Archives diocésaines de Quimper et Léon

11e Année. Vendredi, 3 Janvier 1896. N° 1.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction** : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration** : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kereon.

SOMMAIRE. *I.* Le Temps.

*II. Chronique du diocèse* : Avis de l'Evêché ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Penmarc'h ; Distinction méritée ; A imiter.

*III. Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Le Saint-Siège et les Congrégations religieuses ; Mort du R. P. Le Pailleur ; Les Victimes.

*IV. Saint Thuleau* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Janvier.* — Veille de l'Epiphanie ; office du jour. Semi-double. Blanc. A la Messe, mémoire de s. Télesphore, martyr.

Vêpres du suivant, sans mémoires.

*Lundi, 6.* — ÉPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Mardi, 7.* — 2me jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 8.* — 3me jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 9.* — 4me jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 10.* — 5me jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 11.* — 6me jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ursulines de Saint-Pol-de-Léon..... du 1er au 8 Janvier 1896.
Ursulines de Quimper..... du 9 au 16 — —

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LE TEMPS

La fin d'une année, le commencement d'une année nouvelle, font naître dans les cœurs chrétiens de graves pensées. C'est bien l'occasion de lire et de méditer cette page des *Lettres spirituelles* de Mgr Gilly, évêque de Nimes, sur le « temps » :

« Le temps n'est rien, quand on le compare à l'éternité ; il représente quelque chose de fort estimable, quand on songe que Dieu nous l'a donné, afin de nous préparer à un éternel bonheur.

« La plupart des hommes n'ont pas cette notion du temps. Ils le traversent sans se rendre compte de ce qu'il est et de ce qu'il peut ; ils l'emploient, sans trop savoir quel est le point d'aboutissement que Dieu lui a donné. Ils font servir le temps à se préparer à eux-mêmes un certain bonheur en ce monde.....

« La raison, quand elle est éclairée, proteste contre cet abus : se servir du temps pour le temps lui-même, c'est une folie, mais une folie si générale, que l'humanité ne songe guère à y porter remède.

« Est-il donc si difficile de comprendre que le temps, dont l'homme n'est pas le maître, qu'il n'a pas créé, dont il ne peut arrêter la marche pendant un seul instant, ne lui a pas été donné comme la fin et le but de sa vie ? La vie de l'homme se produit, en effet, dans le temps sans que l'homme s'en doute, et disparaît du temps sans qu'il puisse la conserver.

« Nous devons avoir pour le temps un double respect : le respect que lui vaut Dieu qui le donne et qui le règle ; le respect qu'il mérite, puisqu'il nous aide à nous préparer un éternel bonheur. Comme ils sont peu nombreux, hélas ! les gens qui considèrent ainsi le temps, et qui se laissent émouvoir et diriger par ces pensées et ces sentiments pour en profiter.

« Je ne sais si, comme moi, vous frémissez d'épouvante quand vous voyez quelqu'un profaner le pain. Le pain est la base essentielle de l'alimentation de l'homme. Tous les hommes n'ont pas de pain ; il y en a, chaque jour, et en trop grand nombre, qui meurent de faim parce qu'ils en sont privés. Le temps est, par rapport à l'éternité, ce que le pain est par rapport à la vie présente. La profanation du temps me fait frémir.

« Nous sommes dans une si profonde ignorance au sujet des moments, pris dans la durée, qui seront pour nous les moments préparateurs de notre éternelle félicité ! En règlant leur succession, Dieu semble avoir voulu attacher à quelques uns d'entre eux des grâces décisives. Quels sont ces moments ? Peut-être ceux que nous aurons perdus !

« On a inventé, parmi les oisifs, une expression atroce : quand ils ne font rien, ils disent qu'ils *tuent* le temps. Tuer le temps,



c'est tuer, du même coup, la grâce qui l'accompagne... Parcourez les différentes conversions rapportées dans l'Evangile : vous trouverez toujours, associés à ces coups de grâce, des moments qui semblaient indifférents en eux-mêmes. J'ai souvent remarqué que Dieu profite d'une circonstance presque absolument indifférente ou futile, dans la vie des hommes, pour les ramener à Lui. Cette circonstance a sa place dans le temps : si ceux qui en bénéficient ne lui avaient pas permis de se produire, au moment où elle s'est produite, ils n'auraient pas recueilli le résultat heureux qu'elle a amené.

« Nous devons être, pour toutes ces raisons, très économes de notre temps et très circonspects dans l'usage que nous en faisons. Le temps perdu ne revient point. Quel mystère, que celui de l'entraînement que le temps exerce sur nous et par lequel il nous emporte ! Quel mystère, que celui du temps lui-même !... Nous ne savons du temps qu'une chose, c'est qu'il nous est donné pour nous préparer à l'éternité. »

Saluons donc la nouvelle année avec une joie religieuse, car c'est un beau présent de Dieu. Puisse-t-elle être pour tous bonne et sainte, fructueuse pour l'éternité !

C'est le vœu que la *Semaine religieuse* porte à chacun de ses lecteurs.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Lundi 6 Janvier*, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures ; messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

**Avis de l'Évêché.** — Nous rappelons que, aux termes d'une Lettre Apostolique de N. S. Père le Pape Léon XIII, en date du 20 Novembre 1890, une quête doit être faite dans toutes les églises de la Catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire pour la présente année, le dimanche 12 Janvier prochain.

Le produit de cette quête sera envoyé à l'Évêché.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Canévet, recteur de Rédéné, recteur de Trégunc ;

M. Troadec, ancien recteur de Logonna-Quimerc'h, recteur de Rédéné ;

M. Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas, recteur de Kerlaz.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Cocaign, jeune prêtre de Cléder, décédé le 24 Décembre.

M. Cocaign avait été ordonné au mois d'Août dernier.

Archives diocésaines d uimper et Léon



Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Latreille, recteur de Kerlaz. Depuis, nous avons reçu les lignes suivantes, qu'on lira avec intérêt :

. . . . . « M. Latreille était un des prêtres les plus recommandables que nous ayons jamais connus. D'une foi robuste, pendant toute une carrière sacerdotale assez longue, il n'a vu que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il a fondé cette paroisse de Kerlaz, où il a passé près de trente ans, l'aimant de toute son âme et de tout son cœur. Le presbytère a été bâti à ses frais, l'église a été complètement restaurée de ses deniers. Nous savons qu'il donnait aux œuvres diocésaines de généreuses, mais discrètes aumônes. Très dur pour lui-même, vivant comme un ascète, il pratiquait les devoirs de l'hospitalité d'une manière charmante, et ses nombreux amis garderont longtemps l'agréable souvenir des heures passées auprès de celui qu'ils aimaient à nommer « le bon père Latreille ». — *In memoriâ æternâ erit justus.*

---

Mardi matin, à 11 heures, le clergé de la ville épiscopale et des paroisses suburbaines s'est réuni à l'Évêché, pour présenter à Monseigneur ses hommages et ses souhaits à l'occasion du nouvel an.

M. Téphany, doyen du chapitre, a exprimé comme toujours avec autant de distinction que d'à-propos les sentiments de ses confrères... « Devant les graves événements qui semblent se préparer, on sent plus que jamais le besoin de se serrer autour des chefs que Dieu nous a donnés, unis dans la prière et, s'il le faut, dans la lutte... Que Dieu accorde à notre Evêque vénéré lumière et force, afin qu'il accomplisse parmi nous sa haute mission, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes !... »

Monseigneur a remercié en termes émus M. le Doyen et tous ceux dont il est l'interprète. Fidèle à sa devise *In te, Domine, speravi*, Sa Grandeur, tout en reconnaissant que l'avenir est sombre, est heureuse de trouver néanmoins des motifs d'espérance, particulièrement dans « ce réveil des sentiments et d'action catholiques que constatait, il y a quelques jours, le glorieux Léon XIII lui-même. . . Quoi qu'il en soit, c'est la cause de Dieu que nous soutenons : comptons sur l'appui d'en-haut, et si nous ne devons pas assister au triomphe certain de l'Eglise, nous l'aurons du moins préparé. . . »

---

— Nous recevons et insérons avec plaisir la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Janvier devrait être appelé le « Mois de l'Enfant-Jésus », puisque, pendant une partie de ses jours, la Crèche est le rendez-vous des pieux fidèles, mais surtout des petits, que l'on ne peut, sans être ému, voir groupés et attendris devant leur divin modèle.

« Et qu'on ne croie pas que la grande leçon de la Crèche leur soit fermée. Non. Je suis heureux de pouvoir le prouver, sans sortir de Quimper.



« Il n'y a pas longtemps, un mignon petit garçon écoutait, chez lui, les plaintes d'une pauvre mère de famille. Aussitôt l'enfant disparaissait ; mais il ne tardait pas à revenir, porteur de ses petites économies, qu'il donnait généreusement à la malheureuse.

« Ces jours derniers, ses parents remarquaient tout-à-coup, avec surprise, dans le salon, un Enfant-Jésus, devant lequel veillait une lampe, et au pied se voyait une soucoupe. Interrogé, le bon petit répondait qu'il avait entendu, avec chagrin, parler de pauvres enfants manquant de pain ; comme il avait donné tout ce qu'il possédait, il s'associait au Petit-Jésus pour leur venir en aide.

« Monsieur le Directeur, l'avenir s'annonce sombre, vous avez trop souvent le pénible devoir de le démontrer, dans la *Semaine*. Mettez-y ce pur rayon d'espérance qui brille, croyons-le bien, dans de nombreuses maisons chrétiennes, et ne désespérons pas : le Ciel garde encore « des cléricaux » à la France. » X...

---

Penmarc'h. — La *Semaine Religieuse* a déjà eu occasion de parler des travaux, très considérables, entrepris dans la vaste et belle église de Penmarc'h. On nous écrit qu'ils sont aujourd'hui terminés : la toiture, qui fut emportée par un ouragan, le 11 Novembre 1891, a été refaite à neuf ; les colonnes et les murs ont reçu les réparations désirées, et dans un goût parfait.

La restauration complète du monument demandait une bénédiction solennelle. Mgr l'Evêque a bien voulu accepter de présider cette cérémonie, qui est fixée au dimanche 19 Janvier. Ajoutons qu'elle doit être précédée d'un triduum préparatoire, pour raviver les souvenirs et les bonnes résolutions de la Mission de Juin 1894.

Les exercices du triduum seront présidés par M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

---

Distinction méritée. — ,Nous apprenons par la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient de conférer le titre de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand à M. Le Guerrannic, architecte.

Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir dans notre, diocèse où M. Le Guerrannic a laissé tant de sympathies et où il continue à être si apprécié.

Nous sommes heureux personnellement d'adresser au nouveau chevalier nos bien sincères et cordiales félicitations. L. R.

---

A imiter. — La *Semaine religieuse* de Vannes publie l'avis suivant :

« A l'approche du nouvel an, M. le curé de Pontivy propose à ceux de ses confrères avec lesquels il avait l'honneur d'échanger des cartes, de se borner désormais à un échange de prières. »

Ce serait une économie de temps et de timbres, dont l'argent serait plus utilement employé pour les pauvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort de M. Latreille, recteur de Kerlaz. Depuis, nous avons reçu les lignes suivantes, qu'on lira avec intérêt :

. . . . . « M. Latreille était un des prêtres les plus recommandables que nous ayons jamais connus. D'une foi robuste, pendant toute une carrière sacerdotale assez longue, il n'a vu que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il a fondé cette paroisse de Kerlaz, où il a passé près de trente ans, l'aimant de toute son âme et de tout son cœur. Le presbytère a été bâti à ses frais, l'église a été complètement restaurée de ses deniers. Nous savons qu'il donnait aux œuvres diocésaines de généreuses, mais discrètes aumônes. Très dur pour lui-même, vivant comme un ascète, il pratiquait les devoirs de l'hospitalité d'une manière charmante, et ses nombreux amis garderont longtemps l'agréable souvenir des heures passées auprès de celui qu'ils aimaient à nommer « le bon père Latreille ». — *In memoriâ æternâ erit justus.*

---

Mardi matin, à 11 heures, le clergé de la ville épiscopale et des paroisses suburbaines s'est réuni à l'Évêché, pour présenter à Monseigneur ses hommages et ses souhaits à l'occasion du nouvel an.

M. Téphany, doyen du chapitre, a exprimé comme toujours avec autant de distinction que d'à-propos les sentiments de ses confrères... « Devant les graves événements qui semblent se préparer, on sent plus que jamais le besoin de se serrer autour des chefs que Dieu nous a donnés, unis dans la prière et, s'il le faut, dans la lutte... Que Dieu accorde à notre Evêque vénéré lumière et force, afin qu'il accomplisse parmi nous sa haute mission, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes !... »

Monseigneur a remercié en termes émus M. le Doyen et tous ceux dont il est l'interprète. Fidèle à sa devise *In te, Domine, speravi,* Sa Grandeur, tout en reconnaissant que l'avenir est sombre, est heureuse de trouver néanmoins des motifs d'espérance, particulièrement dans « ce réveil des sentiments et d'action catholiques que constatait, il y a quelques jours, le glorieux Léon XIII lui-même. . . Quoi qu'il en soit, c'est la cause de Dieu que nous soutenons : comptons sur l'appui d'en-haut, et si nous ne devons pas assister au triomphe certain de l'Eglise, nous l'aurons du moins préparé. . . »

---

— Nous recevons et insérons avec plaisir la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Janvier devrait être appelé le « Mois de l'Enfant-Jésus », puisque, pendant une partie de ses jours, la Crèche est le rendez-vous des pieux fidèles, mais surtout des petits, que l'on ne peut, sans être ému, voir groupés et attendris devant leur divin modèle.

« Et qu'on ne croie pas que la grande leçon de la Crèche leur soit fermée. Non. Je suis heureux de pouvoir le prouver, sans sortir de Quimper.



« Il n'y a pas longtemps, un mignon petit garçon écoutait, chez lui, les plaintes d'une pauvre mère de famille. Aussitôt l'enfant disparaissait ; mais il ne tardait pas à revenir, porteur de ses petites économies, qu'il donnait généreusement à la malheureuse.

« Ces jours derniers, ses parents remarquaient tout-à-coup, avec surprise, dans le salon, un Enfant-Jésus, devant lequel veillait une lampe, et au pied se voyait une soucoupe. Interrogé, le bon petit répondait qu'il avait entendu, avec chagrin, parler de pauvres enfants manquant de pain ; comme il avait donné tout ce qu'il possédait, il s'associait au Petit-Jésus pour leur venir en aide.

« Monsieur le Directeur, l'avenir s'annonce sombre, vous avez trop souvent le pénible devoir de le démontrer, dans la *Semaine*. Mettez-y ce pur rayon d'espérance qui brille, croyons-le bien, dans de nombreuses maisons chrétiennes, et ne désespérons pas : le Ciel garde encore « des cléricaux » à la France. » X...

---

Penmarc'h. — La *Semaine Religieuse* a déjà eu occasion de parler des travaux, très considérables, entrepris dans la vaste et belle église de Penmarc'h. On nous écrit qu'ils sont aujourd'hui terminés : la toiture, qui fut emportée par un ouragan, le 11 Novembre 1891, a été refaite à neuf ; les colonnes et les murs ont reçu les réparations désirées, et dans un goût parfait.

La restauration complète du monument demandait une bénédiction solennelle. Mgr l'Evêque a bien voulu accepter de présider cette cérémonie, qui est fixée au dimanche 19 Janvier. Ajoutons qu'elle doit être précédée d'un triduum préparatoire, pour raviver les souvenirs et les bonnes résolutions de la Mission de Juin 1894.

Les exercices du triduum seront présidés par M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

---

Distinction méritée. — ,Nous apprenons par la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient de conférer le titre de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand à M. Le Guerrannic, architecte.

Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir dans notre, diocèse où M. Le Guerrannic a laissé tant de sympathies et où il continue à être si apprécié.

Nous sommes heureux personnellement d'adresser au nouveau chevalier nos bien sincères et cordiales félicitations. L. R.

---

A imiter. — La *Semaine religieuse* de Vannes publie l'avis suivant :

« A l'approche du nouvel an, M. le curé de Pontivy propose à ceux de ses confrères avec lesquels il avait l'honneur d'échanger des cartes, de se borner désormais à un échange de prières. »

Ce serait une économie de temps et de timbres, dont l'argent serait plus utilement employé pour les pauvres.

Archives diocésaines d uimper et Léon



**Nos missionnaires.** — Nous empruntons les lignes qui suivent au *Messager de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph*, de Beauvais (n° de Décembre 1895). En donnant des nouvelles à ses nombreux amis de notre compatriote, le R. P. Limbour, elles feront connaître l'œuvre qu'il dirige actuellement, à Haïti, avec son entrain ordinaire.

« Depuis un an à peine, nous voilà à l'œuvre, c'est-à-dire à la tête d'une œuvre immense, que nous a confiée le gouvernement haïtien. Le nom de cette œuvre sonnait mal : on la nommait *Centrale*. Pour ce motif, et surtout pour mettre notre entreprise civilisatrice, éducatrice, institutrice, moralisatrice, agricole, sous la protection de Qui s'entend à souhait à protéger et à faire prospérer les arts et métiers, nous l'avons appelée : les *Ateliers de saint Joseph*. Et à côté du nom qui porte bonheur, nous avons commencé la besogne, nous trouvant en nombre symbolique, 12 ! Avec cela, avec tous les bras, petits ou grands, qui nous arrivent, avec... des piastres, nous ne désespérons pas d'aboutir !...

« Un terrain de 3 à 4 hectares, sis au faubourg maritime de Port-au-Prince, et possédant déjà de vastes hangars avec des machines puissantes pour la manipulation des campêches, qui vont nous donner des ateliers tout bâtis, a été acheté par l'Etat et mis à notre disposition. On a tout entrepris de front : défricher et planter la brousse, projeter dans la mer un môle de 75 mètres, entourer la propriété, construire la grande case de l'Œuvre (57 mètres de long sur 10 de large, et avec trois étages), la chapelle provisoire, les cuisines avec leurs dépendances, la maison pour les Sœurs, etc., etc., en tout, près de 1,000 pieds de longueur de travaux ! Tout cela s'est dressé debout, en cinq mois ! Le 2 Février, on attaquait les premières fondations ; le dernier *mercredi de Mars*, la chapelle était inaugurée, et, depuis le 1er juillet, nous avons pris possession des logements de l'Œuvre.

« Le bien à réaliser est incalculable. Les quatre cinquièmes des enfants pauvres des villes, et la presque totalité de ceux des mornes sont encore privés de tout secours religieux, ainsi que la plupart des adultes. Or, c'est avec cette population délaissée que nos œuvres vont prendre contact. C'est sur ces natures que notre ministère va se répandre. Est-il entreprise plus consolante, plus capable d'enflammer le courage ? »

---

Le présent numéro commence la onzième année de la *Semaine religieuse*.

Il ne nous appartient pas de dire si, pendant ses dix ans d'existence, elle a dignement rempli son rôle ; du moins, nous croyons pouvoir nous rendre le témoignage d'y avoir, pour notre part, mis toute notre peine et nos soins.

Une *Semaine religieuse* est, avant tout, une revue diocésaine. Aussi, sans négliger les faits généraux et les œuvres qui intéressent tous les catholiques, nous recherchons de préférence ce qui



intéresse particulièrement notre diocèse. Or, nous avons reçu, à ce sujet, le reproche qui nous a été aussi sensible qu'il est peu mérité : « de ne parler que de Quimper ! » Il est bien évident, que la ville épiscopale étant le centre, occupe nécessairement la première place dans la chronique diocésaine ; mais nous tenons à déclarer que nous acceptons avec un égal empressement toutes les communications, de quelque partie du diocèse qu'elles viennent.

Et peut-être, à notre tour, pourrions-nous formuler sinon une plainte du moins un regret. Pour qu'on n'y voie aucune allusion personnelle ou maligne, nous en empruntons textuellement les termes — il paraît que c'est un peu ailleurs comme chez nous, — à la *Semaine du fidèle*, du Mans :

« ..... Que l'on veuille bien nous renseigner sur tous les faits qui font partie de notre histoire religieuse. Sur ce point, nous réitérons notre appel à la bonne volonté et au bienveillant concours de nos lecteurs et de nos chers confrères, en particulier.

« Ce ne sont pas toujours, disons-le, les chroniqueurs qui manquent aux évènements religieux. Les journaux politiques du département publient, de temps en temps, ces récits, au beau milieu de faits divers, plus ou moins édifiants ! On conviendra que la relation d'une fête eucharistique, ou d'une cérémonie religieuse quelconque, contraste singulièrement à côté d'un compte-rendu de théâtre — de concours agricole — ou de l'histoire de M. X., que l'on a relevé ivre-mort dans le ruisseau, de M. Y., condamné pour vol ou attentats à la pudeur, etc. Nous ne comprenons pas cette exhédération de la *Semaine*, le journal religieux entre tous. Nous prions donc nos lecteurs de réserver désormais à la *Semaine* leurs chroniques religieuses. » *(N° du 30 Novembre 1895.)*

Nos confrères ne peuvent douter qu'ils entrent dans les intentions des supérieurs ecclésiastiques, en répondant à l'appel que nous leur renouvelons ici. Qu'ils veuillent bien en tenir compte et alors, grâce au concours de tous, la *Semaine religieuse* remplira de mieux en mieux le but en vue duquel elle a été fondée : glorifier Dieu et la sainte Eglise, réunir les matériaux de notre histoire diocésaine, instruire et édifier.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Comme chaque année, à l'occasion de Noël, le Souverain Pontife a reçu solennellement les cardinaux, les évêques et les prélats, venus lui offrir leurs souhaits.

Le Saint-Père a répondu à l'allocution du doyen du Sacré-Collège par un discours qui, en montrant les graves préoccupations de l'auguste vieillard, témoigne d'une inébranlable confiance. Nous en donnons les principaux passages.

Archives diocésaines d uimper et Léon



Après avoir remercié le cardinal-Doyen de lui avoir donné l'assurance que les fidèles prient « pour l'Eglise et son chef dans l'œuvre qu'ils accomplissent, en vue de procurer la paix et le salut du monde », le Pape ajoute :

Nous-même, Nous avons saisi dernièrement diverses occasions pour commander des prières spéciales. Nous les avions recommandées pour la solennité de la Pentecôte et de nouveau pour le mois consacré à la Vierge du Rosaire. Notre parole et Nos exhortations, bénies par Dieu, ont été biensecondées partout.

Il Nous semble devoir en reconnaitre un effet principal dans ce réveil et dans cette croissante ardeur de sentiments et d'action catholique, que l'on voit poindre chez diverses nations, sentiments si utiles à leurs plus vitaux intérêts.

Et nous en attendons un effet non moins heureux en faveur de la cause, chaudement promue par Nous, du retour des chrétientés dissidentes à l'unité catholique.

Certes, pour une telle œuvre, il faut une singulière efficacité d'impulsion et une concordante fermeté de propos, car les préjugés qu'il faut déraciner ne sont pas légers, et il n'y a pas peu de difficultés à surmonter.

Mais que ne peut sur les desseins et visées des hommes le recours à Dieu, avec une confiance persévérante ! Quels fruits prodigieux n'ont pas été produits, dans les temps anciens et modernes, par la prière religieuse !

Ce n'est pas sans une très grande tristesse qu'on voit le siècle orgueilleux et incroyant oser vilipender et persifler cet ordre surhumain des choses, et les sectes impies, s'appliquer à étouffer les germes de religion et de piété dans les jeunes cœurs, qu'elles prétendent vouloir élever dans les vertus civiles et morales.

Et pourtant, la dignité de l'homme ne s'est jamais montrée plus noble qu'alors qu'elle s'incline respectueusement devant Dieu, et répand son âme en Lui, ou qu'elle lui rend hommage d'obéissance et de gratitude, ou qu'elle implore sa clémence et sa protection.

Ce fut toujours un beau spectacle, de voir les princes et les peuples demander à Dieu, publiquement supplié, l'appui des entreprises glorieuses et le soulagement dans les grandes infortunes.

. . . . . Ah, Bonté divine ! combien l'ère présente n'a-t-elle pas besoin de vos bénédictions !

L'audience a duré plus d'un heure. Léon XIII, qui continue à jouir d'ne excellente santé, ne paraissait nullement fatigué.

— **Le Saint-Siège et les Congrégations religieuses.** — Devant les affirmations persistantes de certains journaux, il faut redire encore comment « l'attitude passive » des Congrégations religieuses est jugée à Rome.

Mgr l'Archevêque de Lyon ayant, comme d'habitude, à l'occasion des fêtes de Noël, écrit à Sa Sainteté Léon XIII, pour lui envoyer l'expression de ses vœux et de son filial attachement, a reçu, par l'intermédiaire de Son Em. le cardinal Rampolla, une réponse dans laquelle on remarque « la bénédiction spéciale », accordée par le Pape aux Congrégations religieuses du diocèse de Lyon qui, toutes, sont résistantes à la loi d'abonnement.

---



**Servantes des pauvres.** — Le 27 Novembre dernier, mourait, à Angers, où il était né en 1819, un moine bénédictin, Dom Camille Leduc. Son nom n'est guère encore connu et même probablement la plupart de nos lecteurs l'ignoraient. Du reste, sauf quelques journaux religieux, c'est à peine si la presse, tout occupée des scandales qui se multiplient, a annoncé sa mort. Et cependant ce moine a été un grand bienfaiteur de l'humanité souffrante ; peu d'autres auront autant contribué au soulagement spirituel et corporel des malheureux.

C'est au lendemain de la guerre de 1870 que le R. P. Dom Leduc, encouragé par Mgr Freppel, a fondé cette Congrégation, qui est une des œuvres les plus touchantes de notre temps : les Servantes des pauvres. Elles étaient cinq au début ; elles dépassent aujourd'hui le nombre de soixante. Elles ont déjà quatre maisons : une à Paris, une à Joinville-le-Pont, une à Parthenay ; la maison-mère est à Angers.

Le but et l'esprit de l'œuvre se trouvent indiqués par ces paroles du fondateur à ses premières religieuses :

« Mes filles, les pauvres qui sont malades, quand la femme ou le mari gagne sa vie à l'usine, n'ont personne qui les serve. Allez chez eux, vous ferez pour eux une bonne servante et vous ne leur demanderez rien. Vous n'accepterez ni un morceau de pain, ni un verre d'eau. Il faut qu'ils voient que vous êtes de Dieu. Mes filles, autant que vous le pourrez, soyez gracieuses pour conquérir le cœur des pauvres. »

En effet, venir en aide aux malades indigents et à leurs familles, soigner *à domicile, exclusivement* et toujours *gratuitement* les pauvres : telle est la fin spéciale de la Congrégation. Fidèles à leur nom, les sœurs s'attachent à *servir* de préférence les membres du Christ les plus souffrants et les plus délaissés. C'est, on en conviendra, une héroïque manière de résoudre la question sociale, dont on parle tant à notre époque. Nous renonçons à rapporter les actions admirables accomplies par les filles du vénéré Père dom Camille. Après qu'elles ont soulagé les douleurs de l'infirme, on les voit préparer les repas de la famille, faire le ménage, s'occuper des enfants, mettre tout en ordre dans le réduit obscur et souvent malsain de l'ouvrier. Elles exercent, en même temps, leur apostolat avec un tact qui n'a d'égal que leur dévouement. Leur parole pénétrante, cette parole à laquelle les actes donnent une force irrésistible, va raviver dans les âmes ulcérées et meurtries la foi et la douce espérance, avec l'amour de Dieu.

« Il faudrait raconter tant de retours aux pratiques chrétiennes, et les conversions qui entrainent à leur suite des familles entières ; il faudrait énumérer les mariages réhabilités, les baptêmes administrés aux enfants, aux adultes... Dans des *instructions* qu'il a écrites particulièrement pour les Sœurs, le vénéré fondateur leur faisait les recommandations que voici : « La maison du pauvre doit être envisagée comme la maison même du Seigneur. La Sœur ne doit donc y pénétrer qu'avec foi et respect ; dès son

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon



arrivée, elle salue les saints anges gardiens, et elle souhaite la paix, en répétant les paroles du Sauveur : *Pax huic domui !* » Oui, les Servantes des pauvres sont vraiment les messagères de la paix ; tous ceux qu'elles approchent reprennent force et courage, rentrent dans le droit chemin, et finissent par s'endormir *in pace Domini*.

« Voilà pourtant les Congrégations auxquelles on impose les taxes d'exception et de privilège, et qu'on vise à ruiner, au plus grand détriment de la classe miséreuse, au moyen d'une loi draconienne sur les associations ! » (1)

---

**Mort du R. P. Le Pailleur.** — Un autre bienfaiteur des pauvres, fondateur d'une Congrégation qui compte aujourd'hui des centaines de maisons, répandues dans les cinq parties du monde, et que l'on peut appeler la merveille de la charité, vient également d'être rappelé à Dieu, pour recevoir la récompense de ses travaux et des épreuves qui ne lui ont pas manqué.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes, son diocèse d'origine :

« Nous apprenons la mort du R. P. Le Pailleur, chanoine honoraire du diocèse et fondateur de l'Institut des Petites-Sœurs des Pauvres.

Quand l'humble Jeanne Jugan, avec le concours de Marie Jamet et de Virginie Trédaniel, eut fait de sa modeste chambre le premier asile des vieillards, origine de l'œuvre, si importante depuis, des Petites-Sœurs des Pauvres, l'abbé Le Pailleur, vicaire à Saint-Servan, en prit avec Marie Jamet, devenue Supérieure générale, la direction pendant 50 ans.

Sa vie de charité et de dévouement pour les pauvres le recommandent puissamment devant Dieu et devant les hommes, et c'est le plus bel éloge que nous en puissions faire.

Il est pieusement décédé à Rome (2), où il vivait retiré depuis cinq ans. Nous le recommandons aux prières de ses confrères et des fidèles du diocèse.

Dans son testament, le R. P. Le Pailleur a institué comme exécuteur testamentaire son ami et conseil, M. Malgoire Dorange, avocat. »

Le R. P. Le Pailleur était âgé de 83 ans.

---

**Les victimes.** — On croit généralement que la loi d'abonnement sera fatale aux seuls membres des Congrégations religieuses. Nous ne sommes pas de cet avis et nous pensons qu'il ne faut pas chercher dans l'intérieur des couvents les seules victimes de cette taxe injuste.

Les Religieux dépensent si peu pour leur usage personnel ! Leurs vêtements de bure ne coûtent pas cher. Une table, un cru-

(1) *La Vérité*, n° du 10 Décembre 1895.
(2) A. Frascati, près Rome. — N. R.



cifix, un prie-Dieu, une chaise, un misérable grabat, remplacé quelquefois par une simple planche et une simple couverture : voilà tout l'ameublement de leur cellule. Quant à la nourriture, elle est plus chétive encore. Rien absolument n'est accordé à la sensualité. Leurs ennemis acharnés, les bourgeois du centre opportuniste ou de la gauche radicale ou de l'extrême-gauche socialiste, tous francs-maçons ou esclaves des francs-maçons, ne voudraient pas se soumettre, pendant quarante-huit heures, au régime alimentaire des Congrégations les moins sévères. Dans beaucoup d'Ordres, le maigre est perpétuel, on ne fait qu'un repas par jour.

Mais toutes les communautés, sans exception, non seulement celles qui se consacrent exclusivement à des œuvres de bienfaisance extérieure dans les hôpitaux et les orphelinats, telles que les Filles de la Charité, les Petites-Sœurs des Pauvres, les Frères de Saint-Jean de Dieu, etc., etc.; mais aussi celles qui se livrent à la contemplation, à l'étude, à la prédication, à l'éducation, aux missions, au travail manuel, les communautés, sans exception, d'hommes ou de femmes, de fondation récente ou ancienne, sont toutes des établissements de bienfaisance.

Tous les couvents sont des centres d'où rayonne sur les déshérités de ce monde la charité la plus généreuse, d'où se répandent des bienfaits sans nombre sur les malheureux.

Il y a autour de toute maison religieuse une nombreuse population qui vit de ses aumônes, qui reçoit d'elle des secours en argent, des vêtements chauds, des distributions régulières d'aliments substantiels pendant la mauvaise saison. De plus, il y a, sur le sol de France, d'innombrables familles de pauvres honteux, dignes de tout intérêt, que les couvents soutiennent et font vivre avec une charité effective et toujours discrète.

Le peuple le sait bien, les hommes intelligents ne l'ignorent pas. Mais le grand public n'en est pas informé par les journaux boulevardiers. Quand Rothschild, ou quelqu'un des grands juifs ou financiers judaïsants, fait une offrande en apparence considérable — laquelle n'est qu'une restitution mesquine et ridicule pour tant de millions volés — la presse maçonnique et juive le publie par tous ses organes avec des éloges dithyrambiques et idiots. Les Religieux, avec des ressources presque nulles, font dix mille fois plus de bien, mais sans bruit.

La taxe nouvelle va les mettre dans la nécessité de réduire leur budget de la charité. Ces réductions ne peuvent pas porter sur leurs dépenses personnelles, qui ne dépassent pas le strict nécessaire ; elles porteront donc uniquement sur les aumônes.

Il y aura donc, par suite, des centaines, des milliers de pauvres qui ne recevront plus les vêtements chauds dont ils ont besoin, qui ne participeront plus aux distributions en nature et en argent.

Qu'est-ce que cela fait aux francs-maçons qui ont voté la loi d'abonnement ! (*Semaine religieuse* d'Evreux.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## SAINT THÉLEAU *(suite)*

Depuis quelque temps déjà, saint Corentin a pris, dans la *Semaine*, la place qui, sans nos fêtes récentes, aurait appartenu à saint Théleau. Nous revenons aujourd'hui à notre saint évêque Cambrien. Notre dernier extrait de sa *Vie* reproduisait l'histoire du dragon dompté et précipité dans la mer, et se terminait par l'exposé des supplications populaires adressées à saint Samson, pour que l'évêque de Dol décidât son ami à demeurer en Armorique ; reprenons la suite du récit.

« En entendant leur demande et en la voyant présentée par le pontife Samson et par le roi Budic, il en fut peiné ; il résolut aussitôt de leur opposer un refus. Or, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut, la nuit suivante, le réconforta et lui dit : « N'hésite pas à demeurer encore avec eux ; c'est par toi, il est vrai, que ta patrie trouvera refuge et secours. Voici le signe qui te prouvera que j'ai été envoyé vers toi par Dieu lui-même : demain matin, le roi et l'évêque viendront te trouver à la tête d'un peuple nombreux ; ils t'offriront la charge épiscopale et la primauté dans toute l'Armorique, te priant et te suppliant de l'accepter. Conforme-toi à l'ordre divin que je te transmets ; acquiesce à leur demande ; accepte leur offre pour un temps, et c'est dans cet intervalle même que ton peuple, dispersé, se réunira. Dis-leur donc : « Je demeu-« rerai avec vous tant qu'il plaira à Dieu ; j'attendrai que mon « troupeau exilé ait pu se grouper complètement. » L'ange lui dit encore : « Je te donnerai un autre signe : demain tu trouveras « l'évêque et le roi venant à ta rencontre, avec une foule consi-« dérable, accourue pour t'introniser solennellement sur le siège « pontifical, et, comme ils auront entrepris de t'offrir le plus beau « de leurs chevaux, comme ils voudront te le faire monter, refuse. « A l'instant même, comme témoignage de la permission que Dieu « te donne de demeurer encore ici, tu recevras de moi une incom-« parable monture. C'est sur celle-ci que tu feras ton entrée « triomphale, suivant la volonté de Dieu, pour régir l'église de « Dol, pendant le temps marqué par le Seigneur. »

« Le lendemain, toutes choses s'accomplirent conformément à la promesse de l'Ange. En effet, le roi et le pontife, avec la multitude, vinrent trouver saint Théleau, pour le conduire, pour lui confier le soin de l'Eglise de Dol, et l'introniser avec les honneurs convenables. Au moment même où ils lui offraient leur plus beau cheval, et où il le refusait, un autre cheval, vraiment admirable, parut auprès de lui ; c'était Dieu qui l'envoyait. Le Saint le monta ; puis, suivi de la foule, il vint jusque dans la ville de Dol, et, suivant l'ordre qu'il avait reçu, il s'y fixa pour tout le temps que le Père céleste lui-même avait mesuré. Or, quand le moment fut venu, saint Théleau appela à lui le roi Budic, le bénit avec effusion, lui offrit le cheval qui était un présent divin, et, devant tout le peuple,



il demanda avec instance au Seigneur que les soldats d'Armorique fussent les meilleurs cavaliers d'entre ceux de toutes les nations, qu'ils fussent ainsi les défenseurs et les sauveurs de leur patrie, et que, par leurs victoires, ils tirassent vengeance de leurs ennemis. La faveur que demanda pour eux saint Théleau, et qui leur fut accordée, les Armoricains la possèdent encore aujourd'hui, suivant le témoignage soit verbal, soit écrit de tous les anciens de la contrée. En combattant à cheval, ils remportent sept fois plus d'avantages qu'en combattant à pied.

« Tandis que tout cela se passait, le saint évêque Théleau adressa un appel à sa propre famille, c'est-à-dire au peuple de sa vraie patrie, et il termina ainsi l'entretien plein d'affabilité qu'il eut avec eux : « Mes petits enfants, vous savez que notre roi Gerenn « est gravement malade, et qu'il souffre beaucoup. D'après ce « qu'un ange m'a fait connaître, je crois que cette maladie l'enlè-« vera bientôt de ce monde. En effet, lorsque je venais en Armo-« rique, j'ai passé sur son territoire, je lui ai fait visite, et, avec « les miens, j'ai reçu de lui l'hospitalité la plus honorable. Or, je « lui ai promis, au nom du Seigneur, qu'il ne verrait point la « mort, qu'il ne verrait point luire son dernier jour, avant d'avoir « reçu de ma main le corps du Seigneur, qu'alors seulement il « pourrait quitter ce monde. Préparez-nous donc un vaisseau, qui « nous appartienne, afin qu'avec la permission divine, que nous « avons désirée si longtemps, et qui nous avait été promise, nous puissions retourner dans notre propre patrie. » On prépara une grande embarcation ; saint Téleau avait passé sept ans et sept mois dans le pays des Armoricains, quand il s'embarqua avec plusieurs docteurs et plusieurs hommes, revêtus comme lui de la dignité épiscopale ; la peste ayant enfin cessé, ils allaient rendre à la nation bretonne la vie de sainteté. » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Décembre, **La Quinzaine** publie : *Le Théâtre de Balzac*, II : Edmond Biré. *La Royauté et le Pouvoir législatif au Moyen-Age :* Paul Viollet, de l'*Institut ;* le *Fédéralisme :* Maurice Barrès ; *Le Village :* Alfred Poizat ; *La Fortune de Jaurès :* A. d'Azambuja ; *La Conquête :* Remy Saint-Maurice ; *Livres et idées :* MM. C. de Freycinet, Sully Prudhomme, Denys Cochin, etc. : G. Fonsegrive : Chronique Scientifique : *Le Reboisement*, Georges Vitoux ; Chronique de Quinzaine ; *Théâtre : Le Fils de l'Arétin* etc.

Il faut lire d'un bout à l'autre cette admirable livraison. L'érudition, l'histoire générale et contemporaine s'y trouvent représentées par des noms éclatants. L'étude sur *Jaurès* relève d'une observation très nette et très impartiale. *Le Village* s'impregne de la double poésie des âmes simples et des choses rustiques. Dans sa *Philosophie des Sciences*, M. George Fonsegrive étudie des maîtres avec toute l'autorité d'un maître.

*La Quinzaine*, pour son numéro du 1er Janvier, annonce un article de M. l'abbé Duchesne, de *l'Institut ;* La *Névrose contemporaine*, par le docteur J. Arnaud ; *Une dogmatique de l'Amour*, par Mme la vicomtesse d'Adhémar.

*Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.*

**LA SAINTE MESSE, sens véritable des prières et des cérémonies,** *ou les fidèles unis au prêtre selon l'esprit de l'Eglise.* Un fort

Archives diocésaines de Quimper et Léon



volume in-12, **3** fr. **50** ; *franco*, **4** fr., par M. l'abbé DECROUILLE, auteur des *Méditations sacerdotales sur la messe de chaque jour*.

L'auteur de ce nouveau livre sur la Sainte Messe se propose un but bien déterminé : il veut ramener les âmes pieuses à la vieille méthode d'assistance au Saint-Sacrifice. Beaucoup de fidèles, en effet, et des meilleurs, se désintéressent pendant la Messe, de ce qui se passe à l'autel : ils disent leur chapelet, ou font quelque lecture pieuse, et laissent le célébrant dire *sa* Messe.

Ils oublient que, s'ils ne consacrent pas, ils n'en offrent pas moins avec lui le Saint-Sacrifice.

M. l'abbé Décrouille a voulu essayer de remettre en honneur, pour l'assistance à la sainte Messe, la méthode de nos pères, aujourd'hui délaissée même dans les maisons religieuses. Il montre que les prières et les cérémonies de la Messe supposent l'union des fidèles et du célébrant, il indique comment l'âme pieuse pourra, pendant le Saint-Sacrifice, s'occuper utilement et se nourrir délicieusement, en suivant avec intelligence ce qui se passe à l'autel.

---

**LES FRANÇAIS A MADAGASCAR**, par le commandant GRANDIN.

Deux beaux volumes in-12, avec carte, **6 fr** ; *franco*, **7** fr.

Ce sont les Pères Jésuites qui les premiers se sont emparés de la grande île africaine, en y arborant le drapeau de la France, en même temps qu'ils y plantaient la croix. Notre armée vient de conquérir ce pays, riche en productions de toute nature, qui n'attend que des colons laborieux et intelligents.

On lira avec intérêt ce nouveau livre de M. le commandant GRANDIN, où l'histoire et la science se trouvent associées dans une sage mesure. L'expédition y est racontée sur des documents fournis par des témoins oculaires.

R. HATON, éditeur à Paris. — Librairie J. SALAUN, à Quimper.

---

Le charbon de Belloc fait disparaître les migraines occasionnées par un mauvais estomac, ou la constipation ; il se vend dans toutes les pharmacies, en poudre 2 fr., en pastilles 1 fr. 50 la boîte, avec une instruction détaillée. Fabrication et gros : 19, rue Jacob, Paris.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

**ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER DU Dr GISCARD**
DEMANDER SA METHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*

MINES D'OR spéculation inédite sur toutes valeurs de Mines d'Or, facilités spéciales. Banque centrale de Paris, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.



MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY-LABASTIRE**

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

*Literies et Tentures diverses.*

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....

STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES

Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.

DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

---

**LE CABINET DENTAIRE**

2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI

*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par **F. PÉZIEUX.**

---

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

---

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

NOEL & JOUR DE L'AN

GRAND ASSORTIMENT

DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DÉCEMBRE, Exposition d'Artioles de Noël.
d° 26 d° d° d° du jour de l'An.

*Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**PINCE-NEZ** léger, nickelé, à ressort mobile, monté de verres PREMIER CHOIX garantis, avec étui et cordon. Rendu franco contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbres-postes.
JOLIE LUNETTE NICKELÉE verres PREMIER CHOIX, avec étui au même prix.
COMPTOIR OPTIQUE : rue Fontaine, 8, Paris.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**LACTO-FER du Dr GISCARD**
C'est la préparation ferrugineuse par excellence. Elle ne fatigue pas l'estomac et ne constipe jamais.
Employée avec le plus grand succès dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.
*DOSE : 2 à 8 pilules par jour.* — FLACON DE 100 PILULES : 3 FR.
*Marque de Fabrique déposée*
VENTE EN GROS : CHASSEREAU-MENARD, Commissionnaire, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

**RHUMATISMES** guérison assurée par la Liqueur Laurenoin.
Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.
*Franco*, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 10 Janvier 1896. N° 2.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* La Propagation de la Foi : Les Missionnaires.

*II. Chronique du diocèse :* Œuvre de N.-D. de Salut ; Quimperlé ; Une décoration bien placée ; Nécrologie ; La Ligue Sacerdotale ; Liturgie.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La nuit du 1er Janvier au Sacré-Cœur à Paris ; Nimes ; Il n'y a pas de révolte ; Le langage des chiffres ; Les catholiques anglais ; Jules Simon et Berthelot ; XVe Pélerinage à Jérusalem.

*IV.* Il n'y a pas de différence.

*V. Documents historiques* (suite).

*VI. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Janvier.* — Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Semi-double. Blanc. Mémoire de l'Octave, à la Messe.

Vêpres du suivant avec mémoire du Dimanche.

*Au chœur :* SOLENNITÉ DE L'EPIPHANIE. Mémoire du Dimanche.

*Lundi, 13.* — Octave de l'Épiphanie. Double. Blanc.

*Mardi, 14.* — S. Hilaire, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mercredi, 15.* — S. Paul, premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 16.* — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 17.* — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

*Samedi, 18.* — La Chaire de saint Pierre, à Rome. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ursulines de Quimper..... du 9 au 16 Janvier.
Ursulines de Carhaix..... du 17 au 20 —

Archives diocésaines [redacted] uimper et Léon



## La Propagation de la Foi : les Missionnaires

La fête de l'Epiphanie, en nous rappelant le bienfait inestimable de notre vocation à la Foi, doit nous faire penser, en même temps, au triste sort des peuples « qui sont encore assis dans les ténèbres de la mort. » C'est le moment — et il ne pouvait être mieux choisi — où l'on recueille les aumônes de la Propagation de la Foi, fondée pour procurer aux infidèles la connaissance de la vérité. En faveur de cette œuvre admirable, qui permet à chaque chrétien d'avoir part aux travaux et aux souffrances des Missionnaires, nous ne connaissons pas de plaidoyer plus éloquent que la page qui suit. Louis Veuillot (1) y raconte cet épisode de la carrière d'un des Vicaires apostoliques qu'il voyait à Rome, pendant le Concile.

« L'un d'eux, alors simple missionnaire, envoyé par son évêque dans un canton éloigné, pour étudier si l'on y pouvait établir un prêtre, arriva au terme de sa course sans argent ni moyens de revenir ; de son dernier dollar il avait acheté un flacon de vin, afin de pouvoir dire la messe, ressource suprême et unique pour résister aux tortures de l'abandon. En ce lieu vivaient des hommes, des Européens, et parmi eux des Français. Il les avait salués dans la langue de la patrie, et ces hommes, parce qu'il était prêtre, ne lui avaient pas répondu. Il s'établit sous un arbre, à quelque distance des maisons où il ne pouvait espérer un abri, et il vécut des semaines entières, sans pain, de racines inconnues qu'il essayait à tout risque, et de coquillages qu'il mangeait crus, n'ayant pas d'ustensile pour les faire cuire. Mais la dureté persévérante des hommes et la longue impuissance de sa prière était un plus grand tourment. Parfois, quelque habitant du village, passant, lui jetait une injure et s'éloignait. Personne qui voulût, non pas lui serrer la main, mais seulement l'entendre ; pas un vieillard, pas une femme, pas un enfant ! Encore qu'il continuât d'espérer, cette horreur de Dieu lui déchirait le cœur ; il sentait baisser sa vigueur corporelle, ruinée par la fièvre et le chagrin.

« Un jour, il vit venir à lui un jeune homme grand et beau, qui lui dit pour première parole : En grâce, avez-vous à manger ? C'était un prêtre envoyé à sa recherche par l'évêque. Il était mourant de fatigue et de faim, et il n'avait aucun moyen ni de l'emmener ni de repartir lui-même. A cause de la pauvreté de l'évêque et de l'inexpérience du pays, il était venu sans ressources. La charité seule avait pu le soutenir jusqu'au terme. Il se coucha par terre, implorant un peu de nourriture. L'autre lui présenta les coquillages dont il vivait principalement, des moules énormes, hideuses à voir, et dont l'aspect seul soulevait le cœur. L'affamé n'y put toucher, et son hôte désolé entrevit, dès ce moment, que l'infortuné mourrait de faim. Ce dernier coup l'accabla. Il se sentit vaincu. Peu de jours après, les deux missionnaires, étendus sous le soleil brûlant, dévorés de fièvre et de vermine, se dirent : « Nous mourrons ici. Que l'un de nous fasse effort et célèbre une dernière messe : il communiera l'autre et nous bénirons Dieu. »

« C'était le jour de l'Assomption. Ils tirèrent au sort pour dire la

(1) *Rome pendant le Concile*, II.



messe. Le sort échut au premier arrivé. Il offrit le Saint-Sacrifice pour son frère mourant, couché près de l'autel de terre, et pour lui-même qui comptait aussi mourir. Il dut s'y reprendre à vingt fois, désespérant souvent de pouvoir achever, et cette véritable messe des morts dura près de trois heures. Enfin, le moribond put donner la sainte hostie à l'agonisant et consommer le triple sacrifice, où le prêtre et l'assistant s'immolaient eux-mêmes avec la Victime ; et la consolation des mourants était grande en cet acte suprême de foi et d'amour, bien capable de consoler le cœur du Fils de Dieu à l'agonie. Le martyr regardait avec tendresse son frère martyr défaillant au pied de l'autel ; et celui-ci, voyant la candeur et l'âme angélique de ce jeune prêtre qui tombait si tranquillement au début de la carrière, l'offrait et s'offrait lui-même comme prix de la commune victoire que le Crucifié voulait pour eux et qu'à leur tour ils voulaient pour lui.

« La messe dite, le célébrant se coucha auprès de son compagnon, et ils attendirent la mort. Elle ne tarda point. Dans la nuit, le jeune prêtre expirait. Son dernier soupir effleura les lèvres de son frère, qui ne put qu'avec effort étendre la main sur sa tête, en signe de dernière bénédiction et de dernier adieu.

« Quelques passants se trouvèrent là quand vint le jour. Ils virent le cadavre et le mourant côte à côte. Ils en portèrent la nouvelle au village, et ces cœurs durs, comprenant ce qui s'était passé, s'amollirent enfin, ou plutôt la mort avait vaincu, et Dieu déclarait sa victoire.

« Ils vinrent donc, apportant de l'eau fraîche et des aliments. Le missionnaire survivant, toujours incapable de se mouvoir, sentit enfin une main serrer sa main. Ce n'étaient plus les mêmes hommes. Au pied de l'autel, ils creusèrent une fosse, ils y descendirent le victorieux et beau cadavre ; et ensuite, portant dans leurs bras le malade, ils le soutinrent sur le bord de cette fosse, pour qu'il pût la bénir. Ils firent plus. A sa prière ils coupèrent un grand arbre et en firent une croix qu'ils plantèrent sur cette tombe déjà féconde. Ainsi la croix apparut et prit possession de ce nouveau domaine.

« Il y a là, maintenant, une ville, une église et des milliers de catholiques, aussi dociles à la voix de leur évêque que chers à son cœur ; et leur évêque est ce missionnaire d'abord si cruellement repoussé... »

La ville en question est Galveston (Texas) ; l'évêque missionnaire s'appelait Mgr Dubuis, mort le 21 Mai 1895, à Vernaison (Rhône) dans la maison de retraite du diocèse de Lyon, âgé de 78 ans... Et tels sont les travaux et les résultats aux quels nous participons, moyennant quelques prières et une légère aumône.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Recommandé aux prières** : PENMARC'H, 16, 17 et 18 Janvier, Triduum préparatoire à la bénédiction de l'église.

**Œuvre de N.-D. de Salut.** — La réunion de l'œuvre N.-D. de Salut, présidée par Monseigneur, aura lieu, dimanche prochain, 12 Janvier, à 1 heure 1/2, à l'Evêché. M. Fléiter, vicaire général, directeur de l'œuvre, invite les associés à y assister.

Archives diocésaines uimper et Léon



Dimanche soir, 5 Janvier, avait lieu, à Quimperlé, une séance musicale au profit du Patronage ouvrier. Mgr l'Evêque, voulant témoigner de l'intérêt qu'il porte à ces œuvres de préservation pour la jeunesse, avait bien voulu accepter de présider la réunion.

Le programme était des plus variés, et l'exécution n'a rien laissé à désirer. Aussi Sa Grandeur a adressé ses plus chaudes félicitations aux organisateurs de la fête et, en particulier, à M. l'abbé Havas, le dévoué chef de la musique récemment créée et qui fait déjà merveille.

Mardi, Monseigneur s'est rendu à Brest, pour y faire ses visites officielles, à l'occasion du nouvel an ; il en profitera pour voir quelques unes des communautés de la ville, et sera de retour à Quimper, aujourd'hui vendredi.

---

Une décoration bien placée. — Sous ce titre, nous lisons dans l'*Etoile de la Mer* :

« Parmi les nouveaux chevaliers au titre du ministère de la marine figure M. l'abbé Perrot (Louis-Marie), aumônier de la marine à bord de l'*Annamite* à Madagascar ; onze ans et demi de services, dont sept ans et demi à la mer. Services exceptionnels. Madagascar 1895.

« M. l'abbé Perrot, né à Plouénan, a été, pendant trois ans, vicaire à Plonéour-Lanvern avant de devenir aumônier de la marine. Il était d'abord aumônier sur le bateau-hôpital le *Shamrock*, à Madagascar, et se trouve maintenant à bord de l'*Annamite*.

« La nouvelle de la distinction dont il vient d'être honoré sera accueillie avec joie dans notre pays. »

---

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons la nouvelle de la mort de la Supérieure des Sœurs de la Providence de Ruillé, à Brest, décédée mercredi, 8 courant.

Nous recommandons cette vénérable religieuse aux prières de nos lecteurs.

---

La Ligue Sacerdotale. — La Ligue Sacerdotale est constituée. Tous les prêtres, à part de très rares exceptions qui n'auront pas reçu par erreur la circulaire, ou l'auront par mégarde jetée au panier, ont adressé leur adhésion au Comité, adhésion souvent enthousiaste.

Le journal *Seine-et-Oise*, qui a publié, sous le titre de « Paysages Bretons », 9 articles diffamatoires contre le Clergé breton, est poursuivi par tous les diocèses de Bretagne. Mais le diocèse de Quimper intente une action séparée et en dehors de l'action commune des autres diocèses, parce qu'il a paru aux hommes compétents qu'il était plus particulièrement visé, tant à cause de ce qui est dit de la langue bretonne, que des noms propres qui sont cités comme Saint-Herbot, Ouessant, etc...



De plus, alors que des autres diocèses on n'a expédié à Rennes, où l'affaire s'est concentrée, que quelques noms de Recteurs et de Curés, on a cru plus opportun ici d'exercer les poursuites au nom de tous les Curés et Recteurs du diocèse : tous ayant été insultés de la façon la plus grossière, tous avaient le droit d'être défendus. Faire un choix, poursuivre le journal au nom de quelques uns, et laisser les autres de côté, c'était blessant et injuste : c'était reconnaître que l'on n'était pas sûr de tous, et que dans le nombre il y a des prévaricateurs : on l'aurait dit. Nous ne pouvions le permettre, et voilà pourquoi le Comité se porte garant de l'honneur sacerdotal de tous les Curés et Recteurs du diocèse, et il a fait la citation en leur nom à tous.

Les noms de *Vicaires et Aumôniers* ne se trouvant pas dans les articles, il n'a pas paru utile de faire de citation en leur nom.

L'affaire sera appelée au Tribunal de Versailles à l'audience du 25 de ce mois, à moins que l'avocat du journal poursuivi ne demande la remise à huitaine.

M. Henri de Chamaillard, de Quimper, avocat d'un immense talent, a bien voulu accepter de plaider.

Le même jour viendra l'affaire spéciale intentée par le clergé qui dessert la chapelle de Saint-Herbot. Il avait le devoir de poursuivre séparément, en raison des faits immondes dont il est si injustement accusé.

---

Liturgie. — I. Comme beaucoup d'autres *Semaines religieuses*, nous avons reproduit dernièrement une note concernant la distribution de la sainte communion, conçue en ces termes :

« La coutume, depuis quelque temps, s'est introduite de distribuer la communion avant la messe. Une décision de la Congrégation des Rites rappelle que c'est là un abus qui ne doit pas être toléré. Lorsque les fidèles désirent la communion, ils doivent se présenter à la sainte Table, seulement après la communion du prêtre. L'usage contraire ne doit être admis *que pour des raisons majeures et dans des cas tout-à-fait exceptionnels.* »

Or la Sacrée Congrégation des Rites vient de faire publier par deux recueils également autorisés, Les *Ephemerides liturgicæ* et les *Analecta ecclesiastica* (n° de Décembre), la déclaration suivante:

« On lit dans une revue française que la communion ne peut être, sans *une cause très grave*, distribuée aux fidèles, ni immédiatement avant, ni immédiatement après la messe, et on cite à l'appui un décret tout récent de la S. Congrégation des Rites. Nous déclarons, au nom et par l'autorité de ce tribunal, que cette assertion est tout simplement fausse, et que le décret qu'on se contente de rappeler, sans en donner le texte, est apocryphe, si tant est qu'il existe. Voici la déclaration que l'on nous a faite, le 28 Novembre 1895 :

*Nullum extat decretum S. R. Congregationis quod prohi-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*beat communionem fidelium ante vel post missam ; et tum director* Ephemeridum liturgicarum, *tum director* Analect. Ecclesiastic. *curent ut hujusmodi resolutio lectoribus innotescat.*

PHILIPPUS DI FAVA, *Substitutus S. R. C.*

« Les prêtres savent que la rubrique du Rituel permet de distribuer la communion immédiatement après la messe; elle réclame, il est vrai, une cause raisonnable, mais de nos jours cette cause se rencontre facilement, et on doit toujours la présumer d'une manière générale quand quelqu'un demande la communion.

« Pour la distribution, immédiatement avant la messe, le Rituel n'en parle pas ; il est cependant hors de doute qu'elle est licite avec une cause raisonnable, au sens que nous venons de dire. Telle est, d'ailleurs, la pratique commune et louable de Rome ; tel est aussi le sentiment de l'Eglise. Il faut donc l'adopter et y conformer sa conduite. »

Nous croyons devoir faire remarquer que cette note officielle, tout en maintenant pour les fidèles une grande latitude, ne justifie pas les abus réels que nous avions signalés, il y a quelque temps. On cite des paroisses où, les messes se succédant de demi-heure en demi-heure, des personnes se présentent à la sainte Table : avant la messe, après la communion du prêtre, — puis à la fin de la messe et encore au commencement de celle qui suit presque immédiatement. Il est évident que, dans ces conditions, la « cause raisonnable » exigée par le Rituel n'existe pas ; mais, en revanche, nous trouvons dans une telle façon d'agir *habituelle* un sans-gêne qui, vis-à-vis de l'auguste Eucharistie, devient un véritable manque de respect.

II. Le même numéro des *Ephemerides*, sous le titre commun *graviora monita*, contient ces deux autres avis, dont nous donnons également la traduction littérale :

On lit dans une autre revue qu'un prêtre peut, afin de satisfaire sa dévotion personnelle, ouvrir le tabernacle pour adorer le Saint-Sacrement, réciter des prières *ad libitum*, puis le refermer. C'est, dit-on, en vertu d'une déduction logique de certains décrets de la S. Congrégations des Rites. Au nom et par l'autorité de ce Tribunal, nous avertissons tous nos lecteurs que l'enseignement de la revue française est tout simplement *faux* et ses déductions tout à fait *illégitimes*.

Il y a entre l'exposition privée et la solennelle cette différence que la première se fait avec le ciboire et la seconde avec l'ostensoir ; mais toutes deux sont établies pour le bien public, et non pour satisfaire la dévotion des particuliers.

III. Enfin, au nom et par l'autorité de la même Congrégation, nous rappelons à tous qu'il est défendu de porter dans



les processions publiques les reliques, quelles qu'elles soient, et les corps des bienheureux, comme on y porte les reliques et les corps des saints.

Cette défense s'appuie sur des motifs graves, et il n'est pas permis de violer une loi rappelée dans un si grand nombre de décrets, tant généraux que particuliers et confirmés par le Souverain Pontife.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Par un « motu proprio » daté du 19 Mars 1895 et publié le 30 Décembre, le Souverain Pontife a établi, pour durer « tant que les circonstances le demanderont, une assemblée spéciale et permanente, ou, comme on dit, une *Commission* ayant pour objet spécial de travailler à la réconciliation des dissidents, . . . . . favoriser le retour, très vivement désiré, dans l'unité de la foi de ces nations qui, à diverses époques et pour des motifs différents, se sont séparées de l'Eglise romaine. . . »

Léon XIII a nommé membres de cette Commission les cardinaux Ledokowski, LANGÉNIEUX, Rampolla, Vanutelli, Galimberti, *Vaughan*, Graniello et Mazella. Elle comprendra, en outre, des consulteurs choisis par le Pape et des délégués des patriarches catholiques orientaux.

— Il se confirme que, donnant suite à sa sollicitude apostolique envers les Eglises d'Orient, le Souverain Pontife va leur adresser un nouvel appel, sous la forme d'une Encyclique, où la Primauté du Pontife Romain sera mise en pleine lumière, à l'effet surtout de dissiper les préjugés accumulés à cet égard depuis le schisme photien.

Cette Encyclique aura, sans nul doute, un grand retentissement.

---

FRANCE. — **Nos motifs d'espérer : La nuit du 1er Janvier au Sacré-Cœur.** — Le 31 Décembre 1895, à 10 h. 1/2 du soir, plus de trois cents hommes étaient réunis à la Basilique du Vœu National, à Montmartre. Les pauvres du Sacré-Cœur, au nombre de soixante, élite de ces chers amis de Notre-Seigneur, occupaient la place d'honneur devant le Saint-Sacrement.

Le long costume d'adorateur, recouvrant leurs haillons, faisait ressortir leur attitude pleine de respect.

Dans la nef : religieux, prêtres, une députation du Séminaire de Versailles, messieurs des œuvres d'adoration et foule de fidèles dévoués au Sacré-Cœur, parmi eux le général de Charette.

Le supérieur des chapelains, dans une vibrante allocution, enflamme tous les cœurs. Il les unit pour implorer le pardon de Celui qui aime les hommes et fait chanter le *Miserere* et le *Parce Domine*. Ensuite, il excite la reconnaissance pour tous les bien-

Archives diocésaines uimper et Léon



faits reçus par la France en cette année, et spécialement la victoire remportée à Madagascar. On chante le *Te Deum*.

Minuit approchait, un silence solennel se fit. Quand les douze coups sonnèrent, tous prièrent ardemment le Sacré-Cœur de prendre en pitié la France, pendant l'année redoutable qui commençait. Il y avait vingt-cinq ans, en Janvier 1871, au milieu des malheurs de la Patrie, qu'un chrétien, M. Legentil, avait prononcé le vœu national.

Ce vœu, adopté par la France, le P. Lemius le renouvela dans les mêmes termes, au milieu de l'émotion de tous ; puis, d'une voix puissante et unanime, on chanta le *Cor Jesu sacratissimum*, afin de jeter notre pauvre pays dans le cœur de Celui qui veut nous sauver et régner de nouveau sur lui. *(La Croix.)*

Devant de pareils spectacles, peut-on désespérer du salut ?

---

Nimes. — Mgr Gilly, évêque de Nîmes, est mort dans la nuit du 6 au 7 Janvier, à l'âge de 62 ans. Depuis longtemps malade, il a supporté ses cruelles souffrances avec un calme et une résignation qui édifiaient ceux qui en étaient témoins.

Il y a plusieurs semaines, il avait lui-même demandé les derniers sacrements.

Mgr Gilly était évêque dans son pays natal ; en effet il était né à Anduze (Gard). Vicaire général de Nîmes, il succéda à Mgr Besson, en 1889. C'était un érudit et un écrivain de valeur. Dans son dernier numéro, notre *Semaine* a publié un extrait de ses *Lettres spirituelles*.

R. I. P.

---

**Il n'y a pas de révolte !** — Dans la récente discussion du budget par le Sénat, M. Lucien Brun a fait entendre une éloquente protestation contre l'inique loi d'abonnement, et montré le véritable caractère « de l'attitude passive » prise par la plupart des Congrégations.

*M. Lucien Brun.* — Je ne puis pas appeler révoltés, s'écrie-t-il, de braves gens qui disent : « Voilà nos meubles, voilà nos immeubles ; vous avez le droit de prendre, vous êtes les plus forts : prenez ! Mais quant à nous, nous ne pouvons pas vous les donner. Prenez ce que vous voulez prendre, nous ne nous insurgerons pas : prenez ; mais quant à venir nous demander de nous faire, par une exécution volontaire, les complices d'une loi impie et d'une iniquité révoltante, nous ne le ferons pas ; oui, prenez ! » *(Très bien ! et applaudissements à droite.)*

*M. Guilhourg de Luzinais.* — Ayez-en l'odieux !

*M. Doumer, Ministre des Finances.* — Je ne répondrai pas à ces excitations.

Tel est le texte du *Journal Officiel* ; au dire de *La Vérité*, « ce n'est pas tout à fait ce qu'a dit le Ministre qui, livrant toute sa pensée, a lancé cette phrase : « Ne nous excitez pas, *cela n'est pas nécessaire.* »



« Ces mots, tout le Sénat les a entendus. Mais, à la réflexion, M. Doumer, comprenant lui-même qu'il était imprudent de faire pareil aveu des dispositions ministérielles à l'endroit des catholiques, a corrigé l'expression.

« Nous voudrions espérer que, dans la pratique, il corrigera aussi les sentiments dont témoignait cette expression. »

---

**Le langage des chiffres** — Les établissements destinés à l'âge scolaire proprement dit, c'est-à-dire aux enfants de six à treize ans, ont vu, en cinq ans, le nombre de leurs élèves diminuer de plus de deux cent mille.

A la Chambre des députés, on vient de constater que dans vingt-trois ou vingt-cinq départements, des écoles primaires, construites avec une prodigalité ruineuse pour notre trésor à sec, ne comptent pas, en moyenne, dix élèves par année d'études. Elèves comme maîtres, tout décroît.

Ce qui, en revanche, se remplit, tandis que l'école où Dieu n'est plus se vide, ce sont les prisons, les maisons pénitentiaires de toute nature, les hôpitaux, les dépôts, les asiles d'aliénés. La criminalité décuple dans l'enfance, les suicides s'y multiplient. La société se dissout par tous les bouts. Le chancre de l'athéisme la dévore, sous les formes les plus hideuses de la luxure.

L'alcool empoisonne et tarit le sang français. Rien qu'à Paris, la consommation de l'absinthe et des liqueurs similaires a plus que doublé, en sept ans ; de 1885 à 1892, elle a passé de 57,732 hectolitres à 129,670 hectolitres.

Qu'on s'étonne après cela que, de ces tempéraments brûlés de bonne heure, qu'aucun frein moral ne retient et que la bestialité domine, il ne sorte qu'une population qui reste stationnaire, en face des autres nations toujours grandissantes !

*(Le Correspondant.)*

---

**Les catholiques anglais.** — L'*annuaire catholique* pour 1896, publié sous les auspices du cardinal Vaughan, donne d'intéressants détails sur l'état présent de la religion catholique dans l'empire britannique.

Parmi les 66 cardinaux du Sacré Collège, on en compte quatre de langue anglaise. Il y a, en Angleterre et dans le pays de Galles, 17 évêques (y compris le vicaire apostolique de Galles) ; il y en a sept autres en Ecosse. Le nombre des prêtres en Grande Bretagne est de 3014 ; ils desservent 1789 églises, chapelles et missions. Parmi ces prêtres, 2090 sont séculiers et 924 appartiennent au clergé régulier. En outre, il y a, en Angleterre, un archevêque et deux évêques *in partibus*.

La religion catholique romaine est professée par 41 pairs d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, par 53 baronnets, 15 conseillers privés, 3 membres anglais et 67 membres irlandais du Parlement.

La population catholique du Royaume-Uni comprend environ 5 millions et demi de fidèles, — dont 1,500,000 pour l'Angleterre

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et le pays de Galles, 365,000 pour l'Ecosse, 3,500,000 pour l'Irlande.

En y ajoutant le Canada, l'Australie, les Indes et les autres colonies et possessions anglaises, la population catholique de l'empire britannique s'élève au total de 10,250,000.

---

**Jules Simon et Berthelot.** — *Le Monde illustré* a publié une lettre que le chimiste Berthelot, — notre ministre des affaires étrangères, — adressait, il y a quelque temps, aux organisateurs de l'anniversaire de 1870 ; la voici :

« Nous n'avons pas oublié : mais le jour de la justice, la revanche des opprimés contre la conquête, n'est pas venu.

Les hommes de ma génération, qui descendent les uns après les autres dans le tombeau, ne le verront pas.

C'est le socialisme qui sera notre Némésis. BERTHELOT. »

*Le Monde illustré* publie également d'autres lettres sur le même sujet. Parmi elles, nous trouvons celle de M. Jules Simon, qui forme un étrange contraste avec les idées de M. Berthelot :

« Monsieur et cher confrère,

« Puisque vous parlez de dévouement et de sacrifice, parlez aussi de Dieu qui les inspire et les récompense. Je me souviens d'une grande parole du général Bertaut, qui était ministre de la guerre dans le cabinet dont j'étais président. On traversait alors une de ces épidémies morales qui durent si peu et laissent de si longues traces ; il y avait comme un renouvellement de tentatives d'Hébert et de Chaumette contre Dieu. On prêchait l'athéisme sur les tombes.

« Je n'y mènerai pas mes soldats, dit le général. Comment pourrais-je ensuite leur demander de mourir ! »

Je vois avec joie beaucoup de départements élever des monuments à ceux qui sont morts pour nous. Le département des Côtes-du-Nord a été l'un des premiers à entrer dans cette voie. Je le sais, car je fus chargé de prononcer l'éloge des mobiles bretons.

L'Evêque avec son clergé assista à la cérémonie. Nous avions assisté, une heure avant, au service qu'il avait lui-même célébré dans la cathédrale. Nos populations bretonnes ne pensent jamais à la mort sans penser à Dieu ; et c'est pour cela qu'elles ne craignent pas la mort.

Jules SIMON. »

---

**XV^e^ Pèlerinage populaire de Pénitence A JÉRUSALEM, Nazareth, Smyrne, Constantinople, Athènes, Canal de Corinthe et Patras**, à bord de la nef de *Notre-Dame-de-Salut*. — *Départ* de Marseille, *le Vendredi 17 Avril 1896* ; *retour* à Marseille, *le Mardi 2 Juin*. — Prix des places, transports, logement et nourriture : 1^re^ classe, *880 fr.* ; 2^e^ classe, *710 fr.* ; 3^e^ classe, *545 fr.* Les frais des excursions supplémentaires et facultatives, *à Tibériade, 60 fr.* ; et *en Samarie, 75 fr.* ; sont à ajouter aux prix ci-dessus.



Le Programme complet est envoyé franco. Le demander au Secrétaire du Pèlerinage, 8, rue François I^er^, Paris.

Une souscription est ouverte dans le but d'aider les pèlerins trop pauvres pour supporter tous les frais. Prière d'adresser les offrandes au *Secrétariat, 8, rue François I^er^, Paris.*

---

## VARIÉTÉS

**Il n'y a pas de différence.** — Je l'ai entendue, et elle résonne encore douloureusement à mon oreille, cette affreuse parole : Quels que soient les maîtres qui les instruisent, quel que soit l'enseignement qu'ils reçoivent, plus tard, entre tels et tels écoliers, *il n'y a pas de différence !...* »

Et vous êtes chrétienne, ô mère qui avez prononcé cette parole !...

Oh ! mais alors vous êtes aveugle, trois fois aveugle !... Vous n'avez vu que la surface des choses, vous n'avez compté que des défaillances exceptionnelles, et vous n'avez pas envisagé les résultats d'ensemble, vous n'avez point regardé jusqu'au fond des âmes !...

O mère, suivez donc avec moi, sur le chemin de la vie, cet enfant dont vous prétendez faire un homme, tout en restreignant la part qui revient à Dieu dans son éducation ; et suivez, en même temps, cet autre enfant qui ne vous appartient pas, et dont les premières années s'écoulent, au contraire, sous l'œil d'une mère vraiment chrétienne, à l'ombre de la Religion. Suivez ces deux enfants par la pensée, vous dis-je, jusqu'au terme de leur course, et voyez entre eux *s'il n'y a pas de différence.*

Je les prends tous deux *au berceau* : deux chérubins baptisés, qui ravissent les regards de leurs frères du ciel : *il n'y a pas de différence.*

Les voilà qui grandissent : ils ont *six ans* : même grâce, même force physique, même intelligence.

Mais en nourrissant le corps de votre fils, vous avez négligé, ô mère, de nourrir son âme ; il ignore Dieu et ne le prie point. L'autre enfant, au contraire, connaît déjà son créateur et le prie matin et soir. Il sait que désobéir à sa mère est un *péché* qui offense le bon Dieu et fait pleurer le bon Ange ; le vôtre ne redoute que le fouet ou le bâton. Et vous dites qu'*il n'y a pas de différence ?...*

*Onze ans* : l'âge de la première communion.

Vous tenez, madame, à ce que votre fils fasse la sienne, comme tout le monde. Le grand jour venu, il est paré, comme les autres enfants, de ses plus beaux habits, il va s'agenouiller avec eux à la Table Sainte. Vous êtes heureuse, ô mère, et vous dites dans votre orgueil maternel : « Mon enfant est le plus charmant de tous ! »

Hélas ! il est pur aujourd'hui *peut-être*, mais demain le sera-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



t-il ? Est-ce en deux ou trois heures de catéchisme par semaine, est-ce en trois jours de retraite, que l'on fabrique *la vertu chrétienne ?...*

L'autre enfant a grandi dans la haine du péché : il a été pénétré de christianisme jusqu'à la moëlle des os, il s'est approché de la Table Sainte avec une contrition profonde.

C'est chose facile, madame, que de prévoir ce qui arrivera ; celui-ci se défendra, quelque temps du moins, contre l'assaut des passions ; celui-là — le vôtre —, qui n'a eu qu'une contrition de surface, faiblira et tombera au premier choc. Et vous dites qu'*il n'y a pas de différence ?...*

*Dix-huit ans :* la saison des tempêtes. Votre enfant n'écoute plus que la voix du plaisir ; on l'a habitué, dès l'enfance, à ne regarder la Religion que comme la cinquième roue d'une voiture ; à l'heure présente, elle est moins que le cadet de ses soucis. L'autre enfant écoute encore la voix de sa conscience.

Tous deux peut-être feront des chûtes lamentables, soit ; mais le vôtre, madame, commettra le mal, sans se douter qu'il fait mal, gardera toujours son âme souillée ; l'autre se relèvera après les premiers orages et reviendra au Dieu de sa première communion. Et vous dites qu'*il n'y a pas de différence ?...*

*Quarante ans :* votre fils travaille à faire sa fortune : c'est bien ; mais il ne songe qu'à cela ; aucune préoccupation d'un ordre supérieur n'effleure son esprit. L'autre ne néglige pas ses affaires temporelles ; il jouit, comme le vôtre, de la considération de ses semblables ; mais il marche dans la vie, le regard fixé en haut : le matin, dans sa prière, il pense au Maître qui lui accorde encore quelques heures pour mériter le ciel ; durant le jour, il s'efforce d'observer sa loi, et le soir, il s'endort, confiant dans sa miséricorde.

Les regards de Dieu sont fixés sur celui-ci ; les regards de Satan reposent sur celui-là. Et vous dites qu'*il n'y a pas de différence ?...*

Enfin, la *vieillesse* est venue. Les deux enfants que nous avons pris au berceau sont arrivés au bord de la tombe : ils meurent. L'un s'est longuement préparé au dernier voyage. L'autre a attendu patiemment que l'on appelât le prêtre à son chevet ; et quand le prêtre est venu, c'était bien tard. Le moribond a donné une confession vaille que vaille, accompagnée d'une contrition vaille que vaille, il a reçu une absolution vaille que vaille, et il s'en est allé dans son éternité !

Sur les deux tombes, il y a eu des larmes, mais la douleur des uns était pleine d'espérance : les amis, pleurant leur ami, lui disaient : « *Au revoir !* » — La douleur des autres était sans consolation : un monsieur tirait un papier de sa poche, débitait l'éloge du défunt, et terminait par ce mot : *Adieu ! Adieu !*

Lugubre prophétie ! Tandis que l'un s'envolait dans le Paradis, l'autre, vraisemblablement, descendait en Enfer !... O mère,



voilà ce qui se passe quatre-vingt-dix fois sur cent peut-être ! Mère aveugle, pleurez toutes les larmes de vos yeux. Et ne dites plus qu'*il n'y a pas de différence !...* LE SEMEUR VENDÉEN.

(*Semaine catholique* de Luçon.)

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

(SUITE)

Un malheureux prêtre des environs de Brest, qui avait donné à la Révolution tous les gages de soumission exigés d'elle, voulut profiter aussi de la révolution thermidorienne, pour retirer du District de Brest ses lettres de prêtrise, dont il avait fait le sacrifice sur l'autel de la patrie, et nous laisser en même temps un témoignage irrécusable de son peu de vocation au martyre (1).

« 28 Messidor III (15 Juillet 1795).

« *Le citoyen La Goublaye, ministre des cultes à Gouesnou, à District de Brest.*

« Sous le régime de la Terreur, sous le règne du Catilina de la France, quand le vandalisme exerçait ses plus cruelles fureurs, malgré mon profond respect pour la religion, malgré mon amour et mon attachement pour l'état de prêtre que j'avais embrassé par goût et exercé sans reproches, je devins, au moment que j'y pensais le moins, la victime malheureuse de l'athéisme le plus complet. J'avais vu, et j'en avais frémi, j'avais vu renverser les statues, détruire les temples ; j'avais entendu, et j'en avais versé des larmes de douleur, un représentant blasphémer contre Dieu lui-même et son existence. Je croyais avec le temps réparer ces ravages, et je soutenais, par mes exhortations, les chancelants dans l'amour de l'Etre suprême et de la patrie. Je voyais dans une perspective éloignée quelques lueurs d'espérance, lorsque, le 15 Pluviose II, le vandale Jean Bon Saint-André me fit intimer l'ordre tyrannique de me rendre le lendemain près de lui. J'obéis en tremblant, et j'y trouvais le citoyen du Troullant. Malgré toutes mes raisons, malgré mes réponses solides à tous ses sophismes, voyant que ses discours ne pouvaient vaincre mon attachement à mes principes de religion, il finit par me

(1) L. 114.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



commander de remettre mes lettres de prêtre, et de cesser mes fonctions. « C'est, me dit-il, le seul moyen de ne pas « monter sur un échaufaud. » Je fus accablé, terrassé par ce coup de foudre, et je frémis encore, citoyens Administrateurs, quand j'y pense.

« Forcé enfin par divers ordres de Jean Bon et par les lettres anonymes qui me menaçaient de la cruelle machine, accablé par la terreur et l'horreur que m'inspirait une mort inévitable, je remis au citoyen Branda mes lettres. Sans doute qu'elles sont encore dans votre secrétariat.

« La terreur a disparu du sol de la liberté. Plein de confiance dans une Administration amie de la justice, je la prie de me faire remettre mes lettres de prêtrise, qui ne m'ont été arrachées que par la terreur... Périssent les terroristes et vivent à jamais les amis de la R. F. » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1er Janvier, **La Quinzaine** publie : *Catholiques et Romains*, par M. l'abbé DUCHESNE, de l'*Institut*. — La fin de *Balzac et son Théatre*, d'Edmond BIRÉ. — Dans *Napoléon et le Code civil*, M. Charles BAUSSAN apprécie curieusement le législateur, tandis que M. DE GRANDMAISON, avec *Un Mariage sous le premier Empire*, nous fait entrevoir le despote. Il y a là des lettres de jeune mariée d'une fantaisie bien féminine et d'un décousu très charmant. Viennent ensuite : *Les Médecins chinois* : Norbert LALLIÉ. — *La Politique extérieure de l'Angleterre* : P. RAGEY. — *Chronique de Quinzaine* : Jean DE PRÉMERY. — *Courrier de Rome*, UN CONSISTOIRE SECRET : Chevalier MAC-SWINEY.

*Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, 62, rue de Miromesnil, à Paris.*

ABONNEMENT SPÉCIAL D'UN AN, pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : 20 fr. *Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.*

**LE QUINIUM LABARRAQUE**, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis.

« L'administration du vin de Quinium continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle, une augmentation de puissance digestive*, et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. »

*(Annuaire de médecine pratique.)*

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

On négocie avec activité les actions de la **Société J. Casse et Fils**, les actions privilégiées à 27 fr. 50 et les ordinaires à 26 fr. 50. L'accueil si favorable fait à ces titres s'explique aisément. Il s'agit ici d'une industrie bien française qui n'a pas de rivale dans le monde. La marque *J. Casse et Fils* est connue du monde entier pour la fabrication du linge de table, des broderies et impressions sur jute et lin.

Les affaires et les bénéfices de cette Société ont augmenté tous les ans



depuis la fondation. Des experts ont établi que la moyenne des bénéfices nets a été de 362,500 francs.

Si on en retire 137,500 francs pour payer 5 1/2 à 90,000 actions de préférence et 175,000 francs représentant les 7 0/0 payés aux 10,000 actions ordinaires on trouve un excédent de bénéfices de 63,750 francs qui reviennent aux actionnaires et aux réserves.

Bien entendu, le bénéfice de 362,500 francs ci-dessus constaté se comprend après déduction de tous amortissements.

En présence de ces résultats, on s'explique l'excellent accueil que notre marché a fait aux titres de la **Société J. Casse et Fils** *(Limited)*.

**ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER DU Dr GISCARD**
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces.)*

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de **Mines d'Or**, facilités spéciales. **Banque centrale de Paris**, 20, Avenue de l'Opéra, Paris.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. C. **Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfévrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**LE CABINET DENTAIRE**
2, rue Astor, QUIMPER

en présence de l'augmentation continuelle de sa clientèle, s'est adjoint M. DACLIN, Chirurgien Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE VENDREDI
*Spécialité d'Aurifications et de Dents artificielles.*

Demander la brochure **Aux Mères de famille**, par **F. PÉZIEUX.**

**PRODUITS FÉLIX POTIN**
Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

NOEL & JOUR DE L'AN
GRAND ASSORTIMENT
DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DÉCEMBRE, **Exposition d'Articles de Noël.**
d° 26 d° d° d° **du jour de l'An.**

*Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**ROYAL CAPILLAIRE**
du Docteur **GISCARD**
Arrête la Chute des Cheveux et refait la Chevelure
Marque de Fabrique déposée
PRIX DU FLACON : 5 FR.; DEMI-FLACON : 3 FR.
VENTE : CHASSEREAU-MENARD, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 17 Janvier 1896. N° 3.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Où est le péril ?

*II. Chronique du diocèse :* Les prières publiques ; Nécrologie ; Nomination ; Obsèques d'une religieuse à Brest ; Guilvinec ; Justice-Egalité.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France ; Pontmain ; Lourdes ; Paris ; Lille ; Autriche-Hongrie ; Japon ; Les chrétiens d'Arménie.

*IV.* Saint Théleau *(suite).*

*V. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Janvier.* — 2e Dimanche après l'Épihanie. Fête du Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de S. Marius et ses compagnons, Martyrs.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 20.* — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

*Mardi, 21.* — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

*Mercredi, 22.* — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 23.* — Les Épousailles de la T.-Ste Vierge *(au supplément).* Double-Majeur. Blanc.

*Vendredi, 24.* — S. Timothée, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

*Samedi, 25.* — Conversn de S. Paul, Apôtre. Double-Majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ursulines de Carhaix..... du 17 au 20 Janvier.
Hôpital de Lesneven..... du 21 au 24 —
Hôpital civil de Brest..... du 25 au 28 —

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



## Où est le péril ?

Les lignes suivantes, écrites il y a déjà trois ans, sont tirées d'un recueil peu suspect de « cléricalisme », la *Revue des Deux-Mondes*. Nous croyons qu'elles sont encore toutes d'actualité, aujourd'hui, au début de cette session législative au cours de laquelle la discussion de divers projets de lois annoncés fournira l'occasion à plusieurs « orateurs » de tonner contre les « empiétements de l'Eglise » et le « péril clérical. »

« Cent ans après la Révolution, c'est, paraît-il, le moine en froc blanc ou brun, c'est la sœur au voile noir et à la cornette blanche, qui sont une menace pour l'Etat et pour la tranquillité publique. Quant aux associations qui disposent déjà de formidables masses ouvrières et s'apprêtent à enrégimenter dans leurs cadres disciplinés tous les travailleurs de la France et du monde ; quant aux syndicats, dont les chefs prennent pour mot d'ordre la haine des classes et préparent au grand jour la guerre sociale, il sera beaucoup permis et beaucoup pardonné. Ne sont-ils pas laïques ? N'ont-ils pas d'habitude, à leur tête, des libres-penseurs ?

« Cela suffit aux esprits forts du Palais-Bourbon. A défaut de la liberté, dont on n'osera peut-être pas leur faire trop large mesure, de peur d'en laisser profiter d'autres, les associations ouvrières, non catholiques, peuvent compter sur la tolérance, si ce n'est pas la complicité des pouvoirs publics. Ce sera beaucoup si, pour en assurer la sincérité, on exige des syndicats ouvriers qu'ils ne soient ouverts qu'aux travailleurs, aux gens du métier, et non aux agitateurs de profession et aux politiciens en quête de collège électoral. Et ainsi nos hommes d'État, ainsi nos législateurs, dupes des visions qui hantent leur cervelle, et toujours obsédés par les spectres qui ont terrifié leur enfance, tournent le dos au péril, et se mettent en garde contre les fantômes et les revenants. Et telle sera la liberté d'association qu'on daignera nous octroyer : les hommes qui enseignent la haine et qui préconisent l'emploi de la force auront le champ libre ; ceux qui prêchent l'amour et qui recommandent l'union et la fraternité auront les pieds et les poings liés...

Ne nous effrayons point de l'initiative prise par la Papauté. Les hommes qui s'en alarment font fausse route. Ce n'est point pour bouleverser la société, c'est pour la consolider, que l'Eglise se risque à intervenir dans nos luttes sociales. La fonction que lui attribuait notre égoïsme, celle de barrière contre les cupidités, et de rempart contre les appétits d'en-bas, l'Eglise continuera, malgré tout, à la remplir, parce qu'elle est conforme à sa mission divine. Si peu dignes que nous en soyons, la Religion demeurera, pour nous, pour nos propriétés, pour nos droits légitimes, une défense et une protection ; aujourd'hui encore, la pire calamité qui puisse atteindre nos sociétés modernes, battues par la marée montante des convoitises, serait la ruine de ce qui reste de l'ancienne digue.



Je souris, ou mieux je suis pris de pitié, quand je vois des hommes soi-disant éclairés et soi-disant libéraux s'alarmer pour nos libertés publiques ou pour l'ordre social, de ces velléités d'intervention de l'Eglise. Il me semble entendre des revenants d'un autre siècle. Et vraiment, se peut-il que notre France attardée en reste éternellement à ses vieilles querelles sur les envahissements du clergé et l'insatiable esprit de domination de l'Eglise ? Cela était bon pour les bourgeois de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet ; mais ne s'est-il donc rien passé, et n'avons-nous rien appris depuis Béranger ou depuis M. Havin ? Que tout cela cependant semble mesquin, misérable, en face des formidables problèmes qui se dressent devant nous ! Qui ne voit que ce n'est plus du côté « de Rome et des Jésuites » qu'est le péril !

Ceux qui frémissent encore à l'apparition d'une soutane ont beau se targuer d'être des hommes de progrès, ils ont beau s'affubler des noms de philosophes et de libres-penseurs, ils ne sont que des hommes du passé, momifiés dans des formules vieillies, captifs d'une tradition surannée. Ils n'ont ni l'intelligence, ni la force de se dégager des lisières de leur enfance et des préventions de leur éducation. Ce sont eux les rétrogrades ; c'est l'anticlérical, le mangeur de curés, qui retarde sur le siècle. En craignant d'être dupes de l'Eglise, ils sont le jouet des préjugés d'un autre âge.

Et quand l'Eglise viserait à reprendre, entre les classes en lutte, le rôle d'arbitre, je ne vois pas ce qu'il y aurait là de si terrifiant pour nos sociétés modernes ! Qui oserait soutenir, en conscience, que l'Eglise du Christ ne serait pas, pour nos différends sociaux, un juge non moins intègre et plus équitable que l'Etat et les gouvernements de parti, si souvent corrompus et dominés par l'intérêt électoral ?

Que d'autres gardent leurs défiances séniles et leurs craintes enfantines. Ce que je redoute, quant à moi, ce que je crains pour notre civilisation, pour notre France surtout, ce n'est pas que l'Eglise réussisse, c'est qu'elle échoue.

« A. Leroy-Beaulieu. »

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche prochain, *19 Janvier*, à l'issue de la grand'messe, des prières publiques seront dites, comme tous les ans, à la Cathédrale, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives.

***

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



— Église de Saint-Mathieu. — Le mardi *21 Janvier*, une Messe sera dite pour l'Église et pour la France, à 8 heures et demie, à l'église de Saint-Mathieu. Le produit de la quête sera pour les Écoles congréganistes.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Guillerm, ancien recteur de Guilers-Plogastel, décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, âgé de 51 ans.

**Nomination.** — Par décision de Monseigneur, M. Riou, vicaire à Plabennec, est nommé recteur de Tréouergat, en remplacement de M. Dantec, démissionnaire pour cause de santé.

Brest. — **Obsèques d'une religieuse.** — Samedi 10 Janvier, ont eu lieu les obsèques de Madame Marie-Adélaïde Tollet, en religion Sœur Jeanne de Chantal, Supérieure de la Providence, dont nous avons annoncé la mort. L'assistance, très nombreuse, dans laquelle se trouvait mêlés les représentants de toutes les classes de la société, montrait l'estime et la sympathie que s'était acquises, à Brest, la vénérée Supérieure, pendant quatorze ans de séjour.

Une part de ces hommages s'adressait aussi, sans doute, à l'héroïne de Chateaudun ; car l'humble religieuse qui vient de mourir chez nous, âgée de 63 ans, a son chapitre — et non des moins beaux — dans les glorieuses annales de cette ville. Quand les Prussiens, en 1870, entrèrent à Châteaudun, après la résistance acharnée de ses défenseurs, Sœur Jeanne de Chantal, qui pendant le siège avait soigné les blessés avec un admirable dévouement, cacha un grand nombre de soldats et de francs-tireurs, dans les caves de la communauté, dont elle était Supérieure.

Les Prussiens avaient arrêté un franc-tireur et allaient le fusiller ; la Supérieure accourt demander sa grâce ; l'officier prussien refuse. Aussitôt la religieuse se place entre le soldat français et le peloton d'exécution prussien : « Fusillez-moi, si vous voulez, s'écrie-t-elle ; mais vous me fusillerez avant lui ! »

Cet acte sublime toucha l'officier prussien et sauva le franc-tireur.

Quelques jours après, la Supérieure apprit que les Prussiens dirigeaient un convoi de blessés français en Allemagne ; elle accourt de nouveau, arrête elle-même le convoi et fait retourner les blessés à l'ambulance. Cette scène héroïque a été immortalisée par la peinture.....

Si la Sœur Jeanne de Chantal avait vécu quelques mois de plus, elle se serait peut-être vue chassée, par des Français, au nom de la loi d'abonnement ou d'association, de sa communauté où, depuis 1870, elle continuait à se dévouer au soulagement des pauvres et à l'instruction des enfants... Autre sujet de tableau, pour faire pendant au premier !.....



Guilvinec. — On nous écrit :

« Les nombreux amis de l'intéressante paroisse de Guilvinec et de son clergé, si zélé, apprendront avec plaisir que les excellentes Filles du Saint-Esprit ont pris possession, dimanche dernier, de l'école maternelle tout récemment bâtie, par les soins du bon recteur, sur un terrain généreusement offert par une famille chrétienne de la localité.

« En voyant ces bâtiments neufs, si beaux, si vastes, si bien aérés, plus d'un spectateur se posait tout naturellement cette question : « Comment donc, avec de si modestes ressources, a-t-on pu parvenir à un tel résultat ? » La réponse est le secret *de la charité*, pourrait nous dire cette humble Sœur, que nous voyons dans l'assistance et qui semble vouloir se cacher. Ne craignez rien, ma Sœur ; nous ne sommes pas de ceux qui aiment à approfondir les mystères, et nous préférons laisser à Dieu lui-même le soin de dévoiler les touchantes et délicates ruses de votre inépuisable bonté, au jour des grandes récompenses.

« .....Dimanche, 12 Janvier, toute la population est sur pied, hommes, femmes et enfants. Tous veulent prendre part à la fête. Après Vêpres, la procession sort de l'église pour se rendre à la nouvelle école : favorisée par un temps splendide, elle déploie ses méandres gracieux à travers les rues, sur les bords de l'Océan. Quarante vigoureux marins portent tour-à-tour la statue de sainte Anne, qui doit resplendir au frontispice de la maison des Sœurs, dont elle sera la gardienne et la protectrice. Puis, devant un auditoire immense, en face de la mer, en plein air, M. Le Coz, recteur de Penmarc'h, prononce une belle et touchante allocution, qui ravit tous ces braves gens. Il y met d'ailleurs, comme toujours, toute la vivacité de sa foi, toute la puissance d'un bel organe, et toutes les richesses d'une brillante imagination. Après avoir fait l'historique de la fondation de la paroisse et de la nouvelle école maternelle, il énumère avec vigueur les avantages de l'éducation chrétienne qui va être donnée aux enfants de Guilvinec par les Sœurs, sous le regard de l'aïeule de Jésus, première éducatrice de la Vierge Marie ; et il termine par ces vibrantes paroles qui font jaillir les larmes des yeux de ses auditeurs : « Est-ce tout, braves « marins qui m'écoutez ? Non, non ! cette maison ne sera pas seu- « lement la providence de ces petits enfants ; mais elle sera sou- « vent pour vous-mêmes une sauvegarde dans les dangers. Quand « la tempête mugira, quand votre barque, ballotée par les vagues [redacted] sera à deux doigts du naufrage, ces bonnes Sœurs blanches « réuniront leurs enfants autour de l'image de sainte Anne, et [redacted] leurs petites mains innocentes, élevées vers le ciel, ramèneront « le calme sur les flots agités ! » C'était vraiment beau ; on eut volontiers applaudi !

Au chant des cantiques, la procession se reforme et revient à l'église, où l'on donne la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, pour clore cette belle journée, journée qui n'est que le prélude d'une autre plus belle encore, puisque dans quelques

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



semaines, Sa Grandeur, Mgr l'Evêque, doit venir elle-même bénir la nouvelle école de Guilvinec. »

***

**Justice-Égalité.** — Nous avons déjà signalé ce mouvement de pétitions en faveur des écoles libres. Les parents étant égaux devant les charges publiques, leurs enfants, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent, ont un droit égal à participer aux secours votés par les municipalités en faveur des élèves pauvres. Rien n'est plus juste.

Plusieurs conseils municipaux — plus de 500 en France — l'ont compris et fait droit aux réclamations des pères de famille. C'est un encouragement. Les élections municipales approchent : l'occasion est on ne peut meilleure pour obtenir des candidats des promesses formelles à cet égard. Quelques conseillers jusqu'ici ont cru que la loi leur interdisait toute allocation en faveur des enfants pauvres des écoles libres. Il n'en est rien, surtout quand il s'agit de secours en nature : vêtements, combustible, aliments, etc.

Donc, nous ne saurions trop engager les pères de famille à faire ou à renouveler leurs demandes, qui ont pour elles le bon droit et la loi.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dimanche matin, 12 Janvier, a eu lieu, dans la grande salle de la « loggia », au-dessus du portique de Saint-Pierre, la cérémonie solennelle de béatification du Vénérable Bernardin Realino, prêtre de la Compagnie de Jésus.

Les cardinaux, les prélats et employés de la Congrégation des Rites assistaient au chœur. Dans des tribunes réservées, se trouvaient le général des Jésuites et de nombreux religieux.

L'après-midi, vers 3 heures, le Pape avec sa cour s'est rendu dans la salle de béatification où, après avoir vénéré le nouveau bienheureux, il a assisté à la bénédiction solennelle. Léon XIII, qui était venu en chaise à porteurs, a traversé à pied la salle, acclamé par la foule : il avait un air de santé très satisfaisant.

Le Saint-Père continue d'accorder nombre d'audiences particulières à divers personnages, parmi lesquels le R. P. Soullier, Supérieur général des Oblats de Marie, les Procureurs des Ordres établis à Rome, des prélats du rite oriental.

Sa Sainteté vient d'écrire à son Vicaire, le cardinal Parocchi, une lettre, le priant de faire continuer par la Commission d'Archéologie sacrée, dont il est président, les travaux de recherches « si profitables à la Religion et à l'histoire », entrepris par l'illustre archéologue J.-B. de Rossi.

— L'une des premières séances de la Congrégation des Rites, pendant la nouvelle année, va être consacrée à une des causes de



béatification qui intéressent le plus vivement la France. Il s'agira de l'examen et du vote en deuxième instance sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars. Cette séance, qui porte le titre de *préparatoire*, et qui est fixée au 28 Janvier, sera suivie, en dernière instance, de la séance générale à tenir devant le Souverain Pontife, et après laquelle seulement pourra être rendu le décret sur l'héroïcité des vertus.

France. — **Lettres épiscopales.** — A l'occasion de la rentrée des Chambres, qui a lieu le deuxième mardi de Janvier, plusieurs de NN. SS. les Evêques ont ordonné des prières publiques pour la France. Nous citons quelques extraits des principales lettres pastorales écrites à ce sujet.

Paris. — Son Em. le cardinal Richard parle ainsi des aspirations du vrai peuple de France :

Si nous nous affligeons, en voyant les efforts que les sectes maçonniques poursuivent, depuis vingt ans, pour effacer le caractère du christianisme dans nos lois, nous sommes consolés et fortifiés par la pensée que la France est et veut rester chrétienne... Même au milieu des défaillances de notre législation, la France conserve dans ses mœurs l'empreinte profonde du christianisme qui la protège contre la séduction des erreurs et la violence des passions, qui tendent à bouleverser la société contemporaine ; elle semble toujours redire avec Portalis : « Pourrions-nous renoncer au christianisme, sans renier tout le passé de nos gloires et de nos grandeurs nationales ? »

Aussi, nous ne sommes pas étonnés de voir l'élite de la nation conserver l'usage de la prière, dans les circonstances diverses où se manifeste la vie d'un peuple.

La Cour suprême maintient les traditions de la magistrature française, en inaugurant, chaque année, ses travaux par la messe célébrée dans la Sainte-Chapelle.

Il y a quelques semaines, l'Institut de France fêtait le 100e anniversaire de sa fondation. Il a voulu qu'un acte religieux consacrât cet anniversaire : un service funèbre a réuni, dans l'église de Saint-Germain des Prés, les cinq Académies donnant, non pas seulement un souvenir, mais une prière, à ceux de leurs membres qui avaient quitté la terre dans le cours du siècle.

..... Nous avions déjà vu, les années précédentes, les maîtres de la science et de la littérature se réunir autour de l'autel, aux centenaires de l'école Polytechnique et de l'école Normale.

L'année dernière, quand nos soldats partirent, aux acclamations du pays, pour l'expédition de Madagascar, la foule se pressa aux prières prescrites pour le succès de nos armes. Quand la victoire eut couronné nos efforts, la foule se pressa encore dans notre vieille église métropolitaine, pour chanter le *Te Deum* d'action de grâces et prier pour les âmes des soldats morts au service de la patrie.

L'âme de la France est chrétienne, et voilà encore pourquoi, à l'annonce que le Souverain Pontife avait décerné à Jeanne d'Arc les premiers titres d'honneur accordés par l'Eglise à ceux de ses enfants qu'elle se prépare à placer sur les autels, la France s'est émue et, partout, dans nos cités comme dans nos bourgades, des fêtes religieuses et patriotiques ont été célébrées avec enthousiasme, en l'honneur de la libératrice de la patrie.

Archives diocésaines [redacted]uimper et Léon



Nous ne faisons donc, Nos Très Chers Frères, que suivre le mouvement naturel des âmes françaises, en ordonnant la célébration des prières publiques pour l'ouverture de la session parlementaire. Comment, en effet, ne pas sentir le besoin que nous avons du secours divin, en présence des questions qui se posent aujourd'hui dans le monde, et des graves problèmes qu'elles soulèvent ? « Les pensées des hommes mortels « sont timides et leurs prévoyances incertaines », suivant l'expression profonde de nos Saints Livres. C'est dans la prière et à la lumière des vérités chrétiennes que nous trouverons l'intelligence et la force qui doivent diriger les sociétés aussi bien que les individus. C'est là encore que nous trouverons pour notre pays les vraies conditions de la paix intellectuelle et de l'union des cœurs.

Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, en fait ressortir toute l'opportunité dans les circonstances présentes :

L'année qui vient de finir, dit Son Eminence, s'est terminée pour nous sous le coup d'une triple menace.

Car c'est bien contre l'action religieuse que se préparent la loi des pompes funèbres, la loi sur les associations, et, comme conséquence, la séparation de l'Église et de l'Etat.

Comment, dès lors, ne serions-nous pas préoccupés de la façon dont nos législateurs vont accueillir ces projets ?

Rester insouciant, à l'heure présente, serait pour un prêtre, à plus forte raison pour un évêque, la plus inexplicable des indifférences, si ce n'était déjà le commencement d'une trahison que l'on ne saurait croire possible.

Quand le prêtre est inquiet, quand l'évêque est soucieux pour l'Eglise qu'on attaque, les fidèles eux-mêmes ne peuvent rester étrangers à ces craintes et à ces anxiétés.

Il s'agit d'eux, après tout : de l'éducation de leurs enfants, de la préservation, par l'action religieuse, d'une jeunesse exposée à tous les dangers. Il s'agit de la Religion qui consacre les unions, qui crée les foyers et garde les familles, qui bénit les mourants et les prépare à l'éternelle vie des justes dans le sein de Dieu.

Il s'agit des traditions françaises de dix-huit siècles, et ces traditions ont mêlé toujours, de la façon la plus intime, dans les émotions nationales, les deux grands amours de la Religion et du pays..... Il faut, aujourd'hui plus que jamais, nous jeter dans les bras de la Providence et la supplier d'avoir pitié de nous.

S. Gr. Mgr Coullié, archevêque de Lyon, exprime en ces termes les appréhensions et la confiance des catholiques au sujet de la nouvelle session législative de 1896 :

Il n'est pas nécessaire de faire de longues réflexions pour comprendre l'importance que cette session peut avoir. Tous les esprits attentifs sont inquiets ; ils cherchent à interroger l'avenir et ne reçoivent que des réponses incertaines. Dieu seul, qui conserve l'empire sur le passé, soumis à sa justice, est maître de l'avenir, et la parole de Bossuet demeure l'expression de la vérité, en dépit de toutes les combinaisons humaines : « L'homme s'agite et Dieu le mène ». C'est la consolation et la force de tous les hommes sincères. Oui, la Providence divine est la reine de ce monde et c'est elle qui le gouverne : « *Tua, Pater, Providentia gubernat.* »



Sur une autre question, qui garde toute son importance et son actualité, la comptabilité des Fabriques, les journaux catholiques ont publié une importante lettre que Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, vient d'adresser au ministre des cultes. Mgr de Cabrières dit et prouve que la nouvelle législation est « impraticable, à cause de ses multiples détails, funeste, parce qu'elle tarirait certainement la source des aumônes, et parce qu'elle éloignerait des fonctions fabriciennes tous les hommes désireux de s'épargner d'inévitables et infructueuses anxiétés ».

En même temps que cette lettre, le ferme et éminent évêque de Montpellier en publie une autre, qu'il a adressée à ses prêtres sur le même sujet, et dont voici la conclusion :

Espérons, Monsieur le curé, que nos réclamations seront écoutées, nos réflexions comprises, et que l'on ne nous réduira point à ce qu'on appellerait une rébellion, et qui ne serait qu'une protestation de notre conscience.

Nous verrons quelle suite le gouvernement donnera à cette réclamation si juste et si autorisée. D'autre part, nous trouvons l'information suivante dans le *Bulletin* du diocèse de Reims, organe du cardinal Langénieux :

« Le bruit court que nos ministres négocient avec Rome, avec nos évêques, avec les députés, promettant d'améliorer la loi d'abonnement et celle des Fabriques, mais à la condition qu'on fasse cesser ce qu'ils appellent « l'état de rébellion des communautés. » Tout en faisant ces promesses, sous une condition impossible, ils continuent de préparer le projet sur les associations, qui leur permettra d'étrangler net toutes nos Congrégations et de mettre les menottes à l'Église. Mais c'est une grosse affaire. Le comprennent-ils ? »

---

Pontmain. — C'est le 17 Janvier 1871, que Notre-Dame d'Espérance apparut au ciel de Pontmain (diocèse de Laval), pour annoncer que son Fils se laissait enfin toucher et allait prendre la France en pitié, en arrêtant l'invasion prussienne.

Les RR. PP. Oblats, chargés de desservir le sanctuaire de Pontmain, ont voulu donner au 25me anniversaire de l'Apparition toute la solennité possible. Du reste, les fêtes et les pèlerinages, comme les faveurs spirituelles, s'étendront à toute l'année 1896. Le Souverain Pontife a accordé la bénédiction papale, pour le 17 Janvier, et enrichi le sanctuaire d'une indulgence plénière, que chaque pèlerin pourra gagner le jour de son pèlerinage.

Le R. P. Rey, Supérieur des chapelains, offrira un superbe carillon de 25 cloches ; une d'elles s'appelle la *Bretagne* et porte les armoiries de Mgr l'Archevêque de Rennes et celles des évêques de Bretagne. Ces cloches ne seront cependant bénites que plus tard, quand aura cessé enfin le long veuvage de l'église de Laval.

---

Lourdes. — On lit dans le *Journal de Lourdes* :

« L'année 1896 a commencé par une épreuve pour le clergé

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



paroissial et les habitants de Lourdes. On connaît la vieille église paroissiale, si chère aux pèlerins de la Grotte par les souvenirs qu'elle rappelle : c'est là que Bernadette a reçu le saint baptême ; c'est là que Mgr Peyramale, le curé des Apparitions, a continué à exercer jusqu'à sa mort le saint ministère, après être devenu une célébrité catholique ; c'est là enfin qu'aiment à se réunir les grands pèlerinages, avant de s'ébranler en procession vers les rives de Massabielle.

« Le jour de l'an, vers deux heures du matin, la population de Lourdes a été réveillée en sursaut par les sons du tocsin et par les cris : « Au feu ! »

« La sacristie était la proie des flammes, qui menaçaient d'envahir le vaisseau tout entier.

« Emporter les saintes espèces, dépouiller les autels, enlever les statues et le mobilier, tout cela a été l'affaire d'un instant. Grâce à la promptitude des secours, l'église n'a pas subi de dégâts considérables. Il n'en a pas été de même de la sacristie, où étaient renfermés des objets de grande valeur. Vases sacrés, ornements, linge d'autel, candélabres, missels, livres de chant, registres paroissiaux, tout a été consumé. C'est une perte de 25 à 30,000 fr., pour laquelle l'assurance ne donnera droit qu'à une indemnité dérisoire.

« La malveillance n'est pour rien dans ce sinistre. On suppose que le feu, après avoir couvé plusieurs heures dans un tuyau de poële, se sera communiqué à quelques pièces de bois vermoulu.

« L'église est fermée pour quelques jours. Il a fallu renoncer, pour cette année, à la fête de l'Adoration perpétuelle, qui se célébrait le 6 Janvier. »

---

Paris. — Le Chapitre métropolitain de Paris vient de perdre un de ses membres les plus distingués, M. l'abbé Paul-Auguste Drach, chanoine titulaire, ancien curé de Sceaux, auteur d'un *Commentaire sur saint Paul*, qui fait autorité. Son père avait publié un livre plein d'érudition et modèle d'exégèse, intitulé *De l'harmonie de la Synagogue et de l'Eglise*.

M. Drach était né d'une famille juive. Son père, le chevalier Drach, qui a été célèbre en son temps, avait un rang distingué parmi les rabbins juifs de son époque. Il se décida d'entrer dans l'Eglise catholique, en 1823, après beaucoup d'études et de ferventes prières. Il reçut le baptême des mains de Mgr de Quélen, à Notre-Dame. Ses deux petites filles furent baptisées en même temps ; mais Paul-Auguste, son fils, âgé de deux ans, le futur chanoine, fut baptisé à Saint-Jean-Saint-François.

Ce fut un événement, que cette conversion du chevalier Drach. Les juifs, ses coreligionnaires, ne purent jamais la lui pardonner. On alla jusqu'à vouloir lui enlever sa femme et ses enfants. Il dut les chercher à travers l'Europe et, après des mois écoulés, il retrouva enfin ses enfants à Londres. Il les ramena alors à Paris et partit pour Rome, où il reçut la bénédiction du Pape Grégoire XVI.



Ses deux filles, plus tard, se firent religieuses, et Paul-Auguste entra dans les ordres.

---

Lille. — **Université catholique.** — L'Université compte actuellement 600 étudiants qui viennent, non seulement des départements du Nord, mais de tous les points de la France et de l'Europe, mais des deux continents, de Beyrouth à Bagdad, de San Francisco à Montréal et à Québec.

Dans son discours, à la séance de rentrée, Mgr Baunard, Recteur, disait :

« Il faut quelque vaillance de foi pour se dire, non pas seulement à Lille ou à Arras, mais à Quimper, à Vannes, à Luçon, à Poitiers, au Mans, à Rennes, à Coutances, à Saint-Servan, à Saint-Lô, à Tarbes, à Pau, à Bayonne, à Montpellier, à Béziers, à Castres, à Auch, à Limoges, même à Metz et à Strasbourg : « J'enverrai mon fils à l'Université catholique de Lille. C'est loin, mais c'est sa place. Il nous en coûtera, sans doute, des sacrifices, sacrifices de cœur et d'argent ; nous les ferons pour Dieu. Nous savons bien aussi que ce n'est pas de ce côté que vont de nos jours les faveurs officielles, et peut-être lui et nous, nous aurons à en souffrir. Mais c'est la condition présente et générale de l'Eglise, d'être sous le pressoir ; et nous ne choisirons pas le moment où elle subit l'assaut de ce côté, pour lui tourner le dos et faire de nos fils des transfuges. C'est une affaire d'honneur et une affaire de foi. Nous aimons mieux, coûte que coûte, être parmi les opprimés avec l'Eglise de Dieu, que d'être parmi les heureux qui ne sont pas pour Lui. C'est ainsi qu'on est catholique, chez nous, tout d'une pièce. Du moins, en l'envoyant là-bas, ce cher fils, nous savons qu'il y continuera à servir Dieu comme nous, à sanctifier sa vie et à sauver son âme. De la sorte, la chaîne des chrétiens de notre sang ne courra pas risque de se rompre ; et cela assurément vaut bien la peine qu'on se gêne. L'absence sera dure pour nous, et le temps sera long : mais on n'est pas perdu quand on se retrouve en Dieu, et nous attendons bien quelque compensation, et de grâce et de gloire, de la part de Celui qui a dit en son Evangile que ceux qui n'auront pas rougi de Lui devant les hommes, il ne rougirait pas d'eux devant son Père. Il nous reconnaîtra. »

« Voilà ce qui s'est dit, chez vous, Messieurs nos nouveaux étudiants, car je le trouve en substance dans les lettres des vôtres. Or, je dis que c'est là un chevaleresque exemple : et pour ce noble langage, et pour ce brave dessein, je leur envoie par vous mes félicitations et mes actions de grâces. »

La Faculté de Médecine compte 225 étudiants, pour lesquels les succès aux examens ont été *de plus 80* %.

---

**Autriche-Hongrie.** — Le Cardinal Préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers vient d'adresser aux Evêques de la Hongrie une lettre, qui sera désormais la règle des catholiques de ce pays, dans leur lutte contre le libéralisme juif.

Archives diocésaines imper et Léon



Le Cardinal-Préfet résume en quatre points principaux l'action politique-religieuse de l'épiscopat magyar, à savoir : 1° Accord complet entre le primat de Hongrie et les évêques, dans les questions politiques concernant l'Eglise ; 2° Entente préalable du primat, des évêques, des catholiques en général et des jurisconsultes catholiques notables, à propos des projets de loi qui pourraient être nuisibles à l'Eglise ; 3° *Les évêques sont obligés de se préoccuper de l'élection de députés catholiques et de leur donner des instructions au Parlement* ; 4° Les évêques doivent aider le peuple chrétien, non seulement par l'autorité et le prestige de leur charge, mais aussi *opibus ceterisque quibus indigent auxiliis*.

Le Saint-Père désire, en même temps, que les évêques de Hongrie se réunissent périodiquement en séance, ou plutôt en concile national, pour traiter des questions religieuses du Royaume.

---

**Japon.** — Extrait du compte-rendu des Missions étrangères, à l'article *Japon* :

« Un jeune chrétien, professeur dans une école, a été sommé en même temps qu'un de ses collègues, schismatique russe, ou d'abandonner la Religion, ou de cesser son emploi. L'auteur de la sommation n'était qu'un employé subalterne et n'a agi ainsi que par excès de zèle. Bref, le Russe n'a fait aucune difficulté et a même montré de l'empressement à apostasier, tandis que le catholique a répondu qu'il était chrétien pour la vie : il fut remercié. Mais le Préfet du département instruit de l'affaire, a désavoué publiquement la conduite arbitraire de son subordonné, et a ordonné que le professeur catholique fût réintégré dans son emploi. »

Et dire qu'il faut aller jusqu'au Japon, province d'Akodaté, arrondissement de Fukushima, pour trouver ce digne homme de Préfet !

*N. B.* — La réflexion est de notre confrère *La Revue* catholique d'Annecy.

---

**Les Chrétiens d'Arménie.** — Le R. P. Charmetant, directeur général des écoles d'Orient, vient d'adresser aux journaux un éloquent appel en faveur des chrétiens d'Arménie. Ce malheureux pays vient d'être mis à feu et à sang par les Turcs fanatiques et les Kurdes barbares, qu'ils soudoyaient. Il est impossible de donner une idée des horreurs commises, pour forcer les chrétiens à apostasier.

« Beaucoup, dans le premier affolement, se sont déclarés Mahométans, pour échapper à ces atrocités. Le plus grand nombre a préféré la mort. On les a égorgés pendant qu'ils invoquaient et professaient le nom de Jésus-Christ. C'est par milliers que se comptent les martyrs, depuis quelques semaines, parmi ces pauvres chrétiens, même schismatiques.

« Et maintenant, la plus épouvantable des misères commence à régner. *Cinq cent mille* Arméniens sont actuellement sans pain, sans abri, sans vêtements, par le rigoureux hiver qui règne sur les montagnes



et les plateaux de l'Arménie !... Le nombre de ceux qui meurent maintenant de misère et de faim dépassera bientôt celui des victimes de la rage des Kurdes et du fanatisme des Turcs...

« Le magnanime Léon XIII, dans sa sollicitude pour l'Orient et pour ses fils, même séparés du bercail, a prélevé sur sa pauvreté une somme considérable pour venir en aide à leur détresse. Les sociétés protestantes d'Angleterre, d'Amérique et d'Allemagne envoient à leurs Missionnaires des secours abondants qui leur permettent de tourner à leur profit les sympathies de ces malheureux persécutés. Seule la France, toujours la première à soulager les grandes misères, n'a encore rien fait pour les pauvres chrétiens d'Arménie !

« Et cependant c'est toujours vers elle que se tendent les regards et les mains des persécutés ; car ils savent que notre patrie reste la nation généreuse entre toutes et que c'est à elle que, depuis des siècles, est confié le protectorat officiel des chrétiens du Levant.

« Nous supplions les journaux de tous les partis de reproduire notre appel et de prendre part à la souscription que nous ouvrons dans nos bureaux, 20, rue du Regard, à Paris, d'où nous expédions *d'urgence* les secours en argent, vêtements, etc., qu'on voudra bien nous adresser.

« Nous prions toutefois nos correspondants à hâter leurs envois, pour qu'ils n'arrivent pas trop tard ! La misère qui règne en Arménie est de celles qui ne sauraient attendre au lendemain pour être soulagées. »

---

## SAINT THÉLEAU *(suite)*

« Au moment de s'embarquer pour retourner en Grande-Bretagne, saint Théleau, s'adressant aux siens, leur donna cet ordre : « Prenez ce sarcophage ; qu'il nous suive pour que le corps de « Gerenn y soit déposé. » Les insulaires, stupéfaits, répondirent qu'étant données les dimensions du bloc de pierre, ils ne pouvaient lui obéir. « C'est à peine, disaient-ils, si dix paires de bœufs « pourraient le déplacer. » Saint Théleau, plein de confiance dans le Seigneur, dans la prière de ses évêques et de leurs peuples, commanda de mettre le sarcophage à la mer, devant la proue du navire, pour que, dirigé par Dieu, il arrivât sans rame jusqu'au rivage, et c'est ce qui advint. Comme ils naviguaient en pleine mer, un autre vaisseau vint au-devant d'eux ; les matelots des deux navires se réunirent et engagèrent conversation ; un évêque, envoyé par le roi Gerenn, fit savoir que le prince se mourait, mais qu'il attendait cependant l'arrivée et la visite de saint Théleau. Les deux équipages, naviguant d'accord, prirent terre au port qui s'appelle Din-Gerein ; aussitôt, la pierre dont nous avons parlé, et que l'on avait jetée à la mer, apparut entre les deux vaisseaux ; conformément à la confiance qu'avait eue le saint évêque, le Christ manifesta ainsi la gloire de sa majesté. Saint Théleau, pénétrant auprès du roi, le trouva encore vivant, et, quand il lui eut donné de sa main le corps du Seigneur, Gerenn, comblé de joie, s'en alla vers Dieu ; son corps fut décemment enseveli par son bienheureux confesseur, déposé dans le sarcophage, et confié à la garde de Dieu.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



« C'est seulement après ces événements, que le saint homme regagna son siège épiscopal ; le clergé et le peuple l'y accompagnèrent en foule, et c'est là qu'il se fixa jusqu'à la fin de sa vie, ayant autorité sur toutes les Eglises du pays qui forme la droite de la Bretagne, autorité conférée par les Pères qui l'avaient consacré à Jérusalem, comme nous l'avons raconté.

« Mais bien que son peuple fut d'abord fort peu nombreux, il s'accrut très rapidement et forma une grande multitude ; sans doute, Dieu le permit, pour récompenser l'obéissance avec laquelle les fidèles obéissaient au moindre commandement de leur pasteur. C'est ainsi que cette église, déjà connue par sa sainteté, fut exaltée, au retour de sa dispersion, grâce à Théleau, saint entre tous les saints. Près de lui vinrent se grouper les anciens disciples du bienheureux Dubrice, jaloux d'imiter ses mœurs et de suivre sa doctrine ; c'étaient Junabui, Gurmaet, Cynmur, Toulidauc, Juhil, Fidèle, Hismael, Tyfhei, Oudocée et beaucoup d'autres. Il choisit Hismael pour lui donner la consécration épiscopale, et l'envoya pour faire revivre l'Eglise de Ménévie, déjà privée de son pasteur ; en effet, saint David avait déjà émigré vers le Seigneur. Il éleva de même à l'épiscopat beaucoup d'autres prêtres, et les envoya sur différents points de la Bretagne, sa patrie, leur distribuant les paroisses, d'une manière conforme à la commodité du clergé et du peuple.

« Après avoir connu ce qui a été écrit sur les prodiges qu'il a faits, nous l'avons transcrit à notre tour et nous en conservons ainsi la mémoire ; car c'est une faute grave de garder le silence sur la puissance de Dieu et de ses saints ; au contraire, en la faisant connaître, nous participons à leur bonheur.

« Saint Théleau avait trois chevaux qu'aucun autre ne dépassait ; sans aucun guide, ils s'en allaient à la forêt ; dès que les bûcherons leur avaient donné leur charge, ils revenaient également sans guide, et c'est tous les jours qu'ils faisaient ainsi le service des religieux, qui vivaient en frères auprès du Saint.

« On dit que, sur le fleuve du Couin, il ressuscita un mort nommé Distinnic. On raconte qu'un dimanche, dans l'église de Radh, il guérit un paralytique devant tout le peuple, et que les malades, quelle que fut leur infirmité, en étaient délivrés par l'imposition de ses mains. Au contraire, ceux qui se rendaient coupables envers lui mouraient de mort subite ; c'est ce qui arriva à une femme téméraire qui l'insulta devant tout le peuple, et qui disparut aussitôt d'une manière bien étrange.

« Un seigneur, nommé Guaidan, viola l'asile d'une église qui lui était dédiée, et de son nom s'appelait Lanteliau-Bechan ; aussitôt, le sacrilège fut atteint de démence, poussa des cris furieux, et, quelques instants après, rendit l'âme dans le cimetière faisant partie de l'asile qu'il avait profané. Mais par les prières du saint le salut et le pardon étaient accordés à ceux qui reconnaissaient leurs fautes. »

*(A suivre.)*




## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1895-1896

**EXCURSIONS aux Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.** (Tarif spécial **G. V. N° 106** (Orléans). — Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2me et 3me classe sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : *Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary* (Halte), *Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn*, etc.

Durée de validité : **25** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 °/₀ du prix total du billet aller et retour.

*AVIS. — La demande de ces billets doit être faite* TROIS JOURS *au moins avant le jour du départ.*

Les personnes atteintes de maux d'estomac anciens, celles dont les digestions sont difficiles ou douloureuses voient en quelques jours les malaises disparaître, l'appétit devenir plus vif, et la constipation cesser par l'emploi du charbon du Dr Belloc, approuvé par l'Académie de médecine de Paris. Le *Charbon de Belloc* se vend en poudre 2 fr., et en pastilles 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

Nous avons déjà dit que, depuis la transformation des établissements **J. Casse et fils** en Société, les affaires de cette maison ont de nouveau subi une importante augmentation. En effet, les établissements **J. Casse et fils**, qui, jusqu'en Août dernier, employaient 800 ouvriers, en occupent actuellement près de 1,000, et l'on prévoit que ce chiffre se trouvera porté à 1,200 dès le mois d'Avril prochain en raison des nombreuses et importantes commandes qui sont annoncées.

Une entreprise qui est placée dans des conditions semblables mérite une attention soutenue. Nous croyons pouvoir ajouter, du reste, qu'en Mars prochain ils recevront un premier acompte sur les résultats de l'exercice en cours. L'action *privilégiée* coûte 28 francs, l'action *ordinaire* vaut 27 francs.

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr **GISCARD**
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces.)*

**MINES D'OR** spéculation inédite sur toutes valeurs de **Mines d'Or**, facilités spéciales. **Banque centrale de Paris**, Avenue de l'Opéra, Paris.

Archives diocésaines … imper et Léon



**NÉVRALGIES** les plus invétérées sont guéries par les **PILULES ANTI-NEVRALGIQUES** à base de caféine quinine et valériane 2 à 6 par jour. **2** fr. la boîte pour toute la France contre mandat. *J. Viel*, pharmacien de 1re classe, 21, rue Mayet, Paris.

**ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

**P. PÊCHE,** SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

**Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.**

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.**

Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.

*Franco*, mandat **6** fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**CONTRE** *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Café** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de *Coqueluche*. — Prix : *Pâte* 80c et 1f25 *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**PRODUITS FÉLIX POTIN**

Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)

**NOEL & JOUR DE L'AN**

GRAND ASSORTIMENT

DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.

JEUDI 19 DÉCEMBRE, **Exposition d'Articles de Noël.**
d° 26 d° d° d° **du jour de l'An.**

*Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. **Vendredi 24 Janvier 1896.** N° 4.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO **10** CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT **6** fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE **40** CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Il n'y a rien à faire !...

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; L'huissier au Grand-Séminaire ; La loi de spoliation à Pont-l'Abbé.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France ; Sièges épiscopaux vacants ; La comptabilité des fabriques ; Triste mort ; Nos libertés ; Où sont les révoltés ; La Ligue de l'Enseignement ; Bonnes pensées.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 26 Janvier.* — 3e Dimanche après l'Épihanie. S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche. Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent et du dimanche.

*Lundi, 27.* — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mardi, 28.* — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 29.* — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Jeudi, 30.* — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 31.* — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 1er Février.* — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Hôpital civil de Brest ..... du 25 au 28 Janvier.
Pont-Aven..... du 29 au 31 —
Lesneven..... du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



## « Il n'y a rien à faire !... »

Que de fois on entend cette réflexion, on reçoit cette réponse ! « Des lois funestes ont déjà porté de graves atteintes à la vie de nos Congrégations et à la liberté de l'Eglise, et voici qu'on en annonce d'autres, dont les conséquences seront peut-être plus désastreuses encore. Chaque jour, on détache une pierre de cet édifice religieux, harmonieusement construit par nos ancêtres. Chaque jour, s'exécute, avec une lenteur calculée, mais avec un esprit de suite et une logique implacables, ce programme, élaboré par les sectes maçonniques de la *sécularisation*, — mot sonore jeté aux masses aveugles, — c'est-à-dire, en termes plus nets, de la *déchristianisation* de la France catholique..... » (1) Et « il n'y a rien à faire !... »

D'autre part, les scandales de toute nature, « les abus de confiance, les malversations, les escroqueries, les chantages sont à l'ordre du jour et étalent leurs hontes dans les colonnes de nos journaux. La vénalité des consciences est devenue un fait banal. Le *veau d'or*, voilà la divinité qui reçoit l'encens de nos contemporains, avides des seules jouissances matérielles.

« A voir ce spectacle étrange, cette crise aiguë, on dirait vraiment que les notions du bien et du mal, de la vertu et du vice, sont confondues dans l'esprit de la génération actuelle : démonstration péremptoire que la morale, quand elle ne s'appuie pas sur Dieu et quand elle le répudie, est impuissante à réprimer les passions qui grondent sourdement au fond de nos cœurs, et que la société, si elle n'avait plus ce frein modérateur et régulateur qui est Dieu, arriverait forcément à la décadence, à la décomposition et à la mort.... (2). Selon l'aveu échappé à un académicien peu suspect, « le monde vit de Jésus-Christ et, de nos jours, au triste déclin des temps, les hommes se meurent de ne plus l'entendre » (3). Et pour ramener dans cette société en décadence Celui qui seul peut la sauver, « il n'y a rien à faire !... »

Dans les graves circonstances que nous traversons, c'est là, à coup sûr, un langage peu français et surtout peu chrétien ; mais, en même temps, c'est un prétexte bien commode pour ne rien tenter. Hélas ! dormir est l'idéal de beaucoup d'hommes, par ces temps d'égoïsme, et leur âme n'en a même pas de remords. Cependant ils se laissent appeler catholiques et soutiens de la bonne cause, sans être rien de tout cela. Soldats honoraires d'une armée dont ils ne connaissent pas les chefs et dont ils laisseraient périr les soldats, ils se contentent de répéter en gémissant : « Ça va bien

(1) Mgr Dubourg, évêque de Moulins. *Lettre pastorale* ordonnant des prières publiques. 1896.
(2) *Ibid.*
(3) Pierre Loti : *La Galilée.*



mal ! » Quelques uns ajoutent d'un ton de prophète : « Je l'avais bien dit ! » Et ils se rendorment dans leur inertie, immobilisant l'influence de leur fortune et de leur nom, deux grandes forces sociales, qu'ils n'ont pas le droit de garder pour eux seuls....

Il en est beaucoup à qui il répugne de combattre, comme simples soldats, dans les rangs de l'armée qu'ils se croyaient appelés à commander. Encore une fois, l'heure n'est pas aux vaines doléances et aux mesquines susceptibilités ; elle est plus que jamais à l'action et à l'union de toutes nos forces vives contre l'ennemi commun. La lutte, déjà terrible, menace de devenir plus terrible encore : raison de plus pour être à son poste et pour donner à la cause catholique cette preuve d'un dévouement désintéressé, généreux jusqu'au sacrifice et fidèle jusqu'à la mort.

L'essentiel, c'est que le bien se fasse ; que ce ne soit pas de la manière que nous avions imaginé et par les moyens que nous avions suggérés, peu importe ! que notre rôle soit effacé, que le succès ne réponde pas immédiatement à nos efforts, peu importe encore ! N'aurions-nous agrandi que d'un pouce l'empire du bien, le résultat serait appréciable. Et même, cette satisfaction nous serait-elle refusée, il nous sera tenu compte de notre bonne volonté ; comme le disait un grand évêque (1) qui fut aussi un grand lutteur, « le bon Dieu ne nous commande pas de vaincre, mais de combattre. » Quelle que soit donc l'issue de la bataille prochaine, nous serons toujours victorieux et couronnés comme tels, si nous avons fait notre devoir jusqu'au bout, si, jusqu'au bout, nous avons mis au service de Jésus-Christ et de son Eglise, et nos ressources et notre activité, et nos talents et notre vie.

Catholiques découragés et assoupis, aux armes ! Et, tous unis dans un même élan, faisons face à l'ennemi ! Surtout, devant le danger qui grandit, devant les besoins qui vont se multipliant, en pensant aux œuvres que nécessite la défense de la Religion et de la Société menacées, et qui sollicitent notre zèle, ne disons plus « qu'il n'y a rien à faire ! »

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 27 Janvier*, fête de saint Jean Chrysostome, *à 8 heures*, messe pour les *Œuvres d'Orient*. — Indulgence plénière, aux conditions ordinaires. — On *quêtera*.

— Paroisse de Saint-Mathieu. — *Les 27, 28 et 29 Janvier*, Triduum en l'honneur de saint François de Sales. Le Saint-Sacrement restera exposé toute la journée. Chaque soir, à 7 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Bourlé, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

(1) Mgr Freppel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— *Le 29 Janvier*, messe à 8 h. 1/2, pour les associés vivants et défunts de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Le Directeur diocésain de l'Œuvre est heureux de saisir cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu procéder au versement des cotisations, et rappelle aux retardataires que le 28 Janvier prochain est le jour fixé pour la clôture de l'exercice courant.

Les sommes recueillies seront reçues avec reconnaissance jusqu'au 8 Février, dernier délai. Passé ce jour, elles ne pourraient figurer qu'au compte-rendu de l'année suivante.

---

QUIMPER. — **L'huissier au Grand-Séminaire.** — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* n'ont, sans doute, pas oublié que, pour la première fois en 1893, l'Administration des Contributions directes avait imposé à la taxe mobilière-personnelle tous les séminaristes de Quimper indistinctement. Ceux-ci réclamèrent près de l'autorité départementale. L'affaire ayant été appelée devant le Conseil de Préfecture du Finistère, le 9 Avril 1894, M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, avec une mesure et une compétence auxquelles des adversaires, nous le savons, rendirent hautement justice, développa à l'appui des réclamations de ses élèves ces arguments péremptoires, que l'on n'a pas réfutés : 1° La taxe personnelle n'est due qu'au *domicile réel* (Loi du 21 Avril 1832, *art. 13)* : or, les séminaristes, *hôtes* temporaires du Séminaire, n'y ont pas leur *principal établissement* et conservent leur *domicile réel* familial ; 2° Bien que majeurs, ils ne jouissent pas de leurs droits, n'ayant pas de *moyens personnels* et *suffisants d'existence autonome,* conditions exigées par la même loi du 21 Avril 1832 *(art. 12)* ; 3° Les Séminaires sont, au premier chef, des *Établissements publics d'Instruction* et, comme tels, affranchis pour les locaux affectés tant AU LOGEMENT qu'*à l'instruction des élèves* de toute contribution-personnelle mobilière. (Lois du 26 Mars 1831, *art. 9,* et du 21 Avril 1832). M. le Supérieur fit observer, en outre, que M. le Contrôleur des Contributions directes avait affranchi de l'impôt les élèves des autres établissements d'instruction, notamment les élèves-professeurs des Écoles Normales, dont la situation est la même, ce qui établit l'odieux de la mesure, qui ne visait que la qualité de séminaristes.

Le Conseil de Préfecture, par un jugement du 20 Avril, ordonna un supplément d'enquête sur les points contestés ; puis, à la date du 29 Juin, « conformément aux propositions du Maire, des répartiteurs et de l'Administration des Contributions directes, accorda décharge aux élèves *mineurs* de la taxe personnelle et rejeta les demandes en décharge présentées par les élèves *majeurs*. » Il suffit de se reporter aux textes de lois que nous avons cités plus haut, pour justifier la qualification « d'ineptie juridique » appliquée par le journal catholique de Brest à ce jugement.

Depuis, dix-huit mois se sont écoulés et l'affaire semblait « classée ». Cependant, dans certaines localités, les agents de l'Administration s'étaient adressés à quelques familles, réclamant sournoisement « la cote personnelle due par leur fils séminariste », comme si la taxe indûment imposée à celui-ci pouvait être exigée de ses parents ! On a employé un autre moyen : quelques jeunes prêtres, récemment nommés vicaires, se présentant pour « toucher » leur premier trimestre d'indemnité, étaient invités à verser d'abord « l'arriéré de leurs contributions », c'est-à-dire la somme indûment réclamée aux séminaristes. Nous en savons même un auquel le Percepteur retint cette somme sur le montant du mandat, qui doit être toujours soldé intégralement. On a dû, sans doute, rappeler cet article de la loi aux Percepteurs trop zélés : car ceux-ci ont recours désormais de préférence aux moyens de persuasion. Nos jeunes confrères sont avertis : ils verront ce qu'ils ont à faire, pour maintenir les principes et défendre leurs droits.....



Pour en revenir au Séminaire, le mardi 14 Janvier, à 2 heures de l'après-midi, un huissier s'y présentait, à l'effet d'opérer la saisie du mobilier de M. l'abbé R..., pour non-paiement de la contribution personnelle. Malgré les protestations de M. le chanoine Gadon, Supérieur de l'établissement, et du séminariste qui occupe la chambre, de moitié avec l'abbé R..., l'officier ministériel pénétra dans la cellule et constata que, en dehors du lit, appartenant à la maison, de quelques livres de travail, tous objets insaisissables, il n'y avait rien à saisir ! L'intrusion n'a pu aboutir qu'à un « procès-verbal de carence. »

Le lendemain, un agent de la police municipale est venu demander, au Séminaire, le lieu de naissance et le domicile des parents de M. l'abbé R... On veut probablement essayer près de sa famille les moyens d'intimidation déjà employés ailleurs.

Au Séminaire, on le comprend, de tels incidents n'ont pas été sans jeter quelque émoi : chacun peut se demander s'il ne va pas recevoir, à son tour, une semblable visite, qui aboutira nécessairement au même résultat. Alors, vraiment, ce n'est pas la peine de continuer ces façons d'agir que, pour notre part, nous jugeons indignes d'une grande Administration française et, respectueusement, nous nous permettons de demander à qui de droit quand prendront fin ces mesures vexatoires et ces tracasseries contre de pauvres séminaristes, inconnues partout ailleurs que dans notre département.

---

PONT-L'ABBÉ. — **La loi de spoliation.** — C'est à *La Croix,* de Paris, que nous empruntons l'information suivante :

« Le fisc ne reste pas inactif dans le Finistère. Le 13 Janvier, il mettait saisie-arrêt sur les loyers dus à la communauté des Religieuses hospitalières de Pont-l'Abbé. Le total de ces loyers ne s'élève pas, chaque année, à un millier de francs. Ce sont cependant les seuls revenus certains de cette communauté, qui comprend un hôpital, un ouvroir, une salle d'asile, des écoles libres pour les enfants pauvres. C'est donc une somme très importante pour cette communauté, que le fisc enlève aux malheureux et aux indigents, et Dieu sait s'ils sont nombreux à Pont-l'Abbé ! »

---

Archives diocésaines imper et Léon



Penmarc'h. — La fête de dimanche a été vraiment telle que l'on pouvait souhaiter, belle et pieuse ; notre intéressante population en gardera le meilleur souvenir.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. Fléiter, Vicaire général, fut reçu à la porte du presbytère, où flottait le drapeau national. A 10 heures, la procession se forma : on y remarquait 11 chanoines et environ 30 prêtres, dont plusieurs venus de loin. Recouvrance (on sait les relations qui existent entre les deux paroisses) était représentée par son curé, M. le chanoine Troussel, M. Laurent, vicaire, et M. Larheur, un vieil ami et le fidèle compagnon du voyage — presque célèbre — en Terre-Sainte du brave recteur actuel de Penmarc'h.

Arrivé à la grande porte, le cortège s'arrêta et Monseigneur accomplit les cérémonies prescrites par le Rituel, bénissant l'église à l'extérieur et à l'intérieur. Au moment où la procession y pénètre, l'immense vaisseau (24 mètres de large, 1,000 mètres carrés de superficie) est déjà plein, au point que le clergé doit rester au chœur, pendant que l'évêque seul avec ses assistants fait le tour de l'édifice, en récitant les prières liturgiques. Cette partie de la cérémonie se termina par la bénédiction d'une belle statue du Sacré-Cœur.

La grand'messe fut ensuite chantée par M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé, qui venait de présider le Triduum préparatoire. Les résultats de ces pieux exercices ont été des plus consolants, comme M. le Recteur était heureux de le proclamer, au prône. Après s'être félicité avec ses paroissiens d'avoir enfin une belle église, admirablement restaurée, M. Le Coz a dit sa joie de les avoir vus, au nombre de 2,500, s'approcher, les jours précédents, des sacrements ; puis il remercia Monseigneur de l'avoir puissamment aidé de sa haute influence, de ses encouragements et de ses avis.

Sa Grandeur monta ensuite en chaire et prononça une paternelle allocution, bien appropriée aux circonstances comme aux besoins de son auditoire, et qui toucha les cœurs de tous. « Les « heureux résultats de la dernière Mission faisaient espérer que « les exercices du Triduum seraient fructueux ; les espérances ont « été réalisées... Il ne vous manque rien : vous avez une belle « église, un pasteur dévoré du zèle des âmes... Gardez votre foi « robuste. Marins, qui vivez au milieu des tempêtes, cultivateurs, « tous vous avez besoin de Dieu. Venez prier ici... Respectez la « loi du Dimanche, n'y manquez jamais : c'est la volonté de Dieu, « le grand bien des familles.....

« Et puis, que Dieu bénisse vos pêches, ô marins, vos champs, « ô cultivateurs. Qu'Il bénisse vos familles ; vous, pères et mères, « dans l'accomplissement de vos devoirs ; vous, enfants, pour que « vous soyez toujours de bons et solides chrétiens. »

A 3 heures, Sa Grandeur présida les Vêpres solennelles et donna la bénédiction, au milieu d'une foule aussi considérable que le matin, et aussi pieusement recueillie. Ajoutons que les étrangers ont admiré le grand nombre de chantres — tous volontaires — de Penmarc'h et leurs voix magnifiques. L'un d'eux a chanté d'une façon remarquable le *Magnificat* de l'abbé Moreau.



En résumé, la journée a été bonne pour la paroisse : la joie se lisait dans les yeux, se devinait surtout dans les cœurs. Le Triduum a continué, et achevé pour plusieurs, l'œuvre de la Mission ; car on a compté de nombreux retours à Dieu, et les quelques retardataires qui ont remis encore à plus tard, sont visiblement confus de leur isolement.

L'Eglise, comme on l'a déjà dit, est parfaitement restaurée. Ce qui montre l'importance des travaux exécutés, c'est le chiffre de la dépense : 59,000 francs, sans compter beaucoup d'autres frais, difficiles à évaluer.....

A 4 heures, la fête était finie. Monseigneur l'Evêque est parti du presbytère, au milieu de groupes nombreux, réunis pour le saluer et recevoir encore sa bénédiction. X.

---

L'un de nos lecteurs nous demande si la bannière de la Vénérable Jeanne d'Arc peut être bénite et si on peut la porter dans les processions.

Non seulement on ne peut le faire, mais, en le faisant, on porterait préjudice à la cause. Jeanne d'Arc est Vénérable, c'est-à-dire qu'elle a été présentée au Saint-Siège comme étant morte en odeur de sainteté, et que le Saint-Siège a accepté d'examiner ce qu'il y a de vrai dans cette opinion. Rien de plus.

Lors même que le Saint-Siège a exprimé son sentiment dans le jugement motivé qui fait la Béatification, il n'est pas encore permis de présenter le serviteur de Dieu qui a reçu cet honneur à la vénération des fidèles, à moins d'un indult qui y autorise. En dehors des églises et des Congrégations nommément désignées dans l'indult, il n'est nullement permis de rendre aux béatifiés les honneurs liturgiques. Ce n'est qu'après la Canonisation, que les serviteurs de Dieu peuvent être honorés partout.

Plusieurs ont oublié cette règle. On a pu voir dans des églises, qui probablement n'avaient reçu aucun indult particulier, des bannières et des statues des derniers béatifiés. C'est un abus que doivent faire disparaître ceux à qui il incombe de faire observer les règles de l'Eglise. *(Semaine de Cambrai.)*

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Depuis quelque temps le bruit courait, dans les hautes sphères ecclésiastiques, que le Souverain Pontife devait adresser une lettre à M. Félix Faure, Président de la République Française, pour demander que les intérêts de l'Eglise soient sauvegardés dans la loi annoncée sur les Associations. On croit que la lettre a été

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



écrite et est arrivée à sa destination : plusieurs assurent que le Gouvernement Français a voulu y répondre, en rappelant notre ambassadeur près du Vatican, M. Lefebvre de Béhaine.

Cette mesure sera particulièrement pénible au Saint-Père, qui aimait ce diplomate et qui avait demandé que, à son âge, on ne l'obligeât pas à traiter avec un autre ambassadeur, ce qui lui avait été jusqu'ici courtoisement accordé. Mais il est évident qu'il s'agit ici d'autre chose que d'un remplacement de personne : c'est un acte politique d'une signification précise. On a voulu être désagréable au Pape personnellement et, en même temps, rompre ostensiblement avec la politique de conciliation inaugurée par Léon XIII et dont M. de Béhaine a été l'organe.

Que va-t-il en résulter ? C'est le secret de Dieu, qui saura tirer le bien du mal ; mais même les journaux les moins suspects blâment sévèrement les procédés du chimiste athée qui dirige, pour le moment, nos Affaires Etrangères. Voici ce que dit *Le Matin* :

En dehors de toute préoccupation philosophique ou sentimentale, en raison de l'influence considérable et incontestée qu'exerce la puissance pontificale à travers le monde, on doit déplorer cette nouvelle attitude de la France, dont la conséquence certaine est de jeter le Saint-Siège dans le giron de la Triple Alliance.

« C'est une grave responsabilité qu'avait refusé de prendre M. René Goblet, cependant non moins radical que M. Berthelot. Elle peut avoir les plus sérieuses conséquences pour l'ensemble de la situation extérieure de la France.

« Au Quirinal, on ne cache pas la satisfaction qu'on éprouve à cette transformation. Et, dans la *Riforma*, par un article destiné à l'exportation, M. Crispi s'est empressé de saluer, à sa façon, le départ de M. Lefebvre de Behaine. »

---

France. — **Mort d'un Cardinal.** — Un nouveau vide vient de se produire dans l'épiscopat français : un de ses membres les plus éminents, Mgr Meignan, Cardinal-Archevêque de Tours, est mort, lundi matin, 20 Janvier. La veille, il s'était senti indisposé ; mais son médecin, ne trouvant rien d'alarmant, l'avait rassuré ; le lendemain, son domestique le trouva mort.

Les funérailles solennelles auront lieu samedi.

Mgr Meignan était né à Denazé (Mayenne), en 1817 : il avait donc 79 ans. Il fut professeur d'Ecriture Sainte à la Sorbonne, vicaire général de Paris, évêque de Châlons en 1864, évêque d'Arras en 1882, archevêque de Tours en 1884, où il succéda à Mgr Colet, et créé cardinal le 19 Janvier 1893, date qui devait être, trois ans plus tard, celle de sa mort.

Il a écrit plusieurs ouvrages sur l'Ecriture Sainte.

---

**Sièges épiscopaux vacants.** — La mort de Mgr Meignan porte à huit le nombre des archevêchés et évêchés vacants en France, à savoir : Toulouse, Avignon, Auch, Tours ; Laval, Chartres, Nantes et Nîmes. Les sièges de Toulouse et de Laval sont



vacants depuis près d'un an, celui de Chartres depuis plus de six mois. Si, selon l'usage généralement adopté par le Gouvernement Français, il est pourvu aux archevêchés par la nomination d'évêques ou archevêques déjà en fonctions, il y aurait donc finalement douze nominations à soumettre à la ratification du Pape.

On sait que plusieurs journaux ont prêté au Ministre des Cultes la prétention de nommer désormais des évêques, agréés ou non par le Souverain Pontife. Inutile de dire que ce serait simple folie. Le Pape seul peut établir des évêques légitimes et, sans l'investiture qu'ils reçoivent de lui, ils ne seraient que des intrus. Nous hésitons à croire que l'on trouve des prêtres disposés à accepter un tel mandat ; mais, à coup sûr, aucun diocèse en France ne subirait un évêque schismatique.

---

**La comptabilité des Fabriques.** — Il y a six mois, les journaux officieux s'attachaient à dire que la plupart des Fabriques s'étaient mises en règle avec la nouvelle loi sur la comptabilité ; en sorte que celles qui refusaient de s'y soumettre avaient l'air d'une minorité factieuse et tout-à-fait insignifiante. Aujourd'hui, un document officiel, le rapport du Procureur général près la Cour des Comptes, établit que « malgré les circulaires de l'Administration des cultes et nos réclamations personnelles, » cent quarante-quatre seulement des Fabriques cathédrales et paroissiales, qui relèvent de cette juridiction, lui ont adressé leurs comptes de gestion. C'est un dixième au plus.

Si nous avions le rapport des préfectures, nous verrions, sans aucun doute, que le nombre des Fabriques de petites paroisses qui ne sont point soumises est, proportionnellement, bien plus grand encore.

Mais il faut remarquer que la Cour des Comptes se plaint également de ne pouvoir contrôler l'emploi des deniers des Consistoires protestants et des Synagogues, faute par les conseils consistoriaux de fournir les éléments nécessaires. On est donc en face d'impossibilités réelles et non de mauvaises volontés et de parti-pris.

La Cour des Comptes constate, d'ailleurs, que l'Etat, qui impose sa méthode de comptabilité aux Fabriques et Consistoires, n'est pas lui-même, tant s'en faut, un modèle de régularité dans ses comptes. Cette observation est formulée dans l'un des derniers rapports de la Cour, et même en termes assez vifs :

« La Cour des Comptes blâme ces irrégularités : elles vous sont également signalées au moment des règlements définitifs des exercices ; *mais aucune sanction n'est apportée à ces remontrances et malheureusement elles tendent à se perpétuer.*

« La seule satisfaction qui ait été donnée aux justes réclamations de la Cour des Comptes est la publication annuelle d'un compte administratif *dépourvu de sanction, parce qu'il est dépourvu de contrôle.* Des centaines de millions *se dépensent sans que le contrôle puisse s'exercer.* »

Enfin, pour bien nous montrer les conséquences de cette ges-

Archives diocésaines imper et Léon



tion *sans contrôle et sans responsabilité*, le rapporteur lui-même insère dans son rapport un tableau comparatif, duquel il ressort que le Français est le plus imposé de tous les imposés de l'univers.

« Voilà, dit la *Semaine* d'Évreux, quels sont ceux qui, non seulement veulent donner aux autres des leçons de bonne comptabilité, mais s'emparent de l'administration du bien d'autrui ; et l'on sait dans quel but. »

---

**Triste mort.** — M. Floquet, ancien Ministre, ancien Président de la Chambre des Députés, vient de mourir, à l'âge de 67 ans, sans les secours de la Religion. Il a été enterré civilement, mercredi.

« Cependant, lisons-nous dans *la Vérité*, il était d'une famille catholique, ayant, si nous ne nous trompons, deux oncles et un neveu dans les saints ordres. On raconte même que l'un d'eux voulut pénétrer près du mourant, pour lui rappeler la foi de sa jeunesse et lui suggérer le repentir. Mais les journaux n'ont-ils pas dit que M. Doumer veillait auprès du lit funèbre ? Même au titre de parent, le prêtre ne put approcher le moribond. Dieu veuille que cette sollicitude maudite de la secte n'ait pas été pour le malheureux, qui se débattait avec la mort, la cause du terrible et suprême châtiment ! »

---

**Nos libertés.** — On écrit d'Avignon à *La Croix*, le 17 Janvier :

« Les jeunes gens poursuivis pour chants religieux dans la rue le 8 Décembre, sont acquittés. C'est un nouveau camouflet pour la police, spécialement pour le brigadier juif Boelber.

Ainsi, il est permis aux catholiques de chanter dans la rue, comme il leur est permis de placarder des affiches, comme il est permis de processionner,... comme il est permis de nommer de bons conseillers municipaux.

Il n'y a qu'à oser prendre son droit ! »

---

**Où sont les révoltés.** — Les FF.·. sectaires de la Chambre et du Sénat ont accusé de révolte les Congrégations qui refusent de s'incliner devant *leur* loi d'abonnement.

Cependant, il y a un décret-loi qui dit :

Art. 13. — Les sociétés secrètes *sont interdites*.

« Ceux qui seront convaincus d'avoir fait partie d'une Société secrète seront punis d'une *amende de 100 à 500 francs* et d'un *emprisonnement de six mois à deux ans* et de la *privation des droits civiques de un à cinq ans*.

» Ces condamnations pourront être *portées au double contre les chefs ou fondateurs desdites Sociétés*.

» Ces peines seront prononcées sans préjudice de celles qui pourraient être encourues pour crimes ou délits prévus par les lois. »

(Décret du 28 Juillet 1848.)

Ce décret fut abrogé par un autre décret du 25 Mars-2 Avril



(1852) « mais, *ajoute ce décret*, à l'exception de l'article 13 sur les Sociétés secrètes.

Qu'en faites-vous, Messieurs de la Loge, de cet article 13, et dites-nous maintenant où sont les révoltés ?...

---

**La ligue de l'Enseignement.** — Il est bon que les catholiques soient mis en garde contre toutes les tentatives faites pour détruire leur foi. De ce nombre est la *Ligue de l'Enseignement*, qui a pour elle, en ce moment surtout, les plus hauts patronages officiels. L'esprit de cette institution est tout-à-fait anti-chrétien. Dans un mandement du 8 Décembre 1873, Mgr Freppel l'a formellement condamnée. Il n'est pas inutile de rappeler en quels termes :

« Il est des associations, disait l'illustre prélat, qui, sous prétexte de favoriser la diffusion des lumières, ne se proposent pas d'autre fin que de bannir la Religion chrétienne de l'éducation. Telle est en particulier la *Ligue de l'Enseignement* que nous avons vu avec douleur s'établir sur l'un au l'autre point de notre diocèse. Vous savez, N. T. C. F., si l'instruction populaire nous tient à cœur, et si, dans le cours de nos tournées pastorales, nous négligeons une seule fois de visiter vos écoles, pour stimuler le zèle des maîtres et l'ardeur des élèves. Mais tel n'est pas le but de la ligue dont nous parlons : il s'agit pour elle, avant tout, de combattre l'influence chrétienne ; et alors même que ses promoteurs n'annonceraient pas hautement ce dessein, ce serait déjà l'avouer que d'exclure la Religion d'un programme, où elle doit figurer en première ligne. Ne vous laissez pas tromper par toutes ces manœuvres ; tenez-vous éloignés de ces sectes qui voudraient vous envelopper dans leurs filets ; restez fermement groupés autour de vos pasteurs, qui ne veulent que votre bien et celui de vos familles. Nous vivons à une époque où l'esprit du mal déploie tous ses artifices pour perdre les âmes, et où par conséquent il faut lui opposer une volonté énergique et droite. Fasse le ciel que l'erreur et le mensonge ne parviennent pas à envahir ce beau et religieux diocèse ! c'est l'objet de nos prières et le but de tous nos efforts. »

Et dans son mandement, le prélat ajoute :

« Nous réprouvons la *Ligue* dite *de l'Enseignement*, comme ayant pour but d'exclure et de séparer la Religion de l'éducation scolaire, et nous faisons défense à tout fidèle de notre diocèse d'en faire partie, d'y coopérer, soit par voie de souscription, soit de toute autre manière. »

---

## Bonnes pensées.

— Perdre son temps, c'est perdre beaucoup ; mais perdre courage, c'est perdre tout.

— Ayez le courage de refuser ce dont vous n'avez pas besoin, quel que soit le désir que vous en éprouviez.

Archives diocésaines imper et Léon



# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

(SUITE)

Nous trouvons (1), sous la date du 25 Prairial III (12 Juin 1795), une lettre d'un malheureux gendarme, qui nous montre que l'arrestation des prêtres ne se faisait pas toujours sans danger, particulièrement dans le District de Carhaix. Le fait rapporté ici s'était passé dès le commencement de Novembre de l'année précédente.

« Est exposé par le citoyen Guillaume Barbet, gendarme de Châteauneuf : qu'étant en service, le 14 Brumaire dernier, il se transporta, avec un autre gendarme, au village de Langonili, en Plonévez-du-Faou, chez Jean Le Grannec, qui n'avait pas obéi aux réquisitions; ils remarquèrent, près de chez lui, un prêtre réfractaire, sorti de sa maison, et qu'ils arrêtèrent ; qu'alors, le dit Grannec monta à cheval, et les devança à grand train jusqu'à la Villeneuve, malgré qu'ils lui criaient de ne pas aller plus vite qu'eux, un d'eux allant à pied avec le prêtre réfractaire ; qu'étant arrivés près la Villeneuve, ils le rencontrèrent sans savoir où il avait été, et firent avec lui chemin jusqu'à un pont qui était au delà et dans un fonds par où ils devaient passer.

« Ils furent bien étonnés de voir rassemblés, près le pont, si promptement, une grande multitude de paysans, armés de fourches, de pioches, de pelles, de tranches et d'autres instruments offensifs. Ils pensèrent alors que le dit Jean Le Grannec avait rassemblé cet attroupement pour délivrer le prêtre réfractaire, que le réclamant conduisait à pied, ayant cédé son cheval à leur guide. Ils ne se trompèrent point, car cette cohorte assaillit aussitôt l'exposant, qui, s'étant mis en devoir de se défendre, fut saisi et accroché par derrière par le dit Grannec, qui criait à ses satellites de l'assommer et de le tuer.

« L'exposant reçut alors sur la tête un terrible coup de tranche qui le renversa et lui fit perdre connaissance ; quoiqu'il fut en cet état réduit aux abois, la cohorte de Grannec ne laissa point de l'assommer de coups avec leurs instruments meurtriers, tant sur la tête que sur les membres et même sur tout le corps, sans épargner aucune partie. Il fut laissé pour mort sur le carreau.

(1) L. 117.



« Les assassins lui enlevèrent son sabre, son chapeau, un pistolet, deux mouchoirs, et lui firent perdre une paire de bas de laine et la bride de son cheval, qui s'en fut à l'abandon.

« Etant un peu revenu à connaissance, et ayant ramassé le peu qui lui restait de forces, il chercha le moyen d'approcher du bourg de Plonévez-du-Faou ; mais baigné dans son sang, et craignant toujours d'être rencontré par quelques-uns de ses assassins, qui auraient pu l'achever, il fut passer la nuit, qui fut pour lui bien terrible, chez Jean Le Corre, de Ménéclauda, et chez lequel il demeura jusqu'au lendemain, que le citoyen Jégouic, lors curé de Plonévez-du-Faou, le fit transporter dans son presbytère, où le citoyen Denisy, officier de santé, arriva lui donner les secours de son art.

« Il fut, le même jour, transporté dans une charrette à Châteauneuf, où, depuis près de sept mois et demi, il est entre les mains des médecins... » Il demande une indemnité.

Les prêtres constitutionnels étaient surtout la cause de ces arrestations de leurs confrères demeurés fidèles. Coroller, de Landudec, qui avait tant contribué à faire guillotiner M. Riou, recteur de Lababan, continuait son rôle odieux.

Le 29 Thermidor III (18 Août 1795), il écrivait au District de Pont-Croix (1) :

« Il est enfin temps de réprimer la fureur, la rage et le fanatisme des prêtres insermentés, qui ne cessent de fomenter des troubles en bénissant ou faisant semblant de bénir les églises et cimetières où ont été les prêtres assermentés, et prêchant continuellement de les haïr et de les fuir.

« Aujourd'hui huit jours, 22 Thermidor, il y avait assemblée à Guilers. Invité par le Maire et les bons citoyens de cette commune d'y aller pour célébrer, j'y fus.

« A mon arrivée, les confédérés des prêtres insermentés se soulevèrent à dire hautement qu'on n'aurait pas célébré. Le Maire, pour les fléchir, leur fit des instances. Rien ne pouvait les calmer ; je fus moi-même à la porte de l'église, et je fus repoussé, avec violence, par Guillaume Le Gall et Jean Le Brun, de Kerspérou, Jean Le Goff et Corentin Talidec, de Kernerben, Alain Siriou, de Typicolot, tous en Guilers, et quelques autres. Au grand scandale de tout le peuple, je fus obligé de me retirer sans célébrer.

« Cette insurrection était préparée, dit-on, par le prêtre Guellec, qui réside à Mahalon, et qui a été faire quelques enterrements à Guilers... »

Le 22 Vendémiaire IV (12 Octobre 1795), il renouvelait sa plainte :

« Il y a quatre ans que, pour obéir aux lois, j'acceptais la cure de Landudec, que je me vois obligé aujourd'hui de

(1) L. 246.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



quitter sans tarder, ou d'y être exposé à perdre la vie à tout moment, si l'Administration ne daigne m'y seconder. Dimanche dernier, 19, les aristocrates s'étaient tous assemblés, à la sourdine, pour s'entendre entre eux et demander l'émigré Andro. Une fois qu'il sera arrivé, le petit nombre de patriotes qui se trouve ne sera plus en sûreté. Les autres prêtres insermentés, même ceux qui ont fait leur soumission, continuent et continueront à soutenir le parti des émigrés, et nous serons sans tarder assassinés, du moins à Landudec. » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.
*Sommaire de la livraison du 15 Janvier 1895.*

I. La Question arménienne, par le P. J. BURNICHON. — II. L'aveugle dans la lutte pour la vie, par le P. L. ROURE. — III. Du Guesclin, dans la poésie, au théâtre. A propos de *Messire Du Guesclin*, par le P. V. DELAPORTE. — IV. La Sérénité du docteur Puzey, par le P. H. BREMOND. — V. La Législation des Fabriques, par le P. H. PRÉLOT. — VI. Jeanne d'Arc à Poitiers. Reconnaissance officielle de sa mission divine, par le P. V. MERCIER. — VII. Alexandre Dumas et les journaux, par le P. ET. CORNUT. — VIII. Mélange. Mouvement de l'union religieuse en Angleterre, par le P. F. TOURNEBIZE. IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. L. R.

Dans son numéro du 15 Janvier, **La Quinzaine** publie : *Frédéric Le Play*, par M. Em. CHEYSSON. — *Le projet de loi Goblet*, par H. GAYRAUD. — *La fin du monde d'après la science*, par C. DE KIRWAN. — *Au cimetière de Clarens*, par Michel SALOMON. — La fin *du Village* d'Alfred POIZAT. — *Le Naufrageur*, roman I, par Lse-Mathilde ZEYS. — *Livres et idées*, par G. FONSEGRIVE. — *Le mouvement scientifique*, par G. VITOUX. — *Chronique médicale*, du Docteur J. ARNAUD. *Chronique de La Quinzaine :* Jean DE PRÉMERY. — *Bibliographie :* J. B***.

**L'oraison.** — Opuscule dédié aux Ames de bonne volonté, par le P. RENÉ, de Nantes, Frère-Mineur Capucin. — In-32 de 64 pages. Opuscule de propagande.

L'auteur de ce charmant opuscule n'a eu qu'un seul but : inspirer aux âmes de bonne volonté l'amour de l'oraison et leur en faciliter la pratique. Après avoir lu ces pages, qui résument admirablement les enseignements des saints et des maîtres de la vie spirituelle, il n'est point possible qu'elles n'éprouvent un vif attrait pour un exercice, hélas ! trop négligé de nos jours.

Toutes les âmes pieuses voudront se procurer ce petit manuel et se feront un devoir de le répandre autour d'elles.

**Prix** : l'unité : 0 fr. **20** ; la douzaine : **2 fr. 50** ; le cent : **15 fr.**

S'adresser au P. RENÉ de Nantes, 15, rue de la Santé, Paris.

**LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE,** unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas à affirmer que le Vin de Quinium Labarraque est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

*(Annuaire de médecine pratique.)*



En vertu de son énergie, le Vin de Quinium se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Cette semaine encore des transactions suivies ont lieu sur les actions **préférence** et **ordinaires** de la **Société J. Casse et Fils (Ld)** (Fives-Lille).

Les premières se sont négociées à 28 fr., et les secondes à 27 fr. Les actions **préférence** ont sur les actions **ordinaires** un privilège en ce sens qu'avant de distribuer un dividende aux actions ordinaires, les privilégiées doivent recevoir 5 1/2 % sur le taux nominal de 25 fr., soit 1 fr. 37 1/2. Puis une fois ce dividende payé, les actions ordinaires ont droit au surplus des bénéfices. Les actions privilégiées sont donc de véritables obligations qui constituent un bon placement puisque les bénéfices annuels de la Société s'élèvent à plus de 300,000 fr., et que le service des actions privilégiées dont il existe 90,000 titres n'exige que 123,750 fr.

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA METHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces.)*

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**PRODUITS FÉLIX POTIN**
Seule Maison à QUIMPER, 6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale)
**NOEL & JOUR DE L'AN**
GRAND ASSORTIMENT
DE BONBONS, MARRONS & FRUITS GLACÉS, etc., etc.
JEUDI 19 DECEMBRE, **Exposition d'Artioles de Noël.**
d° 26 d° d° d° **du jour de l'An.**
*Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**VINS & SPIRITUEUX.** Très ancienne Maison de Bordeaux demande représentant. Écrire J.-B. LOYER, 31, rue Émile Fourcand, Bordeaux. Il sera répondu verbalement. Références exigées.

*Le Véritable* **RACAHOUT des ARABES** de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D^r ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**ROYAL CAPILLAIRE**
du Docteur **GISCARD**
Arrête la Chute des Cheveux et refait la Chevelure
Marque de Fabrique déposée
PRIX DU FLACON : 5 FR. ; DEMI-FLACON : 3 FR.
VENTE : CHASSEREAU-MENARD, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 31 Janvier 1896. N° 5.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Ligue de Défense Sacerdotale ; Carantec ; Œuvres paroissiales.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Article d'exportation ; Un pays où l'on parle de Dieu ; Le devoir du vote.

*IV. Saint Théleau* (fin).

*V. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 2 Février.* — Septuagésime. Office du jour. Semi-double. Violet. *(Avant la Messe, après l'aspersion, a lieu la bénédiction des cierges.)*
Vêpres de la Purification *(fête transférée de ce jour)* ; Mémoires du Dimanche et de sainte Geneviève, Vierge *(au Propre diocésain)*.
*Lundi, 3.* — PURIFICATION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 2e classe. Blanc.
*Mardi, 4.* — Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Jardin des Oliviers. Double-majeur. Rouge.
*Mercredi, 5.* — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
*Jeudi, 6.* — S. Gildas, Abbé *(Au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
*Vendredi, 7.* — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
*Samedi, 8.* — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lesneven..... du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Février 1896, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LE RÉVEIL DE L'ESPRIT CHRÉTIEN.**

Le soldat n'est digne de son uniforme, de son drapeau, que s'il possède l'esprit militaire. De même, le soldat de Jésus-Christ ne mérite vraiment ce titre, que s'il est animé de l'*esprit chrétien*, qui le porte à penser habituellement comme son divin Roi et à agir comme lui.

Cet esprit chrétien, perfectionnement de l'intelligence et de la volonté, les sociétés, comme les individus, l'acquièrent par une constante pratique des vertus du christianisme ; il fut la sauvegarde et la gloire de l'Eglise primitive, de certaines époques du moyen-âge, des célèbres réductions du Paraguay et des peuples qui prirent Jésus-Christ pour roi.

La Réforme, le voltairianisme, la Révolution, le rationalisme moderne ont tout mis en œuvre pour étouffer ce feu divin, qui brûlait au cœur des nations catholiques.

Hélas ! Satan n'a que trop réussi : l'*esprit chrétien* a été banni des lois, des Constitutions, de la vie politique ; dans beaucoup de familles, il n'apparaît qu'à de rares intervalles, ou même a complètement disparu. Travaillons à le réveiller en nous et autour de nous, dans la mesure de nos forces et de notre influence, au sein des familles et des sociétés.

Ne nous décourageons pas cependant. S'il y a, de nos jours, beaucoup d'ennemis de Jésus-Christ, des peureux et des indifférents plus nombreux encore, il y a aussi des braves, animés du vieil esprit chrétien, qui savent lutter pour leur divin Roi.

Grâce à cet esprit, ils soumettent avec bonheur leur intelligence aux enseignements de l'Eglise infaillible ; grâce à cet esprit, ils créent des œuvres admirables, floraison merveilleuse, telle que les siècles passés n'en virent peut-être pas de plus belle.

Evangélisation des infidèles, associations charitables, enseignement chrétien, bonne presse, congrès catholiques, voilà les grandes choses qu'ont créées ou renouvelées les chrétiens du XIX^e^ siècle, évêques, prêtres, religieux, laïques, en suivant la direction de Pontifes, tels que Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII.

Plusieurs se découragent en voyant les méchants si nombreux et les bons si rares. Au contraire, le spectacle des cinquante dernières années, doit nous faire espérer ; il a suffi de quelques milliers d'hommes, pénétrés de l'esprit chrétien, pour faire tant de prodiges. Continuons à lutter, à souffrir, à prier, et bientôt nous ramènerons au Roi JESUS, les peuples, qui ont en vain cherché des sauveurs parmi les hommes, et qui ont besoin de vérité, d'amour et de paix.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Février*, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures. Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 3 Février*, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures. Messe, instruction, bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur, M. Corre, vicaire à Landivisiau, est nommé recteur de Loc-Mélard, en remplacement de M. Guével, démissionnaire ;

M. Tanguy, jeune prêtre, vicaire à Landivisiau.

**Ligue de Défense Sacerdotale.** — Samedi dernier, a été appelée devant le Tribunal de Versailles l'action intentée par Messieurs les Curés et Recteurs bretons contre M. Vibert, signataire des 15 articles diffamatoires parus dans le journal *Seine-et-Oise*, dont le directeur est M. Mareschaux.

L'avoué de MM. Vibert et Mareschaux a demandé la remise de l'affaire à une date ultérieure, à la requête de MM. Hubbard et Périllier, avocats de ces Messieurs. M. le Président a donné lecture d'un certificat délivré par un médecin de Paris, attestant qu'il fallait encore un mois de grands soins pour remettre M. Mareschaux, atteint d'une affection grave de poitrine.

A ce moment, M^e^ Jénouvrier, du barreau de Rennes, qui défendra les prêtres des diocèses de Rennes, de Saint-Brieuc, de Vannes et de Nantes, s'est levé et, en termes excellents, a fait les observations suivantes :

1. M. Mareschaux a été touché par la citation, à la date du 16 ; ce jour-là, il était notoirement bien portant : le 17, il s'est alité, sans doute *très opportunément*.

2. Le *Seine-et-Oise*, depuis la maladie de M. Mareschaux, dans une lettre ouverte adressée à Monseigneur de Quimper, lettre que nous ne qualifions pas, lui a donné rendez-vous pour le 25, assurant que, ce jour-là, il lui dirait bien des choses, et que l'on ne s'ennuierait pas. « Nous sommes au 25, nous sommes venus entendre ces choses, nous constatons que c'est bien ennuyeux et que l'on ne s'amuse pas du tout, » a dit malignement M^e^ Jénouvrier.

3. M. Vibert, lui, ne donne, ni signe de vie ni signe de malatdie, et l'avocat demande que l'affaire soit plaidée dans ces circonstances, du moins contre M. Vibert.

4. M^e^ Jénouvrier fait remarquer que les citations montent à plusieurs centaines de francs, et combien il serait onéreux de les faire à nouveau ; il demande que, si la remise est accordée, il ne soit pas fait d'autre citation, ni d'autres frais d'aucun genre.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



Le tribunal, après avoir délibéré quelque temps, décide, ainsi qu'on pouvait le prévoir, qu'il y a lieu de tenir compte du certificat du médecin, et fixe, d'accord avec Mes Jénouvrier et de Chamaillard, la reprise de l'affaire, sans remise aucune, ni citation nouvelle, au samedi, 22 Février.

La salle d'audience, dans la partie réservée au public, était pleine d'ouvriers et de curieux, qui ont paru désappointés de voir MM. Vibert et Mareschaux faire défaut. Il y avait aussi une vingtaine de prêtres, et parmi eux M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, venus pour témoigner de leur estime pour le clergé breton, et de leur intérêt pour cette grave affaire.

Nous retournerons donc à Versailles, le samedi 22 Février. Nous prenons, dès maintenant, la respectueuse liberté de demander à tous les prêtres du diocèse un *memento* dans leurs saints sacrifices pour le succès des efforts de la Ligue Sacerdotale. R.

---

Carantec. — Nous empruntons à *La Résistance*, de Morlaix, ce compte-rendu d'une double cérémonie qui a eu lieu, à Carantec.

« Dimanche — 19 Janvier — a eu lieu l'érection d'un Calvaire dans notre nouveau cimetière, et la bénédiction du cimetière lui-même. On se souviendra longtemps à Carantec de cette touchante cérémonie.

Depuis plusieurs années, l'ancien cimetière était devenu insuffisant. On hésitait cependant à le changer de place. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que l'administration municipale s'y est décidée.

C'est que, dans une paroisse chrétienne, la translation du cimetière est un malheur. Le vieux cimetière entoure l'église. Le dimanche, après les offices, la foule s'y répand ; chacun va dire une prière sur la tombe de ses parents. Ce culte des morts est doux au cœur et salutaire à l'âme ; il ne profite pas seulement à ceux qui sont l'objet des prières, mais encore à ceux qui les disent ; il ravive leur foi et entretient chez eux l'esprit de famille. Or, il est évident que l'éloignement du cimetière de l'église gêne ces excellentes pratiques et tend à les supprimer.

Mais, dimanche, on n'a pas voulu s'arrêter à ces fâcheuses prévisions et, en honneur de la Croix qu'on allait ériger, on avait donné au nouveau cimetière une décoration de fête. Des mâts, plantés le long du chemin d'accès et aux coins des carrés, portaient des étendards. La haute chèvre dressée pour monter la Croix et les quatre longs haubans étaient garnis d'une multitude de drapeaux aux couleurs variées. De loin, on eût dit la mâture pavoisée d'un grand navire.

Le Christ avait été posé, à l'église, sur un brancard drapé de rouge et enguirlandé de fleurs.

La foule était accourue comme aux plus grandes fêtes de l'année. MM. les chanoines Guillauma, curé de Taulé, Quidelleur, principal du collège de Léon, Le Roux, supérieur de la Maison St-Joseph, et des représentants du clergé du canton avaient répondu à l'appel de notre recteur. Après le chant des vêpres, M. le curé



de Taulé, délégué par Mgr l'Evêque de Quimper, bénit solennellement la Croix et monta ensuite en chaire. Dans une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, il dit en termes éloquents que la croix, jadis signe d'opprobre, aujourd'hui signe de salut, s'impose au respect de tous les chrétiens, surtout à une époque où l'on veut la proscrire.

La procession se met en marche, et le Christ s'avance au milieu de la foule, porté par les hommes, divisés en plusieurs escouades : les conseillers de fabrique, les conseillers municipaux, les marins à la poitrine constellée de décorations. Rien n'était si beau que toutes les classes de la société se confondant ainsi, pour témoigner de leur foi au Christ Sauveur du monde, toutes les voix s'unissant pour bénir Jésus et chanter sa croix sainte.

La bénédiction du cimetière se fit suivant les prescriptions liturgiques, et bientôt au chant des litanies des Saints, la Croix s'élevait au-dessus de la foule agenouillée et émue. On put alors juger de l'effet qu'elle produisait ; elle est d'une ornementation simple, d'une dimension moyenne ; mais, par le fini de son exécution et par la belle expression de la figure du Christ, on peut la classer parmi les beaux travaux sortis des ateliers de M. Hernot, sculpteur à Lannion. »

---

Brest. — Œuvres paroissiales. — Nous recevons et nous nous empressons de publier l'intéressant et substantiel rapport qui suit. Les Œuvres dont il parle peuvent facilement, croyons-nous, être établies dans d'autres paroisses, où elles feraient le même bien.

« Dans cette fin de siècle, où les ennemis de Dieu usent de tant de moyens pour pervertir les âmes, il n'est pas sans intérêt de considérer les efforts qui sont tentés, et souvent avec succès, pour combattre cet envahissement de l'esprit du mal et rétablir le règne de Dieu dans le monde ; il y a là, semble-t-il, un encouragement pour ceux qui se dévouent aux œuvres, et pour tous un sujet d'édification.

Qu'on ne dise plus que les œuvres sont inutiles, pour la raison « qu'il n'y en avait pas autrefois » ; on pourrait répondre avec M. l'abbé Garnier (1) « que notre infériorité vient justement de ce que nous nous sommes trop longtemps contentés de moyens insuffisants, et que vouloir lutter contre des adversaires mieux armés, sans recourir à des moyens plus efficaces, c'est vouloir garder le fusil à pierre ou une vieille artillerie contre des troupes munies d'armes perfectionnées ».

Il est de toute évidence qu'à des besoins nouveaux il faut appliquer des remèdes nouveaux, ou plutôt il faut appliquer, d'une manière appropriée aux circonstances, l'éternel remède qui est le retour à l'Evangile et à la vie chrétienne. Les catholiques l'ont compris ; ils ont senti que, aujourd'hui, il faut être de son temps,

(1) *Questions sociales au point de vue du ministère pastoral*, p. 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



c'est-à-dire combattre l'ennemi avec ses propres armes, et aux associations pour le mal ils ont opposé et opposent, plus que jamais, des associations pour le bien.

Ces œuvres ou associations sont des plus diverses, et sans essayer d'en faire une nomenclature, je ne veux m'occuper présentement que de deux ; *l'Œuvre des malades*, et *l'Œuvre de Sainte Anne pour les femmes chrétiennes*. Ces œuvres, de création récente, sont encore peu connues et cependant elles paraissent répondre à des besoins qui se font sentir en maintes localités.

Émanant, en quelque sorte, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ces deux œuvres sont, comme leur mère, tout imprégnées de l'esprit d'abnégation, de fraternité et de charité chrétiennes.

I. Œuvre des Malades. — La Société de Saint-Vincent-de-Paul, comme l'on sait, vise, tout d'abord, les familles pauvres qu'elle adopte, pour ainsi dire, et auxquelles elle procure, avec les secours en nature, les moyens de pourvoir à l'éducation chrétienne des enfants. Mais ces pauvres, ainsi secourus, peuvent tomber malades et avoir besoin de soins particuliers, que la Société ne peut leur fournir, et c'est pour pourvoir à ces besoins que M. le Curé de Saint-Louis a établi, il y a deux ans, l'*Œuvre des malades*, avec le concours de quelques membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette œuvre, composée de personnes du monde, dont quelques-unes de la plus haute classe, a pour but de visiter non seulement les malades, déjà secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, mais tous les malades de la classe laborieuse, de les consoler et de les soulager, en leur obtenant, s'il y a lieu, les médicaments et les soins d'un médecin et en leur procurant certaines douceurs auxquelles les pauvres ne peuvent songer.

En se dévouant au soulagement du corps, les dames de l'*Œuvre des malades* n'oublient pas les besoins de l'âme et, bien souvent, elles remplissent près de leurs malades le rôle d'apôtres. Que de fois n'ont-elles pas trouvé, surtout parmi les hommes, de ces pauvres que la misère et la souffrance, et quelquefois aussi le vice, ont mis en quelque sorte en révolte contre Dieu et sa Providence, qui ne veulent entendre parler ni de prêtres ni de sacrements! C'est alors que la visiteuse redouble de soins et de zèle près de son cher malade et, à force de bonté et de dévouement, elle finit toujours par attendrir ce cœur ulcéré et endurci, peut-être par un long oubli de Dieu. Dès lors le prêtre peut entrer ; il est reçu sans défiance, son œuvre devient facile, et c'est une âme de plus arrachée à Satan.

Que de traits admirables il y aurait à citer sur ce sujet! Mais laissons-en le secret à Dieu ; Celui qui récompense un verre d'eau donné au pauvre n'oubliera pas le moindre des instants consacrés si généreusement au soulagement des pauvres malades...

Tous les mois, les dames visiteuses assistent à une messe, dite pour les malades qu'elles visitent et pour ceux qui sont morts, dans le courant du mois.



II. Œuvre de Sainte-Anne, pour les femmes chrétiennes du peuple. — Cette œuvre est comme le complément de la précédente. Plusieurs des malades visités recouvrent la santé et ont le désir sincère de mettre en pratique les bonnes résolutions qui leur ont été suggérées pendant leur maladie ; mais, peu à peu, leur ardeur diminue, et plusieurs ne tardent pas à retomber dans leur négligence d'autrefois. Comment les retenir dans la bonne voie, sinon en établissant une œuvre qui, en les retirant de leur isolement, leur continue, sous une autre forme, les bons conseils et les encouragements dont ils ont besoin ? Telle a été l'origine de l'*Œuvre de Sainte-Anne*. Cette œuvre ne se borne pas cependant aux personnes secourues par la *Société de Saint-Vincent-de-Paul* ou visitées par l'*Œuvre des malades* : elle englobe toutes les femmes chrétiennes du peuple, qu'elle veut aider à conserver la foi dans leur cœur et à la maintenir autour d'elles. C'est, en un mot, une « Œuvre des Mères chrétiennes » pour les femmes du peuple. Cette œuvre vient à son heure ; car, il ne faut pas le dissimuler, la Religion a désormais peu de place dans la famille de bien des ouvriers des villes ; elles ne sont pas rares, hélas ! les mères de famille qui ont émigré de la campagne, où elles ont été pieusement élevées, et qui, établies en ville, négligent les devoirs essentiels du christianisme. Peut-on, après cela, s'étonner de la triste éducation d'un grand nombre des enfants des villes ! Il y a là évidemment un grand danger et, si nous n'y prenons garde, ce mal pourrait devenir vite irréparable.

C'est pour essayer d'arrêter ce mal, que l'Œuvre de Sainte-Anne a été établie, à Brest, pour les mères chrétiennes. C'est à la mère surtout que revient le soin de former l'âme de ses enfants, c'est à elle qu'incombe le devoir de diriger leurs premières inspirations aussi bien que leurs premiers pas ; il faut donc, sous peine de former des païens, que cette mère soit chrétienne et sérieusement chrétienne elle-même, afin d'abord qu'elle obtienne de Dieu toutes les grâces de lumière et de force, dont elle a besoin, et ensuite pour qu'elle puisse servir d'exemple à ses enfants, en toutes circonstances.

Pour faire partie de cette association, il suffit de se faire inscrire et de s'engager devant Dieu : 1° à dire sa prière, matin et soir, 2° à assister à la messe, le dimanche et les fêtes commandées, 3° à faire ses Pâques. Mais si on n'exige pas davantage, les membres de l'œuvre devront cependant faire leur possible pour établir la prière du soir en commun, dans leur famille, se rappelant que la prière ainsi faite, d'après la promesse de Jésus-Christ lui-même, est une source de grâces spirituelles et temporelles. Les associées de Sainte-Anne seront également engagées à communier, plusieurs fois dans l'année ; car, dans la communion faite avec foi, elles trouveront des consolations au milieu de leurs peines, et le courage nécessaire pour bien remplir tous leurs devoirs. Il n'y a pour l'Œuvre de Sainte-Anne que quatre réunions par an : les dimanches qui précèdent la fête de sainte Anne, la Toussaint et la fête

Archives diocésaines [redacted]uimper et Léon



de saint Joseph, et le 3e dimanche de Mai. Ces réunions consistent dans la récitation de deux dizaines de chapelet, une instruction sur les devoirs des mères chrétiennes, et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette Œuvre de Sainte-Anne ne s'adrese qu'aux femmes ; il serait bien à désirer qu'on pût également établir une œuvre spéciale pour les hommes du peuple qui, eux aussi, souffrent de leur isolement, et se laissent bien souvent aller au désordre, plutôt par faiblesse que par méchanceté. Cette œuvre, qui serait pour beaucoup le salut, nous devons la demander à Dieu de toutes nos forces. »

***

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Article d'exportation.** — L'homme qui a poussé le fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi » — résumé d'une doctrine dont nous voyons, chaque jour, la mise en pratique — Gambetta, dans un moment de franchise, a prononcé cette autre parole : « L'anticléricalisme n'est pas article d'exportation. » Il rendait ainsi un involontaire hommage à l'heureuse influence exercée, dans les pays lointains, par les prêtres et religieux catholiques.

Le nouveau Résident général à Madagascar, M. Laroche, qui s'était signalé, jadis, par son zèle, lors de l'exécution des décrets, et qui récemment se faisait protestant, a compris, lui aussi, qu'il ne pouvait pas trouver d'auxiliaires plus dévoués et plus capables pour le seconder dans sa tâche, que les moines. Voici « l'étonnante et consolante lettre » qu'il écrit au R. P. Abbé des Trappistes de Staouéli (Algérie) :

« Monsieur l'Abbé,

« Ancien préfet d'Alger, j'ai gardé le vif souvenir des vertus des religieux de la Trappe ; j'ai vu de mes yeux les exemples qu'ils donnent, leur travail, le magnifique domaine qu'ils ont créé, les sympathies que, par leur hospitalité, par leurs bienfaits, ils savent s'attirer de la part de tous les gens qui ont été en contact avec eux.

« Chargé de la grande mission de fonder à Madagascar la colonisation française, je souhaite des alliés d'élite comme les Trappistes, pour conduire à bonne fin cette mission.

« Seriez-vous disposé à envoyer quelques-uns de vos Pères dans notre île lointaine ?

« Je suis prêt, quant à moi, à leur attribuer telle concession de terre qu'ils voudront, à leur chercher ce qu'il y a de mieux, et à le leur offrir, à leur garantir ensuite, cela va de soi, une sécurité absolue, comme à les autoriser à compter sur la plus affectueuse et particulière protection du Résident général.

« Nous leur assurerions, tout d'abord, la gratuité du transport depuis l'Europe jusqu'à leur établissement projeté à Madagascar.

« Les Trappistes rendraient à la nouvelle colonie, à la civilisation, un service signalé, et coopéreraient, au premier rang, à la conquête morale et pacifique d'un pays dont nous ne sommes encore que les conquérants militaires.



« J'espère recevoir une réponse favorable. Et, dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de ma haute considération.

« *Le Résident général,*

« HIPPOLYTE LAROCHE. »

Pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, M. Laroche ne peut pas être personnellement suspect de cléricalisme : d'un autre côté, il n'a pas dû écrire sa lettre sans en avoir référé au Gouvernement et, malgré les clameurs de quelques journaux, il sera donné suite à la demande officielle adressée aux Trappistes. Ceux-ci, sans songer un moment à s'en prévaloir, se rendront à Madagascar, où, après avoir été décimés par la maladie, ils renouvelleront les merveilles de culture et d'assainissement qu'ils ont opérées dans d'autres climats meurtriers..... Espérons qu'on ne verra pas se réaliser cette triste prophétie d'un écrivain éloquent, mais que nous aimons à croire, en cette occasion, trop pessimiste :

« Dans cinq ans, dans dix ans, s'élèveront, dans la contrée des Betsiléos, des fermes splendides, des prés, des champs, d'une culture luxuriante. Le pays aura été transformé, enrichi comme par miracle.

« Alors les républicains surgiront, disant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Et ils fabriqueront des lois pour ruiner les Trappistes, pour les frapper d'impôts iniques, après les avoir persécutés dans leur religion et injuriés de toutes les manières.

« On leur appliquera le *sic vos non vobis* dans ce qu'il y a de plus cynique.

« Et les pauvres Pères trappistes attendront que les républicains aient conquis une nouvelle colonie, pour aller y mourir comme article d'exportation. » (1)

***

Rappelons, à cette occasion, que les Trappistes, réunis en Chapitre général, à Rome, ont proclamé l'union de toutes les congrégations sous un même Général, et ont modifié, d'une manière uniforme, leurs Constitutions. D'après une statistique exacte publiée par la *Civilta cattolica,* les Trappistes ont actuellement 57 monastères avec 3,225 religieux. Sur ces monastères, on en compte 22 en France, 1 en Alsace-Lorraine, 2 en Espagne, 5 en Belgique, 4 en Hollande, 1 en Angleterre, 2 en Irlande, 2 en Italie, 3 en Autriche, 2 en Allemagne. Pour l'Asie, il y en a 1 en Palestine, 1 en Syrie et 1 en Chine ; pour l'Afrique on en compte 3, qui sont situés en Algérie, à Natal et au Congo ; en Amérique : 2 aux Etats-Unis, 1 dans la Nouvelle-Ecosse, 2 au Canada ; pour l'Océanie : 1 en Australie.

Les religieuses Trappistines sont au nombre de 910, réparties en 15 monastères, dont 13 en France, 1 en Alsace, 1 en Italie.

(1) M. Paul de Cassagnac, *L'Autorité.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Un pays où l'on ose parler de Dieu.** — Le Czar de Russie, S. M. Nicolas II, vient d'adresser à son peuple le manifeste suivant, pour annoncer la cérémonie solennelle de son couronnement :

Par la grâce de Dieu,

Nous, Nicolas II, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., etc.

Savoir faisons à tous nos fidèles sujets :

Avec l'aide de Dieu, nous avons l'intention, à l'exemple des pieux empereurs, nos ancêtres, de placer sur notre tête, au mois de Mai de cette année, à Moscou, notre première capitale, la couronne, et de recevoir la sainte onction du Seigneur, selon les rites consacrées, avec notre épouse bien-aimée, S. M. l'impératrice Alexandra-Féodorovna.

Nous invitons tous nos fidèles sujets à partager avec nous, le jour solennel du couronnement, notre joie, et à s'unir à nous dans une prière ardente au Dispensateur de toutes les grâces pour qu'il fasse descendre sur nous les dons de son Saint-Esprit, qu'il affermisse notre règne et nous dirige dans la voie suivie par notre père, d'impérissable mémoire, dont la vie et l'œuvre pour le bien de notre chère patrie resteront pour nous à jamais un lumineux exemple.

Donné à Saint-Pétersbourg, le 1er Janvier de l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-seize et de notre règne le deuxième.

NICOLAS.

Ainsi parle notre puissant allié, schismatique de religion. On sait que, dans les pays protestants, il n'y a pas une circonstance solennelle, pas une proclamation du Gouvernement, où l'on n'invoque Dieu ; nous avons eu occasion de signaler l'appel que, chaque année, le Président de la grande République des Etats-Unis adresse à ses concitoyens, fixant un jour pour les « supplications nationales au Créateur... » Seule la France, la fille aimée de l'Eglise, a banni de sa vie publique jusqu'au souvenir de Dieu ! On s'étudie à ne pas prononcer son nom dans un discours officiel ; tout au plus si l'on ose y faire une discrète allusion dans une vague périphrase : « Celui qui règle les événements humains... » N'est-ce pas le cas de dire avec le Roi-prophète : *Defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum ?* (Ps. XI, 2.)

---

**Le Devoir du Vote.** — *Pour qui voterons-nous ?* Sous ce titre, il vient de paraître un opuscule de Mgr l'évêque d'Annecy, avec cette préface :

Cet écrit est à la fois ancien et nouveau.

Il est ancien, puisqu'en ces quatre dernières années il a déjà paru 36,000 fois en français, 5,000 fois en basque, et un nombre de fois que nous ne connaissons pas en allemand et en italien.

Il est nouveau, parce que son auteur lui a donné une forme très abrégée, — et puis parce que le monde a marché depuis quatre ans — le monde, et plus vite encore la persécution contre la Religion catholique.

Le monde marche : marchons !

La persécution court : courons plus vite !

L'ÉVÊQUE D'ANNECY.



« Votez tous, votez bien » dit en outre Mgr Isoard. Et l'éminent prélat donne toutes les raisons pour lesquelles tous doivent voter et bien voter.

Nous ne saurions trop recommander ce substantiel et lumineux écrit, plus opportun que jamais à la veille des élections municipales.

Il se vend *5 centimes,* dans toutes les librairies catholiques.

---

## SAINT THÉLEAU *(fin)*

« Dans la nuit même de son trépas, une grave dissension s'éleva entre les membres du clergé de ses trois Eglises, dont chacune, s'appuyant sur ses propres droits et ses privilèges, prétendait à la possession de son corps. La première, l'Église de Pennalun, faisait valoir qu'elle était le lieu de sépulture des aïeux de saint Théleau, dont le patrimoine était sur son territoire ; la seconde avait vu ses débuts dans la vie monastique, puis sa vie solitaire sur la rive du Tyui, et c'était là aussi qu'il avait glorieusement terminé sa carrière ; en troisième lieu, l'Eglise de Landaf se prévalait des droits du siège épiscopal, des privilèges et de l'autorité qui lui appartenaient, de tout ce que saint Théleau y avait consacré, de l'obéissance qu'il y avait trouvée, du vœu unanime du peuple, enfin, des règlements et de la constitution ecclésiastique établis par saint Dubrice et par les autres Pères. Les trois partis, acquiesçant au conseil de quelques hommes sages, se mirent à jeûner et à prier, demandant à Jésus-Christ qui est l'arbitre suprême, qui confère lui-même aux saints toute autorité et tout privilège, de vouloir bien montrer, par un signe évident, laquelle des trois églises était plus digne de recevoir le corps sacré du saint évêque.

« Le matin, un vieillard, regardant l'endroit où le corps était exposé, poussa un grand cri. Il disait : « Mes frères, le Seigneur a « exaucé notre prière, lui qui n'enlève à personne ce qu'il a « mérité. Levez-vous et voyez ce qu'a fait le Christ, médiateur « entre Dieu et les hommes, et cela pour apaiser notre dissen- « sion, puis, pour qu'il y eut des miracles à la mort de saint « Théleau, comme il y en a eu dans sa vie. »

Voici qu'on voit trois corps, de dimensions semblables, de visages également beaux, de conformation tellement identique, qu'aucune dissemblance ne s'y pouvait constater.

« Un tel prodige ayant ramené la paix, les clercs s'en allèrent chacun à son église, où ils ensevelirent, avec les plus grands honneurs, chacun des trois corps. Mais par les monuments que nous ont laissés nos pères, on sait, à n'en pouvoir douter, que tout le peuple reconnut Landaf pour la vraie sépulture du saint, car les miracles y furent beaucoup plus nombreux. A la tombe de ce pontife si grand, d'innombrables malades étaient délivrés de toutes leurs infirmités, les aveugles recouvraient la vue, les sourds entendaient. Ces merveilles, et bien d'autres plus nombreuses et

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



plus éclatantes encore, mes frères bien aimés, la vertu divine, les a opérées pour glorifier le très saint confesseur Théleau. Célébrez donc la fête d'un si grand homme avec toute la dévotion dont vous êtes capables ; accourez nombreux à son église, et, suivant vos facultés, donnez aux pauvres, au nom de Celui qui accepte comme grandes des offrandes bien petites, mais comme bien petits des présents somptueux ; c'est ainsi qu'il accepta un verre d'eau de la Samaritaine, comme si cette femme lui avait donné mille talents d'or. Puissiez-vous, en imitant saint Théleau, par vos bonnes œuvres, mériter d'être glorifiés en sa société, dans les célestes demeures, par l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui toujours vit et règne dans les siècles des siècles. Amen. »

***

Ma tâche est à peu près achevée.

Avant de publier la traduction de la *Vie de saint Théleau*, telle qu'elle est rapportée dans le livre de Landaf, j'avais dit aux lecteurs de la *Semaine religieuse* que mon but était d'y ajouter les légendes conservées au pays de Landeleau ; mais ayant appris que ces récits avaient été recueillis par Madame la Comtesse du Laz, et paraîtraient bientôt en brochure, je n'ai plus qu'à souhaiter à cet opuscule une prompte et large diffusion.

Quant à la *Vie* même de saint Théleau, je n'ai pas voulu en couper la publication, même par des notes ; je dois donc y revenir, pour expliquer certains points. Aujourd'hui, je prierai le lecteur de n'attacher au récit de certains miracles qu'une médiocre croyance. Ai-je besoin de faire remarquer, par exemple, que l'apparition de deux nouveaux cadavres tout semblables au vrai corps de saint Théleau, est une impossibilité ? Dieu s'appelle lui-même le Dieu de vérité ; or, le prodige dont il est ici question constituerait un vrai mensonge, puisqu'il aurait eu pour but de tromper les clercs de Pennalun et des bords du Tyui sur les reliques qu'ils voulaient honorer, et dont ils n'auraient reçu qu'un simulacre. Expliquons maintenant quelques points obscurs du récit.

Nous avons nommé plusieurs fois saint Dubrice, maître de notre saint Théleau. Il fut le premier évêque de Landaf, d'où il passa ensuite à Caër-Léon, en qualité de métropolitain ; c'est ainsi qu'il laissa son siège à son disciple, qui venait de recevoir la consécration épiscopale à Jérusalem (1).

Quant à cette consécration elle-même, quelle que fut son irrégularité, il est impossible de la révoquer en doute, car elle est signalée, non seulement dans la vie de saint Théleau, mais dans celles de saint David et de saint Patern, ses compagnons de pèlerinage. De la part du patriarche et des évêques qui l'ont opérée, et des trois élus qui l'ont reçue, elle ne s'expliquerait que par une intuition céleste, leur manifestant la volonté formelle du Seigneur.

Relativement à l'émigration de saint Théleau en Bretagne, et

(1) Note de l'abbé Tresvaux.



à son séjour chez le roi Budic, disons que ce prince avait épousé Anaumed, sœur du saint évêque.

Pendant les sept ans et sept mois que saint Théleau passa en Armorique, il est probable que l'humeur voyageuse qu'il partageait avec tous les saints de la Cambrie (et qui d'ailleurs allait de pair avec l'esprit apostolique,) le porta plus d'une fois à venir dans notre *Breiz-Izel* ; on pourrait le conjecturer d'après un fait raconté dans la vie de saint Yves. J'en emprunte le court récit à Albert Le Grand : « Dormant une fois, au bourg de Lan-Elleaw, en Cornouaille, avec un homme nommé Maurice du Mont, en mesme chambre, celuy-ci fut éveillé d'une voix qui disoit que saint Yves gisoit sur la pierre. Ne trouvant le Saint en la chambre, il alla au cimetière et le trouva couché dans la pierre en laquelle saint Elleaw avait fait sa pénitence. »

C'est donc qu'au XIIIe siècle la tradition orale était formelle à ce sujet, et elle expliquerait comment saint Théleau n'était pas moins populaire en Basse-Bretagne qu'au pays de Dol.

La pierre dont il vient d'être parlé est toujours l'objet de la vénération. On montre également, dans le cimetière, un petit édicule du XVe ou du XVIe siècle et qu'on appelle *l'ermitage de saint Théleau* ; les assises inférieures de la construction remontent au moins à la période romane et pourraient bien même dater du temps où le Saint vint en Armorique.

A la vie de saint Théleau par Dom Lobineau, l'abbé Tresvaux ajoute : « On honore le Saint, en Angleterre, le 9 Février. A Dol, sa fête était le 29 Novembre, et du rite double. Il est à présumer qu'on a apporté quelque portion de ses reliques en Bretagne, car on en conservait à Landeleau, dans le diocèse de Quimper, et on en montre encore, dans l'église de Saint-Thélo, où on l'honore comme patron, et où sa fête se célèbre le 9 Février. »

J'ai dit qu'il y a, dans Plogonnec, une très belle chapelle dédiée à saint Théleau et portant son nom. Un jour, un chanoine de Quimper, allant visiter cette chapelle, s'y rencontra avec un petit garçon du voisinage, et, pour entrer en conversation, lui demanda si c'était bien là la demeure de saint Théleau ; le petit paysan, qui avait tout l'aspect d'un enfant aimable, dit au vénérable prêtre : « Oui, c'est bien la demeure de saint Théleau, mais il n'en était pas de même autrefois. C'était Notre-Dame qui habitait ici ; or, il y avait beaucoup de loups dans le voisinage, et ils faisaient peur à la Vierge. Un jour, saint Théleau, qui demeurait à Kergoat, vint lui faire visite, et Notre-Dame lui parla de la frayeur que lui occasionnaient les loups, au point de troubler ses prières. » Eh bien, dit saint « Théleau, faisons l'échange de nos chapelles ! » Et l'échange fut fait. Et, depuis ce jour, saint Théleau habite au versant de la montagne de Plogonnec, et la Vierge est devenue Notre-Dame de Kergoat. »

*(Fin.)*

Les actions de **préférence** et **ordinaires** de la **Société J. Casse et fils** ont donné lieu à des affaires suivies, des demandes régulières de

Archives diocésaines [illegible]mper et Léon



paiement à 30 francs sur les premières, et de 28 à 29 francs sur les secondes, demandes justifiées par l'incessante activité qui règne dans les usines de **Fives-Lille**. Ce sont surtout les grandes maisons de Paris et les maisons d'exportations qui sont les plus forts clients de la Société.

Il va sans dire que cette augmentation de vente accroît le chiffre des bénéfices, et, dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si le public recherche ces titres d'une entreprise pleine de vitalité.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

### FÊTES DU CARNAVAL 1896

**Billets d'Aller & Retour à prix réduits.** — A l'occasion du Carnaval, les Billets d'Aller et Retour à prix réduits prévus par le Tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (15, 16, 17 et 18 Février) seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Mercredi des Cendres (19 Février).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*

**NÉVRALGIES** les plus invétérées sont guéries par les **PILULES ANTI-NEVRALGIQUES** à base de caféine quinine et valériane 2 à 6 par jour. **2** fr. la boîte pour toute la France contre mandat. *J. Viel*, pharmacien de 1re classe, 21, rue Mayet, Paris.

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.**
Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.
*Franco*, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

GRANDE ÉPICERIE DE PARIS
**PRODUITS FÉLIX POTIN**
6, RUE KÉRÉON (près la Cathédrale), QUIMPER
GROS & DÉTAIL
*Envoi franco du Catalogue à toute personne faisant la demande.*



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE
**PÊCHE, FRÈRES**
*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*
P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.
DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR
*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la Pâte de Malvé de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de *Toux* ou de *Coqueluche*. — PRIX : *Pâte* 80c et 1f25 *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE — DU — **Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

IN HOC SIGNO VINCES
Marque de Fabrique déposée
**LACTO-FER** du Dr GISCARD
C'est la préparation ferrugineuse par excellence. Elle ne fatigue pas l'estomac et ne constipe jamais.
Employée avec le plus grand succès dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.
*DOSE : 2 à 8 pilules par jour.* — FLACON DE 100 PILULES : 3 FR.
VENTE EN GROS : **CHASSEREAU-MENARD**, Commissionnaire, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

Archives diocésaines mper et Léon



Rédigé par les meilleurs écrivains catholiques, admirablement illustré, l'OUVRIER, dont les romans exaltent toujours le bien et le beau, est, depuis 35 années, le journal littéraire le plus apprécié des familles chrétiennes.

Il paraît deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. La modicité de son prix : **5** centimes le numéro, **6** fr. l'abonnement aux 104 numéros d'une année, le met à la portée de toutes les bourses.

L'OUVRIER commencera, le 1er Février, *ODETTE*, touchant roman moderne par M. Maryan, illustrations de Vulliemin, *LA FILLE DES ANGADS*, roman algérien par L. Gasby, illustrations de Colombar. Il donnera, en outre, des nouvelles, causeries d'actualité, recettes et jeux d'esprit, avec nombreux prix aux devineurs.

Pour s'abonner, adresser **6** francs en *mandat-poste* à M. Henri GAUTIER, éditeur, 55, Quai des Grands-Augustins, Paris.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. Vendredi 7 Février 1896. N° 6.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE *I.* Le XIVe Centenaire du baptême de Clovis.

*II. Chronique du diocèse :* Lettre épiscopale au sujet des Œuvres ouvrières ; Nécrologie : M. Le Moign ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Œuvre de Saint-François-de-Sales ; Morlaix : La loi de spoliation.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Fête nationale de Jeanne d'Arc ; Une nouvelle corporation chrétienne ; L'enseignement religieux ; Bonnes pensées.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 9 Février.* — Sexagésime. Office du jour. Semi-double. Violet. Mémoires de s. Tite, Evêque, et de ste Apollonie, Vierge martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Tite.

*Lundi, 10.* — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

*Mardi, 11.* — Commémoraison de la Passion de N.-S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

*Mercredi, 12.* — Ste Jeanne de Valois, Veuve. Double. Blanc. — A la Cathédrale, fête des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur.

*Jeudi, 13.* — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur *(du 9 Fevrier)*. Double. Blanc.

*Vendredi, 14.* — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 15.* — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plounévézel..... du 9 au 11 Février.
Ergué-Gabéric..... du 12 au 16 Février.

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



**Le XIV^e^ Centenaire du Baptême de Clovis.** — Son Em. le cardinal Langénieux, à la date du 25 Décembre dernier, adressait au Pape la lettre suivante :

TRÈS SAINT PÈRE,

Le moment est venu de mettre à exécution le projet que Votre Sainteté a béni déjà et encouragé, de célébrer solennellement à Reims, l'an prochain, le 14^e^ centenaire du baptême de la Nation française, en la personne de son roi, Clovis.

Dans l'espérance qu'au souvenir de cet événement providentiel, dont les conséquences pour l'Eglise et pour la France ont été si fécondes et si glorieuses, notre pays, maintenant sous le coup de l'épreuve, s'instruirait aux leçons du passé et reviendrait à Dieu, Votre Sainteté a daigné me promettre de nous accorder, à cette occasion, un jubilé national.

Aujourd'hui, Très Saint-Père, je rappelle à Votre Sainteté cette parole et je la supplie de donner à la France, qui se sait aimée du Pape et qui lui est dévouée, avec sa bénédiction apostolique, ce nouveau témoignage de sa paternelle sollicitude.

Daignez agréer, Très Saint Père, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ose me dire, de Votre Sainteté, le très humble et très obéissant fils et créature.

† B.-M. Card. LANGÉNIEUX,
*Archevêque de Reims.*

Reims, en la fête de la Nativité de N.-S.,
le 25 Décembre 1895.

Le Saint-Père a daigné répondre par l'importante lettre que voici :

NOTRE CHER FILS,

C'est un noble dessein que celui dont vous avez pris l'initiative, de convier la France entière à célébrer solennellement, cette année, après quatorze siècles, l'anniversaire du baptême de Clovis, roi des Francs-Saliens. Aussi, Nous accueillons avec une particulière satisfaction le désir que vous Nous avez exprimé, de Nous associer à cette sainte et patriotique entreprise, en accordant à votre pays, que Nous aimons, la faveur unique d'un Jubilé national. On peut dire, en effet, que ce baptême du royaume des Francs et, assurément, les conséquences historiques de cet événement mémorable ont été de la plus haute importance, non seulement pour le peuple nouveau qui naissait à la foi du Christ, mais pour la chrétienté elle-même, puisque cette noble nation devait mériter, par sa fidélité et ses éminents bienfaits, d'être appelée la fille aînée de l'Eglise.

Et d'ailleurs, Notre Cher Fils, comment pourrions-Nous demeurer étranger aux fêtes que vous allez célébrer, à Reims, autour du tombeau du saint archevêque Remi, votre insigne prédécesseur, Nous qui n'avons cessé de donner à la France des témoignages réitérés, persévérants de Notre affection paternelle ; comment ne serions-Nous pas touché, en songeant



aux desseins adorables de la bonté et de la providence de Dieu sur une nation tant de fois choisie comme un puissant instrument pour la défense de l'Eglise et la dilatation du du règne de Jésus-Christ ?

Ces desseins, dont nous voyons clairement les premiers actes et la première réalisation dans la conversion prodigieuse de Clovis, doivent aussi faire tressaillir toute l'Eglise de France, pendant les solennités qui se préparent et auxquelles votre zèle éclairé, Notre Cher Fils, saura donner un lustre digne des faits qu'elles rappelleront, digne aussi de la cité qui en fut le principal théâtre, et qui vit, dans sa magnifique Cathédrale, tant de princes implorant, pour bien gouverner, les bénédictions d'en haut.

Mais, afin que de telles solennités apportent à votre très noble nation ces fruits de salut que Nous lui souhaitons vivement, il est absolument nécessaire qu'elle comprenne et apprécie le bienfait dont elle célèbre le souvenir, c'est-à-dire sa régénération dans le Christ, sa naissance à la foi. Un tel bienfait, incomparable en lui-même comme principe de vie et de fécondité dans l'ordre de la grâce, est mémorable aussi, nul ne peut le méconnaître, par les résultats précieux de grandeur morale, de prospérité civile, d'entreprises glorieuses qui toujours en découlèrent pour la France ; on en retrouve le témoignage, dans les temps mêmes où la nation vit surgir pour la Religion des jours d'adversité et de deuil. Car, si elle céda parfois à de déplorables entraînements, toujours, après avoir souffert, elle sut réagir contre le mal et puiser dans sa foi de nouvelles énergies pour se relever de ses épreuves et reprendre la mission apostolique qui lui a été confiée par la Providence.

Nous sommes persuadé que l'Episcopat français, continuateur de la mission de saint Remi, héritier de son zèle sacerdotal, de sa charité expansive, de sa grâce dans le maniement des esprits et des cœurs, saura de plus en plus faire apprécier au peuple l'étendue d'un tel bienfait, et défendre la foi catholique contre les attaques de ceux qui voudraient détruire la civilisation. Aussi, Nous appropriant la parole et l'exhortation du Prince des Apôtres, du même cœur que lui et avec la même effusion apostolique, Nous disons à Nos très chers fils de France : « Béni soit le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a *régénérés* dans la vive espérance..... d'un héritage incorruptible, sans tache, incapable de se flétrir..... Espérez donc dans la grâce qui vous est offerte par la révélation de Jésus-Christ..... Quiconque croira en lui ne sera pas confondu..... »

Oui, Notre Cher Fils, Nous prions le Dieu tout-puissant et miséricordieux, dans toute la véhémence de Notre tendresse paternelle, qu'il donne à la France d'être une nation sainte, immuablement fidèle à son génie, à ses chrétiennes destinées ;

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



que la foi de ses aïeux — une foi pleine, active, militante — grandisse dans ce noble peuple ; qu'elle reconquière les masses qui s'agitent aujourd'hui dans les ténèbres de l'incrédulité et qui, déçues, découragées par mille erreurs, s'affaissent dans l'ombre de la mort. *Levez-vous et le Christ vous illuminera.*

Que tous les fils de la patrie française, de plus en plus dociles à écouter Nos conseils, s'unissent dans la vérité, dans la justice, dans le respect mutuel et dans la charité fraternelle, comme les enfants d'un même Père ; qu'ils se persuadent que l'oubli des principes qui ont fait leur grandeur les conduirait infailliblement à la décadence, et que l'abandon d'une Religion qui est leur force les laisserait sans défense contre les ennemis de la propriété, de la famille, de la société. Qu'ils se rallient donc pour lutter ensemble contre les périls qui les menacent, et que le cri de la Loi salique s'échappe de leur poitrine, plus puissant que jamais : *Vive le Christ qui aime les Francs !*

Au déclin de ce siècle et à l'aurore de celui qui s'annonce, en ces temps difficiles qui mettent en mouvement tous les peuples et tous les éléments du corps social, en cet âge où les âmes agitées, inquiètes, semblent altérées de justice — de cette justice que Notre-Seigneur seul peut verser à flots, — il faut que le baptême de Clovis et de ses guerriers se renouvelle en esprit et reproduise, à quatorze siècles de distance, les fruits merveilleux d'autrefois : l'union sociale sous un pouvoir sage, respecté, et la fidélité sincère envers l'Eglise catholique. Cette union des Français, vous le savez, Notre Cher Fils, a été l'objet constant de Notre tendre sollicitude, et Nous l'appelons encore aujourd'hui avec une croissante ardeur. En vérité, quelle occasion pourrait être plus favorable et sainte pour ménager et augmenter en eux l'union d'esprit, de volonté, d'action dans la poursuite du bien commun, que la commémoration solennelle de l'événement fortuné qui fut pour la France le principe du salut et la source de tant de gloire ?

En attendant, Notre Cher Fils, les catholiques doivent se reprendre et s'affirmer comme des fils de lumière, d'autant plus intrépides et plus prudents, qu'ils voient une puissance ténébreuse mettre plus de persistance à ruiner autour d'eux tout ce qu'il y a de bienfaisant et de sacré ; s'imposer au respect de tous par la force invincible de l'unité, prendre avec clairvoyance et courage, conformément à la doctrine exposée dans Nos Encycliques, l'initiative de tous les vrais progrès sociaux ; se montrer les défenseurs patients et les conseillers éclairés des faibles et des déshérités ; se tenir enfin au premier rang parmi ceux qui ont l'intention loyale, à quelque degré que ce soit, de concourir à faire régner partout, contre les ennemis de tout ordre, les éternels principes de la justice et de la civilisation.

Puisse le Seigneur exaucer Nos espérances pendant l'extraordinaire Jubilé national que Nous allons accorder, et durant lequel Nos prières se mêlant aux vôtres et à celles de tout le peuple chrétien de France, le ciel s'ouvrira pour laisser tomber sur vous et sur votre patrie entière les plus larges effusions de l'esprit de Dieu !



C'est dans cette confiance que Nous accordons à vous, Notre cher fils, aux évêques de France, au clergé, aux fidèles et à tous ceux qui participeront à vos fêtes, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Epiphanie, le 6 Janvier de l'année 1896, de Notre Pontificat, la dix-huitième.

LÉON XIII, PAPE.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Lettre épiscopale au sujet des Œuvres ouvrières.** — A l'occasion du nouvel an, les membres du bureau du Comité ouvrier catholique de Brest avaient, au nom de leurs camarades, écrit à Mgr Valleau, évêque de Quimper, pour lui renouveler l'expresion de leur entière soumission à l'autorité épiscopale et de leur filial attachement au premier pasteur du diocèse. Celui-ci vient de leur répondre par la lettre suivante, adressée à M. Desgrées du Loû, président d'honneur du Comité :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON

*Quimper, le 26 Janvier 1896.*

— CHER MONSIEUR,

Je ne saurais vous dire combien j'ai été touché par votre lettre et par les souhaits que vous y avez si filialement exprimés. Comment ne vous bénirai-je pas vous et ceux qui participent à votre œuvre, vous qui, dans un temps où les bonnes volontés sont si affadies, savez vous montrer à visage découvert comme de bons et fidèles chrétiens ?

Vous le voyez, il y a, en ce moment, une sorte de recrudescence du mal. L'ennemi ne cache plus ses odieux projets contre la Religion. Il n'épargne ni la menace, ni la calomnie, ni le mensonge. Il fait, en quelque sorte, parade de sa force et se prépare à porter à notre foi des coups qu'il croit devoir être mortels. Jamais l'expression de la haine antireligieuse n'a été aussi vive qu'aujourd'hui, et plusieurs des nôtres, et des meilleurs, regardent l'avenir avec anxiété. Faut-il donc se décourager ? Bien loin de là ! Nous savons que Dieu a son heure et qu'il lui suffit d'un signe pour arrêter le flot. N'avons-nous pas mille motifs d'espérance ? Jamais la presse catholique ne répondit dans une si large mesure aux besoins du moment.

Archives diocésaines [redacted]imper et Léon



La jeunesse chrétienne s'est levée; elle s'est comptée, elle s'est unie et, si elle n'est pas encore le nombre, il y a chez elle un tel entrain, un tel amour de la vérité, un tel attachement à la foi, qu'elle pèsera d'un grand poids sur l'avenir. Les conférences, les cercles, les patronages, les œuvres de dévouement prennent la vie la plus intense. Il n'est pas une parole contre la foi chrétienne, pas une entreprise contre nos droits de catholiques et de citoyens qui ne soient relevées avec toute l'ardeur de cœurs dévoués.

Ce n'est donc pas le moment de perdre courage et d'aller, comme certains hommes de peu de foi, jetant des cris de détresse.

Nous sommes loin, peut-être, des jours de la victoire ; mais elle viendra, si nous savons, en toute circonstance, agir avec sagesse et modération, ne nous laissant pas entraîner par une surexcitation irréfléchie et évitant de donner à nos ennemis des armes contre nous. Il y a vingt ans, nous étions bien loin d'un semblable état. Nous pouvons, aujourd'hui, compter nos œuvres avec fierté. Sous l'impulsion des sages conseils de Léon XIII, nous avons senti grandir nos forces en même temps que notre amour pour la Religion et pour la Patrie.

Soyez donc pleins d'espérance. L'avenir, je vais vous le dire. Nous aurons tous à livrer de rudes combats, c'est le sort des disciples du Christ. Nous avons affaire à d'impitoyables ennemis, parce qu'il n'y a rien d'impitoyable comme la haine de la Religion. Mais vous, et ceux qui concourent à votre œuvre, vous avez trop de cœur pour que cela vous fasse reculer. La pensée de remplir un grand devoir vous soutiendra ; vous serrerez vos rangs qui grossiront de plus en plus, et si l'ennemi du bien et de la foi fait des ruines autour de vous, vous serez là pour les relever.

Confiance en Dieu ! que ce soit votre devise pour l'année qui commence.

† Henri, *Év.*

---

**Nécrologie.** — M. LE MOIGN. — Nous avons été douloureusement surpris en apprenant, mardi matin, la mort de M. Le Moign, Chanoine titulaire de la Cathédrale. Depuis longtemps, il est vrai, ses amis n'étaient pas sans inquiétude sur son état ; rien cependant ne pouvait faire prévoir un si prompt dénouement.

Il y a deux ans environ, le vénérable chanoine fut frappé d'une première attaque, qui mit, pendant plusieurs semaines, sa vie en danger et à la suite de laquelle ses brillantes facultés étaient demeurées sensiblement amoindries. Néanmoins sa vigoureuse constitution sembla, un moment, avoir repris le dessus : on le voyait, après plusieurs mois d'absence, venir aux offices du Chapitre, appuyé sur le bras d'un fidèle serviteur de la Cathédrale. Il avait conservé son esprit caustique et sa gaieté, que l'on pouvait parfois



trouver d'une exubérance maladive..... Ces derniers jours, son état s'était aggravé et il a succombé subitement, dans la nuit du 3 au 4 Février.

Il n'avait pas accompli sa 62e année.

Propre neveu, par sa mère, de Mgr Graveran, d'illustre et sainte mémoire, M. Le Moign était né, à Crozon, en 1834 ; ordonné prêtre en 1857, il fut d'abord vicaire à Landivisiau, puis devint, en 1865, supérieur de la Maison de Kéroulas, à Saint-Pol-de-Léon. En 1868, il fut appelé à remplacer M. Pouliquen à la tête du Petit-Séminaire de Pont-Croix, qu'il dirigea jusqu'à sa nomination de chanoine titulaire, en 1883.

A ses confrères, dont un grand nombre ont été ses élèves, M. Le Moign laisse le plus sympathique souvenir : tous voudront prier pour le repos de son âme.

Au moment où s'imprime notre *Semaine religieuse*, — jeudi matin — le service du vénérable défunt a lieu, à la Cathédrale. Conformément au désir qu'il en avait exprimé, à diverses reprises, l'inhumation aura lieu au Grand-Séminaire.

R. I. P.

---

**Œuvre de N.-D. de Salut.** — L'Œuvre de N.-D. de Salut a eu, à l'Evêché, le 12 Janvier, sa réunion générale, présidée par Monseigneur. Les associés se pressaient nombreux dans la salle synodale. La secrétaire, en leur communiquant le rapport annuel, leur a fait constater le bien accompli dans le diocèse par cette association, et les notables progrès qu'elle y a faits.

Monseigneur avait conseillé au Comité de faire paraître, dans la *Semaine religieuse* de Quimper, un abrégé de l'organisation de l'Œuvre de N.-D. de Salut et un exposé de ses moyens d'action. Ce compte-rendu a paru, en Mai 1895, et chacun a compris que, loin d'en souffrir, les œuvres diocésaines trouvaient, dans l'association de N.-D. de Salut, un appui moral et une source de secours effectifs. C'est ainsi que, dans le cours de 1895, le Comité de l'Œuvre a fait remettre différentes sommes aux patronages et cercles militaires de Landerneau et de Quimper, et à plusieurs écoles libres ; cette année, les patronages de Quimper, de Morlaix, de Brest, le cercle militaire de Quimper, les écoles libres de Crozon et du Guilvinec vont encore recevoir des secours, qui seront d'autant plus abondants, que l'Œuvre comptera un plus grand nombre d'associés.

Monseigneur, après une éloquente constatation de la continuité des miracles de la charité dans son diocèse et notamment dans sa ville épiscopale, a vivement encouragé l'Œuvre de N.-D. de Salut et témoigné son désir de la voir s'étendre de plus en plus, autour de nous.

Les cotisations sont minimes : 0 fr. 50, 1 fr. ou 5 fr. ; elles sont réunies par des chefs de dizaines, qui les font parvenir au comité diocésain. De nombreuses indulgences sont attachées à l'Œuvre. — Pour plus amples renseignements, recourir à la

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



*Semaine religieuse*, n° du 10 Mai 1895, ou au bureau de l'Œuvre, à Quimper.

Directeur, M. Fléiter, vicaire général. — Directrice, M^me^ de la Rivaudière, place Mescloaguen.

***

**Œuvre de Saint-François-de-Sales.** — La fête patronale de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, à Quimper, emprunte chaque année, une solennité particulière à cette circonstance que, de temps immémorial, un Triduum d'adoration du Saint-Sacrement est célébré, à cette occasion, dans l'église paroissiale de Saint-Mathieu. C'est une fête pour les habitants de Quimper ; et, cette année encore, ils se sont pressés, chaque soir plus nombreux, aux instructions, si simples et en même temps si substantielles, de M. le chanoine Bourlé. Devant un auditoire visiblement sympathique, le vénéré prédicateur a exposé avec autant de clarté que de concision, la foi, l'espérance, l'amour de Dieu et du prochain qui caractérisent, en la résumant si bien, la vie tout entière de saint François-de-Sales.

Plusieurs ecclésiastiques de la ville et des environs avaient tenu à venir rehausser de leur présence l'éclat de ces solennités qui, à n'en pas douter, contribuent à faire mieux connaître et, par suite, à développer l'Œuvre placée sous la protection de ce grand Saint.

A ce moment, s'ouvre une nouvelle année pour cette Œuvre de conservation de la foi dans les pays catholiques : peut-être nous saura-t-on gré de donner, ici, quelques détails sur le but et les avantages spirituels qu'elle offre aux prêtres qui travaillent à la répandre, et aux associés qui l'adoptent. Fondée par Pie IX, encouragée par Léon XIII, cette Œuvre, dont le but est de préserver et de conserver la foi, s'est rapidement répandue en France, d'abord, puis en Belgique, au Canada, en Italie, en Suisse, etc., et tout fait prévoir qu'elle ne tardera pas à s'étendre dans tous les pays catholiques.

Depuis son origine, elle a eu le bonheur de réunir — au moyen de cotisations personnelles de 0 fr. 60, — et de répandre près de *vingt-deux milions* d'aumônes, secours en argent à des écoles, cercles, patronages, secours aux paroisses pour Missions, secours aux bibliothèques publiques en livres et brochures.

Dans chaque diocèse, il suffit, pour espérer obtenir un subside en faveur des œuvres locales, que la paroisse soit agrégée à l'Œuvre, par un certain nombre d'associés, et qu'une demande parvienne au Conseil central de Paris, par l'entremise du Directeur diocésain.

Elle s'établit et fonctionne dans la paroisse, sous la direction de droit du Pasteur, au moyen d'un Comité paroissial et avec le concours de zélateurs et zélatrices, qui forment des dizaines d'associés. Un bulletin par dizaine est adressé, chaque mois, au chef de la dizaine.

Tels sont le but et le fonctionnement de cette Œuvre, dont les obligations sont très sommaires : une légère cotisation de 0 fr. 60



ar an et un *Ave Maria*, avec l'invocation quotidienne : « Saint François-de-Sales, priez pour nous. »

Les Souverains Pontifes et quelques Supérieurs généraux d'Ordres religieux ont enrichi l'Œuvre de nombreuses indulgences et de faveurs spirituelles, tant pour les associés en général que pour les membres des divers conseils et comités.

Quant aux directeurs et prêtres qui travaillent à la propagation de l'Œuvre dans les paroisses, des pouvoirs spéciaux leur sont concédés :

1° Pouvoir de bénir les objets de piété au nom du Souverain Pontife et d'y attacher les mêmes indulgences que le Saint-Père lui-même ;

2° Pouvoir de donner le cordon séraphique ;

3° Tous les jours, faveur de l'autel privilégié pour les membres défunts de l'Association ;

4° Pouvoir d'attacher aux crucifix les indulgences du chemin de la croix ;

5° Le pouvoir d'indulgencier les chapelets de l'Immaculée Conception.

Pour user de ces privilèges, il suffit de les réclamer au Directeur diocésain de l'Œuvre, délégué par Monseigneur l'Evêque à cet effet.

Puissent ces quelques explications susciter de nouvelles et nombreuses sympathies à cette Œuvre, si utile au temps présent, et qui ne demande que très peu à chacun pour que tous soient en mesure d'y participer !

J. BULOT.

---

Morlaix. — **La loi de spoliation.** — Nous avons raconté la saisie-arrêt mise, en vertu de la loi d'accroissement, sur les loyers dûs aux Religieuses hospitalières Augustines de Pont-l'Abbé. Nous apprenons que, le vendredi 24 Janvier, une mesure semblable a été prise, à Morlaix, contre les Sœurs Augustines hospitalières de Saint-François (Cuburien).

Ces dames possèdent, hors de leur enclos, un champ ou deux, qui sont loués à M. L...., entrepreneur. L'huissier, requis par l'Enregistrement, a signifié au locataire saisie-arrêt sur les loyers de l'année courante et des années à venir.

On s'en tient, jusqu'ici, comme le fait remarquer le journal catholique de Morlaix, aux moyens mitigés, qui ne provoquent aucune émotion extérieure. Bientôt, sans doute, on en viendra aux mesures extrêmes : violation de la clôture monacale, vente du pauvre mobilier des couvents..., jusqu'à ce que le peuple de France comprenne l'iniquité qui *se commet en son nom !*

***

Que cette loi soit inique, la plus haute juridiction de France vient de le déclarer...

Au mois de Juin 1893, le tribunal civil de Vitré avait rendu, au sujet du « droit d'accroissement », un jugement favorable

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



à la communauté des Ursulines. Ce jugement a été annulé par arrêté de la Cour de Cassation (audience du 27 Janvier), « considérant que « le droit d'accroissement » frappe les Congrégations « religieuses sans autre condition d'exigibilité que cette seule « qualité », c'est-à-dire *uniquement parce qu'elles sont Congrégations religieuses !*

On ne peut pas affirmer plus clairement que c'est une loi d'exception, de passion et de haine, absolument en opposition avec le principe qui régit toute la matière fiscale, en France : l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt.

..... Cela n'empêchera pas des journaux de continuer à assurer qu'il ne s'agit que de mettre « les Congrégations sur le pied de l'égalité fiscale, en leur demandant des taxes équivalentes à celles que paie tout le monde », et beaucoup de lecteurs, paraît-il, de le croire !

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Fête nationale de Jeanne d'Arc.** — Un pétitionnement en vue d'obtenir de la Chambre des Députés la ratification au vote du Sénat, demande que la fête de Jeanne d'Arc devienne *Fete Nationale.*

Dû à l'heureuse initiative des Dames Lorraines ce mouvement a gagné la région du Nord, il s'étend désormais par toute la France avec une grande rapidité. L'empressement des femmes françaises sans distinction de castes, d'opinions politiques ou religieuses, leur unanimité à réclamer pour l'héroïne de Domrémy une fête digne d'elle et de la France aura certes plus d'éloquence, plus de force auprès de nos honorables représentants que les plus brillants discours. Il est temps de regarder la fête du deuxième dimanche de Mai comme fête nationale. MM. les Députés ne sauraient se dérober à une injonction aussi aimable et à la fois aussi imposante.

On peut se réjouir ; car, dans la glorification de Jeanne d'Arc, il ne doit plus y avoir de mesquines dissensions ; devant elle les luttes cessent ; il n'y a plus d'ennemis, il n'y a plus que des Français !

La fête de Jeanne ne doit pas être une fête de parti, c'est la fête de la France tout entière, c'est la fête de l'Espérance.

Les feuilles de pétition sont à la disposition de tous, chez M. le Secrétaire de la ligue de Jeanne d'Arc, 132, rue Nationale, Lille, aux prix suivants : 25 ex. : 1 fr. ; 50 ex. : 2 fr. ; 100 ex. : 4 fr. ; 1,000 ex. : 28 fr.

Il importe de rendre la pétition aussi populaire que possible. Elle est bien accueillie, dès maintenant, dans tous les milieux et le succès en paraît assuré. La légalisation est nécessaire et parfois oubliée.



**Une nouvelle corporation chrétienne.** — Il vient de [redacted]e fonder au faubourg Saint-Antoine, à Paris, une nouvelle corpo[redacted]ration qui mérite d'attirer l'attention de tous les catholiques qui [redacted]s'intéressent aux œuvres sociales : c'est une corporation d'ébénistes [redacted]chrétiens.

Vu la crise, due à diverses causes que nous ne pouvons exposer [redacted]ici, qui sévit sur l'industrie des meubles, un certain nombre d'ébé[redacted]nistes, bons et fervents chrétiens, ont résolu de fonder une asso[redacted]ciation pour y remédier. Leur but est de se rendre indépendants [redacted]et de devenir leurs propres vendeurs. Ils veulent établir une cor[redacted]poration complète avec toutes les conséquences religieuses et mora[redacted]les, économiques et professionnelles d'une vraie corporation : l'observation du dimanche, la moralité des ateliers, l'indépendance de la fabrication et l'aisance légitime des patrons et des ouvriers associés, le relèvement de l'apprentissage et le soin des apprentis, la perfection et la loyauté du métier ; enfin, les institutions nécessaires pour l'enfance et la vieillesse abandonnée, pour les maladies, les accidents, les revers de fortune ; bref, pour le soutien mutuel des associés dans tous les besoins de la vie.

« En soi, dit le Saint-Père, la corporation embrasse à peu près toutes les autres œuvres. »

Le moyen dont la corporation fait son centre et son point de départ est *un magasin commun de vente.*

Les meubles des associés n'y seront admis qu'après un contrôle sévère, pour en garantir la loyauté parfaite de fabrication, et ils seront côtés au prix des modèles semblables, offerts par les grands magasins et même un peu au-dessous, quelle que puisse être la différence dans la loyauté de la fabrication. Nos ébénistes comptent sur cette loyauté pour conquérir les sympathies du public et pour marcher bientôt par eux-mêmes.

Les membres de la corporation Saint-Antoine devront être chrétiens, Français et suffisamment capables.

Ils sont recrutés parmi les petits patrons ; plus tard, ils le [redacted]eront aussi parmi les ouvriers, la corporation devant unir toute [redacted]la famille professionnelle : patrons, ouvriers et même apprentis.

Toutefois, la corporation n'enlève pas, comme font les coopé[redacted]ratives, leur vie propre et leur liberté aux ateliers associés. Elle [redacted]les soumet seulement à de certaines règles et les unit entre eux, pour ce qui concerne l'intérêt et le bien communs.

La corporation se régit elle-même par ses assemblées générales, [redacted]son conseil, ses syndics et contrôleurs.

Elle est assistée, au moins à ses débuts, par un comité consul[redacted]tatif.

La bénédiction des magasins vient d'avoir lieu. Dès maintenant, [redacted]ils sont ouverts. La corporation est donc en pleine activité. On [redacted]peut visiter les magasins, au numéro 182 du boulevard Saint-Ger[redacted]main, près de Saint-Germain-des-Prés.

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



**L'enseignement religieux.** — Certains journaux ont l'habitude de célébrer périodiquement « les bienfaits de l'école laïque », c'est-à-dire l'enseignement qui exclut toute idée de Dieu. Pour justifier leurs éloges dithyrambiques, ces journaux ont recours à des arguments..... étranges et qui, nous l'avouons, bouleversent nos notions de logique. C'est ainsi que, dernièrement, ils « opposaient au témoignage intéressé des politiques s'inspirant, soit de l'intérêt, soit de la mode » le « rapport » — désintéressé au moins, celui-là ! — d'un personnage qui cumule les fonctions de « Directeur d'Ecole normale et d'Inspecteur général de l'Enseignement primaire. » (1)

Voici, sur la question, un autre « témoignage » qui a sa valeur.

Le 15 Janvier 1850, Victor Hugo, alors dans la force de l'âge et la plénitude de son intelligence, prononçait, à l'Assemblée législative les paroles suivantes, au cours de la discussion de la loi sur l'Enseignement :

« Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, je le crois plus nécessaire que jamais, aujourd'hui. Plus l'homme grandit, plus il doit croire.

Il y a un malheur dans notre temps, je dirai presque : il n'y a qu'un malheur. C'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout ; on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant ; et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là, de profondes convulsions sociales.

Messieurs, certes je suis de ceux qui veulent — et personne n'en doute dans cette enceinte, — je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot serait trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur et par tous les moyens possibles améliorer, dans cette vie, le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. Combien s'amoindrissent des misères bornées, limitées, finies, après tout, quand il s'y mêle une espérance infinie !

Notre devoir à tous, législateurs ou évêques, prêtres ou écrivains, publicistes ou philosophes, notre devoir à tous, c'est de dépenser, de prodiguer sous toutes les formes toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère, et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel. C'est de diriger toutes les âmes, c'est de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure, où justice sera faite, où justice sera rendue.

Disons-le bien haut : personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. La loi du monde matériel, c'est l'équilibre ; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se trouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas, et enseignons-le à tous ; il n'y aurait aucune dignité à vivre, et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers.

Ce qui allège la souffrance, ce qui sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant

(1) Rapport de M. Jacoulet, cité par le *Finistère* du 1er Février 1896.



soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de cette vie.

Messieurs, quant à moi, j'y crois profondément à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison comme c'est la suprême joie de mon âme.

Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux, mais l'enseignement religieux de l'Eglise. »

## Bonnes pensées.

— L'iniquité longtemps triomphante trébuche enfin sur le tombeau de ses victimes. *Louis Veuillot.*

— La vérité finit toujours par l'emporter ; elle n'est pas inattaquable, mais invincible.

## BIBLIOGRAPHIE

**MANUEL DES ENFANTS DE CHŒUR,** 1 vol. in-18 de 316 pages. *Nouvelle édition,* avec nombreuses illustrations.

Ce petit livre, édité avec soin par la maison Desclée, Lefebvre et Cie de Tournai (Belgique), se trouve en vente dans les principales librairies catholiques. PRIX, *broché :* **1** fr.

Nous ne pouvons le mieux recommander qu'en citant ces lignes de la lettre d'approbation écrite par Mgr Coullié, alors évêque d'Orléans, à l'auteur qui est un prêtre de ce diocèse :

.... « Je bénis ce travail que le zèle de la maison de Dieu et l'amour des cérémonies sacrées vous ont inspiré. Les chers enfants qui ont l'honneur d'être admis à servir à l'autel ou au chœur y trouveront à la fois un guide sûr dans l'accomplissement de leurs fonctions et un moyen de s'en acquitter pieusement.

« Il sera aussi pour les prêtres chargés de les former, un secours précieux qui rendra leur tâche plus facile.... »

Dans son numéro du 1er Février, **La Quinzaine** publie : dix-huit lettres inédites d'Alfred DE VIGNY. Ce n'est plus le poète, hautain et révolté, qui parle, mais l'homme affectueux et attendri. M. Léon OLLÉ-LAPRUNE nous donne ensuite un beau portrait d'Auguste Geffroy, qui fut directeur de l'*Ecole française de Rome.* — Une savante étude de M. Georges FONSEGRIVE : *Paganisme et Christianisme. — Le Naufrageur,* II, roman. — Une nouvelle d'observation gaie : *La déception de M. Miche,* par Eug. LE MOUEL. — Des notes fort interessantes sur *M. de la Villemarqué,* par Louis TIERCELIN. — *Chronique de Quinzaine. — Le Mouvement social,* par J. ANGOT DES ROTOURS, etc.

**La Quinzaine** publiera dans ses prochains numéros : Un troisième article de M. l'abbé DUCHESNE, de l'*Institut,* en réponse au Patriarche de Constantinople. — Un *Conte* de M. Henri DE RÉGNIER. — Des *Souvenirs* de M. le baron DE MACKAU. — Une étude de M DE MARCÈRE, Sénateur, ancien Ministre. — Un article de M. Léon GAUTIER, de l'*Institut.*

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
### HIVER 1895-1896

**Billets d'Aller et Retour de famille pour les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.** (Tarif spécial G. V. N° **106** (Orléans). — Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi,

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



et notamment pour : *Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary* (halte), *Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn*, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, **20** %; de 3, **25** %; de 4, **30** %; de 5, **35** %; de 6, ou plus, **40** %.

Durée de validité : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *4 jours* au moins avant le jour du départ.

---

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs : souvent on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir ; l'Académie de medecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du *charbon de Belloc* en poudre ou en pastilles. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Le *charbon de Belloc* se vend dans toutes les pharmacies, en poudre 2 francs, et en pastilles, 1 fr. 50.

---

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

---

MAISON DE CONFIANCE

# ÉLY-LABASTIRE

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
*Literies et Tentures diverses.*

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES**
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....
STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

**TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES**
Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.
DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

---

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfévrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

---

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*



# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve **LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

---

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

---

*Le Véritable* **RACAHOUT des ARABES** de DELANGRENIER remplace avec **avantage** le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — **Paris, r. Vivienne, 53.** Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

---

# CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

---

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**
*L'emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

---

Marque de Fabrique déposée

# ROYAL CAPILLAIRE

du Docteur **GISCARD**

Arrête la Chute des Cheveux et refait la Chevelure

PRIX DU FLACON : **5** FR.; DEMI-FLACON : **3** FR.

VENTE : CHASSEREAU-MENARD, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

Archives diocésaines [redacted]mper et Léon



# UN BON EXEMPLE DE CHARITÉ

Il est de nombreux moyens de faire le bien et personne ne peut prétendre au monopole de la charité. Il faut bien le reconnaître cependant, le clergé français peut s'inscrire en tête de la liste des bonnes œuvres et la grande majorité de ses membres sont les pionniers de la charité.

Secourir les infortunes est bien, aider les malades pauvres à recouvrer la santé et par conséquent leur donner la facilité de gagner leur vie est mieux.

Nous citerons un exemple parmi beaucoup d'autres. Il nous est fourni par M. Barthélémy, curé de Beaulieu-les-Fontaines (Oise).

Il arrive fréquemment qu'en raison de la confiance qu'inspire le prêtre à tous ceux qui l'approchent, on vient le consulter et lui soumettre les cas difficiles dans lesquels on se trouve; soit au moral soit au physique. Souvent des personnes dignes d'intérêt parmi ses paroissiens sont nécessiteuses et ont recours à leur vénérable pasteur qui leur vient toujours en aide dans ces circonstances. Plusieurs personnes étant venues le visiter et lui ayant demandé son avis sur un remède dont on parlait beaucoup et qui, disait-on, était très efficace dans les cas d'anémie et d'affections de plusieurs sortes, il les engagea à tenter l'emploi de ce médicament qu'il avait déjà pu apprécier. On suivit son conseil et, pour bien montrer le succès obtenu, nous ne pouvons mieux faire que de citer une lettre que nous recevions dernièrement :

« Messieurs Gablin et Cie, Paris,

« Je viens vous informer que deux de mes paroissiennes ont expérimenté les pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, et le succès m'a paru des plus concluants.

Une jeune fille anémique y a puisé un appétit merveilleux et les forces reviennent sensiblement.

« Une autre, qui donnait beaucoup d'inquiétudes pour affections graves dues à son âge, s'en trouve admirablement.

« Aussi, ai-je l'intention, à mon prochain voyage à Paris, de faire une provision de vos excellentes pilules. J'ai l'intention de les expérimenter sur moi-même, pour combattre un peu de raideur qui m'est restée dans la jambe à la suite d'une sciatique dont j'ai été atteint ces dernières années.

« Signé : Barthélémy, *curé*. »

Voilà un bel exemple à citer : M. Barthélémy a bien la foi dans l'efficacité de ces pilules puisqu'il veut les employer lui-même.

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie, phens de 1re cl., 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 f. 50 les 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. Vendredi 14 Février 1896. N° 7.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Jubilé national.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1896 ; Nominations ; Prédicateurs du Carême à Quimper ; Confirmation à la Miséricorde de Quimper ; Plougastel.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Défendons-nous ; Pourquoi les Curés se font journalistes ; Religion et Patrie.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 16 Février.* — Quinquagésime. Office du jour. Semi-double. Violet.

Aux Vêpres, mémoire du Suivant.

*Lundi, 17.* — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 18.* — S. Siméon, Evêque, Martyr. Simple. Rouge — ou Office votif des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

*Mercredi, 19.* — Mercredi des Cendres. Office du jour. Violet.

*Jeudi, 20.* — Office de la Férie. Violet — ou Office votif du Très Saint Sacrement. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 21.* — La sainte Couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 22.* — Chaire de saint Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Ergué-Gabéric | du 12 au 16 Février. |
| Ile Tudy | du 17 au 18 Février. |
| Saint-Servais | du 19 au 21 Février. |
| Coat-Méal | du 22 au 23 Février. |

Archives diocésaine Quimper et Léon



# JUBILÉ NATIONAL

## LETTRES APOSTOLIQUES DE N. S. P. LE PAPE

ACCORDANT

UN JUBILÉ EXTRAORDINAIRE A LA FRANCE

### LÉON XIII, PAPE

**A TOUS LES FIDÈLES DE FRANCE QUI CES LETTRES VERRONT SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.**

Vers la fin de la présente année, le jour même de la Nativité de Notre-Seigneur, la France catholique se prépare à célébrer, dans la joie et l'espérance, l'anniversaire d'un grand événement.

Quatorze siècles, en effet, se sont écoulés depuis que le roi des Francs, Clovis, cédant aux inspirations de la divine Providence, abjura le vain culte des faux dieux, embrassa la foi chrétienne, et fut purifié et régénéré dans l'eau sainte du Baptême.

Grande et solennelle fut cette cérémonie, accomplie dans l'église métropolitaine de Reims, alors que, imitant le roi des Francs, ses deux sœurs et trois mille guerriers reçurent la même grâce des mains du saint pontife Remi.

Bientôt, moins par sa valeur guerrière et son génie politique que par le secours du Christ, Clovis subjuguait la Gaule presque tout entière, et en réunissait les diverses provinces en un corps de nation. Sous l'influence civilisatrice du christianisme, on vit alors ce nouveau royaume grandir promptement, s'élever à un haut degré de puissance, et bien mériter de l'Eglise.

C'est dans ce baptême mémorable de Clovis que la France a été elle-même comme baptisée ; c'est de là que date le commencement de sa grandeur et de sa gloire, à travers les siècles. C'est donc à bon droit que, sous la vive et puissante impulsion de notre cher Fils, Benoît-Marie Langénieux, archevêque de Reims, des solennités extraordinaires se préparent, pour célébrer la mémoire d'un si heureux événement.

Certes, si tant de nobles institutions célèbrent avec bonheur le jour qui rappelle leur origine et leurs commencements, est-il rien de plus juste, rien de plus digne d'une nation que de fêter, à travers les siècles, l'année et le jour où elle est née à la foi chrétienne pour entrer en participation de l'héritage céleste ?

Naguère, dans une première lettre, Nous avons brièvement rappelé le souvenir de ce mémorable événement, le caractère et la grandeur de ce bienfait, tous les avantages et la gloire qui en étaient résultés pour la nation française.



A ces pensées, nous avons joint de pieuses et apostoliques exhortations que Nous inspiraient la plus tendre charité et l'espoir qu'il en sortirait un grand bien. Certes, il sera bon, non moins que glorieux, de voir la France catholique s'ébranler tout entière, et porter ses regards et toutes ses aspirations, aussi bien vers ce Baptistère béni de Reims, auguste berceau de sa Religion, que vers l'illustre tombeau de Remi, d'où cet admirable Maître et Pasteur semble encore prêcher *la paix et l'éternelle vie.*

De pieux pèlerinages à ces lieux sacrés, des missions partout multipliées pour la sanctification des âmes, des aumônes répandues avec une miséricordieuse profusion, de solennelles actions de grâces, rendues au Christ Dieu, l'Auteur Très Bon de la prospérité publique, ces œuvres et d'autres semblables contribueront puissamment à célébrer, comme il convient, ce glorieux et illustre centenaire ; elles aideront à recueillir les fruits précieux qu'il est permis d'en espérer.

Ce résultat sera obtenu, Nous n'en doutons point, si tous ceux qui, en France, se font gloire du nom de catholiques, se souviennent des exemples de leurs aïeux, si surtout ils font revivre en eux leur foi vive, cette foi solide, inspiratrice des grandes choses, qui les tenait si étroitement unis au Siège du Bienheureux Pierre ; si enfin, brûlant de marcher sur leurs traces, ils renouvellent avec une généreuse énergie, et ratifient avec une religion profonde les saintes promesses de leur baptême.

Pour Nous, qui désirons, autant qu'il est en Notre pouvoir, rehausser l'éclat de ces solennités et en augmenter les fruits pour les âmes, il Nous plaît dans le Seigneur d'ouvrir extraordinairement le trésor des sacrées Indulgences. C'est pourquoi, par la miséricorde du Dieu Tout-Puissant, appuyés sur l'autorité des Bienheureux Princes des Apôtres, Nous accordons, en forme de Jubilé, une Indulgence plénière, et la rémission de leurs péchés, à tous les Fidèles de France qui accompliront les œuvres suivantes, conditions de cette précieuse faveur :

D'abord, ils devront visiter deux fois deux églises de la ville ou de la localité qu'ils habitent ; ces églises seront désignées par les Ordinaires respectifs ; s'il n'y a qu'une église dans la ville ou la localité, ils la visiteront quatre fois. Dans ces visites, ils prieront quelque temps pour la liberté et le triomphe de Notre Mère la Sainte Eglise, pour la paix et l'union du peuple chrétien, pour la conversion des pécheurs, et aussi selon Nos intentions.

En second lieu, ils devront faire une bonne confession de leurs péchés et recevoir le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie.

Enfin, ils feront, selon leurs moyens, quelque aumône aux pauvres ou à une œuvre pie.

Pour le temps pendant lequel cette Indulgence pourra être gagnée, Nous statuons qu'il s'étendra, pour toute la France, du premier dimanche de Carême à la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, de telle sorte que, pendant cet espace de temps, trois semaines continues soient déterminées par chaque Ordinaire,

Archives diocésaines Quimper et Léon



pour accomplir les conditions ci-dessus indiquées et gagner l'Indulgence en forme de Jubilé.

D'autre part, mais pour la ville de Reims seulement, Nous accordons que la même Indulgence puisse y être gagnée, aux mêmes conditions, pendant tout l'espace de temps qui s'écoulera depuis le Dimanche de la Résurrection jusqu'à la fête de Tous les Saints.

En outre, Nous concédons, aux conditions accoutumées, une Indulgence plénière à tous et à chacun de ceux qui assisteront avec religion à la Rénovation des promesses du baptême, qui doit être faite publiquement dans toutes les églises de France, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.

Nous accordons miséricordieusement, dans le Seigneur, que toutes ces indulgences puissent être appliquées, par voie de suffrage, aux âmes qui ont quitté cette vie, unies à Dieu par la charité.

Nous donnons aussi aux confesseurs le pouvoir de dispenser de la communion les enfants qui n'y ont pas encore été admis.

Enfin, Nous concédons à tous les confesseurs légitimement approuvés, pour tout le temps désigné, et en faveur de ceux qui ont l'intention de gagner le Jubilé, tous les pouvoirs que Nous avons accordés par les Lettres apostoliques *Pontifices maximi*, du 15 Février 1879, exceptant tout ce qui est excepté dans ces mêmes Lettres.

Nous voulons qu'à tous les exemplaires de ces Lettres, même imprimés, pourvu qu'ils soient signés d'un notaire et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi soit ajoutée qu'on accorderait à la signification de Notre volonté faite par la production des Présentes.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le VIII[e] jour de Janvier de l'année MDCCCLXXXXVI, de Notre pontificat la dix-huitième.

C. Card. DE RUGGIERO.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

*Lundi et Mardi*, bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

*Mercredi*, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe.

***



— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, lundi et mardi*, exposition des XL heures. Le Saint-Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours à 4 heures. Apres les vêpres, bénédiction.

*Mercredi*, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

# LETTRE PASTORALE & MANDEMENT

de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1896

## SUR LA FOI

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,*

*Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En parcourant les contrées que la divine Providence a placées sous Notre houlette, Nous avons constaté la conservation de la vieille Foi catholique. Les églises admirablement ornées, les calvaires nombreux, les foules en prière, les tabernacles entourés d'honneur et visités, Nous ont prouvé que l'esprit du Christianisme régnait encore au milieu de vous. Ce n'est pas que cette Foi, que vous tenez de vos pères, ne rencontre des obstacles et ne reçoive de terribles assauts. Mais pourrait-il en être autrement! Partout où l'œuvre de Dieu s'opère, elle a ses ennemis, et la rage de Satan s'étend à tous les temps et à tous les lieux. Notre-Seigneur nous en avertit : « Satan est là toujours autour de nous, cherchant à faire des victimes, *circuit quærens quem devoret.* » Notre devoir, N. T. C. F., comme celui de tous les pasteurs des âmes, est d'entretenir et d'animer ce feu divin que le Christ est venu allumer sur la terre. Le temps propice, le temps par excellence pour opérer cette grande œuvre, n'est-ce pas celui de la Sainte-Quarantaine ? En ce moment, l'Eglise tout entière s'efforce, par ses prières et ses prédications, de rappeler aux fidèles qu'ils doivent tourner leurs regards vers Dieu pour en recevoir les lumières nécessaires à leur Foi. Elle leur conseille d'élever leur cœur vers Lui, pour en obtenir la force qui les conduira à la persévérance chrétienne.

I

L'œuvre de notre salut, N. T. C. F., l'édifice de notre sanctification ne peut s'élever et se maintenir, que s'il repose sur un fondement solide. Or, ce fondement c'est la Foi ; puisque, suivant l'apôtre saint Paul : « C'est par la Foi que nous

Archives diocésaines [redacted] uimper et Léon



sommes enfants de Dieu, et que la Foi est le fondement de notre justification. » (GAL. III, 26.)

C'est là ce que Nous voulons vous enseigner pour vous préparer aux fêtes augustes qui suivent le saint temps du Carême.

La Foi ! Quel grand trésor Dieu nous a donné ! Combien sans elle notre vie est pleine d'ombres et de mystères ! Voyez comment, suivant l'expression du grand Apôtre, les incrédules errent et flottent sur une mer incertaine. Pour vous, Chrétiens et Croyants, le symbole sur les lèvres, rien ne vous échappe et vous pouvez sonder les altitudes de la vérité. Qui pourrait mesurer du regard la profondeur de l'abîme où tombe celui qui refuse à Dieu la créance qui lui est due ? L'homme est fait pour la vérité ; il a besoin de vérité, comme une plante a besoin d'air, de rosée et de soleil. Où donc pourrait-il la trouver ? Après avoir parcouru le cercle de toutes les opinions, l'humanité, dans la personne du Proconsul romain, ne trouve pas d'autre cri à pousser que celui-ci : « *Quid est veritas ?* Qu'est-ce donc que la vérité ? » Notre réponse est toute prête : La vérité c'est Dieu, suivant cette parole : « *Ego sum via, veritas et vita,* » et l'expression de cette vérité c'est le symbole de notre Foi, qui est la parole de Dieu. C'est sur cette base inébranlable que doit reposer tout ce qui veut être solide. De même qu'un monument ne peut s'élever à une certaine hauteur et supporter la tempête, sans être appuyé sur de solides fondations, ainsi l'édifice de la sanctification, s'il n'a pas le fondement divin, ne peut soutenir aucun assaut. C'est bien ce que les ennemis de la Religion ont compris. Leur premier soin a été d'enlever la Foi en Dieu aux générations futures. Ils on chassé Dieu de partout et ont façonné une morale nouvelle. Voyez comment les hommes ainsi formés ont été facilement entraînés par l'amour de l'or et des honneurs. Le premier qui est venu vers eux, l'or à la main, les a bien vite conquis. Esprits sans foi avec leur morale tout humaine, ils ont tout vendu jusqu'à leur honneur. Nous avons ainsi vu tomber, sous l'amour de la fortune et du plaisir, la hauteur d'esprit et de cœur d'autrefois. Les crimes se multiplient, les désordres grandissent, traînant après eux la misère et le suicide. O vous qui vous réjouissez de la diminution de la Foi parmi les peuples, voyez si ce triste état de choses n'est pas la condamnation de vos coupables théories !

Comme Nous voudrions, N. T. C. F., vous faire comprendre tout ce qu'il y a de précieux pour vous dans le don de la Foi ! car la Foi est un don surnaturel, dont Dieu seul est le dispensateur, et ce don est si grand, que rien ne peut en égaler la valeur.

## II

La Foi, suivant la doctrine de l'apôtre S. Paul, est le fondement des choses que nous devons espérer, et la conviction



entière de celles que nous ne voyons pas : « *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* » (HÆBR. XI, I.) La Foi est l'adhésion entière à la parole de Dieu, qui nous arrive par l'Evangile, la tradition, les conciles, et par la voix infaillible du successeur du Christ. La Foi, nous dit S. Ambroise (IN Ps. XL), est la base de toutes les vertus, elle en est le principe vital et le premier moteur. Elle est la condition nécessaire pour acquérir et pour accroître le trésor des mérites, dont la vie éternelle est le prix. Nous pouvons perdre tous les dons surnaturels sans perdre la Foi, mais la perte de la Foi entraîne nécessairement la perte de tous les biens spirituels.

Notre-Seigneur, N. T. C, F., a prévu l'affaiblissement de la confiance en Dieu, car il dit un jour à ses disciples : « Lorsque je reviendrai sur la terre, pensez-vous que j'y trouve encore la Foi ? » C'est que la foi a deux terribles ennemis : l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur. L'homme s'entoure de sophismes et s'enivre de frivolité, pour étouffer la voix de la vérité.

L'esprit humain fait de grandes choses ; mais acquiert-il par là le droit de ne rien voir au-dessus de soi, et de se perdre dans son orgueil comme l'ange rebelle ? L'humilité est la gardienne de la Foi. Si vous voulez la conserver, frappez sans pitié votre orgueil. Ainsi que le dit un homme qui en a fait la malheureuse expérience, « La Foi finit où commence l'orgueil. » Le second ennemi de la Foi n'est pas moins dangereux ; car celui qui livre son cœur au mal a besoin de ne pas croire, pour n'avoir pas constamment sous les yeux les vengeances de la Justice divine.

Mais, N. T. C. F., la Foi n'est pas seulement la confiance en la parole de Dieu, elle est encore la racine de toutes les œuvres méritoires. Si cette racine est arrachée, les bonnes œuvres perdent leur valeur et se dessèchent, ainsi que les rameaux d'un arbre qui ne tient plus à la terre. » Comme une plante sans racines, dit saint Jean-Chrysostôme, ne peut produire ni feuilles, ni fruits, de même notre vie, sans la Foi, est condamnée, aux yeux de Dieu, à la stérilité la plus complète et la plus irrémédiable. » C'est la doctrine fie saint Paul, qui écrivait aux Hébreux (CH. XI, V. 6.) : « Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu, *sine fide impossibile est placere Deo.* » C'est, en effet, par la Foi que nous appelons Dieu notre Père, c'est par la Foi que nous le connaissons et que nous connaissons sa loi. La science des sages de l'antiquité n'a pas suffi pour arriver à la connaissance de Dieu. En sorte que, pour trouver Dieu, pour lui plaire, il n'y a pas d'autre moyen que de se laisser guider par la Foi. C'est ce qui faisait dire au grand apôtre : « La Foi est l'aliment du juste, *Justus ex Fide vivit.* » (GAL. III, 11.)

*(A suivre.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## DISPOSITIF

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de nos vénérables frères, les Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence, pendant le saint temps du Carême, et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. 2. — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 11 Janvier 1894, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et, les autres jours, à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 3. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 4. — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 5. — En vertu d'un Indult, en date du 11 Janvier 1894, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 11 Janvier 1894, Nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues, en conscience, de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers, ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le dimanche de la Passion et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête sera faite pour les Lieux-Saints, le Vendredi-Saint.

Et sera, Notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.



Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 2 Février, jour de la fête de la Purification de la Sainte-Vierge.

† HENRI-VICTOR,
*Évêque de Quimper et de Léon.*

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CHAN. HON.
Secrétaire.

---

**Nomination.** — Par décision de Monseigneur, M. Claquin, vicaire à Bannalec a été nommé recteur de Botmeur, en remplacement de M. Rolland, démissionnaire pour cause de santé.

---

**Prédicateurs du Carême.** — QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Le R. P. Berthelon, Oblat.

— *Église Saint-Mathieu.* — M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée.

Nous serions reconnaissant à nos confrères de vouloir bien nous envoyer les noms des prédicateurs de la station dans leurs paroisses, de manière à nous permettre d'en donner la liste complète, dans notre prochain numéro.

Nous nous permettons de rappeler encore que nous sommes toujours heureux d'annoncer les offices extrordinaires, les Missions, Retraites etc., qui ont lieu dans les paroisses, quand on nous en donne avis, comme de publier les comptes-rendus qu'on nous adresse. Nous désirons surtout qu'on n'oublie pas, comme nous l'avons souvent dit, que la *Semaine religieuse* est pour tout le diocèse indistinctement.

---

QUIMPER. — **Confirmation à la Miséricorde.** — Dimanche dernier, avait lieu, à la Miséricorde (Kernisy), une fête belle et touchante. Mgr l'Evêque, pour témoigner de l'intérêt qu'il porte, comme tous ses vénérables prédécesseurs, à cette communauté, est venu y dire la messe, à l'issue de laquelle il a confirmé sept jeunes filles du Refuge. Sa Grandeur était accompagnée de plusieurs prêtres de la ville qui, eux aussi, étaient heureux de donner cette marque de sympathie et de reconnaissance aux Sœurs de la Miséricorde pour leur œuvre, que nous n'hésitons pas à déclarer méritoire entre toutes. En effet, n'est-ce pas l'œuvre du « Bon Pasteur », celle que Notre-Seigneur a spécialement revendiquée comme sienne, en disant « qu'Il est venu appeler les pécheurs à la pénitence » ?

Nous profitons de l'occasion pour recommander cette communauté de Kernisy et apprendre à plusieurs de nos lecteurs que l'Œuvre du Pain de saint Antoine y est établie. Elle ne pouvait être mieux placée ; car les ressources de la maison sont aussi bor-

Archives diocésaines [redacted] imper et Léon



nées que le dévouement des religieuses est admirable et la bonne volonté des repenties édifiante..... Il nous semble que le bon saint Antoine doit écouter avec prédilection les prières des unes et des autres : car, nulle part, on ne prie avec plus de cœur et de simplicité.

---

Plougasnou. — **Bénédiction d'un nouveau cimetière.** — « On a beau dire ce que l'on voudra des habitants de Plougasnou, s'écriait, dimanche dernier, dans un magnifique discours, le vénéré Curé-archiprêtre de Morlaix ; il est une religion qu'ils ne peuvent oublier : c'est le culte de leurs morts ! »

Et c'est vrai. En voyant la foule qui se pressait, ce jour-là, dans la vaste église, devenue trop petite pour recevoir, outre les fidèles de la paroisse, tous ceux qui étaient accourus des paroisses voisines ; en constatant avec quel empressement tous avaient répondu à l'appel du digne recteur de Plougasnou, nous ne pouvions nous défendre de le constater avec joie : certes non, la foi n'est pas morte, dans ce beau pays de Tréguier !

Ce n'était pas, assurément, la clémence du temps, la douceur de la température qui avait mis en branle toute cette population : la température était vraiment « sibérienne », suivant l'expression d'un spectateur.

Après les vêpres des morts, chantées à 2 heures 1/2, la procession se met en marche vers le nouveau cimetière. Un nombreux clergé entoure M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix, délégué par Monseigneur l'Evêque pour bénir ce nouveau champ du repos. Nous remarquons MM. les curés de Sizun et de Lanmeur, M. le recteur de Roscoff, M. Le Saout, aumônier de la Marine en retraite, M. Stricot, ancien vicaire de la paroisse, MM. les Recteurs de toutes les paroisses du canton, etc. Puis viennent le conseil municipal, M. le Maire en tête, le conseil de fabrique ; les chefs et représentants de toutes les familles du pays, suivis de la foule. Tous ont contribué à la création du cimetière, tous se font un devoir d'assister à la bénédiction.

La municipalité de Plougasnou, pour sa part, a fort bien fait les choses : le nouveau cimetière est un enclos de vastes proportions, auquel donne accès une belle avenue, qui n'attend plus que des arbres.

M. le chanoine Le Duc, assisté du dévoué recteur de la paroisse, procède aux cérémonies liturgiques de la bénédiction ; puis il monte sur le pied de la croix — c'est la croix même de l'ancien cimetière, qui a été érigée dans le nouveau, — et adresse à la foule attentive une de ces instructions substantielles dont il a le secret. Successivement, M. l'Archiprêtre explique ce que c'est qu'un cimetière et la signification des cérémonies accomplies, des prières récitées pour la bénédiction de ce lieu, où tous viennent dormir leur dernier sommeil. Il félicite les habitants de Plougasnou d'avoir été fidèles, aussi longtemps qu'il leur a été possible, à la tradition des anciens chrétiens, qui voulaient voir leurs morts reposer à



l'ombre même de l'église. Aujourd'hui qu'un certain éloignement leur est imposé, les habitants de Plougasnou ne voudront pas se faire, de cet éloignement, un prétexte pour visiter moins souvent leurs défunts. C'est ici que chaque paroissien devra désormais venir prier pour ceux qui lui furent chers et penser aussi à son éternité : *solum mihi superest sepulcrum* ; le pauvre et le riche ont ici le même héritage : une tombe, et rien de plus ! Que nous reste-t-il en outre ? Nos bonnes œuvres. Soyons donc de vrais chrétiens pendant la vie, pour mourir dans la grâce de Dieu ; et la mort ne sera pour nous qu'un court sommeil, dans l'attente de la résurrection.

Nous ne donnons ici, on le comprend, qu'une rapide et faible analyse de ce beau discours. Tout émue encore de l'impression profonde qu'il a produite, la foule reprend, au chant du *Miserere*, le chemin de l'église. C'est là que la cérémonie s'achève par un *Libera* solennel pour tous les chrétiens défunts de la paroisse.

*P. S.* — Au moment où ces lignes s'impriment, on nous signale un fait qui a frappé toute la population de Plougasnou : la première personne enterrée dans le nouveau cimetière est précisément la plus âgée de la paroisse, une femme de 95 ans.

*(La Résistance.)*

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On assure que le Gouvernement français, devant l'émotion causée par le remplacement de notre ambassadeur près du Vatican, se serait décidé à maintenir à Rome M. Lefebvre de Béhaine, mais pour quelques mois seulement. Il serait convenu que celui-ci donnera sa démission, l'été prochain.

— Le vendredi 7 Février, a eu lieu, à la Chapelle Sixtine, le service funèbre annuel pour le repos de l'âme de Pie IX. Le Pape a donné l'absoute. Tous les assistants, assez nombreux, admis à la cérémonie, ont constaté que Léon XIII jouit d'une parfaite santé. Sa voix est toujours claire et forte.

La veille, Sa Sainteté avait reçu en audience plusieurs personnages, entre autres Mgr Delannoy, évêque d'Aire, et M. l'abbé Garnier, rédacteur en chef du *Peuple français*, qui vient de faire des conférences, dans plusieurs établissements de Rome.

— Mgr Augustin Caprara est mort subitement, il y a quelques jours. Il était le Promoteur de la Foi, c'est-à-dire chargé de présenter les difficultés contre les causes de canonisation et de béatification introduites devant la S. Congrégation des Rites. « On se représente volontiers, dit le R. P. Pie de Langogne, dans son livre : *Jeanne d'Arc devant la Congrégation des Rites*, le promoteur de la Foi comme un avocat retors, s'ingéniant à accumuler de vaines chicanes contre les saints, à les accuser de méfaits imaginaires,

Archives diocésaines [redacted] imper et Léon



tout au moins à démontrer, à coups de sophismes, que leurs actions n'ont eu rien de bien héroïque.

« De là ce surnom imagé et pittoresque *d'Avocat du Diable*, qu'on lui donne communément. En realité, il est plus que tous les autres l'avocat de Dieu, l'avocat de la pleine sécurité pour les faits et de la parfaite observance des prescriptions pontificales pour la procédure. Il est le pivot de tout procès de béatification et de canonisation. »

Mgr Caprara remplissait ce rôle avec autant de science que d'habileté. La Curie romaine a fait en lui une grande perte, et à la Congrégation des Rites surtout on le regrettera. Sa mort fera retarder, pendant quelque temps, les causes actuellement en cours; car il faudra un certain temps à son successeur pour étudier à fond les documents et donner son avis motivé.

Mgr Caprara sera remplacé dans sa charge par Mgr Persiani, qui était jusqu'ici sous-promoteur, et que le Saint-Père vient d'honorer du titre d'auditeur de Rote.

---

Défendons-nous ! — Sous ce titre, on lit dans *La Croix :*

« *La Semaine religieuse* de Besançon publie les statuts de la nouvelle ligue de défense sacerdotale, récemment constituée entre les prêtres de ce diocèse.

« Nous avons annoncé, il y a trois mois, l'organisation d'une *Union sacerdotale de défense* du diocèse de Limoges. Elle est, aujourd'hui, constituée. Mgr l'évêque, MM. les vicaires généraux, MM. les archiprêtres et près de 200 prêtres y ont adhéré.

« C'est une heureuse initiative, dit *La Croix de Limoges*. Nos francs-maçons, très braves contre ceux qui ne se défendent pas, seront probablement plus circonspects, quand ils trouveront à qui parler. »

« En effet, les procès intentés par les 386 prêtres du diocèse de Tarbes à *L'Echo de Paris*, par les 559 prêtres de Bretagne contre le *Journal de Seine-et-Oise*, par les 415 curés du diocèse de Saint-Flour contre la *Haute-Auvergne* (1), causent un véritable effroi dans la presse sectaire de Paris.

« Toutes les feuilles radicales poussent des cris d'oies effarouchées et prétendent que ces procès ne tiennent pas debout.

« Comment ! les curés qui osent se défendre, alors nous ne pourrions plus manger des curés ! Que deviendrait notre spécialité ?

« Pardon ! C'est vous qui avez montré la voie ; reppelez-vous le procès intenté par tous les instituteurs du Finistère contre le *Courrier de la Cornouaille* ; ils firent condamner le journal, et très durement.

---

(1) Notre confrère aurait pu ajouter à cette liste la citation adressée, à la requête de 353 prêtres d'Auxerre, au directeur du journal l'*Yonne*, et celle de 27 ecclésiastiques du canton de Thônes (Haute-Savoie), aux journaux les *Alpes* et le *Républicain savoyard*.

Toutes ces affaires se plaideront incessamment. N. d. l. R.



« Nous ne voyons pas pourquoi ce qui est bien pour les instituteurs serait mal pour les curés. »

***

Les journaux signalent, dans plusieurs localités, des condamnations, prononcées par les tribunaux de simple police, contre des personnages qui s'étaient permis de lacérer les affiches « Appel au peuple » dont nous avons parlé.

Avis aux intéressés et, encore une fois, DÉFENDONS-NOUS !

---

Pourquoi les curés se font journalistes ? — Un Monsieur disait dernièrement : Je n'ai rien à dire contre le curé ; volontiers même, je lui serais favorable ; une seule chose me déplaît : pourquoi écrit-il dans un journal ?

*Réponse :*

Le curé est chargé d'enseigner la Religion à tout le monde. Si tout le monde venait l'écouter à l'église, il n'aurait pas besoin d'envoyer par le journal son sermon à domicile.

Le curé est chargé de défendre la Religion. Or, la Religion est attaquée par des journaux très répandus dans sa paroisse. Si ces journaux impies n'étaient pas lus par ses paroissiens, ou si ces journaux avaient la sagesse de ne plus attaquer la Religion, le curé s'épargnerait la peine d'écrire dans un journal.

Que tous les catholiques fréquentent l'église, que tous les journaux lus par les catholiques respectent la Religion catholique, et le curé sera bien enchanté de mettre sa plume au repos.

En attendant, il ne serait pas raisonnable d'en vouloir au curé, de ce qu'en écrivant dans un journal, il fait simplement son devoir.

*(Croix du Nord.)*

Nous ajouterons un seul mot. Ce sont les curés journalistes qui ont sauvé l'agriculture allemande des mains de l'usure juive, par la divulgation des caisses rurales ; ce sont les curés journalistes qui ont apporté le meilleur appoint à la formation du centre catholique allemand, devant lequel a dû capituler Bismark. Et voilà pourquoi on les craint, on les dénigre... ailleurs qu'à Berlin. Raison de plus, pour qu'ils continuent à faire leur devoir, en usant de tous leurs droits. Saint Paul, en face de ses persécuteurs, revendiquait hautement ses privilèges de « citoyen », et — comme l'a dit un illustre prélat — « saint Paul, s'il vivait de notre temps, se ferait journaliste. »

***

Voici, sur la question, l'avis de Montalembert qui, non content de défendre les droits de la liberté, à la tribune, a payé de sa personne comme *maître d'école* et comme journaliste :

« Il est une pensée qui doit assurer le courage et remonter les forces du plus humble soldat de la foi : c'est le souvenir du mal immense qu'a fait à l'humanité, non seulement le génie des grands ennemis de Dieu, mais encore toute cette nuée de scribes obscurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de copistes vulgaires et serviles qui ont distillé, en détail, le venin de leurs maîtres jusque dans les dernières veines du corps social. A la vue de leurs ravages, chaque jour renouvelés, on comprend qu'il puisse y avoir une ambition légitime et un pur honneur à se faire le scribe de la justice et le copiste de la vérité. »

---

Religion et Patrie. — La *Croix* cite un mot sublime de soldat, rapporté par le R. P. Hacquard, Supérieur de la mission de Tombouctou. Apprenant enfin l'arrivée des missionnaires : « Ah ! maintenant, s'écria ce brave artilleur, on ne sera plus enterré comme des chiens ! Ce sera un plaisir de mourir au Soudan ! »

Est-il rien de plus beau que ce cri de foi ! Et quelle responsabilité encourt le gouvernement, quand il refuse aux soldats les aumôniers qui donnent tant d'élan à leur bravoure, en leur apportant les consolations de la foi !

---

## DOCUMENTS

POUR SERVIR A

**L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

(SUITE)

A l'autre extrémité du diocèse, les prêtres constitutionnels avaient également à se plaindre et des Municipalités et des prêtres fidèles, qui possédaient seuls la confiance du grand nombre.

« Lanildut, 15 Fructidor III (3 Septembre 1795) (1).

« *Les citoyens Morvan et Morel, curés constitutionnels, l'un de Plouzané, l'autre de Ploumoguer, résidant actuellement à Lanildut, aux citoyens Administrateurs du District de Brest.*

« Pour nous conformer à la loi du 11 Prairial, nous nous sommes transportés au bureau municipal de Plouarzel, où nous avons trouvé les citoyens Jacques Le Guen, agent national, Jacques Kermaïdic et Jacques Roger, officiers municipaux. Nous leur avons dit que nous voulions faire notre soumission aux lois de la République, pour pouvoir exercer librement notre culte dans cette commune, aux bons citoyens qui y demandent notre ministère. Ils font écrire notre soumission sur leurs registres, et ils nous en délivraient acte, lorsqu'un nommé Christophe Mellaza, du bourg de Trézien, s'est

(1) L. 106.



présenté, avec deux témoins, pour sommer ces Officiers municipaux de nous refuser l'acte de notre soumission. Il a dit : « En vertu de quoi touchez-vous ces registres ? Je vous « défends de faire un pareil acte ? » On lui fait lecture de la loi ; il se retire, écumant de rage, nous menaçant qu'il allait assembler le Conseil général. Nous lui répondons qu'aucun Conseil ne peut nous empêcher de nous soumettre aux lois de la République. Jacques Roger sort et rentre aussitôt ; il nous dit qu'il avait su qu'on allait assembler la populace, et malheur à celui qui nous aurait rien signé. Vous voyez la rébellion de cet homme contre la loi ; il empêche, par ses menaces, ces Municipaux de faire leur devoir. Ces bons patriotes, amis de la paix et de l'ordre, se retirent, nous disant que nous voyons dans quel danger ils se mettraient s'ils nous délivraient notre soumission ; mais qu'ayant le bon droit pour nous, ils espéraient que nous ne nous fussions pas contentés d'un refus aussi injuste.

« Ce Mellaza, connu de tout temps pour être grand partisan du parti des non-conformistes, avait, dans l'ancien régime, les clefs de Trézien ; depuis trois ans, on les avait mises entre les mains de Laurent Gélébart, qui est un parfait honnête homme ; aujourd'hui, on les donne encore à ce Mellaza, quoique les bons patriotes de la commune refusent, dit-on, d'y consentir. Le parti de Mellaza est le plus fort, et ceux qui ont été de tout temps soumis aux lois et partisans de la Révolution, se voient aujourd'hui méprisés, haïs et insultés. Le citoyen Lannuzel, prêtre non conformiste, doit, dit-on, désormais dire la messe dans cette église de Trézien, et qui ne voudra pas, sans doute, que nous y allions, quoique nous ayons autant de droit que lui. Les marins de ce pays, et même ceux du Conquet, qui sont tous au service de la République, ne sortent jamais du combat ou d'aucun autre danger, qu'ils ne viennent nous chercher, pour aller dire la messe pour eux à Trézien. Nous trouvâmes l'église de Plouarzel fermée à clef, et on nous dit qu'elles étaient à la disposition des non conformistes. Suivant la loi, elles devraient être aussi bien à la nôtre. On nous a encore dit que ces réfractaires emportent avec eux les calices dont ils se servent pour la messe, quoiqu'ils soient à la commune, et, par conséquent, nous devrions les avoir aussi. On n'est pas si strict à l'égard des autres. On nous a dit qu'il y a eu un ecclésiastique non conformiste (se disant Grand Vicaire de Léon, et, par conséquent de La Marche, qu'ils connaissent toujours pour leur chef, quoiqu'il soit sous le coup de la loi des émigrés) dire la messe, un dimanche, sans s'être soumis d'aller à la Municipalité, et c'est depuis qu'on refuse les patriotes pour nommer ; et bientôt, si l'on ne met pas un frein, on ne les permettra pas dans la société des aristocrates. Ces refus sont si ignominieux pour ceux qui sont dans ce cas, que tout le monde

Archives diocésaines de Quimper et Léon



semble avoir droit de se moquer d'eux. Comme on demande notre ministère dans plusieurs communes, et pour ne point exposer les Municipaux qui nous auraient délivré nos actes de soumission, nous voudrions être autorisés, par un arrêté du District, d'exercer dans tout le canton de Brélès. »

Le même état de choses est constaté par le District de Morlaix :

« 2e jour complémentaire an III (18 Septembre 1795).

« La liberté d'exercer des cultes devrait faire qu'on ne fût plus étourdi des mécontentements et querelles de leurs sectaires ; c'est cependant une source d'embarras presqu'aussi grand qu'avant.

« La disposition des locaux nationaux qui servaient pour leurs cultes est un sujet sans fin de guerre entre eux.

« Nous avions cru la prévenir en donnant, en chaque commune, autant qu'il était possible, un local particulier à chacun des cultes, et les sectateurs de celui desservi par les prêtres assermentés ont, à peu près partout en ce District, eu l'option de ces locaux, si ce n'est à Pol-de-Léon, où les sectateurs des insermentés avaient pris les devants ; la généralité, à peu près, des habitants de cette commune et des environs est entichée de ses prêtres.

« Le Curé du lieu et son troupeau, peu nombreux, ont demandé et obtenu, après, un autre local dont ils paraissaient jusqu'ici satisfaits ; mais depuis quelque temps, ils ont convoitié celui accordé aux insermentés, et ils viennent de demander à en jouir au moins en concurrence.

« Le Conseil de la commune de Pol-de-Léon s'était d'abord porté à leur accorder leur demande ; mais une fermentation considérable s'étant aussitôt annoncée à Pol-de-Léon, le Conseil municipal nous consulta, et nous crûmes devoir prendre le parti de laisser les choses en l'état.

« Le Gouvernement devrait louer ou vendre les églises au lieu de les fournir gratuitement au culte. » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**L'Exercice de la Présence de Dieu.** — Opuscule dédié aux âmes de bonne volonté, par le P. René de Nantes, Capucin. — In-32 de 64 pages. Opuscule de propagande. Prix : **0 fr. 20**.

Les âmes pieuses qui ont puisé de si salutaires conseils dans la lecture de l'*Oraison* voudront connaître ce nouvel opuscule du zélé religieux. Elles y trouveront le même charme de style, la même simplicité franciscaine, et surtout la même sûreté de doctrine.

Nous souhaitons vivement que *l'Exercice de la Présence de Dieu* et le *Progrès spirituel*, actuellement sous presse, se trouvent entre les mains de toutes les âmes de bonne volonté, pendant le saint temps du Carême.

S'adresser à la librairie J. Salaun, Quimper.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. Vendredi 21 Février 1896. N° 8.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Keréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1896 (fin) ; Nécrologie ; Clohars-Fouesnant ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse : Ligue de défense sacerdotale ; Nos Missionnaires.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Les chrétiens d'Arménie ; Bals d'enfants ; Pèlerinage.

*III. Saint Yves dans le diocèse de Quimper.* (A suivre.)

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 25 Février.* — 1er Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant *(fête transférée de ce jour)*, avec mémoire du dimanche.

*Lundi, 24.* — S. Pierre Damien, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mardi, 25.* — S. Mathias, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.

*Mercredi, 26.* — *Quatre-Temps.* — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 27.* — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 28.* — *Quatre-Temps.* — Fête de la Sainte Lance et des Clous de la Croix de N.-S. J.-C. *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 29.* — *Quatre-Temps.* — S. Ruellin, Évêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Coat-Méal..... du 22 au 23 Février.
Tréboul..... du 24 au 25 Février.
Ile-de-Batz..... du 26 au 29 Février.

Archives diocésaine[redacted]e Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche (1er Dimanche du Carême), Vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, ouverture de la station quadragésimale par le R. P. Berthelon, Oblat de Marie.

Pendant le Carême, sermon français : le Dimanche à l'issue des Vêpres ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par M. l'abbé Le Berre, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, et le mercredi, à la même heure, par le clergé de la paroisse.

Tous les vendredis, Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

N.-B. — Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

***

Église de Saint-Mathieu. — La station sera prêchée, dans l'église provisoire, par M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée. Sermon, le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, pendant les quatre premières semaines ; le vendredi, exercice en commun du Chemin de la Croix.

Dans la dernière quinzaine, retraite pascale : Sermons, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne, chaque jeudi, à la même heure.

# LETTRE PASTORALE & MANDEMENT

**de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon**

**POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE 1896**

## SUR LA FOI

(Fin.)

### III

Tels sont, N. T. C. F., les avantages de la Foi et sa nécessité absolue. Avec quelle ardeur les enfants de l'Eglise doivent-ils donc s'attacher à elle ! Nous ne nous étonnons pas de voir les Apôtres de tous les temps s'écrier : « *Omnia reliquimus et secuti sumus te :* Nous avons tout laissé pour vous suivre. » Nous ne nous étonnons pas de voir les Confesseurs et les Docteurs proclamer la Foi avec une incomparable ardeur. Nous ne nous étonnons pas de voir les martyrs affronter, pour la conserver, les plus durs supplices, et aller jusqu'à verser leur sang pour elle.

C'est cette Foi inébranlable que Nous voudrions voir régner dans vos cœurs. C'est elle que Nous voudrions voir aussi profondément enracinée en vous qu'elle l'était en ceux qui vous l'ont transmise comme un précieux héritage.

Souvenez-vous, N. T. C. F., qu'il ne suffit pas, pour être riche, d'avoir une terre fertile, il faut que cette terre donne



des fruits en rapport avec sa fertilité. La Foi est, sans doute, comme le dit le Concile de Trente, « le commencement, le fondement de notre salut et de notre justification : *Humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis.* » Mais le fondement ne constitue pas l'édifice. La Foi, pour être la cause efficace du salut, doit être vive et agissante. « Qu'est-ce, en effet, dit l'apôtre saint Jacques, qu'une Foi, séparée des bonnes œuvres, sinon un corps sans âme, un cadavre sans vie et sans mouvement : *Sicut corpus sine spiritu mortuum est, ita et Fides sine operibus.* » (S. Jac. II, 26.)

Ce serait donc un véritable malheur pour vous, N. T. C. F., si vous vous contentiez d'enfermer votre Foi dans vos cœurs, sans lui donner l'air et le mouvement qui sont nécessaires à sa vie. Elle doit se produire par des prières, par des méditations, par des affections pieuses ; mais elle doit aussi se produire, à l'extérieur, par des actes de charité fraternelle, de confiance, et par le zèle pour l'amour et la gloire de Dieu. Chaque homme doit se rappeler qu'il doit participer au salut de ses frères : « *Mandavit unicuique de proximo suo.* » Personne n'a droit d'enfouir le talent qui lui a été donné ; tous doivent le faire fructifier pour la gloire de Dieu, de son Eglise, et son règne sur la terre. Aussi, il est de la destinée de la Foi d'être toujours sur la brèche. Le Christ l'avait prédit, et sa parole ne saurait tromper. Il fut un temps où, après trois siècles de lutte et de sang versé, la victoire de la Foi paraissait assurée. Les Césars recevaient le baptême, leurs armées marchaient précédées par la croix, les temples des faux-dieux devenaient des églises. La foule, devenue chrétienne, pratiquait avec ardeur la Religion du Christ. Il semble qu'à ce moment la Foi pouvait dire : l'avenir est à moi ! Mais tandis qu'elle jouissait d'une victoire qui lui semblait décisive, les sages voyaient se lever des nuages. L'hérésie, le schisme, l'apostasie veillaient dans l'ombre et formaient leurs noirs bataillons, pour marcher à l'assaut de la Foi triomphante. Depuis ces jours, que de combats il a fallu livrer ! Du sein même de l'Eglise, des tourbillons se levèrent, et plus d'une fois l'arbre divin fut secoué jusque dans ses racines. Il n'y eut pas trop de toute l'autorité des Conciles, de la science des Jérôme, des Augustin, des Grégoire et des saint Basile, de l'éloquence des Chrysostome et des Athanase, de la sainteté des Dominique et des François d'Assise, pour soutenir le monument ébranlé. Et, si Dieu n'eût pas été là pour arrêter la ruine, rien n'eût pu l'empêcher, tant les efforts de l'esprit du mal étaient puissants.

Pourquoi faut-il, N. T. C. F., que notre siècle soit un de ceux où la lutte est la plus ardente ! Tout a été mis en question, depuis les origines de l'homme, sa vie, ses destinées et sa mort, jusqu'à l'existence elle-même de la divinité. De belles intelligences, échauffées par des découvertes inespérées, par des succès incomparables, se sont laissé emporter par l'or-

Archives diocésaines de uimper et Léon



gueil, jusqu'à vouloir sonder les choses les plus insondables, et substituer leurs connaissances à celles de Dieu, en demandant à la science humaine plus qu'elle ne peut produire. Chauffés à une haute puissance, ces esprits supérieurs n'ont pu supporter la force de leur pensée, et comme les savants du temps de S. Paul, ils ont erré à tout vent de doctrine. On les entend trop souvent affrmer ce qu'ils devront dénier le lendemain. Ils ne respectent ni la Religion, ni ses enseignements séculaires. Ils se font un Dieu à eux, qu'ils mesurent à leur taille. Dans ces conditions, N. T. C. F., il ne suffit plus, pour nous qui croyons, d'avoir la Foi du cloître, qui prie et qui médite en attendant l'heure de Dieu, dans l'obscurité et le silence. Il faut avoir la Foi qui se dresse et combat, la Foi qui lutte et se défend avec vigueur. Personne, aujourd'hui, n'a le droit de s'endormir et de laisser le travail ; tous doivent concourir à la préservation de la Foi. Lorsque Satan sent sa faiblesse, nous dit le saint Evangile, il appelle à son aide d'autres esprits mauvais, et tous unissent leurs efforts pour combattre l'œuvre divine. N'est-ce pas l'histoire de notre époque, où tant d'ennemis s'entendent et combinent leurs efforts pour renverser le monument élevé par le Christ !

## IV

Mais, nous sommes heureux de le constater, N. T. C. F., ces efforts produisent peu d'effet sur vous. Quelques-uns hélas ! oublient les vieilles traditions religieuses, qui ont fait pendant tant de siècles l'honneur de la Bretagne, ils cèdent aux avances de ceux qui cherchent à tromper leur bonne foi ; mais l'indifférence est rare au milieu de vous. Les cœurs sont encore ardents, et la très grande partie d'entre vous conserve cette vigueur qui ne redoute aucun obstacle, pour marcher à la défense de la Foi catholique.

Prenez donc garde, courageux Chrétiens, que votre Foi ne devienne languissante et inactive. Outre que ce trésor caché, restant improductif, ne serait d'aucun avantage pour votre salut, vous auriez à redouter sa perte. Dieu, malgré sa miséricorde, n'a-t-il pas enlevé au serviteur inutile le talent qu'il lui avait confié ? Ne le voyez-vous pas ! Partout où l'indifférence a laissé la Foi s'obscurcir, sous les enseignements des sophistes, la conscience humaine est tombée dans une sorte de paralysie morale, qui la rend indifférente au bien comme au mal. Lorsqu'un semblable état de choses se généralise chez un peuple, les pensées généreuses disparaissent, il n'y a plus d'ardeur que pour l'intrigue et le plaisir. L'honnêteté et la vertu de nos pères étaient basées sur la Foi en Dieu. C'est de ce foyer ardent que sortaient les grandes œuvres et les grands sentiments qui ont fait la gloire des siècles écoulés. La main du criminel s'arrêtait à la pensée de Dieu. On voyait l'œil de Dieu jusqu'au milieu de l'obscurité de la nuit, et ce regard du juge était le salut pour beaucoup d'âmes, placées sur la pente du mal.



Mais cet état de choses a semblé vieilli aux yeux des prétendus philosophes, et ils ont voulu leur substituer des théories nouvelles, basées sur la force et la conscience humaine. Hélas ! comment ne pas constater, chaque jour plus clairement, que les théories et les lois sont impuissantes à remplacer la Foi ? L'esprit humain est trop habile à les contourner. Il régnait autrefois, dans la grande communauté chrétienne, un esprit d'union, qui était comme une émanation de la Foi religieuse ; de là naissaient la soumission des enfants à leur père et des serviteurs à leur maître, le respect des lois et des engagements, l'amour de tout ce qui était grand et noble. Qu'est devenu tout cela ? En vain la sagesse humaine cherche à maintenir ces sentiments par des liens nouveaux. Il n'en reste plus rien, et l'on se demande si la tempête que porte en ses flancs l'éducation nouvelle n'entraînera pas le peuple qui l'a follement établie. Les générations futures n'auront-elles pas le droit de demander aux générations actuelles ce qu'elles ont fait des traditions d'honneur qu'elles avaient reçues pour les leur transmettre ?

Les âmes qui ont la Foi suivent une tout autre route et arrivent à un tout autre résultat. Elles ont le culte d'une confiance vive et pure en Celui qui est la puissance et maîtrise les événements et les peuples. Elles ont des dévotions consolatrices, des anniversaires mystérieux, des usages éloquents, qui sont la force pour le présent et le soleil levant pour l'avenir. Il n'y a pas pour elles de peines sans consolation, de douleurs sans espérance, de chûtes sans relèvement, de fautes sans pardon.

L'homme de Foi s'attache à sa famille, à ses champs ; il a ses joies ineffables dans les solennités auxquelles il participe, fêtes du Christianisme, fêtes attendrissantes et sublimes, qui, après deux mille ans, ont toujours conservé leurs charmes : Noël, tout plein de l'harmonie de ses cantiques, tout illuminé des lumières de minuit ; l'Epiphanie avec ses diadèmes et sa brillante étoile ; Pâques, avec ses *Alleluia* joyeux ; la Pentecôte, avec ses voix du ciel. Si la Foi s'en va, toutes ces choses, qui relèvent si bien le cœur, et sont pour la vie une source de si vives émotions, s'en iront avec elle. Que d'âmes tourmentées, que de vies pleines d'anxiété, sentent déjà cet indéfinissable malaise que laisse le vide de la Foi !

## V

Pour éviter ce terrible malheur, et pour développer le précieux trésor de la Foi dans vos cœurs, Nous ne saurions trop vous exhorter, N. T. C. F., à vous instruire des vérités et des obligations qu'elle vous impose. Ne regrettez pas comme un temps inutile celui que vous consacrerez à une étude si nécessaire. Il ne suffit pas de réciter chaque jour son *Credo*, il faut aussi en scruter les enseignements. Pères et mères de famille,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



donnez à vos enfants les moyens de connaître et de pratiquer leur Religion, formez-les à la vie chrétienne, par vos leçons et vos exemples, vous rappelant ces paroles de l'Evangile : « Celui qui croira sera sauvé : *Qui crediderit salvus erit.* » (S. Marc, xvi, 16.)

Ce que Nous venons de vous dire Nous semble suffire pour vous faire éprouver le besoin de vous attacher inviolablement à la Foi de vos pères. Or, le moyen d'arriver à cet heureux résultat, c'est d'abord, après la grâce de Dieu, sans laquelle on ne peut rien dans l'ordre du salut, la prière. La grâce de Dieu ne vous manquera pas, car il veut avant tout vous sauver, et partout où il y a de la bonne volonté, cette grâce arrive abondante et décisive. Au jour de votre baptême, Dieu a ouvert votre esprit à la Foi, et il ne cessera d'en faire couler la source jusqu'à votre dernière heure. Mais, de votre côté, priez pour que Celui qui vous appelle au bienfait de sa révélation, ne permette pas que cette lumière s'éteigne dans votre esprit. La prière est le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu la persévérance dans la Foi.

A la pratique constante de la prière, joignez la fréquentation des sacrements et surtout du saint et adorable sacrement de l'Eucharistie. Son divin Fondateur l'a appelé le mystère de la Foi : *Mysterium Fidei.* C'est, en effet, dans ce sacrement ineffable que sont enfermés les mystères de l'amour de Dieu pour les hommes. C'est dans l'Eucharistie que le Dieu caché aux orgueilleux se révèle aux humbles. Si Moïse fut revêtu dans son visage de la splendeur divine, pour avoir eu un rapport tout extérieur avec Dieu, de quelles clartés ne sont pas envahis et pénétrés ceux qui reçoivent Dieu lui-même en leur cœur ! Partout où Dieu demeure, il éclaire. Ainsi le buisson ardent jetait la lumière, ainsi le Sinaï était couvert de feu. Ainsi seront éclairés l'esprit et le cœur dans lesquels Dieu descendra par l'Eucharistie.

Et maintenant, N. T. C. F., Nous arrêtons là les instructions que Nous voulions vous donner, au commencement de cette Sainte Qurantaine. Victorieux, par la Foi, du monde et de ses convoitises, vous le serez également de l'enfer et des passions, qui se disputent à outrance l'empire de votre cœur. Entendez l'avertissement du valeureux athlète de l'Evangile, l'apôtre S. Paul : « Fortifiez-vous dans le Seigneur, revêtez son armure, pour vous préserver des appâts du Démon... Que la vérité soit la ceinture de vos reins, et la justice votre cuirasse. Servez-vous du bouclier de la Foi pour émousser les traits de l'esprit de malice. » Consultez votre Foi, elle vous remettra en mémoire la rapidité du temps, la fragilité de la vie, la vanité de l'orgueil, la fausseté des passions, et l'inanité de la gloire. Vous ne donnerez alors aux événements, quels qu'ils soient, qu'une attention subordonnée aux intérêts de votre éternité.



**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Gourmelon, vicaire à Guipavas, décédé le 15 Février, dans sa 41e année.

Sur la vie et les derniers moments de cet excellent confrère, nous avons reçu, d'un témoin des plus autorisés, les lignes suivantes qu'on lira avec autant d'intérêt que d'édification :

« *Guipavas. le 17 Février 1896.*

« Dans une heure, nous allons conduire à sa dernière demeure ici-bas M. Joseph Gourmelon, vicaire à Guipavas. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien, dans la *Semaine religieuse,* le rappeler au souvenir et le recommander aux prières de ses amis, qui sont nombreux dans le diocèse.

« Né en 1855, à Douarnenez, il fut ordonné prêtre, le 10 Août 1882, par Mgr Nouvel de sainte mémoire. Nommé vicaire à Guipavas, en Décembre 1885, il y laisse, en mourant, les plus doux souvenirs et les regrets les plus profonds. Je ne connais pas de prêtre qui ait mieux compris sa vocation et qui en ait mieux rempli les devoirs. On peut dire de lui qu'il a été un vrai modèle du saint prêtre par sa piété, son esprit d'ordre, sa régularité en toutes choses, son amour du travail et son zèle auprès des âmes. Et si telle a été sa vie, sa mort a été peut-être plus édifiante encore : la voyant arriver à plus ou moins bref délai, il voulut se préparer à lui faire bon accueil, en appelant près de lui le R. P. de Kerusec, pour l'aider à faire une dernière retraite en ce monde. C'était un mois avant sa mort, il était déjà bien souffrant ; mais Dieu seul connaît les longues et cruelles souffrances par lesquelles il lui a plu de purifier l'âme de son fidèle serviteur, qui les a si saintement supportées, en vrai chrétien et en vrai prêtre.

« Sa vie, je la résume dans un *bene omnia fecit* ; sa mort, dans cette parole du Psalmiste : *defecit in dolore vita mea.* »

On nous prie, en même temps, d'annoncer que le service d'octave pour M. Gourmelon sera chanté, à Guipavas, le samedi, 22 Février, à 10 heures.

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. Labat, ancien vicaire de Saint-Thois, décédé le 15 Février, à l'âge de 28 ans.

---

Clohars-Fouesnant. — Une noble femme, dont le nom était particulièrement connu et honoré à Quimper, Mme la comtesse de Lanascol, est morte à Nantes, le 1er Février, à l'âge de 87 ans. Elle était depuis longtemps retirée du monde, ne vivant plus que pour la prière et les bonnes œuvres.

C'est elle qui, en recueillant le dernier souffle de son fils, un des martyrs de Castelfidardo, prononça cette parole de grande chrétienne et de grande française : « Récitons le *Te Deum !* »

Le corps de Mme de Lanascol a été inhumé, dans un caveau de famille, au cimetière de Clohars-Fouesnant, paroisse qu'elle avait longtemps habitée et dont elle était restée, jusqu'à sa mort, une insigne bienfaitrice. R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

BREST. — *Saint-Louis.* — R. P. Rival, jésuite, de la résidence de Nantes.

— *Carmes.* — R. P. Orain, de l'Immaculée-Conception de Rennes.

— *Saint-Sauveur.* — R. P. Bernard, de l'Immaculée-Conception de Rennes.

— *Saint-Martin.* — R. P. Léopold, capucin, du couvent de Nantes.

SAINT-POL-DE-LÉON. — R. P. Bourdoulous, jésuite, de la résidence de Quimper.

CONCARNEAU. — R. P. Le Guinio, jésuite, de la résidence de Quimper.

DOUARNENEZ. — R. P. Félix, bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

*(A suivre.)*

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — On sait que, demain, samedi 22 Février, revient, sans remise cette fois, devant le tribunal de Versailles, le procès en diffamation intenté par le clergé des diocèses bretons au journal *Seine-et-Oise*.

Nous demandons encore à nos lecteurs une prière pour le succès des efforts de la Ligue sacerdotale. Sans préjuger de l'issue du procès, qui nous intéresse tous, nous croyons que les décisions suivantes, récemment rendues, sont de bon augure.

Dans l'affaire des 27 prêtres du canton de Thônes contre *Les Alpes* et *Le Républicain Savoyard*, dont nous avons parlé, le tribunal d'Annecy s'est déclaré compétent et, jugeant au fond, a condamné les gérants des deux journaux poursuivis aux frais de la partie civile et aux dépens.

Il y a quelques jours, M. Guillot, directeur du *Journal de l'Eure*, comparaissait pour répondre d'une campagne diffamatrice, lancée dans son journal contre les Pères de Saint-François de Sales.

Après des considérants fort sévères, le tribunal l'a condamné aux dépens, à titre de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans son journal, le *Rappel de l'Eure*, dans les 15 jours de sa signification, et ce, sous une contrainte de 200 francs qui, passé le dit délai sans exécution, sera acquis à la Société de Saint-François de Sales.

Quoi qu'il advienne, défendons-nous !

---

**Nos Missionnaires.** — On veut bien nous communiquer, pour en faire part à nos lecteurs, cet extrait d'une lettre, écrite à sa famille, par un Missionnaire de notre diocèse. Le récit est gaiement intitulé : « *Les petits agréments du métier.* »

« Vinh, le 13 Décembre 1895.

« Mes bons parents,

« Bonne quinzaine, pendant laquelle j'ai eu une centaine de nouvelles demandes de conversion. Il y a, en ce moment, plus de



mille personnes qui se préparent au baptême, dans les quatre paroisses de mon district. Jamais il n'y a eu un si grand mouvement ; priez bien, pour que ce mouvement s'accentue encore.

« Le dernier groupe qui a demandé à se convertir se compose d'une seule famille : arrière-grand'mère, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, en tout quarante membres. Ce sont des pêcheurs ; ils n'ont d'autre habitation que leurs barques, et c'est le cas de tous ceux qui font la pêche sur les fleuves. Ces braves petits neveux de saint Pierre se convertissent facilement et font de fermes croyants. Plus de 100 barques se sont converties, dans mon district, dans ces quatre dernières années ; il en reste deux fois autant ; mais tout porte à croire que, dans trois ou quatre ans, on les aura presque toutes.

« En revenant de voir ce dernier groupe de nouveaux chrétiens, il y a dix jours, sous une pluie battante, mon vieux bidet s'enfonça dans un pont, et moi dessus. Le pauvre vieux se renverse ; un peu plus je tombais à l'eau ; je finis cependant par me dégager. Mais dégager mon vieux compagnon, c'était autre chose ; il avait un pied pris entre deux grosses poutres qui avaient basculé, puis s'étaient refermées sur le pied du pauvre cheval. Il me fallut plus d'une heure pour le délivrer ; et la pluie continuait à tomber, comme un vrai déluge.

« Quand ce fut fait, je laisse la pauvre bête un peu en liberté, pour voir si elle ne boitait pas. Voyant qu'elle n'a rien de dérangé, je me gratte la tête de bonheur, et c'est alors que je remarque que mon chapeau a disparu, tombé à l'eau et emporté au loin. Je cours après ; il faut me mettre à l'eau pour l'avoir. Je reviens à mon vieux bidet et m'apprête à le seller ; mais voilà que, abusant de ma bonté, comme tant d'autres qui n'ont pas cependant quatre pattes, il se met à courir à travers les rizières, et il me faut une bonne heure pour le rattraper.

« Et toujours cette pluie torrentielle ! Enfin, j'en viens à bout. Pour le coup, mes tribulations sont finies ! Ah ! bien oui ! Ma selle n'a plus de sangles, tout est tombé à l'eau, a coulé, et impossible de les retrouver. Me voilà obligé de retourner à pied et de faire trois lieues sous cette pluie froide, qui ne cesse pas de tomber.

« J'aurais dû, régulièrement, avoir une bonne fièvre ; au lieu de cela, j'ai fait un bon repas et dormi un bon somme et, le lendemain, j'étais prêt à recommencer. Les bonnes joies de la vie de missionnaire !

« Par ailleurs, rien de particulier. Le temps est presque froid ; il y a de la brume comme en Bretagne ; je me sens revivre. Si vous n'étiez pas si loin, il ne me manquerait rien. Il arrivera un jour où l'on sera bien près les uns des autres. Et même, dès maintenant, il ne se passe pas de jour que je n'aille par la pensée au milieu de vous.

« J.-F. ABGRALL,
« *Missionnaire apostolique au Tonkin méridional.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père, qui va entrer, le 20 de ce mois, dans la dix-neuvième année de son pontificat, et le 2 Mars dans sa quatre-vingt-septième année d'âge, continue d'étonner ceux qui l'entourent par sa vigueur intellectuelle et physique. C'est vraiment une longévité providentielle.

Le Pape, ayant appris le dévouement dont les consuls français ont fait preuve pendant les massacres d'Arménie, vient de les décorer de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

On sait combien, en revanche, le Souverain Pontife a été attristé par la conduite du prince de Bulgarie, qui vient de livrer au schisme grec son fils, le prince Boris, âgé de deux ans, qui avait reçu le baptême catholique.

Petit-fils de Louis-Philippe, Ferdinand de Bulgarie a épousé une petite-nièce du comte de Chambord, fille du pieux duc de Parme. Infidèle, aujourd'hui, à tous les engagements, pris à l'époque de son mariage, il a osé demander au Pape de sanctionner son projet d'apostasie. Sur le refus énergique, indigné, du Pape, le prince a « passé outre, » et ce déplorable acte de félonie — sauvera-t-il la couronne du pauvre héritier, encore inconscient ? — a été consommé dans une fête solennelle, le 14 de ce mois.

— Plusieurs évêques français se trouvent, en ce moment, à Rome, entre autres Son Em. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, Mgr Gilbert, évêque du Mans. — Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon, et Mgr Delannoy, évêque d'Aire, sont rentrés dans leurs diocèses.

---

Paris. — **M. le chanoine Gossin.** — Les œuvres catholiques viennent d'éprouver une grande perte : M. le chanoine Gossin, le dévoué président de l'Œuvre de Saint-François de Sales, est mort dans le courant de la semaine dernière, après une vie remplie de travaux saints et féconds.

« M. le chanoine Gossin, dit le T. R. P. Bailly, issu d'une de ces nobles familles qui ont illustré la vieille bourgeoisie parisienne, avait pour père un véritable saint, le vénérable M. Gossin, le fondateur de la Société de Saint-François Régis et le second président général des conférences de Saint-Vincent de Paul.

Formé lui-même, dès sa plus tendre enfance, à l'exercice des bonnes œuvres, il succéda à son père dans la direction de l'Œuvre de Saint-François Régis, assista aux débuts de l'Association de Saint-François de Sales, fut le président du Conseil de cette œuvre à Paris et, à la mort du saint et vénéré Mgr de Ségur, le Conseil de cette grande œuvre, d'une voix unanime, se donna pour chef ce prêtre vénéré qui, depuis longtemps, donnait à tous l'exemple du dévouement, du zèle et de la persévérance. »

---



**Les chrétiens d'Arménie.** — Nous avons inséré, dans notre numéro du 17 Janvier, l'appel adressé aux journaux par le R. P. Charmetant, directeur général des écoles d'Orient, en faveur des chrétiens d'Arménie.

Notre vénéré compatriote, Mgr Potron, évêque de Jéricho, comme représentant en France des Missions Franciscaines, vient, à son tour, plaider la cause des victimes et implorer la charité, « pour venir en aide à tant d'infortunés et réparer tant de désastres. »

Nous regrettons de ne pouvoir, à cause de notre format restreint, reproduire la lettre entière de Mgr Potron. Les chiffres suivants donneront une idée des ruines accumulées et des besoins urgents de la Mission.

« Pour la seule ville de Marach, on compte : Massacrés : 120 Catholiques ; 127 Protestants ; 575 Arméniens séparés. Maisons brûlées : 50 appartenant aux Catholiques ; 15 aux Protestants ; 95 aux Arméniens séparés. Maisons dévastées : 330 appartenant aux Catholiques ; 324 aux Protestants ; 889 aux Arméniens séparés.

« Personnes auxquelles il faut fournir le pain de chaque jour : 2,600 Catholiques ; 1,300 Protestants ; 4,000 Arméniens séparés.

« Deux églises arméniennes et une école protestante ont été brûlées.

« Les Missions des Pères Franciscains d'Aïntab, Yénigé-Kalé, Donkaté, Montjouk-Dérési, etc., ont été entièrement dévastées, les églises et hospices brûlés, les pauvres chrétiens tués ou dispersés.

« Au commencement du mois de Janvier arrivait à Marach une triste caravane, se composant de ceux qui avaient pu échapper aux massacres d'Octobre et de Novembre. C'étaient des veuves et des orphelins en bas âge au nombre de 400, les adultes avaient été tués, et ceux qui avaient pu éviter la mort, s'étaient refugiés à Zéitoun. Qu'ils sont à plaindre ! »

Sa Grandeur termine ainsi sa lettre :

« Je n'ai pas besoin de faire remarquer que nos Pères, dans ces circonstances, ne font point de distinction entre catholiques et schismatiques ou frères séparés ; comme le dit saint Paul, il les embrassent tous dans une même charité, et cette charité peut en conduire un grand nombre au bercail du Seigneur. »

Donnons généreusement pour nos frères d'Orient ! Dieu nous le rendra.

Adresser les aumônes à Mgr Potron, Procureur des Missions franciscaines, 83, rue des Fourneaux, Paris.

---

**Bals d'enfants.** — Il paraît que de nombreux bals d'enfants ont été donnés, dans diverses localités, à l'occasion du carnaval. Les lignes suivantes, empruntées à un éloquent écrivain, devraient, à cet égard, ouvrir les yeux aux parents — qui savent encore réfléchir — et aux journalistes qui sont si « heureux d'annoncer ces fêtes enfantines », ou qui en publient, avec tant de complaisance, des comptes-rendus enthousiastes.

« Un bal d'enfants, charmant spectacle ! n'est-ce pas ? — Oui, pour les yeux, répond Louis Veuillot. Mais quelle triste chose, si

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'on écoute les murmures de la raison ! Les petites filles de huit ans s'exercent au minaudage et à la coquetterie, elles sont habiles déjà dans l'art de sourire, des poses, des attitudes, des inflexions musicales de la voix. Les petits garçons prennent des tournures et des physionomies variées, selon les indications maternelles : les uns ont la mine cavalière, ou importante, ou pensive : les autres pratiquent la mutinerie ou la mélancolie, qui leur va mieux. Les mamans sont là, radieuses.

« *C'est fort laid.*

« On devine que les personnages du bal en miniature ont été défleuris de leur simplicité gracieuse et naïve, dès le berceau. L'impression d'une personne raisonnable, témoin d'une de ces fêtes dites de l'innocence, était que l'on éprouve un violent désir de fouetter à tort et à travers toute la marmaille. »

---

**Pèlerinage.** — On nous prie d'annoncer le deuxième pèlerinage d'Hippone, passant par Rome et Carthage, — partant de Paris, le lundi 20 Avril, pour y être de retour, le 17 Mai.

S'adresser pour les renseignements et demandes d'admission, à M. l'abbé Potard, aumônier, à Bône (Algérie).

---

## Saint Yves dans le diocèse de Quimper.

La *Semaine religieuse* n'a guère cessé d'entretenir ses lecteurs des vieux Saints de notre pays ; nous croyons même que peu de revues diocésaines ont fait la part aussi large à leur hagiographie locale ; nous nous sommes appliqués, tout d'abord, à faire connaître nos principaux patrons ; puis, par la vie de saint Théleau, nous avons inauguré une série d'études sur des Saints autrefois très populaires, mais qui tendent à tomber dans un oubli que nous voudrions faire cesser ; aujourd'hui, nous venons parler d'un Saint très connu, mais pour signaler dans sa vie quelques pages trop ignorées. Tous nos lecteurs, j'en suis convaincu, connaissent les principaux actes de notre grand thaumaturge ; tous savent du moins qu'il a été grandement honoré, non seulement dans le Tréguier, son pays d'origine, mais dans les neuf Evêchés de Bretagne ; tous se sont aperçus que le culte de cet homme extraordinaire tend, depuis quelques années, à reprendre l'importance qu'il a eue jadis, mais ce que presque tous ignorent c'est que saint Yves ne fut pas seulement un avocat des pauvres, un juge ecclésiastique du plus haut mérite, un recteur qui demeurera le modèle des pasteurs de paroisse, mais qu'il fut un vrai missionnaire, parcourant tout le pays pour y faire entendre la parole de Dieu. L'action qu'il exerçait sur les foules était puissante, irrésistible. Nous montrerons donc ce qu'il a fait dans la Cornouailles, dans le Léon, et, s'il y a lieu, dans les paroisses du Tréguier qui font aujourd'hui partie du diocèse de Quimper.



Mais auparavant nous donnerons de sa vie un résumé succinct. Ceux qui connaissent déjà l'histoire de saint Yves n'ont que faire de lire ce qui va suivre dans notre article d'aujourd'hui.

Saint Yves naquit le 17 Octobre 1253, au manoir de Kermartin, à un quart de lieue de la ville de Tréguier. Il eut pour père un gentilhomme nommé Hélor ou Hélory, et pour mère la dame Azo du Quenquis. Il demeura jusqu'à l'âge de quatorze ans au manoir de ses parents, étudiant sous la direction d'un prêtre qui s'appelait Jean *de Kerc'hos*, nom qu'on a souvent traduit par *de la Vieuville*. Le pieux et docte précepteur accompagna son élève à Paris, quand celui-ci s'y rendit pour étudier, d'abord la philosophie, puis simultanément la théologie et le droit.

Jean de Kerc'hos devint lui-même professeur de droit à l'Université de Paris, et c'est en cette qualité qu'il enseigna lui-même les *décrétales* à son ancien élève. Le séjour de saint Yves à Paris dura dix ans : de 1267 à 1277 ; le roi de France était alors saint Louis.

De Paris, le jeune Breton se rendit à Orléans, où deux célèbres professeurs perfectionnèrent encore sa connaissance du droit ; Guillaume de Blaye lui expliqua les *décrétales*, et Pierre de la Chapelle commenta les *Institutes*. La réputation de ces deux maîtres, dont le premier devint évêque, et le second cardinal, contribua peut-être à la renommée de leur disciple ; mais certainement, dès cette époque on parlait, même au loin, de l'austérité, de la piété et de la science du jeune jurisconsulte breton, et Maurice, archidiacre de Rennes, le fit venir auprès de lui pour remplir les délicates fonctions d'official, c'est-à-dire de juge ecclésiastique.

Les vrais savants croient toujours n'en point savoir assez ; c'est ce qui arriva à saint Yves, et comme parmi les Frères Mineurs ou Franciscains de Rennes se trouvaient d'éminents professeurs de droit canonique et d'Ecriture Sainte, il suivit assidûment leurs cours. C'est aussi à Rennes qu'il reçut les ordres sacrés.

Nous ne savons combien de temps il demeura dans la capitale de la Bretagne. Il la quitta, sur les instances d'Alain de Bruc, évêque de Tréguier, qui le réclamait à juste titre comme son diocésain, et qui lui confia les mêmes fonctions déjà exercées par lui au profit d'une autre église.

Il parait que le diocèse de Tréguier était alors témoin et victime de graves désordres, car le nouvel official eut à y opérer de nombreuses réformes ; malgré la justice souvent rigoureuse qu'il dut exercer, tous le regardaient non seulement comme doué d'une éminente sagesse, mais encore comme inspiré par Dieu même.

Saint Yves n'était encore que diacre, la charge d'official, à cette époque, n'exigeant pas le caractère sacerdotal. (C'est en 1579, que l'ordonnance de Blois exigea que le juge ecclésiastique fût prêtre lui-même.) En 1285, l'évêque Alain de Bruc l'ordonna prêtre, et le nomma recteur de Tredrez, tout en le maintenant dans la charge d'official. Le Saint avait alors 32 ans. Trois années après,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



regardant ses fonctions de pasteur comme peu compatibles avec celles de juge, il résigna celles-ci.

A une date que l'on ne saurait préciser, mais qui est postérieure à 1283, il prit l'habit du tiers-ordre de saint François chez les Frères-Mineurs de Guingamp.

En 1293, il fit bâtir, près de sa maison de Kermartin, une belle chapelle en l'honneur de Notre-Dame ; c'est aujourd'hui l'église paroissiale du Minihi.

A cette même époque, il fut transféré de la paroisse de Tredrez à celle de Lohanec, qu'il administra pendant plusieurs années. Il mourut, le 19 Mai 1303, dans la maison où il avait reçu le jour.

*(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

**Mois de saint Joseph,** *d'après l'Ecriture sainte, la Tradition et les Pères de l'Eglise,* par M. l'abbé Joseph BERLIER, 1 vol. in-12, de 300 pages, illustré. Prix *franco :* **2** fr. P. TÉQUI, éditeur. — Librairie J. SALAUN, Quimper.

Ce livre, plein de doctrine, écrit à l'usage des âmes pieuses, convient également aux prêtres et aux fidèles, aux Communautés religieuses et aux paroisses où l'on fait, en commun, le « Mois de saint Joseph. »

Le rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris constate que les personnes atteintes d'affections de l'estomac et du ventre, dyspepsies, gastralgies, digestions difficiles, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de la **poudre** ou des **pastilles de charbon du docteur Belloc.**

Elles se vendent dans toutes les pharmacies.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*

# FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL

Du MANS (Sarthe), 116, rue de la Mariette,
Fondée en 1853, par M. E. HUCHER, ✻✻✻ I O. A., père,
F. HUCHER, directeur, successeur.

**TRAVAUX.** — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux :

FINISTÈRE. — Bannalec, Brest, Saint-Martin, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Fouesnant, Kergloff, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pol-de-Léon, Trégunc, Trégarantec, Ploudalmézeau, Plouguin, Orphelinat de Quimper.



**Catéchisme de Première Communion,** à l'usage de tous les diocèses de France, par M. l'abbé Marillier, vicaire général de Nevers ; 4 volumes, brochés 6 fr., reliés fr. 8 fr.

**Questionnaire du Catéchisme,** 4 parties, chaque partie reliée franco 0 fr. 40 c.

**Avis aux enfants du Catéchisme,** 4 parties, chaque partie reliée franco 0 fr. 40 c.

**Explication des prières,** 4 parties, chaque partie reliée franco 0 fr. 40 c.

**Récits de l'Histoire Sainte,** 4 parties, chaque partie reliée franco 0 fr. 40 c.

Ces ouvrages ont été approuvés par plusieurs Evêques.

Paris, Victor LECOFFRE, libraire, 20, rue Bonaparte. — Nevers, Thomas FERRANDIER, libraire, rue du Commerce, 24.

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.** Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris. *Franco*, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve **LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

*Le Véritable* **RACAHOUT des ARABES** de DELANGRENIER remplace avec **avantage** le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — **Paris, r. Vivienne, 53.** Dépôt dans toute Ville. — **Se méfier des Contrefaçons.**

CIGARETTES ESPIC

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la **POUDRE ESPIC**
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

# LA GRATITUDE D'UN FILS

Nous lisons dans le *Nouvelliste de Lyon* :

C'est une qualité qui devient de plus en plus rare à notre époque d'égoïsme et d'oubli des services rendus. Cependant, on rencontre encore de ces natures droites qui n'hésitent pas à proclamer bien haut le nom de leurs bienfaiteurs. Voici, à ce sujet, la lettre que je reçois et qui mérite d'être publiée :

« Depuis quelque temps, m'écrit M. Raoul Nicolas, de Lyon, j'entendais parler de tous côtés d'une nouvelle découverte dont les résultats étaient merveilleux. Mais, croyant à tort ou à raison voir le charlatanisme montrer le bout de l'oreille, je restais indifférent. Cependant, à force d'entendre parler de guérisons miraculeuses accomplies par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, je voulus me renseigner, et, ne confiant ce soin qu'à moi-même, je me rendis chez les personnes qu'on m'avait désignées comme ayant employé avec succès les Pilules Pink. Je m'attendais à des réponses évasives ou ambiguës. Je ne rencontrai, au contraire, que des gens enchantés, faisant un éloge complet de ce remède qui les avaient débarrassés d'affections assez graves. En présence de ces affirmations sincères, ma première pensée fut pour ma mère, qui, depuis plus de deux ans, souffrait de maux de tête violents, de vertige et de manque d'appétit. En lui apportant une boîte de ces pilules, je dus insister pour la décider à en prendre ; elle avait déjà employé tant de remèdes !

« L'effet dépassa toutes mes espérances ; elle n'avait pas achevé deux boîtes que ses maux disparaissaient, qu'il ne restait plus trace de ses vertiges. Quant à l'appétit, il est meilleur que jamais.

« En écrivant cette lettre et en la faisant publier, je désire bien témoigner au Dr Williams toute ma reconnaissance et participer de mon mieux à la réussite d'un produit appelé à rendre d'immenses services.

« Signé : Raoul Nicolas,
« 1, cours Gambetta, Lyon. »

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie, phn de 1re cl., 3z, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. Vendredi 28 Février 1896. N° 9.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon pour la proclamation du Jubilé accordé à la France ; Tableau de la visite pastorale et des confirmations, pour 1896 ; Avis de l'Evêché ; Pour les chrétiens d'Arménie ; Nécrologie ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse (suite) ; La Rochelle ; Quimperlé ; Ligue de Défense Sacerdotale ; Neuvaine de la grâce.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Chartres ; Foi et Patrie ; « Ignorantins ! Cléricaux ! Hommes d'argent ! » A ceux qui ne veulent pas agir.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 1er Mars.* — 2me Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. Mémoire de s. Aubin, Evêque *(au Propre diocésain)*.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et de s. Aubin.

*Lundi 2.* — S. Joévin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 3.* — S. Guennolé, Abbé *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 4.* — S. Casimir, roi de Pologne. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 5.* — Office de la Férie. Violet. — Ou office votif du T. S.-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 6.* — Fête du Saint Suaire de N.-S. J.-C. *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

*Samedi, 7.* — S. Thomas d'Aquin, Docteur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lannéanou..... du 1er au 3 Mars.
Le Drennec..... du 4 au 5 Mars.
Dinéault..... du 6 au 10 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière
LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Mars 1896, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : LA DÉVOTION A LA SAINTE-FAMILLE.**

Jésus-Christ ne règnera point dans les *nations*, s'il ne règne d'abord dans les *familles*. Il faut donc que les catholiques s'efforcent de conserver ou de renouveler *l'esprit chrétien* dans ces petites sociétés, qui se rassemblent autour d'un foyer commun et dont la réunion forme les peuples.

Le meilleur moyen d'atteindre ce but est de propager la dévotion à la Famille bénie, qui eut l'honneur de compter un Dieu parmi ses membres.

Joseph donnera au père des exemples d'abnégation, de dévouement désintéressé et de confiance dans la Providence divine. En le contemplant, celui qui doit commander dans la maison apprendra à tempérer son autorité par la mansuétude, à être le roi pacifique et bienfaisant, et non le tyran de son petit royaume.

La mère tâchera d'imiter Marie dans ses vertus intimes et peu éclatantes, mais bien belles cependant, dans ses *vertus d'intérieur*, qui firent de la maison de Nazareth l'asile de la paix, de la douceur aimable, de la piété attrayante et suave.

*Les vertus* de Jésus seront encore un sujet de méditation très consolant et très instructif pour les parents chrétiens. Ils apprendront à diriger les regards et les cœurs de leurs enfants vers leur *petit frère* de Nazareth, à éveiller de bonne heure leur piété si naïve, si touchante et parfois si généreuse.

Pour obtenir ces résultats, que tous les fidèles soldats de notre pieuse Ligue se fassent les apôtres de l'Association des familles consacrées à la Sainte-Famille de Nazareth. Cette œuvre, que le Souverain Pontife a solennellement recommandée à tout l'univers catholique, le 14 Juin 1892, a déjà fait beaucoup de bien. Voici sa *consécration des familles* :

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, venu pour éclairer le monde par la parole et par l'exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle humblement soumis à Marie et à Joseph, dans la pauvre maison de Nazareth, pour sanctifier cette Famille, futur modèle de toutes les familles chrétiennes, daignez avec bonté accueillir la nôtre, qui maintenant se donne et se consacre à Vous. Soyez-en la protection et la garde, et faites régner en elle, avec votre sainte crainte, la paix et la concorde de la charité chrétienne. Qu'elle puisse ainsi, en se conformant au divin modèle de votre Famille, mériter tout entière, sans exception de personne, la béatitude éternelle.

O Marie, Mère si aimante de Jésus et notre Mère, faites, par votre pieuse intercession, que Jésus agrée cette humble consécration, la couvre de ses grâces et de ses bénédictions.

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, accordez-nous le secours de vos prières dans toutes nos nécessités spirituelles et temporelles, afin que nous puissions, avec Marie et avec vous, éternellement bénir Jésus, notre divin Rédempteur.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 1er Mars*, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures. Sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

# LETTRE PASTORALE
## DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON
## Pour la proclamation du Jubilé accordé à la France
### A L'OCCASION DU XIVe CENTENAIRE DU BAPTÊME DE CLOVIS

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,*

*Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocese, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous achevions à peine le Mandement que Nous vous adressons chaque année, au renouvellement de la Sainte Quarantaine, lorsque l'heureuse nouvelle d'un Jubilé pour l'Eglise de France nous est parvenue.

C'est une précieuse faveur que le Pontife vénéré, qui tient en ses mains le gouvernail de l'Univers catholique, offre aux fidèles de la nation qui a porté, à travers les siècles, le titre de *fille aînée* de l'Eglise. C'est, en même temps, une nouvelle preuve de l'affection constante que Léon XIII a toujours professée pour notre pays.

Un Jubilé, ainsi que l'indique son nom, verse la joie spirituelle dans tous les cœurs chrétiens. Le juste y trouve avec plus d'abondance les trésors de la grâce divine, le pécheur, qui marche courbé sous le poids de ses fautes, sent davantage la main de la miséricorde, qui veut le relever et le purifier.

Dans deux Lettres apostoliques, datées du 6 et du 8 Janvier de la présente année, Léon XIII nous donne les motifs qui l'ont porté à accorder à la France cette précieuse faveur.

Il y a quatorze siècles, la grandeur de la France commençait à poindre, mais ce n'était encore qu'une aurore. Ses princes étaient payens, mais déjà Clovis, le plus puissant d'entre eux, avait appelé à partager son trône une princesse chrétienne, que l'Eglise honore aujourd'hui sous le nom de sainte Clotilde. Cette pieuse reine sut montrer à son époux que tout secours vient de Dieu. Aidée des enseignements de saint Remi, Evêque de Reims, elle sut ouvrir son esprit aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lumières de la Foi. Bientôt le roi et les seigneurs qui l'entouraient demandèrent le baptême. Ce fut saint Remi lui-même qui, dans son église de Reims, leur administra ce sacrement.

C'est le souvenir de ce grand acte, qui eut lieu vers l'année 496 de notre ère, que le successeur de saint Remi, le vénérable Cardinal Archevêque de Reims, Monseigneur Langénieux, veut célébrer cette année.

Dès qu'il eut conçu cette grande pensée, il se hâta d'en faire part au Souverain Pontife. Léon XIII, voyant tout le bien qui devait en résulter, ne se contenta pas d'approuver le projet, mais il voulut enrichir les solennités qui se préparaient des plus précieuses faveurs.

Monseigneur cite d'abord un extrait de la Lettre pastorale de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Reims à ses diocésains : puis il reproduit les deux Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII, accordant un Jubilé extraordinaire à la France, que nous avons données dans les numéros de la *Semaine religieuse* du 7 et du 14 Février, et règle les conditions de ce Jubilé, pour le diocèse de Quimper, dans le dispositif suivant :

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, et conformément à la Lettre Apostolique de Notre Très Saint Père le Pape, en date du 8 Janvier 1896,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suif :

ART. I^er. — La Lettre Apostolique Nous invitant à déterminer, depuis le premier dimanche de Carême jusqu'à la fête de Noël, le choix des trois semaines durant lesquelles les indulgences du Jubilé pourront être gagnées, Nous engageons MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers à faire eux-mêmes ce choix, suivant l'intérêt de leur paroisse ou de leur communauté.

ART. II. — Le Samedi 22 Fevrier, dans toutes les paroisses du diocèse, on annoncera, au son des cloches, l'ouverture du Jubilé national ; et le lendemain, premier dimanche de Carême, on chantera, avant la messe paroissiale ou de communauté, le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison. Au salut, on chantera le *Sub tuum* avec le verset et l'oraison.

ART. III. — Les conditions imposées pour gagner le Jubilé sont les suivantes :

1° **La visite des églises**, à savoir deux fois deux églises différentes, désignées par Nous, ou quatre fois la même église avec l'obligation d'y prier pour la liberté et l'exaltation de l'Eglise catholique, pour la paix et l'union du peuple chrétien, pour la conversion des pécheurs et pour Notre Saint-Père le Pape.

En conséquence, dans les villes où se trouvent plusieurs églises paroissiales, Nous désignons, outre leur propre église, une autre au choix des fidèles.

On pourra satisfaire à l'obligation prescrite, en récitant, à chaque station, cinq *Pater* et cinq *Ave*.



2° **La confession.** — Tous les prêtres approuvés par Nous pourront entendre en confession, dans toute l'étendue du diocèse, les personnes qui s'adresseront à eux pour le Jubilé et les absoudre dans le for de la conscience et une fois seulement, des cas réservés au Saint-Siège et à Nous, et commuer leurs vœux, selon la teneur des Lettres Apostoliques *Pontifices Maximi* du 15 Février 1879, et sous les réserves qui y sont mentionnées.

Les Religieux, à quelque Ordre qu'ils appartiennent, ont la faculté de s'adresser, pour la confession qui est ici prescrite, à tout prêtre approuvé pour entendre les confessions, qu'il soit régulier ou séculier. Les Religieuses, même celles qui vivent en clôture, jouissent du même privilège, sous la réserve que le confesseur, librement choisi, soit approuvé pour les confessions des Religieuses.

3° **La communion.** — Elle peut se faire dans quelque église ou chapelle que ce soit, durant les semaines désignées pour le Jubilé. Toutefois, la communion pascale étant obligatoire, ne peut tenir lieu de la communion du Jubilé.

L'obligation de communier ne concerne pas les enfants. Ils peuvent gagner l'indulgence, en accomplissant les autres œuvres prescrites.

4° **L'aumône.** — Dans l'intention de seconder les vues apostoliques de Notre Saint-Père le Pape sur les Eglises d'Orient, tout en laissant les fidèles libres du choix de leurs aumônes, nous les engageons à en disposer pour la *Propagation de la Foi* et *les Œuvres d'Orient*.

Cette aumône ne peut pas être confondue avec l'aumône obligatoire de la dispense du Carême.

ART. IV. — Les confesseurs ont la faculté de dispenser, en totalité ou en partie, des œuvres prescrites tous ceux qu'ils jugeront légitimement empêchés, en leur prescrivant, à titre de compensation telles œuvres de piété, de charité ou de mortification qu'ils jugeront convenables. Ils peuvent également assigner aux mêmes personnes un temps fixé, en dehors des semaines désignées, pour gagner la grâce du Jubilé.

ART. V. — Nous engageons MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers à faire des exercices solennels de piété, pendant les semaines choisies pour le Jubilé, de manière à disposer les fidèles à recevoir cette grande grâce avec plus de fruit.

ART. VI. — Les Religieuses soumises à la clôture visiteront quatre fois, en priant aux intentions imposées par la Lettre Apostolique, la chapelle de leur monastère, pendant les semaines désignées par leur aumônier.

ART. VII. — Le jour de Noël, à la messe ou au salut, devant le Saint-Sacrement exposé, l'acte de rénovation des promesses baptismales sera lu solennellement, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse. Notre Saint Père le Pape accorde une indulgence plénière à toutes les personnes qui,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assistant à cette cérémonie, s'y uniront de cœur et renouvelleront les promesses de leur baptême.

ART. VIII. — Ce même jour de Noël, le *Te Deum* sera chanté, pour clore les solennités du centenaire.

Et seront les Lettres de Notre Saint Père le Pape et Notre présente lettre lues, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, les dimanches qui en suivront la réception.

Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 17 Février, jour de la fête de saint Guévroc, abbé.

Par Mandement de Monseigneur :

QUEINNEC, CHAN. HON. Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,
*Évêque de Quimper et de Léon.*

## Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations, pour 1896.

| MOIS | JOURS de la SEMAINE | DATES | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN | PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR |
|---|---|---|---|---|
| AVRIL | Lundi | 13 | Saint-Évarzec | Beuzec-Conq. |
| | Mardi | 14 | Trégunc | Lanriec. |
| | Mercredi | 15 | Concarneau | La Forêt-Fouesnant. |
| | Jeudi | 16 | Fouesnant | Pleuven. Clohars. |
| | Vendredi | 17 | Plogastel-St-Germain. Gourlizon. | Peumerit. |
| | Samedi | 18 | Pouldreuzic. Lababan | Plovan. Tréogat. |
| | Dimanche | 19 | Ploneour-Lanvern. Tréguennec. | Saint-Jean-Trolimon. |
| | Lundi | 20 | Penmarc'h | Treffiagat. |
| | Mardi | 21 | Plomeur | Plobannalec. |
| | Mercredi | 22 | Loctudy | Ile-Tudy. |
| | Jeudi | 23 | Combrit | Plomelin. Pluguffan. |
| | Vendredi | 24 | Plogonnec | Guengat. |
| | Samedi | 25 | Ploaré. Le Juch | Pouldavid. |
| | Dimanche | 26 | Beuzec | Poullan. |
| | Lundi | 27 | Plozévet | Mahalon. Meilars. |
| | Mardi | 28 | Esquibien. Primelin | Plogoff. |
| | Mercredi | 29 | Cléden-Cap-Sizun | Goulien. |
| | Jeudi | 30 | Audierne | Plouhinec. |
| MAI | Vendredi | 1 | Pouldergat | Landudec. Guilers. |
| | Samedi | 2 | Plonéis | Landudal. |
| | Lundi | 4 | Langolen | Landrévarzec. |
| | Mardi | 5 | Briec | Gouesnac'h. |
| | Jeudi | 7 | Bénodet | Rosporden. Tourc'h. |
| | Dimanche | 10 | Saint-Yvi | |
| | Jeudi | 14 | Pont-l'Abbé. Augustines. Tréméoc. | Communautés. Marine. |
| | Dimanche | 17 | Lambézellec | |
| | Lundi | 18 | Saint-Martin de Brest | |
| | Mardi | 19 | Saint-Sauveur de Brest | |
| | Mercredi | 20 | Notre-Dame du Mont-Carmel | |
| | Jeudi | 21 | Saint-Louis | Lycée. |

*Arrêté à Quimper, le 2 Février 1896.*

† HENRI,
*Évêque de Quimper et de Léon.*



**AVIS DE L'ÉVÊCHÉ.** — Les prêtres recevront, d'ici peu de jours, les instructions relatives aux pouvoirs spéciaux accordés aux confesseurs à l'occasion du Jubilé.

— Nous engageons vivement Messieurs les Curés et Recteurs à annoncer la Retraite bretonne du 14 Mars, pour les hommes, à Quimper, et à insister auprès de leurs paroissiens pour qu'ils y viennent nombreux.

Monseigneur l'Evêque s'étonne que les Retraites soient si peu suivies dans cette partie de son diocèse, et il a été peiné en apprenant qu'il y a des paroisses où elles ne sont pas même annoncées. C'est cependant dans ces retraites fermées que les âmes se retrempent, c'est là que Dieu y dépose les germes du dévouement chrétien si nécessaire, aujourd'hui, pour arrêter le mal, pendant qu'il en est temps encore.

Monseigneur veut bien permettre que la communion faite dans leur paroisse, le dimanche de la Passion, par ceux qui auront suivi les exercices de la Retraite, suffise pour l'accomplissement du devoir pascal, alors même que la Pâque ne serait pas ouverte dans ces paroisses.

---

**Pour les chrétiens d'Arménie.** — Nous avons reproduit (numéros du 17 Janvier et du 21 Février), les appels si pressants du R. P. Charmetant et de Mgr Potron en faveur des chrétiens d'Arménie. Les journaux sont pleins de détails navrants sur la détresse des victimes des Turcs..... Nous ne pouvons pas délaisser nos frères d'Orient ; mais il faut se hâter, si l'on veut que les secours n'arrivent pas trop tard !

Mgr l'Evêque de Quimper, dans sa lettre pastorale proclamant le Jubilé national, exprime le désir que ses diocésains destinent à la *Propagation de la Foi* et aux *Œuvres d'Orient* l'aumône prescrite par le Souverain Pontife pour gagner l'indulgence plénière. Nous savons entrer dans les vues de Sa Grandeur, en engageant nos lecteurs, prêtres et fidèles, à adresser *dès à présent*, vu l'urgence, leurs offrandes au Secrétariat de l'Evêché, qui les fera parvenir, à mesure, à leur destination.

---

Monseigneur l'Évêque s'est rendu, lundi 24, à Vannes, où il s'est rencontré avec Mgr Labouré, archevêque de Rennes, et Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

Sa Grandeur était rentrée à Quimper, dès Mercredi.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Rolland, François, ancien recteur de Bolmeur, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, le 25 Février, à l'âge de 47 ans.

M. Rolland avait quitté sa paroisse il y a quinze jours à peine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

MORLAIX. — *Saint-Melaine.* — R. P. Denis, Capucin, du couvent de Nantes.

LESNEVEN. — M. l'abbé Quéré, Aumônier de la Retraite.

LANDERNEAU. — R. P. Ripert, de l'Immaculée Conception de Rennes.

---

LA ROCHELLE. — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* du diocèse :

« Pendant les trois premières semaines du Carême, des instructions et des lectures en langue bretonne seront faites, dans l'église Saint-Sauveur, à la colonie bretonne de La Rochelle, par le R. P. Corentin, bénédictin de la Pierre-qui-vire. »

---

QUIMPERLÉ. — **Retraite bretonne d'hommes du 22 Février 1896.** — 38 retraitants ; 12 paroisses. Trévoux, 11 ; Quimperlé, 6 ; Scaër, 4 ; Guiscriff (Morbihan), 4 ; Mellac, 3 ; Locunolé, 3 ; Saint-Thurien, 2 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Kernével, 1 ; Nizon, 1 ; Melgven, 1 ; Lanvénégen (Morbihan), 1.

---

**Ligue de Défense Sacerdotale.** — PROCÈS DE VERSAILLES. — Samedi dernier, ont commencé, devant la Chambre correctionnelle, les débats des poursuites intentées par les prêtres bretons au *Journal de Seine-et-Oise*, qui avait, sous la signature de M. Vibert, publié 15 articles diffamatoires sous le titre *paysages bretons*. M. Mareschaux, directeur du journal, était présent.

MM. Mareschaux et Vibert étaient assistés de Mes Périllier et Hubbard.

La loi interdit formellement la reproduction des débats, qui n'ont pas duré moins de quatre bonnes heures. Nous devons nous contenter de dire que les prêtres bretons ont eu un premier succès. Me Périllier a contesté la recevabilité des deux assignations collectives, l'une déposée par Me Saint-Meu, avoué pour les diocèses de Rennes, Vannes et Saint-Brieuc, et l'autre déposée par Me Sicot, avoué pour les deux affaires du diocèse de Quimper (affaire de MM. les Curés et Recteurs — affaire du clergé de Plonévez-du-Faou).

Me Jénouvrier pour les trois diocèses qu'il défend, et Me de Chamaillard pour Quimper, ont soutenu la thèse contraire, conforme, du reste, au droit et à la pratique constante.

M. le Procureur de la République a donné ses conclusions, favorables à nos avocats bretons, et le Tribunal, après en avoir délibéré, a rendu un jugement affirmant le bien fondé de la recevabilité de la citation collective.

Me Périllier, après ce premier échec, a déposé ses conclusions contre la compétence du Tribunal : seule, selon lui, la Cour d'assises peut en connaître. Au bout d'une grande heure, Me Périllier



étant fatigué, et demandant encore deux heures pour le développement de son second point, M. le Président a remis la suite des plaidoiries à huitaine.

Nous retournerons donc à Versailles, samedi prochain, pour la troisième fois. On y entendra la seconde partie du discours de Me Périllier, les réponses de Mes Jénouvrier et de Chamaillard, les conclusions de M. le Procureur de la République, et la décision du Tribunal, si elle intervient immédiatement.

Quand plaidera-t-on au fond ? Nous l'ignorons : il peut se produire plusieurs incidents, comme d'interjeter appel, qui remettraient les affaires à bien des semaines.

Deux ou trois prêtres de Versailles et beaucoup de messieurs et de dames du Finistère, venus même de Paris, nous ont assisté pendant ces longues heures vraiment pénibles : leur émotion était grande, et leur écœurement se traduisait par des réflexions indignées et bruyantes, surtout quand lecture a été donnée des passages incriminés, qui auraient mérité le huis-clos. M. le Président, devant les manifestations, les unes pour nous, les autres contre nous, a dû, même à plusieurs reprises, imposer silence et menacer de faire sortir quiconque interromprait les orateurs. R.

Nous extrayons du journal de Rennes cet article, emprunté au *Peuple français*.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VERSAILLES

### LES PRÊTRES BRETONS

Le procès en diffamation intenté par 559 prêtres bretons à MM. Albert Maréchaux, gérant du *Journal de Seine-et-Oise*, et Paul Vibert, auteur des neuf articles intitulés : Paysages Bretons, est venu, samedi, devant le tribunal correctionnel de Versailles.

Les avocats des prêtres bretons sont Mes de Chamaillard et Jénouvrier, du barreau de Quimper et du barreau de Rennes.

MM. Périllier, ancien député, et Hubbard, député, qui, l'on s'en souvient, étaient naguère plaignants dans un autre procès de diffamation, plaidaient, cette fois, pour les diffamateurs. Ils ont eu l'idée lumineuse de contester la validité de l'assignation, et de demander le certificat de vie de chacun des plaignants : « les prêtres bretons, a dit Me Périllier, ça n'existe pas. » Le tribunal, après délibéré, a appris à cet étonnant procédurier que des gens qui ont constitué avoué existent pour la justice.

Après cet échec, l'avocat du journal diffamateur a voulu soulever l'exception d'incompétence. « Il veut, a-t-il dit, prouver que les prêtres bretons méritent les critiques formulées contre eux. »

« Mais puisqu'ils n'existent pas ! » lui a répliqué l'avocat des plaignants, Me Jénouvrier.

Dans la salle, quelques prêtres, et aussi beaucoup de francs-maçons. Le vénérable Caviale est là, encore qu'on ne le voie guère, car sa vénérable tête arrive à peine aux épaules de ses voisins.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A noter l'inconvenante attitude de M. Hubbard, le beau Gustave-Adolphe, qui, dans l'ardeur de son zèle, supplée à l'insuffisance des huissiers. Le général de Geslin, qui se trouvait « dans l'audience, » n'ayant pu retenir une observation, M. Hubbard, pion magnifique, lui a intimé l'ordre de se taire. Le comte de Geslin s'est contenté de hausser les épaules. M. Hubbard ignorait, sans doute, qu'il parlait à l'ancien gouverneur militaire de Paris.

Les loges sont en effervescence. Il n'y pleut plus seulement, il y tonne !

L'affaire a été remise à huitaine.

---

Dans son numéro du 20 Février courant, le *Finistère* a publié une correspondance de l'Ile Tudy, dans laquelle M. le chanoine Coat, Archiprêtre de Saint-Corentin, est attaqué à l'occasion de l'exercice de son ministère, au tribunal de la Pénitence.

Nous savons que M. le Curé a répondu et que sa lettre, *recommandée*, a été remise aux bureaux du journal, dès le samedi, 22 ; cependant elle n'a pas été insérée, comme on était en droit de s'y attendre, dans le numéro du mardi suivant.

Nous nous contentons, aujourd'hui, de constater le fait.

---

**Neuvaine de la grâce.** — Il est peu de nos lecteurs qui ne connaissent cette pratique de dévotion en l'honneur de saint François Xavier, qui la révéla lui-même à un de ses dévots serviteurs, en lui assurant « que tous ceux qui, durant neuf jours, *du 4 au 12 Mars*, anniversaire de sa canonisation, imploreraient quotidiennement son assistance, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine, ressentiraient infailliblement les effets de son crédit, en obtenant de Dieu tout ce qu'ils demanderaient pour sa gloire et pour leur salut. »

L'imprimerie de la Presse catholique, rue Kléber, 11, à Brest, vient de faire imprimer, en français et en breton, à la suite d'une courte notice, les prières de la neuvaine. Prix : 100 feuilles, 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 40.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Chartres.** — Les fauteurs de la secte de Loigny continuent leur œuvre de mensonge. Ces jours derniers, nous recevions encore — comme la plupart de nos confrères, sans doute, — tout un stock d'imprimés, à ce sujet. Ils s'attachent, en ce moment, à répandre partout le bruit que leur soi-disant Communauté des Epouses du Sacré-Cœur de Jésus Pénitent a été bénie et approuvée par le Pape Léon XIII, dans le Consistoire public, du 2 Décembre 1895. Cette déclaration se trouve en gros caractères au titre même de leur Revue périodique ; ils la rappellent en tête de leurs lettres



particulières, par une indication imprimée ; elle a été répétée dans les feuilles publiques.

Le Cardinal-Préfet du Saint-Office a écrit, à ce sujet, à MM. les Vicaires capitulaires de Chartres :

« Il est parvenu à la connaissance du Souverain Pontife que certains journaux de votre région avaient publié que Sa Sainteté, en Consistoire secret, tenu le 29 Novembre 1895, a approuvé les faits accomplis à Loigny, et levé toutes les censures portées contre les adhérents obstinés de l'Œuvre.

Sa Sainteté me charge de déclarer à Votre Seigneurie que tout cela est absolument faux, et que les Décrets de la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition, relatifs à ces choses, gardent leur pleine vigueur. »

---

**Foi et Patrie.** — La France vient de perdre encore un illustre soldat doublé d'un grand chrétien, le général de cavalerie H. de Bobet, décédé à Paris, âgé de 69 ans.

Il était entré à Saint-Cyr, en 1844, avec le n° 6. Il sortit peu après de cette école, pour suivre les cours de Polytechnique. Sa carrière militaire fut des plus brillantes. Pendant nos désastres de la guerre de 1870, il se distingua sur tous nos champs de bataille. A Saint-Privat, il fit des prodiges à la tête de ses cavaliers, et quand sa femme, une noble enfant de l'Alsace, vint inquiète, s'informer du sort de son mari : « Nous sommes heureux, lui dit le général, de saluer en vous la compagne de celui qui a le plus contribué au succès de cette journée ! »

Tel fut le soldat. Quant au chrétien, qu'on juge de ses sentiments par ce simple extrait de son testament, lu à toute la famille par le fils aîné, devant le cadavre à peine refroidi : « Je désire être enterré sans aucune pompe ; qu'il n'y ait ni fleurs ni troupes autour de mon cercueil. Je désire être enterré avec la prière composée par ma femme chérie, et avec l'acte de contrition écrit par moi, et qui ne m'a jamais quitté pendant mes campagnes. »

Quels exemples pour les survivants, et quels parfums d'espérance autour de ce cercueil !

---

« **Ignorantins ! Cléricaux ! Hommes d'argent !** » — Une histoire, bien « suggestive » — pour employer le terme à la mode, — qui n'a pas été démentie, a été racontée, ces temps derniers, par M. G. Thiébaud, du *Gaulois*, et reproduite par plusieurs journaux. Nous abrégeons à regret le récit.

« Quand fut décidée l'expédition de Madagascar, on se préoccupa naturellement tout d'abord, à l'État-Major, de se procurer une topographie exacte de l'île où nos troupes allaient combattre.

Or, des cartes existaient, éditées depuis 1883, par les soins et sous le nom de M. Grandidier, membre de l'Institut ; mais le véritable promoteur de ces cartes, auxquelles l'honorable M. Grandidier, de son loyal et public aveu, n'avait fait que collaborer, était un religieux français du nom de Roblet, arrivé à Madagascar en

Archives diocésaines de Quimper et Léon



1862 et qui, pendant vingt-deux ans, avait travaillé à la triangulation de la grande île.

Malgré l'insuffisance risible de ses appareils, notre vaillant compatriote avait mené à un tel point de perfection ses levés géodésiques, notamment pour l'Emyrne, l'Imérina et le pays des Betsileos, qu'on peut dire que la carte de ces régions, ainsi dressée par lui, était définitive.

M. Le Myre de Villers, lorsqu'il porta à Tananarive l'ultimatum décisif à la suite duquel l'expédition fut résolue, pensa avec raison qu'il serait indispensable d'assurer au gouvernement un aussi précieux concours. Il fit demander, en conséquence, à M. Roblet s'il voudrait bien venir en France, par le premier paquebot, pour y être mis à la disposition du gouvernement.

L'arrivée du P. Roblet à Tamatave, pour l'embarquement, après sa réponse affirmative, fut des plus originales.

On vit déboucher sur le quai un homme jovial et robuste encore, de 68 à 70 ans, dont la soutane jadis noire avait laissé de sa couleur et de ses morceaux à toutes les brousses de Madagascar, qui portait ses souliers d'une main, de peur de les user, et de l'autre, sur l'épaule, les liasses pesantes de ses levés topographiques, dont il n'avait voulu confier à personne le précieux fardeau.

Et quelques semaines après, le P. Roblet était installé au ministère de la Guerre, à Paris, arrivant le matin, aussitôt les portes ouvertes, au petit bureau qui lui avait été laissé à la section topographique, travaillant d'arrache-pied jusqu'au soir,... comme ces gens-là savent travailler.

. . . . . .

Ainsi fut dressée, rectifiée, complétée et mise au point, sous la direction du bon religieux, la carte indispensable à l'expédition aujourd'hui triomphante.

On se demande ce que Napoléon eût donné pour un tel service, et l'on pourrait le présumer, d'après les précédents.

Quant à ce qu'ont donné nos gouvernants, nous n'avons pas à le présumer, nous le savons.

. . . . . .

M. Ribot, président du Conseil, supprima l'allocation de 20,000 francs accordée aux Missions catholiques de Madagascar, déjà fort empêchées de soutenir la concurrence des subventions anglaises aux Missions protestantes, et M. le ministre de la Guerre, le général Zurlinden, appelé, de son côté, à fixer le prix du travail exceptionnel de son précieux collaborateur, pensa qu'une bonne indemnité de 3 francs par jour achèverait d'acquitter la France et la République. Le Père Roblet avait passé trois mois au ministère. Cela dut lui faire dans les environs de 270 francs, dont, sans rien perdre de sa belle gaieté, poliment, il déclina l'offre.

Je pense, d'ailleurs, sans être certain, qu'on l'avait fait venir de Madagascar gratuitement, et qu'on l'y ramenait de même, peut-être sur le même bateau où résidents, vice-résidents et magistrats, pour la plupart protestants, nouvellement promus, allaient désormais, à grands frais, prendre possession de la colonie que le pauvre P. Roblet, par trente ans de prosélytisme, de labeurs, de



luttes et de fatigues, dont sa soutane, en lambeaux comme un vieux drapeau, disait toute l'histoire, avait aidé à leur conquérir. »

— Parions qu'il serait prêt à recommencer !... Tous hommes d'argent, ces cléricaux ! — En revanche, quel désintéressement chez les journalistes anticléricaux qui les injurient !...

---

**A ceux qui ne veulent pas agir.** — Vous voudriez n'être qu'un spectateur de la pièce, le monsieur du balcon, qui essuie les verres de sa lorgnette pour ne rien perdre de la comédie. Hé bien ! vous ne pourrez pas. Ce n'est pas permis à l'homme, ce rôle-là. Il faut qu'il agisse, et il agit toujours, même quand il croit regarder seulement, même quand il se lave les mains comme Ponce Pilate, ce *dilettante* aussi et qui disait le mot que répètent tant de contemporains : « Qu'est-ce que la vérité ?... »

La vérité, c'est qu'il y a toujours et partout un devoir à remplir.

Paul Bourget, *Cosmopolis*.

— Un bienfait ne reste tel qu'à la condition de ne pas humilier celui qui en est l'objet ; le bienfaiteur doit donc garder secret, autant que possible, l'acte généreux qu'il a fait.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Lecture de Carême.** — Au point de vue liturgique, il va sans dire que le meilleur guide en Carême, comme en tous les temps de l'année, c'est **Dom Guéranger.** — Son volume **Le Carême** associe de la façon la plus intime le fidèle qui le suit, à la pensée de l'Eglise pendant ce saint temps dont la richesse liturgique est incomparable. — Le pieux lecteur trouve dans l'historique du Carême, dans sa mystique, tous les éléments d'une pratique parfaite. C'est chaque jour et à chaque office que le savant et pieux abbé de Solesmes conduit le chrétien avec une élévation de pensées et une délicatesse de sentiments, qui font admirablement comprendre et aimer l'Eglise dans sa liturgie.

Signalons encore de M. l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Etienne du Mont : **Du retour à Dieu,** que son prix modique broché (**0** fr. **50**) devrait faire répandre pendant le Carême parmi ceux qu'on espère ramener à la pratique.

**L'art d'utiliser ses fautes,** du R. P. Tissot, encore excellent pour relever les courages et fortifier les volontés (in-32 : **1** fr.)

*S'adresser Librairie SALAUN, Quimper.*

---

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.

*Sommaire de la livraison du 15 Février 1896.*

I. Lettre du Souverain Pontife à S. É. le cardinal Langénieux.
II. A l'Académie française, par le P. Ét. Cornut.
Réception de M. Jules Lemaître.
III. Le Conflit actuel des Fabriques, par le P. H. Prélot.
IV. Jeanne d'Arc à Poitiers, par le P. V. Mercier.
Reconnaissance officielle de sa mission divine (fin).
V. La Sérénité du docteur Pusey (suite), par le P. H. Bremond.
VI. Gresset, l'homme, le poète, par le P. V. Delaporte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



VII. L'Aveugle dans la lutte pour la vie (fin), par le P. L. Roure.
VIII. Clovis a-t-il été baptisé à Reims? par le P. F. Jubaru.
IX. Mélanges.
Un document contemporain sur Jeanne d'Arc : La Chronique Morosini (fin), par le P. J.-B. J. Ayroles.
Pourquoi la France est restée catholique au XVI[e] siècle, par le P. F. Tournebize.
Les Rayons X de Röntgen, par le P. J. de Joannis.
X. Tableau chronologique des principaux événement du mois, par le P. Et. C.

---

Dans son numéro du 15 Février, **La Quinzaine** publie : *Catholiques et Romains*, abbé Duchesne, de l'Institut de France. — *Récit de la Dame des Sept-Miroirs*, Henri de Régnier. — *Henri de Régnier*, Alfred Poizat. — *La Réaction individualiste*, J. Angot des Rotours. — *Le Naufrageur, III*, roman, Louise-Mathilde Zeys. — *Martial Delpit à l'Assemblée nationale* (documents inédits), P.-B. des Valades. — *La déception de Monsieur Miche, II*, nouvelle, Eug. Le Mouel. — *Aux Pays-Bas*, Paul Baugas. — *Le Mouvement scientifique*, Georges Vitoux. — *Chronique Théâtrale*, Emile de Saint-Auban. — *Chronique de Quinzaine*, Jean de Prémery. — *Bibliographie*, Julien B[***].

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande, 62, rue de Miromesnil.

---

« Le Quinium Labarraque est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le *Vin de Quinium Labarraque* comme *fébrifuge et comme tonique* chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure.

« Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. »

Dr Bellevue.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

---

Pour bien **OPÉRER A TERME** aux Bourses de Paris et de Londres, lire : l'International-Finance. 16, rue de Grammont, Paris. *Envoi gratis.*

---

**ROYAL CAPILLAIRE** et **LACTO-FER** du Dr **GISCARD**
**DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE.** *(Voir aux Annonces.)*

---

**CONTRE** *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé** de Delangrenier sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de *Coqueluche*. — Prix : *Pâte* 80[c] et 1[f]25. *Sirop* 2[f]. — **Paris, 53, r. Vivienne** et toutes Pharmacies.

---

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
**OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES**
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*



---

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, seul représentant pour la région

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

---

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.** Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris. *Franco*, mandat 6 fr., Laurencin, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

---

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

---

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

---

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

---

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, PORT POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




## UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.
*Franco en gare désignée par l'acheteur.*
S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

**GUÉRISON** assurée de la **CONSTIPATION**

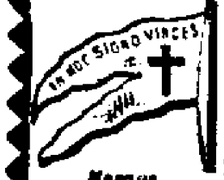



par la **Cascarine Leprince**

Constipation opiniâtre; Maladies du Foie; Atonie de l'Intestin; Embarras d'Estomac; Hémorrhoïdes; Maux de Tête; Étourdissements; Nausées; Constipation pendant la grossesse et l'Allaitement

**Échauffement consécutif au régime du Carême.**

**GRATIS** BOITE D'ESSAI à toute personne qui en fait la demande à M. LEPRINCE Phien, 24, R. Singer, Paris.




Marque de Fabrique déposée

## LACTO-FER du Dr GISCARD

C'est la préparation ferrugineuse par excellence. Elle ne fatigue pas l'estomac et ne constipe jamais.
Employée avec le plus grand succès dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.
*DOSE : 2 à 8 pilules par jour.* — FLACON DE 100 PILULES : **3 FR.**

VENTE EN GROS : CHASSEREAU-MÉNARD, Commissionnaire, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

**LE NOUVEAU MONDE**

## SUD-AFRICAIN

***LA VIE AU TRANSVAAL***

Par **M. MANHEIMER**

**C'est l'histoire la plus complète de la Vie, des Mœurs et des Coutumes des habitants du Transvaal.**

Un beau volume de 350 pages, illustré de **45** gravures et de documents intéressants. — Prix : **3** fr. **50** franco.

**Ernest FLAMMARION**, éditeur, **26, rue Racine, Paris.**

*Envoi franco de l'ouvrage contre 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste.*


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 6 Mars 1896. N° 10.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. *I.* Le Mois de Saint Joseph.

*II. Chronique du diocèse :* Nécrologie; Une leçon de Catéchisme ; Ligue de Défense Sacerdotale ; Retraite bretonne d'hommes à Lesneven ; Retraite militaire ; Saint-Brieuc ; Lourdes.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La langue française à la Congrégation des Rites ; En Franc-Maçonnerie ; L'école laïque et athée jugée par des étrangers.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 8 Mars.* — 3me Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. Mémoire de s. Jean de Dieu, Confesseur.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Jean de Dieu.
*Lundi, 9.* — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
*Mardi, 10.* — Les quarante Martyrs de Sébaste. Semi-double. Rouge.
*Mercredi, 11.* — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de s. Joseph; semi-double. Blanc.
*Jeudi, 12.* — S. POL-AURÉLIEN, Évêque de Léon, second Patron du diocèse *(au propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.
*Vendredi, 13.* — Fête des cinq Plaies de N.-S. Jésus-Christ *(au supplément)*. Double-majeur. Rouge.
*Samedi, 14.* — S. Grégoire I, le Grand, Pape, Docteur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Dinéault ..... du 7 au 10 Mars.
Mespaul ..... du 11 au 13 Mars.
Elliant ..... du 14 au 19 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le Mois de Saint Joseph.** — C'est pour l'âme un renouveau charmant et embaumé que ce mois de saint Joseph, qui revient maintenant, chaque année, avec les premiers bourgeons. Tant de douceur suave s'épand de ce front de Patriarche, tant de parfum s'exhale de cette âme de saint ! Foi simple, confiance invincible, droiture, modestie, dévouement qui s'ignore en se prodiguant, pureté d'ange, tout ce qui attire et subjugue s'épanouit en ce cœur, comme une merveilleuse floraison. Il y a cela d'étrange et de sublime en lui, qu'en quelque condition de la vie humaine que nous nous trouvions, petits ou grands, prêtres ou séculiers, dans le mariage ou la vie religieuse, dans le travail, dans les épreuves, dans les joies, au matin de la vie comme au soir, dans le commandement comme dans l'obéissance, dans la pratique des vertus communes comme dans les recherches de la plus haute perfection, saint Joseph nous apparaît toujours par quelque côté qui, répondant à nos besoins et à nos vœux, le place devant nos yeux comme un modèle à suivre, dans lequel nous trouvons toujours le trait qui nous frappe, celui qui nous va au cœur, celui qu'il nous faut pour être stimulés, relevés, encouragés, consolés, entraînés...

Nous saluons avec joie ce mois béni que l'année nous ramène. Nous viendrons fidèlement apporter à saint Joseph, durant ce mois, notre hommage quotidien. Nous nous dirons que ce bon Père est, en quelque sorte, en visite au milieu de nous pour trente jours. En hôtes bien appris et en fils dévoués, nous ne saurions manquer de le visiter chaque jour. Nous nous recueillerons devant son image et nous écouterons sa parole ; car il parle aux âmes qui savent entendre sa langue, en qui les bruits du dehors n'étouffent pas le murmure de sa voix. Ses conseils sont justes, sages et bons : nous les lui demanderons et les suivrons. Nous lui apporterons nos tristesses, nos épreuves et nos joies. Il sait consoler, fortifier et bénir (1).

La dévotion à saint Joseph est une source féconde de grâces. Son culte est, après celui de Jésus et de Marie, le plus riche trésor des âmes pieuses, le plus doux espoir des cœurs affligés ; il est pour les familles un merveilleux moyen de sanctification ; il est pour la sainte Eglise, dont saint Joseph a été proclamé Patron par le Pape Pie IX, un espoir assuré de secours contre la persécution, de plus en plus menaçante.

(1) L'abbé J. Lespinasse : *Saint Joseph d'après l'Ecriture et les traditions.*



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Œuvre recommandée aux prières des lecteurs : MESPAUL : *Adoration sous forme de retraite,* du 8 au 15 Mars.

**Nécrologie.** — M. LINGUINOU. — Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de M. Linguinou, recteur de Kerfeunteun, décédé le 29 Février, dans sa 48e année.

Homme d'action avant tout, d'une volonté inflexible et ardemment dévouée au bien, ne redoutant ni la lutte ni les contradictions, qui ne lui ont pas été ménagées, mais qui ont usé ses forces avant le temps et hâté sa fin, tel était M. Linguinou, tel est le résumé de sa vie.

Né à Pleyber-Christ, en 1848, ordonné prêtre en 1874, il fut d'abord vicaire à Combrit, où il exerça une influence dont cette paroisse se ressent encore. Transféré à Landivisiau, en 1881, il y travailla avec une ardeur qui ne se ralentit jamais, malgré les attaques violentes et la suppression de traitement dont il fut frappé. Parmi les œuvres durables auxquelles il a puissamment contribué, nous nous contentons de citer, à Landivisiau, le magnifique établissement des Frères ; dans un ordre d'intérêt plus général, il fut l'un des fondateurs du journal, aujourd'hui si populaire, *le Courrier*.

Cependant, sa santé étant sérieusement compromise, l'administration diocésaine le nomma, en 1888, aumônier de l'Hôpital de Plougastel-Daoulas. Dans « ce poste de repos » il ne resta pas inactif : désigné, tôt après, comme Postulateur de la cause de Michel Le Nobletz, en remplacement du regretté P. Le Jeune, il fit à deux reprises le voyage de Rome, où il séjourna plusieurs mois, visitant les juges, stimulant avec son ardeur ordinaire la lenteur connue des bureaux, et faisant avancer d'un grand pas le procès de béatification.

A Kerfeunteun, où il fut nommé Recteur en 1891, M. Linguinou a réparé l'église du bourg et les chapelles rurales, et fait exécuter d'importants travaux au sanctuaire si connu sous le nom de *Ty-Mam Doue*, la Mère-de-Dieu ; en même temps, — c'était une de ses dévotions, — il restaurait ou érigeait des croix dans divers quartiers de sa paroisse, à laquelle il procura également le grand bienfait d'une Mission. Pasteur vigilant, l'œil à tout, il eut néanmoins deux préoccupations constantes, et travailla avec une spéciale ardeur à ce double but : assurer l'instruction chrétienne des enfants et maintenir ou faire revivre dans sa population l'esprit paroissial. . . . .

Terrassé, il y a dix mois, en pleine activité et, on peut le dire, sur le champ de bataille — en chaire, — par une première atta-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



que, il s'en est toujours ressenti. Aussi, il n'a pas été surpris par la mort... Samedi, 29 Février, vers 5 heures du matin, se sentant de nouveau frappé, il a pu appeler sa sœur et ses vicaires; il demanda lui-même les derniers sacrements et, trois heures après, il rendait son âme à Dieu.....

Lundi, à Kerfeunteun, une foule de fidèles, de nombreux Frères des Ecoles chrétiennes et des Religieuses de diverses Congrégations, soixante prêtres, dont quatorze chanoines, le conduisaient à sa dernière demeure, qu'il avait lui-même désignée, dans le nouveau cimetière, près de l'endroit où s'élèvera, plus tard, la croix, que Dieu ne lui a pas laissé le temps d'ériger.

R. I. P.

---

Une leçon de Catéchisme. — Le *Finistère* du 27 Février a donné la lettre de M. le Curé de la Cathédrale, dont nous parlions dans notre dernier numéro. Nous la reproduisons, à notre tour, en remerciant M. l'Archiprêtre d'avoir exprimé si bien les sentiments de tous ses confrères, avec lesquels il a raison de se solidariser.

« Quimper, le 22 Février 1896.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» On vient de me communiquer — car vous ne me l'avez pas adressé — le numéro du 20 Février du *Finistere*, dans lequel je suis pris à partie par « un de vos lecteurs » pour avoir refusé, affirme-t-il gratuitement, l'absolution à une dame de l'Ile-Tudy, abonnée à votre journal. Je réclame de votre loyauté mon droit de réponse dans votre plus prochain numero; vous ne me le refuserez pas, j'en suis persuadé.

» Je ne descendrai pas jusqu'à relever, par le menu, les termes inconvenants de votre correspondant anonyme. Qu'il me permette seulement de lui dire que ce n'est pas à son école que j'irais, s'il en était besoin, prendre des leçons de bon ton, encore moins de principes de théologie morale. Quant au fait particulier pour lequel je suis si vertement réprimandé par le casuiste inconnu de l'Ile-Tudy, vous ne m'en voudrez pas de n'en point parler. Je suis prêtre, et, comme tel, mon devoir strict et absolu — et tous vos lecteurs le savent — est de respecter le redoutable secret de la confession, qu'aucune force humaine ne peut m'obliger à violer. Je veux donc laisser dans l'oubli et le silence le plus profond ce qui a pu se passer entre les pénitents et pénitentes de l'Ile-Tudy et moi, dans l'administration du sacrement de Pénitence. Passons donc et laissons de côté l'Ile et ses paisibles habitants.

» Mais, puisque l'occasion m'en est offerte, ce dont je ne me plains pas, voulez-vous permettre à votre curé, Monsieur le rédacteur en chef, de vous dire franchement ce qu'il pense de la lecture du *Finistère*. Vous pourrez en faire votre profit vous-même, ainsi que tous mes paroissiens, auxquels je ne veux que du bien. Voici en deux mots : ma conscience de prêtre, de pasteur, réprouve absolument un journal qui soutient et défend des lois condamnées par les Souverains Pontifes, contraires aux droits sacrés, aux immunités, au pouvoir de gouvernement de la Sainte Eglise catholique, comme la loi scolaire ou neutre, la loi militaire qui jette les séminaristes et les prêtres à la caserne, la loi d'abonnement ou



de spoliation, la loi des Fabriques... Ce que l'Eglise condamne, je dois le condamner sous peine de forfaiture et de trahison, et mon devoir est de le faire savoir aux âmes dont je suis chargé. Je considère donc comme un mal la lecture habituelle de votre journal.

» Voilà ce que je pense du *Finistère*, Monsieur le rédacteur, et j'estime que vous ne trouverez pas un seul de mes confrères, dans mon archiprêtré et ailleurs, qui soit d'un avis contraire.

» C'est tout ce que je dirai. Vous avouerez que, si je ne possède pas toutes les qualités que désirerait votre si aimable correspondant de l'Ile-Tudy, j'ai du moins celle de m'exprimer avec franchise.

» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, toutes mes salutations.

» Coat,

» *Chanoine, curé-archiprêtre de la cathédrale.* »

Cette déclaration est aussi nette comme doctrine que modérée dans la forme. Cependant le *Finistère* y trouve « de la passion », et il la fait suivre de réflexions auxquelles la *Semaine religieuse* — qu'il met, du reste, en cause — a le devoir de répondre. Nous le ferons sans « passion », nous tenant sur le terrain religieux et doctrinal, dont relève manifestement la question si légèrement traitée et tranchée par le *Finistère*.

Pour ce qui regarde le domaine inviolable de la conscience et du secret sacramentel, nous ne pouvons que flétrir encore le rôle odieux de ces hommes qui écoutent au guichet du confessionnal, ou qui se font l'écho des doléances plus ou moins véridiques des pénitents que le confesseur a dû éconduire, pour des motifs dont il est seul juge. Le prêtre n'impose à personne son ministère; ceux qui y recourent acceptent d'avance implicitement les conditions du pardon qu'ils viennent chercher... En vérité, on reste confondu, quand on voit ces soi-disant libéraux décréter l'absolution obligatoire en faveur de pénitents qui manquent des dispositions essentielles, puisqu'ils déclarent ne point vouloir renoncer à une lecture reconnue dangereuse!

Naturellement le *Finistère* se défend de mériter cette « note », et il « met M. Coat au défi de prouver qu'à aucun moment il s'en « soit pris à la Religion ou aux dogmes de l'Eglise. » Il feint d'ignorer qu'il y a, outre les vérités dogmatiques imposées à la croyance, la discipline qui règle la conduite. Mais même, n'était-ce pas une attaque au dogme que la publication, en 1889, de ce discours de distribution de prix, qui fit scandale et qui motiva une vigoureuse protestation de l'autorité diocésaine? Et ces plaidoyers en faveur du travail du dimanche, que nous avons eu le devoir de signaler, il y a deux ans; et ces éloges enthousiastes et sans réserves prodigués, en toutes occasions, à Renan l'apostat blasphémateur?... Tout cela est-il d'un écrivain respectueux « de la Religion et des dogmes de l'Eglise »?

Nous pourrions citer bien d'autres faits; mais, pour justifier « les raisons sur lesquelles se fonde M. le Curé pour condamner » le *Finistère*, il suffit de rappeler l'empressement de ce journal à

Archives diocésaines de Quimper et Léon



défendre toutes les lois — sans exception — attentatoires aux droits et à la liberté de l'Eglise. Il nous répond que ce n'est « qu'au point de vue politique », ce qui, paraît-il, change le sens des mots et autorise toutes les contradictions ! « Mais l'ordre civil et politique est, lui aussi, gouverné par la loi morale, relève de la conscience chrétienne et ne saurait, à aucun titre, être traité d'indifférent au regard de la loi divine ». Il y a longtemps qu'on a fait justice de ce sophisme « qui dédouble la conscience, de façon à ce qu'il y ait, d'un côté la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du chrétien, divisées et séparées » (1).

« Serait-ce, continue le journal, trop exiger de M. Coat, que « de le prier de nous dire où, quand et par qui de droit les vues « du *Finistère* sur ces différentes questions — loi scolaire, loi « militaire, loi sur le droit d'accroissement, réglementation des « Fabriques — ont été condamnées au nom du dogme. Elles ne « peuvent l'être.

« Tous ces sujets relèvent de la libre discussion. M. Coat nous « donne son opinion ; nous lui opposons la nôtre. Le public « jugera. »

Nous en appelons, nous aussi, au jugement du lecteur impartial et sans « passion », pour apprécier et qualifier ces affirmations, qui dénotent une insigne mauvaise foi ou une ignorance à peine croyable. Il nous serait facile ici de multiplier les preuves et les textes à l'appui : nous nous contenterons de citer presque exclusivement le *Syllabus*, qui n'est autre chose, tout le monde le sait, que le catalogue des erreurs modernes condamnées « par qui de droit », par l'Eglise catholique. Toutes ces théories que le *Finistère* assure être « de libre discussion » y figurent, à peu près textuellement. Qu'on en juge :

1° « La loi scolaire, l'école neutre. » Proposition 41e CONDAMNÉE : *Les catholiques peuvent approuver un système d'éducation complètement en dehors de la foi catholique et de la puissance de l'Eglise, et n'ayant pour but que la science des choses naturelles et les fins de la vie sociale sur la terre.* La doctrine de la « neutralité scolaire » a été de nouveau condamnée, notamment dans l'Encyclique *Nobilissima* du 8 Février 1884, aux Evêques de France, comme *ruinant la Religion et ouvrant la voie à l'athéisme.* A Dieu appartient la souveraineté des intelligences comme de tout le reste ; on ne peut faire abstraction de Dieu, sans manquer gravement à l'hommage suprême qui lui est dû. Jésus-Christ, dans l'Evangile, dit : *Qui non est mecum contra me est :* « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. »

2° « La loi militaire, le service militaire pour tous. » Proposition 32e CONDAMNÉE : *Sans violation aucune du droit naturel et de l'équité, on peut abroger l'immunité personnelle, qui exempte les clercs d'exercer et de subir le service militaire ; cette abrogation est demandée par le progrès civil, surtout dans une société instituée d'après un principe libéral.*

(1) Mgr Freppel.



3° « La loi sur le droit d'accroissement. » Nous l'avons souvent montré, loi d'exception, elle est contraire au droit naturel ; elle a été *condamnée par l'épiscopat tout entier* ; car ceux mêmes qui, croyant éviter un plus grand mal, ont permis ou conseillé la soumission, en ont reconnu l'iniquité. De ce que l'on donne sa bourse pour sauver sa vie, on n'innocente pas le voleur.

4° « Réglementation des Fabriques. » Proposition 26e du *Syllabus* CONDAMNÉE : *L'Eglise n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder.* — Société spirituelle complète, l'Eglise a naturellement le droit d'acquérir et de posséder ; donc aussi le droit d'administrer, d'après ses propres lois, les biens destinés au culte divin. Ce droit lui appartient divinement, puisqu'elle est divine par son origine et ses attributions. « Sans doute, dit Mgr de Cabrières, en vertu du régime sous lequel se trouve l'Eglise de France, depuis le commencement de ce siècle, le pouvoir civil s'est trouvé mêlé à l'administration de ces biens. Mais jamais jusqu'à ce jour, il n'avait élevé la prétention de la régler à lui seul (1). »

C'est cette prétention exorbitante de l'Etat de réglementer à lui seul une matière pour le moins mixte (comme le reconnaissent tous les jurisconsultes), que le *Finistère* (numéro du Samedi, 29 Février) proclame, avec les autres lois mentionnées plus haut, être de l'essence même de la République, de la démocratie, et qu'il appelle « la reconnaissance des droits et de la supériorité de la société laïque. » Or, la 42e Proposition du *Syllabus*, CONDAMNÉE, est conçue en ces termes : *En cas de conflit entre les deux puissances* (civile et religieuse), *c'est le droit civil qui l'emporte.* Et la 44e : *Non seulement les souverains sont exempts de la juridiction de l'Eglise, mais même, quand il s'agit de trancher des questions de juridiction, ils sont supérieurs à l'Eglise.*

Voilà des textes formels, voilà nos autorités... Le *Finistère* dira-t-il encore que « ses adversaires cléricaux ne veulent que supprimer toute discussion pour triompher à coup sûr,... procédés qu'on n'applique qu'aux mauvaises causes » ? Il nous semble que nous sommes en droit de lui renvoyer son compliment.

Il termine en se disant « sans crainte sur l'issue de la campagne menée contre lui » ; mais involontairement il laisse percer ses préoccupations électorales. Pour lui, c'est la question capitale. Eh ! bien, quoi qu'il en dise, nous envisageons les choses de plus haut : là où il ne voit que des électeurs, nous voyons, nous, des chrétiens que nous nous efforcerons toujours d'éclairer, comme c'est notre devoir. Ce n'est point, comme le *Finistère* ne manquera pas de le dire, faire œuvre d'hostilité contre la forme de Gouvernement et les pouvoirs constitués, que nous respectons « comme établis en fait. » Quant aux lois antireligieuses (de quelque régime qu'elles émanent) dont les catholiques ont à souffrir, et qu'il est question d'aggraver encore, nous protestons contre elles de toute l'énergie de notre âme sacerdotale et française. Et en cela, comme on pourrait encore le dire, nous ne désobéissons pas à la direction

(1) Lettre à M. le Ministre des Cultes, 28 Janvier 1896.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du Pontife vénéré, qui gouverne l'Eglise. « Jamais, dit Léon XIII (*Encyclique aux catholiques de France,* du 16 Février 1892), on ne peut approuver des points de législation qui soient hostiles à la Religion et à Dieu ; c'est au contraire un devoir de les réprouver. »

Nous ne pouvons mieux terminer ces explications nécessaires que par cette parole du Pape qui est, pour les catholiques, le juge infaillible de ce qu'ils doivent croire et pratiquer.

---

**Ligue de défense sacerdotale. — PROCÈS DE VERSAILLES.** — Samedi dernier, Me Périllier, qui, le samedi précédent, avait déjà pendant deux heures plaidé l'incompétence du Tribunal, a repris sa thèse et l'a développée pendant *des heures et des heures*.

Nous sommes heureux que la loi interdise sagement la reproduction des débats : nous n'aurons pas à dire les infamies, les obscénités et les horreurs dont on a voulu couvrir la Bretagne tout entière.

Me Jénouvrier, dans sa belle plaidoirie, a soulagé la conscience publique, vengé l'honneur du nom breton et fustigé, comme ils le méritaient, les Vibert et les Mareschaux.

Il ne parla qu'une petite heure ; mais, il était tard, et le Tribunal a remis la prochaine audience au samedi, 14 Mars : ce jour-là, Me de Chamaillard plaidera la compétence du Tribunal pour les deux affaires confiées à ses soins. Il répondra aux répliques qui seraient faites : puis Me Watine, substitut du Procureur de la République, développera ses conclusions, et le Tribunal statuera, ou remettra à une audience ultérieure, le prononcé du jugement.

Et alors, mais alors seulement, s'il n'y a d'appel d'aucun côté — l'appel entraînerait un retard de plusieurs mois — on plaidera au fond, et cela promet d'être long, bien long. R.

Nous extrayons du *Journal de Rennes* l'article suivant :

### LE PROCÈS DES PRÊTRES BRETONS

Les débats du procès intenté par les prêtres bretons au *Journal de Seine-et-Oise* ont repris, samedi, devant le tribunal de Versailles, sous la présidence de M. Fréron.

La salle d'audience était comble et la foule encombrait les couloirs. A une heure, le président donne la parole à Me Périllier pour la continuation de sa plaidoirie, mais non sans lui faire remarquer que la barre du tribunal n'est point une tribune.

Me Périllier, qui avait déjà parlé pendant deux heures à l'audience précédente, n'a pas parlé, cette fois, moins de trois heures et demie. Il est vrai qu'il a parlé de tout et de bien d'autres choses encore..... même de saint Antoine, dont il a jugé et condamné la dévotion, ce qui lui a valu cette observation, paternellement spirituelle, du président : « Maître Périllier, saint Antoine n'a rien à voir à la question d'incompétence ! » L'avocat du *Journal de Seine-et-Oise* a naturellement attaqué les prêtres bretons à grand



renfort de plaisanteries grossières et a essayé de prouver que le tribunal était incompétent, parce que ces ecclésiastiques avaient été outragés, non dans leur honneur privé, mais dans leur honneur sacerdotal.

La réplique de Me Jénouvrier a été brève et concluante, parfois foudroyante. A maintes reprises, les applaudissements n'ont été arrêtés que par le respect dû à la justice. Les prêtres bretons avaient été odieusement injuriés et diffamés. Ils ont été vaillamment, éloquemment défendus et vengés. Lorsque le brillant avocat du barreau de Rennes a terminé sa plaidoirie, tous les membres du barreau de Versailles l'ont vivement félicité.

Me Hubbard, qui « double » Me Périllier, n'a pas voulu laisser le tribunal sous l'impression de la plaidoirie de Me Jénouvrier. Il a annoncé qu'il soutiendrait, à son tour, la thèse de son confrère et ami, à l'audience du 14 Mars. C'est Me de Chamaillard qui lui répliquera, et l'on nous assure que cette riposte sera catégorique.

Après la levée de l'audience, le vénérable général de Geslin, ancien gouverneur de Paris, qui assistait à l'audience, est venu serrer la main de Me Jénouvrier, en lui disant à haute voix : « Merci, monsieur, vous avez vengé vos prêtres et vos compatriotes. Tant que j'ai exercé un commandement, j'ai constaté que les Bretons étaient les plus braves et les plus disciplinés des soldats. »

---

LESNEVEN. — **Retraite bretonne d'hommes,** *donnée du 22 au 27 Février.* — 39 paroisses, 86 retraitants. — Guipavas, 10 ; Saint-Frégant, 7 ; Plouguin, 6 ; Bourg-Blanc, 6 ; Plabennec, 5 ; Milizac, 5 ; Guiclan, 4 ; Plouvorn, 3 ; Plouvien, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Plounéventer, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plouzané, 2 ; Kerlouan, 2 ; Le Drennec, 2 ; Landéda, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plouénan, 1 ; Tréglonou, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Taulé, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Goulven, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Lesneven, 1 : Ploudaniel, 1 ; Pencran, 1 ; Guissény, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Plouédern, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Landerneau, 1 ; Landunvez, 1 ; Plourin, 1 ; Plougar, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Plounéour-Trez, 1.

---

**Retraite militaire.** — On nous prie de publier l'avis suivant :

Une Retraite sera donnée, à la chapelle de Saint-Jean du Gros-Caillou, 9, passage Landrieu, du 8 au 15 Mars prochain, aux soldats de la garnison de Paris. Comme un grand nombre de Bretons du Finistère se trouvent dans les casernes proches du Gros-Caillou, Ecole militaire, La Tour-Maubourg, Babylone, Quartier Dupleix, Quartier Bonaparte, etc., le directeur du Cercle militaire serait heureux de les y faire participer.

*N. B.* — Cette Retraite sera prêchée *en français*. Une seconde Retraite sera donnée, en langue bretonne, par M. l'abbé Thoz ; elle aura lieu du 15 au 22 Mars. MM. les Recteurs qui ont actuel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lement des paroissiens à Paris, sous les drapeaux, sont priés de les signaler à M. le Directeur du Cercle. On peut écrire à M. l'abbé Asseray, 9, passage Landrieu, Gros-Caillou, Paris.

---

Saint-Brieuc. — Avec l'autorisation de Monseigneur, M. le chanoine Guillo-Lohan, Directeur de N.-D. d'Espérance à Saint-Brieuc, va organiser un pèlerinage d'hommes pour l'église du Vœu national, Montmartre, Notre-Dame des Victoires et Sainte-Geneviève.

Il partira de Saint-Brieuc, le lundi de la Quasimodo, 13 Avril, à 6 h. 50 du matin, et arrivera à Paris vers 5 heures du soir. On y passera les journées du mardi, mercredi et jeudi avec un exercice religieux le matin et un autre le soir. Dans l'intervalle, les pèlerins visiteront tous ensemble les monuments de la capitale. Le jeudi soir, vers 9 heures, on quittera Paris pour rentrer à Saint-Brieuc le vendredi 17, vers 8 heures du matin.

---

Lourdes. — On nous prie de faire savoir à nos lecteurs qu'il a été trouvé, à Lourdes, un colis portant l'adresse de *X... Le Corre*, du diocèse de Quimper.

On peut le réclamer à M. le chef de gare de Lourdes.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 3 Mars, a été célébré l'anniversaire du couronnement de Léon XIII. A cette occasion ont lieu, au Vatican, les réceptions du Corps diplomatique. Selon l'usage de la Cour pontificale, chaque chef de mission est reçu par le Saint-Père, en audience particulière. Le premier admis a été le chargé d'affaires de France.

Lundi, 2 Mars, à midi, il y a eu « Cercle de Cour », dans la bibliothèque privée du Pape. Enfin, le mardi 3, anniversaire du couronnement, *chapelle papale* à la chapelle Sixtine, où étaient invités les membres du Sacré-Collége, les princes souverains étrangers présents à Rome, les membres du corps diplomatique et du Patriciat romain, la prélature et ceux qui ont rang dans les cérémonies pontificales.

La messe solennelle a été chantée par Son Em. le cardinal Seraphin Vanutelli, archevêque suburbicaire de Frascati.

— Plusieurs évêques français se trouvaient, ces temps derniers, à Rome. Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, dès son arrivée, a été reçu par Sa Sainteté. L'audience a duré plus d'une heure.

Le Pape s'est montré particulièrement affectueux à l'égard de Mgr l'archevêque. Il lui a dit les choses les plus aimables pour lui



et pour le diocèse; s'est entretenu avec lui de toutes les affaires religieuses dont il a la charge, s'enquérant spécialement avec intérêt de la situation des Congrégations religieuses, de toutes les grandes œuvres diocésaines, de l'université catholique, etc...

Mgr Gilbert, évêque du Mans, écrit la *Semaine du Fidèle*, a également trouvé « dans la longue et affectueuse audience dont Léon XIII l'a favorisé, les consolations qu'il s'était promises lorsqu'il annonçait à ses diocésains son pieux pèlerinage..... La santé du Pape est excellente, son intelligence aussi vive, sa pensée aussi rapide qu'il y a trois ans. »

Notre métropolitain, Mgr l'Archevêque de Rennes, est parti pour Rome, lundi dernier 2 Mars, accompagné de son secrétaire particulier, M. l'abbé Charost. Sa Grandeur, dit la *Semaine religieuse*, va faire la visite *ad limina* et présenter au Souverain Pontife les hommages de sa filiale vénération ainsi que ceux de son diocèse », — et, nous l'espérons, de toute la Bretagne.

Mgr Labouré sera le dix-neuvième évêque français reçu par Sa Sainteté depuis le mois de Novembre.

— La langue française à la Congrégation des Rites. — Un décret du 19 Janvier 1891, publié pour la première fois par la grande Revue romaine *Analecta Ecclesiastica* (4. année, 1. fasc., 1896. p. 34), autorise l'usage de la langue française dans les Causes de canonisation et de béatification devant la Sacrée Congrégation des Rites. Le Cardinal Préfet pourra dispenser de la traduction des documents ; ce sera du temps gagné, des dépenses évitées, des erreurs prévenues. On comprendra l'importance de cette innovation, si l'on songe que sur les 216 Causes (voir *Analecta Ecclesiastica*, 3. vol. 1895, p. 65) actuellement discutées au Tribunal des Rites, un tiers, au moins, sont ou de nationalité ou de langue française.

---

**En Franc-Maçonnerie !** — Décidément, selon l'expression d'un illustre prélat, nous ne sommes pas en République, nous sommes en franc-maçonnerie !

Ce n'est plus nous qui le disons, c'est le Gouvernement lui-même.

M. Mesureur, Ministre du Commerce, est allé dernièrement, avec un autre Ministre, présider la distribution des prix des cours commerciaux du Grand-Orient. Dans son discours, il a dit textuellement :

« La distribution des prix de vos cours commerciaux était, les années précédentes, présidée par un Ministre, appartenant presque toujours à la franc-maçonnerie. Aujourd'hui, vous avez deux représentants du Gouvernement pour présider votre cérémonie et *je suis sûr que les huit ou neuf autres membres du Cabinet qui sont francs-maçons, regretteront profondément de n'être pas ce soir parmi vous.*

« Je vous apporte, continue M. Mesureur, la sympathie des

Archives diocésaines de Quimper et Léon



membres du Gouvernement. C'est avec le plus grand plaisir que nous nous retrouverons toujours au milieu de vous, *voulant ainsi montrer que les principes mêmes de la franc-maçonnerie sont ceux de tous les bons républicains.* »

Accompagné du même M. Mesureur, M. Bourgeois, Président du Conseil des Ministres, vient de faire une visite à Châlons, pour inaugurer les bâtiments reconstruits de l'Ecole des Arts. La franc-maçonnerie, qui prend de plus en plus ses aises, avec les représentants des pouvoirs publics, et va les saluer à chaque occasion, s'est présentée avec les corps constitués. Il y avait des maçons châlonnais et des mâçons rémois. M. Bourgeois leur a dit qu'il « tenait haut le drapeau de la franc-maçonnerie. »

Enfin, dans le cours du voyage qu'il accomplit actuellement sur le littoral de la Méditerranée, M. Félix Faure, Président de la République, à Lyon notamment, a reçu officiellement avec les mêmes égards et les mêmes encouragements, les délégués des loges maçonniques.

Tenons-nous donc pour avertis !

---

**L'école laïque et athée jugée par des étrangers.** — Nous citons sans commentaires :

« Chacun doit avoir l'école qui lui convient. Les pères de famille ont le droit incontestable de vouloir, pour leurs enfants, une école selon leurs convictions et leur conscience..... Il est injuste et odieux, on ne saurait trop le répéter, de faire payer par des citoyens un enseignement dont leur conscience ne peut vouloir, et de les forcer, en outre, à payer encore un enseignement à eux. » (*La Réforme*, journal radical de Belgique.)

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

(SUITE)

Comme l'on voit, les mesures de rigueur étaient appliquées avec tempérament, selon l'attachement plus ou moins grand des populations à leurs anciens prêtres. C'est ainsi qu'à cette époque, le 12 Vendémiaire IV (2 Octobre 1795), le Procureur de la commune de Lannilis s'exprime ainsi, dans une lettre au District de Brest (1) :

« Jamais la Municipalité de Lannilis ne fera un acte de

(1) L. 94.



vigueur pour l'exécution d'une loi envers aucun individu, et surtout contre un prêtre.

« Je me suis transporté hier chez R. Manac'h, prêtre, avec le maire Moyot, pour l'engager à se conformer à la loi du 11 Prairial. (A faire sa soumission.) Après bien des discussions, il a fini par nous dire que, sous deux ou trois jours, il verrait quel parti prendre, et, pour ne pas occasionner de rumeur dans sa famille et parmi le peuple, nous avons pris sur nous de le laisser libre... »

Dans les montagnes du Huelgoat, dans un pays qui n'était guère accessible qu'aux chouans, les prêtres ne se gênaient pas, paraît-il, dans la manifestation de leurs opinions contre-révolutionnaires. Voici ce qu'écrivait, le 15 Vendémiaire an IV (5 Octobre 1795), M. Riou, de Morlaix, au Procureur général Syndic, dénonçant « un ministre du culte exerçant à Locmaria-Berrien (1).

« Ce fanatique, prêchant au peuple, a donné lecture, dans la chaire autrefois de vérité, du manifeste du soi-disant Louis XVIII, et a appelé ses auditeurs à concourir avec lui à y applaudir en criant : Vive le Roi ! Les officiers et ouvriers de la mine ont été témoins de cette scène scandaleuse. »

On s'étonnera encore moins, après cela, du rapport du citoyen Leibrecht, chef de patrouille à Locunolé, en plein pays de chouans (2). Il écrit, le 1er Floréal III (20 Avril 1795), au commandant de gendarmerie de Quimperlé :

« En faisant la patrouille d'hier au soir, à Guillimar (3), j'ai rencontré deux bourgeois ; j'ai crié : Qui vive ! Ils m'ont répondu : Royalistes ! et ensuite : Vive le Roi ! Ils ont voulu m'arrêter au nom du Roy, et moi je les arrêtais au nom de la République française ; et encore, en venant au Pont-Neuf, ils ont crié plusieurs fois : Vive le Roi ! m... ! pour la République ! »

Ces plaintes réitérées déterminèrent le Directoire à de nouvelles mesures de rigueur, et une loi du 3 Vendémiaire IV (25 Septembre 1795), ordonnait l'arrestation en masse des prêtres réfractaires. Le District de Morlaix rendait ainsi compte de l'exécution de la loi dans son arrondissement (4) :

« Morlaix, 30 Brumaire IV (20 Novembre 1795).

« Aussitôt la réception de la loi du 3 de ce mois, relative aux prêtres réfractaires, nous nous empressâmes de la notifier aux Municipalités de notre ressort.

« La plupart nous ont fait connaître les résultats de leurs

(1) L. 18.
(2) L. 268.
(3) C'est, sans doute, Guilligomarc'h.
(4) L. 305.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



opérations, en nous apprenant que les prêtres avaient échappé à leurs recherches.

« Quelques autres, au nombre desquelles Morlaix, ont fait constituer provisoirement en état d'arrestation, chez eux, un petit nombre de prêtres septuagénaires et infirmes, les seuls dont ils aient pu se saisir.

« Le but de la loi, qui frappe ces hommes de la peine de la réclusion, ne se trouve-t-il pas rempli par le fait de cette arrestation ? Les Municipalités s'engagent à leur interdire toutes communications quelconques.

« Leur état de vieillesse et d'infirmité, qui nécessite, de la part de leurs familles, des soins assidus que l'on ne pourrait leur donner dans une maison d'arrêt, ne s'oppose-t-il pas à leur translation à Quimper ?

« Nous avons cru devoir vous soumettre ces observations que nous dicte l'humanité.

« Verchin, Guyomard, Le Court, Bozec. »

Des perquisitions eurent lieu dans tout le pays, mais sans grand succès.

Le 26 Brumaire IV (19 Novembre 1795), Bristel, sergent commandant un détachement de huit volontaires de Châteaulin, déclare (1) que, « ce jour, accompagné de deux bourgeois pour chercher les prêtres non conformistes, nous avons fait à Pleyben des visites domiciliaires infructueuses, car ceux que nous cherchions étaient avertis de notre marche. »

Simon Valet, brigadier de gendarmerie de Châteaulin, à la tête d'un détachement se rend, le 26 Brumaire, chez le citoyen Poulmarc'h, à Gouesnac'h, commune de Saint-Coulitz, pour y saisir le citoyen Poho, recteur de cette paroisse ; perquisitions inutiles, il est parti, il y a cinq jours, avec un passeport de la Municipalité, pour son pays, près de Carhaix. Il continue ses perquisitions au presbytère de Lothey, pour y saisir l'abbé Cann, curé ; la maison est investie, mais le prêtre est introuvable ; la domestique déclare qu'il est parti dimanche dernier, et qu'on ne l'a pas revu.

Le même jour, 26 Brumaire, Lanvin, gendarme, se rend à Lopérec, au lieu du Grével, où il espère saisir l'abbé Le Pape, prêtre insermenté, et s'exprime en ces termes, dans son rapport :

« Le commandant a, de concert avec moi, disposé les sentinelles autour du dit village et dans les endroits qui ont paru les plus suspects. Lorsque nous sommes entrés dans une grange, sur l'aire, nous y avons trouvé deux hommes, à nous inconnus, couchés, néanmoins habillés, une hache auprès du lit. Nous y avons établi deux sentinelles, et étant allé fouiller dans la paille, nous avons entendu crier aux armes. Aussitôt,

(1) L. 305.



le commandant et moi nous sommes accourus, disant aux sentinelles de la grange d'arrêter les deux individus couchés ; l'un s'est échappé et a été poursuivi infructueusement par les volontaires. L'individu arrêté est fils du frère du prêtre réfractaire. Ce lieu de Grével est d'ordinaire l'asile du dit prêtre. »

Le 2 Frimaire IV (24 Novembre 1795), le District de Pont-Croix écrit au Département :

« Nous n'avons rien négligé pour purger notre territoire des prêtres réfractaires, contre lesquels nous sollicitions depuis longtemps des mesures rigoureuses ; malgré toutes nos recherches, Kerdreac'h et Dieuleveut, du canton de Plozévet, Gloaguen et Pellé, du canton de Cléden, Massé et Joncour, du canton de Douarnenez, ont échappé à nos poursuites. »

*(A suivre.)*

## Bonnes pensées.

— Quelque court que soit le temps, il est toujours assez long, puisqu'il suffit à conduire l'homme à un immortel avenir, qui sera ce qu'il l'aura fait.

— Nous vivons dans un siècle où les idées superflues surabondent, et qui n'a pas les idées nécessaires. Joubert.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1er Mars, **La Quinzaine** publie : Quelques pages vraiment magistrales de M. de Marcère sur la situation sociale actuelle et la *Ligue de Décentralisation* ; le discours de M. Ollé-Laprune sur le P. Gratry ; *Le Naufrageur*, roman ; *Un Gentilhomme savoyard à l'Académie française*, par François Descostes ; *La déception de Monsieur Miche*, nouvelle, Eug. Le Mouel ; *De Digne à Saint-Martin-Vésubie et à Nice*, par Jules Cauvière ; Deux *Poésies* de Georges Fèlix ; *Critique dramatique*, par Emile de Saint-Auban ; *Chronique de Quinzaine*, etc.

**Allocutions pour les jeunes gens**, par Paul Lallemand, prêtre de l'Oratoire, agrégé de l'Université, docteur ès lettres (5e série). Paris Victor Retaux, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. Un joli volume in-16... **3** fr. »

Pour produire un effet soudain et profond, l'orateur s'attache à une seule idée, qu'il prend dans les saintes Ecritures et ramène toujours aux grands mysteres de la vie. Cette idée qu'il a méditée à loisir, il en écarte tout développement accessoire et condense la force de sa parole sur le point vivant et vivifiant de l'idée. Tous ses sujets sont grands par eux-mêmes, il en fait apprécier la grandeur par un exposé bref, lucide, entraînant, éloquent.

Volontiers nous dirons de ces nouvelles *Allocutions* ce que Mgr de Chartres disait des précédentes : « La doctrine est au fond, la poésie à la surface. Vous enveloppez l'idée sous l'image, afin de charmer l'imagination, et semez les traits pénétrants, afin d'aller jusqu'au cœur. C'est ainsi que vous enlevez, dans les sphères idéales, dans les régions supérieures, les jeunes gens... »

Bref, ces courtes allocutions sont vraiment des modèles achevés, où maîtres et élèves pourront trouver également profit et charme.

Contre les diarrhées, la dysenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le *charbon médicinal du Docteur Belloc*, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

**Institution de Jeunes Filles** A CÉDER POUR CAUSE DE DÉPART.
S'adresser à Quimper, rue du Lycée, 14.

**MAISON avec JARDIN à vendre à l'amiable.**
S'adresser à Quimper. rue du Lycée, 14.

**MENUISERIE, AMEUBLEMENTS, TRAVAUX D'EGLISE**

Ancienne Maison LE NAËLOU-GOURMELEN

**DAOULAS-LE NAËLOU, SUCr**

16, Place Saint-Corentin QUIMPER Place Saint-Corentin, 16

**LITERIE** SPÉCIALITÉ DE LITS EN FER pour Pensions et Hôpitaux. **TAPISSERIE**

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY-LABASTIRE**

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
*Literies et Tentures diverses.*

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, BRONZES**
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, etc.....
STATUES DE TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS DE CROIX

**TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS & CEINTURES**
Réparations de Vases sacrés, Dorure, Argenture.
DÉPÔT DE MÈCHES GUILLON, ENCENS ET DIVERS, ETC., ETC.....

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 13 Mars 1896. N° 11.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Pénitence.

*II. Chronique du diocèse :* Nominations dans le Clergé ; Monseigneur Valleau à Saint-Pol-de-Léon et à Morlaix ; Quimper : Station du Carême à la Cathédrale ; Un dernier mot ; Morlaix : Prédication opportune ; Lannéanou ; Défendons-nous ; Fête nationale de Jeanne d'Arc ; Quête abusive.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France ; Fabriques.

*IV. Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 15 Mars.* — 4me Dimanche du Carême. Office du jour ; Semi-Double. Violet.
Vêpres du même, avec les suffrages communs.
*Lundi, 16.* — Office de la Férie. Violet. — ou Office votif des Saints Anges ; Semi-Double. Blanc.
*Mardi, 17.* — S. [illegible]trice, Evêque. Double. Blanc.
*Mercredi, 18.* — S. Gabriel, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.
*Jeudi, 19.* — S. JOSEPH, époux de la Très Sainte Vierge. Double de 1re classe. Blanc.
*Vendredi, 20.* — Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
*Samedi, 21.* — Saint Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Elliant ..... du 14 au 19 Mars.
Plourin-Léon ..... du 20 au 24 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# PÉNITENCE

Les réflexions suivantes sont d'actualité, bien que le Carême soit déjà avancé. Hélas ! ne passe-t-il pas, pour ainsi dire, inaperçu désormais, pour un grand nombre de chrétiens !

La plus grande préoccupation de certaines personnes, en lisant chaque année le dispositif du Mandement de Carême, c'est d'y trouver non pas tant comment elles feront leur Carême, que d'y chercher comment elles ne le feront pas. Ce que l'on y voit surtout, ce sont les dispenses dont on pourra user ; le reste passe inaperçu. On se persuade assez volontiers qu'il n'est plus possible, aujourd'hui, de faire son Carême. Et, par là même qu'on ne peut pas observer toutes les lois de l'Eglise par rapport à la mortification extérieure, on se croit dispensé de faire pénitence.

Et d'abord, pour ce qui est du jeûne, il ne vient même plus à l'idée de bien des chrétiens qu'il est d'obligation. On a permis de faire gras, donc on n'est plus obligé de jeûner. C'est tout simple.

Les plus instruits vont trouver leur confesseur et lui disent : « Mon Père, je ne puis pas jeûner, cela me rend malade ; que faut-il faire ? » Le confesseur, qui ne peut guère vérifier cette conséquence, répond souvent avec plus d'indulgence que de crédulité : « Si le jeûne vous rend malade, vous n'y êtes pas tenu. »

Et l'on s'en retourne tout rassuré, sans penser à la condition mise par le confesseur à sa décision : « Si le jeûne vous rend malade » ; on n'a retenu que la fin : « Vous n'y êtes pas tenu. »

L'on étonnerait beaucoup de personnes si on leur apprenait qu'il y a encore, non pas chez les Chartreux ni chez les Carmélites, mais dans le monde, des femmes et même des hommes qui observent le jeûne du Carême. Pour la plupart, c'est un principe admis comme incontestable qu'il n'est plus possible de jeûner. On en conclut que le Carême était bon autrefois, mais qu'aujourd'hui il n'y a plus à s'en préoccuper.

Or, si l'on veut se donner la peine de relire son catéchisme, on verra que le jeûne n'est pas le seul moyen de faire pénitence. Donc, si l'on ne peut jeûner, on n'est pas pour cela dispensé de prendre les autres moyens. C'est ce que l'on oublie trop facilement, et, pour beaucoup, toute la pénitence consiste à faire maigre deux jours par semaine au lieu d'un. Mais, en revanche, on apporte une grande attention à se procurer un maigre plus confortable que d'habitude, uniquement parce qu'on est en Carême, et parce qu'il faut prendre garde que ce Carême, si mitigé, ne nuise à la santé. Cela fait, on croit avoir largement rempli son devoir, et l'on ne voit pas ce que l'on pourrait faire de mieux.

Ce ne sont cependant pas les moyens de faire pénitence qui manquent, c'est plutôt la bonne volonté. On pourrait, par exemple, non pas se retirer au désert comme Notre-Seigneur, mais déserter un peu le monde et ses plaisirs, pendant la sainte quarantaine ;



déserter les repas, les réunions, les fêtes, les soirées, les bals, les spectacles, les concerts et tous les autres plaisirs, qui sont peu compatibles avec l'esprit de pénitence et de mortification que le Mandement nous rappelle.

On pourrait encore être plus assidu aux offices de paroisse ; si seulement on voulait se donner la peine d'assister au moins à la grand'messe et aux vêpres, pendant le Carême, faisant ainsi le sacrifice des distractions qui remplacent la sanctification des autres dimanches, ce serait déjà quelque chose ! Ne pourrait-on pas se lever quelquefois de meilleure heure pendant la semaine, afin d'assister à la sainte messe ? Ne pourrait-on pas aussi se gêner davantage, afin d'assister aux sermons qui se font dans les paroisses, et qui sont souvent si peu suivis ?

N'aurait-on pas une foule de réflexions utiles à faire après chacune des instructions ou de ces lectures pieuses, où l'on nous parle tant de choses pratiques, oubliées d'un grand nombre de chrétiens ? La prière, le retour sur soi-même, c'est sans contredit la plus importante des œuvres de pénitence.

Ne serait-ce pas une excellente pénitence que de se préparer d'une manière plus spéciale à la confession et à la communion pascale ? Si l'on ne se confesse qu'une fois l'an, cette préparation est absolument nécessaire ; car il serait bien téméraire de croire que, en un quart d'heure passé auprès d'un confessionnal où l'on attend son tour, on va réparer consciencieusement toutes les fautes d'une année. Dans de telles conditions, la confession pourrait bien être incomplète, et la contrition véritable surtout pourrait bien faire défaut. Quant à ceux qui se confessent plusieurs fois dans l'année, n'est-il pas nécessaire, quelquefois, de faire une petite revue sur ces confessions mêmes, où il entre souvent tant de légèreté et d'irréflexion ?

Enfin, l'œuvre de pénitence qui doit toujours accompagner la prière, c'est l'aumône. Et il est bon de remarquer que cette aumône n'est pas facultative, mais qu'elle est obligatoire. C'est elle qui doit, d'après le Mandement, remplacer les autres mortifications que l'on ne peut pas accomplir. Vous ne pouvez pas mortifier votre corps, mortifiez votre bourse en faveur des pauvres qui font Carême toute l'année.

Certes, ce ne sont pas les occasions de faire l'aumône qui font défaut ! Que de misères s'étalent chaque jour sous nos yeux ! Que de bonnes œuvres nous appellent à leur secours ! Soyons donc plus généreux que d'habitude ! Sachons nous priver de notre superflu pour soulager ceux qui manquent du nécessaire.

Et surtout, ne nous contentons pas de donner notre argent, donnons notre cœur, notre bonne volonté, notre temps, à toutes ces œuvres dont les membres dévoués sont plus que surchargés. Allons visiter les pauvres et les infirmes, consoler les affligés ; ne craignons pas d'aller passer quelques minutes dans ces mansardes où les pauvres passent toute leur vie. Et nous y apprendrons comment nous pouvons faire Carême.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur ont été nommés :

M. Péron, recteur de Lanhouarneau, recteur de Kerfeunteun ;

M. Chalm, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, recteur de Lanhouarneau.

---

Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. Corrigou, Vicaire général, est allé, samedi, à Saint-Pol-de-Léon, pour rendre visite au vénérable Curé, M. Messager, dont il avait appris la grave maladie, mais dont l'état, heureusement, n'inspirait plus d'inquiétude, depuis quelques jours. Le lendemain, à la grand'messe, chantée par M. Corrigou, Sa Grandeur a exprimé, du haut de la chaire, la joie qu'il éprouvait de l'amélioration d'une santé, précieuse à la paroisse et au diocèse tout entier, en engageant les fidèles à redoubler de prières pour le complet rétablissement de leur vénéré pasteur.

Lundi soir, Monseigneur s'est rendu à Morlaix, pour porter lui-même à M. l'abbé Dulong de Rosnay, nommé prélat de la maison du Saint-Père, le bref qui lui conférait cette dignité. Tous ceux qui connaissent M. Dulong et qui ont pu apprécier son talent et son zèle, se réjouiront de la haute distinction, accordée à l'éloquent prédicateur et au dévoué promoteur des œuvres catholiques.

La cérémonie, sur laquelle nous espérons recevoir de plus amples détails, a eu lieu, mardi matin, dans la chapelle du château de Coatamour. Mgr Valleau a dit la messe, à l'issue de laquelle il a donné lecture du bref pontifical, et reçu la profession de foi du nouveau prélat, en présence de sa famille et de nombreux amis.

En applaudissant à la démarche gracieuse de notre Evêque, nous adressons, au nom de tous nos confrères du diocèse, nos respectueuses et sincères félicitations à Monseigneur Dulong de Rosnay.

L. R.

---

QUIMPER. — **Station du Carême à la Cathédrale.** — C'est avec un vrai bonheur que nous constatons le grand succès qu'obtient, à Saint-Corentin, le R. P. Berthelon. Sa parole ardente et convaincue, où l'on sent vibrer l'âme de l'apôtre, du missionnaire, attire au pied de sa chaire des auditeurs, chaque jour plus nombreux. Et, grâces à Dieu, l'auditoire ne se compose pas seulement de femmes, mais les hommes de toutes les conditions forment un groupe très compact et très assidu. Et tous chantent, avec un admirable entrain, les cantiques populaires, guidés par la belle voix de l'infatigable prédicateur. Nous espérons qu'avec l'aide de la Vierge immaculée, ce succès ne fera que grandir, et que la



moisson des âmes, régénérées par la grâce des sacrements, sera plus abondante que jamais, dans notre paroisse, aux grandes fêtes de Pâques.

Nous rappelons que, du 16 au 19 Mars inclusivement, à l'occasion de la fête de saint Joseph, le P. Berthelon donnera une conférence aux dames, chaque jour, à 4 heures. Le mardi et le jeudi, la réunion de 7 h. 3/4 du soir aura lieu quand même, comme à l'ordinaire.

***

**Un dernier mot.** — A notre « leçon de catéchisme » de la semaine dernière, le *Finistère* répond par des ricanements et quelques injures — que nous dédaignons —, puis par une déclaration, cette fois nette et catégorique, que nous nous félicitons d'avoir provoquée.

Mis « au défi de dire où, quand et par qui de droit les vues du *Finistère* sur la loi scolaire, la loi militaire, etc., avaient été condamnées », nous avons cité des textes absolument clairs et probants ; nous les empruntions naturellement au *Syllabus*, qui est comme le code des erreurs modernes, condamnées « par qui de droit. » Faut-il rappeler que le *Syllabus* jouit dans l'Église d'une autorité indiscutable, non seulement parce que c'est un acte solennel du suprême Pasteur enseignant toutes les brebis du Christ, mais parce que ce document lui-même et tous les actes pontificaux dont il est le résumé ont reçu l'approbation et la sanction du Concile général du Vatican ?

Or, voilà l'autorité que récuse le *Finistère* en ces termes, vraiment étranges de la part d'un journal qui affirmait ne « s'en être jamais pris à la Religion et aux dogmes de l'Eglise » : « Que la « *Semaine religieuse* nous laisse donc tranquilles avec son antique « arsenal du *Syllabus* et les armes rouillées qu'il contient ! » Ailleurs, il l'appelle la « véritable apologie de l'ancien régime, évangile de toutes les réactions ».

La conclusion est digne de pareilles prémisses : « N'en déplaise « à la *Semaine religieuse*, au curé Coat et au vicaire Bothorel, les « question de législation, dogmatiquement tranchées par eux, — non, encore une fois, mais par la voix de l'Eglise infaillible ! — « restent matière à libre discussion. Le *Finistère* se promet bien « d'en profiter..... »

Libre à lui ! Seulement, qu'il ne dise plus que c'est nous qui l'excommunions. Il est écrit, mais c'est dans l'Evangile (1) : « Celui « qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen « et un publicain. » Quant aux lecteurs du *Finistère*, de telles déclarations sont pour les éclairer. Ils ne seront plus en droit d'invoquer l'excuse de l'ignorance et de la bonne foi, et ils comprendront que leurs prêtres « considèrent comme un mal la lecture habituelle de ce journal. »

---

(1) S. Math. XVIII, 17.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Morlaix. — **Prédication opportune.** — « Le Mercredi, 4 Mars, dit la *Résistance*, à Saint-Melaine, devant un auditoire qui remplissait toute l'église, le Père Denys a parlé sur les mauvaises lectures, livres et journaux. Avec une inflexible logique, il a démontré que, abstraction faite même des prescriptions de l'Eglise en pareille matière, la lecture de toute publication hostile à la Religion ou dangereuse pour les mœurs ne saurait être permise à qui que ce soit. Le suicide est toujours défendu, aussi bien par la loi naturelle que par la loi positive ; et l'empoisonnement par les mauvaises lectures est un suicide.

« Il n'y a point à arguer de l'âge et du tempérament. Tel poison tuerait votre enfant ; vous l'éloignez avec horreur. Allez-vous en boire, parce qu'il n'aurait sur vous-même qu'un effet lent et progressif ? »

C'est avec de telles images, judicieusement choisies, employées à propos et sous une forme concise, que le prédicateur fait pénétrer dans les esprits les vérités qu'il veut mettre en relief. »

---

Lannéanou. — On nous écrit :

L'Adoration avait lieu, à Lannéanou, les 1er, 2 et 3 Mars. M. le Recteur en a profité pour donner à ses paroissiens une retraite de huit jours, leur permettant de gagner, en même temps, l'indulgence du Jubilé.

On sait que les protestants « baptistes » ont une « station » à Lannéanou, depuis quinze ans environ. Leur propagande n'a pas été sans faire du mal, ne serait-ce qu'en semant le doute dans quelques esprits. Néanmoins, vienne une occasion solennelle, Mission, Retraite, Adoration, nos Trégorrois retrouvent leur ancienne foi. Il faut le dire à la louange des braves gens de Lannéanou : malgré le mauvais temps, la pluie continuelle et le vent qui faisait rage, ils sont venus en foule à tous les exercices. Vraiment, ils n'étaient plus reconnaissables ; la grâce de Dieu les avait transformés.

Il n'est que juste d'attribuer aussi une part du succès au zèle et au talent des missionnaires. Nous nous contenterons de nommer M. Nicolas, recteur de Plomodiern, dont la parole imagée rend la vérité saisissante et, pour ainsi dire, tangible ; M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern, dont les sermons sur les grandes vérités étaient écoutés avec une religieuse attention ; M. Rolland, recteur du Cloître-Plourin, qui dans ses conférences sur la Pénitence met autant de clarté que d'onction...

Le résultat, excellent pour la paroisse et consolant pour son digne recteur, a été : 642 communiants, parmi lesquels beaucoup de retours, tandis qu'on n'a à regretter qu'une douzaine d'abstentions, au plus.

Que Dieu soit loué, et qu'il rende durables les fruits de l'Adoration de 1896, à Lannéanou !

***

---



**Défendons-nous !** — Nous avons souvent applaudi à la décision prise par les prêtres de plusieurs diocèses de poursuivre collectivement les journaux qui se permettent de lancer au clergé des injures collectives. Nous apprenons qu'une nouvelle ligue de défense sacerdotale vient de se fonder à la Rochelle.

C'est fort juste et très logique ; mais les feuilles anticléricales en sont furieuses et.... stupéfaites. Elles y dénoncent un complot. « Un journal catholique, écrit l'une d'elles, avec le ton d'un policier qui vient de découvrir une piste importante, a donné le conseil à tous les tonsurés de traduire en justice les journalistes coupables d'irrévérence à l'égard de la Religion et de ses prêtres ! »

Le *Rappel* en est tout ébaubi. Il ne comprend pas que les « tonsurés » se rebiffent sous l'insulte, et cette nouvelle attitude désoriente toutes ses idées. A ce compte-là, il n'y aura vraiment plus de plaisir à insulter !

Ces cris de colère des journaux impies nous reposent. Ils nous prouvent que les catholiques ne travaillent pas en vain, et qu'ils ont raison de s'unir pour la défense de leurs droits et de leur dignité.

Au sujet de la cause des curés bretons, devant le tribunal de Versailles, et des moyens employés pour faire traîner en longueur le procès, le *Journal de Rennes* fait cette réflexion :

« La piteuse tactique des défenseurs du journal poursuivi est facile à comprendre. Ils veulent lasser le tribunal et lasser les honorables avocats qui ont pris en mains la cause des prêtres calomniés. Ils n'y arriveront pas. Me Jénouvrier et Me de Chamaillard sauront leur prouver qu'ils sont Bretons, c'est-à-dire têtus, et faire triompher, nous n'en doutons pas, devant la justice, la cause des prêtres bretons indignement diffamés. »

---

**Fête nationale de Jeanne d'Arc.** — On nous prie de publier la note suivante :

« La pétition des Dames Françaises, demandant à MM. les Députés l'institution d'une Fête nationale, a reçu partout le meilleur accueil ; les résultats déjà connus en sont la preuve ; *150,000 signatures* de Femmes Françaises sont déjà revenues au Comité de Lille.

D'autres ont envoyé soit au Comité de Lorraine, soit au Comité de Lille, soit même à la Chambre des Députés.

Les totaux connus jusqu'ici n'ont d'ailleurs rien de définitif ; quinze mille feuilles de pétition sont encore en circulation. Le Comité serait très heureux si les personnes, qui ont accepté la charge de faire remplir ces listes, les *faisaient parvenir, sans retard*, autant que possible, *avant le 12 Mars*, 132, rue Nationale, Lille. Le Comité se charge de les faire parvenir à la Chambre des Députés, *en toute urgence*. »

---

**Quête abusive.** — Deux Chaldéens venant de Perse ont entrepris un voyage en France, en Belgique et ailleurs, peut-être

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dans le but d'y quêter, malgré la défense formelle de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui fait prévenir le clergé et les fidèles, afin que leur bonne foi ne soit pas surprise.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Il semble que la main de Dieu commence à s'appesantir sur la sacrilège royauté d'Italie. On sait que le roi Humbert, sur le conseil de son ministre sectaire Crispi, avait rêvé la possession d'un empire colonial et entrepris de conquérir l'Abyssinie, sous prétexte de la civiliser. Le souverain du pays attaqué, le négus Ménélik, qu'on traitait de sauvage et de barbare, fit un appel à « ses peuples » — daté *du 20 Septembre* — dans lequel il parlait un langage que ne sauraient tenir les gouvernements révolutionnaires de l'Europe :

Oyez, oyez ! qu'il perde l'ouïe, celui qui est l'ennemi de notre foi et de notre patrie !

Oyez, oyez ! qu'il perde l'ouïe, celui qui est l'ennemi de notre seigneur Ménélik !

Oyez, oyez ! qu'il perde l'ouïe, celui qui est l'ennemi de la Vierge Marie !.....

Un ennemi a traversé la mer, il a violé nos frontières pour détruire notre patrie et notre foi. J'ai tout supporté et j'ai négocié trop longtemps, pour ménager notre pays, si éprouvé en ces dernières années.

Mais l'ennemi avance toujours ; c'en est assez !

Avec l'aide de la Trinité, je suis décidé à défendre notre pays et à repousser par la force cet envahisseur qui ne veut rien entendre.

Que celui qui a de la force m'accompagne, que celui qui n'en a pas prie pour nous et pour le succès de nos efforts.

Vaincus, une première fois à Makallé, les Italiens viennent de subir, à Adoua, un véritable désastre : trois généraux sur quatre disparus, 10,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, 72 canons, 2 drapeaux et tout le campement au pouvoir de l'ennemi.

Quel terrible lendemain aux fêtes *du 20 Septembre* dernier, au jubilé de la brèche de la *Porta pia !* Comment ne pas y voir la main de Dieu, surtout s'il est vrai, comme le dit un journal italien de Vérone, que les Abyssins se servaient contre les Italiens des fusils que ceux-ci leur avaient vendus après les avoir pris aux zouaves pontificaux !

A l'annonce du désastre d'Adoua, l'Italie se soulève, au Nord comme au Midi, et l'homme néfaste, Crispi, donne sa démission de ministre. On se demande si la couronne d'Humbert n'est pas menacée..... Attendons les événements et laissons passer la justice de Dieu.

— En apprenant les événements d'Erythrée, le Saint-Père a contremandé le *Te Deum* qui devait être exécuté, à Saint-Pierre, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement.



FRANCE. — Au cours de son récent voyage dans le Midi, M. le Président de la République s'est arrêté à Lyon. Mgr Coullié lui a adressé le discours suivant que nous tenons citer intégralement.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous offrir les hommages de mon clergé et les miens. Nous vous remercions de venir, par votre présence en notre ville, adoucir l'amertume d'une douleur vive et profonde dans les cœurs lyonnais, si hospitaliers et respectueux de l'autorité, animés d'un patriotisme si sincère.

En nous confiant comme évêque et prêtres, la plus belle mission qui puisse être donnée sur la terre, la mission de la prière et du dévouement, Dieu a mis au fond de nos cœurs, avec l'amour de l'Eglise, un amour profond pour la patrie. Nous partageons ses joies et ses tristesses ; nous souffrons de ses anxiétés et nous chantons ses victoires. Notre ambition est de la voir heureuse et honorée, en gardant fidèlement son titre si glorieux de Fille aînée de l'Eglise.

C'est sous l'inspiration de ce patriotisme loyal, Monsieur le Président, que nous vous demandons la permission de vous présenter, au nom de nos nombreux diocesains, une supplique ; elle ne vous étonnera pas sur les lèvres d'un ancien évêque d'Orléans, et cette supplique, nous l'adressons aux membres du gouvernement qui vous entourent.

Puisse votre haute influence et celle de MM. les Ministres obtenir, à la Chambre des Députés, un vote en harmonie avec le vote, déjà émis par le Sénat, donnant à la France une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Grouper toutes les bonnes volontés autour de l'étendard de la Pucelle d'Orléans, ce sera accomplir un grand acte de pacification ; ce sera faire luire sur notre chère patrie un rayon d'espérance et lui donner un gage précieux de gloire et de prospérité.

M. Félix Faure a remercié « avec bonne grâce », en assurant « que le gouvernement ne fera pas d'opposition à la requête formulée » par l'archevêque, mais que la chose dépend « surtout de l'initiative parlementaire ».

.....Quelques instants après, il répondait avec la même « bonne grâce », aux francs-maçons, et recevait des mains de l'un d'eux un « joyau maçonnique ». Plusieurs journaux font cette remarque : « Si Mgr Coullié avait offert au Président de la République une médaille de piété, quelle affaire !..... »

Les catholiques de France n'en sauront pas moins gré à M. Félix Faure de ses dispositions personnelles favorables au projet d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Mgr Robert, évêque de Marseille, en présentant son clergé au chef de l'Etat, a fait allusion à un sujet aussi intéressant et encore plus actuel : le 14e centenaire du baptême du Clovis.

Voici l'allocution de l'Evêque :

Monsieur le Président,

Les prêtres de mon diocèse s'appliquent avec un grand zèle à fortifier les âmes dans la foi, et surtout à former les enfants par une éducation solidement chrétienne. Ils savent que, par là, ils servent aussi bien la Patrie que la Religion. Cette vérité est rappelée par un souvenir, en cette année qui ramène le quatorzième centenaire de la conversion de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Clovis et de son armée : la France, sortant des eaux baptimales de Reims, fut reçue dans les bras de l'Eglise, qui en fit sa fille aînée.

Fidèlement unie à sa mère et bénie par les Papes, comme elle est encore et plus que jamais de nos jours par Léon XIII, elle grandit, prospéra et parvint au premier rang des nations chrétiennes, répandant partout les bienfaits de la civilisation.

Cette union bienfaisante de l'Eglise et de la France est certainement le but le plus digne de nos efforts.

Il est à regretter que M. Félix Faure n'ait pas saisi cette occasion de démentir les bruits, évidemment peu fondés, que l'on a fait courir. On a dit que le Gouvernement penserait à poursuivre les évêques, qui ont publié, sans l'enregistrement préalable du Conseil d'Etat, les Lettres pontificales accordant un Jubilé national à la France, et, en même temps, empêcherait la réunion projetée des évêques à Reims.

Au sujet de ces « on dit », voici la note que publie, dans son dernier numéro, le *Bulletin religieux* du diocèse de Reims :

Les journaux ont rapporté, ces jours-ci, une note, d'allure officieuse, dans laquelle on voit percer certaines menaces contre les préparatifs du centenaire. Nous n'avons rien à dire, ici, de cette note. Si vraiment il y a en l'air des menaces contre le Centenaire, l'opinion publique sera de force à les rendre vaines.

La revue diocésaine ajoute :

Les pèlerinages, congrès, réunions diverses pour le Centenaire, s'organisent toujours, et chacun prend sa date. On s'efforce, ici, de mettre beaucoup d'ordre dans ces manifestations ; mais, comme le fait remarquer avec beaucoup de raison le *Bulletin du Centenaire*, ce n'est pas à Reims qu'il appartient de tout organiser, c'est à chacun à prendre ses mesures, et à en donner ensuite avis au comité rémois.

---

**Fabriques.** — Les tribunaux vont être incessamment appelés à se prononcer sur la légalité du décret de 1894 relatif à la nouvelle réglementation de la comptabilité des Fabriques. Voici comment :

« Un trésorier de Fabrique, M. Maujean, trésorier de la Fabrique Noméný, petite paroisse de Meurthe-et-Moselle, ayant refusé de livrer ses comptes à l'administration en se basant précisément sur l'illégalité du décret de 1894, fut assigné pour ce fait devant le Conseil de préfecture devant lequel il s'abstint, d'ailleurs, de comparaître, mais qui ne l'en condamna pas moins à remettre toutes les pièces dont la communication est exigée par le décret, sous peine de 100 francs d'amende par mois de retard.

Ceci se passait au mois de Novembre.

M. Maujean n'a encore rien remis ni rien payé.

Le Préfet, irrité de cette résistance prolongée, vient de désigner d'office le percepteur de Noméný, pour remplacer M. Maujean dans ses fonctions de trésorier de la Fabrique.

Or, celui-ci refuse de céder la place.

C'est dans ces conditions assez curieuses que la juridiction civile va être appelée à se prononcer. »



## Saint Yves dans le diocèse de Quimper

(SUITE)

Nous rappelons à nos lecteurs que les récits qui vont suivre sont la traduction des actes du procès de canonisation.

« Le quatrième témoin est noble homme Jean de Pestivien, seigneur du lieu de ce nom, du diocèse de Quimper. . . Il déclare que le seigneur Yves était très assidu à la prière, qu'il y apportait grande dévotion, et qu'il produisait les plus grands fruits par sa prédication. Interrogé sur la manière dont il le sait, il répond, que plus de cent fois, il l'a vu et entendu célébrant la messe avec une grande piété, dans la chapelle de plusieurs manoirs qu'il désigne, il célébrait tous les jours, quand il était dans ces manoirs ; avant et après la messe, il priait à genoux, en très grande dévotion. Le même témoin déclare que, très souvent aussi, il a vu et entendu le seigneur Yves prêchant en public la parole de Dieu au clergé et au peuple, dans les églises et sur les chemins, mais spécialement à Saint-Corentin, église cathédrale de Quimper, comme aussi dans plusieurs autres églises du même diocèse, avec permission de l'évêque. Interrogé au sujet des routes sur lesquelles il l'a vu prêcher, il a répondu qu'un samedi du mois d'Avril, l'année avant la mort du dit seigneur Yves, le témoin, allant à pied du manoir de Guézec (près de Locronan) à la ville de Quimper, avec son père, sa mère et ses trois sœurs, Théophanie, Playso et Bienvenue, et plusieurs autres personnes parmi lesquelles le seigneur Yves, celui-ci remarqua que la dame mère du seigneur de Pestivien était fatiguée par la marche ; il s'arrêta à un carrefour et se mit à prêcher la parole de Dieu. »

Ici se trouve le récit d'un épisode assez curieux : un passant interrompt le saint prédicateur par des moqueries, et Dieu le punit en le frappant de paralysie ; ce malheureux fut guéri plus tard au tombeau de saint Yves. Si nous ne reproduisons pas intégralement cet épisode, c'est un peu parce qu'il a été raconté tout au long par Albert le Grand.

« Le douzième témoin est Raoul Porcher, clerc de Lanmeur, diocèse de Dol (1), âgé de plus de soixante ans, à ce qu'il dit et à ce qu'il paraît ; il dit qu'il y a quarante ans, ou à peu près, depuis qu'il a vu et connu le seigneur Yves étudiant la théologie et vivant saintement à l'Université de Paris. Il dit que le bruit public, parmi les compatriotes et les autres connaissances du seigneur Yves, était que celui-ci couchait non pas dans un lit, mais sur un peu de paille étendue à terre, bien qu'il y eût un bon lit dans la chambre. C'était encore une opinion accréditée parmi tous ceux

(1) Le diocèse de Dol possédait des enclaves dans les divers diocèses de Bretagne, et la paroisse de Lanmeur était de ce nombre ; géographiquement, elle se trouvait sur le diocèse de Tréguier, et elle est actuellement du diocèse de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



qui avaient des rapports avec lui, qu'il donnait aux pauvres toute la viande qu'on lui servait. Le même témoin ajoute qu'il y a bien trente ans et plus, il a vu le seigneur Yves, official de Tréguier, sous l'évêque Geoffroy de Tournemine, faire preuve de sainteté et d'équité, en rendant promptement justice à chacun. Entre le témoin, d'une part, son voisin Geoffroy de l'Ile et la mère du dit Raoul, d'autre part, il y avait dissentiment et procès fort important au sujet de biens meubles et immeubles. Le seigneur Yves faisait instance auprès des deux parties, pour rétablir la paix et la bonne amitié, mais Geoffroy opposait un refus formel. Enfin, à un jour dont le témoin ne se souvient pas, le serviteur de Dieu dit qu'il allait célébrer la messe, et que les plaideurs eussent à attendre qu'elle fût finie ; il avait confiance dans le Seigneur, et il espérait que, la messe dite, les deux parties seraient amenées à la paix et à la concorde. Quand il revint trouver les adversaires, Geoffroy, jusque là si opposé à la pacification, mais maintenant vaincu par les prières du seigneur Yves, c'est du moins la conviction du témoin, offrit lui-même de s'en rapporter complètement à l'arbitrage et à la décision du seigneur Yves sur les points en litige. Celui-ci établit donc la paix et la concorde entre les deux parties et mit heureusement fin à leurs démêlés.

« Le même témoin déclare avoir vu, plusieurs fois et en plusieurs lieux, le seigneur Yves prêchant en public la parole de Dieu, célébrant la messe avec dévotion, faisant aux pauvres de larges aumônes, menant une vie dure et austère, pour le coucher, le boire et le manger. En particulier, il l'a vu, à Kermartin, coucher tout habillé sur la terre, n'ayant qu'un peu de paille répandue sous lui ; sa nourriture était un pain très grossier, des légumes assaisonnés seulement d'un peu de sel ; sa boisson était de l'eau froide.

« Il y a une trentaine d'années, à un jour que le témoin ne saurait préciser, mais qui était peu éloigné de la fête de saint Jean-Baptiste, le capitaine d'un grand navire normand et quelques-uns de ses matelots vinrent trouver le seigneur Yves à Kermartin ; avec la plus grande dévotion et la plus vive affection, ils se recommandèrent à ses prières, dans lesquelles ils avaient, disaient-ils, la plus grande confiance, à cause de sa sainteté, on le voyait bien, d'ailleurs. Ils lui offrirent huit sous, ou à peu près, en monnaie de Bretagne (1). Le seigneur Yves envoya aussitôt chercher du pain pour cette somme, et, devant le témoin et les matelots, il le distribua aux pauvres.

« Le même témoin dit encore qu'au presbytère de la paroisse de Tresdretz, dont le seigneur Yves fut recteur, celui-ci fit d'un petit nombre de pains de grandes aumônes à beaucoup de pauvres ; que ces pains aient pu suffire à tant d'indigents, cela n'a pu se faire que par miracle, le témoin le croit fermement et le certifie. Il ne se souvient pas du jour précis de ce prodige, mais c'était

(1) Il s'agit évidemment de sous d'or.



vers les Rogations, il y a plus de trente ans. Interrogé sur le motif qui le porte à croire qu'il y a eu miracle, parce que ces pains ont pu suffire, il répond qu'il n'y avait de pain que pour sept ou huit pièces de monnaie, que le pain était très cher en ce moment-là, et que la provision avait suffi à plus de deux cents pauvres, à ce qu'il croit. Interrogé sur ceux qui étaient présents en cette circonstance, il dit qu'avec les pauvres, il n'y avait là que lui-même s'entretenant avec le seigneur Yves, puis le vicaire de ce dernier, dont il déclare avoir oublié le nom. » *(A suivre.)*

## Bonnes pensées.

Voulez-vous rendre un peuple actif et laborieux ? Donnez-lui des fêtes religieuses.
J.-J. ROUSSEAU.

Le chrétien qui a la foi et qui vit en païen est une monstruosité.
TERTULLIEN.

Les richesses servent le sage et gouvernent le sot.

## BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE (Paris, Haton, éditeur) :

**Les jeunes filles**, par M. l'abbé Henry BOLO, vicaire général de la Réunion. Un beau volume in-12, 2 fr. 50.

La lecture de cet ouvrage est extrêmement attrayante, car sous une forme humoristique, il mettra sous les yeux de la jeune fille les préceptes de la bonne et saine éducation, en lui présentant les travers dont elle doit se garantir. L'ouvrage touche à toutes les questions pratiques de la vie du monde, « lectures, amitiés, famille, devoirs variés, fêtes mondaines, théâtre, danse, dévotion, mariage, conversations, visites, etc., etc. » Une mère chrétienne ne pourra donner à sa fille de meilleur conseiller et ami que le livre de M. l'abbé BOLO, et toute personne chargée de l'éducation ou de l'instruction des jeunes filles trouvera là des conseils et des leçons pratiques.

**Guide du Catéchiste et du Prédicateur** *dans une retraite de première communion*, par M. l'abbé DEBROISE. — Un beau volume in-12, 3 francs.

L'auteur de ce nouveau livre a compris l'importance de la première communion, un des plus grands actes de la vie chrétienne, et c'est pour aider ceux qui ont la difficile et délicate mission de préparer des âmes de dix ans à recevoir la première visite de leur Dieu, que, malgré les fatigues du ministère paroissial, il dirige de ce côté ses méditations, ses travaux et ses efforts.

Il y a quelques années, il nous avait donné *la Gerbe du Catéchiste*, ce ravissant recueil d'histoires, qui a rendu et qui rend chaque jour aux prêtres de si grands services. Aujourd'hui il s'approche davantage du plus « *beau jour de la vie* » et c'est une « *Retraite de Première Communion* » qu'il vient de faire paraître.

Style élégant, simple et facile, pensées pieuses et élevées, indications complètes et précises, pour ce qui regarde chacun des jours de la Retraite : tout est réuni dans ce livre, qui, sous ses apparences modestes, est un des plus précieux et des plus utiles qui aient paru depuis longtemps.

RUDEMARE. — **Journal d'un prêtre Parisien** (1788-1732) avec préface et notes, par M. Ch. D'HÉRICAULT. (Paris, Gaume et Cie.)

M. Ch. d'Héricault vient de publier le journal très authentique et très

Archives diocésaines de Quimper et Léon



curieux d'un prêtre parisien pendant les premières années de la Révolution. Le prêtre, l'abbé Rudemare, était à cette époque, vicaire de Saint-Germain l'Auxerrois. Les notes au jour le jour ont un double objet et un double intérêt. Les premières et les dernières nous retracent la situation du clergé paroissial à Paris, en 1789 et en 1792.

Il y a dans ce document bien des traits propres à nous éclairer au milieu des difficultés de l'heure présente. Nous n'avons point besoin de dire que M. Ch. d'Héricault n'a pas omis de les relever dans sa préface et dans ses notes.

M. Ch. d'Héricault avait toute compétence et toute autorité pour publier ce journal à peu près inconnu. La collection des Mémoires historiques, qui s'est enrichie d'œuvres aussi remarquables, dans ces derniers temps, compte un bon livre de plus.

S'adresser à la librairie J. SALAUN, Quimper.

---

**LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE**, fébrifuge tonique et digestif est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de Thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

---

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA METHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*

---

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

# PÊCHE, FRÈRES

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

---

RHUMATISMES guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.** Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.

*Franco*, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

---

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



---

DÉCORS, PEINTURE ET VITRERIE
Vitraux d'Église & Réparations.

GUILLAUME GUÉGUEN

*Entrepreneur de la Cie du Chemin de fer d'Orléans*

QUIMPER — 19, Rue des Boucheries, 19 — QUIMPER

---

# UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES**, à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARBE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

---

# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

---

ORGUES d'ALEXANDRE, père & fils
**81, RUE LAFAYETTE, PARIS**

ORGUES HARMONIUMS pour Églises, Écoles, Salons.
ORGUES A MAINS DOUBLÉES (modèles nouveaux).
ORGUES depuis 100 francs jusqu'à 8,000 francs. *Trois ans de crédit.*
**Envoi franco, sur demande, du catalogue illustré.**

---

# CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

---




Marque de Fabrique déposée

**LACTO-FER** du Dr GISCARD

C'est la préparation ferrugineuse par excellence. Elle ne fatigue pas l'estomac et ne constipe jamais.
Employée avec le plus grand succès dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.

*DOSE : 2 à 8 pilules par jour.* — FLACON DE 100 PILULES : **3** FR.

VENTE EN GROS : **CHASSEREAU-MENARD**, Commissionnaire, **48**, Faubg Poissonnière, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de ***Toux*** ou de ***Coqueluche***. — PRIX : *Pâte* 80c et 1f25. *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

LES CIGARETTES ESPIC

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**GUÉRISON** assurée de la **CONSTIPATION**
par la **Cascarine Leprince**




Constipation opiniâtre; Maladies du Foie; Atonie de l'Intestin; Embarras d'Estomac; Hémorrhoïdes; Maux de Tête; Etourdissements; Nausées; Constipation pendant la grossesse et l'Allaitement
Echauffement consécutif au régime du Carême.
**GRATIS** BOITE D'ESSAI à toute personne qui en fait la demande à M. LEPRINCE, Phen, 24, R. Singer, Paris.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**LE NOUVEAU MONDE**
**SUD-AFRICAIN**
***LA VIE AU TRANSVAAL***
Par **M. MANHEIMER**
**C'est l'histoire la plus complète de la Vie, des Mœurs et des Coutumes des habitants du Transvaal.**
Un beau volume de 350 pages, illustré de 45 gravures et de documents intéressants. — Prix : 3 fr. 50 franco.
**Ernest FLAMMARION**, éditeur, 26, rue Racine, Paris.
*Envoi franco de l'ouvrage contre 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 20 Mars 1896. N° 12.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Au pied de la Croix.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nomination ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Morlaix : Mgr Dulong de Rosnay ; Ligue de Défense Sacerdotale : Procès de Versailles ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Plougastel-Daoulas.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Complot infernal ; Allemagne ; *Le Culte des Saints de France.*

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 22 Mars.* — Dimanche de la Passion. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant *(du 18 Mars)*, avec mémoire du Dimanche.
*Lundi, 23.* — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
*Mardi, 24.* — Office de la Férie. Violet.
*Mercredi, 25.* — ANNONCIATION DE LA Bte VIERGE MARIE. Double de 1re classe. Blanc.
*Jeudi, 26.* — Office de la Férie. Violet.
*Vendredi, 27.* — N.-D. des Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc.
*Samedi, 28.* — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | | |
|---|---|---|
| Refuge de Brest | 22-23 | Mars. |
| Providence de Saint-Pol-de-Léon | 24-25 | — |
| Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest | 26-27 | — |
| Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon | 28 | — |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Au Pied de la Croix.

C'est là que le chrétien doit, plus que jamais, pendant le temps de la *Passion*, chercher ses inspirations. Nous croyons qu'on méditera avec fruit, en ces jours, les pensées suivantes :

O Jésus ! quel est ce groupe fidèle qui se tient debout au pied de votre croix ?

C'est Marie, votre mère, c'est Jean, le disciple préféré ; c'est Madeleine, ce sont ceux qui vous ont le plus aimé et que vous avez le plus aimés sur la terre... Et voilà ce que vous avez choisi pour eux ! Vous les avez placés le plus près possible de votre croix, *juxta crucem* ; vous les y avez placés debout, *stabat Mater*... Oui, debout ! Dans votre implacable tendresse, vous avez exigé qu'ils fussent comme un reflet de vous-même par la fraternité ainsi que par les douleurs.

Vous n'avez point pris en compassion que c'étaient des femmes, après tout faibles et tendres, que c'était un homme jeune et peu aguerri encore aux luttes des grandes souffrances.

Vous n'avez point permis au brisement de leur cœur de briser leur courage, de les jeter à terre dans la prostration de la douleur.

Vous n'avez même pas permis à cette douleur de s'appuyer sur la croix dont le soutien lui coûtait si cher : non, il a fallu qu'ils restassent debout, *stabant !* Debout sous votre croix, debout à vos pieds, ne perdant pas le bruit du brisement d'un de vos muscles, d'une goutte de votre sang tombant sur la terre dure..., ni, quand est venue l'heure suprême, d'un des tremblements de votre haleine inégale, oppressée par la mort.

*Juxta crucem...*, o Jésus ! c'est donc ainsi que vous en agissez avec ceux qui vous sont chers ?...

Vous les associez noblement à l'œuvre de la rédemption, vous retracez en eux votre image, et si parfois (car, Seigneur, ils ne sont que des hommes, et vous savez de quel limon vous nous avez pétris), si parfois ils succombent sous le poids des douleurs, surtout quand vous les comblez par l'amertume de vos délaissements, la plus cruelle de toutes, alors pour les relever et les soutenir, vous vous penchez à l'oreille de leur cœur, et, rappelant au miroir de leur pensée ce groupe de la croix, vous leur dites tout bas, avec cette puissance d'accent qui n'appartient qu'à vous et qui remuerait des mondes : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

O mon Dieu ! comment arrivez-vous à transformer notre nature au point de lui proposer la souffrance comme une preuve d'amour, et conséquemment comme désirable ? Quels divins secrets avez-vous pour changer le fiel de votre calice en une liqueur fortifiante et douce ? Comment avez-vous pu dire à l'homme charnel et désireux de jouissances, sans qu'il s'élevât contre vous de toute la force de sa libre volonté : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! » Oh ! c'est que le premier vous nous avez aimés jusqu'au crucifiement de tout vous-même : crucifiement barbare de tout votre corps par les tortures physiques, crucifiement cruel de votre cœur par la méchanceté des hommes et l'abandon de Dieu, crucifiement de votre âme par la vue divine de tant de pauvres insensés qui ne voudraient pas profiter de votre mort.



Et comme l'amour cherche toujours à confondre ceux qui s'aiment dans une parfaite harmonie de situation et de sentiments, vous nous dites en portant sur nous la main de l'amour, de l'amour parfait, inflexible comme toutes les forces : « Je vous crucifie, donc je vous aime !..... »

« Marie, la Vierge sainte, a conquis, avec le titre de ma mère, celui de Mère des douleurs, *Mater dolorosa* : le disciple que j'avais laissé reposer sur mon cœur a payé ce privilège d'une place au pied de ma croix ; Madeleine, la pécheresse qui m'a tant aimé, en échange de ses premières démarches de retour, recueille les insultes de Simon le Pharisien, et pour prix suprême de sa tendresse, l'assistance à mon agonie, *juxta crucem*. Tandis que de ma voix défaillante, dont les accents les faisaient palpiter tous les trois, j'ai prié pour mes bourreaux, j'ai eu de miséricordieuses promesses pour le bon larron ; pour eux, je n'ai eu que le silence, ou cette froide parole, au lieu des sentiments d'une sainte affection : « Femme, « voilà votre fils. »

« Oui, mais à leur cœur qui s'unissait au mien dans une inexprimable communion de douleur et d'amour je disais, par une vibration intime et ineffable : « Je vous crucifie, donc je vous « aime ! »

« Et vous aussi, mes élus, élus par conséquent de la souffrance et de l'épreuve, n'arrêtez point vos pas dans les sentiers épineux où je vous fais marcher, ne détournez pas vos lèvres de la coupe que je vous présente. Elle contient le vin et la myrrhe, le vin qui fortifie, la myrrhe qui donne l'enivrement de la douleur. Ne vous plaignez pas surtout que je vous laisse et que je vous oublie dans la solitude et la désolation ; n'allez pas croire que votre martyre échappe à mon regard indifférent ou distrait ; non, mille fois non ! Vous souffrez, vous pleurez, vous agonisez peut-être ?... Je vous crucifie, donc je vous aime ! Vous surtout qui suivez les sentiers du Calvaire en demandant après moi la rédemption des âmes, marchez, marchez toujours ; traînez, traînez-vous le moins possible. Ne me marchandez pas un sacrifice que je puis vous demander.

« Marchez courageusement et toujours, en tenant vos yeux élevés vers moi, qui suis crucifié au sommet, et vers mes chers bien-aimés placés à mes côtés.

« Achevez votre journée laborieuse, ouvriers magnanimes, et si le prix ne vous en est pas donné avant la fin du travail, soyez sûrs que vous le retrouverez après votre réveil du lendemain.

« Mes regards sont attachés sur vous et je ne frustrerai point vos touchantes espérances. Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

(Cardinal Perraud, Evêque d'Autun.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Samedi, 21 Mars*, réunion des Associés de l'Œuvre Notre-Dame du Salut, à l'occasion de la fête de saint Joseph.

Messe à 7 h. 1/2, suivie de l'instruction donnée par le R. P. Berthélon, prédicateur de la station du Carême à la Cathédrale ; Bénédiction. (Indulgence plénière.)

— *Lundi, 23 Mars*, réunion des Mères chrétiennes à 7 heures 1/2. Messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Comme on l'a remarqué au Calendrier de la semaine, la fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge est désormais du rite double de première classe.

Ce changement ne modifie en rien l'office du 25 Mars, ni des jours suivants.

La loterie des Dames de charité sera exposée, dimanche prochain, 22 Mars, à la Salle synodale de l'Evêché. Le tirage aura lieu, lundi 23, à 1 h. 1/2.

Mercredi dernier, Monseigneur l'Evêque a donné la confirmation, à Pont-Croix, au Petit-Séminaire et à la paroisse.

Dimanche prochain, Sa Grandeur confirmera au Guilvinec, où elle bénira également la nouvelle école maternelle.

**Nomination.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Quidelleur, chanoine honoraire, Principal du Collège de Saint-Pol-de-Léon, a été nommé chanoine titulaire de la Cathédrale, en remplacement de M. Le Moign, décédé.

Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 9 Mars 1896.

**Prédicateurs du Carême dans le diocèse.** — Quimperlé. — *Paroisse de Sainte-Croix.* — Retraite pascale, prêchée par M. Le Maître, vicaire général du Cap-Haïtien, ancien supérieur du Séminaire de Pont-Château.

Morlaix. — **Mgr Dulong de Rosnay.** — Nous avons dû nous contenter d'annoncer, dans notre dernier numéro, la distinction bien méritée dont M. le chanoine Dulong avait été l'objet de la part du Souverain Pontife et la cérémonie qui avait eu lieu, à cette occasion, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper. Comme nous en exprimions l'espoir, on a bien voulu nous communiquer ce compte-rendu de la fête, que nous sommes heureux de publier :



« Le Souverain Pontife Léon XIII vient d'honorer notre diocèse, en élevant à la dignité de prélat de sa maison un de nos prêtres, éminent et zélé entre tous, apôtre de la jeunesse catholique, prédicateur à l'éloquence hardie, puissante et distinguée, président de la Conférence Sainte-Anne ; et c'est avec grande joie que nous saluons, revêtu des insignes de la prélature, Mgr Dulong de Rosnay, dévoué à toutes les œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu, la salut des âmes et la protection des faibles.

« Par une attention délicate et charmante, notre Evêque vénéré a tenu à venir lui-même apporter au nouveau dignitaire le bref qui lui confère son nouveau titre, et à entourer cet acte d'une solennité qui en rehausse encore le prix.

« La pieuse chapelle du château de Coatamour, près Morlaix, a pris, pour la circonstance, sa parure des grands jours. Sa sacristie a sorti de ses riches trésors les ornements les plus beaux, avec leurs fines broderies, leurs ors aux nuances variées à l'infini, leurs médaillons aux sujets si pieux et si admirablement travaillés. L'autel est tout brillant de lumière et de fleurs. Ses délicates peintures et les émaux qui décorent la nef semblent emprunter à tout le reste plus d'éclat et un plus religieux aspect de fête.

« Une nombreuse assistance d'ecclésiastiques, de parents et d'amis sont réunis pour acclamer le nouveau prélat. Dans le clergé, nous remarquons plus particulièrement M. Corrigou, vicaire général, M. le chanoine Téphany, doyen du vénérable Chapitre de l'insigne Cathédrale, le condisciple et l'ami des premières années de cléricature ; M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, MM. les chanoines Guillauma, curé de Taulé, et Le Roux, supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Morvan, recteur de Roscoff, etc.

« Au premier rang, après le clergé, voici, pieusement recueillie dans sa joie maternelle, Madame Dulong de Rosnay. La vénérable octogénaire reçoit, dans l'honneur conféré à son fils, un digne couronnement à sa vie de vertu, et la récompense la plus chère à son cœur de noble et vaillante chrétienne.

« Mgr Valleau monte à l'autel, assisté de MM. Téphany et Le Duc. Après le Saint-Sacrifice, Sa Grandeur fait lire à haute voix, par M. le Vicaire général, le bref où sont proclamés, dans des termes magnifiques, les éminents services rendus à l'Eglise et au diocèse par le zèle dévoué de Mgr Dulong de Rosnay. Celui-ci, pour manifester devant son évêque toute sa reconnaissance de l'honneur qui lui est fait, prononce au pied de l'autel la profession de foi solennelle du Pontifical, et la cérémonie s'achève par l'hymne d'actions de grâces et par la bénédiction épiscopale.

« La fête prit un caractère plus intime, au Manoir de la Fontaine, demeure du nouveau prélat, dont les abords sont bien connus des milliers de chrétiens de tout âge et de tout rang, officiers, magistrats, hommes du barreau, de la presse ou de l'industrie,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



qui viennent là chercher lumière et force, pour l'accomplissement noble et courageux du devoir. Ici, les hommages et les félicitations prennent un caractère de cordialité franche et joyeuse, qui épanouit tous les cœurs.

« A la fin du repas, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper voulut bien adresser à Mgr Dulong de Rosnay des paroles d'une bonté et d'une grâce pleines de charme et de délicatesse, en même temps que sa voix reportait l'hommage de la reconnaissance de tous et d'une filiale obéissance au Souverain Pontife, Léon XIII.

« Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici cette allocution si belle et si flatteuse.

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Notre première pensée doit être pour celui auquel nous devons l'honneur incomparable qui rejaillit sur le diocèse tout entier.

A notre bien-aimé Père et Pontife, le Pape Léon XIII ! Qu'il soit heureux ! Que la France, au souvenir du centenaire de Clovis, se rappelle de nouveau qu'elle est la fille aînée de l'Eglise !... Qu'il vive longtemps encore, cet illustre Pontife, pour la gloire de l'Eglise et le bonheur du monde !... *Vivat ! Vivat !*.....

MONSEIGNEUR,

Il est des jours difficiles à passer pour un évêque ; mais il en est d'autres, bien agréables. Il est des missions qu'il est dur de remplir ; mais il en est d'autres qui comblent le cœur de joie, comme celle que j'ai accomplie ce matin.

A la nouvelle de la haute dignité à laquelle vous étiez appelé, vous m'avez écrit, avec cette modestie si sincère qui vous fait tant d'amis : « *Mais, je n'ai rien fait pour mériter un tel honneur.....* »

Non, c'est vrai, vous n'avez rien fait, Monseigneur, si ce n'est rien qu'une longue vie sacerdotale employée à propager, soutenir et défendre une foule d'œuvres de bien. Non, vous n'avez rien fait, si ce n'est rien que plusieurs années d'un vicariat général fécond et rendu plus difficile par la santé de votre évêque, années dont le diocèse de Laval n'a pas perdu le souvenir. Non, vous n'avez rien fait, si ce n'est rien qu'une foule de prédications sur tous les points de la France, et particulièrement dans les chaires de notre capitale. Non, vous n'avez rien fait, si ce n'est rien qu'un nombre considérable de carêmes, de missions, de discours de circonstance que vous avez donnés, répondant à l'appel de tous avec une générosité bien connue et souvent aux risques de votre santé... et vous dites que vous n'avez rien fait !.....

Quelle œuvre n'avez-vous pas soutenue ? Quelle association n'avez-vous pas encouragée ?... Quel effort pour le bien n'avez-vous pas tenté ?... Si vous dites que vous n'avez rien fait, moi, votre évêque, après le Souverain Pontife et avec tous ces vénérés et sympathiques confrères qui vous entourent, je vous déclare que vous avez fait beaucoup, que notre bien aimé Pontife, le Pape Léon XIII, a voulu vous distinguer, en vous accordant l'honneur qu'Il n'accorde qu'aux plus vaillants soutiens et défenseurs de l'Eglise.

Puissiez-vous longtemps encore porter les insignes de votre dignité nouvelle, et continuer le bien que vous avez fait jusqu'ici ! Je le souhaite comme tous ceux qui vous connaissent et vous aiment, et je dis : *Ad multos annos !!*...



« Dire que Mgr Dulong sut trouver alors dans son cœur des accents vibrants et exprimer les sentiments les plus nobles et les plus affectueux, humbles et fiers à la fois, c'est rester au-dessous de la vérité. Les lecteurs pourront juger eux-mêmes ici, sans hélas ! que le papier puisse exprimer la chaleur et l'éclat de la parole, l'accent et le geste, le mouvement et l'intensité de vie.

MONSEIGNEUR,

Je vous remercie de toute mon âme pour la manière si bonne et si gracieuse dont vous avez bien voulu présider à cette cérémonie, et m'apporter le Bref et les insignes de la dignité à laquelle le Pape a daigné m'appeler.

Puisque vous l'avez révélé, Monseigneur, j'avoue que dès la première nouvelle de ce qui se préparait pour moi, j'avais essayé de me soustraire à tant d'honneur. Mon ambition, en effet, ne pouvait-elle pas se trouver satisfaite, en restant l'humble auxiliaire de mes confrères très aimés, et en continuant de servir Dieu et l'Eglise dans les rangs vénérés des chanoines de votre Cathédrale, sous votre bon plaisir et votre sage direction ?

Mais, parce que tout s'est fait en dehors de mes désirs, et avec le concours des deux évêques les plus chers à mon cœur : l'évêque de l'amitié, Mgr de Tarentaise, et l'évêque du diocèse, mon chef et mon père ; je reçois ce qu'il a plu au Vicaire de Jésus-Christ de m'envoyer, avec une déférence profonde, avec toute ma dévotion pour le Saint-Siège, et aussi avec la joie d'en porter la livrée.

Cependant, un murmure s'élevant de ma conscience a failli troubler ma joie. C'est que, franchement, mes modestes services ne suffisaient pas à expliquer une aussi haute distinction.

Mais voici la réflexion qui me rassure et diminue mon embarras.

Il m'est devenu évident que des voix autorisées ont dû faire connaître au Souverain Pontife cette unanimité dans la soumission à ses enseignements et à ses conseils, et cette fidélité traditionnelle et inébranlable qui distinguent le clergé de ce diocèse. Alors, j'ai pensé que le Pape, ne pouvant récompenser tant de prêtres dévoués, avait choisi l'un d'entre eux pour les honorer tous.

Et peut-être, le seul motif qui a fixé son choix sur mon humble personne, c'est simplement la justice élémentaire d'un cœur droit qui saura se dire sous les insignes de la prélature : écoute, n'oublie pas que tu portes la décoration méritée par tous tes frères !

Enfin, Monseigneur, ce qui met le comble à ma reconnaissance, c'est votre extrême bonté. On l'a souvent dit : les dons les plus précieux peuvent emprunter une valeur nouvelle à la main caressante qui sait les distribuer ; comme ces présents qui descendent du ciel, dès qu'ils touchent à la terre, j'imagine qu'ils en font germer des fleurs dont ils se plaisent à se parer et à s'enrichir. C'est en vos mains, Monseigneur, que pour moi, en ce jour, les fleurs ont poussé.

Mais il n'y a pas d'honneurs ni de bienfaits sans obligations. Le devoir de devenir meilleur s'impose à ma bonne volonté ; le devoir de retrouver une jeunesse pour les bons combats. Et quel plus brillant programme puis-je me proposer que le programme tracé jadis par Votre Grandeur aux ouvriers de Brest ?...

Ah ! que vous avez bien su trouver la note qui touche les Bretons !... Leur parler à l'âme avec les accents qui partent d'un grand cœur tel que le vôtre, leur parler de courage, de fière défense, leur parler de Dieu et du pays, voilà ce qui les séduit et les entraîne !...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Il me semble, Monseigneur, que vous m'y avez donné aussi le mot de ma nouvelle dignité. Oui, je prends pour moi-même vos recommandations si éloquentes. Avec vous je veux sentir que sous l'impulsion des sages conseils de Léon XIII, sous l'impulsion de ses encouragements et de ses faveurs, je veux sentir grandir mes forces, en même temps que mon amour et mon zèle pour l'Eglise et pour la patrie, pour mon évêque et pour mes frères !

« Après cette réponse, qui soulève de longs applaudissements, Monseigneur l'Evêque se lève de nouveau et ajoute :

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Nous ne devons pas oublier que Monseigneur l'évêque de Tarentaise a pris une large part dans les démarches à faire pour obtenir cette haute dignité à son ancien collègue et ami, Mgr Dulong de Rosnay. Car c'est lui qui s'est chargé d'exposer au Souverain Pontife les mérites nombreux de son éminent collègue de Laval. Le diocèse de Quimper lui en est profondément reconnaissant, et je lève mon verre à sa santé ; à Monseigneur Bouvier, évêque de Tarentaise !...

« Et maintenant, à la suite de notre Evêque vénéré et du nouveau Prélat, à qui nous offrons nos respectueuses félicitations, marchons avec confiance par la voie que nous trace le Souverain Pontife, vers les labeurs qu'il réclame de notre zèle et de notre dévouement. »

***

---

Ligue de défense sacerdotale. — PROCÈS DE VERSAILLES. — Samedi dernier, la double affaire des Recteurs et Curés du diocèse, et du clergé de Plonévez-du-Faou, a été reprise, toujours sur la question *de compétence*.

Me H. de Chamaillard a fait une plaidoirie, belle, serrée et très goûtée de tout le monde. Il n'a point visé aux effets, mais il a servi et développé avec art tous les arguments de droit.

Me Hubbard a répliqué avec un talent incontestable. Quel malheur que de si belles facultés soient au service de l'erreur !

Me de Chamaillard a repris la parole, pendant quelques minutes, pour faire bonne justice des sophismes que l'on venait d'entendre.

Enfin, M. le substitut Wattine a démontré qu'à son avis le Tribunal de police correctionnelle était *compétent* pour 3 articles, et *incompétent* pour les 5 autres (8 sur 15 seulement avaient été incriminés : ils auraient pu l'être tous), ce qui veut dire que 3 relèvent *de la Correctionnelle*, et 5 *de la Cour d'assises*.

Le Tribunal a remis le prononcé de son jugement à samedi prochain.

Nous avons tout lieu de croire qu'il sera conforme aux conclusions de M. le Substitut, et alors les plaidoiries au fond auraient lieu après les vacances de Pâques, s'il n'est pas fait appel, ce que l'on ne saura au juste que dix jours après le prononcé du jugement.

En attendant, nous considérons comme un vrai succès l'avis si net et si carré de M. le Substitut. C'est notre second succès : espérons que ce ne sera pas le dernier. Mais il faut savoir attendre, et subir des lenteurs que l'on ne peut supprimer.

R.



---

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le compte-rendu général, pour 1895, vient de paraître.

Les recettes, pour la France, s'élèvent à 1,043,997 fr. 45, soit 47,776 fr. 95 de plus qu'en 1894 ; — pour les autres contrées catholiques (Belgique, Italie, Suisse, Espagne, Portugal, Canada) à 199,354 fr. 30.

Le diocèse de Quimper a donné 3,769 fr. 80, au lieu de 3,515 fr. 35, en 1894. Pour le chiffre des aumônes, il vient le 74me parmi les diocèses français, gagnant seulement un rang depuis l'année dernière.

Il a reçu — *secours en argent* — la somme de 1,675 fr., répartie entre les œuvres suivantes :

| | |
|---|---|
| Ecole libre des Sœurs, de Plouhinec. . . . . | 200 » |
| Id. id. de *Saint-Sauveur*, à Brest . . . . | 200 » |
| Id. id. du Conquet. . . . . | 150 » |
| Ecoles libres de Frères et de Sœurs, de Fouesnant . . . . | 100 » |
| Ecole et asile libres des Sœurs, de Châteauneuf-du-Faou. | 100 » |
| Ecole et asile des Sœurs, patronage des garçons, *Saint-Martin*, à Morlaix . . . . . | 150 » |
| Asile libre des Sœurs, de Plonéour-Lanvern . . . . . | 100 » |
| Ecole laïque libre des garçons, de Pluguffan . . . . . | 200 » |
| Œuvre militaire, *paroisse Saint-Mathieu*, à Quimper . . | 200 » |
| Patronage des garçons de *Saint-Sauveur*, à Brest . . . . | 150 » |
| Retraite de Pouldavid. . . . . | 75 » |
| Frais de la Direction diocésaine, en 1895 . . . . . | 50 » |

En outre, il a été accordé aux paroisses ou à divers établissements religieux du diocèse, en livres, objets de piété, images, etc., une valeur de 958 fr. 45, soit, au total, 2,633 fr. 45.

---

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Nous reproduisons, comme intéressant notre diocèse, la lettre suivante, écrite à *La Vérité* (n° du 11 Mars) par un éminent artiste chrétien :

« Paris, le 9 Mars 1896.

« Bien cher ami,

« Vous avez vu le vitrail du saint scapulaire que je vais placer dans la belle église de Plougastel-Daoulas. Vous avez apprécié le soin que j'ai mis à ajouter une page à l'iconographie du Carmel, en représentant l'apparition de la sainte Vierge que le Pape Jean XXII a lui-même décrite dans la fameuse Bulle Sabbatine, et vous avez bien voulu remarquer, dans la composition principale de cette verrière, la thèse ébauchée du grand rôle de la Très Sainte Vierge dans la rédemption des âmes.

« J'ai le plaisir de vous annoncer que Son Eminence le cardinal Richard a daigné visiter ce travail, aujourd'hui, et qu'après l'avoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon



longuement examiné, Son Eminence m'a prodigué, ainsi qu'à mes collaborateurs, les plus précieux encouragements.

« Nous avons également soumis à notre pieux et savant archevêque la série de saints bretons que j'ai composés pour l'église Saint-Donatien de Nantes, sur l'ordre de M. l'abbé Hillereau, mon ancien catéchiste.

« Comme vous le pensez bien, nous avons profité de cette précieuse visite pour recueillir d'abondantes bénédictions pour nous et nos enfants, pour nos travaux, nos ouvriers et leurs familles.

« Serais-je trop indiscret en vous demandant de faire part à vos abonnés, qui sont des amis, de la grande consolation que la Providence vient de nous accorder ?...

« J. Cl.-Lavergne. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Mgr Labouré, archevêque de Rennes, dont nous avons annoncé le voyage *ad limina,* a été reçu en audience par le Souverain Pontife, le 6 Mars.

Dans le cours d'un long entretien, Sa Sainteté a donné à Sa Grandeur des marques d'une confiance particulière et les témoignages d'une toute paternelle affection.

Le Souverain Pontife est toujours admirable de vigueur intellectuelle ; il est visible que Dieu le soutient, car parmi tant d'amertumes, et malgré ses 87 ans, il garde une âme vaillante et sereine.

Sa mémoire touchant les lieux et les personnes est très sûre et très prompte. Il en a donné la preuve, par les souvenirs qu'il a rappelés de « la fidèle Bretagne », comme il la dénomme Lui-même. (*Semaine religieuse* de Rennes.)

Le même jour, le Saint-Père recevait en audience de congé Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, qui l'entretenait des œuvres si nombreuses et si florissantes de son diocèse.

« Léon XIII était heureux : « Oh ! le bon diocèse ! » s'écria-t-il. Puis, continuant : « Je donnais, ajouta-t-il, ce matin même, audience à un bon Evêque, qui me parlait de son archidiocèse et des diocèses qui en dépendent ; c'est, me disait-il, la partie la plus catholique de la France. — Eh ! eh ! ai-je répondu, vous oubliez le diocèse de Cambrai ! » C'était de la Bretagne qu'il était question. Les Bretons n'en voudront pas au prêtre de Cambrai de se glorifier de la parole du Pape. Au demeurant, Bretons et Flamands du Nord ont même devise : « Catholiques et Français toujours. »

(*Lettre de M. le chanoine Fichaux, Semaine de Lille.*)

Quelques jours après, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, arrivait à Rome, où il a été l'objet d'attentions très flatteuses. Le 11 Mars, il a eu une longue audience dont il a emporté les plus précieux souvenirs. Léon XIII a témoigné, comme toujours, la plus paternelle bienveillance au vaillant prélat. Il l'a entretenu de la situation religieuse de la France, pour laquelle le Saint-Père montre la plus vive sollicitude. Sa Sainteté a insisté avec une très grande énergie sur l'union des catholiques et des honnêtes gens, plus nécessaire que jamais à l'approche des élections. Il veut un large programme de justice et de liberté, sur lequel tous puissent s'entendre.



**Complot infernal.** — Devant la multiplicité croissante des vols sacrilèges dans les églises, depuis une dizaine d'années, et en particulier dans ces derniers temps, la *Semaine religieuse* de Versailles publie la communication suivante de l'évêché, qui donne la plus triste idée du temps où nous vivons, et devrait ouvrir les yeux à plusieurs, qui nient encore le but satanique de la franc-maçonnerie :

La fréquence des vols sacrilèges accomplis, de nuit avec effraction, prend les proportions d'une véritable calamité. Cette semaine, plusieurs églises ont été visitées et spoliées. Les voleurs se sont attaqués particulièrement aux troncs, dans lesquels ils croyaient trouver de l'argent et ont ouvert ou fracturé le saint tabernacle.

Devant ces crimes répétés, il faut bien le dire, sans qu'on veuille accuser personne de manquer à son devoir, l'expérience montre que la répression ou les précautions de l'autorité publique sont nulles. Ceux qui ont la garde des églises ne doivent donc compter que sur eux-mêmes, et leur vigilance doit être sans cesse en éveil. Pour ne pas attirer les voleurs, il convient de ne laisser dans les églises rien de précieux.

Les troncs doivent être vidés fréquemment, les vases sacrés gardés au presbytère ou dans des maisons sûres ; la sainte Eucharistie doit être conservée dans des endroits dissimulés ou inconnus, et capables de défier les abominables tentatives de ceux qui s'en prennent non seulement à l'argent, mais à tout ce qu'il y a de plus adorable et de plus saint. Des gens qui se prétendent bien informés, assurent que ces attentats odieux doivent être plus particulièrement redoutés dans les environs de Paris, aux approches de la fête de Pâques.

Que MM. les Curés et les gardiens de l'ordre public se tiennent sur leurs gardes !

Dans son numéro précédent, la *Semaine religieuse* avait reproduit la note suivante dans la *Croix de Seine-et-Oise,* à laquelle elle fait de nouveau allusion :

Catholique, laïque, très respectueusement soumis à l'autorité hiérarchique instituée par le Christ pour la conduite de son Eglise, je n'ai nulle qualité pour donner conseil à personne, et moins aux ecclésiastiques qu'à tous autres, dans le domaine religieux ni dans l'ordre des devoirs de conscience.

Cependant, pour obéir à Léon XIII, qui a tant de fois recommandé de démasquer la secte maçonnique, il me sera permis de dire à cette place ce que je sais *de source sûre*, ce qui est déjà en voie de réalisation sur plusieurs points du diocèse de Versailles.

Cette année 1896, aux environs de Pâques, il y aura dans la région de Paris, dans la « Vallée de Lutèce », un redoublement inouï de sacrilèges, d'attentats sans nom contre la Sainte Eucharistie, de la part des arrière-loges et des triangles luciférien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Déjà, de plusieurs côtés, à Versailles particulièrement, les sectateurs du maudit — le Dieu-Bon des palladistes, Satan, pour tout dire — sont à la recherche de profanateurs, surtout de *profanatrices*, et le recrutement se poursuit avec une ardeur vraiment infernale.

Mères chrétiennes, veillez sur vos filles ; prêtres, veillez sur vos églises.

On le voit, c'est une guerre à mort, poussée maintenant jusqu'à la violence, que mène la secte maçonnique !

Comme cette rage sourde, tenace, visant directement le Dieu de l'Eucharistie, le maintenant d'abord prisonnier dans l'église, lui enlevant ses triomphes en attendant qu'elle lui ravisse ses temples, s'attaquant actuellement à sa permanence, à sa captivité elle-même, comme cette fureur, disons-nous, est une preuve de sa présence réelle au S. Sacrement ! La haine de l'impiété a un flair qui ne la trompe pas : on connait le mot célèbre : « Sais-tu si Dieu existe ? » — « Oui, je le hais ! »

Et comme, devant ces outrages et ces profanations, les vrais chrétiens doivent redoubler de prières, pour détourner la colère de Dieu d'un pays où de tels crimes sont possibles ! .....

---

ALLEMAGNE. — L'empereur d'Allemagne vient d'adresser, le jour anniversaire de sa naissance, à son ministre de la guerre, le rescrit suivant qui ferait honneur à un pays catholique :

« Je tiens à prouver de nouveau à mon armée combien j'ai à cœur la conservation et le développement des sentiments religieux. Aussi je déclare étendre les prescriptions du 13 Septembre 1888 qui concernent le service religieux régulier de l'armée à ceux de mes soldats qui veulent, de leur initiative privée, se rendre aux offices religieux.

« Faites connaître mes intentions et prenez les dispositions pour leur réalisation, dans laquelle je me sens uni avec mon armée, heureuse de pouvoir confesser sa foi. « GUILLAUME. »

*Fas est et ab hoste doceri.*

---

**Le culte des Saints de France** (1). — Voici un ouvrage dont on peut dire, en toute vérité, qu'il sera indispensable à quiconque veut s'occuper d'études hagiographiques. C'est un travail complet, fait avec une parfaite méthode, et d'après les idées les plus orthodoxes, tant pour l'histoire que pour la liturgie.

Quand nous parlons d'orthodoxie en histoire, ce n'est pas que nous voulions condamner ce que l'Eglise laisse à la libre discussion ; mais nous ne devons pas oublier que, dans le bréviaire romain, elle admet l'apostolicité de nos églises des Gaules, l'aréopagitisme de saint Denys de Paris, etc.

Les auteurs du *Culte des Saints de France* consacrent un cha-

(1) Deuxième édition. — Études et adaptations nouvelles. — Histoire ; Coutume ; Liturgie, par M. l'abbé Charles FLAMENT, curé de Milly (Oise), et M. l'abbé Paul HAGHE, curé de Saint-Chabrais (Creuse), 1895. — Librairie OUDIN, Poitiers, et Paris, 10, rue de Mézières.



pitre à chaque métropole ecclésiastique ; ce chapitre est divisé en autant de parties qu'il y a de diocèses dans la province. Après une notice sur la fondation même de chaque église épiscopale, ils prennent, dans le calendrier de cette église, la nomenclature de ses fêtes particulières, donnent quelques renseignements très succincts sur les principaux saints, puis indiquent les fêtes qui sont empruntées au *Supplementum pro aliquibus locis*, et qui sont à peu près les mêmes dans presque tous les diocèses de France. Quant aux fêtes célébrées d'une manière moins universelle, les deux auteurs ont soin d'indiquer quels motifs en ont amené l'établissement. Nous laissons à nos lecteurs le soin de constater combien un tel ouvrage constitue une source de précieuses informations, et facilite des recherches jusqu'ici fort ardues.

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1795

(SUITE)

Un zélé patriote de Plobannalec suggère à l'Administration de prendre des otages dans la paroisse, pour répondre de la non arrestation des prêtres (1) :

« Plobannalec, 4 Frimaire IV (26 Novembre 1795).

« *Le Moign, agent municipal, au Directoire du département.*

« Chargé de la police dans cette commune, je vous préviens que les principaux chefs du fanatisme, Jean Larnicol, de Kersper, et Christophe Gouzien, de Kerenguen-Plonivel, malgré la réquisition d'Hervé Le Floch, ex-maire, et au mépris de la loi qui ordonne de fermer les églises aux prêtres réfractaires, ils ont autorisé les fonctions de ces prêtres chouans, à Sainte-Aloar-Bihan et à Plonivel, jusqu'à la disparition de ces braves gens. De plus, ils autorisent un certain Jacques Le Pauber, ex-sonneur de cloche à Plonivel, agent des prêtres dénommés, homme plus que suspect, prédicateur de fanatisme, du massacre des bons citoyens, surtout de ceux qui sont en charge, et principalement de notre Curé, qui en a pensé être la victime plus d'une fois. C'est cet homme, dis-je, qui assemble le peuple tous les dimanches, à 10 heures du matin, en l'église de Plonivel, sous prétexte d'y faire l'office divin.

« Tous les bons citoyens gémissent et désirent que l'Admi-

(1) L. 305.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nistration supérieure prenne des mesures pour *déchouanner* ces fameux chefs, ce qui ferait rentrer les autres dans le devoir.

« Les MM. Besnier, Carval et Querno étaient les bons apôtres de cette commune. Besnier, qui, au mépris de la circonscription des paroisses, s'est constitué recteur de Plonivel, et a disparu, le 16 Vendémiaire, pour se rendre à Quimper, et n'a pas paru depuis. Les deux autres ont disparu, le 25 Brumaire, pour se cacher ; ils sont dans la commune ou dans les environs.

« Quelques bons citoyens et moi avons concerté un moyen de les prendre et de les décuter au plus tôt : c'est que l'Administration leur ordonne que s'ils ne se rendent pas, on mettra en arrestation, comme otages, les personnes que je vais vous nommer :

« La sœur de Besnier ;

« Anne Vigouroux, cousine de Carval, au bourg de Plobannalec ;

« Tudy Folgoas, confident de Carval, au bourg ;

« Jean Nédélec, beau-père de Querno, à Quélerne ;

« René Struillou, son hôte à Kerfeuntenic ;

« Ils sont assez mauvais patriotes pour n'être pas déshonorés par une arrestation. » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.
*Sommaire de la livraison du 14 Mars 1896.*

I. Clovis, d'après un nouvel historien, par le P. H. CHÉROT. — II. Paysages historiques. Un jour de Pâque, au temple de Jérusalem, par le P. A. BROU. — III. Gresset, l'homme, le poète (fin), par le P. V. DELAPORTE. — IV. La Lutte pour la vie, immunité et immunisation ; par le P. Hte MARTIN. — V. La Sérénité du docteur Pusey (fin), par le P. H. BREMOND. — VI. La Foi est-elle possible à tous ? par le P. F. TOURNEBIZE. — VII. Littérature française au XVIIme siècle, par le P. G. LONGHAYE. — VIII. La Société des Missions-Etrangères, par le P. J. BRUCKER. — IX. Lettres de Madagascar, par les PP. V. FONTANIÉ et J. DE VILLÈLE. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. F. T.

Dans son numéro du 15 Mars, **La Quinzaine** publie une étude aussi intéressante que documentée sur la *Suggestion mentale* et la *Télépathie*, par H. GAYRAUD. — *Catholiques et Romains*, par l'Abbé DUCHESNE. — *Martial Delpit à l'Assemblée nationale*, par P.-B. DES VALADES. — *La politique de Guillaume II et la rivalité anglo-allemande*, par P. THIRION. — *Le Naufrageur*, roman. — *Chronique Théâtrale, Chronique de Quinzaine*, etc.
Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du **Charbon de Belloc** contre ces maladies « qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins ».
Le Charbon de Belloc, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas.
Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.*

**ROYAL CAPILLAIRE** ET **LACTO-FER** DU Dr GISCARD
DEMANDER SA MÉTHODE ROYALE. *(Voir aux Annonces)*

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*
Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL**
Du MANS (Sarthe), 116, rue de la Mariette,
Fondée en 1853, par M. E. HUCHER, ✻✻✻ I O. A., père,
F. HUCHER, directeur, successeur.
**TRAVAUX.** — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux :
FINISTÈRE. — Bannalec, Brest, Saint-Martin, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Fouesnant, Kergloff, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pol-de-Léon, Trégunc, Trégarantec, Ploudalmézeau, Plouguin, Orphelinat de Quimper.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**APPLIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES CHAUVES.**
En l'adoptant, les personnes qui ont une calvitie éviteront toute difficulté pour faire tenir leur coiffure, et pourront se coiffer comme avec leurs cheveux naturels.
Grand magasin de cheveux et de postiches invisibles, A. BOUDARD, rue Vignon, 40, Paris. — Envoi franco du catalogue.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**ORGUES d'ALEXANDRE, père & fils**
31, RUE LAFAYETTE, PARIS
ORGUES HARMONIUMS pour Églises, Écoles, Salons.
ORGUES A MAINS DOUBLÉES (modèles nouveaux).
ORGUES depuis 100 francs jusqu'à 8,000 francs. *Trois ans de crédit.*
Envoi franco, sur demande, du catalogue illustré.

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

*Le Véritable* **RACAHOUT des ARABES** de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 63. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Épiciers.*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 27 Mars 1896. N° 13.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Plomodiern ; Ligue de défense sacerdotale : Procès de Versailles ; Le Guilvinec ; Elliant ; Névez ; Les Bretons de la Rochelle ; Châteaulin ; Pèlerinage d'hommes au Sacr[illegible]

*III. Nouvelles du monde catholique :* Impressions de Rome ; Besançon ; Rennes ; Saint-Brieuc ; La loi de spoliation ; Justice-Égalité ; Le tabac des vieillards.

*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 29 Mars.* — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du jour, sans mémoires.
*Lundi, 30.* — Lundi-Saint. Office du jour. Violet.
*Mardi, 31.* — Mardi-Saint. Office du jour. Violet.
*Mercredi, 1er Avril.* — Mercredi-Saint. Office du jour. Violet.
*Jeudi, 2.* — JEUDI-SAINT : Institution de la Très Sainte-Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.
*Vendredi, 3.* — VENDREDI-SAINT : Mort de N.-S. Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.
*Samedi, 4.* — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc (à la Messe).

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon .... 29-30 Mars.
Hôpital de Quimper..... 31 Mars-1er Avril.
(Nulle exposition les 2, 3, 4 Avril.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

# INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1896

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

**LA BONNE PRESSE**

« Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la Religion, écrivait Léon XIII, il y a quelques années, il n'en est pas, à notre sens, de plus approprié à l'époque actuelle et de plus efficace que la presse. »

Des milliers d'écrivains impies ou licencieux empoisonnent les âmes. Pour venir au secours de nos frères, faisons une croisade et organisons notre armée de combat. Cette armée doit comprendre deux corps : les écrivains catholiques, les lecteurs.

I. — *Les écrivains.* — L'Eglise les admet pour ses défenseurs, mais elle leur demande une doctrine étendue, surtout une doctrine irréprochable, le talent littéraire et enfin une conduite en harmonie avec la sainte cause qu'ils soutiennent.

Ces apôtres d'un nouveau genre — notamment les journalistes catholiques — devront affronter de rudes combats, résister aux tentations multiples de ceux qui voudraient acheter leur plume, être à la fois fermes et dociles, calmes sans faiblesse, énergiques sans acrimonie.

La presse catholique est un apostolat ; par conséquent, qu'on ne s'étonne pas si elle exige tant de qualités.

II. — *Les lecteurs.* — C'est la masse du peuple, le gros de l'armée qu'il faut recruter et organiser.

Il est absolument nécessaire d'obtenir des catholiques qu'ils favorisent la bonne presse, *d'abord en s'interdisant absolument l'achat des mauvaises publications,* ensuite *en propageant autour d'eux les bons journaux* et les Revues catholiques. Les curés, les patrons, les grands propriétaires ont obtenu des résultats merveilleux, en Allemagne, par cette propagation de la presse catholique ; en France, la diffusion de *La Croix,* par exemple, commence à produire d'excellents fruits, surtout dans le peuple.

Les abonnés des journaux qui défendent l'Eglise devraient se considérer comme formant avec les rédacteurs une même armée, une même famille, où l'on s'entr'aide, où l'on se défend mutuellement, où l'on s'adresse au besoin encouragements et reproches, dans un esprit de fraternelle union.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, la puissante organisation de nos adversaires peut nous servir de modèle.

Que le Cœur divin de Jésus ne permette pas aux fils de ténèbres d'être plus zélés pour le mal que les fils de lumières pour le bien !



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — **Cathédrale de Saint-Corentin.** — SEMAINE SAINTE. — *Dimanche des Rameaux :* La première messe est à 5 heures 1/2 ; la dernière messe basse à 8 heures 1/2 ; la bénédiction des Rameaux, à 9 heures 1/2. — A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 h. 1/2, instruction et Bénédiction. — Le soir, à 8 heures, Passion en breton.

*Lundi, Mardi et Mercredi :* à 7 heures 3/4 du soir, instruction pour les hommes seuls.

*Mercredi, Jeudi et Vendredi :* à 4 heures du soir, office des Ténèbres.

*Jeudi :* à 7 heures 1/2 du matin, messe de communion au grand chœur ; à 9 heures, grand'messe et office par Monseigneur. — A 2 heures 1/2, Lavement des pieds. — Quête pour les Lieux Saints, toute la journée et pendant l'office du vendredi.

**N. B.** — On prie les fidèles de vouloir bien contribuer à l'ornementation du reposoir du Jeudi-Saint par des offrandes de fleurs et de bougies. On compte sur les membres de l'Adoration Réparatrice, pour entourer le Très Saint-Sacrement toute la journée.

*L'office du Vendredi* commence à 9 heures 1/2. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion et bénédiction de la Vraie Croix. La nef sera réservée aux hommes jusqu'à 8 heures.

*Samedi-Saint :* l'office commence à 8 heures 1/2.

***

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux :* La grand'messe commencera un quart d'heure plus tôt, c'est-à-dire à 9 h. 3/4, à cause de la bénédiction des Rameaux. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

*Mercredi-Saint :* Sermon à la même heure. — *Jeudi, Vendredi et Samedi :* l'office du jour, à 8 h. 1/2.

*Vendredi-Saint :* Le matin, à 5 h. 1/2, sermon de la Passion, en breton. A 3 heures de l'après-midi, exercice, en commun, du Chemin de la Croix. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon de la Passion, en français.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le 15e pèlerinage de pénitence à Jérusalem partira de Marseille, le vendredi 24 Avril, pour y être de retour, le jeudi 11 Juin.

Le R. P. Picard, Supérieur général, a bien voulu offrir à Monseigneur l'Evêque de Quimper, pour un pèlerin de son diocèse, un billet gratuit *d'aller et retour de Marseille à Jérusalem.*

Ce billet donne droit au passage en 3e classe sur le bateau, mais ne comprend pas les frais de séjour en Terre Sainte et ailleurs.

Monseigneur tient ce billet à la disposition du premier qui en fera la demande au Secrétariat de l'Evêché.

Encouragé par Monseigneur l'Évêque, M. Nicolas, recteur de Plomodiern, paroisse où se trouve, comme l'on sait, l'ermitage de saint Corentin, vient d'adresser aux prêtres et aux fidèles du diocèse cet appel qui sera certainement entendu :

M

« Au mois de Juillet 1893, accédant au désir du clergé et et des habitants de Plomodiern, Monseigneur Valleau leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon



accorda une belle Relique de saint Corentin, et en fit personnellement la translation solennelle. Mais, plus encore que les prêtres et les fidèles accourus à cette fête inoubliable, Sa Grandeur déplora la pauvreté de la chapelle destinée à recevoir un dépôt si précieux.

« Recteur de la paroisse où vécut le grand serviteur de Dieu avant de devenir premier Evêque de Quimper, je crois remplir un pieux devoir en entreprenant une reconstruction qui s'impose et qui, pour répondre aux vœux de tous, entraînera une dépense assez considérable.

« Je sais que, malgré leur générosité, mes paroissiens seuls ne pourraient élever un édifice digne de saint Corentin.

« Comme il s'agit d'une œuvre unique, honorer le Patron du diocèse aux lieux mêmes qui furent illustrés par ses vertus et ses miracles, j'ai la douce confiance que vous voudrez bien vous y associer et y intéresser les personnes que vous savez capables de nous venir en aide.

« Laissez-moi vous en remercier d'avance, et veuillez agréer, M , l'expression de mes sentiments respectueux.

J. NICOLAS,
RECTEUR DE PLOMODIERN.

Nous recommandons cette œuvre à la piété de nos fidèles diocésains.

*Quimper, 3 Mars 1896,*

† HENRI, Év.

---

Nous ne voulons pas faire de polémique ; mais « feuille diocésaine », comme on affecte de l'appeler par dérision, gardienne des intérêts religieux dans le diocèse, la *Semaine* a le devoir d'éclairer les fidèles en leur rappelant, quand il faut, la doctrine catholique audacieusement attaquée, ou dénaturée avec une perfidie plus dangereuse encore.

Certes, nous ne sommes pas de ceux pour qui la France date seulement de 1789 ; nous croyons même que, avant cette époque, elle fit quelque figure dans le monde ; mais nous n'avons pas écrit un mot pouvant ressembler à l'apologie « des abus de pouvoir de l'ancienne monarchie », qui ne sont pas en question ; nous avons déclaré, en revanche, que « nous réprouvons les lois antireligieuses, de quelque régime qu'elles émanent, » tout en « respectant les pouvoirs constitués, comme établis en fait » (1).

Nous avons dit, et nous le maintenons, que le *Syllabus*, annexe de l'Encyclique du 8 Décembre 1864, est la parole du Pape, docteur infaillible de l'Eglise universelle, et que celui qui rejette cette autorité se met lui-même hors de l'Eglise.

Nous déclarons que prétendre, par une application fausse et

(1) *Le Finistère* (n° du 24 Mars) nous fait dire que « nous reconnaissons EN FAIT » les pouvoirs constitués. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose ; mais cette légère..... altération permet au journal de placer une facile plaisanterie à notre adresse.



sacrilège, mettre le *Syllabus* en contradiction avec l'Evangile constitue un abominable blasphème ; et soutenir qu'on ne peut pas être chrétien avec l'acceptation catégorique « du *Syllabus* jusqu'au bout » sans faillir à son devoir de citoyen, c'est une insulte gratuite à tous les catholiques, qu'on accuse d'être des hypocrites ou des rebelles.

Il est, au reste, absolument faux que le *Syllabus* contienne des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Etat, renferme un mot qui soit de nature à porter les fidèles à la désobéissance et à la révolte envers le pouvoir établi, comme le voudraient faire croire des journalistes qui, vraisemblablement, ne l'ont jamais lu.

Donc, sans « nous dérober » en aucune façon, mais pour ne pas provoquer de nouvelles déclarations d'impiété, nous n'ajouterons rien à ces affirmations simples et nettes, auxquelles nous maintenons le titre de « leçon de catéchisme », parce qu'elles n'expriment que la stricte vérité et l'enseignement de l'Eglise.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — PROCÈS DE VERSAILLES. — Samedi dernier, le tribunal de Versailles a rendu son jugement dans les trois poursuites des prêtres bretons contre le *Journal de Seine-et-Oise*, qui avait publié 15 articles diffamatoires, sous le titre de « Paysages bretons » (1). Le jugement nous est tout à fait défavorable : le tribunal s'est déclaré incompétent, et nous a condamnés aux frais. Et cependant, après l'inanité des arguments apportés par Mes Périllier et Hubbard, après les belles et fortes plaidoiries de Mes Jénouvrier et H. de Chamaillard, après les conclusions si nettes de M. Watine, substitut, nous étions convaincus, même de l'aveu de nos adversaires, que le tribunal n'hésiterait pas à se déclarer compétent. Nous nous sommes trompés.

Devons-nous en rester là ?

Nous ne le pensons pas : la question engagée est trop grave ; elle est d'ordre supérieur. Il s'agit, en effet, de savoir — et c'est, au fond, la thèse — si le prêtre ne peut pas être considéré comme homme, comme citoyen, en dehors de ses fonctions sacerdotales. Et ce que nous disons du prêtre doit se rapporter à tout homme revêtu d'une dignité, ou chargé d'une fonction : ainsi, par exemple, le magistrat, l'officier, le fonctionnaire, peuvent-ils faire des actes d'ordre privé ? En un un mot, y a-t-il, dans leur vie, des moments où ils ne sont plus ni magistrats, ni officiers, ni fonctionnaires ? Tout le monde répondra : oui évidemment ; le tribunal de Versailles a répondu : non !

En outre, toute personne blessée dans son honneur de citoyen,

(1) Ces trois actions ont été intentées, personne ne l'aura oublié, 1° par un certain nombre de prêtres des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, ayant pour avocat Me Jénouvrier ; 2° par MM. les Recteurs et Curés du Finistère ; 3° par le clergé de Plonévez-du-Faou. Ces deux affaires ont été plaidées par Me H. de Chamaillard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



d'homme, par des imputations fausses, qui l'atteignent en dehors de ses fonctions de magistrat, d'officier et de fonctionnaire, a-t-elle le droit de choisir la juridiction qui lui plaît, ou bien est-elle obligée de les porter, malgré leur caractère intime et personnel, comme fonctionnaire, magistrat ou officier, devant la Cour d'assises ? Les gens les plus compétents ont toujours cru qu'il y avait là le droit d'option et que, du moment où l'homme seul était attaqué, il pouvait, dans la mesure qui lui convenait et pour des motifs dont il est seul juge, appeler ses adversaires et ses diffamateurs en police correctionnelle. C'est la pratique constante des gens atteints dans leur honneur personnel : c'est la jurisprudence établie, même dans ces dernières années, par plusieurs jugements, prononcés dans des cas identiques, notamment par les tribunaux de Tarbes et d'Annecy (1).

Ce n'est donc point le clergé seulement qui est ici en cause ; il s'agit d'une question d'ordre public, à la solution de laquelle tout le monde est intéressé, magistrats, officiers, fonctionnaires de toutes catégories.

Aussi sommes-nous décidés à aller en appel. Me Sicot, notre avoué à Versailles, a été prié de faire toute diligence à cet effet. Il y aura, sans doute, des lenteurs : on doit s'y attendre. Il n'est pas probable que notre affaire vienne au rôle, avant deux mois.

Si la Cour d'appel de Paris réforme le jugement du tribunal de Versailles, elle nous renverra ou devant un autre tribunal de son ressort, ou devant le même tribunal, mais composé d'autres juges, et il sera plaidé, tout de suite, au fond ; mais si l'arrêt en appel nous était défavorable et confirmait le jugement prononcé contre nous, il serait vrai de dire qu'il y a pour les prêtres des lois d'exception, et nous aurions alors à décider le parti le plus avantageux et le plus sûr pour sauvegarder notre honneur.

Toutes ces démarches ne se font pas sans de grands frais : nous prenons la respectueuse liberté de rappeler à nos vénérés confrères, qui nous ont tous honorés de leur adhésion, que le moment est venu de verser sans retard leurs cotisations, directement au Secrétariat de l'Evêché.

R.

Forts de notre droit et de la justice de notre cause, nous attendrons avec confiance la décision de la Cour d'appel ; mais, quoi qu'il advienne, nous nous faisons un devoir d'offrir nos remerciements les plus sincères à nos éminents défenseurs, Mes Jénouvrier et H. de Chamaillard, et en particulier à celui qui a été l'âme de notre « Ligue » depuis sa fondation, M. le chanoine Rossi.

Il y a dix jours, il faisait pour la quatrième fois le voyage de Versailles, quittant le chevet de sa mère mourante. Il a eu, depuis, la douleur de la perdre : la vénérable dame s'est doucement endormie dans le Seigneur, le jour de la fête de saint Joseph, patron de la bonne mort.

(1) Est-il nécessaire de rappeler, pour notre département, l'affaire des instituteurs contre le *Courrier* ?

N. d. l. R.



Le nombreux cortège de prêtres qui assistaient aux funérailles, samedi, la présence de Mgr l'Evêque au service funèbre, ont été pour M. Rossi et pour son excellente sœur une consolation dans leur douleur. Ceux qui n'ont pas pu leur donner personnellement ce témoignage de douloureuse sympathie, les Frères, les Religieuses des écoles libres et leurs élèves, voudront bien aussi prier pour le repos de l'âme de la regrettée Mme Rossi, qui était si heureuse d'encourager et de seconder généreusement son fils dans toutes ses bonnes œuvres, particulièrement celle de l'enseignement chrétien.

---

Guilvinec. — Comme nous l'avions annoncé, dans notre dernier numéro, Monseigneur l'Evêque s'est rendu, dimanche, 22 Mars, à Guilvinec, pour y donner la Confirmation aux nombreux enfants de cette paroisse. Après cette cérémonie, Monseigneur a bien voulu accepter de bénir l'école maternelle, récemment ouverte, et confiée aux bons soins des Religieuses du Saint-Esprit.

La fête a été vraiment belle et touchante. Les jours précédents, le temps était bien maussade, la pluie tombait, le vent soufflait en tempête. Mais, le dimanche matin, le soleil se lève radieux, la mer redevenue calme, roule majestueusement ses vagues d'azur, les barques, pavoisées, se balancent mollement sur les flots ; tout sourit, tout est joie ! La population, heureuse de la présence de Sa Grandeur, qui la visite pour la première fois, se presse en foule à l'église, décorée avec un goût parfait, au moyen de suspensions de verdure et de filets entrelacés. A l'Evangile, Monseigneur adresse quelques paroles à ses auditeurs attentifs, et leur rappelle qu'ils doivent être fidèles à tous leurs devoirs envers Dieu, et particulièrement à la grande loi de la sanctification du dimanche.

A l'issue des Vêpres, la procession se rendit à la Salle d'asile, qui fut bénite solennellement.

On remarquait dans l'assistance M. l'abbé Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc, Supérieur de l'Institut des Religieuses du Saint-Esprit, un grand nombre de prêtres, dont plusieurs chanoines, la vénérable Sœur Ildefonse, Supérieure générale de la Congrégation, si vaillante encore, malgré ses 77 ans, entourée de ses filles si dévouées. Tous avaient tenu à donner ce témoignage de vive sympathie au zélé recteur de Guilvinec. M. de Coataudon a dû se sentir heureux, ce jour-là, en constatant à quel degré il possède l'estime et l'affection de ses confrères et de ses paroissiens. Que cette assurance le dédommage de ses longs travaux, de ses fatigues, des difficultés si nombreuses qu'il a rencontrées et qu'il a vaincues, avec une ténacité toute bretonne. Il lui reste encore beaucoup à faire ; l'église, l'école sont inachevées. Nous lui souhaitons de rencontrer sur sa route beaucoup de cœurs généreux..... L'aumône donnée aux œuvres du bon Recteur de Guilvinec ne saurait être mieux placée !

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ELLIANT. — La paroisse d'Elliant vient d'avoir, du 15 au 22 Mars, à l'occasion de l'Adoration du Très Saint-Sacrement, une retraite, précédée de la cérémonie de la Confirmation, que Monseigneur avait bien voulu fixer au quatrième dimanche du Carême.

Nous ne parlerions pas de la réception faite à Sa Grandeur, si l'on ne nous assurait que l'usage si plein de respectueuse déférence et, en même temps, de couleur locale, tend un peu à disparaître, ce qui serait vraiment dommage. A Elliant, on est « conservateur » et l'escorte de « chars-à-bancs » et de cavaliers ne laissait rien à désirer, sous le rapport du nombre ni du pittoresque.

A l'entrée du bourg, les enfants portant leurs cierges de communion attendaient, rangés sur deux files. Conduit processionnellement à l'église, Monseigneur, qui était accompagné de M. Fléiter, vicaire général, assista à la grand'messe, chantée par un enfant de la paroisse, M. Gourmelen, recteur d'Ergué-Gabéric, et tint à adresser lui-même la parole à la population. Il le fit en termes simples, à la portée de la majeure partie de son auditoire, essentiellement breton...

Le trajet de l'église au presbytère, bien que court, dura longtemps : tous les petits enfants se pressaient de chaque côté pour recevoir la bénédiction de l'Evêque, et celui-ci avait la paternelle bonté de les bénir tous, constatant avec bonheur « que le Curé d'Elliant n'est pas à la veille de manquer de paroissiens. »

Après le départ de Sa Grandeur, à l'issue des Vêpres, M. Kérébel, curé de Riec, ouvrit les exercices de l'Adoration, devant un auditoire que contenait à peine la vaste église et qui s'est retrouvé ensuite, durant la semaine, à toutes les instructions.

Chaque série de retraitants a donné environ 1,200 communions. C'est dire que l'élan a été unanime : on ne signale même pas d'abstention remarquée.

Les missionnaires, la plupart choisis parmi les condisciples de M. le Curé, tous ses amis ou ses obligés — car lui est un des ouvriers infatigables et des plus justement appréciés de nos retraites et de nos Missions —, n'avaient qu'une voix pour rendre hommage à l'excellente tenue des Elliantais. Ceux-ci, de leur côté, garderont un souvenir reconnaissant des prêtres qui ont travaillé avec tant de zèle à leur instruction, pendant ces jours trop vite écoulés. Puissent-ils surtout mettre toujours en pratique les conseils qu'ils ont reçus et les bonnes résolutions qu'ils ont prises !

---

NÉVEZ. — Du 8 au 22 Mars, ont eu lieu, à Névez, les exercices du Jubilé sous forme de « retour de Mission ». M. le Recteur avait choisi cette époque, à cause des conditions particulières où se trouvent ses paroissiens, la plupart marins, que la pêche va incessamment appeler et tiendra éloignés pendant toute la belle saison.

Malgré le peu de temps disponible pour tout préparer et organiser, la population entière a répondu à l'appel de son pasteur, qui a eu surtout la consolation de constater un nombre très considérable de retours.



Dès le premier jour, les prédications de M. Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé, de MM. Le Bras, recteur de Plogonnec, Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, Colin, recteur de Hanvec, etc., ont été suivies avec la plus édifiante assiduité. Le chant des cantiques, dirigé par MM. Le Treut, vicaire à Riec, et Simon, vicaire à Bannalec, a puissamment contribué à développer et à entretenir la dévotion.

La première semaine, 850 fidèles et 860 environ, la seconde, se sont approchés de la Sainte Table, le samedi, pour gagner l'indulgence du Jubilé et, le lendemain, pour accomplir le devoir pascal.

Ajouterons-nous que ces réunions ont démontré, une fois de plus, l'insuffisance déjà reconnue de l'église paroissiale, d'ailleurs complètement délabrée et menaçant ruine. Nous espérons que bientôt se réalisera le vœu exprimé par M. le Curé-archiprêtre de Quimperlé, faisant ses adieux à ceux qu'il avait évangélisés, de voir s'élever, à Névez, une église plus spacieuse et vraiment digne de cette belle paroisse, qui vient de se montrer si profondément chrétienne.

---

Les Bretons de la Rochelle. — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* du diocèse de La Rochelle et de Saintes :

« A Saint-Sauveur, pendant les premières semaines du Carême, le R. P. Corentin adressait à la colonie bretonne de la ville, dans une langue qui ne nous permet aucune appréciation, une suite d'instructions qui ont paru fort goûtées de ceux auxquels elles s'adressaient. Il y a eu là, pour toute la paroisse, un spectacle d'édification véritable, avec un cachet tout particulièrement intéressant. »

---

CHATEAULIN. — La Sœur Gabrielle. — Le dimanche 15 Mars, ont eu lieu les obsèques de la Sœur Gabrielle, de la Congrégation du Saint-Esprit. La regrettée religieuse était fille de l'ancien maire de Saint-Ségal, le sympathique M. Guillerm, qui l'avait précédée de quelques jours seulement dans la tombe.

Après avoir enseigné quelque temps à Pont-Croix, la Sœur Gabrielle fut nommée *classière* au Pensionnat de Saint-Joseph, à Châteaulin. Très dévouée, toujours douce et affable, elle fut constamment affectionnée de toutes ses élèves. Maîtresse habile, elle excellait à entretenir l'émulation ; et c'était plaisir de voir comme les jeunes intelligences s'ouvraient à son enseignement.

Il y a trois ans, la bonne religieuse, allant voir ses parents à Saint-Ségal, rencontra un bourgeois qui se promenait avec une petite fille de cinq à six ans : « Papa, s'écria l'enfant, en apercevant la Sœur, regarde, une femme blanche ! Qu'est-ce que c'est que ça ? »

— « Ça, ma fille, dit le père, en lançant à la Sœur un regard plein de haine, ça, c'est une femme inutile à la société ! »

La petite Sœur inclina doucement la tête et répondit à son insulteur par un bon sourire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Puis, pressant son crucifix sur sa poitrine, « Mon Jésus, dit-elle dans une prière ardente, je ne puis croire que je mérite ce reproche ; mais faites que désormais ma vie soit encore plus utile à la société ! »

Et la Sœur Gabrielle se remit au travail avec une ardeur dont sa santé ne tarda pas à souffrir. Depuis plusieurs mois, elle dépérissait de jour en jour. On eût voulu qu'elle prit du repos ; mais la vaillante *Sœur* tenait à mourir à la tâche, et jusqu'aux derniers jours on dut lui laisser quelques élèves. Elle ne s'en sépara que pour se préparer à la mort.

Quel calme, quelle sérénité à ce moment suprême ! « Autrefois, disait-elle, j'avais peur de mourir, et maintenant j'ai peur que la mort ne vienne pas. » En la voyant, ce mot d'un prédicateur célèbre revenait naturellement à l'esprit : « Le juste sourit à la mort, car la mort pour lui c'est le soir d'un beau jour. »

Les funérailles de la Sœur Gabrielle ont été un vrai triomphe. Son corps a été porté au cimetière de Châteaulin, entouré des élèves du pensionnat de Saint-Joseph, ainsi que des élèves des Frères, et suivi d'une foule considérable.

---

**Pèlerinage d'hommes au Sacré-Cœur.** — Nous avons déjà annoncé qu'on organise, à Saint-Brieuc, un pèlerinage d'hommes pour Montmartre.

Départ de Saint-Brieuc, le lundi 13 Avril, à 6 h. 50 du matin.
— de Rennes, — — à 9 h. 20 —
Arrivée à Paris, — — à 4 h. 40 du soir.

*Prix des places, des hôtels, des repas et des voitures.*
(Service et éclairage compris.)

| | 3e classe. | 2e classe. | 1re classe. |
|---|---|---|---|
| De Saint-Brieuc . . . . . | 55 francs, | 65 francs, | 86 francs. |
| De Rennes. . . . . | 52 — | 62 — | 80 — |

Dans ces prix ne sont pas compris la nourriture à l'aller et au retour, ni le petit déjeuner du matin.

Le versement de ces dépenses doit être adressé au Directeur de Notre-Dame d'Espérance, le plus tôt possible. Indiquer la gare de départ.

Sur présentation du billet, les gares feront une réduction de 40 °/₀, tant à l'aller qu'au retour, pour rejoindre le train de pèlerinage et on aura droit à cette réeuction du samedi 11 jusqu'au vendredi 17 au soir.

On distribue, dès à présent, les billets et les cartes d'hôtel. *Le dernier délai* pour s'inscrire est le *mardi de Pâques*.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Impressions de Rome.** — Besançon. — La *Semaine religieuse* de Besançon donne le résumé de l'allocution de Mgr Petit au clergé de sa ville archiépiscopale à son retour de son voyage à Rome :



« Sa Sainteté a exprimé le vif désir de voir surtout trois choses régner dans l'église de France : d'abord *l'union* parfaite dans tous les membres du clergé, union nécessaire pour le bien de l'Eglise, et qui demande, pour être efficace, qu'on fasse le sacrifice des vues et des opinions trop personnelles. Ensuite, l'esprit de *désintéressement*, par lequel le clergé montrera toujours que dans toutes ses œuvres il n'a cherché et ne cherche que les moyens de procurer le bien du peuple chrétien. Enfin, le *dévouement* à toutes les classes de la société, et particulièrement aux petits, aux humbles, aux ouvriers, dont les prêtres doivent favoriser non seulement les intérêts spirituels, en leur facilitant l'assistance aux offices, mais autant qu'ils le peuvent, les intérêts temporels, en se montrant sympathiques à toutes les associations utiles au peuple.

« On sent, à la parole du Pape, que, si sa sollicitude embrasse toutes les nations que Dieu a confiées à sa direction spirituelle, il a, pour la France, une affection toute paternelle : il ne cesse de s'intéresser à tout ce qui concerne la France ; il suit tous ses mouvements et s'intéresse à tous les détails de sa vie nationale et religieuse.

« Plein de tolérance pour tout ce qui n'est qu'accessoire dans le gouvernement de l'Eglise, le Pape est disposé à se montrer conciliant, toutes les fois que le bien des peuples le demandera, et que la Religion n'en éprouvera aucune brèche. Mais il est, en même temps, bien résolu à se montrer énergique à défendre fidèlement et intégralement le trésor de la doctrine et de la discipline de l'Eglise, dont le fond reste absolument intangible ; et si on voulait y porter la main, lui aussi dirait : *non licet* et *non possumus*. »

---

Rennes. — Mgr l'Archevêque de Rennes recevant, à l'occasion de la fête de saint Joseph, son patron, les prêtres de sa ville archiépiscopale, leur a naturellement parlé de son récent voyage *ad limina*.

« Nous avons été heureux de recevoir de sa bouche l'assurance que le Saint-Père garde une excellente santé et que Sa Sainteté est dans la pleine possession de sa haute intelligence, de son étonnante mémoire et de ses puissantes facultés d'esprit et de cœur. Léon XIII a voulu connaître dans les moindres détails la situation du diocèse de Rennes et il s'est réjoui particulièrement en entendant Monseigneur l'Archevêque Lui affirmer l'union, la conduite exemplaire, le désintéressement, le zèle du clergé diocésain.

« L'infatigable dévouement de tant de généreux fidèles qui se consacrent à l'apostolat des œuvres a reçu également les bénédictions et les encouragements du glorieux Pontife. Comme un père qui n'oublie aucun de ses enfants, Il s'est informé de tout ce qui concerne la Bretagne entière. Traitant ensuite des graves questions qui inquiètent si justement les catholiques français, le Pasteur suprême de l'Eglise a donné à notre vénéré Archevêque une lumineuse direction, qui sera son appui et sa force dans les circonstances actuelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Monseigneur a terminé son allocution en la résumant en deux mots, prononcés par le Saint-Père : *prière et action*, puis, au nom du Saint Pontife, Il a béni ses prêtres, qui se sont retirés en priant saint Joseph de nous conserver longtemps, bien longtemps encore, notre vénéré prélat. » *(Semaine religieuse de Rennes.)*

***

Le R. P. Picard, supérieur général des Assomptionnistes, sur le désir exprimé par le Saint-Père lui-même, s'est récemment rendu à Rome. A la suite de deux audiences particulières de Léon XIII, il télégraphiait à *La Croix*, le 17 Mars :

« Le Saint-Père a daigné témoigner une confiance touchante, et dire sa haute satisfaction pour toutes nos œuvres.

Sa Sainteté bénit la Congrégation et compte sur *La Croix* : *Magnificat*. — PICARD. »

On sait que certains journaux avaient témérairement contesté, jadis, l'assertion de la *Croix* disant que, l'année dernière, dans une audience accordée au P. Picard, le Saint-Père avait eu des paroles particulièrement aimables pour les Congrégations résistantes.

Nous nous plaisons à constater que les nouvelles audiences du P. Picard confirment largement l'impression rapportée de la précédente.

---

SAINT-BRIEUC. — Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc annonce à son clergé la création, en faveur des prêtres âgés ou infirmes, de trois maisons de retraite : à Gouarec, sous l'invocation de saint Augustin, pour les prêtres de la Cornouaille spécialement ; à Tréguier, sous l'invocation de saint Yves ; à Créhen, sous le titre de maison du Sacré-Cœur, celle-ci élevée sur un magnifique emplacement, dû à la générosité d'une pieuse et noble bienfaitrice.

Ces maisons seront confiées, les deux premières aux Religieuses Augustines et la troisième aux Sœurs de la Divine Providence.

---

La loi de spoliation. — Le *Bulletin des Congrégations* a publié la « Communication » suivante en tête de son 18e numéro :

« La cause des Congrégations de France ne laisse indifférents, ni NN. SS. les évêques, ni les catholiques qui ont pu se rendre compte de la situation faite aux religieux par la loi d'abonnement. Sous leur impulsion, des Comités de défense se sont organisés dans un grand nombre de villes, et il est désirable que d'autres Comités se forment dans les grands centres judiciaires et se mettent en rapport avec les Comités existants.

« A l'occasion de l'échéance de Mars, un certain nombre de ces Comités ont désiré se voir et s'entendre. Lyon, Reims, Lille et Cambrai avaient spécialement tenu à se mettre en rapport immédiat et direct avec le Comité de Paris. Les délégués de ces Comités se sont réunis à Paris, vendredi dernier.



« Nous n'avons pas à rendre publiques les observations qui ont été échangées, ni à faire connaître les avis qui ont prévalu. Bornons-nous à dire que tous les renseignements fournis en cette circonstance ont permis de constater que les Congrégations qui, tout d'abord, avaient adopté l'attitude passive, sont restées inébranlables dans leurs résolutions. Malgré l'iniquité flagrante de la taxe 4 % sur un revenu presque toujours fictif, les délégués présents n'ont pas jugé à propos d'engager les Congrégations à la refuser, dans le cas où elles l'auraient déjà payée par le passé. Mais, s'inspirant des pensées exprimées avec tant de calme et de force, dans la note rédigée en Avril 1895 par Leurs Eminences les cardinaux de Reims et de Paris, et dans la lettre adressée au mois d'Octobre par S. Em. le cardinal Richard à M. le Président de la République, à l'unanimité, les membres de la réunion se sont énergiquement prononcés pour donner aux Congrégations le conseil de persévérer avec constance et avec courage dans l'attitude passive par rapport à la loi d'abonnement. »

---

« Justice-Égalité ». — Le comité « Justice-Égalité » d'Angers publie deux brochures (*Récit de la campagne. — Documents divers*), où sont exposés succinctement :

1° La situation des indigents des écoles libres et de leurs parents, à l'étranger et en France.

2° Les améliorations diverses que nos amis ont çà et là tenté d'y apporter chez nous et que, dans certains endroits, ils ont obtenues, au Nord, à l'Est, au Sud, à l'Ouest et au centre du pays.

3° Les moyens pratiques pour généraliser le mouvement « Justice-Egalité. »

Ces brochures, pleines d'opportunité à la veille des élections municipales, se vendent aux Bureaux du *Réveil de l'Ouest*, place du Pilori, 8, à Angers. L'exemplaire, 0 fr. 15 ; 12 exemplaires, 1 fr. 50 ; 108 exemplaires, 12 francs.

Nous sommes heureux d'annoncer ce travail intéressant et consciencieux, au moment où les revendications « Justice-Egalité » se développent de jour en jour.

Ancenis vient de faire distribuer des fournitures classiques aux petites filles indigentes de l'école des Sœurs. Honneur au Conseil municipal de cette ville !

Bègles (Gironde), vient de s'honorer également par l'attribution d'une partie de la subvention communale aux écoles libres.

Boulogne-sur-Mer, où la campagne a été entamée par un pétitionnement qu'une vigoureuse affiche soutient, est mis en demeure de partager aussi ses secours municipaux en nature entre les enfants des écoles privées et ceux des écoles publiques.

En avant donc, partout !

Les brochures que nous annonçons font connaître les positions prises par des Comités « Justice-Egalité », dans plus de cent villes ou communes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A la rescousse ! La main dans la main !
Sus aux sectaires !

***

**Le tabac des vieillards.** — Au Conseil municipal de Rennes radical, un vœu avait été adopté pour que les vieillards de l'asile de la Piletière puissent, comme ceux des établissements de l'Etat, recevoir du tabac à prix réduit. Le préfet a répondu que la loi de 1875 s'opposait à cette faveur, parce que l'asile de la Piletière, dirigé par les Petites-Sœurs des Pauvres, est un asile privé.

Le Conseil a renouvelé son vœu, en déclarant que si l'Etat refusait, la municipalité pourrait prendre la dépense à sa charge.

Il a eu raison ; il n'y a pas deux sortes de vieillards, deux sortes de malheureux, et, bien que la proximité des élections municipales ne soit peut-être pas étrangère à cette générosité subite, on ne peut qu'approuver le vote en question.

Mais il faudrait être logique : il n'y a pas, non plus, deux sortes d'enfants pauvres et pourquoi, dès lors, le même conseil refuse-t-il dédaigneusement à ceux des écoles libres toute participation aux secours qu'il distribue avec l'argent de tous ? *(La Croix.)*

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. » (ROBIQUET, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

Toutes pharmacies, et 19, rue Jacob, Paris.

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

**ROYAL CAPILLAIRE ET LACTO-FER DU Dr GISCARD**
**DEMANDER SA METHODE ROYALE.** *(Voir aux Annonces)*

**ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

# PÊCHE, FRÈRES

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.



**APPLIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES CHAUVES.**

En l'adoptant, les personnes qui ont une calvitie éviteront toute difficulté pour faire tenir leur coiffure, et pourront se coiffer comme avec leurs cheveux naturels.

Grand magasin de cheveux et de postiches invisibles, A. BOUDARD, rue Vignon, 40, Paris. — Envoi franco du catalogue.

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurenoin.**

Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.

*Franco*, mandat **6** fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

# UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES**, à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

# POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR

ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :
Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCE, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codeine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de **Coqueluche.** — Prix : *Pâte* 80c et 1f25. *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**
OPPRESSIONS. TOUX. RHUMES. NEVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**GUÉRISON** assurée de la **CONSTIPATION**

par la **Cascarine Leprince**




Constipation opiniâtre; Maladies du Foie; Atonie de l'Intestin; Embarras d'Estomac; Hémorrhoïdes; Maux de Tête; Etourdissements; Nausées; Constipation pendant la grossesse et l'Allaitement

Echauffement consécutif au régime du Carême.

**GRATIS** BOITE D'ESSAI à toute personne qui en fait la demande à M. LEPRINCE, Pharm., 24, R. Singer, Paris.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE — DU — **Dr ROFF**

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

**DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**LACTO-FER du Dr GISCARD**




C'est la préparation ferrugineuse par excellence. Elle ne fatigue pas l'estomac et ne constipe jamais.
Employée avec le plus grand succès dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.

*DOSE : 2 à 8 pilules par jour.* — FLACON DE 100 PILULES : 3 FR.

VENTE EN GROS : CHASSEREAU-MENARD, Commissionnaire, 48, Faubg Poissonnière, Paris.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. **Vendredi 3 Avril 1896.** N° 14.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Résurrection ; Les Pâques.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Cause de Michel Le Nobletz : Les chrétiens d'Arménie ; Quimper : retraite d'hommes ; L'aumône du Carême ; Le Vénérable Charles de Blois ; Prêtres et fonctionnaires ; Importance du bon journal.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Impressions de Rome : Cambrai ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Le Vendredi-Saint et la Marine ; Un étrange procès ; L'insulte au Christ ; Les communautés religieuses ; Achetons chez les catholiques ; Bonnes pensées.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Avril.* — SAINT JOUR DE PAQUES. — RÉSURRECTION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. — Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Lundi, 6.* — Lundi de Pâques. Double de 1re classe. Blanc.

*Mardi, 7.* — Mardi de Pâques. Double de 1re classe. Blanc.

*Mercredi, 8.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 9.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 10.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 11. — In albis.* De l'Octave. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Sacré-Cœur, de Quimper | 5, 6, 7 Avril. |
| Hôpital de Plougastel-Daoulas | 8, 9 — |
| Hôpital de Quimperlé | 10, 11 — |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# RÉSURRECTION

Enfin, il était donc bien mort, Jésus, cet imposteur, ce séducteur des foules, cet ennemi de César ! Ils pourraient désormais, ces grands du peuple, se livrer à toutes leurs passions, sans avoir à redouter les reproches du Prophète, cinglant comme des coups de fouet ; ils pourraient à leur aise faire parade de religion, ériger leurs vices en vertus, exploiter et opprimer le peuple crédule, ces pharisiens menteurs et corrompus ; et le Maître ne serait plus là pour leur crier, devant la multitude, joyeuse de leur honte et de leur rage : « Hypocrites, sépulcres blanchis, ô race de vipères, malheur à vous ! »

Ah ! cette idole du peuple, comme ils l'avaient ravalée dans la boue et l'ignominie !

Comme ils avaient donné à cet ami des misérables, à ce prêcheur séditieux, à ce roi vagabond, ce qui lui convenait : deux vils scélérats comme compagnons ; pour chaire et pour trône, l'infâme gibet de la croix ! Et maintenant, il gisait déshonoré et sans vie, au fond d'un tombeau.

Et pourtant leur assurance n'allait pas sans quelque crainte. S'il ressuscitait, comme il l'avait annoncé ?... Ils mandèrent donc leurs greffiers et ils leur ordonnèrent de sceller le sépulcre. Et les greffiers vinrent et accomplirent leur besogne.

Ils mandèrent leurs gardes et leur enjoignirent de veiller. Et les gardes vinrent et ils veillèrent. Mais qu'importe à un Dieu pierres scellées et sentinelles ?.....

A l'heure marquée par la sagesse suprême dans ses décrets éternels, le Christ triomphant sortit du tombeau. Et aujourd'hui, comme hier, comme demain, des milliers de voix humaines jettent à tous les échos du ciel et de la terre, ce cri libérateur : « Le Christ est ressuscité. *Alleluia !* »

Pendant trois siècles, les empereurs romains, et après eux, dans le cours des âges, d'autres tyrans par la persécution sanglante, les sophistes par leurs attaques perfides et les légistes par leurs lois habilement oppressives, se sont efforcés de mettre au cercueil le Christ, dans la personne de son Eglise ; plusieurs se sont flattés d'y avoir réussi.

Mais aucun de ces cercueils n'a été à la taille de l'Eglise. Les persécuteurs se sont trompés ; ils les avaient faits à leur mesure, et tous, tous s'y sont couchés les premiers pour toujours.

Et aujourd'hui, comme hier, comme demain, le peuple chrétien chante dans le monde entier ce cri de victoire : « Jésus-Christ est ressuscité ! *Alleluia !* »

De nos jours, les francs-maçons se sont rués à l'assaut de l'Eglise. Ils ont prédit sa ruine, chanté ses funérailles, creusé sa fosse. Et malgré leurs sinistres prédictions, malgré ses blessures sanglantes, l'Eglise vit. Elle est vivante avec son auguste chef, le



Souverain Pontife Léon XIII, avec ses évêques, ses prêtres, ses religieux et ses religieuses. Elle est vivante avec ses écoles libres, ses journaux, ses associations d'hommes et de jeunes gens, ses œuvres innombrables de charité, avec ses groupes chrétiens de prolétaires, qu'elle conduit à l'émancipation économique. Elle est vivante et elle est fière d'être trahie par les Judas, accusée par les Pharisiens, condamnée par les Pilate, raillée par les Barrabas !

Allons, ennemis de Dieu, un nouvel assaut ! Scribes, dont la plume et la conscience sont aux enchères, inventez de plus noires calomnies ; francs-maçons hypocrites, tramez de nouveaux complots ; légistes impies, fabriquez des lois oppressives et scélérates : l'Eglise n'a pas peur.

Ayant pour elle les siècles passés, elle aura aussi les siècles à venir. Là haut, d'ailleurs, le Christ veille et s'apprête à la venger. Déjà l'arbre de la science impie porte ses fruits.

Peuple de France, l'intelligence obscurcie par les fumées des doctrines malsaines, le cœur angoissé par les terreurs de l'heure présente et par les craintes de demain, tu cherches un guide et un protecteur ; va à l'Eglise, là seulement est le salut. Bâtie sur la pierre angulaire, elle seule résiste aux attaques ; source de lumière et de vérité, elle seule dissipe les ténèbres ; foyer de justice, elle seule apaise les haines, rapproche les cœurs, donne à l'homme la conscience de sa dignité, l'indépendance et la sagesse nécessaires pour revendiquer son droit.

Va vers l'Eglise, peuple de France. Alors, affranchi de toute tyrannie, uni dans la liberté et la paix, tu pourras chanter d'un cœur joyeux et reconnaissant : « Par le Christ, avec le Christ, je suis ressuscité ! *Alleluia !* »

***

**Les Pâques.** — Fais-tu tes Pâques, François ?

— Moi, pas bien décidé encore ; et toi, Pierre ?

— Moi je les fais. J'ai un peu hésité d'abord, mais, tout bien considéré, je me suis dit : « Ceux que j'estime, ceux à qui je dois quelque reconnaissance, je leur fais au moins ma visite du premier jour de l'an. Faire mes Pâques, c'est faire au bon Dieu ma visite de l'an. Je la lui dois bien, certes. Donc, je ferai mes Pâques. »

Et Pierre raisonnait juste. Pourquoi, en effet, traiter Dieu, notre grand bienfaiteur du ciel, plus mal qu'on ne traite ses bienfaiteurs ici-bas ? Un tel se dit chrétien, il a fait sa première communion, il ne voudrait pas mourir sans recevoir les sacrements. Et, pourtant, le Dieu qu'il appellera à son aide, au moment de la mort, il le laisse de côté pendant le reste de sa vie : il ne fait pas ses Pâques !

Agir ainsi, n'est-ce pas oublier ses intérêts les plus chers ? N'est-ce pas se rendre coupable d'une noire ingratitude ? N'est-ce pas un acte de lâcheté ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques.* — Messe de communion, pour les hommes, à 7 heures ; la nef leur sera réservée. — A la grand'messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires. — Monseigneur officie toute la journée.

A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale ; indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires.

A 2 h. 1/2, chant des Vêpres, clôture de la station, bénédiction solennelle.

*Lundi et Mardi de Pâques.* — Les messes et offices sont aux mêmes heures que le Dimanche.

**Cause de Michel Le Nobletz.** — Mgr l'Evêque de Quimper vient de pourvoir au remplacement de M. Linguinou, comme postulateur de la cause de Michel Le Nobletz, en donnant le mandat de postulateur au R. P. Ligier, dominicain, résidant à Rome, et en nommant vice-postulateur, dans le diocèse, M. l'abbé Kerisit, professeur de théologie dogmatique au Grand-Séminaire.

C'est donc à M. Kerisit que l'on devra désormais communiquer tous les faits et renseignements intéressant cette cause, qui ne peut tarder à être introduite, ce qui nous permettra de donner au serviteur de Dieu le titre de Vénérable.

**Les chrétiens d'Arménie.** — Dans sa lettre pastorale du 17 Février, Monseigneur engageait ses diocésains à consacrer leurs aumônes du Jubilé au soulagement des chrétiens d'Arménie, si cruellement éprouvés.

L'appel de Sa Grandeur a été entendu : le Secrétariat de l'Evêché vient de faire un premier envoi de 1,200 fr. Devant les besoins si pressants, nous prions nos confrères de provoquer la remise des aumônes, le plus tôt possible, et de les adresser à l'Evêché, d'où on les fera parvenir, à mesure, à leur destination.

Quimper. — **Retraite d'hommes**, *du 14 au 21 Mars.* — 36 Paroisses ; 90 Retraitants — Ile-de-Sein, 15 ; Goulien, 10 ; Ploaré, 8 ; Audierne, 7 ; Briec, 5 ; Quimper, 5 ; Landudec, 4 ; Cléden-Cap-Sizun, 3 ; Douarnenez, 3 ; Esquibien, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Bénodet, 1 ; Châteauneuf, 1 ; Dinéault, 1 ; Ergué-Armel, 1 ; Fouesnant, 1 ; Guilers, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Gouézec, 1 ; Kerlaz, 1 ; Lanriec, 1 ; Leuhan, 1 ; Penhars, 1 , Ploéven, 1 ; Plogoff, 1 ; Plogonnec, 1 ; Plonéour-Lanvern, 1 ; Plozévet, 1 ; Pouldergat, 1 ; Quéménéven, 1 ; Rosporden, 1 ; Saint-Coulitz, 1 ; Saint-Nic, 1 ; Saint-Evarzec, 1 ; Tourc'h, 1.

La Retraite des hommes, à Quimper, a été bien plus nombreuse cette année, comme le prouvent les chiffres ci-dessus. Il faut, sans doute, l'attribuer à l'appel adressé au clergé, par l'entremise de la *Semaine religieuse*. Monseigneur se réjouit de ce résultat qui ne peut que se continuer et s'accentuer, dans l'avenir, pour toutes les retraites, aussi bien celles des femmes que celles des hommes.



**L'aumône du Carême.** — Mgr l'archevêque de Lyon invite tous ses curés à lire en chaire, deux dimanches, à tous les offices, la courte instruction suivante, concernant l'aumône qui s'appelle vulgairement, dans notre diocèse, l'*aumône pour le gras*.

Cette instruction est très opportune, à cette époque de l'année et dans tous les diocèses.

« Nous rappelons aux fidèles de notre archidiocèse en quoi consiste l'aumône, connue sous le nom de *pardons* (aumône pour le gras), qu'ils doivent faire pendant le carême.

« Vous vous souvenez, N. T. C. F., des rigueurs de la pénitence à laquelle étaient soumis nos pères. Le temps n'est pas encore bien éloigné, où le devoir de l'abstinence s'étendait à tous les jours de la sainte quarantaine.

« Or, l'Eglise tenant compte, avec une condescendance toute maternelle, de certaines modifications survenues dans les conditions générales de la vie, a jugé convenable d'adoucir la pénitence en faveur de ses enfants moins courageux ou plus faibles.

« Ce qu'elle n'a pas voulu, ce qu'elle n'a pas pu, c'est changer le chemin du salut, qui demeure à jamais le chemin royal de la sainte croix. Si les santés ne supportent plus autant les privations de l'abstinence, il y a des compensations à la portée de toutes les bonnes volontés. Nous entendons, par là, principalement les compensations de la charité. Aussi, les anciennes austérités du carême ont été moins supprimées que remplacées. A moins que votre indigence ne vous permette aucun retranchement sur vos moyens ordinaires d'existence, l'Eglise vous impose, durant le carême, une aumône qui sera le rachat des concessions qu'elle a dû faire à votre faiblesse.

« Cette aumône diffère de toutes les autres, en cela qu'elle est imposée à votre conscience par l'autorité souveraine qui règle votre vie chrétienne.

« Elle doit être proportionnée, d'une part, à vos ressources, d'autre part, à la mesure selon laquelle vous usez des concessions de l'Eglise.

« Vous savez, N. T. C. F., quelle destination attend votre aumône : ce sont nos œuvres diocésaines, principalement nos Séminaires, qui la recevront. Nous ne craignons pas de dire que les besoins, trop peu connus, de ces œuvres restent au-dessus de votre générosité accoutumée.

« Enfin, vous songerez que l'aumône du carême est un placement sur le ciel, placement incorruptible aux vers et à la rouille, comme parle le saint Evangile, et que vous retrouverez, un jour, converti en trésor de gloire. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le Vénérable Charles de Blois.** — Au moment où la cause du Vénérable Charles de Blois — reprise dernièrement — se poursuit avec activité, pour se terminer par un heureux succès, il n'est pas sans intérêt de mentionner le fait suivant :

Charles Corbel, de Plélo, près Châtelaudren, âgé de 23 ans, a fait comme militaire la campagne de Madagascar. Son séjour dans cette île a duré quatre mois. Il lui est arrivé, comme à la plupart de ceux qui faisaient partie du corps expéditionnaire, d'être atteint par la maladie. Déjà bien souffrant, avant de revenir dans son pays, il fut très mal durant le trajet sur mer. Il pouvait mourir aussi bien que soixante de ses compagnons d'armes, dont la France n'a reçu que les cadavres. Mais Dieu voulait que son serviteur, Charles de Blois, fût invoqué et plus honoré qu'il ne l'a été depuis longtemps dans notre Bretagne. Le militaire, revenu en vie chez ses parents, s'est bientôt trouvé à la dernière extrémité. Une fièvre intense s'est déclarée. Un des prêtres de Plélo lui administra les sacrements des mourants.

M. le docteur Corson et un autre médecin, de Châtelaudren, désespéraient de sa guérison.

Une bonne dame du pays (Mme de Quélen) conseilla une neuvaine de supplications à Montbareil (Guingamp) en l'honneur du Vénérable Charles de Blois, afin d'obtenir par son entremise la guérison du jeune malade. Au début de la neuvaine, on croyait la mort imminente. Dès le second jour, une amélioration s'opéra pour continuer et finir par une complète guérison.

Le protégé du Vénérable Charles de Blois est venu à Grâces, accompagné de sa mère et d'une autre personne, pour remercier son bienfaiteur de la faveur qu'il attribuait à son intercession.

Ces renseignements m'ont été donnés, de vive voix, au presbytère, par le jeune homme lui-même et sa mère.

*Le recteur de Grâces,* F. Le Bon.
(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

---

**Prêtres et fonctionnaires.** — La très intéressante Note qui suit est empruntée à la *Revue catholique des Institutions du Droit* (Mars 1896).

*Les membres du Clergé catholique, en France, ne sont, en aucun cas, à aucun degré, agents du Gouvernement ni fonctionnaires publics.*

Cette proposition, qui est une vérité juridique fortement et depuis longtemps établie en doctrine et en jurisprudence, a besoin pourtant, — en face d'efforts opiniâtres, de tentatives réitérées, dans la presse, dans le monde officiel actuel, dans le Ministère des cultes, pour faire envisager les Archevêques et Evêques comme des fonctionnaires purs et simples, pour ressusciter en quelque sorte la Constitution civile du Clergé de néfaste mémoire, pour se passer du Vatican et de l'institution canonique, — d'être remise



vivement en lumière, avec les autorités nombreuses, imposantes, qui la mettent en relief ; il ne faut jamais laisser prescrire, ni obscurcir ces vérités-là.

*Dans la doctrine*, elle se trouve établie par : Dalloz ; Recueil Alphabétique ; Vo Culte, no 146 ; Vo Fonctionnaire public, no 51 ; Vo Presse-Outrage, no 1525 ; Dalloz, supplément de 1890 au Recueil Alphabétique ; Vo Culte, no 90 ; Vo Fonctionnaire public, no 4.

Ces Recueils signalent comme jurisconsultes s'étant prononcés en ce sens : Serrigny, Parant, de Grattier, Chassant, Dufour, Dupin ainé, Ducrocq, Maugier, Gaudry, Laboulaye, le rapport du député Chapot à l'Assemblée nationale de 1848.

*Dans la jurisprudence*, nous rencontrons : les Arrêts de Cassation des 23 Août 1793, 23 Juin 1831, 9 Septembre 1831, 10 Septembre 1836 (cités en Dalloz : Alphabétique, Vo Culte, no 146 ; Vo Fonctionnaire public, no 51) ; les Arrêts des 22 Février 1845, 23 Août 1850, 5 Décembre 1872, 10 Mai 1873, 20 Juin 1873, 4 Avril 1874 (cités en Dalloz : Périodique 1845, 1, 169 — 1850, 5, 379 — 1872, 1, 465 — *Gazette du Palais*, 1873, p. 544 — Dalloz : 1873, 1, 270 — 1874, 1, 275 et 276).

Les Arrêts de Cours d'appel de Grenoble, 3 Mai 1834 ; Montpellier, 12 Juillet 1841 ; Bourges, 21 Juin 1839 (cités Vo Culte, no 146 en Dalloz : Alphabétique) ; de Poitiers et Paris, du 20 Juillet 1872 ; de Chambéry, du 16 Février 1877 (Dalloz, 1872, 2, 102 — 1873, 2, 69 — 1877, 2, 205) ; de Toulouse (1re chamb., 1er Président Fabreguettes), du 20 Février 1890 (*Gazette des Tribunaux*. 19 Avril 1890), etc.

La pensée maîtresse de toutes ces autorités de doctrine et de jurisprudence, pensée toute de vulgaire bon sens, d'une évidence toute fulgurante pour une intelligence droite, non aveuglée par le parti pris, peut se formuler et se dégage comme suit :

« Les ministres du culte catholique peuvent être des personnes « publiques à certains égards, être plus que de simples particu- « liers, mais ne sont en aucun cas, à aucun degré, les agents de « l'autorité publique, du Gouvernement, et n'exercent leur mis- « sion, leur autorité en vertu d'aucune délégation de la loi ou du « Gouvernement, ne sont jamais fonctionnaires publics, parce que « l'Etat ne saurait leur conférer la mission qu'ils remplissent, « leur enseigner la doctrine qu'ils prêchent, leur déléguer l'auto- « rité qu'ils exercent et au nom de laquelle ils agissent, autorité « qui est autre et plus haute que celle de l'Etat. Ils sont fonction- « naires, dans l'ordre spirituel seul, nullement dans l'ordre tem- « porel. En les salariant, l'Etat paie une dette convertie, leur « verse un équipollent minime des biens ecclésiastiques confis- « qués en 1790 ; l'Etat n'ayant aucune doctrine religieuse, ne peut « déléguer l'enseignement d'aucune doctrine religieuse ; s'il le « faisait, il serait tout ensemble catholique, protestant, juif, « musulman, puisqu'il salarie ces quatre cultes. C'est l'institution « canonique, non le salaire de l'Etat, qui fait la mission, l'autorité « des Evêques, quoique l'Etat les nomme. Considérer les prêtres « comme des fonctionnaires serait, dit Dupin, blesser le sacerdoce « dans son essence. »

A. L.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Importance du bon journal.** — « Avec le bon livre, répandons aussi le *bon journal.*

« Ici la difficulté est plus grande, tant certains préjugés sont vivaces chez ceux mêmes qui pensent au fond comme nous ; tant *nous sommes peu habitués, nous catholiques, à faire en faveur de notre cause le sacrifice de quelques-unes de nos préférences.*

« Cependant, il est de toute évidence que le *journal religieux est une arme dont nous ne pouvons plus nous passer.*

« A nous de le perfectionner, mais à nous de nous en servir.

« Nous n'avons pas le droit d'assister impassibles et les bras croisés, aux ravages qu'exerce, dans le champ que nous cultivons, ce torrent dévastateur de publications détestables qui finirait par submerger, sous un flot de mensonges, ce qui reste dans notre pays de foi chrétienne et de droiture naturelle. »

*Mgr l'Evêque de Fréjus.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Contrairement aux faux bruits répandus, ces jours-ci, à Rome, Léon XIII continue à jouir d'une santé excellente, et le jour même où l'on parlait de sa maladie dans les journaux, il a accordé plusieurs audiences. Le 25 Mars, fête de l'Annonciation, plus de cent personnes admises à sa messe, dans la salle du Trône, ont pu constater que le Pape se porte à merveille.

Malgré son âge et les insomnies dues à sa vieillesse, Léon XIII est robuste et n'est obligé que de prendre des précautions contre les refroidissements auxquels il est facilement sujet.

**Impressions de Rome.** — Cambrai. — Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, revenant de Rome, a reçu les hommages du clergé de sa ville métropolitaine.

Ces hommages lui ont été exprimés en termes émus par S. G. Mgr Monnier, évêque de Lydda.

Mgr l'Archevêque répondit :

« Je vous remercie bien vivement, Messieurs, de tout ce que Monseigneur de Lydda vient de me dire en votre nom.....

« Les paroles que j'ai à vous apporter du Pape sont des paroles de bonté, de douceur, de paternelle sollicitude.

« Dire à quel point il connaît ce diocèse, ses œuvres, son attachement à la chaire de Pierre, est impossible. Jusque dans les moindres détails, Messieurs, il m'a parlé de notre diocèse de Cambrai, comme le connaissant, l'aimant, le louant, le bénissant.

« La mémoire du Pape est étonnante. Sa pensée est, comme netteté, comme lucidité, la pensée d'un homme de quarante ans.

« Sa volonté est ferme et soutenue.

« Mais, ce qui domine chez lui, c'est la paternelle condescendance. Je puis dire que j'ai été reçu par Léon XIII, avec une



paternité profondément affectueuse. J'ai causé, et causé longuement avec lui, ainsi qu'un fils cause avec son père. Et lui, il m'a traité ainsi qu'un père fait pour son fils. Je suis encore tout entier sous le charme de ces deux audiences intimes.

« Je lui ai rendu compte de toutes les œuvres du diocèse. Le Saint-Père a particulièrement insisté sur les œuvres d'éducation, depuis notre magnifique Université, jusqu'à la plus humble des écoles de nos villages.....

« Puis le Saint-Père parla longuement des Congrégations. Voici textuellement ses paroles :

« *Si partout on avait fait comme dans le diocèse de Cambrai, les choses seraient en meilleur état.*

« Il m'a aussi bien affectueusement parlé de vous, mon cher Monseigneur de Lydda.

« Le bon Pape cherchait votre nom dans sa mémoire. L'*évêque aux cent mille sous,* me dit-il. — L'évêque de Lydda, repris-je. — *Oui, Lydda. Et sa santé ? Oh, dites-lui comme je le bénis, de tout cœur, de tout cœur, de tout cœur !* »

On se rappelle que l'indemnité du vénérable Mgr Monnier ayant été supprimée par une mesure arbitraire du gouvernement, une souscription populaire à *5 centimes* fut ouverte, qui produisit, en quelques jours, 5,000 francs.

---

**Œuvre de Saint-François de Sales.** — Le conseil central de Saint-François de Sales vient de procéder à l'élection de son président général, en remplacement de M. le chanoine Gossin, dont nous avons récemment annoncé la mort.

Le nouveau président général est Mgr Marchal, évêque titulaire de Sinope.

Mgr Marchal est le frère de l'ancien archevêque de Bourges, dont il fut aussi, pendant longtemps, l'évêque auxiliaire. Il est le troisième président de l'œuvre de Saint-François de Sales. Il viendra prendre possession de son siège après les fêtes de Pâques.

---

**Le Vendredi-Saint et la Marine.** — De temps immémorial, les navires de la France, nation chrétienne par excellence, ont participé au deuil du Vendredi-Saint. Cette marque publique de religion gênait quelques libres-penseurs qui ont le bon goût de « manifester » à leur manière, en choisissant ce jour pour manger en commun du saucisson, et faisait crier, chaque année, les journaux sectaires et juifs.

M. Lockroy, ministre civil de la Marine, sollicité ou peut-être sommé par ses frères en franc-maçonnerie de faire cesser ces signes de deuil de la flotte, puisqu'ils ont cessé d'être en usage dans l'armée de terre, a décidé ce qui suit :

« Liberté complète de tirer du canon, d'apiquer les vergues et de mettre le pavillon en berne est accordée à tous les commandants de navires français mouillés dans des rades étrangères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Nous nous conformons ainsi à l'esprit de l'article 834 du décret sur le service à bord.

« Sur les côtes de France, l'autorisation de tirer le canon, d'apiquer les vergues et de mettre le pavillon en berne devra m'être demandée, en indiquant les raisons susceptibles de justifier cette manifestation..... »

Ainsi donc, aujourd'hui, sur toutes les plages, au nom de la France catholique, nos bâtiments tireront le canon d'heure en heure et auront leur pavillon en berne. Le ministre a compris qu'il eût été par trop ridicule de voir les navires de la France, qui revendique avec raison le droit de protéger les chrétiens à l'étranger, être les seuls à ne pas s'associer au deuil de toutes les nations chrétiennes, le jour de la mort de Jésus-Christ. Mais dans nos ports et sur les côtes de la France chrétienne, les navires ne devront rien faire de pareil, sans une permission obtenue de M. Lockroy, après une demande motivée !

Il est facile de comprendre comment cette mesure a dû être accueillie dans la Marine ; car, si le Gouvernement n'a pas de religion, nos braves matelots et nos vaillants officiers en ont une, comme le montre l'extrait suivant de la *Semaine religieuse* de Marseille :

« Au milieu des fêtes présidentielles de Marseille, qui sont restées officiellement profanes, il s'est produit une double note religieuse, qu'il est de notre devoir de signaler.

Le vendredi matin, M. l'amiral de Cuverville, commandant l'escadre de réserve dans le port, s'est rendu en pèlerinage à Notre-Dame de la Garde, accompagné de M. le contre-amiral Turquet de Beauregard et d'autres officiers de marine. La messe, à laquelle il a communié avec des membres de sa suite, a été célébrée par l'aumônier de l'escadre ; elle était servie par des matelots.

La veille, Mgr l'Evêque, que l'amiral était déjà venu voir, s'est rendu à bord du *Trident*, battant pavillon de l'amiral, où il a reçu les honneurs militaires. Monseigneur s'était embarqué au bassin de la Joliette, sur le bateau que M. l'Amiral avait bien voulu lui envoyer.

Le dimanche après midi, un groupe compact d'au moins cent matelots des divers équipages de l'escadre arrivait à la basilique, où ils ont prié et se sont mis à chanter ensemble, de tout cœur, l'*Ave, Maris Stella*, qu'ils savaient parfaitement. La plupart sont demeurés ensuite et ont assisté à l'office. »

---

Un bien étrange procès vient de se dérouler devant le jury du Puy-de-Dôme. Il s'agissait, pour la troisième fois, de l'assassinat d'une vieille dame, la dame Mouttet, qui vivait seule avec une servante de quinze ans.

La servante, arrêtée, avoua qu'elle avait aidé un nommé Cauvin à étrangler sa maîtresse. Cauvin niait avec énergie. Il n'en fut pas moins condamné à mort par la Cour d'assises des Bouches-du-



Rhône. Le jury de l'Hérault, devant lequel l'affaire fut renvoyée pour vice de forme, pensa que les travaux forcés étaient suffisants.

Cauvin fut donc envoyé au bagne, et Marie, la petite servante, qui avait bénéficié d'un verdict d'acquittement, dans un hospice de Toulon. Là, cette enfant assiste, avec ses compagnes, à une retraite de Carême. Elle est touchée par la parole du missionnaire, qui évoque la justice de Dieu, ses châtiments inévitables et la paix promise aux coupables qui auront avoué et pleuré leurs fautes. Elle devient songeuse et taciturne, on la voit prier longuement et tout à coup elle va se jeter en larmes aux pieds d'un vénérable prêtre, à qui elle avoue qu'elle a commis un double crime : c'est elle seule qui a étranglé sa maîtresse, et elle a accusé un innocent.

Le bon prêtre n'en croit pas ses oreilles. Mais la jeune fille répète ses aveux ; elle veut expier ; elle n'a pas peur de la justice des hommes, elle ne craint que celle de Dieu. Il l'engage donc à aller trouver les magistrats qu'elle a trompés. Les magistrats la reçoivent mal. — « Qui vous a payée pour dire cela ? » lui demande brutalement le Procureur de la République de Marseille. Il fallut un ordre du Ministre de la justice pour obliger le parquet à se resaisir de l'affaire. Le Président sembla n'avoir qu'un souci, le souci de trouver Cauvin coupable, et non le souci de la justice et de la vérité.

Les prêtres et les sœurs appelés à témoigner sont interrogés d'un ton d'acrimonie soupçonneuse, qui rappelle, par un pénible contraste, les formes si courtoises de tels autres juges vis-à-vis de Ravachol ou de Pranzini.

Enfin, Marie Michel est reconnue coupable d'avoir donné un faux témoignage lors du premier procès.

La conséquence de cet arrêt, c'est que la Cour de cassation sera saisie de la demande en revision du procès de Cauvin qui, devant un nouveau jury, pourra peut-être bénéficier d'un arrêt de non-culpabilité.

Il y a quelque temps, c'est ce que demandaient à grands cris tous les journaux, sans en excepter la *Lanterne* et les autres.

Mais, aujourd'hui que la possibilité de cet acte de réparation doit être attribuée au bienfait de la confession puisque Marie Michel a puisé dans la confession le courage de revendiquer pour elle la responsabilité du crime imputé jusqu'ici, d'après son témoignage, à un innocent, voici que les journaux changent de ton.

Du moment où ils ont su : 1° que Cauvin a un frère prêtre ; 2° que c'est à la suite d'un sermon que Marie Michel a fait des aveux, ils se sont dit : Les curés sont dans l'affaire !

Immédiatement ceux qui traitaient Cauvin en martyr, le traitent en scélérat. Il n'y a plus d'erreur judiciaire.

Quant à Marie Michel, on appelle la science à la rescousse pour la convaincre de mensonge. Et la science, ou plutôt un savant, ne pas confondre, proclame qu'elle est une hystérique, d'autant plus hystérique que son hystérie est latente.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**L'insulte au Christ.** — M. Arsène Houssaye, l'écrivain peu clérical et peu crédule qui vient de mourir, raconte le fait suivant dans un de ses ouvrages :

« Je chassais à Bruyères avec un de mes amis, qui professait l'athéisme. Mon scepticisme ne m'empêchait pas de saluer au passage Jésus-Christ sur son Calvaire. Passant devant le Christ du mont Saint-Pierre, je saluai gravement : mon ami éclata de rire.

« Tiens, me dit-il, tu vas voir comment je fais le signe de la Croix. » Il appela son chien, lui mit sa casquette et lui secoua la tête pour qu'il saluât. Ce ne fut pas assez, il lui prit la patte et lui fit faire le signe de la Croix. La pauvre bête se mit à aboyer douloureusement, étrangement, furieusement. « Eh bien! es-tu content? » dis-je à mon ami. « Très content, » me répondit-il. Mais il était pâle comme la mort.

» Nous chassâmes comme de coutume; mais voilà qu'à notre retour, repassant devant la même croix, mon ami se mit à aboyer tout comme son chien, avec un cri plus désespéré encore. Je croyais que c'était un sacrilège de plus, mais je vis à sa figure que cet aboiement était involontaire. Un instant après, il se remit et essaya de rire, comme s'il eût joué la comédie. Mais en rentrant chez sa mère — une sainte femme — il aboya. Le lendemain il aboya, puis le surlendemain, puis toujours..... »

---

**Les communautés religieuses.** — Des hommes se réunissent et habitent en commun ; en vertu de quel droit ?

« — En vertu du droit d'association.

« — Ils s'enferment chez eux.

« — En vertu du droit d'aller et de venir, qui implique le droit de rester chez soi.

« Là, chez eux, que font-ils ? Ils parlent bas ; ils baissent les yeux, ils travaillent, ils renoncent au monde, aux sensualités, aux plaisirs, aux orgueils, aux vanités, aux intérêts. Ils sont vêtus de grosse laine. Pas un ne possède en propriété quoi que ce soit.

« En entrant là, celui qui est riche se fait pauvre. Ce qu'il avait, il le donne à tous. Celui qui était ce qu'on appelle noble, gentilhomme ou seigneur, est l'égal de celui qui était paysan. Ils secourent les pauvres, ils soignent les malades, ils élèvent les enfants, ils élisent ceux auxquels ils obéissent, ils se disent l'un à l'autre : « mon frère, »

« Ils prient qui ? Dieu.

« Les esprits irréfléchis, rapides, les sectaires aussi, disent : « A quoi bon ces figures immobiles, du côté du mystère ? A quoi « servent-elles ? Qu'est-ce qu'elles font ? »

« Il n'y a pas d'œuvres plus sublimes peut-être que celles que font ces âmes. Il n'y a peut-être pas de travail plus utile. Ils font bien, ceux qui prient pour ceux qui ne prient jamais. »

Qui parle ainsi ? Victor Hugo.

---



**Achetons chez les catholiques.** — L'argent des *catholiques* du pays doit aller aux travailleurs et aux *commerçants catholiques* du pays. Voilà une vérité que tout le monde comprend ; combien de personnes s'en souviennent dans la pratique ?

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les francs-maçons et les mauvais nous tracent une ligne de conduite. Jamais, au grand jamais, ils n'emploieront un ouvrier, ne feront leurs commandes à un commerçant qui ne partagerait pas leurs opinions.

Les catholiques, au contraire, portent, sans réfléchir, leur argent à des individus qui s'en serviront ensuite pour nous combattre, alors que le commerçant catholique d'en face, l'ouvrier d'à côté, est dans une gêne, qui, pour être cachée, n'en est pas moins véritable.

Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que les catholiques, nos amis, sont absolument découragés, et aux jours des élections, grossissent le nombre des abstentionnistes.

Quoi d'étonnant à cela ? Commerçants et ouvriers abandonnent *politiquement* ceux qui les ont abandonnés *socialement*.

Donner bénévolement son argent à son ennemi, c'est un *crime social*.

---

## Bonnes pensées.

— Plus on a de vices, plus on a de tyrans ; ce qui a fait dire à nous ne savons plus quel écrivain : La liberté, c'est l'innocence.

— Quand on se charge de plus d'œuvres qu'on n'en peut faire, c'est comme si l'on pressait de l'éperon un cheval indompté, sans avoir de bride pour le diriger.

— Les richesses servent le sage et gouvernent le sot.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Nouvelles publications de R. HATON, Éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.*

**Le Retour à l'Évangile, Jésus dans sa gloire,** *Méditations pour le temps pascal,* par M. l'abbé MAX. CARON, Supérieur du Petit-Séminaire de Versailles. Un volume in-18 carré, **2** francs.

Sous ce titre général de *Retour à l'Évangile*, M. l'abbé CARON poursuit la publication de ces charmants petits volumes, déjà goûtés d'un grand nombre de lecteurs, mais que l'auteur destine, avant tout, à ceux qui aiment l'Evangile et qui veulent le propager. Quoi de plus utile ? Faire connaître l'Evangile, c'est faire connaître Jésus-Christ, puisque les Evangiles sont comme les *Mémoires* dans lesquels Notre-Seigneur nous a livré sa *Pensée*, sa *Mission*, sa *Personne*. Quelle piété ! quelle solidité de doctrine dans cet ouvrage ! quelle noble application des mystères aux temps actuels !

**L'Eucharistie mieux connue,** *explication raisonnée, suivie de réflexions et prières,* par M. l'abbé BRULON, curé au diocèse de Reims. Un volume in-18 raisin, **2** francs.

Que l'on considère la Sainte-Eucharistie comme Sacrifice, comme Réfection de l'âme, ou comme mode de présence réelle et perpétuelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans nos églises, il y a là un triple chef-d'œuvre de la Sagesse

Archives diocésaines de Quimper et Léon



divine, digne de l'admiration et de la contemplation éternelles des Anges et des Saints. Quel dommage qu'un si beau Présent du ciel soit si peu connu, même des chrétiens auxquels il est spécialement offert et destiné !

Le livre annoncé ici nous aiderait sûrement à faire ou à compléter cette précieuse étude qui fit les délices de S. Thomas d'Aquin et de S. Bonaventure. Qu'il nous suffise d'en faire l'expérience.

---

**Exposition théologique et mystique des Psaumes** par Mgr Ch. GAY, Evêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du Cardinal Pie. (H. Oudin, Editeur à Poitiers.)

Les éditeurs, cédant aux nombreuses sollicitations des admirateurs du saint Evêque d'Anthédon, viennent de publier ce volume, en attendant la *Correspondance* qui ne tardera pas à paraître.

Mgr Gay avait commencé ce Commentaire des Psaumes en 1858, et le Cardinal Pie, confident de son pieux auxiliaire, attachait une grande valeur à ces Explications.

Malheureusement le temps n'a pas permis à Mgr Gay de reprendre et de poursuivre cette œuvre : neuf Psaumes seulement ont été achevés ; mais ce sont neuf chefs-d'œuvre : ils suffisent à montrer la méthode du pieux et savant exégète et l'admirable parti qu'il savait tirer du texte de nos saints livres.

---

**Petit directoire pour la première Communion et la Confirmation.** — *Retraite et Cérémonies.*

Cet opuscule doit être mis entre les mains de tous les enfants quelques jours avant la Communion :

On y trouve les cérémonies liturgiques de la Confirmation, les Cantiques, prières et actes qui ne sont pas dans le paroissien. Tout est ordonné selon les usages généralement admis.

(M. Langlois-Vogel, imprimeur-éditeur, 3, rue de Paris, au Mans. Prix : 0 f. 15.)

*S'adresser à la Librairie J. Salaün, Rue Kéréon, Quimper.*

---

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Officine de Dorvault.*)

*Nota.* — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

---

Contre les digestions difficiles, pesanteurs d'estomac, les médecins conseillent la *poudre* ou les *pastilles de charbon du Dr Belloc*, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Poudre, le flacon, 2 fr. — Pastilles, la boîte, 1 fr. 50 ; toutes pharmacies.

---

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfévrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

**Ateliers spéciaux** pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

---

**AUX GRANDS MAGASINS**

MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY - LABASTIRE**

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**

LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**

DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**

ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES

SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES**

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**RÉPARATIONS de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

---

**MENUISERIE, AMEUBLEMENTS, TRAVAUX D'ÉGLISE**

Ancienne Maison LE NAËLOU - GOURMELEN

**DAOULAS - LE NAËLOU, SUCr**

16, Place Saint-Corentin QUIMPER Place Saint-Corentin, 16

**LITERIE** SPÉCIALITÉ DE LITS EN FER pour Pensions et Hôpitaux. **TAPISSERIE**

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**APPLIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES CHAUVES.**
En l'adoptant, les personnes qui ont une calvitie éviteront toute difficulté pour faire tenir leur coiffure, et pourront se coiffer comme avec leurs cheveux naturels.
Grand magasin de cheveux et de postiches invisibles, A. BOUDARD, rue Vignon, 40, Paris. — Envoi franco du catalogue.

*Le Véritable* **RACAHOUT des ARABES** de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**ASTHME ET CATARRHE**
Guéris par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES
Toutes Pharmacies, 2 f. la Boîte. Vente en gros : 20, r. St-Lazare, Paris.
*Exiger la Signature ci-contre sur chaque Cigarette.*

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — OU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Épiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

11e ANNÉE. Vendredi 10 Avril 1896. N° 15.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES
PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an
LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** *I.* Le devoir pascal ; Un mot aux retardataires.
*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations ; Quimper : Station quadragésimale ; Carhaix : Un mariage chrétien ; Frères de l'Instruction chrétienne (de la Mennais) ; Congrès régional de l'Œuvre des cercles catholiques ; Défense sacerdotale.
*III. Nouvelles du monde catholique :* Jubilé national ; La Marine et le Vendredi-Saint ; Franc-Maçonnerie ; Déclassés ; Emigration vers les villes ; L'enfance laïcisée.
*IV. Variétés :* « Vermine ! »
*V. Bibliographie.*
*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Avril.* — Dimanche *In Albis* (Quasimodo). Office du jour ; Double. Blanc.
Aux Vêpres, mémoire du suivant.
*Lundi, 13.* — S. Herménégilde, Martyr. Semi-double. Rouge.
*Mardi, 14.* — S. Justin, Martyr. Semi-double. Rouge.
*Mercredi, 15.* — S. Jean Damascène, Doct*r (du 27 Mars)*. Double. Blanc.
*Jeudi, 16.* — S. Patern, Évêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
*Vendredi, 17.* — S. Isidore de Séville, Évêque, Docteur *(du 4 Avril)*. Double. Blanc.
*Samedi, 18.* — S. Léon I, Pape, Docteur *(du 11 Avril)*. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Hôpital de Morlaix | 12-13 Avril. |
| Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix | 14-15 — |
| Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper | 16-17 — |
| Dames de la Retraite de Lézérazien | 18-19 — |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Le devoir pascal. — Un mot aux retardataires.

Hélas ! combien de chrétiens, dans la cité, qui ont encore laissé passer le temps pascal sans accomplir le devoir pascal ! Je sais que la porte du festin ne se ferme pas avec cette sainte quinzaine ; je sais que le pécheur peut revenir à Dieu, en tout temps ; je sais que la fontaine du salut coule dans toutes les saisons de l'année ; mais je sais aussi que ces grâces du reste de l'année sont le plus souvent inefficaces, quand les grâces du carême et du temps pascal ont été méprisées. Celui qui a résisté aux efforts extraordinaires de la grâce se rendra-t-il à l'action de cette grâce diminuée et affaiblie ? Ah ! si la miséricorde n'a pu atteindre le fugitif quand elle le poursuivait, l'atteindra-t-elle quand, dédaignée, elle dédaigne à son tour ? Il n'arrive guère, hélas ! qu'on se convertisse, en un autre temps.

Mon Frère, mon Frère, si vous ne pleurez pas sur vous-même, en voyant se clore devant vous la salle du festin, dans laquelle tant d'autres de vos concitoyens et de vos amis sont entrés ; si vous regardez comme peu de chose, dans votre vie, cette perspective de porter encore toute une année ce poids de vos fautes, et par suite ce poids de vos inquiétudes et de vos remords, et aussi le poids de la colère de Dieu, et enfin, pour tout dire, le poids de l'enfer, le poids du malheur éternel dont vous n'êtes séparé que par la chose du monde la plus fragile, qui est la vie présente, mon Frère, vous dis-je, si vous ne pleurez pas sur vous-même, et si vous ne sentez pas votre mal, permettez-moi d'aimer votre âme plus que vous-même, permettez-moi de pleurer sur vous et de vous dire qu'une année de plus dans la disgrâce de Dieu, qu'une Pâque de plus sans le devoir pascal, c'est pour vous un immense malheur et un malheur peut-être irréparable !

Ah ! mon Frère, tandis que de toutes parts, même au sein des nations protestantes, tant d'hommes généreux demandent à rentrer et rentrent dans l'Eglise de Dieu, vous, enfant de l'Eglise catholique, vous qui n'avez jamais été apostat de votre baptême, vous, hommes honnêtes, bons cœurs, nobles âmes, vous, désabusés des folles joies de la vie, quoi donc vous arrête encore ? N'est-il pas démontré que tout ici-bas est vanité et affliction d'esprit ; qu'il n'y a d'heureux et de sage que le chrétien fidèle ? Ah ! soyez de ce nombre ; il en est temps encore ; donnez cette joie à votre famille, cet exemple et je dirai cet appui à la société, ce soulagement à votre âme, cette consolation à notre ministère, à Dieu la gloire de vous pardonner, et, avec la joie de vous admettre à sa table dans le temps, celle de vous faire asseoir avec lui au banquet de la béatitude éternelle.

(Le Cardinal Pie, *Evêque de Poitiers.*)



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper**. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 12 Avril,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, sainte Messe suivie d'une instruction et de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 13 Avril,* réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2. Messe, Instruction et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

| Avril. | Matin. | Soir. |
|---|---|---|
| Lundi, 13. . | Saint-Évarzec . . . . . | Beuzec-Conq. |
| Mardi, 14. . | Trégunc . . . . . | Lanriec |
| Mercredi, 15 | Concarneau . . . . . | La Forêt-Fouesnant |
| Jeudi, 16. . | Fouesnant . . . . . | Pleuven. Clohars. |
| Vendredi, 17 | Plogastel-St-Germ. Gourlizon. | Peumerit. |
| Samedi, 18. | Pouldreuzic. Lababan . . . . | Plovan. Tréogat. |

Quimper. — **Station quadragésimale.** — *Saint-Corentin.* — Dimanche, à l'issue de la messe de communion, célébrée à 7 heures par M. le Curé-archiprêtre, la foule d'hommes qui remplissait la nef de la Cathédrale chantait, avec toute l'ardeur d'une foi rajeunie, le cantique d'actions de grâces de la Sainte-Vierge : *Magnificat anima mea Dominum !* Il était vraiment beau et touchant, ce cri de la reconnaissance, s'échappant du cœur de ces chrétiens, dont un grand nombre avaient retrouvé, après de longues années, la paix de l'âme réconciliée avec son Dieu. Les prêtres de la paroisse étaient heureux de cet élan magnifique, dont ils renvoyaient le mérite, après Dieu, au zélé prédicateur de la station.

Pendant tout le Carême, spécialement aux deux retraites pascales, prêchées aux dames d'abord, puis aux hommes, le R. P. Berthelon, malgré sa santé affaiblie par les labeurs de l'apostolat, avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie, a su communiquer à ses nombreux auditeurs quelque chose des sentiments de foi ardente et de généreux amour pour Dieu, dont il brûle lui-même. Nous ne voulons pas blesser sa modestie, en insistant davantage. Il nous a quittés, emportant, avec la reconnaissance de tous, la certitude d'avoir fait du bien aux âmes ; c'est sa plus douce récompense, la seule, du reste, qu'il ambitionne.

Le Dimanche de Pâques, à la fin du sermon de clôture, s'adressant à Monseigneur l'Evêque, le R. Père a remercié Sa Grandeur,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dont la présence aux instructions avait été pour les fidèles un si précieux encouragement, de la sympathie si marquée qu'Elle n'avait cessé de témoigner au prédicateur.

En ce moment, Monseigneur se lève et, dans une charmante et chaleureuse improvisation, renvoie au digne religieux ses remerciements personnels avec ceux du clergé et de toute la paroisse de Saint-Corentin, qui a eu les prémices de son ministère sacerdotal, et qu'il vient, après 25 ans, d'évangéliser avec autant d'éclat que de succès.

Les paroles de Sa Grandeur répondaient aux sentiments de tous les auditeurs et particulièrement à ceux du pasteur de la paroisse, doublement heureux du bien fait aux âmes qui lui sont confiées, par « un ami des anciens jours », comme le R. P. Berthelon le lui a si délicatement rappelé.

La paroisse de Saint-Mathieu, à cause de l'insuffisance de l'église provisoire, est privée, depuis trois ans, d'une station de Carême proprement dite. M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée, avait bien voulu accepter de donner un sermon, chaque dimanche, et, pendant la dernière quinzaine, la retraite pascale. Ces instructions ont été suivies avec le plus grand intérêt, et, nous le savons, avec un réel profit, par les fidèles de cette paroisse, qui connaissent et apprécient, de longue date, le talent et le zèle de notre savant hagiographe, non moins versé dans la connaissance et l'interprétation de la Sainte-Ecriture que dans l'histoire religieuse de notre pays.

***

Après ce compte-rendu, concernant la ville épiscopale, nous sommes heureux d'ajouter, en résumant les impressions et les renseignements qui nous parviennent, que, dans toutes les villes et dans la plupart des paroisses du diocèse, les instructions du Carême ont été suivies avec un empressement marqué et une assiduité très consolante. C'est l'opinion générale : des fidèles plus nombreux et plus recueillis que jamais aux cérémonies de la Semaine Sainte et aux offices de Pâques ; mais surtout le nombre de ceux qui ont tenu à remplir leurs devoirs de chrétiens, en ces jours, à se grouper — ce qui est un bien, car c'est une force — a été plus considérable.

On a dit avec raison qu' « un peuple qui prie est un peuple sauvé, parce que la prière, comme une vraie croisade, inspire aux hommes les saintes audaces du bien, et leur vaut la bénédiction de Dieu. » C'est avec bonheur que nous faisons l'application de cette parole aux chrétiens de notre Bretagne — si attachés individuellement à leurs antiques croyances, mais, selon nous, un peu rebelles à l'esprit de solidarité — et aussi à tout le peuple de France.

En effet, les journaux sont pleins de détails sur les manifestations de foi qui se sont produites, à Paris et ailleurs, durant la sainte quarantaine. Beaucoup de nos grandes villes — sans compter de nombreuses paroisses de la capitale — Blois, Orléans, Moulins, Toulouse, etc., ont eu de grandes missions générales, qui partout ont ébranlé les masses et provoqué d'innombrables retours à Dieu.



Espérons !... Prions, faisons prier beaucoup, par les enfants spécialement, à l'approche et aux jours des premières communions, pour que, en ce 14me centenaire de son baptême, la France réponde aux desseins miséricordieux de Notre-Seigneur et aux exhortations si tendrement paternelles de Léon XIII ; que le Jubilé national, accordé par le vénéré Pontife, soit pour notre patrie une rénovation de vie surnaturelle qui la rende digne, de nouveau, de son titre de fille aînée de l'Eglise.

---

Carhaix. — **Un mariage chrétien.** — Mardi prochain, 14 Avril, M. le chanoine Téphany, Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Quimper, bénira, en l'église paroissiale de Carhaix, le mariage de Monsieur Arsène Le Gal de Kerangal avec Mademoiselle Anne de Léseleuc de Kerouara.

Ces deux noms sont assez connus dans notre diocèse pour nous dispenser de tout commentaire élogieux qui risquerait, nous le savons, de désobliger quelques uns de ceux qui en seraient l'objet. Dieu seul, au reste, peut récompenser selon leurs mérites ses valeureux champions et payer dignement les services rendus à sa cause. Nous nous contentons donc d'offrir à notre cher ami, au dévoué administrateur-gérant de la *Semaine religieuse*, comme à celle qui va devenir la digne compagne de sa vie, nos vœux les plus sincères, en demandant à tous nos lecteurs une prière pour le bonheur des futurs époux.

L. R.

---

**Frères de l'Instruction chrétienne (de La Mennais).** — Le 19 Mars, en la fête de saint Joseph, patron de l'Institut, 60 Novices ont prononcé leurs premiers vœux et 97 Postulants ont revêtu religieux. « C'est, dit un journal catholique, depuis la fondation de l'Institut, la « vêture » la plus nombreuse. Cet essor n'a pas été comprimé par les persécutions dont sont menacés ces vaillants petits Frères bretons. »

« De tous les points de la Bretagne, lisons-nous dans la *Chronique* de l'Institut, de nombreux parents et amis étaient venus unir leurs prières aux nôtres pour les chers enfants qui offraient à Dieu la fleur de leur adolescence. »

Comme d'habitude, nous donnons les noms des nouveaux Novices appartenant à notre diocèse :

Allain, Alexandre-Joseph, de Plonévez-du-Faou, *F. Anthelme.*
Bourhis, Charles-Noël, de Saint-Thois, *F. Anobert.*
Cochennec. Jules-Marie, du Trévoux, *F. Adelin.*
Fournier, Jean-Louis, de Spézet, *F. Abbain.*
Gourmelin, Yves-Marie, de Mahalon, *F. Lucilion.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Guengant, Jean-Marie, de Mespaul, *F. Colombin.*
Le Gac, Yves-Marie, de Riec, *F. Syrin.*
Le Gall, Jean-Yves, de Plouénan, *F. Sylvien.*
Le Gélébart, Jean-Jh, de St-Pierre-Quilbignon, *F. Anastase-Jh.*
Le Guen, Hervé, de Cléder, *F. Vénétius.*
Le Maguer, Henri-Marie, d'Elliant, *F. Guinal.*
Lescop, Joseph-Marie, de Tréouergat, *F. Hélin-Joseph.*
Olivier, Jean-Yves, de Plouzévédé, *F. Dioclétius.*

---

**Congrès régional de l'Œuvre des cercles catholiques.** — L'Œuvre des cercles catholiques tiendra, cette année, son Congrès régional dans notre diocèse. Ce Congrès s'ouvrira, à Landerneau, le 15 Juillet prochain, et durera trois jours. Monseigneur l'Evêque a bien voulu en bénir le projet et en accepter la présidence d'honneur.

Le programme des questions, *toutes pratiques*, qui feront l'objet de cette importante assemblée, est à l'étude et sera bientôt adressé au clergé et à tous les hommes qui s'intéressent au mouvement social catholique. Nous sommes assurés qu'il lui sera fait, partout, bon accueil et que chacun voudra contribuer, aussi activement que possible, au succès du Congrès de Landerneau.

Pour faire mieux connaître l'Œuvre des cercles catholiques, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la circulaire suivante :

L'association est un droit et une force : sachons nous en servir. Les ennemis de la société s'unissent pour détruire : associons-nous pour construire.

Telle est l'idée fondamentale qui a inspiré la création de *l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*. Si le Cercle en a été la forme première, il n'en a pas été le but final, invariable. L'amour du peuple est le principe de l'Œuvre, la croix est son symbole, l'association son moyen, la réforme chrétienne de l'ordre social son but.

Aujourd'hui, de tous côtés on voit se former des groupes, des syndicats, des associations quelconques, inspirés par l'esprit révolutionnaire. L'Œuvre des Cercles applique ses efforts à l'organisation des groupements inspirés par l'esprit chrétien. Mais, en même temps, quand ils n'ont pas l'occasion de promouvoir eux-mêmes des associations chrétiennes, ses membres sont heureux de mettre leur expérience et leur dévouement au service de tous ceux qui, en dehors de l'Œuvre, travaillent dans le même sens et luttent pour la même cause.

Les hommes de zèle, spécialement les membres du clergé, peuvent donc adresser au Comité de l'Œuvre un appel, qui sera toujours entendu, lorsqu'ils désireront des renseignements sur l'organisation et le fonctionnement des Cercles, des Syndicats professionnels, agricoles ou autres, des Secrétariats du peuple, des Sociétés de secours mutuels, des Bureaux de placement, des Sociétés coopératives, des Caisses rurales ou de famille, des Œuvres de jeunesse, des Œuvres pour les marins, en un mot de toutes les Institutions bienfaisantes ou économiques, religieuses et sociales. Au besoin, il sera fourni des modèles de statuts, des consultations gratuites sur les difficultés juridiques, même sur des matières étrangères à l'Œuvre, quand elles seront d'intérêt général.

Il suffira d'adresser une demande à l'un des membres du secrétariat,



dont les noms suivent, pour avoir une réponse immédiate et tous les éclaircissements désirables.

**ZONE DE L'OUEST**

*Secrétaire de la zone :* M. Eugène FLORNOY, rue Royale, 14, NANTES.

*Pour les Œuvres de mer :* M. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, Commissaire de la Marine, en retraite, place de la Préfecture, NANTES.

**PROVINCE DE BASSE-BRETAGNE**

*Secrétaire :* M. SOUBIGOU, à LESNEVEN.
Diocèse de Quimper. — M. MAUDUIT, QUIMPER.
Diocèse de Vannes. — M. LAMY, avocat, LORIENT.

N. B. — On peut également s'adresser, pour tout ce qui concerne le Congrès, au directeur diocésain des Œuvres, M. le chanoine TREUSSIER, Professeur au Grand-Séminaire, à QUIMPER.

---

**Défense sacerdotale.** — Le tribunal correctionnel de Versailles s'est déclaré incompétent sur tous les points, dans les poursuites intentées au *Journal de Seine-et-Oise* sur la plainte des prêtres bretons.

Nos confrères ont pu, et à bon droit, être étonnés d'un pareil jugement ; car soit auparavant, soit depuis, d'autres tribunaux ont accueilli des plaintes collectives et y ont fait droit. Il est inutile de rappeler l'affaire des 229 instituteurs contre le *Courrier du Finistère*, aucun des prêtres bretons ne l'a oubliée et c'est peut-être en l'étudiant que beaucoup ont senti mûrir en eux l'idée d'une ligue de défense commune. En l'espèce, les juges se déclarèrent compétents et prononcèrent même une condamnation sévère : cependant les insultes punies étaient beaucoup moins graves que celles dont le *Journal de Seine-et-Oise* a rempli quinze grands articles.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir apprécier ici l'attitude des juges de Versailles, nous devons annoncer à nos confrères que le Comité de notre ligue, d'accord avec ceux des autres départements bretons, a décidé de se pourvoir en appel, afin d'obtenir que la cause soit renvoyée devant un autre tribunal correctionnel. Il est indispensable que l'on sache si des citoyens français, parce qu'ils sont prêtres, devront subir, sans réclamations, des insultes qui paralysent leur ministère, et si leur honneur privé est à la merci de toutes les calomnies.

Bretons nous sommes, cela veut dire que la défense, entreprise après mûres réflexions, sera poursuivie avec persévérance. Déjà les adhérents se sont groupés nombreux autour de nous ; leur nombre augmentera encore, lorsque tous nos confrères se seront rendu compte que nous continuerons avec énergie notre œuvre de salut.

LE COMITÉ.

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Jubilé national.** — Communication du Comité de Reims. — On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, des mesures que songerait à prendre le Gouvernement pour interdire aux évêques d'assister aux solennités du Centenaire, durant la neuvaine de Saint-Remi, au mois d'Octobre.

Certains journaux « bien renseignés » qui passent pour officieux, ont fait allusion aux lettres échangées, à ce sujet, entre M. le Ministre des cultes et S. Em. le cardinal Langénieux. Mais, s'ils les ont eues sous les yeux, ils les ont bien mal commentées, et leurs exagérations nous obligent à ramener les choses à leurs justes proportions.

M. le Ministre des cultes, s'appuyant sur la loi du 18 germinal an X, qui défend aux évêques de se réunir en assemblées délibérantes, s'est borné à exprimer les appréhensions que causait au Gouvernement l'annonce d'une réunion d'évêques à Reims.

Le Cardinal, dans sa réponse, a précisé, une fois de plus, le caractère absolument religieux qu'il entendait donner au Centenaire de 1896. En commémorant cet événement historique, il a voulu faire œuvre de pacification et d'union, sur le terrain large du patriotisme, et par conséquent il en a écarté, dès le début, toute manifestation, quelle qu'elle soit, qui toucherait à la politique.

Non seulement la présence des évêques à Reims, en cette circonstance, ne peut surprendre personne, mais on ne comprendrait point que l'Episcopat restât étranger à des solennités de cette nature, qui ont pour but de célébrer, avec le souvenir de nos origines chrétiennes, toutes nos gloires nationales.

D'ailleurs, cette réunion des évêques, à laquelle se joindront, nous en avons l'espoir, plusieurs prélats de la Belgique, du Canada, etc., est décidée depuis cinq ans déjà, et elle n'a rien de commun avec les assemblées délibérantes, visées par la loi du 18 germinal, an X.

Voilà à quoi se réduit cette affaire, démesurément grossie par la presse.

Hier encore, plusieurs journaux citaïent une réponse de Son Eminence à M. le Président de l'Association de la Jeunesse royaliste de Bordeaux, et la présentaient comme la conséquence directe des « menaces du Gouvernement ». Qu'il nous suffise de dire que cette lettre du Cardinal est de trois semaines, au moins, antérieure à celle de M. le Ministre des cultes.

Il ne nous est pas possible de relever, au jour le jour, toutes les inexactitudes qui se glissent ainsi dans l'opinion publique par la voie des journaux. Mais ces petits désagréments, qui ne sont pas toujours le fait de la malveillance, sont inévitables, et ils n'entravent point le mouvement de foi et de patriotisme qui ramène la France au baptistère de Reims et au tombeau de saint Remi.

*(Extrait du Bulletin du XIVe Centenaire.)*



***

L'ouverture solennelle des fêtes du Centenaire a eu lieu, le Lundi de Pâques, à Reims. Mgr Duval, évêque de Soissons, doyen et premier suffragant de la province, a célébré la messe, à la Cathédrale. Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque, a été empêché d'y assister par une indisposition, dont il se remet rapidement.

A 3 heures, le Chapitre s'est transporté à Saint-Rémi, pour les Vêpres pontificales. Le sermon d'ouverture des fêtes a été donné par Mgr Péchenard, vicaire général de Son Eminence.

---

**La Marine et le Vendredi-Saint.** — M. Lockroy, ministre civil de la Marine, on se le rappelle, avait, par une récente circulaire, prescrit aux amiraux, préfets maritimes et commandants d'escadre, de demander une autorisation spéciale, s'ils jugeaient convenable de procéder, dans le ressort de leur commandement, aux cérémonies du Vendredi-Saint, conformément aux usages établis, de temps immémorial, à bord des navires de l'Etat.

Tous les officiers auxquels s'adressait la circulaire en question ont demandé au ministre de se conformer aux usages traditionnels, et M. Lockroy a donné l'autorisation demandée.

L'accueil fait à l'autorisation ministérielle dans tous les ports militaires : à Brest, à Toulon, à Lorient, à Cherbourg, à Rochefort, a prouvé au ministre que sa circulaire était pour le moins inutile.

A partir du matin au lever du jour jusqu'au lendemain midi, tous les navires de l'Etat avaient leurs vergues en pantenne, leur pavillon en berne, et le canon tirait d'heure en heure ; le samedi, à midi, une salve de vingt et un coups de canon a été tirée par le vaisseau-amiral, les vergues ont été redressées et le pavillon mis à bloc, pendant que sonnaient les cloches des églises.

Les navires marchands, pour la plupart, en s'associant au deuil du Vendredi-Saint, ont également témoigné des sentiments religieux de leurs équipages, ainsi que de leur respect pour les traditions chrétiennes de la marine française. Nous n'en devons pas moins déplorer la tentative de M. Lockroy. Cette année, les usages ont été maintenus, avec l'autorisation du ministre... Cette autorisation, un autre ministre pourra la refuser, en mettant en avant la circulaire-Lockroy, et c'est ainsi que, officiellement, on déchristianise la France, — selon le programme, « lentement mais sûrement ! »

**Franc-Maçonnerie.** — Dans cette guerre faite non seulement à la doctrine catholique, mais à tout sentiment religieux, on reconnaît l'action maçonnique. Seuls, quelques journaux visiblement embarrassés de la vérité qui se fait de plus en plus jour, et désireux de détourner l'attention, nient encore les desseins téné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



breux et l'influence, aussi considérable que néfaste, des Loges...

Les catholiques savent à quoi s'en tenir. L'Eglise, qui n'a pas l'habitude de s'attaquer à des chimères, à diverses reprises a condamné la Société des Francs-Maçons. Tout récemment, à Rome, dans une réunion nombreuse et choisie, Son Em. le Cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté, qui ne passe ni pour un ignorant ni un homme crédule, et qui, d'un autre côté, ne manque pas des éléments d'information les plus sérieux, constatait le caractère de satanisme, de plus en plus accentué, de la secte...

Hélas! en France, nous constatons son audace de plus en plus envahissante. Un fait, entre mille : il s'est passé, le Dimanche des Rameaux, à Beauvais, à la suite de l'inauguration du lycée de cette ville. M. Combes, qui fut longtemps l'abbé Combes, aujourd'hui Ministre des Cultes, s'est permis cette sortie contre un culte qui l'a tiré de l'obscurité et fait parvenir, sinon à la gloire, à la célébrité:

« A l'époque où les vieilles croyances, plus ou moins absurdes, et « en tous cas erronées, tendent à disparaître, c'est dans les Loges « maçonniques que se réfugient les principes de la vraie morale. »

« M. Combes, dit l'excellente *Semaine de Cambrai*, M. Combes connaît deux morales opposées, puisqu'il a fréquenté et les Séminaires et les Loges.

« Est-ce la morale qui lui a été enseignée au Séminaire qui lui a dicté la lettre, sur laquelle il a été interpellé récemment, à la Chambre des Députés, et cette autre lettre, au sujet de laquelle il a refusé de répondre?

« M. Combes pourrait aussi nous dire d'où est sortie la morale qui a fait entrer le divorce dans nos lois, la morale qui a engendré les scandales du Panama, du chemin de fer du Sud, des phosphates algériens, etc., etc.; la morale qui a fondé Cempuis et Porquerolles. Cela nous aiderait à savoir si ce qu'il estime maintenant être « la vraie morale » n'est point, au sentiment des honnêtes gens, la pure immoralité.

« M. le Ministre des Cultes a prononcé une autre parole. Elle est de celles qui rappellent le mot d'Abner, dans *Athalie* :

Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

« M. Combes, menacé d'interpellation par des députés qui ne sont pas pourtant d'un catholicisme bien militant, s'est dégagé par cette déclaration : « Les paroles que j'avais adressées à quelques membres d'une Loge qui m'ont été présentés, à Beauvais, ont été inexactement rapportées. »

« Non seulement M. Combes ne dit pas quelles sont les paroles qu'il a prononcées, mais il repousse l'occasion, à lui offerte, de porter une rectification soit au Sénat, soit à la Chambre des députés, alors qu'ayant parlé comme Ministre, dans un voyage officiel, il doit compte de ses paroles aux membres du Parlement et au pays. »

« Pendant ce temps, dit l'*Observateur*, les nominations épiscopales voulues par ledit M. Combes, ne se font toujours pas.



Rome tient bon, avec juste raison, et nos radicaux n'osent point, malgré leurs rodomontades, passer sur le refus de Rome. Ils redoutent la guerre avec l'Eglise, après l'avoir prêchée pendant des années. Les fous mêmes se rangent, quand ils deviennent propriétaires. Les radicaux au pouvoir sont plus calmes que lorsqu'ils voulaient y arriver. Cela se comprend.

« La sagesse de Rome fait échouer toutes les combinaisons dans lesquelles ils voudraient voir une victoire, et qu'ils ne manqueraient pas de célébrer comme telle. C'est ainsi que le ministère a dû définitivement écarter M. Poubelle, pour le poste d'ambassadeur auprès du Vatican. Il était, en effet, impossible d'envoyer cet excommunié représenter la France auprès du Pape. »

---

**Déclassés. — Émigration vers les villes.** — Le 26 Novembre dernier, M. Jules Delafosse, député du Calvados, parlant du ministère de la Guerre, disait : « Je considère le service obligatoire, tel que nous le pratiquons, comme le pire agent de déclassement social et de dissolution nationale qui existe au monde. » Et un peu plus loin : « Au point de vue social, qui me préoccupe autant que l'intérêt militaire, les effets du service obligatoire sont infiniment plus redoutables. Il interrompt toutes les études, entrave toutes les carrières, bouleverse toutes les conditions. Il déracine la jeunesse de nos campagnes, pour la pousser vers les villes. Il déshabitue des milliers de jeunes gens des milieux où ils ont grandi, des carrières qu'ils ont commencées, de la vie droite et simple qu'ils devaient suivre...

« Le service obligatoire est l'un des agents les plus puissants de recrutement du socialisme révolutionnaire. »

Hélas! les craintes de M. Jules Delafosse ne sont que trop fondées! Les sous-officiers ne veulent plus de l'état qu'ils exerçaient avant le service militaire; les soldats ne veulent plus retourner à la campagne. Les uns et les autres ne songent qu'à se fixer dans les villes, où ils abandonneront toute pratique religieuse, et serviront au recrutement du *socialisme révolutionnaire*.

*(Semaine de Séez.)*

---

**L'enfance laïcisée.** — A l'occasion de la mort volontaire d'un malheureux enfant de 11 ans 1/2, pensionnaire du collège laïque de garçons, d'Auxerre, et fils de l'économe du lycée de filles de cette ville, *La Bourgogne* écrit :

« Quand je verrai sortir du lycée de filles, édifié sur les ruines de ce vieux Séminaire d'Auxerre, où Dieu planait autrefois dans le rayonnement de l'éducation et dans la vertu de ses prêtres, quand je verrai sortir le cercueil de ce pauvre petit enfant, tombé de bonne heure dans cette atmosphère de l'école sans Dieu, condamné tout au moins à n'entendre parler qu'en passant des immortelles destinées de l'homme, eh bien! je me découvrirai avec un respect attendri devant la victime, mais j'ai bien envie de me tourner avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon



indignation du côté des bourreaux, et si je m'écoutais, en passant un jour sur le vieux pont d'Auxerre, devant la statue de ce Paul Bert, je lèverais mon poing, et je lui crierai à ce vieux sectaire :

« Regarde passer ce cadavre d'enfant, et écoute les sanglots de cette mère. Voilà ton œuvre ! »

## VARIÉTÉS

« **Vermine !** » — .....Voilà trente-deux jours déjà que deux chasseurs d'Afrique ont apporté dans la salle ce grand gaillard-là. C'était une vraie masse, inerte et rouge, foudroyée en pleine manœuvre, respirant à peine, prête à exhaler le dernier souffle..... Quand le chirurgion l'aperçut, il eut un geste qui signifiait : « Oh ! pour celui-là !... »

Mais la petite sœur Jeanne-Marie ne l'avait pas entendu ainsi. Avec son tranquille entêtement de bretonne, elle s'est mise à soigner ce mourant que la terre africaine veut, après tant d'autres, dévorer... Et ç'à été quelque chose d'effrayamment sublime que ce duel déclaré par une pauvre fille de Saint-Vincent-de-Paul à la plus terrible des fièvres coloniales.

Oh ! ces longues journées, suivies de nuits plus longues encore, passées à épier, sur des lèvres qui râlent, un frémissement qui décèle un progrès de vie... Oh ! ces silences affreux, qui la réveillent tout à coup quand, épuisée, elle ferme la paupière... Dieu, s'il était mort !... Mais non ! il vit... la respiration a repris, et bientôt, à l'accablement succède des crises terribles.

***

Chose étrange !... Ce colosse que six infirmiers ne peuvent contenir quand, soulevé par le mal, il veut bondir hors de son lit, il obéit, sans mot dire, à la voix de sœur Jeanne-Marie... Un mot d'elle, murmuré doucement, suffit pour l'apaiser ; il a toujours son délire : mais son délire est moins furieux ; parfois il tend les bras à quelqu'un d'invisible, et de ses lèvres amincies, murmure avec un sourire : « Maman !... »

***

Cela a duré des semaines et puis encore des semaines, et sœur Jeanne-Marie n'a pas voulu se reposer jamais.

— Vous savez, lui dit un jour le major en la menaçant du doigt, je vous dénoncerai à votre supérieure.

— Ne faites pas cela ! a-t-elle répondu effrayée, et ma lettre ?...

Car il faut dire que le n° 37 a reçu, le surlendemain de son arrivée, une lettre venue de France... de son père, sans doute. La petite sœur s'est promis de la lui faire lire, et dussent tous les majors passés, présents et futurs, y perdre leur latin, elle la lui fera lire !...

***



Enfin, le moment tant attendu est arrivé. Le rosaire de la religieuse s'est presque usé depuis un mois, à force de passer et de repasser entre ses doigts fuselés. Mais à présent, le chasseur d'Afrique est tiré d'affaire ; à moins de complications, ce n'est plus qu'une question de temps.

— Connaissez-vous ceci ? lui demande sœur Jeanne-Marie en lui montrant la lettre venue de France.

— Oui, répond doucement le convalescent, c'est une lettre de mon père... Vous savez, c'est un homme puissant que mon père...

— Ah !

— Oui, il est maire de notre commune : c'est lui qui a fait nommer le député de chez nous, et quand je lui écrirai que vous m'avez sauvé, il vous fera décorer...

— Voulez-vous bien vous taire !

— Oui... oui... continue le malade... Vous verrez... En attendant, ma sœur, lisez-moi donc la lettre de papa !...

***

Et la sœur Jeanne-Marie, ayant déchiré l'enveloppe, rencontra les lignes suivantes :

« Mon cher enfant,

« Je m'empresse de t'annoncer une grande victoire. Nous avons laïcisé l'hôpital. Les religieuses ont fait leur paquet, et moi, ton père, je suis fier d'avoir débarrassé la commune de cette vermine !... »

Jean des TOURELLES.

## BIBLIOGRAPHIE

**La Quinzaine** du 1er Avril publie :

LES NOTAIRES, *Etude morale*, par Henri Joly. — CATHOLIQUES ET ROMAINS *(Suite et fin)* par l'abbé Duchesne. — L'IMPÔT SUR LE REVENU, par André Honnorat. — LE NAUFRAGEUR, *Roman*, VI, par Lse-Math. Zeys. — MARTIAL DELPIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Documents inédits*, par P.-B. des Valades. — DE LA VIRILITÉ INTELLECTUELLE, par Ollé Laprune, Maître de Conférence à l'Ecole Normale Supre. — PRÉDICATEURS DE CARÊME, par Georges Fonsegrive. — CHRONIQUE DE QUINZAINE, par Jean de Prémery.

N. B. — A la date du 1er Avril, la direction littéraire de la REVUE est confiée par le Comité à notre collaborateur le plus ancien et le plus assidu, l'auteur des *Lettres d'un curé de campagne*, couronnées par l'Académie Française, des *Lettres d'un curé de Canton* et des *Livres et Idées*, M. G. Fonsegrive.

Le N° du 1er Mai sera le premier composé par la direction nouvelle.

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**APPLIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES CHAUVES.**

En l'adoptant, les personnes qui ont une calvitie éviteront toute difficulté pour faire tenir leur coiffure, et pourront se coiffer comme avec leurs cheveux naturels.

Grand magasin de cheveux et de postiches invisibles, A. BOUDARD, rue Vignon, 40, Paris. — Envoi franco du catalogue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

**P. PÊCHE,** SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.
**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**
*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*
**Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes**
**pour la réparation des Vases sacrés.**

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26 fr.** avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Vérité** poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CLOCHES D'ÉGLISE
**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à **M. F. ROUXEL,** négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).



# MOMIE D'UNE REINE D'ÉGYPTE

Nous lisons dans l'*Écho de Paris* :

Ombres de Sésostris, de Ramsès et de Cambise, tressaillez sous vos mausolées de pierre, frémissez d'horreur et d'indignation en apprenant qu'une fois de plus, votre sépulture royale a été profanée. Une de vos illustres compagnes qui reposait près de vous depuis des siècles vient de vous être enlevée. Le sarcophage renfermant son corps momifié n'est plus dans votre sombre royaume et un amateur forcené a profané son tombeau et l'a transporté en d'autres lieux. Et ceci n'est pas une invention ; je viens de voir de mes propres yeux le sarcophage ouvert et la momie bien conservée encore, malgré les siècles écoulés, d'une reine authentique femme d'un roi égyptien. On parle de plus de trois mille ans ; mais je laisse aux archéologues le soin de déterminer la date précise. Ils le pourront aisément car les inscriptions qu'on peut voir sur le couvercle du sarcophage sont extrêmement nettes et lisibles pour qui sait les lire. Ce que je puis dire, c'est qu'elle s'appelait Josapha.

Et maintenant, laissez-moi vous dire comment, j'ai vu ce curieux spécimen des sépultures antiques. J'avais à rendre visite à M. Bigot, l'antiquaire bien connu, 48, boulevard du Temple, Paris, et je devais contrôler les faits qu'il avait énoncés dans une lettre adressée à MM. Gablin et Cie, 32, rue Le Peletier.

M. Bigot, malgré une vigueur apparente et une robuste constitution, était atteint depuis longtemps d'une gastralgie tenace et qui le faisait énormément souffrir. Il ne pouvait plus manger ou bien il ne digérait plus les aliments. Il essaya de beaucoup de choses qui lui réussirent mal. On alla jusqu'à lui conseiller le lavage de l'estomac. Malheureusement, me disait-il tout à l'heure, je suis forcé de le laver trop souvent. Obligé par métier d'aller dans les campagnes les plus cachées pour y découvrir des meubles anciens, des objets rares et curieux, je suis forcé de boire beaucoup, car c'est souvent le verre en main que j'enlève une affaire. Un ami m'engagea, il y a six semaines, à essayer des pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams qui avaient donné à une personne connue de lui d'excellents résultats. J'en pris et m'en trouve admirablement ; je mange et surtout je digère très bien, je sens mes forces rétablies et je vous assure que, quoique guéri, je reprendrai de temps en temps mon traitement.

Pendant que me parlait l'antiquaire Bigot, je ne quittais pas des yeux la silencieuse momie et, en voyant cette forme de femme conservée depuis trois mille ans, je me demandais si la formule des pilules Pink n'était pas une formule retrouvée, si les Egyptiens ne les avaient pas autrefois employées et si elles n'étaient pas un peu la cause d'une si étonnante conservation.

DE FÉLAGUE.

Reconnues comme un des remèdes les plus actifs des temps modernes, les Pilules Pink du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent : rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




## UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.
*Franco en gare désignée par l'acheteur.*
S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

## FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**A CÉDER** deux fonds de commerce pouvant être réunis ou rester séparés. Un **fonds de Papeterie et Librairie religieuse** qui pourrait convenir à une ou deux dames, et un **fonds de Quincaillerie.**
S'adresser à M. MÉNAGER-LONFIER, Vitré (Ille-et-Vilaine).

**RHUMATISMES** guérison assurée par la **Liqueur Laurencin.**
Ce produit végétal d'un goût exquis, d'un effet prompt et sans danger, est aujourd'hui employé dans la plupart des Hôpitaux de Paris.
*Franco*, mandat 6 fr., LAURENCIN, pharmacien, 27, rue Clignancourt, Paris.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

## COMPAGNIE LIEBIG
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 17 Avril 1896. N° 16.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Du devoir électoral.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations (suite) ; Quimper : Communauté de l'Adoration perpétuelle ; Carhaix : Un mariage chrétien ; Morlaix : Les fêtes de Pâques ; Lampaul-Guimiliau : Erection d'un chemin de croix ; Sœurs du Saint-Esprit ; Œuvres de Mer.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Reims ; Défendons-nous ! Haïti ; L'école neutre jugée par les étrangers.

*IV. Une page d'histoire locale. — Roscoff.*

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Avril.* — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour ; Semi-double. Blanc.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire de la Croix.
*Lundi, 20.* — De la Férie. Blanc. — Ou Office votif des Saints Anges. Semi-double. Blanc.
*Mardi, 21.* — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
*Mercredi, 22.* — S. Caïus et S. Soter, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.
*Jeudi, 23.* — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
*Vendredi, 24.* — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
*Samedi, 25.* — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. — *A la Procession,* Messe des Rogations, avec mémoire de S. Marc. Violet.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Porspoder..... 18-22 Avril.
Saint-Coulitz..... 23-24 —
Bannalec..... 25-30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# DU DEVOIR ÉLECTORAL

## I. — DE SON IMPORTANCE AU POINT DE VUE DE LA CONSCIENCE

Pour le démontrer, il suffit de considérer la place que vous, électeurs, vous occupez et l'action que vous exercez dans la Constitution de notre pays et d'interroger les principes les plus élémentaires de la morale, soit naturelle, soit chrétienne.

Sans doute, l'autorité vient toujours de Dieu qui en est l'unique source, comme il en est le garant et le juge ; mais c'est vous tous qui en demeurez les canaux et les dispensateurs ; c'est vous qui en nommez les dépositaires ; c'est vous, du moins, qui attribuez tous les pouvoirs électifs, d'où dépendent indirectement tous les autres. Oui, en réalité, vous êtes par vos mandataires les moteurs et les directeurs de toutes les affaires publiques. Comment mesurer les conséquences de votre vote, le bien et le mal immenses qui peuvent résulter de votre choix ? La Sainte Ecriture nous dit, en parlant de notre conduite privée : *Devant l'homme est le bien et le mal, la vie et la mort ; ce qui lui plaira, lui sera donné* (1).

Ainsi en est-il de vous dans les élections à tous les degrés : selon vos libres suffrages, ce sera pour la commune, le département et la France entière, l'ordre ou le désordre, la paix ou le trouble, la moralité ou la corruption, l'honneur ou la honte, la prospérité ou la ruine.

Ah ! pour nous élever à de plus hautes pensées, il faudrait dire d'abord : le pouvoir est une grande chose aux yeux de la foi ; ce serait le profaner, ce serait faire outrage à Dieu lui-même, de le confier à des indignes, chargés d'être ses représentants plus encore que les vôtres ; ayez une haute idée du mérite et des qualités que cette double délégation réclame de tous vos élus, même dans le plus humble village. Mais, en nous bornant à consulter les véritables intérêts, soit généraux, soit particuliers, ne vous suffit-il pas de voir que vos mandataires les tiennent tous entre leurs mains, pour votre bonheur ou votre malheur, depuis la cause sacrée de la Religion jusqu'aux derniers biens matériels de la vie présente ? Voilà quelle puissance vous leur donnez, dans les divers conseils de la nation, pour la confection des lois et l'administration de la chose publique. Eh ! bien, l'étendue de leur puissance est aussi la mesure de votre responsabilité. Dans l'exercice de leur mandat, tous leurs actes vous seront justement imputés, autant du moins que vous aurez pu et dû les prévoir : c'est vous qui en êtes la première cause et qui leur en avez fourni les moyens.

..... O peuple souverain, tu n'étais souverain que pour un jour, que pour une heure, que pour jeter quelques noms dans l'urne ; mais c'est comme un germe de vie ou de mort !.....

(1) Eccles. xv, 18.



..... Vous prétextez votre impuissance devant le flot qui monte et menace toujours ; mais, pour l'arrêter et l'endiguer, apportez d'abord votre pierre, sans vous attendre les uns les autres, dans une aveugle et lâche inaction. Votre exemple entraînera peut-être beaucoup d'indécis, et après avoir mis en commun tous vos efforts, vous aurez lieu d'espérer que la Providence fera le reste. En tout cas, c'est pour vous un acte méritoire, c'est un honneur et un devoir de lutter avec vaillance, lors même que, pour le moment présent, vous n'obtiendriez aucun succès.

*(Extrait de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Tulle, pour le Carême 1896.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée** : PLEYBER-CHRIST, du 23 Avril au 10 Mai. — 1re semaine : président, M. Ollivier, chanoine honoraire, Curé de Lannilis ; 2e semaine : président, M. Le Duc, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Morlaix.

## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

| Avril. | Matin. | Soir. |
|---|---|---|
| Dimanche, 19. | Plonéour-Lanvn. Tréguennec. | St-Jean-Trolimon. |
| Lundi, 20 . . . | Penmarc'h . . . . . | Treffiagat. |
| Mardi, 21 . . . | Plomeur. . . . . | Plobannalec. |
| Mercredi, 22 . | Loctudy . . . . . | Ile-Tudy. |
| Jeudi, 23 . . . | Combrit . . . . . | Plomelin. Pluguffan. |
| Vendredi, 24. | Plogonnec. . . . . | Guengat. |
| Samedi, 25. . | Ploaré. Le Juch . . . . . | Pouldavid. |

Monseigneur l'Évêque est accompagné, pour la première partie de sa tournée pastorale, de M. Corrigou, vicaire général.

Quimper. — **Communauté de l'Adoration perpétuelle.** — Le jeudi de la semaine de Pâques, Monseigneur l'Évêque, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, de MM. les chanoines du Chapitre, de MM. les Curés et plusieurs autres membres du clergé de la ville, a béni un nouveau bâtiment, à l'Adoration de Quimper. Cette belle construction, élevée sous la direction de M. le chanoine Abgrall, et due à la libéralité de généreux et insignes bienfaiteurs, est la continuation partielle d'un plan d'ensemble, dressé depuis longtemps. Elle permettra aux Religieuses de l'Adoration de compléter leur œuvre, si intéressante, de l'éducation des orphelines pauvres.

Le Noviciat aura désormais, ce qui lui manquait, une place séparée dans la communauté, comme l'exigent les règles canoniques. Mais ce sont particulièrement les enfants sorties de la mai-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



son que l'on a eues en vue. Celles qui sont placées à Quimper auront leur oratoire d'enfants de Marie, leurs appartements, leurs lieux de récréations pour leurs réunions hebdomadaires. Quand elles seront sans emploi, on leur offrira gratuitement l'hospitalité, en attendant qu'elles trouvent à se placer. Lorsque l'âge ne leur permettra plus de travailler, ou qu'elles croiront le moment venu de prendre leur repos, elles trouveront un asile ouvert et à des conditions qu'on saura toujours proportionner à leurs ressources personnelles.

Enfin, si un bon nombre d'appartements ont été disposés pour recevoir les personnes du monde qui voudraient s'y établir comme pensionnaires, les enfants de l'Adoration ne sont pas encore oubliées dans cette combinaison. Avant de sortir, pour prendre un emploi dans le monde, vers leur vingtième année, elles seront mises au service des dames pensionnaires, auprès desquelles elles feront un apprentissage très utile.

Puisse la bénédiction donnée par Monseigneur, être le gage d'un nouvel essor de prospérité pour cette Congrégation qui a toutes les sympathies des âmes charitables et qui a déjà réalisé tant de bien dans le diocèse, par ses deux établissements de Quimper et de Brest !

***

Carhaix. — **Un mariage chrétien.** — Comme nous l'avons annoncé, le mariage de Monsieur Arsène Le Gal de Kerangal avec Mademoiselle Anne de Léseleuc de Kerouara a été célébré, mardi, en l'église de Saint-Trémeur, de Carhaix.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que, en souvenir et en reconnaissance des éminents services rendus à l'Eglise par les deux familles, Sa Sainteté Léon XIII avait bien voulu envoyer aux nouveaux époux une bénédiction spéciale.

Morlaix. — **Les fêtes de Pâques.** — Nous lisons dans la *Résistance :*

« Dieu soit loué ! Les solennités de la Semaine-Sainte et de Pâques ont été célébrées dans le diocèse, et à Morlaix en particulier, avec la ferveur que permettait d'augurer l'empressement des fidèles aux prédications du Carême.

« Tandis, en effet, que à Morlaix, la parole apostolique du R. P. Denys attirait à Saint-Melaine une foule toujours croissante, deux prédicateurs bretons, tout à fait sympathiques et populaires, M. l'abbé Bohec, recteur de Loperhet, et M. l'abbé Derrien, aumônier de l'Hospice de Morlaix, voyaient, durant toute la Sainte Quarantaine, un auditoire nombreux et fidèle se presser au pied de leur chaire, le premier à Saint-Mathieu, le second à Saint-Martin.

« Le résultat, bien consolant pour le cœur des pasteurs, a été un nombre plus considérable que jamais de retours et de communions pascales. C'est avec émotion que le digne recteur de Saint-



Melaine constatait, dimanche dernier, la présence de plus de 500 hommes à la messe de communion qui leur était réservée. A Saint-Martin, où ce magnifique spectacle est annuel, le nombre de ceux qui viennent s'asseoir ensemble au banquet sacré, dépassait encore le chiffre de 600 à 700 que l'on compte d'ordinaire. A Saint-Mathieu, où il n'y a pas de communion générale d'hommes, ils n'étaient guère moins nombreux ceux qui ont rempli leur devoir pascal, mêlés aux femmes et aux enfants.

« Encore une fois, que Dieu soit béni ! et que les ouvriers apostoliques et en particulier le R. P. Denys, désormais très cher à tous les catholiques de Morlaix, trouvent ici l'expression de la gratitude sincère et profonde des âmes auxquelles, durant ces saints jours, ils ont fait tant de bien ! »

Lampaul-Guimiliau. — **Erection d'un chemin de croix.** — Nous avons signalé, l'année dernière, l'érection, par M. le recteur de Lampaul, d'une croix monumentale au sommet de la montagne dite du Télégraphe. Cette œuvre de piété vient de se compléter par l'adjonction d'un chemin de croix complet. Un étranger qui assistait à l'inauguration a bien voulu nous adresser l'intéressant compte-rendu que voici :

Les paroissiens de Lampaul-Guimiliau, qui conservent avec un soin jaloux la foi de leurs ancêtres, viennent d'être les pieux témoins d'une cérémonie pleine de douces et inoubliables émotions : l'érection d'un chemin de croix sur une montagne.

A un kilomètre du bourg de Lampaul-Guimiliau, sur la route qui conduit à St-Sauveur, se dresse une hauteur, dominant toute la contrée à plusieurs lieues à la ronde. Là était installé, autrefois, un télégraphe aérien. A sa place, s'élève maintenant, divin télégraphe, transmettant nos messages

« Dans une autre Bretagne, en un monde meilleur »,

une croix gigantesque, avec toutes les stations du chemin de la croix.

La cérémonie de l'érection a eu lieu, le dimanche de la Passion.

Après les vêpres, chantées à l'église paroissiale, un groupe de jeunes gens portant sur leur poitrine une croix, se présente dans le chœur, pour recevoir de la main de leurs prêtres les différentes stations ; ce sont des croix en bois d'environ un mètre et demi. Oh ! qu'il était beau de voir ces solides chrétiens soumettre, joyeusement mais humblement, leurs épaules à ce précieux fardeau, puis s'avancer vers la montagne du Calvaire, graves et recueillis !

En ce moment, plus d'une mère a dû essuyer furtivement une larme de joie.

La foule suit, se déroulant sur la route en deux longues files, redisant avec enthousiasme les chants sacrés, les pieux cantiques en l'honneur du signe de la passion divine. La multitude est immense, car on est accouru de toutes les paroisses voisines. Mais ici point de curieux sur le bord du chemin, ni aux fenêtres des mai-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sons : chacun tient à prendre part à la procession, pour mieux manifester son amour envers la croix, symbole de sa foi inébranlable. Seul, le Dieu du tabernacle reste au bourg pour le garder.

A côté du clergé de la paroisse, on remarque un grand nombre de prêtres qui sont venus prêter leur concours.

Avant la bénédiction des croix et leur pose aux places qui doivent les recevoir, M. Billant, recteur de Saint-Melaine, à Morlaix, donne une instruction dans un langage et avec un cœur qui trahissent un véritable apôtre :

« Le chemin de la croix, dit-il en résumé, c'est le chemin royal tracé par Jésus ; — suivi par Marie ; — suivi par tous les saints ; — suivi par tous les héros, sur les traces de Godefroy de Bouillon ; — suivi aussi par nos aïeux, qui s'en allèrent là-bas verser leur sang pour défendre leur foi ;

« Chemin inondé de grâces et de mérites.

« Et l'Eglise, cette tendre mère, érige partout des chemins de croix, fournissant ainsi au plus petit de ses enfants le moyen de s'enrichir des mêmes mérites que les saints et les héros. » Le prédicateur laissait parler son cœur et, de sa bouche, tombait sur l'auditoire captivé un flot de ces paroles qui touchent, émeuvent et rendent meilleur.

Le sermon fini, M. Jaffrès, recteur de Plouédern, procéda à la bénédiction et à l'érection du chemin de la croix.

*Adoramus te, Christe !*

Alors, sans doute, les anges dûrent être ravis en contemplant ces milliers de fidèles qui, répandus sur les routes, dans les champs, sur la lande, courbaient profondément leur front devant les croix, au fur et à mesure que chacune d'elles apparaissait debout à la place marquée.

*O crux, ave, spes unica,*
*Hoc passionis tempore,*
*Piis adauge gratiam,*
*Reisque dele crimina.*

Ce que j'ai vu et entendu m'a profondément édifié. De retour dans mon pays du Morbihan, je serai heureux de raconter à mes compatriotes de quel amour les habitants de Lampaul-Guimiliau entourent la croix de Jésus.

UN PÈLERIN MORBIHANNAIS.

*(La Résistance, Croix de Morlaix.)*

---

**Sœurs du Saint-Esprit.** — *Professions religieuses à la Maison-Mère.* — Mercredi, 8 Avril, Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé, dans la chapelle du Saint-Esprit, une cérémonie de profession religieuse. Le sermon d'usage a été prêché, avec talent et zèle, par M. l'abbé Guérard, chanoine titulaire de Rennes. Un nombreux clergé, dont plusieurs prêtres des diocèses de Quimper et de Vannes, et particulièrement MM. les chanoines Quéinnec et Abgrall, assistait à cette solennelle et touchante cérémonie. Parmi les nouvelles religieuses du Saint-Esprit,



17 sont du Finistère ; 3 des Côtes-du-Nord ; 3 du Morbihan ; 1 de la Loire-Inférieure.

Voici les noms de celles qui appartiennent au diocèse de Quimper :

Sœur Raymondine-Marie Le Porz, de Moëlan ; sœur Marie de Saint-Mélard Crenn, de Loc-Mélard ; sœur Pierre-Bernardin Baron, de Ploudiry ; sœur Angélique de Saint-Joseph Rospars, de Langolen ; sœur Marie-Euphémie Branellec, de Ploudaniel ; sœur Paul-Augustin Salou, de Ploudaniel ; sœur Zéphirin-Marie Pochet, de Plugulfan ; sœur Saint-Marcel Boëdec, de Scaër ; sœur Ildefonse-Marie Le Jeune, de Pleyber-Christ ; sœur Anne de Saint-François Herry, de Lanhouarneau ; sœur Léontine-Marie Rohel, de Ploudiry ; sœur Raphaël-Marie Perrot, de Beuzec ; sœur Rodolphe du Saint-Cœur Henry, de Quéménéven ; sœur Joseph-Michel Le Borgne, du Conquet ; sœur Jean d'Avila Jaïn, de Plonévez-Porzay ; sœur Etiennette-Marie Férec, de Crozon ; sœur Laurent-Marie Corré, de La Forêt-Fouesnant.

---

**Œuvres de Mer.** — BÉNÉDICTION DU « SAINT-PIERRE ». — Nous avons parlé, à diverses reprises, dans la *Semaine religieuse*, des *Œuvres de Mer* et du « Comité » de ce nom, formé il y a deux ans environ.

Emus de la situation périlleuse de nos pêcheurs dans les mers d'Islande ou de Terre-Neuve, du délaissement où ils s'y trouvent au point de vue physique, moral et religieux, des hommes de cœur, des catholiques militants — parmi lesquels nous sommes heureux et fiers de compter plusieurs compatriotes — pensèrent qu'il était temps de faire quelque chose pour nos marins.

Des souscriptions furent ouvertes et, avec les ressources rapidement réunies, on décida de faire face aux besoins les plus pressants, qui étaient ceux des hommes employés à « la grande pêche ». Il fallait leur assurer, là-bas, dans les stations lointaines où ils succombent quelquefois sans prêtre et sans soins, une sorte de bateau de secours, à la fois hôpital et chapelle, où on pourrait les soigner, s'ils tombaient gravement malades, où ils trouveraient un aumônier qui, en cas d'accident mortel, les aiderait à mourir. C'est d'après ces idées qu'a été construite, à Saint-Servan, la goëlette le *Saint-Pierre*, de 300 tonneaux.

Lancé le 16 Mars dernier, le *Saint-Pierre* — que commande un de nos compatriotes, le capitaine Salaün, de Roscoff — a été bénit solennellement, le Lundi de Pâques, à Saint-Servan, au milieu d'une fête où l'élément officiel manquait absolument, mais où la population était accourue avec un empressement significatif. C'est au milieu d'une immense foule massée sur les quais, que M. le vicaire général Durussel, représentant Mgr Labouré, archevêque de Rennes, empêché, a prononcé une éloquente allocution ; que le P. Bailly, de la *Croix*, qui a travaillé beaucoup à la fondation de l'Œuvre, a parlé avec chaleur de la cérémonie du jour ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



que l'amiral Mathieu, remplaçant l'amiral Lafont, président des *Œuvres de Mer*, a annoncé la construction prochaine de nouveaux bateaux de secours, pour les *Islandais*, pour les *Gascognais*.

Car ce sont les *Terreneuvas* qui ont « étrenné ». Ce sont eux qui ont eu le premier bateau. Ils courent le plus de risques. Il était juste qu'ils fussent les premiers servis. Les autres auront leur tour : personne ne sera oublié, mais il faut de l'argent. Et M. l'amiral Mathieu termine en s'adressant, encore une fois, à toutes « les sœurs françaises, sœurs en Jeanne d'Arc, qui, il en est assuré, ne cesseront pas de s'intéresser à cette Œuvre, qui n'est pas une œuvre purement locale, mais une Œuvre vraiment grande, vraiment chrétienne, vraiment française. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les fêtes Pâques ont été célébrées à Rome, selon la coutume observée depuis 1871, sans que le Pape et le Sacré-Collège aient pris part à quelques cérémonies.

Pour satisfaire aux demandes nombreuses d'audience, Léon XIII a voulu célébrer, ce jour-là, une messe basse dans la chapelle Sixtine, où plus de douze cents personnes ont eu la satisfaction de voir le Pontife suprême. Le Pape a voulu donner une certaine solennité à cette messe ; aussi il est arrivé à la chapelle, assis sur la *sedia gestatoria*, revêtu du rochet, de la mozette et de l'étole blanche. Les chantres de la chapelle Sixtine ont exécuté des motets et le Pape a donné la sainte Communion à plusieurs privilégiés.

Le Mercredi de Pâques, le Saint-Père a célébré la messe dans la salle ducale du Palais apostolique, où plus de huit cents personnes ont eu l'honneur d'être admises.

A 8 heures, Sa Sainteté est arrivée en chaise à porteurs dans la salle, après avoir traversé les Loges de Raphaël.

Après la messe d'action de grâces, le Saint-Père a admis à la cérémonie du baisemain un certain nombre de personnages, parmi lesquels une députation de jeunes gens de Naples, de l'Association de Saint-Alphonse de Liguori.

— Le 11 Avril, on a célébré la fête de S. Léon le Grand, que le Pape régnant a choisi pour patron, en prenant son nom. Le *Te Deum* solennel qui devait avoir lieu, à Saint-Pierre, pour le récent anniversaire du couronnement de Léon XIII, et qui fut ajourné à cause du deuil dont les événements d'Abyssinie venaient de frapper un grand nombre de familles, a été chanté, le lendemain dimanche.

Un pèlerinage de Limoges, conduit par l'évêque, Mgr Renouard, est arrivé à Rome, où l'on attend également Mgr Rougerie, évêque de Pamiers.



Reims. — **Fêtes du Centenaire.** — Son Em. le cardinal Langénieux, empêché, comme nous l'avons dit, de prendre part à la cérémonie d'ouverture des fêtes, a fait lire un éloquent discours, dont nous détachons ce passage :

« On a parlé de politique à propos de ce centenaire : nous n'avons que faire ici de la politique ; car la question capitale aujourd'hui n'est pas de savoir si le régime gouvernemental chez nous s'appelle République, Empire ou Monarchie, mais si le pouvoir, si le peuple, si la nation s'obstinera plus longtemps dans cette apostasie officielle qui nous entraîne à la ruine.

« Nous voulons espérer, Messieurs, qu'en cette année jubilaire, une prière vraiment nationale nous obtiendra les bénédictions du ciel, et que la France chrétienne, régénérée en ses formes sociales nouvelles, reprendra bientôt la tâche historique que nos pères ont si glorieusement accomplie, durant de longs siècles, au nom du Christ qui aime les Francs. »

**Défendons-nous !** — Les prêtres du diocèse d'Agen viennent de former une *Union sacerdotale de défense* « dans le but de protéger l'honneur du clergé agenais contre les attaques injustes de la presse, contre toutes diffamations de quelque nature qu'elles soient, et de défendre ceux de ses membres qui seraient l'objet de poursuites, à l'occasion de l'exercice de leur ministère. »

Les Statuts sont sensiblement les mêmes que ceux des autres « Ligues » formées dans un grand nombre de diocèses, et dont nous avons parlé.

Haïti. — La *Semaine religieuse* de Nantes annonce la mort de Mgr Gentel, évêque auxiliaire de Port-au-Prince.

Le digne prélat, originaire du diocèse de Nantes, était âgé de 48 ans. Il avait été sacré, le 15 Décembre dernier.

Depuis le jour de son sacre, il n'avait pu célébrer la messe.

Ses funérailles, qui ont eu lieu le 10 Mars, avaient attiré une foule énorme.

Le Président de la République d'Haïti, décédé deux ou trois jours après (on a dit assassiné), était présent à la Cathédrale. Le défilé a duré plus de deux heures.

**L'école neutre jugée par les étrangers.** — « Je condamne franchement l'école neutre. C'est une école sans vie, sans âme, un principe de mort intellectuelle. Il faut autre chose qu'un enseignement sec, terne et froid, pour éveiller les esprits et les cœurs, pour former des caractères énergiques, des volontés fermes. Les enfants, comme les hommes, ont besoin d'une foi, de raisons d'agir et d'aimer..... L'Etat, qui paye les frais de l'enseignement, doit diviser cette somme entre les diverses écoles... »

(M. Nieuvenhuis, député socialiste de Hollande.)

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon



En Angleterre, l'Etat accorde ses secours annuels à toutes les écoles, publiques ou libres — et y fait lire la Bible.

## Une page d'histoire locale. — Roscoff.

Au dernier Congrès de l'*Association bretonne*, tenu, on se rappelle, à Quimper, notre savant collaborateur, M. le chanoine Peyron, lut, entre autres travaux, un curieux mémoire sur les *Testaments et Fondations anciennes d'un caractere original, propres à jeter du jour sur les mœurs et coutumes du temps passé.*

Nous devons à l'inépuisable bienveillance de l'auteur de pouvoir reproduire les pages suivantes, relatives à « la fondation d'une Confrérie d'une utilité incontestable, qui nous fait toucher du doigt une des plaies de l'ancien régime, qui attend encore son remède.....

« Notre grand missionnaire breton, Michel Le Nobletz, n'avait pas été sans constater le mal causé par les préoccupations et inimitiés résultant de ces procès interminables, aboutissant toujours à la ruine des parties... et s'en exprimait ainsi dans un de ses ouvrages manuscrits :

« Le juge tire
L'avocat mire
Le procureur vise au sac
Le greffier happe
Le clerc attrappe
Et chacun nous mène au bissac. »

« M. Le Nobletz écrivait ceci vers 1620, et c'est dans la même pensée que, quelques années auparavant, les habitants de Roscoff fondèrent une Confrérie pour éviter, autant que possible, les procès ruineux. »

Il existe à Roscoff une chapelle en ruine, sur le bord de la mer. Elle est dédiée à saint Ninien, évêque d'Ecosse, et l'on sait qu'elle fut bâtie sur l'endroit même où débarqua Marie Stuart, lorsqu'en 1549 elle vint en France pour se marier au Dauphin de France, plus tard François II. Cette chapelle de Saint-Ninien est plus connue dans le pays sous le titre de chapelle de Saint-Union, et ce nom, elle le doit à la confrérie dont je viens de parler et qui y fut fondée, en 1612, pour un essai loyal d'union et d'entente commune. Voici la teneur de l'acte de fondation que possèdent les archives départementales (1) :

« Les procureurs, fabriques et confraires de la Confrérie M. Saint-Eninyan du bourg de Roscoff, se représentans par les incommodités passés les ruynes et désolations que leurs a causé la fréquence des procès, recherchans les moyens de réparer à leur pouvoir leurs pertes et pour l'honneur de Dieu et repos de leurs consciances, se maintenir à l'advenir en

(1) C. 324.



Union, concorde et amittié séante entre citoyens, appres meure déliberation, ont d'un commun consentement voullu, résollu et accordé les points et articles cy apres, lesquels leur ayant esté leus ont juré par leurs foy et serment iceulx garder et inviolablement observer.

« Premier. Que tous les proces et differans tant civils que criminels non publiés, meus et à mouvoir entre lesdits confraires, pour quelques causes et occasions que ce soit, seront doresnevant jugés et terminés en dernier resort par trois personnes de ladite confrairie ou plus grands nombre, si lesdits collitigans le requierent, qui seront par eux nommés et convenus, et des a présant en cas de proces lesdits confreres et chacun instituent et establissent à leurs juges, arbitres et amiables compositeurs les confreres de ladite confrerie, auxquels ils compromettent et leurs proces meus et à mouvoir pour juger sanctances et mettre fin à tous leurs dits differans, querelles et debatz à l'advenir come en leurs juges naturels et competans, sans y pouvoir contredire ny le presant compromis solennel revoquer, leur donnans et attribuans plain pouvoir, authorité, juridiction et cognoissance de cause, sans qu'il soit loisible en cas de procès à aucun ayant formé action ny demande d'icelle, poursuivre qu'il n'ait adverti les confreres de ladite confrerie et sommé la partie adverse de convenir d'arbittres pour terminer et decider le differant et advertir le procureur et fabrique qui seront en charge, lesquels procureur et fabrique seront tenus promptement semondre les partyes qui auront ou seront tenus d'entrer en proces, de nommer et choisir desdits confreres tel nombre qu'ils jugeront necessaire pour terminer lesdits differants, eu esgard à la qualité du fait et consequence desdites actions.

« Apprès que par lesdits procureur ou fabrique lesdites parties pledantes auront esté semons et advertis de nommer et convenir d'arbitres, ils seront tenus ce faire et conviendront des confreres qui seront lors au pays dans huitaine, et dans ledit temps bailleront la liste desdits arbitres et leur consentement et nomination soubz leurs seings, et par lesdits actes declareront les lieux, jours et heures qu'ils se debveront assembler pour terminer leurs differants, et laquelle liste baillée, ne pourront lesdites partyes recuser ny changer leurs dits juges arbittres, sinon en cas de longue absence desdits arbitres ou aucun d'eux, ou de causes legitimes de soubson et recusations nouvellement venus à leur cognoissance depuis ladite nomination et convention, auquel cas ils seront tenus nommer autres au lieu des absans dans pareil temps de huitaine.

« Lesdits procureur et fabrique ayant receu ladite liste et nominations, feront diligence d'advertir lesdits arbitres, lesquels seront tenus et des à present promettent et s'obligent, touttes affaires cessantes, se trouver à l'assignation prise par

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lesdites partyes à peine des despans, dommages et intérêts desdites partyes.

« Ceux qui auront les differans et aurons convenu d'arbittres, comme dit est, se trouveront le jour et heure assignez devant leurs dits arbittres, garnis de leurs actes, mémoires et instructions, et proposeront leurs raisons en demandant et défendant, en toute modestye et respect, et sans se moûvoir ny se porter à la collere ny passion.

« Si lesdits arbittres voyent que les différants entre lesdites partyes gisent en point de droit, ou que la chose feut douteuse et difficile, ils en advertiront sur le champ les partyes, lesquelles metteront présentement es mains desdits arbittres leurs dits actes, mémoires et instructions, pour lesdites arbitres prendre l'advis et du Conseil et de gens versez et experimentez au fait de la justice, pour par leurs advis plus meurement et esquitablement juger lesdits differants, et pour ce faire consigneront lesdites parties respectivement telle some que sera par lesdits arbitres jugée raisonnable, le plus modérement neantmoins que faire se pourra, pour le soullagement desdits collitigans.

« Les jugements et sentances desdits arbittres seront rédigés par escrit et d'eux signés, et les cédules desdits jugements mises entre les mains d'un notaire ou autre personne capable prins pour adjoint, lequel en délivrera promptement coppie soubz son seing aux partyes s'ils le requerent pour en cas d'appel, lesdites partyes se pourvoir par les voyes de droit, mais sy lesdites parties acquiessent respectivement auxdits jugements et sentances, lesdites partyes comparoîtront promptement et sans delay par devant notaires capables pour passer leurs accords en forme de transaction, conformement aux jugements desdits arbittres, et sy la chose est de petite consequence, elle se pourra décider soubz les seings privez des arbitres et partyes. — Les arbittres convenus, afin d'obliger lesdits collitigans à une amiable composition et reconsilliation, se saisiront de la some promise en non es peine avant arbittrer et en cas que l'une des partyes ne voudroit ester en jugement, iceux arbittres feront delivrer realement et de fait ladite peine à celuy qui acquissera, laquelle luy sera acquise et ne pourra celuy qui contredira le jugement estre receu à pleder, que ladite peine n'ait esté actuellement payée, sur laquelle seront payés tous les fraitz desdits arbitres, quy ne pourront estre que de leurs dépans la plus modérée que faire se pourra, et du conseil que lesdits arbitres auront appelé pour leur instruction, et contre les jugements desdits arbitres nul ne pourra se pourvoir que par voye d'appel suivant les ordres, et en exécution desdits jugements se pourront pourvoir par devant les juges ordinaires suivant la coustume, sy pour leur bien et soullagement ils ne conviennent et accordent autrement, compromettant de nouveau en d'autres arbitres pour décider les



différants meus en exécution desdits premiers jugements.

« Ceux qui à l'advenir se presenteront pour estre admis et receus en ladite confrerie, seront tenus jurer et promettre par sermant sur les Saints Evangiles de tenir, garder et observer le contenu aux articles precédans, à ce que par l'obstination d'aucuns à la pledoirye, ne trouble le repos des autres, et que la division ne s'introduise entre lesdits confreres à la ruyne leurs familles.

« Tous lesquels articles lesdits confrères ont ainsi voulu, accordé et consenty, promis et juré par leur foy et serment, come devant tenir garder et observer de point en autre par forme de compromis général, perpétuel et irrévocable, renonçant à jamais d'y contrevenir par obligation, gage et hypothèque de touts et chacuns leurs biens meubles et immeubles présants et futurs, à quoy faire et enteriner lesdits confrères ont été, de leur consentement par nous N. et Jan Rangier, notaires de la Cour de Saint-Paul, jugez et condemnez de l'authorité de ladite cour.

« Fait et gréé audit bourg de Roscoff, en la chapelle de M. Saint-Eninyan, en laquelle lesdits confrères cy-après se sont assemblés pour l'effet des présentes, sçavoir :

| | |
|---|---|
| Jean Marzin, | Hierome Le Pappe, |
| J[n] le Bescont, | Olivier le Moigne le jeune, |
| Laurans Siochan, | Louis Guillerm, |
| François Hervé, | Henry Le Gall, |
| Guillaume Marzin, | Guillaume Le Mestre, |
| Guillaume Henri, | Laurens de Cheberry, |

confrères qui ont signé, le 27[e] jour de décembre 1612. »

## BIBLIOGRAPHIE

**Dernières publications de R. HATON, Edit[r], 35, rue Bonaparte, Paris :**

**Les Gloires de la France chrétienne au XIX[e] Siècle.** *Essais anecdotiques sur le temps présent*, deuxième série, par GEORGES LOTH. — Un beau volume grand in-8°, 5 fr.

A une époque où les caractères se font rares, où les hommes semblent si disposés à faire à leurs intérêts le sacrifice de leurs principes et de leurs convictions, on est heureux de revivre dans la compagnie d'hommes droits et intègres qui, dans toutes les circonstances de leur vie, n'ont pris conseil que de leur conscience et des préceptes de la religion. Tels nous apparaissent, parmi les militaires, Mac-Mahon, de Sonis, Chanzy et Courbet, soldats au cœur loyal et à l'âme chrétienne, qui semblent n'avoir tous qu'une devise : « Fais ce que dois, advienne que pourra ! » — Puis des serviteurs dévoués aux grandes causes de la religion, comme Louis Veuillot, des religieux comme le Père de Ravignan, des prêtres comme le curé d'Ars, des évêques comme Mgr Freppel. . .

Ces études, où l'auteur s'est plu à mettre en relief les vertus et les gloires de ces personnages, honneur de leur siecle, offrent le double avantage de nous donner un aperçu des divers événements qui ont marqué leur vie, en même temps qu'elles offrent de beaux exemples, des vérités morales propres à intéresser tous ceux qui voient dans la restauration des principes chrétiens le gage de la grandeur et du relèvement de la France.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La biographie de Louis Pasteur, savant illustre et bon chrétien, couronnera dignement cette intéressante série des véritables *Gloires de la France chrétienne.*

**Vie de la Très Sainte-Vierge,** par S. E. le Cardinal PAULUS MELCHERS, traduite de l'allemand, par M. l'abbé DUCHEMIN. — Un volume in-12, 1 fr. 25.

On ne trouvera pas dans cet ouvrage la **doctrine** détaillée des Livres Saints et des Pères de l'Eglise sur la Sainte Vierge, mais toutes les vérités dogmatiques concernant la vie de l'auguste mère de Dieu y sont rappelées d'une façon concise.

A la suite de la vie de la Sainte Vierge se trouvent l'historique et l'explication des fêtes que lui a consacrées l'Eglise. Enfin, Mgr Melchers expose les vertus de la Reine des Cieux, et dans ce cadre il a su faire entrer tous les devoirs individuels et sociaux du chrétien à notre époque, tous les conseils qui correspondent à ses différents états d'âme.

*S'adresser à la Librairie J. Salaün, Quimper.*

---

Contre la gastralgie, la dyspepsie, les médecins conseillent la *poudre* ou les *pastilles de charbon du Dr Belloc,* approuvées par l'Académie de médecine de Paris.

Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Toutes pharmacies. Poudre, le flacon 2 francs. Pastilles, la boîte 1 fr. 50.

---

**Correspondance.** — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ?

Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé : « La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme. Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris »

*(France Médicale.)*

---

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

---

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

---

# PHARMACIE FAMEL

*Ex Chimiste-expert de la Ville de Paris*

Médaille d'Argent à l'Exp Internat^le du Progrès

PARIS 1893

**86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS**

*Nous tenons avant tout* à mériter *et* à conserver *la* confiance *de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons* jamais *que des* produits de première qualité *et les* véritables Marques.

*Quant à nos prix, l'extrait que nous en donnons ici, est nécessairement fort restreint et* nous prions nos lecteurs de venir franchement à nous, les assurant d'avantages réels *et de* demander notre prix courant général, *le* prix spécial *des* médicaments qu'ils emploient, *ainsi que tous renseignements ou conseils dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un devoir de leur répondre poste par poste.*

## QUELQUES PRIX

| | |
|---|---|
| ANTIPYRINE, 10 paquets ou cachets de 1 gr. | 1 75 |
| ANTIPYRINE, 30 gr. | 4 50 |
| BROMURE de POTASSIUM, 30 gr. 0 50 ; 125 gr. | 1 50 |
| CAPSULES de GOUDRON, les 100 | 1 00 |
| CASULES de CREOSOTE de HETRE, les 100 | 2 00 |
| CAPSULE de TEREBENTHINE, les 100 | 1 50 |
| **HUILE DE FOIE DE MORUE** | |
| garantie pure, de l'année, sans mauvais goût ni acreté. *Blanche*, le litre | 3 00 |
| *Blonde ambrée* (conseillée) le lit. | 2 ( |
| *Brune* | 1 7. |
| *Creosotée*, le litre | 3 00 |
| IODURE de POTASSIUM, 30 g. 1 40 ; les 100 gr. | 75 |
| LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gr. | 10 |
| PILULES FERRUGINEUSES, formule Vallet, les 100 | 1 50 |
| PILULES de PROTOIODURE de FER, formule Blancard, les 100 | 2 00 |
| SULFATE de QUININE, 1s 0 30, 30s. | 5 00 |
| Les 10 paquets ou cachets à 0s50. | 1 50 |
| Les 50 pilules à 0s10 | 2 00 |
| TEINTURE d'IODE, 30s 0 60 ; 125s. | 1 75 |
| VASELINE BLANCHE, pure, 125 gr., 0 80 ; 500 gr. | 2 25 |
| VASELINE BORIQUEE, 125 gr. 1 fr. ; 250 gr. | 1 60 |
| **VINS DE QUINQUINA** | |
| Au Malaga, Grenache, Banyuls (avec verre) le litre | 3 25 |
| Madère ou Lunel | 3 75 |
| Bordeaux | 2 25 |
| Extrait fluide p^r la préparation d'un lit. | 0 75 |
| VIN de COCA, malaga ou grenache, 1 l. | 3 50 |
| VIN de KOLA, » | 3 50 |
| SIROP ANTISCORBUTIQUE, 1 l. av. v. | 2 50 |
| » BAUME DE TOLU, » | 3 00 |
| » DESSESSARTS, » | 3 25 |
| » DIACODE, » | 3 00 |
| » de GOMME, » | 2 50 |
| » PROTO-IODURE de FER » | 3 25 |
| » LACTO - PHOSPHATE de CHAUX.... 1 lit. av. verre. | 3 25 |
| » QUINQUINA, » | 3 25 |
| » RAIFORT IODE, » | 3 25 |
| » SALSEPAREILLE, » | 3 50 |
| **SPÉCIALITÉS** *25 à 50 pour cent de remise.* | |
| VIN de BUGEAUD | 2 50 |
| PEPTO-FER JAILLET | 3 05 |
| VIN LANGLEBERT | 2 85 |
| PILULES SUISSES | 1 00 |
| PASTILLES GERAUDEL | 0 85 |
| TISANE des SHAKERS | 3 05 |

Prix Spéciaux pour de plus Grandes Quantités.

Médication glycéro-phosphatée.

## VIN GLYCOPHOSPHATÉ LANGLEBERT

*Ce vin* essayé *et* admis *dans les* Hôpitaux *est le plus* énergique *des* reconstituants, accélérant *la* nutrition générale *par une* stimulation spéciale *de* l'APPAREIL NERVEUX ; *sans équivalent pour assurer un* développement normal *chez les enfants,* surtout pendant le surmenage scolaire *et* combattre *la* dépression nerveuse, *ainsi que toutes les* convalescences *et* spécialement *celles des* maladies infectieuses *comme l'*Influenza.

*Dépôt : Pharmacie* **FAMEL.** *Prix :* **2** fr. **85.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon




**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL**

Du MANS (Sarthe), 116, rue de la Mariette,
Fondée en 1853, par M. E. HUCHER, ✻✻✻ I O. A., père,
F. HUCHER, directeur, successeur.

**TRAVAUX.** — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux : FINISTÈRE. — Bannalec, Brest, Saint-Martin, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Fouesnant, Kergloff, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pol-de-Léon, Trégunc, Trégarantec, Ploudalmézeau, Plouguin, Orphelinat de Quimper.

**A CÉDER** deux fonds de commerce pouvant être réunis ou rester séparés. Un **fonds de Papeterie et Librairie religieuse** qui pourrait convenir à une ou deux dames, et un **fonds de Quincaillerie.**

S'adresser à M. MÉNAGER-LONFIER, Vitré (Ille-et-Vilaine).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**

*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché



11e ANNÉE. **Vendredi 24 Avril 1896.** N° 17.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. *I.* Du devoir électoral.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations (suite) ; La Visite pastorale : Pèlerinage breton à Montmartre ; Vannes : mort de M. Jaffré, recteur de Guidel ; Retraites bretonnes.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Ligues de défense sacerdotale ; Menaces ; Celles que l'on décore... et qu'on expulse ; Un contre 2,500.

*IV. Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (à suivre).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*


### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 26 Avril.* — 3e Dimanche après Pâques. Patronage de saint Joseph. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Clet et s. Marcellin, Papes, Martyrs.

Vêpres du Patronage de s. Joseph, avec les mêmes mémoires.

*Lundi, 27.* — De la Férie. Blanc. — Ou Office votif des Saints Anges. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 28.* — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 29.* — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

*Jeudi, 30.* — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

*Vendredi, 1er Mai.* — S. Philippe et s. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

*Samedi, 2.* — S. Athanase, Evêque. Docteur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Bannalec..... 25-30 Avril.
Tourc'h..... 1-2 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# DU DEVOIR ÉLECTORAL

## II. — DE LA RESPONSABILITÉ DES ÉLECTEURS ET DES ÉLUS DEVANT DIEU

C'est encore un Evêque qui résume ainsi les droits et les devoirs des citoyens. S. G. Mgr l'Evêque de Belley écrit dans son dernier Mandement de carême :

« Ces devoirs, nous devons les remplir, ces droits nous devons les exercer selon les lumières de la conscience chrétienne. Nous en sommes responsables devant Dieu.

« Qu'on ne dise pas qu'il y a dans l'homme, vivant en société, deux hommes : l'homme privé, le chrétien qui relève de Dieu, reconnait Jésus-Christ et doit régler sa vie selon les enseignements de l'Evangile, et l'homme public, le citoyen qui ne relève que de sa raison et n'est obligé de tenir aucun compte de Dieu ni de Jésus-Christ.

« Nous n'avons pas deux consciences, l'une pour la vie privée, l'autre pour la vie publique, et puisque nous sommes chrétiens et catholiques, nous devons l'être dans la vie extérieure comme dans la vie intime. L'Evangile est la loi des sociétés comme des individus. . . . .

« . . . . . Ils rendront compte à Dieu, ces représentant du peuple que leurs concitoyens ont élus à l'auguste fonction de faire des lois ; et si, par impiété ou par faiblesse, ils coopéraient à la confection de lois contraires à l'équité naturelle, à la Religion, au bien des âmes, ils en seraient châtiés comme des ennemis de Dieu et du peuple, par celui qui ne donne aux législateurs leur pouvoir que pour qu'ils en usent selon la justice.

« Ils rendront compte à Dieu, ces hommes pervers, qui, pour capter les faveurs d'une multitude ignorante ou égarée, lui promettent la satisfaction de ses dangereuses passions.

« Ils rendront compte à Dieu, ces magistrats qui ont l'honneur d'être sur la terre les ministres de la justice ; et si, au lieu d'être les interprètes impartiaux et les gardiens intègres du droit, ils mettent leur autorité et leurs sentences au service du mensonge et de l'iniquité, ils en seront punis par Celui qui juge les justices, comme les oppresseurs de l'innocence, et les complices de la fraude et du crime.

« Ils rendront compte à Dieu, ces ambitieux, qui, s'il le faut pour parvenir au pouvoir ou s'y maintenir, sont prêts aux plus mauvaises œuvres, au mépris de leur conscience comme de leur foi.

« Ils rendront compte à Dieu, ces chrétiens irréfléchis, qui, par des considérations d'intérêt personnel ou local, usent de leur droit de suffrage pour porter au pouvoir des ennemis de l'ordre, des ennemis de la Religion, dont le but est de déchristianiser le monde par la réalisation d'un programme que nul ne peut plus prétendre ignorer. »



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée :** PLEYBER-CHRIST, du 23 Avril au 10 Mai. — 1re semaine : président, M. Ollivier, chanoine honoraire, Curé de Lannilis ; 2e semaine : président, M. Le Duc, chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre de Morlaix.

## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

| Avril. | Matin. | Soir. |
|---|---|---|
| Dimanche, 26. | Beuzec . . . . . | Poullan. |
| Lundi, 27. . . | Plozévet . . . . . | Mahalon. Meilars. |
| Mardi, 28 . . . | Esquibien. Primelin. . . . . | Plogoff. |
| Mercredi, 29 . | Cléden-Cap-Sizun. . . . . | Goulien |
| Jeudi, 30 . . . | Audierne . . . . . | Plouhinec. . |
| **Mai.** | | |
| Vendredi, 1. . | Pouldergat . . . . . | Landudec. Guilers. |

L'itinéraire de cette semaine a été légèrement modifié. Après Guengat, Monseigneur a confirmé à Plonéis et au Juch, remettant sa visite à Plogonnec au moment de la Mission qui doit y être donnée, à la fin de Mai.

M. Corrigou est rentré à Quimper et est remplacé près de Sa Grandeur par M. Fléiter.

---

**La Visite pastorale.** — Monseigneur l'Évêque, comme nous avons eu l'occasion de le rapporter, s'est fait un plaisir de répondre aux demandes qui lui avaient été adressées, en acceptant d'aller donner la Confirmation, avant l'époque ordinaire, dans plusieurs paroisses, où des convenances particulières le faisaient désirer.

La visite pastorale, proprement dite, a commencé *le lundi 13 Avril*, par Saint-Evarzec. Sa Grandeur a été heureuse de rencontrer, dès le début, une paroisse où tout est en ordre, les chants bien exécutés, et de constater l'excellente tenue des 70 enfants présentés à la Confirmation. On sent l'influence, on reconnait les fruits de l'instruction et de l'éducation chrétiennes. En effet, Saint-Evarzec est privilégié et possède deux magnifiques écoles libres, qu'il doit à la générosité d'une pieuse bienfaitrice, qui ne nous pardonnerait pas de la nommer.

*Beuzec-Conq* se félicite également d'avoir, depuis quelques années, grâce à la munificence d'une noble étrangère, Mme la princesse russe Narishkine, une école chrétienne de filles, que l'on regrette de trouver un peu exiguë pour cette population, qui croît rapidement. 250 enfants attendent la Confirmation, chantant

Archives diocésaines de Quimper et Léon



avec entrain ; un étranger remarquerait la richesse et l'élégance de leurs costumes... L'église est récente, non encore consacrée ; les cloches que Monseigneur a bénites, il y a quelques mois, le saluent de leurs joyeux carillons, à l'arrivée comme au départ...

En sortant de Beuzec, on passe près du château de Keryolet, aujourd'hui musée départemental ; on arrive en vue de la baie de Concarneau et l'on salue, devant cette demeure où il habita, la statue de Duquesne qui, de son piédestal, semble défier un ennemi invisible. A mesure qu'on avance, la vue change ; on aperçoit de superbes entassements de rochers, apportés là par quelque cataclysme primitif, et l'on arrive à Trégunc, devant la belle église moderne ; ici, comme cela a lieu partout d'une paroisse à l'autre, la voiture épiscopale est précédée d'une nombreuse escorte de « chars-à-bancs ».

*Le mardi, 14*, après avoir confirmé environ 300 enfants, dont la tenue ne laissait rien à désirer, Monseigneur visita l'école libre des filles, à laquelle il ne manque que d'être un peu plus spacieuse ; puis, heureux de pouvoir satisfaire ses goûts archéologiques, il tint à visiter un des plus beaux spécimens de menhir existant en Bretagne : cette pierre druidique, qui se trouve au bord de la route de Nizon, mesure 11 mètres de haut et 5 ou 6 mètres de circonférence. Le temps ne permit pas d'aller jusqu'aux deux pierres branlantes, plus curieuses encore.

Dans l'après-midi, la Confirmation devait se donner à Lanriec ; l'église était ornée de guirlandes et de fleurs, qui ne parvenaient pas à en dissimuler les proportions trop exiguës. Espérons que les projets d'agrandissement pourront, sans tarder, être mis à exécution.

*Mercredi, 15.* — A Concarneau, Monseigneur est reçu dans une église également insuffisante et placée, désormais, trop loin du centre : 400 enfants reçoivent la Confirmation et reconduisent ensuite Sa Grandeur au presbytère, en chantant des cantiques.

On a eu souvent l'occasion de signaler l'enthousiasme exubérant de cette population de Concarneau ; elle se pressait sur le passage du prélat, semblant vouloir se jeter sur lui, pour recevoir de plus près sa bénédiction. Les mères portant leurs enfants, les élevaient sur leurs bras, les tendant vers l'Evêque. Devant ce spectacle, on se rappelait ce que raconte l'Evangile des habitants de Capharnaüm, se massant autour de Notre-Seigneur et l'obligeant à monter dans la barque de Simon, pour leur parler..... Le même empressement s'est manifesté pendant les visites que Sa Grandeur a faites, l'après-midi, aux écoles chrétiennes, tenues par les Frères de la Salle et les Sœurs du Saint-Esprit.

Au départ de Concarneau, la mer était pleine ; la vue de la baie ensoleillée et encadrée d'arbres au feuillage naissant, d'un vert tendre, était ravissante. A 3 h. 1/2, Monseigneur arrivait à La Forêt-Fouesnant où, après avoir donné la Confirmation à 170 enfants, il a admiré l'église qui ne manque pas de cachet,



dans ses détails surtout, et remarqué le nouveau presbytère, dont les murs sont baignés par les flots. Sa Grandeur rentra à Quimper, à 6 heures du soir.

*Jeudi, 16.* — Le lendemain matin, Elle se remettait en voiture pour se rendre à Fouesnant, où l'on admire toujours la belle église romane, restaurée avec tant de goût par les soins de M. Cozic, aujourd'hui curé de Lesneven, à qui l'on doit également la belle et vaste école de garçons. Quant à l'école des filles, fondée par une pieuse famille qui a fourni plusieurs religieuses à la Congrégation du Saint-Esprit, elle date de longtemps, et serait même, assure-t-on, la première que les « Sœurs blanches » aient eue dans notre région. Après la cérémonie de la Confirmation, Monseigneur a visité, avec un égal intérêt, les deux établissements.

L'après-midi, en revenant à Quimper, il s'arrêta à Pleuven. Dans la gracieuse église, — une des premières et non des moins réussies dues au talent, si apprécié, de M. Le Guerrannic, — il confirma environ 200 enfants, appartenant à Pleuven et à Clohars. Sa Grandeur a vivement regretté de ne pouvoir, au dernier moment, visiter cette paroisse, où tout était préparé pour lui faire une digne réception. *(A suivre.)*

---

**Pèlerinage breton à Montmartre.** — Le pèlerinage au Sacré-Cœur et aux autres principaux sanctuaires de Paris, organisé par M. le chanoine Guillo-Lohan, a quitté Saint-Brieuc, le lundi 13 Avril. Parmi les pèlerins, qui étaient au nombre de près de 400, plusieurs appartenaient au diocèse de Quimper.

La veille du départ, une émouvante cérémonie les réunissait dans l'église de Notre-Dame d'Espérance, pour la bénédiction des insignes ; elle se termina par le chant des prières de l'Itinéraire, le salut et le cantique breton : *O Kalon Zakr.*

A Paris, après une première visite à Notre-Dame des Victoires, les pèlerins sont montés, le mardi matin, à la Basilique du Sacré-Cœur, où le R. P. Lemius, supérieur des chapelains, les a accueillis avec tout son cœur et son éloquence.

La générosité des pèlerins a répondu à leur piété ; grâce à leurs offrandes, une colonne de deux mille francs sera placée dans la Basilique du Sacré-Cœur, avec une inscription rappelant le pèlerinage.

Le Mardi soir, après une visite à la Sainte-Chapelle, ils ont vénéré les insignes reliques de la Passion à Notre-Dame. M. Pousset, archiprêtre, les a reçus et leur a fait l'historique du trésor.

Le mercredi matin, ils étaient au tombeau de sainte Geneviève, et le soir, ils visitaient l'église de Sainte-Clotilde, où la chaude parole de M. l'abbé Poulin, un ami très particulier des Bretons, leur faisait goûter les premières joies du jubilé national, accordé par Léon XIII à la nation de Clovis.

M. le Curé de Sainte-Clotilde avait fait illuminer son église, comme aux plus grandes fêtes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le lendemain, après une station à Notre-Dame-des-Victoires, les pèlerins sont allés à la chapelle de Notre-Dame-de-Salut, où ils ont vénéré le Christ dit de Charles-Quint et la sainte Épine de Notre-Seigneur. Plusieurs ont visité les ateliers de la *Croix*.

Le soir, après une dernière réunion à Montmartre, ils sont repartis pour la Bretagne, où ils sont revenus heureux, le cœur tout embaumé des grâces de choix que le Cœur de Jésus a répandues sur eux.

Le vaillant amiral de Cuverville se trouvait à Montmartre avec ses compatriotes.

---

VANNES. — **Mort de M. Jaffré, recteur de Guidel.** — Le diocèse de Vannes vient de perdre un de ses prêtres les plus distingués, bien connu et apprécié également chez nous, M. Jaffré, chanoine honoraire, ancien député du Morbihan, recteur de Guidel.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier le remarquable article nécrologique que lui consacre la *Semaine religieuse* de Vannes ; nous en donnons du moins quelques extraits :

« Né à Kervignac, le 29 Septembre 1819, M. Jean Jaffré appartenait à une de ces vieilles familles bretonnes, où se transmettent l'énergie des croyances et l'attachement aux saines traditions. Dans la maison paternelle, où son cœur s'ouvrait au bien, et à l'école, où son esprit avide de savoir se développa rapidement, l'enfant montra ce que serait l'homme. Ses succès, au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, le mirent bien vite hors de pair, en même temps que se révélait dans toute sa conduite cette énergie, qui devait toujours être le trait distinctif de son caractère. Après de fortes études théologiques, qui complétèrent, en les fortifiant, ses connaissances littéraires, il revint comme professeur à l'établissement diocésain, où son nom ne sera jamais oublié.

« Avec un pareil talent, il ne pouvait pas languir dans les classes inférieures ; il était professeur de rhétorique lorsque, en 1851, la confiance de son évêque et l'estime de ses collègues l'appelèrent à remplacer, dans le supériorat, M. Le Blanc qui venait de mourir... M. Jaffré se montra immédiatement à la hauteur de sa tâche et continua, avec une patiente énergie, l'œuvre que son prédécesseur n'avait pu qu'ébaucher.

« Grâce à lui, et à la faveur d'une loi qui, bien qu'incomplète, assurait la liberté de l'enseignement secondaire, le Petit-Séminaire de Sainte-Anne, devenu très florissant, conquit cette notoriété de bon aloi que donnent une formation intelligente et de brillants succès. »

L'auteur, d'après ses souvenirs personnels, rappelle quelques traits du caractère de M. Jaffré, et parle surtout avec admiration des conférences religieuses que faisait, chaque dimanche, le Supérieur, — puis il continue :

« La Providence qui, dans ses impénétrables desseins, dispose des choses et des hommes, permit qu'en 1863 M. Jaffré abandonnât son œuvre de Sainte-Anne pour devenir le pasteur d'une grande et bonne paroisse, où il gagna bien vite l'estime et la vénération de tous. Il fut nommé recteur de Guidel. Transplanté dans un milieu nouveau pour lui, le savant théologien, le littérateur distingué s'adonna tout entier au ministère des âmes. A le voir sans prétention aucune comme sans ambition, heureux de vivre la vie d'un humble recteur et donnant à tous l'exemple du devoir, ses paroissiens n'auraient pas cru qu'ils avaient sous les yeux un homme qui aurait pu aspirer aux dignités les plus hautes. Il n'y songea jamais : nommé, en 1871, député à l'assemblée nationale, il reçut, un jour, la visite de ses collègues du Finistère — l'évêque de Quimper venait de mourir — qui le supplièrent de laisser poser sa candidature au siège vacant : « Non, répondit-il, avec une dignité vraiment sacerdotale et bretonne, je ne veux pas que mon mandat de député me serve d'échelon pour monter à l'épiscopat ».

« Il resta recteur de Guidel. Mgr Bécel lui offrit une stalle de chanoine à la Cathédrale ; mais il remercia Sa Grandeur et voulut demeurer parmi ses paroissiens qu'il aimait et dont il était aimé.

« Tout le diocèse sait les grandes choses qu'il a faites dans cette belle paroisse, dont il était vraiment le père en même temps que le pasteur : restauration de l'église, agrandissement de l'école libre des Filles de Jésus, création d'une école chrétienne pour les garçons, embellissement de nombreuses chapelles, toutes ces œuvres, dues à son zèle, seront l'honneur du prêtre vénéré dont la paroisse de Guidel a le droit d'être fière.

« Elle l'est, et cette population vraiment chrétienne a montré que le devoir de la reconnaissance n'a rien de lourd pour elle. Lorsque son recteur, après plusieurs années d'affaissement physique et de souffrances, est mort le 11 Avril, cette perte a été pour tous un véritable deuil. Mardi dernier, jour des obsèques, chaque famille de la paroisse — les hommes en très grand nombre — était là, représentée par plusieurs de ses membres, remplissant la vaste église et se faisant un devoir de prier près de la dépouille mortelle de celui qui les a quittés. Plusieurs laïques de distinction, parmi lesquels on a remarqué MM. de Kerdrel et Fresneau, sénateurs, M. Bouché, ancien collègue de M. Jaffré à la Chambre ; plus de 80 prêtres, parmi lesquels nous pouvons citer les archiprêtres de Quimperlé, de Ploërmel, de Pontivy et de Lorient, les curés-doyens de Pontscorff, de Baud, d'Hennebont, de Palais, de Mauron, de Cléguérec, de Plœmeur et de Languidic, les recteurs de Kerentrech et de Crach étaient venus apporter au bon pasteur un dernier hommage avec une dernière prière.

« Monseigneur l'évêque de Vannes, retenu loin de sa ville épiscopale par d'autres obligations, avait délégué, pour le représenter, M. Jégouzo, vicaire général, qui fit ressortir, dans une belle allocution bretonne prononcée à l'église, les vertus de celui que nous regrettons. Avec une émotion partagée par toute l'assistance, il rappela les mérites du pasteur qui restera la gloire de l'importante paroisse où son souvenir vivra toujours..... MAX. NICOL. »

---

Archives diocésaines d Quimper et Léon



**Retraites bretonnes.** — A l'heure où la voix des prédicateurs de la station de carême se taisait dans les deux paroisses de la ville épiscopale, s'ouvrait dans la chapelle Saint-Guillaume, la retraite annuelle prêchée aux Bretons pour les préparer à l'accomplissement du devoir pascal.

L'appel des deux vicaires bretons de la Cathédrale et de Saint-Michel a été entendu comme de coutume par leurs compatriotes. Dès le dimanche soir, une assistance nombreuse, que la chapelle avait peine à contenir, se groupait autour de la chaire de vérité. Les jours suivants, la même affluence s'est retrouvée aux exercices du matin et du soir. A considérer ces coiffures si différentes de formes, à entendre ces vieux cantiques bretons, si beaux, si mélodieux dans leur rythme, sévère et mélancolique comme un paysage d'Armor, on eût pu se croire transporté dans une église de Cornouaille, de Tréguier ou de Goëlo. La joie de se retrouver comme naguère aux offices de la paroisse natale, la joie d'être chrétien, de se réunir pour prier en commun, s'épanche et rayonne d'un éclat et d'une douceur incomparables, sur les traits de ces humbles qui travaillent, qui savent souffrir et se résigner. C'est dans la manifestation de sa foi, c'est dans son église, dans sa langue, dans les souvenirs de la famille absente que le breton s'épanouit et se retrouve tout entier. Aussi avec quelle religieuse attention il écoutait les prédications, faites dans la belle langue de ses aïeux ! Quel accent et quelle onction dans ses chants ! Quel recueillement dans son maintien ! — Après les confessions nombreuses de ces jours, une belle communion générale est venue couronner cette retraite. Le vénéré M. Chatton a bien voulu présider cette pieuse cérémonie et donner aux bretons un nouveau témoignage de sa sympathie. Qu'il en soit affectueusement remercié ! — Tous les retraitants, graves et recueillis, se sont avancés vers la table sainte pour recevoir dans leurs cœurs préparés le Dieu de l'Eucharistie, pendant que se chantait le cantique : « *Ar Baradoz*, » cantique que disait saint Hervé, le moine aveugle et le barde breton, et auquel Michel le Nobletz a donné sa forme actuelle. C'est le pieux soupir de l'âme chrétienne vers le ciel et son touchant adieu au doux pays de Bretagne.

Devant ce spectacle édifiant, le vénéré vicaire général n'a pu contenir sa joie, et dans une allocution pleine de délicatesse où se traduit l'émotion, il félicite l'assistance de sa piété, de l'empressement qu'elle a mis à profiter des grâces de la retraite, tout en lui rappelant une fois de plus les devoirs et les obligations de la vie chrétienne. Ses encouragements et ses conseils ne sont pas tombés dans le désert, et ses auditeurs s'efforceront de réaliser cette devise : « *Doue da genta !* » C'est là notre consolation comme notre espérance. (*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

***

La *Semaine* de Nantes publie, en français et en *breton*, l'annonce suivante :



RETRAITE DES BRETONS

« Cette année, comme les années précédentes, une retraite sera donnée aux Bretons dans la chapelle des Religieuses de la Retraite.

« Elle ouvrira le deuxième dimanche après Pâques, à 3 heures.

« Les jours suivants, les exercices auront lieu à midi et demi et à 7 heures et demie du soir.

« Les prédications seront faites par un Révérend Père Jésuite de la Résidence de Quimper. »

Le missionnaire désigné pour évangéliser les Bretons de Nantes est le R. P. Guennégan. En même temps, le R. P. Bourdoulous, de la même Résidence, prêche une retraite à nos compatriotes d'Angers.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Mgr Renouard, évêque de Limoges, vient de conduire à Rome un pélerinage de ses diocésains, pour fêter avec eux le rétablissement du culte de saint Martial dans la Basilique Vaticane. Le mardi, 14 Avril, deux cents pélerins et de nombreux membres de la colonie française ont assisté à la messe du Pape dans la salle ducale. Là, Mgr l'Évêque de Limoges a remis au Saint Père un riche reliquaire contenant des ossements de saint Martial, et lui a lu une adresse dans laquelle il parlait du baptême de la France et du Centenaire.

Dans sa réponse, le Pape a dit textuellement :

« Quelle serait notre joie si, secouant le joug des sectes ténébreuses, la France s'inspirait librement des sentiments chrétiens et chevaleresques de ses ancêtres ; si, au moins, tous les catholiques, filialement dociles aux instructions données par Nous, finissaient par s'unir plus étroitement dans un même esprit de concorde et d'unité ; malheureusement, les méchants semblent triompher, et la désunion continue parmi les bons. Aussi, l'amour même que Nous portons à votre patrie Nous fait craindre de ne pas voir réalisés les vœux que Nous faisons monter au ciel pour son bonheur. »

Le 5 mai prochain, la Sacrée Congrégation des Rites se réunira en Congrégation *rotale*, au palais de la Chancellerie apostolique, pour instruire le procès *de non cultu* dans la cause de la vénérable Jeanne d'Arc.

S. Em. le cardinal Aloisi-Masella présidera la Congrégation.

---

**Ligues de défense sacerdotale.** — *La Semaine religieuse* de Meaux publie les statuts de la ligue de défense sacerdotale, approuvée par Mgr l'évêque de Meaux, fondée par le clergé de ce diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Une association semblable vient de se former dans l'Isère et compte déjà plusieurs centaines d'adhérents.

***

Fort heureusement le tribunal de Versailles ne fait pas encore école. En effet, les journaux nous apprennent que dans l'affaire des 353 curés du diocèse de Sens contre le journal diffamateur l'*Yonne*, qui a été plaidée ces jours derniers, le tribunal d'Auxerre a rendu un premier jugement sur la question d'incompétence soulevée au nom du journal en cause par son avocat, Me Meurgé. C'est la thèse de Me Hubbard, qui a été adoptée à Versailles, contre les prêtres bretons.

Au contraire, le tribunal d'Auxerre s'est déclaré compétent et a retenu l'affaire pour être plaidée au fond, le 5 mai.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision, aussi ferme que juridique, des juges du tribunal d'Auxerre.

---

**Menaces.** — Sous ce titre, on lit dans le dernier numéro du *Bulletin des Congrégations religieuses :*

« Des avis comminatoires sont déposés ces jours-ci chez la plupart des Congrégations, pour leur dire qu'ayant laissé passer le 1er Avril sans payer, elles sont invitées à verser, sans délai, l'abonnement, augmenté d'un demi-droit.

« On ajoute qu'en faisant une pétition sur papier timbré et en demandant à ne payer que le droit simple, elles seront exonérées de l'amende.

« Nous ignorons si la persécution commence ; en tous cas, les Congrégations s'y sont admirablement préparées par la prière ; qu'elles ne se laissent pas plus influencer par les menaces que par les promesses ; les menaces ne pourront pas être exécutées, en face de la quasi unanimité : les promesses ne seront certainement pas tenues.

« Ces Congrégations refusent d'être mises une seconde fois hors la loi ; si tout le monde paye désormais 0 fr. 30 le timbre-poste de 0 fr. 15, on s'efforcera de subir cette aggravation ; mais si les autres citoyens continuent à payer le timbre-poste 0 fr. 15, nous refuserons cette fois de le payer un centime de plus. »

***

On est fixé aujourd'hui sur la façon de se conduire des Congrégations. Nous sommes en mesure d'indiquer le chiffre exact des sommes payées et de celles restant dues.

En effet, l'état des recettes pour l'exercice 1896, publié par le *Journal Officiel* du 10 Avril, constate que, à la date du 1er Avril, il n'avait été payé par les Congrégations que 171,500 francs ; il reste donc dû 1,328,500 francs. Ce qui prouve que la grande majorité des Congrégations — environ 8 sur 9 — a refusé de se soumettre à la loi.

---



**Celles que l'on décore..... et qu'on expulse.** — Dans ses voyages M. Félix Faure, Président de la République, a l'excellente habitude de visiter les hôpitaux, où généralement il décore une ou plusieurs religieuses, confuses de cet honneur qu'elles ne recherchaient pas... En revanche, quelques jours après, on annonce une nouvelle laïcisation ! C'est ainsi que les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui étaient attachées depuis vingt ans à l'infirmerie de l'Ecole nationale d'Arts-et-Métiers de Châlons-sur-Marne, viennent d'être remerciées par M. Mesureur, ministre de l'industrie et du commerce. Le nouveau directeur, M. Laurent, a notifié cette décision à la sœur supérieure. Les sœurs devront partir le 1er mai prochain.

C'est, paraît-il, la réalisation d'une promesse que M. Mesureur aurait faite, le mois dernier, à la suite du banquet de Châlons, auquel assistait M. Léon Bourgeois, président du conseil des ministres.

Voici comment un journal, peu suspect de tendresse pour les catholiques, le *Soir*, apprécie cette mesure :

« Ça recommence. On vient d'expulser de l'Ecole des Arts-et-Métiers les Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui, depuis vingt ans, y dirigeaient l'infirmerie.

En vain l'autorité des médecins a-t-elle protesté déjà contre le remplacement des Sœurs, et dans l'opinion s'est-il fait une lassitude profonde de ces vexations ; rien ne triomphe du parti pris et l'« esprit nouveau » n'éclaire pas en haut.

M. Combes affirmait, ces jours-ci, que les croyances francs-maçonnes ont succédé aux autres, tombées dans le ridicule : quand elles auront produit, comme les anciennes, le sentiment du devoir et la force de la charité, on en pourra parler.

En attendant, ce qui est indéniable, c'est l'œuvre de ces femmes qui ne cherchent d'autre récompense que la certitude du bien accompli, sans autre famille que celle, immense, des éprouvés, sans liens vulgaires, ni intérêts.

Gambetta, qui n'était peut-être pas plus mauvais républicain que M. Combes ou M. Mesureur, proclamait la grandeur nécessaire de leur mission, et M. Constans, en Indo-Chine, leur rendait hommage. Par quelle merveille de mauvaise foi politique, ce qui est noble hors de France, et généreux, et utile, peut-il être condamnable chez nous ?

Dans les hôpitaux, les Sœurs, paraît-il, commettaient le crime de consoler ceux qui souffrent ; elles osaient tenir pour la justice et la bonté de Dieu contre le Conseil municipal. Puisse un tel crime n'être pas regretté par les malheureux, qu'on ne console plus, mais qui sont exposés maintenant à se voir filoutés, en revanche, sur leur ration extraordinaire et sur le quinquina. »

---

**Un contre 2,500.** — Nos libres-penseurs sont à encadrer !

Dernièrement, les enfants de l'école de Bessé (Sarthe), apprenaient à leurs parents que, dorénavant, la prière ne se ferait plus dans les classes ; l'instituteur venait de les en prévenir. Grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon



émoi dans les familles, on se demandait à qui et à quoi attribuer cette mesure vexatoire.

On chercha et on trouva que la défense avait été portée sur la réclamation d'un habitant de Bessé qui... n'a pas d'enfants.

Les protestations abondèrent, le Conseil municipal se réunit et, ne trouvant pas bon qu'un seul homme, fût-il un F.·. des plus ardents, imposât sa volonté aux 2,500 habitants de la commune, émit le vœu qne la prière fût faite comme par le passé.

Le *Nouvelliste de la Sarthe*, qui mentionne le fait, n'indique pas quelle suite il a eue ; il ne nous surprendrait pas que la conscience délicate de cet unique libre-penseur ait continué d'avoir la prédominance sur les 2,500 consciences des catholiques de Bessé.

*(La Croix.)*

## Saint Yves dans le diocèse de Quimper

(SUITE)

Nos lecteurs ont bien eu le temps d'oublier notre article du 13 Mars ; nous nous permettons de leur rappeler, tout d'abord, la déposition de Jean de Pestivien, et cela pour y faire une rectification. Reproduisant les actes du procès, nous avions à citer le passage suivant : « *Dum idem testis iret peregre pedes de manerio predicto de Guezec ad sanctum Renanum ad civitatem Corisopitensem* » et nous avons traduit : « Le témoin, allant à pied du manoir de Guézec (près de Locronan) à la ville de Quimper... » Cette traduction a un double tort : 1° elle ne rend pas le sens du mot *peregre*, « en pèlerinage » ; 2° elle fait de Guézec un manoir près de Locronan ; or, dans cette contrée, il n'y a pas eu d'habitation seigneuriale de ce nom ; il faudrait donc lire : « De Gouézec à saint Ronan. » Mais que signifie ensuite : « *Ad civitatem Corisopitensem* » ? Ces mots seraient-ils mis là pour distinguer le Locronan de la Cornouailles de Saint-Renan en Léon ? Ou bien le seigneur Jean de Pestivien faisait-il, dans la Cathédrale même de Quimper, son pèlerinage en l'honneur de saint Ronan ? — Ce serait admissible, car la Cathédrale possédait la presque totalité des reliques de ce saint ; mais quelle que soit l'opinion, il faudre conclure qu'au XIII^e^ siècle la dévotion à saint Ronan était en pleine vigueur.

Après la déposition de Jean de Pestivien, nous avons enregistré celle du douzième témoin, Raoul Porcher, clerc de Lanmeur, montrant l'équité de saint Yves, mais surtout son amour de la concorde et de la paix ; il s'agissait d'une affaire litigieuse entre le même Raoul et son voisin Geoffroy de l'Ile ; nous allons voir maintenant la déposition de Geoffroy.

« Geoffroy de l'Ile, de la paroisse de Plégat, du diocèse de Tréguier, est le treizième témoin ; il a soixante-dix-huit ans, à ce qu'il dit, et à ce qu'il paraît. Ayant prêté serment et ayant été examiné avec soin, il jure qu'il a connu le seigneur Yves, douze ans avant sa mort ; c'était un homme de bon renom, de sainte vie, de relations parfaites. Interrogé sur la manière dont il le sait, il dit que quand Yves était official de Tréguier, il faisait justice au pauvre, quel qu'il fût, aussi bien qu'au riche, sans acception de personnes et que, selon son pouvoir, il amenait à la concorde ceux qui lui exposaient leurs désaccords ou leurs litiges. C'est ce dont fit lui-même l'épreuve le témoin, qui plaidait, depuis fort longtemps, contre maître Raoul Porcher, clerc de Lanmeur, et son frère Jacques, tous deux fils de la femme du dit Geoffroy. Personne ne pouvait donc rétablir entre eux la paix ; or, un jour que le même Geoffroy, sa femme, et les deux fils de celle-ci se trouvaient dans l'église de Tréguier, le seigneur Yves dit à Geoffroy ces paroles, ou à peu près : « Geoffroy, pour l'amour de Dieu, que la « paix se fasse donc entre vous et vos beaux-fils, entre votre « femme et ses propres enfants ; si vous y consentez, j'arrangerai « tout à l'amiable entre vous et eux. » Geoffroy répondit à peu près en ces termes : « Seigneur Yves, nous ne voulons pas d'autre « paix que celle qui nous viendra de la justice et de notre bon « droit. » — « Eh bien ! reprit-il, attendez mon retour, je vais « célébrer la messe du Saint-Esprit, et je prierai Dieu pour pou- « voir rétablir la paix entre vous. » La messe dite, il revint vers les deux époux, qui ne purent d'avantage s'opposer à son bon vouloir ; au contraire, ils lui dirent : « Faites absolument ce que « vous croirez bon pour arranger notre affaire. » C'est ainsi que le témoin a pu constater que, par les prières d'Yves, ses dispositions et celles de sa femme ont été changées, et que, par une volonté formelle de Dieu, c'est son serviteur qui a rétabli la paix entre ces personnes et réglé leurs affaires . . . . . .

« Le même témoin a dit que le seigneur Yves avait grande pitié des misérables, et qu'il donnait aux pauvres de Jésus-Christ tout ce dont il pouvait disposer, tant sur les revenus de son bénéfice ecclésiastique, que sur ses biens patrimoniaux. Chaque fois qu'ils venaient lui demander l'hospitalité, il les accueillait avec bienveillance, et leur servait de son mieux tout ce qui leur était nécessaire.

« Le même témoin a dit que c'était un homme de grande austérité, qu'il châtiait son corps par des jeûnes et des abstinences ; il se nourrissait d'un pain grossier et de légumes ; employait l'eau froide comme boisson. Pendant tout le temps où il lui a été donné de le voir, le seigneur Yves ne mangeait qu'une fois par jour ; c'est ainsi qu'il l'a vu jeûner trois jours consécutifs dans sa propre maison, et il croit que partout ailleurs il faisait de même.

« Il dit encore que le même seigneur Yves vaquait aux œuvres de piété et de charité envers Jésus-Christ, non-seulement par l'aumône, mais par tous les moyens possibles. A moins d'empêchements, chaque jour il célébrait la messe ; il était constamment occupé soit à la prière, soit à la prédication. Bien des fois, le témoin l'a vu célébrer, et prier ; bien des fois, il l'a entendu prêchant au peuple la parole de Dieu ; partout où il l'a rencontré, il ne l'a vu s'occuper que de bonnes œuvres. Tout le bien qu'il pouvait faire, il le faisait.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Le septième témoin est noble dame Théophanie de Pestivien, épouse de noble seigneur Alain de Keranraes, chevalier, de la paroisse de Saint-Michel en Grève, au diocèse de Tréguier, âgés de soixante ans ou à peu près. Le dit témoin est appelé à déposer sur la vie et la conversation du seigneur Yves. Dûment examinée, elle jure qu'elle l'a bien connu, pendant les huit ans qui ont précédé sa mort et qu'elle l'a vu bien des fois à Pestivien, à Glomel et à Gouézec dans le diocèse de Quimper, parce qu'il était alors confesseur de la dame Constance de Roscravel, mère de la dite dame Théophanie. Le témoin affirme que le seigneur Yves était irréprochable dans sa vie et dans ses rapports avec le prochain. Elle le sait, parce qu'il jeûnait tous les jours excepté le dimanche ; quelquefois, ce jour-là (encore était-ce bien rare), sur les instances de Constance de Roscravel, il consentait à souper, mais ne prenait que du pain et de l'eau. Tous les mercredis, les vendredis, les samedis, et pendant tout le carême il jeûnait au pain et à l'eau ; en dehors de là, il ne joignait à l'eau et à son pain très grossier que des légumes assaisonnés d'un peu de sel.

« Le même témoin ajoute que le seigneur Yves a pratiqué l'humilité dans tout son extérieur. Bien qu'il eût pu, s'il l'avait voulu, se vêtir fort bien et fort élégamment, il s'en gardait avec soin. Sous un long manteau, il portait une soutane à larges manches qui descendaient jusqu'aux poignets ; cet habit, qui ressemblait à celui des religieux, n'avait point de boutons, et il était fait de ce gros drap blanc qu'on appelle *burel* ou *cordet*. Sa chaussure consistait dans des souliers de cuir à talons élevés, comme ceux des Frères de l'ordre de Cîteaux.

« Le Seigneur Yves ne disait que des paroles bonnes et salutaires ; jamais il ne se fâchait ; dans toutes ses démarches, dans toutes ses actions il montrait sur son visage sa bonté, sa joie sainte, son humilité. C'est toujours à Pestivien, à Glomel et à Gouézec qu'elle a vu cela ; elle l'a encore constaté au manoir de Cortedrans.

*(A suivre.)*

## Bonnes pensées.

— Il est triste de devoir supporter là où on devrait pouvoir respecter.

Mme CALMON.

— Se posséder, c'est régner ; s'emporter, c'est abdiquer.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Avril 1896.*

I. La Femme américaine, par le P. J. BURNICHON. — II. La Lutte pour la vie. Sérothérapie et diphtérie, par le P. Hte MARTIN. — III. La Foi est-elle possible à tous ? (fin), par le P. F. TOURNEBIZE. — IV. Mistral, par le P. Ét. CORNUT. — V. Clovis et sainte



Clotilde, par le P. H. CHÉROT. — VI. Le Protectorat de la France sur les missions de Chine, par le P. S. B. — VII. La Béatification de Bellarmin, d'après la correspondance inédite de Benoît XIV. — VIII. De la Vie chrétienne dans le monde au dix-neuvième siècle, par le P. A. VAN DEN BRULE. — IX. Calvin, les Jésuites et M. A. Sabatier, par le P. J. BRUCKER. — X. Le vrai portrait de Mme de Grignan, par le P. H. BREMOND. — XI. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. H. P. — XII. Table du tome 67.

La **Quinzaine** du 15 Avril publie :

*Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur.* — ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Edm. BIRÉ. — L'Église anglicane et la réunion, Marius RICHARD. — L'Abyssinie et le gouvernement Italien, P. THIRION. — Le naufrageur, Roman VII, Lte-M. ZEYS. — Martial Delpit à l'Assemblée nationale. — Documents inédits, P.-B. DES VALADES. — Les Gascons dans la politique, Gabriel D'AZAMBUJA. — Francis Parkman. La colonisation française dans le Nord de l'Amérique, Aug. GEFFROY. — Guerre aux cabarets, Dr SURBLED. — Chronique de Quinzaine, Interim.


## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES.** — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter Centre de la France et les Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

*1er Itinéraire.* — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

*2me Itinéraire.* — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

*3me Itinéraire.* — Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

*Durée de validité :* **30** Jours. — *Prix des Billets :* 1re Classe, **163** fr. **50** ; 2me Classe, **122** fr. **50**.

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets **Aller** et **Retour** de 1re et 2me classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — *Ces Billets doivent être demandés au moins* **3** *jours à l'avance.*

*Goudron Guyot véritable.* 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 40, rue de Rivoli, Paris.

Archives diocésaines d... Qu...nper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÈVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes
pour la réparation des Vases sacrés.

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 piece.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.
*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

COMPAGNIE LIEBIG
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 1er Mai 1896. N° 18.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière ; Mois de Marie.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Missions recommandées ; Mgr Cœuret-Varin à Quimper ; Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations (suite) ; La Visite pastorale (suite) ; Nécrologie : le R. P. Berthelon ; Brest ; Morlaix Retraite bretonne de femmes, à Lesneven.

*III. Congrégations romaines.*

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La fête de Jeanne d'Arc ; Angers ; Hier et aujourd'hui.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 3 Mai.* — 4e Dimanche après Pâques. Invention de la sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge. Mémoires du Dimanche et de s. Alexandre et ses compagnons, Martyrs.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

*Lundi, 4.* — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

*Mardi, 5.* — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

*Mercredi, 6.* — Martyre de s. Jean l'Évangéliste devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

*Jeudi, 7.* — S. Stanislas, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

*Vendredi, 8.* — Apparition de s. Michel, Archange. — Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 9.* — S. Grégoire de Nazianze, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Guilers-Brest..... du 3 au 5 Mai.
Locmélar-Sizun..... du 6 au 8 —
Ploujean..... du 9 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

# INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1896

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

**LES PÈLERINAGES AUX SANCTUAIRES DE MARIE**

Les pèlerinages ont été, de tout temps, en honneur dans l'Église. Ils ne sont plus obligatoires, comme pour les Juifs de l'ancienne Loi, qui ne pouvaient célébrer les sacrifices que dans le temple de Jérusalem, mais ils ont toujours été recommandés aux fidèles comme une œuvre très sainte. DIEU lui-même s'est plu, bien souvent, à récompenser la foi et les sacrifices des pèlerins par des grâces extraordinaires. Les sanctuaires dédiés à MARIE ont eu, plus que tous les autres, le privilège d'attirer les visiteurs pieux, et là plus que partout ailleurs, les miracles se sont multipliés.

On pouvait craindre que notre siècle si sceptique, si indifférent, n'interrompît la tradition chrétienne de ces saintes pérégrinations, en usage dès le berceau du christianisme et si chère aux catholiques du moyen âge. Mais la Mère de miséricorde n'a pas permis à l'impiété d'abolir cette salutaire pratique, si propre à réveiller la foi et la piété. A l'heure même où l'esprit rationaliste semblait tout puissant en France, la Vierge MARIE pose le pied sur un sommet des Alpes, et des foules innombrables s'ébranlent pour aller visiter la Salette et y faire pénitence. Quelques années plus tard, Lourdes voit se renouveler ce prodige, et alors ce n'est plus par centaines, mais par milliers, que les fidèles accourent à la grotte vénérée, où le miracle est, pour ainsi dire, en permanence.

Rendons grâces à Notre-Dame qui a voulu, de nos jours, réfuter elle-même l'impiété de la science irréligieuse et réchauffer l'ardeur des catholiques, en les groupant tous dans ce lieu tout pénétré de surnaturel. Employons-nous de tout notre cœur à promouvoir les pèlerinages vers ce sanctuaire béni, mais surtout à les animer de l'esprit de prière et de pénitence, sans lequel ils ne seraient que de vulgaires parties de plaisir.

Travaillons encore, et tout particulièrement, à renouveler la dévotion de ceux qui nous entourent envers les pèlerinages locaux, modestes sanctuaires que MARIE a choisis dans chaque diocèse, pour être plus à la portée de ceux qui ne peuvent aller au loin solliciter ses faveurs.

Rappelons-nous enfin qu'un des meilleurs moyens de réjouir le Cœur de JÉSUS est d'honorer celle qu'il a aimée plus que toutes les créatures.



**Mois de Marie.** — Les exercices du Mois de Marie vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs spirituelles à cette dévotion salutaire :

1° Tous les fidèles qui feront, chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours, à chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 15 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 3 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le *Jeudi, 7 Mai*, pèlerinage annuel de la Congrégation des Dames à Notre-Dame de Locmaria. A 6 heures 3/4, récitation du chapelet ; à 7 heures, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Toute liberté est laissée aux personnes qui ne font pas partie de la Congrégation de prendre part à ce pelerinage.

***

CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi, 4 Mai*, fête patronale des Mères chrétiennes. A 7 heures 1/2, sainte messe. A 4 heures, instruction par M. Treussier, chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire ; bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

**Missions recommandées :** PLEYBER-CHRIST, du 23 Avril au 10 Mai. — 2e semaine : président, M. Le Duc, chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre de Morlaix.

PLOGONNEC, du 18 Mai au 7 Juin.

Jeudi dernier, 23 Avril, Mgr l'Évêque, après avoir donné, dans l'après-midi, la Confirmation à Pluguffan, est rentré à Quimper où l'attendait un hôte vénérable, Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen. Celui-ci, qui venait d'assister à la fête annuelle qu'on célèbre, à Saint-Brieuc, en l'honneur du patron du diocèse, n'a pas voulu quitter la Bretagne sans faire visite à Mgr Valleau, dont il fut un des prélats assistants, au jour de son sacre, à Saintes.

La visite — au grand regret de Monseigneur, qui aurait désiré faire plus longuement à son auguste ami les honneurs de sa ville épiscopale — n'a été qu'une brève entrevue ; car, dès le lendemain, notre évêque reprenait sa tournée pastorale, tandis que le chemin de fer emportait Mgr Cœuret-Varin vers son diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations
pendant la semaine.

| Mai. | Matin. | Soir. |
|---|---|---|
| Lundi, 4. . . | Langolen . . . . . | Landudal |
| Mardi, 5. . . | Briec . . . . . | Landrévarzec. |
| Jeudi, 7 . . . | Bénodet . . . . . | Gouesnac'h. |
| Samedi, 9 . . | Saint-Yvi . . . . . | Rosporden. Tourc'h. |

**La visite pastorale** *(suite). — Vendredi, 17 Avril.* — Sans prendre un jour de repos, Monseigneur se remettait en route, le vendredi, 17 Avril, dès 8 h. 1/2, pour Plogastel-Saint-Germain. Le pays diffère d'aspect avec celui de Concarneau et de Fouesnant; les costumes surtout changent ; mais on retrouve partout le même empressement respectueux à se porter au-devant du premier Pasteur du diocèse, et chaque paroisse tient à honneur d'envoyer à la rencontre de Sa Grandeur une escorte de cavaliers, suivis de nombreux chars-à-bancs.

Plogastel, on le sait, possède, depuis plusieurs années, une belle église neuve, mais qui attendait, jusqu'à ces derniers temps, son couronnement naturel. Aujourd'hui, le clocher semble tout fier de lancer vers le ciel sa flèche, blanche encore de sa récente construction.

Gourlizon avait conduit ses enfants au chef-lieu de canton, de sorte que le nombre des confirmés dépassa 200. — Ajoutons que, après la cérémonie, Monseigneur eut le plaisir de recevoir la visite de deux jeunes époux qu'il avait mariés, à Saint-Pierre de Saintes, après sa nomination à l'évêché de Quimper.

A Peumerit, la réception se fit comme à Plogastel. L'église est belle aussi : elle remonte à la fin du XV^e^ siècle. On y remarque surtout des vitraux du XVI^e^ siècle, bien conservés.

De Peumerit à Pouldreuzic, l'évêque retrouva son cortège habituel : cavaliers, maniant fort bien leurs vigoureux chevaux bretons, et voitures suivant à la file. A l'entrée du bourg, une procession bien organisée attendait et conduisit Sa Grandeur à l'église. Du presbytère on aperçoit une partie de la baie d'Audierne, depuis les falaises de Plozévet jusqu'aux grèves sablonneuses de Tréguennec et les roches menaçantes de la pointe de Penmarc'h. Le grondement lointain des flots qui, à certains moments, roule les galets du rivage avec un bruit sinistre, n'a aujourd'hui, rien de menaçant : c'est plutôt comme un doux murmure, qui invite au sommeil.....

*Samedi, 18 Avril.* — Les enfants de Lababan étaient réunis à ceux de Pouldreuzic. Après avoir célébré la sainte messe, Monseigneur leur donna la Confirmation, pendant que la foule, qui remplissait l'église, chantait avec entrain des cantiques.

L'après-midi, à Plovan, l'évêque confirma les enfants de la paroisse, auxquels s'étaient joints ceux de Tréogat. Ensuite, bien



que pressé par le temps, il désira visiter les belles ruines de la chapelle de Languidou, dont les pierres, aux fines sculptures, jonchent le sol : il ne reste debout que quelques colonnes, mutilées, et une superbe rosace dont les pierres disjointes, grâces au lierre qui les enlace, tiennent encore contre la tempête qui souffle souvent du large.

Au risque de nous répéter, nous devons une mention particulière à l'escorte qui attendait l'Evêque, aux confins de la paroisse de Plonéour-Lanvern. On remarque l'attitude respectueuse des fidèles venus, nombreux, recevoir la bénédiction épiscopale, agenouillés le long des chemins ou à l'entrée des maisons.

*Dimanche, 19 Avril.* — La paroisse de Plonéour compte plus de 4,000 habitants : l'église, vaste construction datant de 1840, est dit-on, de style grec ; elle a, du moins, le mérite d'être spacieuse et, pour la circonstance, elle avait été bien décorée. Deux écoles libres, très belles, tenues, l'une par les Frères de la Salle, l'autre par les Filles de Jésus, de Kermaria (Morbihan), donnent l'instruction chrétienne à la plupart des enfants.

Après la Confirmation, conférée à 430 enfants de Plonéour auxquels on avait réuni 80 confirmands de Tréguennec, Monseigneur assista à la grand'messe, dont les chants bien nourris étaient exécutés avec un ensemble parfait. Au moment du prône, regrettant de ne pas connaître le breton, il chargea son vicaire général d'adresser quelques mots, en son nom, à la foule des fidèles qui remplissait l'église.

A 2 heures, Sa Grandeur partait pour Saint-Jean-Trolimon. Le trajet fut marqué par un léger accident : par suite d'une fausse manœuvre, un cavalier roula dans le fossé avec son cheval ; hâtons-nous d'ajouter que tous deux se relevèrent sans aucun mal, et allèrent reprendre la tête de l'escorte.

L'église de Saint-Jean, toute neuve, est d'une simplicité de bon goût ; elle gagnera beaucoup, à mesure que les ressources permettront d'y faire les embellissements désirés. Le presbytère est à une assez forte distance de l'église. Monseigneur a voulu s'en rendre compte, et y a été conduit en procession.

Après un quart d'heure de repos, il repartait, prenant la route de Penmarc'h, qui avait envoyé à sa rencontre un nombreux cortège : à l'entrée du bourg toute la population attendait et se rendit processionnellement à l'église, dont le clocher, les clochetons et les nombreux pinacles se détachaient, en ce moment, sur l'azur du ciel, légèrement empourpré par le soleil à son déclin.

*Lundi, 20 Avril.* — La *Semaine religieuse* a eu occasion de parler dernièrement de la belle et vaste église de Penmarc'h, remise à neuf, grâces au zèle intelligent de son Recteur, aux dons généreux des habitants et aux subsides fournis par l'Administration des Monuments historiques. La paroisse compte 4,400 âmes et présente à la confirmation 420 enfants, appartenant surtout à des familles de marins.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Profitant de quelques heures libres, Monseigneur visita le village et la chapelle de Saint-Pierre, placée jadis, dit-on, à quelque distance de la mer, dont les flots envahissants viennent battre aujourd'hui ses murs. Ce modeste sanctuaire, vénérable par son antiquité, se trouve au pied du phare monumental que Mme la princesse d'Eckmühl fait construire pour guider les marins dans ces parages dangereux. Hélas ! les accidents ne sont que trop nombreux ici. Quelques jours avant la visite épiscopale, un bateau de Penmarc'h, poussé par les courants, s'était brisé sur les roches : six hommes avaient péri !

Depuis Kerity, qui fut autrefois une petite ville florissante, jusqu'à la pointe de Saint-Guennolé, dont la tour monumentale se profile à l'horizon, on voit de nombreux édifices en ruines, preuves irrécusables de la prospérité qui régna jadis dans ce coin de terre, et dont la vue jette aujourd'hui dans l'âme je ne sais quel vague sentiment de tristesse. *Sunt lacrymæ rerum*. . . . .

Dans l'après-midi, après un dernier regard aux rochers et aux ruines de Penmarc'h, Monseigneur s'est rendu à Treffiagat, jolie et paisible petite paroisse, réellement favorisée. En effet, elle possède deux écoles libres, dues à la générosité d'une noble bienfaitrice, que les habitants de Treffiagat, prêtres et fidèles, louent et bénissent, sans avoir jamais eu l'occasion de lui témoigner de vive voix leur reconnaissance. Elle daigne promettre encore son généreux concours pour la reconstruction de l'église, qui devient de jour en jour plus urgente. Du portail sud, on aperçoit la statue colossale de Notre-Dame-des-Champs qui, en bénissant les laboureurs, semble aussi dominer la mer et protéger les marins du Guilvinec.

Après la cérémonie de la Confirmation, à Treffiagat, Sa Grandeur vint prendre son repos, au couvent des religieuses Augustines, de Pont-l'Abbé.

*Mardi, 21.* — Le lendemain matin, dès la première heure, arrivait, à Pont-l'Abbé, l'escorte envoyée par Plomeur. L'église de cette paroisse, construite en 1780, n'a aucun caractère architectural ; mais la façade est assez originale. Près de 300 enfants y reçurent la Confirmation. Ensuite Monseigneur visita l'école libre des filles, tenue par les Sœurs de la Sagesse. Les locaux scolaires, qui datent d'une trentaine d'années, sont malheureusement trop exigus ; mais l'enclos est vaste, et permettra un agrandissement qui semble s'imposer.

De Plomeur, l'évêque se rendit à Plobannalec, belle paroisse de près de 3,000 habitants, où 180 enfants étaient présentés à la Confirmation. L'église, récemment construite, est très élégante. On regrette que de grands rideaux rouges cachent les belles fenêtres de l'abside ; c'est, sans doute, pour dissimuler l'absence de vitraux peints, dont les ressources paroissiales, épuisées par la construction du monument, ne permettent pas encore l'acquisition

A cinq kilomètres du bourg de Plobannalec, se trouve le port de Lesconil, dont l'importance augmente, chaque jour. Monseigneur se proposait d'aller visiter cette petite ville naissante, qui compte, actuellement, près d'un millier d'habitants : à son grand regret, il dut, faute de temps, renoncer à son projet, pour rentrer à Pont-l'Abbé, à l'heure fixée. *(A suivre.)*



---

**Nécrologie.** — LE R. P. BERTHELON. — Il y a trois semaines, la *Semaine religieuse*, parlant de la station quadragésimale à Saint-Corentin, entretenait ses lecteurs du grand succès obtenu par le R. P. Berthelon, des nombreuses conversions dues à son zèle, qu'animait un grand amour de Dieu et des âmes. Hélas ! elle ne pensait pas qu'elle dût ouvrir, sitôt, ses colonnes, pour annoncer sa mort ; elle ne se doutait pas que les adieux prononcés par ce saint religieux, le Dimanche de Pâques, étaient des adieux pour le ciel !. . . Jeudi dernier, 23 Avril, à 8 heures du soir, il rendait le dernier soupir, en invoquant Notre-Dame de Pontmain, qu'il aimait si ardemment, et dont il écrivit naguère l'histoire avec tant de charme et de piété.

Comme un vaillant missionnaire, vrai soldat du Christ, il est tombé sur le champ de bataille, en pleine Mission, dans la paroisse de Chassenon, au diocèse d'Angoulême, succombant à une fluxion de poitrine qu'il avait contractée en visitant les villages, à la recherche des brebis égarées.

Le P. Berthelon avait à peine 52 ans. Né à Morlaix, après de brillantes études au collège de Saint-Pol-de-Léon, et au Grand-Séminaire de Quimper, il recevait le sacerdoce, le 10 Août 1868, des mains de Mgr Sergent, qui le nommait immédiatement vicaire à la Cathédrale. Il n'y resta que trois ans. En 1871, il devenait sous-principal au collège de Saint-Pol. Pendant les quatre années qu'il y demeura, il s'attacha particulièrement à inculquer plus fortement, dans l'âme des élèves, la dévotion envers la T. S. Vierge, N.-D. du Creisker. Au mois d'Octobre 1875, il disait adieu à sa famille, dont il était si chéri, à ses nombreux amis, et entrait au Noviciat des Oblats de Marie-Immaculée.

Après un séjour de plusieurs années à Paris, à la Maison de la rue Saint-Pétersbourg et au Sacré-Cœur de Montmartre, il devenait Supérieur des Missionnaires Oblats, à Angers ; mais la Sainte Vierge le réclamait et, peu après, on confiait à ses soins, à sa sollicitude, à son amour, le sanctuaire et le pèlerinage de N.-D. de Pontmain. Avec quelle ardeur il y travailla ! Combien grand était son désir d'y entraîner les foules, aux pieds de N.-D. de l'Espérance ! Quand il quitta Pontmain pour Talence, il y laissa une grande part de son cœur, et nous savons que son vœu était d'y revenir et d'y mourir, sous le regard de Marie, dont il aimait à célébrer les grandeurs et la maternelle bonté.

Il n'était Supérieur à Limoges que depuis quelques mois. Il y avait déjà plusieurs années que la confiance et l'estime de ses supérieurs l'avaient nommé assistant du R. P. Provincial des Oblats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le P. Berthelon était trop connu, chez nous, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les éminentes qualités de l'esprit et du cœur qui le distinguaient. Toujours affable, il gagnait rapidement les sympathies de ceux qui l'approchaient : à l'exemple du divin Maître, la douceur et l'humilité étaient ses vertus de prédilection. Rigide observateur de la règle, la Congrégation des Oblats le tenait en grande vénération, et « elle perd en lui un saint religieux et un vaillant apôtre », nous écrit un de ses confrères.

Sa mort a été douce et sainte, comme sa vie. Le Père qui l'assistait nous écrit : « Dans sa courte maladie, dans la réception des « derniers sacrements, dans son agonie, il a été un modèle parfait « de foi, de résignation, d'amour pour Dieu et les âmes. Sa con- « fiance en Notre-Dame de Pontmain a été le charme de ses der- « niers instants. » Quelques heures avant d'expirer, à la religieuse qui le veillait et l'exhortait au repos, il fit cette réponse : « Ah ! ma Sœur, on ne se repose pas, au moment d'entrer dans son éternité..... les fossoyeurs creusent déjà ma tombe ; mais Notre-Dame de Pontmain garde mon âme ! » Ce furent ses dernières paroles.....

Par une faveur toute spéciale, les pieuses sœurs du R. P. Berthelon ont obtenu de ramener ses restes à Morlaix et de les déposer dans le tombeau de ses bien-aimés parents. Lundi soir, à 4 heures, un grand nombre de prêtres, prévenus au dernier moment, une foule considérable de ses compatriotes, l'accompagnaient à sa dernière demeure, en demandant à Dieu d'accorder au plus tôt à son fidèle serviteur le repos éternel, après ses durs labeurs; et la joie de l'éternelle lumière.

Et maintenant, cher ami, repose en paix, dans cette vieille terre bretonne que tu n'as jamais cessé d'aimer ; ton souvenir et l'exemple de tes vertus ne s'effaceront jamais du cœur de ceux qui t'ont connu !... *In memoria æterna erit justus.* ***

---

Brest. — On nous annonce la mort, à Brest, d'un artiste distingué, qui fut aussi un grand chrétien.

M. Barthélemy Chalmet, depuis plus de cinquante ans, était organiste de l'église de Saint-Louis, de Brest. Il appartenait à une de ces familles bretonnes où la foi est héréditaire.

Sentant profondément Dieu, il trouvait, dans le jeu de ses orgues, des accents d'ardentes prières, des chants d'allégresse, des cris de triomphe, qui faisaient passer dans les âmes croyantes les élans de la foi qui l'inspirait.

M. Chalmet n'était pas seulement un professeur de grand talent, il était aussi un compositeur de grand mérite.

Le jour de Pâques 1866, il faisait chanter, à l'église Saint-Louis, de Brest, une messe d'une facture magistrale que n'ont pu oublier ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, ni ceux, plus heureux encore, qui eurent la bonne fortune de prendre une part active à son exécution.

Après cette messe, le modeste compositeur, travaillant avec une



infatigable ardeur, composait deux opéras, encore inédits, où il y a des pages de grande distinction, d'originalité, de couleur, qui caractérisent toutes les œuvres du grand artiste dont Brest s'honore.

Si M. B. Chalmet avait voulu abandonner la Bretagne, nul doute qu'il fût parvenu à la célébrité.

Mais Breton plein de sensibilité et de cœur, M. Chalmet qui avait quitté, à 14 ans, Lesneven, sa ville natale, pour aller travailler à Paris, était revenu, à 21 ans, se fixer à Brest, préférant à la gloire qui l'attendait certainement dans la capitale, la douce vie de famille, qu'il retrouvait auprès des siens et de ses fidèles amis.

Agé de plus de 72 ans, depuis longtemps fatigué, le pieux organiste, dédaigneux de son propre repos, se rendait encore, le jour de Pâques aux orgues.

Pour la dernière fois, il fit vibrer leurs jeux puissants.

C'était hélas ! le chant du cygne. Le soir même, mourant, l'artiste s'étendait vaincu et, deux jours après, il s'éteignait doucement, entouré de ses enfants, fortifié par les consolations de la Religion, soigné jusqu'à la minute suprême, avec ce dévouement que seul inspire la tendresse, par son fils aîné, le Dr B. Chalmet.

*(La Croix.)*

---

Morlaix. — *Saint-Martin.* — La station du mois de Marie s'ouvrira, *le Jeudi 30 Avril,* à 8 h. du soir, dans l'église paroissiale de St-Martin. Elle sera donnée par un Père Jésuite qui a déjà prêché avec succès dans la ville de Morlaix, en y laissant la réputation d'un bon prédicateur et d'un saint religieux, le Rév. P. Chuillier, de la Résidence de Nantes.

---

**Retraite bretonne de femmes,** *donnée à Lesneven du 18 au 25 Avril.* — 53 Paroisses ; 129 Retraitantes. — Plabennec, 8 ; Bourg-Blanc, 7 ; Milizac, 7 ; Le Folgoët, 5 : Guipavas, 5 : Lanrivoaré, 5 ; Plouguerneau, 5 ; Plounéventer, 5 ; Saint-Vougay, 4 ; Plouider, 4 ; Ploudiry, 3 ; Plouvien, 3 ; Guiclan, 3 ; Plougourvest, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Trégarantec, 3 ; Le Relecq, 2 ; Landivisiau, 2 ; Saint-Martin (Brest), 2 ; Plouédern, 2 ; Brélès, 2 ; Cléder, 2 ; La Feuillée, 2 ; Plouarzel, 2 ; Lesneven, 2 ; Plouguin, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Rosnoën, 2 : Saint-Marc, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Lanneufret, 2 ; Coatméal, 2 : Lambézellec, 2 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Locquirec, 1 ; Kerlouan, 1 ; Comanna, 1 ; Saint-Urbain, 1 ; Plougar, 1 ; Taulé, 1 ; Goulven, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Kernoués, 1 ; La Martyre, 1 ; Plounévez, 1 ; Guipronvel, 1 ; Le Drennec, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Roscoff, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Landéda, 1.

---

**CONGRÉGATIONS ROMAINES.** — I. Congrégation de l'Index. — Dans sa séance du 17 Avril, la Sacrée Congrégation de l'Index a condamné l'écrit intitulé : *Culte privé des mains*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*divines de Notre-Seigneur* ; et, en même temps, tous les imprimés et manuscrits où se trouvent proposées et propagées les formules de dévotion envers les mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, même sous le prétexte que c'est une dévotion privée.

Nous avons lieu de croire que cette dévotion a cherché à se faire des partisans dans notre diocèse. Au mois de Février de cette année, nous recevions, avec quelques documents relatifs à ce culte, une prière instante d'en appuyer la propagande par la *Semaine religieuse*.

Par ce décret de l'Index, il est défendu, sous peine de péché, de conserver aucun livre, circulaire, lettre ayant trait à cette dévotion.

II. S. Congrégation des Evêques et Réguliers. — **Décret concernant les quêtes faites par les religieuses.** — La Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers vient de rendre le décret suivant :

« Elles sont dignes assurément d'une protection et d'un secours particuliers, les femmes qui, dans les communautés religieuses, se vouent à Dieu afin d'exercer, sur une grande étendue, des œuvres de miséricorde pour le bien du prochain, non seulement d'une façon directe, mais encore en quêtant les ressources nécessaires pour soutenir ces œuvres, et en professant ainsi, admirablement, l'humilité, la patience, la charité et les autres vertus. Cependant ce ministère de la quête, par suite de l'état de la société actuelle, ne va pas sans quelque péril pour les femmes, s'il n'est appuyé sur les précautions utiles. Aussi la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, à la demande de plusieurs Evêques et après un examen soigneux et approfondi de la question, a pris les résolutions suivantes :

« I. — Dans les Congrégations de vœux simples, que les religieuses n'entreprennent pas cette mission de la quête, si ce n'est en esprit de foi, comme cherchant la subsistance non pour elles, mais pour le Christ Jésus lui-même, se souvenant de ses paroles : « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » En outre, qu'elles soient soumises, respectueuses et dévouées toujours envers les Ordinaires, même si elles franchissent les limites de leur diocèse, comme envers des pères et des protecteurs ; qu'elles aillent avec confiance leur demander conseil et appui, dans tous leurs besoins.

« II. — Que ces mêmes sœurs de vœux simples ne puissent quêter, soit à l'intérieur soit à l'extérieur du diocèse dans lequel elles résident, sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu de leur résidence respective.

« III. — Elles doivent, en outre, si elles quêtent en dehors du diocèse de leur résidence respective, obtenir l'autorisation de l'Ordinaire du diocèse dans lequel elles désirent quêter.

« IV. — Rien cependant n'empêche que les supérieures, sans demander aucune autorisation, et dans le but de subvenir à la pauvreté de leurs maisons ou des œuvres pies qu'elles dirigent, puissent accepter les offrandes qui leur seraient faites spontanément de divers côtés, ou même en obtenir, par lettres, de toutes personnes honnêtes et bienfaisantes, pourvu que cela ne leur soit pas interdit par leur supérieur, pour un motif légitime.

« V. — L'Ordinaire du lieu où existe une maison de Sœurs qui veulent quêter ne doit pas leur accorder l'autorisation :



« 1° S'il n'est pas convaincu que cette mesure soit nécessitée par les besoins de la maison ou d'une bonne œuvre ;

« 2° Si la quête peut être faite sans difficulté par d'autres personnes que désignerait l'Ordinaire lui-même ; si les besoins de l'œuvre peuvent être conjurés par la quête faite dans la localité même où résident les sœurs, ou dans le diocèse, l'Ordinaire ne devra pas leur accorder l'autorisation de recueillir des aumônes hors de ce diocèse.

« VI. — La double autorisation sera accordée gratuitement, et par écrit, et l'Ordinaire pourra y joindre les conditions qu'il jugera, en Dieu, les plus avantageuses, eu égard au pays, aux circonstances et aux personnes. Il faudra que l'autorisation de l'Ordinaire accordée à une maison religieuse soit accompagnée de lettres ou de « commissions » pour les curés ou d'autres personnes prudentes, quand il s'agira de Sœurs quêtant dans le diocèse, ou de recommandations adressées aux Ordinaires des autres diocèses, en faveur des Sœurs quêtant au dehors. Dans ces lettres de commission, il sera mandé aux curés et aux autres personnes honorables de se rendre utiles aux Sœurs par leurs conseils et de la façon qu'ils jugeront la meilleure, de veiller sur leur conduite, et, s'ils y remarquent quelque chose de peu régulier, d'en référer aussitôt à l'Ordinaire lui-même. Aux autres Ordinaires il sera demandé que chacun protège les Sœurs admises à quêter dans son diocèse, les aide et les regarde comme étant sous sa propre autorité.

« VII. — Aucun Ordinaire ne devra admettre les Sœurs venant d'un diocèse étranger pour quêter, sans qu'elles lui aient montré l'autorisation de leur propre Ordinaire ; à celles qui auront rempli cette formalité, il pourra, s'il le veut, délivrer l'autorisation de quêter dans son diocèse. Mais lorsque les Religieuses, même munies de ces deux permissions, ne se conduiront pas bien dans leur quête, il devra leur ordonner de retourner aussitôt chez elles et même les y contraindre, au besoin, par les moyens opportuns.

« VIII. — Les Supérieures, surtout en dehors de leurs résidences, n'enverront jamais quêter des Sœurs qui n'auraient pas la double maturité de l'âge et de l'esprit. Les Religieuses ne devront pas rester à quêter plus d'un mois dans leur diocèse, plus de deux mois au dehors, et seront toujours munies de la somme suffisante pour pouvoir aussitôt revenir à leur domicile, si quelque nécessité inopinée les y obligeait. Les Sœurs quêteuses garderont toujours et partout la modestie qui leur convient ; elles éviteront la familiarité des hommes et les conversations inutiles ; elles fuiront le bruit, les tavernes et les autres lieux malséants ; elles ne resteront pas dans les maisons plus longtemps qu'il ne sera nécessaire pour attendre les offrandes. Jamais elles n'iront seules et elles ne se sépareront qu'en cas de nécessité absolue.

« En route, si cela leur est commode, elles utiliseront les chemins de fer ; mais, autant que possible, elles ne quitteront jamais un endroit et n'arriveront jamais dans un autre, pendant la nuit. Elles préviendront de leur prochaine arrivée celui pour qui l'Evêque leur aura donné des lettres. Aussitôt qu'elles se trouveront dans la localité, elles se rendront chez lui et le prieront d'intervenir pour leur procurer asile, dans quelque communauté de femmes, ou au moins chez une femme pieuse, mais jamais dans maison où elles pourraient se trouver exposées à quelque danger.

« Il faudra qu'elles n'omettent pas leurs prières du matin et du soir ; que chaque jour, elles se rendent dans une église voisine et y assistent au Saint Sacrifice ; que, chaque semaine, elles se fortifient par les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Elles ne quêteront pas, çà et là,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



avant le lever du soleil et après son coucher. Quand sera écoulé le temps qui leur aura été fixé pour quêter, elles reviendront directement trouver leur propre Supérieure. Elles ne réclameront jamais des aumônes, arrogamment ou comme leur étant dues, mais, ayant exposé brièvement et avec humilité leur pauvreté et les besoins de leurs œuvres, si on leur fait spontanément une offrande, elles l'accepteront et sinon se retireront patiemment, confiantes en la divine Providence. Et elles observeront scrupuleusement les autres règles qui pourront leur être données par leur propre Supérieure.

« Donné à Rome, au Secrétariat de ladite Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 27 mars 1896.

« I. Card. Verga, *Préf.*

« A. Chan. Boccafaoli, *Sous-Secrétaire.* »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Le Saint-Siège et la Russie.** — Le Souverain Pontife a fait annoncer officiellement au gouvernement impérial que Mgr Agliardi, nonce à Vienne, en ce moment de retour à Rome, représenterait Léon XIII aux fêtes du couronnement de S. M. Nicolas II, Czar de Russie.

La question de préséance a été réglée par une combinaison, qui permettra à l'envoyé du Saint-Siège de remplir sa mission et de remettre à Nicolas II une lettre autographe de Sa Sainteté.

**La fête de Jeanne d'Arc.** — A Orléans, le 467e anniversaire de la délivrance de la ville par la Pucelle, les jeudi 7 et vendredi 8 mai, sera honorée de la présence de plusieurs archevêques et évêques.

A Paris, le R. P. Monsabré parlera à la cérémonie annuelle qui aura lieu, le 10 mai, à Notre-Dame de Paris, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Angers. — **Laïcisation.** — Nous parlions, dans notre dernier numéro, du congé signifié, assez brutalement, aux Sœurs attachées, depuis 20 ans, à l'infirmerie de l'Ecole des Arts-et-Métiers de Châlons-sur-Marne.

Les exécutions continuent, dans les mêmes conditions. En effet, nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers, du 24 Avril :

« M. Mesureur, Ministre du Commerce, vient, par un décret, de chasser les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul chargées du service de l'infirmerie, à l'Ecole nationale des Arts-et-Métiers d'Angers.

« Ce n'avait été qu'après de longs tâtonnements et de nombreux essais, demeurés infructueux, qu'on était enfin parvenu à organiser, à la satisfaction de tous, de l'administration, des élèves et de leurs familles, ce service important dans lequel tant de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont laissé de leur passage les



meilleurs souvenirs. Pour ne parler ici que de quelques-unes, la tradition de l'Ecole d'Angers conserve, avec la plus touchante vénération, les noms de sœurs Odile, Thérèse, Marie, Lecauchain et Vincent.

« A quel motif attribuer cette mesure, aussi odieuse qu'elle était imprévue ? Y a-t-il eu des plaintes formulées par le Directeur ou les élèves de l'Ecole ? Pas une seule. Nous croyons même savoir que tout le personnel de l'établissement éprouve la plus vive indignation.

« Est-ce économie ? M. Mesureur lui-même ne l'oserait prétendre. On sait ce que coûte la laïcisation des hôpitaux.

« Est-ce la question politique ? Quel rapport le soin des malades peut-il avoir avec la politique ?

« Ce changement a été évidemment inspiré à M. Mesureur par l'esprit sectaire dont il est un des représentants les plus haineux, mais aussi des plus médiocres. C'est aux Mesureur que pensait le grand écrivain qui a dit : « En France, l'impiété est toujours bête ! »

**Hier et aujourd'hui.** — *Le Clergé doit-il s'occuper des élections ?* — Un évêque et un ministre vont répondre à la question :

RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE

« Monsieur le Curé,

« A la veille des élections générales, vous avez dû vous demander si votre concours à l'imposante manifestation qui va avoir lieu ne serait pas un obstacle à la mission que vous remplissez pour le salut des âmes. Peut-être auriez-vous regardé comme incompatibles vos devoirs de prêtre et de citoyen.....

« Non seulement, Monsieur le Curé, il n'y a pas incompatibilité entre ces devoirs, mais au contraire, ici comme partout, ils se concilient parfaitement.

« Il n'est, en effet, aucun désir du prêtre qui ne doive être le vœu d'un bon citoyen ; aucune de ses actions qui ne doive tourner à l'avantage de la société. Assister comme simple spectateur à un mouvement qui doit décider du sort de la patrie, quand elle a besoin du concours de tous ses enfants, *ne serait-ce pas trahir une de ses obligations les plus sacrées ?*

« Notre coopération, d'ailleurs, ne peut pas nuire à notre saint ministère.....

« Nous ne voulons tous qu'une même chose : l'ordre, la liberté, l'union entre tous les enfants de la grande famille. Ainsi se confondent, dans un même sentiment et un même acte, nos droits et nos devoirs de prêtre et de citoyen.

« C'est la pensée qu'a exprimée M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, dans la lettre qu'il m'a adressée, à la date du 11 courant.

RÉPONSE DU MINISTRE

« Ne laissez pas surtout oublier aux prêtres de votre diocèse

Archives diocésaines d Q nper et Léon



que, citoyens par la participation à l'exercice de tous les droits politiques, ils sont les enfants de la grande famille française et que, dans les assemblées électorales, sur les bancs de l'assemblée nationale, où la confiance de leurs concitoyens pourrait les appeler, ils n'ont qu'un seul intérêt à défendre, celui de la patrie, intimement uni à celui de la Religion. »

Cet évêque n'était autre que l'évêque d'Agen ; ce ministre, le ministre des Cultes....., en 1848. Il s'appelait M. Carnot.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs le **Traité théorique et pratique des Conseils de Fabrique**, que vient de publier la librairie religieuse H. Oudin (1).

On n'avait pu jusqu'ici faire que des ébauches sur ce sujet ; car bien des points n'étaient pas éclaircis ; — les instructions n'étaient pas complètes, et l'interprétation de prescriptions sur le sens desquelles on hésitait, n'avait pu être encore donnée.

L'auteur de ce nouveau **Traité**, qui forme un gros volume in-8° de près de 700 pages, a attendu pour le publier le moment où on pourrait exactement fixer l'opinion des intéressés sur la pratique et la législation nouvelle.

Le Traité théorique et pratique des Conseils de Fabrique nous semble devoir rester comme le **Code des Conseils de Fabrique**, et il est appelé à rendre de réels services aux membres de ces Conseils.

Une table alphabétique très détaillée constitue, à la fin de l'ouvrage, un véritable **Dictionnaire des Fabriques.**

(1) Traité théorique et pratique des Conseils de Fabrique, 1 fort vol. in-8° **8 fr.** à la librairie J. Salaün, Quimper.

**Le Progrès spirituel**, par le R. P. René de Nantes, capucin. — In-32 de 64 pages. Opuscule de propagande.

Nous recommandons d'une manière très spéciale la lecture et la méditation de cet opuscule à nos lecteurs, qui pourront en tirer un grand profit pour leur vie spirituelle. Le R. P. René est un de nos bons auteurs mystiques, qui présentent la piété sous des aspects aimables et en rendent la pratique d'autant plus aisée qu'elle est plus attrayante.

Prix : l'unité : **0 fr. 25** *franco.*

S'adresser au P. René de Nantes, 15, rue de la Santé, Paris.

Le **Charbon médicinal du Dr Belloc**, soit en **Poudre**, soit en **Pastilles**, fait disparaître en peu de jours les renvois, les aigreurs, les pituites et les migraines qui accompagnent si souvent les mauvaises digestions.

Poudre, le flacon 2 francs. — Pastilles, la boîte 1 fr. 50 ; toutes pharmacies. — Fab. Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

**Renseignements particuliers.** — On nous demande encore :

Dans quel cas, particulièrement, faut-il employer le Quinium Labarraque ?

Le vin de Quinium de A. Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à



toutes les personnes affaiblies, aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relevent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

*Nota.* — Etant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires.

Dans toutes les pharmacies.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de préoision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**MENUISERIE, AMEUBLEMENTS, TRAVAUX D'EGLISE**

Ancienne Maison LE NAËLOU-GOURMELEN

**DAOULAS-LE NAËLOU, SUCr**

16, Place Saint-Corentin QUIMPER Place Saint-Corentin, 16

**LITERIE** SPÉCIALITÉ DE LITS EN FER pour Pensions et Hôpitaux. **TAPISSERIE**

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines d. Q nper et Léon



AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATIONS de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
Goût exquis. — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — Tous Epiciers.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 8 Mai 1896. N° 19.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Les Rogations.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Nécrologie ; Suppression de traitement ; Pluguffan ; La Visite pastorale (suite).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Prétendu scandale clérical ; Angers : Protestation des élèves de l'Ecole des Arts-et-Métiers ; Une conversion.

*IV. Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 10 Mai.* — 5me Dimanche après Pâques. S. Antonin, Evêque. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de ss. Gordien et Epimachus, Martyrs.

Vêpres du suivant *(transféré du 1er Dimanche de Mai. — Au Propre diocésain)*, avec mémoire de s. Antonin seulement.

*Lundi, 11.* — *Rogations.* — Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Paul-Aurélien. Double de 2me classe. Blanc.

*Mardi, 12.* — *Rogations.* — S. Nérée et ses compagnons, martyrs. Semi-double. Rouge.

*Mercredi, 13.* — *Rogations.* — S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.

*Jeudi, 14.* — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Vendredi, 15.* — S. Isidore, Laboureur. Double. Blanc.

*Samedi, 16.* — S. Jean Népomucène, Martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ploujean..... du 9 au 13 Mai.
Plogastel-Saint-Germain ..... du 14 au 16 Mai.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon



**Les Rogations.** — Lundi, mardi et mercredi, auront lieu les prières dites des Rogations. Redisons-en l'origine.

Il est bon de rappeler quelquefois l'histoire, qui souvent s'oublie ou dont quelques points sont souvent aussi inconnus de la plupart. De ces points oubliés ou inconnus est l'institution des prières des Rogations.

En l'an 474, et depuis l'année précédente, une famine terrible s'était étendue sur la France et sévissait surtout sur l'ancien pays des Allobroges, c'est-à-dire sur la partie de la Gaule Transalpine occupant la *Sapaudia (Savoie)* et la partie qui, en 1349, fut cédée à la France par le traité conclu, le 23 Avril 1343, par Humbert II, dauphin de la Tour-du-Pin, et Philippe VI de Valois, roi de France, à la condition que le fils aîné du roi prendrait le titre de *dauphin* ; la partie cédée prit le nom de Dauphiné. La ville de Vienne, ancienne capitale des Allobroges, célèbre par l'exil de Ponce-Pilate, ancien gouverneur romain de la Judée, qui y mourut, faisait partie de cette cession.

Nous disions qu'en 474, la famine sévissait terrible sur la France ; l'hiver de 473-474 avait été extrêmement rigoureux ; les historiens du temps racontent que des bandes de loups affamés se répandaient non-seulement dans les campagnes, mais même jusque dans les lieux habités, dans les villages et jusque dans les villes, répandant la terreur par leurs déprédations, dévorant le bétail, les enfants et attaquant même les hommes. La terreur était à son comble.

Saint Mamert était alors évêque de Vienne et partageait l'administration de son diocèse avec son frère Claudien, un savant, qui a laissé quelques écrits. Justement ému des souffrances de son troupeau spirituel, saint Mamert s'adressa à Dieu pour le prier de prendre son peuple en pitié et de faire cesser le fléau : il institua les prières des Rogations. Son frère, Claudien, en composa l'office ; le fléau cessa.

Le concile d'Orléans, tenu en 511, jugea que ce qui avait été un remède dans le passé pouvait devenir un préservatif dans l'avenir, et ordonna l'observation des Rogations dans toute la France ; elles passèrent de là en Espagne, puis en Italie. Charlemagne et et Charles-le-Chauve firent des lois pour leur observation. Ces prières ont lieu, les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension ; elles consistent en processions qui, parcourant généralement les champs, pour attirer les bénédictions de Dieu sur les fruits de la terre. font des stations de paroisse. A l'origine, le jeûne et l'abstinence étaient obligatoires, pendant leur durée. On les appelait en France *Litanies gallicanes* ou *Petites litanies*, parce qu'elles avaient été instituées par un évêque, et pour faire la différence de celles établies, en 590, par le pape S. Grégoire-le-Grand, le jour de la fête de saint Marc, le 25 Avril, qui ont le même objet et qui étaient appelées *Grandes litanies*.

Une troisième fête, celle de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 Mai, que nous célébrions, dimanche dernier, était également



consacrée à appeler les bénédictions de Dieu sur les récoltes. L'usage, autrefois presque général, qui existe encore dans plusieurs pays, était de bénir solennellement, en ce jour, de petites croix de bois, qui étaient ensuite pieusement plantées dans les champs.....

Quant aux processions de saint Marc et des Rogations, ce ne sont pas des usages locaux, mais des prières faisant partie de la Liturgie, spécialement instituées pour obtenir de Dieu qu'Il écarte les fléaux et qu'Il accorde un temps favorable à la maturité des biens de la terre comme à la conservation de ses fruits..... Il est utile de faire comprendre aux populations qu'elles ne doivent pas attendre, pour recourir à la clémence divine, que la sécheresse ou les pluies excessives menacent immédiatement les récoltes ; les « supplications publiques », établies spécialement par l'Eglise à cette intention, ont, pour cet effet, double mérite et double efficacité.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée : PLOGONNEC, du 18 Mai au 7 Juin.**

Jeudi, 14 Mai, Monseigneur l'Évêque donnera la Confirmation à Pont-l'Abbé et à Tréméoc.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs : M. Jean-François Rolland, en religion Frère Corentin, décédé à la Trappe de la Meilleraye, le 29 Avril, à l'âge de 75 ans. Le R. P. Rolland, originaire de Lesneven, était ancien vicaire de Concarneau et de Pleyben ;

M. L'Hostis, aumônier de l'Œuvre des Bretons, au Hâvre, décédé, dans cette ville, à l'âge de 38 ans.

Au sujet de la mort de M. L'Hostis, nous lisons dans la *Croix du Hâvre*, du 30 Avril 1896 :

« Hier, nous avions la douleur d'annoncer la mort de M. l'abbé « L'Hostis, aumônier des Bretons, au Hâvre, attaché à la paroisse « Saint-François.

« Aujourd'hui, nous avons le devoir de dire les profonds « regrets qu'il laisse au milieu de ses nombreux compatriotes qui « trouvaient en lui, non seulement un prêtre digne et vénéré, « mais un ami et un protecteur. Ces braves ouvriers, chassés de « leur pays par la pauvreté, arrivaient, le plus souvent, dans notre « ville, sans ressources, sans moyens d'existence.

« M. l'abbé L'Hostis était alors leur Providence et savait mettre « à leur disposition son cœur, sa bourse, son temps et son dévoue- « ment. Comme chez toutes les âmes modestes, le bien qu'il faisait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« restait inconnu, même de ses plus intimes amis, et il a fallu un « malheur comme celui-là pour révéler le nombre de misères « qu'il savait consoler et soulager, pour montrer la sympathie « dont il jouissait auprès des familles bretonnes.

« Grâce à son influence auprès de grands ateliers, bien des « pères de familles sont, aujourd'hui, assurés d'un morceau de pain « pour leurs enfants, et plus d'un, en apprenant cette triste nou- « velle, pleurera en lui son plus ferme appui. Ceux-là et bien « d'autres tiendront, nous n'en doutons pas, à donner, par leur « présence à l'inhumation, une marque de reconnaissance à leur « cher aumônier, et une preuve de sympathie à sa pieuse mère, « que cette mort prématurée vient de jeter dans un deuil inou- « bliable. »

Né à Lannilis, le 20 Mars 1858, M. l'abbé L'Hostis y a été inhumé, dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance, recueillie et sympathique. R. I. P.

---

**Suppression de traitement.** — Par une lettre du 27 Avril, M. Combes, Ministre des Cultes, — démissionnaire depuis le 23 — a notifié à Mgr l'Evêque de Quimper que, « à dater « de ce jour, M. Rospars cesserait de recevoir le paiement de « l'indemnité attachée à son titre de desservant de Loc-Maria. »

Cette mesure est motivée par l'attitude de « la *Semaine reli-* « *gieuse* du diocèse de Quimper, qui est devenue — dit la lettre « ministérielle, — entre les mains de M. Rospars, son rédacteur « en chef, un des journaux politiques les plus violents de la « région ;

« Elle commente, en les dénaturant, tous les actes du Gouver- « nement et des autorités locales », manifestant, en toutes cir- constances, « son hostilité systématique vis-à-vis de nos institu- « tions républicaines ;

« Elle excite à la désobéissance aux lois de l'Etat, qu'elle « critique, sans trêve, dans tous ses numéros ; l'un de ses derniers « articles se terminait enfin par un appel aux armes... »

Tels sont les griefs invoqués contre nous ; ils doivent être faciles à constater, puisqu'il s'agit d'écrits. Or, nous faisons appel à nos lecteurs, à tous les hommes de bonne foi, et nous mettons nos accusateurs au défi de relever, dans la *Semaine religieuse* de Quimper, depuis quatre ans que nous la rédigeons, un seul article prouvant une opposition systématique au régime républicain, une seule ligne qui puisse ressembler, même de loin, à « un appel aux armes » !

Démasquer la franc-maçonnerie, où qu'elle se trouve, signaler, en les réprouvant, les lois antireligieuses, les quelles, nous persistons à le dire, ne sont pas de l'essence de « nos institutions républicaines », ce n'est pas faire acte « d'hostilité systématique » contre la forme du Gouvernement ni contre les pouvoirs constitués ; relever les attaques dirigées contre la doctrine catholique



et les actes les plus solennels du chef infaillible de l'Eglise, ce n'est pas, que nous sachions, mettre en cause « les autorités locales ». C'est non-seulement un droit, mais encore un devoir pour une *Semaine religieuse* ; en cela, nous n'avons fait que suivre, avec une note de modération plutôt accentuée — que d'aucuns nous ont reprochée —, l'exemple de nos confrères des autres diocèses.

Aussi on comprendra difficilement la rigueur exceptionnelle de la mesure qui nous frappe. Nous ne savons si elle doit être maintenue par le nouveau ministre, mieux informé ; nous attendons avec confiance sa décision. Quelle qu'elle soit, soumis à la direction de nos « supérieurs hiérarchiques », fort de notre droit, de la sympathie de nos confrères et de nos amis, nous continuerons, « sans passion et sans faiblesse », notre rôle modeste, dont une tracasserie mesquine, suscitée par des adversaires haineux, vient de nous prouver, une fois de plus, l'utilité. L. R.

---

**Pluguffan.** — Mardi dernier, est venue, devant le tribunal correctionnel de Quimper, l'affaire intentée à M. Keraudren, recteur de Pluguffan, pour « censure ou critique en chaire des actes du Gouvernement ».

On a entendu d'abord huit témoins à charge, puis onze autres, cités par la défense. Ensuite M. Keraudren, en quelques paroles nettes et fermes, a expliqué le sens de l'instruction incriminée ; puis, après le réquisitoire, assez modéré, de M. le Procureur de la République, Me de Chabre, avocat, conseiller municipal de Quimper, a prononcé une excellente plaidoirie qui se terminait par une demande d'acquittement complet pour son client. Cet acquittement, pour nous, ne paraît pas douteux.

Le jugement a été remis à huitaine. Nous le ferons connaître dans notre prochain numéro, et nous reviendrons, s'il y a lieu, sur cette affaire.

M. Keraudren était accompagné de plusieurs ecclésiastiques de ses amis, et surtout de nombreux paroissiens de Pluguffan, dont on voyait la vive sympathie pour leur recteur.

---

**Tournée pastorale** *(Suite). — Mercredi, 22 Avril.* — Dès 9 heures, Monseigneur l'Evêque se mettait en route pour Loctudy, dont on connaît le site délicieux, au milieu de la verdure, à l'embouchure de la rivière de Pont-l'Abbé, en face de la grande mer. L'église, du XIIe siècle, monument historique récemment restauré, offre le type le mieux réussi de l'architecture romane, dans notre pays. Environ 200 enfants furent présentés à la Confirmation, à l'issue de laquelle Sa Grandeur se fit un plaisir de visiter l'école congréganiste, tenue par les Filles de Jésus.

Dans l'après-midi, le Prélat se rendit à pied à la « cale », où il devait s'embarquer pour l'Ile-Tudy, qui, de cet endroit, se présente comme une coquette petite ville avec ses maisons blanches, à la

Archives diocésaines d… …mper et Léon



plupart desquelles flottait, en raison de la fête, le drapeau national. Le plus beau des bateaux de l'île, gaiement pavoisé, attendait Sa Grandeur qu'il transporta, après quelques minutes de traversée, au milieu des habitants de l'île, tout fiers de recevoir leur évêque, honneur qu'ils n'avaient pas eu depuis 21 ans. C'est au milieu des vivats, mêlés aux détonations des fusils — seule artillerie dont dispose la localité —, que Monseigneur fut conduit à l'église, récemment agrandie et parfaitement ornée pour la circonstance.

Devant cette touchante manifestation, à laquelle il a été particulièrement sensible, l'Evêque ne put s'empêcher de prendre la parole et adressa à l'assistance une charmante allocution. Après avoir remercié ce bon peuple de sa réception, qui témoigne un grand esprit de foi, il recommanda aux enfants de ne jamais oublier leur communion du matin et le sacrement de Confirmation qu'ils allaient recevoir, et rappela aux pères et mères qu'ils doivent à leurs familles le bon exemple, insistant surtout sur le repos dominical et la sanctification du Dimanche.....

Après une visite au presbytère et à l'école dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit, Monseigneur fut ramené au bateau par tous les habitants de l'île, et rentrait, le soir, à Pont-l'Abbé.

*Jeudi, 23.* — Le lendemain, par une belle et fraiche matinée, il prenait le chemin de Combrit, au milieu des voitures et des cavaliers venus à sa rencontre. Inutile de dire que l'église était bien ornée et que la tenue des 280 enfants, présentés à la Confirmation, ne laissait rien à désirer. Combrit est une paroisse excellente, et on peut dire privilégiée. Le bien s'y fait grâce à l'union qui règne. L'école communale des filles est confiée aux Sœurs du Saint-Esprit et, depuis quelques années, les Frères de La Mennais y ont une magnifique école libre, due à des bienfaitrices dont le dévouement et la générosité ne se démentent pas, et qui réunit aujourd'hui à peu près tous les petits garçons de la paroisse.

Sa Grandeur visita les deux établissements, avant de prendre la route de Plomelin, au milieu d'un nuage de poussière soulevé par sa nombreuse escorte.

Nous avons eu occasion déjà de parler de la nouvelle église de Plomelin, à la quelle notre distingué architecte diocésain, M. le chanoine Abgrall, a su donner un cachet si particulier, et qui va bientôt recevoir son couronnement désiré, par la construction d'un clocher du même style. Il est superflu d'ajouter que le digne recteur de la paroisse, M. le chanoine Pouliquen, secondé par les excellentes Sœurs blanches, n'avait rien négligé pour donner à la visite de l'Evêque et à la cérémonie de la Confirmation tout l'éclat possible.

Après quelques minutes de repos au presbytère, Monseigneur remonta dans sa voiture, pour se rendre à Pluguffan, où il trouva une église assez élégante, d'une propreté irréprochable et ornée avec une profusion, qui témoignait certainement de beaucoup de bonne volonté. La tenue des enfants élevés, les filles à l'école communale, tenues par les Sœurs du Saint-Esprit, et les garçons,



en grande partie, à l'école chrétienne, dirigée par un maître laïque, est excellente. Si nous ne tenions à remplir fidèlement notre rôle de « reporter », nous passerions sous silence la petite alerte qui marqua la fin de la cérémonie : un commencement d'incendie, aussitôt éteint. En rendant justice aux intentions, excellentes sans conteste, n'est-ce point le cas de signaler encore l'inconvénient des « petits bouts de bougie » trop multipliés, dont la *Semaine* a déjà parlé, et des feux de bengale, auxquels elle aura occasion de revenir, à propos d'une récente décision de Rome sur ce sujet ?...

En quittant Pluguffan, Sa Grandeur rentra à Quimper, où l'attendait, comme nous l'avons dit, Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen.

*Vendredi, 24.* — Le lendemain, l'Evêque retrouva son escorte habituelle, M. le Maire en tête, en arrivant aux limites de Guengat. L'église paroissiale, bien restaurée, est loin d'être indifférente ; elle est surmontée d'un clocher tout récent. Monseigneur admira surtout, en connaisseur, la belle croix de procession et le magnifique calice, restes de l'ancien trésor, provenant des libéralités des seigneurs de Guengat...

Le programme de l'après-midi était assez chargé ; aussi Sa Grandeur ne put que s'arrêter quelques instants à Plonéis, après la cérémonie de la Confirmation, tenant néanmoins, comme partout, à se mêler à la population, à passer dans la foule, bénissant tout le monde, de préférence les petits enfants.

A Ploaré, une belle procession tout organisée attendait l'Evêque, pour le conduire jusqu'à la belle église paroissiale..... Le soir, Monseigneur reçut l'hospitalité au château de Kerlouarnec, dont les honneurs lui furent faits avec autant de cordialité que de distinction. Ce qui le charma surtout, ce fut de trouver, à son arrivée, les six enfants de la famille, alignés par rang de taille, et de s'entendre lire par l'aîné — un des confirmands du lendemain — un fort gentil compliment en vers, au quel Sa Grandeur répondit en termes très délicats.....

*Samedi, 25.* — Dès le matin, Sa Grandeur partit pour Le Juch, où Elle célébra la messe, avant de donner la Confirmation. La charmante église renaissance, à laquelle se rattachent deux glorieux souvenirs, — sans parler du « diable », plus connu, et dont les habitants sont également fiers, dit-on, — eût mérité, à coup sûr, un examen plus prolongé ; mais le temps pressait ; il fallait repartir pour Ploaré, où de nombreux enfants attendaient la Confirmation. Après la cérémonie, Monseigneur visita l'école libre, qui est dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit, et qui est due principalement à la générosité de la famille que tous reconnaissent comme la grande bienfaitrice de la paroisse.....

L'après-midi, la Confirmation fut donnée à Pouldavid, où toute la population — presque exclusivement maritime — était sur pied : l'église, qui offre plusieurs détails très intéressants, était parfaitement ornée.

Archives diocésaines d. Q nper et Léon



A cause de la difficulté de gravir la pente rapide qui mène au presbytère, Sa Grandeur donna aux enfants sa dernière bénédiction, dans l'église, en partant pour Pont-Croix, où il prit son logement au Petit-Séminaire, devant y revenir, à peu près chaque soir, durant la semaine.

*Dimanche, 26.* — Dès le matin, une nombreuse escorte attendait, à la sortie de Pont-Croix, et conduisit le prélat à Beuzec, où il assista à la grand'messe, à l'issue de laquelle il donna la Confirmation. A la sortie de l'église, les assistants, comme partout, témoignent un respectueux empressement à recevoir la bénédiction épiscopale. A cause du dimanche, l'affluence des fidèles est plus considérable et la solennité plus grande, à Beuzec, le matin, comme l'après-midi, à Poullan..... Dans cette paroisse, on voit sur un piédestal, près du porche de l'église, une statue de Jeanne d'Arc. On ne peut qu'applaudir à l'heureuse idée de la donatrice, plaçant ainsi l'image de la Vénérable Pucelle à la porte du temple, en attendant que sa béatification désirée nous permette de l'élever sur nos autels.

*Lundi, 27.* — Le lundi, Monseigneur se rendait à Plozévet, où les enfants présentés à la Confirmation étaient nombreux. On constate, à la tenue des petites filles, le bien opéré par l'école congréganiste ; ici, comme dans beaucoup de paroisses voisines, elle est dirigée par les Filles de Jésus, partout simples et dévouées.

C'est aux Sœurs de la même Congrégation qu'est confiée l'école libre des filles, de Mahalon ; les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent l'école des garçons : car Mahalon possède deux écoles libres, fondées toutes deux par M. le comte de Salaberry, un chrétien des vieux temps, qui nous en voudra peut-être de faire ici une allusion discrète à sa générosité et à ses luttes héroïques pour la cause de l'enseignement chrétien.

Monseigneur fit une visite à chacune des communautés, après avoir donné le sacrement de Confirmation aux enfants de Mahalon, auxquels s'étaient joints ceux de Meilars. (*A suivre.*)

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré les bruits fâcheux que l'on faisait courir, les jours derniers, relativement à la santé du Pape, le Saint-Père continue à se bien porter : chaque jour, il donne plusieurs audiences.

— Les journaux religieux ont publié, avec toute la réserve qu'elle comporte, la nouvelle suivante, communiquée par l'*Agence Havas :*

« On télégraphie de Rome au *Daily News*, que le Vatican a été informé de source russe, très autorisée, que le Czar, à l'occasion de



son couronnement, publiera un ukase proclamant la liberté de conscience dans toute l'étendue de son territoire.

Le Saint-Synode s'oppose énergiquement à cette publication. »

On comprend toute l'importance qu'aurait un tel acte du Czar. Prions pour que Dieu lui donne le courage et la force de vaincre les résistances. Prions pour nos frères les Russes.

— Il se fait, au Vatican et dans les Cercles catholiques, de grands préparatifs pour fêter solennellement le 75e anniversaire de la première communion du Pape, tombant le 21 Juin, qui est aussi la fête de saint Louis de Gonzague. Dans l'aristocratie, on retarde jusqu'à ce jour toutes les premières communions des enfants.

L'on a également adressé des circulaires à tous les diocèses du monde entier, pour que le plus grand nombre des premières communions soient célébrées ce jour-là.

---

**Prétendu scandale clérical.** — Il y a quelque temps, les journaux irréligieux de Paris et de la province, — ceux de notre région en tête — parlaient à grand fracas d'un « nouveau scandale clérical : un prêtre, M. Butin, curé de Lallaing (Nord), était arrêté pour avoir soustrait une somme de 25,000 francs. »

Or, voici à quoi se réduisait cette « horrifique » affaire. Un individu avait envoyé à M. l'abbé Butin, des titres représentant une valeur de 25,000 francs, disant : « Je les ai achetés à une personne qui les a volés ; je voudrais les restituer, mais à la condition qu'on me rembourse les 8,000 francs que j'ai dépensés pour les avoir en ma possession. » M. l'abbé Butin, croyant voir une bonne action à faire, accepta de servir d'intermédiaire entre le recéleur et la personne volée.

Arrêté pour cet acte de confiance, M. l'abbé Butin a passé cinq longs mois en prison préventive, alors qu'il n'y avait contre lui qu'une bien légère présomption, que ses paroissiens, le maire en tête, avaient rédigé et signé une protestation contre l'accusation dont il était victime, et que sa famille offrait de déposer tel cautionnement que la justice exigerait. Elle n'agit point, de cette façon, envers toutes sortes de personnes.

L'affaire est venue en Cour d'Assises, la semaine dernière ; et, ce qui, semblait-il, ne pouvait faire de doute, M. l'abbé Butin a été reconnu non coupable, à l'unanimité et aux applaudissements de la salle.

Il reste que sa paroisse a été privée, durant cinq mois, de son ministère, que lui et son honorable famille ont subi, durant tout ce temps, une véritable torture, et que toute licence a été donnée aux mauvais journaux pour répandre dans toute la France, sur son compte et sur le clergé en général, les plus infâmes calomnies. Il resterait à demander compte à ces journaux de leurs odieuses imputations...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Démentiront-ils seulement leurs calomnies, en annonçant l'acquittement de l'abbé Butin ? Il ne faut pas y compter !

---

Angers. — **Protestation des élèves de l'École des Arts-et-Métiers.** — Voici le texte de la protestation adressée par 165 élèves de l'Ecole des Arts-et-Métiers d'Angers à M. le Président de la République, contre le renvoi des Sœurs infirmières de l'Ecole.

« Monsieur le Président de la République,

« M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, par l'arrêté en date du 8 Avril 1896, a supprimé les Sœurs infirmières dans les trois Ecoles d'Arts-et-Métiers de Châlons, d'Aix et d'Angers, pour les remplacer par des laïques.

« Cet arrêté nous frappe dans une de nos affections les plus chères.....

« En effet, depuis plus de vingt-cinq ans que les Sœurs ont la direction de l'infirmerie, nous sommes habitués à considérer cette institution comme une des plus heureuses et des plus utiles.

« Jamais nous ne retrouverons chez des étrangères, si désireuses qu'elles soient de faire leur devoir, le zèle infatigable, les soins empressés, les attentions délicates de nos bonnes Sœurs, toutes choses chères aux malades.

« Aussi au bout de peu de temps ont-elles su s'entourer de toute notre estime ou mieux de notre affection sincère et dévouée.

« Et l'on veut briser ces liens qui nous unissent, détruire cette vieille amitié de plusieurs générations d'élèves.

« Il ne nous reste donc plus, Monsieur le Président, qu'à faire appel à cette noble équité, cette bonté compatissante qui vous caractérise ; espérons que vous daignerez bien reconnaître la justesse des raisons que nous vous exposons.

« C'est d'ailleurs au nom de l'esprit de justice qui inspire tous vos actes, que nous espérons de vous la suppression de cet arrêt imprévu et la conservation des Sœurs infirmières à l'Ecole.

« Nous sommes, Monsieur le Président, avec le plus profond respect, vos très humbles, très dévoués et très obéissants serviteurs.

« Les Élèves de l'Ecole. »

---

**Une conversion.** — Nous avons reproduit, au moins à deux reprises, des articles empruntés à M. Edmond Turquet, ancien député. Il y a quelques semaines, les journaux parisiens racontaient, avec une certaine surprise, que l'ex-Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts avait été vu, revêtu de la robe de bure des tertiaires de Saint-François, triant de vieilles chaussures destinées aux pauvres..... Nous trouvons dans la *Vérité*, sous ce titre : *Comment on redevient chrétien*, le récit suivant, qu'on lira avec intérêt:

« Jeudi, deux mille miséreux se pressaient, à l'heure ordinaire de leur réunion, dans la crypte de Montmartre.



« Ils venaient de réciter pieusement le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, de chanter des cantiques et de renouveler au Sacré-Cœur de Jésus leurs serments de retour et de fidélité, lorsque le vénéré Père Lémius, monté en chaire, leur annonça qu'il renonçait à la parole, pour leur faire entendre celle de M. Edmond Turquet, ancien député, ancien Sous-secrétaire d'Etat, devenu, dans la retraite, le plus vaillant apôtre des miséreux.

« Et voilà qu'au milieu d'un silence profond et d'une religieuse attention, M. Turquet déclare tout simplement à ces braves gens qu'il n'a rien de mieux à faire que de leur raconter sa propre histoire, et de leur dire comment il s'est converti et est redevenu chrétien.

« Aussi bien, dit-il, pourront-ils trouver dans cette confession le secret de la grâce qui les a touchés eux-mêmes et les a ramenés aux pieds du Christ.

« M. Turquet ne dissimule aucune de ses fautes et de ses erreurs. Il s'est laissé emporter par le flot des passions. Vaincu dans cette lutte, il a perdu de vue les grands horizons de la vérité, et c'est ainsi qu'il en est venu à voter le divorce et la loi sur l'école sans Dieu.

« Or, le divorce, c'est la dissolution criminelle de la famille, comme l'école sans Dieu en est la destruction.

« M. Turquet n'a pas rencontré le bonheur et la paix de la conscience dans ces funestes égarements et, quand l'heure de la réflexion est venue, il a voulu réparer tout le mal qu'il avait pu faire, en se dévouant au soulagement de toutes les misères et de toutes les souffrances.

« Il ne sait pas bien comment et pourquoi il est rentré, si heureusement, dans les larges voies de la vérité totale; mais il incline à penser que Dieu lui a donné au ciel un protecteur tout spécial. Ce fut le dernier des miséreux.

« Ce protecteur doit être, en effet, un condamné à mort que M. Turquet, étant magistrat à Beauvais, a pu convertir et jeter tout repentant aux pieds de l'aumônier de la prison. Il blasphémait, il vociférait, il était comme un tigre furieux ; quand il se fut confessé, il devint comme un agneau ; il subit l'expiation suprême, avec une admirable résignation.

« Moi aussi, dit en terminant M. Turquet, je me suis jeté aux pieds d'un prêtre, pour en obtenir le pardon de mes fautes, et je ne saurais, mes chers amis, que vous engager à en faire autant ; car c'est ainsi seulement que vous retrouverez, dans la foi, le courage qui vous fera supporter toutes vos souffrances et l'espérance qui vous fera entrevoir, au terme de la vie, les joies d'une éternelle félicité.....

« Il est superflu d'ajouter que cette simple et touchante allocution a profondément ému l'auditoire. C'est par d'unanimes applaudissements que les miséreux du Sacré-Cœur ont salué le converti qui, dominant de bien haut tout respect humain, venait de leur apprendre comment il avait été ressaisi par la grâce, comment eux

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon



aussi ils devaient correspondre aux efforts d'une charité providentielle, suscitée par le Sacré-Cœur pour les secourir et pour sauver leurs âmes.

« De tels exemples sont à méditer. Ils sont, dans les temps troublés que nous traversons, un trait de miséricorde et un gage d'espérance.

« Allons tous à Montmartre. Nous y serons les heureux témoins des miracles les plus merveilleux, en attendant celui de la conversion nationale, qui sera le couronnement de l'édifice et le suprême triomphe de l'œuvre du Vœu National. E. A. »

## Saint Yves dans le diocèse de Quimper

(SUITE)

« La même dame de Pestivien dit encore qu'elle a connu le seigneur Yves quand il était official de Tréguier, sous l'épiscopat d'Alain Le Bruec (généralement désigné sous le nom d'Alain de Bruc) ; dans cette charge, il a toujours fait preuve d'équité et de désintéressement, faisant indifféremment prompte justice à tout plaideur, travaillant par tous ses efforts à rétablir la paix et la concorde entre les parties adverses. Ce sont là choses de notoriété publique. En faveur des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les autres malheureux, le seigneur Yves plaidait gratuitement ; il s'offrait de lui-même pour remplir cet office, et rendait par ailleurs à ces pauvres gens tous les autres services possibles. Madame de Pestivien a elle-même habité autrefois, tout près de Kermartin, une demeure qu'on appelait le Manoir de Tréguier. Durant le séjour qu'elle y fit, elle entendit raconter à certaines personnes que le seigneur Yves, dans sa charge d'official, avait reçu de son évêque de beaux vêtements doublés et garnis de fourrures ; il donna les fourrures aux pauvres, et, en portant les mêmes habits dépourvus de cet ornement, il laissait entendre qu'il avait trouvé un tout autre emploi pour cet objet de prix. C'est toujours le même témoin qui dit que le seigneur Yves vaquait assidûment à la prière et y apportait une grande dévotion ; il lui est permis d'affirmer, pour l'avoir vu bien des fois, que le saint prêtre célébrait la messe, chaque jour, lorsqu'il résidait dans les lieux déjà désignés ; avant et après la messe, il demeurait longtemps en prière, laissant paraître une ardente dévotion et une grande contrition.

« Le même témoin l'a vu plusieurs fois prêchant la parole de Dieu à la foule, soit dans la cathédrale de Tréguier, soit dans beaucoup d'autres endroits, sans qu'elle puisse se les rappeler tous. »

D'après les différentes dépositions testimoniales que nous avons citées jusqu'ici, nos lecteurs peuvent voir comment procède un tribunal ecclésiastique, pour construire un procès en vue d'une



canonisation : chaque vertu est l'objet de questions spéciales ; mais si les interrogations sont à peu près les mêmes pour tous les témoins, et si les réponses offrent de la ressemblance pour les conséquences qui en ressortent, il y a nécessairement des différences fort importantes pour l'énumération des faits précis. C'est ce qui arrive ici : la dame de Pestivien, interrogée sur la manière dont saint Yves pratiquait la vertu de pénitence, raconte comment il quitta la chambre où il logeait avec Maurice du Mont, à Landeleau, et alla passer la nuit dans le creux d'une pierre qu'on appelle le lit de saint Théleau. Je me contenterai d'indiquer ici ce fait, dont j'ai déjà parlé à propros du saint évêque de Landaff.

Cet acte de pénitence n'était pas un fait isolé dans la vie de saint Yves ; car « la dame Constance de Roscravel, mère de la dame Théophanie de Pestivien, ayant plusieurs fois fait préparer pour lui un bon lit, croit fermement qu'au lieu d'en user il couchait, vêtu et chaussé, sur un pauvre tapis étendu à terre. Les juges lui demandant sur quoi elle se base pour croire qu'il en était ainsi, elle répond qu'elle trouvait toujours le lit tel que si on n'y avait pas touché. Le seigneur Yves portait sur sa chair une chemise de toile faite de grosses étoupes ; elle le sait, parce qu'elle a assisté à sa sépulture ; or, au moment de sa mort, on l'a trouvé revêtu de cette chemise, elle en a obtenu un morceau, ainsi qu'une parcelle de la lisière de laine dont il avait usé comme de ceinture, et elle conserve ces deux objets avec grand respect, comme des reliques, en raison de la sainteté de l'homme qui les porta.

« Toujours d'après la même déposition, pendant que le corps du seigneur Yves était exposé dans sa bière, en la Cathédrale de Tréguier, une immense multitude de peuples venait en grande dévotion toucher et baiser ce corps vénérable, y appliquant leurs anneaux ou d'autres bijoux, car ils regardaient comme chose certaine, qu'en raison de ses mérites, le seigneur Yves serait un jour compté au nombre des Saints.

« Trois semaines avant sa mort, le seigneur Yves vint au manoir de Coetredens, chez le seigneur et la dame de Pestivien ; il leur dit que, récemment, il avait été bien malade, avait cru sa mort très prochaine et y avait vivement aspiré, si du moins c'était la volonté de Dieu ; le témoin lui dit que cela ne faisait point son affaire à elle et à beaucoup d'autres qui tiraient si grand profit de la vie édifiante et des enseignements du serviteur de Dieu ; le seigneur Yves lui répondit : « Si vous aviez vaincu un ennemi ou « un adversaire, vous vous en réjouiriez ; n'importe qui le ferait « à votre place ; pour moi, je me réjouirai de mourir, car par la « grâce de Dieu je crois avoir vaincu mon ennemi. »

Le vingt-septième témoin est encore de Lanmeur, comme le clerc Raoul Porcher ; il s'appelle Pierre, et il est professeur en droit. Sa déposition ne fait guère que confirmer les précédentes, sur la manière dont saint Yves fait preuve d'austérité, de pauvreté, d'humilité, d'amour pour la prière, de zèle pour prêcher et pour entendre les confessions ; il dit que cela est de notoriété dans toute

Archives diocésaines de Quimper et Léon



la province ecclésiastique de Tours et même dans les pays environnants. Lui-même a vu le serviteur de Dieu marcher suivi d'une grande multitude de pauvres, pour lesquels il se dépouillait *avec joie* de tout ce qu'il avait. »

Comme cette joie sainte est bien l'esprit des élus de Dieu !

*(A suivre.)*

— Le souvenir est une fleur qu'il faut arroser de ses larmes pour l'empêcher de se flétrir, ou couvrir de ses caresses pour l'empêcher de se dessécher. Aussi, pour combien n'y a-t-il que des herbiers !

## BIBLIOGRAPHIE

Le premier numéro de **La Quinzaine** publié sous la nouvelle direction de M. George FONSEGRIVE vient de paraître le 1er Mai.

Il contient : *L'esprit des Chansons de geste*, par M. Léon GAUTIER, de l'Institut de France. — La suite de l'intéressant *Journal d'un bourgeois de Paris*, par M. Edmond BIRÉ. — Une étude à la fois érudite et très piquante sur *La Prononciation du grec ancien*, par M. Jules PETITJEAN. — *Les Explorations polaires*, par M. Charles RABOT. — *Le naufrageur*, roman. — *Barbey d'Aurevilly*, critique, par M. Michel SALOMON. — La chronique musicale, *Ghiselle* à Monte-Carlo. par M. Arthur COQUARD. — *Les Idées et les Faits*, par M. Georges GOYAU. — *Nouvelles littéraires, Bibliographie, Revue des Revues* : c'est la partie vraiment neuve de la Revue ; rédigée avec beaucoup de soin, imprimée en petit texte, elle condense en peu de pages et en peu de mots des renseignements très précis et très exacts.

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

On vient d'introduire sur le marché de Paris deux nouvelles valeurs australiennes, dont on dit déjà beaucoup de bien : l'*Omeo Gold Mines de Victoria* et la *West Kulgurli Gold Mines*, situées dans l'Ouest de l'Australie, la première au capital de 100,000 livres sterling et la seconde à celui de 120,000.

Ajoutons que la Compagnie a satisfait, en France, aux conditions de la loi de 1896.

Ces titres, émis à 25 francs, sont demandés à 27 francs sur le marché.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.

— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.

**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.

— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**LETTRE D'UN OFFICIER D'ALGÉRIE**

*Monsieur*... J'étais atteint de dyspepsie depuis de longues années, et par suite d'anémie, j'étais très faible, je dormais mal, je mangeais peu. La nuit j'étais réveillé par des crampes atroces aux jambes.

Depuis un an je fais usage des Pilules Pink du Dr Williams, tout cela a disparu, je mange et digère fort bien, et la santé m'est revenue. Aussi, je me fais un devoir de vous adresser mes remerciements, je vous autorise à publier cette lettre.

A. CHEVALLIER, Capitaine en retraite,
16, rue Vallée, Constantine.

Reconnues comme un des remèdes les plus actifs des temps modernes, les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent : rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**COMPAGNIE LIEBIG**

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

Cet extrait se conserve indéfiniment.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 15 Mai 1896. N° 20.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Une lecture du Mois de Marie : La T. S. Vierge Marie après l'Ascension.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Avis de l'Evêché ; Nécrologie ; Remerciements ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite) ; La Visite pastorale (suite) ; Pluguffan ; Sainte-Anne d'Auray ; Congrégations romaines.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La cause de Jeanne d'Arc ; Politique pontificale ; La Loi de spoliation ; Paris : L'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit ; La visionnaire.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 17 Mai.* — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. S. Paschal Baylon, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du dimanche et de l'Octave.

Vêpres, à partir du Capitule du suivant avec mémoires 1° du précédent, 2° du Dimanche, 3° de l'Octave.

*Lundi, 18.* — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

*Mardi, 19.* — S. Yves, Confesseur *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

*Mercredi, 20.* — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Double. Blanc.

*Jeudi, 21.* — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

*Vendredi, 22.* — S. Ubalde, Évêque *(du 6 Mai).* Semi-double. Blanc.

*Samedi, 23.* — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence).* Office du jour. Semi-double.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Locbrévalaire | du 17 au 18 Mai. |
| Ergué-Armel | du 19 au 22 Mai. |
| Ploéven | du 23 au 24 Mai. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Une lecture du Mois de Marie.

### LA T. S. VIERGE MARIE APRÈS L'ASCENSION

Nul n'a raconté la vie de Marie et de l'apôtre bien-aimé, dans la demeure où le fils adoptif de la Mère de Jésus l'avait recueillie, après l'Ascension. D'ailleurs, est-ce qu'une langue humaine eût pu rendre dignement cette conversation qui était dans les cieux ? Bossuet n'hésite pas à l'avouer : « De vous dire, avoue-t-il, quels « étaient les occupations et les discours de Marie pendant son « pèlerinage, j'estime que ce soit une chose que les hommes ne « doivent pas entreprendre. Qui pourrait décrire l'impétuosité de « cet amour, auquel concourait tout ce que la nature a de tendre, « tout ce que la grâce a d'efficace ? Il est certain, chrétiens, que « nous pouvons bien avoir quelque idée grossière de tous ces « miracles, mais de concevoir quelle était l'ardeur, quelle était la « véhémence de ces torrents de flammes qui de Jésus allaient « déborder sur Marie, et de Marie retournaient continuellement « à Jésus : croyez-moi, les séraphins, tout brûlants qu'ils sont, « ne le peuvent faire. »

Augustin, à Ostie, assis auprès de sa mère et contemplant le ciel devant la mer Tyrrhénienne ; saint Benoît et sa sœur, oubliant l'orage et prolongeant les heures de leurs délicieuses méditations sur les choses de l'autre vie, peuvent-ils donner l'idée de ces entretiens intimes, où Jésus était tout et sur lesquels planait l'invisible présence de Celui qui avait dit : « Quand deux d'entre vous seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux ? » — Ils priaient, dit Fénélon, et ils changeaient ainsi en société de pure foi la société visible qu'ils avaient perdue.

Admirable prière, où Marie se consolait par le divin souvenir de tout ce que son cher Fils avait de tendre pour elle ; prière où elle lui parlait, quoiqu'elle ne fût pas en état de le voir ; prière où elle lui expliquait, plus par ses larmes que par ses paroles, son amour, sa douleur, ses désirs de voir finir une absence si triste et si longue.

C'est la consolation de toutes les âmes affligées. Souvent la mort est venue : le cœur est solitaire, le foyer est vide, ou si des êtres l'animent encore, des yeux qui ont des larmes, le deuil qui enveloppe les vivants, rappellent ceux qui sont absents et qui ne reviendront plus... On reste seul, en bas, dans la région des pleurs, on est assis tristement à côté des tombeaux, et au lieu des parfums qui parlaient de fêtes et de joies, ce sont les aromates de la sépulture qu'il faut chercher.

Alors qu'il fait bon se laisser soulever par l'espérance ! Qu'il est doux de regarder du côté du ciel et d'envoyer là-haut, vers ce qu'on a de cher et qui déjà y est parvenu, des pensées et des prières ! La communion des saints est plus large que ce monde,



car elle embrasse tous les mondes. Par la volonté et la bonté de de Dieu, les âmes ne se quittent pas. Si loin qu'on les suppose, elles peuvent rapidement se rejoindre et se trouver réunies : le souvenir et l'espérance portent celles de la terre vers les âmes du ciel, qui viennent à leur tour, sur les ailes de l'amour de Dieu, saluer et bénir leurs sœurs encore dans l'exil.

La prière, l'autel, la communion, le cœur de Jésus, n'est-ce pas là quelque chose de la Patrie ? le rendez-vous des trois familles de la grande et sainte Eglise du Christ ?

C'était le rendez-vous de Jean et de Marie.

On a représenté la Vierge Immaculée, suivant avec respect les traces que son adorable Fils avait marquées de son sang le long de ce chemin du Calvaire que l'agneau de Dieu avait gravi pour nous. L'apôtre bien-aimé accompagnait sa mère et la suivait pieusement... Voyons-les, à genoux, à la place de la croix. Ils baisent le rocher qu'avait lavé le sang de Jésus ; ils relèvent leurs fronts et percent le ciel de leurs regards enflammés ; mais leur prière plus ardente est montée jusqu'au Dieu consolateur. Et Marie redescend lentement, presque à regret, consumée d'amour et du désir d'être avec son Fils.

Mais elle le trouve au pied de l'autel, où l'apôtre est monté : *Mulier, ecce Filius tuus.* Marie le reçoit avec des transports dont il n'est pas possible de parler ; le Dieu eucharistique fait ce miracle de rester réellement présent dans le cœur de Marie ; la Mère n'est jamais un instant séparée de son Fils.

La croix, l'autel, le ciel, voilà ce qu'a vu Marie, aux jours de son exil sur la terre. Elle est encore en cela notre modèle. Ce furent pour son cœur les sources des consolations : ce seront les nôtres.

***

Ces considérations pieuses — empruntées à différents auteurs — ne viennent pas contredire la nouvelle que publiaient récemment les journaux. Le disciple bien aimé a pu habiter quelque temps Jérusalem avec la Sainte Vierge, qui l'aurait ensuite suivi à Ephèse.

Voici le résumé des informations dont il s'agit :

« On annonce que le Pape et les Cardinaux se sont occupés de la découverte que le P. Eschbach, Supérieur du Séminaire français à Rome, aurait faite dans un récent voyage avec le concours du P. Paulin, Supérieur des Lazaristes, à Smyrne.

« Il s'agit des ruines de la maison que la Sainte Vierge aurait habitée avec saint Jean, après la mort du Christ, et qui n'est pas située à Jérusalem, comme on le croyait, mais à trois lieues d'Ephèse, comme il est consigné dans les révélations d'Anne-Catherine Emmerich.

« En effet, les PP. Eschbach et Paulin ont trouvé, à cet endroit, des ruines que les paysans appellent la *Panaghia Capouli*, signifiant « porte de la Vierge », et correspondant à la description de Catherine Emmerich.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous savons personnellement que parmi les compagnons des RR. PP. Eschbach et Paulin, se trouvait un de nos compatriotes, médecin distingué, explorateur déjà célèbre, qui a été vivement frappé de l'exactitude rigoureuse des indications fournies par Cath. Emmerich, cette véritable « voyante », morte, comme on sait, en 1824.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée** : PLOGONNEC, du 18 Mai au 7 Juin. La première semaine, du 18 au 24 Mai, est réservée aux enfants.

**Avis de l'Evêché.** — Par lettre apostolique en date du 5 Mai 1895, Sa Sainteté Léon XIII recommandait aux catholiques des prières spéciales pendant les solennités de la Pentecôte, y attachant de précieuses indulgences, qui peuvent être gagnées, désormais, tous les ans, à la même époque, aux mêmes conditions.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers trouveront les indications nécessaires dans l'extrait suivant de la lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper, du 15 Mai 1895, qu'ils voudront bien rappeler en temps utile, aux paroisses, ou aux communautés dont ils ont la charge :

La pensée du Souverain Pontife est de grouper et de réunir toutes les forces du bien, dans l'union des esprits et des cœurs, sous l'influence vivificatrice de l'Esprit divin, afin d'en former un faisceau capable de résister aux plus grands efforts de l'esprit du mal.

Pour donner plus d'élan à nos prières et exciter davantage notre foi dans l'action de l'Esprit-Saint, il veut bien ouvrir largement le trésor précieux des indulgences, dont il est le dispensateur. Dans cette pensée, à tous ceux qui, durant les neuf jours qui précèdent la Pentecôte, adresseront pieusement, chaque jour, au Saint-Esprit, quelques prières particulières, soit privées, soit publiques, il accorde, pour chacun de ces jours, une indulgence de sept ans et sept quarantaines, de plus, une indulgence plénière pour un quelconque de ces jours ou pour le jour même de la Pentecôte, ou pour un des huit jours qui suivront, à ceux qui, régulièrement confessés et absous, et nourris de la sainte communion, adresseront ces prières à Dieu dans l'intention exprimée plus haut. Il accorde, en outre, à ceux qui, dans leur piété, renouvelleront leurs prières dans les mêmes conditions, durant les huit jours qui suivent la Pentecôte, la faculté de gagner une seconde fois l'une et l'autre indulgence.



Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Nous engageons les pieux fidèles, afin de profiter de ces faveurs, à réciter, pendant les neuf jours qui précèdent et les huit jours qui suivent la fête de la Pentecôte, le *Veni Creator* ou le *Veni Sancte*, ou quelque autre prière adressée au Saint-Esprit, en leur particulier ou dans un office public.

MM. les Curés, Recteurs ou Aumôniers pourront donner, aux réunions qu'ils jugeront convenable de faire à cette occasion, une plus grande solennité, en y ajoutant la bénédiction du Saint-Sacrement.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Goff (Guy-Laurent), ancien Recteur du Ponthou, mort à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, à l'âge de 48 ans.

M. Rospars, directeur de la *Semaine religieuse*, reçoit journellement de nombreuses lettres et cartes, condoléances ou félicitations, à l'occasion de la suppression de son traitement comme recteur de Loc-Maria.

Ne pouvant répondre à tous, il prie ses correspondants de recevoir, par la voie de la *Semaine*, ses remerciements bien sincères pour leur sympathie, qui est pour lui un appui et un précieux encouragement.

### Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations
pendant la semaine.

| Mai. | Matin. | Soir. |
|---|---|---|
| Dimanche, 17. . | Lambézellec. . . . . | Communautés. Marine. |
| Lundi, 18 . . . . | Saint-Martin de Brest. . . . . | |
| Mardi, 19 . . . . | Saint-Sauveur de Brest. . . . . | |
| Mercredi, 20 . . | Notre-Dame du Mont-Carmel. | |
| Jeudi, 21 . . . . | Saint-Louis. | |

Tournée pastorale *(suite)*. — *Mardi, 28 Avril.* — Le mardi matin, à 10 heures, Monseigneur arrivait à Esquibien, précédé d'une imposante escorte, qui avait traversé fièrement Audierne. Nous nous contenterons de dire, d'une manière générale, que, dans toutes les paroisses du Cap, la réception faite à l'Evêque a été fort belle : les cavaliers venus au-devant de lui étaient plus nombreux que partout ailleurs, ce qui donnait au cortège un caractère à part et, en quelque sorte, triomphal.

L'après-midi, Sa Grandeur se rendit à Primelin, passant à côté de la petite chapelle de Saint-Théodore, restaurée à la demande et sous les auspices de son prédécesseur, Mgr Lamarche, et en vue de la belle église de Saint-Tujean, qu'Elle eut le regret de ne pouvoir visiter, mais dont Elle admira, au bourg, le beau calice, qui rappelle celui de Guengat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le soir, après la récitation des prières liturgiques à l'église de Plogoff, l'Evêque désira naturellement voir un des endroits les plus célèbres de son diocèse, la Pointe du Raz. Sur son passage, toute la population, échelonnée le long de la route, s'agenouillait pour recevoir sa bénédiction.

*Mercredi, 29.* — Après avoir donné la Confirmation aux enfants de Plogoff, à 7 heures, Monseigneur partit pour Cléden, où il trouva une église particulièrement bien ornée : on reconnaît la main pieuse des Sœurs de Kermaria, qui tiennent à Cléden, comme à Plogoff, l'école communale des filles.

L'après-midi, à 3 heures, eut lieu la Confirmation à Goulien, où chacun avait également fait de son mieux. A l'issue de la cérémonie, Sa Grandeur voulut bien se rendre en procession jusqu'au presbytère, qui est à une assez forte distance de l'église.

*Jeudi, 30.* — En arrivant à Audierne, le jeudi, à 10 heures, Monseigneur fut conduit directement à l'église, qui, insuffisante en temps ordinaire, ne pouvait contenir la foule accourue pour voir le premier Pasteur du diocèse et recevoir sa bénédiction. Car, chose à remarquer, comme si elles devinaient la sympathie particulière que l'Evêque, en raison de ses souvenirs d'enfance, éprouve pour elles, les populations maritimes — on l'a vu à Concarneau, à l'Ile Tudy — se portent au-devant de lui avec un respect plus empressé, une dévotion plus démonstrative.

A Audierne, ces manifestations ont eu un caractère encore plus tranché. Nous mentionnerons un détail, qui a vivement touché le prélat. Il allait confirmer à domicile une enfant malade ; la rue qui conduit à la modeste demeure avait été couverte d'une épaisse couche de sable blanc, dans lequel étaient piquées, çà et là, des fleurs rustiques. Toute la population du voisinage était agenouillée, les mères présentant leurs enfants à bénir ; puis, la cérémonie achevée, un grand nombre des personnes présentes voulurent voir et embrasser la petite infirme, ravie et comptant, du moins, dans sa pauvre existence, un jour de bonheur...

A Audierne, plus de 400 enfants avaient été confirmés ; Plouhinec en présentait près de 600 : c'est le chiffre le plus élevé pour cette partie de la tournée pastorale. La foule était si nombreuse, qu'il fallut prolonger le parcours de la procession, pour permettre à toutes les mères de s'échelonner sur le passage et présenter leurs petits enfants à la bénédiction épiscopale.

La *Semaine religieuse* a rendu compte, il y a peu de temps, de la cérémonie de bénédiction de l'école libre de Plouhinec, construite dans les conditions que nos lecteurs se rappellent et confiée aux Filles de Jésus. Monseigneur fut heureux de visiter cette école, et de constater qu'elle est en pleine prospérité ; en effet, elle compte déjà plus de 150 élèves.

*Vendredi, 1er Mai.* — En arrivant à Pouldergat, le lendemain, Sa Grandeur salua, avec une déférence sympathique, le doyen — encore vaillant — des recteurs du diocèse, M. Fromentin, et voulut, après la cérémonie de la Confirmation, bénir la croix récemment érigée dans le cimetière. Ensuite il visita la belle école des Sœurs, qui restera la gloire du bon recteur, en perpétuant dans la paroisse — qu'il n'a pas voulu quitter — le souvenir d'un long ministère de près de 40 ans... Ajouterons-nous que tout, à l'église et au presbytère, est dans un ordre parfait et d'une propreté exquise. On sent l'œil — jadis redouté, parce que rien ne lui échappait, dit-on — de l'ancien économe du Petit-Séminaire.



A Guilers, l'après-midi, Monseigneur donna la Confirmation dans une église de construction récente, rappelant celle de Pleuven, œuvre, du reste, du même architecte.

Dans la paroisse voisine, Landudec, l'église hélas ! est, pour ainsi dire, en ruines. L'excellent recteur fait son possible pour arriver à une reconstruction qui s'impose... Il y parviendra, nous l'espérons, grâce aux encouragements de son évêque, à la bonne volonté de la population et au généreux concours d'une noble famille, sur laquelle la paroisse de Landudec n'a jamais compté en vain.

*Lundi et mardi, 4, 5 Mai.* — Après un séjour de 48 heures à Quimper, pour l'expédition des affaires courantes du diocèse, Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Peyron, Chancelier-archiviste de l'Evêché, reprit sa tournée pastorale, en visitant les paroisses du canton de Briec.

Nous ne reviendrons pas, une fois de plus, sur la réception faite à notre premier pasteur, toujours respectueuse, quoique différente, selon les mœurs et le caractère des habitants. Les « glazik » ont la réputation d'être froids, se tenant sur une réserve que d'aucuns trouvent excessive. On ne s'en aperçoit guère, à Langolen, où la fête ne laissa rien à désirer sous le rapport de l'entrain et de la bonne tenue des enfants. Monseigneur en fit compliment au jeune Recteur de la paroisse et aux Sœurs blanches, qui dirigent l'école communale des filles.

Landudal, où la Confirmation se donna l'après-midi, tenait d'autant plus à faire à Sa Grandeur une réception digne, que depuis Mgr Graveran, assure-t-on, aucun évêque n'y avait paru... Monseigneur visita avec intérêt la chapelle de St-Tugdual et l'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame *de populo*, bâtie sous ce vocable, dit une inscription, en 1539. Une tradition locale rapporte qu'un seigneur de Quélennec, miraculeusement sauvé des mains des Musulmans et transporté dans cet endroit, voisin de son château, par la protection visible de Notre-Dame, lui érigea ce sanctuaire. Détail curieux, le geôlier du sieur de Quélen, venu contre son gré en Bretagne avec son prisonnier, aurait été massacré à la place où l'on voit encore la Croix « du Turc », que les paysans des environs se gardent bien de saluer. On la signale à l'Evêque, sur le bord du chemin de Landudal à Briec.

Briec, grande et excellente paroisse, a conservé, plus que beaucoup d'autres, l'esprit chrétien et les traditions d'autrefois. Aussi elle avait envoyé au-devant de Sa Grandeur une nom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



breuse escorte et surtout une brillante cavalcade ; les parents qui avaient accompagné leurs enfants étaient nombreux et remplissaient l'église, vraiment trop exiguë pour la population. Grâces à un legs fait par un prêtre originaire de la paroisse, on peut songer à remédier à cette insuffisance manifeste. Nous faisons des vœux pour que d'autres dons viennent s'ajouter au premier et permettre de réaliser les travaux nécessaires d'agrandissement et de restauration.

A Briec, Monseigneur visita la belle école libre, tenue par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Ce sont des religieuses de la même Congrégation qui dirigent, à Landrévarzec, l'école bâtie, dans un site ravissant, par un noble bienfaiteur de la paroisse, M. le marquis de Plœuc, dont le fils continue, aujourd'hui, les traditions d'honneur et de générosité...

Après un court repos au presbytère, Monseigneur reprit le chemin de Quimper, passant devant la chapelle de N.-D. de Quilinen, dont il admira l'élégant calvaire, qui a fourni à notre sympathique artiste breton, M. Yan 'Dargent, le sujet d'un de ses tableaux remarqués, aujourd'hui au musée de Quimper.

Le lendemain, dans l'après-midi, Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Queinnec, secrétaire général, se rendit à Bénodet, dont les principaux habitants l'attendaient près de la chapelle de N.-D. du Drennec, en Clohars.

*Le Jeudi, 7*, la messe de communion fut célébrée par Monseigneur qui, à 10 heures, donna la Confirmation à 80 enfants, dans la gentille église aujourd'hui terminée, et coquettement meublée. L'Evêque félicita le bon recteur d'avoir une si charmante « petite » paroisse, qui prend chaque jour de l'importance. Bénodet, on le sait, pendant la belle saison, est très fréquenté par les baigneurs, ce qui faisait désirer, depuis longtemps, une seconde messe, le dimanche. C'est, désormais, une affaire réglée : tous les arrangements sont pris, et le presbytère, agrandi, recevra, avant peu, un vicaire.....

Monseigneur, après avoir admiré le site ravissant, la plage, tint à bénir chez elles les Sœurs de Kermaria, dont le dévouement pour l'éducation des enfants et pour le soin des malades, est si apprécié à Bénodet.

A 3 heures de l'après-midi, Sa Grandeur arrivait à Gouesnac'h, où 120 enfants étaient présentés à la Confirmation. L'église, sans grand cachet architectural, avait été bien ornée par les Sœurs, qui appartiennent également à la Congrégation des Filles de Jésus. Dans la visite qu'il fit à leur école, Monseigneur était accompagné du jeune et sympathique maire de la commune, qui faisait là, on peut le dire, les honneurs de chez lui : car la maison est bâtie sur un terrain qui lui appartient.

*Samedi, 9.* — La Confirmation à Saint-Yvi, d'abord fixée au dimanche, avait été devancée d'un jour. Monseigneur y arriva, le samedi, à 10 heures, précédé de la traditionnelle escorte d'honneur. L'église est loin d'être belle ; elle a surtout l'inconvénient



d'être trop petite : en revanche, elle était parfaitement décorée.

Nous avons parlé déjà, dans la *Semaine*, de la nouvelle école libre, fondée à Saint-Yvi, et tenue par les Sœurs blanches. L'Evêque, en la visitant, fut heureux d'apprendre qu'elle est des plus prospères : ce qui le prouve, du reste, c'est qu'elle a déjà dû être agrandie.

A Rosporden, dont l'église est remarquable, surtout dans les détails, Monseigneur donna la Confirmation à 300 enfants, dont une centaine appartenait à la paroisse de Tourc'h où, faute de temps, Sa Grandeur a eu le regret de ne pouvoir se rendre.

Après avoir visité le presbytère, si agréablement situé sur les bords de l'étang, et l'école libre dirigée par les Sœurs de la Sagesse, et qui devient de plus en plus florissante, Monseigneur rentra à Quimper, à 7 heures.

---

Pluguffan. — Contrairement à ce que nous pensions, après avoir suivi attentivement les débats, M. Keraudren, recteur de Pluguffan, a été condamné, par le tribunal correctionnel de Quimper, à 25 francs d'amende.

Nous croyons savoir que notre confrère a fait appel de ce jugement.

---

Sainte-Anne d'Auray. — Fêtes de la Pentecôte, sous la présidence de Mgr Bécel, évêque de Vannes, 23, 24 et 25 Mai. — *Samedi, 23 Mai* : Messe à 11 heures ; le soir, à 5 heures, Vêpres pontificales, Sermon, Procession solennelle et Salut du T. S. Sacrement ; à 8 heures, chapelet et chants dans le Cloître, au pied de la Croix de Jérusalem.

*Dimanche, 24 Mai :* à 4 heures, 1re Messe ; à 9 heures, Grand'-Messe ; à 2 heures, Vêpres.

*Lundi, 25 Mai :* Pèlerinages des paroisses de Arzon, Plouharnel, Camors, La Chapelle-Neuve, Plumelin et Baud.

— Les Compagnies d'Orléans et de l'Ouest accordent des Billets Aller et Retour pour Sainte-Anne, avec réduction de 30 %, et valables pour 3 jours.

---

Congrégations romaines. — Plusieurs évêques ont demandé à Rome, en ces dernières années, s'il est permis d'employer la lumière électrique dans les églises, et la S. Congrégation des Rites a eu récemment à répondre à cette question. Voici en quels termes elle l'a fait :

« Ad cultum, Negative. Ad depellendas autem tenebras ecclesiasque splendidius illuminandas, Affirmative ; cauté tamen ne modus speciem præ se ferat theatralem. » (4 Juin 1895.)

La lumière électrique ne peut donc être employée pour satisfaire aux prescriptions liturgiques du culte ; mais on peut s'en servir pour éclairer et illuminer l'église, à condition, toutefois, qu'on ne cherche pas « un effet théâtral. »

De cette réponse, rapprochons celle qui fut donnée, le 8 Mars

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon



1879 (et publiée le 13 Avril 1883) par la même S. Congrégation, relativement à l'emploi du gaz. On avait demandé s'il est permis d'établir, *sur l'autel*, la lumière du gaz, jointe à la lumière des cierges de cire, pour produire une illumination plus brillante. La S. Congrégation répondit que cet usage devait être proscrit.

On n'a point encore songé, croyons-nous, à demander à la S. Congrégation si les lanternes vénitiennes, les feux de bengale, ou autres lumières obtenues par des pièces d'artifice pouvaient être tolérés dans les églises ; mais de la réponse citée plus haut, relativement à l'emploi de la lumière électrique, il semble bien qu'on doive conclure que ces feux ne doivent point trouver place dans nos cérémonies religieuses, à l'intérieur des églises : ils n'ont, en effet, d'autre but que de produire cet *effet théâtral*, contre lequel nous met en garde la S. Congrégation des Rites.

*(Semaine de Cambrai)*

---

A cause de la fête de l'Ascension, nous avons dû faire avancer de quelques heures le tirage de la *Semaine religieuse*.

Grâce à ce léger changement, un intéressant article sur la Mission de Pleyber-Christ nous est arrivé trop tard. Notre correspondant nous excusera d'en remettre la publication au prochain numéro.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — L'on commence à se préoccuper de la date du prochain consistoire, qui doit avoir lieu en Juin. On espère que les nominations épiscopales de France seront proposées en temps voulu pour que la préconisation des évêques nommés ait lieu dans ce consistoire.

— Son Em. le cardinal Galimberti, ancien nonce à Vienne, dont on a certainement exagéré les sentiments défavorables à la France, est mort le jeudi 7 Mai, après quelques jours de maladie. Il était né en 1836.

---

**La Cause de Jeanne d'Arc.** — La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le mardi 5 Mai, une séance solennelle pour se prononcer sur l'un des actes préliminaires du *Procès apostolique* de béatification de la « Vénérable » Jeanne d'Arc, commencé en 1894, après le décret de l'introduction de la cause.

Il est de règle, après qu'une cause de béatification a été introduite en cour de Rome sur un premier examen de la renommée de sainteté, des vertus et des miracles en général : *in genere*, et avant de passer à la discussion détaillée : *in specie*, de ces mêmes vertus et miracles, de constater d'abord que le jugement du Saint-Siège n'a pas été prévenu par un culte public. C'est ce qu'on appelle l'observance des décrets d'Urbain VIII *super non cultu*.

Dans la séance du 5 Mai, présidée par Son Em. le cardinal Aloisi Masella, préfet de la Sacrée Congrégation, après un rapport



de Son Em. le cardinal Parocchi, la question a été posée et résolue dans un sens favorable, de sorte que le procès apostolique pourra se continuer aussitôt qu'il plaira au Souverain Pontife. Or, écrit le Postulateur à Mgr l'Evêque d'Orléans, « les membres de la Sacrée Congrégation sont tous bienveillants ; ils ne font d'ailleurs que suivre l'exemple du Saint-Père, qui désire voir aboutir ce procès pour le plus grand bien de notre cher pays. »

---

**Politique pontificale.** — Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, de retour de Rome, adresse à ses diocésains une lettre circulaire, où nous lisons :

« Le désir du Saint-Père est de voir la France s'inspirer librement aux sentiments chrétiens et chevaleresque de ses ancêtres : « de voir tous les catholiques français, filialement dociles aux « instructions par Lui données, finir par s'entendre et se réunir « chrétiennement dans l'intérêt supérieur de la Religion, dans la « concorde et l'unité d'action. » Son cœur est profondément affligé des souffrances et de l'abaissement de l'Église de France ; Il sent que le temps des concessions, auxquelles il n'est répondu que par de nouvelles attaques, est passé ; que le moment est venu de résister ouvertement au mal et aux méchants ; que tout doit céder devant cette nécessité ; que, si les partis et les compétitions personnelles ont pu s'agiter en des temps moins critiques, il ne peut y avoir pour les catholiques, en cette heure douloureusement solennelle, d'autres mobiles d'action que ceux qui relèvent directement de cette sublime devise : Dieu et Patrie ! »

---

**La Loi de spoliation.** — Nous lisons dans le dernier numéro du *Bulletin des Congrégations* :

« Il paraît que le conseil des ministres s'est occupé de la loi d'abonnement. Tout le monde connaît notre manière de voir à propos de cette loi injuste et arbitraire : nous avons conseillé et conseillons encore à toutes les Congrégations *l'attitude passive*, et nous sommes heureux de constater que cette attitude est acceptée par l'immense majorité des religieux et des religieuses.

« Depuis quelque temps, nous parlons peu de cette loi, parce qu'il n'est pas nécessaire de rappeler toujours des triomphes, et si nous en disons un mot aujourd'hui, c'est simplement pour rappeler que l'attitude passive est la seule capable de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des Congrégations.

« Loin de nous la pensée de jeter la pierre aux Congrégations qui croient devoir suivre une autre ligne de conduite que la nôtre. Elles sont libres et usent de leur liberté. Nous sommes libres, nous aussi, et nous résisterons jusqu'au bout. »

Forcer le fisc à terminer s'il l'ose, l'œuvre de spoliation, c'est le meilleur moyen de faire tomber la loi inique.

Ce n'est pas là, quoi qu'on en dise, faire acte de rébellion, encore moins appel aux armes ». . . . .

Nous ne réclamons que la justice et l'égalité.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



PARIS. — **L'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit.** — Cette Œuvre si utile, si intéressante, a tenu, le 24 Mars dernier, sa séance annuelle, sous la présidence de M. de Bornier, de l'Académie française.

Elle compte maintenant quatre Maisons dans Paris et a pu donner asile, pendant l'année 1895, à 82,969 hommes, 3,166 femmes et 515 enfants. Chacun de ces pauvres gens peut passer trois nuits de suite à la maison d'asile ; il doit ensuite faire place à d'autres. Les dépenses se sont élevées à 258,473 francs.

Nous donnons un extrait du rapport de M. le Baron de Livois, président de l'Œuvre :

« Un de nos hôtes, nommé Vaillant, trouve sur la voie publique un bracelet, qu'il dépose au commissariat de police. Un autre, nommé Paul Marquet, ramasse dans la cour de la maison de Charonne un porte-monnaie qui contenait 0 fr. 95 et une médaille, et qui a pu être restitué à son propriétaire.

C'est encore le nommé Jean Lasserre, originaire des Basses-Pyrénées, âgé de 60 ans. Ancien garçon de cuisine, il en était réduit, depuis trois mois, à vivre des croûtons de pain qu'on lui donnait, ou qu'il ramassait dans les boites à ordures, en les disputant aux chiens errants, lorsqu'en passant sur le Pont-Neuf, un soir du mois de mai, ses regards furent frappés par la présence d'une enveloppe sur le trottoir. — Cette enveloppe contenait 1,250 francs en billets de banque ! — Le lendemain matin, il les déposait, à la première heure, chez M. Dhers, commissaire de police de la gare Montparnasse.

« — Et comment ne me les avez-vous pas portés hier au soir ? » lui dit le commissaire.

« — Je craignais que les portes de l'Asile de Nuit ne fussent fermées, et dame ! je n'avais pas un sou pour aller me coucher. »

C'est, en effet, dans notre Maison du boulevard de Vaugirard que la Préfecture de Police a trouvé le pauvre diable, pour lui remettre 250 francs de la part du propriétaire de la somme.

Le gérant de la Maison a échangé les haillons sordides de Jean Lasserre contre un habillement presque neuf, et la Préfecture de Police lui a assuré un emploi.

Combien nous nous réjouissons, surtout dans des occasions semblables, de pouvoir disposer des vêtements qu'on nous donne !

Quels services ne rendent pas les vieux effets !

C'est parfois par centaines que se présentent au vestiaire les pauvres sans linge et à peine vêtus, et c'est toujours un crève-cœur pour nos Capitaines, quand ils sont obligés de les renvoyer sans pouvoir leur venir en aide. Cette année, le nombre des hospitalisés, hommes, femmes et enfants, s'est élevé à 86,650, et les Gérants ont pu leur répartir 19,026 vêtements.

8,063 hommes ont reçu : 1,393 chemises, 1,084 pantalons, 1,225 jaquettes et paletots, 4,826 paires de chaussures, 4,331 autres effets. — Soit au total : 12,859 articles.

D'un autre côté, 2,537 femmes et enfants ont été secourus.



En résumé, l'Œuvre a distribué, tant aux hommes qu'aux femmes et aux enfants : 19,026 vêtements. »

---

PARIS. — **La visionnaire.** — A Paris, — et aussi en province — on parle beaucoup de la visionnaire de la rue Paradis. Elle fait toujours courir et elle rend parfois des oracles assez extraordinaires, qu'elle attribue à l'archange Gabriel.

Dans l'*Univers*, un docteur, qui nous paraît très sage, a publié une savante étude sur le cas de Mlle Couesdon. Il lui fait l'application des règles tracées par le grand Pape Benoit XIV pour le discernement des esprits, et il conclut en ces termes :

« Qu'elle soit une malade, une hypnotique, ou même une intrigante, que nous importe ! Cela regarde la police ou son médecin. Si c'est une possédée, c'est à l'évêque de la juger et de la faire exorciser. Nous sommes certain, au moins, que ses inspirations ne viennent pas de Dieu, et cela nous suffit.

« Son ange, en admettant qu'il ne soit pas pour elle une hallucination ou une simple idée délirante, n'est sûrement pas l'archange ambassadeur du ciel, qui fut chargé de demander à la Vierge sans tache son consentement à l'enfantement du Rédempteur.

« Les prophéties de Mlle Couesdon n'ont pas d'autre valeur que les révélations somnambuliques et autres, qui, depuis le commencement du siècle, ont si souvent leurré les personnes crédules par des promesses de restaurations monarchiques et de sauveurs, morts aujourd'hui, sans nous avoir sauvés.

« Rien n'est plus énervant pour une nation, plus dangereux et plus perfide pour les individus, que ces faux prophètes annoncés par Jésus-Christ lui-même, et capables de séduire jusqu'aux élus, si Dieu ne leur venait en aide. »

---

## BIBLIOGRAPHIE

**LA SUPPRESSION DU BUDGET DES CULTES** et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par le Comte DE LA BARRE DE NANTEUIL. — Cette brochure vient de paraître à la *Librairie Lanoé, à Morlaix*. — Prix : **50** centimes.

*Du même Auteur :* **LA PAPAUTÉ ET LA FUTURE GUERRE EUROPEENNE.** — Un volume in-18 Jésus, prix : 1 franc.

---

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE.** — Du 1er Mai au 31 Octobre, il sera délivré des Billets de Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, *à prix réduits*, et comportant les parcours ci-après : Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

*Durée :* **30 jours.** — PRIX DES BILLETS *(Aller et Retour)* : 1re Classe, **45** fr. ; 2me Classe, **36** fr.

**AVIS.** — Ces Billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours. La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 °/₀ du prix des billets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux **Plages de Bretagne**, réduits de **40** %, sous condition d'un parcours minimun de 150 kilomètres. Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et *séparément* : le *premier* pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le *second*, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### LA LUTTE POUR LE NOM

La Cour d'Appel de Paris vient de juger un procès en concurrence déloyale intéressant à signaler, car il s'agit d'un produit universellement connu, auquel les brusques variations atmosphériques que nous subissons ne donnent, hélas ! que trop d'actualité. Ce produit, Me Pouillet, l'éloquent bâtonnier des avocats de Paris, nous en a conté l'histoire dans une éloquente plaidoirie. Nous la résumons en quelques lignes :

— En 1863, un pharmacien de Paris, M. Guyot, prépara, par des procédés absolument spéciaux, une liqueur concentrée contenant tous les principes bienfaisants du goudron. Au bout de peu de temps, la popularité du Goudron Guyot, recommandé par les médecins les plus éminents, était telle que l'inventeur, pour se consacrer uniquement à la fabrication du nouveau remède, dut se débarrasser de sa pharmacie, qu'il vendait vingt et quelque mille francs.

En 1869, il cédait, moyennant la jolie somme de 500,000 francs, ses procédés de fabrication, son nom, sa marque « Goudron Guyot » à une des plus anciennes maisons de produits pharmaceutiques de la place de Paris, la Maison Frere, actuellement Champigny et Cie, 19, rue Jacob...

Le titulaire de l'ancienne pharmacie Guyot est aujourd'hui M. Guernier. Celui-ci, à raison de la célébrité du Goudron Guyot, fut tenté de tirer parti du nom de sa pharmacie en fabricant et en mettant en vente un produit similaire.

— Ne pouvant, explique Me Pouillet, appeler son produit « Goudron Guyot », M. Guernier l'appela « Goudron de la pharmacie Guyot ». Ses étiquettes furent composées de façon à établir une confusion avec celles du véritable Goudron Guyot. Elles annonçaient pompeusement « le seul produit authentique de la véritable maison Guyot, seul successeur de Guyot, pharmacien à Paris. »

Ce n'est pas tout. M. Guernier ne se faisait pas faute de proclamer que son produit était le seul efficace, et cela à l'aide d'une publicité spécieuse conçue en termes désobligeants pour ceux qu'il appelait les imitateurs, les homonymes...

La Maison Frere, pour couper court à ces agissements et pour empêcher toute confusion dans l'esprit du public, a saisi le tribunal de commerce de la Seine d'une action en concurrence déloyale contre M. Guernier.

Sévèrement condamné en première instance, celui-ci fit appel. Conformément aux conclusions de M. l'avocat général Laffon, organe du ministère public, la cour, après avoir reconnu, une fois de plus, le droit exclusif de la Maison Frere à vendre le Goudron Guyot, a fait défense à M. Guernier de se servir des étiquettes falacieuses dont il a été question plus haut, et ce, sous peine de 500 francs par chaque contravention constatée.

En outre, M. Guernier est condamné, pour concurrence déloyale, à tous les dépens, à 5,000 francs d'insertions dans divers journaux et à 20,000 francs de dommages-intérêts.



Moralité : Il y a goudron et goudron, comme il y a fagots et fagots. Ainsi donc, avis aux intéressés, c'est-à-dire à tous ceux qui souffrent des bronches, de l'estomac ou de la vessie : si vous voulez le véritable Goudron Guyot, exigez de votre pharmacien le flacon de la Maison Frere, 19, rue Jacob, Paris.

*(Petit Journal du 5 Mai 1896.)*

Le *Charbon de Belloc* a été recommandé par l'Académie de médecine contre les maux d'estomac et la constipation.

Toutes pharmacies, 2 francs le flacon de poudre ; 1 fr. 50 la boîte de pastilles.

**Demandes et réponses.** — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien : « Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de Quinium de A. Labarraque*, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération.

Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. »

*(Annuaire de médecine et de chirurgie.)*

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfévrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL**

Du MANS (Sarthe), 116, rue de la Mariette,
Fondée en 1853, par M. E. HUCHER, ✻✻✻ I O. A., père,
F. HUCHER, directeur, successeur.

**TRAVAUX**. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux : FINISTÈRE. — Bannalec, Brest, Saint-Martin, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Fouesnant, Kergloff, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pol-de-Léon, Trégunc, Trégarantec, Ploudalmézeau, Plouguin, Orphelinat de Quimper.

Les actions d'une livre chacune, de l'*Omeo Gold Mines of Victoria* et de la *West Kalgurli Gold Mines Limited*, qui viennent d'être introduites sur le marché au cours de 27 francs, sont bien accueillies. On sait que les propriétés qui font l'objet de ces deux entreprises aurifères sont admirablement situées et que les essais opérés sur les minerais de ces gisements promettent à ces exploitations un avenir prospère et un rendement rémunérateur. La Bourse fait un très bon accueil à ces deux valeurs.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 22 Mai 1896. N° 21.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* A propos d'élections ; notre politique.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Offices extraordinaires ; Quimper : processions ; Retraites ; Nécrologie ; Pleyber-Christ ; Landeleau ; Pluguffan ; A propos de la *Semaine* de Quimper ; Rumengol.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Reims : Congrès de la Jeunesse catholique ; Saint-Brieuc : Le nouveau Propre du diocèse ; Association bretonne ; Arménie.

*IV. Saint Yves dans le diocèse de Quimper* (suite).

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 24 Mai.* — FÊTE DE LA PENTECÔTE. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

*Lundi, 25.* — Lundi de la Pentecôte. Double de 1re classe. Rouge.

*Mardi, 26.* — Mardi de la Pentecôte. Double de 1re classe. Rouge.

*Mercredi, 27.* — *Quatre-Temps : Jeûne.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

*Jeudi, 28.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 29.* — *Quatre-Temps : Jeûne.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

*Samedi, 30.* — *Quatre-Temps : Jeûne.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

*(Fin du Temps pascal).*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Ploéven | du 23 au 24 Mai. |
| Plougar | du 25 au 27 Mai. |
| Beuzec-Conq | du 28 au 31 Mai. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## A propos d'élections. — Notre politique.

Maintenant que le scrutin de ballottage a définitivement fixé la composition des conseils municipaux pour toute la France, il est possible de porter un jugement d'ensemble sur le caractère de ces élections et sur ce qu'elles présagent.

On peut y voir un double mouvement, l'un de haut en bas, l'autre de bas en haut ; le premier plus général que le second. En beaucoup de villes, en beaucoup de villages même, on continue à descendre, selon le point où l'on s'était arrêté, du conservatisme à l'opportunisme, de l'opportunisme au radicalisme, et du radicalisme au socialisme.

Ce mouvement date de loin, du lendemain de nos désastres. La masse du peuple avait compris la leçon que Dieu avait voulu lui donner, en 1870 et 1871. Il avait chargé de ses destinées des hommes qu'il croyait fermement chrétiens, en même temps qu'il se portait lui-même à tous les sanctuaires, pour implorer la miséricorde de Dieu. Mais lorsque ses mandataires entendirent M. le comte de Chambord déclarer qu'il ne pourrait rien pour le bien de la France, pour son bien réel et durable, si Dieu n'y rentrait en Dieu, en même temps que lui y rentrerait en roi, ils prirent peur, peur de Dieu et, pour échapper à Dieu, ils nous mirent sur la pente que nous descendons depuis lors.

Atteindrons-nous le fond de l'abîme ? On peut espérer que non. Car, en même temps que la chute se précipite, un mouvement de réaction commence à se manifester : les hommes d'ordre se sont montrés plus nombreux, plus unis, mieux organisés.

Il y a eu moins d'abstentions, l'entente s'est portée à des limites qu'elle n'avait pu atteindre jusqu'ici, l'action a été plus vigilante, plus généreuse, plus dévouée. Ce mouvement de retour s'accentuera sous la pression des événements que le socialisme, qui se sent le vent en poupe, nous prépare.

La prière s'est organisée en même temps que l'action, et c'est là notre meilleure espérance. Il faut qu'elle persévère, qu'elle devienne plus ardente, à mesure que le péril où nous courons deviendra plus apparent. Les prochaines élections législatives le rendront imminent ; il faut que la double organisation de l'action et de la prière n'ait point défailli d'ici là, mais se soit renforcée de jour en jour.

Notre rôle est de parler surtout à ceux qui prient. Qu'ils se rappellent la parole que Notre-Seigneur leur adressait dans le Saint Evangile, aux jours mêmes où ils pouvaient être tentés de découragement, aux jours, peu éloignés, des Rogations : « En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père *en mon nom*, il vous le donnera. Demandez et vous recevrez, et votre joie sera parfaite. » Il faut demander avec importunité. Le mot est de Notre-Seigneur lui-même, dans la parabole



des Rogations. Et il faut demander au nom de Notre-Seigneur. Demander au nom de Jésus-Christ, ce n'est pas seulement, comme l'observe saint Augustin, prononcer les syllabes qui forment le nom du divin Sauveur ; c'est demander le salut qu'il est venu apporter au monde, c'est demander son règne sur nos âmes et dans la société, et laisser à son infinie sagesse les voies et moyens d'y arriver, dans le temps marqué par son infinie bonté. Comme nous le disions dernièrement, toute prière ainsi faite a son efficacité certaine, infaillible ; la parole de Dieu y est engagée. De même que tout bulletin de vote contribue pour sa part à déterminer le résultat du scrutin, tout *Pater*, tout *Ave* est recueilli par Celui qui tient entre ses mains les destinées des peuples, pour être une cause de salut, cause d'autant plus active, d'autant plus efficace qu'elle sort d'une âme plus sainte, plus dégagée de toute préoccupation personnelle.

Prions durant cette double neuvaine au Saint-Esprit, prions tout le mois du Sacré-Cœur, et que ces temps de bénédiction donnent à nos âmes un surcroît d'élan et d'ardeur dans la prière, que nous continuerons jusqu'à ce que Dieu nous exauce.

*(Semaine religieuse de Cambrai.)*

# CHRONIQUE DU DIOCESE

**Mission recommandée** : PLOGONNEC, du 18 Mai au 7 Juin.
Du 24 au 30 Mai, Président : M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé.

## Offices extraordinaires.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi de la Pentecôte, 25 Mai, réunion de la Congrégation des Dames. *A 7 heures et demie*, sainte Messe, instruction suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

**Quimper.** — PROCESSIONS. — Conformément au pieux usage établi, la clôture du mois de Marie pour les paroisses de Quimper se fera, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria, *le Dimanche 31 Mai, à 8 heures du soir*.

Tous les habitants de la ville sont invités à y prendre part.

La *Semaine religieuse* publiera, dans son prochain numéro, le programme complet de la cérémonie.

Nous donnons, dès aujourd'hui, l'itinéraire de la Procession du Très Saint-Sacrement, le Dimanche 7 Juin :

Rue de l'Evêché, Boulevard de l'Odet, Rue du Pont-Firmin — Reposoir — ; Rue des Reguaires, Rampe des Douves, Place de Brest — Reposoir — ; Rue Toul-al-Laër, Rue de la Mairie, Place Saint-Corentin.

**Retraites.** — On nous prie de recommander d'une façon toute spéciale au zèle de MM. les Curés et Recteurs les retraites

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du 30 Mai, pour les hommes, à Lesneven, et pour les femmes, à Quimper et à Quimperlé.

Les dernières retraites ont été sensiblement plus nombreuses ; nous sommes convaincu qu'un mot, dit à ce sujet du haut de la chaire, activerait encore ce mouvement, si désirable pour le bien des âmes.

---

**Nécrologie.** — Les *Annales de la Congrégation des Missionnaires Oblats* annoncent la mort, à Mattawa (Canada), du P. Nédélec (Jean-Marie), décédé le 23 Février, à l'âge de 62 ans, dont 34 passés dans la Congrégation.

Le R. P. Nédélec était né à Berrien, en 1834 ; « prêtre en 1859, il fit ses vœux de religion chez les Oblats de Marie Immaculée, en 1862, et fut envoyé presque immédiatement au Canada.

« Pendant sa carrière apostolique, longue de plus de trente années, il a été le missionnaire des pauvres, des déshérités. Son zèle s'est exercé sur les côtes du Labrador, sur les bords des lacs Témiscamingue, Abbitibi, jusque sur les rives de la baie d'Hudson. Dans la maison isolée du colon, sous la tente des sauvages, dans la cabane des bûcherons, au milieu des forêts, il s'est montré partout le même : d'une charité qui gagnait tous les cœurs et subjuguait toutes les volontés ; d'un courage qu'aucun sacrifice humain n'effrayait, que ne rebutait aucune souffrance.

« Il a vécu d'immolations.

« Sa mort a été soudaine, mais il est tombé sur le champ de ses travaux. »

Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de l'âme du vaillant missionnaire.

---

PLEYBER-CHRIST. — On nous écrit :

« C'est un spectacle consolant, au milieu des défections de l'heure présente, de voir une population chrétienne tout entière, remplissant son église paroissiale, depuis le matin jusqu'au soir, écoutant la parole de Dieu, avouant ses fautes et priant avec ferveur. C'est ce dont nous avons été témoins, dans notre bonne paroisse de Pleyber-Christ, depuis le 23 Avril jusqu'au 10 Mai. Sur 3,300 habitants environ, c'est à peine s'il y a eu dix ou douze abstentions, auxquelles on ne peut même attacher grande importance. C'est une des belles missions de ce grand diocèse où elles se répètent si souvent.

C'était vraiment édifiant de voir ce peuple suivre les exercices de la Mission, présidée, la première semaine, par M. Ollivier, Curé de Lannilis, et, la seconde, par M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix. Au premier signal de la cloche, tous se rendaient à l'église : on se serait cru dans une communauté religieuse.

La Mission des enfants du catéchisme a précédé celle des grandes personnes ; elle a été particulièrement intéressante, par l'explication des « tableaux », appropriée aux besoins de ces intelligences naissantes et de ces jeunes cœurs, qui reçoivent et gardent si facilement les sentiments qu'on y imprime.



Personne n'a été oublié ; les enfants de sept à dix ans ont eu leur Mission également, le samedi, 2 Mai. Il fallait voir tout ce petit monde se confesser, écouter une allocution, faite spécialement pour un tel auditoire, et prendre part, ensuite, à une procession, organisée pour la circonstance. Ce qui donnait encore plus d'intérêt à cette procession, c'est que tous les petits enfants d'un an et au-dessus, étaient venus avec les mamans partager le bonheur de leurs aînés. Quelle joie pour tous de s'en retourner avec un souvenir de la Mission de 1896 ! Jamais, à coup sûr, l'église de Pleyber n'avait vu autant d'enfants réunis ; il y en avait au moins 500.

Le Dimanche, 10 Mai, le spectacle a été plus touchant encore, lorsque, les Vêpres finies, la population entière s'est déroulée sur quatre longues files, dans une belle procession où tous, hommes et femmes, chantaient d'un cœur content et heureux, notre beau cantique breton de la Mission :

Kavet em'euz ar peoc'h hag ann eurusted.

.....Merci aux vaillants missionnaires qui sont venus raviver parmi nous les enseignements de notre sainte Religion ! Que Dieu les soutienne longtemps encore dans cette œuvre apostolique ! Nous sentons maintenant que les exercices d'une Mission sont le moyen le plus puissant pour réveiller les sentiments de la foi parmi les populations et pour armer les fidèles contre les efforts de l'impiété, qui s'acharne à étouffer les croyances dans les esprits et les bons sentiments dans les cœurs.

UN PAROISSIEN DE PLEYBER-CHRIST.

---

LANDELEAU. — On nous écrit de cette paroisse :

« Il y a quelque temps, la *Semaine religieuse* annonçait dans ses colonnes, la mise en adjudication des travaux de reconstruction de l'église de Landeleau.....

Si notre projet a été longtemps en souffrance, avant de pouvoir être réalisé, en revanche, nous avons le plaisir de voir les travaux menés activement..... En effet, la démolition de l'ancienne église a été commencée en Février ; les fondations nouvelles n'ont été faites qu'au mois de Mars. Or, actuellement les travaux de maçonnerie touchent à leur fin.

Nous ne sommes que juste en adressant ici nos sincères félicitations et nos vifs remerciements au jeune et sympathique M. Herry, notre entrepreneur, pour l'activité et le talent qu'il a su déployer dans l'exécution de son travail.....

Le Dimanche de la Pentecôte, nous avons, comme d'habitude, notre procession des Reliques, dont la *Semaine* a bien voulu rendre compte, à deux reprises. La procession part de l'église paroissiale, à 7 heures du matin, pour y rentrer à 4 heures du soir. La messe se chante dans une chapelle, à deux lieues du bourg de Landeleau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le lendemain, Lundi de la Pentecôte, a lieu le « Pardon » de la paroisse, qui aura, cette année, un éclat extraordinaire, grâce à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre de l'église, qui sera faite par M. le Curé de Châteauneuf, délégué de Mgr l'Evêque de Quimper.

On s'attend à avoir, cette année, grande affluence de pèlerins, à la procession des Reliques. »

---

PLUGUFFAN. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la condamnation à 25 francs d'amende, prononcée par le Tribunal correctionnel de Quimper, contre M. Keraudren, recteur de Pluguffan. Nous tenons à reproduire le texte complet du jugement, déjà déféré, comme nous l'avons dit, à la Cour d'Appel de Rennes.

Attendu qu'il résulte des débats et des aveux mêmes du prévenu la preuve qu'il a, le dimanche 24 Novembre 1895, à Pluguffan, étant ministre du culte catholique, prononcé, dans l'exercice de son ministère, et en assemblée publique, un discours dont un passage est ainsi conçu :

» L'éducation chrétienne seule, avec le secours de la grâce de Dieu, » peut donner à l'homme assez de force pour marcher toujours dans la » voie de la justice, de l'honnêteté, de l'honneur, de la vertu. Il est très » difficile d'être honnête homme, sa vie durant, si l'on ne connaît pas la » Religion, si l'on n'a pas reçu une éducation chrétienne. Ce qui s'est » passé de notre temps, récemment encore, ne le prouve que trop claire- » ment. Qui de vous n'a pas entendu parler du Panama ? des vols de » Panama ? Panama ! voilà un mot qui a été écrit cent et cent fois dans » tous les journaux, dans les bons comme dans les mauvais. C'est un » mot qui était dans toutes les bouches; et en ville et à la campagne. » Panama ne sera jamais oublié en France : tant de familles ruinées ! » Et qui donc a commis ces grands vols qui ont jeté le chagrin avec le » désespoir dans tant de foyers ? qui ont scandalisé l'Europe, le monde » entier ? Sont-ce des personnes ignorantes ? Non, ce ne sont pas des » gens de la campagne, ce ne sont pas des paysans, mais bien des per- » sonnes habiles, instruites dans les sciences, des députés, voire des » ministres. Ce n'est pas l'esprit qui leur manquait, mais plutôt l'éduca- » tion chrétienne, hélas ! Il est donc trop clair, pères et mères, si vous » voulez que vos enfants soient sages et honnêtes toujours, avec le secours » de la grâce de Dieu, il faut que vous leur assuriez l'éducation chré- » tienne » ;

Attendu qu'à la date précitée ce discours a été prononcé par l'abbé Keraudren, en chaire, au cours de deux messes en l'église de Pluguffan, où il est desservant ;

Attendu qu'en tenant les propos susvisés, le prévenu s'est départi de la réserve que lui commandait la loi à l'égard du Gouvernement, puisqu'il a dit que des ministres avaient commis de « grands vols » à l'occasion de l'événement auquel il fait allusion ; qu'il s'est ainsi rendu coupable d'avoir, dans les circonstances de temps et de lieu spécifiés par ce jugement, critiqué et censuré le Gouvernement, fait prévu et repris par l'article 201 du code pénal ;

Mais attendu qu'il existe, en la cause, des circonstances atténuantes et qu'il y a lieu de faire application, en l'espèce, de l'art. 463 du même code ;

Vu ce texte de loi, ensemble les articles 52 du Code pénal, 194 du



Code d'Instruction criminelle, lesquels articles sont ainsi conçus : . . .

. . . . . .

Par ces motifs,

Le Tribunal condamne l'abbé L. Keraudren à la peine de vingt-cinq francs d'amende, ainsi qu'aux dépens. Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

On le voit, M. Keraudren est condamné non sur les témoignages, d'ailleurs contradictoires, de ses accusateurs, mais d'après le texte même de son instruction dont il n'a pas pensé, un moment, à décliner la responsabilité, puisque, de son propre mouvement, il l'a remise à ses juges. Ceux-ci y ont relevé le délit de « critique et de censure » à l'égard du Gouvernement. Nous attendons l'avis de la Cour d'Appel ; s'il est conforme à celui du Tribunal de Quimper, il faudra dire qu'il n'est plus permis à un orateur de citer à l'appui de sa thèse un fait qui appartient cependant à l'histoire. Car il est hors de conteste que M. Baïhaut, un ancien ministre bien authentique, était encore sous les verrous, au moment où M. le Recteur de Pluguffan le désigna dans son instruction du 24 Novembre, mais sans avoir jamais eu l'idée, comme il s'en est défendu avec énergie, d'identifier le Gouvernement de la France avec un de ses membres, prévaricateur, flétri par la justice du pays.

---

**A propos de la « Semaine » de Quimper.** — Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a publié les lignes suivantes que nous sommes heureux de reproduire, en exprimant à notre vaillant et distingué confrère notre respectueuse gratitude.

« Dans un article très calme, conforme à la note constante de sa revue, M. l'abbé Rospars, recteur de Loc-Maria et rédacteur de la *Semaine religieuse de Quimper*, annonce la suppression de traitement dont il vient d'être la victime.

« M. Combes était démissionnaire depuis le 23 Avril, quand il a frappé ce coup. Il nous paraît donc très extraordinaire qu'il ait accompli une répression d'ordre politique, alors que la politique qu'il représentait venait d'être réprouvée par le Parlement.

« D'autre part, la *Semaine religieuse de Quimper* a toujours été d'une modération qui n'atteignait pas la limite de ses droits. C'est un procès de tendance que lui fait le pouvoir. Il est bien évident que les catholiques les plus modérés ne peuvent parler avec faveur de la franc-maçonnerie et des lois que le parlement a votées contre la Religion. A plus forte raison, un prêtre qui tient une plume ne peut-il dissimuler son sentiment dans des questions où son silence serait un acquiescement ou une lâcheté. Le droit de critiquer les actes des représentants du peuple est inviolable et un gouvernement commet un abus de pouvoir, en frappant un citoyen qui en a usé, avec une prudence à laquelle il aurait dû plutôt rendre hommage.

« Nous ne savons si M. le Ministre des Cultes révisera cette décision posthume de M. Combes démissionnaire ; mais nous som-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



mes convaincus que l'opinion publique, dans tous les partis, blâmera cette atteinte à la liberté de la presse.

« Pour nous, nous estimons que cet acte de rigueur est un honneur pour M. l'abbé Rospars. Frappé pour des écrits d'ordre religieux et non d'ordre politique, conscient d'avoir parlé suivant sa conscience de prêtre, il a le droit d'être fier d'un coup qui l'atteint dans l'accomplissement de son devoir. S'il suffit pour faire de la politique de défendre l'Eglise contre les attaques dont elle est l'objet, nous en faisons tous, ou du moins nous essayons d'en faire, car nous voulons tous agir en publicistes chrétiens.

« D'ailleurs, la politique elle-même est-elle un domaine fermé aux électeurs français qui concourent au gouvernement du pays par leur participation au scrutin ? Que signifierait alors cette proclamation de la souveraineté du peuple, que notre pays a payé au prix de tant de sang et de tant de larmes, il y a cent ans ? Voudrait-on achever de démontrer qu'elle n'est qu'un leurre ?

« L'œuvre des rédacteurs de *Semaines religieuses* est modeste ; mais elle est efficace, puisqu'elle préoccupe en si haut lieu. C'est qu'en effet, quiconque travaille à défendre les frontières de la vérité ou à élargir son domaine, est un ennemi pour tous ceux qui veulent la fin de l'Eglise et la destruction de la vie religieuse dans notre pays. »

---

RUMENGOL. — **Grand « Pardon » 1896.** — Le Grand « Pardon » annuel de N.-D. de Rumengol aura lieu, les 29, 30 et 31 Mai, selon le programme suivant :

*Vendredi, 29*, ouverture du « Pardon ». A 5 heures du soir, 1res Vêpres ; bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, prières ; récitation du chapelet. — Confessions.

*Samedi, 30*. — 1re Messe, à 4 heures. Messes d'heure en heure, jusqu'à 10 heures. A 10 heures, Messe solennelle, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

L'après-midi, à 3 heures, Vêpres solennelles. A 6 heures, grande procession « des miracles » ; à 8 heures, prières, chapelet. — Confessions.

*Le dimanche, 31*. — La première messe, à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Les autres messes, d'heure en heure, à l'église, jusqu'à la grand'messe.

*A 10 heures 1/2*, Messe solennelle, à la chapelle du Couronnement.

*A 2 heures 1/2*, Vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

N.-B. — Le Samedi, 30, et le Dimanche, 31, tous les trains, *excepté l'express (train 18)*, s'arrêteront au passage à niveau, halte de Rumengol, à 1,500 mètres et en vue de l'église de Notre-Dame.

---

Nous publierons, dans notre prochain numéro, une lettre du R. P. Moullec, des Pères blancs, missionnaire au Buddu (Afrique Equatoriale).



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Léon XIII vient d'adresser une nouvelle Encyclique à l'épiscopat hongrois, à l'occasion des fêtes du millénaire, que le parti libéral semble monopoliser à son profit, et dont il dénature le caractère. Le Pape rappelle que c'est la vérité catholique qui a délivré les Hongrois de la superstition païenne et que les Papes ont été les véritables soutiens des libertés politiques de ce royaume.

---

REIMS. — **Congrès de la Jeunesse catholique.** — Les fêtes du centenaire se poursuivent, splendides ; mais la date du 14 Mai — jour de l'Ascension — marquera dans ces belles manifestations religieuses et patriotiques.

Plus de 2,000 adhérents des œuvres de jeunesse étaient réunis dans la ville de saint Remi : étudiants des Facultés catholiques de Paris et de Lille accompagnés des Recteurs des deux Instituts, Mgr d'Hulst et Mgr Baunard, avec plusieurs de leurs professeurs ; délégués des Conférences, des cercles d'ouvriers et des patronages d'apprentis, etc., etc., venus de toutes les parties de la France..... Le diocèse de Quimper, nous le savions, était représenté par un de ses prêtres les plus distingués : la *Croix* nous apprend qu'il y avait aussi un groupe — fort remarqué — de nos compatrioles, en costume national, et le journal ajoute, aimablement, que « les Bretons sont là, comme partout où les appelle leur fidélité à leur foi et à la France. » — Puisse le compliment être toujours mérité !

Le Cardinal-archevêque, Mgr Langénieux, dont la santé n'est pas encore rétablie, a tenu néanmoins à recevoir ces jeunes gens. Entourée de ses vicaires généraux et des membres du Chapitre, Son Eminence a paru au perron de la Salle des Rois, pour bénir la belle assemblée.

Nous ne pouvons rendre compte, même succinctement, de toutes les cérémonies émouvantes qui se sont succédé depuis la messe de communion générale, à la Cathédrale, où Mgr Baunard fit une éloquente allocution ; mais nous voulons dire, du moins, quelques mots du discours par lequel M. le Comte de Mun a terminé cette journée, si bien remplie.

Un bruit alarmant, répandu par certains journaux et accueilli, bien à la légère, par d'autres, était venu contrister les catholiques : M. de Mun, disait-on, pour raison de santé, renonçait à aborder désormais la tribune et songeait à se retirer de la vie publique. L'éloquent député de Morlaix ne pouvait mieux répondre aux malveillants et rassurer ses nombreux admirateurs que par son discours au Congrès de la Jeunesse, à Reims. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en donner, au moins, quelques extraits. Et d'abord, ce salut à la France chrétienne :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le triomphateur, ici, c'est la France chrétienne, et ce n'est pas un effet de ce lyrisme, si amèrement raillé, qu'on nous a parfois si durement reproché, de lui décerner ce titre glorieux, à l'heure même où tant d'ennemis, victorieux pour un jour, sont conjurés contre son nom, où tant de ses fils oublieux ou pervertis répudient, pour elle, la filiation catholique sortie du baptistère de Reims.

Non, quoi qu'on en dise, et quelles que soient les apparences, jamais le persistant optimisme qui survit en moi à toutes les défaites, n'a trouvé plus grand sujet de se fortifier.

En effet, cent ans après la Révolution, qui prétendait avoir rompu le pacte conclu entre la France et l'Eglise,

Voici que, d'un bout à l'autre du pays, à la voix du successeur de Remi, toutes les âmes catholiques sont attentives et recueillies ; et, dans cette nation, glorieuse de sa civilisation puissante, il n'y a pas une ville, pas une contrée, où des hommes de tous les rangs et de tous les âges ne s'émeuvent à l'évocation soudaine d'un barbare baptisé.

Après avoir montré le christianisme, « seule force qui a su demeurer et grandir », et exquissé les signes de réveil de la France chrétienne ; après un résumé superbe des leçons de l'histoire dans le passé, particulièrement au temps de Clovis, l'orateur en fait l'application à la société moderne. Il peint, en termes émus, les angoisses qu'on éprouve devant l'incertitude de *demain*.

Mais l'avenir est inévitable et l'important pour nous, c'est, quel qu'il soit, de l'accueillir en chrétiens.

Qui peut connaître le secret du lendemain ? A quoi bon s'épuiser, pour le prédire, en vaines dissertations ? A quoi bon l'éternelle lamentation sur le malheur des temps, comme si la France, comme si l'Eglise n'avaient pas connu des jours plus sombres, dont l'une et l'autre sont sorties, en resserrant le pacte de leur antique alliance, celle-là retrouvant sa vocation sur des chemins nouveaux, celle-ci poursuivant par des voies inattendues son immortelle destinée !

Où allons-nous ? dit-on. Nous allons où Dieu nous mène, et la question n'est pas de savoir où il nous conduit, ni par quels chemins, mais si, l'heure venue, il trouvera, parmi nous, des hommes préparés et des cœurs trempés, capables de correspondre aux desseins qu'il prépare. C'est la part de notre liberté. . . . . .

J'en conviens, l'attente est longue et rude est l'œuvre de cette lente préparation : notre génération s'y est usée ; la vôtre s'y épuisera peut-être. Mais ne me dites pas que c'est un labeur ingrat, qui recule trop loin l'heure du succès humain.

Le succès n'est rien : le devoir est tout, et le devoir des catholiques c'est, quoi qu'il en coûte, de seconder l'action de l'Eglise avec une persévérante sincérité.

. . . . . La vie, c'est la lutte, et non pas la victoire.

Je me souviens qu'au jour de Gravelotte et sous la pluie des obus, un de mes chefs, se tournant vers moi, me dit, le visage souriant : Ah ! quelle belle fête ! (*Applaudissements.*)

Ce n'était pas la vaine fanfaronnade d'un calme affecté, mais, dans le noble orgueil du métier, la joie sincère du devoir accompli.

Depuis, j'ai souvent pensé, sur d'autres champs de bataille, à cette parole de soldat, et j'ai connu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par les blessures du cœur. (*Double salve d'applaudissements.*)



Ce sont, messieurs, les joies que je vous souhaite, comme le cortège de votre vie.

Il en peut être de plus douces : il n'y en a pas de plus nobles, ni de plus fécondes.

---

Saint-Brieuc. — **Le nouveau Propre du diocèse.** — Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. l'abbé Daniel, archiprêtre de Saint-Sauveur de Dinan, est en ce moment à Rome. Il a été chargé par Monseigneur de soumettre à l'approbation de la S. Congrégation des Rites le nouveau Propre, élaboré par la commission dont il est président.

Nous espérons que ses démarches hâteront le moment où il nous sera permis de rendre à nos vieux saints, trop longtemps oubliés, l'honneur et le culte qui leur sont dus.

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

---

— **Association bretonne.** — On veut bien nous communiquer le programme des Questions d'Archéologie et d'Histoire proposées au Congrès provincial qui se tiendra, à Saint-Brieuc, du 21 au 28 Juin 1896.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso* ce programme, dont les questions, pour la plupart, se rapportent naturellement au diocèse de Saint-Brieuc. Quelques-unes intéressent tout le pays breton, comme celles-ci : « Les Saints de Bretagne agriculteurs. . . ; Charles de Blois, souvenirs qu'il a laissés dans la tradition, culte qui lui a été rendu ; La langue bretonne et les écoles, avant et depuis la Révolution. . . ; Bibliographie et Littérature bretonnes. . . »

Du reste, le programme ajoute : « Toute autre question historique ou archéologique, relative à la Bretagne, peut être traitée au Congrès avec l'autorisation du bureau. »

Avis aux archéologues.

---

**Arménie.** — Sous ce titre : Martyrologe arménien, *tableau officiel des massacres d'Arménie, dressé après enquêtes, par les six ambassadeurs de Constantinople*, le P. Charmetant, directeur général des *Œuvres d'Orient*, publie une brochure de cent pages, qui ne confirme, hélas ! que d'une façon trop désolante, ce que nous avons déjà rapporté sur l'horrible situation des chrétiens d'Arménie et sur les épouvantables égorgements, dont ce pays vient d'être le théâtre. Les appréciations les plus pessimistes sont dépassées par la réalité.

Non, jamais l'histoire n'a rien enregistré de plus horrible ; c'est un déchaînement de barbarie, c'est l'égorgement officiel d'un peuple, c'est l'islamisme égalant, à la fin du XIX^e^ siècle, les excès qui rendirent nécessaires les croisades.

Les victimes les plus à plaindre ne sont certainement pas les *cent mille* Arméniens qui ont succombé, mais les cinq cent mille qui survivent et qui, dépouillés de tout, errent à travers les rui-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nes de leurs villages et de leurs maisons, soumis à un régime de terreur et placés, à chaque instant, dans cette cruelle alternative d'apostasier ou de mourir de faim. Les Turcs ont épargné les femmes et les jeunes filles plus que les hommes, mais, hélas ! c'est pour les pervertir et les conduire à l'apostasie par une débauche systématique et obligatoire. » Ils les saisissent une à une et le premier venu les outrage impunément, sans que jamais l'autorité intervienne, que pour défendre à ces malheureuses de quitter le pays où elles se trouvent. Nos renseignements sur ce triste sujet, ajoute le P. Charmetant, sont précis et nombreux. A Tamzara, dans le villayet de Sivas, tous les hommes, dès le mois de Novembre, ont été massacrés. De cette nombreuse population arménienne, il ne reste plus que 300 femmes et de nombreuses jeunes filles et petits enfants, mourant de faim et à demi nus, à qui défense a été faite de quitter le pays, à moins que ce ne soit pour suivre un Turc. Or, tous les musulmans des environs viennent là assouvir leurs passions, de même que les voyageurs ou les soldats de passage. » (Page 42 du *Martyrologe arménien.*)

Voilà ce qui a pu se faire, voilà ce qui s'accomplit encore avec la complicité de la diplomatie européenne ! et on vante notre civilisation moderne ! et on parle sans cesse de l'amour de l'humanité ! Comment les gouvernements ne sentent-ils pas la responsabilité écrasante qui pèse sur eux !

---

— Quand le bonheur rayonne, on voudrait, comme Josué, pouvoir arrêter le soleil.

— Frère, il faut mourir ! Vérité qui fait sourire, jusqu'au jour où elle fait pleurer.

---

## Saint Yves dans le diocèse de Quimper

(SUITE)

Guillaume de Plechec (de Plœuc), homme d'armes, seigneur de Castel-Tilbaud au diocèse de Quimper, disant et paraissant avoir à peu près quarante-cinq ans, est le vingt-huitième témoin. Il prête d'abord serment et parle de la grande réputation de sainteté d'Yves Hélory ; puis, interrogé sur les faits particuliers dont il a eu connaissance, il dit que « il l'a vu plusieurs fois, dans la forêt appelée Freu, où il faisait préparer pour la cathédrale de Tréguier les bois de charpente que lui avait donnés Pierre, autrefois seigneur de Rostenel (Rostrenen), et il demeurait à peu près sans interruption avec les ouvriers ; il mangeait un pain grossier et buvait de l'eau pure ; Guillaume de Plœuc l'a encore vu dans un lieu appelé Locuzer, du diocèse de Tréguier, (est-ce Locquirec ou Lohuec ?) où une grande multitude de peuple se réunit une fois par an (le témoin ne se rappelle pas à quel jour) et bien qu'il désirât vivement entendre la parole du seigneur Yves de préférence à celle de tout autre prédicateur, bien que ce désir fut partagé et exprimé par beaucoup d'autres personnes, le saint homme voulut déférer cet honneur aux Frères Prêcheurs qui se trouvaient là. Il disait humblement qu'il n'était pas digne de prêcher en leur présence, et il amena le témoin et les autres assistants à venir écouter, en dépit de leur mécontentement, le sermon des prédicateurs dominicains. Le témoin ajoute que le seigneur Yves faisait d'immenses aumônes, vivait dans une grande sainteté, une dure austérité, que c'est là une opinion, ou, pour mieux dire, une ferme croyance établie dans les diocèses de Quimper et de Tréguier et autres lieux circonvoisins. »



Le trentième témoin a un bien singulier nom ; il s'appelle Godefroy Jubiter, et il est recteur de Trétudel. Dans sa déposition, je relève un fait très caractéristique : saint Yves donnait si bien tout ce qu'il pouvait donner, que parfois il ne lui restait rien, non seulement pour lui-même, mais pour le pauvre Jubiter ; celui-ci avoue avoir pleuré quand il n'avait pour se réconforter que les bonnes paroles du serviteur de Dieu. Il ajoute : « Le seigneur Yves plaidait la cause des pauvres gratuitement et sans y épargner ses peines. Un pauvre gentilhomme nommé Ricard Le Brouz, de la paroisse de Tresdretz, avait un procès avec l'abbé de Notre-Dame du Relec, au diocèse de Léon ; comme il ne pouvait soutenir sa cause en raison de sa pauvreté, il vint trouver le seigneur Yves, et le supplia de vouloir bien, pour Dieu et par pitié, lui donner son aide et son appui en justice, contre le seigneur Abbé, qui voulait lui enlever sa terre, sans que lui pût s'y opposer, puisqu'il n'avait pour cela aucune ressource. Alors, le seigneur Yves lui demanda si sa cause était juste ; Ricard répondit qu'il la croyait telle, qu'il était prêt à l'affirmer par serment, ce qu'il fit en effet. Alors, le seigneur Yves introduisit la cause de son pauvre client, et conduisit l'affaire jusqu'à l'issue du procès, que d'ailleurs il gagna. »

Si quelqu'un de nos lecteurs est tenté de se scandaliser, en voyant un grand seigneur ecclésiastique, comme l'Abbé de Notre-Dame du Relecq, convoiter le petit bien d'un pauvre gentilhomme, nous lui dirons d'admirer plutôt une société où la justice passe avant tout, où le prêtre plaide pour un laïc contre un prélat, quand l'équité le demande, et où le tribunal condamne le puissant et reconnait le droit des petits. On trouve à toutes les époques des défections individuelles, mais ce qu'on ne trouve pas toujours, c'est cette organisation profondément honnête des pouvoirs publics et cette indépendance absolue chez les juges.

« Le cinquante-huitième témoin est Mabile, femme d'Alain de Rosnezne, de la paroisse de Guiclan, au diocèse de Léon. Elle dit et paraît avoir cinquante-cinq ans ou plus. Appelée à témoigner sur les miracles obtenus par l'invocation du seigneur Yves, elle dit que sa fille Typhaine (Théophanie), ayant trois ans ou à peu près, mourut après une grave maladie, pendant laquelle la fièvre n'avait point cessé. Le témoin, et d'autres personnes, qui ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon



depuis décédé, s'agenouillèrent humblement et dévotement, vouèrent l'enfant au seigneur Yves, qu'ils prièrent de lui rendre la vie, et aussitôt après ce vœu et cette prière ils virent se manifester des signes de vie ; en effet, la petite fille revint à l'existence, et elle vit encore.

« Interrogée sur l'époque et le lieu du prodige, Mabile répond que son enfant mourut un mardi, vers l'heure de vêpres ; elle demeura morte et fut regardée comme telle jusqu'au lendemain mercredi, à l'heure de none, où elle revint à la vie. C'était au mois d'octobre, et dix-sept ans se sont écoulés depuis.

« Interrogée sur les signes de mort qu'elle a constatés dans sa fille, elle répond que l'enfant a eu le râle, puis elle a expiré, après un certain temps, Mabile a touché l'enfant qui était froide, pâle, et toute raidie ; il n'y avait plus de respiration ; la mère prépara elle-même un linceul et donna des ordres afin qu'on allât chercher des cierges et convoquer les amis pour la cérémonie funèbre. Elle croit fermement et c'est d'ailleurs la croyance publique, que sa fille a été ressuscitée à la prière du seigneur Yves, et eu égard à ses mérites. »

Après sa mère comparaît immédiatemement la fille ressuscitée.

« Typhaine dit et parait avoir à peu près vingt ans. Après avoir prêté serment, elle déclare qu'elle a entendu plusieurs fois dire, à différentes personnes de Guiclan, dont elle ne se rappelle pas les noms, qu'elle a été morte et qu'à l'invocation et par les mérites de saint Yves elle a été rappelée à la vie, ce qu'elle croit fermement être la vérité ! »

Alain de Rosnezne, père de l'enfant ressuscitée, avait un frère nommé Godefroy ; l'épouse de celui-ci comparait comme soixantième témoin, et corrobore simplement la déposition de sa belle-sœur et de sa nièce. *(A suivre.)*

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.



**NOUVELLE DE MARSEILLE**

*Monsieur*... J'ai prescrit les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams à deux malades qui ont retiré de ce médicament les meilleurs effets : 1° Mlle H. C., 18 ans, atteinte d'une ce ces chloroses rebelles ayant résisté à tous les traitements habituels ; 2° Mlle L. J., profondément anémiée à la suite d'une longue maladie.

Dans les deux cas j'ai pu constater des résultats inespérés.

Marseille, Avril 1896. Dr A. BLANC,

Ex-chef du service de santé de la marine.

Tous les jours nous recevons, non seulement pour l'affection désignée ci-dessus, mais encore pour les maladies suivantes, de nombreuses attestations qui prouvent que les Pilules Pink du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles guérissent : rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon




## UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.
*Franco en gare désignée par l'acheteur.*
S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).


Le *West Kalgurli Gold Mines* a un marché assez actif à 26 50. Nous voyons la hausse en raison des bonnes nouvelles reçues à Londres. La grande étendue des affleurements auriferes sont de bons indices de la richesse de la propriété. Les acheteurs dans les cours cotés plus haut peuvent s'attendre à une plus-value certaine. Une dépêche annonce que l'on est arrivé à l'or dans le puits n° 2 et que le filon est splendide et trés minéralisé.


*OCCASION.* — A VENDRE : **Un GRAND ORGUE,** 14 jeux, deux claviers à main et pédalier. — Conditions trés avantageuses. — Pour renseignements, s'adresser à M. G. Claus, facteur d'orgues, rue de Châtillon, 21 *bis*, à Rennes.

## CLOCHES D'ÉGLISE
### Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIENE DE LA TÊTE**
**La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
les fait repousser
DEPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

## COMPAGNIE LIEBIG
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 29 Mai 1896. N° 22.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées; Offices extraordinaires ; Nominations ; Nécrologie ; La Visite pastorale (suite).

*III.* Nos Missionnaires.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Lyon ; Un Franc - Maçon converti ; Défendons-nous ! Encore un prétendu scandale clérical ; La musique à l'église.

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 31 Mai.* — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA TRÈS SAINTE-TRINITÉ. Double de 2e classe Blanc. Mémoires de ste Angèle de Mérici, Vierge, du Dimanche et de ste Pétronille, Vierge.

Aux Vêpres, Mémoires du suivant *(au Propre diocésain)*, de ste Angèle et du Dimanche.

*Lundi, 1er Juin.* — S. Ronan, Évêque. Double. Blanc.

*Mardi, 2.* — Notre-Dame Auxiliatrice *(au Supplément, du 24 Mai)*. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 3.* — Ste Clotilde, Reine. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 4.* — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu)*. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

*Vendredi, 5.* — S. Boniface, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

*Samedi, 6.* — S. Norbert, Évêque. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Milizac..... du 1er au 4 Juin.
Plomeur..... du 5 au 8 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Juin 1896, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire, et bénie par S. S. Léon XIII : L'UNION DES CATHOLIQUES.**

Bien que tous les hommes sentent que le secours de leurs semblables leur est nécessaire, ils ont beaucoup de peine à rester en paix avec eux ; souvent même ils prennent plaisir à combattre ceux qui, la veille encore, étaient leurs alliés et leurs amis.

Dans l'Eglise catholique, cette grande école de paix et d'union, l'amour du même chef, la foi au même symbole devraient préserver les fidèles des dissensions ; et pourtant, comme le dit saint François de Sales, « même sous les ailes de la mère poule, qui les défend du milan, les poussins se picotent et se déchirent. »

La concorde cependant est absolument nécessaire dans l'armée catholique, car les sectes ennemies se sont unies contre elle. A chaque instant, notre chef, qui du haut des collines de Rome, voit accourir les bataillons toujours plus nombreux de nos adversaires, pousse le cri d'alarme et nous conjure de serrer nos rangs.

Faisons notre examen de conscience et demandons-nous quelles sont les causes de ces dissentiments intérieurs, si funestes au parti de la vérité.

Ces causes seront parfois : la diversité des caractères, qui peut bien inspirer des tactiques différentes, mais qui ne doit pas nous rendre injustes pour les catholiques qui agissent autrement que nous ; l'étroitesse de certains esprits, pour lesquels il n'y a qu'un seul plan possible, le leur ; l'égoïsme ou la vanité de ceux qui ne cherchent que leurs intérêts et non ceux de Jésus-Christ.

Pour faire disparaître les causes de désunion, qui sont si funestes au succès de la cause catholique, prions, prions beaucoup et tâchons de développer dans les âmes l'amour de notre chef invisible, Jésus-Christ, l'amour de notre chef visible, le Pape, l'amour de nos frères et de nos compagnons d'armes, les catholiques.

Si nous aimons nos chefs et si nous nous aimons les uns les autres, nous nous garderons bien de nous jalouser, de nous décrier, de nous entraver ; au contraire, nous nous excuserons, nous nous défendrons, nous nous aiderons mutuellement.

Conjurons l'Esprit-Saint, Esprit de charité et de paix, d'allumer en nous ce triple amour, qui a sa source dans le Cœur divin de Jésus.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques oublient leurs divisions, s'aiment comme des frères et s'unissent contre les ennemis de Notre-Seigneur.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées :** PLOGONNEC, du 18 Mai au 7 Juin. Président, pour la dernière semaine : M. Creignou, Curé-doyen de Bannalec ; POULDERGAT, du 17 au 28 Juin.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — *Dimanche, 31 Mai.* — Clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames, avec sa bannière ; 3° les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2° allocution par M. le chanoine Le Roy, recteur de Saint-Mathieu ; 3° Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4° dernier cantique à la Reine du Ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

***

PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Itinéraire de la procession de la Fête-Dieu, le Dimanche, 14 Juin.* — Au sortir de l'église, la rue Saint-Mathieu, le bas de la place la Tour-d'Auvergne, la rue du Palais, le Quai, la rue de Pont-l'Abbé, la rue de Bourg-les-Bourgs, le côté et le bas de la place la Tour-d'Auvergne, et la rue Saint-Mathieu.

La procession sortira de l'église après les vêpres, qui seront chantées à 3 heures.

**Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. Le Séac'h, vicaire auxiliaire à Crozon, est nommé vicaire à Bénodet.

M. Bihan, vicaire à Plouarzel, vicaire à Plougastel-Daoulas.

**Nécrologie.** — On nous annonce la mort de M. Yves-Marie Floc'h, ancien recteur de Tréméven. Il vient de mourir dans la paroisse dont il fut le pasteur très dévoué pendant plus de 25 ans. En se démettant de ses fonctions en 1884, il ne voulut pas se séparer de ses ouailles, et c'est au bourg de Tréméven qu'il a rendu son âme à Dieu, le mercredi 20 de ce mois. M. Yves-Marie Floc'h était né à Lopérec, en 1819.

Le grand service pour le repos de son âme aura lieu à Tréméven, le lundi 1er Juin, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La Visite pastorale *(Suite)*. — *Jeudi, 14 Mai.* — Monseigneur l'Evêque avait fixé la Confirmation à Pont-l'Abbé, au jour de l'Ascension. Arrivé, la veille, avec M. Fleiter, vicaire général, il reçut l'hospitalité au couvent des Religieuses Augustines, où il dit la messe, le lendemain, et confirma une quinzaine d'élèves.

De la communauté, l'Evêque se rendit à l'église paroissiale ; partout sur son passage la population était accourue, respectueuse et empressée. Après avoir donné la Confirmation à 500 enfants de Pont-l'Abbé auxquels on avait réuni ceux de Tréméoc, au nombre de 80 environ, Monseigneur assista à la grand'messe, à l'issue de laquelle il fut conduit processionnellement au presbytère. Du perron, Sa Grandeur bénit les fidèles, puis ne résistant pas à l'attrait qu'il éprouve pour les petits, descendit dans la foule pour bénir les enfants...

*Dimanche, 17.* — Durant son séjour à Brest, Monseigneur vint occuper, chaque soir, l'appartement qui lui est réservé au Carmel, où il arriva, le samedi soir, accompagné de M. Fleiter. Le dimanche, à 9 heures 1/2, il arrivait à Lambézellec, au milieu d'une foule compacte de fidèles, salué par le magnifique carillon récemment inauguré et l'excellente musique du patronage. Après avoir administré le sacrement de Confirmation à 600 enfants environ dans l'église paroissiale, Sa Grandeur descendit à Kerinou où les Frères des Ecoles chrétiennes ont un bel établissement de plus en plus prospère : le nombre toujours croissant d'élèves internes a nécessité la présence d'un aumônier, et, pour la première fois, la Confirmation est donnée dans la chapelle du Pensionnat.

L'après-midi, l'Evêque se rendit à l'établissement des Pupilles de la Marine, où l'attendait une réception vraiment belle et touchante : à l'entrée, une tente, gracieusement ornée de tentures et de fleurs ; tout le personnel de l'école en tenue, puis une brillante assistance à la tête de laquelle on remarquait M. l'Amiral Préfet maritime et Mme Barréra, M. le Major général de la Flotte, etc. En face, les Pupilles, dont on ne peut qu'admirer la bonne mine et l'excellente tenue : on est émerveillé de l'aisance et de l'ensemble avec lesquels manœuvrent ces petits matelots, aux sons des tambours et des fifres. Pour aujourd'hui, les « sonneries » alternent avec les chants... Monseigneur adressa aux enfants quelques mots paternels et patriotiques et donna ensuite la Confirmation, au milieu des chants parfaitement exécutés.

A l'issue de la cérémonie, une réception cordiale fut faite à Sa Grandeur et à tous les invités dans les salons du commandant. En quittant la Ville-Neuve, le prélat manifestait sa joie de trouver, au début de sa tournée pastorale, à Brest, ces attentions respectueuses et sympathiques de la Marine, — qu'il trouvera, à chaque pas.

*Lundi, 18.* — Monseigneur, voulant donner au vénérable curé de Saint-Martin, M. le chanoine Arhan, une marque particulière de sympathie, voulut bien dire la messe de communion dans son église.



A 10 heures, eut lieu la confirmation à laquelle étaient présentés plus de 800 enfants. A la fin de la cérémonie, pendant le chant du *Te Deum*, l'Evêque — comme il l'a fait ensuite, dans toutes les autres paroisses de Brest — circula à travers l'assistance pour bénir les enfants, ce qui ne l'empêcha pas d'être assiégé, à la sortie, par une foule qui n'avait pas pu pénétrer dans l'église.

L'après-midi, à 2 heures 1/2, la Confirmation fut donnée à plusieurs des intéressantes orphelines recueillies et élevées par les Sœurs de l'Adoration ; puis toutes les enfants vinrent se grouper autour de Sa Grandeur, qui aime particulièrement ces réunions intimes, au cachet plus touchant, dans lesquelles il peut parler vraiment en père et dire de ces mots, donner de ces conseils qui vont mieux au cœur.

Cependant la journée n'était pas finie. A 4 heures, la même cérémonie se renouvela chez les Filles de la Croix, dont l'établissement si beau attend, pour avoir tout son développement, la construction d'une chapelle qui est en projet, et qui rendra également service au voisinage, éloigné de tout centre religieux.

*Mardi, 19.* — A Saint-Sauveur, la cérémonie se fit dans les mêmes conditions qu'à Saint-Martin : le nombre des enfants présentés à la Confirmation était sensiblement le même. Monseigneur visita la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui ont, à Recouvrance, une école libre très prospère : il regretta de ne pouvoir se rendre chez les Frères et au patronage ; mais il était attendu, à 2 heures 1/2, pour donner la Confirmation à de nombreux élèves de l'école des Mousses, dans la chapelle de la Marine.

A son arrivée, Sa Grandeur fut saluée par la musique des équipages de la Flotte, dont l'éloge n'est plus à faire. Inutile de dire que la tenue des Mousses est irréprochable, recueillie comme il convient au saint lieu et à la cérémonie qui se prépare. Détail touchant, ici, comme aux Pupilles, le commandant de l'école montre qu'il est vraiment le père des enfants qui lui sont confiés, en acceptant d'être leur parrain à la Confirmation.

Profitant de la gracieuse invitation de M. le Préfet maritime, qui venait de faire lui-même les honneurs de sa chapelle, Monseigneur accepta de visiter en rade la *Bretagne*, afin de procurer à tous les enfants, la joie de voir l'Evêque qui venait de confirmer leurs camarades. Pour compléter cette journée, consacrée en grande partie à la Marine, le Prélat accepta, à la Préfecture, un dîner donné en son honneur.

*Mercredi, 20.* — A 9 heures du matin, Sa Grandeur arrivait à l'Hospice civil, où Elle fut reçue par M. le Président du Bureau d'administration et toutes les religieuses. Après avoir confirmé 40 orphelins de l'Asile, l'Evêque visita plusieurs salles, en particulier celle des enfants malades ; il vit en passant la nouvelle salle d'opérations, mais sans que personne ait eu l'idée de lui faire bénir cette construction inachevée. En quittant l'Hospice, Monsei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



gneur laissa une généreuse offrande pour améliorer l'ordinaire des malades et procurer aux enfants quelques douceurs, sachant combien à ces déshérités une marque d'affection est précieuse.

L'église paroissiale de N.-D.-du-Mont-Carmel est en face. Sans hyperbole, on peut dire qu'elle était « bondée » ; ce qui, du reste, n'indique pas une assistance très nombreuse, mais, à coup sûr, très serrée. Aussi, après la Confirmation, administrée à 300 enfants environ, c'est avec peine que l'Evêque put se frayer un passage pour donner, comme partout, sa bénédiction...

Il y a deux ans, Sa Grandeur avait confirmé le petit groupe des élèves de l'Ecole de N.-D.-de-Bon-Secours, dans une sorte de cave, transformée en chapelle. Aujourd'hui, ce collège tenu, comme on sait, par quelques Pères Jésuites et des prêtres du diocèse, a pour ses classes et ses exercices religieux l'espace et les facilités désirables, et Monseigneur a été heureux d'inaugurer les nouveaux bâtiments, en y donnant la Confirmation à plus de 50 élèves. A la fin de la cérémonie, au compliment qui lui a été lu, il a répondu en souhaitant prospérité au « petit collège..., qui deviendra grand... »

En sortant de là, Sa Grandeur, répondant encore à une aimable invitation, a visité le *Borda*, qu'Elle ne connaissait pas ; puis, après avoir admiré l'intelligent aménagement du Vaisseau-Ecole, Elle circula au milieu des navires de l'escadre du Nord, en ce moment sur rade, se rendant compte de près des admirables travaux en voie d'exécution, dans notre magnifique port militaire...

*Jeudi, 21.* — Ce jour-là, Monseigneur dit la messe chez les Religieuses de la Retraite : surmontant la fatigue, il fit une touchante allocution avant et après la communion, qu'il distribua lui-même aux élèves et aux parents nombreux qui remplissaient la chapelle. Ensuite eut lieu la Confirmation, à l'issue de laquelle tous les assistants trouvèrent place dans la belle et vaste salle de la Communauté. Par une délicate attention, l'enfant choisie pour lire le compliment, était la fille d'un officier supérieur que Mgr Valleau avait particulièrement connu à Saintes. Tout le monde a remarqué l'émotion du Prélat, au souvenir de son ancienne paroisse.

A 10 h. 1/2, l'Evêque arrivait à Saint-Louis, où il fut reçu solennellement par M. le Curé et tout le Clergé de la paroisse... Après la Confirmation — la plus nombreuse de la ville — Sa Grandeur a fait le tour de l'immense église, et tenu à bénir jusqu'au dernier enfant resté pour avoir cette faveur.

L'après-midi, à 2 h. 1/2, Monseigneur se rendit à la chapelle du Lycée qui est, comme tout le monde le sait, l'ancienne chapelle des RR. PP. Jésuites. Il y donna la Confirmation à une centaine d'élèves, présentés par leur digne aumônier. A la sortie, comme à l'entrée, M. le Proviseur vint présenter ses hommages au Prélat.

Ensuite Sa Grandeur se rendit directement au Refuge, désirant, par cette visite, témoigner de son intérêt tout paternel pour les petits et les pauvres : car ce n'était pas le nombre des enfants qui l'y attirait, puisque huit orphelines seulement y étaient présentées



à la Confirmation. C'était la dernière étape de cette tournée pastorale, à Brest, particulièrement laborieuse et fatigante, comme on a pu en juger, à notre rapide compte-rendu : Monseigneur a voulu terminer par cette communauté, humble et modeste, mais non la moins méritante, laissant à ce petit groupe le bonheur d'avoir reçu sa dernière bénédiction.

***

*Samedi, 23 Juin.* — Comme la *Semaine religieuse* l'a déjà annoncé, Monseigneur avait remis « à plus tard » sa visite à Plogonnec. Cette visite a été faite, samedi, 23 Mai. Sa Grandeur, oubliant les fatigues de Brest, s'est rendue samedi à Plogonnec, où Elle a trouvé le même accueil, respectueux et empressé, que lors de la bénédiction de l'école libre, dont nous avons eu à rendre compte, il y a quelques mois. Les enfants confirmés avaient fait, le matin même, la communion du Jubilé... Ce sera, pendant la quinzaine, le tour des parents qui voudront profiter de la grâce de la Mission, ainsi inaugurée par la bénédiction épiscopale.

---

Monseigneur l'Évêque a quitté Quimper, mercredi, pour se rendre à Saintes et ensuite à La Rochelle, où il doit assister à une première communion.

Sa Grandeur sera de retour dans sa ville épiscopale, pour la solennité de la Fête Dieu.

---

**Nos Missionnaires.** — Voici la lettre du R. P. Moullec, que nous annoncions dans notre dernier numéro. Elle sera lue avec le même intérêt que celles que nous avons déjà publiées du même auteur.

Notre-Dame des Victoires, Buddu, le 28 Janvier 1896.

MON CHER FRÈRE,

Notre courrier partira pour la côte de Zanzibar dans cinq ou six jours. Je ne veux pas laisser nos nègres s'enfoncer dans les brousses de l'Afrique Equatoriale, sans leur confier un petit mot à ton adresse.

Et d'abord, permets-moi, quoiqu'un peu tard, de te présenter mes vœux de bon an. Sortant tout vifs d'un cœur de frère, ils ont la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur qu'une âme humaine peut atteindre dans ses épanchements, et cela à tous les points de vue.

En retour, tu prieras Dieu pour moi, et lui demanderas pour ton africain des jours de paix, des travaux pleins de la gaîté apostolique et une éternelle pitié pour les déchus de l'espèce humaine...

Mes politesses faites, parlons de l'Afrique, ou plutôt d'un petit point de l'immense continent noir, dans lequel nous nous efforçons d'inoculer peu à peu notre Foi, notre Espérance et notre peu de Charité.

La rosée du ciel ne cesse de féconder nos labeurs. Dans une

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lettre, vieille déjà d'une année, je te parlais de deux petits peuples établis sur les flancs des vertes collines qui forment l'horizon de notre station : les Bazibas et les Bakokis.

Depuis ce temps, les Bazibas, en foule, viennent se faire baptiser et, pour leur faciliter le voyage de chez eux jusqu'à la Mission, nous n'avons pas hésité à jeter un pont sur une rivière, profonde de deux mètres et large de soixante-dix, qu'ils ont à traverser. Voici comment l'idée m'en vint à l'esprit. Te souvient-il que, en Juin 1895, lors de mon voyage à la capitale de l'Ouganda, je fus jeté dans l'eau par mon porteur, la tête la première ? Or, en gravissant, à pas comptés, les collines qui s'élèvent au delà de la rivière, je me disais à moi-même : « Vrai, ces pauvres Bazibas que je voudrais encore baptiser avant de mourir, auront-ils assez d'énergie, dans leur foi naissante, pour traverser une rivière si large, une eau si fangeuse ?... Combien de païens ne se décideront jamais à venir nous voir, par crainte d'un bain dans cette eau croupissante ! La Naruddugaru, en effet, n'a pour ainsi dire pas de courant... Et ce pensant, comme pour tromper la fatigue de la montée, je me retournais pour prendre haleine, et mon regard s'arrêtait sur cette masse d'eau fétide, couverte de papyrus, où je me débattais, il n'y avait encore qu'un instant. — « Tiens, dis-je, me parlant à moi-même comme un Breton oiseux, au temps de la guerre de 1870, alors que je n'étais encore qu'un mauvais mousseron, je passais des nuits entières dans la mer glacée du *Trez-Coadec*, et tout cela, pour avoir notre part de goëmon, comme tout le monde ; et aujourd'hui, pour le salut de plusieurs centaines de nègres, j'aurais peur de me mettre vaillamment dans cette rivière (dussé-je y enfoncer jusqu'au cou !) et jeter dessus un pont qui fera la joie de tous les environs !...

« Par sainte Anne, m'écriai-je alors, si je reviens dans ma Mission un peu mieux rebouté que je ne le suis en ce moment (mon corps était comme cassé depuis plusieurs mois), eh bien ! le pont se fera, coûte que coûte ! » — « Mais, répondait la paresse, et si tu prends la fièvre au milieu de ces eaux miasmatiques, ne va-t-elle pas te clouer sur un grabat pendant des mois entiers, peut-être t'envoyer *ad patres...?* » Mon bon Ange m'inspira cette réplique : « Vienne la fièvre, on la battra en l'honneur des mal-blanchis ! Frappe la mort, on subira son coup, pour Dieu, pour les âmes ! »

Depuis, mon cher frère, je suis revenu sain et sauf dans ma Mission, et le fameux pont fait l'admiration de tout le monde, non parce qu'il est beau, mais parce qu'il est nouveau dans le pays, et qu'il surpasse en solidité tout ce que créa jamais, en ce genre, le génie *Kiganda*. Grâce à ce pont, les Bazibas viennent plus souvent à la Mission, et c'est ce qui nous l'a fait appeler « le Pont de la Concorde », parce qu'il servira de trait d'union entre nous et les noirs. — « Mais, me diras-tu, peut-être, qui donc a construit le pont dont tu parles avec tant d'effusion ?... » — Eh bien, voici l'histoire en peu de mots. Un matin, j'arrive au milieu de mes catéchumènes *Bagandas, spirans minarum et cædis*, résolu à coucher bas tous



les palmiers des environs. « Vous, dis-je à mes Bagandas, vous « avez la Foi, vous connaissez la vraie Religion, vous êtes sur la « voie qui conduit à l'éternelle paix ; mais nos voisins, les Bazibas « n'ont pas le même bonheur : une fangeuse rivière les empêche « de venir ici, comme vous, pour *manger nos paroles...* »

Devant un tel exorde, mes noirs ouvrent de grands yeux tout blancs, et se demandent où je vais en venir. — « Eh bien ! voici ce « que je vous propose de faire : Autrefois, vous le savez, en 1892, « vous avez pillé tous ces Bazibas qui voulaient vous empêcher de « vous établir dans le Buddu. Ils étaient les agresseurs ; vous « fûtes les vainqueurs. Aujourd'hui, il faut que les rôles changent. « Vous serez les agresseurs des Bazibas pour les instruire de la « vraie Religion, et eux seront les vaincus par leur soumission à « Dieu et à sa Loi... Je vous propose donc, à tous, — vous êtes « huit cents, — de venir m'aider à couper des arbres, à les trans- « porter jusqu'à la rivière Naruddugaru, et à les enfoncer, sur « deux lignes, dans la vase, en guise de pieux. Si quelqu'un a du « sang dans les veines et non du jus de navet, qu'il me suive ! »

Une demi-heure après ce discours, huit cents nègres et deux Pères-Blancs étaient à l'œuvre. Dans l'eau jusqu'au cou, les Missionnaires montraient à leurs ouailles les endroits où il fallait ficher les poteaux. En deux heures de temps, le travail fut fini. Restait à poser des traverses pour assembler et affermir les poteaux et construire la chaussée ou *summum dorsum* du pont. Ce dernier travail fut exécuté par les Missionnaires seuls. Le matin, on prenait sa hache et sa tarière pour aller au pont ; le soir, on revêtait son surplis pour aller au confessionnal. Ainsi va la vie apostolique !

Avant de finir, que je te parle encore de mes appointements de pontonnier.

Une négresse, « *une vieille Catégorie* », venait un samedi soir à la Mission. A mesure qu'elle approchait de la rivière, « son âme la mordait », selon son expression. — « Comment vais-je passer l'eau ? pensait-elle ; si le pied vient à me manquer, mon lubugo (1) sera mouillé, perdu à tout jamais par conséquent. Comment, dès lors, assister aux offices à *Bikira ?* (c'est de ce nom que les indigènes appellent Notre-Dame des Victoires). Pendant qu'elle roulait dans son esprit ces inquiétantes pensées, elle arrive en face de la clairière pratiquée dans les papyrus qui couvrent la rivière. Elle lève les yeux et... qu'aperçoit-elle ? Un liseré de roseaux blancs, bien alignés, qui recouvrent le pont de l'une à l'autre rive ! — « Que vois-je, fait la vieille, est-ce un rêve ? Qu'est-ce donc ? Est-ce un pont que je vois ? Et qui donc l'a fait en si peu de temps ? A mon dernier voyage, rien de tout cela n'existait encore. » — « Ce sont les Blancs de Bikira, répond un païen, qui ont fait ce pont : ils t'ont facilité la route, pour aller chez eux *manger leurs paroles de mensonge !* »

La bonne femme, sans riposter à cette raillerie blessante, se

(1) Etoffe d'écorce d'arbre qui ne supporte pas l'épreuve de l'eau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



met à genoux et promet à la Sainte Vierge de faire une petite aumône en son honneur, pour la remercier d'avoir inspiré aux prêtres une si belle pensée.

Effectivement, le soir même, je vois la bonne vieille arriver à mon confessionnal. Dans une narration triomphante, elle me raconte tout ce qui précède et elle me glisse à travers la grille deux splendides cauris, c'est-à-dire la valeur d'un centime!!! Un centime dans mon gousset, plusieurs centaines de Bazibas qui viendront en plus se faire instruire, ai-je perdu ma peine??

Un mot sur le Koki, avant de finir. Tu dois te rappeler que la Mission du Koki fut ouverte en 1894, au mois de Septembre. Monseigneur le Vicaire apostolique en fit une annexe de Notre-Dame des Victoires. Et c'est ainsi que Notre-Dame des Victoires a enfanté Notre-Dame de la Paix. C'est le nom de la Mission du Koki.

Voici le bilan des conquêtes de Dieu dans ce pays d'ivrognes et de fumeurs de chanvre, depuis Septembre 1894 :

Baptêmes : 50.

Catéchumènes : 5,000, dont nous sommes sûrs.

Cette Mission est devenue, cette année, indépendante. Nous avons reçu l'ordre, en compensation, d'entamer l'Ousagara, pays peuplé de pasteurs. J'organise, en ce moment, un bataillon de 25 catéchistes et vais, dans un mois, les lancer à l'assaut aux noms de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge sa mère, et de sainte Anne, sa grand'mère. A propos de sainte Anne, faut-il que je te dise ce que je fais ici en son honneur ?

Notre Mission est éloignée du Victoria-Nyanza de six heures de marche. Eh ! bien, vis-à-vis de la Mission, mais sur les bords du lac, tout à fait, se trouve une charmante colline qu'on appelle *Durno*. J'ai obtenu du roi de l'Ouganda la propriété de cette colline: J'ai commencé à y planter quelques bannaneraies, et si la Bretagne, pays si chéri de sainte Anne, venait à mon aide, j'y bâtirais une petite chapelle dédiée, non plus à Sainte-Anne d'Auray ou à Sainte-Anne-la-Palue, mais bien à Sainte-Anne de Durno. Notre petit village qui se forme s'appelle *Keranna*. C'est là que nous irons faire nos retraites, devant l'immensité du Lac Victoria-Nyanza, et que nous prierons pour toi, cher frère, pour les bienfaiteurs de nos Missions et pour nous-mêmes.

Je reste ton tout affectionné frère

S. MOULLEC,
*des Pères-Blancs.*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Lyon. — Mgr Couillé, archevêque de Lyon, annonce solennellement aux fidèles de son diocèse que la consécration de l'église votive de Notre-Dame de Fourvière est fixée au 16 Juin prochain.



Il les convie tous à prendre part à cette manifestation religieuse et toute filiale envers Celle qui est la Gardienne de Lyon. Il rappelle en quelles circonstances de « l'année terrible » un de ses prédécesseurs, Mgr Genoulhiac, « fit le vœu solennel d'édifier, en l'honneur de Marie, un sanctuaire digne de la Reine du Ciel, *si l'ennemi respectait le sol du diocèse.* » Lyon, sauvé de l'invasion, se montra reconnaissant et fidèle, et l'on peut admirer désormais, dominant la cité qui se groupe à ses pieds, le temple magnifique « où les marbres, l'or, les mosaïques et les sculptures chantent un hymne sacré en l'honneur de *Notre-Dame.* » — La France entière s'unira aux Lyonnais dans l'expression de leur piété filiale. La chapelle de Fourvière est, en effet, une des gloires « du royaume de Marie », un des joyaux de sa riche couronne de sanctuaires et un but de pèlerinage aussi ancien que fréquenté parmi nous.

---

**Un Franc-Maçon converti.** — Presque chaque jour s'ajoutent de nouvelles pages au beau livre que l'on pourra écrire sur les conversions célèbres au XIX^e^ siècle. Un des francs-maçons italiens les plus notables, l'ex-F.·. Zola, grand commandeur de l'ordre, fondateur de la franc-maçonnerie en Egypte, etc., vient d'abjurer ses erreurs et de revenir à la foi catholique. Voici quelques passages de la déclaration qu'il a remise entre les mains de l'autorité ecclésiastique, et qui montre bien ce qu'il faut penser de la franc-maçonnerie :

« *J'affirme que tout ce que la franc-maçonnerie prétend être, elle ne l'est pas ; dans tout ce qui est inséré de bien en ses lois et rituels, il n'y a pas une seule lettre de vraie. Ce sont des mensonges et rien autre chose que des mensonges éhontés.* La justice, l'humanité, la philanthropie et la charité ne règnent ni dans le temple de la franc-maçonnerie, ni dans le cœur des maçons. Dans l'ordre maçonnique, règnent en souveraines la tromperie, la fourberie et la perfidie, déguisées sous le manteau de la vérité, pour tromper les gens de bonne foi.

« *J'affirme, en vérité, que la maçonnerie est une institution religieuse* qui a pour but d'abattre et de détruire toutes les religions, en commençant par la Religion catholique, afin de les remplacer ensuite elle-même, et faire retourner le genre humain au paganisme. »

D'après une correspondance de *La Vérité*, cette conversion serait due à une intervention miraculeuse de la Très-Sainte Vierge.

---

**Défendons-nous !** — *L'Yonne*, poursuivie par 354 prêtres pour injures et diffamation, a été condamnée, par le tribunal d'Auxerre, à 25 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts envers 315 de ces prêtres.

Ce journal a pour directeur un ancien séminariste défroqué, Gallot, récidiviste de la diffamation, condamné il y a 8 jours pour avoir eu le triste courage d'insulter les femmes de deux de ses confrères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Gallot voudrait que la loi protégeât la diffamation. Sous le ministère Bourgeois, qui comptait parmi ses membres M. Doumer, son ami et protégé M. Gallot envoya à Doumer une requête dans laquelle il disait en résumé : « Les prêtres faussent l'idée de justice ; il ne sera plus possible de faire du journalisme si on ne peut plus les insulter sans se voir menacé de poursuites. »

***

Onze Supérieurs de divers couvents du département de Seine-et-Marne, se jugeant diffamés, par un article inséré le 28 Février dernier, dans l'*Union Républicaine*, journal radical, ont intenté à ce journal, en la personne de son gérant et de son propriétaire, MM. Royer et Boulet, une poursuite de diffamation.

Après avoir entendu Mes Louchet et Renoult, avocats, le tribunal a remis l'affaire à huitaine pour prononcer son jugement, qui a été rendu, il y a quelques jours.

En voici la teneur très résumée :

« Il est certain qu'il s'agit de Seine-et-Marne ; aucun couvent n'étant spécialement désigné, chacun dans le département peut se considérer comme atteint, et n'a pas à tenir compte du silence des autres maisons religieuses, qui n'ont pas jugé à propos de poursuivre.

« Le second article, loin d'être une atténuation, est considéré comme une aggravation.

« En conséquence, le gérant Royer est condamné à un mois de prison, à 500 francs d'amende, à l'insertion du jugement dans un journal de chaque arrondissement de Seine-et-Marne et à 200 francs de dommages-intérêts, envers chacun des 11 couvents poursuivants. M. Boulet, propriétaire du journal l'*Union Républicaine*, est déclaré responsable. »

---

**Encore un prétendu scandale clérical.** — Les journaux — non pas les feuilles antireligieuses qui *oublient* régulièrement de démentir les bruits calomnieux, dont ils se font si facilement les échos — publient cette note de la *Montreuilloise :*

« Louis Decos, en religion Frère Edmer, demeurant à Calais, a été acquitté.

« Les journaux antireligieux avaient fait grand tapage autour de cette affaire.

« Le Frère Edmer, accusé de prétendus attentats, n'avait cessé de protester de son innocence.

« Le jury, le 2 Mai, l'a acquitté, après une émouvante plaidoierie de Me Hattu qui a démontré, faits à l'appui, que les enfants accusateurs répétaient une leçon, que d'ignobles gredins leur avaient apprise contre leur maître.

« Encore un coup manqué pour la franc-maçonnerie ! Il ne prouve qu'une chose : la canaillerie des francs-maçons qui, pour satisfaire leur haine de la Religion, ne reculent devant rien. »

---



**La musique à l'église.** — Dans un charmant récit d'un voyage à Solesmes, M. l'abbé Hazera, curé de Labastide, de Bordeaux, fait une très agréable charge à fond contre les abus de la musique théâtrale dans les églises.

« Le latin, dit-il, se prête à la musique moderne, mais il faut avouer que certains compositeurs abusent étrangement de ses complaisances : ils ne le ploient pas, ils le cassent au gré de leurs rythmes. Ne vous est-il pas souvent arrivé d'entendre, au moment le plus solennel de nos cérémonies, des chantres répéter avec conviction, en y déployant toute l'énergie de leurs puissants gosiers : *Da robur fer ! Da robur fer !* puis les ténors, les barytons, les sopranos reprenaient le cher barbarisme et le chantaient sur tous les degrés de la gamme. Et l'*auxilium ?* Eh bien, l'*auxilium* arrivait quand il le pouvait, tout à fait sur le tard, et s'éparpillait en dépit du bon sens, dans cette fusée de notes que tout bon compositeur fait éclater à la fin de son morceau.

« J'ai entendu tout un chœur monter à l'assaut d'un *Gloria Patri :* il paraît que c'était rude ! Ils étaient là cinquante au moins, hommes, femmes et enfants, sans compter les instruments de toute forme et de tout son. Ils partaient les uns après les autres, par petits groupes, et d'un seul élan ils arrivaient à *Gloria Pa. . .* Mais là ils étaient subitement arrêtés ; et les premiers partis, cédant la place aux autres, revenaient en arrière pour s'élancer encore, et arriver d'un bond nouveau à cet escarpement du *Gloria Pa. . .* qui les arrêtait toujours. Et les bataillons se succédèrent ainsi, pendant de longues mesures, sur la pente raide. A la fin ils parurent comprendre que tous ces efforts resteraient impuissants tant qu'ils seraient divisés. La masse des assaillants se réunit une fois de plus au pied du raidillon ; ils reprirent haleine, épongèrent leurs sueurs, et tandis que l'orchestre lançait ses notes les plus enlevantes, à un signal donné, ils s'élancèrent tous à la fois : le *tri* fut enfin enlevé ; on se le passa de bouche en bouche, et Dieu le Père put comprendre que c'était pour sa gloire qu'on s'était donné tant de mal.

« Il faut reconnaître que le plain-chant n'a pas de ces tours héroïques, mais que la langue latine doit être bien mécontente de certains compositeurs. »

---

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Mai, **La Quinzaine** publie une étude à la fois éloquente et érudite sur les *Jeux Olympiques*, par M. Gustave Glotz ; elle continue la publication du très intéressant *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par M. Edmond Biré, et donne dans *la Navigation moderne*, par M. Roger Lambelin, d'intéressants détails sur les paquebots-poste des diverses compagnies. M. Louis Flandrin, dont le nom seul est une garantie de compétence et d'autorité, fait un tableau très complet du Salon du Champ de Mars. M. Gabriel Aubray commence la série de ses *Lettres à ma cousine*, et dans les *Idées et les Faits*, M. Georges Goyau analyse et critique la *Rome* de M. Zola avec la compétence que lui donne un long séjour à Rome et la connaissance parfaite des choses romaines.

*Critique dramatique, Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Mai 1896.*

I. Sur cette proposition : Toutes les grâces nous viennent par la Sainte-Vierge, par le P. R.-M. DE LA BROISE. — II. La Première Conquête du Soudan, par le P. H. PRÉLOT. — III. Le Baptême de Clovis et les évêques de Gaule, par le P. H. CHÉROT. — IV. Les Tramways électriques, par le P. J. DE JOANNIS. — V. La Guerre Sino-Japonaise. Ya-Lu et Port-Arthur, par le P. E. PRAMPAIN. — VI. Mistral (fin), par le P. ET. CORNUT. — VII. Courte réponse au Livre du P. F.-A.-M. Dummermuth, O. P. « Defensio doctrinæ S. Thomæ », par le P. V. FRINS. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. S. A.

# POSSÉDER ET JOUIR

Avoir les choses ne suffit pas, il faut surtout, pour en jouir, posséder en même temps la manière de s'en servir. Combien de produits excellents qui, pour avoir été mal employés, ne sont pas appréciés à leur juste valeur ?

L'extrait de viande Liebig se rencontre aujourd'hui dans les cuisines les plus luxueuses, comme dans les plus modestes, et, cependant, combien de personnes qui, pour en mettre dans les plats des quantités trop faibles ou exagérées n'obtiennent pas de cet excellent condiment tous les services qu'il peut rendre.

Il n'est donc pas inutile de rappeler les quantités usuelles qu'il convient d'employer dans les cas les plus fréquents.

Pour faire un consommé avec l'aide d'os, de légumes et d'un peu de graisse, une cuillerée à café suffit pour 4 potages.

Pour renforcer un bouillon faible, une cuillerée à café pour 8 potages.

Pour bonifier un potage maigre, même quantité.

Pour corser un ragoût, une sauce destinée à 5 ou 6 personnes, une cuillerée à café.

Excellent avec les légumes, une demi-cuillerée à café de Liebig suffira pour un plat de 4 personnes.

En remettant en mémoire les doses d'emploi d'un produit si utile dans la cuisine journalière, nous croyons rendre un véritable service à toutes les mères de famille et maîtresses de maison.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



## Lettre d'un membre du clergé.

Jarnac, Champagne (Charente-Infre), mai 96.

Monsieur. . . Depuis 5 ou six ans, j'éprouvais dans les jambes une grande lassitude ; dans l'oreille gauche des bourdonnements continuels dès que je me mettais dans une position horizontale : en outre, ma main tremblait tellement qu'il m'était souvent bien difficile d'écrire, surtout en été.

Maintenant, de ces différentes infirmités, il ne me reste plus que le souvenir. Depuis que j'use des Pilules Pink, je me sens tout autre. Cependant, pour accroître et affermir ma guérison, je vous prie de m'expédier trois autres boites de vos Pilules Pink pour personnes pâles.

Dans l'intérêt de la vérité et de la charité, je vous autorise bien volontiers à publier ma lettre, si vous le jugez à propos, car tout ce qu'elle contient est marqué au coin de la plus scrupuleuse exactitude.

Recevez, etc...

L'abbé BACHELIER.

Tous les jours, nous recevons de nombreuses attestations, non seulement pour l'affection désignée ci-dessus, mais encore pour les maladies suivantes qui prouvent que les Pilules Pink du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et tonique. Elles guérissent : rhumatismes, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie, (pharmacien de 1re classe), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Les actions de l'*Omeo Gold of Victoria* continuent à progresser. Nous les trouvons, cette semaine, à 28.50. Il est à prévoir une nouvelle avance sur cette valeur dont l'avenir est pleinement assuré. Les qualités de l'or produit par la province de Victoria sont reconnues comme excellentes et d'un rendement des plus rémunérateurs. Le rapport du directeur, M. Cardinal, est très concluant sur la richesse du minerai ; dans quelques semaines, les broyages vont commencer. La période bénéficiaire ne saurait donc se faire attendre.

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# CLOCHES D'ÉGLISE

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

# FONDERIE DE CLOCHES

**A. HAVARD**

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

# POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR

ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :

Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCÉ, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

# HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

# LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

# ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*



*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.



11e ANNÉE. Vendredi 5 Juin 1896. N° 23.


# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. *I.* 1. La fête du T. S. Sacrement ; II. Le Sacré-Cœur.

*II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Offices extraordinaires ; Mgr Valleau, dans son diocèse d'origine ; Brest ; Saint-Goazec ; Clohars-Carnoët : Un Pardon de petite chapelle ; Plabennec ; Quimperlé ; Primelin ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Naufrage du *Saint-Pierre* ; Thermes de Bourbon-Lancy.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; France : Episcopat ; Congrégation des PP. du Saint-Esprit ; Russie.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 7 Juin.* — 2me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc. Mémoire de l'Octave, à la Messe et aux Vêpres. *Solennité de la Fête du Très Saint-Sacrement ; mémoire du Dimanche.*

*Lundi, 8.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 9.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Mercredi, 10.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 11.* — Octave du Très Saint-Sacrement. Double. Blanc.

*Vendredi, 12.* — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

*Samedi, 13.* — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plomeur ..... du 5 au 8 Juin.
Commana ..... du 9 au 13 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## I

## La Fête du T. S. Sacrement.

Dans tous les temps de l'année, la divine Eucharistie, sacrifice et sacrement, est le centre et le cœur de la vie catholique : comme sacrifice, elle est le moyen suprême de rendre hommage à la divine Majesté ; comme sacrement, elle est l'aliment par excellence de la vie surnaturelle. Mais en ces jours, il convient de nous recueillir pour en mieux comprendre la grandeur et la puissance infinies, pour en goûter avec plus de plénitude l'ineffable suavité, pour rendre avec l'Eglise à la divine Hostie des devoirs à la fois plus solennels et plus intimes.

Il était inévitable que l'Eglise instituât une solennité spéciale en l'honneur du mystère auguste qui est le centre du culte religieux de la Loi nouvelle, et cette fête devait revêtir une pompe exceptionnelle, en rapport avec la magnificence de son objet. Ce rituel splendide, ces bénédictions et ces expositions triomphales, ces processions imposantes, toutes ces formes d'un culte qui exprime si éloquemment le triomphe et l'exaltation de l'Hostie divine répondent bien à la piété catholique.

.....« En aucun jour de l'année — écrivait l'auteur de l'*Année liturgique* — la Sainte Eglise n'est plus triomphante, ni plus démonstrative. Le ciel est radieux, la terre a revêtu sa parure brillante, pour en faire hommage à celui qui dit : « Je suis la fleur des champs et le lys des vallons. » La Sainte Eglise, non contente d'avoir préparé un trône sur lequel la mystérieuse Hostie recevra, durant toute une Octave, les hommages d'une cour empressée, a jugé que la pompe d'un triomphe doit précéder ces solennelles et miséricordienses assises. Aujourd'hui, elle ne se contentera plus d'élever le Pain sacré, après la prononciation des paroles divines, elle lui fera franchir le seuil du temple, au milieu des flots de l'encens, à travers les fleurs et la feuillée, et le peuple catholique, fléchissant les genoux, adorera de toutes parts sous la voûte du ciel son roi et son Dieu. »

« Il est bien juste, en effet — s'écrie le saint Concile de Trente — que soient établis certains jours où les chrétiens, par une démonstration solennelle et toute particulière, témoignent de leur gratitude et dévot souvenir envers le commun Seigneur et Rédempteur, pour le bienfait ineffable et divin qui remet sous nos yeux la victoire et le triomphe de sa mort. » (Sess. xiii. cap. 5.)

## II

## Le Mois du Sacré-Cœur.

Il y a deux siècles, le Cœur de Jésus n'avait sur la terre que deux adorateurs : une humble fille de la Visitation, cachée dans un obscur couvent de la Bourgogne, Marguerite-Marie ; et un



vénérable religieux de la Compagnie de Jésus, le Père de la Colombière. Il n'existait pas une image de ce Cœur adorable, il n'y avait pas un temple à sa gloire. Mais d'admirables révélations avaient été faites à l'humble religieuse, dans sa chapelle de Paray-le-Monial, et la bienheureuse Visitandine commençait à remplir la mission que Jésus lui avait confiée : elle allait devenir l'apôtre et l'évangéliste du Sacré-Cœur.

Aujourd'hui se réalisent les promesses qui lui furent faites. Partout se trouve l'image de ce Cœur qui a tant aimé les hommes ; la parole du prêtre redit ses louanges du haut de la chaire chrétienne ; des temples s'élèvent en son honneur ; chaque année, l'Eglise célèbre sa fête et convoque, en ces jours, les fidèles au pied des autels et à la Table sainte. Le mois de Juin est devenu le mois du Sacré-Cœur et, chaque année, son retour provoque un renouvellement de piété.

Puisse-t-elle croître encore, cette dévotion bénie ! Qu'elle donne le courage aux faibles, la lumière aux incertains, l'énergie aux timides. A l'heure actuelle, plus que jamais peut-être, nous en avons besoin. Cœur de Jésus, protégez la sainte Eglise ! Cœur de Jésus, sauvez la France !

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Mission recommandée :** POULDERGAT, du 17 au 28 Juin.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche prochain*, Solennité du Très Saint-Sacrement, la grand'messe est à 9 heures. La procession sort à l'issue de la grand'messe et parcourt l'itinéraire qui a été indiqué précédemment.

On fait appel, d'une manière toute spéciale, aux hommes qui voudraient escorter le Saint-Sacrement. Des places leur seront réservées *au haut de la nef*.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'au Vêpres, qui se chantent à 4 heures, et sont suivies de la bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à 9 heures.

Nous lisons dans le *Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et de Saintes*, du 30 Mai :

« S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et Léon, après avoir achevé sa tournée pastorale, est venu, cette semaine, prendre quelques jours de repos dans son diocèse d'origine. Il visitera, dimanche, son ancienne paroisse Saint-Martin de Pons.

« Le Prélat veut bien néanmoins se prêter à quelques cérémonies religieuses, et, lundi prochain, il présidera la première communion au couvent de la Providence de Saintes. Le Jeudi de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Fête-Dieu, Mgr Valleau distribuera également le pain eucharistique aux premières communiantes du couvent de Chavagnes, à la Rochelle, parmi lesquelles il compte l'une de ses jeunes nièces. »

---

Brest. — Brest est la seule ville de notre diocèse où les processions soient défendues. Répondant aux vœux de la très grande majorité des habitants, M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre de Saint-Louis, adressait, il y a quelques jours, au nouveau Conseil municipal une lettre demandant le retrait de cette interdiction. La demande a été repoussée, sans avoir même eu l'honneur d'une discussion.

Aussitôt qu'il eut connaissance de cette décision, affligeante pour tous les catholiques de Brest, M. le curé de Saint-Martin adressa à ses paroissiens, individuellement, cette lettre, aussi digne que douloureusement émue :

« Monsieur,

« Le Maire et le Conseil municipal de Brest venant, une fois de plus, de fouler aux pieds la liberté du culte catholique et les intérêts du commerce brestois, en renouvelant l'interdit porté contre les processions par l'ex-maire Bellamy, nous avons, sur la demande d'un grand nombre de nos paroissiens, décidé de donner à la Fête-Dieu plus de solennité que les années précédentes.

« En conséquence, nous faisons un appel à tous les catholiques, à tous les hommes de cœur de notre paroisse, à ceux qui ont conservé le culte de la liberté et de la justice pour tous, et nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien assister à la solennité de dimanche prochain et à celle du dimanche suivant.

« La grande nef de l'église sera réservée aux hommes.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S. J.-C.

« Le Curé de Saint-Martin. »

---

Saint-Goazec. — Il y a déjà plus de deux ans — le 22 Avril 1894, — Monseigneur l'Evêque de Quimper, au cours de sa visite pastorale, bénissait la première pierre de la nouvelle église de Saint-Goazec. Depuis cette époque, divers contretemps avaient retardé les travaux qui furent même, un moment, interrompus : ils sont aujourd'hui terminés, sauf la reconstruction du clocher. La nouvelle église, bâtie sur les plans de M. Gassis, architecte à Châteaulin, s'élève, simple mais gracieuse, dans un site ravissant...

En y entrant, on remarque tout d'abord les vitraux de l'abside, et principalement un beau vitrail du XVI^e^ siècle, provenant de l'ancienne église et représentant des scènes de la Passion : il a été parfaitement restauré par M. Lorin, de Chartres. C'est des mêmes ateliers que sortent les autres vitraux à personnages et les grisailles, toutes du meilleur goût, et s'harmonisant bien avec l'ensemble de l'édifice. La *Semaine religieuse* a assez longuement parlé du « Rétablissement des Patrons primitifs », pour que nous applaudissions à l'heureuse idée de M. le Recteur, qui a tenu à



faire figurer, dans une fenêtre, à côté de saint Pierre, titulaire actuel de l'église, saint Goazec, évêque d'Irlande, qui a donné son nom à la paroisse et y fut primitivement honoré.....

Jeudi, 28 Mai, était le jour, impatiemment attendu, de l'inauguration de la nouvelle église. A 7 heures, la bénédiction en fut faite par M. Cozic, Curé de Lesneven, et immédiatement suivie de la messe de communion des enfants de la paroisse. Comme on l'a fait remarquer, Notre-Seigneur, prenant possession de son nouveau temple, appelait d'abord à lui les petits. Précieux souvenir pour tous et, en particulier, pour ce cher enfant, qui a communié pour la première fois et le premier dans l'église, due en grande partie à la générosité de sa noble famille.

A 10 heures, devant un clergé et une assistance de fidèles, aussi nombreux qu'au « jour du Pardon », la messe solennelle fut célébrée ; après l'Evangile, M. le Curé de Lesneven parla de la double cérémonie qui avait eu lieu, le matin, et félicita les paroissiens d'avoir mené à bien, par leur bonne volonté, l'œuvre dont ils sont aujourd'hui fiers à juste titre...

A l'issue des Vêpres, eut lieu la distribution des prix de catéchisme. Nous n'en parlerions pas, s'il n'y avait ce détail qui, selon nous, enlève à la cérémonie sa banalité : c'est que, à Saint-Goazec, pour obtenir un prix, il faut avoir récité, *sans faute*, tout le catéchisme. Or, cent noms, au moins, ont été proclamés. C'est à l'honneur des enfants et de leurs maîtres.

Ensuite la foule, aussi nombreuse que le matin, se rendit une dernière fois à l'ancienne église, d'où le Très Saint-Sacrement fut rapporté processionnellement. Emouvante cérémonie, qui fit verser des larmes à plusieurs, au souvenir de leur première communion et de toutes les grâces reçues en ce lieu béni.....

La journée ne pouvait se terminer sans que M. Martin, recteur de la paroisse, prît à son tour la parole. En quelques mots partant du cœur, il exprima sa joie de voir l'œuvre achevée et sa reconnaissance pour tous ceux qui « y ont apporté leur pierre ».

Nous savons être l'interprète des paroissiens, en renvoyant une bonne part des éloges et leurs remerciements sincères au zélé pasteur, qui a le plus contribué à doter Saint-Goazec d'une belle église, digne de cette excellente paroisse.

---

Clohars-Carnoet. — Un Pardon de petite chapelle. — Notre *Semaine* entretient souvent ses lecteurs des plus belles fêtes religieuses célébrées dans nos sanctuaires vénérés et spécialement connus, mais on comprend qu'elle ne parle guère des solennités plus modestes, auxquelles prend part une seule paroisse, fêtant, dans l'intimité, un de ses célestes protecteurs. Je voudrais, cependant, montrer qu'*un Pardon de petite chapelle* a quelquefois plus de charme que n'en peuvent posséder des réunions plus nombreuses et surtout plus renommées.

C'est déjà une agréable préparation au Pardon de Saint-Maurice que de traverser, au Lundi de la Pentecôte, toute la forêt

Archives diocésaines de Quimp[illegible] et Léon



de Carnoët. Il est 8 heures du matin ; les longues semaines de sécheresse n'ont rien fait perdre à la vigoureuse frondaison des futaies, non plus qu'à la fraîcheur des taillis ; le long des grandes routes ombragées, les promeneurs sont encore bien rares ; à peine rencontrons-nous quelques jeunes garçons portant des cages, où ils vont vendre des oiseaux à *Toulfoen*. En cet endroit bien connu de la forêt, se dressent de nombreuses tentes qui n'ont rien de l'aspect des campements nomades ; on voit que le beau lieu, uniquement occupé à cette heure par ceux qui auront à y réaliser quelque gain, sera tout à l'heure envahi par une foule bruyante ; mais nous passons. En avançant dans la forêt, je reconnais les différents endroits où défilait, il y a plus de quinze ans, l'admirable cortège des reliques de saint Maurice, se rendant de Carnoët à Langonnet. Si seulement nous avions eu alors, au lieu des pluies diluviennes, une matinée comme celle d'aujourd'hui !

Nous voici arrivés au but, c'est-à-dire à ce qui fut autrefois l'abbaye, et qui est aujourd'hui le château. Par les différentes routes qui y accèdent, les pèlerins arrivent ; la plupart sont venus à pied, d'autres descendent de voiture, et, sur le bras de mer qui sépare notre oasis cornouaillaise des collines dénudées de Guidel, un bac nous amène les pèlerins morbihannais. Ce bras de mer, ou, pour parler plus exactement, la Léta, mêlant ici ses eaux aux eaux de l'Océan, offre une surface bleue comme le ciel, tandis que la rivière entourant l'antique monastère, dont elle fait tourner le vieux moulin, reflète la teinte des grands hêtres et des roseaux croissant sur ses bords. Sur ces flots verts glissent doucement des cygnes. Aucun mur n'empêche de voir l'abbaye ; aperçue du côté de la mer, elle ne montre rien de son architecture primitive ; elle présente une aile et deux pavillons dans le style du XVIII[e] siècle, c'est-à-dire de l'époque même où la plupart des anciennes maisons religieuses, dédaignant notre vieil art français, démolirent leurs églises et leurs cloîtres, pour les remplacer à grands frais par des constructions froides et sans caractère. Ce qui reste de l'abbaye de Saint-Maurice ne fait malheureusement pas exception ; cependant, restaurée avec goût, la principale façade, donnant sur les jardins, ne laisse pas que d'avoir son charme, et ce charme vient précisément de ce que les propriétaires d'aujourd'hui ont uniquement visé à garder ou à rétablir ici toutes choses dans l'état où les avaient laissées les Moines de l'ordre de Cîteaux ; les ifs sont toujours taillés en formes géométriques imitant les pièces d'un jeu d'échec, et ces formes tourmentées semblent bien faites pour s'harmoniser avec les modernes bâtiments claustraux.

Par ces jardins tout embaumés (car on vient de faucher l'herbe des pelouses), la procession s'avance, au chant de l'hymne des Confesseurs, en l'honneur de celui qui sanctifia et illustra ces beaux lieux. Ce chant était redit par tout un peuple familiarisé avec les hymnes de l'Eglise, mais surtout par les enfants des deux écoles chrétiennes que possède Clohars-Carnoët.

Ah ! chantez, petits paysans et jeunes paysannes ! Ici chantèrent



autrefois saint Maurice et les douze moines qui vinrent avec lui de Langonnet ; ils n'y trouvèrent qu'une affreuse solitude, une extrême pauvreté ; mais forts de leur charité, confiants dans la bonté divine et dans le secours de Notre-Dame, courageux dans les plus durs labeurs, ils élevèrent leur abbaye qui, pendant six siècles, retentit chaque jour et chaque nuit des louanges du Seigneur.

Ici, au temps de la puissance féodale, les abbés de Saint-Maurice ont exercé leur haute influence pour le bien de la contrée, les ducs de Bretagne et les grands seigneurs ont fait de généreuses donations, les familles les plus illustres se sont honorées de voir leurs enfants prendre l'habit cistercien.

Faut-il regretter ce glorieux passé ? C'est une question qui vient nécessairement à l'esprit dans ces lieux qui furent autrefois des monastères et d'où la vie claustrale a disparu.

La réponse, je l'ai trouvée dans le chant des enfants de Clohars. Ici, il est vrai, plus de seigneur abbé, plus de moines ; la robe blanche de Cîteaux n'apparaît plus que dans la vieille statue toujours vénérée, et aux pieds de laquelle nous prierons tout à l'heure ; mais la vie religieuse, sous une autre forme et sous d'autres vêtements, n'en existe pas moins ; et plus féconde encore que dans les derniers siècles, parce que son influence s'exerce sur la masse tout entière, grâce à de pauvres Frères et à d'humbles Sœurs, qui sont eux-mêmes du peuple.

Et pendant que je me laisse aller à ces pensées toutes de confiance, notre procession est entrée dans la chapelle, c'est-à-dire dans une des chapelles de ce qui fut l'église abbatiale. Comme le monastère, celle-ci avait été reconstruite au dernier siècle ; il n'en reste que la façade principale, à l'état de ruine, et la partie aujourd'hui utilisée comme chapelle du château ; mais, outre le beau retable d'autel, on y trouve, comme je l'ai dit, la statue du patron, et surtout le curieux reliquaire renfermant la tête et plusieurs ossements de saint Maurice. Cette châsse est placée sur un tombeau de marbre, et, depuis l'arrivée des premiers pèlerins jusqu'à la fin de l'office du soir, les mères ne cesseront de faire baiser à leurs petits enfants les reliques du Saint, dont les principaux miracles furent accomplis en faveur des enfants ; il en ressuscita au moins trois : l'un avait été tué par la foudre, un autre noyé, un dernier écrasé par la roue d'un moulin.

L'affluence des petits enfants au Pardon de Saint-Maurice s'explique donc fort bien, et elle en est un caractère essentiel. Inutile d'ajouter que le chant de ces petits pourrait être plus mélodieux ; mais en revanche, leurs grands frères et leurs grandes sœurs chantent comme j'ai rarement entendu chanter dans les paroisses rurales, et non seulement parce que les voix ici sont agréables, mais parce que le plain-chant est consciencieusement étudié, à l'école des filles comme à celle des garçons. C'est un exemple à proposer.

Après l'Evangile, le clergé et les fidèles qui avaient pu trouver

Archives diocésaines de Quimper et Léon



place dans la chapelle se réunissent à la foule massée dans l'église en ruine, et, du haut d'une chaire improvisée, M. Joncour, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, évangélise les parents, avec accompagnement de chants enfantins.

La grand'messe étant terminée, on entonne avec entrain le cantique français de saint Maurice, puis l'abbaye est envahie en quelques instants. Le clergé trouve asile dans une magnifique salle boisée, les Sœurs et leurs élèves s'emparent d'un immense corridor, les Frères et leurs jeunes garçons ont pris possession de la magnifique salle du Chapitre, un joyau du XIIIe siècle, débris unique et précieux de l'abbaye primitive ; ils ont de là une vue charmante sur les jardins, les bois et le bras de mer. Les châtelains sont absents, mais l'hospitalité de M. et Mme Lorois, si gracieusement procurée, payée d'un *Pater* et d'un *Ave Maria* récités par toute l'assistance, contribue puissamment au charme du Pardon de Saint-Maurice.

A Vêpres, nous retrouvons le charme de la réunion du matin ; la procession fait un parcours plus prolongé, et la châsse de saint Maurice y apparaît portée en triomphe, puis elle vient reprendre sa place, pour ne plus recevoir, pendant toute une année, que des hommages isolés et silencieux.

---

PLABENNEC. — On nous écrit :

« Jeudi, 28 Mai, à 8 heures du matin, arrivait au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët un pèlerinage d'un caractère particulièrement touchant : c'étaient les enfants du catéchisme de Plabennec, sous la conduite des deux zélés vicaires de la paroisse et de M. l'abbé Cuillandre, instituteur libre.

« Rien de plus édifiant que ce spectacle. La distance ne compte pour rien pour des cœurs aimant véritablement leur mère, et c'était bien le cas des jeunes pèlerins de Plabennec. Partis de bonne heure, ils ne s'étaient aperçus nullement, malgré la distance, des fatigues de la route.

« A l'entrée du bourg du Folgoët, la procession s'organise, une belle croix en or ouvrant la marche ; les étendards flottent au vent, et deux magnifiques bannières, étincelant de mille feux, miroitent sous les rayons du soleil. Le chant des cantiques, moëlleux et doux, partant de quatre cents cœurs d'enfants répond, en cadence, au son harmonieux et grave du carillon de Notre-Dame du Folgoët.

« On arriva ainsi aux portes du vénéré sanctuaire, ouvertes à deux battants, et tous les pèlerins, venus de divers points de la région, réunis, en ce moment, dans l'église, furent doucement émus et grandement édifiés par le spectacle de ces adolescents, qui défilaient graves et recueillis, pour aller s'agenouiller pieusement devant l'image de la patronne du Léon... Ce qu'ils disaient et promettaient à Marie avec une volonté convaincue, on le devine facilement : « Notre bonne Mère, nous voilà tous réunis et tous « décidés à être vos enfants : Nous sommes ici pour vous saluer ! »...



En ce moment, sans doute, d'auprès de chaque enfant, partit à tire d'ailes un ange gardien, pour dire à la Reine des Anges : « C'est nous qui vous les amenons : Reine du paradis, n'oubliez point ceux dont nous sommes les députés ici-bas ! »

« Et en effet, la Reine du Ciel n'oublia point ces jeunes et tendres pèlerins ; à tous indistinctement, par le ministère de ses prêtres, elle donna ce qu'Elle a de plus précieux : Jésus, son divin Fils, dans la sainte communion. Et, ce saint devoir accompli, la parole chaude et vibrante de M. le recteur du Folgoët raviva dans le cœur de ces enfants l'amour de leur Mère du Ciel, de leurs parents, témoins attendris, du Saint-Père et de la France... Et le doux Jésus, en les bénissant, avant leur départ, aura déposé dans leur mémoire, ces mots : « Mon fils, ma fille, souvenez-vous ! « N'oubliez jamais ma Mère, qui est la vôtre. »

« UN TÉMOIN. »

---

QUIMPERLÉ. — **Retraite de femmes**, *du 31 Mai au 7 Juin.* — 11 paroisses, 38 retraitantes : Quimperlé, 10 ; Mellac, 7 ; Querrien, 7 ; Moëlan, 6 ; Clohars-Carnoët, 2 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 1 ; Scaër, 1 ; Tréméven, 1 ; Kernével, 1 ; Elliant, 1 ; Riec, 1.

---

PRIMELIN. — **Pardon de Saint-Tujan.** — Le grand Pardon annuel de Saint-Tujan aura lieu, les *20, 21 et 22 Juin*, selon le programme suivant :

*Vendredi, 19 Juin.* — Ouverture du Pardon, par le chant des premières Vêpres à la chapelle, à *5 heures du soir*.

*Samedi, 20 Juin.* — Messe à *6 heures* et grand'messe à *10 heures*. A *4 heures*, Vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Prières du soir et confessions des pèlerins.

*Dimanche, 21 Juin.* — Prières du matin chantées dans la chapelle, à *4 h. 1/4* ; à *4 h. 1/2*, première messe. Les autres messes d'heure en heure, jusqu'à 9 heures.

Vers *9 h. 1/2*, la procession de Primelin sort de la chapelle de saint Tujan, avec croix et bannières, pour aller au devant des processions arrivant des paroisses voisines ; après les pieux saluts d'usage, toutes les processions se rendent à la chapelle, où des places seront réservées aux croix et aux bannières. A *10 h. 1/2*, messe solennelle ; allocution.

A *3 heures*, Vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement et grande procession : les pèlerins des diverses paroisses seront groupés autour de leurs croix et de leurs bannières. Les processions viennent former le cercle autour d'une croix, élevée sur la grève ; chant solennel du *Credo*. Retour à la chapelle, au chant des litanies et des cantiques. Bénédiction des clefs et des médailles de saint Tujan, préservatrices de la rage. Départ des processions, au son des cloches et au chant des pieux cantiques.

*Lundi, 22 Juin.* — Mêmes exercices pieux que le samedi. Clôture du Pardon de Saint-Tujan, par le Salut du Très Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, est accordée par Rome, aux conditions ordinaires, à tous les pèlerins qui viendront prier à Saint-Tujan, l'un des trois jours du Pardon.

---

**Œuvre de la Propagation de la Foi.** — *Exercice 1895.* — Les recettes générales s'étaient élevées, en 1894, à 6,820,161 francs. Elles n'ont atteint, en 1895, que 6,587,039 francs ; c'est donc un déficit de 233,114 francs sur l'exercice précédent.

Cette diminution n'est pas imputable à la France où, malgré de nouvelles charges imposées aux catholiques, le budget de l'apostolat a dépassé, en 1895, de 140,000 francs les recettes de 1894.

Il résulte du tableau publié par les *Annales* que la France seule, pour sa part, a donné 4,136,825 fr. 74 c. et si l'on y ajoute les deux diocèses d'Alsace-Lorraine, Strasbourg (157,494 fr. 73) et Metz (168,081 fr. 35), la somme totale de 4,462,404 fr. 82 c.

Les diocèses de France qui ont donné plus de cent mille francs sont, par ordre du chiffre des offrandes : Lyon, 506,628 fr. 30 ; Paris, 337,866 fr. 17 ; Cambrai, 175,897 fr. 43 ; Saint-Brieuc, 150,000 fr. ; Nantes, 143,078 fr. 80 ; Rennes, 138,495 fr. 75 ; Quimper, 134,898 fr. 95. Viennent ensuite : Grenoble, 88,568 fr. ; Le Puy, 86,704 fr. 85 ; Clermont, 79,370 fr. 62 ; Coutances, 79,177 fr. 57 ; Bordeaux, 76,976 fr. 35 ; Rodez, 76,757 fr. 85 ; Angers, 76,491 fr. 40 ; etc.

La Bretagne tient toujours noblement son rang. En ajoutant les offrandes du diocèse de Vannes (43,162 fr. 32) à celles des diocèses de Saint-Brieuc, Nantes, Rennes et Quimper, nous obtenons le total de 609,625 fr. 82. — Honneur à la Bretagne catholique !

Nous sommes heureux de constater que notre diocèse, qui vient le septième pour le chiffre des aumônes recueillies, occuperait un rang plus honorable encore, si l'on tient compte de la population.

Le diocèse de Paris compte 3,141,595 habitants ; celui de Lyon 1,422,969 ; celui de Cambrai 1,736,651. La population de notre diocèse est de 707,820 ; la disproportion est bien plus grande encore au point de vue de la richesse. La Bretagne est pauvre ; elle n'est riche que par sa foi.

Puissions-nous être toujours les premiers par le zèle et la charité !

---

**Naufrage du « Saint-Pierre. »** — Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des « Œuvres de Mer » et nous apprenions, avec bonheur les heureux débuts, sur le banc de Terre-Neuve, du navire-hôpital, le *Saint-Pierre*, bénit solennellement, à Saint-Servan, le 6 Avril dernier, et monté par un équipage de choix, sous le commandement d'un de nos compatrioles, le capitaine Salaün... Hélas ! la joie n'a pas été de longue durée. Par un temps de brume, le *Saint-Pierre* s'est perdu, le 30 Mai, au cap Sainte-Marie de Terre-Neuve. Tous les hommes ont été sauvés et ont débarqué à Plaisance.



C'est une perte cruelle, mais non irréparable : les vrais chrétiens savent que la base des œuvres de Dieu sur la terre, c'est notre foi, que l'épreuve est une des plus sûres marques de la protection divine et, pleins de confiance, ils donneront leur aumône pour réparer le désastre du *Saint-Pierre*.

---

**Thermes de Bourbon-Lancy.** — On nous prie d'annoncer qu'une réduction de 50 0/0 sur le tarif du traitement thermal sera accordée à MM. les Ecclésiastiques, pendant la saison 1896, sauf les mois de Juillet et Août.

---

**Un prêtre** demande précepteorat. — Références excellentes.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Depuis quelques jours, le Pape a repris ses promenades au jardin du Vatican, mais il n'y séjourne pas encore longtemps, car la température est toujours très instable à Rome ; cependant Léon XIII jouit d'une santé excellente, et se montre toujours très alerte. Pendant ces jours de fête, il a admis bon nombre de personnes à sa messe, dans la chapelle privée, et les audiences particulières ont aussi été très fréquentes.

— La date précise du prochain Consistoire n'est pas encore officielle. On croit cependant que ce sera le 22 Juin.

Peu de consistoires auront été aussi importants et aussi impatiemment attendus. Cela se comprend : le Saint-Père doit y donner le chapeau de cardinal aux quatre nonces de Paris, de Vienne, de Madrid et de Lisbonne, ce qui amènera un mouvement considérable dans le monde diplomatique du Vatican.

Le Saint-Père doit, en outre, créer plusieurs cardinaux italiens et étrangers, la mort ayant impitoyablement fauché plusieurs des membres les plus distingués du Sacré-Collège, et enfin préconiser un grand nombre d'évêques et d'archevêques, particulièrement les évêques français récemment désignés par le Gouvernement, et dont nous donnons plus bas les noms.

---

FRANCE. — **Épiscopat.** — Les nominations épiscopales, si longtemps attendues, viennent enfin d'être faites. Par décret présidentiel du 30 Mai, sont nommés :

Mgr Balaïn, évêque de Nice, à l'archevêché d'Auch ;
Mgr Sueur, évêque d'Evreux, à l'archevêché d'Avignon ;
Mgr Mathieu, évêque d'Angers, à l'archevêché de Toulouse ;
Mgr Renou, évêque d'Amiens, à l'archevêché de Tours ;
M. l'abbé Dizien, vicaire général de Sens, à l'évêché d'Amiens ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. l'abbé Baron, curé de Notre-Dame des Champs, Paris, à l'évêché d'Angers ;

M. l'abbé Mollien, vicaire général d'Amiens, à l'évêché de Chartres ;

M. l'abbé Colomb, vicaire général de Valence, à l'évêché d'Evreux ;

M. l'abbé Geay, archiprêtre de la primatiale de Lyon, à l'évêché de Laval ;

M. l'abbé Rouard, vicaire général de Dijon, à l'évêché de Nantes ;

M. l'abbé Chapon, chanoine titulaire de Nantes, à l'évêché de Nice ;

M. l'abbé Beguinot, vicaire général de Bourges, à l'évêché de Nîmes.

Ajoutons que, à la demande de Mgr Pagis, évêque de Verdun, le Pape vient de lui donner un auxiliaire dans la personne de Mgr Le Nordez, Protonotaire apostolique, Directeur général de l'Œuvre de Jeanne d'Arc.

Il ne reste désormais à pourvoir que le siège de Cahors, vacant par la mort de Mgr Grimardias, décédé le 27 Mai, à l'âge de 83 ans.

Mgr Grimardias était particulièrement aimé de ses diocésains. La bonté fut son caractère distinctif.

Né à Maringues (Puy-de-Dôme), il était archiprêtre de la Cathédrale de Clermont et vicaire général, lorsque en 1865, il fut nommé au siège de Cahors resté vacant, par suite de la mort prématurée de Mgr Peschaud ; il fut sacré le 6 Avril 1866.

Mgr Grimardias a magnifiquement restauré la cathédrale de Cahors, l'un de nos plus beaux monuments byzantins.

---

**Congrégation des PP. du Saint-Esprit. — Nouveau Supérieur général.** — On sait que le T. R. P. Emonet, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, avait cru devoir donner sa démission à la suite d'une grave attaque de paralysie dont il a été atteint, il y a un an.

Le chapitre général de cette Congrégation s'est réuni, le jour de la fête de la Pentecôte, 24 Mai, pour lui donner un successeur. Désireux de caractériser davantage le but apostolique de leur institut, les capitulants ont fixé leur choix sur Mgr Le Roy, évêque titulaire d'Alinda et vicaire apostolique de la mission du Gabon, l'une des premières missions de la société.

« Si quelqu'un de la vénérable assemblée, dit la *Vérité*, fut stupéfait de ce choix, consterné, désolé, ce fut lui. Il avait épousé sa pauvre Eglise lointaine du Gabon, sans aucune arrière-pensée d'un légitime divorce, comptant bien y batailler pour la cause et le règne du Maître, et y mourir dans la stricte observance de l'humilité et du sacrifice.

Serait-ce commettre une indiscrétion (qu'il faudrait quand



même pardonner, vu la grande édification qui en résulte) d'ajouter qu'il est impossible d'exprimer la peine éprouvée par ce bon évêque ? il a protesté, pleuré, est tombé à genoux devant ses électeurs, les suppliant de revenir sur cette décision, leur affirmant qu'il désirait absolument mourir dans sa mission. C'était une raison de plus pour le maintenir. »

Le Souverain Pontife, à qui cette élection a été soumise par l'intermédiaire du Cardinal-préfet de la Propagande, a daigné la confirmer aussitôt par une dépêche télégraphique, envoyée par le secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

L'installation du nouveau Supérieur a eu lieu, le lundi de la Pentecôte.

Mgr Le Roy est un homme d'une intelligence rare, d'un zèle ardent ; il unit les qualités les plus variées de l'esprit et du cœur ; il est apôtre et se dévoue constamment aux âmes ; il est savant et prend sur ses nuits le temps de rédiger des travaux scientifiques. Il est artiste et littérateur, et les lecteurs des *Missions catholiques*, spécialement, ont goûté les fruits de son imagination vive et agréable.

Le R. P. Grizard, précédemment vicaire général, a été nommé Assistant.

---

Russie. — Le couronnement du Czar a eu lieu, le mardi, 26 Mai. La France s'y est associée, on peut le dire, comme à une fête nationale. Ce n'est que justice, car l'ambassade française a été reçue par la Cour et par le peuple russe avec des égards, des honneurs et des démonstrations telles, que les liens entre les deux gouvernements et les deux peuples en seront certainement encore resserrés.

Nos lecteurs ont-ils remarqué que l'Empereur et l'Impératrice se sont préparés au sacre par de nombreux actes de piété ? Le caractère de la cérémonie du couronnement a été lui-même essentiellement religieux ; le Czar et la Czarine y ont reçu publiquement la communion.

Quel contraste avec ce qui se passe chez nous, et quelle leçon pour nous !

« M. Faure, dit *la Croix*, qui pendant son voyage en Touraine n'a pas songé à visiter nos églises, est revenu en toute hâte pour assister au service célébré dans l'église russe de la rue Daru. »

... Quand donc obtiendrons-nous que nos gouvernants entrent dans nos églises et daignent nommer Dieu ? On remarquait déjà comme un progrès, ces jours-ci, qu'un ministre, à Rouen, avait parlé des clochetons de nos cathédrales !

---

## BIBLIOGRAPHIE

**JEANNE D'ARC,** modèle et patronne du patriotisme chrétien et français, par le T. R. P. Monsabré. *Comité de Jeanne d'Arc, 33, rue de Grenelle, Paris, 1896.* Brochure in-12. Prix 0 fr. 50 c. franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Jeanne d'Arc, modèle et patronne du patriotisme chrétien et français, tel est le sujet traité, le dimanche 10 Mai, à Notre-Dame, en la fête célébrée à la mémoire de la vénérable Jeanne d'Arc.

Le R. P. MONSABRÉ a retrouvé, pour chanter cette merveilleuse épopée, ses plus beaux accents d'autrefois. C'est pourquoi nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant la publication de ce discours.

Il faut le répandre et le propager, pour hâter la venue de ce moment libérateur qui fera de Jeanne d'Arc, déjà son *modèle*, la *patronne* nationale et religieuse du patriotisme français.

---

**Un mot sur les Visions, Révélations et Prophéties**, par le R. P. P.-Xavier POUPLARD, de la Compagnie de Jésus. — 1 vol. in-12. 1 fr.

Le bruit qui se fait dans la presse, croyante ou sceptique, au sujet de certains faits extraordinaires — Voyante de la rue de Paradis, apparitions et prophéties diverses — donne une actualité nouvelle à ce petit livre, un simple in-12 de 180 pages, qui fait beaucoup plus que de nous dire *Un mot sur les Visions, Révélations et Prophéties ;* car avec des notions très précises sur l'illuminisme, le rationalisme, les visionnaires et les voyants, ainsi que les enseignements des meilleurs auteurs sur ces grandes questions, il nous entretient des merveilleux et des extases, de l'action satanique et des révélations privées dues surtout à des femmes, des signes qui en font reconnaître l'origine céleste, des règles d'interprétations, des épreuves et des contre-épreuves, et surtout des voyants modernes, sans oublier de nous citer des histoires nombreuses et vraiment extraordinaires que nous n'avons pas lues sans une vive émotion. En passant, il ne dédaigne même pas de s'occuper de la prétendue prophétie d'Orval, qu'il réduit à néant, avec documents officiels à l'appui.

L'ouvrage que nous annonçons est donc, en toute vérité, l'indispensable complément des articles actuels de la presse, et le guide le plus assuré de quiconque veut connaître la doctrine pratique nécessaire pour discuter et juger.

*Edité chez P. TÉQUI, 29, rue de Tournon, à Paris. — En vente à la Librairie J. SALAUN, Quimper.*

---

*Contre les maux d'estomac* et la constipation, les médecins conseillent l'usage de la *poudre* ou des *pastilles de charbon* du Dr Belloc, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Poudre, le flacon 2 fr. Pastilles, la boîte 1 fr. 50.

---

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittantes rebelles, et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. »

*(Formulaire de thérapeutique.)*

*Nota.* — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré, et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

---

# CLOCHES D'ÉGLISE

## Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).



---

# AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

# ÉLY-LABASTIRE

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES**
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**REPARATIONS de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

---

**ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE**

# PÊCHE, FRÈRES

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

**P. PÊCHE**, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

**DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR**

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

---

# MENUISERIE, AMEUBLEMENTS, TRAVAUX D'EGLISE

Ancienne Maison LE NAËLOU-GOURMELEN

# DAOULAS-LE NAËLOU, Sucr

16, Place Saint-Corentin QUIMPER Place Saint-Corentin, 16

**LITERIE** SPÉCIALITÉ DE LITS EN FER pour Pensions et Hôpitaux. **TAPISSERIE**

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*
**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**MONT-DORE** PUY-DE-DOME
**J. CHABAUD**
CONCESSIONNAIRE
Établissement splendide et de tout premier ordre
*Ouvert du 15 mai au 30 septembre.* — MALADIES : **Rhume, laryngite, bronchite, asthme, congestion et engorgement des poumons, phtisie pulmonaire, rhumastisme chronique, névroses, affections cutanées, etc.** — **EAU MINÉRALE ARSENICALE.** — SALLES D'HYDROTHERAPIE. — **GRAND CASINO DANS LE PARC :** Théâtre, Café, Cercle, Concerts, Salons de lecture.
**GRANDE FAVEUR :**
*Du 15 mai au 10 juin et du 20 août au 30 septembre*
TRAITEMENT COMPLET FIXÉ A 2 Fr. PAR JOUR POUR LA 2me CLASSE

**HYGIENE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêté par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 12 Juin 1896. N° 24.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Promesses de N.-S. J.-C. à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

*II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Quimper ; Nécrologie ; La procession du Saint-Sacrement au Séminaire ; La procession de la Fête-Dieu à Quimper, à Brest ; Plogonnec ; La Retraite de femmes à Quimper ; La Retraite bretonne d'hommes à Lesneven ; Restez chez vous.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; Mort de M. Jules Simon ; Foi et Patrie.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 14 Juin.* — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres du Suivant (*du 14 Juin*) ; Mémoires de s. Basile, du Dimanche et des saints Martyrs Vitus et ses compagnons.

Au chœur, *solennité du Sacré-Cœur de Jésus*, avec mémoires de s. Basile et du Dimanche.

*Lundi, 15.* — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

*Mardi, 16.* — S. Jean-François Régis, Confesseur (*au Suppl.*). Double. Blanc.

*Mercredi, 17.* — S. Hervé, Confesseur (*au Propre diocésain*). Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 18.* — Office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

*Vendredi, 19.* — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

*Samedi, 20.* — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Saint-Méen..... du 14 au 15 Juin.
Poullan..... du 16 au 20 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Promesses de N.-S. J.-C. à la Bienheureuse Marguerite-Marie

**en faveur des personnes dévotes à son Sacré-Cœur.**

TEXTE AUTHENTIQUE

La plupart du temps, dans les feuilles de propagande et sur les images de piété, on reproduit d'une manière inexacte, à l'aide de formules et abrégés plus ou moins équivalents, les promesses de Notre-Seigneur à la Bienheureuse. Les textes donnés ci-après ont été collationnés avec le plus grand soin, à Paray-le-Monial, et l'autorité diocésaine garantit leur authenticité par l'*Imprimatur*, accordé le 20 Février 1890.

1° *Pour ceux qui travaillent au salut des âmes.* — « Mon divin Sauveur m'a fait entendre que ceux qui travaillent au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis et travailleront avec un succès merveilleux, s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion à son divin Cœur. »

2° *Pour les Communautés.* — « Il m'a promis... qu'il répandra la suave odeur de son ardente charité sur toutes les Communautés qui l'honoreront et se mettront sous sa spéciale protection ; qu'il en détournera tous les coups de la divine justice, pour les remettre en grâce lorsqu'elles en seront déchues. »

3° *Pour les personnes séculières.* — « Pour les personnes séculières, elles trouveront par le moyen de cette aimable dévotion tous les secours nécessaires à leur état ; c'est-à-dire la paix dans leur famille, le soulagement dans leurs travaux, les bénédictions du ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation dans leurs misères, et c'est proprement dans ce sacré Cœur qu'elles trouveront leur refuge pendant toute leur vie et principalement à l'heure de leur mort. »

4° *Pour les maisons où l'image du Sacré-Cœur sera exposée et honorée.* — « M'assurant qu'il prenait un plaisir singulier d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fut exposée en public, afin, ajouta-t-il, de toucher par cet objet le cœur insensible des hommes ; me promettant qu'il répandrait avec abondance dans le cœur de tous ceux qui l'honoreraient tous les dons dont il est plein, et que, partout où cette image serait exposée pour y être singulièrement honorée, elle y attirerait toutes sortes de bénédictions. »

5° *Promesse de grâces en faveur de ceux qui se dévoueront pour lui.* — « Je me sens comme toute perdue dans ce divin Cœur, si je ne me trompe (1), comme dans un abîme sans fond où il me découvre des trésors d'amour et de grâces pour les personnes qui

(1) Cette manière de parler habituelle à la Bienheureuse n'indique pas un doute dans son esprit, mais est le fait de son humilité.



se consacreront et se sacrifieront à lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera en leur pouvoir. »

6° *Promesse de salut pour tous ceux qui lui auront été dévoués et consacrés.* — « Alors il m'a confirmé que le plaisir qu'il prend d'être aimé, connu et honoré de ses créatures est si grand que, si je ne me trompe, il m'a promis que tous ceux qui lui auront été dévoués et consacrés ne périront jamais. »

7° *Promesse de bonne mort pour ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite.* — « Un jour de vendredi, pendant la sainte communion, il dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe : « Je te promets, dans l'excessive « miséricorde de mon Cœur, que son amour tout-puissant accor- « dera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du « mois, tout de suite, la grâce finale de la pénitence ; ils ne mour- « ront point en sa disgrâce ni sans recevoir leurs sacrements, mon « divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment. »

8° *Promesse de règne du Sacré-Cœur.* — « Ne crains rien, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer. »

« Ce Sacré-Cœur régnera malgré Satan et tous ceux qu'il suscite à s'y opposer. »

Elle l'entendait lui répéter ces paroles : « Le ciel et la terre passeront, et non mes paroles sans effet. »

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées :** POULDERGAT, du 17 au 28 Juin.
BANNALEC, du 14 au 28 Juin.

QUIMPER. — Le service anniversaire pour Monseigneur Lamarche sera chanté, à la Cathédrale, mercredi prochain, 17 Juin, à 9 heures.

Mercredi, Mgr l'Evêque est parti pour Landerneau où il a donné, le lendemain, la Confirmation, à la Communauté du Calvaire.

De Landerneau il s'est rendu à Brest, pour assister à une réunion du Congrès archéologique, voulant témoigner de l'intérêt qu'il porte à ces travaux, auxquels prennent part plusieurs de ses prêtres.

Dimanche prochain, Sa Grandeur présidera la procession du T. Saint-Sacrement, à Lesneven.

**Nécrologie.** — C'est le troisième religieux Oblat, originaire de notre diocèse, dont nous avons à enregistrer la mort, depuis quelques semaines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



On nous écrit d'Angers que le R. P. Cléac'h, aumônier de l'Asile des Vieillards, dans cette ville, est décédé le 2 Juin.

Né à Landéda, en 1828, M. Jean-Marie Cléac'h fut ordonné prêtre, en 1852. Successivement professeur à Saint-Pol, précepteur, vicaire à Plabennec et professeur à Lesneven, il entra dans la Congrégation de Marie-Immaculée vers 1867.... Il se trouvait à Paris, pendant le siège, en 1870, et rendit les plus signalés services à ses compatriotes dans les diverses ambulances. C'est à cette époque qu'il adressa au *Feiz ha Breiz* des articles pleins de verve et d'originalité, qui l'ont fait remarquer comme écrivain breton.

Les anciens mobiles de 1870 et tous ses amis du diocèse voudront bien prier pour le repos de l'âme du R. P. Cléac'h.

***

Au dernier moment, nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Hameury, Chanoine honoraire, Curé-doyen de Crozon, décédé le 9 courant, à l'âge de 70 ans. L'enterrement a lieu, à Crozon, à l'heure où parait la *Semaine religieuse*.

Nous nous contentons, aujourd'hui, de recommander le vénérable défunt aux prières de nos lecteurs, nous réservant de donner, dans notre prochain numéro, une notice biographique complète sur le digne prêtre, le zélé pasteur et l'infatigable missionnaire, dont le diocèse ressentira vivement la perte.

---

**La procession du Saint-Sacrement au Séminaire.** — Jeudi, 4 Juin, jour où la liturgie célèbre la Fête-Dieu, nous avons eu, pour la première fois, au Grand-Séminaire, la procession du Très Saint-Sacrement.

C'était un spectacle qui portait au recueillement et à la piété, que cette longue file de prêtres et de lévites se déroulant lentement à travers les allées, sous les arceaux des grands arbres, en chantant de tout cœur les hymnes de la fête, les chants de triomphe : *Christum Regem adoremus, dominantem gentibus.....*

C'était aussi une grande joie pour tous ; joie sainte de l'âme, de penser que le Maître venait lui-même à travers ce bois, où tant de générations de prêtres ont passé en songeant aux âmes, où d'autres se préparent encore, dans la solitude et la prière, à jeter plus tard autour d'eux la semence de la vie surnaturelle..... Et puis, là, point de curieux, nulle distraction ; on n'entend que les solennels accents de la mélodie grégorienne, si belle et si bien exécutée au Séminaire ; toutes les âmes sont unies dans la même prière. *O quam suavis est, Domine, spiritus tuus !* Jésus est vraiment le centre de toutes les pensées, et Il bénit ; Il répand sa grâce, abondante et féconde, sur tous ces cœurs qui seront marqués, plusieurs avant peu, du signe éternel du sacerdoce.

Deux reposoirs avaient été élevés sur le parcours : c'était l'œuvre des Séminaristes, et ils y avaient mis toute leur peine et leurs soins. Disons, sans flatterie, que les reposoirs étaient du meilleur goût. De loin en loin, quelques gracieux parterres ou massifs de



fleurs ; ici, une grotte de Lourdes, avec sa source qui murmure ; là, une belle statue du Sacré-Cœur ; plus loin, l'image de Jeanne d'Arc....., et, par dessus tout, le cadre splendide de ce grand bois, que Dieu lui-même a fait si beau.

En résumé, la première procession du Saint-Sacrement dans l'enclos du Grand-Séminaire a été belle, pieuse surtout. Elle gagnera encore, sinon sous le rapport de la piété et du recueillement, au moins sous le rapport de la solennité et du nombre des assistants : car les prêtres qui ne seront pas retenus par leur ministère se feront un bonheur, désormais, d'escorter Jésus-Hostie, dans ces lieux où ils se sont préparés à devenir les « dispensateurs de ses mystères. »

X.....

---

Quimper. — **Procession de la Fête-Dieu.** — A son œuvre poétique Brizeux a joint un recueil de dictons populaires dans l'idiôme du pays, et il l'a intitulé *Furnez-Breiz*, Sagesse de Bretagne. Là se trouvent ces trois appréciations :

« *Kastell, santel. — Kemper ar gaër. — Oriant ar c'hoant.* »

« Saint-Pol, la ville sainte. — Kemper la belle. — Lorient la jolie. »

J'ignore ce qu'étaient Saint-Pol et Lorient, dimanche dernier, mais ce que je sais bien, c'est que, ce jour-là, la ville de Quimper méritait qu'on réunit pour elle les trois appellations :

Sainte ; belle ; jolie.

Elle ne s'ément pas seulement, quand il lui faut fêter son saint Corentin ; chaque année, la fête du Saint-Sacrement fait naître comme une pieuse émulation, de paroisse à paroisse, d'un quartier à un autre, de chaque maison à la maison voisine. C'est une manière d'interpréter le

*Quantum potes tantum aude,*
*Quia major omni laude,*
*Nec laudare sufficis.*

Il y a des villes qui sont célèbres dans la France, et même dans le monde, pour leur dévotion à l'Eucharistie, Angers par exemple. Quimper n'est point connu sous ce rapport, mais il mériterait de l'être. Je ne connais pas une seule église, en Bretagne, où il y ait aussi constamment des adorateurs que dans la Cathédrale Saint-Corentin. Je n'en connais pas où les communions soient si nombreuses.. Aussi, lorsqu'approche la solennité du *Corpus Domini*, la dévotion, en tout autre temps silencieuse et surtout intérieure, se manifeste par tous les moyens en son pouvoir. Depuis trois semaines, dans les familles, dans les ouvroirs, dans les communautés, on travaillait surtout pour le Saint-Sacrement.

Dès le jeudi, jour auquel Notre-Seigneur, lui-même, a fixé la fête, les âmes pieuses trouvent le moyen de s'associer au culte universel, tel que le pratique l'Eglise en dehors de France et de Belgique, et nous avons toute facilité pour cela : car le triomphe du Saint-Sacrement commence au Pensionnat des Frères, à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Communauté du Sacré-Cœur, à l'Adoration, où c'est la fête patronale, chez les Ursulines, qui pour la première fois ont la joie de voir la procession s'avancer le long des vieilles fortifications de la cité donnant si grand aspect à leur jardin ; mais c'est surtout à la Cathédrale que les fidèles se succèdent, depuis le matin, devant le Saint-Sacrement exposé, et qu'ils se réunissent nombreux pour la belle procession et le Salut du soir (1).

Le dimanche nous apporte une réelle inquiétude : la pluie tant attendue, tant désirée, tombe par intervalles, depuis trois jours, mais ce matin elle est plus abondante ; elle cesse néanmoins vers 9 heures, et, pendant la grand'messe, le soleil nous envoie par les vitraux une lumière très vive ; à voir toutes les nefs de la Cathédrale si bien occupées, on croirait à peine que la moitié de la population travaille à la décoration des rues et des places.

Voici le moment venu. Toutes les cloches sonnent, mais leurs voix puissantes ne réussissent pas à couvrir le chant des hymnes, que font entendre deux chœurs de séminaristes. Bien loin devant nous est la tête de l'immense cortège, enfants des catéchismes, Congrégations de jeunes filles et des dames, Tiers-Ordre de Saint-François, Patronage Saint-Joseph, avec ses jeunes gens aux visages si honnêtes, à la tenue si chrétienne, enfants de l'école Saint-Corentin ; et du milieu de tous ces groupes s'élèvent les bannières, toutes d'une irréprochable fraicheur, quelques-unes d'une remarquable élégance.

Dés les premiers pas, nous sommes frappés par la beauté et la richesse des décorations. Au coin de la place, une maison attire plus particulièrement les regards ; l'évêché et la maison qui fait face à son grand portail sont vraiment splendides, mais la vue du Boulevard est incomparable : si les maronniers n'ont plus leurs belles fleurs roses, leur interminable rideau de verdure s'étendant au-dessus du cortège des trente enfants de chœur, des trois cents séminaristes et des cinquante prêtres, est bien le cadre qui convenait à un tel tableau ; c'est sur la verdure aussi que se détachent le velours rouge, les brillantes dorures de la bannière de Saint-Corentin et les croix d'argent des paroisses.

Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas notre ville, disons que le *Boulevard de l'Odet* est un quai, et qu'à l'autre côté de la rivière, on trouve beaucoup de maisons d'une belle architecture, précédées de jardins se faisant suite et constituant un des plus gracieux ornements de Quimper. Il est impossible de ne pas signaler ces demeures bien connues, habitées par des familles si profondément chrétiennes, qu'il n'y a pas lieu de les féliciter pour une bonne volonté toute naturelle ; toutefois, comme il arrive que la bonne volonté ne marche pas toujours d'accord avec le bon goût, disons qu'ici tout est parfait, surtout ce beau perron recouvert d'une grande draperie de pourpre, surmonté d'une croix, portant à son centre le Sacré-Cœur. De l'autre côté du Boulevard, sont des maisons très basses et prêtant moins à la décoration ; on a su cependant en tirer le meilleur parti, et l'art du tapissier surtout y a fait merveille ; l'agencement des draperies y est d'une rare élégance.

(1) Si nous ne disons rien ici de la messe solennelle et de la procession au Grand-Séminaire, c'est qu'il en est parlé ailleurs.



A la suite de ces demeures gracieuses, mais minuscules, s'élèvent de hautes maisons ; et bien que les belles draperies continuent d'apparaître, rouge et or pour la plupart, se déroulant au-dessus des grandes tentures blanches, ou couronnant les grilles des jardins, ce qui domine maintenant, c'est l'abondance, ou pour mieux dire, une charmante profusion de fleurs. Depuis notre départ jusqu'à maintenant, nous avons trouvé, faisant la haie, des groupes d'élèves du Pensionnat Sainte-Marie, et tout-à-l'heure encore, aux abords de la place de Brest, nous en trouverons d'autres sous la conduite de leurs maîtres. Enfin, voici le reposoir du Pont-Firmin dans l'axe même du boulevard. C'est une construction élevée ; pour accéder à l'autel, il faut gravir un escalier à double rampe rustique ; cet autel est dominé par une croix simulant le granit. Cette apparition d'un calvaire breton est du plus heureux effet ; entre les deux rampes de l'escalier s'étend une plate-forme, où l'on a groupé de très belles plantes, dont quelques-unes sont fleuries. A peine le Saint-Sacrement est-il posé sur l'autel, que la pluie tombe abondamment ; la bénédiction est déjà donnée, le cortège défile par la rue des Reguaires et la pluie tombe encore, mais, bientôt, moins abondante. Elle n'a rien enlevé à la beauté des décors des Communautés du Bon-Secours et de la Retraite, moins encore à ce charmant parterre improvisé sous un immense portail, aux pieds d'une belle statue de Jésus Ouvrier. J'allais oublier une autre statue, point belle, il est vrai, mais pieusement conservée par ses dépositaires d'aujourd'hui : la statue de saint Primel, provenant de la chapelle où fut honoré autrefois le vieil ami de saint Corentin. Elle regarde fièrement la procession par une fenêtre du coin de la rue.

En face de la Retraite, décors très riches et de bon goût ; comme en beaucoup d'autres endroits, les hermines de Bretagne y sont semées à profusion. Voici la Salle d'Asile et l'Ouvroir, enfin tout ce qui dépend de la Communauté de la Charité ; la construction et l'arrangement du reposoir n'ont pas empêché les Religieuses du Saint-Esprit, de décorer de la manière la plus heureuse, les interminables murs de leur enclos. Le reposoir du Pont-Firmin se voyait de loin ; celui de la place de Brest ne s'aperçoit que quand on est sur les hauteurs des Douves ; mais quelle charmante apparition ! Dans les deux endroits, c'est le même agencement : massif de verdure et de fleurs, double escalier, autel surmonté d'une grande croix au milieu d'un charmant fouillis d'arbustes. Ici, la croix est brillante d'or et ornée de rayons encore plus brillants ; à ses pieds est une immense corbeille de lys ; sur chaque marche de l'escalier, un lys se dresse, s'appuyant contre la rampe ; partout les fleurs blanches se mêlent à la verdure et resplendissent sous

Archives diocésaines de Quimper et Léon



un beau soleil, que tout-à-l'heure nous n'espérions guère revoir si éclatant ; il fait étinceler l'or des ornements et les admirables broderies du dais, sous lequel Monseigneur porte le Saint-Sacrement. Voici encore quelques maisons bien ornées ; voici un petit autel où une croix apparaît entre des candélabres d'une incomparable beauté ; voici comme dans la rue des Reguaires, des fenêtres de maisons bien modestes, et où tout indique l'effort d'une foi solide et d'une ardente piété ; voici les cloches qui reprennent leurs grands concerts au risque de couvrir la brillante fanfare du Pensionnat Sainte-Marie, fanfare que j'aime et que j'aurais voulu mieux entendre, mais elle se trouvait placée trop loin de la place que j'occupais dans les rangs de la procession.

Et maintenant, les longues files d'enfants, de congréganistes, de religieuses et de religieux sont rentrées dans la Cathédrale, les séminaristes remplissent le chœur, et le sanctuaire nous apparaît avec ses resplendissantes couronnes de lumière, ses grands arbres, ses fleurs, son autel d'or et le rayonnant ostensoir, d'où nous contemple Celui auquel se sont adressés tous ces hommages.

Il ne me reste qu'un mot à dire : c'est que, sur tout le parcours, nous avons trouvé une foule pieuse, recueillie, ou au moins sympathique, si bien que dans cet immense concert, il y aurait mauvaise grâce à signaler une ou deux notes discordantes qui ne sauraient empêcher Quimper d'avoir été ce jour-là, non-seulement la ville belle et jolie (ce qu'elle est toujours), mais aussi la ville sainte, la ville du Très Saint-Sacrement.

---

BREST. — La solennité de la Fête-Dieu, à Brest, a pris, dimanche, les proportions d'une imposante manifestation religieuse. En dépit des excitations perfides de certaine feuille locale, tout s'est passé dans le plus grand ordre et avec le plus grand calme.

Sans sortir de « la légalité », les catholiques brestois, en attendant qu'ils reprennent leur grande place au soleil, ont noblement affirmé leur foi au Saint-Sacrement.

A Saint-Louis, un gracieux reposoir avait été dressé, dès la première heure, sur le perron de l'église. A l'issue de la grand'-messe, chantée par Mgr Dulong de Rosnay, la procession du Saint-Sacrement, condamnée, depuis plusieurs années, à ne point paraître à l'extérieur, s'est terminée par une station à ce reposoir. A cette occasion, les maisons du quartier avaient été tendues de draperies blanches, ornées de guirlandes et de fleurs.

Au moment où le cortège arrive sous le péristyle, le spectacle est vraiment grandiose. Un groupe nombreux d'hommes de toutes les conditions, depuis les officiers généraux de la Marine jusqu'aux simples ouvriers, entourait le Saint-Sacrement, et, sur la place, dans les rues, aux fenêtres, partout d'où elles peuvent voir le reposoir, 10,000 personnes au moins, toutes témoignant, par leur attitude, de leur profond respect pour le Dieu de l'Eucharistie. Non, ce n'est pas là une manifestation politique, ni une provocation au désordre, comme l'insinuait, la veille, une plume haineuse ; c'est



un acte de foi que les Brestois ont tenu à accomplir au grand jour ; c'est un hommage public qu'ils ont tenu à rendre au Dieu de leur première communion, et c'est, en même temps, une protestation toute pacifique contre le décret, renouvelé récemment par le premier magistrat de la ville, interdisant les processions sur la voie publique...

Pendant que les cloches sonnent à toute volée et que le chant du *Tantum ergo* monte vers le ciel, grave et solennel, les fidèles, respectueusement inclinés, supplient Jésus de les bénir, de bénir leurs maisons, leurs familles, de bénir les chers absents. C'est avec une émotion visible que Mgr Dulong élève lentement l'ostensoir au-dessus de cette foule agenouillée, et supplie Jésus de combler tous les vœux des fidèles qui sont venus là pour l'adorer. La procession est ensuite rentrée à l'église, au chant du *Magnificat*.

Le soir, Mgr Dulong de Rosnay, avec cette ardeur, cette âme qu'on lui connait, a, dans un magnifique sermon, démontré les beautés de l'Eucharistie et sa parfaite harmonie avec le cœur humain... et la fête s'est terminée par le cantique bien approprié à la circonstance : *Nous voulons Dieu !*

A Saint-Martin, 1,500 hommes avaient répondu à l'appel de leur vénérable pasteur et remplissaient la nef de l'église, pour la grand'messe. M. le curé officiait : en son nom, M. le vicaire de semaine, à l'issue du prône, adressa aux assistants les paroles suivantes :

« C'est pour Dieu, pour la justice et la liberté que vous êtes venus ; c'est aussi en leur nom et de tout cœur que nous vous disons : Merci !

« La question de la liberté du culte et des processions vous a été nettement posée : vous l'avez nettement tranchée ! L'équivoque n'est plus possible ; désormais nul n'osera dire, ou du moins nul ne dira, de bonne foi, que la population brestoise veut chasser Dieu de la rue et de la place publique. Nous en prenons à témoins les deux mille hommes qui sont réunis ici... Oui, messieurs, cette manifestation pacifique de vos sentiments religieux et généreux est éclatante ! Vous ne menacez personne, mais vous serez compris de tout le monde.

« Et la liberté que vous réclamez avec autant de justice que de dignité, nous espérons qu'elle vous sera donnée. Quoi qu'il arrive, Dieu bénira votre initiative, votre courage et votre dévouement, et ses bénédictions tomberont abondantes sur vos enfants et sur toute votre maison. »

La messe terminée, la procession a eu lieu. Comme à Saint-Louis, elle a fait une station à l'extérieur, au reposoir qui avait été dressé, sous le porche de l'église ; c'est de ce reposoir que M. le chanoine Arhan a donné la bénédiction du Saint-Sacrement à la foule compacte qui remplissait la place.

A Saint-Sauveur (Recouvrance), la procession s'est faite le soir, à 8 heures. Dans une enceinte murée attenante à l'église, on avait élevé un beau reposoir, que l'on apercevait par-dessus les murs de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'enclos. Les maisons du voisinage étaient décorées de tentures et de drapeaux. Quand parut le Saint-Sacrement, que portait Mgr Houley, Evêque de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, les fidèles massés sur le Champ-de-bataille s'agenouillèrent respectueusement. . . . . En ce moment, de l'intérieur de l'enclos un chant retentit

*Nous voulons Dieu, c'est notre Roi !*

et des milliers de voix le redisent au dehors.....

Après la bénédiction, la foule se dispersa lentement, heureuse et fière d'avoir fait cet acte solennel de foi envers la Sainte Eucharistie. . .

Faut-il relever, en terminant, l'insinuation malveillante d'une feuille impie, qui parle de « trois paroisses sur quatre » ? Il suffit de connaître l'église des Carmes, pour savoir qu'elle ne se prête pas à une procession extérieure, comme celles qui ont eu lieu dans les autres paroisses; il suffit surtout de connaître M. le chanoine Monfort, pour savoir qu'il était de cœur avec ses confrères et qu'il a le premier souffert d'une abstention qui n'avait rien d'intentionnel, uniquement imposée par la disposition du local.

Et maintenant, qu'on n'ose plus dire que la population de Brest ne veut pas des processions ! Les 30 ou 40.000 personnes qui sont venues, dimanche, adorer le Saint-Sacrement pendant les quelques minutes qu'il a été exposé en dehors des églises, sont là pour affirmer leur grand désir de voir le Dieu de l'Eucharistie passer triomphalement dans leurs rues, comme autrefois. ***

---

Plogonnec. — On nous écrit :

« Vous avez bien voulu recommander notre Mission aux prières des pieux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Je suis heureux de vous annoncer que les prières ont été exaucées, et je vous demande de transmettre à tous ceux qui ont prié l'expression de notre vive reconnaissance. Sauf deux ou trois abstentions dont personne n'a été surpris, tous les paroissiens de Plogonnec ont répondu avec empressement à l'appel du Bon Dieu : tous ont suivi, dès le premier jour, avec une exactitude et une attention parfaites, les divers exercices ; et les prêtres qui y travaillaient ont pu dire avec vérité qu'aucune Mission ne les a plus édifiés.

« La première semaine, du 18 au 23 Mai, a été consacrée aux enfants de la Communion et de la Confirmation : elle était présidée par M. Coquil, recteur de Quéménéven, qui a donné d'une manière fort intéressante l'explication des tableaux. Le vendredi, eut lieu la communion de la Mission et, le samedi, celle du Jubilé, suivie de la Confirmation, que Monseigneur l'Evêque a eu la bonté de venir administrer, malgré ses grandes fatigues des jours précédents. 286 enfants et 14 vieillards ou infirmes ont pris part à cette retraite, et tous ont montré la même exactitude, malgré les grandes distances à franchir.

« Le samedi soir, les petits enfants ont aussi fait leur Mission,



après une charmante allocution, bien à leur portée, donnée par M. le Recteur de Quéménéven.

Pour les grandes personnes, M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé, a présidé la première semaine, qui s'est terminée par une communion générale de 1160 retraitants. La deuxième série avait pour président M. Creignou, Curé de Bannalec : elle a donné 1152 communiants.

M. le Recteur de Plogonnec et ses paroissiens n'ont qu'une voix pour louer le zèle et les talents de tous les missionnaires, auxquels ils se font un devoir d'exprimer leur vive gratitude et l'assurance d'un long souvenir dans leurs prières. » ***

---

Quimper. — **Retraite de femmes**, *du 30 Mai au 6 Juin*. — Paroisses, 29 ; Retraitantes, 83. — Plouhinec, 11 ; Douarnenez, 9 ; Plogoff, 7 ; Goulien, 6 ; Cléden-Cap-Sizun, 5 ; Quimper, 5 ; Briec, 4 ; Landudec, 4 ; Roudoualec, (Morbihan) 4 ; Beuzec-Cap-Sizun, 3 ; Pleuven, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Quéménéven, 2 ; Rosnoën, 2 ; Tourc'h 2 ; Tréboul, 2 ; Concarneau, 1 ; Elliant, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; La Forêt, 1 ; Penhars, 1 ; Pleyben, 1 ; Ploaré, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Pouldreuzic, 1 ; Primelin, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

---

**Retraite bretonne d'hommes**, *donnée à Lesneven, du 30 Mai au 6 Juin 1896*. — 29 Paroisses ; 56 Retraitants. — Guipavas, 7 ; Plouvien, 4 ; Plouvorn, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Kernilis, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Ploumoguer, 2 ; Plabennec, 2 ; Lambézellec, 2 ; Lanneufret, 2 ; Guilers, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Guissény, 1 ; Ploudiry, 1 ; Lambert, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plounéventer, 1 ; Trézilidé, 1 ; Lanarvily, 1 ; Lesneven, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Cléder, 1 ; Plouzané, 1 ; Plouider, 1.

---

**Restez chez vous !** — Les journaux publiaient, récemment ce « fait divers » navrant :

« Trois jeunes Bretonnes des campagnes du Finistère arrivaient, il y a trois jours, à Paris. Elles allèrent à un bureau de placement et sollicitèrent l'emploi de nourrice. Elles avaient le pittoresque costume de leur province et portaient leurs bébés sur les bras. Elles ne parlaient que le breton.

« Au bureau, on eut beaucoup de peine à les comprendre, on leur conseilla sagement de retourner au Finistère ; mais elles refusèrent : on leur avait parlé si avantageusement de Paris. Elles avaient cru qu'il n'y avait qu'à y venir, pour y trouver la condition désirée.

« Au bureau de placement, comme on ne pouvait s'en débarrasser, on résolut de les perdre dans Paris. Et, sous prétexte de les présenter en diverses maisons, on les égara ; puis celui qui les conduisait s'esquiva.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Courant toute la journée, les pauvres bretonnes errèrent à l'aventure : à 7 heures du soir, tombant de fatigue et de faim, elles et leurs petits elles s'assirent devant la porte d'une maison de la rue Saint-Guillaume.

« La concierge, les voyant pleurer, s'enquit de leur détresse, et leur donna à manger : elles n'avaient rien pris depuis vingt-quatre heures. Puis on avertit le commissaire, qui informa la Préfecture où l'on a pris des mesures pour rapatrier ces trois femmes et leurs enfants. Une instruction est ouverte pour retrouver le placeur qui aura à regretter, sans doute, son manque d'humanité. »

Voilà qui démontre, une fois de plus, que les pauvres gens des campagnes ont bien tort de croire qu'il n'y a qu'à venir à Paris pour y trouver des places et gagner de l'argent. *Restez chez vous !*

---

Nous avons reçu un intéressant article relatif au Congrès archéologique de France, qui vient de tenir plusieurs séances à Morlaix et à Brest. L'abondance des matières nous oblige à en remettre l'insertion au prochain numéro.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la *Semaine* va reprendre incessamment la publication des *Documents historiques* sur la Révolution dans notre diocèse.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Tous les journaux ont raconté, et l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siége, confirme la nouvelle, que le Saint Père vient d'écrire au Négus Ménélik pour le presser vivement de rendre la liberté aux prisonniers italiens qu'il retient encore.

La lettre doit être remise au Négus par l'évêque des Coptes unis, Mgr Cyrille Macaire.

On assure que la démarche a pleinement réussi et que Ménélik va rendre les captifs sans rançon.

C'est une grande victoire pour le Saint-Siège et une humiliation pour le gouvernement italien, geôlier lui-même de celui qui délivre ses prisonniers.

« Le Pape dit l'*Osservatore Romano*, s'est ainsi noblement vengé de ses ennemis ; il a tendu une main secourable et paternelle aux victimes innocentes de cette malheureuse politique, qui a conduit au malheur tant de valeureux fils de cette Italie, dont le Pontife romain est le Pasteur suprême et le premier citoyen. »

L'impression, à Rome et en Italie, est immense.

— La Congrégation des Rites a eu une séance, le 2 juin, non point pour rendre une sentence, mais pour émettre, en présence du Souverain Pontife, a qui est réservée la décision, son jugement sur un doute proposé.



Ce doute ne se rapporte pas encore aux miracles, mais à l'héroïcité des vertus du vénérable curé d'Ars. Si le Souverain Pontife décide pour l'affirmative, il y aura encore le long procès sur les deux miracles.

---

Paris. — *A Montmartre.* — Une neuvaine solennelle d'expiation et de supplication sera célébrée dans la Basilique du Vœu national au Sacré-Cœur, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, du 12 au 21 Juin.

Le vendredi 12, fête du Sacré-Cœur, Son Eminence dira la messe, à 9 heures, et fera une allocution.

Pendant la neuvaine, la messe sera chantée à 9 heures ; le soir, après les Vêpres, un sermon sera donné, chaque jour ; parmi les prédicateurs annoncés, se trouvent le R. P. Arthur, Franciscain, et Mgr d'Hulst, qui parlera le jour de la clôture.

---

**Mort de M. Jules Simon.** — M. Jules Simon, sénateur inamovible, ancien ministre, membre de l'Académie française, est mort, lundi, dans sa 82e année.

Né à Lorient, le 27 Décembre 1814, M. Jules Simon a joué un grand rôle, en France. Célèbre, jeune encore, il a fait incontestablement beaucoup de mal par ses livres, où il professait le Naturalisme... Homme politique, il ne fut pas sectaire ; il combattit même l'article 7 et dénonça, à plusieurs reprises, les funestes effets de l'enseignement sans Dieu. L'Eglise n'a eu qu'à se louer des choix épiscopaux qu'il a faits comme ministre des cultes.

C'est ce qui lui a, sans doute, valu le bonheur de mourir en chrétien. Déjà, au cours de sa maladie, M. Herzog, curé de la Madeleine, avait été appelé à son chevet, et il a reçu les derniers sacrements de la main de Mgr Bécel, évêque de Vannes.

---

**Foi et Patrie.** — Dernièrement, M. le gouverneur de Lyon, général Zédé, faisait son entrée solennelle à Chambéry. L'archevêque, Mgr Hautin, en présentant son clergé au chef du 14e Corps d'armée, lui dit entre autres ces paroles :

« L'Eglise et l'armée sont sœurs. Elles sont toutes deux la meilleure école de la discipline, de l'abnégation et du sacrifice. Elles sont aussi l'une et l'autre, je ne crains pas de le dire, l'école du plus pur patriotisme. »

M. le gouverneur a répondu à peu près en ces termes :

« Monseigneur, je vous remercie de vous être exprimé à mon égard en termes aussi obligeants. Je partage absolument vos pensées sur l'heureuse influence de la Religion. C'est elle qui inspire les plus beaux dévouements, et le soldat religieux sera toujours un bon soldat, c'est-à-dire soumis et brave. »

***

Quelques jours après, un jeune élève de Saint-Cyr, M. de la Panouse, périssait victime d'un malheureux accident. Aux obsè-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ques, deux discours ont été prononcés dont nous détachons ces passages :

« C'est une grande leçon pour nous, dit le capitaine de Gastyne, leçon qui nous attriste profondément, mais qui ne doit pas nous abattre. L'un de nous est tombé dans l'accomplissement de son devoir ; c'est toujours le champ d'honneur. Nos rangs se resserrent, comme sur le champ de bataille, et toujours nous continuons à marcher en avant, comptant sur Celui qui préside à toutes les destinées. Nous savons que la miséricorde de Dieu est grande.

« Quand à 20 ans on a le cœur généreux, quand on connait ses devoirs et qu'on sait les remplir noblement et comme soldat et comme chrétien, c'est sans peur et sans reproche que l'on comparait devant lui.

« Nous restons sur cette pensée consolante. »

A son tour, le général Maillard, Commandant de l'Ecole :

« Aux pieuses et nobles paroles que vous venez d'entendre, que pourrais-je ajouter ? Je ne saurais mieux dire.

« Portons donc nos regards plus haut et plus loin que ce cercueil, où repose un homme tout jeune encore, une victime du devoir, où gît une espérance.

« Heureux l'homme qui meurt jeune » ont dit les anciens. — Parole impie, que réprouvent nos sentiments chrétiens et nos sentiments patriotiques.

« Il est possible que pour les sceptiques et les désillusionnés, la mort prématurée soit enviables, parce qu'elle fait échapper aux douleurs de la vie. Mais nous ne sommes pas de ceux-là. Nous, qui avons l'honneur d'être dans l'armée, nous sommes des combattants, nous sommes des croyants et nous avons la foi, la foi en Dieu qui nous rappelle à lui lorsque l'heure est venue, et devant la volonté duquel il faut s'incliner pieusement.

« Nous avons foi dans la famille, nous avons foi dans la France, et c'est dans ces sentiments religieux que nous voyons la source de nos devoirs. »

Voilà qui nous console des ignominies du verbiage maçonnique dont nous sommes partout inondés ! Plût à Dieu que ces chrétiennes paroles eussent un écho dans les régions officielles, où l'on comprend si peu ce rôle important de la Religion, que par tous les moyens on cherche à détruire son influence !

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1er Juin, **La Quinzaine** publie une étude de haute politique sur *le Cardinal Galimberti*, par Mgr Berlin, où l'on peut lire des renseignements inédits et du plus vif intérêt sur les négociations qui ont abouti au vote du septennat allemand ; les résultats historiques des *Mémoires récents publiés sur Napoléon et ses contemporains*, par M. Paul Bondois ; l'histoire du *Mouvement ouvrier chrétien*, par M. Paul Renaudin ; le *Salon des Champs-Elysées*, par M. Louis Flandrin ; la suite du *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par M. Edmond Biré ; *Critique dramatique*, par M. Emile de Saint-Auban ; l'*Evolution du parti modéré*, par M. Georges Goyau.

*Nouvelles scientiphiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison 1896. — BAINS DE MER DE L'OCÉAN. — Saison 1896.

Billets d'Aller et Retour a Prix réduits, *valables pendant 33 jours.* — Pendant la saison des Bains de mer, du **1er au 31 Octobre**, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits**, pour les stations balnéaires ci-après : *Saint-Nazaire, Pornichet* (Sainte-Marguerite), *Escoublac-La-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guerande, Vannes* (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon* (Belle-Ile-en-Mer), *Lorient*, (Port-Louis, Larmor), *Quimperlé* (Pouldu), *Concarneau* (Beg-Meil, Fouesnant), *Quimper* (Bénodet), *Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy), *Douarnenez, Châteaulin* (Pentrez, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de **40** o/o en 1re classe, de **35** o/o en 2e classe et de **30** o/o en 3e classe.

La durée de validité de ces Billets (**33 jours**) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de **10** jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à **10** o/o du prix du Billet.

*Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare trois jours avant celui du départ.*

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS

**VINS ROUGES**, à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
Le Flacon : 3 Fr. ; *franco*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
les fait repousser
**Dépot Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
Cet extrait se conserve indéfiniment.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

11e Année. Vendredi 19 Juin 1896. N° 25.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kereon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocese :* Offices extraordinaires ; Missions recommandées ; Nécrologie : I. M. Hameury, curé de Crozon, II. M. Madec, curé d'Arzano, III. M. l'abbé Millault ; Saint-Pol-de-Léon ; Landerneau ; Lesneven ; Pluguffan.

*II.* Congrès archéologique de France (à suivre).

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; la fête du Sacré-Cœur, à Montmartre ; La fin chrétienne de Jules Simon ; Défendons-nous ; La ligue de défense du Clergé ; Nevers ; Bonnes pensées.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 21 Juin.* — 4e Dimanche après la Pentecôte. S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Louis de Gonzague, avec mémoires du Dimanche et du suivant.

*Lundi, 22.* — S. Paulin, Évêque. Simple. — Ou office votif des Saints Anges ; Semi-double. Blanc.

*Mardi, 23.* — Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet. — Ou office votif des saints Apôtres ; Semi-double. Rouge.

*Mercredi, 24.* — NATIVITE DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de Ire classe, avec Octave. Blanc.

*Jeudi, 25.* — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

*Vendredi, 26.* — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

*Samedi, 27.* — S. Irénée, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lanildut ..... du 21 au 22 Juin.
Moëlan et Plouigneau ..... du 23 au 30 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 22 Juin*, réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Missions recommandées :** BANNALEC, du 14 au 28 Juin.
— PLOUZÉVÉDÉ, du 14 au 28 Juin.
— POULDERGAT, du 17 au 28 Juin.

Mgr l'Evêque a quitté Quimper, hier jeudi, par le train de 4 heures 40. Sa Grandeur, qui va d'abord faire une courte saison à Vichy, sera absente pendant quelques semaines.

**Nécrologie.** — I. M. HAMEURY, Curé de Crozon. — En annonçant, dans notre dernier numéro, la mort de M. le chanoine Hameury, nous promettions, pour aujourd'hui, une notice biographique sur « le digne prêtre, le zélé pasteur, l'infatigable missionnaire ». Ces mots résument exactement sa carrière sacerdotale, qui ne fut marquée d'aucun fait saillant, et cependant si bien remplie.

Né à Lanmeur, en 1826, prêtre en 1851, M. Jean-Marie Hameury fut successivement vicaire à Erguë-Armel, à Plozévet et à Pont-Croix ; recteur à Poullan, curé à Plogastel-Saint-Germain, puis à Crozon. Partout il a laissé le souvenir d'un prêtre exemplaire et des traces durables de son zèle. A Plogastel, il prépara la reconstruction de l'église, sans avoir la satisfaction d'exécuter le travail ; mais l'idée était lancée, les premières démarches faites, la souscription ouverte, et les fonds en grande partie assurés, quand il fut appelé, en 1876, à diriger l'importante paroisse de Crozon.

Là encore, plein de « zèle pour la beauté de la Maison de Dieu », le bon Curé parvint à réunir, au bout de plusieurs années, les ressources nécessaires pour la restauration de l'église paroissiale ; c'est la maladie, cette fois, qui ne lui a pas permis d'exécuter son projet.....

En revanche, rien ne pouvait l'arrêter dans ce qui concerne le soin des âmes. Nous ne dirons pas ce qu'il a fait, secondé par ses dignes vicaires, pour assurer l'instruction chrétienne dans les divers quartiers, si éloignés du centre..... Nos lecteurs n'ont pas oublié la laïcisation brutale de l'école des filles de Crozon, aussitôt suivie de la fondation d'une école libre. Cette entreprise, jugée impossible, déjouait les plans des laïcisateurs, qui croyaient avoir bien choisi leur moment : elle fut menée rapidement à bien, grâce à la vigoureuse initiative du curé, qui sut profiter du mouvement et grouper toutes les bonnes volontés.



M. Hameury ne pensait pas seulement à l'éducation des enfants. Nul mieux que lui n'était à même d'apprécier le bien produit par les Missions et, pendant les vingt ans de son ministère à Crozon, il procura, à deux reprises, ce bienfait à sa paroisse. En même temps, il se prodiguait, au dehors, à ces travaux apostoliques, pour lesquels il se sentit toujours un grand attrait. On peut dire qu'il n'y a pas un canton du diocèse qui n'ait entendu sa parole vigoureuse, ardente. Un excellent juge en cette matière disait, au sortir d'un de ses sermons : « Si ce n'est là la vraie éloquence, je me demande où l'aller chercher ! » En effet, justifiant le mot connu du maître de la Rhétorique : *Fiunt oratores*, M. Hameury, avec des moyens ordinaires, était devenu vraiment orateur, à force de travail, à force de volonté, nous dirions presque d'entêtement. Vrai Breton, caractère tout d'une pièce, incapable de transiger en face d'un devoir, tel il a été, toute sa vie ; tel fut le caractère de son éloquence, rude parfois, surtout quand il s'agissait de réprimer des abus ou de dénoncer des scandales.

On comprend que, dans ces conditions, la santé la plus robuste ne puisse résister à des fatigues multipliées. A un moment, l'Evêque dut modérer l'ardeur du missionnaire et limiter le nombre de Missions auxquelles il pourrait prendre part... Terrassé par la maladie, M. Hameury ne renonça pas à l'espoir de travailler encore. Il pensait à présider la Mission qui va se donner à Pouldergat ; il en parla jusqu'au dernier moment, surtout dans la visite que lui fit, deux jours avant sa mort, un vieil ami et infatigable missionnaire comme lui, M. Favé, Curé de Plouguerneau, — qui continuera encore longtemps, parmi nous, la tradition de ces hommes d'autrefois...

Pour M. Hameury, Dieu l'a jugé digne de sa couronne. Depuis plusieurs mois, il ne pouvait célébrer la sainte messe qu'à de rares intervalles ; au moment de la retraite de première communion, il y a quelques semaines, il se rendit à l'église, pour la dernière fois, et demanda aux enfants une prière pour lui obtenir la grâce d'une bonne mort.

La mort, il la vit venir, avec une sérénité admirable, et il s'est éteint, le mardi 9 Juin, emportant les regrets de ses paroissiens et de tous ceux qui l'ont connu : car, malgré son apparence et son abord parfois sévères, M. Hameury ne fut dur que pour lui-même ; il était aimable, gai même, dans l'intimité.

A ses obsèques, célébrées le jeudi 11, 50 prêtres, dont 12 chanoines, étaient venus de toutes les parties du diocèse malgré les difficultés de transport, et malgré l'Octave du Saint-Sacrement, qui en a retenu un plus grand nombre...

La levée du corps fut faite par M. Salaün, chanoine titulaire ; M. Rosec, curé de Pleyben, chanta la messe, assisté de deux anciens vicaires de Crozon, et l'absoûte fut donnée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, Vicaire général honoraire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



II. M. MADEC, Curé d'Arzano. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Madec, Curé d'Arzano, décédé le 11 Juin, à l'âge de 52 ans.

Né à Carnac (diocèse de Vannes), M. Pierre-Marie Madec fit ses études théologiques au Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre en 1869, il fut désigné comme professeur de Mathématiques au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où il passa douze années, heureux de vivre parmi les jeunes gens auxquels il porta toujours un intérêt spécial. C'est ainsi que, d'accord avec le vénérable curé, il il fonda, à la paroisse, un Cercle catholique d'ouvriers, qui fut florissant.

Nommé Recteur de Pont-Aven en 1881, puis Curé d'Arzano, en 1889, M. Madec travailla, dans ces deux paroisses, à la gloire de Dieu, et au salut des âmes. En dehors du ministère paroissial, son œuvre de prédilection fut de rechercher et favoriser les vocations ecclésiastiques et religieuses : il y dépensa généreusement ses ressources personnelles comme son patrimoine.

Se sentant frappé prématurément, il n'a pas été surpris. Toutes ses dispositions étaient prises, en pleine connaissance ; la veille de sa mort, il avait encore dit la messe et, ce même jour, il disait n'emporter, en mourant, que deux regrets : d'abord de n'avoir pas la consolation de ramener à Carnac, sa paroisse natale, les restes de sa vénérable mère, puis de ne pouvoir conduire à l'alumnat des Frères, à Quimper, deux nouveaux petits Novices.

L'enterrement de M. Madec a eu lieu, samedi dernier, au milieu d'une grande affluence de fidèles et de prêtres, venus des diocèses de Quimper et de Vannes. Après la levée de corps et le service funèbre, présidés par M. Péron, Curé-Archiprêtre de Quimperlé, la messe a été chantée par M. Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire ; l'absoûte a été donnée par un autre condisciple du regretté défunt, M. Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, à Quimper.

On nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour M. Madec, aura lieu, à Arzano, *Lundi 22 Juin*, à 10 heures.

***

III. M. l'Abbé MILLAULT. — M. l'abbé Millault, le vénérable curé de Saint-Roch qui, après avoir exercé son ministère à Paris pendant plus de soixante ans, avait pris sa retraite, il y a quelques semaines seulement, vient de mourir.

Né à Paris, en 1809, il avait été admis, à l'âge de douze ans, parmi les pages de la musique du roi Louis XVIII.

En 1829, il entra au séminaire de Saint-Sulpice et, en 1834, fut ordonné prêtre. Bientôt il était nommé directeur du petit séminaire.

D'abord Curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en 1870, il fut nommé à Saint-Roch, où il sut bientôt gagner le cœur de tous ses paroissiens.

Il y a deux ans, M. l'abbé Millault célébra ses noces de diamant,



c'est-à-dire le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale, au milieu d'une foule immense de fidèles.

C'était l'homme d'œuvres par excellence et sa mémoire reste en grande vénération.

M. Millault avait été nommé, en 1889, par Mgr Lamarche chanoine honoraire de Quimper.

R. I. P.

---

Saint-Pol-de-Léon. — On nous dit que dans la « ville sainte », la procession a été fort belle.

A Saint-Pol, la municipalité a conservé l'habitude de s'associer complètement et franchement aux démonstrations de la foi populaire. En l'absence de M. le Maire, MM. les adjoints, le conseil municipal tout entier et la plupart des fonctionnaires avaient donc répondu à l'invitation du vénérable Curé-archiprêtre et s'étaient mis à la tête du cortège qui accompagnait Notre-Seigneur dans sa marche triomphale à travers les rues de la cité. *(La Résistance.)*

---

Landerneau. — On nous écrit :

« Jeudi 11 Juin, dès 6 h. 1/2 du matin, Monseigneur arrivait à son monastère des Religieuses Bénédictines du Calvaire, pour présider à la triple cérémonie de la Communion, de la Procession du Très Saint-Sacrement et de la Confirmation.

« Sa Grandeur voulut officier et distribuer le pain des Anges à ces anges de la terre qui, modestes et recueillies dans leur jolie chapelle si gracieusement et symboliquement ornée, faisaient rêver à un coin du ciel ; leurs chants suaves contribuaient encore à cette illusion.

« Une foule nombreuse remplissait la nef, trop étroite pour contenir les parents et amis, avides de ces pieuses émotions. A 9 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Le Gall, recteur d'Erguë-Armel.

« Mais le temps inclément laisse une vive inquiétude : une pluie fine ne semble pas vouloir céder. Religieuses et enfants prient, et le soleil illumine le cloître et les visages.

« A 3 heures, Vêpres, chantées par Monseigneur. Rénovation des vœux du Baptême, puis les cloches monacales lancent leurs joyeuses envolées : c'est le divin Maître qui entre, porté par notre digne Evêque, assisté d'un clergé nombreux ; on y remarque le R. P. L'Hévéder, prédicateur de la retraite. Dans un ordre parfait le cortège se déroule sur deux rangs. Les enfants précèdent le dais qu'entourent 18 premières communiantes, un lis à la main ; les Religieuses viennent ensuite ; elles alternent les hymnes du Saint-Sacrement avec leurs élèves. Le *Lauda, Sion*, que les échos répercutent, dit toute la joie et l'amour qui remplit les âmes. Après les Bénédictines suivent, émues et recueillies, les anciennes pensionnaires, revenues, plus nombreuses que jamais, retremper leur foi aux lieux bénis de leur enfance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Dans le long parcours, trois reposoirs attendent Notre-Seigneur : Lourdes, délicieuse miniature de la grotte des Pyrénées, perdue dans un massif de fleurs. Le cadre est charmant ; à nos pieds, l'Elorn en son plein rappelle le Gave. On monte les allées sinueuses du bois, on arrive à une vaste esplanade, à ciel découvert. L'étendue que l'on domine est immense et offre un coup d'œil ravissant. Sur une colline, représentant la Salette, on dépose l'ostensoir. Ici, tout parle de réparation, on prie.....

« Le cortège se dirige du côté du Pensionnat. Nous voici dans une belle cour plantée de tilleuls ; en face, se dresse un reposoir splendide. Le magnifique drapeau du Sacré-Cœur, qui couronne le faîte, atteint le troisième étage ; on devine tout ce qu'il a fallu de goût et de travail pour arriver à donner un gracieux ensemble à ce monument. Un grand tapis de mousse couvre la muraille, on y lit en lettres d'or : « France, si tu savais le don de Dieu ! » Une dernière bénédiction, au chœur des Religieuses, terminait cette inoubliable journée.

« Le Vendredi 12, fête du Sacré-Cœur, Monseigneur confirme 64 enfants, qui montrent leur excellente préparation par l'ordre avec lequel elles se présentent et l'esprit de foi qu'elles mettent dans la récitation des prières.

« A 1 h. 1/2, Monseigneur entre visiter la Communauté, puis il est conduit au Pensionnat, dans la belle et grande salle de récréation ; la grâce et l'harmonie ont encore inspiré cette ornementation. L'Evêque est accueilli par un enthousiaste *vivat* et va se placer entre deux groupes charmants d'innocence et de fraîcheur. Ici, ce sont les petites Benjamines de la famille qui, la veille, jetaient des fleurs devant Jésus-Hostie ; là, les premières communiantes, rayonnantes de bonheur. Les enfants de Marie forment un autre cercle, et les vêtements blancs de leurs compagnes tranchent agréablement au milieu de la verdure et des fleurs.

« Le morceau se termine. Deux enfants s'avancent vers Monseigneur et disent, en vers touchants et gracieux, les belles cérémonies de la veille. Toute leur âme passe dans leur voix et dans leur regard. Sa Grandeur est émue : « Je croyais avoir épuisé « hier les émotions, mais vous m'en aviez réservé de bien douces. » Monseigneur bénit les enfants qui le remercient encore dans un élan spontané, puis Sa Grandeur se retire, laissant après lui le souvenir de joies ineffables et une profonde reconnaissance pour la bonté paternelle qu'il a témoignée. »

---

Lesneven. — Le Samedi 13, à midi, Monseigneur quittait le Calvaire pour se rendre à Lesneven, où il présidait, le lendemain, la procession de la Fête-Dieu. Cette cérémonie a été très belle par le nombreux concours des fidèles et surtout par leur attitude pieuse et recueillie.

Les maisons étaient décorées sur tout le parcours de la procession ; on a particulièrement remarqué le magnifique reposoir



élevé, près de sa demeure, par les soins de M. le Maire de la commune qui, non content d'affirmer ainsi ses sentiments de foi au Saint-Sacrement, a ensuite donné à l'Evêque une marque particulière de déférence, en lui présentant son Conseil municipal.

---

Pluguffan. — On se souvient que M. Keraudren, recteur de Pluguffan, a interjeté appel du jugement du tribunal de Quimper, qui le condamnait à 25 francs d'amende pour « censure, en chaire, des actes du Gouvernement. »

L'affaire est venue, mercredi 17, devant la Cour de Rennes et a été plaidée par Me Jénouvrier, l'avocat catholique bien connu.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore connaissance du jugement.

---

**Congrès archéologique de France.** — La Société Française d'Archéologie vient de tenir son 63me Congrès annuel dans notre département et a choisi pour cette session les deux villes de Morlaix et de Brest.

La population et la municipalité de Morlaix ont fait le meilleur accueil aux congressistes, et mercredi, 3 Juin, à 2 heures, la séance d'ouverture commençait par un discours cordial de M. le maire, se félicitant de voir tant de savants de distinction, accourus de tous les points de la France, et même de Belgique, d'Angleterre et de Roumanie, pour venir admirer et étudier nos monuments bretons et nos richesses artistiques.

M. le comte de Marsy, directeur général de la Société et président du Congrès, répond à M. le maire en le remerciant de sa réception si courtoise et de la bienveillance avec laquelle il a mis à sa disposition la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Il rend compte, ensuite, des derniers travaux de la Société, énumère les études publiées dans le *Bulletin monumental* et dans le *Congrès de Clermont-Ferrand, 1895*, puis rend un hommage ému aux confrères qui ont disparu, dans le cours de l'année passée, et tout spécialement à la mémoire du sympathique congressiste que la mort a frappé, le jour même de son arrivée dans la bonne ville de Morlaix.

La première question du programme est celle-ci : *Donner un aperçu de l'état actuel des études archéologiques dans le Finistère.*

M. le chanoine Abgrall, qui avait déjà répondu à cette même question, lors du Congrès de Vannes, en 1881, prend la parole pour résumer la situation dans ces quinze dernières années. Il commence par payer un tribut de juste et respectueuse gratitude aux savants qui sont morts depuis cette époque et qui s'appellent : Maufras du Chatellier, Pol de Courcy, Hersart de la Villemarqué, Bigot, père, Luzel, conseiller Hardouin et Aymar de Blois. Ils ont travaillé chacun dans sa sphère, chacun dans sa spécialité, tous animés d'un sentiment commun, l'amour et le culte de leur pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La Société Archéologique du Finistère compte un bon nombre de membres très actifs ; inutile de les nommer, pour ne point blesser leur modestie ; mais les volumes bien serrés, bien nourris qu'elle publie chaque année, montre bien la valeur et la variété des travaux qu'elle met au jour. Notre pays abonde en monuments et en documents historiques ; le travail ne manquera pas de si tôt ; comptons bien que les travailleurs non plus ne feront pas défaut.

Après cette séance, on fait la visite des monuments de la ville de Morlaix. Les congressistes vont jeter un coup d'œil sur les remparts, au-dessus desquels planait autrefois la grande église de N.-D.-du-Mur, avec son clocher, rival du Creisker ; puis ils s'écoulent le long de la Grand'Rue dont les maisons, à façades de bois, sont peuplées de statuettes de saints : saint Jacques, saint Yves, saint Roch, Sainte-Vierge, sainte Anne, sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Barbe, etc. On fait de longues stations, pour voir les escaliers de la maison Pouliquen et de la maison de la duchesse Anne.

La grosse tour de Saint-Mathieu, magnifique base de la Renaissance, nous arrête un instant, et l'on va contempler la statue vénérable de Notre-Dame-du-Mur, sacré palladium de la cité, statue ouvrante, formant triptyque et renfermant une représentation de la Sainte-Trinité, avec des peintures admirables de finesse et de style. La promenade dans la ville se termine par la visite de l'église des Jacobins, transformée en musée et en bibliothèque, et celle de l'église de Saint-Melaine, où l'on a à étudier tout spécialement le porche latéral, la tribune des orgues et le joli baldaquin des fonts baptismaux. Quelques-uns des plus intrépides gravissent la rue des Fontaines pour monter jusqu'au Carmel et sont dédommagés de leur rude ascension par la contemplation des ruines de l'ancienne chapelle, les rosaces et découpures admirables du XV^e^ siècle qui encadrent l'image de Notre-Dame-des-Fontaines et indiquent, d'après la tradition, le berceau de la foi chrétienne dans le pays.

A la séance du soir, lecture d'un mémoire de M. Aveneau de la Grancière sur les colliers talismans du Morbihan, et causerie de M. Abgrall sur la crypte de Lanmeur, construite dans les dernières années du VIII^e^ siècle ou les premières années du IX^e^, pour abriter le tombeau du jeune prince breton, saint Mélar.

La journée du jeudi a été consacrée à une excursion à Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt et Lanmeur. C'était un coup d'œil singulier, que cette caravane archéologique, cette enfilade de 14 voitures conduisant 80 congressistes ; et sur notre passage la population se massait au bord du chemin, nous contemplant avec curiosité et sympathie.

L'église de Plougasnou est loin d'être vulgaire ; son clocher robuste est bien fait pour lutter contre le vent de mer ; ses deux porches midi et ouest sont de 1574 et de 1582 ; mais les autres parties de l'édifice ont des dates plus anciennes ; quelques piles et



arcades accusent le XI^e^ siècle, l'abside et la chapelle de Kericuff sont des dernières années du XV^e^. Nos archéologues peuvent admirer la porte d'entrée du chœur, sorte de chancel gothique richement sculpté, l'autel et le tableau du Rosaire, la statue assise de saint Pierre, le groupe de la Sainte-Trinité, la belle croix processionnelle en argent et le délicieux petit ostensoir Louis XIII.

L'expédition se continue ensuite vers la pointe de Primel et traverse presque sans le soupçonner, un assez vaste camp romain, en laissant à sa gauche un petit menhir, au bas du village de Saint-Nicolas. Un excellent déjeuner nous attend au grand hôtel de Primel, tout au bord d'une petite anse peuplée de bateaux pêcheurs ; et quand nos appétits matériels ont été assouvis, nos appétits artistiques se réveillent, plus vifs que jamais, et nous nous débandons pour gravir les immenses masses rocheuses de la pointe d'où l'on a un coup d'œil féerique sur la Manche, d'où le regard contemple l'Ile-de-Batz, Roscoff, Saint-Pol avec ses clochers, Carantec, Notre-Dame de Callot et les innombrables îlots de la rade de Morlaix, la pointe du Diben, et dans l'autre direction, la pointe de Beg-an-Fry, les côtes de Trébeurden et le groupe des Sept-Iles.

Cette pointe de Primel, vraie forteresse naturelle, a été occupée par les Espagnols au temps de la Ligue ; mais un œil exercé y découvre des traces d'occupations bien antérieures, et certains vallonnements indiquent, à n'en pas douter, des enceintes gauloises et romaines ; donnée qui a été confirmée par la découverte récente, dans les environs, d'une belle monnaie en or de Vespasien.

Quittons cette nature grandiose, et prenons la route de Saint-Jean-du-Doigt. Nous étions déjà bien préparés à cette visite, grâce à une communication faite par M. de Kergrist, ancien maire de Carantec, qui nous avait expliqué la légende du transfert du doigt de saint Jean-Baptiste, les prodiges opérés par ce doigt sacré, la construction de l'église et les richesses qu'elle renferme. Mais lorsque nous avons mis pied à terre en arrivant à Saint-Jean, M. de Marsy a tenu à nous donner encore un aperçu de ce qu'il y avait à admirer dans ce petit bourg, perdu au creux de sa profonde vallée.

Monté sur les marches de la croix du cimetière, il nous a expliqué que nous avions sous les yeux un des rares et des plus remarquables exemples de ce qui constitue une paroisse bretonne : la grande porte gothique ou arc de triomphe en pierre, sous lequel passent les fidèles, l'admirable fontaine monumentale, avec sa vasque de granit, ses statuettes et ses figurines en plomb ; l'oratoire ouvert, abritant un autel et permettant à une foule immense d'assister à la messe, les jours de grand pardon. Puis l'église, bijou du XV^e^ siècle, avec ses colonnes si élevées, ses arcades si élégantes, son porche surmonté d'une chambre des archives, ses galeries latérales qui vont courir sur le clocher à des niveaux différents ; ce clocher lui-même, si étrange, avec sa flèche de plomb ; puis les

Archives diocésaines de Quimper et Léon



autels, les fenêtres, la grande rose, le trésor si célèbre, comprenant le calice monumental, le petit calice gothique, les reliquaires du doigt de saint Jean, de la tête de saint Mériadec, du bras de saint Maudetz, et, enfin, la croix processionnelle, fine œuvre d'orfèvrerie du temps de François Ier.

Cette conférence terminée, on se répand de tous côtés pour admirer ces merveilles, et photographes et dessinateurs travaillent à l'envi.

*(A suivre.)*

**Un Prêtre** demande préceptorat. — Références excellentes.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

M. le comte Lefebvre de Behaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège, vient de rentrer à Rome, pour présenter ses lettres de rappel. Son successeur, M. Poubelle, est attendu prochainement.

— Dimanche, 14 Juin, les matelots catholiques de l'escadre anglaise, qui se trouve actuellement à Civita-Vecchia, ont assisté à la messe du Saint-Père, en la chapelle Sixtine. Ils étaient 350 environ. Un Comité, présidé par Mgr Stonor, archevêque titulaire de Trébizonde, un prélat anglais résidant à Rome, s'est constitué pour les recevoir.

Comme Léon XIII serait heureux d'accorder la même faveur aux marins français !

***

A côté de l'Église de Dieu, l'Église de Satan.

Le lundi 1er Juin, à Rome, à 1 heure de l'après-midi, les représentants des Loges ont procédé à l'élection du grand-maître de la maçonnerie.

M. Nathan, juif républicain, conseiller communal, qui a été élu par 70 voix, s'était vivement prononcé contre M. Crispi.

M. Adrien Lemmi, grand-maître sortant et crispinien militant, n'a recueilli que quelques voix.

Ce choix d'un juif est significatif.

« En cessant d'être le chef spécial de la franc-maçonnerie italienne, l'escroc Lemmi, ajoute la *Croix*, n'en reste pas moins chef de la franc-maçonnerie universelle. Sa réputation bien établie d'escroc gêne un peu la secte ; mais sa perversité infernale la sert à souhait ; aussi, elle le garde comme chef suprême, tout en essayant de faire croire qu'il ne le sera plus. »

PARIS. — **La fête du Sacré-Cœur, à Montmartre.** — La fête du Sacré-Cœur, à la Basilique du Vœu national, a eu, cette année, un éclat inaccoutumé. Dès 6 heures du matin, les sonores accents de la *Savoyarde* annonçaient à la capitale la solennité du



jour : depuis ce moment jusqu'au soir, ça été, le long des pentes de la sainte colline, une ascension ininterrompue de pèlerins, empressés d'apporter au divin Cœur de Jésus leurs ferventes supplications.

Il ne s'agissait pas seulement de célébrer la fête instituée par l'Eglise, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, suivant le désir exprimé par Notre-Seigneur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie. Les fidèles se proposaient aussi d'inaugurer la neuvaine solennelle ordonnée par S. Em. le cardinal Richard, et qui sera comme une préparation au pèlerinage que les catholiques de Paris doivent faire, le 24, à Reims, à l'occasion du 14me centenaire du baptême de Clovis. Eloquent itinéraire que celui qui relie, de la sorte, le sanctuaire de la France pénitente et régénérée, à celui qui fut le berceau de sa foi séculaire !

Son Eminence, qui avait officié pontificalement le matin, prêcha elle-même, à la grand'messe, exprimant « la joie dont son âme déborde au spectacle de la foule assemblée dans l'insigne Basilique, et adresse un émouvant appel aux sentiments chrétiens de cette foule, afin qu'elle redouble de componction et d'amour envers le Cœur sacré du Christ qui aime la France »...

Le soir, les sénateurs et députés catholiques, unis aux zouaves pontificaux, avaient organisé une nuit d'adoration au Sacré-Cœur.

A minuit, plus de 500 hommes ont accompagné le Saint-Sacrement, porté par M. l'abbé Lemire. C'était un spectacle saisissant que celui de cette procession, à pareille heure.

Samedi matin, les fervents de saint Antoine de Padoue ont eu une cérémonie dans la grande église.

**La fin chrétienne de M. Jules Simon.** — De source sûre nous apprenons quelques détails intéressants sur la fin chrétienne de M. Jules Simon.

Plus heureux que Victor Hugo, qui a écrit l'*Art d'être grand-père*, mais n'a pas trouvé dans ses petits-enfants le secours que réclamait le salut de son âme, M. Jules Simon a subi le doux ascendant d'une petite-fille, dont les catéchismes de première communion de la Madeleine, sa paroisse, ont fait un apôtre.

Il faut dire que Mme Jules Simon, jadis libre-penseuse acharnée, était elle-même, depuis plusieurs années, revenue à la foi catholique.

Bref, la petite-fille de M. Jules Simon a si bien fait auprès de son grand-père, que celui-ci, subissant sa tendre et religieuse influence, a senti l'appel de la grâce. Spontanément il lui confia son désir de se préparer à la mort par la confession, et la jeune fille, dont la mère juive n'avait en rien entravé les pratiques religieuses, eut la grande joie de servir d'intermédiaire pour amener le confesseur auprès de son grand-père.

M. Jules Simon, s'étant confessé en pleine connaissance et dans les sentiments d'un vif repentir, a reçu la sainte communion, puis l'extrême-onction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Il a connu ainsi vraiment la joie d'être grand-père, puisqu'à sa petite-fille, après Dieu, il doit la grâce suprême de sa conversion.

*(La Vérité.)*

---

**Défendons-nous.** — On se rappelle que l'*Écho de Paris* avait indignement attaqué le clergé des Hautes-Pyrénées, et que les prêtres calomniés déférèrent ce journal aux tribunaux. Averti par les condamnations qui viennent de frapper ceux de ses confrères qui s'étaient mis dans le même cas, il s'empressa de faire la très humble amende honorable qui suit :

« Le 21 Août dernier, il parut dans l'*Echo de Paris*, sous la signature de Tybalt, un article intitulé : *En vacances*. Cet article, que rien n'avait provoqué, était injurieux pour le clergé des Hautes-Pyrénées. Nous avons regretté son insertion. Aussi il ne nous coûte pas de reconnaître que, par son intelligence et ses vertus, le clergé des Hautes-Pyrénées est bien à la hauteur de la mission qu'il remplit. »

Le plus, l'*Écho de Paris* s'est engagé à payer une somme de 2,000 fr. pour indemnité et frais du procès.

Voilà une bonne preuve de l'utilité des associations ecclésiastiques formées pour venger collectivement l'honneur du sacerdoce, lorsqu'il est attaqué collectivement.

***

Il y a quelque temps, un procès fut engagé par les francs-maçons de Montpellier, contre M. l'abbé Surdun, vicaire de Sainte-Perpétue, à Nîmes, pour avoir enlevé, sur le tombeau de sa famille, au cimetière de Montpellier, une couronne maçonnique que les F.·. y avaient déposée comme hommage à son oncle.

Les juges de Montpellier ont décidé que ce nettoyage était absolument légitime, et ils ont, en conséquence, acquitté M. l'abbé Surdun.

Aux catholiques d'imiter son exemple, et de ne pas laisser leurs droits à la merci des loges.

---

Les deux jugements du Juge de Paix de Condrieu, condamnant le clergé de cette ville à des amendes, pour avoir fait les processions de l'Assomption du Rosaire, ont été cassés, par la Cour de cassation.

Nous aurons occasion d'y revenir.

---

**La Ligue de défense du clergé.** — A l'exemple de presque tous les diocèses de France, le clergé du diocèse de Reims vient de fonder une ligue de défense contre les attaques injustifiées qu'on se permet souvent contre ses membres ou contre le corps entier.

Que les journaux coutumiers du fait se le tiennent donc pour dit. Ils seront surveillés, et, suivant les cas, tantôt par l'usage du



droit de réponse, au besoin par un bon procès, on les rendra sages et on les punira de leurs méfaits. *(Bulletin de diocèse de Reims.)*

***

M. le curé de Champlémy (Nièvre), calomnié par la *Réforme Sociale*, a intenté un procès à ce journal.

L'affaire a été appelée la semaine dernière. La *Réforme Sociale* a été condamnée par défaut à 100 francs de dommages-intérêts et et à l'insertion du jugement en tête de ses colonnes.

Le Curé de Champlémy est notre compatriote, M. Nicolas, originaire, croyons-nous, de Sainte-Sève près Morlaix.

---

NEVERS. — Mgr l'Evêque de Nevers vient d'approuver une association de prières en l'honneur de la Très Sainte Vierge, sous le titre d'*Œuvre de Notre-Dame du Suprême-Pardon*, établie dans l'église des Chiddes, et dont le but est d'obtenir, par la toute-puissante intercession de la divine Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la conversion, *à l'article de la mort*, des pauvres pécheurs, principalement des plus abandonnés.

---

## Bonnes pensées.

Plus on connaît les hommes, moins on les aime. C'est le contraire pour Dieu : plus on le connaît, plus on l'aime.

LE CURÉ D'ARS.

— La fierté du cœur est celle des honnêtes gens ; la fierté des manières est celle des sots.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Vient de paraître, Librairie R. LE GALL, Quimper :*

**LEVRIG-DOURN ABOSTOLAJ AR BEDEN**

*Scrivet gant ann Aotrou NICOLAS, Persoun Plomodiern.*

*Unan :* 5 guennec ; dre ar post, 6 guennec.
*Ann dousen :* 10 real ; dre ar post, 1 scouët (3 fr.).

*A la même Librairie :*

**Mgr BAUNARD. — LE CARDINAL LAVIGERIE**

2 vol. in-8°, *franco en gare*, 9 fr.

---

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 13 Juin 1896.*

I. La Forme sacramentelle dans les ordinations anglicanes, par le P. S. HARENT. — II. De la Rime française. Ses origines et son histoire, par le P. V. DELAPORTE. — III. Le Mahdisme au Soudan, par le P. H. PRÉLOT. — IV. Les Tramways électriques, par le P. J. DE JOANNIS. — V. Vacances de Pâques. Souvenirs et impres-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sions d'un Missionnaire, par le P. J. BURNICHON. — VI. La Crise du protestantisme français. La situation au moment du synode de Sedan (2 Juin 1896), par le P. E. PORTALIÉ. — VII. Histoire des Missions. Les Jésuites dans la Nouvelle-France. — Saint Ignace de Loyola et « Maître Thomas », par le P. J. BRUCKER. — VIII. Tableau nécrologique des principaux événements du mois, par le P. H. C.


CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY

*Billets d'aller et retour, à prix réduits.*

A l'occasion du *Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray* (Morbihan), il est délivré, chaque année, du *1er Mai au 31 Octobre* inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'*Auray* et de *Sainte-Anne-d'Auray*, avec réduction de *40 %* en 1re classe, de *35 %* en 2me classe, et de *50 %* en 3me classe sur le double des prix des Billets simples, aux gares et stations de la ligne de *Tours* au *Mans* et aux stations situées à l'ouest de ladite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre *Tours* et *Ingrandes-sur-Vienne (Port-de-Piles)* exclu.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains-poste et les trains-express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de *Sainte-Anne-d'Auray* ou d'*Auray* sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs, en provenance des au-delà d'*Auray* vers *Lorient, Quiberon* ou *Pontivy*, porteurs de Billets pour *Sainte-Anne-d'Auray*, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à *Auray*, tant à l'aller qu'au retour ; — de même, les voyageurs, en provenance des en-deçà de *Sainte-Anne-d'Auray* vers *Vannes*, porteurs de Billets pour *Auray*, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à *Sainte-Anne-d'Auray*, tant à l'aller qu'au retour, mais, dans ces deux cas, la durée de validité des Billets ne sera pas augmentée.

En outre, il est délivré, du *1er Mai au 31 Octobre*, aux gares d'*Auray* et de *Sainte-Anne-d'Auray*, des Billets Aller et Retour, à prix réduits, pour *Quiberon*, exceptionnellement valables deux jours.

Le charbon du docteur Belloc, recommandé par l'Académie de médecine de Paris pour la guérison des maux d'estomac anciens et rebelles, se vend en poudre 2 francs, en pastilles 1 fr. 50.
Dans toutes les pharmacies.

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le *Quinium Labarraque*, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. »

(Dr CABARET.)

*Nota.* — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

# CLOCHES D'ÉGLISE

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Donai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).





## PLUS DE DOUTE

Que ceux de nos lecteurs qui doutent encore, s'adressent à l'auteur de la lettre que nous publions plus loin, et ils seront convaincus.

« Monsieur..... Je viens vous offrir mes plus sincères et mes plus chaleureux remerciements ; je ne saurais trop louer votre remède et soyez persuadé que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour le recommander à tous. Ma femme vient d'être littéralement sauvée par ses merveilleux effets.

« A la suite des grandes fatigues causées par les soins qu'elle apportait à sa mère malade depuis très longtemps, elle était devenue d'une faiblesse extrême : des douleurs générales par tout le corps la faisaient horriblement souffrir et elle avait à chaque instant des étourdissements et des accès de vertige.

« J'eus l'idée de lui faire prendre de vos Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams et après six semaines de traitement, un mieux sensible se faisait sentir lorsqu'elle eut une rechute occasionnée par l'influenza. Sa faiblesse revint, compliquée par la fièvre ; malgré tout, vos pilules agirent d'une façon si efficace que depuis 15 jours son état est des plus satisfaisants et qu'elle est considérée comme guérie complétement.

« Je vous renouvelle mes remerciements et vous autorise à publier ma lettre ; bien plus, si le doute existait dans l'esprit de quelques personnes parmi celles qui la liront, je suis prêt à répondre à leurs questions.

« Michaux, retraité des douanes,

« 56, rue Wicardenne, à Boulogne-sur-Mer. »

Reconnues comme un des remèdes les plus actifs des temps modernes, les Pilules Pink du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent : anémie, rhumatismes, névralgie, etc., agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 par six boîtes, franco, contre mandat-poste.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

# PÊCHE, FRÈRES

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**Cierges, Bougies-tube, Encens, Mèches, etc.**

**GATINEL-LOISONS, Morlaix,** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de céder son fonds de commerce à M. LE GOAZIOU, impr.-libraire à Morlaix. Il remercie ses clients de la confiance qu'ils lui ont toujours témoignée et les prie de la reporter sur M. LE GOAZIOU, qui, il en est sûr, fera tous ses efforts pour la mériter.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 26 Juin 1896. N° 26.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé HOSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière ; *Les Annales de Loigny.*

*II. Chronique du diocèse :* Pèlerinage de Quimper à N.-D. de Lourdes ; La loi militaire et les séminaristes ; Ligue de défense sacerdotale ; Acquittement de M. Keraudren, recteur de Pluguffan ; Au Patronage Saint-Joseph ; La persécution ; Congrès archéologique de France *(fin)* ; Pardon et Pèlerinage de N.-D. de Bon-Secours.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Moulins ; Beauvais ; Bonnes Pensées.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche 28 Juin.* — 5e Dimanche apres la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc, *à cause de l'Octave.* A la Messe, mémoires de s. Léon, Pape, et de l'Octave de s. Jean.
Vêpres du suivant : mémoire de tous les Apôtres *(au Propre diocésain).*
*Lundi, 29.* — SAINT PIERRE ET SAINT PAUL, APOTRES. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.
*Mardi, 30.* — Commémoration de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
*Mercredi, 1er Juillet.* — Octave de s. Jean Baptiste. Double. Blanc.
*Jeudi, 2.* — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
*Vendredi, 3.* — Office de l'Octave de s. Pierre et s. Paul ; Semi-double. Rouge.
*Samedi, 4.* — *Jeûne.* — Office de l'Octave ; Semi-Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Moëlan et Plonigneau..... du 23 au 30 Juin.
Plonévez-du-Faou..... du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière
LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Juillet 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA CONVERSION DES HAUTES CASTES DE L'INDE ET PARTICULIÈREMENT DES BRAHMES.**

« Nous avons dans ces pays, écrivait saint François Xavier, une classe d'hommes appelés brahmes. Ils sont chargés du culte des dieux et des rites superstitieux de leur religion... *N'était l'opposition de ces brahmes, nous verrions tous les Indiens embrasser la religion de* JÉSUS-CHRIST (1). »

Ces paroles du grand apôtre sont encore vraies de nos jours.

La caste des brahmes est la caste sacrée par excellence ; ils ne sont pas seulement prêtres, ils sont de race divine : ce sont des demi-dieux. Tous les Indous en sont persuadés et les brahmes plus que les autres ; de là vient l'influence inconcevable qu'ils exercent et l'orgueil dont ils sont enflés.

Par malheur, cet orgueil, ainsi que leur rapacité naturelle, rendent leur conversion bien difficile à ces prêtres des idoles qui, d'ordinaire, vivent des revenus des pagodes. De plus, grâce à la bizarre législation des castes, le brahme qui voudrait se faire chrétien s'expose à être chassé de la caste et à être relégué au rang des parias.

Quelques-uns, en fort petit nombre, osèrent, dans les siècles précédents, affronter ce déshonneur ; mais, pour la plupart, ils perdirent leurs droits et par suite leur influence.

De nos jours, beaucoup de brahmes reçoivent l'instruction dans les collèges catholiques ou protestants. Plusieurs deviennent rationalistes ; d'autres sont éblouis par la lumière de la science chrétienne. Toutefois, pendant de longues années, on a presque désespéré de les voir abandonner Brahma pour Jésus-Christ.

Enfin, quelques-uns ont eu ce courage ; ils se sont convertis, malgré les menaces, les coups et les violences de leur famille ; bien plus, ils prétendent conserver tous les droits civils de leur caste et leur rang dans la société.

Leur nombre est encore bien restreint ; ils sont à peine de dix à vingt dans toute l'Inde, et cependant les journaux du pays, qui ne daignent pas mentionner la conversion de villages entiers, quand il s'agit de castes inférieures, ont beaucoup parlé de ce qu'ils considèrent comme un grand événement.

Prions le Sacré-Cœur de donner une sainte énergie aux jeunes brahmes, relativement nombreux, qui sont déjà chrétiens dans le secret de leur âme, mais qui hésitent encore. Si le mouvement commencé venait à s'étendre, la situation du catholicisme dans les

(1) Lettre XIV.



Indes serait absolument transformée. Prions pour que les hautes castes de l'Inde se convertissent et mettent leur influence au service de la vraie Religion.

**Les Annales de Loigny.** — DÉCRET DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE. — Son Em. le Cardinal Parocchi, au nom de la Congrégation du Saint-Office, vient de transmettre aux évêques de France le décret suivant, en demandant qu'il soit publié sans retard.

### DÉCRET DE LA S. ROM. UNIV. INQUISITION
Ferie IV^e^, le 15 Avril 1896.

A tant d'autres énormités de cette coterie déjà condamnée, qui, depuis plusieurs années, sur la paroisse de Loigny, diocèse de Chartres, ne cesse, sans aucun égard pour la vérité et pour le respect dû à la hiérarchie ecclésiastique, de publier et de soutenir, avec une extrême effronterie, comme visions privées, révélations et prophéties, des délires d'esprit malade, est venu récemment s'ajouter un délit si audacieux, qu'il serait incroyable s'il n'était contenu dans le n° 85 du Périodique intitulé : *Les Annales de Loigny*.

Dans ce N°, sont insérés des Actes absolument inventés et faux, attribués aux Consistoires pontificaux du 29 Novembre et 2 Décembre 1895. On veut, par là, faire accroire que le Souverain Pontife, par un oracle de vive voix, a approuvé le susdit Périodique et la société établie à Loigny sous le nom d'*Epouses du Sacré-Cœur Pénitent*, ainsi que les œuvres de cette société ; qu'il a levé l'interdit fulminé, par l'Ordinaire de Chartres, contre Mathilde Marchat, soi-disant Marie-Geneviève ; que celle-ci partant, à titre de justice, a été réadmise aux sacrements et que ses prétendues visions ont été reconnues comme divines.

Quoique déjà, soit par les Actes de l'Ordinaire de Chartres approuvés et confirmés par cette Suprême Congrégation, soit encore et surtout par le Décret du 27 Juin 1874, condamnant la série de ces libelles mensongers ou *Annales de Loigny*, il ait été pourvu à ce que les fidèles ne soient pas déçus par tous ces mensonges ; néanmoins, il a paru opportun de notifier, par une nouvelle déclaration, le nouveau piège tendu à la crédulité des imprudents.

C'est pourquoi cette suprême Congrégation instituée contre la perversité hérétique, sur ordre exprès du Souverain Pontife N. T. S. Père le Pape Léon XIII, déclare et notifie, à tous et à chacun des fidèles en J.-C., que les Actes du Consistoire pontifical, insérés dans le susdit libelle, sont totalement inventés et faux, et ordonne que, comme faux et inventés, ils soient retenus de tous.

A cette fin, la Suprême Congrégation déclare :

Que, demeurant ferme la condamnation antérieure des susdites *Annales de Loigny*, le n° 85 de ces Annales a été et reste proscrit comme contenant des actes falsifiés des Consistoires et autres choses indignes :

Que tous les décrets émanés, soit de l'Ordinaire de Chartres, soit du Saint-Siège, contre la pseudo-communauté de Loigny, sont ratifiés et confirmés :

Que la femme susnommée reste sous l'interdit des sacrements, et le pouvoir de l'absoudre, en cas de résipiscence, réservé au Souverain Pontife, sauf uniquement à l'article de la mort :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Que les visions, les révélations et les prophéties de Loigny sont complètement fausses, et comme telles doivent être regardées par tous les fidèles ;

Que les fauteurs de cette œuvre de mensonge, quel que soit leur sexe, leur état ou dignité, les connivents, les adhérents, tous ceux en un mot qui, sous une forme quelconque, ont prêté à ladite œuvre aide et appui, sont incapables d'absolution et de réception des sacrements, jusqu'à ce qu'ils viennent à résipiscence.

Et toutes ces déclarations, la Suprême Congrégation a commandé de les publier en la forme prescrite.

L. ✝ S.

Jos. Mancini, *Notaire* de la S. Rom. et Univ. Inquisition.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Pèlerinage de Quimper à N.-D. de Lourdes.** — Nous avons la joie d'annoncer que Sa Grandeur Mgr l'Evêque présidera le pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes, qui se fera du 13 au 19 Septembre prochain.

La circulaire relative à ce pèlerinage paraîtra prochainement.

**La loi militaire et les séminaristes.** — Au conseil de révision présidé le 17, à la préfecture par M. Duval, vice-président du Conseil de préfecture, 53 séminaristes ont été déclarés bons pour le service, 23 ont été exemptés et 11 ajournés.

Du fait de cet ajournement, deux de ceux-ci devront subir un retard d'un an, avant de passer au sous-diaconat.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Nous apprenons que les appels relevés par les ecclésiastiques bretons contre les jugements dans lesquels le Tribunal de Versailles s'est déclaré incompétent, viendront en discussion devant la Cour de Paris, le lundi 20 Juillet. Comme à Versailles, les intérêts des ecclésiastiques des départements d'Ille-et-Vilaine, Morbihan et Côtes-du-Nord, seront défendus par Me Jénouvrier, du barreau de Rennes ; ceux des prêtres du Finistère, par Me de Chamaillard, du barreau de Quimper.

Pluguffan. — Comme nous l'annoncions, la Cour d'appel de Rennes a examiné, le 17 Juin dernier, l'affaire de notre ami M. Keraudren, recteur de Pluguffan, condamné pour « censure, en chaire, des actes du Gouvernement. »

Après une éloquente plaidoirie de Me Jénouvrier, le jugement avait été remis à huitaine.

Nous apprenons, à l'instant, que la Cour, réformant le jugement du tribunal de Quimper, **a acquitté M. Keraudren, recteur de Pluguffan.**



Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs ce jugement qui, du reste, ne fait que justifier nos prévisions.

**Au Patronage Saint-Joseph.** — Depuis quelques jours, on parlait, à Quimper, de représentations des principaux mystères de la Vie du Sauveur. Ces représentations devaient être données, dans la salle du Patronage Saint-Joseph, et les jeunes gens, apprentis ou jeunes ouvriers, devaient seuls y figurer.

On se rappelait les deux *théâtres de la Passion*, qui avaient obtenu un si légitime succès, au dernier *pardon de Locmaria*, et ce souvenir était bien fait pour attirer un public nombreux et choisi. Aussi, jeudi 18 et dimanche 21 Juin, la salle du Patronage a-t-elle reçu une assistance nombreuse.

Nos jeunes gens ont été vivement applaudis, après chacun des vingt tableaux qui nous ont représenté la Vie de Notre-Seigneur, depuis sa naissance jusqu'à sa résurrection. Nous espérons que d'autres représentations viendront suivre celles-ci, et nous nous permettons d'exprimer le désir qu'elles aient lieu, au moins parfois, à des heures plus en rapport avec les occupations de beaucoup de personnes qui seraient heureuses de jouir à leur tour de ce spectacle, tout en contribuant à une bonne œuvre.

**La persécution.** — Sous ce titre la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a publié, dans son dernier numéro, l'article suivant :

« C'est avec un sentiment profond de douleur que nous inscrivons, en tête de notre *Semaine religieuse*, ce mot qui nous rappelle que nous sommes encore sous le joug de l'esprit sectaire et de l'intolérance anticléricale.

« Hommes de paix et de concorde, nous apportons à la société le concours de la puissance morale et religieuse que le Divin Maître Jésus a mise entre nos mains ; nous travaillons à l'œuvre d'union dans la charité, qui est essentiellement évangélique.

« La société nous répond par la guerre, guerre étroite et mesquine, guerre d'embuscades et de trahisons quotidiennes, qui consiste à resserrer chaque jour d'un cran les chaînes que l'État nous a imposées. Tous les discours qu'on nous adresse sont remplis des grands mots de liberté et d'égalité, et on nous traite en parias ; on nous parle de suffrage universel et on violente le peuple, on agit contre sa volonté certaine et connue.

« Partout perce la pensée mystérieuse de la franc-maçonnerie, dont les principes sont devenus des axiomes de gouvernement.

« Les guerres religieuses qui ont affligé la France du XVIe siècle, qui ont ruiné son agriculture, son commerce et son industrie, ces guerres de doctrines qui ont dépeuplé, dans ces temps malheureux, le riche sol de la patrie, recommencent sous une forme moins violente, mais aussi directe.

« La lutte est entre l'Église, œuvre du Christ Jésus, et la franc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



maçonnerie, dont un de ses chefs, Solutore Zola, a dit, sous le sceau du serment, qu'elle n'était point une société de bienfaisance, mais une religion destinée à détrôner la religion chrétienne.

« C'était vrai hier, c'est encore vrai aujourd'hui.

« Dans le diocèse de Saint-Brieuc, où l'immense majorité des habitants est fidèle à la pratique religieuse, trois actes de persécution viennent d'être accomplis : les deux écoles de Pordic et de Callac, dirigées par les admirables sœurs du Saint-Esprit, ont été laïcisées. Les vicariats occupés par des professeurs ont été supprimés d'un trait de plume.

. . . . . .

« Depuis quelques années, nous avons assisté dans notre pays à cette série de tracasseries mesquines que M. Spuller reprochait à son parti, dans un discours célèbre. La guerre au couteau, plus souvent la guerre à coups d'épingles, n'a pas cessé depuis quelques années contre l'Eglise, dont le Chef a travaillé si généreusement à notre prestige au dehors, comme à notre union au dedans. »

Pour « justifier le titre de son article : *Persécution*, la *Semaine* reproduit sept « documents indiscutables » établissant que la laïcisation des écoles de Callac et de Pordic a été prononcée par le Préfet, contre *l'avis unanime* des municipalités et malgré des promesses antérieures de l'Administration.

Aussi, le Maire de Pordic, M. A. Ruellan, a refusé, ainsi que ses adjoints, de signifier l'arrêté aux religieuses et à la Sœur Saint-Remy « qui, depuis 52 ans, est aimée et vénérée de tous »...

Voilà ce qui se passe à Saint-Brieuc et qu'il faut s'attendre à voir se reproduire ailleurs, sous une forme ou sous une autre. En effet, au dire des journaux, avec un ministère qui promettait l'apaisement, la guerre religieuse va reprendre sur toute la ligne. Nous n'en sommes pas surpris, ni effrayés outre mesure... Le droit finira par triompher et, pour notre part, nous disons avec notre distingué confrère de Saint-Brieuc : « Cette lutte incessante n'a pas émoussé notre amour de la liberté et notre zèle pour la défendre. »

---

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit une note publiée par différents journaux et annonçant que M. Nicolas, curé de Champlémy (Nièvre), avait fait condamner à 100 francs de dommages-intérêts pour diffamation la *Réforme sociale*.

Il est inutile d'ajouter que le journal calomniateur en question, n'a de commun que le titre avec la *Réforme sociale*, l'excellente revue d'économie politique, publiée par les disciples et continuateurs de M. Le Play.

---

Congrès archéologique de France *(fin)*. — L'heure du départ sonne, et l'on se met en route pour Lanmeur. Là, nous avons deux monuments à étudier : la chapelle de Notre-Dame de Kernitroun et l'église paroissiale, avec sa crypte. Kernitroun,



dont le lourd clocher d'ardoises a fait de style et de charme ; puis son porche roman, orné de colonnettes et de sculptures variées sentant l'influence normande ; le tympan de la porte, offrant les figures frustes mais reconnaissables de Notre-Seigneur et des attributs des Evangélistes ; les arcades et les lourds piliers du transsept, les colonnettes engagées qui grimpent le long des murs de la nef. Le chœur est d'un style tout différent ; et si on les examine bien, les feuilles des chapiteaux ont comme une saveur de XIII^e^ siècle.

Pour entrer dans l'église paroissiale, on passe par un porche XII^e^ siècle, aux chapiteaux très ornés, au tympan en plein-cintre encadrant une porte en forme de mitre ou de triangle. Mais le monument intéressant à examiner, c'est la crypte, régnant sous le chœur de l'église, mesurant 8 mètres de long sur 5 mètres de large, divisée en trois petites nefs par des piliers ronds de 1 m. 33 de hauteur, qui supportent ses voûtes basses, mesurant seulement 1 m. 95 d'élévation. C'est bien la disposition des *confessions* ou *martyria* des basiliques primitives ; et nous y trouvons quelques rapports avec les cryptes du IX^e^ siècle de Saint-Avit et de Saint-Aignan, à Orléans.

A la séance du matin du Vendredi, 5 Juin, M. l'abbé Favé lit un travail, fort bien étudié, sur saint Eloy. D'abord, son voyage diplomatique en Bretagne, pour aplanir les difficultés survenues entre le Roi de France et Judicaël, puis son culte dans notre pays, comme évêque, comme patron des maréchaux-ferrants, patron des chevaux, des éleveurs et des maquignons. Il passe en revue ses chapelles, ses fontaines, ses différentes représentations en vitraux et en statues.

Vient ensuite la lecture d'un mémoire de M. Le Brigant, de Pontivy, indiquant la méthode qu'il a employée pour former le musée et la collection d'objets anciens dont il a doté cette ville. Enfin, lecture partielle faite par M. l'abbé Abgrall d'un ensemble d'inscriptions qu'il a recueillies ; en tout, 337 inscriptions sur différents monuments, 30 inscriptions de cloches et 7 de cadrans solaires.

L'après-midi de ce jour a été consacrée à une excursion à Guimiliau, Lampaul et Saint-Thégonnec. Ces trois localités nous offrent des monuments différents de ceux que nous avons vus, la veille : nous ne sommes plus dans le roman ou le gothique, mais en pleins styles renaissance, Louis XIII et Louis XIV.

Guimiliau offre tout un groupe de merveilles : le porche monumental et historié de 1606, l'ossuaire sur colonnes, le calvaire de 1581 et 1587, entouré et couvert d'un peuple de statues ; la sacristie à dômes, datée de 1683 ; la chapelle de Sainte-Anne, ayant dans l'une de ses arcades une petite chaire en pierre. Puis, à l'intérieur, les congressistes étrangers, tout surpris, ont encore à admirer le baptistère en chêne sculpté de 1675, le buffet et la tribune des orgues, la chaire à prêcher de 1677 ; une verrière de la Passion et les deux vieilles bannières brodées de 1685.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Lampaul compte moins de chefs-d'œuvre, mais encore cependant, quel riche ensemble : le petit arc de triomphe, la chapelle de la Trinité, la croix du cimetière ; le clocher si puissant et malheureusement incomplet, l'église avec son porche de 1533 et son abside de 1627, vraie forêt de clochetons, la sacristie continuant ce groupement curieux. Puis, à l'intérieur, il faudra encore examiner les fonts baptismaux protégés par un baldaquin sculpté, la tribune des orgues, le sépulcre, portant la signature d'Anthoine, 1676, les vieilles bannières, les six autels à rétables, la descente de croix, les scènes de l'autel de la Passion, le bas-relief de la chute des anges, les deux diables se débattant dans un bénitier, la poutre ou tref de la nef, surmontée du crucifiement et portant sur un de ses côtés diverses scènes de la Passion, et sur l'autre l'Annonciation et les douze Sibylles.

A Saint-Thégonnec, le clocher majestueux plane sur d'autres œuvres d'art ; l'arc de triomphe du cimetière, l'ossuaire ou reliquaire, le plus parfait ouvrage qui ait été fait en ce genre, le sépulcre, le calvaire, le porche ; et la chaire à prêcher, ample et vaste travail de chêne sculpté, tout ornée de statuettes d'anges, de bas-reliefs, d'arabesques et de guirlandes de roses.

Mais je vois que je m'attarde à tout indiquer, et je voudrais même tout décrire : cela dépasse les limites d'un compte-rendu ; il nous faut continuer plus sommairement.

Le samedi, excursion à Saint-Pol-de-Léon, visite de l'église du Creisker, restaurée et dégagée, montrant maintenant de tous côtés, son architecture si belle, si forte et si franche, mais fière surtout de son clocher unique au monde, gloire de notre pays, et jamais trop admiré ni trop vanté. Visite à la cathédrale, qui dans sa nef du XIII^e^ siècle, étale la finesse de ses colonnettes, de ses arcades et de ses chapiteaux ; dans son chœur du XV^e^, aligne ses innombrables stalles aux dais découpés et ajourés. Les archéologues ont pu examiner la cloche miraculeuse de saint Pol, *an Hir-Glas*, et aussi le sarcophage dit de Conan-Mériadec.

Après avoir vu les autres curiosités de la ville, les vieux hôtels nobles, la fontaine de *Lenn-ar-Gloar*, on part pour Kerouséré, le château historique, encore flanqué de ses quatre tourelles d'angles. Nos savants n'ont qu'à se louer de l'accueil cordial et plein de courtoisie qui leur est fait par le maître de la maison, M. du Rusquec, maire de Sibiril.

Puis c'est le tour de Kergournadec'h, le berceau du jeune guerrier, qui ne craignit pas d'accompagner saint Pol dans sa marche contre le serpent de l'Ile-de-Batz. Ce n'est plus qu'un château désemparé, mais ruines graves et toujours imposantes.

On passe par la chapelle de Notre-Dame de Berven, remarquable par son arc-de-triomphe, son clocher à dômes, son jubé et son chancel ; et l'on termine par Kerjean, la merveille des châteaux du Léon, réduction du Louvre de Henri II, disent les Bretons ; Kerjean encore entouré de ses remparts qui protègent ses grands corps de logis, sa chapelle, sa chambre des archives et son puits monumental.



Le lundi, séance du matin, où M. du Chatellier lit un mémoire sur une pierre sculptée, sorte de stèle unique en son genre, provenant d'un établissement gaulois des environs de Pont-l'Abbé ; et après midi, le Congrès quitte Morlaix pour se transporter à Brest. Les séances tenues dans cette ville ont été occupées par les lectures suivantes : Mémoire de M. Langeron, professeur d'histoire au Lycée ; notice sur Le Folgoët, par M. Delorme ; notice de M. Le Carguet, percepteur à Audierne, sur les antiquités, légendes, traditions et superstitions du Cap-Sizun ; communications de M. Léon Maître, sur l'église carlovingienne de Saint Philibert de Grandlieu ; causerie de M. Bélisaire Le Dain, sur les châteliers ou anciens oppidums romains.

Le mardi, excursion par mer aux grottes de Morgat et aux alignements de Camaret.

Le mercredi, visite de Landerneau, Pencran, Dirinon, Daoulas et Plougastel. Landerneau a son porche de saint Houardon, son église de saint Thomas, ses vieilles maisons du XVI^e^ siècle, et surtout son pont et son moulin féodal, construits en 1500, par le duc de Rohan ; Pencran, son admirable porche, ses statues, sa rosace absidale, sa croix de cimetière, les sablières sculptées de l'ossuaire ancien ; à Dirinon, il faut voir le joli clocher, le tombeau de sainte Nonne, un calice et une patène Louis XIII, les bannières et les ornements brodés, dons de la famille de Montmorency.

A Daoulas, c'est encore toute une série de monuments : la chapelle Sainte-Anne, de 1667, l'église abbatiale, du XI^e^ siècle, l'ancien reliquaire transformé en sacristie, le porche renaissance surmonté d'un beffroi, le joli cloître roman, du XII^e^ siècle, sauvé et en grande partie restauré par les familles Bigot et Tanguy-des-Déserts ; la fontaine de Notre-Dame avec son enclos en pierre de taille, ses petites vasques et le petit oratoire qui lui tient compagnie.

Enfin, la course s'est terminée par Plougastel, où les excursionnistes ont pu voir comme une seconde édition du calvaire de Guimiliau, édition peut-être plus correcte et plus classique, mais offrant toujours la même série de scènes de la Vie et la Passion du Sauveur.

La séance de clôture du mercredi soir a été présidée par Mgr Valleau, évêque de Quimper, heureux de saluer les congressistes qui sont venus admirer les richesses monumentales et artistiques de son diocèse ; du reste, il était loin d'être un étranger pour tous, car le pays de Saintes et de La Rochelle avait fourni un bon contingent à cette réunion d'érudits et de chercheurs.

Parmi les récompenses et distinctions décernées au cours de cette séance, pour les différents travaux archéologiques et historiques, nous citons avec plaisir celles qui ont été attribuées à nos compatriotes : Rappel de grande médaille de vermeil, à M. Paul du Chatellier ; grande médaille de vermeil, à M. le chanoine Abgrall : médailles de vermeil, à M. Ducrest de Villeneuve et à M. Carguet, percepteur à Audierne ; médaille d'argent, à M. l'abbé Favé, vicaire à Ergué-Gabéric.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Avant la dislocation, les congressistes font un dernier voyage pour visiter Gouesnou, Plabennec et Le Folgoat. Ils auront donc vu un bon nombre de nos plus beaux édifices religieux, sans avoir cependant tout visité ; mais ils emporteront cette impression qu'il y a eu un art breton, qu'il y a eu en Bretagne un grand mouvement intellectuel et artistique, et qu'il reste encore chez nous, malgré les ravages du temps et des hommes, des monuments nobles, puissants, sains et vigoureux, et d'une tournure point banale.

**Avis.** — On nous prie d'annoncer que la Nouvelle Société des Thermes de Cauterets a décidé d'accorder pour l'année 1896, à tous les membres du Clergé de France et des Colonies, une réduction de moitié sur le prix des Bains, Douches, Humages, Pulvérisations, Boisson, Gargarismes, etc.

**Pardon et Pèlerinage de N.-D. de Bon-Secours.** — En cette année de grâce 1896, la fête patronale de Guingamp aura lieu le **Samedi 4 Juillet** et sera présidée par sa Grandeur Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, *vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours et y prieront aux intentions du Souverain Pontife,* le jour de la fête et pendant toute l'octave.

Des affiches et des annonces feront bientôt connaître le programme de la fête, ainsi que les heures des trains et les prix des billets. Aucune modification importante ne sera apportée aux usages établis depuis plusieurs années.

**Un Prêtre** demande préceptorat. — Références excellentes.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Mardi matin, **22 Juin**, a eu lieu le Consistoire secret.

Après une allocution, le Saint-Père a créé les nouveaux cardinaux : Mgr Ferrata, Mgr Jacobini, Mgr Agliardi, Mgr Cretoni.

Outre les nouveaux cardinaux déjà désignés, le Saint-Père en a réservé deux autres *in petto*.

L'allocution du Saint-Père rappelle ce que le Pape a déjà fait pour ramener à l'unité les églises dissidentes, puis annonce l'Encyclique sur la primauté pontificale, qui sera publiée le jour de la fête de saint Pierre.

Il y a 19 évêques préconisés, dont 18 italiens et l'évêque de Nîmes. Les autres évêques français ont été réservés pour le Consistoire qui a dû se tenir le 25. Ce même jour, le Saint-Père a imposé le chapeau à six cardinaux, dont deux français, NN. SS. Perraud et Boyer.



Lyon. — Mardi, 16 Juin, a eu lieu la consécration de la nouvelle basilique de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon ; 28 évêques et 1,500 prêtres étaient à cette cérémonie. La ville de Lyon tout entière y a pris part par la décoration des rues, les manifestations de piété et les illuminations. Un des orateurs entendus était le R. P. Monsabré.

C'est en exécution d'un vœu public que Lyon a vu s'élever, depuis 1871, la nouvelle église de Notre-Dame de Fourvière.

A Lyon, comme en dix autres villes, au plus fort des maux qui désolaient le pays, pendant l'invasion allemande, la piété des populations s'est tournée vers la Vierge Marie. On a demandé à la Reine de la France la délivrance de la patrie et l'éloignement des calamités qui menaçaient la ville. Partout, la prière, accompagnée d'un vœu, a été exaucée : Langres, Lyon, Le Havre, Laval, Poitiers, Tours et les autres en sont témoins. Des monuments publics, des statues, des ex-voto attestent la reconnaissance des cités pour la préservation spéciale dont elles ont été favorisées.

A Lyon, le vœu était magnifique. Au nom de leurs compatriotes, un groupe de généreux chrétiens s'était engagé à rééditier avec plus de splendeur la vieille chapelle de pèlerinage de Notre-Dame de Fourvière. Aussitôt après la guerre, on se mit à l'œuvre. Les offrandes commencèrent à affluer. Il se rencontra un architecte de génie pour construire la nouvelle basilique, et nulle autre condition ne lui fut imposée, que la magnificence.

En vingt-cinq ans, l'église a été achevée. C'est un monument nouveau dans l'histoire de notre architecture. Il tient à la fois de l'Orient et de l'Occident. On dirait que sur cette sainte montagne de Fourvière, marquée des restes des monuments de la grandeur romaine et des souvenirs plus vénérables encore du martyre des premiers chrétiens, l'architecte a voulu rappeler en même temps les destinées politiques de la ville impériale des Gaules et les origines religieuses de la noble cité épiscopale des Pothin et des Irénée, qui tient sa foi de Polycarpe et de l'Asie.

Etrange et grandiose, austère et pompeux à la fois, l'édifice s'élève en face des collines de l'immense horizon lyonnais, comme l'acropole sainte de la ville de Marie. Il est digne de Lyon, de sa piété et de sa reconnaissance.

Le vœu a été noblement accompli. L'art de Pierre Bossan et de son digne successeur, Sainte-Marie Perrin, la générosité des fidèles du grand diocèse, le zèle de quatre archevêques successifs ont mené l'œuvre à bonne fin.

Moulins. — Mgr Dubourg, évêque de Moulins, dans une belle lettre pastorale, annonce à ses diocésains que le couronnement solennel de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Saint-Germain des Fossés, dont le culte est très populaire dans la contrée, aura lieu le **2 Juillet**.

La cérémonie sera présidée par Mgr Ardin, archevêque de Sens ; plusieurs évêques y assisteront, entre autres Mgr Valleau, évêque

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de Quimper et de Léon qui, comme nous l'avons annoncé, se trouve en ce moment à Vichy.

---

Beauvais. — Le Conseil municipal de Beauvais, récemment élu, a eu l'idée de consulter, par voie de *referendum*, les habitants, sur la question de savoir si le clergé devait être invité à participer aux fêtes, célébrées annuellement en l'honneur de Jeanne Hachette.

On a voté dans le plus grand calme et, par 1738 voix contre 272, la population de Beauvais s'est prononcée pour le maintien du cortège historique, avec le concours du clergé.

Pourquoi les autres Conseils municipaux de France ne suivraient-ils pas l'exemple de celui de Beauvais, en ce qui concerne le rétablissement des processions ? Ce serait le moyen de connaître l'avis des électeurs sur ce point intéressant... Mais on se gardera d'y recourir, justement parce que la réponse du suffrage universel n'est pas douteuse et désapprouverait les mesures prises par les municipalités sectaires.

---

**Pas même comme en Turquie !** — M. le Curé de l'île Saint-Denis, près Paris, avait eu l'idée de faire la procession de la Fête-Dieu sur un bateau, qui aurait passé le long des péniches nombreuses, amarrées à cet endroit, pour bénir les mariniers ravis... La cérémonie a été interrompue par l'intervention du Maire, qui somma le Curé de rentrer dans son église : celui-ci, pour éviter des désordres et des irrévérences à l'égard du Saint-Sacrement qu'il portait, céda.

A ce sujet « Le Moine » de la *Croix*, qui revient de pèlerinage à Jérusalem, fait cette réflexion :

« Au dimanche précédent, quittant Patras, nous avions fait une magnifique procession sur les eaux, en face de la ville schismatique, qui prit part à la fête.

« Et le jeudi précédent, pour la première fois, les religieux français qui ont ouvert enfin une église catholique dans le vieux Stamboul musulman, y ont fait la procession du Saint-Sacrement, protégés par la police turque. »

---

Singulière coïncidence. — Une libre-penseuse d'Andryes (Yonne) avait organisé, avec le concours d'une institutrice du même crû, le baptême civil de son enfant.

Rien ne fut négligé pour lui donner de l'éclat ; le baptême devait se faire le jour de l'Ascension, qui était, par surcroît, jour de première communion dans la paroisse.

De nombreuses invitations avaient été lancées, et les toilettes voyantes se promettaient bien d'éclipser les blanches robes des premières communiantes.

« Il faut, disait-on, que le curé en cr... ou qu'il en devienne fou. »



Or, le jour de l'Ascension, ce n'est point le curé qui est devenu « fou », mais le père du pauvre petit : on a été forcé, quelques jours après, de l'enfermer à l'asile d'Auxerre.

Le baptême a été ajourné.

---

## Bonnes pensées.

— Notre langue ne devrait être employée qu'à prier Dieu, notre cœur qu'à l'aimer, nos yeux qu'à pleurer nos fautes. *Le curé d'Ars.*

— Qu'importe la route, quand le ciel est au bout !

— Le ciel est pour ceux qui y songent.

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

Nous donnons ici, quoique se rapportant à l'année 1795, deux documents qui montrent, d'une manière saisissante, les deux courants d'opinion qui divisaient alors les esprits : d'un côté, le vieux levain révolutionnaire et terroriste se contenant à peine, malgré la défaveur attachée à ce nom depuis la réaction thermidorienne, et, de l'autre, l'esprit de modération et le bon sens se réveillant enfin, jusque dans ces sociétés populaires qui, dans le principe, avaient été les promoteurs de la Révolution.

La première pièce est d'un prêtre, le sieur Le Gall, oublieux de tous ses devoirs, et qui, après avoir été, comme nous l'avons dit, curé constitutionnel de Plouguerneau, s'était sécularisé, et, en 1795, dénonçait comme il suit, en sa qualité de Procureur-Syndic du District de Lesneven, les tendances évidentes de modération dans ce pays.

« Lesneven, 18 Floréal III (7 Mai 1795) (1).

*Le Procureur-Syndic du District, au Procureur général Syndic provisoire du département du Finistère.*

« Citoyen,

« Je vous fais passer par lambeaux mes lettres des 21 Germinal et 2 Floréal au Comité de Sûreté générale ; par là vous connaîtrez la situation du pays relativement aux émigrés et aux prêtres insermentés.

(1) L. 305.

Archives diocésaines de Quimp[illegible] et Léon



« 21 Germinal (10 Avril).

« Tous les prêtres insermentés paraissent, même ceux « déportés en vertu des lois ; le mal qui résulte de leur doc- « trine est bientôt sans remède ; ils ont des amis et des parti- « sans dans le pays, mais en très grand nombre. On croit « généralement au retour des émigrés, comme au retour des « prêtres insermentés.

« Bien plus, on a fait une pétition pour demander le retour « d'une personne émigrée, la femme Rosily, on est persuadé « qu'elle réussira, car son mari, dit-on, est près le soleil. Quel « comité désignait-on ainsi ignominieusement ?

« Quant aux prêtres réfractaires, d'après différents rap- « ports, en général ils ferment les cieux à ceux qui achètent « ou ont acheté des biens nationaux, ils séparent les époux « pendant trois mois pour les bénir ensuite, ils rebaptisent « les enfants, enfin, ils font tout pour alarmer les consciences « des faibles.

« Je donne les ordres les plus précis pour mettre ces into- « lérants en surveillance et fermer les temples ; mais quelle « conduite tenir à l'égard des prêtres, cachés par suite de « refus de serment, qui reparaissent aujourd'hui sur tous les « points du District, quoique sujets à la déportation en vertu « des lois ? A quelle marque les distinguer de ceux qui se sont « déportés volontairement ou qui l'ont été par jugement, des « émigrés enfin ? Leurs noms sont inscrits sur la liste des « émigrés, ne faudrait-il pas, en conséquence, exiger d'eux « des certificats de résidence ? Et autrement, comment les « différencier des déportés et des émigrés ? » *(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Juin, **La Quinzaine** publie, après une très curieuse lettre inédite de Joseph de MAISTRE, sur le fameux *Compte rendu de Necker*, une forte étude de M. Gustave LE POITTEVIN, le très connu juge d'instruction au tribunal de la Seine, sur la *Réforme du Code d'instruction criminelle ;* une piquante communication du docteur SURBLED sur la *Double vue*, à propos du cas de Mlle Couëdon ; la fin du du tres remarquable travail de M. Paul RENAUDIN sur le *Mouvement social chrétien ;* la suite du *Bourgeois de Paris pendant la Terreur*, de M. Edmond BIRÉ ; les *Lettres à ma cousine*, de M. Gabriel AUBRAY ; et enfin, dans les *Idées et les faits*, l'histoire très instructive des *Alliances des catholiques avec les radicaux*, en Italie, par M. Georges GOYAU.

*Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises,*



*les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**Cierges, Bougies-tube, Encens, Mèches, etc.**

**GATINEL-LOISONS, Morlaix,** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de céder son fonds de commerce à M. LE GOAZIOU, impr.-libraire à Morlaix. Il remercie ses clients de la confiance qu'ils lui ont toujours témoignée et les prie de la reporter sur M. LE GOAZIOU, qui, il en est sûr, fera tous ses efforts pour la mériter.

*OCCASION.* — A VENDRE : **Un GRAND ORGUE**, 14 jeux, deux claviers à main et pédalier. — Conditions très avantageuses. — Pour renseignements, s'adresser à M. G. Claus, facteur d'orgues, rue de Châtillon, 21 *bis*, à Rennes.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve **LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# POUDRE BLEUE

Préparée d'après la méthode de PASTEUR
ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :
Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.
Dépôt général : F. PUCE, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

# CLOCHES D'ÉGLISE

## Fonderie de Ch. DROUOT, à Donai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

# HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

# LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF

— DU —

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et
les fait repousser

# ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Épiciers.*

# COMPAGNIE LIEBIG

VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 3 Juillet 1896. N° 27.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à son Clergé ; Nomination d'un chanoine ; Nécrologie ; Pouldergat, Noces d'or sacerdotales ; Molène : charité bretonne ; Kerfeunteun ; Plomodiern.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Episcopat ; La vénérable Sophie Barat ; Les processions ; Les congrégations.

*III.* Le premier reliquaire du Bras de saint Corentin.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 5 Juillet.* — 6e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C. Double de 2e classe. Rouge. Mémoires de s. Cyrille et de s. Méthode, Evêques, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de s. Cyrille et s. Méthode, et du Dimanche.

Au Chœur, *Solennité de s. Pierre et s. Paul*, avec mémoires du Précieux Sang et du Dimanche.

*Lundi, 6.* — Octave de s. Pierre et s. Paul. Double. Rouge.

*Mardi, 7.* — Ste Pulchérie, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Mercredi, 8.* — Ste Elisabeth, reine de Portugal, veuve. Semi-Double. Blanc.

*Jeudi, 9.* — S. Goulven, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Vendredi, 10.* — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-Double. Rouge.

*Samedi, 11* — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ploudivez-du-Faou..... du 1er au 6 Juillet.
Plouguin..... du 7 au 11 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite — La réunion de la Congrégation des Dames ne pourra avoir lieu que le dimanche 12 Juillet, à 7 heures 1/2 ; Sainte Messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

## Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon à son Clergé.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Bien des fois déjà, Nous avons pu constater l'union étroite qui régnait entre vous. L'on peut vous comparer à ces chrétiens des premiers siècles, dont les Actes des Apôtres font l'éloge par ces mots : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.*

C'est donc avec un grand bonheur que Nous vous convoquons, chaque année, autour de Nous pour les Retraites Ecclésiastiques. Les temps difficiles, mais pleins d'espérance, que nous traversons rendent plus nécessaires que jamais les secours de Dieu ; aussi Nous savons que vous aimerez à vous trouver nombreux pendant les jours de bénédiction employés aux saints exercices de la Retraite. Vous sentirez le besoin de vous sanctifier, afin de devenir de plus en plus dignes de la grande mission qui vous est confiée au milieu des peuples.

Il est inutile de vous parler de la nécessité de cette récollection pour vos âmes sacerdotales, et de vous rappeler les règlements diocésains. Nous regrettons de ne pouvoir vous réunir tous, chaque année, suivant les désirs exprimés par le Souverain Pontife. Mais quelques-uns d'entre vous, munis d'une autorisation de Notre part, sont contraints de recourir à des Retraites particulières, pour répondre au besoin de leur âme. Ces Retraites, dont Nous ne constestons pas les heureux fruits, sont loin d'avoir la valeur de celles de Notre Grand-Séminaire, où tous les éléments de la famille se trouvent réunis.

Cette année, les Retraites seront prêchées par deux prêtres de Saint-Lazare, fils de saint Vincent-de-Paul. Nous ne doutons pas que leur longue expérience et leur grande piété ne fassent le plus grand bien au milieu de vous. Nous demandons à saint Vincent-de-Paul de s'unir à saint Corentin et à saint Pol-de-Léon pour obtenir les plus abondantes bénédictions sur ces saints exercices.

Agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de Nos sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Donné à Quimper, le 16 Juin 1896.

† HENRI,
*Évêque de Quimper et de Léon.*



La première Retraite s'ouvrira le 3 Août, au soir. Les Prêtres ordonnés en 1890-91-92 y sont convoqués. Tous devront être rendus le Dimanche soir, 2 Août, au Grand-Séminaire, pour subir, le lendemain, leur examen.

La seconde Retraite aura lieu du 17 au 22 Août. Les prêtres ordonnés en 1893-94-95 devront la suivre, et se trouveront aussi le Dimanche 17 Août, au Grand-Séminaire, pour l'examen du lendemain.

L'examen des Prêtres, ordonnés avant le 1er Janvier 1887, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, se fera le Mardi 29 Septembre.

**Nomination d'un chanoine.** — Mgr l'Évêque de Quimper vient de nommer chanoine honoraire de sa Cathédrale, M. Fromentin, recteur de Pouldergat. Par une délicate attention, Sa Grandeur, en ce moment absente, a voulu que la nouvelle de sa nomination fût portée au nouveau dignitaire par M. Fléiter, vicaire général, et arrivât à Pouldergat comme le couronnement de la belle fête dont nous donnons plus loin les détails.

En notre nom et au nom du clergé du diocèse, heureux de la distinction accordée à son doyen d'âge, nous présentons nos respectueuses félicitations à M. le chanoine Fromentin, en lui souhaitant une plus belle fête encore, au jour de ses noces de diamant.

L. R.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Séac'h (Germain), ancien vicaire de Saint-Evarzec, décédé dans sa famille, à Pleyben, le 26 Juin, à l'âge de 30 ans.

Pouldergat. — La retraite-Mission donnée à Pouldergat, du 17 au 28 Juin, a pleinement réussi : les paroissiens, sans exception, ont tenu à profiter de la grâce de choix qui leur était offerte et, en même temps, à donner cette nouvelle marque de déférence à celui qui la leur procurait. A coup sûr, cet empressement de sa population a été pour le bon Recteur une récompense plus précieuse que la distinction, si méritée, dont il vient d'être l'objet et la belle fête dont nous sommes heureux de donner le récit complet:

**Noces d'or sacerdotales.** — La date d'un cinquantenaire est une date sacrée pour les chrétiens, selon le précepte donné par le Seigneur à Moïse : « *Sanctificabis annum quinquagesimum, ipse est enim jubilæus.* (Levit. xxv, 10) : Vous fêterez la cinquantième année, car c'est l'année du jubilé. » Voilà pourquoi M. le recteur de Pouldergat a tenu à solenniser le cinquantième anniversaire de sa prêtrise, pour remercier Dieu des grâces sans nombre qu'il lui a accordées pendant ce demi-siècle de ministère sacerdotal, et aussi pour se retremper dans l'esprit de sainteté et de perfection qu'exige la mission sublime à laquelle il est voué.

Ses amis étaient accourus nombreux pour prendre part à sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon



joie et à son triomphe ; et en dehors des prêtres, nous voyons les Frères du Pensionnat Sainte-Marie de Quimper, accompagnés de leurs musiciens, qui vont relever, par leur fanfare sonore, l'éclat de la fête. Et ce n'était que justice, car M. Fromentin a été le premier économe et le premier aumônier de leur maison.

Le clocher est tout pavoisé, les maisons du bourg sont ornées de drapeaux et d'oriflammes, et, à quelques fenêtres, on surprend déjà des préparatifs d'illumination pour le soir.

Comme pour la première messe d'un jeune prêtre, le vénérable et robuste jubilaire a été conduit processionnellement du presbytère à l'église. Dans la cour du presbytère, toute couverte d'un dais de verdure, il s'agenouille sur un prie-Dieu, baise la croix qui lui est présentée par M. Fléiter, vicaire général, entonne l'hymne *Veni Creator*, et prend place sous le dais processionnel, porté par les notables de la paroisse, ayant à ses côtés, comme diacre et sous-diacre, MM. les économes du Grand et du Petit-Séminaire ; c'est donc une triade d'économes ; car, lui aussi, a exercé ces fonctions au Likès de Quimper, d'abord, et ensuite au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Sur le parcours, la musique des instruments alterne avec les chants de l'hymne sacrée. Les cloches sonnent joyeuses leur chant de cinquantaine, les drapeaux du clocher s'agitent au vent et le cortège entre dans l'église. Tressaillez, murailles et voûtes du temple, dont il a la garde depuis de si longues années ; saluez le pasteur, vieux piliers romans, colonnes sept fois séculaires ; bénissez-le, statues vénérables, saints patrons de la paroisse et gardiens du saint-lieu : glorieux saint Ergat, doux martyr saint Etienne, puissante Notre-Dame, sainte Catherine, sainte Agathe, sainte Marguerite, saint Pierre, portier du paradis, saint Guénolé, saint Philibert, saint Sébastien, saint Herbot, saint Mathurin ! Et vous son parrain, dont il porte le nom, saint Yves, modèle des prêtres et patron des recteurs, bénissez votre filleul ! Vous enfin, patrons des médecins, saint Côme et saint Damien, drapés dans vos robes et coiffés de vos bonnets de docteurs, portant dans vos mains vos fioles de médicaments et vos pots d'onguents salutaires, ayez soin de votre protégé, préservez-le de maladie, conservez-lui sa santé d'acier, et prolongez longtemps, longtemps encore sa verte vieillesse !

L'église est toute en fête, les murailles et les arcades sont enguirlandées, et sur chaque pilier se déploient des oriflammes redisant, dans une inscription concise, les dates mémorables de la vie du jubilaire :

1. *Yves-Bertrand Fromentin.*
2. *Baptisé à Scaër, en 1819.*
3. *Enfant de chœur à Saint-Corentin, en 1832.*

(Petits enfants de chœur de la Cathédrale, saluez votre doyen !)

4. *Ordonné prêtre, en 1846.*
5. *Econome et premier aumônier des Likès, en 1846.*
6. *Vicaire à Plozévet, en 1847.*
7. *Econome au Petit-Séminaire de Pont-Croix, en 1849.*



8. *Recteur de Pouldergat, depuis 1860.*
9. *Quid retribuam Domino.*
10. *Saint Corentin, priez pour lui !*
11. *Saint Ergat, priez pour lui !*

***

Les chants de la messe sont vaillamment enlevés par le chœur puissant des hommes et par les voix cultivées des femmes ; et la musique joue à l'offertoire, à l'élévation et à la communion.

Au prône, le sermon est donné par M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, anciennement Curé-doyen de Douarnenez, et par conséquent témoin, pendant de nombreuses années, des qualités et des vertus de celui dont il va faire l'éloge. Il prend pour texte les premières paroles du psaume 99 : *Jubilate Deo omnis terra :* « Qu'il y ait jubilé par toute la terre, « que toute la terre soit dans la joie et l'allégresse ! Certes, la tristesse et les larmes ont plus large part, en ce monde, que la joie « et le bonheur ; mais il y a aussi des temps où il faut se réjouir, « et c'est Dieu lui-même qui nous y invite. Et quel temps plus « propre pour répondre à cette invitation, que cette année bénie « et privilégiée ? C'est le quatorzième centenaire du baptême de « Clovis, c'est le grand jubilé de la France chrétienne. C'est aussi « le jubilé de votre paroisse. Les huit jours qui viennent de « s'écouler, vous les avez passés dans la retraite et le recueillement, pour mieux recevoir les grâces de miséricorde et de pardon que le Souverain Pontife répand, cette année, sur tous les « fidèles de notre nation.

« Mais voilà qu'à ce jubilé en succède, aujourd'hui, un autre ; « c'est le jubilé de la reconnaissance et de l'action de grâces pour « la faveur exceptionnelle dont vous êtes l'objet. Seule dans tout le « diocèse, la paroisse de Pouldergat a l'honneur et le bonheur « d'avoir à sa tête un pasteur ayant cinquante ans de ministère « actif. Je vois ici, sur les piliers de l'église, retracés ses différents « états de service ; et l'inscription qui touche à la chaire dit : *Quid « retribuam Domino ?* Que rendrai-je au Seigneur en retour de sa « bonté ? Vous lui devez la reconnaissance, pour vous avoir conservé si longtemps votre père. Il est écrit : ne louez jamais personne avant sa mort. De votre Recteur je ne ferai qu'un seul « éloge, et ce sera celui-ci : il a fait son devoir, son devoir pendant cinquante ans, chose difficile et lourde, surtout pour un « prêtre. Depuis trente-six ans qu'il est au milieu de vous, il n'a « point failli à ses obligations, il a eu soin de vos âmes ; il a « embelli votre église ; et, comme par une clairvoyance providentielle, prévoyant longtemps à l'avance la guerre qui se fait maintenant à l'éducation chrétienne des enfants, il a établi cette « admirable école où les mères de famille actuelles ont reçu leur « première instruction, et où leurs filles, à leur tour, continuent « à être élevées par des maîtresses aussi dévouées que pieuses. « Quel est encore votre devoir de reconnaissance ? Le respect,

Archives diocésaines de Qu[illegible] et Léon



« l'obéissance, l'affection, qui doivent croître davantage, en ce jour;
« l'attachement à ce père qui s'est tellement attaché à vous, qu'il
« a refusé de vous quitter, lorsqu'on lui offrait des dignités plus
« élevées, des places plus honorables.

« Et vous, digne Pasteur que nous fêtons, agréez les vœux de
« vos enfants et de tous les prêtres ici présents : vivez longtemps
« encore pour vos paroissiens, pour vos confrères qui vous aiment
« et que vous édifiez; vivez longtemps pour acquérir encore plus
« de mérites en ce monde, et obtenir une plus belle couronne au
« ciel. »

Après le sermon, M. Fléiter, vicaire général, monte en chaire, à son tour, et donne lecture d'une lettre écrite par Mgr l'Evêque à M. le Recteur de Pouldergat. Le vénéré prélat déclare qu'il aurait voulu pouvoir aller lui-même lui exprimer son affection, sa sympathie et son estime, et lui témoigner sa reconnaissance pour les bons services qu'il a rendus, les bons exemples qu'il a donnés pendant un demi-siècle de vie sacerdotale, et pendant trente-six ans de ministère pastoral dans la belle paroisse de Pouldergat. Ne pouvant s'y rendre lui-même, il a député pour cet office son vicaire général, et, en témoignage de tous ses bons sentiments, il lui confère la dignité de chanoine honoraire de sa Cathédrale.

Les cœurs des paroissiens sont attendris, et aussi ceux des confrères ecclésiastiques, dont les vœux et les désirs ont ainsi reçu pleine satisfaction.

***

Après le chant des vêpres, on se développe en longue procession, au chant des litanies et au son de la musique ; et si c'est une marche glorieuse pour les croix et les bannières saintes, pour les images de l'Enfant Jésus, de la Sainte-Vierge et de sainte Anne, portées par les petits garçons, les enfants de Marie et les mères de famille, c'est aussi une marche triomphale pour le nouveau chanoine, que ses paroissiens, fiers et heureux, massés en deux haies sur le parcours, contemplent revêtu des insignes de sa nouvelle dignité, ayant pour escorte d'honneur ses frères dans le sacerdoce, ses pairs dans le canonicat.

Le soir, à la nuit tombante, les maisons du bourg s'illuminent, et, par les soins des bons Frères de Quimper, enfants reconnaissants et respectueux, un beau feu d'artifice est tiré, qui met en joie tous les esprits.

Montez au ciel, fusées lumineuses, éclatez, bouquet final, en mille feux variés ! Aussi ardents, aussi éclatants sont les vœux de nos cœurs : Seigneur, conservez longtemps notre vénéré jubilaire!

---

Molène. — **Charité bretonne.** — Nos lecteurs ont connu par les journaux les détails du terrible naufrage qui a eu lieu, le 16 Juin, sur nos côtes : un steamer anglais, le *Drummond-Castle*, s'est perdu entre Ouessant et Molène ; plus de 200 personnes ont péri, 3 passagers seulement ont été sauvés.



Les gazettes anglaises louent sans réserve, et avec raison, l'attitude des populations bretonnes en cette occasion, leur bonté envers les survivants et le respect qu'elles ont témoigné aux morts. « Il y a eu, en effet, des scènes bien touchantes : les femmes bretonnes ont veillé les morts, les ont conduits à leurs dernières demeures, au milieu des prières et des larmes, entourant ce devoir funèbre d'une émouvante poésie..... Le clergé a multiplié les actes de dévouement et de générosité... »

Nous n'aimons pas à prodiguer les éloges, surtout quand il s'agit de nos confrères, craignant de les désobliger et ne voulant pas paraître plaider une cause qui est aussi la nôtre. Cependant nous devons ici une mention spéciale à M. Le Jeune, recteur de Molène. Avec le maire et les marins du bateau de sauvetage qu'il avait le premier appelés, il a exploré les abords de l'île, à la recherche des survivants ou des cadavres. A mesure que l'on en apportait de nouveaux, il veillait à l'ensevelissement et à l'inhumation, parfaitement secondé, il faut le dire, par ses paroissiens, sans exception.....

On n'a pas oublié le terrible choléra qui décima, à la lettre, la population de Molène, et pendant lequel le vaillant recteur fut aussi admirable de dévouement. Nous ne lui ferons pas l'injure de le féliciter. Mais nous terminons par une remarque : en reproduisant le récit *officiel* de la catastrophe du *Drummond-Castle*, plusieurs journaux ont biffé soigneusement tout ce qui se rapportait au clergé et à la Religion ! Cependant, un curé président du bateau de sauvetage, charpentier pour faire des cercueils, fossoyeur à l'occasion ;... n'était-ce pas le cas de crier à l'accaparement, de signaler ce nouvel empiètement du cléricalisme?.....

Nous apprenons par l'*Étoile de la Mer* que Mgr l'archevêque de Cantorbéry a écrit à M. Le Jeune, recteur de Molène, pour lui exprimer toute sa reconnaissance.

Voici, d'après le même journal, cette lettre qui fait également honneur à celui qui l'a écrite et à celui qui l'a reçue :

Cher Monsieur le Curé,

Permettez-moi de vous offrir avec respect les expressions de la sincère gratitude des membres de l'Eglise d'Angleterre, et — j'ose le dire sans crainte d'être contredit — de tous les chrétiens anglais !

Vous et vos chers paroissiens avez conquis toutes nos sympathies, pour la sollicitude si tendre avec laquelle les suprêmes devoirs de la piété et de la Religion ont été rendus à ceux que la mer a jetés sur le sol, après le terrible désastre du *Drummond-Castle*.

Tous les cœurs ont été profondément saisis par le soin touchant avec lequel votre chère congrégation a donné asile au milieu de vous, *in pace* et avec votre bénédiction, à ceux qui reposent en Jésus-Christ, jusqu'au jour de la résurrection.

Vous avez parfaitement raison de parler de la consolation accordée aux pauvres familles ! Elles savent que les chers morts reposent en paix dans la terre de France, à l'ombre de la Croix.

Cette consolation, on la doit à vous, Monsieur le Curé, et à vos bons paroissiens ! Un acte de charité, accompli avec tant de ferveur, rapproche

Archives diocésaines de Quimp[illegible] et Léon



les nations et leur fait sentir le besoin de s'aimer. Nous prions tous pour la continuation de ces sentiments fraternels, et pour que le Seigneur répande ses abondantes bénédictions sur votre île si bienfaisante.

†Ed. Cantuar.

---

Kerfeunteun. — **Grand Pardon de la Mère de Dieu,** *Dimanche, 5 Juillet.* — Chaque jour de l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires. — Messe à 6 h., 7 h. et 8 h.

Samedi, veille du grand pardon, premières vêpres solennelles, à 5 h. 1/2.

Dimanche, grand'messe à 10 h.; Vêpres à 3 h., Procession.

---

Plomodiern. — **Pardon de saint Corentin,** *Dimanche, 12 Juillet.* — Il y a trois ans que le Chapitre accordait à Plomodiern une parcelle du Bras de saint Corentin, et que Monseigneur en faisait la translation solennelle. La splendeur et le charme de cette fête sont loin d'être oubliés; car, chaque année, le deuxième dimanche de Juillet voit affluer, en grand nombre, les pieux pèlerins qui aiment à vénérer le glorieux Patron de la Cornouailles, dans le lieu qu'il a sanctifié comme ermite, comme moine et comme instituteur de la jeunesse. Désormais, la chapelle est insuffisante à les recevoir tous, et la messe se célèbre en plein air, quand le temps le permet ; mais l'abri que l'on improvise en pareille circonstance ne saurait défendre suffisamment l'autel contre les ondées et les coups de vent ; aussi avons-nous hâte de voir s'élever la nouvelle chapelle et la *scala* qui assureront la célébration d'offices plus solennels et plus beaux.

Les généreuses offrandes déjà reçues et celles sur lesquelles nous voulons compter encore permettront-elles de chanter la messe, dès l'an prochain, dans une chapelle plus digne de saint Corentin et de notre dévotion envers lui ? Nous voulons l'espérer, et c'est pourquoi nous voudrions, dès cette année, voir réunis en grand nombre ceux qui profiteront du Pardon même pour venir offrir leur pierre au futur édifice.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Episcopat.** — Cahors. — M. l'abbé Enard, curé de Commercy, diocèse de Verdun, est nommé évêque de Cahors en remplacement du regretté Mgr Grimardias.

Le nouveau prélat, aussitôt appelé à Paris, a prêté serment, le 24 Juin, entre les mains du nonce. Il avait pour témoins : M. Bureau, vicaire général de Paris, et M. Ragon, professeur à l'Institut catholique de Paris, tous les deux ses compatriotes, et le second son élève.

Il a pu être préconisé au Consistoire du lendemain, 25 Juin.

Le nouvel évêque de Cahors est né en 1839. Il a été ordonné prêtre en 1863. Depuis 1888, il était curé de Commercy.

---



**La vénérable Sophie Barat.** — Toutes les personnes qui apprécient les services rendus par les Dames du Sacré-Cœur, et en particulier leurs anciennes élèves, apprendront avec plaisir que le procès de la béatification de la vénérable fondatrice de cette Congrégation, la mère Sophie Barat, suit son cours régulier. La semaine passée, la Congrégation des Rites s'est occupée de la revision des écrits de la vénérée servante de Dieu. Tout fait espérer qu'avant de longues années la voix du Pontife infaillible viendra combler les vœux de tant de cœurs, qui désirent ardemment rendre à la pieuse mère un culte public.

---

**Les processions.** — L'affaire des processions est de plus en plus à l'ordre du jour. La question, pour être traitée d'une manière complète, demanderait des développements que le format de notre *Semaine* ne comporte pas. Nous croyons cependant devoir résumer les faits principaux qui viennent de se produire, afin de montrer à quoi se réduisent les « actes de rébellion », « la résistance séditieuse à la loi » reprochée aux « cléricaux », et de quel côté se trouve la « provocation » en face de « la tolérance et de la mansuétude. »

Certes, nous sommes habitués à voir certains journaux prendre avec la vérité d'étranges licences ; il en est cependant qui dépassent les bornes !

Le Ministre des Cultes vient de déférer pour abus au Conseil d'Etat, Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, avec quatre curés de son diocèse pour avoir, les uns « organisé des processions en violation d'arrêtés municipaux », le prélat pour « les avoir encouragés. » Le traitement des quatre prêtres a été supprimé.

« Or, il n'y a point eu, dans le diocèse de Cambrai, une seule procession faite en violation d'arrêtés municipaux. Il y a eu, à Roubaix et à Lille, une démonstration en vue d'obtenir que ces arrêtés soient levés, et que les catholiques ne soient plus injustement privés d'une liberté que leur assure non seulement le droit commun, mais un traité diplomatique.

« La lettre de Monseigneur l'Archevêque n'a rien d'abusif, puisqu'elle ne fait qu'encourager les catholiques à ne plus se laisser traiter en *parias de la liberté civique* ; ce qui est assurément fort légal et fort légitime.

« S'il y a abus, il est commis par ceux qui, non seulement nous enlèvent l'usage de nos droits et de nos libertés, mais qui voudraient encore nous empêcher de les revendiquer.

« Que nous catholiques et français, nous soyons traités en *parias* dans notre pays, lois, décrets, arrêtés, actes officiels viennent le démontrer à tout instant ; mais puisqu'il s'agit de processions, voici un fait qui met la chose en pleine évidence.

« A Cannes, un maire a pris aussi un arrêté interdisant les processions. Malgré cet arrêté, une procession proprement dite et des plus solennelles a été organisée par la colonie russe. Non seulement ce maire ne s'y est point opposé, mais il y a assisté.

« Le curé catholique a cru qu'il pouvait s'autoriser de ce précédent, et il a voulu, lui aussi, faire sa procession, une toute petite procession. Il s'est contenté de se rendre au square Mérimée, qui est presque contigu à son église, alors que les Russes avaient traversé presque toute la

Archives diocésaines de Qu mp : et Léon



ville pour se rendre à la villa Duberry Rosnay. Non seulement on n'a plus vu le maire de la ville se joindre au cortège, mais le curé et ses vicaires sont cités au tribunal de simple police.

« Rien ne prouve mieux que l'on n'en veut qu'aux seuls catholiques, au seul clergé français, à la seule Eglise de France.

« Qui pourrait accepter une telle situation ? La subir bénévolement serait la dernière des lâchetés. »

*(Semaine religieuse de Cambrai.)*

***

A Tulle, Mgr l'évêque ayant annoncé publiquement qu'il présiderait la procession six fois séculaire de la « Lunade », seule tolérée jusqu'ici et interdite, cette année, par la municipalité, des précautions militaires avaient été prises et dix gendarmes à cheval et une compagnie du 86e gardaient les abords de la Cathédrale sous les ordres du commandant de gendarmerie. Deux autres compagnies étaient disposées dans la banlieue, sur le parcours habituel de la fête votive.

Après les cérémonies habituelles, à 5 heures et demie, lorsque le clergé, qui portait la statue de saint Jean, atteignit la limite du parvis, la gendarmerie à cheval barra le passage et le commandant arrêta le cortège.

Aussitôt l'évêque parut, en mitre et crosse en main. Il eut un court colloque avec le commandant de gendarmerie, puis il le quitta, après lui avoir serré la main.

Rentré dans la Cathédrale avec le clergé et la statue, Mgr Dénécheau donna lecture en chaire d'une protestation écrite, que l'assistance nombreuse a applaudie.

Les prières liturgiques ont repris, puis le curé de la paroisse a remercié la foule de son attitude.

La procession de saint Jean, sans clergé, a eu lieu à 8 heures et demie ; l'assistance, très nombreuse, chantait des cantiques. La troupe s'était retirée. La ville était illuminée ; la foule parcourait les rues en criant : « Vive Dieu ! Vive saint Jean-Baptiste ! Vive la liberté ! A bas les francs-maçons ! »

***

A Reims, les manifestations de foi se succèdent, à l'occasion du Jubilé national. Inutile de dire que toutes les précautions sont prises contre les susceptibilités de la police la plus ombrageuse, et que l'on reste strictement dans les bornes de la « légalité. »

Le mercredi 24 Juin, un pèlerinage de 2,000 hommes de Paris arrivait à Reims, à 9 h. 45 du matin. « Les groupes, écrit M. l'abbé « Garnier, un des organisateurs, se mettent en rang, quatre par « quatre... Nous ne chantions pas. Nous ne faisions pas de pro- « cession ; nous formions un cortège tel qu'il s'en forme tous les « jours dans les rues, et nous suivions en silence nos drapeaux « tricolores... » La police intervint ; mais M. le Commissaire ne portant aucun insigne, il en résulta une lutte dans laquelle une bannière fut déchirée et des coups portés, ce qui amena quelques



arrestations et deux condamnations en police correctionnelle, avec application de la loi Béranger.

Avant de quitter Reims, les pèlerins ont rédigé une protestation, qui a été adressée à M. le Garde des Sceaux.

Parmi les signataires, se trouvent les catholiques les plus respectés de Paris, M. Odelin, vicaire général, M. Chesnelong, sénateur, le R. P. Lémius, supérieur de Montmartre, trois avocats à la Cour d'appel, etc. De bonne foi, fera-t-on croire à des lecteurs sérieux, que de tels hommes aient « provoqué, bousculé et frappé » le chef de la police rémoise?...

« Le soir, dit le *Bulletin religieux de Reims*, plusieurs pèlerins « ont été insultés par des malappris, excités par certains journaux, « que tout le monde connaît et blâme. Malgré ce nuage, la journée « a été splendide et laisse à tous un souvenir inoubliable. »

De ce que nous venons de dire, il résulte manifestement que ce sont les catholiques qui sont en droit de se plaindre ; mais plus les persécuteurs ont tort, et plus ils proclament qu'ils ont raison, et plus ils crient à la « révolte » des catholiques ! Mais la vérité se fait jour ; les protestations de Reims, de Tulle, de Cambrai, etc., auront un grand retentissement dans le pays, et montreront que les catholiques ont pour eux, non seulement la justice, mais aussi la sympathie et l'appui de tous les hommes sincèrement amis de la liberté, c'est-à-dire l'immense majorité des Français.

---

**Les congrégations.** — Que n'a-t-on pas écrit sur les millions des Congrégations, quels thèmes n'a-t-on pas brodés sur les *incalculables* richesses de ces Associations charitables au premier chef? Voici une lettre écrite par un député républicain des Landes, M. Denis, et qui se défend d'être clérical : il y règne un accent de loyale franchise qui fait plaisir : la lettre est adressée à M. le directeur de la *Petite Gironde* :

« Je ne suis pas un clérical, M. le directeur, malgré ce que vous aurez beau prétendre ; je suis aussi opposé que quiconque à l'immixtion du clergé dans les choses de la politique, mais je suis un Français qui ne peut supporter sans colère que d'autres Français soient tenus en suspicion, parce qu'ils pratiquent la religion dans laquelle ils sont nés.

« Et dussé-je une fois de plus être appelé jésuite, je termine en livrant à l'opinion les réflexions suivantes :

« On évalue à cinq cents millions environ la fortune des Congrégations de France ; on a feint d'être effrayé par cette richesse et l'on a voté des lois fiscales spéciales pour l'atteindre et la diminuer.

Il y a quelques jours, un grand Juif, le baron de Hirsch, est mort laissant une fortune que ses amis évaluent à sept cent cinquante millions, sans compter les cent millions qu'il a donnés récemment à ses coreligionnaires ; tout le monde sait au moyen de quelles opérations financières cette fortune immense fut accumulée.

Archives diocésaines de Qu mp . et Léon



« Eh ! bien, je le répète, quand bien même cette opinion vaudrait à un *ardent républicain* comme je le suis d'être traité de *réactionnaire*, je trouve que ce baron de Hirsch était à lui seul plus dangereux au point de vue social que toutes les Congrégations de France réunies. »

C'est ce que beaucoup d'autres pensent tout bas, sans avoir le courage de le dire !

## Le premier reliquaire du Bras de saint Corentin.

Le 16 Novembre 1640, l'évêque de Quimper, Guillaume le Prestre de Lézonnet, se voyant près de mourir, prescrivait le transfert à la Cathédrale de Quimper du Bras de saint Corentin, déposé, depuis dix-sept ans, au manoir de Kervégan, en Scaër. Il léguait, par testament, quinze cents livres « pour aider à faire une châsse à mettre la dite relique. »

Depuis la fin de 1638 jusqu'au mois de Février 1640, la peste décima Quimper ; le jour de la Chandeleur de cette dernière année, après la communication céleste de saint Corentin au Père Bernard, le Procureur-Syndic de la ville et les bourgeois s'étant assemblés à la maison commune, firent vœu « de placer honorablement dans l'église cathédrale le Bras de S. Corentin ». Par ces expressions, ils s'engageaient, semble-t-il, à participer, dans une large mesure, aux dépenses qu'ils jugeaient convenables dans ce but. Leurs générosités contribuèrent-elles à faire élever le jubé, ou à faire effectuer la châsse d'argent ? Nous l'ignorons. A quelle somme totale s'éleva la dépense pour cette châsse ? Nous ne le savons pas davantage. Nous avions une description du trop fameux jubé, heureusement démoli en 1791 ; mais tout ce que nous savions jusqu'ici de la châsse inaugurée le 3 Mai 1643, c'est qu'elle était d'argent.

Le procès-verbal relatant un vol, accompli près de trois ans avant les grandes profanations, vient d'être récemment lu, aux *Archives*, par M. l'abbé Peyron, qui a bien voulu nous en offrir la copie ; nous y trouvons la description la plus minutieuse, la plus détaillée du reliquaire, qui a dû disparaître peu après 1791, non cette fois par le fait d'un vulgaire filou justifiable des tribunaux, mais le vol officiel de ceux qui envoyèrent à la *Monnaie* la plus grande part des richesses artistiques de la France.

### Nuit du 11 au 12 Janvier 1791

### Vol d'une partie du reliquaire contenant les reliques de S. Corentin.

« *Le 13 Janvier, interrogatoire des témoins.* — Jean Quéré, tailleur, demeurant rue des Étaux (1), paroisse Saint-Sauveur, âgé de 53 ans, déclare : qu'environ 7 heures du matin, il fut dire ses

(1) Rue des Boucheries.



prières en l'église cathédrale de Saint-Corentin, comme à son ordinaire ; que, levant les yeux vers le ciel, il vit que la châsse d'argent renfermant les reliques de saint Corentin n'était pas dans sa place ordinaire ; qu'il en fut surpris, et que, trouvant sur la place Maréchal, sous-chantre, il le lui apprit et retourna avec lui à l'église ; qu'ils entrèrent dans le chœur par la porte principale d'entrée, au bas du chœur ; qu'ils montèrent, par l'escalier du Nord, à la tribune, suivis de plusieurs particuliers ; qu'ils cherchèrent pendant quelques minutes les dites reliques, sans les trouver, mais que le grand concours de monde, dans la dite tribune, fit refluer le dit Maréchal et le déposant vers l'entrée du Midy (qui n'est jamais fréquentée), où ils aperçurent, à 5 ou 6 marches en descendant, la châsse d'argent...

« Qu'alors le sieur Renault, prêtre, survenant, demanda un surplis et une étole, et porta la relique sur la hauteur d'appui de la tribune vis-à-vis du chœur. »

*Procès-verbal de descente de justice, 12 Janvier 1791.*

« Hervé-Marie Le Franc, recteur du Saint-Esprit et de Lanniron, demeurant rue Neuve, nous a dit que, sur les 9 heures du matin, ayant appris, en sortant de chez lui, que les reliques de S. Corentin avaient été déplacées et volées, il s'est, en conséquence, rendu de suite à l'église, et a vu que la châsse d'argent renfermant ces reliques avait été déplacée et avait été trouvée dans l'escalier en pierre montant à la tribune, au Midi de l'église (entrée du chœur), d'où elle avait été relevée par le sieur Renault, prêtre, et Maréchal, et placée sur la hauteur d'appui de la même tribune, en dedans du chœur.

« En l'endroit, Jean-Marie Cajan, menuisier, place au Duc, et Jacques Boucher, serrurier, rue Orphèvre (1), se sont présentés comme experts, et prêté serment.

« Arrivés jusqu'à la porte principale de l'entrée du chœur, avons vu que la dite porte est faite en bois de chêne et en assemblage, ayant 9 pieds de haut sur 6 de large ; que le bas de la dite porte est clos en panneaux de 3 pieds de hauteur, et que le restant du haut de la porte est à claire voye, clos par des balustres tournés ; que les deux ventaux se ferment par un fléau de fer ayant 18 lignes de large sur 12 lignes d'épaisseur, lequel fléau est de la longueur de toute la largeur de la porte, et s'arrête par son milieu à un boulon, et à un de ses bouts a une serrure à obronière attachée par 4 clous, laquelle serrure, ensuite examinée par les dits sieurs experts, ils nous ont fait voir que la dite serrure a été enlevée par le moyen d'un ciseau à froid, par des pressures répétées dans le bois, sous le clou du haut, à droite de la serrure, dont le trou de la plaque est aussi cassé ; que l'enlèvement de la serrure a pu se faire par le dehors du chœur, tout comme par le dedans, en passant le bras par les balustres qui composent le haut de la dite porte.

(1) Rue du Chapeau-Rouge.

Archives diocésaines de Qu[illegible]mp[illegible] et Léon



« Ensuite, avons monté de compagnie, par le moyen d'un eschalier en pierre de taille, à la tribune. Ils nous ont fait voir une ouverture en voûte, de pierre de tufo, laquelle a 5 pieds de haut en dedans, sur 3 pieds 3 pouces de large, fermée du côté du chœur par un châssis dormant et deux venteaux en bois de sappe, fermée par deux targettes haut et bas, une serrure sur le dos, dans le milieu, qui parait ne point servir depuis longtemps ; dans laquelle voûte est un pied d'estal, aussi en pierre de tuf, sur lequel reposaient les reliques de S. Corentin à la vénération des fidèles journellement, lesquelles reliques, enchâssées dans une caisse d'argent, laquelle a été enlevée de sa place ordinaire, et que les dits ouvriers nous ont fait voir être actuellement placée sur la hauteur d'appui de la tribune, au dedans du chœur.

« Ce fait, les dits ouvriers experts ayant mesuré la dite châsse, ils nous ont fait voir qu'elle est sur un pied d'estal de bois de chesne encadré d'une moulure formant un rond entre deux quarrés aux deux bouts, le tout peint en rouge, et les moulures dorées. Sur les deux bouts du dit pied d'estal de bois sont placés debout deux anges en argent, ayant chacun 15 pouces de hauteur, portant sur leurs mains une châsse d'argent de 19 pouces de long sur 12 pouces de large et autant de hauteur, sur laquelle on a relevé en bosse et cizelé les statues des douze Apôtres, logés dans des niches séparées par une colonne de l'ordre composite, une corniche haut et bas, un couronnement avec un pied d'estal disposé à recevoir une statue (1), une flamme à chaque coin du quarré de la châsse, le tout en argent, dont une était presque détachée. Ensuite, il nous ont fait voir que le pied d'estal du couronnement a dû supporter quelque statue ou ornement qui a été enlevé, ce qui parait avoir été fraîchement fait, par la rupture apparente qui se trouve dans le pourtour du dit pied d'estal. De plus, ils nous ont fait voir que les ailes des deux anges supportant la châsse avaient été enlevées sans laisser aucune trace d'outils, mais avoir été enlevées en pliant et repliant en sens contraire les dites ailes, lesquelles, à l'endroit de la fracture, avaient une ligne d'épaisseur sur environ 3 pouces de longueur.

« D'après quoi, faisant droit sur les conclusions de l'accusateur public, et icelui le requérant, avons fait faire l'ouverture de la dite châsse d'argent renfermant les reliques, par le dit sieur le Franc, qui, après s'être vêtu en surplis et en étole, a, par le moyen des vices en argent adaptées à la dite châsse, levé le dôme d'icelle, où nous avons vu que la dite châsse d'argent renfermait une autre châsse en bois, dans laquelle dernière châsse il nous a dit être renfermées les reliques de S. Corentin, sur laquelle boëte de bois nous avons vu des tenons de fil de fer, sur lesquels étaient

(1) Le procès-verbal ne dit pas ce qu'était cette statue ; on devine facilement qu'elle représentait saint Corentin ; mais, de plus, cela ressort même du réquisitoire de l'accusateur public : « ... Les petits ornements qui circonscrivaient cette boëte, telle que la statue du Patron de l'église, et de petites figures d'anges, ont été détachées et enlevés. »



apposés des cachets en cire rouge, qui se sont trouvés en bon état, non viciés ni détériorés, ce qui a fait juger que les malfaiteurs n'ont rien tenté sur la dite boëte en bois, sur laquelle nous avons vu des papiers, que le dit sieur le Franc nous a dit être des procès-verbaux relatifs aux dites reliques, que nous y avons laissés au même et pareil état, et sur lesquels le dit sieur le Franc a remis de nouveau, en nos présences, le dôme de la dite châsse d'argent, ensuite refermé le tout avec les mêmes vices. De plus, faisant droit sur les conclusions du dit accusateur public, nous avons ordonné que les dites reliques seraient transportées dans la sacristie haute, en lieu plus sûr, provisoirement, et y rester déposées jusqu'à ce qu'il en soit autrement statué. Lequel transport a été fait en nos présences, processionnellement, par le clergé de la dite église, qui a annoncé le dit déplacement au public par le son des cloches, et fait les cérémonies d'usage. D'après quoi les dites reliques ont été mises, en nos présences, dans une des armoires de la dite sacristie, et y avons fait apposer préalablement une bande de papier sur la dite châsse d'argent, de nous, de notre adjoint et des notables, chiffrée, ainsi que du dit sieur le Franc, qui s'est de suite resaisi de la clef de la dite armoire.

« De tout quoi avons rapporté le présent, les dits jour et an, à 6 heures du soir.

« François LE BEAUD, juge du tribunal du district, commissaire ; J.-M.-Ch. GAILLARD, accusateur public ; LE FRANC, recteur du Saint-Esprit et de Lanniron ; LE NORMANT, *général et d'armes* ; CAJAN, BOUCHER, Pierre-Louis-Marie HERNIO, notables ; Joseph-Marie-Mathias RICOU, notable. »

D'après tout ce qui précède, on aura donc vu suffisamment ce qu'étaient le reliquaire du Bras de saint Corentin et le jubé sur lequel il reposait. J'attirerai cependant l'attention sur deux détails que nous ignorions jusqu'ici : 1° le jubé avait deux escaliers, mais dont l'un seulement était fréquenté ; 2° le reliquaire restait exposé en permanence à la vénération des fidèles, et il était abrité sous une voûte, c'est-à-dire dans une sorte de niche, toujours ouverte du côté de la nef, et pouvant s'ouvrir du côté du chœur ; mais, en fait, cette ouverture ne se pratiquait guère, comme nous l'avons déjà vu par ce qui est dit de l'état de la serrure, et comme nous pouvons le voir par les lignes suivantes du procès-verbal des experts : « Ayant monté à la tribune par un escalier en pierre de taille, nous avons remarqué une voûte en pierre de tuf, dont le vide a 5 pieds de haut sur 3 pieds de large, un pied d'estal dans le milieu, de même pierre de tuf, où reposait la relique du bras de saint Corentin ; la dite ouverture est close du côté du chœur par un châssis dormant et deux volets de bois de sappe, etc. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



VIENT DE PARAÎTRE :

**LES CONVERTIS DANS L'ÉVANGILE,** *par M. l'abbé Henry* BOLO, *Vicaire général de la Réunion. Un beau volume in-12. 2 f. 50.*

Dans ce livre, M. l'abbé Bolo expose cette vérité consolante, fortifiante, que l'Evangile de Jésus-Christ est, tout entier, *l'Evangile de la miséricorde*, que les sublimes enseignements du Maître, les prodiges de sa vie n'ont eu qu'un but, la conversion des pécheurs. C'est en cela « que réside la gloire de l'Evangile, tout son esprit, toute sa portée, tout son sens... aussi a-t-il la puissance, aujourd'hui comme autrefois, de guérir toutes les maladies de notre société agonisante. » — Les convertis qu'il représente, *Pierre, Paul, Thomas, Mathieu, Zachée, le bon larron, le Centurion, la Samaritaine, Marie Madeleine,* personnifient les pécheurs de tous les siècles et sont le modèle des sincères pénitents.

L. MONZIE.

René HATON, éditeur. — En vente à la librairie J. SALAUN, Quimper.

## Chemin de fer d'Orléans.

A partir du service d'Été, qui est fixé au 1er Juillet, la Compagnie d'Orléans doit réaliser les améliorations suivantes :

**Ligne de Nantes à Paris (gare d'Orléans).** — Le train express de toutes classes partant de Quimper à 4 h. 37 du soir, de Lorient à 6 h. 52, de Vannes à 8 h. 26 du soir, et arrivant à Paris (gare d'Orléans) à 10 h. 39 matin, y arrivera à 8 h. 27, gagnant 2 h. 12 sur le trajet actuel pour les voyageurs de 2me et de 3me classe.

Le train express créé pendant l'Été pour faciliter les relations de Nantes avec la Bretagne sera rétabli. Il partira de Nantes à 6 h. 5 du matin après l'arrivée du train venant de Paris, arrivera à Redon à 7 h. 48, à Vannes à 9 h. 53, à Lorient à 10 h. 5, et à Quimper à 11 h. 35 du matin.

Le train express partant de Quimper à 2 h. 22 soir, de Lorient à 3 h. 54 soir, de Vannes à 5 h. 13 soir et arrivant à Paris (gare d'Orléans) à 5 h. 8 du matin, prendra des voyageurs de 2me et 3me classes pour Paris.

**Entre Quimper et Pont-l'Abbé.** — Les deux trains mixtes partant de Quimper à 5 h. 50 du soir et de Pont-l'Abbé à 7 h. 10 du soir, seront remplacés par deux trains légers, qui partiront de Quimper à 6 h. du soir pour arriver à Pont-l'Abbé à 6 h 40 et de Pont-l'Abbé à 7 h. 20 soir, pour arriver à Quimper à 7 h. 57 soir.

Les deux trains légers partant de Quimper à 1 h. 37 du soir et de Pont-l'Abbé à 3 h. 42 seront remplacés par 2 trains qui partiront de Quimper à 1 h. 40 soir, pour arriver à Pont-l'Abbé à 2 h. 34, et de Pont-l'Abbé à 3 h. 36 du soir pour arriver à Quimper à 4 h. 13 soir.

**Entre Quimper et Douarnenez.** — Un nouveau train sera créé pendant l'Été entre Quimper et Douarnenez.

A l'aller. — Départ de Douarnenez à 5 h. 45 matin et arrivée à Quimper à 6 h. 22, pour correspondre avec les trains se dirigeant sur Landerneau et Nantes.

Au retour. — Départ de Quimper à 8 h. 30 soir, en correspondance avec le train venant de Landerneau et arrivée à Douarnenez à 9 h. 12 soir.

**Entre Rosporden et Concarneau.** — Du 1er Juillet au 1er Octobre, les dimanches et fêtes, un train créé dans chaque sens sera mis en marche entre Rosporden et Concarneau.

A l'Aller. — Départ de Concarneau à 8 h. 10 soir et arrivée à Rosporden à 8 h. 43 pour correspondre avec le train se dirigeant sur Lorient.

Au retour. — Départ de Rosporden à 10 h. 15 soir, après l'arrivée du train venant de Lorient et arrivée à Concarneau à 10 h. 42 du soir.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 10 Juillet 1896. N° 28.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Rectification ; Quimper ; Plouzévédé ; Lesneven ; Lambézellec ; Œuvres catholiques : Caisse de famille ; Leuhan.

*II.* Kerfeunteun : Au Pardon de la Mère-de-Dieu.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Moulins : Couronnement de Notre-Dame de Saint-Germain-des-Fossés ; Pelerinage ecclésiastique à Reims, 25, 26 et 27 Août 1896.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 12 Juillet.* — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de s. Nabor et s. Félix, martyrs.

Vêpres de s. Jean G., avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 13.* — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 14.* — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mercredi, 15.* — S. Henri, Empereur. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 16.* — Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

*Vendredi, 17.* — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 18.* — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Querrien ..... du 12 au 17 Juillet.
Tréméoc ..... du 18 au 20 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 12 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 h. 1/2. Sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Rectification.** — Dans notre dernier numéro il s'est glissé une erreur que nos lecteurs auront eux-mêmes corrigée. Annonçant l'examen des prêtres ordonnés en 1893-94-95, nous avons dit qu'ils devront se trouver au Grand-Séminaire, le dimanche 17 Août. Il faut lire : le dimanche 16 Août.

— Quelqu'un a bien voulu nous faire remarquer que c'est indûment que nous donnons à M. Fromentin, nommé chanoine honoraire, le titre de « doyen d'âge du clergé diocésain. » Nous entendions parler, bien entendu, des prêtres qui exercent actuellement le saint ministère, sans aucune idée d'exclusion des vétérans — M. Suignard, M. Conan, M. Le Goff, — qui ont pris un repos bien mérité et pour lesquels nul ne professe une plus grande vénération que nous.

Quimper. — Nous sommes heureux de recevoir les meilleures nouvelles de Mgr l'Evêque. Son court séjour à Vichy lui a fait le plus grand bien.

Sa Grandeur a quitté Moulins après les belles fêtes de Saint-Germain-des Fossés, dont nous parlons plus loin ; le 4 Juillet, Elle a dit la sainte Messe à Paray-le-Monial, puis est arrivée, le mardi 7, à Besançon, pour rendre visite à l'archevêque, Mgr Fulbert Petit, son compatriote et son ami d'enfance.

Monseigneur sera de retour à Quimper, le 12 ou le 13 Juillet.

— Nous apprenons qu'une médaille d'or a été décernée par le Gouvernement à Madame Héliés, en religion Sœur Emmanuelle, Supérieure du Bureau de bienfaisance de Quimper, déjà titulaire de deux médailles en argent et en vermeil.

Cette nouvelle sera bien accueillie, à Quimper, où la Mère Emmanuelle jouit de l'estime et de la vénération de tous sans exception, quelles que soient, par ailleurs, leurs opinions. La distinction, bien méritée, accordée à cette digne Religieuse, est en même temps, un hommage rendu au dévouement de ses sœurs, à quelque Congrégation qu'elles appartiennent. C'est à ce point de vue que la Mère Emmanuelle envisage sa nouvelle décoration, et que nous lui adressons nos félicitations les plus respectueuses.

Plouzévédé. — On nous écrit :

« La Mission de Plouzévédé — du 14 au 28 Juin — a laissé aux missionnaires, si dévoués, et à la population de cette paroisse les



meilleurs souvenirs et les plus douces espérances. Dès le premier jour, l'église, d'ordinaire trop grande, était déjà restreinte pour la foule qui s'y pressait. L'assiduité et l'empressement de tous aux différents exercices offraient un spectacle vraiment édifiant. Rien ne coûtait, semblait-il, à ces chrétiens de bonne volonté, pendant ces jours bénis, ni le lever de grand matin, ni les fortes distances à parcourir (quatre, cinq et six kilomètres séparent un grand nombre du bourg). Dès 6 heures du matin, on rencontrait, sur toutes les routes, des groupes nombreux de retraitants, dont la marche accélérée révélait essentiellement le vif désir de présenter, au plus tôt, leur adoration et leurs hommages au Dieu eucharistique, et, aussi, la crainte d'arriver en retard aux prières et au saint Sacrifice de la Messe.

« Ces grandes distances étaient franchies avec tant d'entrain, qu'elles paraissaient, au rapport de plusieurs, diminuées ou rapprochées. Dix minutes avant l'heure indiquée, tous avaient pris place dans l'église, comble et surchauffée par les chaleurs exceptionnelles de ces quinze jours. Personne cependant ne se plaignait ; personne ne se montrait même incommodé de cette température élevée ni de cette atmosphère, inévitablement alourdie par un séjour parfois prolongé.

« Que ferons-nous pendant ces huit jours, se demandait-on « avant la Mission ? » Cette série d'exercices religieux pouvait, en effet, effrayer des chrétiens d'ordinaire absorbés par les intérêts matériels, et peu habitués à la prière et à la méditation. Le démon, sans doute, avait une large part dans ces prétextes exagérés et imaginaires. Par la grâce de Dieu, au lieu de l'ennui redouté, les plus revêches trouvèrent, dans ces occupations sérieuses, consolations et bonheur. Quelques-uns proposèrent de payer à prix d'argent l'autorisation de retourner, la seconde semaine.

« L'emploi de la journée avait été parfaitement réparti par le R. P. Mahé, jésuite, supérieur de la Mission. La parole ardente de ce missionnaire, au cœur d'apôtre, l'originalité de la diction dans conférences et dans l'explication des beaux tableaux du R. P. Vasseur, son enseignement, relevé par des adages bretons très variés, maintenaient soutenues l'attention et la bonne volonté de ses auditeurs. Les mauvaises doctrines et les prétextes étaient impitoyablement démasqués et mis en déroute. Morphée lui-même, malgré la violence de ses attaques, malgré les avantages incontestables que lui fournissait la température, se vit souvent obliger d'abandonner le terrain...

« Dans cette longue série d'instructions consécutives, la même voix eût peut-être fatigué les retraitants. Un heureux contraste a constamment triomphé de l'ennui qu'aurait pu engendrer cette uniformité. Le R. P. Mahé avait pour compagnon coadjuteur le R. P. Bourdoulous, aussi de la Compagnie de Jésus. Cornouaillais d'origine, ce dernier s'est si bien assimilé l'accent et le dialecte léonard, que, sans enquête, le droit de cité lui a été immédiatement octroyé. Ce fait a son importance. L'habitant du Léon aime,

Archives diocésaines de mper et Léon



pent-être plus que tout autre, sa belle langue bretonne, à la tournure et aux termes si expressifs et si énergiques. Il en est jaloux. Bien connaître sa langue bretonne, la bien parler, sont pour lui des qualités qui facilement captivent son esprit et son cœur. Avec cette connaissance intime du breton, le R. P. Bourdoulous a plutôt le genre didactique. D'une voix calme et forte, cet aimable et infatigable missionnaire a exposé, en termes clairs et justes, les grandes vérités de notre sainte Religion, vérités fondamentales pour toute Mission. Ses sermons sur l'Enfer, sur le Purgatoire, ont laissé son auditoire littéralement consterné.

« Les communions ont été nombreuses. On en a compté 1,500 environ pour les deux semaines. Aussi la joie de l'âme se réfléta-it-elle, visible, sur les visages. Tous étaient contents, heureux.

« Le succès d'une Mission se constate par l'entrain que l'on met à chanter les cantiques. Hommes et femmes chantaient de tout cœur. Deux habitués de nos Missions les dirigeaient et les stimulaient. Tous connaissent les belles voix et le dévouement de MM. Grall, vicaire de Plougastel-Daoulas, et Kernéis, vicaire de Plounévez-Lochrist.

« Le samedi matin de la première semaine, une heure après la communion générale, on organisa un pèlerinage à l'antique et vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Berven. Les retraitants se déployèrent, avec croix et bannières en tête, sur deux lignes, le long de la grande route. Ces 800 chrétiens prirent en mains leur chapelet, et défilèrent en redisant à Marie, avec les prêtres échelonnés, les prières du Saint Rosaire. Les réponses aux prières produisaient un murmure solennel et grave, qu'interrompait de temps en temps le chant des mystères. Les spectateurs disaient invariablement : « Oh ! que c'est beau ! » Dès l'arrivée à la chapelle, le R. P. Bourdoulous monta en chaire, et plaça les résolutions prises sous la puissante protection de la bonne Mère, Notre-Dame de Berven. Aussitôt après, retentit, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, le nouveau cantique, composé pour la circonstance.

« Le lendemain, dimanche, après Vêpres, cette foule, plus nombreuse que la veille, se mettait en marche, au chant de l'hymne « *Vexilla regis* ». Elle portait un Christ en triomphe, et se rendit sur la route de Plouvorn, à un kilomètre du bourg. Là, le R. P. Mahé bénit une croix de pierre, élevée sur le bord du chemin. Ce quartier de la paroisse recevait ainsi un souvenir durable et précieux de cette belle Mission.

« Huit jours plus tard, eut lieu la clôture. Une magnifique procession fut organisée. Elles dépassa les manifestations précédentes par son éclat, le nombre, et surtout le recueillement et la piété des assistants.

« A peine les Vêpres étaient-elles terminées, que les hommes sortirent de l'église paroissiale, dans le même ordre que pour le pèlerinage. Les croix et les bannières s'avancaient en tête, puis venaient huit hommes soutenant de leurs épaules un grand Christ nickelé, couché sur un brancard, richement orné de draperies



rouges, de verdure et de fleurs. A quelques pas derrière, marchaient quatre marins, en tenue. Leur attitude digne et pieuse disait clairement avec quelle reconnaissance ils allaient offrir un *ex-voto*, une miniature de vaisseau cuirassé, à leur Patronne, si justement appelée l'Etoile de la mer, et jamais invoquée en vain par eux, durant leurs nombreuses campagnes. A quelque distance des marins, venait un groupe de dix femmes transportant, sur un long brancard artistement arrangé, une statue monumentale de Notre-Dame-des-Sept-douleurs, don superbe de deux familles au sanctuaire de Berven. L'*ex-voto* et la statue furent déposés à la chapelle, tandis que l'interminable procession continuait sa marche triomphale jusqu'au village de Kerouez, à l'embranchement des routes de Cléder et de Tréflaouénan. Dans ce carrefour, était déjà érigée une croix de pierre, destinée à recevoir le Christ nickelé. Nous fûmes alors témoins d'une scène attendrissante : on élevait et attachait à la croix l'image du Sauveur Jésus, quand des milliers de voix firent entendre, avec un ensemble admirable et un élan indicible, le beau cantique breton :

Kanomp, kanomp a vouez huel
Jesus hag he groas santel !

« Les larmes coulaient abondantes des yeux de ces chrétiens, fiers et heureux de rendre gloire et réparation au divin Crucifié du Calvaire, si méconnu et si persécuté de nos jours. Le chant cessa, et M. le chanoine Le Roux, supérieur de la Maison de Saint-Joseph, de Saint-Pol-de-Léon, bénit la croix, au milieu de l'émotion générale. Le R. P. Mahé adressa une courte allocution à la foule et exprima sa joie de laisser, après lui, cette croix, autre missionnaire chargé de prêcher humilité, détachement, pureté, pardon et charité. Tous tombèrent à genoux et saluèrent le nouveau crucifix par le chant, trois fois répété : *O crux, ave, Spes unica*... On se releva ; et alors commença un défilé sans fin. Chacun des assistants voulait baiser la croix.

« La procession, réorganisée, se rendit immédiatement à la chapelle de Berven. On s'y pressait en rangs serrés, quand un chœur d'hommes de Landivisiau voulut affirmer sa foi énergique et inébranlable devant cette population religieuse et édifiée. Il entonna et chanta en parties quelques couplets de ce magnifique cantique, revendicateur de notre liberté catholique : « Nous voulons Dieu... dans nos écoles... dans nos familles ! » On bénit ensuite la nouvelle et splendide statue de Notre-Dame de Pitié. Toute l'assistance reprit avec enthousiasme le cantique breton de Notre-Dame de Berven, et l'on quitta le bien-aimé sanctuaire de Marie, en chantant le *Magnificat*, avec ce refrain : *D'hor Mam Santez Anna, etc...*

« De retour à l'église paroissiale, le R. P. Mahé, surmontant les fatigues d'une journée si bien remplie, fit ses adieux, en termes visiblement émus, à cette population, qui avait montré tant de bonne volonté pendant la Mission. Il termina par la lecture d'un Acte de consécration de la paroisse entière au Sacré-Cœur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Jésus. La bénédiction du Très-Saint Sacrement fut donnée. M. le Curé remercia, en quelques mots, les missionnaires, pour le bien opéré, pria pour eux, et rappela que sa plus chère espérance était de voir, désormais, ses paroissiens unis dans la même foi et dans un indéfectible attachement au Christ Jésus et à son Eglise. Le chant de l'action de grâces couronna cette belle Mission, dont le souvenir restera à jamais gravé dans le cœur des paroissiens de Plouzévédé. »

---

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 27 Juin au 4 Juillet 1896.* — 44 Paroisses, 100 Retraitantes : Guipavas, 10; Ploudiry, 6; Plounéventer, 5; Cléder, 5; Landivisiau, 4; Plouvien, 4; Plouguerneau, 3; Lesneven, 3; Santec, 3; Plouvorn, 3; Landerneau, 3; Recouvrance, 3; Saint-Frégant, 3; Plouarzel, 3; Saint-Vougay, 3; Plouzané, 3; Bodilis, 2; Ploudaniel, 2; Le Drennec, 2; Kernilis, 2; Guissény, 2; Saint-Martin (Brest), 2; Saint-Servais, 2; Lanneufret, 2; Guiclan, 1; Trégarantec, 1; Roscanvel, 1; Plougastel, 1; Saint-Pierre-Quilbignon, 1; Plouescat, 1; Saint-Derrien, 1; La Forêt, 1; Tréouergat, 1; Porspoder, 1; Lambézellec, 1; Kerlouan, 1; Landéda, 1; Saint-Pol-de-Léon, 1; Commana, 1; Saint-Divy, 1; Lanarvily, 1; Lampaul, 1; Plougar 1; Loc-Brévalaire, 1.

---

LAMBÉZELLEC. — **Succès aux examens.** — Deux élèves de l'école Saint-Laurent, tenue par les bonnes et dévouées Filles du Saint-Esprit, viennent de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire, devant la Commission de Brest.

L'ecole Saint-Laurent, fondée par M. le chanoine Guillard, en 1888, a déjà enregistré deux succès, l'année dernière, devant la même Commission.

---

ŒUVRES CATHOLIQUES. — **Caisse de famille.** — On nous écrit de Brest :

« Aujourd'hui que la vogue est aux associations, on a établi, dans bien des centres, surtout pour les ouvriers, des groupements de toute nature : syndicats, sociétés de secours mutuels et autres institutions de prévoyance. Malheureusement ces sociétés, qui rendent de très réels services au point de vue matériel, demeurent trop souvent indifférentes et sont même parfois hostiles aux intérêts moraux et religieux de leurs membres. Cela tient à ce que les catholiques ont un peu manqué d'initiative, et se sont trop facilement contentés des institutions du passé, sans remarquer que le présent en réclamait de nouvelles. Il est vrai que, depuis quelque temps, il a été établi dans les campagnes plusieurs caisses rurales, très utiles aux petites bourses de nos cultivateurs ; mais il ne faut pas que ce mouvement s'arrête. Imitons les catholiques allemands et les catholiques belges et, comme eux, nous nous en trouverons bien.

« C'est pour entrer dans cette voie que le Comité ouvrier catholique établissait, à Brest, il y a à peine un an, une *Caisse de famille*, c'est-à-dire une sorte de société de secours mutuels, libre, inspirée par un esprit franchement chrétien. Les membres de la *Caisse de famille* trouvent dans cette œuvre les avantages matériels énumérés dans l'article 1er des statuts ainsi conçu :

« Cette caisse a pour but : 1° De procurer à ses Membres les soins « du médecin et les médicaments ;

« 2° De leur payer, à partir du 1er Janvier 1896, en cas de maladie entraînant l'impossibilité de travailler, une indemnité journalière de 0 fr. 50 centimes. Cette indemnité n'est accordée que « pendant 60 jours par an ;

« 3° De contribuer, à partir du 1er Janvier 1896, par l'allocation « d'une somme de 20 fr., aux frais qu'occasionneraient les naissances et les décès dans les familles des Sociétaires. En ce qui « concerne les décès, sont considérés comme faisant partie de la « famille d'un Sociétaire (outre sa femme et ses enfants), son père, « sa mère, ses frères et ses sœurs, quand, habitant avec lui et « se trouvant sans ressources personnelles, ils sont, par suite, « habituellement à sa charge.

« En cas de décès d'un Sociétaire, la Caisse allouera à la veuve « ou aux orphelins, ou encore aux membres de la famille dont « il était le soutien, un secours de 25 francs. »

Les Sociétaires y trouvent aussi le bien moral qui résulte de toute association chrétienne. C'est ainsi que l'art. 19 des statuts porte : « Tous les associés seront prévenus de la mort de chacun « des membres et invités à l'inhumation. Ils devront, autant que « possible, assister à la messe qui sera dite pour le repos de l'âme « du camarade défunt.

« Chaque année, pendant le mois de Novembre, une messe « sera dite pour les parents défunts des associés : tous les mem- « bres y seront convoqués avec leurs familles.

« De plus, une messe sera dite, de préférence pendant le « Carême, pour la Caisse de famille, afin de remercier Dieu des « bénédictions du passé et de lui demander celles de l'avenir. »

« Enfin, des réunions générales des Sociétaires ont lieu, tous les trois mois, et sont présidées par un des prêtres adjoints à la commission exécutive à titre de membres consultatifs. Toutes choses qui développent sans cesse l'esprit chrétien dans l'œuvre.

« Le jeudi, 21 Mai dernier, Sa Grandeur Mgr Valleau a daigné recevoir, au presbytère de Saint-Louis, les Membres du bureau de la Caisse de Famille et après avoir encouragé leurs efforts, en faisant ressortir le bien immense que peut faire à l'ouvrier une société de prévoyance inspirée par l'esprit chrétien, elle les a bénis de tout cœur, eux et toutes les âmes généreuses qui veulent bien s'intéresser à leur œuvre.

« Quant aux ressources qui alimentent la Caisse, elles comprennent : 1° les cotisations de 0 fr. 75 par mois de chaque membre participant ; 2° les souscriptions des membres honoraires ; 3° les dons et legs des personnes qui s'intéressent à l'œuvre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« La Caisse de famille compte, et même largement, sur la générosité de la classe aisée. D'ailleurs, aucune aumône peut-elle être mieux placée que celle qui est faite en faveur de ces ouvriers honnêtes et chrétiens, dont les modestes ressources sont bien insuffisantes pour faire face aux circonstances imprévues qui peuvent se présenter ? »

***

---

LEUHAN. — **Grand pardon de N.-D. de Lourdes**, *le Dimanche 19 Juillet. — Le samedi, 18.* — Messes à 5 h., 6 h., 8 h., et 9 h., le matin. Le soir, à 7 h. 1/2, la Procession part de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle. Vêpres ; Procession aux flambeaux ; instruction, Bénédiction du T. Saint Sacrement. — Confessions.

*Dimanche, 19.* — Messes à 2 h., 5 h., 7 h., 8 h., — à 10 h., grand'messe ; sermon.

A 2 h. 1/2., Récitation du chapelet pour les malades. A 3 h., Vêpres ; Procession ; Bénédiction. — Confessions.

*Lundi, 20.* — Messes à 5 h., 6 h., 9 h. Bénédiction du Saint-Sacrement. — Bénédiction des objets de piété ; réception dans les confréries.

N. B. — Ces trois jours, aux conditions ordinaires, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. de Lourdes peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire. *(Bref du 12 Juin 1893.)*

Le maître-autel est privilégié.

---

KERFEUNTEUN. — **Au Pardon de la Mère-de-Dieu.** — Il y a trois ans, M. l'abbé Peyron, chanoine, publiait, sur la chapelle de *Ty-Mam-Doue*, une notice de 16 pages donnant l'historique de la fondation, racontant les visites du Père Maunoir à ce sanctuaire très vénéré, énonçant les faveurs qu'y reçut le saint missionnaire, puis montrant comment les deux chapelles furent vendues pendant la période révolutionnaire, soustraites à la destruction dont elles furent menacées plus d'une fois, et rendues à la vénération qui n'a jamais cessé de s'attacher à l'édifice principal.

Je n'hésite pas à reconnaître que, pendant un long temps, la petite chapelle a cessé d'être destinée au culte.

Ce que je voudrais aujourd'hui, ce n'est pas tant entretenir le lecteur du Pardon célébré dimanche dernier, que rappeler les différentes transformations subies, en ce siècle, par le principal édifice et le modeste édicule, très chers tous deux à toutes les personnes pieuses de la contrée. Ce sera un complément à l'intéressante brochure signalée plus haut.

Lorsque les petits Quimpérois allaient *à la Mère-de-Dieu*, pendant le Carême de 1850, ils n'avaient pas comme maintenant, pour se rendre auprès des deux chapelles, la belle route de Plogonnec ; ils ne choisissaient guère d'autre chemin que les jolis sentiers qui passent près de Kernazet ; cela leur permettait de courir à travers champs, et d'arriver les mains pleines de *bou-*



*quets de lait* au lieu de leur pèlerinage ; comme leurs petits neveux de cette fin de siècle, ils allaient saluer la Sainte-Vierge, puis venaient faire leurs achats aux boutiques improvisées des marchands en plein vent, et jouaient aux noix jusqu'à l'heure du retour ; on ne partait pas sans une nouvelle salutation à la Mère de Dieu ; mais la vue de la chapelle, à l'intérieur, était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Contrairement à ce que l'on peut dire en général de nos églises, tant embellies depuis cinquante ans, il faut reconnaître que *Ty-Mam-Doue* avait alors un bien plus grand aspect. La fenêtre principale ne présentait pas, comme maintenant, une verrière à dessins géométriques formés de très vives couleurs ; cette fenêtre était bouchée par de la maçonnerie, mais à ce mur solide s'adossait un monument d'une réelle beauté. Je n'exagère pas en disant « monument ». Sur un trône massif était posée la statue de la *Mère-de-Dieu*, la même qu'aujourd'hui ; la peinture, un peu défraîchie, était belle ; les tons d'or y dominaient. Autour de Notre-Dame et de l'Enfant Jésus apparaissaient des statues d'anges, la plupart agenouillés, quelques-uns jouant de différents instruments de musique ; deux petits chérubins soutenaient une couronne royale au-dessus de la tête de la Vierge (ceux-là ont échappé à la destruction et étaient encore dans la chapelle, il y a un an) ; tous ces anges étaient de grand style et constituaient un ensemble comme je n'en ai point rencontré ailleurs. Au-dessus des petits anges du couronnement, un riche baldaquin rouge et doré abritait l'image vénérée de la Mère de Dieu.

Or, vers 1850, on parlait déjà de la convenance qu'il y avait à rendre aux églises gothiques leur aspect primitif ; en maint endroit, on débouchait les fenêtres ; c'était la règle, et elle était fort judicieuse, mais nous nous trouvons ici en face d'une œuvre qui aurait bien justifié une exception. Cette exception ne fut point faite : la *Mère de Dieu* fut placée sur la console qui supporte aujourd'hui la statue de Saint-Corentin ; les anges disparurent, et un autel en bois sculpté, dont l'apparition fut un événement, marqua le retour aux traditions du moyen-âge ; on le disait, mais le moyen-âge ne connaissait pas plus les autels de ce genre que les vitraux bleus, jaunes et violets, dont un peintre vitrier trop connu garnissait, en ce temps-là, toutes les ogives de nos églises.

Hélas ! il y avait d'autres fenêtres dans la chapelle de *Ty-Mam-Doue*, et en particulier celles qui surmontent les deux petits autels. Elles aussi étaient bouchées par des moëllons, et dissimulées par de grands tableaux signés de Valentin. Les moëllons firent place au verre jaune, et les deux tableaux furent mis dans la nef, contre des murs fort humides à cette époque, parce que le chemin de ronde autour de l'église n'était pas creusé comme maintenant ; les terres étaient amoncelées à une assez grande hauteur. Par surcroît, on fit vernir les deux tableaux. C'étaient, je pense, les plus grands qu'eût fait le peintre quimpérois ; l'un représentait Notre-Dame de Pitié, l'autre la Visitation. Si mes souvenirs sont fidèles,

Archives diocésaines de nper et Léon



ils devaient être fort beaux ; je dois avouer que, ayant de six à dix ans à cette époque, je manquais un peu d'expérience comme critique d'art. Les tableaux furent donc vernis, et il paraît qu'en ce temps-là le vernis ne coûtait pas cher, on en mit plus que moins ; peu d'années après, cette mirifique couche luisante se mit à s'écailler, puis les écailles tombèrent, et il arriva un jour où l'on ne vit plus que deux toiles nues dans des cadres noirs ; peu après, on les enleva.

Dans la paroisse où mourut Valentin et où il fut inhumé, pas une de ses œuvres n'a été conservée ; tout ce qui le rappelle, avec son tombeau même, c'est l'inscription grotesque qu'un préfet de l'Empire fit graver sur une plaque de marbre, dans le portique de l'église de Kerfeunteun.

Pendant que la grande chapelle de la Mère de Dieu subissait ces destructions, la petite chapelle voyait peu à peu s'effrondrer sa toiture ; personne ne songeait à la restaurer ; on en avait fait comme un dépôt pour les statues exilées de toutes les églises du voisinage et remplacées par les plâtres que M. Gigli fabriquait alors, près de la place Saint-Mathieu. Je vois encore tous ces pauvres saints appuyés le long des murs, se regardant. Tout cela présentait à mes jeunes contemporains et à moi un aspect fantastique, et nous aimions à visiter cet étrange réduit. De toutes ces statues, deux ont échappé à la destruction : Notre-Dame de Pitié, actuellement au-dessus de l'autel ; sainte Thérèse, récemment placée dans l'église de Kerfeunteun. Je pense que celle-ci provient de la chapelle de Sainte-Thérèse qui existait autrefois au pied du Mont-Frugy.

Un jour, une personne des plus respectées de la paroisse de Kerfeunteun arrivant à la Mère-de-Dieu, remarqua que, malgré les fortes pluies de la nuit précédente, le sol de la petite chapelle, sans toiture, était parfaitement sec ; elle pria le vénérable recteur, M. Bolloré, de venir le constater ; d'autres témoins très dignes de foi le reconnurent également, et la restauration de la petite chapelle fut décidée ; le bois de charpente fut offert par celle-là même qui, la première, avait appelé l'attention du recteur sur ce qu'elle croyait bien être un fait surnaturel.

Malheureusement, dans cette restauration, on ne songea pas à utiliser les jolies colonnes torses et le petit tableau de la Visitation, formant retable à l'autel. Les vieilles statues furent dispersées ; celles qui avaient le plus souffert des injures du temps, furent enterrées ; les autres, transportées à la tribune de l'église de Kerfeunteun, s'en sont allées une à une.

J'ai revu tout cela dans mes souvenirs, dimanche dernier, pendant que la grande chapelle était remplie d'une foule recueillie, assistant à la messe solennelle, écoutant le sermon si pieux où il lui était parlé de Celle qui est doublement mère, Mère de Dieu et notre Mère. Dans cette assistance, il y avait bien des costumes : Quimper, Pont-l'Abbé, Concarneau, Douarnenez ; beaucoup de pèlerins avaient dû entreprendre un voyage long et pénible ; c'était



un spectacle touchant que de voir les jeunes mères de famille cherchant l'ombre des murs bénis pour abriter le sommeil de leurs petits enfants. Oh ! come ils dormaient bien, là tout près de leur autre Mère ! Et pour les Vêpres, on les a éveillés, et plusieurs d'entre eux, à la procession, portaient les cierges qui disaient le motif de leur présence en ce lieu. Les enfants ont été le grand charme de ce pardon, et je ne parle pas ici des petits pèlerins que j'ai vus si bien dormir, mais des enfants même de Kerfeunteun, portant les rubans des statues et des bannières, et apparaissant dans des costumes d'une grâce qu'on ne trouverait point ailleurs, pas plus qu'on ne trouverait de semblables têtes de chérubins frisés, pour les encadrer dans les petits bonnets bleu-pâle et argent, formés de *trois quartiers* ou ornés du *clipen* traditionnel.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Comme nous l'avons annoncé, Sa Sainteté Léon XIII a publié, le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, une nouvelle Encyclique, qui commence par ces mots : *Satis cognitum* et traite de l'« unité » de l'Eglise, visant spécialement les communions dissidentes, les « frères séparés », auxquels Léon XIII s'adresse avec cette hauteur de vues, cette bienveillante largeur d'esprit dont il est coutumier.

Il ouvre aussi grandes que possible les portes du bercail de Jésus-Christ, en conjurant ses fils égarés d'y rentrer. Il leur montre avec une ampleur de doctrine irrésistible que Jésus-Christ a fondé dans son Eglise l'unité de foi et l'unité de gouvernement, et que l'une et l'autre sont impossibles en dehors de la primauté souveraine de saint Pierre et de ses successeurs, les Pontifes romains.

Ce document est appelé à avoir un retentissement immense, surtout en Angleterre, en Russie, en Allemagne, en Orient et dans tous les pays de foi séparée. Or, dans un grand nombre de ces pays, on le lira en français beaucoup plus qu'en latin. C'est pourquoi Léon XIII a fait venir de France un religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Bernard Gaudeau, docteur ès-lettres, naguère professeur de théologie fondamentale au Collège Romain, et l'a chargé de traduire l'Encyclique sous ses yeux, puis de revenir imprimer cette traduction à Paris, où elle paraissait en même temps que le texte latin était publié à Rome.

La traduction française est donc elle-même officielle et n'a pas été laissée, cette fois, aux journalistes dont les versions offrent parfois des variantes, sinon des inexactitudes.

L'Encyclique *Satis cognitum* est très longue. Nous espérons cependant la reproduire *in extenso*, ou du moins en donner les principaux passages, avec une analyse complète du reste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Moulins. — Couronnement de Notre-Dame de Saint-Germain-des-Fossés.** — Nous avons annoncé les fêtes qui se préparaient au diocèse de Moulins, le 2 Juillet, fête de la Visitation de la T. Sainte-Vierge.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici le compte-rendu complet de la cérémonie : nos lecteurs aimeront, du moins, à connaître la part que notre diocèse y a prise.

Parmi les dix évêques qui assistaient au Couronnement, on remarquait notre vénérable compatriote, Mgr Potron, et Mgr Lesné, missionnaire lazariste, originaire de Saint-Brieuc, qui avait comme second assistant M. Kersimon, recteur de Ploumoguer, chanoine honoraire de Moulins. Notre évêque, Mgr Valleau, était assisté par M. Marchive, curé de Saint-Pallais, de Saintes, et M. Le Roy, recteur de Saint-Mathieu, de Quimper, chanoines honoraires de son diocèse.

Après le discours, prononcé par Mgr Germain, évêque de Coutances, le couronnement de la statue vénérée a été fait par Mgr Dubourg, délégué du Souverain-Pontife. Au banquet qui a suivi la cérémonie, Mgr de Moulins a remercié, avec autant d'esprit que de cœur, chacun des prélats, ses hôtes. Voici en quels termes il s'est adressé à notre évêque :

Monseigneur de Quimper, vous avez été préconisé dans le même consistoire que l'évêque de Clermont et l'évêque de Moulins. Or, demandez-le à nos grandes écoles militaires : « Quand on est de la même promotion, on s'aime toujours. » Devenu déjà Breton par toutes les fibres de votre âme, vous nous arrivez du pays d'Arvor, « où le sol est dur, où le cœur est fort », du pays de la bruyère et des clochers à jour, du pays de N.-D. du Folgoat, de N.-D. de Rumengol, de N.-D. des Portes, qui vous doit son couronnement. Et tout-à-l'heure, nous aurons la joie d'entendre, pendant quelques minutes trop courtes, un écho des battements de votre cœur épiscopal.

C'est le soir, au retour de la procession solennelle, que répondant aux aimables instances qui lui avaient été faites, Mgr Valleau prit la parole. Nous sommes heureux de reproduire, d'après la *Semaine religieuse* du diocèse de Moulins, les principaux passages de sa belle allocution.

.....De même que l'on couronne de gloire le front des hommes de génie et les grands cœurs, de même Dieu a couronné dans Marie la plus belle de ses œuvres. Nous n'avons donc fait que l'imiter dans la cérémonie de ce matin. Vous êtes reine, ô Marie, et vous portez noblement votre multiple couronne. Vous êtes reine des anges dans les cieux, reine des patriarches qui ont attendu votre arrivée, reine des prophètes qui l'ont prédite, reine des vierges dont vous avez les vertus sublimes, reine des martyrs dont vous avez subi les souffrances, reine des chrétiens que votre main, chaque jour, soutient et défend.

Mais votre couronne n'est pas seulement la marque de votre gloire immortelle, elle est aussi le symbole de votre puissance.....

Certains esprits légers nous reprochent de donner trop à Marie. Et qui donc ose ainsi reprocher à un fils les faveurs qu'il prodigue à sa mère ? Donnez, mon Dieu, donnez encore ! vous ne sauriez trop donner à celle qui vous a porté dans ses entrailles et nourri de son lait. Comme



Assuérus à Esther, vous lui présentez votre sceptre. Vous la placez au-dessus des anges, des patriarches, des prophètes, des saints. Donnez, donnez encore, ô mon Dieu ; elle use tellement de sa puissance à l'égard de l'humanité, que nous avons tout avantage à la voir comblée de vos dons.

Voilà pourquoi, ce matin, d'une main émue et tremblante, Mgr l'Evêque de Moulins couronnait cette antique et miraculeuse statue, symbole et souvenir des bienfaits de Marie dans cette contrée. Voilà pourquoi le pieux prélat sollicitait du glorieux pontife Léon XIII la faveur du Couronnement. Voilà pourquoi Monseigneur l'Evêque de Coutances parlait, ce matin, avec tant d'éloquence, de ce nouveau rayon de gloire ajouté à la couronne de la Reine du ciel et de la terre.

Et maintenant, nous vous saluons, auguste Reine, mère toute puissante et miséricordieuse Marie. *Salve regina, mater misericordiæ, spes nostra ;* mère d'espérance, nous vous saluons.

Vous le voyez, les flots irrités se soulèvent contre l'Eglise, les méchants sont bien puissants et leurs menaces sont terribles ; *succurre miseris,* portez secours à vos enfants ! De votre front rayonnant sous votre couronne d'or, bénissez-les ; bénissez ces évêques accourus pour vous glorifier, bénissez ces prêtres si nombreux, bénissez cette foule aux rangs pressés, toute heureuse de saluer votre gloire ; bénissez surtout cette bonne et chrétienne paroisse de Saint-Germain, qui tout entière vous acclame et vous reconnaît comme sa protectrice dévouée. Faites grandir dans nos cœurs l'amour de votre Fils et le vôtre ; car on ne peut aimer Jésus sans Vous aimer, ni Vous aimer sans L'aimer aussi ; et ces deux amours nous réuniront à Lui et à Vous dans le Ciel.

En réponse à une dépêche envoyée par Mgr l'Evêque de Moulins, Sa Sainteté a fait adresser aux Evêques réunis à Saint-Germain-des-Fossés la bénédiction apostolique, en « renouvelant à l'épiscopat français sa particulière bienveillance. »

---

**Pèlerinage ecclésiastique à Reims, 25, 26 et 27 Août 1896.** — On nous adresse la lettre suivante, avec prière de la communiquer à nos lecteurs.

Cher et vénéré Confrère,

Son Eminence le cardinal Langénieux, parlant des fêtes de Reims, disait récemment : « Nous rêverions que les délégations des diverses parties du corps social, les représentations de toutes les forces vives du pays vinssent ici rendre hommage aux bienfaits historiques et à la vertu vivifiante du christianisme. On verrait ainsi que les catholiques, se tenant au premier rang sur tous les terrains de la vie nationale, y veulent jouer le rôle d'agents de justice, de pacification et de progrès. »

Le clergé est une de ces forces vives, une de ces parties du corps social. Il constitue par lui-même une corporation qui a ses attributions et ses devoirs.

Tandis que, pour répondre au désir du Cardinal, des pèlerinages de patrons, d'ouvriers, de professeurs, d'hommes d'œuvres, sont annoncés ou ont déjà brillamment marqué les fêtes de Reims, n'est-il pas convenable qu'il y ait aussi le pèlerinage du clergé venant, comme clergé, apporter l'hommage de ses sentiments au berceau de la France chrétienne ?

Il a été pour une grande part l'instrument providentiel des services rendus à notre pays par le christianisme, et ses titres d'honneur revien-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dront souvent dans les magnifiques souvenirs qui, pendant toute cette année, seront évoqués à Reims. Mais son action ne se borne pas au passé. Ce qu'il a été, il l'est encore, il a pour mission de l'être toujours. Aussi semble-t-il que l'occasion soit propice pour dire non seulement ce qu'il a fait, mais encore ce qu'il fait actuellement, et ajouter la page du présent aux glorieuses pages de la *France chrétienne dans l'histoire*.

Ainsi ont pensé quelques-uns de ses membres qui, dans ce but, ont entrepris d'organiser un travail de constatation. Sans examiner telle ou telle œuvre en particulier ou telle ou telle méthode, et sans engager de discussion de doctrine, ils désireraient qu'on mit en lumière ce qui se fait ou se tente de divers côtés pour favoriser la piété, développer la science, exciter le zèle et augmenter l'union parmi les prêtres français.

En même temps que le pèlerinage, il y aura, par conséquent, à Reims, des réunions où ces divers points seront passés en revue et discutés d'après le programme ci-joint et les indications fournies par nos correspondants à la commission d'initiative.

Ce projet a été béni et encouragé par plusieurs de NN. SS. les Archevêques et Evêques. Il sera exécuté sous le haut patronage de S. E. le Cardinal de Reims. Nous nous permettons de le soumettre à nos Confrères dans le sacerdoce et, en le recommandant à leur attention, nous les prions de vouloir bien nous dire dans quelle mesure ils jugeront à propos d'y collaborer.

Veuillez agréer, cher et vénéré Confrère, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

*Pour la Commission d'initiative,*
l'abbé LEMIRE, *Président.*

Pour toute communication, on doit s'adresser à M. le Secrétaire du Comité, 28, rue Lhomond, Paris. Il enverra le programme et le questionnaire à quiconque en fera la demande.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1er Juillet, **la Quinzaine** commence un nouveau et intéressant roman, *l'Enlisement*, étude de mœurs provinciales, par M. Camille VERGNIOL ; elle donne une étude d'une lucidité remarquable malgré sa précision scientifique, de M. Bernard BRUNHES sur *le Mécanisme cartésien et la Physique actuelle* ; une histoire de la *Fondation des Patronages*, remplie de détails curieux et inédits, par M. Max TURMANN. Lire encore dans ce même numéro le *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par M. Edmond BIRÉ ; *Saint Bernardin de Sienne*, par M. Paul GAULTIER ; *l'Agitation féministe*, par M. Jules ANGOT DES ROTOURS ; *les Idées et les Faits*, par M. Georges GOYAU.

*Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*

*Goudron Guyot véritable.* 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

## Chemin de fer de Paris à Orléans

**Transport à demi-tarif des ouvriers agricole** allant faire la Moisson en *Beauce*, dans l'*Orléanais*, le *Berry*, la *Touraine*, etc. — A partir du 1er Juillet 1896, une réduction de 50 0/0 sur les prix des places de 3e Classe au Tarif général sera accordée aux *Ouvriers agricoles* se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque des sections ci-après : Juvisy à Orléans, Bretigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.



Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilomètres au minimum (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1er Juillet au 1er Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

## PÈLERINAGE DES VACANCES

A Notre-Dame de la Salette, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière, à la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph de Rivière, à la Grande-Chartreuse et à Paray-le-Monial, du Mercredi 26 Août au Vendredi 4 Septembre 1896.

Ce beau pèlerinage est organisé par l'**Œuvre de Sainte-Philomène**, avec le concours de l'*Agence des Voyages économiques*. Voilà une combinaison qui offre bien des avantages : Être exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, le logement, les repas... Être attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille préoccupations ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer, d'admirer tout à son aise. Et certes il y a de quoi ! Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de la Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne, surtout en cette année du *cinquantenaire (1846)* de l'apparition de la Très Sainte Vierge aux deux petits bergers. — Chacune des stations du **Pèlerinage des vacances** produit également dans les âmes des impressions inoubliables. — Les pèlerins des années précédentes ont bien voulu déclarer que l'organisation matérielle était aussi satisfaisante que possible ; l'expérience permettra de faire mieux encore.

Le séjour à Lyon est prolongé, à l'occasion de l'inauguration de la Basilique de Fourvière ; une nouvelle station a été ajoutée ; enfin une nuit en chemin de fer est supprimée pour diminuer la fatigue ; il a donc fallu augmenter un peu les prix des années précédentes.

*Prix, tous frais compris* : 1re classe, **188** fr. ; 2e classe, **163** fr. ; 3e classe, 145 fr. — Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis PETIT, directeur de l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, Maison Saint-Vincent de Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard. — On peut dès maintenant demander le programme détaillé, ainsi que l'horaire du train spécial. — Le montant des souscriptions devra être versé avant le 15 Août, au plus tard, afin que tout puisse être organisé en temps opportun.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Etude de Me E. MORIN, Commissaire-Priseur à Quimper.*

## VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**POUR CAUSE DE DÉPART**

à la VILLA PORS-MEILLOU, sise en la commune de GOUESNAC'H, au bord de la rivière de Quimper, à moitié route de Bénodet.

Le Jeudi 16 Juillet, à 2 heures après midi, il sera procédé, par le ministère de Me MORIN, Commissaire-Priseur, à la Vente aux enchères publiques d'**UN SUPERBE MOBILIER** appartenant à M. Alfred de Bauvin et à Mme de Weymarn.

On vendra notamment : *belle armoire bretonne, lit à 3 faces en noyer, literie, bureau anglais et table noyer, grand tapis d'Aubusson, tapis et fourrures, fauteuils, chaises et pouf, liseuse (décors, draperies, tentures et portières en brocart), garniture cheminée, glace, écran, lampe, galeries, jardinière, toilette garnie et accessoires, etc.*, le tout à l'état neuf.

**Au comptant, 10 % en sus.**

*Le Commissaire-Priseur,* E. MORIN.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 30, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 17 Juillet 1896. N° 29.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* L'ordination du 25 Juillet ; La Saint-Henri ; Nécrologie ; Fête au Pensionnat Sainte-Marie ; Retraite du Tiers-Ordre à Quimper ; Œuvre des Bretons à Angers ; Approbation ; Culte de la Sainte-Face ; Sainte-Anne d'Auray ; Pèlerinage breton à la Salette.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Rodez ; Madagascar.

*III.* Documents historiques (suite).

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 19 Juillet.* — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres, à partir du Capitule du suivant ; mémoires de s. Vincent, du Dimanche et de Ste Marguerite, Vierge, martyre.
*Lundi, 20.* — S. Jérôme Émilien, Confesseur. Double. Blanc.
*Mardi, 21.* — S. Ténénan, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
*Mercredi, 22.* — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.
*Jeudi, 23.* — S. Apollinaire, Évêque, Martyr. Double. Rouge.
*Vendredi, 24.* — Vigile de s. Jacques. Violet. — Ou Office votif de la Passion : semi-double. Rouge.
*Samedi, 25.* — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Tréméoc ..... du 18 au 20 Juillet.
Saint-Ségal ..... du 21 au 23 Juillet.
Plouédern ..... du 24 au 26 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

*Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro, la circulaire annoncée, relative au pèlerinage diocésain à N.-D. de Lourdes.*

**L'ordination du 25 Juillet.** — Selon l'usage désormais adopté, l'ordination générale de fin d'année aura lieu, le jour de la fête de Saint-Jacques, samedi 25 Juillet.

Nous tenons à le rappeler dès aujourd'hui, invitant les communautés et toutes les personnes pieuses à prier, conformément au vœu de l'Église, pour les ordinands, spécialement pendant les jours de la retraite qui va les préparer, d'une manière plus ou moins prochaine, à se consacrer au service de Dieu et au ministère des âmes.

Cette retraite, qui commence lundi soir, sera prêchée par M. Le Roy, aumônier du Carmel de Morlaix.

Ajoutons que la prochaine ordination sera exceptionnellement nombreuse ; elle comprendra 36 prêtres, dont 31 de notre diocèse, et 5 présentés par le séminaire Haïtien, de Guiclan.

Mardi soir, à 5 heures, Mgr l'Évêque a reçu les prêtres de sa ville épiscopale et des paroisses voisines, venus pour lui présenter leurs vœux, à l'occasion de la fête de saint Henri, son patron.

M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre, a pris la parole et, avec cette délicatesse de pensées et cette distinction de forme qu'on lui connait, a exprimé les sentiments de tous, terminant par un souvenir ému pour le vénérable confrère qu'il avait conduit, le matin, à sa dernière demeure.

Monseigneur a remercié avec effusion M. le Doyen et tout le clergé, puis il a exprimé le bonheur qu'il éprouve en se retrouvant au milieu de ses prêtres, qu'il voit si unis, si dévoués ; dans son diocèse, auquel il se sent de plus en plus attaché. Aussi, durant ces quelques semaines qu'il vient de passer loin de Quimper, ce souvenir le suivait partout ; et rappelant les belles fêtes de Saint-Germain-des-Fossés, auxquelles il a pris part, Sa Grandeur raconte que ce qui lui a été surtout au cœur, c'est la réflexion de Mgr Dubourg, — un vrai Breton aussi — lui disant, en lui serrant les mains, devant cette imposante manifestation de foi : « N'est-ce pas, on se croirait à un Pardon de Bretagne ! »

Ces paroles ont vivement touché les assistants, comme le mot aimable et tout paternel que Monseigneur a adressé, ensuite, à chacun..... Il aime à le redire, tout son désir est d'être le père de notre famille sacerdotale ; au nom de tous nos confrères, nous lui renouvelons l'assurance de notre filial attachement, en demandant au Ciel, par l'intercession de saint Henri, de lui accorder forces et santé, pour qu'il continue à faire, longtemps encore, parmi nous, l'œuvre de Dieu. *Ad multos annos !*



**Nécrologie.** — Nous avons, le regret d'enregistrer, cette semaine, le décès de deux excellents confrères.

I. M. F. NÉDÉLEC, *Recteur de Pouldreuzic.* — Ce prêtre, si sympathique à tous, qui semblait appelé à faire tant de bien, est mort en pleine jeunesse, âgé seulement de 45 ans.

Vicaire à Pouldergat, puis à Combrit, où il a laissé les meilleurs souvenirs, M. Nédélec était, depuis deux ans à peine, recteur de Pouldreuzic, où il était également apprécié. Malgré la maladie qui le minait, il a continué quand même à remplir son ministère ; la veille de sa mort, le mercredi 8 Juillet, il avait encore dit la messe et conduit un enterrement au cimetière. Dans la nuit, il fut pris d'une crise et rendit son âme à Dieu.

M. Nédélec a été inhumé, samedi 11, à Ergué-Gabéric, sa paroisse natale, où le service d'octave sera célébré, jeudi, 23 Juillet.

H. M. LE CHANOINE COADOU. — Dimanche matin, 12 Juillet, M. Coadou, Chanoine titulaire, aumônier de l'Adoration, s'est éteint doucement à l'âge de 75 ans, usé par une longue, maladie qu'il a supportée avec une patience bien édifiante.

Il y a un mois, il avait demandé lui-même à recevoir les derniers sacrements, qui lui furent administrés par M. le Doyen Téphany, en présence de ses confrères du vénérable Chapitre. Depuis ce moment, il redisait avec saint Paul : *Cupio dissolvi*, demandant à mourir le samedi, jour consacré à la Très Sainte Vierge. Sa prière n'a pas été entièrement exaucée : mais nous aimons à croire que Marie n'aura pas refusé à son dévot serviteur cette assistance et cet appui sur lesquels il comptait.

Né à Locronan, en 1821, M. Guillaume Coadou fut ordonné prêtre en 1845. D'abord professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il dut, à cause de sa mauvaise santé, quitter cet établissement et fut précepteur, pendant quelques années ; puis il devint, jeune encore, Recteur de sa paroisse natale. C'est à lui que Locronan doit son école de Sœurs, toujours si florissante.

D'un zèle ardent pour le bien, M. Coadou ne voyait que le but et, pour l'atteindre, il consentait difficilement à s'attarder aux formalités, à se laisser arrêter par les obstacles ; il voulut réprimer d'un coup certains abus, opérer des réformes, sans tenir compte des habitudes ou des préjugés... On ne le lui pardonna pas et, en 1863, Mgr Sergent le nomma Aumônier de la communauté de l'Adoration, qu'il a continué à diriger, tant que ses forces le lui ont permis, et qu'il a édifiée jusqu'à la fin.

En 1871, il devint Chanoine titulaire, chargé de la rédaction de l'*Ordo* diocésain ; c'est là une tâche assez ardue, vu la multiplicité des détails, et dans laquelle il est assez difficile de ne pas commettre quelque erreur ou omission. M. Coadou, il faut l'avouer,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



n'aimait pas qu'on lui signalât les fautes qui lui avaient échappé ; et même, entêté comme un vrai Breton, il pouvait difficilement se résoudre à les reconnaitre : témoin ce petit incident que l'on se rappelle encore au vénérable Chapitre — c'était pour la fête de saint Judicaël, — où il quitta le chœur, en même temps que le Doyen, M. de Calan, pour ne pas s'associer à ce qu'il croyait une faute de rubrique !...

Ce sont là de petits travers, qu'on ne doit pas s'étonner de trouver dans les saints : car M. Coadou fut toujours d'une haute piété, parfois un peu rigide ; dur pour lui-même, rude aussi pour les autres, mais sans jamais avoir l'intention de blesser ou de désobliger le plus humble. Avec cela, il était hospitalier, généreux, même jusqu'à l'excès.

Ajoutons qu'il a été longtemps Directeur diocésain de l'Apostolat de la Prière et que c'est, en grande partie, grâce à lui que cette œuvre est si florissante parmi nous.

Les funérailles de M. Coadou ont été célébrés à la Cathédrale de Saint-Corentin, mardi 14 Juillet, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'une division de séminaristes, des Sœurs et des orphelines de l'Adoration et d'un grand nombre de fidèles. La messe a été chantée par M. le Doyen Téphany. Mgr l'Evêque, qui était rentré, la veille, dans sa ville épiscopale, assistait au service funèbre et a donné l'absoute.

---

**Fête au Pensionnat Sainte-Marie.** — Les Frères du Pensionnat Sainte-Marie ont célébré, le 9 Juillet, le cinquantième anniversaire de la fondation de leur établissement.

Appelés à Quimper, en 1837, par Mgr de Poulpiquet, d'accord avec M. le baron Boullé, Préfet du Finistère, les Frères des Ecoles chrétiennes prirent, en 1846, la direction de l'école spéciale dite *des Likès*, où ils remplaçaient M. l'abbé Mauricet. L'établissement occupait, à cette époque, la partie du collège communal, où fut plus tard l'école normale, et comprise aujourd'hui dans l'enceinte du lycée ; en 1863, il fut transféré dans le local actuel, bien connu sous le nom de Pensionnat Sainte-Marie, qui devient, chaque année, de plus en plus florissant. Dans l'espace de 50 ans, les Frères y ont donné l'instruction à plus de 10,000 enfants et jeunes gens : c'est la preuve la plus éloquente de la confiance dont ils jouissent près des familles et le plus bel éloge de cette maison, qui célébrait, il y a huit jours, la fête de son cinquantenaire.

Le matin, les élèves avaient communié, pour gagner l'indulgence du Jubilé. A 8 h. 1/2, une messe d'action de grâces fut dite par M. le chanoine Fromentin, recteur de Pouldergat, dont nous racontions tout récemment les « noces d'or », et qui fut le premier aumônier et le premier économe des *Likès*. Pendant la messe, les enfants chantaient de tout leur cœur le cantique : *Je suis chrétien*, qui était bien de circonstance ; car il indique le but principal de l'œuvre des bons Frères : former d'abord des chrétiens, pour faire des citoyens intègres.



C'est ce que montra, dans une chaleureuse allocution, un ancien élève de Sainte-Marie, M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern... « Les brillants succès aux divers examens, dit-il, prouvent la « solidité de l'instruction que vous recevez ; mais elle ne serait « pas complète, si l'on se contentait d'orner votre intelligence. « Avant tout, vous êtes des citoyens du ciel, de l'éternité, et voilà « pourquoi, ici, on vise surtout à former votre cœur ; on vous « trempe, on vous arme contre l'esprit d'erreur, qui fait hélas ! « tant de victimes...

« Auxiliaires dévoués des prêtres des paroisses, les Frères vous « préparent à suivre l'enseignement de vos pasteurs, qui vous « conduiront ensuite sur le chemin du ciel ; éducateurs modèles, « ils excellent à discerner les aptitudes, et ils sont particulièrement « heureux de susciter, d'encourager les vocations sacerdotales. « Aussi, nombreux sont les prêtres sortis de Sainte-Marie... »

L'orateur, en termes délicats et émus, rend hommage à ses anciens maîtres, dont plusieurs se trouvaient parmi ses auditeurs. Puis, après avoir montré « que l'enseignement de ces religieux « porte des fruits, surtout parce qu'il est appuyé par l'édification « d'une piété solide, seule source où ils puisent la force surhumaine nécessaire pour leur tâche rude et si méritoire », il résume les devoirs des enfants envers ceux qui sont « leurs supérieurs par « l'âge, la science et la vertu... Puissent, conclut-il, tous ceux « qui sont assis, aujourd'hui, sur ces bancs, demeurer fidèles aux « leçons qu'ils reçoivent et rester toujours de dignes élèves du « Pensionnat Sainte-Marie ! »

Tous ceux qui ont l'expérience de l'éducation savent qu'un des meilleurs moyens de maintenir le bon esprit dans une maison et de sauvegarder l'innocence des enfants, c'est de rendre les récréations animées. Aussi, au Pensionnat Sainte-Marie, les jeux sont en honneur ; on l'a bien vu, à cette séance de près de deux heures, à laquelle les divers concurrents ont apporté toute l'ardeur et la fougue de leur âge.

Au banquet qui suivit, prirent place cent convives environ, parmi lesquels M. Fléiter, vicaire général, M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, M. Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix, trois membres du Chapitre, plusieurs anciens aumôniers de l'établissement, de nombreux prêtres du diocèse et quelques-uns de Vannes ; puis, la plupart des Directeurs du district, des amis et anciens élèves des Frères...

Nous regrettons de ne pouvoir même résumer les toasts portés, à la fin du banquet, par M. E. Bolloré, Président de l'Association amicale, et par le cher Frère Cyrille-des-Anges, Directeur du Pensionnat. Contentons-nous de dire que leurs discours ont été vivement applaudis et qu'ils le méritaient, à tous égards.

A son tour, M. Fléiter se leva et donna d'abord lecture de la lettre suivante, que Monseigneur l'Evêque, absent comme l'on sait de Quimper, venait d'adresser au Frère Directeur :

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Besançon, le 6 Juillet 1896.

Mon très révérend Frère,

J'espère que ma lettre arrivera assez tôt pour vous dire combien je m'associe à votre fête de cinquantaine. Ces 50 années comptent largement pour le diocèse de Quimper. Il m'est impossible de rappeler tout le bien fait par la maison Sainte-Marie ; elle est pour beaucoup dans le maintien de la foi dans notre pays. Aussi, que le bon Dieu la bénisse et lui conserve sa prospérité ! C'est là le vœu que je forme pour votre œuvre.

Pour vous, mes chers Frères, qui avez été, pendant tant d'années, et serez les instruments de la Providence, comment ne vous bénirais-je pas en même temps que votre œuvre ? Je serai au milieu de vous, de tout cœur, le 9 Juillet.

. . . . . .

Recevez, mon cher Frère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† Henri, Ev.

Cette lecture est accueillie par d'unanimes applaudissements ; ensuite M. le Vicaire général ajoute ses vœux personnels à ceux qu'il est heureux d'adresser au nom de Monseigneur ; puis, rappelant ce qui a été dit au sujet de la fondation de l'Etablissement, il termine par ce souhait : — pourquoi ne se réaliserait-il pas, un jour ? — de voir encore, comme au temps du baron Boullé, le grand administrateur, et de Mgr de Poulpiquet, les autorités civiles et religieuse unies pour rendre justice aux éducateurs du peuple, que l'on trouvera toujours disposés à répondre à l'appel fait à leur dévouement.

..... L'après-midi, une assistance nombreuse et choisie applaudissait les jeunes acteurs, qui ont parfaitement interprété un drame en 3 actes, *les Mémoires du Diable*, dans lequel Satan lui-même (inutile de dire que c'est un très honnête homme qui a pris ce déguisement) fait rendre justice à deux orphelins, injustement dépouillés.

---

Quimper. — **Retraite du Tiers-Ordre**, *du 4 au 11 Juillet.* — Paroisses, 37 ; Retraitantes, 81 : Pont-l'Abbé, 10 ; Elliant, 9 ; Quimper, 7 ; Dinéault, 5 ; Plougastel, 4 ; Landrévarzec, 3 ; Pleyben, 3 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Briec, 2 ; Châteaulin, 2 ; Cléden-Cap-Sizun, 2 ; Fouesnant, 2 ; Leuhan, 2 ; Loqueffret, 2 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Plouhinec, 2 ; Saint-Yvi, 2.

---

**Œuvre des Bretons à Angers.** — La lettre suivante a déjà paru, il y a quelque temps, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc. Nous la reprodnisons, pour recommander une œuvre qui intéresse également, plus même peut-être, le diocèse de Quimper.

Bien Chers Compatriotes,

Depuis nombre de mois, je pensais à vous intéresser au sort de mes émigrés bretons. De grands besoins m'y poussaient, de vrais amis m'y engageaient. Sa Grandeur Mgr Fallières m'offrait obligeamment la publicité de la *Semaine religieuse* de son diocèse. J'hésitais cependant.

Peut-être allais-je éveiller dans l'esprit de quelques ouvriers l'idée



de venir chercher fortune à Angers. Et nous n'en avons que trop de ces imprudents qui, sur la foi de lettres dictées par le naïf amour-propre de nos ouvriers, arrivent ici, le cœur chargé d'espérance et sont brutalement arrachés à leur rêve.

Que souvent je me trouve en face de nouvelles figures ! Ce sont des gens des environs de Plouaret et de Callac, de Châteaulin, de Morlaix, de Huelgoat, de Carhaix (1), du Faouët et de Guéméné. Dans ces pays-là il est convenu, paraît-il, que Angers est une Californie, où à peine doit-on se baisser pour ramasser l'or à brassées ; or ils n'y trouvent même pas de pain ! Et ils s'en vont crier misère à toutes les portes qui s'ouvrent et celles qui ne s'ouvrent pas.

— Mais retournez donc en Bretagne, leur dis-je !

— Monsieur, nous ne l'oserions jamais.

Sot, orgueilleux, qui rougit d'une erreur et mendie sans vergogne !

Au jour d'ailleurs où ils auront réussi à ravir le maigre morceau de pain à un ouvrier plus âgé, qui le pouvait encore gagner pendant des années, à leur tour, ils enverront au pays les mêmes lettres qui les ont trompés eux-mêmes ; ils feront de nouvelles victimes là-bas et augmenteront la misère ici.

Voilà la situation vraie.

Je me disais bien qu'en l'exposant ainsi dans sa nue vérité, je dégagerais ma responsabilité dans la déconvenue de ceux qui préféreraient se fier à des rapports intéressés.

Mais il y avait une autre raison à mes hésitations.

La charité est belle, sans doute. Cependant, disait son suave chantre, Jasmin :

..... Il est amer de la demander
Autant qu'il est doux de la donner.

Les nécessités, devenues plus saillantes, ont emporté ce sentiment trop vif d'amour-propre.

Voilà deux ans que, sur le désir de mon évêque, j'ai accepté cette mission ; et si mon sacrifice n'a pas été vain, puisque les compatriotes de bonne volonté ont pu recevoir de mon ministère les consolations de la Religion, j'ai des vues plus ambitieuses. Je voudrais aller trouver ceux qui ne viennent pas à moi.

Or, ici ma meilleure volonté se heurte à l'impossibilité. Aux jours ordinaires, mes ouvriers sont dans les fabriques ou dans les carrières. Aller aux fabriques, il n'y faut pas songer.

Grâce à la complaisance des directeurs de carrières, j'ai pu quelquefois, me confiant, au-dessus de six à neuf cents pieds de vide, à l'immense courroie qui va dans les entrailles de la terre pêcher les blocs d'ardoise, j'ai pu rendre visite à mes mineurs. Ils en étaient flattés et me faisaient le meilleur accueil. Mais ce n'est guère de tous les jours et ce n'est pas non plus belle occasion de prêcher.

Il ne reste donc que les dimanches et les jours de chômage. Et ces jours-là, on ne saurait exiger que les ouvriers restent dans leurs étroites chambrettes. Après vie si pénible, ils ont bien droit à quelques distractions. L'auberge seule, leur en offre le lieu et les moyens. Ils s'y jettent donc, hélas ! et y ruinent leur dernière épargne de foi, de ressources et de santé.

---

(1) En effet, il est prouvé par les statistiques que les deux tiers des ouvriers bretons, employés aux carrières d'ardoises, viennent du Finistère. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Et je n'y puis rien ! Ne serais-je donc que le témoin inutile et attristé de leur dégénérescence et de leur misère grandissante ?

« Ah ! Monsieur, me font-ils, si nous avions, nous aussi, notre Société à nous, où nous puissions nous distraire entre nous, les Bretons s'y rendraient en foule. »

Et ce jour-là, ajoutais-je intérieurement, bien malin sera le diable, si je ne vous donne le coup de barre pour vous orienter un peu plus vers le bon Dieu !

Une société, un cercle, qui les enlève à la gargotte ruineuse et démoralisatrice, un cercle, où je puisse les réunir, leur causer, les conseiller, leur donner un supplément d'instructions et d'exercices religieux, voilà le salut, voilà la condition indispensable du succès de ma mission.

Quand ce fut vérité bien établie dans mon esprit, je m'en ouvris à l'auguste prélat qui daigne être mon conseiller en même temps que mon protecteur, du projet par moi formé de fonder pour mes Bretons un cercle de sainte Anne et de saint Yves. Mgr Fallières en approuva l'idée, m'encouragea à en poursuivre la réalisation et souscrivit du coup la forte somme qui est l'honneur de la générosité.

De ce moment, j'étais lancé. Mgr d'Angers me fit excellent accueil, son vicaire général aussi, qui y va de son cœur comme de sa bourse. M. et Mme Joseph Joubert-Duval ont témoigné en la circonstance qu'ils ont uni en leurs personnes les qualités de deux familles aussi généreuses que chrétiennes ; quantité d'autres sont venus grossir la souscription qui dès aujourd'hui atteint près de cinq mille francs.

Mais il en faudrait trente mille. Et dans Angers, si grevé dans ses charités par l'Université catholique et ses autres bonnes œuvres, je ne puis espérer de trouver le tout. J'y suis d'ailleurs étranger.

Vous, pour qui je ne le suis pas, oh ! j'ai confiance en vous. Vous donnez généreusement à la Propagation de la Foi, à l'Œuvre de saint François de Sales, témoignant de votre vif intérêt à l'extension du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Qu'Il règne sur les Français, qu'Il règne sur les autres nations barbares comme civilisées, que la terre entière n'ait qu'une voix pour adorer et louer le Dieu Sauveur, qui nous a aimés tous et s'est sacrifié pour tous !

Oui ! Et n'oubliez pas qu'à quelques centaines de kilomètres de vous, un missionnaire, votre compatriote, s'apitoie désolé de ne pouvoir prêcher le règne de Jésus-Christ à des milliers d'ouvriers. Souvenez-vous que ces ouvriers sont eux-mêmes du même pays et du même sang que vous : « *Caro enim et frater noster est* » que par conséquent le bon ordre de charité leur devrait faire place privilégiée dans votre intérêt.

Et cette fraternité, ne la reniez pas. Il en est parmi eux de si bons, de si dignes, de si chrétiens ! S'il en est d'autres, qui subissent l'entraînement du mal, ne vous faites pas leurs accusateurs. Il leur manque la patrie avec ses voix bonnes conseillères. Nous-mêmes, après Dieu, n'est-ce pas au milieu dans lequel nous vivons que nous sommes redevables des trois quarts de nos vertus ? Et ce milieu leur manque. Malgré tout, la foi leur reste inébranlable au cœur. Je suis heureux de le dire à leur louange ; jamais je ne me suis heurté chez eux à l'obstination de l'incrédulité. Le fanfaron d'impiété, vaincu par la maladie, recommande une messe à sainte Anne, la bonne mère des Bretons, et meurt plein de confiance en Dieu, après avoir reconnu ses erreurs et en avoir obtenu le pardon.

Donnez-moi votre aide, et ces bons ouvriers, soumis à de salutaires influences, feront, comme vrais Bretons de Bretagne, honneur à Dieu et à la mère patrie.



Votre obole, s'il vous plaît, sainte Anne et saint Yves vous le rendront.

L. M. BILER, *aum. des Bretons*,
12, rue du Haut-Pressoir, Angers.

**Approbation.** — *Evêché d'Angers.* — Nous souhaitons vivement que l'appel de M. l'abbé Biler soit entendu. La création d'un Patronage nous semble indispensable pour maintenir la foi et les bonnes mœurs dans la colonie bretonne, qui se compose d'environ neuf mille personnes.

*Angers, le 15 Juin 1896.* J BAUDRILLER, vic. gén.

---

**Culte de la Sainte-Face.** — Nous recevons la lettre suivante, que nous communiquons volontiers à nos confrères, en remerciant, en leur nom, les généreux propagateurs de la sainte Image, dont il est parlé.

« Monsieur le Directeur,

« Depuis plusieurs années, nous nous occupons de répandre dans toutes les paroisses de France l'image de la Sainte-Face. Dans l'espoir que cette divine Figure, ensanglantée pour notre amour, opérera encore sur quelques âmes ce qu'elle fit sur le bienheureux apôtre, le pieux Comité formé à cet effet, et pour qui je suis chargé de correspondre, vient vous prier, Monsieur le Directeur, d'avoir la bonté de faire savoir par la *Revue* du diocèse de Quimper, que Messieurs les Curés des paroisses du Finistère qui voudraient exposer publiquement cette sainte Image dans leur église, n'ont qu'à la demander à M. l'abbé Tardiveau, curé de Bérou, par Tillières (Eure).

« Elle leur sera envoyée *gratis et franco*, avec l'authentique de Rome. Cette vénérable empreinte sur toile sera accompagnée de quelques opuscules sur cette antique dévotion.

« Dans l'espoir, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien seconder nos efforts, veuillez agréer... » C. TARDIVEAU,
*Curé de Bérou.*

---

**Sainte-Anne-d'Auray.** — FÊTES DES 25 ET 26 JUILLET 1896. — Les grandes fêtes qui auront lieu à Sainte-Anne-d'Auray, les 25 et 26 Juillet, seront présidées par NN. SS. Hautin, archevêque de Chambéry, et Labouré, archevêque de Rennes. Mgr Bécel, évêque de Vannes, plusieurs autres évêques, et le Révérendissime Père Abbé de Tymadeuc, rehausseront de leur présence l'éclat de ces belles fêtes.

PROGRAMME. — *Samedi, 25.* — A 10 heures, procession de la paroisse de Belz ; grand'messe.

A 3 heures, vêpres pontificales ; procession solennelle, sermon, bénédiction apostolique et bénédiction du T. S.-Sacrement.

A 8 heures, chapelet et chants dans le Cloître, au pied de la croix de Jérusalem.

*Dimanche, 26.* — A 4 heures, première messe, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



A 9 heures, grand'messe pontificale.
A 2 heures, vêpres pontificales.

NOTA. — Depuis les premiers jours de Juillet, jusqu'à la fin d'Octobre, le chapelet est récité, chaque soir, dans la Basilique, aux pieds de sainte Anne, pour recommander à notre Patronne toutes les intentions des pèlerins et spécialement pour demander un temps favorable aux biens de la terre. Les personnes qui aiment sainte Anne feront bien d'unir leurs prières à celles qui sont faites, chaque soir, dans la Basilique.

Les Cies d'Orléans, de l'Ouest et de l'État délivrent aux pèlerins des billets aller-et-retour valables pour 3 jours (pour 4 jours au delà de 100 kilomètres), avec réduction de 30 °/₀ en 3me classe, à toutes les gares en deça d'une ligne allant de La Rochelle à Pontorson par Niort, Poitiers, Tours, Le Mans, Sillé-le-Guill., Fougères et aux gares d'Alençon, Séez, Avranches.

---

**Pèlerinage breton à la Salette, pour le 50e anniversaire de l'Apparition,** *avec visite à Saint-Martin, la Sainte-Face. (Tours), Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars, Paray et N. D. de Laus.* — Départ de Rennes, le lundi 31 août, à 10 h. 50 du matin. Retour, le samedi 12 septembre à 3 heures du soir.

PRIX DES PLACES (aller et retour) : 1re classe, 150 fr. ; 2e classe, 110 fr. ; 3e classe, 80 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de *toutes les voitures, y compris les pourboires* aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (7 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 15 jours, pour rejoindre Rennes ou les gares entre Rennes et le Mans.

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, président du Comité, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ, pour pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

RODEZ. — **Mort de S. E. le cardinal Bourret.** — L'Église de France est de nouveau en deuil par la mort d'un de ses évêques les plus illustres, Son. Em. le cardinal Bourret, décédé à l'âge de 69 ans.

Né à Labro (Ardèche), en 1827, il entra au Séminaire de Viviers,



d'où il fut envoyé à Saint-Sulpice, pour y terminer ses études théologiques. Après quelque séjour dans son diocèse d'origine, il fut rappelé à Paris, d'abord comme élève, puis comme répétiteur à l'école des Carmes. Docteur ès-lettres, il devint professeur de droit ecclésiastique à la Sorbonne (1861), et occupa cette chaire pendant 10 ans. Au Concile, il fut un des consulteurs choisis par le Pape pour les travaux préparatoires.

Aumônier pendant la guerre, il fut nommé évêque de Rodez, en 1871, par M. Jules Simon. Son long épiscopat a été marqué surtout par le développement qu'il donna aux études ecclésiastiques et les écrits remarquables qu'il publia sur les rapports de l'Eglise et de la science, comme sur l'action du prêtre dans la société.

Léon XIII le créa cardinal, en Juin 1893. Récemment désigné comme archevêque de Toulouse, agréé par le Pape, devant l'opposition soulevée contre sa nomination par le dernier ministère radical, il se désista par amour de la paix. Mais cette contradiction, comme le dissentiment dans lequel il se trouva avec la plupart des évêques français au sujet de la loi d'accroissement, l'avaient vivement affecté et aggravèrent la maladie, qu'il supporta jusqu'au bout avec une si édifiante résignation.

Ajoutons que ce prince de l'Eglise est mort pauvre, ainsi que le reconnaît le *Petit Journal*, qui dit à ce propos :

« Il est de notoriété publique que le Cardinal ne possédait « presque rien. Peu d'hommes dans sa situation ont cependant « remué plus de millions et eu plus d'occasions de s'enrichir. »

---

MADAGASCAR. — **Le Père Berthieu.** — Il y a quelques semaines, les journaux annonçaient que nous étions à la veille de troubles graves, dans notre nouvelle colonie de Madagascar. Les faits confirment cruellement leurs renseignements. Voici que la révolte éclate de tous côtés et que les assassinats de missionnaires recommencent. Le P. Berthieu, capturé par les Fahavalos, vient d'être assassiné par ces rebelles.

Depuis 1873, le vaillant Père Jésuite exerçait son difficile apostolat à Madagascar. Il a rendu à la France, pendant ces 23 années de mission et de souffrance, d'importants services.

Ancien curé de Sainte-Marie de Madagascar, missionnaire dans la province des Betsileos, aumônier du poste du Vohemar pendant la guerre de 1883-1886, supérieur de la Mission d'Ambosita, le R. P. Berthieu a toujours servi avec courage et avec ardeur la cause de l'Eglise et celle de la France.

Les Pères Jésuites comptent un héros et un martyr de plus. Martyr de sa foi, le R. P. Berthieu est, en même temps, martyr du patriotisme. On sait que dans cette grande île africaine, récemment conquise par nos soldats, les missionnaires catholiques représentent la cause française, tandis que les méthodistes anglais fomentent la révolte contre nous... Chose triste à dire, toutes les faveurs du Résident général, M. Laroche, protestant lui-même, sont pour ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon



correligionnaires ! Le fait est constaté par un des hommes les plus au courant de la question, un libre-penseur, M. de Mahy... La Chambre est partie en vacances, sans que le Gouvernement ait répondu à la question qu'on lui avait posée à ce sujet.

Il est à craindre que le sang du R. P. Berthieu ne soit pas le dernier versé !

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

« Réponse du Comité de Surveillance générale du 2 Floréal:

« En réponse, citoyen, à ta lettre du 21 relative aux prêtres « déportés et cachés reparaissant, nous t'observons que la loi « comprend et ceux qui ont subi la déportation et ceux qui, « y ayant été condamnés, s'y sont soustraits par la fuite ou « par la retraite ; requiers donc contre eux l'exécution littérale de cette loi, et la punition de tout individu qui cherait à troubler la tranquillité publique.

« *Les membres du Comité de Sûreté générale,*

« GEFFROY, MONMAGON. »

« Le 29 Germinal (18 Avril), l'Administration du District a pris, malgré moi, un arrêté par lequel elle déclarait ouvrir les temples aux pétitionnaires, à mesure qu'ils se présenteraient. Les pétitionnaires se sont présentés en foule, mais la chose s'est arrangée de manière que l'on n'a ouvert les temples qu'aux prêtres insermentés (il y a cependant une ou deux exceptions). Les assermentés n'osent paraître, on leur refuse l'entrée pour le libre exercice de leur culte. Les pétitionnaires se prétendent en droit de disposer à leur gré des édifices publics ; cependant, ils ne les ont pas loués, seulement, ils ont fait offre de les louer. A Guissény, Saint-Frégan, Plouider, les prêtres assermentés disent la messe partout où ils veulent, excepté à l'église. Les insermentés seuls ont la liberté de la dire dans ces temples, ils font le catéchisme, le prône. Les instituteurs n'ont plus d'élèves, ou du moins presque plus ; il n'apprennent ni les prières ni les mystères de la religion. Voilà bien des abus aux yeux d'un républicain, mais ce ne sont que des misères.

« Voici l'esprit public du pays.

« On croit que l'amnistie accordée aux chouans doit également s'étendre aux prêtres déportés en vertu des lois, de manière que ces prêtres réfractaires doivent jouir d'une liberté pleine et entière, rentrer dans la possession de leurs biens, et que leurs noms doivent être rayés de la liste des émigrés. Il en est de même des émigrés qui ne reparaissent pas encore, mais que l'on attend ; il suffit, dit-on, qu'ils se présentent au Procureur-Syndic, et qu'ils désignent la commune où ils veulent résider. Des certificats de résidence !... cela n'est pas nécessaire. Tels sont les principes que l'on prêche partout, voire même à la Société populaire. J'ai vu un mémoire, où l'on détaillait ces principes, qui a été très applaudi dans la séance du 27.



« Aujourd'hui, il faut employer la force armée pour faire rentrer les grains de réquisition. Donner volontairement, dit-on, est un crime, il n'y a plus de péché quand on cède à la force ; les jeunes gens de réquisition désertent journellement, car c'est un crime de servir la cause de la liberté et de l'égalité. Les patriotes sont vexés. Les fanatiques exercent un cruel empire. Les bruits de contre-Révolution sont connus. Les autorités constituées perdent leur crédit ; les fonctionnaires publics n'osent pas être fermes, ils craignent de passer pour terroristes. La Société populaire est un théâtre où l'intrigue et les passions jouent un grand rôle. Des dénonciations continuelles, des listes de proscription non signées ; tout le monde tremble, excepté les fanatiques et leurs amis. Cependant, nous n'avons pas éprouvé de grandes secousses, point de sang répandu, un seul a été persécuté, et c'est lui qui prêche aujourd'hui les principes dont j'ai parlé plus haut. Mais il n'est pas le seul à les prêcher. Et cependant, quand on réfléchit, peut-on se dissimuler que les persécuteurs des prêtres assermentés, les partisans des réfractaires et des émigrés ne soient pas aussi les partisans de la Royauté !

« Que faire, citoyen, dans un état de choses aussi désolant ? Je vais vous avouer franchement ce que j'ai fait.

« Après avoir conféré avec le représentant du peuple Champeaux, j'ai écrit aux Municipalités du ressort de mettre en état de surveillance tout prêtre insermenté résidant dans leur commune, et de les faire paraître tous les jours au bureau pour signer au registre tenu à cet effet. Le représentant m'a recommandé de les arrêter en cas de désobéissance.

« Cette mesure que j'ai prise, le 23 du courant, a soulevé contre moi et les dévots et les meneurs de la dévotion. On a crié, on a clabaudé contre moi, on a assemblé la Société populaire, et, dans la séance du 27, on a fait voir, dans un discours très énergique, que je ne devais pas mettre ces prêtres en surveillance, que j'agissais arbitrairement ; enfin, après bien des sarcasmes lancés contre moi, on a arrêté d'envoyer vers moi une députation de neuf membres, pour me demander compte de ma conduite. Effectivement, ils m'ont assiégé le 28.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



J'ai tenu bon. Mais ma conduite a pensé me valoir le brevet de terroriste.

« Que faire ?...

« Doit-on permettre que la Société populaire, établie dans l'origine pour propager les principes du républicanisme et éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, répande aujourd'hui dans le public les préjugés du fanatisme, qu'elle entrave la marche des lois, en chicanant les fonctionnaires publics, et qu'elle sème la zizanie parmi le peuple, naguère paisible ? Où en serons-nous bientôt, si les têtes continuent à se monter comme elles font depuis quinze jours !

« Salut et fraternité !

*(A suivre.)*

« LE GALL. »

## Bonne pensée.

— Un pays qui ne veut plus des hommes de foi va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi.

## BIBLIOGRAPHIE

Le public trouvera la seule traduction française autorisée de l'Encyclique sur l'*Unité de l'Eglise*, imprimée en une magnifique brochure in 8°, chez V. Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris. Edition officielle faite par ordre du Saint-Père. Prix : 1 fr.

En vente dans les *Librairies catholiques*.

Les personnes atteintes de maux d'estomac anciens, celles dont les digestions sont difficiles ou douloureuses voient en quelques jours les malaises disparaître, l'appétit devenir plus vif, et la constipation cesser par l'emploi du charbon du Dr Belloc, approuvé par l'Académie de médecine de Paris. Le *charbon de Belloc* se vend en poudre 2 fr., et en pastilles 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

**LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE,** unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas à affirmer que le Vin de Quinium Labarraque est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

*(Annuaire de médecine pratique).*

En vertu de son énergie, le Vin de Quinium se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



# HISTOIRE D'UN INSTITUTEUR

Il y a trois ans environ, un jeune maître adjoint donnait à ses élèves une leçon de géographie. Les enfants, attentifs, suivaient du regard la baguette du maître, leur indiquant les principales capitales d'Europe. Tout-à-coup, ils le virent pâlir, porter la main sur son cœur et chanceler. Il dut interrompre son cours et s'asseoir au plus vite. Le malheureux jeune homme venait de ressentir la première commotion violente d'une maladie de cœur qu'il ne soupçonnait peut-être pas.

Ce fait nous est raconté par M. Joseph Roche, instituteur adjoint à Saint-Clément, par le Mayet (Allier).



C'est un courageux, celui-là, dans toute la vigueur de la jeunesse, il a 25 ans, et cependant, depuis trois ans, il souffrait cruellement d'une hypertrophie avec lésion au cœur, d'après le diagnostic de tous les médecins qui l'ont soigné pendant toute cette période. Tous lui ont indiqué le même régime, auquel il s'est aveuglément soumis ; il a suivi toutes leurs prescriptions, qui lui ont apporté quelques soulagements, hélas ! de courte durée. Le Conseil de révision l'a réformé, et il renonçait à se soigner, désespéré de l'impuissance presque avouée des médecins, qui lui disaient : « Une maladie de cœur ne fait pas mourir, en vous soignant, vous pouvez aller à 80 ans ; il faut vivre avec votre ennemi. »

L'ennemi c'était des palpitations, des maux de tête, des éblouissements, l'enflure aux jambes, présage inquiétant. Le malheureux ne pouvait plus se tenir debout dans sa classe.

« Un de mes collègues, écrit M. Roche, me montra alors une boîte de Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams ; il insista tellement pour me les faire essayer, que j'acceptai la boîte. Dès la première boîte je me sentis mieux, j'avais retrouvé le calme, le sommeil, l'appétit. Je lui en demandai six autres boîtes et le directeur de l'Ecole en fit revenir six autres. J'ai retrouvé peu à peu mes forces, les palpitations et les maux de tête ont disparu, il me semble que je n'ai plus de maladie de cœur. Depuis que j'ai cessé d'en prendre le mieux a persisté, j'en ferai encore usage à faible dose. »

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies, même quand d'autres remèdes ont échoué : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc.

Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, et, en cas de difficultés quelconques, au dépôt principal, MM. Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe, 32, rue Le Peletier, à Paris, 3 fr. 50 la boîte, ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*
**Montres de préoision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 24 Juillet 1896. N° 30.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 fr. par an
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Encyclique sur l'unité de l'Eglise.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Grand-Séminaire ; Brest ; Ligue de défense sacerdotale ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Congrès de Landerneau ; Leuhan ; Lois fiscales contre les Congrégations religieuses ; Les distributions de prix.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Roi [illegible]ints ; Une croix bien méritée ; Ce qu'il faut dire et répéter ; L'avis de Portalis à propos des processions.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 26 Juillet.* — 9e Dimanche après la Pentecôte. SAINTE ANNE, Mère de la T. Ste-Vierge. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe. Aux Vêpres, mémoires du suivant *(au Propre diocésain)*, et du Dimanche.

*Lundi, 27.* — S. Samson, Évêque de Dol. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 28.* — S. Nazaire et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Mercredi, 29.* — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 30.* — S. Guillaume, Évêque de Saint-Brieuc *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Vendredi, 31.* — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 1er Août.* — S. Pierre *aux liens*. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plouédern..... du 24 au 26 Juillet.
Plogonnec et Ouessant..... du 27 au 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix et Saint-Louis-Brest. du 1er au 8 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE
## DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII
## SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

*A nos vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en grâce et communion avec le Siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Vous savez assez qu'une part considérable de nos pensées et de nos préoccupations est dirigée vers ce but : Nous efforcer de ramener les égarés au bercail que gouverne le Souverain Pasteur des âmes, Jésus-Christ. L'âme appliquée à cet objet, Nous avons pensé qu'il serait grandement utile à ce dessein et à cette entreprise de salut de tracer l'image de l'Eglise, de dessiner pour ainsi dire ses traits principaux, et de mettre en relief, comme le trait le plus digne d'une attention capitale, *l'unité* : caractère insigne de vérité et d'invincible puissance, que l'auteur divin de l'Eglise a imprimé pour toujours à son œuvre. Considérée dans sa forme et dans sa beauté native, l'Eglise doit avoir une action très puissante sur les âmes : ce n'est pas s'éloigner de la vérité de dire que ce spectacle peut dissiper l'ignorance, redresser les idées fausses et les préjugés, surtout chez ceux dont l'erreur ne vient point de leur propre faute. Il peut même exciter dans les hommes l'amour de l'Eglise, un amour semblable à cette charité sous l'impulsion de laquelle Jésus-Christ a choisi l'Eglise pour son épouse, en la rachetant de son sang divin. Car « Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle. »

Si, pour revenir à cette mère très aimante, ceux qui ne la connaissent pas bien encore ou qui ont eu le tort de la quitter, doivent acheter ce retour, tout d'abord ce ne sera point sans doute au prix de leur sang (et pourtant c'est d'un tel prix que Jésus-Christ l'a payée) : mais s'il leur en doit coûter quelques efforts, quelques peines bien plus légères à supporter, du moins ils verront clairement que ces conditions onéreuses n'ont pas été imposées aux hommes par une volonté humaine, mais par l'ordre et la volonté de Dieu : et par suite, avec l'aide de la grâce céleste, ils expérimenteront facilement par eux-mêmes la vérité de cette divine parole : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. »

C'est pourquoi, mettant Notre principale espérance dans « le Père des lumières, de qui descend toute grâce excellente et tout don parfait », en Celui qui seul « donne la croissance », Nous lui demandons instamment de daigner mettre en Nous la puissance de persuader.

Dieu sans doute peut opérer, par lui-même et par sa seule vertu, tout ce qu'effectuent les êtres créés ; néanmoins, par un conseil miséricordieux de sa Providence, il a préféré, pour aider les hommes, se servir des hommes eux-mêmes. C'est par l'intermédiaire et le ministère des hommes qu'il donne habituellement à chacun, dans l'ordre purement naturel, la perfection qui lui est due : il en use de même dans l'ordre surnaturel pour leur conférer la sainteté et le salut.

Mais il est évident que nulle communication entre les hommes ne peut se faire que par le moyen des choses extérieures et sensibles. C'est



pour cela que le Fils de Dieu a pris la nature humaine, Lui qui « étant dans la forme de Dieu..... s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes » ; et ainsi, tandis qu'il vivait sur la terre, il a révélé aux hommes, en conversant avec eux, sa doctrine et ses lois.

Mais comme sa mission divine devait être durable et perpétuelle, il s'est adjoint des disciples auxquels il a fait part de sa puissance, et ayant fait descendre sur eux du haut du ciel « l'Esprit de vérité », il leur a ordonné de parcourir la terre entière et de prêcher à toutes les nations ce que lui-même avait enseigné et prescrit : afin qu'en professant sa doctrine et en obéissant à ses lois, le genre humain pût acquérir la sainteté sur la terre et, dans le ciel, l'éternel bonheur.

Tel est le plan d'après lequel l'Eglise a été constituée, tels sont les principes qui ont présidé à sa naissance. Si nous regardons en elle le but dernier qu'elle poursuit, et les causes immédiates par lesquelles elle produit la sainteté dans les âmes, assurément l'Eglise est *spirituelle* ; mais si nous considérons les membres dont elle se compose et les moyens mêmes par lesquels les dons spirituels arrivent jusqu'à nous, l'Eglise est *extérieure* et nécessairement visible. C'est par des signes qui frappaient les yeux et les oreilles que les Apôtres ont reçu la mission d'enseigner : et cette mission, ils ne l'ont point accomplie autrement que par des paroles et des actes également sensibles. Ainsi leur voix, entrant par l'ouïe extérieure, engendrait la foi dans les âmes : « La foi vient par l'audition et l'audition par la parole du Christ. » Et la foi elle-même, c'est-à-dire l'assentiment à la première et souveraine vérité, de sa nature sans doute est renfermée dans l'esprit, mais elle doit cependant éclater au dehors par l'évidente profession qu'on en fait : « Car on croit de cœur pour la justice, mais on confesse de bouche pour le salut. » De même, rien n'est plus intime à l'homme que la grâce céleste, qui produit en lui la sainteté, mais extérieurs sont les instruments ordinaires et principaux par lesquels la grâce nous est communiquée : nous voulons parler des sacrements, qui sont administrés, avec des rites spéciaux, par des hommes nommément choisis pour cette fonction. Jésus-Christ a ordonné aux Apôtres et aux successeurs perpétuels des Apôtres d'instruire et de gouverner les peuples : il a ordonné aux peuples de recevoir leur doctrine et de se soumettre docilement à leur autorité. Mais ces relations mutuelles de droits et de devoirs dans la société chrétienne, non seulement n'auraient pas pu durer, mais n'auraient même pas pu s'établir sans l'intermédiaire des sens, interprètes et messagers des choses.

C'est pour toutes ces raisons que l'Eglise, dans les saintes Lettres, est si souvent appelée *un corps*, et aussi, *le corps du Christ*. « Vous êtes le corps du Christ. » Parce que l'Eglise est un corps, elle est visible à nos yeux ; parce qu'elle est le corps du Christ, elle est un corps vivant, actif, plein de sève, soutenu qu'il est et animé par Jésus-Christ qui le pénètre de sa vertu, à peu près comme le tronc de la vigne nourrit et rend fertiles les rameaux qui lui sont unis. Dans les êtres animés le principe vital est invisible et caché au plus profond de l'être, mais il se trahit et se manifeste par le mouvement et l'action des membres : ainsi le principe surnaturel qui anime l'Eglise apparaît à tous les yeux par les actes qu'elle produit.

Il s'ensuit que ceux-là sont dans une grande et pernicieuse erreur, qui, façonnant l'Eglise au gré de leur fantaisie, se l'imaginent comme cachée et nullement visible ; et ceux-là aussi qui la regardent comme une institution humaine, munie d'une organisation, d'une discipline, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



rites extérieurs, mais sans aucune communication permanente des dons de la grâce divine, sans rien qui atteste, par une manifestation quotidienne et évidente, la vie surnaturelle puisée en Dieu.

L'une et l'autre de ces deux conceptions est tout aussi incompatible avec l'Eglise de Jésus-Christ que le corps seul ou l'âme seule est incapable de constituer l'homme. L'ensemble et l'union de ces deux éléments est absolument nécessaire à la véritable Eglise, à peu près comme l'intime union de l'âme et du corps est indispensable à la nature humaine. L'Eglise n'est pas une sorte de cadavre : elle est le corps du Christ, animé de sa vie surnaturelle. Le Christ lui-même, chef et modèle de l'Eglise, n'est pas entier, si on regarde en lui, soit exclusivement la nature humaine et visible, comme font les partisans de Photin et de Nestorius, soit uniquement la nature divine et invisible comme font les Monophysites ; mais le Christ est un par l'union des deux natures, visible et invisible, et il est un dans toutes les deux ; de la même façon, son corps mystique n'est la véritable Eglise qu'à la condition que ses parties visibles tirent leur force et leur vie des dons surnaturels et des autres éléments invisibles ; et c'est de cette union que résulte la nature propre des parties extérieures elles-mêmes.

Mais comme l'Eglise est *telle* par la volonté et l'ordre de Dieu, elle doit rester *telle* sans aucune interruption jusqu'à la fin des temps, sans quoi elle n'aurait évidemment pas été fondée pour toujours, et la fin même à laquelle elle tend serait limitée à un certain terme dans le temps et dans l'espace : double conclusion contraire à la vérité. Il est donc certain que cette réunion d'éléments visibles et invisibles étant, par la volonté de Dieu, dans la nature et la constitution intime de l'Eglise, doit nécessairement durer autant que durera l'Eglise elle-même.

C'est pourquoi saint Jean Chrysostome nous dit : « Ne te sépare pas de l'Eglise ; rien n'est plus fort que l'Eglise. Ton espérance, c'est l'Eglise ; ton salut, c'est l'Eglise ; ton refuge, c'est l'Eglise. Elle est plus haute que le ciel et plus large que la terre. Elle ne vieillit jamais, sa vigueur est éternelle. Aussi l'Ecriture, pour nous montrer sa solidité inébranlable, l'appelle une montagne. »

Saint Augustin ajoute : « Les infidèles croient que la Religion chrétienne doit durer un certain temps dans le monde, puis disparaître. Elle durera donc autant que le soleil : tant que le soleil continuera à se lever et à se coucher, c'est-à-dire tant que durera le cours même des temps, l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire le corps du Christ, ne disparaîtra point du monde. » Et le même Père dit ailleurs : « L'Eglise chancellera, si son fondement chancelle ; mais comment pourrait chanceler le Christ ? Tant que le Christ ne chancellera point, l'Eglise ne fléchira jamais jusqu'à la fin des temps. Où sont ceux qui disent : « L'Eglise a disparu du monde », puisqu'elle ne peut pas même fléchir ? »

Tels sont les fondements sur lesquels doit s'appuyer celui qui cherche la vérité. L'Eglise a été fondée et constituée par Jésus-Christ Notre-Seigneur ; par conséquent, lorsque nous nous enquérons de la nature de l'Eglise, l'essentiel est de savoir ce que Jésus-Christ a voulu faire, et ce qu'il a fait en réalité. C'est d'après cette règle qu'il faut traiter surtout de l'unité de l'Eglise, dont il Nous a paru bon, dans l'intérêt commun, de toucher quelque chose dans ces Lettres.

Oui, certes, la vraie Eglise de Jésus-Christ est une : les témoignages évidents et multipliés des saintes Lettres ont si bien établi ce point dans tous les esprits, que pas un chrétien n'oserait y contredire. Mais quand il s'agit de déterminer et d'établir la nature de cette unité, plusieurs se



laissent égarer par diverses erreurs. Non seulement l'origine de l'Eglise, mais tous les traits de sa constitution appartiennent à l'ordre des choses qui procèdent d'une volonté libre : toute la question consiste donc à savoir ce qui en réalité a eu lieu, et il faut rechercher, non pas de quelle façon l'Eglise pourrait être une, mais quelle unité a voulu lui donner son Fondateur.

Or, si nous examinons les faits, nous constaterons que Jésus-Christ n'a point conçu ni constitué une Eglise formée de plusieurs communautés, qui se ressembleraient par certains traits généraux, mais seraient distinctes les unes des autres, et non rattachées entre elles par ces liens, qui seuls peuvent donner à l'Eglise l'individualité et l'unité dont nous faisons profession dans le Symbole de la foi : « Je crois à l'Eglise... une. »

« L'Eglise est constituée dans l'unité par sa nature même : elle est une, quoique les hérésies essaient de la déchirer en plusieurs sectes. Nous disons donc que l'antique et catholique Eglise est une : elle a l'unité de nature, de sentiment, de principe, d'excellence... Au reste, le sommet de la perfection de l'Eglise, comme le fondement de sa construction, consiste dans l'unité : c'est par là qu'elle surpasse tout, au monde, qu'elle n'a rien d'égal ni de semblable à elle (1). » Aussi bien, quand Jésus-Christ parle de cet édifice mystique, il ne mentionne qu'une seule Eglise, qu'il appelle *sienne* : « Je bâtirai mon Eglise ». Toute autre qu'on voudrait imaginer, en dehors de celle-là, n'étant point fondée par Jésus-Christ, ne peut-être la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Cela est plus évident encore, si l'on considère le dessein du divin auteur de l'Eglise. Qu'a cherché, qu'a voulu Jésus-Christ Notre-Seigneur, dans l'établissement et le maintien de son Eglise ? Une seule chose : transmettre à l'Eglise la continuation de la même mission, du même mandat qu'il avait reçus de son Père. C'est là ce qu'il avait décrété de faire, et c'est ce qu'il a réellement fait. « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi je vous envoie. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde ». Or, il est dans la mission du Christ de racheter de la mort et de sauver « ce qui avait péri », c'est-à-dire non pas seulement quelques nations ou quelques cités, mais l'universalité du genre humain tout entier, sans aucune distinction dans l'espace ou dans le temps. « Le Fils de l'homme est venu... pour que le monde soit sauvé par lui. Car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés. » La mission de l'Eglise est donc de répandre au loin parmi les hommes et d'étendre à tous les âges le salut opéré par Jésus-Christ, et tous les bienfaits qui en découlent. C'est pourquoi, d'après la volonté de son Fondateur, il est nécessaire qu'elle soit unique dans toute l'étendue du monde, dans toute la durée des temps. Pour qu'elle pût avoir une unité plus grande, il faudrait sortir des limites de la terre et imaginer un genre humain nouveau et inconnu.

Cette Eglise unique, qui devait embrasser tous les hommes en tous temps et en tous lieux, Isaïe l'avait aperçue et l'avait désignée d'avance, lorsque son regard, pénétrant l'avenir, avait la vision d'une montagne dont le sommet élevé au-dessus de toutes les autres était visible à tous les yeux, et qui était l'image de la maison du Seigneur, c'est-à-dire l'Eglise. « Dans les derniers temps, la montagne qui est la maison du Seigneur sera préparée sur le sommet des montagnes. » Or, cette montagne placée sur le sommet des montagne est unique : unique est cette maison du Seigneur, vers laquelle toutes les nations doivent un jour

(1) *Clém. Alex.*

Archives diocésaines de Qu[illegible]er et Léon



affluer ensemble, pour y trouver la règle de leur vie. « Et toutes les nations afflueront vers elle... et diront : Venez, gravissons la montagne du Seigneur, allons à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. » Optat de Milève dit à propos de ce passage : « Il est écrit dans le prophète Isaïe : « La loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem. » Ce n'est donc pas dans la montagne matérielle de Sion qu'Isaïe aperçoit la vallée, mais dans la montagne sainte qui est l'Eglise et qui, remplissant le monde romain tout entier, élève son sommet jusqu'au ciel... La véritable Sion spirituelle est donc l'Eglise, dans laquelle Jésus-Christ a été établi roi par Dieu le Père, et qui est dans le monde tout entier, ce qui n'est vrai que de la seule Eglise catholique. » Et voici ce que dit saint Augustin : « Qu'y a-t-il de plus visible qu'une montagne ? Et cependant il y a des montagnes inconnues, celles qui sont situées dans un coin écarté du globe... Mais il n'en est pas ainsi de cette montagne, puisqu'elle remplit toute la surface de la terre, et il est écrit d'elle qu'elle a été préparée sur le sommet des montagnes. »

Il faut ajouter que le Fils de Dieu a décrété que l'Eglise serait son propre corps mystique, auquel il s'unirait pour en être la tête, de même que dans le corps humain, qu'Il a pris par l'Incarnation, la tête tient aux membres par une union nécessaire et naturelle. De même donc qu'il a pris lui-même un corps mortel unique, qu'il a voué aux tourments et à la mort pour payer la rançon des hommes, de la même façon, il a un corps mystique unique, dans lequel et par le moyen duquel il fait participer les hommes à la sainteté et au salut éternel. « Dieu l'a établi (le Christ) chef sur toute l'Eglise qui est son corps. »

Des membres séparés et dispersés ne peuvent point se réunir à une seule et même tête pour former un seul corps. Or saint Paul nous dit : « Tous les membres du corps, quoique nombreux, ne sont cependant qu'un seul corps : ainsi est le Christ. » C'est pourquoi ce corps mystique est *uni et lié*. « Le Christ est le chef : en vertu duquel tout le corps uni et lié par toutes les jointures, qui se prêtent un mutuel secours, d'après une opération proportionnée à chaque membre, reçoit son accroissement pour être édifié dans la charité. » Ainsi donc, si quelques membres restent séparés et éloignés des autres membres, ils ne sauraient appartenir à la même tête que le reste du corps. « Il y a, dit saint Cyprien, un seul Dieu, un seul Christ, une seule Eglise du Christ, une seule foi, un seul peuple, qui par le lien de la concorde est établi dans l'unité solide d'un même corps. L'unité ne peut pas être scindée : un corps restant unique ne peut pas se diviser par le fractionnement de son organisme. » Pour mieux montrer l'unité de son Eglise, Dieu nous la présente sous l'image d'un corps animé, dont les membres ne peuvent vivre qu'à la condition d'être unis avec la tête et d'emprunter sans cesse à la tête elle-même leur force vitale : séparés, il faut qu'ils meurent. « Elle ne peut pas (l'Eglise) être dispersée en lambeaux par le déchirement de ses membres et de ses entrailles. Tout ce qui sera séparé du centre de la vie ne pourra plus vivre ni respirer. » Or, en quoi un cadavre ressemble-t-il à un être vivant ? « Personne n'a jamais haï sa chair, mais il la nourrit et la soigne, comme le Christ l'Eglise, parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os. »

Qu'on cherche donc une autre tête pareille au Christ, qu'on cherche un autre Christ, si l'on veut imaginer une autre Eglise en dehors de celle qui est son corps. « Voyez à quoi vous devez prendre garde, voyez à quoi vous devez veiller, voyez ce que vous devez craindre. Parfois on coupe un membre dans le corps humain, ou plutôt on le sépare du corps :



une main, un doigt, un pied. L'âme suit-elle le membre coupé ? Quand il était dans le corps, il vivait ; coupé, il perd la vie. Ainsi l'homme, tant qu'il vit dans le corps de l'Eglise, il est chrétien catholique ; séparé, il est devenu hérétique. L'âme ne suit point le membre amputé. (1) »

L'Eglise du Christ est donc unique et, de plus, perpétuelle : quiconque se sépare d'elle, s'éloigne de la volonté et de l'ordre de Jésus-Christ Notre Seigneur, il quitte le chemin du salut, il va à sa perte. « Quiconque se sépare de l'Eglise pour s'unir à une épouse adultère, abdique aussi les promesses faites à l'Eglise. Quiconque abandonne l'Eglise du Christ ne parviendra point aux récompenses du Christ... Quiconque ne garde pas cette unité, ne garde pas la loi de Dieu, il ne garde pas la foi du Père et du Fils, il ne garde pas la vie ni le salut. (2) »

Mais Celui qui a institué l'Eglise unique, l'a aussi instituée une : c'est-à-dire de telle nature que tous ceux qui devaient être ses membres fussent unis par les liens d'une société très étroite, de façon à ne former tous ensemble qu'un seul peuple, un seul royaume, un seul corps. « Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. » Aux approches de sa mort, Jésus-Christ a sanctionné et consacré de la façon la plus auguste sa volonté sur ce point, dans cette prière qu'il fit à son Père : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui par leur parole croiront en moi... afin qu'eux aussi, ils soient une seule chose en nous... afin qu'ils soient consommés dans l'unité. » Il a même voulu que le lien de l'unité entre ses disciples fût si intime, si parfait, qu'il imitât en quelque façon sa propre union avec son Père : « Je vous demande... qu'ils soient tous une même chose, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous. »

Or, une si grande, une si absolue concorde entre les hommes doit avoir pour fondement nécessaire l'entente et l'union des intelligences : d'où suivra naturellement l'harmonie des volontés et l'accord dans les actions. C'est pourquoi, selon son plan divin, Jésus a voulu que l'unité de foi existât dans son Eglise : car la foi est le premier de tous les liens qui unissent l'homme à Dieu, et c'est à elle que nous devons le nom de *fidèles*. « Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » : c'est-à-dire, de même qu'ils n'ont qu'un seul Seigneur et qu'un seul baptême, ainsi tous les chrétiens, dans le monde entier, ne doivent avoir qu'une seule foi. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ne prie pas seulement les chrétiens d'avoir tous les mêmes sentiments et de fuir le désaccord des opinions, mais il les en conjure par les motifs les plus sacrés : « Je vous conjure, mes frères, par le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir tous qu'un même langage et de ne pas souffrir de schisme parmi vous ; mais d'être tous parfaitement unis dans le même esprit et dans les mêmes sentiments. »

D'ailleurs, ceux qui font profession du christianisme reconnaissent d'ordinaire que la foi doit être une. Le point le plus important et absolument indispensable, celui où beaucoup tombent dans l'erreur, c'est de discerner de quelle nature, de quelle espèce est cette unité. Or, ici, comme nous l'avons fait plus haut, dans une question semblable, il ne faut point juger par opinion ou par conjecture, mais d'après la science des faits : il faut rechercher et constater quelle est l'unité de foi que Jésus-Christ a imposée à son Eglise.

*(A suivre.)*

(1) S. Augustin.
(2) S. Cyprien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. *Mercredi 29 Juillet.* Réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

**Grand-Séminaire.** — Nos confrères seront heureux d'apprendre que la nouvelle chapelle du Séminaire va être livrée au culte, bien que l'ameublement en soit incomplet. En effet, la niche du fond n'a pas encore la statue de la Sainte-Vierge qui doit l'occuper ; le maître-autel ne sera placé que dans quelques mois ; l'élégante tribune du fond attend aussi son grand orgue, comme plusieurs fenêtres leurs vitraux à sujets... Néanmoins, en vue des prochaines retraites ecclésiastiques, la bénédiction solennelle du gracieux édifice aura lieu, dimanche prochain, 26 Juillet.

La grand'messe y sera ensuite chantée par un des jeunes prêtres ordonnés la veille.

***

Nous rappelons que l'ordination a lieu, *demain, samedi.* Elle se fera à la Cathédrale, et commencera à 7 heures.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la liste des ordinands aux ordres majeurs.

**Brest.** — En prévision de la prochaine visite à Brest de M. le Président de la République, MM. les organisateurs des fêtes municipales, ont demandé à Mgr l'Evêque, par l'intermédiaire de M. le Curé-archiprêtre de Saint-Louis, l'autorisation de servir des aliments gras aux banquets, qui seront donnés le vendredi 7 Août.

Très heureux des sentiments chrétiens dont témoigne cette démarche, Sa Grandeur, en vertu des pouvoirs que confère aux évêques le décret *Quùm recenter*, du 5 Décembre 1894, a dispensé de l'abstinence, non seulement les personnes qui prendront part aux banquets officiels, mais toutes celles qui se trouveront, le jour indiqué, à Brest et dans les paroisses suburbaines, Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec et Saint-Marc.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Lundi dernier, 20 Juillet, à 11 heures 1/2, a été appelée devant la Cour d'appel de la police correctionnelle de Paris, l'affaire des prêtres bretons contre le *Journal de Seine-et-Oise*, qui avait publié contre eux 15 articles diffamatoires. On se rappelle que Me H. de Chamaillard avait plaidé, avec un grand talent, la compétence du tribunal de Versailles dans les deux affaires, celle des recteurs et curés bretons, grossièrement injuriés, et celle du vénérable clergé de Plounévez-du-Faou, spécialement attaqué à propos de la chapelle de



Saint-Herbot, qu'il dessert. Les trois autres diocèses, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes ont confié leur défense à Me Jénouvrier, du barreau de Rennes. Malgré le bien fondé de la cause, et les éloquentes plaidoiries des avocats, le tribunal de Versailles, acceptant les théories de Mes Périllier et Hubbard, et rejetant les conclusions de M. le substitut Wattine, s'était déclaré incompétent, par jugement du 21 Mars 1896.

C'est ce jugement d'incompétence que nous avons attaqué, lundi dernier ; ce jours-là, Mes de Chamaillard et Jénouvrier ont, avec une grande science juridique, montré les raisons qu'il y a de l'infirmer. Mes Périllier et Hubbard ont répondu avec une urbanité et une réserve, auxquelles ils ne nous avaient point habitués, à Versailles ; mais la Cour d'appel n'admet point ces digressions et ces efforts d'éloquence déplorables et, à Paris, leurs attaques ont été pleines de modération et de réserve, et basées sur le droit qu'ils ont voulu, sans y parvenir, établir de leur mieux.

Au bout d'une longue audience, M. l'Avocat général, le temps manquant, a demandé de déposer ses conclusions le lendemain. Aussi, mardi, dès 11 h. 1/2, nous étions revenus à la Chambre de la Cour d'appel. M. l'Avocat général a donné et développé ses conclusions. Elles ont été carrées, nettes et claires, et tout entières en notre faveur, c'est-à-dire à l'infirmation du jugement du tribunal de Versailles. Me Hubbard a répondu, avec moins de modération et plus d'acrimonie que la veille, puis M. le Président a levé l'audience, en annonçant que l'arrêt *sera prononcé à huitaine.*

C'est donc, mardi prochain 28, que la question sera décidée. Si nous gagnons ce point important, il est probable que l'affaire reviendra à Versailles, mais devant d'autres juges que la première fois ; si, au contraire, nous succombons, à notre grand étonnement et à celui des plus compétents, nous sommes décidés à épuiser toutes nos ressources, et à aller en Cassation. Notre prochain numéro donnera les résultats attendus.

L. R.

**Nécrologie.** — Depuis quelque temps, les deuils se multiplient dans notre diocèse ; mais, aujourd'hui, la liste de nos morts est exceptionnellement longue.

I. M. KERVELLA, *vicaire à Plounévez-Lochrist,* a été victime d'un de ces accidents, trop nombreux à cette époque de l'année. Se trouvant seul, le soir du 14 Juillet, à la grève de Tréflez, il voulut prendre un bain. Frappé probablement de congestion, il n'a pu revenir au bord et s'est noyé.

M. Kervella (Antoine), né à Plougastel-Daoulas, en 1859, vicaire d'abord à Plougar, était depuis bientôt trois ans à Plounévez, où sa mort tragique a causé un douloureux émoi.

II. M. CREFF, *vicaire au Conquet,* est mort dans cette paroisse, le 16 Juillet, à l'âge de 36 ans. Il fut d'abord vicaire à Saint-Jean-Trolimon ; en 1891, il quitta cette paroisse, où il laissait de vifs regrets, pour aller au Conquet.

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Atteint d'une maladie de langueur qui exigeait du repos, il se vit refuser par l'Administration civile un congé indispensable, accusé, lui aussi, d'hostilité à l'égard du Gouvernement de la République !... Après un séjour à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, il était revenu, depuis trois semaines, au Conquet, voulant mourir dans cette paroisse où il s'était dépensé pour le bien, près du tombeau du vénérable Michel Le Nobletz, pour lequel il avait une dévotion particulière.

Le corps de M. Creff a été inhumé à Guiclan, sa paroisse natale.

III. M. TANNEAU, *recteur de Querrien*. — Le vendredi 17 Juillet, à l'autre extrémité du diocèse, mourait un autre prêtre, dont la perte sera vivement ressentie par ses confrères et ses paroissiens : M. Tanneau, recteur de Querrien.

Né à Plonéour-Lanvern, en 1836, M. Yves Tanneau fut ordonné prêtre en 1861. Déjà professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il passa encore onze années dans cet établissement. Il était professeur de seconde, en 1872, quand il fut nommé recteur de Plounévézel ; transféré, en 1878, à Querrien, il y a fondé une belle école de Sœurs, bâti une chapelle, etc... De plus, il travailla très activement à l'œuvre des retraites et missions, où son zèle et son talent le faisaient rechercher, et dont il fut à même de voir partout les heureux résultats. Aussi eut-il à cœur d'en procurer le bienfait à sa paroisse, et nous avons rendu compte de la belle Mission, donnée à Querrien, il y a un an à peine.

Déjà bien souffrant, à cette époque, d'une maladie de cœur, condamné même à bref délai, par la science, M. Tanneau avait repris des forces, et vaquait de nouveau à son ministère. Profitant de l'Adoration qui avait lieu à Querrien, du 12 au 17 Juillet, il avait désiré prolonger de quelques jours les pieux exercices, pour mieux préparer ses paroissiens à gagner l'indulgence du Jubilé. Malgré sa fatigue, augmentée par la chaleur excessive, il était le premier à l'église et au confessionnal, disant que le devoir du Pasteur est de donner l'exemple à tous. Subitement frappé d'une congestion pulmonaire, jeudi dernier, il est mort, le lendemain, en pleine connaissance, sans avoir laissé échapper une plainte. Dieu, nous l'espérons, a bien accueilli ce bon ouvrier, tombé, on peut le dire, sur la brèche.

IV. M. L'ABBÉ FAUDEIL, *clerc tonsuré*, décédé dans sa famille, à Gouesnou, n'avait que 21 ans ; mais de lui on peut dire, en toute vérité : *Consummatus in breri, explevit tempora multa.*

C'était un jeune homme de grande espérance ; brillant élève du collège de Lesneven, il avait été reçu, après une seule année de préparation à la suite du baccalauréat, licencié ès-lettres. Au Grand-Séminaire, où il fut un modèle, il se fit remarquer par sa simplicité et sa modestie. Miné par un mal inexorable, il avait dû interrompre ses études théologiques, et il est mort, dimanche dernier, dans d'admirables sentiments de piété et de résignation à la volonté de Dieu. Après avoir reçu les derniers sacrements, il



désira que l'on écrivit au Séminaire, pour le recommander aux prières de ses maîtres et de ses condisciples... C'est en *post-scriptum* à cette lettre que le digne prêtre qui l'avait assisté annonçait qu'il n'était plus.

V. LE R. P. GUENNÉGAN, S. J. — Le R. P. Jean-Marie Guennégan, de la Compagnie de Jésus, est mort, lundi soir, 20 Juillet, à la maison Saint-Joseph, de Quimper. Originaire du diocèse, il était né à Bodilis, le 31 Janvier 1832. Avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il exerça en même temps les fonctions de supérieur de Keroulas et de professeur d'histoire au collège de Saint-Pol de Léon, pendant dix ans. Ses anciens élèves lui gardaient un souvenir bien profond de reconnaissance et de respectueuse affection. Ils le prouvèrent, en 1893, quand le Père revint parmi nous.

Il entra dans la Compagnie de Jésus, en 1865 ; et, après ses années de noviciat et de théologie, on l'appliqua à l'enseignement de l'histoire. Durant treize ans, il fut chargé du cours de Saint-Cyr, à la rue des Postes, à Paris ; et bon nombre de nos officiers se rappellent ce professeur, à la parole loyale, pour qui l'impartialité historique n'était pas l'indifférence. Il enseigna l'histoire, pendant deux ans, à Vaugirard ; de là, ses supérieurs l'envoyèrent à Jersey. Ce fut son avant-dernière étape.

Au scolasticat de Jersey, où il remplit simultanément les fonctions de professeur d'histoire ecclésiastique et de père spirituel, le P. Guennégan s'attira le respect et la sympathie de tous ceux qui le connurent. D'autres encore que ses élèves ou ses fils spirituels profitèrent, alors, de son dévouement. Ses vacances de Pâques étaient d'ordinaire consacrées à l'évangélisation des Bretons établis à Paris. Aussitôt après, il retrouvait à Jersey d'autres Bretons, arrivés en grand nombre pour la récolte des pommes de terre. Circonvenus par des prédicants de toute sorte, les pauvres gens couraient risque de trahir la religion catholique. Le P. Guennégan leur consacra tous ses soins ; et, chaque dimanche, on le voyait aller les chercher, jusqu'à la porte des temples protestants ou dans les réunions de l'Armée du Salut, pour les conduire à l'église catholique, où lui-même leur faisait une instruction en langue bretonne. C'étaient là de belles œuvres d'apostolat ; pourtant, l'enseignement de l'histoire avait été, pendant trente-cinq ans, sa principale occupation. Aussi, quand, à l'âge de 60 ans, il fut envoyé dans notre ville de Quimper, pour se dévouer aux Missions bretonnes, il entrait dans une carrière nouvelle. Elle fut courte, mais Dieu bénit les efforts de son bon serviteur. Le Carême de Concarneau et celui de Saint-Pol de Léon ont permis d'apprécier le Missionnaire dont nous pleurons, aujourd'hui, la mort.

Il sentit les premières atteintes du mal qui l'a emporté, en prêchant, au mois d'Avril dernier, la retraite des Bretons, à Nantes : ce fut son dernier ministère. Les nombreux visiteurs qui vinrent prier auprès de sa dépouille mortelle, dès qu'on sut qu'il avait rendu le dernier soupir, témoignèrent combien il était aimé.

R. I. P.

Archives diocésaines de Qu per et Léon



On nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour M. Tanneau, recteur de Kerrien, aura lieu dans cette paroisse, le jeudi 30 Juillet, à 10 heures.

---

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Moal, vicaire à Plouguerneau, recteur de Pouldreuzic ;
M. Tanneau, recteur de Dinéault, recteur de Querrien.

---

**Congrès de Landerneau.** — Nous appelons l'attention des catholiques sur le Congrès régional des Œuvres, qui tiendra ses séances à Landerneau, du 8 au 12 Septembre, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Valleau, et la présidence de M. de la Guillonnière.

Les hommes dévoués, prêtres et laïques, qui dans tous les coins de notre chère Bretagne fondent, entretiennent et développent, au prix de beaucoup de travail et de sacrifices, les œuvres les plus variées et les plus fécondes, ne doivent pas rester isolés, cantonnés chez eux, volontairement ignorants de ce qui se passe ailleurs. Ils doivent chercher au contraire à se grouper, à se concerter, à mettre en commun leurs lumières, à s'édifier et à s'encourager mutuellement, comme des collaborateurs de la même œuvre.

Le Congrès, qui va s'ouvrir prochainement, leur offrira sous ce rapport de merveilleuses ressources. Qu'ils viennent donc, nombreux, prendre part à ces conversations, à ces discussions simples et loyales. Quel bien ne peut-il pas sortir de ces rencontres entre des hommes qu'animent le même esprit de foi, le même dévouement et la même charité ! La peinture plus vive du mal à combattre, la claire démonstration du bien qu'on peut accomplir, la contagion de l'exemple, la chaleur communicative du zèle, tout cela agit puissamment sur les esprits et les cœurs.

Aussi voit-on toujours, après les Congrès, grandir et s'étendre l'action catholique : de nouveaux efforts sont tentés, des œuvres nouvelles sont fondées ; les bonnes volontés et les dévouements se multiplient ; et, d'année en année, Dieu accorde à l'armée catholique d'enregistrer des succès toujours plus considérables, des résultats toujours plus consolants.

Nous espérons que, cette année, l'assemblée régionale de Landerneau sera plus féconde encore que les Congrès précédents. Le caractère tout pratique de son programme, le souci des intérêts de nos populations agricoles, ouvrières et maritimes, les indications fournies d'avance à ceux qui veulent s'initier à ces questions et suivre avec plus de profit les futures travaux du Congrès, lui vaudront, à coup sûr, un grand succès.

Tous les catholiques qui disposent d'une part d'influence, tous ceux qui ont entre les mains quelques moyens d'action, pasteurs de paroisses, industriels, commerçants, maîtres-ouvriers, cultivateurs, riches propriétaires, voudront prendre part à ce Congrès.

Nous rappelons que toutes les demandes de renseignements ou



communications doivent être adressées soit à M. Soubigou, notaire à Lesneven, soit à M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire de Quimper.

---

**Leuhan.** — On nous écrit :

« Belle fête, dimanche dernier, à Leuhan. A un kilomètre du bourg, au croisement des routes de Scaër, de Gourin et de Châteauneuf-du-Faou, en face de l'ondoyante ceinture des Montagnes-Noires, s'élève la gracieuse chapelle de N.-D. de Lourdes. Samedi soir, 18, les volées des cloches joyeuses appelaient les dévots de la Vierge *au grand Pardon*, et bientôt des sommets rocailleux de Laz et de Gouézec, et des vallons qu'arrosent les ondes naissantes de l'Isole et de l'Odet, accouraient de nombreux pèlerins. Réunis dans le vaste enclos de la chapelle, ils recevaient bientôt, à genoux, la procession qui montait du bourg, au chant des hymnes et des cantiques, présidée par M. le Curé de Saint-Corentin, de Quimper. Les premières Vêpres se chantent à la chapelle, décorée avec une richesse admirable et un goût vraiment parfait, au moyen de tentures blanches et bleues, semées d'hermines, que relèvent de distance en distance des écussons aux lettres d'or et des oriflammes environnés de fleurs. Les Vêpres terminées, la procession *aux flambeaux* sort et se développe dans le champ, illuminé de mille feux. Il est 9 heures, la nuit est déjà venue ; tout s'embrase instantanément, et les sombres sapins, et le vieux calvaire de granit, et l'oratoire qui protège la statue de la Vierge Marie. C'est un coup d'œil vraiment beau !

Tous se groupent autour du Calvaire. L'*Ave Maria*, le *Credo* sortent tout brûlants de milliers de poitrines, et quand les échos ont répété l'*amen*, debout, au pied de la croix, M. Guillerme, vicaire à Landerneau, adresse à la foule ravie une charmante allocution. Puis les chants cessent, on n'entend plus que le murmure de la prière, humble et fervente : c'est l'heure des confessions, qui ne cesseront qu'à 9 heures, demain matin.

Dimanche, la première messe se dit à 2 heures ; les autres se suivent jusqu'à 8 heures. Les pèlerins de la nuit se sont retirés, fortifiés et heureux ; ils sont vite remplacés par d'autres, plus nombreux encore, et, à 10 heures, c'est devant une foule immense, que M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, chante la grand'Messe. A l'Evangile, M. le Curé de la Cathédrale fait le sermon et rappelle les apparitions de la Sainte-Vierge à la Grotte de Lourdes, en montrant à ses auditeurs attentifs que la Mère de Dieu avait voulu montrer au monde sensuel et incroyant que la pureté, la pénitence et la prière sont les moyens indispensables au chrétien pour opérer son salut et gagner le ciel.

L'après-midi, les Vêpres furent chantées solennellement, à 3 heures, et suivies d'une belle procession, que l'on pourrait nommer la *procession des vœux* ; car, très nombreux s'y voyaient les pèlerins qui, nu-pieds, et un cierge à la main, accomplissaient leurs promesses et remerciaient Dieu et sa Mère des grâces obte-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nues. La procession s'arrêta devant la Vierge de l'Oratoire, et là, le zélé recteur de la paroisse entonna, de sa voix sonore, le *Magnificat*, qui fut chanté, par tous, avec un entrain magnifique.

Encore une fois, belle fête ! Bonne journée, qui laissera dans tous les cœurs la plus douce émotion ! Faut-il dire notre pensée? Nous croyons que N.-D. de Lourdes de Leuhan n'a pas encore dit son dernier mot. »

X.

---

**Lois fiscales contre les Congrégations religieuses.** — Jeudi 16 Juillet, est venue devant le Tribunal civil de Quimper, l'affaire pendante entre l'Administration de l'Enregistrement et les Religieuses Augustines hospitalières de Pont-l'Abbé, pour le paiement des droits d'accroissement et d'abonnement.

Aux deux saisies-arrêts opérées par le fisc sur ses revenus, la Communauté a fait une opposition, fondée sur des considérations juridiques qui ont été acceptées par d'autres tribunaux, notamment, ces jours derniers, par le tribunal d'Alençon qui annule la contrainte décernée contre la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille, de Séez, et condamne l'Enregistrement aux dépens.

Les Juges d'Alençon n'ont d'ailleurs rien innové en fait de doctrine. Avec la très grande majorité des jurisconsultes, et surtout avec le bon sens, ils constatent que les Congrégations autorisées constituent un être moral, lequel est seul propriétaire des biens appartenant à la Congrégation ; les membres qui la composent ne possèdent sur ces biens aucun droit personnel leur conférant, pendant l'existence de l'association, une action ou une part d'intérêt ; le membre qui cesse d'en faire partie ne transmet donc rien à ceux qui restent, et aucun accroissement ne se produit.

« C'est vainement, fait remarquer le tribunal, qu'on soutiendrait qu'en vertu de la loi de 1884 le droit d'accroissement doit être payé, même lorsqu'il ne se produit pas d'accroissement. Cette interprétation, contraire à tous les principes de droit, ne saurait être admise qu'en présence d'un texte formel et indiscutable. Le législateur de 1884 n'a pas voulu changer les dispositions générales de la loi de 1880. »

Le jugement de l'affaire des Hospitalières de Pont-l'Abbé est remis au 29 Juillet.

— Les Ursulines de Carhaix ont un procès avec l'Enregistrement au sujet d'emprunts, contractés par elles, et sur les quels le fisc réclame la taxe de 3 0/0, exigée par une loi de 1872 des établissements publics, des collectivités financières, etc.

Il y a six ans, le tribunal de Châteaulin donna gain de cause aux Religieuses (1).

Déféré à la Cour de cassation, ce jugement fut annulé par un arrêt du 27 Novembre 1894, qui renvoyait les parties devant le tribunal de Quimper.

(1) V. la *Semaine religieuse* de Quimper, n° du 25 Juillet 1890.



L'affaire est venue également, jeudi 16 Juillet. Nous en reparlerons.

***

*Avis aux communautés menacées.* — Au moment où les contraintes et poursuites contre les Congrégations religieuses semblent devoir se multiplier, nous croyons être utile à plusieurs communautés, en reproduisant cet extrait du *Bulletin des Congrégations :*

« Le comité de résistance des religieux a, dans sa dernière réunion :

1° Insisté de nouveau sur la nécessité de se maintenir absolument sur le terrain du *principe*, et de ne se laisser séduire par aucun *expédient*.

Il n'y a, en effet, qu'une question : se *soumettre* ou *résister*.

Toute acceptation de transaction quelconque avec le fisc, acceptation de remise d'amende ou de taxe, délai demandé ou octroyé seraient une désertion du principe par lequel nous résistons à cette loi d'abonnement, injuste, inconstitutionnelle, en violation des droits et de la liberté des citoyens et de l'Eglise.

Principe que nous voulons garder et défendre à tout prix.

2° Le comité recommande aux Congrégations reconnues de ne pas omettre de faire opposition à toute saisie de leurs immeubles, si on ose le tenter, et de ne pas manquer de soumettre la question aux tribunaux compétents.

Le cas échéant, ne pas omettre de *prendre un avocat, un avoué, plaider oralement et interjeter appel.*

De même pour les propriétaires des maisons occupées par des Congrégations, reconnues ou non.

3° Le comité recommande encore aux supérieurs, sujets, portiers, etc., de communautés, de ne répondre à aucune question qui leur serait posée relativement aux locaux, aux personnes de la communauté ou de la Congrégation ; tous les renseignements désirables se trouvant à l'Enregistrement et ailleurs.

---

**Les distributions de prix.** — Nous engageons vivement nos lecteurs à assister aux distributions de prix des écoles chrétiennes aux quelles ils sont invités. Il arrive trop souvent que l'on s'en dispense, sans raison ; et l'abstention est facilement prise pour une marque d'indifférence ou de dédain.

Ici encore, laissons-nous instruire par nos adversaires, qui ne manquent pas de donner à leurs « solennités scolaires » toute la pompe officielle. Que nos écoles libres voient l'affluence des catholiques marquants de chaque localité. Ce sera une preuve de sympathie et d'intérêt, précieuse pour les enfants et leurs familles, en même temps qu'un encouragement pour les maîtres et maîtresses ; ce sera, pour ceux qui auront relevé par leur présence l'éclat de ces fêtes modestes, l'assurance d'avoir accompli un devoir social.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Dimanche dernier, 19 Juillet, à midi, le Pape a reçu en audience solennelle, dans la salle du Trône, le nouvel ambassadeur de France, M. Poubelle.

Après la présentation des lettres, M. Poubelle a présenté le personnel de l'ambassade ; puis il est allé complimenter le cardinal Rampolla. Enfin, l'ambassadeur est descendu, selon l'usage, à la Basilique vaticane prier sur le tombeau de Saint-Pierre et à la chapelle de Sainte-Pétronille, protectrice de la France.

Ajoutons que, la veille, M. Poubelle — laïcisateur et expulseur, à Marseille et à Paris, — présidait la distribution des prix du collège de Saint-Joseph, dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes. L'ambassadeur de France près le Saint-Siège est, en effet, le protecteur de ce collège, fondé spécialement autrefois pour les fils des Français résidant à Rome.

Tout cela est prudemment passé sous silence par les feuilles gouvernementales, et met dans de furieuses colères les journaux nettement antireligieux.

---

**Reims.** — C'est manifestement par peur de ces criailleries, que M. le Président de la République Française, inaugurant, le 15 Juillet, la statue de Jeanne d'Arc, élevée sur le parvis de l'église de Notre-Dame, à Reims, a évité de prendre part à la fête religieuse, célébrée le matin.

Cependant, en réponse au discours très digne que lui adressa, à la Sous-Préfecture, le Cardinal-Archevêque, Mgr Langénieux, M. Félix Faure a loué Son Eminence de ne point « séparer les intérêts supérieurs de la France, de la République et de la Religion »... Les catholiques déplorent que par son abstention systématique de tout acte public de religion, M. le Président sépare lui-même les intérêts dont il parle ; ils sont humiliés de voir que, partout à l'étranger, — à Rome, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople même, — les représentants officiels de la France ne pensent pas pouvoir s'empêcher d'unir l'idée religieuse à une fête française, et que ce n'est qu'en France qu'on « biffe Dieu ! »

Mais pour Jeanne d'Arc, on aura beau prétendre, comme M. le général Billot, ministre de la Guerre, la mettre sur la ligne que « Carnot et Gambetta, sauveurs de la patrie au même titre qu'elle », on ne pourra pas « laïciser » la plus idéale et la plus pure de nos gloires nationales : la vierge de Domrémy restera toujours dans notre histoire comme « une radieuse apparition de l'amour du Christ pour les Francs. »

---

**Une croix bien méritée.** — Parmi les nominations de Chevaliers de la Légion d'honneur, faites à l'occasion du 14 Juillet,



nous relevons celle de Mgr Augouard, l'évêque missionnaire bien connu.

Voici en quels termes le *Journal officiel* annonce cette distinction bien méritée :

« Augouard (Prosper), évêque de Sinita, vicaire apostolique de l'Oubanghi. Titres exceptionnels : n'a cessé depuis 19 ans qu'il excerce son ministère au Gabon et au Congo, d'apporter le concours le plus courageux et le plus intelligent pour la civilisation de nos colonies du centre de l'Afrique.

---

**Ce qu'il faut dire et répéter souvent.** — Chaque jour, certains journaux impies disent à leurs lecteurs que les curés *sont payés* par le *Gouvernement et lui doivent soumission absolue*. Est-ce ignorance ou mauvaise foi ? L'une et l'autre peut-être.

Volontairement ou non, ils confondent l'Etat avec le gouvernement, pourtant si différents. L'Etat, c'est la France, la nation essentiellement immuable. Le gouvernement comprend les hommes qui gouvernent ; il est tout à fait variable, République aujourd'hui, Royauté ou Empire, hier et peut-être demain.

Or, le budget des cultes est une *rente d'Etat*, une dette contractée par la France et non par le gouvernement envers le clergé qui, moyennant une minime indemnité, a laissé ses biens à la disposition de la nation. Cette dette envers le clergé est donc aussi sacrée que la *dette publique* envers les titulaires de rentes sur l'Etat, et il est aussi injuste de priver le clergé ou un de ses membres de son traitement que de refuser au porteur d'un titre le paiement de sa rente. Le gouvernement quel qu'il soit n'a qu'un droit, celui de veiller à ce que cette rente soit régulièrement payée et que les engagements pris par la nation soient respectés.

C'est ce que doit faire tout gouvernement honnête qui tient à l'honneur de la France. Il suit de là :

1° Que le clergé n'est ni payé, ni salarié par le gouvernement ;

2° Qu'il est créancier de l'Etat, et le plus généreux, ayant prêté à moins *de un pour cent* ;

3° Que l'indemnité due au clergé est insaisissable comme les rentes et que priver un membre de ce clergé de son traitement, qui est sa rente sur l'Etat, est une injustice, un vol réel et une faillite à l'honneur de la France.

---

**L'avis de Portalis à propos des processions.** — On lit dans *L'Univers* :

Si nos ministres avaient l'indépendance et l'autorité nécessaires, s'ils voulaient courageusement travailler à l'apaisement des esprits, ils feraient bien d'écouter les sages conseils du conseiller d'Etat Portalis, dans son discours sur l'organisation des cultes.

Voici ses paroles : « Dans un gouvernement qui a promis de garantir la liberté politique et religieuse, tout acte d'hostilité

Archives diocésaines de Quimper et Léon



exercé contre une ou plusieurs classes de citoyens à raison de leur culte ne serait propre qu'à produire des secousses : on verrait dans les autres une liberté dont on ne jouirait pas soi-même : on supporterait impatiemment une telle rigueur, on deviendrait plus ardent, parce qu'on se regarderait plus malheureux. Sachons qu'on n'afflige jamais plus profondément les hommes que quand on proscrit les objets de leur respect, ou les articles de leur croyance: on leur fait alors éprouver la plus insupportable et la plus humiliante de toutes les contradictions. » Et plus loin : « On peut protéger une religion sans la rendre dominante. Protéger une religion, c'est empêcher qu'elle ne soit troublée ; c'est garantir à ceux qui la professent la jouissance des biens spirituels qu'ils s'en promettent, comme on leur garantit la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés ; dans le système de protection, il n'y a rien d'exclusif ni de dominant, car on peut protéger plusieurs religions, on peut les protéger toutes. »

Est-ce ainsi qu'agissent nos gouvernants ? Nullement : ils n'ont de rigueur que pour les catholiques et pour empêcher les manifestations pacifiques de leur croyance.

*Goyhenèche.*

## Qu'est-ce que la bonne mort ?

C'est le berceau de l'espérance ;
C'est la fleur qui s'épanouit ;
C'est le terme de la souffrance ;
C'est le soleil après la nuit ;
C'est le but auquel tout aspire ;
C'est, après les pleurs, le sourire ;
C'est le retour après l'adieu ;
C'est l'affranchissement suprême ;
C'est rejoindre tous ceux qu'on aime ;
C'est l'immortalité !... C'est Dieu !

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Juillet 1896.*

I. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur l'unité de l'Eglise. — II. M. Zola. Les hommes et les bêtes, par le P. Hᵉ Martin. — III. Un mot sur la vocation, par le P. J. Noury. — IV. De la Rime française. Son histoire du xᵉ au xxᵉ siècle, par le P. V. Delaporte. — V. Pouvoir et responsabilité, par le P. Et. Cornut. — VI. Les Tramways électriques (fin), par le P. J. de Joannis. — VII Est-il permis de louer un mauvais livre ? par le P. F. Tournebize. — VIII. La Guerre sino-japonaise (Weï-Haï-Weï), par le P. E. Prampain. — IX. Observations sur une réponse de M. A. Sabatier, par le P. J. Brucker. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. J. Br.



Dans son numéro du 15 Juillet, **La Quinzaine** commence la publication d'une *Correspondance intime* et inédite où se découvre un Lamennais à peu près inconnu ; elle donne deux très curieuses études, l'une de M. Henri Welschinger sur *les Intrigues de Fouché et de Metternich en 1815*, l'autre de M. Paul Thirion sur *le Transvaal et la Chartered* ; un article piquant de M. Charles Calippe : *Le Curé d'après Balzac* ; elle continue la publication simultanée des deux romans : *Le Naufrageur*, et la si remarquable étude de mœurs provinciales à laquelle M. Camille Vergniol a donné pour titre : *l'Enlisement*. M. Gabriel Aubray, avec sa verve ordinaire, écrit *à sa Cousine* une lettre où il compare la bicyclette aux bombes des anarchistes. M. Georges Goyau fait voir dans *les Idées et les Faits* l'importance des discussions sociales qui ont occupé récemment la Chambre.

*Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mᵐᵉ Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mᵐᵉ Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mᵐᵉ Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mᵐᵉ Vicaire.
*Landivisiau*, Mᵐᵉ Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION
GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.
DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR
*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

*OCCASION.* — A VENDRE : Un GRAND ORGUE, 14 jeux, deux claviers à main et pédalier. — Conditions très avantageuses. — Pour renseignements, s'adresser à M. G. Claus, facteur d'orgues, rue de Châtillon, 21 *bis*, à Rennes.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mᵐᵉ Vᵛᵉ LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*
**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

COMPAGNIE LIEBIG
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 31 Juillet 1896. N° 31.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la prière ;

*II.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Le Pape Léon XIII sur l'unité de l'Eglise (suite).

*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Indulgence de la Portioncule ; Ligue de défense sacerdotale ; Ordination du 25 Juillet 1896 ; Bodilis ; Retraites ecclésiastiques.

*IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Reims ; Le pain des orphelins volé.

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 2 Août.* — 10e Dimanche après la Pentecôte. Octave de sainte Anne. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Étienne, Pape, Martyr.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 3.* — Découverte du corps de s. Étienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 4.* — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

*Mercredi, 5.* — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 6.* — Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

*Vendredi, 7.* — S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 8.* — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis-Brest.... du 1er au 8 Août.
Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis-Brest . du 10 au 16 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière
LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape:
LA MISSION D'ISLANDE.

L'Islande fut découverte en 874 par des *Vikings*, norvégiens. Bientôt après, les Normands émigrèrent en masse de la Norvège vers l'île jusque-là solitaire; en quelques années, près de cent mille hommes, l'élite de la vigoureuse population de la presqu'île scandinave, s'étaient établis sur ce sol, où ils fondèrent une république florissante.

L'histoire des premiers siècles de ce nouveau peuple fut des plus glorieuses. En l'an 1000, *l'althing* ou assemblée générale décida que la religion du Christ serait adoptée comme religion d'Etat. Le catholicisme s'y épanouit, en effet, en toute liberté et y produisit les plus beaux fruits. Les Bénédictins et les Augustins y élevèrent de nombreux monastères. Deux des évêques indigènes sont canonisés.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, Christian III, roi de Danemark, après avoir vainement essayé d'implanter le protestantisme dans l'île par voie de persuasion, finit par y envoyer plusieurs vaisseaux de guerre. L'évêque Jon Arason réunit une petite armée, se mit à sa tête et jura de mourir plutôt que d'abandonner la cause de la vraie religion. Il fut heureux dans de nombreuses rencontres; mais enfin, livré par un traître, il fut pris et décapité le 7 Novembre 1550. Il mourut en héros. Avec lui s'éteignit la hiérarchie catholique en Islande.

C'est sur ce malheureux peuple, perdu dans les mers arctiques, et séparé, depuis plus de trois cents ans, de l'Eglise catholique, que le Pape Léon XIII a jeté les yeux : en 1895. Sa Sainteté ordonna à Mgr Van Euch, vicaire apostolique du Danemark, de fonder une mission catholique en Islande Deux prêtres de la mission danoise partirent immédiatement pour cette terre désolée; ils y furent reçus avec la plus grande sympathie. Des religieuses françaises de la Congrégation de Saint-Joseph de Chambéry n'ont pas tardé à les rejoindre.

Ces héroïques femmes auront à y déployer toutes les ressources de leur charité : un fléau épouvantable vient de faire sa lugubre apparition dans l'île: la lèpre, L'horrible mal ravage la contrée, surtout depuis ces dernières années.

Jusqu'ici, rien n'a été fait en Islande pour les infortunées victimes de cette implacable maladie. Un Islandais, le P. Sveinsson, S. J., qui, élevé en France, est actuellement missionnaire au Danemark, fait un pressant appel à la charité chrétienne, en faveur de ces pauvres abandonnés. Il voudrait construire une léproserie, afin tout à la fois de soulager ces malheureux et de circonscrire les ravages du mal. Daigne le sacré Cœur de Jésus, patron de la nouvelle mission, répandre ses plus riches bénédictions sur l'Islande et ses pauvres lépreux !



# LETTRE ENCYCLIQUE
## DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII
## SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE
(Suite.)

La doctrine céleste de Jésus-Christ, quoiqu'elle soit en grande partie consignée dans des livres inspirés de Dieu, si elle eût été livrée aux pensées des hommes, ne pouvait par elle-même unir les esprits. Il devait aisément arriver, en effet, qu'elle tombât sous le coup d'interprétations variées et différentes entre elles, et cela non seulement à cause de la profondeur et des mystères de cette doctrine, mais aussi à cause de la diversité des esprits des hommes, et du trouble qui devait naître du jeu et de la lutte des passions contraires. Des différences d'interprétation naît nécessairement la diversité des sentiments : de là des controverses, des dissensions, des querelles, telles qu'on en a vu éclater dans l'Eglise dès l'époque la plus rapprochée de son origine. Voici ce qu'écrit saint Irénée, en parlant des hérétiques : « Ils confessent les Ecritures, mais ils en pervertissent l'interprétation. » Et saint Augustin : « L'origine des hérésies et des dogmes pervers qui prennent les âmes au piège et les précipitent dans l'abîme, c'est uniquement que les Ecritures, qui sont bonnes, sont comprises d'une façon qui n'est pas bonne »

Pour unir les esprits, pour créer et conserver l'accord des sentiments, il fallait donc nécessairement, malgré l'existence des Ecritures divines un autre *principe*. La sagesse divine l'exige; car Dieu n'a pu vouloir l'unité de la foi, sans pourvoir d'une façon convenable à la conservation de cette unité, et les saintes Lettres elles-mêmes indiquent clairement qu'il l'a fait, comme nous le dirons tout à l'heure. Certes, l'infinie puissance de Dieu n'est liée ni astreinte à aucun moyen, et toute créature lui obéit comme un instrument docile. Il faut donc rechercher, entre tous les moyens qui étaient au pouvoir de Jésus-Christ, quel est ce principe extérieur d'unité dans la foi, qu'il a voulu établir.

Pour cela, il faut remonter, par la pensée, aux premières origines du christianisme. Les faits que nous allons rappeler sont attestés par les saintes Lettres et connus de tous.

Jésus-Christ prouve, par la vertu de ses miracles, sa divinité et sa mission divine; il s'emploie à parler au peuple pour l'instruire des choses du ciel, et il exige absolument qu'on ajoute une foi entière à son enseignement; il l'exige sous la sanction de récompenses ou de peines éternelles. « Si je ne fais pas les œuvres de mon père, ne me croyez pas. Si je n'eusse point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péché. Mais si je fais de telles œuvres, et si vous ne voulez pas me croire moi-même croyez à mes œuvres. » Tout ce qu'il ordonne, il l'ordonne avec la même autorité; dans l'assentiment d'esprit qu'il exige, il n'excepte rien, il ne distingue rien. Ceux donc qui écoutaient Jésus, s'ils voulaient arriver au salut, avaient le devoir non seulement d'accepter en général toute sa doctrine, mais de donner un plein assentiment de l'âme à chacune des choses qu'il enseignait. Refuser, en effet, de croire ne fût-ce qu'en un seul point, à Dieu qui parle, est contraire à la raison.

Sur le point de retourner au ciel, il envoie ses Apôtres en les revêtant de la même puissance avec laquelle son Père l'a envoyé lui-même,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et il leur ordonne de répandre et de semer partout sa doctrine. « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations..., leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné. » Seront sauvés tous ceux qui obéiront aux Apôtres ; ceux qui n'obéiront pas, périront. « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira point sera condamné. » Et comme il convient souverainement à la Providence divine de ne point charger quelqu'un d'une mission, surtout si elle est importante et d'une haute valeur, sans lui donner en même temps de quoi s'en acquitter comme il faut, Jésus-Christ promet d'envoyer à ses disciples l'esprit de vérité, qui demeurera en eux éternellement. « Si je m'en vais, je vous l'enverrai (le Paraclet), et quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, pour qu'il demeure toujours avec vous : ce sera l'Esprit de vérité. C'est lui qui rendra témoignage de moi ; et vous aussi vous rendrez témoignage. »

Par suite, il ordonne d'accepter religieusement et d'observer saintement la doctrine des Apôtres comme la sienne propre. « Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise. » Les Apôtres sont donc envoyés par Jésus-Christ de la même façon que lui-même est envoyé par son Père : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi je vous envoie. » Par conséquent, de même que les Apôtres et les disciples étaient obligés de se soumettre à la parole du Christ, la même foi devait être pareillement accordée à la parole des Apôtres par tous ceux que les Apôtres instruisaient en vertu de leur mandat divin. Il n'était donc pas plus permis de répudier un seul précepte de la doctrine des Apôtres, que de rejeter quoi que ce fût de la doctrine de Jésus-Christ lui-même.

Assurément la parole des Apôtres, après la descente du Saint-Esprit en eux, a retenti jusqu'aux lieux les plus éloignés. Partout où ils posent le pied, ils se présentent comme les envoyés de Jésus lui-même. » C'est par lui (Jésus-Christ), que nous avons reçu la grâce et l'apostolat pour faire obéir à la foi toutes les nations en son nom. » Et partout sur leurs pas, Dieu fait éclater la divinité de leur mission par des prodiges. « Et eux, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient. » De quelle parole s'agit-il ? De celle, évidemment, qui embrasse tout ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leur maître : car ils attestent publiquement et au jour, qu'il leur est impossible de taire quoi que ce soit de tout ce qu'ils ont vu et entendu.

Mais, Nous l'avons dit ailleurs, la mission des Apôtres n'était point de nature à pouvoir périr avec la personne même des Apôtres, ou disparaître avec le temps, car c'était une mission publique et instituée pour le salut du genre humain. Jésus-Christ, en effet, a ordonné aux Apôtres de prêcher « l'Evangile à toute créature », et « de porter son nom devant les peuples et les rois », et de « lui servir de témoins jusqu'aux extrémités de la terre ». Et, dans l'accomplissement de cette grande mission, il a promis d'être avec eux, et cela non pas pour quelques années ou quelques périodes d'années, mais pour tous les temps, « jusqu'à la consommation du siècle ». Sur quoi saint Jérôme écrit : « Celui qui promet d'être avec ses disciples jusqu'à la consommation du siècle, montre par là, et que ses disciples vivront toujours, et que lui-même ne cessera jamais d'être avec les croyants. » Comment tout cela eût-il pu se réaliser dans les seuls Apôtres, que leur condition d'hommes assujétissait à la loi suprême de la mort ? La Providence divine avait donc réglé que le magistère institué par Jésus-Christ, ne serait point restreint aux limites



de la vie même des Apôtres, mais qu'il durerait toujours. De fait, nous voyons qu'il s'est transmis et qu'il a passé comme de main en main dans la suite des temps.

Les Apôtres, en effet, consacrèrent des évêques et désignèrent nominativement ceux qui devaient être leurs successeurs immédiats dans le « ministère de la parole ». Mais ce n'est pas tout : ils ordonnèrent encore à leurs successeurs, de choisir eux-mêmes des hommes propres à cette fonction, de les revêtir de la même autorité, et de leur confier à leur tour la charge et la mission d'enseigner. « Toi donc, ô mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ : et ce que tu as entendu de moi, devant un grand nombre de témoins, confie-le à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres. » Il est donc vrai, que de même que Jésus-Christ a été envoyé par Dieu, et les Apôtres par Jésus-Christ, de même les évêques et tous ceux qui ont succédé aux Apôtres, ont été envoyés par les Apôtres. « Les Apôtres nous ont prêché l'Evangile, envoyés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Jésus-Christ a été envoyé par Dieu. La mission du Christ est donc de Dieu, celle des Apôtres est du Christ, et toutes les deux ont été instituées selon l'ordre par la volonté de Dieu... Les Apôtres prêchaient donc l'Evangile à travers les nations et les villes ; et après avoir éprouvé selon l'esprit de Dieu, ceux qui étaient les prémices de ces chrétientés, ils établirent des évêques et des diacres pour gouverner ceux qui croiraient dans la suite... Ils instituèrent ceux que nous venons de dire, et plus tard ils prirent des dispositions pour que, ceux-là venant à mourir, d'autres hommes éprouvés leur succédassent dans leur ministère. »

Il est donc nécessaire que d'une façon permanente subsiste, d'une part, la mission constante et immuable d'enseigner tout ce que Jésus-Christ a enseigné lui-même ; d'une part, l'obligation constante et immuable d'accepter et de professer toute la doctrine ainsi enseignée. C'est ce que saint Cyprien exprime excellemment en ces termes : « Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans son Evangile, déclare que ceux qui ne sont pas avec lui sont ses ennemis, il ne désigne pas une hérésie en particulier, mais il dénonce comme ses adversaires tous ceux qui ne sont pas entièrement avec lui et qui, ne recueillant pas avec lui, mettent la dispersion dans son troupeau : Celui qui n'est pas avec moi, dit-il, est contre moi, et celui qui ne recueille pas avec moi disperse. »

Pénétrée à fond de ces principes et soucieuse de son devoir, l'Eglise n'a jamais rien eu de plus à cœur, rien poursuivi avec plus d'effort, que de conserver de la façon la plus parfaite l'intégrité de la foi. C'est pourquoi elle a regardé comme des rebelles déclarés, et chassé loin de son sein tous ceux qui ne pensaient pas comme elle sur n'importe quel point de sa doctrine. Les Ariens, les Montanistes, les Novatiens, les Quartodécimans, les Eutychiens n'avaient assurément pas abandonné la doctrine catholique tout entière, mais seulement telle ou telle partie : et pourtant qui ne sait qu'ils ont été déclarés hérétiques et rejetés du sein de l'Eglise ? Et un jugement semblable a condamné tous les fauteurs de doctrines erronées qui ont apparu dans la suite aux différentes époques de l'histoire. « Rien ne saurait être plus dangereux que ces hérétiques qui, conservant en tout le reste de l'intégrité de la doctrine, par un seul mot, comme par une goutte de venin, corrompent la pureté et la simplicité de la foi que nous avons reçue de la tradition dominicale, puis apostolique. »

Telle a été toujours la coutume de l'Eglise, appuyée par le jugement unanime des Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



communion catholique et hors de l'Eglise, quiconque se sépare le moins du monde de la doctrine enseignée par le magistère authentique. Epiphane, Augustin, Théodoret ont mentionné chacun un grand nombre des hérésies de leur temps. Saint Augustin remarque que d'autres espèces d'hérésies peuvent se développer, et que, si quelqu'un adhère à une seule d'entre elles, par le fait même il se sépare de l'unité catholique. « De ce que quelqu'un, dit-il, ne croit point ces erreurs (à savoir les hérésies qu'il vient d'énumérer), il ne s'ensuit pas qu'il doive se croire et se dire chrétien catholique. Car il peut y avoir, il peut surgir d'autres hérésies qui ne sont point mentionnées dans cet ouvrage, et quiconque embrasserait l'une d'entre elles, cesserait d'être chrétien catholique. »

Ce moyen institué par Dieu pour conserver l'unité de foi dont nous parlons, est exposé avec insistance par saint Paul dans son épître aux Ephésiens. Il les exhorte d'abord à conserver avec grand soin l'harmonie des cœurs : « Appliquez-vous à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix ; » et comme les cœurs ne peuvent être pleinement unis par la charité, si les esprits ne sont point d'accord dans la foi, il veut qu'il n'y ait chez tous qu'une même foi : « Un seul Seigneur, une seule foi. » Et il veut une unité si parfaite, qu'elle exclue tout danger d'erreur : « afin que nous ne soyons plus comme de petits enfants qui flottent, ni emportés çà et là à tout vent de doctrine, par la méchanceté des hommes, par l'astuce qui entraîne dans le piège de l'erreur. » Et il enseigne que cette règle doit être observée, non point pour un temps, mais « jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ. » Mais où Jésus-Christ a-t-il mis le principe qui doit établir cette unité, et le secours qui doit la conserver ? Le voici : « Il a établi les uns apôtres,... d'autres pasteurs et docteurs, pour la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ. »

Aussi c'est cette même règle que, depuis l'antiquité la plus reculée, les Pères et les Docteurs ont toujours suivie et unanimement défendue. Ecoutez Origène : « Toutes les fois que les hérétiques nous montrent les Ecritures canoniques auxquelles tout chrétien donne son assentiment et sa foi, ils semblent dire : C'est chez nous qu'est la parole de vérité. Mais nous ne devons pas les croire, ni nous écarter de la primitive tradition ecclésiastique, ni croire autre chose que ce que les Eglises de Dieu nous ont enseigné par la tradition successive. »

Ecoutez saint Irénée : « La véritable sagesse est la doctrine des Apôtres... qui est arrivée jusqu'à nous par la succession des évêques,... en nous transmettant la connaissance très complète des Ecritures, conservée sans altération. »

Voici ce que dit Tertullien : « Il est constant que toute doctrine conforme à celle des Eglises apostoliques, mères et sources primitives de la foi, doit être déclarée vraie puisqu'elle garde sans aucun doute ce que les Eglises ont reçu des Apôtres, les Apôtres du Christ, le Christ de Dieu... Nous sommes en communion avec les Eglises apostoliques ; nul n'a une doctrine différente : c'est là le témoignage de la vérité. »

Et saint Hilaire : « Le Christ, se tenant dans la barque pour enseigner, nous fait entendre que ceux qui sont hors de l'Eglise ne peuvent avoir aucune intelligence de la parole divine. Car la barque représente l'Eglise, dans laquelle seul le Verbe de vie réside et se fait entendre, et ceux qui sont en dehors et qui restent là, stériles et inutiles comme le sable du rivage, ne peuvent point le comprendre. »

Rufin loue saint Grégoire de Nazianze et saint Basile de ce « qu'ils s'adonnaient uniquement à l'étude des livres de l'Ecriture sainte, et de



ce qu'ils n'avaient point la présomption d'en demander l'intelligence à leurs propres pensées, mais de ce qu'ils la cherchaient dans les écrits et l'autorité des anciens, qui eux-mêmes, ainsi qu'il était constant, avaient reçu de la succession apostolique, la règle de leur interprétation. »

Il est donc évident, d'après tout ce qui vient d'être dit, que Jésus-Christ a institué dans l'Eglise un magistère vivant, authentique et, de plus, perpétuel, qu'il a investi de sa propre autorité, revêtu de l'esprit de vérité, confirmé par des miracles, et il a voulu et très sévèrement ordonné que les enseignements doctrinaux de ce magistère fussent reçus comme les siens propres.

Toutes les fois donc que la parole de ce magistère déclare que telle ou telle vérité fait partie de l'ensemble de la doctrine divinement révélée, chacun doit croire avec certitude que cela est vrai ; car si cela pouvait en quelque manière être faux, il s'ensuivrait, ce qui est évidemment absurde, que Dieu lui-même serait l'auteur de l'erreur des hommes. « Seigneur, si nous sommes dans l'erreur, c'est vous-même qui nous avez trompés. » Tout motif de doute étant ainsi écarté, peut-il être permis à qui que ce soit de repousser quelqu'une de ces vérités, sans se précipiter ouvertement dans l'hérésie, sans se séparer de l'Eglise et sans répudier en bloc toute la doctrine chrétienne ?

Car telle est la nature de la foi, que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela. L'Eglise professe, en effet, que la foi est « une vertu surnaturelle par laquelle, sous l'inspiration et avec le secours de la grâce de Dieu, nous croyons que ce qui nous a été révélé par lui est véritable : nous le croyons, non point à cause de la vérité intrinsèque des choses vues dans la lumière naturelle de notre raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même qui nous révèle ces vérités, et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. » Si donc il y a un point qui ait été évidemment révélé par Dieu et que nous refusions de le croire, nous ne croyons absolument rien de foi divine. Car le jugement que porte saint Jacques au sujet des fautes dans l'ordre moral, il faut l'appliquer aux erreurs de pensée dans l'ordre de la foi. » Quiconque se rend coupable en un seul point devient transgresseur de tous. » Cela est même beaucoup plus vrai des erreurs de la pensée. Ce n'est pas, en effet, au sens le plus propre, qu'on peut appeler transgresseur de toute la loi celui qui a commis une seule faute morale ; car s'il peut sembler avoir méprisé la majesté de Dieu, auteur de toute la loi, ce mépris n'apparaît que par une sorte d'interprétation de la volonté du pécheur. Au contraire, celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine vérité et le motif propre de la foi. « En beaucoup de points ils sont avec moi, en quelques-uns seulement ils ne sont pas avec moi ; mais à cause de ces quelques points dans lesquels ils se séparent de moi, il ne leur sert de rien d'être avec moi en tout le reste. »

Rien n'est plus juste ; car ceux qui ne prennent de la doctrine chrétienne que ce qu'ils veulent, s'appuient sur leur propre jugement et non sur la foi, et refusant de « réduire en servitude toute intelligence sous l'obéissance du Christ » ; ils obéissent en réalité à eux-mêmes plutôt qu'à Dieu. « Vous qui dans l'Evangile croyez ce qui vous plaît et refusez de croire ce qui vous déplaît, vous croyez à vous-mêmes beaucoup plus qu'à l'Evangile. »

Les Pères du concile du Vatican n'ont donc rien édicté de nouveau, mais ils n'ont fait que se conformer à l'institution divine, à l'antique et constante doctrine de l'Eglise et à la nature même de la foi, quand ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ont formulé ce décret : « On doit croire, de foi divine et catholique, toutes les vérités qui sont contenues dans la parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition, et que l'Eglise, soit par un jugement solennel, soit par un magistère ordinaire et universel, propose comme divinement révélée. »

Pour conclure, puisqu'il est évident que Dieu veut absolument dans son Eglise l'unité de foi, puisqu'il a été démontré de quelle nature il a voulu que fût cette unité et par quel principe il a décrété d'en assurer la conservation, qu'il Nous soit permis de Nous adresser à tous ceux qui n'ont point résolu de fermer l'oreille à la vérité et de leur dire avec saint Augustin : « Puisque nous voyons là un si grand secours de Dieu, tant de profit et d'utilité, hésiterons-nous à nous jeter dans le sein de cette Eglise, qui, de l'aveu du genre humain tout entier, tient du Siège apostolique et a gardé, par la succession de ses évêques, l'autorité suprême, en dépit des clameurs des hérétiques qui l'assiègent, et qui ont été condamnés soit par le jugement du peuple, soit par les solennelles décisions des Conciles, soit par la majesté des miracles? Ne pas vouloir lui donner la première place, c'est assurément le fait ou d'une souveraine impiété, ou d'une arrogance désespérée. Et si toute science, même la plus humble et la plus facile, exige, pour être acquise, le secours d'un docteur ou d'un maître, peut-on imaginer un plus téméraire orgueil, lorsqu'il s'agit des livres des divins mystères, que de refuser d'en recevoir la connaissance de la bouche de leurs interprètes, et sans les connaître, de vouloir les condamner? »

*(A suivre).*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Août,* réunion de la Congrégation des Dames à 7 heures 1/2 : Sainte Messe, Instruction et Bénédiction.

**Indulgence de la Portioncule.** — Tous les fidèles remplissant les conditions ordinairement requises, pourront gagner autant de fois qu'ils le voudront l'indulgence de la *Portioncule,* en visitant le dimanche 2 Août l'une des églises ou chapelles où se tiennent les réunions du Tiers-Ordre Franciscain. A Quimper, la visite doit se faire à la Cathédrale qui, par un indult spécial, a été substituée pour cette fin, à la chapelle des Ursulines.

On peut commencer les visites dès la veille à l'heure des premières vêpres.

Nous avons dit, il y a deux ans, ce qu'est l'indulgence de la Portioncule ; nous croyons devoir le redire aujourd'hui.

Il y avait à Assise, vers la fin du XII^e^ siècle, une chapelle en ruine dédiée à Notre-Dame ; malgré le pitoyable état dans lequel était ce lieu autrefois vénéré, une pieuse femme nommée Pica, épouse du riche marchand Pierre Bernardone, aimait à venir y prier. C'est là qu'elle demanda et qu'elle obtint d'être la mère d'un fils, qui devait être saint François.



Quand le Patriarche séraphique établit son ordre, il avait déjà restauré de ses mains le pauvre oratoire abandonné par les hommes, mais où les anges faisaient souvent entendre de célestes harmonies. De l'humble sanctuaire, saint François fit le lieu de sa prédilection et il voulut qu'il en fût de même pour toute sa famille religieuse. C'est là que Dieu lui accorda ses plus précieuses faveurs, c'est là qu'il vint recueillir son âme ; mais ce qui fait de *Notre-Dame-des-Anges* le lieu le plus saint de l'Occident après la sainte *Maison de Lorette,* c'est une merveilleuse apparition dont saint François y fut favorisé, une nuit du mois d'Octobre 1221.

Comme il demandait à Dieu la conversion des pécheurs, Notre-Seigneur et Notre-Dame se manifestèrent à lui, et la Mère du Sauveur lui déclara que son Fils lui accorderait ce qu'il demanderait, à la seule condition que le Souverain Pontife ratifiât cette faveur, et le Saint répondit : « Je désire que quiconque visitera cette église, contrit, confessé et absous, soit également absous de toute faute et de toute peine au ciel et sur la terre, depuis le jour de son baptême jusqu'au jour et à l'heure de son entrée dans ladite église. »

Ce que le Sauveur accorda, Honorius III le concéda à son tour, non sans objecter que jusque là l'Eglise romaine n'avait jamais accordé pareille indulgence, et sur les représentations que lui faisaient quelques cardinaux, il limita à un jour (le jour liturgique commençant aux premières vêpres) le privilège de gagner cette indulgence, que du nom vulgaire de la chapelle on appela *l'indulgence de la Portioncule* et aussi *le grand Pardon d'Assise.* Ce dernier nom est bien justifié, puisqu'on a vu jusqu'à deux cent mille pèlerins assiéger, le 1^er^ et le 2 Août, les portes de la basilique qui enferme aujourd'hui l'humble chapelle franciscaine.

Le 16 Juillet 1622, Grégoire XV étendit à toutes les églises franciscaines des trois Ordres le privilège exclusivement réservé jusque là au sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges.

Pour satisfaire la piété des fidèles, nous croyons devoir ajouter que Léon XIII accorde aussi l'indulgence plénière à chaque visite faite depuis les premières vêpres de la fête de Notre-Dame-du-Rosaire, jusqu'au coucher du soleil le lendemain, dans toute église ou chapelle siège d'une Confrérie du Rosaire et possédant un autel de Notre-Dame-du-Rosaire.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Mardi 28 Juillet, la Cour d'Appel a cassé le jugement du tribunal de Versailles, qui s'était déclaré incompétent. Inutile d'ajouter que ce premier succès nous en fait espérer un autre, mais pour un avenir quelque peu éloigné : les plaidoiries sur le fond de l'affaire ne seront pas entendues avant le 19 Octobre, et nous ignorons devant quel tribunal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Ordination du 25 Juillet 1896.

### PRÊTRES

MM. Le Jollec, Yves-Marie, de Lothey-Landremel.
Le Hir, Louis, de Camaret.
Billon, Jean-Marie, de Guipavas.
Celton, Corentin, de Plonéis.
Gorel, Laurent, de Lambézellec.
Guillerm, Henri, de Saint-Mathieu de Quimper.
Poulhazan, Georges, de Kerfeunteun.
Salaün, Alexandre, de Ploudalmézeau.
Salomon, Octave, de Recouvrance, Brest.
Belbéoc'h, Guénolé, de Ploaré.
Bernard, Christophe, de Scaër.
Berrou, François, de Plounévez-Lochrist.
Berthou, Albert, de Landerneau.
Caill, François, de Saint-Marc.
Caradec, Louis, de Concarneau.
Conan, Pierre (du diocèse de Saint-Brieuc.)
Féroc, Jean-Yves, de Saint-Méen.
Gloaguen, Jean-Noël, de Cléden.
Grall, Guillaume, de Plougoulm.
Kersaudy, Yves, de Plogoff.
Moré, Jean, de Dinéault.
Ollivier, Goulven, de Kerlouan.
Ollivier, Yves, de Pleyber-Christ.
Pennors, Vincent, de Cléden.
Prigent, Guillaume, de Plounéour-Ménez.
Quéré, Hervé, de Plouvorn.
Roué, Jean-Louis, de Saint-Derrien.
Rozen, Jean, de Poullan.
Toullec, Gouesnou, de Guipavas.
Tromeur, François, de Lopérec.
Tynévez, Jacques, de Plouider.

et MM. Bouvet, Victor, pour l'archidiocèse de Port-au-Prince ; Brancourt, Romain, et Cambiaire, Célestin, pour le diocèse des Cayes.

### DIACRES

MM. Bernard, Joseph.
Bossus, Hubert.
Cadiou, Guillaume.
Corre, Eucher.
Horellou, Jean.
Miossec, Yves.
Berthou, Alexandre.
Bervas, Joseph.
Castrec, François.
Le Roux, Yves.
L'Helgoualc'h, Jean.
Morel, Jean.
Pennec, Mathurin.
Plassard, Pierre.
Pondaven, Gabriel.
Tanguy, Jean-Marie.
Jézéquel, Guillaume.



### SOUS-DIACRES

MM. Calvez, François.
Drogou, Nicolas.
Le Roux, François.
Andro, Charles.
Bleunven, Jean-Marie.
Bodeur, Yves.
Bossénec, René.
Boulc'h, Amable.
Cabon, Gabriel.
Calvez, Hervé.
Conq, Auguste.
Conseil, Joseph.
Cornou, François.
Cozic, Jean.
Gouzien, Henri.
Guerruc, Henri.
Hénaff, Cyprien.
Laurent, François.
Laurent, Louis.
Laviec, Nicolas.
Le Berre, Jean-Louis.
Le Ménec, Gabriel.
Le Moign, François-Marie.
L'Helgoualc'h, René.
Lozac'h, Frédéric.
Pelliet, Joseph.
Perret, Joseph.
Perrot, Jean-Marie.
Perrot, Pierre.
Pouliquen, Alain.
Salaün, François.
Yvinec, Corentin.

61 séminaristes ont reçu les ordres mineurs.
76 avaient reçu la tonsure, la veille.

---

Nous apprenons que M. l'abbé Louis Le Roux, professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon, vient d'être nommé principal de cet établissement.

---

Bodilis. — Le jeudi 13 Août, à 10 heures, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme du R. P. Guénégan. La famille de l'excellent Père aurait vivement désiré le voir reposer dans le cimetière de sa paroisse natale ; elle a dû s'incliner devant la volonté qu'il avait lui-même exprimée d'être inhumé au milieu de ses frères en religion.

---

**Retraites ecclésiastiques.** — La première retraite ecclésiastique commencera, on le sait, le 3 Août, pour se terminer le 8 ; la seconde aura lieu du 17 au 22.

Nous rappelons ces dates, en demandant aux fidèles de prier pour leurs prêtres qui vont se retremper, pendant quelques jours, dans le silence et le recueillement.

Les prêtres doivent être saints, non seulement pour eux-mêmes, mais pour sanctifier les autres. Les retraites pastorales intéressent donc grandement les fidèles : tous doivent concourir par leurs prières à en assurer le succès. Tous doivent demander à Dieu, durant ces deux semaines, qu'il fasse de ses prêtres de vrais ministres de Jésus-Christ, puissants en paroles et en œuvres, capables de résister à l'invasion du paganisme moderne dans les paroisses et dans les familles, habiles à sanctifier les âmes qui leur sont confiées.

Répandez, Seigneur, sur vos prêtres, l'abondance des grâces du divin Esprit, et par eux renouvelez la face de la terre!

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Pape passe depuis quelques jours les heures les plus chaudes de la journée dans les jardins du Vatican, à la tour de Paul IV.

Grâce à Dieu, sa santé se maintient dans un état très satisfaisant, et il peut, sans trop de fatigues, donner de fréquentes audiences.

---

REIMS. — **Le cardinal Richard et les accusés.** — A M. l'abbé Garnier, au R. P. Lemius et à M. l'abbé Pottier de Notre-Dame des Victoires, assignés si maladroitement à comparaître à Reims, lundi, il faut joindre M. l'abbé Duparc, vicaire à Sceaux.

Le R. P. Lemius a adressé à S. Em. le cardinal archevêque de Paris une lettre qui résume parfaitement la situation ; nous donnons la réponse par laquelle S. Em. le Cardinal prend hautement fait et cause pour ses prêtres outragés.

« Archevêché de Paris, le 22 Juillet 1896.

« Mon Révérend Père,

« Son Eminence a lu la lettre que vous Lui avez écrite pour exposer simplement et loyalement les faits qui se sont passés à Reims, le 24 Juin.

« Le Cardinal ne peut qu'approuver la résolution que vous avez prise de défendre avec fermeté la liberté des catholiques sur le terrain du droit commun.

« Il se réserve de faire connaître sa pensée plus complètement au sujet du pèlerinage de Reims, si cela devenait nécessaire.

« Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

« H. ODELIN, *vicaire général, directeur du pèlerinage.*

« *P. S.* — Je compte bien vous accompagner lundi prochain à Reims avec les membres du Comité qui n'ont pas été compris dans les poursuites. »

Lundi, les prévenus, c'est-à-dire le R. P. Lemius, MM. Pottier, Duparc, Garnier, Lemoine et Richer, ont comparu devant le tribunal de simple police de Reims. L'assistance était nombreuse et sympathique. Le défenseur, Me Lerolle, conseiller catholique de Paris, a demandé l'acquittement ; le jugement a été remis à quinzaine.

---

**Le pain des orphelins volé.** — Le directeur général de l'enregistrement a fait saisir les récoltes des Frères de Saint-François Régis, de la Roche-Arnaud, près du Puy. Cette Congrégation n'a pas payé la taxe d'accroissement : on lui réclame 7,800 francs.

La vente des récoltes était fixée à dimanche 26 Juillet.



Mgr l'évêque du Puy écrit une lettre touchante au Supérieur des Frères, pour protester aussi contre cette spoliation.

« *A M. le chanoine Besson,*
*supérieur de l'orphelinat de Roche-Arnaud.*

« Le Puy, le 17 Juillet 1896.

« Monsieur le Supérieur,

« Je viens d'apprendre avec une douloureuse surprise la mesure si regrettable dont vos chers orphelins de Roche-Arnaud sont les victimes.

« A ces pauvres enfants qui n'ont ni parents, ni soutien, ni appui, ni fortune, que ne suffit pas à entretenir le faible travail de leurs mains, et qui mourraient de faim si la charité publique, sous toutes ses formes, ne leur venait en aide ; à ces enfants, le fisc n'a pas craint de demander, pour l'impôt d'abonnement, l'énorme somme de 7,800 francs.

« Je laisse de côté, au moins pour le moment, la grave question de justice et d'égalité devant l'impôt, qui a été, à ce propos, magistralement traitée. En fait, où ces chers orphelins auraient-ils pris l'argent qu'on exige d'eux ? Ils ont à peine où reposer leur tête, chacun le sait ; ils vivent au jour le jour, incertains du lendemain, mais confiants en la providence de Dieu et en la générosité des bons chrétiens. Et c'est à ces petits malheureux que l'on s'attaque ! On saisit leurs maigres récoltes ! On leur arrache le pain de demain !

« En vérité, Monsieur le Supérieur, je ne m'attendais guère, je vous l'avoue, à ce que vous eussiez, dans ce diocèse, l'honneur de recevoir les premiers coups. Je ne m'attendais guère à ce que le premier assaut du fisc fût livré à un orphelinat. Mais, puisqu'il en est ainsi, ai-je besoin de vous assurer que votre Evêque est avec vous et qu'il ne vous abandonnera pas ? Votre œuvre est trop populaire, votre cause est trop sainte pour que nous subissions, d'un cœur indifférent et sans protester, la mesure brutale qu'on a prise contre vous. Et, j'en ai la douce certitude, toute la population du Puy, si chrétienne, si libérale, si généreuse, est de même avec nous et partage notre trop légitime émotion.

« Recevez, cher Monsieur le Supérieur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués. † CONSTANT,

« *Évêque du Puy.* »

A l'exemple de l'Evêque, de toutes parts on proteste, et l'on a bien raison, contre ce fait odieux.

On affiche sur les murs une belle protestation de M. l'abbé Fourié, l'auteur des nombreuses affiches qui ont si justement trouvé écho, cette année, au cœur des honnêtes gens.

*Mercredi.* — Nous apprenons que la vente des récoltes de la Roche-Arnaud a eu lieu dimanche. Tous les gens du pays étaient accourus, mais aucun, dans cette contrée pourtant peu religieuse, n'a voulu se porter acquéreur. Un lot de récoltes, estimées

Archives diocésaines de Quimper et Léon



2,000 francs, a dû être laissé pour 150 francs à un brave homme qui les rend à l'Orphelinat. Un autre lot, valant 8,000 francs, a été acheté pour 20 francs dans les mêmes conditions.

## Bonnes pensées.

— Il y a deux cris dans l'homme : le cri de l'ange et le cri de la bête. Le cri de l'ange, c'est la prière ; le cri de la bête, c'est le péché.

*Le curé d'Ars.*

— Nous sommes, en ce monde mais nous ne sommes pas de ce monde, puisque nous disons tous les jours : *Notre Père qui êtes aux cieux.*

## GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

# EMPRUNT 3 °/o OR 1896

## De 400 Millions de francs Capital nominal

Affranchi à tout jamais de tout impôt russe

Avec intérêts payables à Paris, Saint-Pétersbourg, Londres, Amsterdam, Berlin, Bruxelles, etc., etc.

*Jusqu'au 1er Janvier 1911, il ne sera procédé ni au rachat, ni à l'amortissement du présent emprunt.*

**Cet emprunt est divisé en titres de :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Oblig. Fr. | 500 | cap. nom., rapportant Fr. | 15 | de rente. |
| 5 | — Fr. | 2,500 | — — — | Fr. | 75 | — |
| 25 | — Fr. | 12,500 | — — — | Fr. | 375 | — |

*On souscrit :* **Mardi 28 Juillet**

chez MM. de ROTHSCHILD, Frères, 21, rue Laffitte,

Au prix de 92 30 °/o, soit Fr. 461 50

par Obligation de 500 Fr. de capital nominal.

*Jouissance du 1er Août 1896.*

PAYABLES COMME SUIT :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 °/o | en souscrivant | | Fr. 25 |
| 25 °/o | à la répartition | | » 125 |
| 32.30 °/o | le 10 Octobre 1896 | Fr. 161.50 | |
| | moins intérêts 1er Novembre | » 3.75 | » 157.75 |
| 30 °/o | le 20 Janvier 1897 | | » 150 |
| **Soit net par obligation** de 500 Fr. capital nominal. | | | Fr. 457.75 |

Les libérations intégrales seront reçues après la répartition et seront décomptées à 1.1/2 °/o l'an, **ce qui réduit le prix d'émission à 92 °/o net.**

Des certificats provisoires munis du timbre français seront délivrés aux souscripteurs au moment de la répartition et seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs munis de coupons trimestriels dont le premier sera à l'échéance du 1er Février 1897.

Dans le cas où les demandes dépasseraient le montant de l'émission, il sera fait une réduction proportionnelle.

(Déclaration faite au Timbre le 13 Juillet 1896.)

**On demande** dans un château, UN MÉNAGE très sérieux; l'homme pouvant servir comme jardinier et cocher, la femme comme cuisinière, etc. — Inutile de se présenter, si l'on n'est muni des meilleures références.

S'adresser au bureau de la *Semaine*.



COMPAGNIE FRANÇAISE DES

# CABLES TÉLÉGRAPHIQUES

Société anonyme, Capital : 24 Millions

## 45,000 Obligations de 500 Fr. 4 °/o

*(Jouissance 1er Août 1896)*

Créées en vertu de l'autorisation ministérielle du 9 Juillet 1896 Pour la construction et la pose d'un second câble transatlantique de Brest à New-York.

Rapportant 20 francs par an et remboursables à 500 francs en 30 ans.

*On souscrit :* **MERCREDI 5 AOUT**

et dès à présent par correspondance :

**Banque de Paris et des Pays-Bas ; Banque Internationale de Paris ; Comptoir National d'Escompte ; Crédit Industriel et Commercial ; Société Générale,** *et chez leurs Agents et Correspondants des Départements et de l'Etranger.*

GARANTIES DÉLÉGUÉES

à la Société civile des porteurs de ces obligations :

1° **Subvention annuelle de 800,000 francs** concédée par le Gouvernement français, pour une durée de trente années ; 2° **Recettes des Câbles Transatlantiques,** perçues par l'Etat pour le compte de la Compagnie.

## Prix d'Émission : Fr. 475

50 francs en souscrivant ; 125 francs à la répartition ; 150 francs du 15 au 20 Septembre 1896 ; 150 francs du 15 au 20 Octobre 1896.

En se libérant à la répartition, on ne paie que 473,50 ; **le placement ressort ainsi à 4 0,0 net,** non compris la prime de remboursement.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

**POUDRE BLEUE**

Préparée d'après la méthode de PASTEUR

ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :
Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt general : F. PUCE, phien à Angers (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 fr. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. Vendredi 7 Août 1896. N° 32.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Encyclique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur l'unité de l'Eglise (suite).

*II. Chronique du diocèse :* Avis ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Cause du Vénérable Père Julien Maunoir, S. J. ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Saint-Pol-de-Léon ; Lesneven ; Morlaix : Brest ; Le fisc et les congrégations religieuses ; Ligue de défense sacerdotale ; Melgven.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome : Causes françaises de Canonisation ; Le conflit des Fabriques ; Cambrai.

*IV. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 9 Août.* — 11e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; Semi-double. Vert. Mémoires de s. Germain, Évêque *(au Propre diocésain)* et de s. Romain, Martyr. Vêpres du suivant, sans mémoires.

*Lundi, 10.* — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

*Mardi, 11.* — S. Alphonse-Marie de Liguori, Évêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc.

*Mercredi, 12.* — Ste Claire d'Assise, Vierge. Double. Blanc.

*Jeudi, 13.* — Office de l'Octave de s. Laurent. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 14.* — *Vigile, avec jeûne, de l'Assomption.* Office de l'Octave de s. Laurent. Semi-double. Rouge.

*Samedi, 15.* — ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. — *Procession du Vœu de Louis XIII.*

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis-Brest . du 9 au 16 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

## SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

(Suite.)

Quelle est cette souveraine puissance à laquelle tous les chrétiens doivent obéir; de quelle nature est-elle? On ne peut le déterminer qu'en constatant et en connaissant bien quelle a été sur ce point la volonté du Christ. Assurément le Christ est le roi éternel, et éternellement du haut du ciel il continue à diriger et à protéger invisiblement son royaume; mais puisqu'il a voulu que ce royaume fût visible, il a dû désigner quelqu'un pour tenir sa place sur la terre, après qu'il serait lui-même remonté au ciel.

« Si quelqu'un dit que l'unique chef et l'unique pasteur est Jésus-Christ, qui est l'unique époux de l'Eglise unique, cette réponse n'est pas suffisante. Il est évident, en effet, que c'est Jésus-Christ lui-même qui opère les sacrements dans l'Eglise; c'est lui qui baptise, c'est lui qui remet les péchés; il est le véritable prêtre qui s'est offert sur l'autel de la croix, et par la vertu duquel son corps est consacré tous les jours sur l'autel; et cependant, comme il ne devait pas rester avec tous les fidèles par sa présence corporelle, il a choisi des ministres, par le moyen desquels il pût dispenser aux fidèles les sacrements dont nous venons de parler, ainsi que nous l'avons dit plus haut (chap. 74). De la même façon, parce qu'il devait soustraire à l'Eglise sa présence corporelle, il a donc fallu qu'il désignât quelqu'un pour prendre à sa place le soin de l'Eglise universelle. C'est pour cela qu'il a dit à Pierre avant son ascension : « Pais mes brebis. »

Jésus-Christ a donc donné Pierre à l'Eglise pour souverain chef, et il a établi que cette puissance, instituée jusqu'à la fin des temps pour le salut de tous, passerait par héritage aux successeurs de Pierre, dans lesquels Pierre lui-même se survivrait perpétuellement par son autorité. Assurément c'est au bienheureux Pierre, et en dehors de lui à aucun autre, qu'il a fait cette promesse insigne : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » « C'est à Pierre que le Seigneur a parlé : à un seul, afin de fonder l'unité par un seul. (1) » — « En effet, sans aucun autre préambule, il désigne par son nom et le père de l'Apôtre et l'Apôtre lui-même (Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas), et il ne permet plus qu'on l'appelle Simon, le revendiquant désormais comme sien, en vertu de sa puissance; puis, par une image très appropriée, il veut qu'on l'appelle Pierre, parce qu'il est la pierre sur laquelle il devait fonder son Eglise. (2) »

D'après cet oracle, il est évident que, de par la volonté et l'ordre de Dieu, l'Eglise est établie sur le bienheureux Pierre, comme l'édifice sur son fondement. Or, la nature et la vertu propre du fondement, c'est de donner la cohésion à l'édifice par la connexion intime de ses différentes parties; c'est encore d'être le lien nécessaire de la sécurité et de la solidité de l'œuvre tout entière : si le fondement disparaît, tout l'édifice s'écroule. Le rôle de Pierre est donc de supporter l'Eglise et de maintenir en elle la connexion, la solidité d'une cohésion indissoluble. Or, comment

(1) Pacianus, *ad Sempr.* ep. III. — (2) S. Cyril. Alex.



pourrait-il remplir un pareil rôle, s'il n'avait la puissance de commander, de défendre, de juger, en un mot un pouvoir de juridiction propre et véritable? Il est évident que les Etats et les sociétés ne peuvent subsister que grâce à un pouvoir de juridiction. Une primauté d'honneur, ou encore le pouvoir si modeste de conseiller et d'avertir, qu'on appelle pouvoir de direction, sont incapables de prêter à aucune société humaine un élément bien efficace d'unité et de solidité.

Au contraire, ce véritable pouvoir dont nous parlons est déclaré et affirmé dans ces paroles : « Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » — « Qu'est-ce à dire, contre elle? Est-ce contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise? Est-ce contre l'Eglise? La phrase reste ambiguë; serait-ce pour signifier que la pierre et l'Eglise ne sont qu'une seule et même chose? Oui, c'est là, je crois, la vérité : car les portes de l'enfer ne prévaudront ni contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit l'Eglise, ni contre l'Eglise elle-même. (1) » Voici la portée de cette divine parole : L'Eglise, appuyée sur Pierre, quelle que soit la violence, quelle que soit l'habileté que déploient ses ennemis visibles et invisibles, ne pourra jamais succomber ni défaillir en quoi que ce soit. « L'Eglise étant l'édifice du Christ, lequel a sagement bâti sa maison sur la pierre », ne peut être soumise aux portes de l'enfer; celles-ci peuvent prévaloir contre quiconque se trouvera en dehors de la pierre, en dehors de l'Eglise, mais elles sont impuissantes contre elle. (2) » Si Dieu a confié son Eglise à Pierre, c'est donc afin que ce soutien invisible la conservât toujours dans toute son intégrité. Il l'a donc investi de l'autorité nécessaire; car, pour soutenir réellement et efficacement une société humaine, le droit de commander est indispensable à celui qui la soutient.

Jésus a ajouté encore : « Et je te donnerai les clés du royaume des cieux. » Il est clair qu'il continue à parler de l'Eglise, de cette Eglise qu'il vient d'appeler *sienne*, et qu'il a déclaré vouloir bâtir sur Pierre, comme sur son fondement. L'Eglise offre, en effet, l'image non seulement d'un *édifice*, mais d'un *royaume*; au reste, nul n'ignore que les clés sont l'insigne ordinaire de l'autorité. Ainsi, quand Jésus promet de donner à Pierre les clés du royaume des cieux, il promet de lui donner le pouvoir et l'autorité sur l'Eglise. « Le Fils lui a donné (à Pierre) la mission de répandre dans le monde tout entier la connaissance du Père et du Fils lui-même, et il a donné à un homme mortel toute la puissance céleste, quand il a confié les clés à Pierre, qui a étendu l'Eglise jusqu'aux extrémités du monde et qui l'a montrée plus inébranlable que le ciel. (3) »

Ce qui suit a encore le même sens : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans le ciel. » Cette expression figurée : lier et délier, désigne le pouvoir d'établir des lois, et aussi celui de juger et de punir. Et Jésus-Christ affirme que ce pouvoir aura une telle étendue, une telle efficacité, que tous les décrets rendus par Pierre seront ratifiés par Dieu. Ce pouvoir est donc souverain et tout à fait indépendant, puisqu'il n'a sur la terre aucun pouvoir au-dessus de lui, et qu'il embrasse l'Eglise tout entière et tout ce qui est confié à l'Eglise.

La promesse faite à Pierre a été accomplie, au temps où Jésus-Christ Notre-Seigneur, après sa résurrection, ayant demandé par trois fois à Pierre s'il l'aimait plus que les autres, lui dit sous une forme impérative : « Pais mes agneaux,... pais mes brebis. » C'est-à-dire que tous ceux qui doivent être un jour dans sa bergerie, il les remet à Pierre comme à leur vrai pasteur. » Si le Seigneur interroge, ce n'est pas qu'il

(1) Origène. — (2) *Id.* — (3) S. Jean Chrys.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



doute : il ne veut pas s'instruire, mais instruire au contraire celui que, sur le point de remonter au ciel, il nous laissait comme le vicaire de son amour... Et parce que, seul entre tous, Pierre professe cet amour, il est mis à la tête de tous les autres..., à la tête des plus parfaits, pour les gouverner, étant plus parfait lui-même. » Or, le devoir et le rôle du pasteur, c'est de guider le troupeau, de veiller à son salut en lui procurant des pâturages salutaires, en écartant les dangers, en démasquant les pièges, en repoussant les attaques violentes : bref, en exerçant l'autorité du gouvernement. Donc, puisque Pierre a été proposé comme pasteur au troupeau des fidèles, il a reçu le pouvoir de gouverner tous les hommes pour le salut desquels Jésus-Christ a répandu son sang. « Pourquoi a-t-il versé son sang ? Pour racheter ces brebis, qu'il a confiées à Pierre et à ses successeurs. (1) »

Et parce qu'il est nécessaire que tous les chrétiens soient liés entre eux par la communauté d'une foi immuable, c'est pour cela que, par la vertu de ses prières, Jésus-Christ Notre-Seigneur a obtenu à Pierre que dans l'exercice de son pouvoir, sa foi ne défaillit jamais. « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. » Il lui a ordonné, en outre, toutes les fois que les circonstances le demanderaient, de communiquer lui-même à ses frères la lumière et l'énergie de son âme : « Confirme tes frères. » Celui donc qu'il avait désigné comme le fondement de l'Eglise, il veut qu'il soit la colonne de la foi. « Puisque de sa propre autorité il lui donnait le royaume, ne pouvait-il pas affermir sa foi, d'autant que, en l'appelant Pierre, il le désignait comme le fondement qui devait affermir l'Eglise ? (2) »

De là vient que certains noms, qui désignent de très grandes choses, et « qui appartiennent en propre à Jésus-Christ en vertu de sa puissance, Jésus lui-même a voulu les rendre communs à lui et à Pierre par participation (3) », afin que la communauté des titres manifestât la communauté du pouvoir. Ainsi, lui qui est « la pierre principale de l'angle, sur laquelle tout l'édifice construit s'élève comme un temple sacré dans le Seigneur », il a établi Pierre comme la *pierre*, sur laquelle devait être appuyée son Eglise. « Quand Jésus lui dit : « Tu es la pierre », cette parole lui conféra un beau titre de noblesse. Et pourtant il est la pierre, non pas comme le Christ est la pierre, mais comme Pierre peut être la pierre. Car le Christ est essentiellement la pierre inébranlable, et c'est par elle que Pierre est la pierre. Car Jésus communique ses dignités sans s'appauvrir... Il est le prêtre, il fait des prêtres... Il est la pierre, il fait de son apôtre la pierre (4). »

Il est encore le roi de l'Eglise, « qui possède la clé de David ; il ferme et personne ne peut ouvrir ; il ouvre et personne ne peut fermer » : or, en donnant les clés à Pierre, il le déclare le chef de la société chrétienne. Il est encore le pasteur suprême qui s'appelle lui-même le « bon pasteur » ; or, il a établi Pierre comme pasteur de ses agneaux et de ses brebis. C'est pourquoi saint Chrysostome a dit : « Il était le principal entre les apôtres, il était comme la bouche des autres disciples et la tête du corps apostolique... Jésus, lui montrant qu'il doit désormais avoir confiance, parce que toute trace de son reniement est effacée, lui confie le gouvernement de ses frères... Il lui dit : « Si tu m'aimes, sois le chef de tes frères. » Enfin, celui qui confirme « en toute bonne œuvre et toute bonne parole », c'est lui qui commande à Pierre de confirmer ses frères.

Saint Léon le Grand a donc bien raison de dire : « Du sein du

(1) S. Jean Chrys. — (2) S. Ambroise. — (3) S. Léon le Grand. — (4) S. Basile.



monde tout entier, Pierre seul est élu pour être mis à la tête de toutes les nations appelées, de tous les Apôtres, de tous les Pères de l'Eglise ; de telle sorte que, bien qu'il y ait dans le peuple de Dieu beaucoup de pasteurs, cependant Pierre régit proprement tous ceux qui sont aussi principalement régis par le Christ. » De même, saint Grégoire le Grand écrit à l'empereur Maurice Auguste : « Pour tous ceux qui connaissent l'Evangile, il est évident que, par la parole du Seigneur, le soin de toute l'Eglise a été confié au saint apôtre Pierre, chef de tous les apôtres. Il a reçu les clés du royaume du ciel, la puissance de lier et de délier lui est attribuée et le soin et le gouvernement de toute l'Eglise lui est confié. »

Or, cette autorité faisant partie de la constitution et de l'organisation de l'Eglise comme son élément principal, puisqu'elle est le principe de l'unité, le fondement de la sécurité et de la durée perpétuelle, il s'ensuit qu'elle ne pouvait en aucune façon disparaître avec le bienheureux Pierre, mais qu'elle devait nécessairement passer à ses successeurs et être transmise de l'un à l'autre. « La disposition de la vérité demeure donc, et le bienheureux Pierre, persévérant dans la fermeté de la pierre, dont il a reçu la vertu, n'a point quitté le gouvernail de l'Eglise, mis dans sa main (1). »

C'est pourquoi les Pontifes qui succèdent à Pierre dans l'épiscopat romain possèdent de droit divin le suprême pouvoir dans l'Eglise. « Nous définissons que le Saint-Siège apostolique et le Pontife romain possèdent la primauté sur le monde entier, et que le Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et qu'il est le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le Père et le docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui dans la personne du bienheureux Pierre a été donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle ; ainsi que cela est contenu aussi dans les actes des conciles œcuméniques et dans les sacrés canons (2). »

Le quatrième concile de Latran dit de même : « L'Eglise romaine... par la disposition du Seigneur, possède le principat de la puissance ordinaire sur toutes les autres Eglises, en sa qualité de mère et de maîtresse de tous les fidèles du Christ. »

Tel était déjà auparavant le sentiment unanime de l'antiquité qui, sans la moindre hésitation, a toujours regardé et vénéré les évêques de Rome, comme les successeurs légitimes du bienheureux Pierre. Qui pourrait ignorer combien nombreux, combien clairs sont sur ce point les témoignages des saints Pères ? Bien éclatant est celui de saint Irénée qui parle ainsi de l'Eglise romaine : « C'est à cette Eglise que, à cause de sa prééminence supérieure, toute Eglise doit nécessairement se réunir. »

Saint Cyprien affirme, lui aussi, de l'Eglise romaine, qu'elle est la « racine et la mère de l'Eglise catholique, la chaire de Pierre et l'Eglise principale, d'où est née l'unité sacerdotale ». Il l'appelle la « chaire de Pierre », parce qu'elle est occupée par le successeur de Pierre ; « l'Eglise principale », à cause du principat conféré à Pierre et à ses légitimes successeurs ; « celle d'où est née l'unité », parce que dans la société chrétienne la cause efficiente de l'unité est l'Eglise romaine.

C'est pourquoi saint Jérôme écrit en ces termes à Damase : « Je parle au successeur du pêcheur et au disciple de la croix... Je suis lié par la communion à Votre Béatitude, c'est-à-dire à la chaire de Pierre.

(1) S. Léon. — (2) Conc. Florent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Je sais que sur cette pierre est bâtie l'Eglise. » La méthode habituelle de saint Jérôme pour reconnaître si un homme est catholique, c'est de savoir s'il est uni à la chaire romaine de Pierre. « Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, c'est mon homme. »

Par une méthode analogue, saint Augustin, qui déclare ouvertement que « dans l'Eglise romaine s'est toujours maintenu le principat de la chaire apostolique », affirme que quiconque se sépare de la foi romaine n'est point catholique. « On ne peut croire que vous gardiez la véritable foi catholique, vous qui n'enseignez pas qu'on doit garder la foi romaine. » De même saint Cyprien : « Etre en communion avec Corneille, c'est être en communion avec l'Eglise catholique. »

L'abbé Maxime enseigne également que la marque de la vraie foi et de la vraie communion, c'est d'être soumis au Pontife romain. « Si quelqu'un veut n'être point hérétique et ne point passer pour tel, qu'il ne cherche pas à satisfaire celui-ci ou celui-là... Qu'il se hâte de satisfaire en tout le siège de Rome. Le siège de Rome satisfait, tous partout et d'une seule voix le proclameront pieux et orthodoxe. Car si l'on veut persuader ceux qui me ressemblent, c'est en vain qu'on se contenterait de parler, si l'on ne satisfait et si l'on n'implore le bienheureux Pape de la très sainte Eglise des Romains, c'est-à-dire le Siège apostolique. » Et voici, d'après lui, la cause et l'explication de ce fait. C'est que l'Eglise romaine « a reçu du Verbe de Dieu Incarné lui-même, et d'après les saints conciles, selon les saints canons et les définitions, elle possède, sur l'universalité des saintes Eglises de Dieu qui existent sur toute la surface de la terre, l'empire et l'autorité en tout et pour tout, et le pouvoir de lier et de délier. Car lorsqu'elle lie ou délie, le Verbe, qui commande aux vertus célestes, lie ou délie aussi dans le ciel. »

C'était donc un article de foi chrétienne, c'était un point reconnu et observé constamment, non par une nation ou par un siècle, mais par tous les siècles et par l'Orient non moins que par l'Occident, que rappelait au synode d'Ephèse, sans soulever aucune contradiction, le prêtre Philippe, légat du Pontife romain : « Il n'est douteux pour personne, et c'est une chose connue de tous les temps, que le saint et bienheureux Pierre, prince et chef des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clés du royaume, et que le pouvoir de lier et de délier les péchés a été donné à ce même Apôtre, qui, jusqu'au moment présent et toujours, vit dans ses successeurs et exerce en eux son autorité. »

Tout le monde connaît la sentence du concile de Chalcédoine sur le même sujet : « Pierre a parlé... par la bouche de Léon », sentence à laquelle la voix du troisième concile de Constantinople répond comme un écho : « Le souverain prince des Apôtres combattait avec nous, car nous avons eu en notre faveur son imitateur et son successeur dans son Siège... On ne voyait au dehors (pendant qu'on lisait la lettre du Pontife romain) que du papier et de l'encre, et c'était Pierre qui parlait par la bouche d'Agathon. » Dans la formule de profession de foi catholique, proposée en termes exprès par Hormisdas au commencement du sixième siècle, et souscrite par l'empereur Justinien et aussi par les patriarches Epiphane, Jean et Mennas, la même pensée est exprimée avec une grande vigueur : « Comme la sentence de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise », ne peut être négligée..., ce qui a été dit est confirmé par la réalité des faits, puisque dans le Siège apostolique la religion catholique a toujours été conservée sans aucune tache. »



Nous ne voulons point énumérer tous les témoignages : il Nous plaît néanmoins de rappeler la formule selon laquelle Michel Paléologue a professé la foi au deuxième concile de Lyon : « La sainte Eglise romaine possède aussi la souveraine et pleine primauté et principauté sur l'Eglise catholique universelle, et elle reconnaît, avec vérité et humilité, avoir reçu cette primauté et principauté, avec la plénitude de la puissance, du Seigneur lui-même, dans la personne du bienheureux Pierre, prince ou chef des Apôtres, dont le Pontife romain est le successeur. Et de même qu'elle est tenue de défendre, avant tous les autres, la vérité de la foi, de même, si des difficultés s'élèvent au sujet de la foi, c'est par son jugement qu'elles doivent être tranchées. »

*(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Avis.** — *M. le Chanoine Rospars, directeur de la* Semaine, *a quitté Loc-Maria et habite désormais* rue Le Normand, 16, *Quimper. C'est à cette adresse qu'on devra envoyer à l'avenir toutes les communications relatives à la* Semaine religieuse.

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Berthou, recteur de Beuzec-Conq, décédé le 2 Août, à l'âge de 52 ans.

Né à Plouzévédé, M. Berthou fit tout son vicariat à Saint-Pierre-Quilbignon. Nommé, en 1884, recteur de Beuzec, il a travaillé sans relâche dans cette paroisse, qui lui doit, en grande partie, sa belle église neuve et son école libre de Sœurs.

Très aimé de ses confrères, il laisse de vifs regrets parmi ses paroissiens, qui assistaient nombreux, lundi, à son service funèbre.

**Frères de La Mennais.** — Dans le « Nécrologe » publié par le dernier numéro de la *Chronique* de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, nous relevons le nom du Frère Florien (Pierre Hervé), né à Moëlan (diocèse de Quimper), le 12 Janvier 1833, décédé aux Cayes (Haïti), le 31 Mai, après 45 années de vie religieuse.

R. I. P.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Robinaud, aumônier du collège de Morlaix, recteur de Locmaria-Quimper ;

M. Berthou, vicaire à Saint-Louis de Brest, recteur de Dinéault ;

M. Corre, vicaire à Lanmeur, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

M. Crec'hmine, professeur à l'école de Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Retraites ecclésiastiques.** — Au moment où s'imprime la *Semaine religieuse*, 195 prêtres du diocèse suivent, au Grand-Séminaire, la retraite présidée par Mgr l'Evêque, et prêchée par le P. Collot, lazariste.

Nous croyons savoir que la seconde retraite (17-22 Août) sera plus nombreuse que la première. Nous en reparlerons.

---

**Cause du Vénérable Père Julien Maunoir, S. J.**— Les Lettres Rémissoriales et Compulsoriales pour la construction du Procès Apostolique sur les vertus et les miracles *in specie*, dans la Cause du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir, prêtre profès de la Compagnie de Jésus, ont été expédiées, le 11 Juillet dernier, par la Sacrée Congrégation des Rites.

Elles étaient adressées à Monseigneur l'Evêque de Quimper, à son Vicaire Général et à quatre Dignités ou Chanoines de l'église cathédrale, au choix de Sa Grandeur. Le R. P. Ory, S. J., Vice-Postulateur de la Cause, les ayant présentées, en même temps que son mandat de procuration, Monseigneur a daigné, par rescrit en date du 29 Juillet, ordonner immédiatement l'exécution des dites Lettres et fixer au samedi, 1er Août, la séance de constitution du Tribunal Apostolique.

En conséquence, au jour marqué, vers 10 heures du matin, Monseigneur l'Evêque et M. Fléiter, vicaire général, directement délégués par le Saint-Siège, MM. les chanoines Téphany, Doyen du Chapitre, Salaün, Toulemont et Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, nommés par Sa Grandeur, M. le chanoine Quéinnec, Promoteur Fiscal de l'officialité diocésaine, cité pour faire toutes les oppositions légales qui lui paraîtraient opportunes, se sont réunis dans la chapelle de l'Evêché. Après la vérification des pouvoirs et de l'intégrité du pli rémissorial, Monseigneur a ordonné l'ouverture de ce pli ; les juges délégués ont accepté la juridiction qui leur était proposée, et ont prêté serment dans les formes prescrites par les Lettres de la Sacrée Congrégation, Sa Grandeur debout et la main sur la poitrine, les autres juges apostoliques à genoux et la main sur l'Evangile.

Le Vice-Postulateur a présenté ensuite un autre pli cacheté, contenant les Lettres du Promoteur de la Foi et adressé à M. le Promoteur Fiscal et à un autre ecclésiastique, dont la nomination était réservée au Tribunal.

M. le Supérieur du Grand-Séminaire, ayant bien voulu accepter la charge qu'il avait remplie dans un précédent procès de la même Cause, a été désigné par Monseigneur et MM. les Juges Apostoliques. M. Quéinnec et M. Gadon, ainsi nommés Sous-Promoteurs de la Foi, ont prêté serment à leur tour, et l'enveloppe fermée des Interrogatoires, envoyés pour le Procès par le Promoteur Romain, leur a été aussitôt remise.

Enfin, M. Le Gall, aumônier de la Retraite, choisi comme Notaire ecclésiastique pour écrire les actes du Procès et les réponses



des témoins, et MM. Henry et Plougoulm, vicaires de la Cathédrale, désignés pour porter les citations et les intimations du Tribunal, ont été assermentés, ainsi que le Vice-Postulateur lui-même, chacun suivant la formule afférente à son office.

Les Lettres Rémissoriales accordent deux ans pour terminer les opérations du Procès et confèrent au Tribunal de Quimper le pouvoir d'expédier une Commission rogatoriale à l'officialité archiépiscopale de Rennes, pour l'examen juridique des témoins de Haute-Bretagne.

Les articles du Postulateur insérés à la fin des Lettres de la Sacrée Congrégation sont au nombre de 281. Il n'est pas probable que les Interrogatoires soient moins nombreux. C'est une longue et laborieuse carrière qui s'ouvre devant les Juges Apostoliques. Mais la compétence et le dévouement qu'ils ont montrés dans le Procès sur la Réputation de Sainteté du Vénérable P. Maunoir, et le plein succès qu'a obtenu cette première enquête, approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites et par Sa Sainteté Léon XIII, le 11 Février 1895, donnent l'assurance que la construction du Procès *super Virtutibus et Miraculis in specie* ne sera pas moins heureuse.

---

**Petit-Séminaire de Pont-Croix.** — La semaine dernière, ont été faites, dans la plupart de nos établissements religieux, les distributions de prix.

Au Petit-Séminaire de Pont-Croix, la cérémonie avait lieu, le Jeudi matin, 30 Juillet : elle était présidée par Mgr l'Evêque, entouré d'un nombreux clergé. Les élèves de Rhétorique ont, selon l'usage, donné une représentation dramatique et interprété, d'une manière fort satisfaisante, d'abord *les Enfants d'Edouard*, tragédie en trois actes, puis ce petit vaudeville connu, mais que l'on revoit toujours avec un nouveau plaisir : *le dîner de Pantalon*.

Ensuite a eu lieu la distribution, entremêlée de morceaux de musique, bien exécutés sous la direction de M. l'abbé Mayet, professeur. Voici les noms des élèves qui ont obtenu, dans chaque classe, le plus de succès :

*Huitième.* — Jean-Marie Guillou, de Plouray (Morbihan), Jean-Guillaume Le Bras, de Goulien.

*Septième.* — Augustin Le Roux, de Lannilis, Jean Branquec, de Gouézec, Jean-Louis Prigent, de Plozévet.

*Classe de Sixième. — Section A :* Joseph Furet, de Brest, Corentin Goarin, de Fouesnant, Yves-Marie Carval, de Primelin.

*Section B :* René Louboutin, de Plonévez-Porzay, Jean Bescond, de Cast, François Saccadas, de Gouézec.

*Classe de Cinquième. — Section A :* Yves Moré, de Dinéault, Pierre Philippon, de Moëlan, Hervé Guéguéniat, de Saint-Nic.

*Section B :* Hervé Auffret, de Brest, Robert Guillou, de Quéménéven, Louis Guyard, d'Audierne.

*Classe de Quatrième. — Section A :* Jean-François Guéguen, de Guipavas, André Marzin, de Landudec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Section B :* Joseph Nizi, de Brest, Jean Boédec, de Plomeur.

*Classe de Troisième. — Section A :* Yves Saccadas, de Gouézec, Louis Mèvellec, de Coray, Jean Sévellec, de Douarnenez.

*Section B :* Joseph Le Gall, de Guilligomarc'h, François Madec, de Recouvrance, Joseph Le Fer, de Morlaix.

*Classe de Seconde. — Section A :* Corentin Breton, de Plomodiern, François Madec, de Plounéour-Ménez, Louis Bleuzen, de Saint-Yvi.

*Section B* : Germain Cozien, de Pleyben, François Costiou, de Loc-Maria-Plouzané.

*Classe de Rhétorique.* — Jean-Marie Guéguen, de Guipavas, Jean-Louis Boulis, de Langolen, Henri Coquet, d'Esquibien.

Prix d'honneur *(Discours français)* : Francis Le Bourlès, de Saint-Martin de Brest.

Saint-Pol-de-Léon. — Le même jour, avait lieu la distribution des prix au Collège de Saint-Pol-de-Léon. La cérémonie offrait, cette année, un intérêt particulier : M. Quidelleur, nommé chanoine titulaire, faisait ses adieux à l'établissement qu'il dirige, depuis bientôt 25 ans, avec une compétence, attestée par des succès toujours croissants, et avec un désintéressement sur lequel il nous en voudrait d'insister ; en même temps, M. de Guébriant, maire de Saint-Pol, présentait le nouveau principal, dont la nomination a été accueillie de tous avec tant de sympathie. Formé à l'école de M. Quidelleur, comme lui bon, affable, généreux, avant tout dévoué au bien, M. l'abbé Louis Le Roux « continuera, comme on le lui a si bien dit, la renommée traditionnelle du Collège de Léon », secondé par les professeurs distingués, dont la plupart sont ses aînés et qui restent ses collaborateurs, aussi dévoués que modestes.

On sait que le collège de Saint-Pol-de-Léon a obtenu encore, cette année, de brillants succès : 7 élèves de Philosophie, sur 11 admissibles, ont été reçus bacheliers pour la seconde partie. En Rhétorique, il y a eu 16 admissibles sur 18 élèves présentés ; 15 ont été définitivement admis.

Lesneven. — Nous sommes heureux d'enregistrer un succès à peu près semblable pour le collège de Lesneven. En Philosophie, sur 10 élèves présentés, 8 ont été déclarés admissibles et 5 définitivement reçus, dont 2 avec la mention *assez bien*.

En Rhétorique, sur 18 candidats (dont 14 seulement présentés au nom du collège) 14 ont été admissibles ; 13 ont été reçus à l'oral, dont 6 avec mention.

Ajoutons que ces deux collèges continuent à fournir de nombreuses vocations ecclésiastiques. Aux derniers examens d'admission au Grand-Séminaire ont pris part : 16 élèves de Saint-Pol, 24 de Lesneven et 42 de Pont-Croix.



Nous voudrions également mentionner les succès brillants obtenus par nos établissements congréganistes. Contentons-nous de signaler le résultat du dernier concours pour l'admission des élèves mécaniciens de la marine. Sur 26 admis du Finistère, 20 sont élèves des Frères : 3 de l'Ecole des Frères de Brest, 7 de l'Ecole de Lambézellec, 3 de l'établissement des Frères de Landerneau, 7 du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper ; 5 autres jeunes gens, sortant des mêmes maisons, sont admis à suivre les cours d'apprentis quartiers-maîtres mécaniciens.

---

Morlaix. — Le dimanche, 26 Juillet, a eu lieu, à Saint-Martin de Morlaix, le « baptême » de quatre cloches dont le zèle du pasteur et la générosité des paroissiens vient de doter l'église.

Nous aurions voulu donner un compte-rendu plus détaillé de cette belle fête ; nous devons nous contenter de résumer la relation qui a paru dans l'excellent journal *La Résistance.*

Mgr l'Evêque, qui, malgré les fatigues d'une longue ordination, avait accepté de présider la cérémonie, était arrivé, le samedi soir, accompagné de M. Corrigon, Vicaire-général. Inutile de dire que, le dimanche matin, bien avant l'heure fixée, l'église était pleine : au premier rang, on remarquait M. le Maire et MM. les Adjoints de Morlaix, dont la présence a été particulièrement appréciée de toute la paroisse.

Après la bénédiction des cloches, faite par Sa Grandeur, la messe solennelle fut chantée par Mgr Dulong de Rosnay. A l'Evangile, M. le chanoine Rossi, dans un éloquent discours, où le charme de la parole le disputait à la force de l'enseignement, a montré les cloches interprétant tour à tour toutes les joies et aussi toutes les douleurs de l'âme humaine. . . . .

. . . . . A la fin de la messe, Monseigneur donna la bénédiction papale, accordée pour la circonstance, puis, du haut de la chaire comme au presbytère, le Recteur de la paroisse et l'Evêque ont eu pour chacun un mot de remerciement et de félicitation. . . . .

Le soir, avant le Salut solennel du T. S.-Sacrement, M. Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé, fit un sermon sur sainte Anne, plein de piété, avec des applications toutes pratiques, tirées du sujet. La fête s'est terminée par l'illumination de l'église et du clocher.

Parmi les morceaux de chant qui ont été exécutés, nous devons signaler tout particulièrement une magnifique cantate sur *les Cloches de Saint-Martin*, composée par M. Thielemans, le compositeur bien connu, sur les paroles de M. L. Le Roux, le nouveau principal du collège de Saint-Pol-de-Léon, et un chant breton sur le même sujet : paroles de M. Brignou, recteur de Lanneuffret, *air de Lambader*.

Le lendemain, Mgr l'Evêque a présidé la distribution des prix, au pensionnat, si florissant, dirigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



BREST. — **Ecole des Mousses et Pupilles.** — A la distribution des prix à bord de la *Bretagne*, vaisseau-école des Mousses, M. le Capitaine de vaisseau Couy, commandant, a prononcé un discours, dans lequel nous relevons avec bonheur le passage suivant :

Pendant que vous travaillez à devenir des hommes laborieux et utiles à la société ; de solides marins courageux et dévoués, prêts à tous les sacrifices pour la défense du pays, on vous apprend à connaître, à remplir noblement vos devoirs de chrétiens ; et cette troisième partie de votre instruction n'est pas la moins essentielle.

L'éducation morale et religieuse que vous donne notre digne aumônier, façonne votre intelligence et votre cœur, éveille dans votre âme tous les sentiments nobles et généreux, et la fortifie pour les épreuves de la vie.

Ces sages leçons sont destinées à exercer sur votre esprit et sur votre conduite la plus salutaire influence ; gardez-en précieusement le souvenir.

Restez fidèles à vos croyances.

Pénétrez-vous de cette pensée : qu'on peut bien servir son pays, et servir Dieu en même temps.

« Evit Doue ag ar vro ! »

Pour Dieu et pour la Patrie !

Que cette vieille devise bretonne, qui est ici tous les jours sous vos yeux, demeure profondément gravée dans vos cœurs et vous serve de guide pour vivre et mourir en bons soldats, en bons chrétiens !

M. l'Amiral Barréra, Préfet-maritime, qui présidait la cérémonie, s'adressant ensuite aux petits marins, a terminé par ces paroles :

Soyez toujours laborieux, disciplinés, animés du désir de bien faire, et surtout, mes chers enfants, pour atteindre un but si désirable, gardez précieusement dans vos cœurs les sentiments de piété, d'honneur et de patriotisme qu'on vous inspire ici et qui feront de vous de bons marins, en même temps que des hommes droits, honnêtes, bien pénétrés de leurs devoirs envers Dieu, la famille et la patrie.

Nous avons été heureux de trouver la même note chrétienne dans l'allocution adressée aux Pupilles de la Marine, de la Villeneuve, par M. le Commandant Mathieu, le distingué Directeur, comme dans la réponse de M. le Contre-Amiral Le Borgne de Kerambosquer, chef d'Etat-major du 2e Arrondissement maritime, qui a rappelé, en finissant, « les trois grandes vertus chrétiennes, qui rayonnent au fronton de l'établissement : la charité, qui a accueilli et élevé les orphelins ; la foi, qui affermit et qui les soutiendra dans les moments douloureux de leur vie, et enfin l'espérance, dont le symbole est le glorieux emblème de la Marine elle-même. »

Voilà de nobles paroles, qui reposent de tant d'autres discours où l'on n'ose même pas prononcer le nom de Dieu ! (1)

(1) Ajoutons que certains journaux, rendant compte de ces cérémonies et feignant de reproduire les discours prononcés, ont supprimé les passages jugés, sans doute, trop cléricaux ! N. R.



**Le fisc et les congrégations religieuses.** — Le tribunal civil de Quimper a rendu, le mardi, 28 Juillet, son jugement dans les deux affaires dont nous avons parlé, il y a quinze jours.

I. L'Enregistrement exigeait des Ursulines de Carhaix la taxe de 3 0/0 sur les intérêts d'un emprunt contracté par elles, bien que la volonté du législateur ait été de ne soumettre à cet impôt que les sociétés constituées *pour faire des bénéfices et les distribuer*... Ainsi jugea le tribunal de Châteaulin, le 1er Juillet 1890 ; mais la Cour de cassation fut d'un avis contraire et renvoya la cause devant le tribunal de Quimper, qui finalement a déclaré valable la contrainte lancée par l'Enregistrement et condamné la communauté de Carhaix à payer 1° 403 f. 64 montant de la taxe, 2° 21 amendes de 100 fr. — soit 2,100 fr. — pour défaut de paiement aux échéances, 3° à tous les dépens.....

II. Aux religieuses Augustines Hospitalières de Pont-l'Abbé l'administration réclamait 866 fr. 88 pour droits d'accroissement et, pour s'en assurer le paiement, avait formé opposition, aux mains des locataires de la communauté, sur les sommes dont ils étaient redevables envers elle. Le tribunal a déclaré nulle et de nul effet la saisie-arrêt, « attendu que, la Congrégation constituant un établissement public de bienfaisance, la mesure devait être autorisée administrativement, formalité qui n'a pas été remplie... »

L'Administration a été condamnée à tous les dépens.

III. Les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve dirigent, on le sait, à Plougastel-Daoulas, un hospice où elles soignent les malades indigents, et un ouvroir où elles apprennent à travailler aux petites filles pauvres...

Or, le samedi 25 Juillet, au soir, l'huissier de Daoulas se présenta à la communauté, porteur d'une contrainte, par laquelle l'Enregistrement réclamait aux religieuses 1,595 fr. 30 ; puis sur le refus de Mme la supérieure de payer, il se retira, annonçant qu'il reviendrait, dans la huitaine, pour opérer la saisie.

On juge de l'émoi que cette nouvelle a produit. Les habitants de Plougastel tiennent aux Sœurs dont ils apprécient, depuis longtemps, les services désintéressés. Ils l'ont montré, surtout dimanche dernier, 2 Août, en se rendant en masse devant l'hospice pour acclamer les dignes religieuses, et en déclarant bien haut leur intention de les garder envers et contre tous...

Personne ne sera surpris d'apprendre qu'à la tête de ces braves chrétiens se trouvait le député de la circonscription, qui est aussi conseiller municipal de Plougastel. M. Villiers avait doublement qualité pour intervenir, comme représentant de la commune et comme héritier des généreux fondateurs de l'hospice.

Nous espérons que cette manifestation imposante et spontanée donnera à réfléchir à l'administration et la fera reculer devant des moyens extrêmes, qui seront mal reçus surtout à Plougastel...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



IV. Hélas ! nous ne sommes pas à la fin de la liste. Nous apprenons, en effet, que le samedi 1er Août, les Ursulines de Quimperlé ont reçu une seconde sommation. Le fisc, reconnaissant les erreurs matérielles relevées dans la première, revient à la charge et menace la communauté de nouvelles poursuites, qui seraient suivies d'une contrainte.

V. Enfin, on écrit à l'*Étoile de la Mer* :

« A Saint-François, de Morlaix, les religieuses Augustines-Hospitalières de Cuburien viennent de recevoir une troisième contrainte et l'avertissement d'avoir à payer 1,846 fr. 70 à l'enregistrement, conformément à un jugement du tribunal de Morlaix. »

Le journal ajoute :

Dans une affaire aussi délicate, la direction départementale de l'Enregistrement a dû évidemment prendre des ordres ou en recevoir d'office, car cette question fiscale est avant tout une question politique. Quelle est la tactique du ministère en faisant exécuter une loi d'oppression au moment où, pour la première fois, un Président de la République vient parmi nous? Elle ne peut avoir, en tout cas, que des effets déplorables dans ce pays.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — Après avoir annoncé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris dans le procès des prêtres bretons, réformant le jugement du tribunal de Versailles, la *Semaine religieuse de Rennes* ajoute ces réflexions, auxquelles nous nous associons pleinement :

« Voilà donc une première et très considérable victoire remportée ; nos adversaires savent bien que, du jour où ils seront jugés par de vrais magistrats, ils ne pourront échapper au châtiment que méritent leurs injures et leurs diffamations ; aussi ont-ils tenté les efforts que les lecteurs de la *Semaine religieuse* n'ont pas oubliés, pour n'être pas jugés. Mais il faut qu'ils en prennent leur parti et, avec eux, ceux qui seraient tentés de les imiter !

« Les prêtres ont la prétention et la volonté d'être de bons citoyens : mais ils ont aussi la prétention d'être traités comme tous les citoyens et, le cas échéant, de se placer sous la sauvegarde des lois et la protection des magistrats chargés de les appliquer. Ils n'attaqueront pas, mais ils se défendront énergiquement et comme, Dieu merci, il y a encore, en France, des magistrats, leur défense sera efficace. Que ceux qui les ont jusqu'ici gratuitement injuriés et diffamés se le tiennent pour dit! »

---

**Melgven.** — On nous prie de rappeler que le grand Pardon de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en Melgven, a lieu le dimanche 16 Août. La première messe sera dite à 4 heures ; des messes se succéderont ensuite d'heure en heure, jusqu'à la grand'messe.

Des prêtres se tiendront, à la chapelle, pour entendre les confessions des fidèles.

Un service de voitures est organisé, pour tous les trains, à la gare de Rosporden.



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — **Causes françaises de Canonisation.** — Le 26 Juillet, le Saint-Père a célébré la messe dans sa chapelle privée. Plusieurs personnes étrangères y assistaient. Le Saint-Père était en parfaite santé (1).

Ensuite à 11 heures, Léon XIII, accompagné de sa Cour, de tous les Prélats et Officiers de la Congrégation des Rites, s'est rendu dans la salle du Trône, pour promulger solennellement le décret qui proclame l'héroïcité des vertus du Vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.

Ayant pris place sur le trône, le Saint-Père a invité le secrétaire de la Congrégation des Rites à lire le décret préparé. Le Pape a suivi attentivement cette lecture, donnant souvent des signes d'approbation.

Dans son allocution, S. S. Léon XIII a parlé de l'honneur que vaut à la France la glorification des vertus héroïques du Vénérable ; et il a exprimé la confiance que, par l'intercession du glorieux curé d'Ars, cet honneur sera accompagné de bienfaits pour toute la nation.

Dans l'après-midi, le décret a été affiché aux portes de toutes les églises de Rome.

Ce n'est pas seulement dans le diocèse de Belley, c'est dans la France entière que retentira joyeusement cette nouvelle, attendue avec impatience par tous ceux qui sont édifiés dès longtemps au récit du Vénérable Vianney.

— Mgr l'Evêque d'Orléans a reçu de la Sacrée Congrégation des Rites un décret de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII qui dispense, par autorisation apostolique, de faire le procès de réputation de sainteté dans la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc, « le renom de sainteté existant déjà avant le décret d'Urbain VIII et continuant à s'accroître, principalement depuis que Léon XIII a daigné autoriser l'introduction de la cause. »

C'est une preuve nouvelle de la bienveillance du Saint-Père en ce qui concerne cette cause si chère, et tous les cœurs français lui en seront reconnaissants.

---

**Le conflit des Fabriques.** — On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Nevers :

« Nous apprenons que plus de cent trésoriers de fabrique ont été condamnés à l'amende par le conseil de préfecture de la Nièvre pour n'avoir pas déposé leurs comptes de gestion.

« Nous savons de source certaine que ces arrêtés de condamnation n'ont pas de caractère définitif et sont susceptibles d'opposition dans les deux mois qui suivent leur notification.

(1) Depuis, le Pape a dû garder la chambre, un jour, par suite d'un léger rhumatisme ; mais il a déjà repris ses audiences.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le comité chargé de la défense des trésoriers leur fera parvenir incessamment la formule de l'opposition qu'il y aura lieu de faire. »

---

CAMBRAI. — Le Conseil d'Etat, dans sa dernière séance, a conclu, après une discussion de quatre heures, qu'il y avait lieu de prononcer l'abus contre Mgr Sonnois archevêque de Cambrai, et quatre curés du diocèse, pour avoir, ceux-ci organisé les processions de la Fête-Dieu malgré les arrêtés municipaux, et le prélat applaudi par lettres, rendues publiques, à ces manifestations.

Cet avis a été transmis au Président de la République qui peut, ou le suivre ou passer outre.

## Chemin de fer d'Orléans.

**FÊTE DE L'ASSOMPTION, 15 Août 1896.** — A l'occasion de la Fête de l'Assomption, la Cie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du *Mardi 18 Août*, les Billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, les *Jeudi 13, Vendredi 14* et *Samedi 15 Août inclus*.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 18 Août.

***

**PARDON DE RUMENGOL du 15 Août 1896.** — A l'occasion du Pardon de Rumengol, la Cie d'Orléans prendra les dispositions suivantes :

1° *Arrêt des trains au passage à niveau de Rumengol.* Le 15 Août, jour de la fête, tous les trains réguliers de voyageurs s'arrêteront au passage à niveau N° 543 de Rumengol, situé entre Quimerc'h et Hanvec.

La veille, 14 Août, les pèlerins se rendant à Rumengol devront (même s'ils sont pourvus de billets spéciaux à destination de Rumengol), descendre à l'une des stations voisines, c'est-à-dire : à Quimerc'h, s'ils arrivent du côté de Quimper, et à Hanvec s'ils viennent du côté de Landerneau.

2° *Billets d'Aller et Retour.* Il sera délivré, le 14 et le 15 Août, par les gares et stations de la région, des billets d'aller et retour à destination de Rumengol, et valables pour le retour, jusqu'au dernier train du 15 Août.

---

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs : souvent on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir ; l'Académie de médecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du *charbon de Belloc* en poudre ou en pastilles.

Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Le *charbon de Belloc* se vend dans toutes les pharmacies, en poudre 2 francs, et en pastilles, 1 fr. 50.

---

Mme Michel, charcutière, âgée de cinquante ans, grande, fortement constituée, est en proie, depuis deux ans, à tous les troubles de l'âge critique : maux de tête, palpitations, dyspepsie, insomnie, fièvre lente ; une affreuse maigreur avait succédé à l'embonpoint.

Je prescris à la malade de prendre chaque jour trois petits verres de *Vin de Quinium Labarraque*. Quinze jours après, elle vint me remercier elle-même avec effusion ; elle était guérie : plus de fièvre, plus d'oppression.

« Mais quel remède énergique m'avez-vous donné-là ! » dit-elle.

(Observation adressée par le Dr Regnauld à l'*Union médicale*.)

---

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 14 Août 1896. N° 33.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Notre-Dame de Salut ; Nominations dans le Clergé ; Voyage de M. le Président de la République ; Nos députés catholiques ; Brest ; Religieuses décorées ; Ouessant ; Ile-de-Sein ; Noces de diamant.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Pèlerins condamnés ; Un ambassadeur à Lourdes ; Triste indice.

*III. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 16 Août.* — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, père de la T. Ste-Vierge. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires des. Roch, Confesseur, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de s. Roch et du Dimanche.

*Lundi, 17.* — Octave de s. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

*Mardi, 18.* — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 16 Août)*. Double. Blanc.

*Mercredi, 19.* — Office de l'Octave de l'Assomption ; Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 20.* — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

*Vendredi, 21.* — S. Jeanne Françoise de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

*Samedi, 22.* — Octave de l'Assomption de la T. Ste-Vierge. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Retraite de Lesneven..... du 17 au 23 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — SAINT-CORENTIN. — *Samedi, 15 Août.* Fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge. Les Messes sont aux heures ordinaires. A 10 heures, Messe pontificale.

Les Vêpres se chantent à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, **sermon** par M. Salaün, chanoine titulaire. Après les Vêpres, Procession solennelle au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria. Au retour, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Samedi, 15 Août.* Fête patronale. A 6 h., messe basse. A 10 h., installation du nouveau recteur, M. Robinaud; Grand'Messe. Sermon par M. le Chanoine Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

A 2 h., Vêpres suivies de la procession.

Nous croyons devoir rappeler, à cette occasion, les indulgences accordées *à perpétuité* à l'église de Loc-Maria, par indult de S. S. Pie IX, en date du 16 Novembre 1857.

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent.

2° *Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave.*

3° Le 4me dimanche du mois de Mai.

CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria ; 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N.-B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria

INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

---

**Notre-Dame de Salut.** — Le R. P. Picard, directeur du Pèlerinage national des malades à Lourdes, invite les Associés de Notre-Dame de Salut à s'unir à la neuvaine du Pèlerinage, qui commencera le 18 Août, pour se clôturer, à Notre-Dame des Victoires, le 26. Cette neuvaine emprunte aux circonstances actuelles un caractère de gravité qui la fera accueillir par tous. Les prières sont facultatives. La neuvaine de Quimper sera terminée, le mercredi 26, par une messe dite à ces intentions, à la chapelle des Ursulines, à 7 heures.

---

Nous rappelons et recommandons d'une façon toute spéciale la quête qui se fait, le jour de l'Assomption, pour les Séminaires.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Bargilliat, chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire, aumônier de l'Adoration perpétuelle, à Quimper ;

M. Quéau, aumônier de l'Adoration perpétuelle, recteur de Beuzec-Conq ;

M. Pennec, vicaire à La Feuillée, vicaire à Bannalec ;

M. Kersaudy, jeune prêtre, de Plogoff, vicaire à La Feuillée ;

M. Renaot, vicaire à Plouégat-Moysan, vicaire au Conquet ;



M. Quéré, jeune prêtre, de Plouvorn, vicaire à Plouégat-Moysan ;

M. Bouzéloc, ancien vicaire à Plozévet, vicaire à Guilers-Brest ;

M. Marrec, vicaire à Quéménéven, 2e vicaire à Saint-Marc ;

M. Le Séac'h, vicaire à Roscanvel, vicaire à Quéménéven ;

M. Ollivier (Goulven), jeune prêtre, de Kerlouan, vicaire à Roscanvel ;

M. Moré, jeune prêtre, de Dinéault, vicaire à Laz, en remplacement de M. Joncqueur, qui entre à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon ;

M. Corre, vicaire à Lanriec, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

M. Tynévez, jeune prêtre, de Plouider, vicaire à Lanriec ;

M. Guyomard, vicaire à Meilars, vicaire à Porspoder, en remplacement de M. de Roquefeuil, malade ;

M. Hamelin, ancien vicaire à Saint-Vougay, vicaire à Meilars ;

M. Saillour, vicaire de Plobannalec, vicaire à Edern, en remplacement de M. Jaouën, (Paul), qui entre dans l'Ordre des Bénédictins ;

M. Kerloc'h, vicaire à Plovan, vicaire à Plobannalec ;

M. Pennors, jeune prêtre, de Cléder, vicaire à Plovan ;

M. Lazare, vicaire à l'Ile-de-Batz, vicaire à Lanmeur ;

M. Roué, jeune prêtre, de Plounéventer, vicaire à l'Ile-de-Batz ;

M. Cann, vicaire à Névez, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. Féroc, jeune prêtre, de Saint-Méen, vicaire à Névez ;

M. Guiband, vicaire à Guimiliau, vicaire à Guipavas ;

M. Tromeur, jeune prêtre, de Lopérec, vicaire à Guimiliau ;

M. Rolland, vicaire à Saint-Martin-de-Brest, vicaire à Sainte-Croix, de Quimperlé ;

M. Thomas, professeur à l'école de N.-D.-du-Bon-Secours, vicaire à Saint-Martin, de Brest ;

M. Floc'h, vicaire à Plouarzel, vicaire à Plouguerneau ;

M. Mével, ancien vicaire de Plouzévédé, vicaire à Plouarzel ;

M. Bouard, vicaire de Mahalon, vicaire à Plouarzel ;

M. Guézennec, vicaire à l'Ile-de-Sein, vicaire à Kersaint-Plabennec ;

M. Belbéoc'h, jeune prêtre, de Douarnenez, vicaire à l'Ile-de-Sein ;

M. Guillerm, jeune prêtre, de Trégunc, vicaire à Mahalon ;

M. Grall, jeune prêtre, de Plougoulm, vicaire à Plozévet ;

M. Billon, jeune prêtre, de Guipavas, vicaire à Plabennec ;

M. Gloaguen, jeune prêtre, de Cléden-Cap-Sizun, vicaire à Landeleau, en remplacement de M. Floc'h (Henri), démissionnaire.

---

**Voyage de M. le Président de la République.** — La semaine dernière, comme tout le monde le sait, M. F. Faure, Président de la République, a visité notre département : les journaux sont pleins de détails à ce sujet. Il ne nous appartient pas d'y revenir ; nous nous contentons de signaler ce qui est de notre domaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Samedi soir, les cloches de la Cathédrale ont annoncé l'arrivée du Chef de l'Etat à Quimper ; à 6 h. 1/2, Mgr l'Evêque, accompagné de ses Vicaires généraux, des membres du Chapitre, des Secrétaires de l'Evêché et des représentants du clergé paroissial, s'est rendu à la Préfecture, pour saluer M. le le Président de la République. Sa Grandeur lui a adressé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous présenter MM. les Vicaires généraux « et le clergé du diocèse de Quimper.

« Je puis vous affirmer que notre seule pensée est d'entretenir « au milieu des populations confiées à nos soins l'amour de la « France et les sentiments religieux qui sont la base du patrio- « tisme et de l'ardeur séculaire de la Bretagne.

« Mettre le calme autour de nous par un grand esprit de conci- « liation est tout l'objet de nos efforts. Nous professons qu'il y a « pour tous un grand intérêt à unir l'Eglise avec le pouvoir ; car « le contact entre personnes qui ont les mêmes aspirations pour la « paix et la prospérité de la patrie, ne peut être qu'un bienfait « pour chacun.

« Le clergé breton n'est pas de ceux qui se nourrissent unique- « ment de regrets, il porte ses regards vers l'avenir et s'empresse « de répondre à ce que des temps nouveaux demandent de lui.

« Il considère l'autorité comme une émanation de la divinité ; « c'est pourquoi il a pour elle le plus complet respect.

« Il aime la France de toutes les forces de son âme et s'empresse « de s'associer à tout ce qui fait sa grandeur.

« En ce moment, il se joint au pays pour saluer en votre per- « sonne la plus haute autorité de la République. Il se réjouit de « votre présence en Bretagne, car il compte sur votre justice et « votre haute bienveillance. »

M. Félix Faure a répondu :

« J'ai entendu avec satisfaction, Monseigneur, les paroles que « vous venez de prononcer. Je suis convaincu que les sentiments « que vous avez exprimés au Président de la République sont « ceux du clergé tout entier de votre diocèse. Je ne doute pas que « ce langage de respect envers l'autorité civile, et absolument « conforme aux lois concordataires, ne soit celui que vous ne « cessez de tenir à votre clergé. Je vous remercie, Monseigneur, « de votre démarche. »

Le soir, à 8 heures, Monseigneur a assisté au banquet, offert par M. le Président aux principales autorités.

Dans toutes les localités qu'il a honorées de sa visite, comme dans la ville épiscopale, M. F. Faure a rencontré, de la part du clergé, la respectueuse déférence dûe au premier magistrat du pays. Quant à nos Bretons, leur accueil a été ce que l'on pouvait attendre d'une population essentiellement chrétienne et disposée, selon



la parole de son Evêque, à voir dans le Chef de l'Etat le représentant de l'autorité qui vient de Dieu. Nous pouvons affirmer que ce peuple eût fait entendre des acclamations encore plus joyeuses et plus spontanées, si ses sentiments de foi avaient trouvé satisfaction, si la Religion de ses pères avait eu sa place dans ces fêtes si brillantes.

---

**Nos députés catholiques.** — Mgr d'Hulst, M. le comte de Mun et M. Villiers, se sont rendus à Brest, comme les autres députés du Finistère, au débarquement de M. le Président de la République et aussi à la réception de la Préfecture maritime. Leur intention était, en saluant le Président, de lui adresser quelques paroles exprimant les sentiments des populations catholiques qu'ils ont l'honneur de représenter.

Le programme officiel excluait tout discours des membres du Parlement. Avisés de l'impossibilité de parler, ils ont remis entre les mains de M. Méline, président du Conseil, à titre d'adresse au Président, le texte des paroles que Mgr d'Hulst devait prononcer en leur nom. M. Méline s'est chargé de remettre cette adresse au chef de l'Etat.

En voici le texte :

« Monsieur le Président,

« Représentants des circonscriptions agricoles et maritimes qui entourent la ville de Brest, nous connaissons les sentiments qui animent ces vaillantes populations et nous sommes venus vous les exprimer : ce sont ceux d'un patriotisme ardent, qui ne se sépare jamais de la foi religieuse et y puise ses plus généreuses inspirations. Le gouvernement de la France peut tout attendre de leur dévouement. Elles attendent de lui, à leur tour, le respect de tout ce qui leur est cher, des manifestations publiques de leur culte, de leurs écoles chrétiennes, des associations religieuses et charitables auxquelles elles doivent tant.

« Elles aiment à voir dans la visite dont vous les honorez, le gage d'une politique de paix à l'intérieur et de véritable liberté pour les consciences.

M. D'HULST,
Député de la 3e Circonscription de Brest.

Émile VILLIERS,
Député de la 2e Circonscription de Brest.

A. DE MUN,
Député de la 2e Circonscription de Morlaix.

---

BREST. — **Un épisode de la visite présidentielle.** — Un fait, tout à l'honneur de M. le Président de la République, dont les journaux n'ont pas parlé, nous est raconté par la lettre suivante, que nous donnons textuellement dans sa simplicité :

« ..... Nos chères enfants, entendant parler des belles fêtes qui se préparaient, à Brest, étaient un peu tristes en pensant qu'elles n'en auraient pas leur part. L'idée nous est venue de les envoyer

Archives diocésaines de Quimper et Léon



voir, sur un point quelconque du parcours, le défilé officiel. Après avoir pris conseil, nous nous sommes décidées et, aujourd'hui 7, à midi et demi, nous conduisions sur le boulevard Gambetta, par où le Président devait passer, en revenant de visiter l'Asile Poncelet, à Kerusquen, nos enfants, heureuses et contentes. Elles étaient rangées, les petites devant, les grandes derrière, le long du mur de l'Abattoir, où nous nous trouvions à peu près seules. Après avoir attendu une heure environ, nous vîmes paraître l'escorte : d'abord six gendarmes à cheval, ayant chacun à la main un révolver chargé, puis les dragons. C'est imposant ! A la suite venait la voiture de M. le Président. C'est, sans doute, le petit châle bleu d'uniforme de nos enfants qui a attiré ses regards ; en passant devant les premières petites filles, il a demandé : « Qu'est-ce que c'est que cela ? »..... Nous n'avons pas entendu la réponse ; mais, tout-à-coup, M. le Président a donné ordre d'arrêter, et un Monsieur est venu dire à Sœur Marie-Emmanuel que M. le Président désirait voir les Religieuses. Nous nous sommes rendues près de la voiture (vous devez penser si mon cœur battait !) et nos enfants, avec leur naïve confiance, se sont toutes rapprochées..... M. le Président me demanda : « De quel ordre êtes-vous, ma bonne Sœur ? » — « De l'Adoration perpétuelle, une institution de charité, Monsieur le Président. » — « Qu'est-ce que ces enfants ? » — « Des orphelines, M. le Président. » Là dessus, il est descendu de voiture avec M. le Préfet maritime et M. le Maire de Brest, et a continué à m'interroger. « Quelles sont vos ressources, ma Sœur ? » — « Le travail, M. le Président ; mais nous sommes soumises à une loi qui nous oblige à ne faire travailler nos enfants au-dessous de 13 ans que trois heures par jour ; bientôt nous ne pourrons plus les nourrir, M. le Président. » — « Mais cette loi n'est pas pour les orphelinats, » a-t-il dit. J'ai ajouté : « Puis, Monsieur le Président, nous payons 2,075 francs de contributions. » Il a répété, d'un air étonné : « 2,075 francs d'impôts ! Mais pour quoi ? »

Un des personnages qui l'accompagnaient a dit d'une voix rude : « M. le Président, ces Dames ont un grand établissement qui leur appartient. » (Si ce brave Monsieur venait visiter notre « bel établissement », il trouverait, sans doute, bien misérables nos salles et nos dortoirs sans plafond, tout délabrés... ; s'il assistait à un repas des religieuses et des enfants, le menu lui semblerait peu confortable !) M. le Préfet maritime a pris la parole : « M. le Président, a-t-il dit, l'œuvre de ces dames est la plus intéressante de Brest ; Madame Barréra s'en occupe, mais très peu. »

« M. le Président m'a encore demandé : « Mais quelles sont vos ressources ? » — « Le travail et les quêtes ; puis nous demandons 400 francs à chacune des enfants, à leur entrée ». — « Et combien cela vous rapporte-t-il par an ? » — « Oh ! M. le Président, ce n'est pas par an que nous recevons cette somme : les parents s'engagent à la verser en une fois ou par parties, et la plupart ne remplissent pas leurs engagements. »



« M. le Président a fait une exclamation d'étonnement. « Eh ! bien, ma bonne Sœur, je vais m'occuper de vous ; soyez-en sûre ». Il m'a demandé combien nous étions de religieuses, combien nous avions d'orphelines. Nous lui avons présenté les plus petites ; il les a caressées avec une bonté toute paternelle, et elles aussi l'entouraient, comme elles le faisaient pour le bon M. Le Mell.....

« Et pensez que nos enfants avaient leurs vêtements de tous les jours, excepté les petites à qui nous avions mis leurs sarreaux du dimanche ; nous étions si loin de nous attendre à ce que M. le Président de la République nous fît l'honneur de descendre de sa voiture pour nous parler !

« Maintenant nous attendons l'effet de ses bonnes promesses. Aussitôt que nous saurons quelque chose, si cela vaut la peine, je vous le ferai savoir immédiatement... »

---

Religieuses décorées. — Au cours de sa visite dans le Finistère, M. le Président de la République a remis des médailles d'honneur à plusieurs religieuses, notamment à Mme Abgrall, Sœur Sainte Valerie, Supérieure de l'Hospice de Carhaix, et à Mme Hamayon, en religion Sœur Marie de la Salette, Supérieure de l'Hôpital de Quimper. Celle-ci, en recevant la médaille d'or qui lui est décernée, a remercié le Président et déclaré modestement « qu'elle devait partager cette distinction avec toutes ses sœurs. » — « Ce sont bien elles aussi, répond M. Faure, que j'entends honorer avec vous ! »

Nous espérons que les faits ne viendront pas démentir ces déclarations bienveillantes, et que le fisc n'y répondra pas par de nouvelles spoliations, qu'il va même arrêter les contraintes déjà lancées contre ces religieuses, qui reçoivent du Chef de l'Etat des éloges si mérités.

---

Ouessant. — On nous écrit :

« Je vous adresse, non un compte-rendu complet, mais quelques notes bien simples sur ce dont j'ai été témoin, à Ouessant, persuadé qu'on les lira avec intérêt et non peut-être sans fruit.

« Monsieur le Curé, profitant de l'Adoration perpétuelle qui avait lieu, cette année, a voulu préparer, en même temps, ses paroissiens à l'indulgence du Jubilé, par une retraite-Mission, qui a duré dix jours. Elle était prêchée par les R. P. Mahé et Bourdoulous, de Quimper, et le R. P. Fabre, de la Résidence de Bordeaux, aidés, pour les confessions, par cinq prêtres du diocèse.

« Les insulaires sont toujours avides de ces pieux exercices : aussi, le 21 Juillet, ils attendaient anxieusement l'arrivée du bateau qui amenait les Missionnaires, et que la brume mettait en retard. Enfin, vers 11 heures, au moment où la population était réunie à l'établissement des Sœurs, pour la distribution des prix, le vapeur est signalé. Aussitôt les cloches sonnent, et tous se rendent à l'église, où le R. P. Mahé monte en chaire pour remer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



cier Dieu de l'heureuse traversée, saluer Notre-Seigneur, l'Ange gardien du lieu et les Patrons de la paroisse. Puis on revient continuer la distribution, un moment interrompue, les Missionnaires, malgré leur fatigue, voulant donner, dès leur arrivée, ce témoignage d'intérêt à l'école qui, en formant des femmes vraiment chrétiennes, assure, de la manière la plus efficace, l'avenir religieux de l'île.

« L'après-midi, la même assistance se retrouvait à l'école des Frères, qui compte, comme celle des Sœurs, 200 élèves environ. Ici, la distribution fut précédée de deux pièces, *Clovis à Reims* et *Le petit Mousquetaire*, que nos futurs matelots, fiers de leurs beaux costumes, ont interprétées d'une façon réellement satisfaisante.

« A 6 heures, avait lieu l'ouverture de la Mission et, dès le lendemain matin, malgré les travaux de la moisson, le premier groupe était au complet, suivant avec autant d'assiduité que d'attention les conférences et l'explication des « tableaux », données par le R. P. Mahé, comme les sermons sur les grandes vérités, prêchées par le R. P. Bourdoulous.

« Quant au R. P. Fabre, son auditoire était plus restreint, exclusivement composé de marins. Ce digne religieux, qui dirige, à Bordeaux, plusieurs œuvres florissantes d'hommes, jeunes gens, étudiants, etc., vient d'y établir l'œuvre, si utile, « des gens de mer ». Nos matelots, loin du pays, sont exposés à des dangers nombreux pour leur foi et leurs mœurs; les mettre en garde contre ces séductions, leur fournir les moyens d'y échapper, tel est le but de l'œuvre et tel était le thème des conférences toutes pratiques que le R. P. Fabre faisait, chaque jour, aux marins d'Ouessant. Disons aussitôt que sa parole a été entendue : une Confrérie de N.-D. de la Mer s'établit : ses statuts sont ceux qui sont déjà appliqués à Douarnenez, un peu modifiés selon les besoins des Ouessantins, parmi lesquels se trouvent des pêcheurs, des marins de l'Etat et du commerce. Les adhérents à la Confrérie reçoivent du directeur une lettre de recommandation, au vu de laquelle le P. Fabre s'occupe à leur procurer, à peu de frais, le vivre et le couvert, comme à leur trouver, grâce à ses relations, un prompt embarquement... Dieu veuille qu'il réunisse bientôt les ressources nécessaires pour acheter, à Bordeaux, sa « Maison du Marin » et continuer ainsi le bien qu'il a commencé à Ouessant!

« En nous quittant, le Père s'est rendu à l'île de Batz, pour y faire connaître son œuvre. Il est urgent de s'occuper des marins du commerce. Dans beaucoup de ports de mer, les Anglais ont des « Sailors'home » pour recueillir leurs nationaux. Les Français, qu'ont-ils fait pour les leurs ? Les pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande auront bientôt leur bâteau sauveur : quand donc s'occupera-t-on sérieusement de nos marins du commerce, non-seulement à Bordeaux, mais à Dunkerque, au Hâvre, à Nantes, à Saint-Nazaire, à Marseille, etc. ?

« Mais je reviens à notre Mission. Le dimanche 26, eut lieu la communion générale pour la première série; le soir, à l'issue des



vêpres, on fit une procession du T. Saint-Sacrement, qui fut splendide. Sur le parcours, les maisons étaient pavoisées, le chemin jonché de verdure et de fleurs, et cela, sur une longueur de deux kilomètres. Le reposoir était dressé sur un point élevé, d'où l'on aperçoit toute l'île, à l'endroit même où, pendant la Révolution, le recteur fidèle, M. Laot, baptisait, confessait et célébrait la sainte messe. Après avoir été détenu à la prison « des Carmes », à Brest, le confesseur de la foi ne put revenir à Ouessant et se retira à Plouguerneau, sa paroisse natale. Quand la persécution fut calmée, de bons chrétiens allèrent l'y chercher et, en rentrant à l'île, M. Laot baptisa plus de 80 enfants, sans compter les cérémonies qu'il suppléa à d'autres, âgés de 2, 3, 4, 5 et 6 ans...

« Cette procession clôtura les exercices de la Mission pour le premier groupe, qui fournit, le dimanche et le lundi, 900 communiants.

« Pour la seconde série, on remarqua la même affluence et les mêmes démonstrations de foi. La communion générale eut lieu, le vendredi et le samedi.

« Ce dernier jour a été marqué par une cérémonie d'une poésie touchante, qu'on ne peut voir qu'à Ouessant. Hélas ! bien des habitants de l'île, — en moyenne de 6 à 7 annuellement — périssent en mer et n'ont d'autre tombe que les flots. La famille est avertie du décès de son chef ou d'un de ses membres, par l'intermédiaire du curé, du maire, ou du syndic. Aussitôt, on vient prendre, à l'église, la croix des enterrements, puis une autre petite croix, en cire, qui représentera le corps du naufragé. La veillée se fait, tout comme si le cadavre était présent; le lendemain le convoi, précédé du prêtre, se rend à l'église, où la petite croix est mise sur le catafalque, puis, après le service funèbre, est déposée dans une urne, placée devant l'autel des Trépassés. Cette cérémonie s'appelle *proella* (1).

« Chaque fois que se donne une Mission, un service solennel est chanté, à l'issue duquel quatre marins portent, sur un brancard, l'urne au cimetière : on retire toutes les croix de cire et on les dépose — il y en avait, cette année, de 60 à 70 — dans un monument, construit spécialement pour les recevoir. C'est là que les veuves et les orphelins, ne pouvant s'agenouiller sur la tombe de ceux qu'ils ont perdus, viennent, chaque dimanche, « verser leurs larmes avec leurs prières » ; c'est devant ce monument, particulièrement lugubre, que le R. P. Bourdoulous a prononcé le sermon « des Morts. » Inutile de dire quel parti il a tiré de cette mise en scène émouvante, de tous les souvenirs déchirants qu'elle ravive, et que, a plusieurs reprises, sa voix fut couverte par les pleurs des assistants.

« Cette cérémonie fut immédiatement suivie d'une autre, touchante aussi : celle des adieux, à l'église. Les Missionnaires quit-

(1) Nous ignorons l'origine de ce mot. Ne serait-ce pas une corruption de *Pro illâ (animâ)* ?.....

Archives diocésaines de Q mper et Léon



taient à regret les insulaires, qu'ils avaient trouvés si dociles ; et ceux-ci, du fond du cœur, disaient merci aux prêtres qui, pour les évangéliser, avaient affronté les dangers de l'Océan ; merci surtout aux bons Pères, si appréciés, si aimés à Ouessant. Depuis Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, les enfants de saint Ignace y sont venus souvent et, toujours comme cette fois encore, ils ont emporté, comme leur plus belle récompense, la certitude d'y avoir fait du bien. »

***

N. B. — Pour rendre service à plusieurs de nos lecteurs, qui désireront peut-être s'adresser au R. P. Fabre pour lui recommander des marins, nous donnons son adresse : 16, rue Margaux, Bordeaux.

---

Ile-de-Sein. — Il est consolant de voir avec quel saint empressement nos populations bretonnes répondent à l'appel du Souverain Pontife qui convie, cette année, la France entière, à recevoir la grâce insigne du Jubilé. Nulle paroisse, on peut le dire, n'aura fait meilleur accueil à cette grâce que la religieuse population de l'Ile-de-Sein.

Le lundi 20 Juillet, six prêtres, forts des encouragements et des bénédictions de Mgr l'Evêque, heureux et fiers d'aller reprendre l'œuvre des Dom Michel, des P. Maunoir, des P. Bernard, s'embarquaient à Audierne, sur le côtre *la Sainte-Famille*. M. le Recteur de l'Ile, accompagné du Président et du Trésorier de la Fabrique, était venu au devant d'eux et prenait place sur le même bateau. On ne saurait avoir, pour ses hôtes, de prévenance plus délicate.

La mer elle-même semblait s'être mise en frais de courtoisie : ses eaux avaient les doux bercements d'un lac. Les falaises de Plogoff, à l'aspect ordinairement farouche, les roches de La Vieille et de Tévennec, qui s'élèvent menaçantes au-dessus des flots, se laissaient caresser par les rayons d'un splendide soleil, et leur rude face en prenait une expression singulièrement adoucie.

On salue, en passant, sainte Hedwette, saint Tujan, saint Théodore, auxquels on recommande la Mission. Devant le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Voyage, sur l'invitation du capitaine Milliner, on salue la Sainte-Vierge par la récitation de l'*Angelus*. Conformément au pieux usage de tous les marins de la côte, on y ajoute un *de Profundis* pour les victimes de cette mer qui, hélas! ne se montre pas toujours aussi clémente qu'aujourd'hui.

Bientôt *la Sainte-Famille* dépasse la Pointe du Raz et glisse doucement sur ces courants du Raz de Sein dont nous ne soupçonnerions pas la présence, si nous n'étions avertis. Une heure encore, et voici le port de l'île, et voici les cloches qui saluent joyeusement les ministres de Dieu, et voici, sur les quais et jusque sur la cale, bon nombre d'*iliens* et d'*iliennes*, qui viennent souhaiter la bienvenue aux arrivants.

Les exercices commencent, dans l'après-midi du mercredi. Ils



se feront ici dans le même ordre qu'ailleurs : trois jours environ de retraite pour chaque moitié de la population.

Dès le début cependant, une particularité frappe désagréablement les missionnaires. A toutes les messes du mardi et du mercredi, l'on a vu beaucoup de monde ; les hommes, comme les femmes, assistaient, en grand nombre et avec un recueillement parfait, au Saint-Sacrifice. Or, au sermon d'ouverture, l'assistance est nombreuse, sans doute, mais exclusivement, pour ainsi dire, composée de femmes ; cinq ou six vieillards représentent seuls l'élément masculin. Quoi donc ? la réputation religieuse des iliens a-t-elle été surfaite ? Leur foi est-elle si peu vive, qu'ils dédaignent le pain de la parole divine pour la pêche, qui leur procurera le pain matériel ?

Il n'en est rien. Le bon pasteur, qui connaît bien ses brebis, rassure les ouvriers évangéliques qui dissimulaient mal un certain désappointement. Au point où en est la marée, il est plus avantageux, pour les marins, de continuer, pendant ces trois jours, la pêche de la langouste ; ils suivront la seconde partie des exercices et, de cette façon, les intérêts spirituels se concilieront heureusement avec les intérêts temporels.

Le samedi, a lieu la première communion générale. Le dimanche est réservé pour la cérémonie de la « Bénédiction de la mer. » Dès le matin, tous les bateaux sont coquettement pavoisés, et dans le port de l'île, et dans le port dit « des Paimpolais ».

Après les Vêpres, la procession, présidée par M. le Curé d'Elliant, supérieur de la Mission, se dirige vers l'extrémité du quai, où le bateau de sauvetage se tient appuyé sur son chariot. Tous les hommes de l'équipage sont à bord, munis de la ceinture de sauvetage, la main sur les avirons. A la barre, se détache fièrement la physionomie si caractéristique du patron Menou, qui rappelle étonnamment la tête de saint Jérôme, dans le célèbre tableau du Dominiquin. C'est de ce bateau qui est, à lui seul, une éloquente leçon de foi et de charité, c'est de ce bateau, transformé en chaire chrétienne, pour la circonstance, que M. Pédel, pro-secrétaire de l'Evêché, adresse une allocution touchante à la population. Immédiatement après, la bénédiction est donnée à la mer, sur les deux quais successivement. Au retour de la procession, M. l'abbé Godec ouvre la seconde série des exercices. Il s'est produit, à l'église, comme un changement à vue. Cette fois, une masse compacte d'hommes a envahi la nef, le transept, le chœur même, ne laissant aux femmes qu'une place extrêmement restreinte. Ils ont tous répondu à l'appel : tous demeureront fidèles à leur poste, jusqu'à la fin. Docilité parfaite au règlement, un peu sévère, de la retraite, recueillement admirable, attention soutenue, en dépit d'une chaleur étouffante, rien ne laisse à désirer dans l'attitude de ces braves gens. C'est en vain que

> Dans ces fils dévoués d'impitoyables pères
> Dont les sanglants rochers n'étaient que des repaires ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon



c'est en vain que le regard de l'étranger, scrutant curieusement ces mâles visages, essaie d'y retrouver un vestige, un reflet de l'ancienne sauvagerie. Comme le dit encore le poëte des Bretons :

...L'Esprit de douceur souffle ici sur les eaux :
Des loups de l'Océan il a fait des agneaux.

Le mercredi matin, les exercices solennels sont clôturés par la cérémonie si consolante de la communion, bientôt suivie du sermon de persévérance, que prononce M. le Curé d'Elliant. Cette voix, qui a fait entendre de sévères leçons, d'austères conseils, les leçons et les conseils de l'Evangile, cette voix s'est maintenant adoucie. Dans les dernières recommandations, dans les paroles d'adieu, elle a pris l'accent de tendresse d'un père qui ne se sépare, qu'avec douleur, de ses fils. Les larmes qu'on voit perler dans les yeux des auditeurs, on les sent dans la voix de l'éloquent missionnaire.

Ce n'est cependant pas encore la séparation dernière. A une heure, un son de cloche avertit les iliens que c'est l'heure du départ. En un instant, l'église est envahie par la foule, qui reflue jusque dans le cimetière. Les missionnaires sont au pied de l'autel et récitent une prière pour la persévérance de ces chères âmes, qui viennent de se prêter si docilement à l'action de la grâce. Puis des voix se font entendre, chantant un couplet d'un vieux cantique, qui exprime, avec une simplicité touchante, la reconnaissance et les vœux des fidèles pour les missionnaires. Ceux-ci répondent par la strophe suivante, qui n'est ni moins belle ni moins émouvante. Après un *De Profundis*, récité au pied de la croix du cimetière, les Missionnaires, reconduits par le clergé de l'île, s'acheminent vers le port, où les attendent la *Sainte Famille* et le *Lamoricière* qui vont se partager les passagers. Toute la foule les a suivis ; elle est là, assistant à l'embarquement, en partie massée sur la cale, en partie éparpillée sur le quai ou les rochers voisins. Pendant qu'on appareille, elle chante, alternativement avec les missionnaires déjà embarqués, les strophes du *Magnificat* et de l'*Ave Maris stella*. Et adieu vat !

X...

---

**Noces de diamant.** — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a donné, dans son dernier numéro, le récit d'une cérémonie, aussi rare que touchante, qui vient d'avoir lieu dans une paroisse du diocèse, à Plendihen : la Sœur Onésime, de la Congrégation du Saint-Esprit, y célébrait récemment ses noces de diamant religieuses. La vénérable jubilaire est notre compatriote, née à Loc-Maria-Quimper, et sœur d'un vaillant et saint missionnaire dont le souvenir est loin d'être effacé, Mgr Pèlerin, vicaire apostolique de Cochinchine.

Nous donnons la fin du compte-rendu, adressé à la *Semaine* de Saint-Brieuc par « un témoin oculaire ».

« .....On voit monter à l'autel un disciple de saint François, il



est le neveu de la Sœur Onésime. Ordonné prêtre, à la fin de Juin, il vient, pour la première fois, d'une manière solennelle, célébrer le saint Sacrifice, offrir au saint autel le cantique d'actions de grâces de sa bien-aimée tante, et prier Dieu de bénir cette âme religieuse, qui ne soupira, pendant soixante ans, que pour la gloire du Très-Haut et le bien du prochain.

« J'arrête ici ma plume : M. l'Archiprêtre de Saint-Sauveur de Dinan s'avance vers la chère Sœur. Avec cette éloquence dont il a le secret, il tient tout l'auditoire sous le charme de cette diction qui le distingue et qui sait parler au cœur. L'éloquent orateur nous transporte en Cochinchine et évoque devant nous le souvenir d'un grand missionnaire, d'un grand patriote, Mgr Pèlerin, frère de la vénérée Supérieure. Missionnaire, il avait l'âme ardente; patriote, son cœur battait d'un élan généreux. Il manquait de l'éclat à cette double couronne, l'auréole du malheur : la Providence y pourvut. En but aux intrigues d'une secte qui repousse systématiquement tout ce qui est grand et noble, il tomba épuisé sur cette terre ingrate, qu'il voulait française. Tout est donc dévouement dans cette noble famille !

« C'était trop d'émotion pour la vénérée Supérieure ; son frère lui souriait du haut du ciel, son frère martyr, martyr de Jésus-Christ, de la patrie française !

« Puis, après avoir dit à la T. R. Mère Générale combien la Congrégation du Saint-Esprit devait être fière de compter une telle Sœur parmi ses membres, après avoir montré la Sœur Onésime consacrant sa vie tout entière aux soins des malades et des petits enfants, M. l'Archiprêtre arracha les larmes de l'assistance, en montrant qu'une secte impie et diabolique veut détruire et faire disparaître ces existences qui ne vivent que pour faire du bien aux grands et aux petits, aux malades et aux infirmes, et qui ne craignent pas d'user leur vie à cette œuvre de charité et d'abnégation.

« C'est en vain, nous dit M. l'Archiprêtre en terminant, que Satan et ses suppôts déchaînent leur fureur contre nos Congrégations religieuses ; Dieu veille sur elles, son esprit les soutient. »

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Pèlerins condamnés.** — *Reims, 10 août.* Le juge de paix de Reims vient de rendre son jugement dans l'affaire des pèlerins parisiens poursuivis en simple police pour infraction à l'arrêté municipal interdisant les processions. Les pèlerins sont condamnés à 2 francs d'amende.

---

**Un ambassadeur à Lourdes.** — Son Exc. M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, n'est pas un inconnu pour nous. Il y a cinq ans, il visita plusieurs fois la colline de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Massabielle et, dimanche dernier, il y revenait encore, accompagné de Mme la baronne de Mohrenheim. Il assista aux vêpres dans l'église du Rosaire et suivit le Saint-Sacrement jusqu'à la Grotte, où il pria longtemps agenouillé, à la grande édification de l'assistance... Quel contraste avec nos hommes d'Etat, qui n'osent pas entrer dans une église ! *(Journal de Lourdes.)*

---

**Triste indice.** — Dernièrement, dans une rue de Toulouse, trois jeunes gens de quinze à seize ans ont insulté un groupe de prêtres. L'un de ces honorables ecclésiastiques s'étant détaché pour leur demander raison, le plus insolent des trois gamins a pris courageusement la fuite, ce qui a fait dire à l'un des passants : « Si jamais ce garçon-là a les Prussiens au derrière *(sic)*, ses jambes lui seront d'un grand secours. »

Bien que les trois potaches portassent l'uniforme du lycée, nous voulons encore nous refuser à croire qu'ils appartiennent à cet établissement; cela lui ferait trop peu d'honneur. Nous préférons penser, même contre toute vraisemblance, qu'ils en avaient usurpé le costume.

Cet incident nous remet en mémoire ces observations que M. le marquis Anatole de Ségur écrivait dernièrement, d'après son vénérable frère, dans le journal l'*Univers* :

Je me souviens d'avoir entendu Mgr de Ségur dire à des jeunes gens auxquels il prêchait une retraite: « Savez-vous pourquoi tant d'hommes, de jeunes gens comme vous, d'enfants même, se détournent du prêtre qu'ils croisent dans la rue, évitent ses regards et parfois l'insultent du geste et de la parole? c'est parce que, dans cet homme noir, ils voient le sixième commandement qui passe... »

Oui, le prêtre est l'image de Jésus-Christ, le juge des consciences, l'incarnation de l'Evangile, avec ses ineffables tendresses, mais aussi avec ses préceptes austères, et voilà pourquoi, à Paris comme jadis à Jérusalem, les pécheurs, les voluptueux haïssent et persécutent le divin Maître dans la personne de ses ministres.

Tant que les enfants demeurent dans toute la pureté de leur innocence baptismale, ils aiment le prêtre, ils se découvrent devant lui, ils courent à lui, comme couraient à lui les petits enfants d'Israël. Ils ne se mettent à le craindre, à l'éviter que lorsque le péché a chassé Jésus lui-même de leurs pauvres petites âmes.

*Conclusion :* Partout où vous verrez un jeune homme insulter sans motif un prêtre, vous pourrez dire, sans crainte de vous tromper : Voilà un garçon corrompu. *(Semaine de Toulouse.)*

---

Le numéro du 1er Août de **La Quinzaine** contient une étude de Mgr Bœglin sur *Rome et le cardinal Lavigerie*, où sont exposées par un témoin admirablement informé les relations d'amitié touchante d'une part, respectueuse de l'autre, qui existèrent entre Léon XIII et l'archevêque de Carthage. Puis M. Paul Gaultier, sous ce titre : *les Remaniements au musée du Louvre*, nous fait connaître les heureuses modifications apportées dans le classement de nos grandes collections nationales, ainsi que les acquisitions



récentes qui les ont enrichies. Sous une forme humoristique, M. Charles Loiseau donne *la note rurale* à propos des projets sur la rente. Les deux romans se continuent : l'un, *l'Enlisement*, de M. Vergniol, peinture curieuse de petite ville ; l'autre *le Naufrageur*, qui nous décrit maintenant des mœurs australiennes. De [numéro renferme encore la suite d'*une Correspondance inédite de Lamennais* ; une très complète *Revue des Revues* françaises et étrangères ; et enfin dans *les Idées et les Faits* une très vive et très entraînante étude de M. Georges Goyau sur les aspects sociaux du catholicisme.

*Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.*

---

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**On demande** dans un château, UN MÉNAGE très sérieux; l'homme pouvant servir comme jardinier et cocher, la femme comme cuisinière, etc. — Inutile de se présenter, si l'on n'est muni des meilleures références.

S'adresser au bureau de la *Semaine*.

**FROMAGE** du **Prieuré de Kerbénéat**, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*
**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve **LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et
les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 21 Août 1896. N° 34.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII sur l'Unité de l'Eglise (suite).

*II. Chronique du diocèse :* Avis ; Pelerinage de Lourdes ; Offices extraordinaires ; Ligue de défense sacerdotale ; Les Retraites ecclésiastiques ; Melgven ; Brest ; Profession religieuse ; Œuvre des Cercles catholiques ; Nos Missionnaires.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Mort d'un Evêque ; Nantes ; Cambrai ; Prêtres Soldats ; L'union des Eglises ; Associations et Patronages.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 23 Août.* — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la Bse Vierge-Marie *(au supplément)*. Double-majeur. Blanc. Mémoires de s. Philippe Béniti, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent et de s. Philippe.

*Lundi, 24.* — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

*Mardi, 25.* — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 26.* — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. — Ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

*Jeudi, 27.* — S. Joseph Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

*Vendredi, 28.* — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Samedi, 29.* — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Retraite de Lesneven..... du 17 au 23 Août.
Calvaire de Landerneau..... du 24 au 31 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE
## DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII
## SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE
(Suite.)

Si la puissance de Pierre et de ses successeurs est pleine et souveraine, il ne faudrait cependant pas croire qu'il n'y en a point d'autre dans l'Eglise. Celui qui a établi Pierre comme fondement de l'Eglise, a aussi « choisi douze de ses disciples, auxquels il a donné le nom d'Apôtres ». De même que l'autorité de Pierre est nécessairement permanente et perpétuelle dans le Pontife romain, ainsi les évêques, en leur qualité de successeurs des Apôtres, sont les héritiers du pouvoir ordinaire des Apôtres, de telle sorte que l'ordre épiscopal fait nécessairement partie de la constitution intime de l'Eglise. Et quoique l'autorité des évêques ne soit ni pleine, ni universelle, ni souveraine, on ne doit pas cependant les regarder comme de simples *vicaires* des Pontifes romains, car ils possèdent une autorité qui leur est propre, et ils portent en toute vérité le nom de prélats *ordinaires* des peuples qu'ils gouvernent.

Mais comme le successeur de Pierre est unique, tandis que ceux des Apôtres sont très nombreux, il convient d'étudier quels liens, d'après la constitution divine, unissent ces derniers au Pontife romain. Et d'abord, l'union des évêques avec le successeur de Pierre est d'une nécessité évidente et qui ne peut faire le moindre doute ; car, si ce lien se dénoue, le peuple chrétien lui-même n'est plus qu'une multitude qui se dissout et se désagrège, et ne peut plus, en aucune façon, former un seul corps et un seul troupeau. « Le salut de l'Eglise dépend de la dignité du souverain prêtre : si on n'attribue point à celui-ci une puissance à part et élevée au-dessus de toute autre, il y aura dans l'Eglise autant de schismes que de prêtres » (1).

C'est pourquoi il faut faire ici une remarque importante. Rien n'a été conféré aux Apôtres indépendamment de Pierre ; plusieurs choses ont été conférées à Pierre isolément et indépendamment des Apôtres. Saint Jean Chrysostome, expliquant les paroles de Jésus-Christ (S. Jean XXI, 15), se demande « pourquoi, laissant de côté les autres, le Christ s'adresse ici à Pierre », et il répond formellement : « C'est qu'il était le principal entre les Apôtres, comme la bouche des autres disciples et le chef du corps apostolique. » Lui seul, en effet, a été désigné par le Christ comme fondement de l'Eglise. C'est à lui qu'a été donné tout pouvoir de lier et de délier ; à lui seul également a été confié le pouvoir de paître le troupeau. Au contraire, tout ce que les Apôtres ont reçu, en fait de fonctions et d'autorité, ils l'ont reçu conjointement avec Pierre. « Si la divine Bonté a voulu que les autres princes de l'Eglise eussent quelque chose en commun avec Pierre, ce qu'elle n'a pas refusé aux autres, elle ne leur a jamais donné que par lui. Il a reçu seul beaucoup de choses, mais rien n'a été accordé à qui que ce soit sans sa participation » (2).

Par où l'on voit clairement que les évêques perdraient le droit et le

(1) S. Jérôme.
(2) S. Léon.



pouvoir de gouverner, s'ils se séparaient sciemment de Pierre ou de ses successeurs. Car, par cette séparation, ils s'arrachent eux-mêmes du fondement sur lequel doit reposer tout l'édifice, et ils sont ainsi mis en dehors de l'édifice lui-même ; pour la même raison, ils se trouvent exclus du bercail que gouverne le pasteur suprême, et bannis du royaume dont les clés ont été données par Dieu à Pierre seul.

Ces considérations nous font comprendre le plan et le dessein de Dieu dans la constitution de la société chrétienne. Ce plan, le voici : l'auteur divin de l'Eglise, ayant décrété de lui donner l'unité de foi, de gouvernement, de communion, a choisi Pierre et ses successeurs pour établir en eux le principe et comme le centre de l'unité. C'est pourquoi saint Cyprien écrit : « Il y a, pour arriver à la foi, une démonstration facile, qui résume la vérité. Le Seigneur s'adresse à Pierre en ces termes : « Je te dis que tu es Pierre... » C'est sur un seul qu'il bâtit son Eglise. Et quoique après sa résurrection il confère à tous ses Apôtres une puissance égale et leur dise : « Comme mon père m'a envoyé... » ; cependant, pour mettre l'unité en pleine lumière, c'est en un seul qu'il établit, par son autorité, l'origine et le point de départ de cette même unité. » Et saint Optat de Milève : « Tu sais fort bien, écrit-il, tu ne peux le nier, que c'est à Pierre le premier qu'a été conférée la chaire épiscopale, dans la ville de Rome : c'est là que s'est assis le chef des Apôtres, Pierre, qui, par suite, a été appelé Céphas. C'est dans cette chaire unique que tous devaient garder l'unité, afin que les autres Apôtres ne pussent se retrancher chacun isolément dans son siège, et que celui-là fût désormais schismatique et prévaricateur, qui élèverait une autre chaire contre cette chaire unique. » De là vient cette sentence du même saint Cyprien, que l'hérésie et le schisme se produisent et naissent l'une et l'autre de ce fait, que l'on refuse à la puissance suprême l'obéissance qui lui est due. « L'unique source d'où ont surgi les hérésies et d'où sont nés les schismes, c'est que l'on n'obéit point au Pontife de Dieu et que l'on ne veut pas reconnaître dans l'Eglise en même temps un seul pontife et un seul juge qui tient la place du Christ. »

Nul ne peut donc avoir part à l'autorité, s'il n'est uni à Pierre, car il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Eglise a l'autorité dans l'Eglise. C'est à ce titre qu'Optat de Milève reprenait les Donatistes : « C'est contre les portes de l'enfer que Pierre, comme nous le lisons dans l'Evangile, a reçu les clés du salut ; Pierre, c'est-à-dire notre chef, à qui Jésus-Christ a dit : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et les portes de l'enfer ne triompheront jamais d'elles. » Comment donc osez-vous essayer de vous attribuer les clés du royaume des cieux, vous qui combattez contre la chaire de Pierre ? »

Mais l'ordre des évêques ne peut être regardé comme vraiment uni à Pierre, de la façon que le Christ l'a voulu, que s'il est soumis et s'il obéit à Pierre : sans quoi il se disperse nécessairement en une multitude où règnent la confusion et le désordre. Pour conserver l'unité de foi et de communion telle qu'il la faut, ni une primauté d'honneur ni un pouvoir de direction ne suffisent ; il faut absolument une autorité véritable et en même temps souveraine, à laquelle obéisse toute la communauté. Qu'a voulu, en effet, le Fils de Dieu, quand il a promis les clés du royaume des cieux au seul Pierre ? Que *les clés* désignent ici la puissance suprême, l'*usage biblique* et le consentement unanime des Pères ne permettent point d'en douter. Et on ne peut interpréter autrement les pouvoirs qui ont été conférés, soit à Pierre séparément, soit aux Apôtres conjointement avec Pierre. Si la faculté de lier, de délier, de paître le troupeau donne aux évêques, successeurs des Apôtres, le droit de gou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



verner avec une autorité véritable le peuple confié à chacun d'eux, assurément cette même faculté doit produire le même effet dans celui à qui a été assigné par Dieu lui-même le rôle de paître *les agneaux et les brebis*. « Pierre n'a pas seulement été établi pasteur par le Christ, mais pasteur des pasteurs. Pierre donc paît les agneaux, et il paît les brebis; il paît les petits et il paît les mères ; il gouverne les sujets, il gouverne aussi les prélats ; car dans l'Eglise, en dehors des agneaux et des brebis, il n'y a rien. »

De là viennent chez les anciens Pères ces expressions tout à fait à part, qui désignent le bienheureux Pierre, et qui le montrent évidemment comme placé au degré suprême de la dignité et du pouvoir. Ils l'appellent fréquemment « le chef de l'assemblée des disciples ; le prince des saints Apôtres ; le coryphée du chœur apostolique ; la bouche de tous les Apôtres ; le chef de cette famille ; celui qui commande au monde entier; le premier parmi les Apôtres, la colonne de l'Eglise. »

La conclusion de tout ce qui précède semble se trouver dans ces paroles de saint Bernard au Pape Eugène : « Qui êtes-vous ? Vous êtes le grand prêtre, le pontife souverain. Vous êtes le prince des évêques, vous êtes l'héritier des Apôtres... Vous êtes celui à qui les clés ont été données, à qui les brebis ont été confiées. D'autres que vous sont aussi portiers du ciel et pasteurs de troupeaux ; mais ce double titre est en vous d'autant plus glorieux, que vous l'avez reçu en héritage dans un sens plus particulier que tous les autres. Ils ont, eux, leurs troupeaux qui leur ont été assignés : chacun a le sien ; à vous, tous les troupeaux ensemble ont été confiés ; à vous seul, un seul troupeau, formé non pas seulement des brebis, mais aussi des pasteurs : vous êtes l'unique pasteur de tous. Vous me demandez comment je le prouve. Par la parole du Seigneur. A qui en effet, je ne dis pas entre les évêques, mais même entre les Apôtres, ont été confiées ainsi absolument et indistinctement toutes les brebis? Si tu m'aimes, Pierre, pais mes brebis. — Lesquelles? les peuples de telle ou telle cité, de telle contrée, de tel royaume? — Mes brebis, dit-il. Qui ne voit qu'il n'en désigne point quelques-unes, mais qu'il les assigne toutes à Pierre ? Nulle distinction, donc nulle exception. »

*(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Avis.** — *M. le Chanoine Rospars, directeur de la* Semaine, *a quitté Loc-Maria et habite désormais* rue Le Normand, 16, *Quimper. C'est à cette adresse qu'on devra envoyer à l'avenir toutes les communications relatives à la* Semaine religieuse.

## PÈLERINAGE DE LOURDES

**Avis du Comité.** — Nous prions les personnes qui ont l'intention de prendre part au Pèlerinage de Lourdes, de vouloir bien se faire inscrire au plus tôt. Cet avis s'adresse d'une manière toute particulière aux pèlerins du



train de Quimper. Ce train, étant le seul pour la région Sud du diocèse, ne tardera pas à être au complet, et les retardataires devront se procurer des billets du train de Landerneau.

Il est bon de rappeler que le train partant de Quimper *est réservé* aux arrondissements de Quimper et de Quimperlé. Les pèlerins de l'arrondissement de Châteaulin doivent voyager par les trains de Landerneau, qui, d'ailleurs, prendront les voyageurs à toutes les stations, jusqu'à Quimperlé inclusivement. C'est là une nécessité qui s'impose absolument.

— Pour ce qui concerne *les pauvres et les malades*, nous conseillons de relire attentivement ce qui est dit dans la circulaire du 15 Juillet.

— Nous serions reconnaissants aux musiciens de bonne volonté de vouloir bien prêter leur concours à M. l'abbé Havas, aumônier à Quimperlé, et nous les prions de s'entendre avec lui, dès maintenant.

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — *Lundi 24 Août*, dans l'église de Saint-Mathieu, une messe sera dite, à 8 heures, pour l'Eglise et pour la France.

**Nomination dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur,

M. Ollivier (Yves-Marie), jeune prêtre, de Pleyber-Christ, est nommé vicaire à Plouigneau.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Nous venons d'apprendre que nos adversaires dans le procès dit « des Prêtres Bretons » ont déféré à la Cour de cassation le jugement de la Cour d'appel de Paris, qui nous était favorable.

Cet appel est suspensif de toute autre procédure.

Nous ignorons à quelle date notre affaire sera évoquée ; ce ne sera pas probablement avant le mois de Janvier. Nous ne doutons pas que la Cour suprême, qui, du reste, ne peut statuer que sur un vice de forme, ne confirme la décision des juges de Paris. Et alors commenceront les plaidoiries au fond, devant le tribunal qui sera désigné.

L. R.

**Les retraites ecclésiastiques.** — Cette semaine, a lieu, au Grand-Séminaire, la deuxième retraite pastorale, présidée par Mgr l'Evêque et suivie par 210 prêtres environ. Le prédicateur, le R. P. Demion, lazariste, supérieur de la résidence d'Aurillac, a vivement intéressé et édifié ses auditeurs par ses instructions plei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nes de doctrine, méthodiques, claires, toujours éminemment pratiques, et — ce qui leur donne un attrait de plus — irréprochables sous le rapport de la forme, comme de la diction. Missionnaire expérimenté, véritable apôtre autant qu'orateur distingué, le révérend Père est admirablement préparé au ministère particulièrement délicat qu'il avait à remplir : ceux qui l'ont entendu n'oublieront pas son lumineux enseignement sur la dignité du prêtre et les graves devoirs qui lui incombent.

C'est la même impression qu'ont emportée les prêtres qui ont assisté à la première retraite, donnée; comme nous l'avons dit, par le R. P. Collot, que sa science et ses aptitudes spéciales viennent de faire nommer Supérieur du Grand-Séminaire d'Evreux.

En notre nom, comme au nom de tous nos confrères dont nous savons être l'interprète, nous adressons à ces deux dignes enfants de saint Vincent de Paul, nos remerciements les plus sincères, en exprimant le vœu et l'espoir — non téméraire, car les excellents religieux sont jeunes tous deux — de les revoir, un jour, parmi nous.

---

Melgven. — On nous écrit :

« Comme vous avez bien voulu l'annoncer dans la *Semaine religieuse*, dimanche, 16 Août, avait lieu le grand pardon de Créac'h-Igel ou de Bonne-Nouvelle, en Melgven.

« La fête terminée, tout le monde était d'accord pour déclarer que le Créac'h-Igel des anciens jours était ressuscité. Depuis 4 heures du matin, heure à laquelle ont commencé les messes, jusqu'aux Vêpres, le sanctuaire n'a pas désempli un moment.

« La grand'Messe a été chantée par M. Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin. Après l'Evangile, M. Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, dans une instruction très élevée et fort pratique à la fois, a expliqué à son immense auditoire comment Marie a élevé son fils Jésus, et de quelle manière les pères et mères de famille doivent imiter cette sublime Mère, dans le grand œuvre de l'éducation de leurs enfants. Au cours de la grand'Messe et des Vêpres, les pélerins écoutent avec une vive satisfaction, peinte sur leurs visages, les airs — les airs bretons surtout — que nous fait entendre la musique de Quimperlé, dirigée par son chef, infatigable autant que dévoué, M. l'abbé Havas.

« Voici la procession : c'est surtout à la procession, que les morceaux de musique, alternant avec les chants liturgiques, sont appréciés. Tout, d'ailleurs, est ravissant dans ce pieux défilé. Voyez d'abord s'avancer les croix, que portent les notables de Melgven et aussi des paroisses voisines, choisis, comme d'usage, par le grand marguillier de la chapelle. Admirez ensuite ces théories de femmes, de jeunes filles, si pittoresques, avec leurs blanches coiffes aux ailes éployées, avec leurs riches costumes tissés de soie, d'argent et d'or. Le chapelet en main, elles prient et chantent des cantiques avec allégresse. Puis c'est le clergé, et



une foule innombrable, accourue des quatre coins, on peut le dire, de l'arrondissement de Quimperlé. Tous ces pieux pélerins chantent avec entrain les gloires de N.-D.-de-Créac'h-Igel.

« On admire particulièrement une nouvelle statue fort belle de la Vierge, et surtout une bannière toute neuve également, et qui est un vrai chef-d'œuvre (1). Elle doit servir de bannière à la Congrégation des Enfants de Marie, récemment établie dans la paroisse. Aussi, sur l'une des faces on lit ces mots : *Melgven, Bugale Mari* ; et sur l'autre côté : *Itroun-Varia Créac'h-Igel*...

« Que N.-D. de Bonne-Nouvelle veuille continuer à bénir ses enfants de Melgven ! »

---

Brest. — Une bonne œuvre. — Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, avec quel intérêt M. le Président de la République s'était occupé, à Brest, de l'orphelinat dirigé par les Religieuses de l'Adoration perpétuelle. Nous sommes heureux d'ajouter, aujourd'hui, que M. Félix Faure, avant son départ, a fait remettre une aumône de 200 francs à cette communauté, par l'intermédiaire d'une bienfaitrice de l'œuvre.

---

Profession religieuse. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Mardi 11 Août, à 8 heures, Monseigneur a reçu, dans la chapelle des Filles du Saint-Esprit (Maison principale), les vœux de trente nouvelles professes. Le sermon d'usage a été prononcé par M. l'abbé Billant, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix. Une foule très considérable assistait à cette cérémonie. »

Nous donnons, comme d'habitude, les noms des religieuses admises à la profession qui appartiennent, par leur origine, à notre diocèse :

Sœur Louise-Hélène Le Moan, de Douarnenez ; sœur Saint-Berchmans Faou, de Plouvorn ; sœur Dominique-du-Rosaire Halléguen, de Pleyben ; sœur Sainte-Dominique Le Meur, d'Elliant ; sœur Lucien-Marie Bleuzen, de Saint-Yvi ; sœur Clotilde-Joseph Lamour, de Brélès ; sœur Hyacinthe-de-Jésus Scaër, de Trégunc ; sœur Joseph-de-la-Croix Le Bars, de Mahalon ; sœur Amélie-des-Anges Le Bihan, de Mahalon ; sœur Alice-de-Saint-Jean Le Plouhinec, de Quimper ; sœur Pierre-du-Saint-Esprit Jourdren, de Henvic ; sœur Yves-Stanislas Conseil, de Cléder ; sœur Sainte-Rose-de-Lima Soubigou, de Ploudiry ; sœur Marie-Céline Pape, de Sizun ; sœur Marie-Léocadie Martin, de Plounéour-Ménez ; sœur Saint-Michel-Archange Pouliquen, de Guiclan ; sœur Marie-Archange Mével, de Plouédern ; sœur Séraphine-Joseph Lapous, de Saint-Thégonnec.

---

(1) Elle sort des ateliers de M. Grossé, de Bruges (Belgique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de Notre-Dame-des-Portes, 29 et 30 Août.** — *Horaire des messes et autres exercices : Samedi soir*, 5 h., Vêpres et procession dite *des Miracles*; 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

*Dimanche matin* : messes à 4 h., 5 h., 6 h., 7 h., 8 h. ; grand'-messe, 10 h. 1/2. — *Soir* : vêpres à 3 h. La procession retourne à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

*Nota*. — Le samedi, toute la journée et toute la nuit, des prêtres entendent la confession des pèlerins, à l'église paroissiale. La chapelle de N.-D.-des-Portes reste ouverte pendant la nuit.

---

ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES. — **Congrès régional de Landerneau.** — Nous avons de bonnes nouvelles du Congrès régional, qui doit se tenir à Landerneau, du 8 au 12 Septembre, et dont nous publions l'horaire ci-après. Un bon nombre de notabilités ecclésiastiques et laïques prendront part aux travaux de l'assemblée, qui promet d'obtenir un succès complet.

L'ouverture sera faite par le vénéré Pasteur du diocèse, dont la présence sera pour nous un encouragement et un honneur.

Chaque soir, nous aurons la bonne fortune d'entendre la parole éloquente de Mgr Dulong de Rosnay. Les séances du Congrès seront présidées par M. de la Guillonnière, entouré de MM. Flornoy, de Nantes, Salmon, de Rennes, Le Maréchal, de Saint-Servan.

Un discours de M. le comte Albert de Mun, notre éminent député, clôturera le Congrès.

Les diverses questions seront traitées par des hommes d'une compétence reconnue. Qu'il nous suffise de nommer M. Lecour-Grandmaison, qui nous parlera des questions maritimes les plus actuelles, et notamment de projets, fort intéressants, sur les Mutualités à former en vue de l'Assurance parmi les pêcheurs.

A l'occasion de notre Congrès, nous avons reçu de M. le Sénateur de la Loire-Inférieure, une lettre, bien encourageante, dont nous nous permettons d'extraire le passage suivant :

« Je serais très heureux, si je pouvais vous être utile, en cette circonstance, et contribuer, dans la très faible mesure de mes forces, à la réussite du Congrès.

« Plus que jamais, il importe que les catholiques se mettent au courant des questions du jour.

« L'heure est proche où les foules, qui suivent actuellement de confiance les rhéteurs du socialisme, se lasseront de leurs déclamations, jamais suivies d'effet,... et chercheront ailleurs.

« C'est à ce moment que, désabusées et ruinées, elles reviendront à leurs meilleurs amis, ceux qu'on oublie dans la prospérité, mais auxquels on revient avec confiance après des revers et des déceptions.

« Il faut qu'à ce moment les catholiques soient prêts à présenter, au lieu des utopies de la secte, un plan d'améliorations pra-



tiques et de réformes sociales, bien étudié, bien compris, facilement réalisable sans révolutions et sans violences.

« Ils peuvent le faire, je le crois, et ils doivent se tenir prêts. »

Qu'il nous soit permis, faisant écho à ces graves paroles, de recommander très-instamment le prochain Congrès à tous nos amis. Nous comptons sur le concours et le zèle de tous, autant pour étudier les diverses questions inscrites au programme que pour intéresser et attirer au Congrès tous les catholiques influents de la région.

Les questions agricoles et maritimes ont pour notre pays une importance exceptionnelle. Il est vivement à désirer qu'un grand nombre de marins et de cultivateurs intelligents et actifs prennent part aux séances du Congrès, où seront discutées les questions relatives à leur situation.

### HORAIRE ET PROGRAMME DU CONGRÈS

**Exercices religieux à l'église paroissiale.**

I. *Mardi, 8 Septembre*, à 8 heures du soir, ouverture du Congrès. — Allocution par Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon.

II. Chaque jour : messe et instruction, à 8 heures. — Le soir, à 5 h. 1/2, sermon par Mgr Dulong de Rosnay, et Salut.

III. *Samedi, 12 Septembre*, clôture du Congrès. A 8 heures, messe et allocution.

**Séances du Congrès dans la salle du patronage.**

*Mercredi, 9 Septembre*. — 9 h. 1/4. — Patronages. — Cercles d'études sociales. — Conférences populaires. — Œuvre des retraites.

2 h. 1/4. — Petite industrie et commerce local. — Caisse de secours mutuels. — Caisse de famille. — Economat domestique.

8 heures du soir. — Conférence sur le syndicat de l'aiguille.

*Jeudi, 10*. — 9 h. 1/4. — Langue bretonne dans les écoles. — Education professionnelle dans les écoles rurales. — Désertion de la campagne.

2 h. 1/4. — Œuvre militaire. — Question maritime. — Confrérie de Notre-Dame de la Mer. — Maison de marins. — Syndicat pour achat de rogue et engins de pêche et pour la vente du poisson. — Caisse d'assurances contre les accidents de mer.

4 h. 1/2. — Réunion spéciale de dames.

8 heures du soir. — Conférence sur le repos dominical.

*Vendredi, 11*. — 9 h. 1/4. — Alcoolisme. — Tiers-ordre. — Association de la jeunesse catholique.

2 h. 1/4. — Crise agricole : causes, remèdes. — Syndicat. — Caisse rurale. — Caisse d'assurances contre la mortalité du bétail, etc., etc.

8 heures du soir. — Discours de clôture par M. le comte Albert de Mun, député du Finistère.

Les dames pourront assister à toutes les séances.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nos Missionnaires.** — Nous sommes heureux de publier la lettre suivante qu'on a bien voulu nous communiquer. Elle est écrite à sa sœur, religieuse, par un vénérable évêque missionnaire de notre diocèse, Mgr Jolivet, vicaire apostolique de Natal.

« Maritzburg, Natal, Sud-Afrique, 3 Juillet 1896.

« Ma bien chère Sœur,

« Me voici de retour d'un long voyage que j'ai fait dans le Basoutoland, où j'ai confirmé 612 indigènes, et je suis revenu en Natal, en passant par Bloemfontein et par Johannesburg. Dans le Basoutoland, j'ai voyagé, à cheval, par des chemins impossibles : souvent j'étais obligé de descendre de cheval pour ne pas m'exposer à rouler avec ma monture dans un précipice. Malgré tout, je me porte mieux que jamais, et je ne puis même pas dire que j'ai été réellement fatigué, ce qui est assez merveilleux pour un septuagénaire comme moi ; car enfin j'ai 70 ans et six mois, et toi, ma bonne vieille sœur, tu as 71 ans, depuis le 27 Août, et tandis que tu tiendras bon, j'aurai honte de reculer. Comme toi je suis sur le déclin de la vie ; mais je t'avoue que je ne m'en aperçois pas encore très clairement, et je suis obligé de faire un petit calcul pour m'assurer que je suis vieux. Je suis mieux, aujourd'hui, que lorsque tu m'as vu en France ; alors je relevais d'une maladie assez sérieuse. Mais le cher Père Berthelon aussi était fort, quand tu l'as vu ; il était encore jeune, né en 1844, et cependant il est mort ! Te souviens-tu d'un vicaire de Plomeur nommé M. Chacun ? Il s'était fait faire une pierre tombale, qu'il conservait dans un placard de sa chambre, et devant laquelle il faisait ses méditations : il y avait fait graver cette inscription :

« La mort est un arrêt,
« *Chacun* doit s'y tenir prêt. »

Eh bien ! ma chère sœur, nous aussi, tâchons de nous tenir prêts !

« Les troubles du Transvaal sont, pour le moment, apaisés ; il est possible qu'ils recommencent de plus belle ; mais, dans tous les cas, nous resterons ici bien tranquilles, et nos œuvres catholiques n'en souffriront pas, je l'espère. Dans l'intérêt de notre situation religieuse et civile, il eût mieux valu pour nous que les Anglais fussent maîtres du pays : sous le gouvernement anglais, on jouit d'une liberté parfaite : il n'en est pas tout à fait de même sous le gouvernement des Boers, qui cependant vaut infiniment mieux que le gouvernement de plusieurs pays catholiques.

« Le naufrage du vapeur anglais *Drummond-Castle*, sur les côtes d'Ouessant, a produit ici une vive et profonde sensation, comme tu peux le penser ; car plusieurs des passagers venaient de Natal, et y étaient bien connus. J'en connaissais moi-même quelques-uns. Quelle catastrophe ! Les Anglais parlent avec admiration de la bonté et du dévouement des insulaires envers leurs compatriotes naufragés, ce qui ne peut manquer de faire plaisir à nos cœurs bretons. On est toujours si heureux et si fier d'entendre bien parler de ses compatriotes, surtout quand on est, comme moi, exilé sur la terre étrangère ! Mais l'exil est préférable à la Patrie dans les conditions actuelles.



« Nos œuvres et nos missions se développent toujours d'une manière satisfaisante. De tous les côtés on me demande pour poser la première pierre ici d'une église, là d'un hôpital, ailleurs d'une école, d'un couvent, etc. . . Je ne sais comment nous pouvons faire face à tant de dépenses, car nos ressources sont bien minimes. On dirait que la Providence les multiplie, comme Notre-Seigneur avait autrefois multiplié les pains dans le désert. Dieu en soit béni !

« Continue à prier pour moi, ma chère sœur ; la prière est un puissant levier qui peut remuer le ciel et la terre.

« Ton frère tout dévoué en J.-C. et M. I.

« † Charles JOLIVET,
« O. M. I. »

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dimanche, 16 Août, fête de saint Joachim, patron de S. S. Léon XIII, les fidèles de tous les pays n'ont pas manqué de prier pour le Pape ; de nombreux télégrammes lui sont parvenus de toutes les parties du monde. Les associations catholiques de Rome avaient envoyé au Vatican des délégués, pour présenter leurs félicitations et offrir de magnifiques bouquets.

Le Souverain Pontife a tenu « Cercle » dans sa bibliothèque privée ; après avoir exprimé ses remerciements pour les vœux qui lui étaient exprimés, il s'est entretenu avec les Cardinaux, parlant longuement du Cardinal Monaco La Valetta, récemment décédé, louant sa sagesse, ses vertus et surtout sa bienfaisance. Le Saint-Père a parlé aussi du prochain Congrès eucharistique d'Orvieto et du Congrès anti-maçonnique de Trente ; puis des missions catholiques, auxquelles il a de nouveau promis tout son appui..... Il a parlé d'une voix haute et claire pendant près d'une heure et demie, sans fatigue apparente. C'est dire que, par une assistance visible de Dieu, sa santé se maintient excellente.

Mort d'un Évêque. — Nous avons été douloureusement surpris en apprenant la mort, survenue à Paris, en la maison des Lazaristes, de Mgr Laferrière, évêque de Constantine et d'Hippone, qui s'y reposait depuis quelques semaines.

Il y a deux ans seulement que, dans la chapelle de cette même maison de la rue de Sèvres, Mgr Laferrière était sacré évêque de Constantine, en remplacement de Mgr Combes, transféré à l'archevêché de Carthage. Précédemment, il était chanoine de La Rochelle, et nous nous rappelons qu'il faisait fonction de diacre, à la cérémonie du sacre de Mgr Valleau, avec lequel il était intimement lié.

Né à Paris, le 7 Septembre 1838, Mgr Julien-Laferrière n'était âgé que de 58 ans. « La piété, le dévouement, le zèle dont il a fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



preuve dans sa courte carrière épiscopale, dit la *Vérité*, graveront pour longtemps son souvenir dans le cœur de ses diocésains. »

---

NANTES. — **M. de Cazenove de Pradines.** — Nous avons le regret d'apprendre également la mort de M. de Cazenove de Pradines, député de la Loire-Inférieure, décédé au Pouliguen, à l'âge de 58 ans. Tout le monde connait sa belle conduite, à Patay, où il combattait dans les rangs des zouaves pontificaux : un obus lui brisa le bras, au moment où il prenait des mains de son beau-frère, blessé à mort, le fier drapeau du Sacré-Cœur, précédemment porté par son beau-père, le comte de Bouillé, et M. de Verthamon, tués tous deux.

Les catholiques ne peuvent non plus oublier le rôle que joua, à la Chambre, M. de Cazenove, principalement le beau discours — véritable acte foi — qu'il prononça en demandant que l'Assemblée fût officiellement représentée à l'inauguration du Sacré-Cœur de Montmartre.

Modèle de bravoure, d'honneur et de loyauté, M. de Cazenove avait les sympathies de tous ceux qui le connaissaient. Il est mort, comme il a vécu, dans d'admirables sentiments de foi et de piété.

---

CAMBRAI. — *L'Officiel* a publié le long rapport, lu au Conseil d'État, a l'effet d'obtenir la déclaration « comme d'abus » contre Mgr l'Archevêque de Cambrai et quatre de ses prêtres, pour les faits dont nous avons parlé.

Un décret, approuvé et signé de M. le Président de la République, en date du 7 Août, a déclaré l'abus.

---

**Prêtres Soldats.** — Divers journaux religieux, *La Vérité*, *La Croix*, portent leur attention sur un nouveau point de cette question toujours douloureuse aux cœurs catholiques.

« La loi de 1889, dit *La Croix*, déclare que les fonctionnaires du tableau B pourront être dispensés des 28 et 13 jours. Au tableau B, il y a inscrit : « le directeur des Cultes, ses chefs de bureaux et les prêtres *chargés du service d'une paroisse*, les aumôniers des lycées, hôpitaux, prisons... »

» La Guerre a accepté de dispenser des 28 et 13 jours tout le tableau B, depuis M. Dumay jusqu'aux vicaires

» Mais les Cultes ont imaginé que les vicaires ne seraient pas considérés comme *chargés du service d'une paroisse*, quand ils ne sont pas payés par l'Etat, ce qui arrive dans toutes les villes de plus de 5,000 âmes.

» Qu'importe ! ont répondu les Évêques, ils n'ont fait tous qu'un an de service, en raison de leurs fonctions sacerdotales ; qu'ils soient donc tous exempts au même titre ; qu'ils aient à confesser en un village ou en une ville de plus de 5,000 âmes, c'est la même chose.

» Non, s'écrient les Cultes, nous voulons nous rattacher à cette



corde, pour jeter au moins un certain nombre de prêtres hors des églises et empêcher les faveurs du tableau B de s'appliquer à eux.

» Telle est la question qui s'agite en ce moment. C'est une nouvelle forme de la persécution légale prescrite par la Maçonnerie. »

Nous savons que plus de trente prêtres, appartenant aux diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Coutances sont prochainement attendus à Rennes pour faire leurs 28 jours. La plupart de ces jeunes prêtres sont vicaires de paroisses importantes, où le service religieux sera désorganisé par suite de leur absence, aussi inutile que gratuitement imposée. (*Semaine religieuse* de Rennes.)

---

**L'union des Églises.** — Nous voudrions parler plus souvent et plus longuement de cette grande œuvre entreprise par le Pape, et qui lui tient tant à cœur.

Voici, en attendant mieux, la preuve que les espérances de Léon XIII ne sont pas chimériques.

L'archevêque anglais d'York, dans une réunion synodale de son clergé, a prononcé un discours très important, en réponse à l'Encyclique de Léon XIII.

Le docte prélat envisage les difficultés, humainement insurmontables, de cette union des Eglises, mais ne désespère pas de la puissance de Dieu.

On ne lira pas sans émotion ce passage du discours d'York :

« Dans une telle espérance, l'union en un seul troupeau de tous les enfants de Dieu, nous pouvons de tout cœur unir nos prières à celles du Pape et de son peuple, pour la réunion finale de la chrétienté. Nous avons le droit de croire que ces prières ne seront pas adressées en vain. Par des moyens auxquels nous nous attendons peu et dans des conditions que le Pape, comme nous, peut considérer comme impossibles, la divine Providence nous accordera peut-être la réalisation de nos communs vœux et prières. Les paroles de Notre-Seigneur n'ont pas perdu leur vérité et leur pouvoir : « Les choses qui sont impossibles aux hommes sont possibles à Dieu. C'est à cette fin que nous devons prier avec ardeur et dévotion » (1).

---

**Associations et Patronages.** — On nous prie d'insérer la note suivante :

Nos amis nous signalent les nouvelles formes de laïcisation que les ennemis de la Religion ont inaugurées dans bon nombre de villes et de campagnes. Frappés des résultats obtenus au point de vue de l'esprit religieux par les patronages catholiques, ils s'efforcent, sous le couvert de la philanthropie, de fonder des institutions analogues.

---

(1) L'Agence Havas avait lu bien légèrement le discours de l'Archevêque d'York, quand elle envoyait à tous les journaux une dépêche disant : « L'Archevêque d'York déclare que l'union des Eglises est impossible. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Lorsque les circonstances ne permettent pas d'établir un patronage complet, on se contente d'instituer des cours du soir, de faire des conférences populaires ou des associations d'anciens élèves d'écoles laïques. Ces nouvelles institutions, destinées à remplacer dans l'esprit des fondateurs les bataillons scolaires qui ne vivent plus guère, trouvent l'argent nécessaire à leur existence dans les inépuisables caisses municipales, dans le sou des écoles et dans les cotisations des Frères et Amis.

Peu importe la forme éducatrice, professionnelle ou économique, pourvu que l'institution maintienne le jeune homme de l'école au régime et sous l'influence laïque.

C'est le complément du réseau d'institution scolaire qui prend l'enfant dès le berceau à l'école maternelle, l'accapare totalement pour le rendre à la société au sortir de la caserne.

Quelle devra être l'attitude catholique en face de ces nouvelles institutions ? Donnerons-nous notre argent à ces œuvres de prétendue philantrophie ? Nous ne pensons pas que nos amis soient assez naïfs pour cela. Mais n'avons-nous point à lutter ? Ne devons-nous pas aider, dans la mesure de nos forces, à soutenir et étendre les patronages chrétiens que nous possédons en maints endroits ? Ne devons-nous pas nous efforcer d'y développer les institutions professionnelles et économiques, autour desquelles nos adversaires font tant de bruit ?

Nous soumettons ces réflexions à tous nos amis ; songeons au bien que nous pouvons faire, sachons nous unir pour la lutte commune et ne désertons pas ce terrain de combat qui est nôtre et que nous devons garder, pour le plus grand bien de l'Eglise et de la France.

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 14 Août 1896.*

I. Idées fin de siècle. Le Baptême de la Révolution, par le P. Hte MARTIN. — II. La Politique européenne au Soudan, par le P. H. PRÉLOT. — III. A propos du Congrès féministe, par le P. ET. CORNUT. — IV. La Crise du Protestantisme Français. Le Synode de Sedan (deuxième article), par le P. E. PORTALIÉ. — V. La Nouvelle Basilique de Fourvière, par le P. J. BURNICHON. — VI. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur l'Unité de l'Eglise (fin). — VII. Au Grand-Banc, par le P. E. G. — VIII. A Domremy. Lettre d'un pèlerin, par le P. H. CHÉROT. — IX. Notes d'archéologie biblique, par le P. A. DURAND. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. L. R. — XI. Table du tome 68.

Le numéro du 15 Août de **La Quinzaine** débute par un article du P. CHAUVIN, de l'Oratoire intitulé : *Libéral monarchiste et Libéral républicain*, à propos de l'étude que M. Spuller a consacrée à Royer-Collard. Ces



deux hommes y sont appréciés avec impartialité et avec une très pénétrante finesse d'analyse. Au moment où l'on parle d'élever un monument au général Le Flô, M. LE GOFFIC trace un léger croquis de ce soldat diplomate, où il met surtout en relief le caractère breton de son héros. En quelques pages brèves et claires, M. Frédéric AMOURETTI résume les récents projets de réformes de l'impôt discutés dans les Chambres. La série si curieuse des *Lettres inédites de Lamennais* se termine dans ce numéro, où les lecteurs habituels de la Revue trouveront aussi avec plaisir la suite des deux romans, *l'Enlisement*, de M. Camille VERGNIOL, et *le Naufrageur*. M. Gabriel AUBRAY nous donne une de ces *Lettres à ma Cousine* si pleines de bon sens pimpant. Enfin, dans *les Idées et les Faits* M. Georges GOYAU nous montre ce qu'a pu faire en cinq ans pour le relèvement moral et religieux d'une paroisse rurale un simple curé actif actif qui n'a pas jugé étranger à son ministère de s'occuper des intérêts matériels de ses paroissiens.

Le rapport approuvé par l'Académie de médecine de Paris, constate que les personnes atteintes d'affections de l'estomac et du ventre, dyspepsies, gastralgies, digestions difficiles, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de la *poudre* ou des *pastilles de charbon du Dr Belloc*, qui se vendent dans toutes les pharmacies.

« Le Quinium Labarraque est l'un de meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le *Vin de Quinium Labarraque* comme *fébrifuge et comme tonique* chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure. Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur *matin et soir.* »

Dr BELLEVUE.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 21, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Qui nettoie la Tête

Enlève les Pellicules

Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

*L'emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

ESSENCE DE CAFÉ TRABUT

*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE *Tous Épiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 28 Août 1896. N° 35.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII sur l'Unité de l'Eglise (fin).

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de l'Évêché ; Nominations dans le Clergé ; Congrès régional de Landerneau ; Lourdes ; Question des Fabriques ; Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Vannes ; Saint-Brieuc ; Lyon ; Après le baccalauréat.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 30 Août.* — 14e Dimanche après la Pentecôte. Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et des saints Martyrs Félix et Adauctus.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent et du Dimanche.

*Lundi, 31.* — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 1er Septembre.* — S. Gilles, Abbé. Simple. — Ou Office votif des saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

*Mercredi, 2.* — S. Étienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 3.* — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 4.* — De la Férie, — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

*Samedi, 5.* — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Calvaire de Landerneau..... du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien..... du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

## SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

(Fin.)

Mais ce serait s'éloigner de la vérité, et contredire ouvertement à la constitution divine de l'Eglise, que de prétendre que chacun des évêques pris isolément doit être soumis à la juridiction des Pontifes romains, mais que tous les évêque pris ensemble ne le doivent point. Quelle est, en effet, toute la raison d'être et la nature du fondement ? C'est de sauvegarder l'unité et la solidité, bien plus encore de l'édifice tout entier que de chacune de ses parties. Et cela est beaucoup plus vrai dans le sujet dont nous parlons ; car Jésus-Christ Notre-Seigneur a voulu, par la solidité du fondement de son Eglise, obtenir ce résultat, que les portes de l'enfer ne puissent prévaloir contre elle. Or, tout le monde convient que cette promesse divine doit s'entendre de l'Eglise universelle et non de ses parties prises isolément, car celles-ci peuvent en réalité être vaincues par l'effort des enfers, et il est arrivé à plusieurs d'entre elles, prises séparément, d'être en effet vaincues.

De plus, celui qui a été mis à la tête du troupeau tout entier, doit avoir nécessairement l'autorité non seulement sur les brebis dispersées, mais sur tout l'ensemble des brebis réunies. Est-ce que par hasard l'ensemble des brebis gouverne et conduit le pasteur ? Les successesrs des Apôtres, réunis ensemble, seraient-ils le fondement sur lequel le successeur de Pierre devrait s'appuyer pour trouver la solidité ?

Celui qui possède les clés du royaume a évidemment droit et autorité non seulement sur les provinces isolées, mais sur toutes à la fois ; et de même que les évêques, chacun dans son territoire, commandent avec une véritable autorité non seulement à chaque particulier, mais à la communauté entière, de même les Pontifes romains, dont la juridiction embrasse toute la société chrétienne, ont toutes les parties de cette société, même réunies ensemble, sujettes et soumises à leur pouvoir. Jésus-Christ Notre Seigneur, nous l'avons déjà assez dit, a donné à Pierre et à ses successeurs la charge d'être ses vicaires, et d'exercer perpétuellement dans l'Eglise le même pouvoir qu'il a exercé lui-même durant sa vie mortelle. Or dira-t-on que le collège des Apôtres l'emportait en autorité sur son Maître ?

Cette puissance, dont nous parlons, sur le collège même des évêques, puissance que les saintes Lettres énoncent si ouvertement, l'Eglise n'a jamais cessé de la reconnaître et de l'attester. Voici, sur ce point, les déclarations des conciles : « Nous lisons que le Pontife romain a jugé les prélats de toutes les Eglises ; mais nous ne lisons point qu'il ait été jugé par qui que ce soit. (1) » Et la raison de ce fait est indiquée, c'est qu' « il n'y a point d'autorité supérieure à l'autorité du Siège apostolique ».

C'est pourquoi Gélase parle ainsi des décrets des conciles : « De même que ce que le premier Siège n'a point approuvé n'a pu rester en vigueur, ainsi au contraire ce qu'il a confirmé par son jugement a été reçu par toute l'Eglise. » En effet, ratifier ou infirmer les sentences et

(1) VII. Conc. de Constantinople.



les décrets des conciles a toujours été le propre des Pontifes romains. Léon le Grand annula les actes du conciliabule d'Ephèse ; Damase rejeta celui de Rimini ; Adrien Ier, celui de Constantinople ; et le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine, parce qu'il est dépourvu de l'approbation et de l'autorité du Siège apostolique, est resté, on le sait, sans vigueur et sans effet. C'est donc avec raison que, dans le cinquième concile de Latran, Léon X a porté ce décret : « Il conste manifestement, non seulement des témoignages de l'Ecriture sainte, des paroles des Pères et des autres Pontifes romains et des décrets des saints canons, mais encore de l'aveu formel des conciles eux-mêmes, que seul le Pontife romain, selon le temps où il est en charge, a plein droit et pouvoir, comme ayant autorité sur tous les conciles, pour convoquer, transférer et dissoudre les conciles. » Les saintes Lettres attestent bien que les clés du royaume des cieux ont été confiées à Pierre seul, et aussi que le pouvoir de lier et de délier a été conféré aux Apôtres conjointement avec Pierre : mais de qui les Apôtres auraient-ils reçu le souverain pouvoir *sans Pierre* et *contre Pierre* ? Aucun témoignage ne nous le dit. Assurément ce n'est point de Jésus-Christ qu'ils l'ont reçu.

C'est pourquoi le décret du concile du Vatican, qui a défini la nature et la portée de la primauté du Pontife romain, n'a point introduit une opinion nouvelle, mais a affirmé l'antique et constante foi de tous les siècles.

Et il ne faut pas croire que la soumission des mêmes sujets à deux autorités entraîne la confusion de l'administration. Un tel soupçon nous est interdit, tout d'abord par la sagesse de Dieu, qui a lui-même conçu et établi l'organisation de ce gouvernement. De plus, il faut remarquer que ce qui troublerait l'ordre et les relations mutuelles, ce serait la coexistence, dans une société, de deux autorités du même degré, dont aucune ne serait soumise à l'autre. Mais l'autorité du Pontife romain est souveraine, universelle et pleinement indépendante : celle des évêques est limitée d'une façon précise et n'est pas pleinement indépendante. « L'inconvénient serait que deux pasteurs fussent établis avec un degré égal d'autorité sur le même troupeau. Mais que deux supérieurs, dont l'un est au-dessus de l'autre, soient établis sur les mêmes sujets, ce n'est pas un inconvénient ; et c'est de la sorte que le même peuple est gouverné immédiatement par le prêtre de la paroisse, par l'évêque et par le Pape. »

D'ailleurs, les Pontifes romains, sachant leurs devoirs, veulent plus que personne la conservation de tout ce qui a été divinement institué dans l'Eglise : c'est pourquoi, de même qu'ils défendent les droits de leur propre pouvoir avec le zèle et la vigilance nécessaires, ainsi ils ont mis et mettront constamment tous leurs soins à sauvegarder l'autorité propre des évêques. Bien plus, tout ce qui est rendu aux évêques d'honneur et d'obéissance, ils le regardent comme leur étant rendu à eux-mêmes. « Mon honneur, c'est l'honneur de l'Eglise universelle. Mon honneur, c'est la pleine vigueur de l'autorité de mes frères. Je ne me sens vraiment honoré, que lorsqu'on rend à chacun d'eux l'honneur qui lui est dû. »

Dans tout ce qui précède, Nous avons fidèlement tracé l'image et exprimé les traits de l'Eglise d'après sa divine constitution. Nous avons insisté sur son unité ; Nous avons assez montré quelle en est la nature et par quel principe son divin auteur a voulu en assurer le maintien.

Tous ceux qui, par un insigne bienfait de Dieu, ont le bonheur d'être nés dans le sein de l'Eglise catholique et d'y vivre, entendront (Nous n'avons aucune raison d'en douter) Notre voix apostolique. « Mes brebis

Archives diocésaines de Quimper et Léon



entendent ma voix. » Ils auront trouvé dans cette lettre de quoi s'instruire plus pleinement et s'attacher avec un amour plus ardent, chacun à leurs propres pasteurs, et par eux au pasteur suprême, afin de pouvoir plus sûrement demeurer dans le bercail unique, et recueillir une plus grande abondance de fruits salutaires.

Mais, en « fixant Nos regards sur l'auteur et le consommateur de la foi, sur Jésus », dont Nous tenons la place et dont Nous exerçons la puissance, tout faible que Nous soyons pour le poids de cette dignité et de cette charge, Nous sentons sa charité enflammer Notre âme, et ces paroles que Jésus-Christ disait de lui-même, Nous Nous les approprions, non sans raison : « J'ai d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail ; il faut aussi que je les amène, et elles entendront ma voix. » Qu'ils ne refusent donc point de Nous écouter et de se montrer dociles à Notre amour paternel, tous ceux qui détestent l'impiété aujourd'hui si répandue, qui reconnaissent Jésus-Christ, qui le confessent Fils de Dieu et Sauveur du genre humain, mais qui pourtant vivent errants et éloignés de son épouse. Ceux qui prennent le Christ, il faut qu'ils le prennent tout entier. « Le Christ tout entier, c'est une tête et un corps : la tête, c'est le Fils unique de Dieu ; le corps, c'est son Eglise : c'est l'époux et l'épouse, deux en une seule chair. Tous ceux qui ont à l'égard de la tête un sentiment différent de celui des Ecritures saintes ont beau se trouver dans tous les lieux où est établie l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise. Et de même, tous ceux qui pensent comme l'Ecriture sainte au sujet de la tête, mais qui ne vivent point en communion avec l'unité de l'Eglise, ils ne sont point dans l'Eglise. (1) »

Et c'est aussi avec une égale ardeur que Notre cœur s'élance vers ceux que le souffle contagieux de l'impiété n'a point encore entièrement empoisonnés, et qui ont au moins le désir d'avoir pour père le Dieu véritable, créateur de la terre et du ciel. Qu'ils réfléchissent et qu'ils comprennent bien qu'ils ne peuvent en aucune façon être au nombre des enfants de Dieu, s'ils n'en viennent à reconnaître pour frère Jésus-Christ et pour mère l'Eglise.

C'est donc à tous que Nous adressons, avec un grand amour, ces paroles que Nous empruntons à saint Augustin : « Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise ; lui comme un père, elle comme une mère. Que personne ne dise : Oui, je vais encore aux idoles ; je consulte les possédés et les sorciers, mais cependant je ne quitte pas l'Eglise de Dieu : je suis catholique. Vous restez attaché à la mère, mais vous offensez le père. Un autre dit pareillement : A Dieu ne plaise ; je ne consulte point les sorciers, je n'interroge point les possédés, je ne pratique point de divinations sacrilèges, je ne vais point adorer les démons, je ne sers point des dieux de pierre, mais je suis du parti de Donat. Que vous sert de ne point offenser le père, qui vengera, lui, la mère que vous offensez ? Que vous sert de confesser le Seigneur, d'honorer Dieu, de le louer, de reconnaître son Fils, de proclamer qu'il est assis à la droite du Père, si vous blasphémez son Eglise ? Si vous aviez un protecteur, auquel vous rendiez tous les jours vos devoirs, et si vous veniez à outrager son épouse par une accusation grave, oseriez-vous encore entrer dans la maison de cet homme ? Tenez-vous donc, mes bien-aimés, tenez-vous tous unanimement attachés à Dieu votre père et à votre mère l'Eglise. »

Nous confiant grandement dans la miséricorde de Dieu, qui peut toucher très puissamment les cœurs des hommes et forcer les volontés, même rebelles, à venir à lui, Nous recommandons très instamment à sa

(1) S. Augustin.



bonté tous ceux qu'a visés Notre parole. Et comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec grand amour dans le Seigneur à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le vingt-neuvième jour de Juin, l'an 1896, de Notre Pontificat le dix-neuvième.

LÉON XIII, PAPE.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 31 Août, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2. — Sainte messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

**Avis de l'Évêché.** — C'est par suite d'une erreur que, dans la dernière circulaire de Monseigneur, on a convoqué aux examens du 29 Septembre les prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1887. Ainsi que l'indique l'*Ordo*, seuls les prêtres ordonnés *avant 1886* seront admis à subir cet examen.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Bars, vicaire à Saint-Melaine, de Morlaix, professeur au Grand-Séminaire ;

M. Stéphan, vicaire à Lanvéoc, vicaire au Bourg-Blanc ;

M. Poulhazan, jeune prêtre, de Ploaré, vicaire à Lanvéoc ;

M. Penven, vicaire à Spézet, vicaire à Saint-Melaine, de Morlaix ;

M. Fichot, vicaire à Nizon, vicaire à Spézet ;

M. Berrou, jeune prêtre, de Plounévez-Lochrist, vicaire à Nizon ;

M. Fertil, vicaire à Ploaré, vicaire à Crozon, en remplacement de M. Migadel, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Jollec, jeune prêtre, de Lothey, vicaire à Ploaré.

**Congrès régional de Landerneau,** *du 8 au 12 Septembre.* — Parmi les cartes d'invitation au Congrès, qui ont été envoyées de tous côtés, beaucoup contiennent une lacune et une erreur, que nous signalons à l'attention de nos lecteurs.

L'une des séances du jeudi, 10 septembre, y a été omise. C'est la séance où l'on doit s'occuper des questions, si intéressantes, de la *langue bretonne*, de *l'éducation professionnelle* dans les écoles rurales et de la *désertion*, de plus en plus inquiétante, *de la campagne*.

Ces trois sujets seront traités, à la séance du jeudi matin, 9 h. 1/4 ; quant aux œuvres militaires et aux questions maritimes, elles feront l'objet de la séance de l'après-midi du même jour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nous prions nos amis de prendre bonne note de cette rectification. Nous y tenons d'autant plus, qu'on nous a promis sur les trois sujets dont nous parlons, des rapports très étudiés.

Le Congrès de Landerneau s'annonce sous les meilleurs auspices. Nous avons reçu de nouvelles adhésions, entre autres celle du R. Père Gardien du Couvent des Franciscains, de Saint-Brieuc, et d'un Père capucin de Nantes, qui viendront nous parler du Tiers-Ordre de saint François, institution admirable, dont le Souverain Pontife souhaite ardemment la diffusion, surtout parmi les hommes.

Ces jours derniers, à l'occasion de sa fête patronale, le Pape a donné audience aux délégués des œuvres catholiques d'Italie, venus pour lui offrir avec amour leurs vœux et recevoir docilement ses directions. Parmi les œuvres qu'il leur a recommandées, Léon XIII a donné le premier rang aux Congrès catholiques, les exhortant à y consacrer tout leur dévouement.

Nous ne sommes donc que l'écho du Souverain Pontife, en adressant un pressant appel au zèle de nos confrères, pour qu'ils amènent au Congrès de Landerneau les catholiques influents de leurs paroisses. Nous avons écrit à un très grand nombre ; mais cela ne suffit pas. Il faut que notre invitation soit appuyée par une démarche personnelle des prêtres de la localité. C'est cette démarche personnelle, que nous prenons la respectueuse liberté de leur demander très instamment.

Nous rappelons aussi que les Dames peuvent prendre part à toutes les séances du Congrès. Des places spéciales leur seront réservées. Elles ont leur rôle à remplir, dans l'œuvre de régénération chrétienne et sociale, que nous poursuivons, rôle non moins important et souvent plus efficace que celui qui incombe aux hommes. C'est donc auprès d'elles aussi que nous insistons et que nous prions d'insister, pour qu'elles viennent nombreuses à notre Congrès.

Nous ne pouvons terminer cet appel, sans nous adresser aux communautés religieuses du diocèse. Nous leur demandons de beaucoup prier, pour que Dieu bénisse les travaux du Congrès.

*N. B.* — Pour les demandes de renseignements et les communications, pour recevoir le programme et l'horaire du Congrès, prière de s'adresser à M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire, Quimper, directeur diocésain des œuvres.

---

Lourdes. — Le pèlerinage national vient de se terminer. Comme chaque année, il a conduit aux pieds de la Vierge Immaculée des pèlerins en très grand nombre et plus de mille malades ; il a été marqué par d'admirables démonstrations de foi et favorisé de grâces extraordinaires, de merveilleuses guérisons.

Dans quelques jours, les Bretons du diocèse de Quimper retourneront à Lourdes, pour redire à Marie leur inébranlable attachement et leur amour. Que toutes les âmes pieuses s'unissent, dès à présent, dans une même prière confiante, afin que notre 15e pèlerinage soit fervent, digne des enfants de Notre-Dame du Folgoët, de Rumengol et des Portes, et nous mérite une large part dans les précieuses faveurs de la Reine du ciel.



---

**Question des Fabriques.** — A la veille d'entrer en vacances, la Cour des Comptes a pris une décision de nature à rassurer tous les trésoriers de Fabrique condamnés ou menacés de condamnation pour retard apporté à la soumission de leurs comptes aux juridictions administratives, que le gouvernement prétend investir du droit de juger les comptes et les comptables fabriciens.

M. Nugues, trésorier de la Fabrique de Saint-Bernard de Romans, condamné de ce chef à l'amende par le Conseil de Préfecture de la Drôme, avait appelé de cette condamnation, il y a trois mois environ, et demandé le sursis de l'exécution. — Chacun attendait impatiemment le résultat de sa requête. Or, il vient d'obtenir gain de cause sur ce premier point : — La Cour des Comptes a, par décision du 20 Juillet 1896, admis l'appel et ordonné le sursis demandé, en attendant de statuer sur le fond. — C'est d'un bon augure pour le résultat final et un encouragement pour tous ceux qui luttent dans le but d'assurer le maintien des droits de l'Eglise.

— La même Cour a, depuis, rendu deux nouveaux arrêts, analogues au précédent, admettant en la forme les appels de MM. Journal, trésorier de la Fabrique de Chassey-les-Montbazon, condamné à l'amende par le Conseil de Préfecture de la Haute-Saône, et Malivert, trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Thurigneux, condamné également à l'amende par le Conseil de Préfecture de l'Ain, et ordonnant le sursis de l'exécution.

---

**Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm** (1448-1803), par l'abbé J. TANGUY, recteur de Plougoulm. (Un vol. in-8° de 250 pages. *Morlaix*, imprimerie J. Letreguilly, rue de Paris, 12).

Sous ce titre, un de nos confrères les plus justement considérés vient d'écrire un livre fort intéressant. Le compte-rendu que nous en publions est emprunté au journal l'*Univers* (feuilleton du 28 Juillet 1896).

Nous n'ajouterons rien à l'article de M. Edmond Biré et à la lettre de Mgr Valleau ; nous nous permettrons seulement d'exprimer le regret d'avoir connu tardivement l'ouvrage de M. Tanguy, en rappelant à nos confrères qui s'occupent de travaux analogues que nous serons toujours heureux de mettre à leur disposition la modeste publicité de la *Semaine religieuse*. Elle est tout naturellement indiquée, comme a bien voulu le redire Mgr l'Evêque aux dernières retraites pastorales, pour recueillir et conserver ce qui intéresse nos paroisses et servir de lien entre les membres qui composent la grande famille diocésaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« A une autre extrémité de la France (1), dans le Finistère, voici une publication du même ordre et d'égal intérêt, l'*Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm* de l'abbé J. Tanguy, recteur de Plougoulm.

Cette Étude embrasse une période de 355 ans. Elle va de 1448 à 1803. L'auteur a dressé un état des recteurs, des vicaires ou curés et des prêtres habitués, qui ont passé par Plougoulm depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à l'époque de la Révolution. Durant ce laps de temps, on compte 26 recteurs, 29 vicaires ou curés, et 58 prêtres habitués. A la suite de chaque recteur, M. l'abbé Tanguy a rapporté les événements qui ont eu lieu dans la paroisse pendant la même période.

Le recteur de Plougoulm, en 1789, était M. Guillaume Le Jeune. La paroisse était profondément catholique. Le 4 Mars 1790, à la suite de la formation de la municipalité, il dut être procédé à la prestation du *serment civique* par les citoyens actifs de la commune. Tous répondirent « qu'en conséquence du très profond respect qu'ils avaient pour l'auguste Assemblée nationale et de la grande opinion qu'ils avaient de la haute sagesse et des *grands sentiments de religion* des illustres législateurs de la France, ils consentaient à faire ledit serment, parce que, sans doute *et non autrement*, la constitution et loi *ne contenaient rien de contraire ni à la religion catholique, apostolique et romaine*, ni aux droits divins et naturels. »

Peu de mois après, l'évêché de Léon était supprimé, et l'abbé Expilly était nommé évêque constitutionnel du Finistère. Le conseil municipal de Plougoulm, les notables et d'autres habitants consignèrent sur les registres de la paroisse, à la date du 19 décembre 1790, cette noble et fière protestation :

« Nous déclarons que nous reconnaissons avoir pour successeur de saint Paul, patron de notre évêché, M. de la Marche, évêque actuel, et que nous le reconnaitrons toujours pour notre évêque, tandis que le Seigneur voudra bien nous Le conserver en vie ; déclarons aussi persister à vouloir qu'après sa mort nous ayons un autre évêque dans la ville de Léon, canoniquement élu, et que nous ne dépendions aucunement, comme nous ne l'avons jamais fait, de l'évêque de Cornouaille ou de Quimper ; voulons en outre qu'il y ait toujours à l'avenir comme au passé un collège et un séminaire en la dite ville de Léon. Et avons signé... »

Cependant les événements s'étaient précipités, Mgr de la Marche avait été forcé d'émigrer. L'abbé Expilly, le 24 Février 1791, avait été sacré, dans la chapelle des Oratoriens de la rue Saint-Honoré, à Paris, par Talleyrand, évêque d'Autun, assisté des évêques *in partibus* de Babylone et de Lydda. Après avoir refusé le serment, M. Le Jeune était resté à Plougoulm ; mais, s'attendant déjà à être arrêté, comme l'avaient déjà été un grand nombre

(1) L'éminent critique vient de parler d'une notice sur un monastère de la Savoie, par M. l'abbé Falconnet.



de ses confrères, il voulait prendre ses précautions et pourvoir au service de la paroisse, lorsqu'il ne pourrait paraître en public. Le 28 Juin 1792, il inséra la déclaration suivante dans le registre paroissial :

« Je déclare que tous les mariages de mes paroissiens qui ont été célébrés dans cette paroisse ou ailleurs, de mon temps, l'ont été de mon consentement et par délégation de ma part, et que je continue de déléguer pour les mariages à venir avec pouvoir de subdéléguer tant M. Le Lann, curé (vicaire) actuel, que MM. Le Lez, Cadiou et Nédélec, prêtres habitués de Plougoulm, jusqu'à ce que je leur aie notifié une révocation. En foi de quoi j'ai signé, ce jour 28 Juin 1792 : G. Le Jeune, recteur de Plougoulm. »

Le 16 Décembre 1792, le lieutenant commandant le 3e bataillon de Mayenne-et-Loire reçut l'ordre de se transporter à Plougoulm pour arrêter les prêtres réfractaires. MM. Le Lann, Le Lez et Cadiou eurent le temps de se cacher ; M. Le Jeune seul fut saisi. On le conduisit au château du Taureau, où il resta jusqu'au 27 Avril 1793. Ce jour-là, il fut embarqué avec vingt-sept autres ecclésiastiques, sur un navire brémois, *l'Expédition*, qui l'emmena en Allemagne, d'où il ne tarda pas du reste à revenir secrètement en Bretagne. Pendant ce temps, MM. Le Lann, Cadiou, Le Lez et Nédélec, cachés dans les environs de Plougoulm, profitaient des ténèbres de la nuit pour courir au chevet des malades, baptiser les enfants, confesser les grandes personnes, célébrer les mariages et dire la sainte messe. Traqués comme des bêtes fauves, ils échappaient à toutes les recherches, grâce à la fidélité des habitants. On se rendait à Plougoulm, pour des baptêmes et des mariages, de Saint-Pol, de l'île de Batz, de Plouénan, de Mespaul, de Plouvorn, de Cléder, de Plouescat, de Plounévez-Lochrist, de Henvic, de Carantec, de Taulé, de Saint-Thégonnec.

En général, les enfants étaient ondoyés par les sages-femmes, et ce n'est que trois, quatre mois après et même plus, qu'on pouvait présenter furtivement ces mêmes enfants aux prêtres de Plougoulm, qui les rebaptisaient sous condition.

M. l'abbé Tanguy raconte à ce sujet un épisode qui méritait, en effet, d'être recueilli.

Le curé constitutionnel de Saint-Pol, le citoyen Dumay, se plaignit à la municipalité de n'avoir point de baptême à conférer. Il accusait la sage-femme du lieu, la femme Le Boz, d'engager les femmes qui réclamaient ses soins à se rendre à Plougoulm ou dans les environs pour faire leurs couches, afin que leurs enfants ne fussent point baptisés par les prêtres jureurs de Saint-Pol. Elle fut appelée à la barre du conseil municipal, et défense lui fut faite de sortir de la commune. Elle ne tint aucun compte de cette injonction, et de nouveau elle fut mandée à l'hôtel de ville, où elle se trouva en présence du sieur Dumay. Cette fois, la digne femme, faisant profession publique de ses sentiments religieux, répondit qu'on pouvait la traiter comme on voudrait, mais qu'elle continuerait à se rendre auprès des femmes qui réclameraient ses services.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Elle brava en face le curé jureur et les municipaux, qui la firent emprisonner sur-le-champ comme fanatique. Son mari fut également arrêté.

La municipalité de Plougoulm avait dû procéder, le dimanche 23 Décembre 1792, à l'installation du curé constitutionnel, François Le Goarant, ancien vicaire de Hanvec. Elle ne l'avait fait, sans doute, qu'à contre cœur, car, le 7 Janvier 1793, le conseil municipal, les notables et plusieurs autres habitants de la paroisse rédigèrent une protestation contre ce qui venait de se passer. Ils déclarèrent que, « n'ayant aucun moyen pour empêcher Le Goarant de prendre possession de sa cure, ils consentaient à lui délivrer sans frais une expédition du procès-verbal, mais qu'ils laissaient à sa charge les dépenses qu'avaient entraînées les démarches faites, soit par lui-même, soit par d'autres. »

Depuis longtemps, les esprits étaient violemment surexcités. La suppression des communautés religieuses, l'expulsion des prêtres fidèles remplacés par des intrus que la population avait en horreur, l'assassinat de Louis XVI, les crimes, les infamies qui se commettaient journellement avaient indigné toutes les âmes honnêtes. La loi du 24 Février 1793, prescrivant une levée immédiate de trois cent mille hommes, mit le feu aux poudres.

La municipalité de Plougoulm avait été requise de se trouver, le 15 Mars, à Saint-Pol pour la conscription. Les jeunes gens de la paroisse, susceptibles de tirer au sort, avaient été convoqués au bourg, le jeudi, le vendredi et le samedi de la semaine précédente. Ils déclarèrent aux conseillers municipaux qu'aucun d'eux n'irait au tirage, mais qu'ils accepteraient volontiers « de défendre avec plus de soin la côte de Plougoulm ».

Le 15 Mars, il y eut une émeute à Saint-Pol. Les paysans se portèrent sur l'église des Minimes, où le tirage était commencé, et culbutèrent les soldats qu'on leur opposa. Le combat s'engagea alors dans les rues et par les fenêtres. Mais la lutte n'était pas égale, et les assaillants durent battre en retraite.

Le lendemain 16, le tirage s'effectua, mais en l'absence des appelés qui, pour la plupart, ne se présentèrent pas.

Le mardi suivant, 19 Mars, jour du marché à Saint-Pol, les paysans de Plougoulm et des communes voisines se présentèrent en armes, par plusieurs routes à la fois. La lutte, cette fois, fut des plus sérieuses. Les canonniers et le bataillon du Calvados, dont le chef fut tué, eurent particulièrement à souffrir ; le bataillon se débanda même en entier, et les volontaires s'enfuirent par plusieurs directions et particulièrement vers la grève. Mais les canonniers de la garde nationale de Morlaix tinrent bon, et le canon, tiré à mitraille, du grand portail de la Cathédrale, sur ceux qui occupaient la place de la Croix-au-Lins, les débusqua. Le tocsin avait sonné toute la journée ; le bruit s'étant répandu dans les rangs des patriotes que le maire, M. Prud'homme de Kéraugon, ne l'avait fait sonner que pour appeler les habitants de la campagne sur la ville, une quinzaine de volontaires du Calvados se présentèrent, vers 10 heures du soir, à la mairie. Ayant demandé à parler au maire, ils l'attirèrent sur la place, le percèrent de plusieurs coups de sabre et de baïonnettes, et ils allaient l'achever, lorsque MM. de Kertanguy, frères, et quelques autres habitants l'arrachèrent de leurs mains (1).



Les gars de Plougoulm avaient pris une part active à ce combat du 19 Mars ; nous les retrouvons, le dimanche 24 Mars, sur le champ de bataille de Kerguiduff, situé à l'extrémité sud de la paroisse. Ils se battirent pendant toute la journée contre les troupes du général Canclaux. La discipline et la tactique l'emportèrent, cette fois encore, sur le désespoir ; mais la résistance avait été si terrible, que le général républicain, — il deviendra sous la Restauration, le marquis de Canclaux — n'osa pas profiter de sa victoire. Les deux partis évacuèrent en même temps le champ de bataille.

Les pages consacrées par M. l'abbé Tanguy à la période du Directoire, ne sont pas moins intéressantes que celles qui ont trait à la Terreur. Faute d'espace, je me bornerai à y relever le détail suivant :

En l'an V, le Directoire prescrivit aux municipalités de choisir un jour pour convoquer le peuple et l'inviter à prêter le serment de haine à la royauté. Le conseil municipal de Plougoulm désigna le 1er vendredi — 19 Février 1797 — pour procéder à cette cérémonie.

Ce jour-là, les pères conscrits de la commune, décorés de leurs écharpes, se rendirent solennellement, à 11 heures du matin, au pied de l'arbre de la Liberté. La place était vide. Ils y stationnèrent une heure. Personne ne se présenta. Ils durent enfin se retirer, sans avoir eu à enregistrer un seul serment, — sauf le leur, qui était, il est vrai, obligatoire.

Comme l'ouvrage de M. l'abbé Falconnel, celui de M. l'abbé Tanguy mérite d'avoir de nombreux lecteurs. Mgr l'Evêque de Quimper a daigné écrire à l'auteur cette lettre (2) :

---

(1) *Notice de la ville de Saint-Pol-de-Léon* par M. Pol de Courcy, 1841. — Prudhomme de Kéraugon avait été député de la sénéchaussée de Lesneven aux Etats-Généraux. A la suite de la journée du 19 Mars, il fut suspendu de ses fonctions par le conventionnel Prieur (de la Marne). En butte, pendant toute une année, aux dénonciations incessantes du procureur de la commune et du curé constitutionnel Dumay, qui terrorisait Saint-Pol, Prudhomme fait par être décrété d'arrestation, en Juillet 1794. On l'attacha sur un canon pour le conduire au tribunal révolutionnaire de Brest, mais il fut croisé en route par un courrier apportant la nouvelle de l'exécution de Robespierre, ce qui lui sauva la vie, à lui et à bien d'autres. Voy. René Kerviler, *Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux Etats-Généraux*, tome II, p. 201.

(2) Nous donnons en entier la lettre épiscopale, dont l'*Univers* n'a reproduit que les premières lignes.
N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Évêché de Quimper et de Léon. *Quimper, le 13 Mars 1896.*

Cher Monsieur le Recteur,

Je viens de lire votre Aperçu historique sur Plougoulm. Je puis vous dire que j'ai été vivement intéressé et je vous félicite de ce beau travail. Il serait à désirer que toutes les paroisses du diocèse aient des chercheurs comme vous, car il n'y en a pas une dont l'histoire ne présente de l'intérêt. Bien que les temps ne se ressemblent guère, il y a toujours des leçons à tirer du passé. J'ai vu avec plaisir que votre pensée était de faire un travail sur Saint-Pol. Je ne doute pas que vous ne réussissiez à faire un ouvrage vraiment intéressant, car les archives y sont nombreuses, et les jours de la Révolution ont été particulièrement mouvementés dans cette ville qui était le centre principal de la contrée. Merci donc, mon cher recteur, du volume que vous m'avez envoyé.

Recevez mes salutations dévouées. † HENRI, *Év.*

Il me sera permis, je crois, de généraliser ce vœu et de dire : — Il serait à désirer qu'il y eût des chercheurs comme M. l'abbé Tanguy dans toutes les paroisses de France.

Edmond Biré. »

# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Index.* — Un décret de la Congrégation de l'*Index*, publié le 24 Août, condamne, entre autres ouvrages, le dernier livre de M. Emile Zola, *Rome*.

Vannes. — **Bénédiction d'un orphelinat.** — A Rosnarho, dans la paroisse de Crach, près Auray, a eu lieu, le lundi 17 Août, l'ouverture de l'orphelinat que Mme Besnard vient d'apporter à la société anonyme des Orphelinats agricoles de France (2, rue Casimir-Périer, Paris). L'établissement, bâti à quelques pas de la rivière d'Auray, est placé à l'extrémité du parc, au centre du superbe domaine de l'éminente bienfaitrice. Les pauvres enfants y trouveront le confortable qui raffermira leur constitution anémiée. Aux orphelins déjà arrivés de la Bretagne sont venus se joindre, de bon matin, une quinzaine de petits abandonnés parisiens, que conduisait M. l'abbé Santol, inspecteur général des orphelinats agricoles.

Mgr Bécel a donné la bénédiction à la nouvelle maison hospitalière, où tant de créatures délaissées trouveront, avec l'asile, le pain de la foi, de l'intelligence et du corps.

Aux côtés de Mgr l'Evêque de Vannes, on remarquait, entre autres personnages, M. l'amiral Besnard, ministre de la Marine, et M. le marquis de Gouvello, ancien député du Morbihan, président de la société anonyme.

Les orphelins sont confiés aux bons soins des Religieuses de l'Immaculée-Conception, et passeront, après leur treizième année,



à l'orphelinat agricole de Kerbot, fondé par M. le Président sur ses terres de Sarzeau, ferme-école modèle dirigée par les frères Ouvriers de Saint-Régis, du Puy.

Voilà encore une belle œuvre pleine d'avenir, rendue possible par l'existence de ces Congrégations religieuses que la secte voudrait exterminer du sol de la France, en leur appliquant des inégalités fiscales équivalant à l'expropriation forcée ! Le patriotisme des amis de la charité répond à cette odieuse tentative, en donnant à nos frères et à nos sœurs plus de sympathie, de protection et d'amour.

*(La Vérité.)*

Saint-Brieuc. — **Le droit d'accroissement.** — Le directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre dans les Côtes-du-Nord dit, dans un rapport au Conseil général ;

« Trente-et-une congrégations et associations assujetties à cette taxe *(droit d'accroissement ou d'abonnement)* ont leur siège social dans le département des Côtes-du-Nord. L'administration leur réclame des sommes échues qui s'élèvent à 148,272 francs pour une partie desquelles elle a obtenu condamnation. Quatre instances sont encore engagées. Vingt-cinq réclamations sont restées sans réponse. Deux congrégations ont effectué des paiements partiels... »

Deux ! Est-ce sûr ? Ne s'agit-il pas de saisies-arrêts sur des loyers ?

*(Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Lyon. — **Le vénérable P. Champagnat.** — Par décret en date du 8 Août, la Congrégation des Rites a accepté l'introduction de la cause du P. Champagnat, membre de la Société de Marie, connue sous le nom de Congrégation des Maristes, et dont la résidence est au Rocher Martin. Ce fut un des premiers compagnons du P. Colin, le saint Fondateur, dont il avait été le confrère au Grand-Séminaire de Lyon. Lui-même devint fondateur de Congrégation, sans quitter la société à laquelle il avait voué sa vie. Il devint, en effet, le père d'un Institut de Frères Maristes, aujourd'hui très florissant, qui compte 6,000 membres et instruit plus de 100,000 enfants.

**Après le baccalauréat.** — Le Cercle Catholique des Étudiants de Paris, *18, Rue du Luxembourg*. — Les épreuves du baccalauréat de philosophie ou du baccalauréat ès sciences restreint viennent d'être subies : Un grand nombre de jeunes gens vont commencer, dans quelques semaines, une vie toute nouvelle et qui, pour beaucoup, ne sera pas sans dangers.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service, en leur désignant une association prospère où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Fondé, en dehors de toute pensée politique, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. Beluze de sainte mémoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



re, présidé actuellement par M. Barthélemy TERRAT, l'éminent jurisconsulte, le Cercle catholique des Etudiants de Paris est ouvert également aux Etudiants des Facultés de l'Etat et aux Elèves de l'Institut catholique.

La cotisation des membres actifs est de 54 fr. par an, impôt compris. Moyennant cette somme relativement peu élevée, — qui, sous aucun prétexte, ne peut être dépassée et se trouve de beaucaup compensée par les réductions avantageuses que font aux Membres du Cercle des fournisseurs attirés, — un étudiant peut de 8 h. du matin à 11 h. du soir venir se récréer ou travailler, au milieu de camarades sûrs et dévoués, dans des salles vastes, parfaitement éclairées et chauffées. Il jouira d'avantages dont la seule énumération des locaux du Cercle suffit à donner une idée : On y trouve un fumoir, une salle de billard, une salle de lecture, un salon de conversation, une salle de musique, une salle d'escrime, trois salles de conférences, une bibliothèque fort complète, des salles de travail, un atelier de peinture et de sculpture, un atelier de photographie. Une très belle chapelle vient d'être construite pour remplacer l'oratoire devenu insuffisant. Des conférences fortement organisées de droit, de médecine, de littérature, de sciences, d'exercices à la parole publique, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés, qui mettent bénévolement au service dos jeunes Membres du Cercle le concours de leur expérience et les résultats de leurs travaux. C'est à ces conférences que les Membres du Cercle ont dû leurs succès, cette année, aux différents examens et aux concours les plus difficiles.

Au lieu de vivre isolés (la solitude est mauvaise conseillère; elle l'est à Paris plus que partout ailleurs) les étudiants en droit, en médecine, en pharmacie, les élèves de nos grandes écoles, Ecole des Mines, Ponts et chaussées, Agronomique, Centrale, etc., se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs études, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne, où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

L'aumônier du Cercle M. FONSSAGRIVES se tient à la disposition des parents qui lui en font la demande pour les renseignements nécessaires au point de vue du logement, de la pension. etc.

## BIBLIOGRAPHIE

**LES FLEURS DU BIEN** ou **Petit Courrier des bonnes Pensées et des bons exemples**, par A. B. L. 2 séries (qui se vendent ensemble ou séparément).

Solidité dans la doctrine, élévation dans les pensées et dans les sentiments, style agréable, en un mot tout ce qui peut convaincre, intéresser et charmer se trouve réuni en cet ouvrage.

Tout pénétrés de foi, de piété et d'onction, ces deux livres se recommandent également aux âmes chrétiennes vivant dans le monde et aux communautés.

Ils sont émaillés de beaux traits, d'exemples touchants et bien choisis : on ne lira pas ces volumes sans plaisir et sans profit, on ne les fermera pas sans regret.



Dès qu'ils seront connus des maîtresses, ils se répandront dans les pensionnats et dans les écoles, où on les donnera comme récompense et livres de prix. — (Robert, éditeur, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).

Chaque volume grand in-18 de 306 pages, 1 fr.

*S'adresser Librairie J. SALAUN, Quimper.*

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Leduin, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FROMAGE** du **Prieuré de Kerbéneat**, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Réguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Viraire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 40, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber
et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164. BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**POUDRE BLEUE**
Préparée d'après la méthode de PASTEUR
ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.
Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :
Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.
Dépôt général : F. PUCE, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Épiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 4 Septembre 1896. N° 36.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Roscoff ; Congrès régional de Landerneau ; Brest ; Châteauneuf-du-Faou ; Pardon de Sainte-Anne-la-Palue ; Molène ; Notre-Dame-du-Folgoët ; Ergué-Gabéric ; Reims ; Les Pèlerinages.

*III. Bibliographie.*

*IV. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 6 Septembre.* — 15me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.
Vêpres du Dimanche, avec les suffrages.
*Lundi, 7.* — Office de la férie, — ou Office votif des saints Anges ; semi-double. Blanc.
*Mardi, 8.* — NATIVITÉ DE LA T. Ste VIERGE MARIE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.
*Mercredi, 9.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
*Jeudi, 10.* — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.
*Vendredi, 11.* — De l'Octave de la Nativité de la T. Ste Vierge. Semi-double. Blanc.
*Samedi, 12.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Augustines de Cuburien..... du 1er au 8 Septembre.
Lanmeur..... du 9 au 14 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Septembre 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : L'ŒUVRE DES RETRAITES.**

Le mot *retraite* signifie *action de se retirer à l'écart*. Au point de vue spirituel, le sens de ce mot est le même : on se retire du monde pendant quelques jours, pour penser aux intérêts de son âme. Saint Ignace l'entend bien ainsi, dans ses *Exercices spirituels*, et c'est pourquoi ses fils ont, de tout temps, cherché à procurer des asiles solitaires à ceux qui veulent consacrer quelques jours à l'étude des grandes vérités. Les retraites *fermées* — les seules qui méritent entièrement le nom de retraites — très en usage dans les siècles précédents, sont de nouveau rentrées dans nos mœurs. Il y a déjà longtemps que certains couvents en organisaient pour les dames. Depuis quelques années, on a fondé des maisons spéciales pour les hommes, où les retraites se succèdent, sans interruption, pour les diverses classes de la société : prêtres, hommes du monde, patrons, ouvriers, cultivateurs, militaires, jeunes gens, etc.

Haumont (près de Lille), Braisne (près de Reims), Saint-Germain-en-Laye, Épinay-sur-Seine, Paray-le-Monial, Montbeton (près de Montauban), sont de véritables Thébaïdes où des milliers d'hommes vont, tous les ans, se retremper dans une solitude qui n'a rien de bien mortifiant pour le corps et qui est très salutaire à l'âme.

Des *Retraites fermées* les faibles sortent forts, les timides ardents, et les bons meilleurs. Beaucoup d'Associés de l'*Apostolat de la Prière* sont des hôtes fidèles de ces maisons saintes. Que ceux qui ne les connaissent pas encore, et sont peut-être effrayés par ce mot un peu austère de retraite et de solitude, tentent l'expérience. Que nos Associées s'affectionnent, elles aussi, aux retraites *fermées*, les plus efficaces de toutes ; que, de plus, elles se fassent apôtres et envoient dans ces asiles bénis ceux qui leur sont chers. C'est le plus grand service qu'elles puissent leur rendre et une des plus grandes joies qu'elles puissent donner au Cœur de Jésus.

Si l'habitude de la retraite annuelle se généralisait dans les familles, au bout de peu de temps la société moderne serait redevenue chrétienne.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'usage des retraites fermées se répande de plus en plus dans les familles chrétiennes.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche, 6 Septembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

**Pélerinage de Lourdes.** — Il ne reste plus aucun billet de 3me classe, pour le train de Quimper à Lourdes. Mais les pélerins peuvent se procurer des billets de l'un des trains de Landerneau ; avec ces billets, ils pourront prendre le train dans toutes les gares, de Quimper à Quimperlé.

Nous serions reconnaissants à nos amis de se hâter, afin de pouvoir organiser les trains au plus tôt. Nous les prions instamment de ne pas nous envoyer de *Mandats télégraphiques*, dont le recouvrement est très difficile aux heures d'encombrement.

ROSCOFF. — Mardi prochain, 8 Septembre, Mgr l'Evêque de Quimper bénira solennellement la nouvelle école libre des garçons. Un sermon en faveur de l'œuvre sera prêché par le R. P. du Lac, de la Compagnie de Jésus.

**Congrès régional de Landerneau.** — Nous avons les meilleures nouvelles de l'assemblée régionale qui se tiendra, à Landerneau, la semaine prochaine. Aux notabilités, dont nous avons déjà annoncé la présence, nous sommes heureux d'ajouter M. Léon Harmel, l'apôtre si connu de toutes les œuvres sociales, et M. Lerolle, avocat à la Cour d'appel de Paris, l'éloquent défenseur des pèlerins de Reims.

Toute la presse catholique de la Bretagne a parlé de notre congrès, dans les termes les plus sympathiques, et s'est fait un devoir de le recommander à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre pays.

Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans l'un des derniers numéros de l'excellente *Croix des Côtes-du-Nord* :

Au mois de Septembre prochain, du 8 au 12, se tiendra à Landerneau, un congrès régional des œuvres catholiques, sous le patronage de Monseigneur l'Evêque de Quimper, et la présidence de M. de la Guillonnière, ancien magistrat, conseiller général de Saumur.

Le programme de cette assemblée est des plus intéressants.

Il présente 22 sujets d'étude, dont les titres montrent le puissant attrait et l'utilité pratique actuelle...

... Cet exposé des questions qui seront traitées au congrès de Lan-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



derneau par des hommes dont la valeur morale égale la compétence, suffit pour engager tous les catholiques intelligents et actifs, tous ceux qui désirent améliorer le sort de leurs semblables, et modifier l'état social existant, à se rendre à cette assemblée...

... Ajoutons que le président du congrès, M. de la Guillonnière, est un homme d'un très grand talent, et que, sous sa direction, l'assemblée ne peut manquer d'être très brillante, en même temps que très utile.

Les autres journaux de la province ont apprécié de la même façon l'importance de notre prochain congrès.

Qu'il nous soit donc permis d'adresser un dernier appel au zèle de nos confrères. De plusieurs paroisses on nous annonce des groupes d'hommes, sinon pour tout le congrès, du moins pour telles journées. C'est un exemple à imiter. Pourquoi la plupart des paroisses du diocèse n'auraient-elles pas leurs représentants au congrès de Landerneau ? Quelles idées saines et fécondes ils en rapporteraient sur le rôle qui incombe, aujourd'hui, à chacun, sur les causes du malaise dont souffrent toutes les classes de la société, et les moyens d'y porter remède !

La cause principale de ce malaise général, celle qui résume toutes les autres, on l'a dit et on ne saurait trop le répéter, c'est l'état d'isolement où l'on vit, c'est *l'individualisme*, qui divise et met aux prises les personnes mêmes que la communauté d'intérêts devrait unir et solidariser.

Que les braves gens viennent donc à notre congrès. Ils y apprendront, de la bouche des hommes les plus compétents, comment ils peuvent se grouper, s'associer pour la défense de leurs intérêts et l'amélioration de leur sort. Et peut-être nous sera-t-il donné de voir se réaliser bientôt un vœu, que nous caressons depuis longtemps : la création, dans chaque paroisse rurale, d'un *Syndicat agricole*, d'une *Caisse de crédit mutuel* et d'une *Confrérie d'hommes* placée sous le patronage d'un de ces vieux Saints bretons qui ont défriché notre sol et l'ont fécondé de leurs sueurs. Ces trois institutions rétabliraient, sous une forme appropriée aux besoins de nos jours, les anciennes frairies ou corporations, dont le Pape Léon XIII célèbre les bienfaits dans sa mémorable Encyclique *Rerum novarum*.

---

Brest. — *Paroisse de Saint-Louis.* — Dimanche dernier, avait lieu la fête patronale de Saint-Louis, présidée par Mgr Potron, franciscain, évêque de Jéricho, originaire de Brest.

Reçue, au perron de l'église, par un nombreux clergé, Sa Grandeur a célébré la messe pontificale, ayant comme prêtre assistant M. Guillard, chanoine titulaire de Quimper. Tous ont regretté l'absence de M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre, que la maladie empêchait de prendre part à la fête, et c'est de tout cœur que la nombreuse assistance s'est jointe à M. Théoden, 1er vicaire, pour demander à Dieu l'affermissement d'une santé si précieuse pour le bien de la paroisse.

Après les Vêpres, M. le chanoine Cariou, Curé de Landivisiau,



ancien vicaire de Saint-Louis, a prononcé un beau sermon, religieusement écouté. Ensuite, la procession s'est faite à l'intérieur de l'église. On y remarquait une statue de sainte Anne, acquise récemment par l'œuvre dont la *Semaine religieuse* a parlé, ayant pour but de grouper les femmes chrétiennes et de les soutenir dans la pratique de leurs devoirs d'état.

— Nous lisons dans *l'Etoile de la Mer :*

« Mgr Valleau est arrivé, lundi, à Brest, rendre sa visite à Mgr Potron.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur s'est rendue d'abord au presbytère de St-Louis, où Elle a été très heureuse de constater une grande amélioration dans l'état de santé de M. le Curé.

Monseigneur s'est rendu ensuite à l'hospice civil, pour voir M. l'abbé Migadel, vicaire de Crozon, en traitement depuis quelques jours. Après l'avoir encouragé et lui avoir donné sa bénédiction, Sa Grandeur a rejoint Mgr Potron, avec lequel Elle s'est dirigée vers le port de Commerce, où un bateau attendait NN. SS. pour les conduire à Ouessant.

Mgr Potron bénira, dans la semaine, à Lampaul-Plouarzel, une usine de produits chimiques, créée par un industriel chrétien. »

---

Chateauneuf-du-Faou. — C'est avec une joie toujours nouvelle que l'on assiste à ces fêtes qui rappellent les souvenirs de notre enfance et de notre jeunesse. En dépit du poète, il ne nous répugne point, pour notre part, d'avouer que certaines de ces solennités sont plus belles que « de notre temps ». Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu constater, une fois de plus, que le « Pardon » de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf, est de ce nombre.

Il avait lieu, comme on sait, dimanche dernier. Dès le samedi, on voyait affluer les pélerins — plus nombreux, cette année, au dire de tous — des pays de Quimperlé, Le Faouët, Gourin, Guéméné, Carhaix ; puis, vers le soir, les habitants de Châteauneuf et des paroisses voisines, désireux d'assister à la procession « des miracles ». Elle est sortie de l'église paroissiale, à 5 heures ; la foule, déjà considérable, remplissait la rue en pente qui conduit aux Portes. Sur le parcours, toutes les maisons, on peut dire sans exception, étaient pavoisées, ornées de guirlandes ; l'Hôtel de ville se faisait remarquer par ses nombreux drapeaux : du reste, la municipalité avait tenu à utiliser, en l'honneur de Notre-Dame, les décors et tout le matériel qui avait récemment servi pour la réception du Président de la République.

L'église de Notre-Dame-des-Portes, si gracieuse, est, aujourd'hui, terminée, sauf la flèche du clocher ; les abords vont être dégagés des constructions qui les encombrent. A l'entrée, le portail de l'ancienne chapelle, remis à neuf, a été adapté à un élégant édicule, style du XVe siècle, qui servira de logement au gar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



dien, et où se trouve également une vaste sacristie pour recevoir les pèlerins, inscrire les offrandes, bénir les objets de piété, etc.

Après les premières Vêpres solennelles, les confessions commencèrent, à l'église paroissiale, et se continuèrent jusqu'au lendemain ; elles ne furent interrompues que par la procession avec flambeaux, qui se déroula, avec ses cordons de lumière, entre les maisons illuminées, au chant du cantique, devenu si justement populaire :

Notre-Dame des Portes,
A toi tout notre amour.

alternant avec

Itron'Varia ar Porzou,
Klevit mouez ho pugale...

Nous sera-t-il permis, à ce propos, d'exprimer un regret : c'est que l'on tend peut-être a faire une place trop large au français, alors que l'assistance est principalement bretonne, et que les chanteuses de Châteauneuf « enlèvent », d'une façon si entraînante, le vieux cantique du *Porzou,* qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir...

Le Dimanche, à la messe de 4 heures, la foule des fidèles était si compacte, que plusieurs pèlerins ne purent aborder l'église et durent attendre, pour se présenter à la Sainte Table : toute la matinée, on peut dire sans discontinuer, un prêtre fut occupé à distribuer la Sainte Communion.

A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Rosec, Curé de Pleyben, on remarquait la même affluence de fidèles et 40 ecclésiastiques environ. Le sermon fut donné par M. Rospars, chanoine honoraire. Commentant ce texte du Livre d'Esther : *Et posuit diadema regni in capite ejus, et fecit eam regnare,* l'orateur, à propos du XIV^e^ centenaire du baptême de Clovis, rappela ce cri de S. Remi : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ :* répétées à travers les siècles, ces paroles, grâces à Dieu, se vérifient encore aujourd'hui... Puisse la Sainte Vierge continuer à veiller sur ses enfants; puisse la France, fidèle à son baptême, demeurer l'apanage préféré de Marie, et la Bretagne être toujours la terre de la loyauté et de la foi !...

Dans l'intervalle des offices, la chapelle ne désemplit pas ; les fidèles se pressent devant la Statue couronnée, priant avec ferveur et baisant dévotement le reliquaire qui contient un fragment du voile de la Sainte Vierge et une relique de sainte Anne.

Les Vêpres terminées, la procession, suivie de la même foule pieuse et recueillie, retourna à l'église paroissiale, où la bénédiction du Très Saint-Sacrement clôtura ces belles cérémonies.

*Un pèlerin fidèle de N.-D. des Portes.*

---

**Pardon de Sainte-Anne-la-Palue.** — Les grandes chaleurs ont hâté la maturité de la moisson ; les récoltes sont rentrées, et, chose bien rare, les agriculteurs ont goûté quelques jours d'un repos relatif quand arrive ce dernier dimanche d'Août. Ce sont là les conditions les plus favorables pour que la foule soit nombreuse au Pardon de Sainte-Anne ; nous le savions, mais nous étions cependant très éloignés de prévoir une telle affluence.



Le samedi, quand je pars de Douarnenez, vers 8 heures du matin, les pèlerins sont nombreux sur la route ; il y a des piétons, presque tous du voisinage, et il y a des voitures de toute sorte transportant des familles du Cap ou des environs de Pont-l'Abbé. Le temps est d'une merveilleuse beauté ; la baie et le ciel sont également bleus, et sur la grève blanche se meuvent d'innombrables points bleus, les petits *glazics* qui se lavent les pieds ou courent sur le sable humide, en attendant l'heure de la grand'messe ; puis, quand le moment est venu, ils accourent, et bientôt la vaste chapelle est à peu près remplie.

Cependant, c'est surtout au commencement de l'après-midi que, dans cet horizon immense, toutes les routes et les sentiers apparaissent couverts de pèlerins qui s'avancent, et sont toujours suivis par d'autres files ininterrompues. Il y a cependant des points qui attirent plus particulièrement les regards. Bien au loin, derrière la montagne consacrée par le séjour que fit à ses pieds notre glorieux saint Corentin, il y a une paroisse fidèle entre toutes à la piété des ancêtres, à leurs traditions, à leurs costumes. Ils ont traversé l'Aulne, les braves Plougastels, puis, la *gaule blanche* à la main, ils ont continué leur voyage à pied, et maintenant ils sont, une première fois, en vue du clocher de Sainte-Anne, et tous aussitôt sont tombés à genoux. Ils reprennent leur marche ; les voici entre deux collines, celle où tout à l'heure ils priaient, et celle qui leur cache le clocher béni ; dès que celle-ci est franchie, c'est un nouveau salut, une nouvelle prière à la Patronne de la Palue ; puis, quand ils sont enfin sur ces grandes dunes sablonneuses, c'est un troisième hommage à sainte Anne, et alors nous sommes assez rapprochés d'eux pour nous édifier de leur foi ardente, de la noblesse et de la belle simplicité de leur attitude.

Les Vêpres ne doivent se chanter qu'à 4 heures ; mais pendant toute l'après-midi, on peut goûter le charme profond qu'il y a à voir les arrivants de Plougastel ou d'ailleurs, égrenant leur chapelet en faisant trois fois le tour de la chapelle, dans un recueillement profond, et quand ce rite traditionnel est accompli, ils entrent dans l'église et prient longtemps, silencieux, autour de la statue vénérée, qu'ils ne voient pas d'ailleurs. Une fois encore, je protesterai contre une coutume à laquelle tiennent beaucoup, paraît-il, les habitants de Plonévez-Porzay.

L'usage d'habiller les statues n'est ni à supprimer toujours et partout, ni à conserver absolûment. On continue de revêtir d'une robe et d'un voile les statues miraculeuses de Notre-Dame de Rumengol et de Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp, et non pas un jour dans l'année, mais toujours. L'on fait fort bien ; car ces vêtements leur donnent un aspect particulièrement véné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



rable. Au contraire, on a supprimé les voiles et les robes de soierie de Notre-Dame-des-Portes et de Notre-Dame de Cléden-Poher, ces deux statues ayant une valeur artistique peu ordinaire; on a donc eu raison.

Pour supprimer la carapace dont on recouvre la statue de Sainte-Anne-la-Palue, il y a deux motifs : 1° une statue assise ne peut être que grotesque sous des vêtements rapportés, lors même qu'ils seraient en eux-mêmes précieux et de bon goût ; 2° il serait impossible de rêver quelque chose de plus extravagant que le plastron, formé de rubans en clinquant, apparaissant au-dessous du visage de la sainte.

A tout cela j'ajouterai que si les paroissiens de Plonévez-Porzay étaient seuls appelés à contempler cet affublement, on pourrait leur laisser cette jouissance, mais les pèlerins viennent de bien loin, les touristes de plus loin encore ; il y a parmi ceux-ci des gens peu croyants, qui rient de l'étrange spectacle à eux offert ; il y a des protestants, qui ne sont pas éloignés de voir dans une semblable coutume, une marque évidente d'idolâtrie ; or, au moment où Léon XIII a tant fait pour le retour des dissidents, n'est-ce pas une obligation pour nous de supprimer tout ce qui peut être une occasion de répugnance ou de dédain, vis-à-vis des coutumes catholiques ?

Enfin, nous autres qui venons ici pour prier dans un sanctuaire tout moderne, où la seule chose vénérée est l'image même de la sainte, n'avons-nous pas le droit de vouloir la contempler, au lieu de voir une douzaine de mètres de galons qui figureraient avec avantage sur les robes et les tabliers, auxquels ils appartenaient, d'ailleurs, l'année dernière peut-être.

En tout cas, ces réflexions, peut-être trop longues, prouveront aux pèlerins de Sainte-Anne et aux lecteurs de la *Semaine*, que si cette coutume extravagante se conserve, il ne faut nullement l'attribuer au clergé local, mais à la volonté bien arrêtée des paroissiens de Plonévez. J'aimerais assez que pour pénitence on pût leur infliger de paraître vêtus de la même manière, et je suis convaincu que ce procédé opérerait leur conversion immédiate.

Quittons l'affreuse petite rotonde qui abrite la sainte image, fermons les yeux, pour ne pas voir le petit baldaquin rouge, les vieilles fleurs d'oranger, les couronnes funéraires, les vieux cœurs dorés mis sous verre, etc.; voyons seulement les belles lampes suspendues, les cierges qui brûlent nombreux et se multiplient toujours, à mesure qu'arrivent de nouveaux pèlerins. A l'heure des vêpres, l'église est, depuis longtemps, insuffisante pour les contenir tous. Par la porte ouverte, on voit une masse compacte sur le terrain en pente qui monte vers la Palue, et le silence serait aussi profond au dehors que dans le saint édifice, si l'on n'entendait, de temps en temps, l'écho de la fête foraine, fête assez piètre, qui ne doit guère enrichir les malheureux bateleurs égarés en ces lieux. Le sermon suit les vêpres, il est donné par M. le recteur de l'Ile-Tudy qui, pendant ses années de vicariat à Plonévez-



Porzay, a appris ce qu'est le culte de la sainte Patronne et aussi ce que sont les faveurs de sainte Anne pour ses dévots serviteurs.

La procession, si bien appelée *des miracles*, suit le sermon ; plus de vingt ecclésiastiques entourent le reliquaire de sainte Anne, porté, comme toujours, par quatre séminaristes en dalmatique. Sur le parcours, la foule est immense.

Après le salut du T. S. Sacrement, les prêtres retournent au confessionnal, qu'ils avaient déjà occupé dans le courant de la journée, et les pénitents ne leur feront pas défaut, pendant toute la nuit. On pourra calculer combien elles ont été nombreuses : depuis la première messe jusqu'à la grand'messe, plus de 2,000 personnes ont reçu la communion. Ce qu'on ne pourra pas calculer, c'est l'abondance des grâces répandues sur ce peuple, si fidèle et si pieux. Ce que nous avions vu, le samedi, était en effet une faible image de ce qui devait se passer, le dimanche. Au second jour de la fête, il ne manquait que les *Plougastels*, mais ils sont remplacés par deux catégories de pèlerins, dont la vue apporte toujours une émotion profonde : les hommes marchant pieds nus, en corps de chemise, et un cierge à la main. Puis les marins qui accomplissent leur vœu ; ils sont nombreux, ceux que le col bleu indique comme marins de l'Etat, mais bien plus nombreux encore nos intrépides marins-pêcheurs ; ils seraient presqu'innombrables, si Douarnenez n'avait pas un jour spécial (le mardi suivant), pour venir honorer sainte Anne.

A la grand'messe, M. l'abbé Le Coz, recteur de Penmarc'h, commente l'admirable antienne des secondes vêpres :

« O mère de la patrie, très puissante sainte Anne, sois le salut de tes Bretons, conserve-leur la foi, donne-leur des mœurs fortes, obtiens-leur la paix par ta pieuse intercession. » Et le commentaire, prononcé d'une voix forte, vibrante, émue, est à la hauteur du texte.

Après midi, la Palue présente le beau coup d'œil, que tant de milliers de pèlerins admirent, chaque année.

A 3 heures, les cloches nous appellent aux vêpres ; dans l'église, tout le monde chante, les femmes alternent avec les hommes. Puis la procession se forme : il y a sur la Palue 15,000 personnes, 20,000 peut-être, ou formant l'immense cortège ou le contemplant, avec respect et avec une visible admiration.

Ce qui attire surtout les regards, c'est la belle croix de Ploéven, la statue de sainte Anne, portée par les femmes de Plonévez-Porzay en splendides costumes, et le reliquaire entouré de cierges allumés et d'oriflammes. Au cantique déjà entendu la veille et le matin, et qui raconte si bien les origines de notre pèlerinage, succèdent d'autres cantiques, les litanies, d'innombrables roulements de tambours, et enfin le *Te Deum*. Puis, Notre-Seigneur bénit les heureux qui ont pu pénétrer dans la vaste chapelle et la foule massée au dehors, et tout le monde se disperse, en quelques instants.

Allez dans nos fêtes profanes et voyez ceux qui partent : la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



gaieté est bruyante, désordonnée quelquefois ; ici, c'est la joie calme et sainte.

Les routes sont noires de monde, dans la direction de Châteaulin et de Quimper ; les sentiers qui longent la baie de Douarnenez voient défiler des milliers de piétons et, sur la grand'route qui conduit à la jolie ville des pêcheurs, défilent, entre 5 et 7 heures, 500 voitures où s'entassent des familles. Voilà le Pardon de Sainte-Anne-la-Palue.

L'avant-veille, j'étais à Sainte-Anne d'Auray ; j'y voyais et j'y admirais la Basilique, le trésor, le beau Petit-Séminaire, sa gracieuse chapelle, et tant d'autres choses, et j'enviais tout cela pour notre pèlerinage cornouaillais. J'avais tort ; Saint-Anne d'Auray, avec toutes ses richesses et ses grands souvenirs, est connue du monde entier ; mais notre sanctuaire perdu sur les dunes, simple et même dénudé, nous suffit, puisqu'il entretient une telle confiance et un tel amour envers l'aïeule du Sauveur, mère de la Vierge et de la Bretagne.

---

Molène. — On n'a pas oublié l'émouvant naufrage sur les côtes bretonnes du *Drummont-Castle*, ni le beau dévouement des insulaires de Molène et d'Ouessant, dans ces circonstances. « Les Anglais, écrivait récemment, dans nos colonnes, un vénérable évêque missionnaire, en parlent avec admiration. » Nous pouvons ajouter que plusieurs ont écrit des lettres touchantes, pour exprimer leur reconnaissance ; quelques uns sont venus voir le théâtre de la catastrophe et prier sur la tombe des victimes.

On nous cite ce trait d'une noble dame, Lady J... C... Arrivée à Molène, à bord de son yacht, elle visita avec beaucoup d'intérêt le cimetière de l'île et l'église paroissiale, s'informant de ce qui pourrait y manquer, et « réclamant la faveur » de le fournir. M. le Recteur, qui l'accompagnait, exprima, au nom de ses paroissiens, le désir d'avoir une croix de procession. Mme J... C... la promit aussitôt, à condition qu'elle y ferait mettre une inscription de son choix... Tôt après, la croix promise arrivait et fut portée, la première fois, à la procession du 15 Août. Elle est en bronze doré, fort belle, et les habitants en sont justement fiers. Quant à l'inscription choisie, elle rappelle, avec beaucoup de délicatesse, les circonstances qui ont motivé la visite de la généreuse donatrice et l'héroïque charité du bon Recteur, en plusieurs occasions : *Quando sepeliebas mortuos, ego obtuli orationem tuam Domino.* (Tob. 12.)

---

Notre-Dame-du-Folgoët. — Grand pardon, *le Lundi, 7, et le Mercredi, 8 Septembre.*

*Le Lundi,* à 10 heures, grand'messe, à l'église paroissiale.

A 4 heures, Vêpres, sur la place du Couronnement. Procession des miracles.

A 8 heures, procession aux flambeaux, suivie de l'heure sainte. — Le Saint-Sacrement restera exposé toute la nuit. Des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour les confessions.



*Le Mardi,* les messes commenceront à 2 heures et se suivront, d'heure en heure, jusqu'à 8 heures inclusivement.

A 9 heures, arrivée des processions.

A 10 heures, grand'messe, sur la place du Couronnement. Sermon.

A 2 h. 1/2, Vêpres, suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Défilé des processions devant la Statue couronnée.

Nous sommes heureux d'annoncer que la musique de Lannilis nous prêtera encore son concours, cette année. Inutile de donner le programme ; les pèlerins du Folgoët connaissent déjà cette excellente musique.

Nous apprenons, d'autre part, que la Compagnie des chemins de fer départementaux vient d'accorder des trains supplémentaires, correspondant avec les différents trains de Brest, Quimper et Morlaix tant pour l'aller que pour le retour.

---

Ergué-Gabéric. — Grand pardon de N.-D. de Kerdévot, *le Samedi, 12 et le Dimanche, 13 Septembre.*

*Le Samedi,* à 4 heures du soir, Vêpres solennelles, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint Sacrement. Avant et après vêpres, les confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

*Le Dimanche, 13 Septembre,* dès 4 heures du matin, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe, célébrée, à 10 heures, par M. l'abbé Le Gall, recteur d'Ergué-Armel, et précédée de la Procession des miracles.

A l'Evangile, le sermon sera donné par M. le chanoine Treussier, Professeur au grand séminaire et Directeur des œuvres diocésaines.

A 2 heures, Vêpres solennelles, bénédiction du S. Sacrement.

Les pèlerins de cette année verront avec plaisir les embellissements de la chapelle de Kerdévot, vraiment riche, à cette heure, avec son beau rétable, ses cinq autels et sa belle chaire en forme de tribune.

---

Reims. — Le pèlerinage ecclésiastique et le Congrès, que nous annoncions dans notre numéro du 10 Juillet, viennent de se terminer, à Reims. Mgr Péchenard, vicaire général de Son Em. le Cardinal Langénieux, présidait, entouré de plusieurs notabilités ecclésiastiques, Mgr Dulong de Rosnay, M. l'abbé Lemire, député, etc.

Dans son discours d'ouverture, Mgr Péchenard, avec beaucoup de tact et de délicatesse, traça le champ d'action du Congrès et indiqua les frontières qu'il ne doit pas franchir, en rappelant cette phrase du Pontifical : « *Si quis aliquid dicendum habet, dicat ; verumtamen, memor sit conditionis suæ.* »

Le président indiquait le devoir ; mais il avait rencontré des esprits à l'unisson avec le sien, et, pendant tout le cours du Congrès, il fut visible que personne n'était même tenté d'oublier sa condition, pas plus que le « *posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Dans les différentes séances, longues et bien remplies, on a étudié tout ce qui peut être l'objet du zèle sacerdotal : on a reconnu surtout la necessité de favoriser la bonne presse... « Les séances générales du soir, dit le *Bulletin religieux* du diocèse de Reims, dont nous résumons le compte-rendu, sont toujours terminées par une parole éloquente, qu'adressent tour à tour au Congrès des orateurs connus. Lundi, c'était la parole enflammée du curé de Saint-Paterne, mardi celle de Mgr Dulong de Rosnay, tantôt impétueuse comme un torrent, tantôt gracieuse comme un beau parterre. »

Au moment où se terminait la dernière séance générale, Son Em. le Cardinal Langénieux, accompagné de Mgr Mignot, évêque de Fréjus, fit son entrée dans la salle. « Mgr Péchenard présenta le Congrès à Son Eminence, raconta ses travaux et insista sur l'esprit de piété, de zèle, de fraternelle charité et de profond respect pour l'autorité dont il s'est montré animé, pendant tout le cours des discussions. Sans méconnaître la valeur des anciens moyens d'apostolat, le Congrès a étudié la manière de moderniser ses moyens d'action, afin de répondre aux nécessités du temps présent. Il en a fait l'étude d'une façon qui permet à Mgr Péchenard de dire que NN. SS. les Evêques peuvent être fiers de leurs prêtres. »

Le Cardinal donna ensuite au Congrès la bénédiction apostolique, de la part du Souverain Pontife ; puis le Salut, à la Cathédrale, clôtura ces belles cérémonies et « c'est ainsi que se termina dans la paix, la joie, le respect de ceux à qui est dû le respect, un Congrès qui avait causé à quelques-uns tant d'alarmes. »

Nous espérons avoir occasion de reparler du Congrès ecclésiastique de Reims et de donner des détails intéressants sur la part qu'y a prise le diocèse de Quimper.

---

A céder, à des conditions très avantageuses, **un vieil orgue et une jolie tribune** de style gothique, en chêne.
S'adresser au presbytère de Saint-Mathieu, à Quimper.

---

**Les pèlerinages.** — Les pèlerinages, les visites aux plus illustres sanctuaires, ont toujours été la dévotion favorite des siècles de foi. Les fidèles quittaient leur demeure et allaient péniblement, au loin quelquefois, vénérer la statue miraculeuse de la Vierge, prier sur la tombe des martyrs, se prosterner devant les reliques des Saints. Le retour à ces pieuses pratiques serait tout à la fois la preuve d'un réveil de la piété et un moyen de conserver la foi.

C'est Dieu lui-même qui est le premier auteur des pèlerinages. Il est présent partout ; il est partout le maître de la nature et partout il entend les prières des hommes Mais il choisit des saints dont il veut particulièrement manifester la puissance, et des lieux où il veut être adoré. C'est par l'intercession de ces saints qu'il



accorde ses faveurs, et dans ces lieux privilégiés qu'il fait ses plus grands miracles. Les fidèles le savent bien et, lorsqu'ils ont quelques faveurs extraordinaires à demander, après avoir prié dans l'église de leur paroisse, ils vont à Lourdes, à Paray-le-Monial, à quelque autre sanctuaire miraculeux. Et leur confiance n'est pas trompée.

Même pour ceux qui n'ont que des grâces communes à demander, les pèlerinages sont très utiles.

Dans la plupart des hommes, la piété a besoin d'être excitée. Au milieu du tracas des affaires, elle s'endort ; les meilleures pratiques deviennent facilement simple habitude et routine. Sans grandes fautes peut-être, mais sans actes de vertu, le chrétien s'achemine péniblement vers la tombe, oubliant ses devoirs et ne songeant pas à la mort. Qu'on lui parle d'un sanctuaire béni où les foules se pressent, où s'accomplissent des prodiges, un jour ou l'autre, poussé par la grâce, il part. Les fatigues du voyage, la dévotion dont il est témoin, les paroles d'un prédicateur éloquent, les conseils d'un confesseur expérimenté, les cérémonies émouvantes, l'émotion des pèlerins, l'esprit de Dieu qui passe sur ces foules, la protection du Saint, tout parle à son âme, la foi se réveille ; il prie, prend des résolutions et s'en va plus chrétien. Ce n'est pas seulement un acte religieux qu'il vient d'accomplir ; il a posé le principe d'une vie meilleure.

Les pèlerinages ont l'avantage de soustraire au respect humain et à ces folles craintes qui retiennent tant d'hommes. On ne pratique pas, parce que beaucoup d'autres s'abstiennent et qu'on n'oserait pas le faire. On retarde toujours une conversion qu'on désire, parce qu'il faudrait faire de trop pénibles aveux à un confesseur qu'on connaît, parce qu'il faudrait modifier sa conduite et condamner soi-même son passé. En allant en pèlerinage, on se délivre de toutes ces difficultés. Aussi bien, est-ce là que se produisent les grandes conversions et que se prennent les résolutions héroïques. A notre époque, les pèlerinages semblent répondre à un besoin spécial.

Les ennemis de l'Eglise soutiennent que la foi diminue, qu'elle disparaît et que bientôt le christianisme n'existera plus. Les meilleurs sont ébranlés. Ils ont conservé leurs croyances, mais ils ne sont pas éloignés de penser qu'ils sont les derniers croyants et que partout ailleurs, en dehors de leur pays, la Religion est abandonnée ou, du moins, qu'elle n'est pratiquée que par les simples et les ignorants. Ces foules nombreuses, venant de tous les côtés, où se coudoient des hommes de toutes les conditions, riches et pauvres, savants et ignorants, cette foi si vivante et dont parfois les manifestations surprennent, cet entraînement, ces communions, sont la meilleure des réponses. Les plus hésitants sont obligés de le reconnaître : on prie ailleurs que dans leurs villages, on prie avec plus de ferveur. Et ils se retirent édifiés et rassurés.

Ces manifestations de la foi sont une protestation contre les manifestations de l'impiété, aujourd'hui si nombreuses. Les impies

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ne se cachent pas : toutes les occasions leur sont bonnes pour faire connaître leurs sentiments et attaquer Dieu. Il faut une expiation de tous ces blasphèmes. Malheur au pays où Dieu est attaqué et où personne ne le défend, où l'on blasphème et où personne ne prie, où l'on commet des péchés et où personne n'expie ! Il est bien près de sa ruine. La bonté de Dieu est grande ; mais un moment vient où tous ces outrages réclament un châtiment. Les dévotions qui ont lieu dans nos pèlerinages, publiques comme les offenses et, comme les offenses, faites par des assemblées, sont une première expiation qui retient la main de Dieu.

Les prières isolées sont bonnes. Mais Dieu a promis d'être là où plusieurs personnes seraient réunies en son nom. C'est alors que se font les plus efficaces prières.

On s'étonne quelquefois de la patience de Dieu ; on la traite d'indifférence ou d'impuissance. On oublie qu'il y a, là-bas, dans un monastère, dans une église, des foules qui prient, des âmes ferventes qui expient, et Dieu qui eût pardonné à Sodome, si Sodome avait eu dix justes, pardonne à la France parce qu'elle a plus de dix, plus de cent, plus de mille justes.

Les pèlerinages ne sont pas tout. Ils sont un puissant moyen de conversion, de conservation de la foi et d'expiation. Quel que soit le nombre des pèlerinages qui existent, comme toutes les œuvres utiles et saintes, chaque nouveau pèlerinage doit être le bienvenu dans le champ de l'Eglise.

***

— L'humilité a le grand mérite terrestre de ménager l'orgueil des autres.

## BIBLIOGRAPHIE

Le numéro du 1er Septembre de **La Quinzaine** s'ouvre par une étude très serrée de M. George Fonsegrive consacrée à l'Encyclique Satis cognitum *et à l'Union des Eglises*. M. Charles Maurras indique ensuite les principes et les avantages du système fédératif opposé au système politique centraliste qui régit actuellement la France. Puis viennent une saisissante description d'un typhon en Annam par M. Roger Lambelin et un portrait de M. Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, par M. Alfred Poizat. La publication des deux romans, *l'Entisement*, de M. Camille Vergniol, et *le Naufrageur*, se poursuit. Une chronique musicale où M. Arthur Coquard, avec une exacte mesure, apprécie, en les rapprochant, deux grands musiciens : Gluck et Wagner, et la chronique de quinzaine de Monsieur Georges Goyau, consacrée à la préface de M. Francis de Pressensé, complètent cette livraison.

Contre les diarrhées, la dysenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le *charbon médicinal du Dr Belloc*, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

Le **VIN DE QUINIUM LABARRAQUE**, fébrifuge, tonique et digestif, est un médicament énergique et doux, qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès, ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine



comme une acquisition thérapeutique importante, et dans le *Traité de thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

„La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**

*L'Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATIONS de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Ve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 11 Septembre 1896. N° 37.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 fr. par an
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Pourquoi nous allons à Lourdes.

*II. Chronique du diocèse :* Pèlerinage de Lourdes ; Roscoff ; Landerneau ; Pardons et fêtes patronales.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Bayeux ; Notre-Dame de la Salette ; Pensionnat Notre-Dame de Toutes-Aides, près Nantes ; Défiez-vous des réclames ; Se servir du Saint-Esprit.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 13 Septembre.* — 16me Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Saint Nom de Marie et du Dimanche.

*Lundi, 14.* — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

*Mardi, 15.* — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Double Blanc.

*Mercredi, 16.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Corneille et s. Cyprien, Pontifes Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 17.* — Stigmates de s. François d'Assise. Double. Blanc.

*Vendredi, 18.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 19.* — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lanmeur..... du 9 au 14 Septembre.
Plouzévédé..... du 15 au 18 Septembre.
Leuhan et Plougonvelin..... du 19 au 22 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Pourquoi nous allons à Lourdes.

Laissons, laissons murmurer l'impiété qui ne croit pas au surnaturel. Nous avons pour nous la force de la vérité. Nous pouvons répondre avec l'illustre cardinal Pie : Ah ! génération incrédule, tu ne veux croire qu'à la raison et à la nature ; pour toi, l'ordre de foi et de révélation est non avenu : à ton sens, l'Evangile n'est pas assez certifié, le ministère ordinaire de l'Eglise n'est pas assez autorisé. Est-ce que le Dieu tout-puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations ou tes dédains ? Ou bien plutôt, à tes insolents défis ne va-t-il pas répondre par d'autres défis ? C'en est fait du surnaturel, ont dit les hommes du XIXe siècle. Eh bien ! voici que le surnaturel afflue, voici qu'il déborde, voici qu'il suinte du sable et du rocher, voici qu'il jaillit de la source, voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prières, de chants et de lumières, voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste.

O hommes de la libre pensée, vous n'avez voulu en croire ni Moïse, ni les Prophètes, ni le Christ et ses Apôtres, ni l'Eglise et ses jugements solennels. Eh bien ! voici que, dans cette gorge de la montagne, dans une anfractuosité longtemps inaccessible, Marie, la Mère de Dieu, apparaîtra et parlera à une humble fille des champs ; la fille des champs racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs, ils étaient deux : elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des Prophètes, ni celle du Christ et de ses Apôtres... Et, dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle-même avec tant d'autorité et d'efficacité, que le monde entier s'en émeut. L'ébranlement devient tel, que l'administration des voies ferrées a peine à suffire, et qu'elle y a trouvé un accroissement de sa richesse, en des temps où la langueur des affaires et le contre-coup des calamités publiques l'auraient réduite à l'appauvrissement. *Si non verbo credis, rebus crede.....*

Nous croirons à la parole et au fait, et nous irons à Lourdes avec foi, confiance et amour. Nous irons à Lourdes pour l'Eglise. Nous demanderons, par l'entremise de l'Immaculée, la liberté, la justice, le respect, l'obéissance que mérite, à bon droit, la sainte Epouse du Sauveur. Nous demanderons pour son auguste Chef les consolations dont son cœur a besoin, en nos jours si mauvais.

Nous irons à Lourdes pour notre France. Nous demanderons à Dieu, par Marie, de l'arracher aux trois périls que saint Augustin signale comme les avant-coureurs de la ruine des peuples : *Errores*, l'erreur et le mensonge, si communs aujourd'hui, l'erreur et le mensonge qui tuent la vérité, la foi, sans laquelle il n'y a pas de salut ; *Timores*, la peur qui tue les caractères, qui engendre, avec



le respect humain, toutes les défaillances, toutes les lâchetés, tous les énervements, toutes les hontes ; *Amores* enfin, la frénésie avec laquelle, comme on l'a dit, notre génération se jette à la poursuite de l'or, à la poursuite des millions, à travers les spéculations, l'agiotage, les noirs mystères de la Bourse, la fureur du luxe dont cette génération est possédée, le sensualisme dont le flot impur promène partout ses corruptions et ses audaces, audaces qui auraient étonné Corinthe et Paphos elles-mêmes. — Lourdes, c'est le remède à ces maladies mortelles : parce que Lourdes confond l'erreur par la réalité du surnaturel, qu'on y voit resplendir d'un éclat irrécusable ; parce que Lourdes confond la peur et relève les caractères par des manifestations qui fortifient le cœur ; parce que Lourdes confond l'amour du gain et l'amour du plaisir, par ces trois mots qui tombent du ciel et qui crient à la terre : *Pénitence, Pénitence, Pénitence.*

Nous irons à Lourdes pour notre diocèse. Nous demanderons à Marie de lui garder sa foi séculaire, de protéger son Evêque, son clergé, ses lévites, ses communautés.

Nous irons à Lourdes pour nos familles. Nous demanderons à Marie, pour nos pères et pour nos mères, pour les vieillards et pour les enfants, le courage chrétien, la solidité des convictions religieuses, la fidélité aux lois de Dieu et de son Eglise, la piété enfin qui a les promesses de la vie présente et de la vie future.

Nous irons à Lourdes, et nous y prierons comme on prie dans ces lieux bénis. Quelle prière que celle-là ! Nous le disions naguère dans l'église du Rosaire, en une solennité vraiment inoubliable : Ici, les cœurs prient, les volontés prient, les intelligences prient. Ici, les yeux prient ; les larmes prient ; les lèvres prient ; les soupirs et les poitrines prient ; les mains prient ; les bras étendus en croix prient ; les genoux prient au sol. Les corps et les âmes prient et apprennent éloquemment à prier. C'est la flamme qui s'élance, l'ardeur qui embrase, l'amour qui donne des ailes et emporte les âmes sur les sommets divins.

Nous prierons, et Marie nous entendra ; nous prierons, et Marie nous exaucera ; nous prierons, et Marie, comme autrefois le Prophète, nous répondra : *Consolamini, populo meus ; cito veniet salus tua* : Console-toi, console-toi, mon peuple ; l'heure du salut va sonner pour toi.

*(Mgr Germain.)*

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Pèlerinage de Lourdes.** — Vive Notre-Dame de Lourdes ! Deux mille deux cents pèlerins sont inscrits pour le pèlerinage.

Nous rappelons que Monseigneur autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, in viam pacis,*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dimanche prochain, 13 Septembre, dans toutes les paroisses, pour attirer la bénédiction du Ciel sur le pèlerinage. Il est dans les intentions de Sa Grandeur que ces prières soient faites, même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins. Ce sera un moyen de s'associer à ceux qui vont porter aux pieds de la Vierge Immaculée les hommages et les vœux du diocèse tout entier...

Monseigneur désire également que les croix et bannières soient nombreuses, et recommande aux prêtres d'apporter leur habit de chœur.

Il est important de ne pas oublier que les Quatre-Temps coïncident avec la semaine du pèlerinage.

Les pèlerins des trains de Landerneau auront soin de ne pas se tromper, en prenant un train autre que celui marqué sur leur *carte d'inscription*.

La direction du chant est confiée à M. Morvan, recteur de Melgven.

***

Les *cartes d'inscription* adressées aux pèlerins indiquent les heures de départ des trains et les arrêts aux diverses stations du département.

Tous nos lecteurs aimeront à connaître ces heures.

| STATIONS | TRAINS DE LANDERNEAU | | | TRAIN de QUIMPER |
|---|---|---|---|---|
| | PREMIER | DEUXIÈME | TROISIÈME | |
| Landerneau.. *15 Sept.* | 8h.50 soir | 10h.»» soir | 10h.45 soir | » » |
| Dirinon..... | 9 10 | 10 20 | 11 7 | » » |
| Daoulas..... | 9 22 | 10 32 | 11 20 | » » |
| Hanvec..... | 9 39 | 10 49 | 11 39 | » » |
| Quimerc'h..... | 9 55 | 11 5 | 11 57 | » » |
| | | | *14 Sept* | » » |
| Le Drénit..... | 10 6 | 11 16 | 12 9mat. | » » |
| Châteaulin..... | 10 21 | 11 31 | 12 24 | » » |
| Quéménéven..... | 10 42 | 11 52 | 12 47 | » |
| | | *14 Sept.* | | *15 Sept.* |
| Quimper..... | 11 14 | 12 25mat. | 1 27 | 8h.55 soir |
| Rosporden..... | 11 48 | 12 59 | 2 4 | 9 33 |
| | *14 Sept.* | | | |
| Bannalec..... | Minuit 4. | 1 15 | 2 21 | 9 57 |
| Quimperlé..... | 12 26mat. | 1 37 | 2 45 | 10 19 |
| Lorient..... | » » | » » | » » | 10 54 |
| | | | | *14 Sept.* |
| Vannes..... | » » | » » | » » | 12 20 |
| Nantes..... Arrivée. | 6 3 | 7 20mat. | 8 54 | 3 57mat. |
| — ..... Départ. | 7 »» | 8 12 | 9 31 | 4 30 |
| Bordeaux..... Arrivée. | 7 50 soir | 8 52 soir | 9 57 soir | 4 »» soir |
| — ..... Départ. | 8 5 | 9 7 | 10 30 | 4 15 |
| Lourdes, *15 Sept.* Arriv. | 3 40mat. | 6 »»mat. | 5 50mat. | Minuit. |



Roscoff. — Comme nous l'avons annoncé, le 8 Septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge, a eu lieu, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, la bénédiction de l'école chrétienne des garçons.

Arrivé à 9 heures, Monseigneur s'est rendu au presbytère et, pour inaugurer dignement la fête, il a voulu honorer d'une façon spéciale celui à qui revient le plus grand mérite de la fondation nouvelle, en nommant chanoine honoraire de sa Cathédrale, M. Morvan, recteur de Roscoff. Inutile de dire que cette bonne nouvelle a été accueillie par les applaudissements de l'assistance nombreuse et choisie, auxquels souscrira, avec bonheur, le diocèse tout entier.

M. Le Roux, Supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, célébra la Messe. A l'Evangile, Mgr l'Evêque monta en chaire, en exprimant le regret de prendre la parole à la place du brillant orateur attendu ; mais le R. P. du Lac, déjà en route pour Roscoff, a été arrêté par une sérieuse indisposition. Sa Grandeur s'est attachée à montrer l'amour particulier que l'Eglise a toujours témoigné aux faibles et aux petits : là se trouve l'idée-mère des écoles chrétiennes... L'Evêque est heureux de voir que, dans son diocèse, l'élan ne se ralentit pas pour la fondation de ces établissements d'éducation où Dieu a la première place : depuis qu'il est à Quimper, 10 écoles libres de garçons et 19 écoles de filles ont vu le jour. Mais le bien ne se fait pas sans dévouement, sans de lourds sacrifices... Et Sa Grandeur, en félicitant les habitants de Roscoff de s'être imposé de grandes dépenses, pour cette œuvre, méritoire entre toutes, remercie les nobles étrangers qui sont venus généreusement à leur secours : Elle termine en faisant appel à la bonne volonté de tous pour les besoins de l'avenir, qui sont encore nombreux.

Une quête, faite par Mme la comtesse de Mun et Mme de la Sayette, suivit immédiatement l'allocution épiscopale.

A l'issue de la messe, la procession se forma ; les crucifix destinés aux salles de classes étaient portés sur des brancards, richement ornés. Le temps, très mauvais le matin, s'était mis au beau et c'est par un brillant soleil que le cortège, marchant à la suite des croix et de la belle bannière de sainte Barbe, se rendit à la nouvelle école, dont l'enclos fut vite envahi par la foule.

Après avoir récité les prières du Rituel, Monseigneur adressa encore quelques mots aux fidèles, en appelant de nouveau les bénédictions de Dieu sur les bienfaiteurs de l'école chrétienne, et sur les enfants qui viendront s'y instruire.....

Au banquet qui suivit, M. le Recteur de la paroisse porta un toast, qui fut fort applaudi. Après avoir exprimé sa reconnaissance à l'Evêque pour l'honneur qu'il avait fait à Roscoff, en venant bénir son école chrétienne de garçons, M. Morvan remercia d'abord M. le comte de Guébriant, conseiller général, qui a le premier apporté sa souscription généreuse à l'œuvre dont l'initiative lui revient, et M. Jean Guivarc'h, donateur du terrain ; puis

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. le comte de Mun, « le vaillant défenseur de la cause catholique, « associé à toutes les bonnes œuvres et, pour une large part, à « celle que l'on inaugure aujourd'hui. » Il n'a garde d'oublier Mgr Dulong de Rosnay « dont l'éloquence et le grand cœur sont « toujours au service des bonnes causes »,... Après quelques mots de reconnaissance à tous ses paroissiens, aux membres de la colonie étrangère, aux prêtres présents, le nouveau chanoine termina en remerciant Monseigneur « en son nom et au nom de la paroisse que Sa Grandeur a voulu honorer en sa personne. »

M. le comte de Mun se leva ensuite et, se faisant l'interprète de la population de Roscoff à laquelle il est heureux d'appartenir, exprima, dans un langage charmant, sa gratitude à Monseigneur, pour la distinction accordée à son cher et excellent Recteur. A son tour Mgr Dulong dit, gracieusement comme toujours, la joie qu'il éprouvait de l'honneur fait à son vieil ami, et le contentement qu'en éprouverait le diocèse tout entier... En effet, comme a répondu Sa Grandeur, résumant l'impression de tous, le cri unanime, à la nouvelle de cette promotion, si méritée, sera : « Il était bien temps! »

---

**Landerneau.** — A son retour de Roscoff, mardi soir, à 8 heures, Mgr l'Evêque a présidé l'ouverture du Congrès catholique, en l'église de Saint-Houardon, à Landerneau, et prononcé une allocution dans laquelle il a résumé le but de la réunion : rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû et donner à la Religion la place qu'elle doit avoir, au milieu d'une civilisation qu'elle a formée.

Les travaux du Congrès, sur lesquels nous aurons à revenir, ont commencé, mercredi, dans la salle du Patronage.

Le discours de clôture sera prononcé, vendredi soir, par M. le comte de Mun.

---

« Pardons » et fêtes patronales. — Jadis, nos fêtes patronales étaient, comme le mot le dit, des solennités religieuses, des jours de grâces et de pardon. Il est déjà fâcheux que, dans plusieurs localités, les jours suivants soient consacrés à des amusements qui deviennent souvent l'occasion de graves désordres. Un abus bien plus déplorable encore, et contre lequel il est de notre devoir de protester énergiquement, c'est de fixer au jour de la solennité religieuse, au dimanche, et à l'heure des offices, les jeux et réjouissances profanes. C'est ce qui a eu lieu récemment, dans une des paroisses les plus chrétiennes du diocèse et, par une sorte de défi, le « programme de la fête » était envoyé, plusieurs jours auparavant, aux journaux même catholiques, qui l'ont inséré, quelques uns par surprise.

L'*Etoile de la Mer* explique son erreur et ajoute avec raison : « Nous désapprouvons complètement ces fêtes profanes fixées au « dimanche, sachant qu'elles ne sont, en somme, que des entre- « prises tendant à la laïcisation de nos belles fêtes religieuses, et



« nous ne pouvons que plaindre les catholiques qui assument la « responsabilité de leur organisation. »

---

# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Un Congrès anti-maçonnique international doit se tenir incessamment, à Trente, dans le Tyrol.

Dans une lettre du 2 Septembre, adressée à M. Alliata, Président du Comité organisateur du Congrès, S. S. Léon XIII donne sa pleine approbation à l'œuvre, en signalant de nouveau « les menées de la secte maçonnique, dont l'audace s'affirme insolemment de jour en jour. »

Quant aux moyens de tenir tête aux efforts grandissants des sectes, ils ont été abondamment signalés dans les précédentes Encycliques, et ils peuvent se résumer en un seul :

C'est que vos efforts se coalisent et se concentrent sur le terrain même où le combat est tout engagé par les francs-maçons.

Il importe donc souverainement que les documents pontificaux et la direction qu'ils ont donnée soient gardés et retenus comme édictant les règles et les prescriptions formelles, auxquelles il faut se conformer avec respect, vous-même d'abord, et, plus tard, ceux qui, dans la suite, appliqueront leur zèle et leur collaboration à la délibération de ces moyens.

Assurément, comme nous l'avons proclamé ailleurs, les doctrines audacieuses, perverses de cette secte et les moyens pernicieux qu'elle emploie pour réussir, causeraient moins de maux et s'affaibliraient même peu à peu, si les catholiques s'inquiétaient d'opposer aux francs-maçons une résistance plus ferme et une stratégie plus habile. Ceux-ci, en effet, mettent leur confiance dans le mensonge et les manœuvres ténébreuses ; c'est pourquoi, si l'on parvient à leur arracher le masque dont ils se couvrent, il est hors de doute que tous les honnêtes gens se refuseront à participer à leur détestable perversité et la réprouveront.

Après ces graves enseignements, émanant de la plus haute autorité qui soit au monde, des journaux, intéressés à tromper sur ce point leurs lecteurs, continueront encore à nier le péril maçonnique!

---

**Bayeux.** — Les apparitions de Tilly. — Les journaux ont longuement parlé d'apparitions de la Sainte Vierge qui auraient lieu, depuis plusieurs mois, à Tilly-sur-Seules, au diocèse de Bayeux. Ces faits, attestés par de nombreux témoins, sont accompagnés de circonstances un peu étranges, qui les rendent suspects. Aussi l'autorité ecclésiastique, toujours prudente, réserve son jugement.

La *Semaine religieuse* de Paris, 23 Août, et la *Semaine religieuse* de Bayeux, 30 Août, reproduisent le communiqué suivant :

« On a fait quelque bruit à propos de l'érection d'une statue de la Très Sainte Vierge, à Tilly-sur-Seules. Un journal local a même insinué que cette cérémonie impliquait, de la part de l'autorité

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ecclésiastique, une certaine reconnaissance des faits extraordinaires qu'on a signalés, depuis plusieurs mois, à Tilly.

En réalité, une personne pieuse a fait don de la statue, pour être érigée en ce lieu, et l'autorité ecclésiastique a estimé que, puisqu'on y priait déjà, il ne pouvait être mauvais qu'au lieu de prier devant des arbres, on priât au pied d'une image de la Très Sainte Vierge.

Mais il suffit de constater le silence de la *Semaine religieuse* de Bayeux, pour s'apercevoir que, jusqu'ici, l'autorité ecclésiastique ne s'est prononcée, en aucune façon, sur ce qui se passe à Tilly. »

---

**Notre-Dame de la Salette.** — CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION. — Le 19 Septembre 1896 rappelle une date mémorable pour la France. A pareil jour, il y aura bientôt cinquante ans, la Sainte Vierge apparut à deux enfants au milieu des montagnes de la Salette, portant sur ses traits et sur ses vêtements les marques de la plus vive douleur.

S'adressant à Maximin et à Mélanie, stupéfaits à sa présence, elle leur fit entendre de salutaires avertissements, leur confia des secrets et laissa, enfin, s'échapper de ses lèvres maternelles ce cri d'alarme : « Pénitence ! Pénitence ! Je ne puis plus retenir le bras de mon divin Fils, prêt à s'appesantir sur le monde et, en particulier, sur la France. » Et des larmes et des sanglots accompagnaient ces paroles.

Depuis ce grand événement, de saintes âmes, répondant à l'appel de leur Mère, se sont livrées généreusement à toutes les rigueurs de la pénitence pour désarmer le bras de la justice divine ; mais la France, en général, surtout la France officielle, a persévéré dans sa révolte contre Dieu, et, au lieu de se repentir, elle s'est enfoncée plus que jamais dans son impiété. On sait quelles terribles catastrophes ont fondu sur elle en punition de son apostasie : le fléau de la guerre, les horreurs de la Commune et le désarroi politique et moral, dont nous avons sous les yeux le triste spectacle, ont prouvé qu'on ne se moque pas impunément de Dieu.

Le Jubilé de l'Apparition approche ; il sera célébré solennellement, le 19 Septembre prochain, dans le sanctuaire de la Salette, au milieu de multitudes de pélerins accourus de tous les points de la France.

A cette occasion, les *Annales* de ce célèbre pélerinage invitent les fidèles à se retremper dans l'esprit de pénitence. Elles nous demandent de nous approcher, au jour des noces d'or de l'Apparition, de la table eucharistique en esprit de réparation, pour le triomphe de l'Eglise et le salut de la France.

Entendons tous, prêtres, communautés et fidèles, l'appel des missionnaires de la Salette.

Pleurons devant le Seigneur sur nos iniquités passées ; son cœur miséricordieux écoutera la voix de notre repentir.

---



**Pensionnat N.-D. de Toutes-Aides, près Nantes.** — Le Pensionnat N.-D. de Toutes-Aides, à Doulon-lez-Nantes, dirigé par les Frères de Lamennais, continue, par ses succès et par la confiance que lui témoignent les familles, à mériter la bonne réputation qu'il s'est acquise dans la Bretagne, dans la Vendée et au-delà. Des programmes bien gradués, des études sérieuses, permettent aux élèves qui suivent tous les cours de l'établissement, de subir avec avantage les examens du Baccalauréat moderne, de la Voirie, des Douanes, des Postes et Télégraphes, etc.

Une école professionnelle, annexée au Pensionnat, a pour but spécial de former soit des Apprentis, soit des Elèves mécaniciens des Equipages de la Flotte.

Un Cours d'Hydrographie, récemment fondé, prépare directement les jeunes gens au grade d'Elève de la marine marchande de 1re et de 2me classe.

---

**Défiez-vous des réclames !** — *La Semaine Religieuse* de Versailles publie l'avis suivant :

« On nous consulte beaucoup, depuis quelque temps, sur une œuvre dite « de Nazareth », établie à Saint-Cyr l'Ecole, dans le but de procurer aux églises et aux presbytères pauvres des objets de toute nature. Si l'on en croit les prospectus répandus à profusion dans toute la France, cette œuvre serait dirigée par des prêtres et approuvée par plusieurs évêques.

« Des renseignements puisés à bonne source nous permettent de faire savoir à nos lecteurs, pour éclairer leur religion, que cette entreprise commerciale n'a pas été approuvée par Monseigneur l'Evêque de Versailles, et qu'elle a été fondée et continuée contre son avis formel. »

---

**Se servir du Saint-Esprit.** — On « ne prie pas assez le Saint-Esprit, on ne sait pas s'en servir ! » disait un jour, dans une boutade, le brave général de Lamoricière.

Le général savait prêcher d'exemple. Un jour, il fit appel au dévouement d'un autre héros, le comte de Quatrebardes, pour venir défendre Ancône. La ville, mise hâtivement en état de défense, avec la population la moins sûre des Etats pontificaux et une garnison composée de soldats de tous pays, était un poste d'honneur... et de péril. Dès son arrivée, M. de Quatrebardes fut installé comme chef d'état-major de la subdivision et gouverneur de la place. Le général et le gouverneur voulurent immédiatement juger par eux-mêmes de l'état d'Ancône et se mirent à inspecter les fortifications. Après avoir fait ses dernières recommandations à M. de Quatrebardes, M. de Lamoricière ajouta : « ..... Et quand vous serez embarassé, faites comme moi..... invoquez le Saint-Esprit et comptez sur son aide. » Et aussitôt les deux héros, à genoux sur la terre nue, récitèrent le *Veni, Sancte Spiritus*, pour s'assurer le secours du ciel dès le début de leur glorieuse entreprise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

Voici maintenant comment répondit, à cette demande de mesures violentes et illégales, la Société populaire de Lesneven.

« Lesneven, le 1er Prairial an III (20 Mai 1795) (1).

« *Les citoyens soussignés, réunis en société populaire, au Département du Finistère.*

« CITOYENS,

« Nous vous adressons un mémoire relatif à la liberté des prêtres insermentés, auxquels il nous semble qu'on ne peut appliquer ni la circulaire du 4 Germinal (24 Mars), ni l'article 10 de la loi du 28 (17 Avril) sur la réorganisation des départements et des districts, ni l'article 2 du décret du 12 Floréal (1er Mai).

« Nous croyons ce mémoire dans les principes, et la surveillance ordonnée par le Procureur-Syndic de notre District, sans nous avoir consultés, propre à occasionner du trouble.

« Nous vous prions de donner des ordres pour la faire révoquer, et si la question vous paraît douteuse, de consulter la Convention le plus tôt possible.

« Salut et fraternité.

« GOUÉROU, LE ROY, Jean OBILI, LE JANNIC, ROUDAULT, TESTARD, père, BARJOU, LE FLO, PREVEL, MIORCEC, DE RENIÈRE, SOUFFES, DUFOUR, VIGNOBOUL, GUADAVERN, LAMARRE.

« 28 Floréal III (17 Mai 1795) (2).

« *Société populaire de Lesneven.*

« En vertu d'une lettre d'un comité de la Convention nationale du 4 Germinal (24 Mars), qui dit de surveiller les prêtres réfractaires, l'Agent national du District de Lesneven a prescrit à toutes les Municipalités de son ressort de mettre en surveillance tous les ci-devant prêtres cachés par suite du refus ou de l'omission du serment que prescrivait la ci-devant Constitution civile du clergé, et de les obliger à se présenter chaque jour au bureau municipal, à une heure indiquée.

(1) L. 805.
(2) L. 305.



« Cette mesure contredit toute la législation, tous les arrêtés des Représentants en mission, depuis le 12 Frimaire (2 Décembre 1794).

« Elle est dangereuse sous tous les points de vue : en ce qu'elle est générale, en ce qu'elle autorise la méfiance, en ce qu'elle occasionne un mécontentement universel, une indisposition dans le service public, une diminution dans le respect et la confiance à la représentation nationale.

« La circulaire du 4 Germinal ne peut recevoir application dans le département du Finistère et dans l'arrondissement des armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg.

« Le 12 Frimaire l'an III (2 Décembre 1794), la Convention a prononcé une amnistie générale aux habitants du Finistère, elle a rappelé dans le sein de la patrie tous ses enfants égarés, elle leur a promis qu'ils ne seraient ni recherchés ni inquiétés, elle leur a dit : « Déjà plusieurs de vous « sont rentrés, et la sécurité a été le prix de leur confiance. »

« Si l'on a pu croire que l'amnistie ne pouvait s'appliquer aux individus condamnés à la déportation, la Convention a promptement déclaré, par trois décrets du 29 Nivose (18 Janvier 1795), qu'elle s'étendait à toutes les personnes condamnées, à quelque peine que ce fût, même à la peine de mort, nominativement à la peine de déportation ou à d'autres peines non capitales ; elle n'a excepté que les délits ordinaires et les faits de royalisme ; aussi les prêtres insermentés se sont trouvés dans le cas de l'amnistie.

« Un décret du 8 Floréal (27 Avril 1795), vient de confirmer cette vérité. Il ordonne l'exécution pleine et entière des arrêtés pris par les Représentants du peuple, ayant des pouvoirs illimités, pour la pacification des départements du Finistère, du Morbihan et autres, dans les arrondissements des armées de l'Ouest et des côtes de Brest et de Cherbourg.

« Or, ces arrêtés parlent nominativement des prêtres dits réfractaires ou insermentés.

« L'arrêté du représentant Boursault, du 26 Vendémiaire (17 Octobre 1794), adopté, le 11 Frimaire (1er Décembre 1794), par ses confrères Bruc et Bollet, s'adresse à *tous* les habitants du Finistère, il les rappelle *tous* dans leurs foyers, et leur promet oubli et pardon. « Ne croyez pas, leur dit-il, que je « vous fasse des promesses frivoles, ne craignez pas que les « paroles de paix et de fraternité que je vous porte soient « illusoires et trompeuses ; je sais bien que des malveillants « vous diront que vous ne devez pas vous fier à ces promes- « ses, et que, pour vous séduire plus facilement, ils empoi- « sonneront tous leurs discours, en vous comparant le présent « avec le passé ; mais ne croyez pas ces propos perfides : la « Convention nationale s'est prononcée, la justice à l'ordre « du jour n'est plus un vain mot. »

« Le 12 Frimaire (2 Décembre 1794), la Convention a fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



une proclamation : « Revenez *tous*, a-t-elle dit aux habitants « du Finistère, que les foyers de chacun de vous deviennent « sûrs et paisibles.

« Venez avec sécurité, disent les représentants Guezno et « Guermeur, dans leur adresse du 23 Frimaire (13 Décembre « 1794), vous convaincre, dans nos étreintes fraternelles, que « l'oubli des fautes passées sera *irrévocablement* le prix et la « garantie d'une résipiscence sincère. »

« Ils s'expriment avec le représentant Bruc, plus positivement, le 12 Nivose (1er Janvier 1795) :

« Nous pensons, disent-ils, que les prêtres insermentés ont « des droits à la clémence et à la générosité de la Convention ; elle s'occupe d'eux, et l'on peut juger de ses déterminations à leur égard, par ce qu'elle fait pour tant d'autres « individus mis hors la loi ou sujets à la déportation. »

« Une plume éloquente blâme la conduite de l'Assemblée nationale d'avoir voulu créer et organiser un culte, d'avoir laissé se former un schisme... La loi du 3 Ventose (21 Février 1795) paraît ; elle réalise les promesses des Représentants du 12 Nivose (1er Janvier 1795), rétablit la liberté entière du culte ; elle ne reconnaît plus les prêtres que comme français, et finit par cet article : « Tout décret dont les dispositions sont « contraires à la présente loi est rapporté ; tout arrêté y « opposé, pris par les Représentants du peuple dans les « départements, est annulé. »

« Aussitôt, le représentant Bruc proclame, le 19 Ventose (9 Mars 1795) : « La loi ne reconnait plus de ministre d'au« cun culte ; ceux qui se sont *cachés* pour ce seul caractère, « peuvent donc paraître aujourd'hui avec assurance ; qu'ils « viennent au milieu de nous, sans crainte, ils n'y trouveront « que des *amis*... Revenez donc, s'écrie-t-il en finissant, reve« nez tranquillement dans vos foyers, revenez vivre sous des « lois protectrices, goûtons tous ensemble les douceurs de « l'union et de la paix, je vous garantis, au nom de la patrie, « au nom de la Convention, au nom de ce qu'il y a de plus « sacré, sûreté et liberté. »

« Les représentants Guezno et Guermeur, dans leur arrêté du 6 Germinal (26 Mars 1795), appellent à la liberté les ministres *cachés* pour la seule cause du refus ou de l'omission du serment, et ne leur impose d'autre obligation que de se présenter devant l'agent national pour élire un domicile Ils ordonnent de tenir la main à l'exécution des lois touchant le libre exercice des cultes, ce qu'ils répètent le 20 Germinal (9 Avril 1795), et couronnent le 23 (12 Avril), pour l'ouverture des églises.

« Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la pacification avec les chefs de l'armée catholique de Bretagne, du 1er Floréal (20 Avril 1795), dans le 1er arrêté, « considérant que la « destruction du culte et la persécution contre ses ministres



« ont été la principale cause du soulèvement des campagnes « et de la guerre intérieure », ils ordonnent l'exécution de leurs arrêtés.

« L'article 1er du second arrêté assure que ceux qui se sont soumis aux lois *sont à l'abri de toutes recherches pour le passé*.

« Ces arrêtés ont été approuvés par le décret solennel du 8 Floréal (27 Avril 1795).

« Donc, ils l'emportent sur une simple circulaire d'un comité, *antérieure* de plus d'un mois, laquelle ne reçoit aucune application aux départements dans l'arrondissement des armées de l'Ouest.

« Cette lettre du 4 Germinal (24 Mars) est une de ces circulaires destinées pour les départements en général, qu'on a adressée au District de Lesneven par erreur, et dans l'oubli que sa localité la lui rendait étrangère. Elle lui était vraiment étrangère, suivant le rapport du représentant Chénier, du 12 Floréal (1er Mai 1795) ; on y lit : « Jamais, sans doute, la « Convention nationale ne voudra étendre son joug sur les « consciences, j'en atteste les deux traités de paix qui vien« nent d'être signés avec les chefs de la Vendée et des « chouans ; mais les ministres de la religion catholique, habi« tants de cette contrée, ont du moins offert un modèle que « tous les autres devraient imiter, ils ont respecté les lois de « la République. »

« Ainsi, les prêtres insermentés du département du Finistère sont compris dans l'amnistie du 12 Frimaire (2 Décembre 1794) ; ils y sont *nominativement* compris, par les arrêtés des Représentants des 12 Nivose (1er Janvier 1795), 19 Ventose (9 Mars), 6 Germinal (26 Mars), confirmés par le décret du 8 Floréal (27 Avril), tout le passé est oublié à leur égard, le refus de prêter le serment à la ci-devant Constitution civile du clergé, anéantie par le dernier article de la loi du 3 Ventose (21 Février 1795), ne peut donc servir de prétexte pour les soumettre à une surveillance particulière, à une représentation journalière qui porte atteinte à leur liberté, qui leur donne leur commune pour prison ; il leur a été dit qu'on ne les rechercherait pas, qu'on ne les inquiéterait pas pour le passé, on leur a promis l'égalité de droits et de sort, l'égalité parfaite, qui est devenue un besoin pour tous Français.

« Ainsi, la circulaire du 4 Germinal (24 Mars) est mal appliquée aux prêtres insermentés du Finistère ; il faut leur imputer des faits de royalisme ou des délits ordinaires pour les priver de leur liberté ou y porter la moindre atteinte. »

*(A suivre.)*

---

A céder, à des conditions très avantageuses, un vieil orgue et une jolie tribune de style gothique, en chêne.
S'adresser au presbytère de Saint-Mathieu, à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).



**ÉVÉNEMENT MIRACULEUX**

A MARSEILLE

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

Il y a environ dix mois, je fis un voyage dans l'ouest et je me trouvai sur le bord de la mer près d'une magnifique forêt de pins dans l'île d'Oléron, en compagnie d'un vieux camarade de collège qui avait amené là ses deux enfants, une jeune fillette de quinze ans à peine, et un vigoureux garçon de douze ans. La jeune fille était pâle et presque transparente ; elle formait un pénible contraste avec son jeune frère.

« J'ai conduit cette pauvre enfant ici, me dit le père, pour tenter de la sauver sans médecin avec l'air de la mer et de la forêt de pins. Depuis quelques années, je lutte contre une terrible anémie qui la terrasse. Les nuits sont sans sommeil, ses jours sans plaisirs et sans joies. Elle souffre sans cesse de palpitations, de maux de tête, d'étourdissements et ne mange pas. Je suis désespéré.



Malgré toutes mes exhortations avant de me séparer de lui, il se refusa à essayer pour sa fille un remède dont j'avais souvent vérifié les effets surprenants. J'ai eu depuis à deux ou trois reprises des nouvelles de la fille de mon ami, elle est toujours dans le même état.

Son père sera peut-être convaincu et suivra je l'espère, mes conseils, quand il aura lu la lettre suivante dont je vais lui envoyer copie, c'est un précieux document pour les propriétaires des Pilules Pink, pour personnes pâles, du Dr Williams, et c'est la consécration irrévocable de la merveilleuse vertu des Pilules Pink. Cette lettre, émanant d'un éminent médecin de Marseille, M. le Dr Rossi, 71, rue de la République, qui spontanément nous donne son appréciation, et sans arrière-pensée nous autorise à la publier.

« Je suis heureux, écrit-il, de vous communiquer l'observation suivante :

« Amélie D..., 15 ans, n'a jamais été formée, elle est atteinte d'anémie grave avec palpitations de cœur, douleurs dans les jambes, lassitude extrême, appétit capricieux, évanouissements fréquents. Après lui avoir prescrit les Pilules Pink, j'ai constaté un mieux sensible dès le quinzième jour. Après deux mois de traitement l'appétit est revenu, plus d'évanouissement, la période de formation s'est produite, le visage a perdu sa pâleur, les muqueuses sont colorées, la digestion est facile ; en un mot, la jeune fille est sauvée. »

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et en cas de difficulté quelconque, au dépôt principal, MM. Gablin et Cie, (phes de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**Suprême Pernot**
le meilleur des desserts fins.

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. **Vendredi 18 Septembre 1896.** N° 38.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT
**6 fr. par an**
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Note de l'Evêché ; Nominations dans le Clergé ; XVe Pèlerinage du diocèse à N-D. de Lourdes ; Retraites militaires de 1896 ; Lanmeur.

*II.* Le Congrès de Landerneau.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Agissons ; Un nouveau commandement ; Bonnes pensées.

*IV. Annonces et avis divers.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 20 Septembre.* — 17me Dimanche après la Pentecôte. Fête des Sept-Douleurs de la T.-S. Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de s. Eustache et ses compagnons, Martyrs, et du Dimanche. Vêpres du suivant, avec mémoires de N.-D. des Sept-Douleurs et de s. Eustache.

*Lundi, 21.* — S. Mathieu, Apôtre et Évangéliste. Double de 2me classe. Rouge.

*Mardi, 22.* — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

*Mercredi, 23.* — S. Lin, Pape et Martyrs. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 24.* — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

*Vendredi, 25.* — Office de la Férie. Simple. Vert ; — ou Office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

*Samedi, 26.* — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Leuhan et Plougonvelin ..... du 19 au 22 Septembre.
Plougastel-Daoulas ..... du 23 au 30 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 21 Septembre*, réunion des Meres chrétiennes. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

**Mission recommandée** : Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, la Mission de Ploudalmézeau, qui s'ouvrira le dimanche 20 Septembre.

**Note de l'Evêché.** — MM. les Curés et Recteurs qui n'auraient pas encore expédié à l'Evêché leurs derniers comptes et budgets, sont invités à faire cet envoi sans retard.

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Ropars, vicaire à Plounéour-Trez, professeur à Saint-Pol-de-Léon ;

M. Prigent, jeune prêtre, vicaire à Plounéour-Trez ;

M. Le Bras, vicaire à Plougoulm, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Caër, vicaire à Landudec, vicaire à Plougoulm ;

M. Salaün, jeune prêtre, vicaire à Landudec ;

M. Rozen, jeune prêtre, vicaire à Saint-Sauveur, en remplacement de M. Guillerm, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Bernard, recteur à Kergloff, aumônier de l'Hospice de Plougastel-Daoulas ;

M. Fermon, aumônier de l'Hospice de Plougastel-Daoulas, recteur de Kergloff.

**XV^me^ Pèlerinage du diocèse à N.-D. de Lourdes.** — Dimanche 13, en la Fête du Saint Nom de Marie, 2,250 diocésains de Quimper et de Léon sont partis pour Lourdes. Parmi eux se trouvaient au moins 60 malades. Pour la seconde fois, les Angevins et les Bretons du Finistère vont se rencontrer aux pieds de la Vierge Immaculée. Mgr Freppel n'est plus là pour servir de trait d'union entre les deux pays ; mais nous sommes néanmoins convaincus que cette fois encore la vieille sympathie des deux races se manifestera cordialement.

Nous avons reçu de Lourdes la dépêche que nous reproduisons ici :

« 16 Septembre 1896, 9 h. 10, matin.

« Tous nos pèlerins sont arrivés sans encombre. La joie est universelle, le temps magnifique et chaud. Les pèlerinages sont



nombreux ; on remarque ceux d'Avignon, d'Angers, etc. Les Belges sont attendus. Les cérémonies sont splendides, les malades heureux et pleins de confiance ; Monseigneur va les bénir aux piscines. Ce soir, aura lieu la procession du Très-Saint Sacrement, présidée par Mgr l'Archevêque d'Avignon. »

R.

Aujourd'hui, les pèlerins de Quimper quitteront Lourdes. Nos lecteurs nous sauront gré de publier le tableau suivant leur indiquant les arrêts aux diverses stations du département.

| STATIONS | TRAINS DE LANDERNEAU — PREMIER | DEUXIÈME | TROISIÈME | TRAIN de QUIMPER |
|---|---|---|---|---|
| Lourdes.. *18 Sept.* Dép. | 9h.20mat. | 9h.30mat. | 1h.30 soir | 2 » soir |
| Bordeaux..... Arrivée. | 4 30soir. | 5 10 soir | 8 10 | 8 45 |
| — ..... Départ. | 5 7 | 5 36 | 8 20 | 9 » |
| | *19 Sept.* | *19 Sept.* | *19 Sept.* | *19 Sept.* |
| Nantes..... Arrivée. | 4 15mat. | 4 53mat. | 6 48mat. | 7 9mat. |
| — ..... Départ. | 4 30 | 5 5 | 7 5 | 7 35 |
| Vannes..... | | | | 10 40 |
| Lorient..... | | | | 2 » soir |
| Quimperlé..... | 9 47 | 11 31 | 12 53 soir | 2 38 |
| Bannalec..... | 10 8 | 11 54 | 1 40 | 3 2 |
| Rosporden..... | 10 24 | 12 11soir. | 1 57 | 3 22 |
| Quimper..... | 10 53 | 1 45 | 3 16 | 3 51 |
| Quéménéven..... | 11 47 | 2 43 | 3 58 | » » |
| Châteaulin..... | 12 6 soir | 3 10 | 4 21 | » » |
| Le Drénit..... | 12 22 | 3 50 | 4 34 | » » |
| Quimerc'h..... | 12 33 | 4 1 | 4 45 | » » |
| Hanvec..... | 12 50 | 4 17 | 5 1 | » » |
| Daoulas..... | 1 11 | 4 31 | 5 15 | » » |
| Dirinon..... | 1 24 | 4 44 | 5 28 | » » |
| Landerneau..... | 1 44 soir | 5 4 | 5 48 soir | » » |

**Retraites militaires de 1896.** — Comme les années précédentes, des retraites seront données, à Quimper, Quimperlé et Lesneven, aux jeunes gens qui doivent bientôt partir pour accomplir leur temps de service militaire dans l'armée de terre et de mer, ou qui rentrent avec la classe dans leurs foyers. Il serait oiseux de rappeler combien ces retraites sont utiles, nécessaires mêmes à nos jeunes gens, exposés à tant de dangers à l'armée.

Qu'il plaise donc à MM. les Curés et Recteurs de toutes les paroisses d'insister ou de faire insister en chaire, au prône de la grand'messe, puis à domicile, auprès des pères et mères de famille pour qu'ils envoient leurs enfants prendre part à ces retraites spéciales.

Nos jeunes conscrits y apprendront, entre autres choses, le chemin du cercle militaire, leur *unique* sauvegarde dans la ville de garnison ; et nos vétérans, après avoir bien lavé leurs âmes dans le bain vivifiant de la pénitence, rentreront dans leurs foyers, heureux de reprendre avec l'habit de travail les traditions et les habitudes chrétiennes de la famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le succès de cette œuvre si belle des retraites de jeunes gens est entièrement dans les mains du clergé. Les résultats obtenus jusqu'ici sont consolants ; mais on peut obtenir mieux encore, *si l'on veut.*

A l'œuvre donc ; puisqu'il suffit de vouloir pour réussir, ce serait encourir une lourde responsabilité devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui le demande, de ne pas mettre tout en œuvre pour sauver les âmes de nos jeunes hommes, espérances de l'avenir le plus prochain.

Une excellente préparation à la retraite serait, dans chaque paroisse, de réunir les jeunes gens qui doivent y prendre part, le dimanche avant l'ouverture, et de leur donner des avis pratiques en vue de ces saints exercices. Ce serait un moyen de faire plus ample connaissance avec les futurs soldats de l'armée de Dieu dans la paroisse, et une occasion particulièrement utile « d'aller au peuple » suivant les instructions de Notre Saint-Père Léon XIII.

***

Sont ainsi répartis les cantons dont les jeunes gens sont invités à prendre part aux retraites de Lesneven :

A la 1re retraite, s'ouvrant le *mardi 13 Octobre*, à 4 heures du soir : Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Daoulas.

A la 2me retraite, s'ouvrant le *mardi 20 Octobre*, à 4 heures du soir : Landerneau, Ploudiry, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Saint-Thégonnec, Morlaix, Taulé, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon.

Prière d'inviter les jeunes retraitants à rentrer à l'heure indiquée ; cela évitera de fâcheux inconvénients.

---

Lanmeur. — La seconde semaine de ce mois, a vu célébrer à Lanmeur les exercices du Jubilé, conjointement avec ceux de l'Adoration. La vaste église était à peine suffisante pour l'assistance, et l'on peut dire que personne n'a résisté à l'appel de la grâce, puisque le chiffre des communions a été de huit cents pour le premier groupe, de neuf cents pour le second.

Les jours de l'Adoration étant terminés, une dernière cérémonie a réuni les paroissiens de Lanmeur dans la chapelle de Kernitron, si vénérée des populations de Tréguier. Après le chant des Vêpres des Morts, la foule s'est massée pour entendre un sermon qui a fait couler bien des larmes, et surtout fait répandre dans le sein de Dieu bien des prières pour les pauvres âmes souffrantes.

Le lundi 14, les enfants de sept à onze ans ont été convoqués à leur tour pour participer à la grâce du Jubilé, et ces petits à qui Dieu ne refuse rien auront, sans doute, obtenu pour eux-mêmes la persévérance dans l'innocence, pour leurs parents, une inébranlable fidélité.

---

L'importance du compte-rendu du Congrès de Landerneau nous oblige de remettre au prochain numéro, différentes communications d'un grand intérêt, concernant plusieurs fêtes religieuses dans le diocèse.



## LE CONGRÈS DE LANDERNEAU

L'assemblée régionale des Cercles catholiques, qui s'annonçait sous les meilleurs auspices, a réalisé et même dépassé toutes les espérances. Par le nombre des congressistes, recrutés dans toutes les conditions sociales, parmi le clergé, les hommes et les dames de la classe dirigeante, les cultivateurs aisés et les ouvriers, par le renom des orateurs qui s'y sont fait entendre, l'intérêt des questions inscrites au programme, la compétence des rapporteurs, et enfin le caractère pratique des discussions, le Congrès de Landerneau doit prendre rang, si je ne me trompe, parmi les plus belles assemblées de ce genre.

Nul doute qu'il ne soit le point de départ d'œuvres nouvelles et fécondes, et que l'action sociale catholique dans notre Bretagne n'en reçoive une puissante impulsion. Il n'est pas un congressiste, en effet, qui n'ait été remué par la chaude éloquence de Mgr Dulong de Rosnay, qui n'ait senti naître en lui une irrésistible impatience de faire plus encore, en entendant M. Léon Harmel, « *le bon père* », ce parfait chrétien, à qui Léon XIII disait un jour : « *Harmel, j'approuve tout ce que vous avez fait et tout ce que vous faites.* » Il n'est pas un congressiste qui n'ait été gagné par la sagesse et l'accent de conviction du sympathique président du Congrès, M. Flornoy, qui n'ait été enfin subjugué, entraîné par les discours de M. Salmon, de M. Lerolle, et de notre éminent député, M. le comte de Mun.

Tous ont emporté du Congrès, avec des idées nouvelles, des convictions plus fortes et des résolutions plus énergiques. J'en connais, qui, venus là par curiosité seulement, sont rentrés chez eux enthousiastes et sérieusement décidés à étudier ces fameuses questions économiques et sociales, pour lesquelles ils affectaient, la veille encore, une parfaite indifférence.

***

L'ouverture du Congrès s'est faite, le mardi 8 Septembre, à 8 heures du soir. La vaste nef de l'église de Saint-Houardon était déjà remplie, quand Mgr Valleau a fait son entrée, suivi de Mgr Dulong de Rosnay, de M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché et de M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau.

Après le chant du *Veni Creator*, Monseigneur a prononcé une allocution, qui a produit sur l'auditoire une vive impression. Nous sommes heureux de la faire lire à nos lecteurs :

Messieurs,

Vous vous êtes réunis pour faire une œuvre sérieuse et durable. Or, vous le savez, il n'y a rien de solide en dehors de ce qui s'appuie sur Dieu. L'histoire du monde a consacré cette parole de la Sainte Ecriture : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*. Dieu seul édifie pour l'éternité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



En vous serrant ainsi autour de l'autel pour appeler sur vos travaux le secours de Dieu, vous faites un acte de foi en même temps qu'un acte de sagesse et de patriotisme.

Vous faites un acte de foi, car vous reconnaissez que Dieu est le souverain maître des cœurs et des esprits et que lui seul donne le succès aux œuvres humaines, *incrementum dat Deus*.

Il semble que cet acte de foi devrait s'élever naturellement et sans effort du sein de la société qui doit tout à la foi catholique. Eh bien, non ! Dans notre société si profondément atteinte dans sa morale et sa croyance, l'influence divine semble froisser un orgueil qui monte jusqu'à la folie. Le *non serviam* se fait entendre comme aux anciens jours et le premier soin de certains hommes est d'écarter de tout jusqu'au nom de la Divinité. C'est l'accomplissement de ce fait : *dixit impius in corde suo : non est Deus*.

Pour vous, Messieurs, au milieu ce ce débordement de l'orgueil, vous restez fidèles à nos traditions chrétiennes et vous proclamez que, malgré leurs merveilleux dons, le cœur humain a besoin d'être soutenu et l'esprit humain a besoin d'être éclairé pour produire quelque chose de vraiment grand et solide.

Rempli de cette idée de saint Paul qui nous recommande d'invoquer Dieu au début de tous nos actes, vous entourez l'autel où Dieu repose et vous lui demandez de vous bénir et de féconder vos travaux.

C'est là, Messieurs, un acte de foi, auquel Dieu ne peut manquer de répondre.

Mais si vous faites acte de foi, vous faites aussi acte de sagesse et de patriotisme.

Votre but est de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, et de donner à la Religion la place qu'elle doit avoir au milieu d'une civilisation qu'elle a formée. Tous, vous inscrirez sur votre drapeau, cette vieille devise si française : *Dieu et Patrie*.

Ouvrez l'histoire et vous verrez que la vie d'un peuple tient à sa foi religieuse. Quand la religion repoussée par un peuple déploie ses ailes pour remonter au ciel, elle emporte dans les plis de son manteau la grandeur et l'avenir de ce peuple. Lorsque saint Augustin jetait les yeux sur la civilisation païenne, il la sentait prête à crouler et il disait à ceux qui entouraient : « *Voyez, ils n'ont plus de Dieu.* » Oui, Messieurs, la grandeur et la vie des nations dépendent de leur foi bien plus que de leur richesse et de leurs canons.

L'histoire est là, Messieurs, avec son implacable enseignement du passé, pour nous dire ce que deviennent les peuples qui n'ont plus de foi.

Qu'est devenue cette Asie, cette Afrique, cette Grèce autrefois si brillante. De toutes leurs splendeurs, il ne reste plus que des débris informes que la poussière des siècles a couverts. Et tous les siècles écoulés unissent leurs voix pour s'écrier : *Malheur aux peuples qui chassent Dieu de leur sein*.

Aussi j'ai raison de dire qu'en mettant vos travaux sous la garde de Dieu, vous faites acte de sagesse et de patriotisme.

Vous aimez la France de toutes les forces de votre âme. Vous voulez la voir grande, honorée et paisible. Messieurs, par vos réunions nombreuses, par le calme de vos discussions, par l'union qui régnera entre vous, vous souvenant que tous vous désirez concourir à sa glorification par la charité du Christ, ouvrez ses yeux à la vérité, rendez-lui sa foi, et tout ce qu'il y a de grand en elle cessera de chanceler, pour devenir plus solide que le roc. Ainsi soit-il.



Après le discours de Monseigneur a eu lieu la Bénédiction du Saint-Sacrement.

## Journée du Mercredi.

Elle commence par la Messe, qui est dite, à 8 heures, par Mgr Valleau, assisté de M. le Secrétaire général et de M. Le Curé de Landerneau. Au cours de la Messe, les congressistes entendent une belle homélie de M. l'abbé Le Roy, aumônier des Carmélites de Morlaix. Le sujet commenté par le prédicateur est l'épisode évangélique de la Samaritaine. Samarie, autrefois terre privilégiée, est déchue. La France l'est également. Jésus qui veut sauver Samarie, entreprend un voyage qui l'épuise. Pour sauver la France, il faut des hommes qui sachent se dépenser sans mesure... Bien des choses tiennent la Samaritaine éloignée de Jésus. Le rapprochement sera opéré par la condescendance du divin Maître, qui peu à peu, avec un art et une délicatesse infinie, illumine et purifie cette pécheresse. Ainsi doivent procéder les hommes d'œuvres... Mais voici que la Samaritaine gagnée par Jésus, se fait apôtre à son tour... L'esprit apostolique, voilà ce que nous devons répandre autour de nous, travaillant avec patience et sans nous rebuter, soutenus plutôt par la pensée de Dieu qui voit nos efforts que par l'espoir du succès.

Les séances du Congrès se tiennent dans la salle du Patronage, que des personnes dévouées ont ornée avec un goût exquis. Elles sont présidées par M. Flornoy, en l'absence de M. de la Guillonnière, retenu près des siens par un deuil de famille. Mgr Dulong de Rosnay, M. Harmel et M. le Curé de Landerneau assistent M. Flornoy.

A la première séance, qui s'ouvre à 9 h. 1/4, le fauteuil présidentiel est occupé par Mgr Valleau qui, ne pouvant prendre part à tout le Congrès, a tenu du moins à nous donner une nouvelle marque de sympathie, en assistant à cette séance. Le président exprime à Sa Grandeur la reconnaissance des congressistes ; puis, il définit ainsi le vrai caractère et le but de notre assemblée régionale : « Nous sommes, dit-il, les fils de l'Eglise, ses fils militants, défenseurs des droits de notre mère. Nous voulons l'amélioration morale et matérielle du sort de nos frères les ouvriers... Laissant de côté les questions trop théoriques, inutiles et quelquefois dangereuses, restons sur le terrain plus solide de la pratique, nous rappelant que l'union de tous les cœurs est le secret du triomphe. »

Aussitôt commencent les travaux. Mais avant qu'on aborde le programme, Monseigneur prend la parole pour appeler l'attention du Congrès, sur une œuvre, qui lui semble d'une très grande utilité pour assurer la persévérance des jeunes gens et des jeunes filles. Il s'agit de sociétés d'anciens élèves et d'anciennes élèves. Sa Grandeur rappelle, en passant, les nombreuses écoles libres qu'elle a déjà eu la joie de bénir depuis trois ans. C'est bien de fonder des écoles chrétiennes ; mais encore faut-il assurer la per-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sévérance des élèves qui en sortent, en les tenant groupés autour de leurs anciens maîtres.

M. Harmel, insistant sur cette idée, fait remarquer que nous gaspillons nos forces, parce que nous ne savons pas les unir, parce que nous sommes individualisés. Imitons donc les premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aimaient, » disait-on ; ils s'aimaient, c'est-à-dire qu'ils s'aidaient, qu'ils se poussaient dans la vie.

Le programme étant très chargé, M. le président demande aux rapporteurs de vouloir bien faire ce qu'il appelle le « sacrifice d'Abraham », en supprimant les exordes brillants et les péroraisons pompeuses.

Puis, M. l'abbé Derrien, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, inaugure la série des rapports par une monographie très intéressante du Cercle catholique de cette ville. A travers bien des obstacles, sans se rebuter jamais, malgré des échecs partiels, M. Derrien a su faire de ce Cercle l'un des plus florissants de France, comme il en est un des plus anciens. Les Œuvres qu'il a créées et groupées autour de ce Cercle forment un ensemble admirable. Nous ne pouvons que les énumérer : Cercle ouvrier proprement dit, Cercle agricole avec Société coopérative pour la vente du bois de chauffage, Fourneau économique, Patronage d'enfants, Association de dames patronesses, Caisse de famille, Œuvre de la bonne presse répandant plus de 133,000 publications par an, Secrétariat du peuple, marché de légumes et Caisse rurale.

Une question de M. Flornoy, au sujet des représentations théâtrales, donne lieu à une discussion intéressante. Au Cercle de Saint-Pol, il n'y a pas de représentations théâtrales. M. Derrien y voit des inconvénients ; elles sont de nature à développer les prétentions chez les jeunes gens, à susciter des rivalités et des discordes, à donner le goût du théâtre. A Saint-Pol, ces représentations sont remplacées par des conférences et des pèlerinages, et M. Derrien pense qu'il faut faire de même partout. Cette opinion paraît, avec raison, trop radicale à Mgr Dulong de Rosnay. Les représentations théâtrales sont un puissant moyen d'attraction et une grande source de revenus pour les patronages et les cercles. Pourvu, d'ailleurs, qu'elles soient bien choisies, elles ne contribuent pas peu à élever l'esprit et à former le cœur.

Suivent deux rapports, l'un de M. Laguerre, sur le Cercle de Lorient, l'autre de M. Paturel, sur le Cercle de Saint-Brieuc. Ces deux Cercles, s'il faut en croire la modestie des rapporteurs, seraient loin d'être aussi prospères que celui de Saint-Pol-de-Léon.

M. Harmel, posant alors une question, qu'il adressera à plus d'un, demande à M. Paturel si ses ouvriers ont l'esprit d'apostolat: « *Il faut,* dit-il, *apprendre aux ouvriers à avoir le sentiment de leurs responsabilités, il faut leur apprendre qu'ils sont créés pour le salut de plusieurs. Plus on demande, plus on obtient. La plus attrayante des distractions, c'est le sacrifice, et tant que nous n'avons pas forcé la classe ouvrière à se sacrifier, nous n'avons rien fait pour elle.* »



M. le vicomte de Gibon nous intéresse vivement en nous entretenant des œuvres du diocèse de Coutances. Il y a là 25 patronages, très florissants, avec des cours d'adultes, qui donnent l'enseignement professionnel. En outre, en 1892, Mgr Germain a créé un bureau diocésain des Œuvres, composé de 20 membres, dont 10 laïques, se réunissant tous les trois mois et publiant un bulletin mensuel dans la *Semaine religieuse :* il compte déjà à son actif plusieurs Caisses rurales, l'Œuvre de la Bonne Presse, le Secrétariat du Peuple, l'Assistance par le travail, etc.

M. Tanguy, aumônier du Carmel de Brest, résume une longue suite de rapports sur les 17 patronages du diocèse. Après avoir rappelé la fondation, il y a 22 ans, par M. Quéinnec, du patronage de Recouvrance, ce modèle des patronages, il en expose le fonctionnement au point de vue des distractions, de la piété (congrégation, conférence de Saint-Vincent-de-Paul) et de l'apostolat des jeunes gens les uns sur les autres. Il passe ensuite rapidement en revue les divers autres patronages en rappelant les particularités propres à chacun, comme les conférences dialoguées du patronage des Carmes, les fanfares de Lambézellec et de Saint-Pierre, etc.

Mais le succès de cette séance a surtout été, il faut bien le dire, pour les ouvriers brestois. Lorsque la parole allait être accordée à M. Gestin, employé de commerce, pour parler des cercles d'études sociales de Brest, l'un de ses amis, M Balcon, a demandé à faire une déclaration préalable. Après avoir remercié de tout cœur ceux qui, nombreux déjà, ont pris l'initiative des réformes sociales, qui ne craignent pas de tendre la main aux ouvriers, il proteste énergiquement contre ceux qui, par ignorance ou par malice, s'obstinent à les regarder comme des révolutionnaires et des socialistes. *Nous nous sommes faits apôtres,* dit-il, *auprès de nos frères, et nous avons eu le bonheur d'en ramener quelques-uns au bon Dieu. Notre cri de ralliement, qui n'a rien de révolutionnaire, c'est : Vive Jésus-Christ !*

M. Gestin, après avoir fait la monographie des trois Cercles d'études sociales de Brest, sent, lui aussi, le besoin de faire une profession de foi catholique, et il donne du christianisme une définition dont un théologien ne rougirait pas : « Il consiste, pour lui, *dans une union chaque jour plus étroite, de l'intelligence, du cœur et des sens avec Dieu souverain Maître et fin suprême.* » M. Gestin rappelle, en terminant, que, par les soins des Cercles d'études sociales et sur la demande de M. de Mun, une enquête intéressante a été faite dans les ménages brestois ; que, grâce à eux également, et malgré les socialistes qui voulaient faire une grève, les ouvriers du bâtiment, à Brest, ont obtenu une réduction de travail de 1 h. 1/2 par jour : 10 h. 1/2 au lieu de 12 heures.

M. Flornoy confirme la puissance d'intervention des Cercles chrétiens d'études sociales en rappelant que les réclamations des trois cercles de Nantes ont obtenu de la municipalité ce que les grands discours prononcés par les catholiques n'avaient pu obtenir, la distribution de secours aux élèves des Ecoles libres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Mgr Dulong de Rosnay nous parle ensuite des conférences populaires. Il nous donne des avis très pratiques sur la formation du conférencier, sur le travail, la nécessité d'écrire ses discours, de bien savoir ce dont on va parler. Il conseille sinon de refuser absolument, au moins d'éviter autant que possible, les conférences contradictoires, qui sont aujourd'hui peu utiles et peuvent être dangereuses. Mais les conférences privées, françaises et surtout bretonnes, il les recommande très-instamment comme le meilleur moyen de faire l'éducation des masses, et d'y faire pénétrer des idées que l'on ne peut aborder en chaire.

*Séance de 2 heures 1/4.* — La séance s'ouvre par la lecture d'un rapport sur le patronage rural de Guimaëc, œuvre encore bien modeste, sans doute, mais qui a déjà fait un grand bien, en mettant les enfants en contact plus intime avec le prêtre. M. le chanoine de la Villerabel, secrétaire de l'Evêché de Saint-Brieuc, dont la haute intelligence, la distinction et le tact, joints à tous les charmes de la jeunesse, n'ont pas peu contribué à donner à nos séances un puissant intérêt, demande qu'aux jeux, kermesses, etc., en usage dans les patronages ruraux, on ajoute des conférences agricoles qui auront le double avantage de distraire et d'instruire. M. Paturel, encore un des congressistes que l'on aime particulièrement à entendre, rappelle que des conférences d'adultes sont organisées parfois dans les écoles officielles, et qu'il est de toute urgence pour les catholiques ou d'imiter cet exemple, ou d'empêcher les conférences, comme les maires en ont le droit.

Vient alors la grosse question du commerce local et de la petite industrie, question soulevée depuis peu, mais qui intéresse grandement des milliers de petits commerçants et d'industriels, victimes des monopoles et des accaparements des Juifs ou des Judaïsants. M. Juhel, commerçant à Savenay (Loire-Inférieure) s'est fait l'apôtre de cette grande cause. Le remède au mal qu'il dénonce est dans l'association des petits commerçants pour les achats en commun et la défense commune.

Outre l'association, M. Harmel recommande aux commerçants d'inspirer de la confiance à leurs clients par une honnêteté scrupuleuse : client veut dire protégé, et non pas exploité, fait-il remarquer. Il ajoute que le devoir des catholiques est de se fournir chez les commerçants honnêtes et chrétiens, qui sauront faire de leur argent un bon usage.

La séance, interrompue pendant dix minutes, reprend par un rapport de M. Coatarmanac'h, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, sur la Caisse de famille, fondée en cette ville, il y a deux ans seulement, et déjà très prospère, Elle compte 102 membres, et possède un capital de 1000 fr. Le rapport explique le fonctionnement de la caisse et donne des détails très intéressants sur la façon de recruter les membres, de percevoir les cotisations, etc...

Mme la comtesse de la Sayette donne ensuite lecture d'un rapport sur le Secrétariat du Peuple de Morlaix. Ce Secrétariat, dû



au zèle de Mgr Dulong, est administré par des dames, et il ressort du rapport que ces dames ne le cèdent pas aux hommes pour le zèle et le savoir-faire : l'œuvre a procuré des secours matériels à 650 personnes, fait entrer aux écoles religieuses 130 enfants, empêché 11 séparations de corps, procuré du travail à 240 personnes, etc. Pendant les deux dernières années, l'œuvre a reçu 1,105 demandes de services et a pu répondre d'une manière favorable à 896. Nous nous en tenons à ces brèves indications, ayant l'intention de publier intégralement ce rapport très instructif et très intéressan'.

Le Secrétariat du Peuple dont nous entretient M. le vicomte de Gibon est également intéressant à connaître, surtout à cause des œuvres, bureau de placement, assistance par le travail, etc., qu'il a su grouper autour de lui.

M. Harmel, le « *bon père* », termine la séance par un magnifique sermon sur l'utilité des retraites fermées, pour faire comprendre aux hommes ce que c'est que le christianisme, ce que c'est que le surnaturel, et pour les porter à être sincères dans leurs actions, à n'avoir qu'une conscience.

A la fin de la séance, il nous reste juste le temps de nous rendre à l'église, où Mgr Dulong de Rosnay nous prêche la nécessité de l'action. *Ite et vos in vineam meam.* Les questions sociales se réduisent à ceci : la France sera-t-elle chrétienne ou ne le sera-t-elle pas ? On a séparé les hommes de Dieu, la conséquence a été qu'ils se sont trouvés par là même séparés les uns des autres, individualisés. De là viennent tous nos maux. Il faut de nouveau rattacher l'homme à Dieu, et à cette œuvre tout le monde doit apporter sa sympathie, sa bourse, ses bras, son cœur : ils sont la minorité dans le blasphème et l'impiété, et ils sont vainqueurs parce que nous dormons.

*Seance de 8 heures.* — Mgr Dulong, qui, par une attention délicate, a été prié de présider, « *au nom de la vieille mère l'Eglise, la veillée du soir* », nous fait de la journée un charmant compte-rendu, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'orateur ou du poète, de la verve, de l'entrain, ou bien de la finesse avec laquelle le prélat sait enfoncer la pointe sans faire de blessure.

Vient ensuite la conférence de M. Salmon, avocat à Rennes, sur les Syndicats ; conférence extrêmement remarquable par la lumineuse exposition des faits et la logique rigoureuse des idées.

Laissant de côté les Syndicats agricoles, qui viendront plus tard, il nous entretient des Syndicats ouvriers, tant socialistes que chrétiens, et il se pose ces trois questions : 1° où en est le mouvement syndical, 2° que sera-t-il demain, et quels sont les dangers qu'il peut présenter, 3° qu'avons-nous à faire, nous catholiques ?

Après avoir établi, d'après les statistiques : 1° qu'il y a dans la classe des ouvriers, comme dans celle des patrons, un mouvement sérieux vers les Syndicats, 2° que, jusqu'ici, si les catholiques ont pris une position solide, les socialistes ont pris les devants,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



M. Salmon affirme que ce mouvement ne s'arrêtera pas, parce qu'il est trop rapide et qu'il répond trop bien aux besoins de l'ouvrier, à la situation économique où il se trouve. La création des Syndicats est-elle une bonne chose ? En elle-même, oui ; les unions de métiers en Angleterre en font foi. Mais les Syndicats créés par les socialistes seront très funestes, et, comme d'autre part le développement des Syndicats est chose inévitable, c'est un devoir pour les catholiques d'en créer partout.

Le procédé proposé par M. Salmon nous semble excellent : c'est, d'ailleurs, celui qui fait, en plusieurs endroits, comme à Rennes, le succès des socialistes : il faut tout d'abord trouver un initiateur, peu importe de quelle condition, qui rassemblera un certain nombre d'ouvriers, étudiera avec eux les questions économiques et leur fera dresser un programme de revendications et d'action.

Chacun de ces ouvriers, une fois son éducation faite, sera chargé de former un Syndicat des ouvriers de sa profession qui accepteront une affiliation chrétienne. L'initiateur s'adressant alors aux patrons, les invitera à se syndiquer à leur tour et à tenir une fois le temps, avec les ouvriers, des réunions communes : l'on aura ainsi deux Syndicats parallèles avec conseil d'arbitrage, c'est-à-dire, en somme, le Syndicat mixte, le Syndicat chrétien par excellence. Il ne restera plus, ensuite, qu'à agir sur la masse des hésitants et des dupes, dont se composent les Syndicats socialistes.

## Journée du Jeudi.

*Séance de 9 h. 1/4.* — La parole est donnée à Mme la comtesse de la Sayette, pour lire un rapport sur le Syndicat de l'Aiguille de Laval. Ce Syndicat, fondé en 1890, compte actuellement 363 membres actifs et 63 membres honoraires. La cotisation à payer par chaque syndiquée est de 1 fr. par an, pour les patronnes, de 0 fr. 50 pour les ouvrières, et de 0 fr. 25 pour les apprenties. Le Syndicat a établi une caisse de secours mutuels, alimentée par des cotisations annuelles de 10 fr. pour les patronnes, et de 6 fr. pour les ouvrières. De plus, le Syndicat institue des concours entre les apprenties, concours qui ont pour résultat de développer l'émulation et le goût professionnel. Il a été fondé, en outre, une maison de famille pour recevoir les apprenties de l'Œuvre n'ayant pas leurs parents à Laval. Enfin, pour favoriser l'épargne, le Syndicat augmente la rente faite par la Caisse d'épargne, en l'élevant de 3 à 5 %. Voilà pour le côté économique.

Les résultats, au point de vue religieux, ne sont pas moins admirables. La Communion réparatrice est établie au sein du Syndicat, et, tous les ans, une retraite fermée est donnée aux ouvrières. Nous regrettons de ne pouvoir faire une plus large place à cette œuvre intéressante. Ce que nous en disons suffira, je l'espère, à donner aux personnes dévouées, qui liront ces lignes, la généreuse inspiration de doter aussi la ville qu'elles habitent de cette belle institution.



Puis, commence la discussion sur l'introduction de la langue bretonne dans l'enseignement. On entend tour à tour M. Caër, recteur de Gouézec, M. Buléon, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne, et M. Paturel. Tous traitent la question avec une rare compétence et un amour sincère de notre langue, dans laquelle ils voient le *scutum fidei*, le bouclier de notre foi. Tous déplorent l'ostracisme dont le breton est l'objet de la part des instituteurs, même congréganistes, et de la part de certaines personnes de la classe élevée. On demande, en conséquence, que la langue bretonne reprenne sa place à l'école, « non pas tant pour y être enseignée que pour servir de moyen d'apprendre le français à nos petits bretonnants. »

La remarque est de M. Buléon, qui entre ici dans des aperçus tout à fait neufs et d'un bon sens remarquable. Nous regrettons de ne pouvoir l'y suivre, faute de temps et de place. Un autre vœu est formulé au sujet du breton, c'est qu'on donne aux enfants de la classe élevée des bonnes ne sachant que le breton, ou ayant défense de parler français. Ainsi verra-t-on disparaître peut-être le discrédit et même le mépris, dont notre belle langue n'est que trop souvent l'objet de la part de la classe élevée.

Le maintien de la langue bretonne aura pour résultat d'attacher les Bretons au sol natal, c'est encore le but qu'on se propose en demandant qu'il soit fait, à l'école primaire, une large place à l'enseignement professionnel. Mais cet enseignement doit être pratique. M. de la Villerabel nous indique pour cela un moyen facile, c'est de s'entendre avec un cultivateur intelligent du voisinage, qui voudra bien mettre un champ ou une portion de champ à la disposition de l'instituteur, et le travailler sous les yeux des enfants : ceux-ci verront ainsi mettre en pratique les méthodes préconisées à l'école, et en constater les résultats.

M. Kerbaol, vicaire de Douarnenez, demande aussi qu'au lieu de la géographie de l'Amérique et de l'Océanie, qui ne leur sera jamais d'aucune utilité, on apprenne aux petits marins, dans les écoles de la côte, les cartes marines indiquant les récifs et les dangers des parages, où ils sont appelés à passer leur vie.

Toujours, à propos de l'éducation professionnelle, M. Harmel raconte la façon dont il s'y est pris au Val-des-Bois pour inculquer aux jeunes filles des habitudes d'ordre, d'économie et de bonne tenue de maison, en leur faisant apprendre, dans des écoles ménagères, à faire la cuisine, le raccommodage, la lessive, etc..., tout ce qui peut contribuer à former une bonne maîtresse de maison.

Puis, on aborde la question de la désertion de nos campagnes. M. Favé, vicaire d'Ergué-Gabéric, nous fait un tableau, navrant en même temps que plein d'intérêt, de la situation matérielle et morale des Bretons émigrés à Saint-Chéron, près de Versailles. Il demande que chacun fasse son possible pour enrayer ce mouvement d'émigration. Nous aurions voulu insérer ce rapport intégralement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Séance de 2 h. 1/4.* — M. Le Bihan, aumônier militaire de Brest, lit un rapport d'où il ressort que le Cercle de cette ville, bien que de fondation récente, est déjà prospère : 500 soldats y passent, le dimanche ; 150 chaque jour de la semaine. Les offices de la chapelle sont fréquentés et les communions pascales nombreuses.

M. Grall, curé de Ploudalmézeau, nous apprend que les retraites de conscrits attirent, chaque année, près de 1,000 jeunes gens. Il fait appel aux congressistes pour augmenter encore ce chiffre, en payant pour les jeunes gens pauvres.

Puis la parole est donnée à M. Kerbaol pour nous entretenir des Œuvres de mer. Le rapporteur nous expose la triple situation, religieuse, morale et matérielle des marins de nos côtes, si dignes d'intérêt. Il constate que l'ignorance est grande, et que trop souvent la loi du dimanche est violée, mais il rend hommage à la moralité de nos marins, en rappelant l'énorme excédent des naissances sur les décès, en les défendant contre des reproches exagérés d'intempérance, en exaltant leur courage et leur dévouement, rendu si sensible par la présence au Congrès de M. Le Du, patron du bateau de sauvetage, qui a sauvé la vie à 145 hommes ! Quant à la situation matérielle des marins, elle est rendue bien précaire par la concurrence étrangère, à laquelle est venue s'ajouter, depuis 1880, la diminution des tarifs douaniers.

Pour améliorer la situation des marins, une Confrérie a été créée à Douarnenez. Elle compte déjà un grand nombre de patrons, qui jusqu'ici se sont montrés fidèles à leurs obligations, prière du matin et du soir à bord, respect de la loi du dimanche, etc... Cette Confrérie vient aussi en aide à ses membres dans leurs besoins matériels ; et, depuis sa fondation, elle a déjà rendu de grands services, sous ce rapport.

Outre la Confrérie de Notre-Dame de la Mer, il a été fondé, récemment, un Syndicat de pêcheurs. C'est M. Parmentier, secrétaire du Syndicat, qui nous en explique, très bien d'ailleurs, le fonctionnement. Un article du règlement déclarant que le surplus des 10,000 sardines par bateau sera vendu au profit du Syndicat, a déjà permis de réaliser un bénéfice de 12,000 francs, convertis en obligations de chemins de fer.

Le président du Syndicat, M. Pencalet, un solide marin bien bronzé, à la physionomie intelligente, donne des renseignements complémentaires. A une question de Mgr Dulong demandant si le Syndicat était animé de l'esprit chrétien, il répond avec une crânerie bien digne d'un marin : « Ce n'est pas ça qui manque. »

M. Flornoy rappelle l'existence au Croisic d'un Syndicat analogue à celui de Douarnenez, et émet le vœu que ces sortes de Syndicats locaux se multiplient et forment entre eux une fédération pour la défense des intérêts communs et l'obtention de plus grands avantages commerciaux.

Toujours à propos des marins, M. le Maréchal, vice-président du Conseil des Œuvres de mer, à Paris, nous parle des deux



navires-hôpitaux, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul*, qui vont bientôt voler au secours des marins de Terre-Neuve et d'Islande ; et M. l'abbé Noël, de l'île de Groix, nous entretient du journal qu'il écrit, imprime et dont il expédie 800 numéros, chaque semaine, à ses chers marins absents. Il nous parle également de la caisse d'assurances maritimes mutuelles fondée par lui à Groix, des maisons de marins qu'il désirerait voir s'élever sur la côte pour empêcher les pêcheurs d'aller chercher refuge dans les *sailor's homes* que les protestants anglais construisent partout dans nos ports et où ils font une propagande très active.

A 4 h. 1/2 se tient une réunion spéciale de Dames, où Mme Jacquinot de Besange donne lecture d'un rapport sur le Syndicat de l'Aiguille de Brest. Nous reparlerons de ce Syndicat, qui est non moins florissant que celui de Laval.

A 5 h. 1/2, à l'église paroissiale, Mgr Dulong nous invite à demander l'esprit de foi, et nous reposant sur Dieu, à avoir le sentiment de notre force.

*Séance de 8 heures.* — Après le compte-rendu, charmant comme le premier jour, fait par Mgr Dulong, la parole est donnée à M. Lerolle, le grand orateur catholique bien connu, avocat à la Cour d'Appel, conseiller municipal de Paris, le défenseur des pèlerins de Reims. Il doit parler du repos dominical, « la grande cause dont il s'est fait le missionnaire. »

Le repos est nécessaire à l'homme, dit l'orateur. Tout en lui le réclame : le corps pour se refaire, l'âme pour se ressaisir, les liens de la famille pour se resserrer... Mais tout repos ne suffit pas ; il faut un repos régulier, autrement c'est la paresse ou l'épuisement... Ce repos doit être le repos du 7e jour, le repos du dimanche ; telle est la volonté de Dieu, et cette volonté est une loi au moins pour les catholiques. Quant à ceux qui ne croient pas, pourquoi voudraient-ils un autre jour ? Quelle objection peuvent-ils faire au repos du dimanche...?

Tout cela est fort bien, dira-t-on peut-être ; mais le moyen d'accorder à tous le repos du dimanche ? A cette question l'orateur fait une réponse pleine de bon sens : l'impossibilité de répondre aux exigences de la nature humaine, dit-il, peut être accidentelle, mais non essentielle, ni par conséquent insurmontable...

Notre devoir est donc de travailler à procurer à tous le bienfait du repos dominical... Loin d'y perdre, patrons et ouvriers trouveront dans l'observation de la loi de Dieu, des avantages même matériels et pécuniaires Les statistiques en font foi, et la réflexion confirme ce point...

Déjà de précieux résultats ont été obtenus. Le repos du dimanche est accordé aux facteurs Belges ; il l'est également à la majorité des facteurs de Paris. Les Compagnies de chemins de fer ont déjà réduit le travail de leurs employés, et en beaucoup de villes les commerçants se sont entendus pour fermer leurs magasins, le dimanche...

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Journée du Vendredi.

*Séance de 9 h. 1/4.* — Mgr Dulong de Rosnay ouvre la séance par une chaleureuse improvisation en faveur des costumes bretons et des traditions locales, qui sont, avec la langue, le « bouclier de notre foi. »

Puis, commence un échange d'idées très instructif sur la question de l'alcoolisme. L'alcoolisme, dit M. Le Bail, curé de Plouzévédé, est un empoisonnement physique et moral, lent mais sûr. L'alcool seul, à très petite dose, peut tuer l'homme ; que sera-ce donc de l'alcool avec toutes les impuretés qu'on y mêle ? Voilà pour le physique.

L'alcoolique devient triste, irascible, abruti, il est prêt pour tous les désordres ; avec lui, plus de paix au foyer, plus d'ordre ni d'économie. Voilà pour le moral.

Les causes de l'alcoolisme sont ou religieuses (abaissement de l'esprit de foi), ou morales (faiblesse des parents), ou légales (multiplication des auberges, non-exécution des lois concernant les cabarets).

Indiquer les causes, c'est aussi indiquer les remèdes : *sublata causa, tollitur effectus.* Mais il faut remarquer que les remèdes doivent tendre plutôt à prévenir le mal qu'à le réprimer. M. Le Coz propose de fonder une ligue, et d'engager les mères de famille, ainsi que les instituteurs et les institutrices, à faire réciter aux enfants cette courte prière : « Mon Dieu, convertissez les personnes adonnées à l'ivrognerie, et faites que je ne tombe jamais dans ce vilain péché, qui ruine à la fois le corps et l'âme. Je vous le demande par Jésus et Marie, A. S. J. »

M. Flornoy flétrit en passant une coutume, qu'on lui a dit exister dans notre pays, de faire les surenchères avec l'alcool. Il déclare que, bien qu'il soit ennemi de tout monopole non nécessaire de l'État, il demande pourtant que, dans l'intérêt de la santé publique, l'État se charge d'assurer la rectification de l'alcool.

M. de la Villerabel nous apprend que les pêcheurs qui vont en Islande, emportent avec eux dans leurs bateaux de l'alcool qui coûte trois sous le litre, véritable poison dont les effets ne tardent pas à se faire sentir. Il fait des vœux pour le développement en Bretagne de la culture du pommier, qui procurerait à nos cultivateurs une boisson plus saine.

M. Soubigou propose de demander à l'Etat la restriction du nombre des auberges, aux municipalités l'exécution rigoureuse des lois sur l'ouverture des débits et la police des cabarets. Mais le remède le moins efficace, n'est pas celui que propose M. Paturel, à savoir les caisses d'épargne établies à l'école et habituant de bonne heure l'enfant à l'économie.

Malgré l'échec des sociétés de tempérance fondées dans les Côtes-du-Nord, M. Flornoy se refuse à croire que des sociétés de ce genre ne puissent s'acclimater en Bretagne, alors qu'elles prospèrent en Belgique et en Irlande, et déclare aux congressistes que Mgr Dulong de Rosnay se met à leur disposition pour étudier la question.



C'est le R. P. Denis, gardien du couvent des Franciscains de Saint-Brieuc, qui prend ensuite la parole. Il est venu, sur l'appel de l'organisateur du Congrès, nous entretenir du Tiers-Ordre, institution dont le Souverain Pontife souhaite vivement la diffusion. Le Tiers-Ordre a sauvé le monde, au XIII[e] siècle. Le mal est le même aujourd'hui ; c'est l'individualisme avec toutes ses suites. Voilà pourquoi Léon XIII nous offre le même moyen de salut.

Le R. P. Denis n'a pas de peine à démontrer, d'ailleurs, que les œuvres inscrites au programme du Congrès, et qui visent à la régénération de la société, ne trouveront nulle part de plus fervents apôtres qu'au sein du Tiers-Ordre, dont l'esprit est, avant tout, un esprit d'apostolat..... Puis il termine, en vengeant le Tiers-Ordre, du reproche de n'être bon que pour les vieilles filles. « Ce ne sont pas de vieilles filles, dit-il, que sainte Rose de Viterbe, que Jeanne d'Arc, que saint Louis, que Christophe Colomb et d'autres encore qui sont ici, comme M. Harmel et M. Paturel. »

Suit un rapport très intéressant, de M[me] de Carné, sur la Fraternité franciscaine de Saint-Martin de Brest, qui, fondée en 1896, compte déjà 89 membres. D'ailleurs, des œuvres florissantes et nombreuses attestent, mieux encore que ce chiffre, sa puissante vitalité. Nous ne pouvons, malheureusement, que les énumérer.

Il y a d'abord l'*Œuvre des Catéchismes* qui réunit, journellement, près de 200 enfants, fournis par les écoles laïques et l'enfance abandonnée. Ces enfants sont ensuite placés en apprentissage par les soins de la Fraternité. Le dévouement témoigné aux enfants gagne le cœur des parents, qui se montrent dociles, pour la plupart, aux sollicitations des Tertiaires, en remplissant le devoir Pascal.

Le peuple, ses intérêts, ses besoins et son bien-être font la constante préoccupation du Tiers-Ordre. La Fraternité de Saint-Martin a fondé, pour lui venir en aide, un *Secrétariat du Peuple* qui, en deux ans, a pu procurer des places à près de 500 personnes.

*La Bonne Presse* n'est pas oubliée : des brochures et des journaux sont répandus chaque jour. Une Tertiaire a un dépôt de *La Croix*. On cite l'exemple d'une autre qui fait passer quotidiennement son bon journal dans huit familles ouvrières. L'*Œuvre de Saint-François-de-Sales* est aussi dirigée par une tertiaire. En outre, *la visite des pauvres*, le soin des malades, les besoins de leurs âmes surtout sont l'objet des pieuses industries des Tertiaires. Enfin, l'œuvre par excellence, c'est l'*Adoration réparatrice*. Depuis un an, dix adoratrices, recrutées par les Tertiaires, se renouvellent, à chaque heure, aux pieds du Saint-Sacrement.

Outre ces Œuvres propres du Tiers-Ordre, il y en a d'autres plus anciennes, auxquelles les Tertiaires sont heureuses de prêter leur concours, telles par exemple que l'Œuvre de la Propagation

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de la Foi, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et l'Œuvre de la Première Communion.

La parole est ensuite donnée à M. Soubigou, notaire à Lesneven, qui nous entretient d'une Œuvre qui lui est chère, je veux parler de l'Association de la Jeunesse Catholique du Finistère, appelée Conférence Sainte-Anne. De cette Œuvre, fondée dans le but de former la jeunesse du pays à l'action sociale, sont déjà sortis des avocats, des médecins, des notaires. . . , qui font honneur à l'Association Sainte-Anne. Mgr Dulong de Rosnay insiste près des jeunes gens qui en font déjà partie, pour qu'ils soient exacts aux réunions trimestrielles, et près des autres pour qu'ils s'y fassent inscrire au plus tôt.

*Séance de 2 h. 1/4.* — Cette séance a été précédée d'une réunion spéciale, où le « *bon père* » a émerveillé le nombreux auditoire qui l'écoutait, par le récit des Œuvres admirables qu'il a créées au Val-des-Bois, pour améliorer la condition morale et matérielle des nombreux ouvriers de cette usine-modèle.

La séance devait être consacrée à la question agricole. C'est M. de Kergrist qui prend le premier la parole. Avec une compétence remarquable, il nous fait voir dans la crise monétaire l'une des principales causes de la mévente de nos produits et de la crise agricole.

La mesure prise par le Gouvernement, en 1873, pour suspendre la frappe libre de l'argent, a eu pour conséquence de faire perdre à celui-ci la moitié de sa valeur. Ce déchet de l'argent, et, par contre coup, la hausse de l'or, qui est désormais chez nous la seule monnaie d'échange, permettent aux importateurs d'amener sur nos marchés des produits, provenant des pays à monnaie d'argent, et que, pour cette raison, ils peuvent livrer à un bon marché qui ruine le producteur français.

Le rapporteur fait toucher du doigt, par un exemple, cette influence de la baisse de l'argent sur l'avilissement du prix du blé. Un commerçant mexicain, dit-il, envoie en France un chargement de 3,000 tonneaux de blé. — Le Mexique est un pays à monnaie d'argent. — Ce commerçant a payé le quintal 2 piastres 1/2 ou 12 fr. 50. Il dépense 3 fr. pour le transport. Il a, en outre, à payer les droits de douane, qui sont fixés à 7 fr. Mais comme l'argent mexicain ne vaut que la moitié de la monnaie française, c'est en réalité 14 fr. qu'il doit débourser. Sa dépense par quintal de blé se chiffrera donc comme suit :

| | |
|---|---|
| Prix du blé au Mexique . . . . . | 12 fr. 50 |
| Frais de transport en France. . . . | 3 00 |
| Droits de douane. . . . . | 14 00 |
| Total. . . . . | 29 fr. 50 |

Et ce quintal de blé, qui lui coûte 29 fr. 50, il ne le vend, au cours actuel, que 16 fr. C'est une affaire désastreuse ! direz-vous,



ce commerçant se ruine du coup. Eh bien ! non ; car les 16 fr. d'or français qu'il emporte avec lui, il les échange là-bas contre 32 fr. d'argent d'argent mexicain. Il a donc, par quintal de blé, un bénéfice net de 2 fr. 50. Ce qui fait pour 3,000 tonneaux, ou 30,000 quintaux, un bénéfice net de 75,000 fr. !

Voilà l'effet que produit sur le commerce la différence de l'argent entre les deux pays. Voyez, en effet, continue le rapporteur, ce qui serait arrivé, si l'argent avait été au pair. Dans ce cas, les dépenses de notre marchand de blé, mexicain, eussent été les suivantes :

| | |
|---|---|
| Prix du blé. . . . . | 12 fr. 50 |
| Transport . . . . . | 3 00 |
| Droits de Douane. . . . . | 7 00 |
| Total. . . . . | 22 fr. 50 |

Il n'aurait donc pu se tirer d'affaire qu'en vendant le blé au cours de 22 fr. 50 le quintal, et même au delà. Or, 22 fr. 50 par quintal est un prix suffisamment rémunérateur pour le producteur français.

Le savant rapporteur, que l'auditoire a écouté avec un religieux silence, termine en demandant le retour au bimétallisme par la frappe libre de l'argent, qui aura pour conséquence de rendre à cette monnaie sa valeur normale. Encore faut-il, pour que cette mesure soit efficace, qu'elle soit également adoptée par les autres pays à monnaie d'or, comme l'Angleterre, l'Allemagne, etc. . .

C'est de la *Caisse rurale* que M. Favé vient nous parler ensuite. Avec cette originalité de bon aloi, qui donne tant de charme à tout ce qu'il dit, le vicaire d'Ergué-Gabéric divise l'humanité en deux catégories : ceux qui savent ce que c'est qu'une *Caisse rurale,* et ceux qui ne le savent pas. Puis, il explique à ceux-ci le mécanisme d'une Caisse Raiffaisen-Durand, société mutuelle à capital variable, garantie par la solidarité de tous ses membres, empruntant d'abord pour prêter ensuite, sans frais et à un taux peu élevé, à des emprunteurs bien connus de l'administration de la Caisse, honnêtes, laborieux, solvables, fournissant caution, et devant faire de leur emprunt un emploi productif. Il termine son rapport par une monographie de la Caisse rurale d'Ergué-Gabéric, déjà très prospère.

A une question de Mgr Dulong de Rosnay, s'il n'y a pas à craindre de voir passer cette institution si éminemment utile aux mains des ennemis de notre foi, M. Kerbaol fait observer que les Caisses rurales fondées par les catholiques peuvent seules s'affilier à l'*Union des Caisses rurales*, établie à Lyon, et obtenir ainsi des avantages particuliers. M. Harmel ajoute que nos adversaires ne pourront jamais inspirer assez de confiance les uns aux autres, pour faire prospérer une institution semblable. Elle repose toute entière sur l'esprit de solidarité chrétienne. Enfin M. le Recteur de Penmarc'h fait remarquer que le prêtre a un bon moyen d'em-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



pêcher cette œuvre d'être accaparée par les ennemis de notre foi, c'est d'en faire partie lui-même, sinon comme directeur ou comptable, du moins à titre de sociétaire.

Les Caisses rurales fondées chez nous sont bien vivantes. C'est ce que montre M. Kerbaol, en nous donnant lecture de la monographie des deux Caisses de Kerfeunteun et de Plogonnec. La première a fait en 1895 près de 8,000 francs d'affaires ; la seconde 11,633 francs en 31 opérations. Des diverses explications, échangées ensuite entre les congressistes, il ressort que cette institution peut être facilement établie partout. Rien de plus simple que l'administration et la comptabilité de cette Caisse. Il suffit d'avoir sous la main le manuel Durand.

M. l'abbé Orvoen, recteur de Loctudy, nous entretient ensuite de ce qu'on a appelé la « grève des cultivateurs de pommes de terre. » Nous regrettons de ne pouvoir, faute de temps, reproduire en entier cette causerie, qui a vivement intéressé l'auditoire. Le Syndicat agricole de Pont-l'Abbé a pris en main la défense des cultivateurs, et, en ce moment, il s'emploie très activement à trouver de nouveaux débouchés pour la pomme de terre.

A ce propos, M. de la Villerabel suggère aux paysans de Pont-l'Abbé l'idée d'envoyer une délégation à Jersey pour étudier les semis de pommes de terre, et aussi les procédés pour la transporter. Parlant ensuite des Syndicats agricoles, il estime que les Syndicats paroissiaux sont préférables aux Syndicats cantonaux, parce que l'esprit de solidarité se développe plus facilement entre gens qui se connaissent déjà.

Il nous restait à entendre le rapport de M. des Jars de Kerangroue sur la crise agricole, ses causes et ses remèdes. Mais l'heure était avancée, et M. le Président dut demander au rapporteur de se borner à nous lire ses conclusions. Nous le regrettons d'autant plus vivement, que M. des Jars est certainement l'un des hommes de notre pays qui ont le plus étudié les questions agricoles. Aussi nous voulons espérer que son rapport sera publié.

M. Lerolle, que tout le Congrès est de nouveau avide d'entendre, prend la parole. Il nous entretient de l'Œuvre des Conférences populaires, qu'il a fondée à Paris. « Nos adversaires, dit-il, ne sont pas avec nous, parce qu'ils ne nous connaissent pas. Il est donc indispensable que nous nous fassions connaître. Or, il n'est pas pour cela de meilleur moyen que les conférences privées, faites à intervalles réguliers, et auxquelles on invite amis et ennemis, et surtout ces derniers. »

***

La salle du Patronage est comble. Ce soir, elle ne pourra suffire à contenir la moitié de ceux qui viendront entendre M. de Mun. Le Directeur est fort embarrassé. Mais voici que M. Texier, qui s'est rendu compte de l'insuffisance de la salle, vient offrir gracieusement son vaste atelier de construction pour la réunion de ce soir. En quelques heures, grâce aux ouvriers de M. Texier, aidés



par quelques jeunes congressistes de Landerneau, le vaste atelier est transformé en une salle splendidement ornée.

A 8 heures, 2000 personnes y avaient déjà pris leurs places, quand M. de Mun a fait son entrée, salué par d'enthousiastes acclamations.

Mgr Dulong de Rosnay se lève pour présenter le grand orateur catholique. Puis, M. de Mun prend la parole. Nous n'analysons pas ce beau discours, sachant qu'il doit être publié in-extenso. Mais nous ne saurions trop engager nos lecteurs à le lire, et à le méditer. Assurément, l'Œuvre des Cercles catholiques, dont M. de Mun définit le vrai caractère, le but et les aspirations, leur apparaîtra comme le type des œuvres sociales, appropriées aux besoins de notre époque, comme le moyen le plus efficace pour opérer le rapprochement si désirable de toutes les classes de la société.

En termes émus, Mgr Dulong de Rosnay remercie l'orateur. « Continuez, lui dit-il, d'être le chef de la jeunesse catholique. Elle est l'avenir du pays ; marchant à votre suite, elle formera le plus beau bataillon du monde pour rendre la France au Christ ! »

Le lendemain, les congressistes étaient réunis, une dernière fois, dans l'église de saint Houardon, pour entendre Mgr Dulong de Rosnay, avec son éloquence ordinaire, les convier à l'action.

Ainsi se sont passés ces jours si bien remplis. Chacun emporte du Congrès un peu de fatigue, sans doute ; mais le cœur est à la joie et à l'espérance. Le souvenir des émotions ressenties ne s'effacera pas de sitôt ; les résolutions prises ne seront pas passagères. Nous sentons mieux que jamais que nous devons à Dieu et à nos frères la moindre de nos actions, le plus court de nos moments. Il nous tarde de nous atteler avec une ardeur nouvelle à notre tâche de chaque jour, de faire mieux que nous n'avons fait jusqu'ici, de travailler obscurément sous le regard de Dieu, réconfortés par cette parole du « *bon père* » : « *La plus attrayante des distractions, c'est le sacrifice.* »

Et maintenant que nous avons terminé ce compte-rendu, déjà si long et pourtant si incomplet, il nous reste un devoir bien doux à remplir, c'est d'exprimer notre plus vive gratitude à tous ceux qui nous ont aidé à mener à bien l'œuvre qui nous avait été confiée. Ils sont trop nombreux pour que nous les nommions tous. Du moins, nous tenons à dire que, dans notre reconnaissance, nous faisons une large part aux communautés religieuses, qui nous ont donné le concours de leurs prières, et à M. le Curé de Landerneau, qui a offert aux congressistes l'hospitalité la plus cordiale et la plus gracieuse.

---

Nous n'avons pas à juger le compte-rendu qui précède ; nous devons dire cependant qu'il renferme une lacune.

Si de l'avis de tous, les discussions sur les sujets les plus divers ne se sont pas un seul instant égarées ; si le programme préparé a pu être étudié sans qu'un détail important fût omis, à qui le devons-nous ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Si nous ne le savions déjà, M. Flornoy nous l'aurait appris. En chargeant de la direction générale des Œuvres, M. Treussier, chanoine honoraire, Monseigneur a réjoui tous ceux qui, dans le diocèse, ont compris la nécessité de moyens nouveaux pour la conservation et l'affermissement de l'esprit chrétien. Depuis que M. Treussier est à l'œuvre, les espérances alors conçues se sont réalisées. Nous pouvons dire, après le Congrès de Landerneau, que tout le zèle, toute la sagesse dépensés dans le silence, produisent maintenant d'admirables fruits.

**Agissons !** — La paresse universelle invoque une tête puissante qui dispense de pouvoir et de prévoir, un bras puissant qui dispense d'agir et de lutter... Mais la marche des choses semble indiquer un dessein providentiel, contraire aux vœux des paresseux. C'est à nous à prendre en mains nos intérêts, à nous de faire effort pour remédier à nos maux, réformer nos vices, ramener la paix.

Léon Ollé-Laprune.

**Un nouveau commmandement.** — Un jour Windthorst, l'illustre chef du Centre catholique allemand, s'écriait : « Qui achète les mauvais livres ? Les honnêtes gens. » Et il demandait un nouveau commandement de l'Eglise :

Mauvaises feuilles ne liras,
Ni brochures également.

## Bonnes pensées.

— L'estime et l'affection s'acquièrent ; elles ne se commandent pas.

— Demandons-nous souvent, avant d'agir : « A quoi cela me servira-t-il pour l'Éternité ? *Quid hæc ad æternitatem ?*

*S. Louis de Gonzague.*

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du **CHARBON DE BELLOC** contre ces maladies « qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins. »

Le Charbon de Belloc, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas.

Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les



principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. »

(Robiquet, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfévrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**Suprême Pernot**

**le meilleur des desserts fins.**

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
**„La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à **M. F. ROUXEL**, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 25 Septembre 1896. N° 39.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Avis aux Abonnés.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Communication de l'Evêché : Mois du Rosaire ; Nomination dans le Clergé ; Pèlerinage de Lourdes ; Retraites militaires de 1896 ; Retraite bretonne ; Comanna ; Notre-Dame du Folgoët ; Botmeur : Combrit ; Lanmeur.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Congrégations romaines ; Reims ; Luçon ; Un arrêt de la Cour de cassation en faveur des écoles congréganistes ; Biffons Dieu !

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 27 Septembre.* — 18me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; Semi-double. Vert. Mémoire de s. Cosme et s. Damien, Martyrs.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et des saints Martyrs Cosme et Damien.

*Lundi, 28.* — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Mardi, 29.* — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2me classe. Blanc.

*Mercredi, 30.* — S. Jérôme, Docteur. Double. Blanc.

*Jeudi, 1er Octobre.* — S. Rémi, Évêque. Double. Blanc.

*Vendredi, 2.* — Les saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 3.* — S. Meloire, Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Plougastel-Daoulas..... du 23 au 30 Septembre.
Scaër..... du 1er au 6 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**AVIS aux Abonnés.** — *Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1er Octobre 1896 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine *sont priés de faire parvenir à l'Administration les* 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec addition de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre.*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche* **27**, fête patronale. Grand'messe à 10 heures. — A 2 heures 1/2, Vêpres, suivies de sermon par M. Robinaud, Recteur de Loc-Maria. — Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— *Mardi* **29**, à 8 heures, messe pour l'Eglise et pour la France.

**Mission recommandée :** PLOUDALMÉZEAU, du 20 Septembre au 3 Octobre.

**Communication de l'Évêché.** — MOIS DU ROSAIRE. — Conformément aux intentions souvent réitérées du Souverain Pontife, le mois d'Octobre doit être consacré à honorer la Très Sainte Vierge, par la récitation quotidienne du Rosaire.

Nous invitons, en conséquence, Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers à rappeler aux fidèles, dimanche prochain, les ordonnances épiscopales des années précédentes, que nous reproduisons, avec les indulgences accordées à la pratique du Mois du Rosaire.

I. Le Dimanche 4 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

II. Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines du chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge, et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

III. On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

IV. Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

V. Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.



VI. Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Évêque, M. Quentrec, vicaire à Saint-Martin de Brest, est nommé aumônier du collège de Morlaix.

**Pèlerinage de Lourdes.** — Les 2,250 pèlerins ont déjà fait connaître, dans toutes les parties du diocèse, les merveilles dont ils ont été les heureux témoins, à Lourdes, et les faveurs nombreuses dont la Vierge Immaculée nous a comblés ; car, on peut le dire, nous avons été, cette fois, privilégiés.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, le compte-rendu du pèlerinage. En attendant, nous prions instamment nos confrères qui auraient connaissance de quelque fait intéressant : guérison ou amélioration nouvelle, modification dans l'état des malades signalés comme guéris, etc., de vouloir bien en aviser, au plus tôt, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, ou M. le Directeur de la *Semaine religieuse*, à Quimper.

**Retraites militaires de 1896.** — Sont ainsi répartis les cantons dont les jeunes gens sont invités à prendre part aux retraites de Quimper :

A la 1re retraite, s'ouvrant *le mardi 13 Octobre*, à 5 heures du soir : Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Carhaix, Pleyben, Châteaulin, Châteauneuf ;

A la 2e retraite, s'ouvrant *le mardi 20 Octobre*, à 5 heures du soir : Quimper, Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé.

Les jeunes gens qui n'auraient pu prendre part à la 1re retraite pourront se rendre à la seconde.

**Retraite bretonne.** — *Samedi 26 Septembre*, Retraite bretonne pour les femmes, à Quimper.

COMANNA. — **Translation d'une relique du bras de sainte Anne.** — Le 27 Août dernier, M. Eveno, Supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Jacques, et M. Troniou, professeur au

Archives diocésaines de Quimper et Léon



même établissement, accompagnaient à Comanna MM. Guillouzic et Le Gendre, professeurs au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Ce dernier, dépositaire d'une parcelle du bras de sainte Anne, venait l'offrir à son ami M. Laurent, recteur de Comanna, pour son église paroissiale.

Le bourg de Comanna, gracieusement assis sur un petit mamelon, au pied des Montagnes d'Arrez, possède une vaste église avec un autel dédié à sainte Anne. Cet autel, avec son retable, est tout ce qu'on peut imaginer de plus gracieux et de plus original ; depuis longtemps, la Providence semblait l'avoir préparé pour recevoir une relique de la Patronne de la Bretagne.

.....A l'arrivée de l'escorte d'honneur à Comanna, aussitôt que la relique a été remise entre les mains de M. le Recteur, les cloches sonnent à toute volée pour glorifier sainte Anne, et annoncer aux paroissiens la venue du précieux trésor. Un autel fleuri, dressé dans l'un des appartements du presbytère, doit servir de trône provisoire à la relique. M. Laurent, gagné par l'émotion, verse des larmes de joie et dépose avec respect le reliquaire sur l'autel improvisé, devant lequel brillera désormais une petite lampe, jusqu'au jour de la translation solennelle à l'église paroissiale. Les prêtres des paroisses voisines, répondant à l'aimable invitation du recteur de Comanna, sont accourus les premiers rendre leurs hommages au bras de sainte Anne...

Le dimanche suivant, Comanna est en fête. Tout le monde veut voir et vénérer la Relique. Avant la grand'messe, une procession s'organise ; le clergé suivi de la foule des fidèles se rend au presbytère. Au centre de la cour, au milieu d'un massif de verdure et de fleurs, apparaît un autel. Au-dessus, un brancard très décoré, sur lequel s'élève gracieusement un dais à fleurs d'or, abritant la relique et le reliquaire provisoire ; car les paroissiens de Comanna, fiers de leur trésor, tiendront à honneur de l'enchâsser, bientôt, dans un nouveau reliquaire, plus digne et plus précieux. Les hommes se rangent tout autour de la cour ; les femmes attendent respectueusement au-dehors. Le célébrant encense par trois fois la Relique ; un nuage de fumée monte comme une prière vers le ciel ; on entonne une hymne en l'honneur de sainte Anne, et des matrones de Comanna portent triomphalement la Relique à travers le bourg. La foule se presse, recueillie ; car c'est sainte Anne qui passe et bénit son peuple, qui depuis nombreuses années la connaît, l'honore et l'aime. Désormais elle a acquis un titre de plus à son affection, en venant elle-même chez lui établir sa demeure, et demander une place pour une parcelle de son corps sacré. L'endroit est tout trouvé et digne de la souveraine, qui vient en prendre possession.

Le vieil autel de sainte Anne et son rétable semblent avoir pris un air de fête, pour recevoir la relique, qui sera désormais leur plus précieux joyau.

La messe solennelle commence. M. Troniou, longtemps professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, porte à l'autel les



vœux de tous. Après le prône, M. Eveno monte en chaire et donne un commentaire pratique de l'antienne du *Magnificat* des secondes Vêpres de sainte Anne : *O mater patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto, serva fidem, mores corrobora, tribue pacem sanctâ intercessione.* Tout le monde est heureux de l'entendre et de le comprendre ; et en prêtant l'oreille à la voix claire et souple de l'orateur breton, on se prend à admirer et les pensées pratiques qu'il exprime et la forme vivante et gracieuse qu'il sait leur donner.

Le soir, grande affluence aux Vêpres, comme à la grand'messe, et bientôt le *Te Deum* retentit en action de grâces. Les cloches chantent à nouveau la souveraine et la protectrice de Comanna. Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, un prêtre présente à la vénération des fidèles la relique de sainte Anne. Les hommes et les femmes alternent avec enthousiasme des cantiques bretons en l'honneur de leur patronne, et, à la suite du clergé, chacun vient tour à tour imprimer ses lèvres respectueuses sur la parcelle du bras sacré de sainte Anne.....

Habitants de Comanna, gardez soigneusement votre nouveau trésor. La relique que vous possédez est une parcelle de la Relique insigne, conservée au trésor de Sainte-Anne d'Auray et obtenue de Rome, par l'entremise de Mgr Bécel, évêque de Vannes. Votre relique, vous la devez à la générosité de l'évêque de sainte Anne, à la sympathie du premier chapelain de sa basilique, qui veut que sainte Anne soit partout honorée, et à l'amitié pour votre recteur du prêtre qui fit le pèlerinage de Comanna, pour vous la remettre.

Que le bras de sainte Anne, sur lequel reposa la Vierge Marie, et peut-être le divin Enfant Jésus, soit toujours votre appui et demeure étendu, pour protéger et bénir le bon recteur et les heureux paroissiens de Comanna !

A. M. D. G.

•••

---

**Notre-Dame du Folgoët.** — Le grand Pardon du 8 Septembre. — La belle église du Folgoët, élevée par nos aïeux sur la tombe de Salaün *ar Foll*, voit accourir, tous les ans, du pays de Léon et aussi du Tréguier et de la Cornouaille, les fidèles pèlerins qui viennent, de plus en plus nombreux, saluer leur douce patronne et coller leurs lèvres aux plis de son manteau.

Cette année, le Pardon a été particulièrement remarquable.

Dès le premier jour, à la grand'messe chantée par M. Saliou, professeur au collège de Lesneven, l'église ne peut contenir la foule. Le nombre des pèlerins est encore bien plus grand, lorsqu'à l'issue des vêpres, on porte processionnellement la statue miraculeuse sur une estrade, décorée avec beaucoup de goût et dressée sur le champ du Couronnement. Cependant le temps devient menaçant, l'orage gronde et de grosses gouttes de pluie tombent, mais sans durée.

Le soir, a lieu la procession aux flambeaux, et c'est vraiment

Archives diocésaines de Quimper et Léon



merveille que de voir le long cordon de feu qui se déroule à travers le bourg illuminé, et d'entendre les chants pieux qui remplissent le silence de la nuit tombante. Le *Credo*, chanté par des milliers de voix d'hommes, retentit sous les voûtes de la sainte chapelle, au moment où la foule s'y réunit pour l'heure d'adoration.

Les messes commencent à une heure et demie pour se terminer à neuf heures, à l'arrivée des processions. Nous pouvons dire, sans crainte d'exagérer, que, pendant ces messes, il n'a pas été distribué moins de six mille communions.

Cependant le son joyeux des cloches annonce l'heure de la grand'Messe. Le cortège, comprenant soixante-six ecclésiastiques, se dirige vers l'estrade, précédé de la procession du Folgoët. M. Corrigou, vicaire général, chante la messe, à laquelle la foule assiste dans le plus profond recueillement.

A l'Evangile, M. Colin, Curé de Saint-Thégonnec, adresse aux fidèles une touchante allocution. « Enfant du Folgoët, il n'est point venu, dit-il, faire un sermon, mais redire avec son cœur et chanter, au nom de tous, cet *Ave Maria* que bégayait autrefois Salaün, en l'honneur de Celle dont l'éclat est plus grand que celui du lys qui croît au fond de la vallée, de la neige qui blanchit le sommet de la montagne... »

Après l'Elévation, le ciel, jusque-là sombre, s'illumine d'un rayon de soleil, et la foule entraînée par l'excellente musique de Lannilis, fait retentir les airs du cantique de N.-D. du Folgoët.

Les Vêpres, chantées avec entrain, sont suivies de la bénédiction du Très-Saint Sacrement, et la fête se termine par le défilé des processions devant la statue couronnée. Chaque paroisse vient ainsi se recommander une dernière fois à cette auguste Reine. Elles sont là, en effet, toutes les paroisses du canton. A leur tête Lesneven, avec ses belles et nombreuses bannières ; puis Guipavas, Plabennec, Kernilis, La Forêt, etc., tant il est vrai que la bonne Mère étend au loin sa protection.

C'est un spectacle vraiment incomparable, que de voir émerger au-dessus de la foule ces riches bannières aux couleurs variées, que viennent dorer les rayons d'un soleil sans nuage. Le moment de la séparation est venu, les pèlerins se dispersent dans toutes les directions. Peu à peu les chants s'éteignent dans le lointain, et sur la grande place, maintenant déserte, on croit entendre encore le doux murmure des innombrables supplications adressées à la Reine du ciel.

***

---

Botmeur. — Une Mission vient d'avoir lieu à Botmeur, prêchée par MM. Jouve, recteur de Plounéour-Ménez, Roué, recteur de La Feuillée, Billant, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, etc. Nous regrettons de n'avoir pas reçu de plus amples détails ; mais nous croyons qu'on lira avec intérêt ces impressions d'un des missionnaires. Peut-être même quelques uns de nos lecteurs voudront-ils répondre à son appel, aussi discret que touchant, en faveur de la paroisse qu'il vient d'évangéliser :



« ..... Tout notre temps était pris, depuis 5 heures du matin, jusqu'à 7 h. 1/2 du soir. Jamais, pour ma part, je ne me suis trouvé en présence d'une telle besogne : confesser 80 personnes par jour, prêcher pendant deux heures au moins, et obligé de me garer de la pluie, partout, au presbytère comme à l'église. Rien d'aussi délabré n'existe dans notre diocèse... Et nulle part ailleurs cependant, je n'ai été témoin d'une pareille action de la grâce. Tous les négligents, *sans exception*, ont secoué leur indolence et, malgré le temps affreux, personne n'a jamais manqué aux exercices. Ce que j'ai vu, dans cette paroisse perdue de la montagne, me rappelait ce qui est dit, dans les Vies de Michel Le Nobletz et du P. Maunoir, de la foi et de l'ardeur des peuples neufs que ces deux Missionnaires allaient évangéliser, au XVII[e] siècle.

« ..... M. le Recteur était heureux, si heureux, qu'il ne doute plus du succès de son entreprise, quand il lancera l'affaire de l'église neuve, ce qu'il va faire sans tarder. Il veut d'abord loger convenablement Notre-Seigneur, avant de penser à lui-même ; car le presbytère est aussi totalement délabré. Si les confrères du diocèse et les âmes généreuses daignaient s'intéresser à une situation aussi lamentable, leurs aumônes ne sauraient être mieux placées... »

---

Combrit. — Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — *Samedi.* — En venant ici pour honorer la Mère du Sauveur sous un si gracieux vocable, pourrait-on ne pas rêver d'un ciel brillant ? et cependant les nuages forment une immense voûte grise où n'apparaît pas le plus petit point bleu. Heureux encore sommes-nous d'échapper aux pluies diluviennes qui nous menaçaient tout à l'heure. Quelque sombre que soit cette journée, le chemin qui nous mène *à la Clarté* ne laisse pas que d'avoir son charme ; sous les bois de pins, la lande fleurie et toute mouillée exhale son léger parfum ; plus loin, les houx se mêlent aux ormeaux et aux chênes, et c'est au milieu de ces beaux arbres que se cache la chapelle où nous nous rendons en procession. Après les croix fort simples et les belles bannières, voici les pèlerins qui viennent accomplir des vœux ; ils ne marchent pas en groupes compacts, comme je l'ai vu faire dans les autres pardons, mais ils s'avancent sur deux rangs, le long des fossés qui bordent la route. Devant le clergé, quatre paroissiens de Combrit portent, dans une châsse vitrée, les reliques de saint Tugdual. J'aime à croire qu'ils sont aussi fiers de leur saint patron que les Trégorois, à qui Brizeux fait dire dans leur orgueil filial :

> Notre grand saint Tugdual est roi du peuple élu,
> S'il n'est pas Dieu le Père, il ne l'a pas voulu.

Voici le clocher de la chapelle ; je dois dire que ni ses proportions, ni son architecture ne rappellent la flèche du Kréïsker, et quand nous pénétrons dans l'église, nous ne trouvons encore rien qui puisse être admiré : il y a bien quelques débris d'un vitrail qui dût être beau, un autel de bon goût, dans le style du XV[e] siècle,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et très bien décoré de verdure et de fleurs naturelles ; mais le regard a bien vite rencontré ce qui est comme l'âme de ce modeste sanctuaire : la statue vénérée de Notre-Dame de la Clarté. Elle est vraiment belle.

Les premières Vêpres de la fête sont suivies de la procession solennelle, qui s'en va par les champs d'où les blés ont récemment disparu. Les religieuses du Saint-Esprit conduisent leurs élèves, qui ont fort bonne grâce sous la coiffe si connue de cette contrée ; les Frères de l'Instruction chrétienne conduisent les jeunes garçons de leur florissante école. Les forts de la paroisse sont obligés de réunir leurs efforts, pour tenir bien droites les hautes bannières qu'un vent violent menace, à chaque instant, de renverser ; mais ils n'ont pas eu à subir cette défaite déshonorante, et même la bannière de la Vierge, portée par les jeunes filles, a tenu bon jusqu'au bout (il en sera de même demain dimanche). Toutefois, si les bannières ont résisté à la tempête, elles n'ont pu échapper complètement à la pluie ; heureuses encore de n'en avoir reçu que quelques gouttes.

A peine le Salut du Saint-Sacrement est-il venu terminer cette première cérémonie, que plusieurs des pèlerins se sont remis en marche ; ce n'est pas qu'ils doivent rentrer si tôt chez eux, mais ils ont entrepris le pèlerinage des *trois pardons*. Tout à l'heure, ils seront sur les bords de l'Odet, à son embouchure, ils passeront le bac et se dirigeront aussitôt vers La Forêt-Fouesnant, où ils vénéreront, le dimanche matin, Notre-Dame des Basses-Mers. Ils la salueront dans sa charmante église du XV^e^ siècle. (Pourquoi faut-il que son antiquité, si vénérable, n'ait point trouvé grâce devant l'impitoyable marteau des piqueurs de pierre, et qu'on l'ait malencontreusement modernisée par un regrattage sans exemple? *Repiquer* à l'intérieur une église souillée par le badigeon, c'est fort bien ; mais à l'extérieur un lavage suffit, car le lait de chaux n'a point ici accompli ses ravages, et le granit n'est beau que quand il a vieilli.) J'ignore si nos pèlerins remarqueront la prétendue restauration opérée ici, mais en tout cas, ils ne s'attarderont guère dans leur examen ; car ils ont à marcher jusqu'à Notre-Dame de Kerdévot. Ici, comme à Combrit, comme à la Clarté, c'est aussi le grand Pardon ; si l'on y vient non seulement en pèlerins mais en artistes, on pourra donner libre cours à l'admiration, car l'œuvre du moyen-âge : église et retable, a gardé toute sa beauté, et l'œuvre moderne : restauration de l'église, érection des nouveaux autels, a été une œuvre de conservation et de respect du passé. Revenons à Combrit.

*Dimanche.* — Notre-Dame de la Clarté a obtenu qu'en ce jour, qui est le sien, le ciel où nous la cherchons par la pensée soit plus beau qu'il ne l'était hier. Celui qui a choisi pour le Pardon de la *Clarté* ce dimanche dans l'octave de la Nativité de Notre-Dame, a montré qu'il connaissait et comprenait les beautés de la Sainte Liturgie. Voici un trop court passage d'une homélie que l'Eglise emprunte à saint Bernard, pour le faire lire à tous ses ministres,



en cette fête du Saint Nom de Marie : « Ce nom signifie *Etoile de la Mer*, et cette comparaison de Marie à l'étoile est d'une parfaite justesse ; car de même que l'astre ne perd rien de sa pureté pour produire son rayon lumineux, de même la Vierge a enfanté son Fils sans rien perdre de son intégrité. Tout en répandant ses rayons, l'étoile reste aussi lumineuse, le Fils de la Vierge laisse toujours sa mère aussi pure. Marie est donc l'Etoile qui est sortie de Jacob et dont le rayon illumine le monde... » C'est donc avec l'Eglise entière que nous honorons particulièrement, en ce jour, comme Etoile de la Mer, comme Dame de la Clarté, Celle qui est appelée aussi Aurore du Soleil de Justice, que saint Jean a vue revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles, Celle enfin qui a transmis au monde la lumière éternelle, Jésus-Christ Notre-Seigneur, ainsi que nous le chantions dans la préface de la messe.

Cependant, ce n'est point particulièrement la clarté surnaturelle et divine que les fidèles viennent demander ici. L'objet de leurs vœux et de leurs prières est la conservation, l'amélioration ou le recouvrement de la vue corporelle, et nombreux sont ceux qui symbolisent cette demande par le cierge allumé qu'ils portent en procession et qu'ils offrent à Notre-Dame de la Clarté ; mais Dieu n'accorde guère de grâces corporelles sans accompagnement de grâces spirituelles, et en ce lieu, comme dans tous nos pèlerinages, l'attitude si pieuse, si recueillie de ceux qui viennent demander ou remercier montre que leur foi est aussi éclairée que robuste. Aussi parmi nos pèlerins beaucoup s'approchent des sacrements, et pendant l'octave de la Nativité, mais surtout aujourd'hui, les communions sont nombreuses à Notre-Dame de la Clarté.

A la grand'Messe, à laquelle assistent vingt ecclésiastiques, M. l'abbé de Coataudon, recteur de Guilvinec, développe les pensées que nous empruntions tout à l'heure à saint Bernard, et en tire d'heureuses conclusions pour la convenance et la nécessité d'une confiance filiale en Notre-Dame.

A cette messe solennelle, l'assistance est considérable, et vu l'exiguïté de la chapelle, la foule recueillie est plus nombreuse au dehors qu'à l'intérieur. Il y a des pèlerins d'Élliant, de Concarneau, de tout le canton de Fouesnant et des environs de Quimper, mais naturellement ce qui domine, c'est l'élément *bigouden*. Je puis bien écrire ce mot, puisque M. Puyg a su si bien venger le bon pays où nous sommes, des injures gratuites qu'il a été de mode de lui prodiguer, puisque surtout d'une dénomination moqueuse il a fait un nom franchement accepté et honorablement porté.

Aux Vêpres, plus de monde encore qu'à la grand'Messe ; le temps, plus clément, a fait disparaître les hésitations, et l'on est venu ; toutefois, l'assistance, cette année, équivaut à peu près à la moitié de la foule qui s'est réunie à la Clarté les années précédentes ; cela tient uniquement au mauvais temps du samedi, et aux pluies des premières heures du dimanche.

Je souhaiterais à nos pèlerinages de présenter partout ce que

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'on voit si bien ici : ceux qui occupent les premiers rangs dans la société, par la fortune, par les services rendus, par la noblesse, ou mieux encore par tous ces titres réunis donnent l'exemple et viennent, au milieu des paysans, s'agenouiller devant Notre-Dame de la Clarté. Comme beaucoup d'autres, ils donnent de leur superflu, et l'autel même de la Vierge s'enrichissait, aujourd'hui, de leurs généreuses offrandes, mais de plus ils se donnent eux-mêmes, en vivant de la vie du peuple chrétien ; je n'ai pas ouï dire que leur prestige en soit moindre et que leur influence en soit diminuée. Les plus belles pages de notre histoire bretonne (belles bien que douloureuses) montrent par quels liens nos paysans savent s'attacher aux familles qui possèdent le vrai sens catholique.

Et maintenant, j'ajouterai une simple réflexion à ce compte-rendu, déjà trop long : pendant qu'*au pays des Bigouden* se célébrait cette fête si touchante et si pieuse, des solennités toutes semblables groupaient des milliers de fidèles non seulement à la Forêt et à Kerdevot, mais aussi à Lanriec, à Rédéné, en Cornouailles, au Folgoat, en Léon ; puis, au soir de cette même journée, plus de deux mille deux cents pèlerins partaient pour Lourdes, sous la conduite de leur Evêque et d'un grand nombre de leur pasteurs. Dites, si vous voulez, que la foi est morte ; mais non, vous qui avez vécu, comme moi, un demi-siècle, demandez-vous, si dans votre jeunesse, vous auriez cru à la possibilité de ces merveilles de la foi.

---

Lanmeur. — **Jubilé-Adoration.** — On nous écrit, le 15 Septembre :

« La semaine dernière, se prêchait, dans la paroisse de Lanmeur, le Jubilé accordé par Sa Sainteté Léon XIII à toute la France, et que M. le Curé avait fait coïncider avec les jours d'Adoration.

« Répondant au désir du Saint-Père, ou plutôt à l'appel de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même — *Sustinete hic et vigilate* — les fidèles de Lanmeur sont venus, pendant huit jours, veiller et prier avec Jésus-Eucharistie. Pendant huit jours, au tintement de la cloche, ils se sont rendus en foule à l'église, à peine suffisante, quoique bien vaste pourtant. C'est que personne, peut-on dire, n'a résisté à la grâce de Dieu, comme le prouve le nombre des communions : 800 pour le premier groupe, et 900 pour le second.

« Mais ce que ces chiffres ne disent pas, c'est la régularité et la piété vraiment touchantes de ces fidèles, bien faites pour réjouir le cœur d'un pasteur, et pour récompenser de leurs fatigues les prêtres éloquents et dévoués (MM. Thépaut, Diraison, Béchu, Courtois, L'Ecuyer, Picart, vicaire de Plougonven) qui, sous la présidence du R. P. Corentin, ont prêché ce Jubilé et cette Adoration.

« Tous allaient avec empressement aux exercices, à l'église, souvent avant l'appel de la cloche ; ils n'en sortaient, et toujours qu'à regret, que quand la voix du prêtre avait cessé de prêcher ou



de prier. Edifiants de recueillement, ils répondaient aux prières avec piété, chantaient les cantiques avec plaisir, écoutaient les sermons avec une religieuse attention. Grand et beau spectacle, que cette assemblée de chrétiens, chantant leur foi et leur amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou bien, suspendus aux lèvres de l'orateur sacré, émus sous le feu de la parole de vie, dociles, simples, pénétrables, sans résistance ouvrant leurs âmes avec avidité à la vérité et à la lumière !

« Les prêtres étaient édifiés et les fidèles étaient heureux. La joie et l'espérance chrétienne se reflétaient dans leurs regards. Ah ! c'est qu'ils comprenaient le don de Dieu, *Si scires donum Dei* ; ils sentaient combien suave et doux est le joug aimé de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Aussi auraient-ils voulu prolonger ces jours de prière, qui étaient pour eux des jours de fête et de bonheur. Ils disaient, eux aussi, à leur façon : *Bonum est nos hic esse !... Quam dilecta tabernacula tua, Domine,* et c'est ce sentiment qui mêlait dans leurs âmes, comme il arrive ordinairement dans les paroisses chrétiennes à la fin de ces exercices extraordinaires, le regret avec la ferveur d'un dernier

Adoromp oll.....

« Pourtant, le lendemain, une dernière cérémonie devait les réunir, encore une fois, dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Kernitron, pour chanter les Vêpres des Morts, et au pied de la croix du cimetière, pour écouter un sermon qui a fait couler bien des larmes et, ce qui vaut mieux, a provoqué bien des prières pour les âmes du Purgatoire.

« Le lundi 14, les enfants de 7 à 11 ans ont été appelés à prendre part aux grâces du Jubilé. Les parents ayant répondu à l'appel, on pouvait désormais bien augurer pour les enfants. C'est ce qui est arrivé. Ces chers petits, ils sont retournés à la maison, bien fiers des œuvres de dévotion qu'on leur a fait accomplir. Puissent ces premières semences de la miséricorde divine n'être jamais détruites par la main de l'ennemi !...

« Maintenant, que Notre-Dame de Kernitron, patronne bénie du Tréguier, conserve à ses enfants la foi des anciens jours et que Notre-Seigneur Jésus-Christ leur accorde la joie et la paix. *Gaudium cum pace !*

« Le R. P. Corentin est parti de Lanmeur, ayant gagné toutes les sympathies. Son zèle et son mérite sont depuis longtemps bien connus. Mais la nouvelle preuve qu'il vient d'en donner ici, lui assure le souvenir et la pieuse reconnaissance des paroissiens de Lanmeur, qui ont si bien goûté sa parole claire, éloquente, apostolique, et admiré son ardeur infatigable dans tous les travaux de ces jours de bénédictions.

**X.....** »

---

A céder, à des conditions très avantageuses, **un vieil orgue** et **une jolie tribune** de style gothique, en chêne.
S'adresser au presbytère de Saint-Mathieu, à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans des Lettres Apostoliques du 18 Septembre, commençant par les mots *Apostolicæ Curæ* sur les ordinations anglicanes, le Pape, après avoir rappelé les longues et profondes études qu'il ordonna à ce sujet, déclare confirmer tous les décrets de ses prédécesseurs, et, en les renouvelant de son autorité, il proclame que les ordinations faites suivant le rite anglican ont été et sont nulles et invalides.

Léon XIII termine en invitant les anglicans à revenir à l'unité catholique.

***

Pour jouir des belles journées dont Rome est favorisée depuis quelque temps, le Saint-Père s'est établi dans son pavillon des jardins du Vatican. Il continue à y vaquer à ses occupations ; sa santé se maintient bonne.

***

C'est bien Mgr Clari, évêque de Viterbe, ami particulier du Pape, qui sera nommé nonce en France. Le cardinal Ferrata sera laissé à la tête de la nonciature jusqu'après la réception du Czar.

On assure d'ailleurs que le Pape est heureux de l'amélioration de ses relations avec la Russie, amélioration qui promet un meilleur avenir pour le catholicisme dans l'empire des Czars.

---

**Congrégations romaines.** — I. Congrégation des Rites. — Monseigneur Bégin, administrateur du diocèse de Québec, ayant posé à la Sacrée Congrégation des Rites cette question : « Lorsque la solennité d'une fête est transférée (comme il arrive pour l'Epiphanie, la Fête-Dieu, etc.), la défense de dire la messe dans les oratoires privés et la défense de dire la messe de *Requiem* dans les églises, même le corps présent, subsiste-t-elle pour le jour où l'on récite l'office de ces solennités ? »

La Sacrée Congrégation a répondu *négativement*.

Les *Ephemerides liturgicæ*, qui se publient à Rome, observent que cette réponse annule les décrets précédents sur cette matière ; désormais la messe de *Requiem*, le corps présent, n'est plus prohibée que le jour de la solennité de ces fêtes, et non plus le jour où l'on n'en récite que l'office. Il est donc permis désormais de chanter des services avec les ornements noirs, le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, le jour de la Fête-Dieu, etc. ; mais non les dimanches suivants où la solennité est transférée.

II. Congrégation de l'Index. — Voici la liste complète des livres récemment condamnés, dont nous avons déjà parlé :

J. Michelet, *Le Prêtre, — les Jésuites*. Edition définitive, revue et corrigée. — Paris. Ernest Flammarion, éditeur.



Jules Bois, *Le Satanisme et la Magie*. — Paris, Léon Chailley, éditeur, 1896.

*Mythes, Cultes et Religion*, par A. Lang, traduit par Léon Marillier, maître de conférences à l'Ecole des hautes-études, avec la collaboration de A. Dirr, élève de l'École des hautes-études, précédé d'une introduction par Léon Marillier. — Paris, ancienne librairie Germer-Baillière et Cie, Félix Alcan, éditeur.

Emile Zola. — *Rome*. — Edition complète en un volume. — Paris 1896. G. Charpentier et E. Fasquelle, éditeurs.

Auctor operis : — *Los Jesuitas de puertas adentro : o un barrida hacia afuera en la Compania de Jesus*. — Prohib. Décr. 17 Aprilis 1896 — laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.

Au sujet de la condamnation de la *Rome* de M. Zola, la *Semaine religieuse* de Cambrai fait cette remarque, qui a son application ailleurs qu'à Lille :

Une dame de Lille affirmait dernièrement à une autre dame que s'il y avait péché à lire *en volumes* les ouvrages à l'index, il n'y en avait point à les lire en *feuilletons*.

« C'est l'ouvrage qui est mauvais, et non le format sous lequel il se présente aux lecteurs. Quel que soit le vase qui contient le poison, c'est toujours du poison. »

---

Reims. — **Congrès national catholique.** — Nous avons déjà annoncé qu'un Congrès national catholique se tiendrait à Reims, avec la haute approbation et les encouragements de S. E. le cardinal Langénieux.

La date primitive, qui était du 20 au 25 Octobre, paraissait devoir être modifiée à cause de la rentrée des tribunaux et de l'appel de certaines catégories pour le service militaire ; mais elle reste ainsi fixée. Le Congrès s'ouvrira *le mardi, 20 Octobre, au soir*, et se terminera le *dimanche, 25*.

« Nous travaillerons ensemble, à Reims, dit la circulaire, à conquérir les libertés nécessaires en matière d'association, d'enseignement, de charité, unis par un même sentiment d'amour envers l'Eglise et la Patrie, que nous ne saurions séparer dans nos cœurs. » Qui donc, parmi les catholiques, hésiterait à soutenir par la prière cette patriotique et religieuse entreprise, à la seconder par une active propagande et à contribuer à son succès par sa sympathie, sa présence ou ses travaux ? C'est ce que le Comité ose espérer de chacun, selon ses moyens.

Le programme pose les questions les plus importantes et les plus graves : Œuvres de foi et de prière ; Rapports de l'Eglise et de la société civile ; Associations ; Enseignement ; Economie sociale et charitable. Elles seront exposées et traitées, nous en avons l'assurance, par les hommes les plus compétents. Elles aboutiront, nous n'en doutons pas, à des résolutions qui seront utiles aux grandes causes que nous aimons et que nous servons.

Avis important. — *Toutes les communications devront être*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*adressées à* M. V. CANET, *rue d'Antin, 28, à Lille (Nord), jusqu'au 12 Octobre, et, après cette date,* au secrétariat du Congrès, *à l'archevêché, à Reims.*

---

LUÇON. — **Un prétendu scandale clérical.** — Les journaux antireligieux ont annoncé, à grand fracas, l'arrestation de M. l'abbé Girard, Curé de Saint-Philibert-de-Bouaine (Vendée), accusé de crimes abominables.

Or, les dénonciations ont été reconnues calomnieuses, et le prêtre, remis en liberté, a été reçu triomphalement par ses paroissiens et les habitants de la région.

*La semaine catholique* de Luçon dit à ce sujet, parlant des journaux diffamateurs :

« L'un d'eux n'a-t-il pas eu l'impudence d'écrire, après un récit perfide et ordurier, cette phrase, d'un cynisme ignoble et d'un effet épouvantable : « Le curé de Saint-Philibert-de-Bouaine a fait enfin les aveux les plus complets ! »

Et le numéro, où s'étalaient de semblables infamies, était tiré à des milliers d'exemplaires, que des mains criminelles se chargeaient ensuite de semer à profusion dans notre bocage vendéen !

Il y a encore, grâce à Dieu ! des juges et une justice en France, et ces misérables vont l'apprendre, sous peu, à leurs dépens.

Car il faut bien qu'on le sache, et l'occasion est bonne de le proclamer, ce n'est plus impunément que, désormais en Vendée, on jettera l'injure aux membres du clergé. Citoyens français comme les autres, nous sommes bien décidés à user de nos droits comme les autres, et à nous faire respecter par tous les moyens que la loi met à notre disposition. »

C'est bien notre avis : défendons-nous ! Et ne manquons pas d'exiger une rétractation ou une rectification des journaux qui seraient les auteurs de la calomnie ou qui s'en feraient les échos.

---

**Un arrêt de la Cour de cassation en faveur des écoles congréganistes.** — On signale un important arrêt que vient de rendre la Cour de cassation en matière scolaire.

Voici le cas :

On sait que depuis la loi de laïcisation, beaucoup de communes s'étaient cru le droit d'expulser les instituteurs congréganistes et de les remplacer par des instituteurs laïques, alors que l'école n'avait été donnée à la commune qu'à la charge d'y entretenir des religieux ou des religieuses.

Ainsi avait fait la commune de Villemonble (Seine), à laquelle procès fut intenté par les ayants droit.

Le tribunal et la Cour de Paris ayant donné raison aux congréganistes, la commune de Villemonble s'était pourvue en cassation.

La Cour suprême a rejeté son pourvoi, disant « que le legs fait à une commune, à charge d'entretenir une école congréganiste, est nul lorsque cette condition a été la cause impulsive et déterminante de la libéralité, et sur ce point, les juges du fait ont un pouvoir souverain d'appréciation. »



L'arrêt que vient de rendre la Cour de cassation a une importance qu'il est inutile de faire ressortir. Les ayants cause des écoles congréganistes laïcisées y puiseront le droit de faire valoir leurs intérêts à l'encontre des municipalités laïcisatrices. Les congréganistes en faveur desquels la donation a été faite, étant considérés comme héritiers, peuvent intenter un procès en restitution.

---

**« Biffons Dieu » !** — Au cours de sa dernière session, le Conseil général de la Sarthe, sur la demande d'un de ses membres, M. Leporché, a voté un ordre du jour de blâme contre l'inspecteur primaire du Mans qui avait désigné les questions suivantes comme sujets de « leçons de morale » dans les écoles de son ressort :

*1re Leçon.* Faire comprendre la différence de la morale proprement dite et de la religion.
*2e Leçon.* Dieu, preuves de l'existence de Dieu.
*3e Leçon.* Constater combien est générale la croyance en Dieu.
*4e Leçon.* Les devoirs envers Dieu.
*5e Leçon. Tous nos devoirs sont des devoirs envers Dieu.*
*6e Leçon.* Tous les hommes ne conçoivent pas Dieu de la même manière. — Différentes religions.
*7e Leçon.* Respect des croyances religieuses, la tolérance, la liberté de conscience.
*8e Leçon. Montrer comment le sentiment religieux fortifie et soutient le sentiment moral.*
*9e Leçon.* L'immortalité de l'âme.

Voilà les questions que l'on proscrit au nom de la soi-disant neutralité ! Et les défenseurs des lois scolaires auront encore l'impudence de crier à la calomnie et à la mauvaise foi, quand on leur reprochera de vouloir l'école *sans Dieu*, l'école athée !

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

Nous trouvons aussi, se rapportant à la fin de cette année 1795, une lettre, en forme de mandement, émanant de prêtres qui avaient la légitime direction du diocèse de Quimper, depuis la mort de Mgr de Saint-Luc. C'est un appel à la modération, qui s'adresse indirectement aux prêtres insermentés, pour les inviter à se rétracter, mais qui exhorte tout

Archives diocésaines de Quimper et Léon



spécialement les prêtres fidèles à calmer les esprits et empêcher autant que possible les représailles des chouans.

La lettre est signée d'abord par MM. du Laurents et Le Normand, qui avaient les pouvoirs de vicaires apostoliques, puis par différents prêtres de Quimper, dont quelques-uns avaient prêté le serment, mais qui l'avaient déjà rétracté.

Cette pièce est la seule de ce genre que nous connaissions pour l'époque qui nous occupe, aussi la donnons-nous ici intégralement.

« 21 Septembre 1795 (1).

## LETTRE ENCYCLIQUE

### DES PRÊTRES INSERMENTÉS DE LA VILLE DE QUIMPER

*Aux ministres du culte catholique, apostolique et romain qui travaillent dans les campagnes* (2),

Salut et bénédiction !

« Nous apprenons avec douleur, nos très chers Confrères, que de grands désordres se glissent de jour en jour dans les campagnes, où vous donnez assidûment vos soins pour le salut des âmes.

« Nous sçavons que vous gémissez amèrement des injustices, du brigandage et des meurtres qui s'y commettent. L'esprit de charité et de religion dont vous êtes pénétrés voudrait certainement trouver des remèdes à tous ces maux ; il n'en est qu'un pour vous et pour nous, c'est la prière. Adressons donc nos vœux à Dieu, avec une ferveur constante, pour le supplier de détourner enfin les fléaux qui nous environnent, et de rendre aux habitants des campagnes la sûreté et leur ancienne tranquillité.

« Ils ont, nouvellement encore, montré tant d'attachement pour la religion de leurs pères et pour ses ministres, qu'ils méritent de votre part de nouveaux efforts de zèle.

« Les prières sont les efforts et les armes de l'Eglise ; elle abhorre le sang, elle ne connaît que la charité. Cette charité chrétienne, dit l'apôtre, n'est ni ambitieuse, ni malfaisante, elle ne cherche point ses intérêts, mais ceux de Dieu, c'est-à-dire sa gloire. Voilà le grand intérêt qui doit nous animer et nous conduire dans toutes les circonstances de cette vie mortelle et dans toutes les épreuves que Dieu nous suscite.

« *Heureux celui qui souffre des épreuves, car quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui se sont enflammés de son amour.*

« C'est cet amour de Dieu, c'est sa gloire qui doit toujours nous porter, nos très chers Confrères, à continuer d'inspirer aux fidèles l'esprit de paix, de justice et d'humanité ; ce sont

(1) L. 305.
(2) « du diocèse » (mots effacés).



des vertus si douces, si utiles, si nécessaires, que nous devons plaindre et tâcher d'y ramener ceux qui ont eu le malheur de s'en écarter. Sans paix, sans justice, sans humanité, il n'est plus de religion, et sans religion l'univers s'écroule.

« Si vous pouvez, nos frères, arrêter le mal, donnez-y tous vos soins charitables, parce que vous sçavez que tout vous y engage. Si vous êtes dans l'affligeante impossibilité de l'arrêter, pleurez et gémissez entre le vestibule et l'autel, Dieu sera la récompense de vos travaux et de vos vertus.

« Plaise au Seigneur, qui est le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, nous réunir tous au sein de sa gloire, après avoir quitté une terre où nous ne sommes que des pèlerins, des étrangers et des passants.

« Les citoyens Administrateurs de ce département ont désiré que nous vous écrivassions cette lettre, afin de vous encourager de plus en plus à répandre partout des conseils salutaires et pacifiques. L'invitation de ces respectables citoyens fait voir de nouveau la candeur des motifs qui les guident. Nous avons accédé avec empressement au désir du bien général. Les réunions des esprits sont toujours faites, quand les mêmes sentiments règnent dans les cœurs.

« A Quimper, le 21 Septembre 1795, IIIe année de la République.

« DU LAURENTS, LE NORMANT, G. GUILLOU, TILLY, GLOAGUEN, G.-B. LE HARS, LE GUILLOU, LE BESCON, PICLET, LANDIVINEC, capucin, J. RANNOU, BOÉZÉDAN, DANIÉLOU. »

*(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

### ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Septembre 1896.*

I. Le mouvement de réunion en Angleterre par un catholique anglais, par le P. SYDNEY F. SMITH. — II. La Crise du Protestantisme français. Le synode de Sedan (fin), par le P. E. PORTALIÉ. — III. Une grande chrétienne au XVIIe siècle. Anne de Caumont, par le P. H. CHÉROT. — IV. Ascétisme et Philosophie, par le P. L. ROURE. — V. De la Rime française. Sa nature (deuxième article), par le P. V. DELAPORTE. — VI. Evolution architecturale, par le P. A. REGNABEL. — VII. Un apologiste laïque. Auguste Nicolas, par le P. J. NOURY. — VIII. Les Goncourt, par le P. ET. CORNUT. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. J. Br.

Dans son numéro du 15 Septembre **La Quinzaine** nous donne d'abord une étude de M. Henri JOLY sur *les Sources de saint Ignace*, destinée à nous faire connaître ce que les préceptes formulés par l'illustre fondateur de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Société de Jésus ont à la fois d'original et de traditionnel. Un article anonyme très complet sur *le Protectorat catholique de la France en Orient* dénote un auteur qui ne parle pas par ouï-dire, mais qui a vécu au milieu des choses qu'il raconte. M. l'abbé Paul Fesch fait ensuite le récit du *Pelerinage ecclésiastique de Reims* et résume les travaux qui y ont été accomplis. La publication du *Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Révolution*, par M. Edmond Biré, est reprise dans ce numéro, et celle du roman de M. Vergniol, *l'Enlisement*, se continue. Cette livraison voit aussi la fin du second roman, *le Naufrageur*. M. Gabriel Aubray, des bords de l'Océan, adresse à sa cousine une *lettre* où il déplore l'envahissement de toutes nos plages et de toutes nos stations balnéaires par les plaisirs factices groupés autour de tripots, au préjudice de l'esthétique et de la morale. Enfin M. Georges Goyau consacre sa chronique sur *les Idées et les Faits* aux dernières publications sur le Saint-Simonisme, où il montre que sans s'en rendre compte les saint-simoniens ont en somme travaillé pour l'Eglise catholique.


## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

## BAINS DE MER DE L'OCÉAN *(saison 1896)*

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS, *valables pendant 33 jours.* — Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,** il est délivré à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits,** pour les stations balnéaires ci-après : Saint-Nazaire, Pornichet (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrez, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

*Goudron Guyot véritable*, 19, rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Librairie R. LE GALL, Quimper.

**MYSTERIOU AR ROZERA,** brochure à 0 fr. 10, 7 fr. le cent, *franco*, 7 fr. 50.

CHOIX D'OUVRAGES pour le MOIS DU ROSAIRE

VIENT DE PARAITRE : **LITANIE en l'honneur de la Sainte Famille.** Le cent, *franco*, 2 fr.

**PRIÈRE A SAINT JOSEPH** (pouvant être mise sur carton), 0 fr. 10 l'exemplaire.

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.





**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**POUDRE BLEUE**

Préparée d'après la méthode de PASTEUR

ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :

Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chute des cils, larmoiement, picotements.
Des **OREILLES** : écoulements, eczémas, bourdonnements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.

Dépôt général : F. PUCE, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — **60, 65** et **75** fr. la 1/2 pièce.

*Franco en gare désignée par l'acheteur.*

S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

Fonderie de Ch. DROUOT, à Donai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL**,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**Suprême Pernot**
le meilleur des desserts fins.

**COMPAGNIE LIEBIG**
VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 2 Octobre 1896. N° 40.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kercon.

SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Nominations dans le clergé ; Audierne ; Quimperlé ; Morlaix.

*III.* 15me pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Lourdes ;

*IV. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 4 Octobre.* — 19me Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE. Double de 2me classe. Mémoire du Dimanche.

Vêpres du Rosaire, avec mémoires du suivant *(au Propre diocésain)*, du Dimanche et de s. Placide et ses compagnons, martyrs.

*Lundi, 5.* — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 6.* — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 7.* — S. François d'Assise, Confesseur *(fête transférée du 4)*. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 8.* — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

*Vendredi, 9.* — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

*Samedi, 10.* — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Scaër..... du 1er au 6 Octobre.
Grand-Séminaire..... du 7 au 12 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Octobre 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA DÉVOTION AU SAINT ROSAIRE.**

Les protestants et les incrédules haussent les épaules, en voyant les catholiques égrener leur chapelet. Certains fidèles eux-mêmes semblent parfois ne pas estimer à sa juste valeur cette incomparable dévotion. Il n'en est cependant aucune, dans l'Eglise, qui soit plus universellement répandue et qui ait été plus louée par les souverains pontifes.

Le Rosaire unit à l'Oraison Dominicale, tombée de la bouche de Notre-Seigneur, l'*Ave Maria*, composée, en grande partie, des paroles de l'ange Gabriel et de sainte Elisabeth.

Le Rosaire est la prière des humbles et des ignorants. Le *Pater* et l'*Ave* sont, en effet, si courts, qu'un enfant les apprend sans peine, et le sens en est assez clair, pour que tous puissent comprendre et goûter ces paroles bénies. Le Rosaire est aussi la prière des saints et des savants. Les saints eux-mêmes ont aimé et recommandé les prières vocales, et les plus grands esprits avouent qu'ils en ont besoin. Sans doute, il n'est pas défendu de réciter des prières composées par les hommes, mais ne vaut-il pas mieux se servir de celles qui viennent du ciel ?

Le Rosaire, d'ailleurs, touche de très près à l'oraison mentale par la méditation des quinze mystères, qui rappellent ce qu'il y a de plus grand et de plus sublime dans la Religion.

Ayons donc fréquemment sur nos lèvres cette douce et puissante prière, surtout pendant le mois d'Octobre, afin d'obtenir pour l'Eglise le secours de la Vierge du Rosaire, qui a autrefois triomphé à Lépante.

Depuis de longues années déjà, S. S. Léon XIII nous exhorte, au retour de ce mois béni, à réciter avec ferveur le saint Rosaire. Ecoutons donc la voix du Souverain Pontife, obéissons à ses exhortations répétées, et suivons ses pieux exemples.

---

**Le Pardon du Rosaire.** — Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs une faveur bien précieuse — et ignorée de plusieurs —, appelée communément le Pardon du Rosaire. C'est une indulgence plénière accordée — outre toutes les autres — à ceux qui se confessent et communient en mémoire de la grande victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs, par l'intercession de Marie (Lépante, 1571).

Cette indulgence peut être gagnée, non seulement par les membres de la Confrérie du Rosaire, mais par tous les fidèles — absolûment comme l'indulgence de la Portioncule (2 Août) — *toties quoties*, c'est-à-dire chaque fois que, avec les dispositions prescrites, ils visitent la chapelle ou l'autel du Rosaire, dans les église où la Confrérie est érigée, depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil de la fête, — à savoir, pour cette année : depuis l'après-midi de samedi, 3 Octobre, jusqu'au dimanche soir.

Au lieu de la chapelle ou de l'autel du Rosaire, il suffit de visiter l'image ou la statue de Notre-Dame du Rosaire, qu'on peut dresser au milieu de la nef ou à un autre endroit de l'église de la Confrérie. (*V.* P. BERINGER, S. J. les *Indulgences*, II, p. 186.)



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Missions recommandées :** SAINT-GOAZEC, du 4 au 18 Octobre.
TREFLEZ, du 4 au 18 Octobre.

**Quimper.** — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Jeudi, 1er Octobre*, à 7 heures 1/2 du soir, Ouverture du mois du Rosaire : Exposition du Saint-Sacrement, chapelet, prière à Saint-Joseph, chant des Litanies de la Sainte-Vierge. Bénédiction.

Tous les jours du mois, *excepté le Dimanche 4*, exercice du mois du Rosaire, à la même heure.

*Vendredi, 2*, Fête des Saints Anges, fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — A 9 h. 1/2, Messe du Saint-Esprit, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les associés, les enfants de toutes les écoles et leurs parents.

— CHAPELLE DES URSULINES : *Vendredi 2 Octobre*, réunion des Mères Chrétiennes. A 7 heures 1/2, sainte messe ; instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

---

**Avis de l'Évêché.** — MOIS DU ROSAIRE. — L'Encyclique sur le Rosaire a paru, à Rome, le 25 Septembre.

MM. les Curés, recteurs et Aumôniers la recevront dans le courant de la semaine prochaine, avec la Lettre épiscopale qui la communique au diocèse.

En attendant, ils n'ont qu'à s'en tenir, pour le Mois du Rosaire, aux prescriptions des années précédentes, reproduites dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*.

---

Aujourd'hui, 1er Octobre, Mgr l'Evêque consacre la nouvelle église de Coray.

Demain, il partira pour aller faire son pèlerinage à Reims, à l'occasion du Jubilé national. Les fêtes, on le sait, seront particulièrement belles, pendant la « Neuvaine de saint Rémi », du 1er au 11 Octobre : cinq cardinaux, six archevêques, quarante évêques, douze abbés mitrés, doivent y prendre part.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Chaque jour, le matin, il y aura messe pontificale ; l'après-midi, on entendra un des orateurs sacrés les plus célèbres de notre époque : le cardinal Perraud, Mgr de Cabrières, le R. P. Monsabré, etc.

Mgr l'Evêque de Quimper, qui sera accompagné, dans ce pèlerinage, par M. Fléiter, Vicaire général, se rendra, au retour, directement à Brest, où il doit bénir, avant son lancement, le mardi, 6 Octobre, le nouveau cuirassé de 1er ordre, *Le Gaulois*.

Le 12, Sa Grandeur consacrera la nouvelle église de Saint-Goazec.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Guichaoua, recteur de Mellac, recteur d'Audierne, en remplacement de M. Masson, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Kerloüet, vicaire à Carhaix, recteur de Mellac ;

M. Morizur, vicaire à Guimaëc, vicaire à Carhaix ;

M. Blanchard, vicaire à Plougonven, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

M. Kerouanton, vicaire au Cloître-Pleyben, vicaire à Plougonven ;

M. Berthou, jeune prêtre, vicaire au Cloître-Pleyben ;

M. Le Hir, jeune prêtre, 2e vicaire à Beuzec-Conq ;

M. Foulet, vicaire à Tréboul, aumônier des Bretons à Trélazé (diocèse d'Angers) ;

M. Caradec, jeune prêtre, de Concarneau, vicaire à Tréboul.

---

Audierne. — Comme nous avons le regret de l'annoncer plus haut, M. Masson, recteur d'Audierne, se voit contraint, par son état de santé, de prendre un repos momentané. Il quitte cette importante paroisse où il a fait tant de bien, et où la nouvelle, très inattendue, de son départ a causé une véritable consternation.

Nous faisons des vœux et nous demandons à nos lecteurs de prier pour le rétablissement de la santé de M. Masson, afin qu'il puisse travailler encore, comme il l'a fait jusqu'ici avec tant de zèle et de talent, à la gloire de Dieu et le salut des âmes.

---

Quimperlé. — **Retraite des soldats.** — La retraite des soldats, pour les cantons de l'arrondissement, s'ouvrira, à Quimperlé, le *Lundi 5 Octobre.*

Les conditions sont les mêmes que les années précédentes.

---

Morlaix. — **Notre-Dame de la Salette.** — La plupart des lecteurs de la *Semaine religieuse* connaissent la chapelle, si gracieusement assise au-dessus du Couvent de Saint-François, dominant la rivière de Morlaix ; mais plusieurs ignorent, sans doute, que c'est là le plus ancien sanctuaire bâti en l'honneur de Notre-Dame de la Salette. Dès 1848, alors que, sur le lieu de l'apparition, il n'y avait encore qu'un abri en planches, M. de Kermenguy, mort en 1895, aumônier à Saint-François, après y avoir exercé son ministère près de 60 ans, éleva, avec l'agrément de Mgr Graveran, un oratoire en pierres, à l'endroit où s'élève actuellement l'élégante chapelle, qui fut consacrée par Mgr Sergent, en 1860.



En tous temps, les pèlerins y affluent ; ils viennent, nombreux, de Morlaix et des paroisses voisines, surtout dans la deuxième semaine de Septembre. Cette année, cinquantenaire de l'Apparition, la fête, fixée au 3e dimanche de Septembre, a été plus belle que jamais. Le samedi 19, M. Corrigou, vicaire général, délégué par Mgr l'Evêque, qui était à Lourdes, a chanté la messe, sur un autel dressé en plein air. Mgr Dulong de Rosnay, avec son éloquence habituelle, a parlé de la mission de la France dans le monde, puis de nos motifs d'espérance à l'heure présente. L'après-midi, à l'issue des Vêpres, c'est M. le chanoine Cariou, curé de Landivisiau, qui a rappelé, en les commentant avec à-propos, les avertissements de la Sainte Vierge sur la sainte montagne, relativement au blasphème, à la profanation du dimanche et à la violation de la loi de l'abstinence.

Le lendemain, dans l'après-midi, avait lieu le pèlerinage annuel des trois paroisses de Morlaix ; plus de 6,000 personnes étaient présentes. Après un éloquent sermon de circonstance de M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, M. Billant, recteur de Saint-Melaine, récita le rosaire, qu'il interrompait, après chaque dizaine, par des exhortations vives à apaiser la justice divine, et par des promesses de plus grande fidélité à Jésus et à Marie.....

Ces fêtes de Morlaix ont été encore une de ces grandes et belles manifestations de foi, qui consolent de bien des tristesses et qui donnent espoir pour l'avenir. Puisse Notre-Dame de la Salette, en considération des hommages qu'on lui a rendus, continuer à retenir le bras de son divin Fils, prêt à frapper notre pauvre pays, hélas ! si coupable !

---

## 15e PÈLERINAGE DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

### A NOTRE-DAME DE LOURDES

### 13-19 SEPTEMBRE 1896

Les Bretons du diocèse de Quimper viennent de donner, pour la quinzième fois, une éclatante preuve de leur amour pour la Sainte-Vierge, « Reine de l'Arvor », en allant, au nombre de 2250, sous la conduite de leur évêque vénéré, prier au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

« O Dieu, accordez à vos serviteurs bon voyage et temps favorable, afin que, sous la conduite des Saints Anges, ils arrivent heureusement au terme de leur voyage et, plus tard, au saint

Archives diocésaines de Quimper et Léon



éternel..... » Cette prière liturgique de *l'Itinéraire*, récitée dans toutes les paroisses du diocèse, ouvrit la supplication incessante que les pèlerins continuèrent à adresser au Ciel, d'un seul cœur et d'une seule âme, durant toute la route. Et, là-bas, nous avons été favorisés d'un temps splendide, au-delà de nos espérances, après avoir été visiblement protégés, pendant le trajet, au milieu des difficultés d'embarquements en pleine nuit, contre des accidents qui auraient pu avoir des suites fort graves. C'est ainsi que, à Nantes, une femme entraînée sous les marche-pieds de wagons en marche, un enfant tombé par une portière, malencontreusement ouverte, se sont relevés, sains et saufs. Notre-Seigneur et sa sainte Mère nous entendaient : en effet, c'est au chant de l'*Ave Maria* que les trains s'étaient mis en marche, et les prières entremêlées de cantiques n'ont pas discontinué, on peut le dire, pendant une nuit sans sommeil.....

Quand le jour parut, nous étions loin de la Basse-Bretagne, voyant défiler successivement les rives de la Loire, les champs de la Vendée — la province-sœur — les plaines ondulées de l'Aunis et de la Saintonge, puis les riches côteaux du Bordelais. Au passage des trains, nous remarquons des amis qui comprennent, et regardent d'un air sympathique et ému ; puis aussi les curieux, peu ou point initiés aux idées et aux sentiments qui sont l'âme de la vie et des manifestations religieuses. Il est rare, désormais, de rencontrer un sourire blessant, une attitude malveillante : le courage chrétien force l'estime. De plus, le grand fait de Lourdes avec l'éclat des miracles qui l'entourent incline de plus en plus les esprits sérieux, et la dévotion des pèlerins est et sera un apostolat providentiel pour le pays.....

La nuit est venue de nouveau, quand on traverse les plaines désolées des Landes ; elle nous empêche d'apercevoir les premières assises des Pyrénées, se profilant à l'horizon ; mais, les grands spectacles de la nature, ce n'est pas ce que nous venions admirer ; après 27 et 30 heures de voyage, nous arrivons au but désiré, et tous les cœurs battent d'espérance et de joie. Nous sommes à Lourdes !

†

*Mardi.* — Dès le mardi matin, les pèlerins bretons — plusieurs avant de s'être assurés d'un gîte — étaient nombreux à la Grotte, chantant, avec un entrain qui ne dénotait aucune fatigue, le cantique toujours bien accueilli :

Patronez dous ar Folgoat,
Hor Mam bag hon Itron...

A 10 heures, Mgr l'Evêque célébra une messe basse, à l'issue de laquelle il monta en chaire, pour saluer, en son nom et au nom de ses diocésains, la Vierge Immaculée. « *Ave, Maria !* telle doit être, dit Sa Grandeur, notre première parole au pied de cette roche de Massabielle, où nous venons vous saluer, au lieu de vos miracles... On ne salue pas les étrangers, devant eux on passe indifférent ; mais nous, Bretons, nous vous connaissons, ô Marie ! Nous vous honorons, chez nous, à Rumengol, au Folgoët, aux Portes. Nous sommes vos enfants ; vous nous l'avez souvent prouvé et nous osons vous saluer, ici, du doux nom de Mère... Cependant, pour saluer quelqu'un, il faut en être digne : le premier messager de l'*Ave Maria*, fut un Archange ; et nous, malgré notre foi, nos pratiques religieuses, nous sommes des pécheurs !... Mais nous savons que vous êtes la Mère de miséricorde, compatissante aux malheureux qui vous implorent, et c'est pour vous exposer nos besoins que nous avons traversé la France... » Et, s'adressant aux pèlerins, le prélat continue :

« Je connais vos cœurs, je sais vos pensées. Vous n'êtes pas venus ici, poussés par la curiosité, pour voir et admirer ces splendides paysages, mais pour dire à Marie que vous l'aimez là-bas et que vous avez voulu le lui prouver, ici, où elle a convoqué tous ses enfants. Vous la prierez, avec votre foi vive, avec cette inébranlable confiance qui va toujours à son cœur... Et, à la suite de vos supplications, de vos chapelets devant cette grotte bénie ; à la suite de vos pieuses processions, de vos cantiques si beaux et si touchants, la Vierge Immaculée vous sourira, comme elle souriait à Bernadette, et Elle vous dira : Je vous reconnais, mes Bretons fidèles ; je sais que vous m'aimez ! Et, en retour, Elle répandra sur vous ses plus précieuses et plus abondantes bénédictions...»

En se retirant, Monseigneur bénit les malades, nombreux déjà devant la Grotte, et les fidèles de tous pays qui s'empressent autour de lui, tandis que les Bretons, plus timides et plus réservés, se tiennent généralement à l'écart...

A 2 heures de l'après-midi, avait lieu la procession traditionnelle de l'église paroissiale à la Grotte ; défilé toujours remarqué, à cause des costumes pittoresques, des croix et bannières, comme du chant des Bretons, mais particulièrement imposant, cette fois, grâce à la présence de l'Evêque et au nombre des pèlerins. Les étrangers se montrent les hommes de Plougastel-Daoulas, quelques spécimens — malheureusement de plus en plus rares — des *bragou-bras*, de Lothey et de Plonévez-Porzay, les gars d'Elliant fort éveillés, les coquets *glaziks*, puis les Fouesnantaises, et surtout les femmes de Pont-l'Abbé et d'Ouessant, aux coiffures si étranges ; ils admirent les belles croix de Clohars-Carnoët et de Bodilis, fièrement portées ; mais tous écoutent avec ravissement nos chants bretons, que soutient de ses accords, avec une bonne volonté et un entrain qui ne se sont pas un moment démentis, la fanfare dirigée par M. l'abbé Havas...

A la Grotte, M. le chanoine Coat, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, directeur du pèlerinage, adressa quelques avis pratiques aux pèlerins, et leur rappela « que le but principal du culte rendu à la Sainte-Vierge est d'honorer Notre-Seigneur, puisque la raison d'être de Marie c'est Jésus ; mais que l'on honore surtout celui-ci par la sainte communion : aussi, il donnait rendez-vous à tous, pour le lendemain, à la Table sainte. » Après la

Archives diocésaines de Quimper et Léon



bénédiction, le Saint-Sacrement, escorté de tous les prêtres présents, fut rapporté, par Mgr Valleau, à l'église du Rosaire.

Pendant ce temps, un autre cortège, parti une heure après le nôtre, de l'église paroissiale de Lourdes, gravissait le chemin de la Basilique et redescendait de l'esplanade en suivant les rampes du Rosaire, pour se rendre à la Grotte : grandiose manifestation, devant la quelle tous s'inclinaient et qui faisait oublier, un moment, — nous le disons sans regret — la procession de Quimper. C'étaient 1200 hommes d'Angers marchant à la suite de la croix, sur deux rangs, entre les quels s'avançaient de nombreuses bannières d'œuvres, surtout de cercles catholiques d'ouvriers, puis les étendards des corporations chrétiennes : jardiniers, menuisiers, cordonniers, maçons - couvreurs, épiciers, tailleurs, serruriers-mécaniciens, carriers, etc. Pour fermer la marche, la bannière de l'Université catholique, que suivaient dix professeurs en costume ; puis le clergé, de nombreux chanoines, et enfin Mgr Baron, le nouvel évêque d'Angers, venu ici pour présider le pèlerinage angevin, avant d'avoir fait son entrée dans sa ville épiscopale, et auquel ses diocésains ont fait, à Lourdes, cette réception, certes peu banale...

Tout cela a interrompu, à peine quelques instants, les prières faites, devant les piscines, pour les malades qu'on baigne et que l'on voit ensuite, avec attendrissement, passer et repasser, traînés dans de petites voitures de toutes formes par des brancardiers de tous pays, qui prêtent leur assistance dévouée indistinctement à tous ceux qui souffrent. Et voilà comme, sous l'inspiration de la Vierge de Lourdes, se produit le rapprochement rêvé des classes et se réalise la vraie fraternité.

A 7 h. 1/2, comme chaque soir, avait lieu la procession aux flambeaux. Nos Bretons, dont plusieurs, après deux nuits de veille, devaient tomber littéralement de fatigue, n'y étaient pas, cette première fois, officiellement convoqués : ils s'y trouvèrent tous. « A Lourdes, disaient-ils, la fatigue ne compte pas. » Et vraiment, de tels spectacles sont bien de nature à faire oublier la lassitude. Qu'on se figure un fleuve de lumières mouvantes, s'épanchant en ruisseaux de feu, sur les rampes arrondies du Rosaire et le long des allées de la Prairie ; ces cantiques redisant en français, en provençal, en breton, les louanges de Marie, l'amour et la confiance de ses enfants ; puis, quand ces dix mille chrétiens sont groupés devant l'église du Rosaire, éclairée à la lumière électrique qui fait ressortir avec un relief incroyable ses lignes architecturales, en face de la Basilique que de puissantes projections font apparaître, comme dans un nuage, blanche et éclatante, les chants si variés se fondent peu-à-peu et cessent complètement. Alors la multitude jette fièrement aux échos des montagnes le *Credo* des aïeux, la profession de la foi catholique, attestant par cette démonstration, sublime dans sa simplicité, qu'elle n'a qu'un seul cœur et une seule âme, vibrant à l'unisson de la même croyance.

.....Voilà une faible esquisse des processions aux flambeaux à



Lourdes, du spectacle auquel nous assistons, chaque soir de notre séjour. Le mardi, la cérémonie se termina par une allocution de Mgr l'Archevêque d'Avignon et la bénédiction épiscopale.

†

*Mercredi.* — Notre première réunion, le mercredi, se tenait à 6 heures, à la Grotte, où M. Coat, directeur du pèlerinage, et M. le chanoine Arhan, curé de Saint-Martin, de Brest, dirent la messe. Les pèlerins bretons étaient fidèles au rendez-vous qu'on leur avait donné, la veille ; durant une heure et demie, sans discontinuer, deux prêtres distribuèrent la communion, pendant qu'on chantait le cantique, si bien de circonstance :

Mari, guir Vam da Zoue, Mari va mam dener,
Va zikourit da receo ho Mab ha va Zalver... »

A 10 h. 1/2, nous étions tous réunis dans la vaste église du Rosaire, où la grand'messe, à laquelle assistait Mgr l'Evêque, fut célébrée par M. Cozic, Curé de Lesneven. Prêtres et fidèles mêlant leurs voix, les femmes alternant avec le chœur des hommes, interprétèrent, avec un ensemble remarquable, la Messe royale, accompagnés par la fanfare, dont on appréciait de plus en plus le concours.

A l'Evangile, M. Milin, chanoine honoraire, Curé de Lambézellec, monta en chaire. *Ego diligentes me diligo,* tel fut le texte qu'il choisit et qu'il développa éloquemment, dans cette langue bretonne qu'il parle avec autant de pureté que d'élégance..... « Le temps des miracles, dit-il, n'est pas passé : on en voit la preuve journellement, à Lourdes, où nous sommes venus, pour obéir à la Sainte Vierge et aussi pour avoir « notre petite part » des faveurs qu'Elle répand à profusion, sur cette terre bénie. Mais si nous voulons être entendus de Marie, il faut que nos prières soient dignes d'Elle, sortent de cœurs où règne la grâce divine ! On ne peut plaire à la Mère sans aimer le Fils : prouvons à Notre-Seigneur que nous l'aimons, en observant ses commandements, en pratiquant la pureté, cette vertu particulièrement chère à l'Immaculée, en faisant le bien autour de nous, dans la mesure de nos moyens, en participant aux œuvres de zèle et d'apostolat, dont la nécessité devient de plus en plus impérieuse, celle des écoles chrétiennes par dessus tout. » L'orateur termina par une ardente invocation pour l'Eglise, la France, le diocèse, pour tous les pèlerins et particulièrement les malades, qui attendent le soulagement à leurs maux de « Celle que l'on n'a jamais invoquée en vain..... »

A l'issue des Vêpres solennelles, à la Grotte, présidées par M. Auffret, Curé de Douarnenez, M. le chanoine Rossi, en termes où vibrait son amour connu pour Notre-Dame de Lourdes, commenta ces mots du *Magnificat : Beatam me dicent omnes generationes,* « parole prophétique, qui s'est réalisée de tous points. Marie, attendue dans l'ancienne Loi, a été proclamée bienheureuse dans les Catacombes, dans les arènes, à travers les siècles, en tous

Archives diocésaines de Quimper et Léon



lieux, mais ici spécialement, devant cette Grotte où Elle a daigné apparaître..... » Après un récit vif et imagé des 18 apparitions, l'orateur montre tous les désirs exprimés par la Sainte Vierge accomplis. « Les moyens si faibles, en apparence, ont produit des résultats qui atteignent le monde entier ; et chacun de nous est venu, à son tour, proclamer Marie bienheureuse, surtout parce qu'elle est bonne, miséricordieuse, Mère, et Mère à l'excès, tenant moins à ses prérogatives qu'à son titre de conductrice des âmes vers le ciel..... Aussi, voilà la 15me fois que nous venons l'acclamer ; nous l'acclamerons pour ceux qui sont venus et qui sont morts ; pour les absents, pour nos malades..... Ils l'acclament par leur patiente résignation ; mais qu'ils se lèvent pour l'acclamer avec plus d'éclat, en se redressant sur leurs couches, et proclamer sa puissance et sa bonté !... »

De telles paroles ne peuvent qu'exciter la dévotion des pèlerins et augmenter leur confiance : elles nous préparent à la splendide manifestation à laquelle il va nous être donné d'assister : la procession du Très-Saint Sacrement, « la plus belle de l'année, » au dire des témoins de ces merveilles.

Elle se forme dans l'ordre suivant : les hommes de Valence, de Grenoble, de Quimper, d'Avignon, d'Angers, avec leurs bannières corporatives et les professeurs de leur Université catholique, les membres du clergé, au nombre de plus de 500, portant des cierges, puis les prêtres en ornements sacerdotaux, puis Mgr Valleau et Mgr Baron, précédant immédiatement le dais, sous lequel Mgr l'Archevêque d'Avignon portait l'ostensoir. Le cortège sort de la Grotte au chant de l'hymne *Pange, lingua*, passe devant les piscines et le long du Gave. Au moment où le Très Saint-Sacrement arrive à la statue de la Vierge couronnée, la tête de la procession y revenait. Qu'on se figure l'immense pelouse s'étendant jusqu'au « Calvaire des Bretons », enserrée par cette foule, qui s'avance, recueillie, priant et chantant. En vérité, les chants sont divers, on distingue des couplets de cantiques français, bretons ; ce n'est peut-être pas très conforme à la liturgie, mais c'est d'un grand effet et, sans doute, Notre-Seigneur, qui passait dans la Sainte Hostie, n'a pas été insensible à ce cri immense — prière et protestation ardente — qui, un moment, s'éleva, dominant tout le reste : « Nous voulons Dieu !... »

Mais on arrive devant l'église du Rosaire : sur le vaste perron, se masse la foule des hommes ; les malades sont rangés à droite, et devant eux passe Jésus-Hostie, que le pontife élève et laisse reposer, quelques instants, au-dessus de la tête de chacun, pendant que la multitude redit les brûlantes invocations et comme les audacieux défis, mêlés aux cris de la foi la plus vive : « O « Jésus, qui avez pleuré sur la tombe de Lazare, ayez pitié de « nous !... Jésus, fils de David, guérissez nos malades... Seigneur, « celui que vous aimez est malade, guérissez-le !... Seigneur, « vous êtes la résurrection et la vie, si vous le voulez, vous pouvez nous guérir ! Dites seulement une parole et nous serons



« sauvés ! Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au « nom du Seigneur !... » C'est vraiment une page de l'Evangile : n'est-ce pas le même Fils de Dieu que l'on acclame et que l'on prie ? Ne sont-ce pas les mêmes supplications qu'on lui adresse ? des infirmes, des malades, atteints des mêmes maux qu'autrefois, qui lui demandent leur guérison ?... Et voilà que la même foi confiante obtient de semblables prodiges : tout-à-coup, au moment précis où le Très Saint-Sacrement rentre dans l'église, un mouvement se produit, une commotion parcourt les rangs, on court ; quelque chose d'extraordinaire vient de se passer. C'est une jeune fille du pèlerinage d'Avignon, impotente depuis cinq ans et demi, qui vient de se lever et de se mettre à marcher ; puis un Breton, subitement guéri, qu'on entraine à la Grotte, au chant du *Magnificat*. Celle-ci est la première des huit guérisons ou améliorations notables que nous avons la joie d'enregistrer parmi nos pèlerins. Pour ne pas interrompre notre compte-rendu, nous en renvoyons plus loin le récit.

†

*Jeudi.* — Par une faveur toute spéciale, le pèlerinage de Quimper eut encore deux messes à la Grotte, le jeudi matin ; les communions y furent nombreuses, les chants pieux et bien exécutés, comme les jours précédents. Après avoir pris à peine quelques instants pour se réconforter, nos pèlerins se retrouvèrent devant les piscines : au premier rang, agenouillé sur les dalles, était notre Evêque, donnant aux prêtres nombreux qui l'entouraient et aux fidèles, émus et édifiés, l'exemple de la prière humble et fervente pour les malades que l'on descendait, à cette heure, dans l'eau miraculeuse. On récitait la prière particulièrement agréable à Notre-Dame de Lourdes, le chapelet ; entre chaque dizaine, M. A. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, prenait la parole et expliquait les mystères du Rosaire, dont il tirait des leçons toutes pratiques, à l'adresse des chrétiens qui l'écoutaient. En entendant ses exhortations si pressantes, chacun sentait l'obligation de maintenir son cœur pur, pour trouver le chemin du Cœur immaculé de Marie, et tous prenaient comme règle de leur vie, à l'avenir, cette devise : *Pec'hi, biken ; mervel kentoc'h !* qui n'est que l'interprétation chrétienne de notre vieille devise nationale : *Potiùs mori quàm fœdari !*.....

Pendant plus d'une heure et demie, les supplications continuèrent de monter vers le ciel, de plus en plus vives et enflammées ; si leur effet ne s'est pas, en ce moment, manifesté d'une manière sensible, elles ont certainement fait descendre sur nos chers malades d'abondantes et précieuses grâces de patience et de résignation.

Au programme de nos pèlerinages figure toujours le chemin de croix ; cette année encore, les Bretons n'y ont pas manqué et, vers 2 heures de l'après-midi, sous un soleil brûlant, 1,500 pèlerins gravissaient la rampe conduisant au Calvaire, où se trouve la première station. Là, M. Rospars, directeur de la *Semaine reli-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*gieuse,* expliqua, en quelques mots rapides, comment « la sainte Vierge est devenue notre mère au pied de la Croix, et qu'il faut remonter au Calvaire, pour trouver la source des grâces dont Marie est établie la dispensatrice ; puis il indiqua le rôle de la Croix dans la vie du chrétien : lumière qui le guide, arme invincible dans les combats, contre ses ennemis..... Félons, ceux qui rougissent de la Croix ! »

L'ascension se continua, pénible, à travers les sentiers rapides, puis on descendit à la Basilique, où devait se donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Auparavant, M. le chanoine Coat, fit aux pèlerins, en français puis en breton, une exhortation bien touchante dont tous ont, certainement, fait leur profit. Il adjura ses confrères dans le sacerdoce de parler souvent, le plus souvent possible, de Marie ; aux pères et aux mères il recommanda la fidélité à leurs devoirs d'état, aux jeunes gens l'amour de la pureté, à tous la sanctification du dimanche et la pratique assidue du devoir essentiel de la prière..... » Puis le zélé directeur du pèlerinage « réunissant la gerbe précieuse de ces 2,250 âmes de Bretons qu'il a conduits à Lourdes, les offre à Marie immaculée, pour qu'elles Lui appartiennent toujours, à la vie à la mort. ».

Quelques moments après, la procession du T. Saint-Sacrement avait lieu, moins solennelle que la veille, présidée par Mgr Latty, évêque de Châlons. Malgré leur fatique, trop visible, plusieurs de nos pèlerins tinrent à y assister. Quant à la procession aux flambeaux, ils s'y retrouvèrent, on peut dire, tous réunis, chantant avec un nouvel entrain nos cantiques, aux airs si enlevants, que nous avions plaisir à entendre, toujours accompagnés par les infatigables musiciens de l'infatigable M. Havas, dominant les voix de tous les autres groupes de pèlerins :

*Guerc'hez Vari,* J'aime ton nom...,

puis surtout celui-ci, repris, nous dit-on, jusqu'à onze fois de suite :

Nous venons encor
Du pays d'Arvor,
Où le sol est dur, Où le cœur est fort...

Quand tout fut terminé, en rejoignant leurs demeures, après une dernière prière, à la Grotte, pour clore cette journée si bien remplie, la plupart des pèlerins se disaient avec un sentiment de tristesse : « Trois jours déjà écoulés..., si vite ! Et, dans quelques heures, ce sera le moment du départ. »

†

***Vendredi.*** — Telle fut, sans doute, la pensée qui se présenta à l'esprit du plus grand nombre, en saluant la belle aurore du vendredi.

Ce fut Mgr l'Evêque, après avoir célébré la Messe, au Rosaire, qui fit les adieux au nom de ses diocésains, comme il avait salué, à l'arrivée, la Vierge de Lourdes. « *Salve, Regina,* dit-il, adieu,



ô Reine !... Déjà nous reconnaissions à Marie ce titre, et nous avons posé sur sa tête des couronnes de gloire ; mais, après ces beaux jours, nous sentons mieux encore sa royauté..... En quittant Lourdes, son domaine de choix, promettons d'être ses serviteurs fidèles.....

Mais Elle est Mère aussi,... *Salve... Mater misericordiæ !* Elle a entendu nos prières et nos chants, elle s'est attendrie à nos larmes, et sept de nos malades, guéris, vont porter là-bas, en Bretagne, les témoignages palpables de sa bonté : nous retournons avec joie et fierté, en chantant la gloire de Marie..... Et ceux qui n'ont pas obtenu le soulagement imploré, oh ! qu'ils espèrent, qu'ils continuent à prier ! Le moment venu, Marie les exaucera : Elle leur obtiendra, du moins, la patience et la résignation qui leur assurera le ciel, où il n'y a plus de souffrances..... »

Sa Grandeur termina par quelques mots d'adieu et de remerciement aux pèlerins « qui nous ont édifiés, en s'associant à nos prières, et aux religieux, gardiens de la Grotte, qui nous ont accueillis si cordialement. Qu'ils veuillent bien, ici, penser quelquefois aux Bretons, qui ne demandent qu'à revenir à Lourdes ! »

Monseigneur donna ensuite la bénédiction papale, à laquelle est attachée une indulgence plénière.

Le temps marchait rapidement ; il fallait songer aux préparatifs du départ : déjà les deux premiers trains de Landerneau attendaient leurs pèlerins.

Plus heureux, les autres purent encore se réunir une fois à la Grotte, pour réciter un dernier rosaire, baiser une dernière fois le rocher de l'Apparition et entendre une allocution de M. le chanoine Rossi. « Vous emportez, dit-il, des « souvenirs » de Lourdes, emportez surtout de fortes et solides résolutions,... celle d'abord d'être, dans vos paroisses, des apôtres, les promoteurs et les soutiens des bonnes œuvres, dévoués surtout à la cause sacrée de l'éducation chrétienne ; sans elle, vos enfants ne goûteront pas, à leur tour, la joie de venir à Lourdes, qui ne leur dirait rien ! »... Après avoir recommandé aux prières spécialement les séminaristes-soldats, les Congrégations religieuses, si menacées, il ajoute : « Adieu, non, c'est trop triste. Au revoir ! à l'année prochaine, par nous-mêmes ou par ceux que nous enverrons ! »

M. Arhan, Curé de Saint-Martin, de Brest, exprima, en langue bretonne, les mêmes sentiments. « Pèlerin assidu de Lourdes, où il vient pour la 17e fois, il espère y revenir encore..... En tout cas, il dit de tout cœur et il invite les pèlerins à le dire avec lui, pleins de confiance en la maternelle bonté de Marie : Au revoir, à Lourdes — ou, au ciel, l'éternel revoir ! »....

De Lourdes au ciel ! que peut-on penser, souhaiter de plus doux ? C'est ce qui devait se réaliser, dans quelques heures, pour une des personnes que le chemin de fer emportait, en ce moment, vers la Bretagne. Mme Boucher, de Sizun, partie dans un état de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



santé si grave que, à l'aller, on dut lui administrer l'Extrême-Onction, avait éprouvé, après un premier bain aux piscines, une amélioration sensible qui, hélas ! ne s'est pas maintenue. Au retour, vers Rochefort, elle expira entre les bras de ses parents, éplorés, mais ayant, dans leur douleur, la consolation d'avoir procuré à leur chère défunte le bonheur d'accomplir son vœu d'aller à Lourdes, et de l'avoir vue, à ses derniers moments, si résignée, souriant à la mort, ou plutôt à la Vierge de Massabielle, qui allait l'accueillir.

Tous les pèlerins voudront bien avoir pour elle un pieux souvenir dans leurs prières.

✝

*Les Guérisons.* — Il tarde, sans doute, à nos lecteurs que nous leur parlions des « miracles » dont la Sainte Vierge, libérale vraiment cette fois, a favorisé notre pèlerinage. Nous nous contentons de reproduire les notes que nous avons prises, au Bureau des Constatations, à Lourdes, sur les procès-verbaux, mis obligeamment à notre disposition.

On sait avec quelle compétence, quelle distinction et, en même temps, quelle prudente réserve, M. le docteur Boissarie préside cette commission, dans laquelle sont admis tous les médecins et savants, quelles que soient leurs opinions. Ces Messieurs ont enregistré huit guérisons, où améliorations notables, survenues parmi les malades du pèlerinage de Quimper, 1896, attendant, bien entendu, la consécration du temps, pour les déclarer définitives. Jusqu'ici, — nous n'avons pas, du moins, reçu d'avis contraire — toutes les guérisons, que nous allons citer, se sont maintenues.

1° Françoise Cadiou, de Lesneven, 44 ans ; veuve, mère de 4 enfants. Paralysée de tout le côté gauche, à la suite de sa dernière couche, depuis dix ans et demi ; ne s'était pas levée depuis, sauf pendant un mois environ, après un pèlerinage à Lourdes, il y a deux ans. Ne prenait rien de solide.

Le 15 Septembre, guérie dans la piscine ; a recouvrée l'usage de ses membres, dont elle se sert, maintenant, sans difficulté. On ne trouve pas de trace de paralysie, la sensibilité est normale ; pas de réflexe pharyngien.....

2° François Hémon, de Saint-Evarzec, 46 ans. Ne marchait pas sans béquilles, depuis 18 mois, après invasion graduelle, pendant 6 mois, du mal de Pott. Avait des douleurs dans les deux jambes, depuis les reins jusqu'aux pieds. Pendant quelque temps, rétention d'urine, puis incontinence, et perdait des selles inconsciemment. — Plusieurs bains aux piscines sans résultat, quand, à la procession du Saint-Sacrement, le 16 Septembre, les douleurs cessèrent complétement ; il marche, maintenant, facilement sans béquilles.

L'examen révèle une déformation angulaire aigüe, ayant son sommet à la 10e vertèbre dorsale, et des traces de révulsifs. (En



effet, F. Hémon a été en traitement, pendant 4 mois, à l'hôpital de Quimper, où il fut déclaré incurable.)

3° Jeanne L'Hostis, de Kérinou (Lambézellec), près Brest ; 17 ans. A commencé à souffrir de la jambe, à l'âge de 5 ans. Coxalgie, avec des abcès sur le trajet du fémur. M. le docteur Civel, de Brest, qui la déclare « atteinte de coxalgie grave, » a fait une opération (les abcès étaient fermés quand l'opération eut lieu). La malade s'est levée, trois mois après l'opération ; en arrivant à Lourdes, elle pouvait faire quelques pas, appuyée sur une canne et soutenue par une autre personne. Elle marche, maintenant, sans appui, mais en boitant encore, par suite du raccourcissement de la jambe.

L'amélioration a eu lieu à la procession du Saint-Sacrement et a été subite.

4° Yvonne Le Bars, de Brest, 38 ans. M. le docteur Cerfmayer déclare qu'elle est atteinte, « depuis plusieurs années, de neurasthénie, avec troubles des fonctions gastriques », caractérisés par de violentes douleurs dans la région épigastrique, des vomissements contenant souvent du sang, à tout propos : n'a pris que du lait et des œufs, jusqu'à présent. Aussi, faiblesse marquée, à son arrivée ; mais pouvait marcher.

Dans la piscine, les douleurs ont cessé, comme les vomissements ; depuis elle a mangé du bœuf, qu'elle a digéré sans peine.

5° Marie-Anne Drézen, de Pont-l'Abbé, 25 ans. Malade depuis 7 ans ; a d'abord souffert du coude droit, qui était enflé et douloureux : il s'y est formé des abcès, qui ont suppuré, pendant un an. Ces abcès sont fermés depuis trois ans ; mais, aussitôt après, le genou gauche est devenu douloureux et enflé, des abcès s'y formèrent, qui suppurèrent et se sont fermés, depuis un pèlerinage à Lourdes, il y a deux ans. Le genou était resté fléchi, presque à angle droit, et douloureux. Depuis 3 ans, et en arrivant à Lourdes, marchait avec deux béquilles. Le 16 Septembre, dans la piscine, la douleur a complètement disparu. Marie-Anne Drézen marche, maintenant, presque sans boiter, bien que le genou reste encore fléchi, comme le coude est enkylosé, mais sans aucune douleur. Elle déclare qu'elle pourra, sans peine, travailler à son état de couturière.

6° Reine Le Breton, de Brest, 35 ans. A toujours été délicate ; sujette, depuis deux ans, à des crises nerveuses, qui durent parfois plusieurs heures, mais sans perte de connaissance... Tempérament nerveux, névralgies fréquentes ; anesthésie du côté gauche, pendant deux ans. Depuis 8 ou 10 ans, douleurs abdominales qui déterminèrent M. le docteur Civel à une grave opération, en Juillet 1895. Les douleurs persistèrent et, à son arrivée, Reine Le Breton marchait péniblement, à l'aide d'une canne.

Au deuxième bain, dans la piscine, les douleurs disparurent et la marche est maintenant facile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



7. Justin Celton, de Guilers-Plogastel, 7 ans ; orphelin de mère, père remarié. Aveugle depuis quatre ans, à la suite « de violentes douleurs de tête » (méningite). A commencé à voir, au sortir de la Grotte, au moment où il buvait à la fontaine et s'y lavait les yeux.

M. le docteur de Lantsheere, oculiste, de Bruxelles, a constaté, à l'ophtalmoscope, une atrophie papillaire double du nerf optique; mais il est incontestable que l'enfant voit ; il va, sans hésiter, à un but désigné, ramasse sur le parquet une feuille de papier froissée. Seulement « la vision est encore périphérique » (il voit de côté). C'est, disaient les doctes membres de la Commission, un sens qui se réveille et dont l'éducation est à faire.

Ajoutons que cet intéressant malade, déjà vu par un médecin de notre ville, à son retour de Lourdes, sera de nouveau examiné, avant peu, par le même éminent praticien, qui aura à constater, nous l'espérons, une guérison complète..... L'enfant n'en doute pas ; quand on l'interroge, il répond volontiers par le cri de : « *Vive Notre-Dame de Lourdes !* » Ce sont les seuls mots français qu'il connaisse et que lui a appris, pour exprimer sa reconnaissance, la chrétienne dévouée qui le conduisait à Lourdes.

8° Jean-Louis Cadiou, de Saint-Julien, en Ergué-Armel, près Quimper, 10 ans ; atteint depuis 5 ans de coxalgie, à la suite d'une chûte. Il est resté au lit pendant un an, puis a pu marcher à l'aide de béquilles ; mais, la sensibilité de l'articulation de la hanche gauche l'avait toujours empêché de se porter sur la jambe de ce côté.

Le vendredi matin, au sixième bain de piscine, la douleur a presque disparu et, depuis, l'enfant marche sans béquilles, quoique boitant encore. C'est, sinon une guérison, du moins une très notable amélioration, — que la mère du petit malade, au retour, constatait en pleurant de joie.

†

Devons-nous clore ici la liste des privilégiés de notre pèlerinage, qui ont été l'objet de faveurs visibles de la part de la Sainte Vierge ? L'avenir nous le dira. On parle d'autres guérisons encore, qui se seraient produites, au retour ; nous y reviendrons, s'il y a lieu, et nous faisons, de nouveau, appel à nos confrères pour avoir, à ce sujet, des détails sûrs et précis. Ces grâces extraordinaires sont souvent accordées en vue de convertir les indifférents : c'est donc un devoir de les faire connaître, pour le bien des âmes et pour la plus grande gloire de Dieu.

Et maintenant, en terminant cette longue relation, pour remercier la Vierge immaculée des joies qu'Elle nous a procurées, des faveurs temporelles et surtout des grâces spirituelles, plus précieuses et certainement plus nombreuses qu'Elle nous a obtenues, pour lui témoigner notre confiance et notre amour, nous ne pouvons mieux dire que le petit aveugle, dont nous avons raconté la guérison : Vive Notre-Dame de Lourdes !



Après le compte-rendu qui précède, — que nous avons voulu exact, autant que possible, et que nous sentons un peu froid, — on lira avec intérêt ces « Impressions d'un pèlerin » qu'on a bien voulu nous communiquer :

Trop vite, comme tout ce qui est bon au cœur, les jours bénis de Lourdes ont passé ; nous voici revenus « au pays d'Arvor », l'âme tout embaumée des parfums que nous avons respirés, toute pleine de souvenirs doux et fortifiants. Et nous nous étonnons, nous autres Bretons, de sentir que, en notre cœur, à côté de l'amour du pays, un autre amour a pris place, plus fort encore, s'il est possible : l'amour de Lourdes ! Non ! je dis mal, nous ne nous en étonnons point ; car nous savons placer avant les choses de la terre, quelque chères qu'elles nous soient, celles du ciel ; et, malgré nous, par delà ces pays que nous traversions, hier, si péniblement, notre souvenir prend ses envolées, pour se reposer en un coin, longtemps ignoré, des montagnes pyrénéennes, en ce pays de Lourdes, où nous avons pleuré. Cette attraction, nous la sentons à tout moment : elle domine notre volonté, elle nous enlève et nous jette devant cette Grotte, où nous priions à deux genoux, aux pieds de la Vierge qui console et guérit ; et pour nous alors, toute chose extérieure s'efface ; nous ne sommes plus en Bretagne, nous sommes à Lourdes ! Derrière nous, le Gave s'enfuit n'osant toucher qu'en passant cette terre sacrée : nous entendons, comme dans un rêve, les bruits confus et discrets, dont les échos de la Grotte sont coutumiers : bruit de voitures de malades, que l'on traîne ; bruit de lèvres qui gémissent et qui prient, et, là-haut, dans le creux du rocher, apparaît comme une vision la Vierge, vers qui monte notre ardente prière. Oh ! qu'il fait bon être là, dans cette atmosphère sainte et calme, perdu dans la foule, où le pauvre prie à côté du riche, où le vieillard coudoie l'enfant, et de laquelle se dégage non, sans doute, le « souffle guérisseur » qu'a inventé Zola, mais le souffle suppliant et brûlant de la prière pleine d'espoir, le souffle ardent du cœur qui force la Vierge à regarder et à guérir..

Oui, il fait bon à la Grotte ! Notre Bretagne a ses sanctuaires vénérés, dont des générations pieuses ont usé les dalles ; on se sent tout près de Marie, sous leurs voûtes mousseuses, et cependant ce n'est pas Lourdes, ce n'est pas la Grotte ! Rumengol, Le Folgoat, Notre-Dame-des-Portes, lieux chéris des Bretons, vous n'êtes que le pied-à-terre de la Mère de Dieu ; Lourdes est sa demeure, son séjour ici-bas.....

Que de grandes choses nous avons vues, à Lourdes, que de touchants et splendides récits nous pourrons en faire, le soir, au coin du feu, à ceux qui n'en ont pas été témoins !..... Je revois encore cette foule immense et recueillie, faisant au Saint-Sacrement un cortège splendide ; j'entends sortir de dix mille poitrines ces chants grandioses, acclamations et suppliantes invocations, tandis que sur les malades rangés en files, l'ostensoir était posé..... Où voir quelque chose de plus beau, si ce n'est au ciel ?.....

Et, le soir, quand massés sur l'esplanade du Rosaire, aux multiples lueurs des cierges, dix mille voix, en un acte de foi magnifique, lançaient les notes du *Credo*, bien plus haut que le clocher de la Basilique, vers le ciel qui nous souriait : avons-nous rêvé jamais chose comparable à celle-là !

Et le spectacle douloureux des piscines ? Rendez-vous perpétuel des misères humaines ; misères du corps et misères de l'âme, toujours soulagées par l'espérance et si souvent guéries ! Ici que de larmes versées ! larmes de mère et larmes d'enfant, larmes de chagrin et de joie ! Celui

Archives diocésaines de Quimper et Léon



qui n'a pas vu cette foule endolorie, priant les bras en croix, se prosternant pour baiser la terre, selon l'ordre de Marie, celui qui n'a pas vu ces malades, vivants tableaux des souffrances de la terre, se presser vers les eaux salutaires, n'a pas vu ce qu'il y a au monde de plus émotionnant. Un simple spectateur, un indifférent, aurait ici, je crois, grand peine à refouler ses larmes ; pour nous, pèlerins de Marie, nous ne cherchions pas à les retenir.

Et comme la Vierge immaculée nous a souri ! Il ne faut pas nous mettre au-dessus des autres pèlerins qui étaient à Lourdes avec nous, ainsi qu'il leur plaisait quelquefois, à eux, de le faire ; mais il nous semble que la Mère de Jésus a eu pour nous des attentions toutes particulières. Pourquoi cela ? Sans doute, parce qu'elle est toute bonne, parce que nous sommes le peuple chéri de sa mère sainte Anne, mais aussi parce que nous avons bien prié ! Je me rappelle encore ce bon prêtre angevin, dont le front commençait à se couvrir de la neige des ans, et qui m'aborda, un soir, à la Grotte. Avec une modestie touchante et un air d'envie, il me dit, en me serrant les mains : « Bretons, venez donc chez nous, pour nous apprendre à prier ! » Sans doute, ce bon prêtre disait trop ; mais il avait un peu raison, et nul ne sait prier comme un Breton, quand un Breton veut bien.

Au surplus, croyons bien, ne serait-ce que pour sauvegarder notre modestie, que la Vierge, en faisant envers nous œuvre de gracieuseté, a voulu faire aussi œuvre de préservation ? Nous sommes fiers de le dire, et nous le disons avec une entière bonne foi : notre pays est le pays chrétien par excellence. C'est vrai jusqu'à présent ; mais jusques à quand le sera-t-il ? Ne sentons-nous pas que le rocher qui défend nos cœurs de l'impiété commence de s'émietter, de s'amollir ? Bretons, prenons garde ! Prenons garde de ne pouvoir plus chanter, à Lourdes, ce refrain du cantique, que tous y aiment tant :

Nous venons encor
Du pays d'Arvor,
.....
Fiers de notre foi.

Mais, quand on a vu de si près la bonté de Marie, l'on ne saurait désespérer de rien, surtout d'un pays qui, comme le nôtre, s'est montré si aimant et si fidèle envers la Mère de toutes miséricordes.

L'année prochaine, nous retournerons à Lourdes, encore plus nombreux, encore plus infatigables, encore plus pieux, puisque nous y avons une réputation à soutenir. Nous reverrons le Gave, la Basilique, et surtout la Grotte, où l'air est si pur et où prier est si bon et, de nos poitrines de Bretons, sortiront encore les paroles si belles :

Ar Vretounet, o Guerc'hes, a deu d'ho saludi :
Tost d'ar reier a garit, pegen dous eo pedi.....

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc.*

*Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*

Contre les digestions difficiles, pesanteurs d'estomac, les médecins conseillent la *poudre* ou les *pastilles de charbon du Dr Belloc*, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Poudre, le flacon 2 fr. — Pastilles, la boîte, 1 fr. 50 ; toutes pharmacies.



Librairie R. LE GALL, Quimper.

**MYSTERIOU AR ROZERA**, brochure à 0 fr. 10, 7 fr. le cent, *franco*, 7 fr. 50.

**CHOIX D'OUVRAGES pour le MOIS DU ROSAIRE**

VIENT DE PARAITRE : **LITANIE en l'honneur de la Sainte Famille.** Le cent, *franco* 2 fr.

**PRIÈRE A SAINT JOSEPH** (pouvant être mise sur carton), 0 fr. 10 l'exemplaire.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

**AUX GRANDS MAGASINS**
MAISON DE CONFIANCE

**ÉLY-LABASTIRE**

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES**
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**RÉPARATIONS de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
**La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**Suprême Pernot**

le meilleur des desserts fins.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 9 Octobre 1896. N° 41.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaotion :** Adresser les communications à M. le chanoine BOSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon ; Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, sur le Rosaire.

*II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Communication de l'Évêché ; Grand-Séminaire ; Quimper ; Brest ; Coray ; Lesneven ; La Martyre.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le Pape et les prêtres journalistes ; Reims ; La visite du Czar ; En pays protestant ; Bonne pensée.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

***Dimanche, 11 Octobre.*** — 20e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Ste Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche (et des Saints Anges).

***Lundi, 12.*** — Office de la Férie — ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

***Mardi, 13.*** — S. Édouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

***Mercredi, 14.*** — S. Callixte, Pape, Martyr. Double. Rouge.

***Jeudi, 15.*** — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

***Vendredi, 16.*** — S. Conogan, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

***Samedi, 17.*** — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Vierge. Double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Bohars..... du 13 au 15 Octobre.
Névez..... du 16 au 19 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE PASTORALE

## DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son Diocèse

## L'ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

## SUR LE ROSAIRE

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Évêque de Quimper et de Léon,*
Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très chers Frères,

Comme chaque année, notre bien aimé Père, Léon XIII, nous invite à prier Marie, pendant le mois qui commence. Du haut sommet où la divine Providence l'a placé, il voit tout le profit que l'Eglise a tiré de la fidèle récitation du saint Rosaire, et il nous engage à perpétuer cette sainte coutume, au milieu de nos assemblées chrétiennes.

C'est comme un écho de cette parole du Prophète Isaïe : « *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam..... Tunc erumpet quasi manè lumen tuum et sanitas tua citius orietur* (Isaie, ch. 58) : Crie et ne cesse pas ; comme la trompette élève ta voix..... Alors ta lumière éclatera comme le matin, et bientôt ta guérison se manifestera. » Il nous invite à prendre avec lui confiance dans l'avenir. Il met sous nos yeux la puissance de la prière, surtout lorsqu'elle se fait en commun et s'adresse à Dieu par l'entremise de Marie.

Au retour de ce béni pèlerinage de Lourdes, où la puissance de la Vierge Immaculée et sa maternelle pitié pour nos misères s'est montrée si clairement, il est inutile, N. T. C. F., de vous engager longuement à suivre avec piété les exercices du saint Rosaire. Ecoutez avec un respect attentif la lecture de cette nouvelle Encyclique du Souverain Pontife, et vous comprendrez l'efficacité de la prière *unanime* et *persévérante*, et, comme les années précédentes, vous aimerez à vous réunir autour de vos pasteurs, pour vous adresser à Celle qui est si justement appelée : la dispensatrice des faveurs divines.

Nous renouvelons les prescriptions de la dernière année pour gagner les indulgences du Mois du Rosaire ; Nous donnons les mêmes autorisations pour la bénédiction du S. Sacrement, et Nous demandons à Marie, Notre Mère, de se montrer de plus en plus favorable à son peuple.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain Pontife, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 30 Septembre 1896.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, ch. hon.,
Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,
*Évêque de Quimper et de Léon.*



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XII

## SUR LE ROSAIRE

Souvent déjà, dans le cours de Notre Pontificat suprême, Nous a été donné de témoigner publiquement Notre confiance Notre piété envers la Très Bienheureuse Vierge, sentiments qu Nous avons conçus dès Notre enfance, que pendant toute Notr vie Nous Nous sommes appliqué à entretenir et à développe dans Notre âme. Traversant des circonstances également funes tes pour la religion chrétienne et périlleuses pour les peuple eux-mêmes, Nous avons reconnu combien il importait à Notr sollicitude de recommander très puissamment ce secours de pai et de salut que Dieu, dans sa très grande bienveillance, a donn au genre humain, en la personne de son auguste Mère, et qu s'est toujours manifesté d'une façon évidente dans l'histoire de l'Eglise.

Le zèle des nations catholiques a, de toutes parts, répondu à Nos exhortations et à Nos vœux ; la dévotion du Très Saint Rosaire s'est surtout répandue, et une abondance de fruits excellents n'a pas manqué de se produire. Cependant, Nous ne pouvons Nous lasser de célébrer la divine Mère qui est vraiment *très digne de toutes louanges*, de recommander aux fidèles le zèle et l'amour envers cette Mère des hommes qui *est pleine de miséricorde, pleine de grâces*. Bien plus, Notre âme, accablée de soucis apostoliques, à mesure qu'elle sent davantage s'approcher pour Nous le moment de quitter cette vie, regarde avec une plus joyeuse confiance vers Celle de qui, comme d'une aurore bénie, est venu le jour du bonheur sans fin.

Que si, Vénérables Frères, il Nous est doux de Nous souvenir que, par d'autres Lettres publiées à intervalles réguliers, Nous avons loué le Rosaire, prière qui, sous tous les rapports, est agréable à Celle qu'il s'agit d'honorer et très utile à ceux qui la récitent comme il faut, il Nous est doux aussi de pouvoir insister sur Nos instructions et les confirmer.

Une excellente occasion se présente ainsi à Nous d'exhorter paternellement les esprits et les cœurs à croître en piété, et de ranimer en eux l'espoir des immortelles récompenses.

La prière dont Nous parlons a reçu spécialement le nom de Rosaire, comme si elle imitait le suave parfum des roses et la grâce de guirlandes fleuries. De même qu'elle est très propre à honorer la Vierge qui, à juste titre, est saluée comme la *Rose mystique* du Paradis, et qui y est couronnée d'un étincelant diadème, comme étant la Reine de l'univers, ainsi, grâce à son nom, elle semble présager la couronne de joies célestes que Marie offrira à ses serviteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



C'est ce qui apparaît clairement à celui qui considère l'essence du Rosaire ; il n'est rien, en effet, qui nous soit conseillé davantage par les préceptes et par les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des apôtres que d'invoquer Dieu et de lui demander son secours. Dans la suite, les Pères et les docteurs nous avertirent de la nécessité de la prière, nécessité si grande, que les hommes qui négligeraient ce devoir compteraient en vain sur le salut éternel.

Mais si la prière, par sa nature même et suivant la promesse du Christ, est la voie qui conduit à l'obtention des grâces, deux éléments surtout, personne ne l'ignore, lui donnent une très grande efficacité : l'assiduité et la réunion de plusieurs fidèles.

La première est indiquée par l'invitation pleine de bonté que nous adresse le Christ : « *Demandez, cherchez, frappez.* » (MATTH., VII, 7.)

Dieu est semblable à un père excellent qui veut certes satisfaire les désirs de ses enfants, mais aussi qui aime à être invoqué longuement par eux, et comme importuné par leurs prières, de sorte qu'il s'attache leur âme par des liens plus étroits.

Notre-Seigneur a, plus d'une fois aussi, parlé de la prière commune : « Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera donnée par mon Père qui est dans les Cieux ; car, là où se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles. » (MATTH. XVIII, 19-20.) C'est à ce sujet que Tertullien a dit avec force : « Nous nous réunissons pour entourer Dieu de nos prières, comme en nous tenant la main ; cette violence est agréable à Dieu. »

De même, saint Thomas d'Aquin a dit cette parole mémorable : « Il est impossible que les prières de beaucoup d'hommes ne soient pas exaucées, si ces nombreuses prières en forment pour ainsi dire une seule. »

Ces deux recommandations se trouvent parfaitement appliquées dans le Rosaire. Dans cette prière, en effet, pour ne pas Nous étendre davantage, nous redoublons nos supplications afin d'implorer du Père céleste le règne de sa grâce et de sa gloire. Nous invoquons assidûment la Vierge Mère pour que, par son intercession, Elle veuille bien nous secourir, nous qui sommes exposés au péché, soit pendant toute notre vie, soit à la dernière heure, qui est la porte de l'Eternité.

Ce même Rosaire est tout à fait approprié à la prière commune, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le *Psautier de Marie.* Et il faut garder religieusement ou faire renaître cette coutume qui était en vigueur chez nos ancêtres : dans les familles chrétiennes, à la ville comme aux champs, c'était un usage sacré, à la chûte du jour, après le dur labeur, de se réunir devant l'image de la Vierge et d'alterner les parties du Rosaire. Vivement touchée par cette piété fidèle et commune, Marie protégeait la famille ainsi qu'une mère protège ses fils, lui accordant les



bienfaits d'une paix domestique qui était comme le présage
la paix céleste.

Considérant cette vertu de la prière commune, parmi
décisions qu'à diverses époques Nous avons prises concerna
le Rosaire, Nous avons édicté ceci : « Nous souhaitons qu'il so
récité quotidiennement dans la cathédrale de chaque diocèse,
tous les jours de fêtes dans les paroisses. » (Lettre apostoliqu
*Salutaris ille*, datée du 24 Décembre 1883.) Que cette pratiqu
soit observée avec constance et avec zèle. Nous voyons d'ailleur
avec joie qu'elle est suivie et qu'elle se répand, dans d'autre
manifestations solennelles de la piété publique, et dans les pèle
rinages aux sanctuaires célèbres, dont il est à souhaiter que l
nombre aille croissant.

Cette association de prières et de louanges à Marie a quelqu
chose de très doux et de salutaire pour les âmes. Nous-même
Nous l'avons ressenti surtout — et Notre reconnaissance Nous
anime à le rappeler — alors que, dans certaines circonstances
solennelles de Notre Pontificat, Nous Nous trouvions dans la
Basilique vaticane entouré d'un grand nombre d'hommes de
toutes conditions qui, unissant leurs cœurs, leurs voix et leur
confiance aux Nôtres, suppliaient, avec ardeur, par les mystères
et par les oraisons du Rosaire, la très bienveillante protectrice
de la Religion catholique.

Et, qui pourrait penser et dire que la vive confiance que
Nous avons placée dans le secours de la Vierge était excessive ?
Assurément le nom et le rôle de parfait Conciliateur ne convien-
nent à nul autre qu'au Christ ; car c'est Lui seul qui, Dieu et
homme en même temps, a rétabli le genre humain en grâce avec
le Père suprême. « Il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les
hommes, Jésus-Christ homme qui s'est livré Lui-même pour la
Rédemption de tous. » (I TIM., II, 5, 6.) Mais si, comme l'enseigne
le Docteur Angélique, « rien n'empêche que quelques autres
soient appelés, *secundum quid*, médiateurs entre Dieu et les
hommes, en tant qu'ils collaborent à l'union de l'homme avec
Dieu, *dispositivè et ministerialiter* » (III Q. XXVI, a a 1, 2), tels
que les Anges et les Saints, les Prophètes et les prêtres des
deux testaments, la même gloire convient pleinement à la Sainte
Vierge.

Il est impossible de concevoir personne qui pour réconcilier
Dieu et les hommes ait pu, dans la suite, ou puisse, dans l'avenir,
agir aussi efficacement que Marie. Aux hommes qui couraient à
la perte éternelle elle a amené un Sauveur, lorsqu'elle a reçu la
nouvelle d'un sacrement pacifique, apportée par l'Ange sur la
terre, y donnant un consentement admirable, *au nom de tout le
genre humain.* (S. TH. III q. XXX a 1.) Elle est celle *de qui est
né Jésus*, sa vraie Mère, et pour ce motif une digne et très agréable *Médiatrice auprès du Médiateur.*

Comme ces mystères sont dans le Rosaire proposés successivement au souvenir et à la méditation des pieux fidèles, on voit

Archives diocésaines de Quimper et Léon



par là même le rôle de Marie dans l'œuvre de notre réconciliation et de notre salut. Nul ne peut se défendre d'une très douce émotion, en considérant Marie, soit lorsque, dans la maison d'Elisabeth elle apparaît comme l'instrument des grâces divines, soit lorsqu'elle présente son Fils aux bergers, aux rois, à Siméon.

Mais quels sentiments on éprouve, en songeant que le sang du Christ répandu pour nous et les membres sur lesquels Il montre à son Père les blessures reçues *comme prix de notre liberté* ne sont autre chose que le corps et le sang de la Vierge? En effet, « la chair de Jésus est la chair de Marie, et quoiqu'elle ait été exaltée par la gloire de la résurrection, la nature de cette chair est restée cependant et demeure la même qui a été prise à Marie ». (S. Aug.) *(A suivre.)*

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Missions recommandées :** SAINT-GOAZEC, du 4 au 18 Octobre.
TRÉFLEZ, id.
SAINT-THONAN, du 11 au 24 Octobre.
LOCTUDY, id. — Président, la 1re semaine, M. Kerébel, curé de Riec. —

**Communication de l'Evêché.** — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* connaissent déjà, sans doute, l'affreux malheur qui vient de frapper deux paroisses de notre diocèse, Le Guilvinec et Treffiagat.

Dans la nuit du 24 au 25 Septembre, six bateaux de pêche, appartenant à ces deux ports, se sont perdus ; 49 hommes ont péri, laissant 32 veuves et plus de 100 orphelins !

Nous ne pouvons rester insensibles à cet immense désastre. A la nouvelle du sinistre, Monseigneur l'Evêque a fait envoyer un premier secours ; mais les besoins sont si grands !... Sa Grandeur autorise MM. les Curés et Recteurs à en parler du haut de la chaire ; Elle espère que les prêtres feront leur possible pour provoquer des souscriptions et recueillir des aumônes.

Les sommes reçues devront être *d'urgence* adressées au Secrétariat de l'Evêché ou directement à MM. les Recteurs de Treffiagat et du Guilvinec.

**Grand-Séminaire.** — La rentrée au Grand-Séminaire a eu lieu, mardi dernier, 6 Octobre. En ce moment, la retraite est prêchée par le R. P. Bouvier, de la Compagnie de Jésus, à 292 séminaristes. Jamais encore un tel chiffre n'avait été atteint, mais hélas ! jamais non plus nous n'avions eu autant de nos jeunes lévites atteints par la néfaste loi militaire. Au mois de Novembre prochain, 65 d'entre eux doivent entrer à la caserne, pour faire leur année de service.



Nous les recommandons tout spécialement aux prières des âmes pieuses, afin qu'ils restent fidèles à leur vocation, au milieu des dangers inévitables auxquels ils seront exposés.

QUIMPER. — **Messe pour la rentrée des écoles.** — Quimper célèbre, tous les ans, à la Cathédrale, la fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, le jour de la fête des Saints Anges.

Toutes les écoles de la ville y sont indistinctement convoquées et, autrefois, tous les enfants se faisaient une fête d'assister à la pieuse cérémonie. Depuis deux ou trois ans, on remarque avec regret l'absence des élèves des écoles publiques. Cette année, cependant, quelques petites filles des écoles communales n'ont pu résister à la tentation de suivre leurs compagnes, et ont trouvé place parmi les 1,600 enfants des écoles chrétiennes.

Après le chant du *Veni, Creator*, la messe commença. A l'Evangile, M. Plougoulm, vicaire, dans une petite instruction familière, à la portée de ces enfants, leur fit comprendre la nécessité d'oublier les vacances, de se remettre au travail et de placer leurs bonnes résolutions sous la protection des saints Anges. « Les anges, leur dit-il, sont des amis puissants qu'il faut toujours invoquer, aussi bien dans les dangers qui menacent la pureté de l'âme, que dans les difficultés qu'on rencontre dans l'étude... »

La cérémonie se termina par la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Nous aurions voulu dans l'assistance un plus grand nombre de parents. Ceux-ci devraient comprendre davantage l'importance de ces cérémonies religieuses, la nécessité de prier pour leurs enfants et de les mettre sous la protection divine. La cérémonie ne leur eût pas fait perdre beaucoup de temps. Commencée à 9 h. 1/2, elle était terminée à 10 h. 1/4, et tout ce petit monde, conduit par les maîtres et les maîtresses, réintégrait, de nouveau, ses classes, après avoir consacré une heure au Bon Dieu.

X...

BREST. — **Bénédiction d'un navire.** — Mardi, 6 Octobre, à 2 heures 1/2, a eu lieu le lancement du cuirassé de premier ordre, *Le Gaulois*.

Mgr l'Evêque de Quimper, invité par M. l'amiral Barréra, Préfet maritime, à bénir le nouveau navire, était arrivé, la veille, revenant de Reims. Dans le port, à côté des tribunes, une tente en forme de chapelle, ornée avec goût, avait été dressée. C'est là que l'Evêque a revêtu ses ornements pontificaux et récité les prières liturgiques ; ensuite il a fait le tour du vaisseau, en l'aspergeant d'eau bénite, pendant que l'on chantait l'*Ave, Maris stella* et

Archives diocésaines de Quimper et Léon



le *Te Deum*. Puis le *Gaulois* s'ébranle et glisse majestueusement dans les flots, aux applaudissements de la foule.

De nombreux prêtres assistaient à la cérémonie, entre autres M. Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, M. Marchive, M. Arhan, curé de Saint-Martin, M. Troussel, curé de Recouvrance, M. Billon, curé de Plabennec, et plusieurs aumôniers de la Marine.

Le soir, Monseigneur, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, a pris part au dîner, offert à la Préfecture maritime.

Sa Grandeur est rentrée à Quimper, mercredi matin.

---

Coray. — Consécration de l'église. — On nous écrit :

« Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, jeudi, 1er Octobre, Monseigneur a consacré la nouvelle église de Coray. Dès la veille, tout était préparé pour l'ornementation extérieure, par des ouvriers, sous la direction de M. l'abbé Le Du, tandis que, avec sa compétence bien connue, M. l'abbé Bulot vérifie les préparatifs de la cérémonie, si compliquée, de la Consécration. A 5 heures 1/2, Monseigneur arrive, accompagné du Secrétaire général de l'Evêché et de M. le chanoine Marchive, curé de Saintes, déjà bien connu des prêtres bretons. La première visite est pour l'église : le vaisseau en est vraiment beau dans son ensemble. Que de choses déjà faites ! Chœur voûté, vitraux à grisailles, statues restaurées, qui ne font pas trop mauvaise figure à côté des nouvelles, sorties des meilleures fabriques de Paris. Admirons et saluons la belle statue de saint Pierre, glorieux patron de la paroisse. Elle est, ce nous semble, datée de 1522 : l'expression de la figure et l'attitude rappellent le saint Pierre assis, vénéré dans la Basilique vaticane.

Le lendemain, à 8 heures, Monseigneur et le clergé se rendent à une maison, située en face du portail, qui a eu l'honneur de donner l'hospitalité aux Reliques, destinées au tombeau de l'autel principal. La procession s'organise et la cérémonie commence. Comment donner, en un mot, le sens mystique des rites sacrés qui vont être célébrés ? Nous y renonçons ; mais voici que le pontife, par trois fois, a commandé : « *Attollite portas, principes, vestras...* : l'heure est venue, le Christ, Roi de gloire, est reconnu, et les portes s'ouvrent devant lui. La cérémonie prend alors un caractère plus auguste, plus divin : l'autel est consacré à jamais.

.....La *Schola* a parfaitement rempli ses fonctions si compliquées, sous la direction compétente et de longtemps appréciée de M. le recteur de Kernével.

Vers 10 heures et demie, commence la messe de la dédicace : *Terribilis est locus iste...!* Elle est célébrée par M. Bourlé, chanoine titulaire : les chantres et chanteuses de Coray ont exécuté la Messe royale, d'une manière qui fait honneur à leur maître si dévoué. A l'Evangile, M. Poulhazan, curé de Briec, monte en chaire. Avec une grande pureté de langage, une rare précision philosophique, rare surtout en breton, il expose le dogme de la création, de la déchéance, de la réparation par la grâce ; il montre



Dieu reprenant sa propriété sur le monde, en y apposant profondément le cachet de ses perfections divines : puissance, justice, bonté.....

L'assistance était très nombreuse. Cependant, à cause du temps exceptionnellement beau, la récolte du blé noir, si compromise, avait retenu aux champs un grand nombre de paroissiens.

Au banquet, servi à l'hôtel Pérennec, M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray, dans un toast à Monseigneur, a dit, en termes émus, les débuts de l'entreprise qui vient d'avoir, en ce jour, son couronnement. Il a parlé de tout le monde, n'oubliant que lui-même ; mais tous les assistants, dont 80 prêtres, savaient que le succès de l'œuvre est dû surtout au digne pasteur qui, secondé par l'administration municipale, a su grouper toutes les bonnes volontés, écarter les difficultés ou en préparer patiemment la solution.

A cette appréciation l'Evêque apporte l'autorité de sa parole chaleureuse, affectueuse, constatant que « si le Recteur a réussi, c'est qu'il avait un secret pour cela : aimer ses paroissiens et ne pas le leur laisser ignorer. »

Monseigneur partit, vers 2 heures ; mais la fête n'était pas encore finie. Les Vêpres, chantées solennellement, furent suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement. Le soir, on se réunit encore à l'église pour la récitation du chapelet et des prières, à la suite desquelles une belle procession aux flambeaux se forma, au chant des Litanies, du *Magnificat* et du *Te Deum*. L'illumination du bourg faisait honneur à la foi et au bon goût des habitants de Coray. Enfin, à 9 heures, sur la route de Quimper, la foule enthousiaste assista à un feu d'artifice, fort réussi.

Nous ne pouvons mieux résumer l'impression générale des témoins de ces fêtes, qu'en rapportant ce que disait, avec une conviction émue, le frère de M. le Recteur de Coray, le R. P. Abhervé-Guéguen, maître des Novices des Oblats de Marie, à Angers : « Belle journée ! de ces jours qu'on ne saurait voir qu'en Bretagne ! »

A. F.

---

Lesneven. — Retraite bretonne de femmes, *du 26 Septembre au 3 Octobre 1896*. — 54 paroisses, 192 retraitantes : Guipavas, 20 ; Plouvien, 13 ; Plouider, 11 ; Plouguerneau, 11 ; Cléder, 11 ; Ploumoguer, 9 ; Ploudaniel, 7 ; Goulven, 6 ; Kernilis, 5 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plougar, 5 ; Roscoff, 5 ; Le Folgoët, 4 ; La Forêt, 4 ; Bodilis, 4 ; Sibiril, 4 ; Lesneven, 4 ; Guician, 4 ; Kernouès, 4 ; Plougoulm, 3 ; Plouvorn, 3 ; Le Relecq, 3 ; Plabennec, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Guissény, 2 ; Landéda, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Lambézellec, 2 ; Saint-Pol, 2 ; Plougastel, 2 ; Plounéventer, 2 ; Le Drennec, 1 ; Trégarantec, 1 ; Plouzané, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Coat-Méal, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Lampaul, 1 ; Santec, 1 ; Gouesnou, 1 ; Ile-de-Batz, 1 ; Landerneau, 1 ; Brest, 1 ; Brélès, 1 ; Ploudiry, 1 ; Kerlouan, 1 ; Bohars, 1 ; Landivisiau, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Locmélard, 1 ; Lanhouarneau, 1.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La Martyre. — **Une nouvelle guérison due à Notre-Dame de Lourdes.** — Nous recevons cette intéressante relation que, faute d'espace, nous abrégeons à regret :

« ..... Marie-Josèphe-Adèle Kerdoncuff est née le 12 Mars 1891 ; elle est donc âgée de 5 ans et demi. Jusqu'ici, elle ne pouvait ni marcher, ni se servir, même pour porter les aliments à sa bouche, de ses mains contournées, aux doigts crispés ; elle semblait idiote et, il y a un mois, elle articulait à peine le mot : *mam*. Cet état a été constaté par M. Le Forestier, médecin de la Marine en retraite, qui en a donné un certificat.

« La mère de l'enfant infirme n'avait d'espérance que dans Notre-Dame de Lourdes. Elle a pu faire le pèlerinage, grâces à la charité de ses voisins et surtout d'un généreux bienfaiteur, pèlerin fidèle et vaillant brancardier de Lourdes.

« A l'aller, la petite Josèphe fut on ne peut plus désagréable, par ses cris et pleurs continuels..... Hospitalisée à l'asile de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, la mère ne perdait pas une occasion de baigner son enfant aux piscines, assurant, dès le mercredi, qu'il y avait une amélioration sensible..... Ce que tous ses compagnons remarquèrent, dès le début du voyage au retour, c'est que « Josèphik » était aussi calme qu'elle avait été agitée ; elle souriait, répondait aux caresses... Cependant, par prudence, personne n'en parlait encore. Néanmoins, le bruit d'une amélioration extraordinaire se répandit peu à peu et, aux arrêts, on se pressait à la portière de notre compartiment. A Rosporden, pour contenter la curiosité, on descendit la petite infirme ; le pèlerin qui la portait la déposa à terre, et s'écarta : pour la première fois, l'enfant fit quelques pas pour aller le rejoindre. On lui dit ensuite à l'oreille et elle répéta, en levant les bras : « Vive Notre-Dame de Lourdes ! » Quelques moments après, elle redit une phrase de remerciements à ses compagnons de voyage, qui chantèrent alors, avec une bien douce joie, le *Magnificat*.

« Le mieux s'accentua de plus en plus. A partir de Quimper, Josèphik circulait, sans appui, dans le compartiment, allant de l'un à l'autre, pour recevoir une caresse, qu'elle rendait. A Landerneau, elle marcha seule, pour aller à son père, qui l'embrassa avec un attendrissement qu'on devine.

« ..... Le mercredi suivant, 23 Septembre, j'ai revu l'enfant, chez ses parents : elle marchait et circulait seule dans la maison. Elle m'a reconnu et m'a témoigné la même affection qu'au retour de Lourdes. Son état, plus peut-être au moral qu'au physique, continue à s'améliorer. Les doigts des mains ne sont plus crispés...

« Merci de tout cœur aux braves gens de La Martyre et à toutes les bonnes âmes qui ont procuré à l'enfant et à sa mère les moyens d'aller à Lourdes, et mille louanges à la bonne Vierge !

« *Un pèlerin.* »



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Nos lecteurs n'ont pas oublié que le Saint-Père Léon XIII avait chargé Mgr Macaire de se rendre auprès de Ménélik pour y traiter de la délivrance des prisonniers italiens. Cette initiative du Pape avait causé à Rome et dans toute l'Italie une émotion profonde, mais les jours passaient et aucune nouvelle ne venait.

Le chef d'une mission russe, Léontieff, revenant d'Abyssinie, et passant à Rome, avait dit que la mission de Mgr Macaire n'avait aucune chance d'aboutir.

Et voici que, soudain, on reçoit, à Rome, une lettre de Mgr Macaire, adressée au cardinal Rampolla, et disant :

« Ménélik nous a reçus avec tous les honneurs dus à la dignité de l'envoyé du Saint-Siège. Une escorte de 150 hommes est venue à notre rencontre..... L'empereur nous a donné une audience solennelle. Et je me rendis au palais impérial, escorté de cinquante membres du clergé abyssin..... L'empereur nous reçut, entouré de toute sa cour..... Je lui expose le but de ma mission : à savoir que le Saint Siège, confiant dans la générosité du petit-fils du roi David....., lui demandait la grâce des prisonniers italiens..... »

Ménélik répondit : « **Le Pape est notre Père à tous** ; il a le droit de nous écrire pour exprimer ses désirs. Nous nous reverrons et nous nous entretiendrons sur ce sujet particulier. »

Une dépêche complémentaire de Mgr Macaire dit : « Vu la noblesse et la grandeur du caractère du Négus, j'espère pouvoir bientôt vous annoncer une joyeuse nouvelle, qui consolera tant de pauvres mères. »

**Le Pape et les prêtres journalistes.** — Du *Soleil* :

« Le Pape a reçu don Albertario, directeur de l'*Osservatore cattolico* de Milan, un des champions du catholicisme en Italie :

« Don Albertario est venu, à Rome, présenter au Pape le montant d'une souscription ouverte par l'*Osservatore cattolico*.

« Le Pape s'est montré très satisfait du réveil catholique qui se manifeste dans toute l'Italie et surtout dans la Lombardie et dans la Vénétie. Il a exprimé son vif désir de voir les autres régions d'Italie imiter ces deux régions, qui sont à l'avant-garde de la propagande catholique.

« Le Pape a insisté sur la nécessité de combattre la Franc-Maçonnerie et de défendre les droits pontificaux et la complète liberté de l'Eglise. Il a béni les prêtres italiens, leurs familles et leurs parents. Enfin, après le baise-pied d'usage, il a congédié don Albertario, en le saluant de la main et en lui disant : « Bravo, don Albertario, bon courage ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Reims. — Les fêtes de Reims, dont nous avons donné le programme abrégé, se continuent avec éclat. La cérémonie du dimanche 4 Octobre, pour la clôture du « Triduum » de saint Remi, a été particulièrement splendide ; 4 cardinaux, 26 évêques y assistaient.

Après l'éloquent discours du R. P. Monsabré, Son Em. le Cardinal Langénieux, qu'on a été heureux de voir rétabli, prenant part à toutes les solennités, a fait, au nom de la France chrétienne, la rénovation des promesses baptismales. La foule immense a chanté le *Credo*.

Nous espérons revenir avec plus de détails sur ces fêtes inoubliables.

---

**La visite du Czar.** — La France reçoit, cette semaine, et fête avec cet enthousiasme exubérant — pour ne pas dire excessif — qui est dans notre caractère national, deux augustes visiteurs : le Czar de Russie et l'Impératrice, son épouse.

Souverain religieux d'un peuple essentiellement religieux, Nicolas II a montré qu'il entend agir en chrétien, aussi bien en France que dans ses états. Débarqué, lundi, à Cherbourg, il est arrivé, mardi, à Paris ; avant toute réception officielle, il a tenu à faire sa visite à Dieu, en assistant avec la czarine à l'office divin, dans l'église russe de la rue Daru.

En sortant de l'église — alors seulement, — il s'est rendu chez le Président de la République. « S'il est vrai, observe la *Semaine de Marseille*, que l'amitié trouve ou crée l'égalité entre ceux qu'elle unit, nous faisons des vœux pour que l'exemple de S. M. l'Empereur Nicolas II, l'ami de la France, soit heureusement contagieux dans notre chère patrie. »

On sait, en outre, que le Czar a voulu qu'on lui présentât parmi les premiers dignitaires du pays, S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, qui lui a fait ensuite les honneurs de l'église métropolitaine de Notre-Dame. La religion professée par l'Empereur de Russie ne permettait pas qu'il fût reçu à la Cathédrale, en la forme solennelle, avec les pompes de la Liturgie ; mais, dans l'après-midi de mercredi, une démonstration grandiose a répondu aux aspirations de la France catholique : c'est le *Te Deum* solennel, chanté par ordre du Cardinal, « pour attirer la bénédiction de Dieu sur l'union fraternelle des deux nations, que la présence de S. M. l'Empereur de Russie vient sceller aujourd'hui... » et demander au Ciel, « suivant le désir du Pasteur Suprême, l'union de toutes les nations dans la foi chrétienne.

« Que Dieu exauce, ajoute le vénérable prélat, les vœux de Léon XIII ; qu'Il daigne bénir l'alliance de nos deux pays, pour la paix du monde, et préparer, par cette alliance, l'union des peuples dans la foi et la charité de Jésus-Christ ! »

---

**En pays protestant.** — Le ministre anglais de l'instruction publique vient de déposer sur le bureau de la Chambre des Communes un projet de loi scolaire dans lequel on lit :



« Les écoles libres existent ; dès lors, puisque les catholiques considèrent *comme un devoir de conscience* d'élever leurs enfants dans leurs idées religieuses, il serait impossible d'obliger ces enfants à fréquenter *les écoles officielles*, sans se rendre coupable d'un acte d'intolérance auquel le peuple anglais ne voudra jamais consentir.....

« Le gouvernement anglais propose d'allouer un subside de *5 francs par élève* à toutes les écoles libres nécessiteuses. »

Quelle leçon donnée au gouvernement de la France, un pays qui compte 38 millions de *catholiques !*

---

## Bonne pensée.

— Celui qui se venge de ses ennemis en leur faisant du bien, se venge d'une manière divine.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Le R. P. Monsabré a prononcé, le dimanche 4 Octobre, qui a été le grand jour des fêtes de Reims, un discours sensationnel ayant pour titre : **La France moderne au baptistère de Reims.**

Ce discours est mis en vente aux bureaux de la *Revue Thomiste*, 222, rue du faubourg Saint-Honoré, et chez les principaux libraires, au prix de 50 centimes.

---

Le numéro du 1er Octobre de **La Quinzaine** s'ouvre par une nouvelle, pleine de délicatesse et d'harmonie : *la Vie de la princesse Hérène*, par M. Camille Mauclair. Puis M. Charles Maurras termine son étude sur *le Système fédératif*, dans lequel une érudition si abondante est mise au service d'idées aussi ingénieuses que justes. Le roman de M. Vergniol, *l'Enlisement*, et le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Révolution*, par M. Edmond Biré, se continuent. Le sérieux et complet travail consacré par M. Max Turmann aux Patronages en France depuis le Concordat prend fin. M. Boyer d'Agen nous décrit *le Berceau d'un Pape*, qui est Carpineto, patrie de Léon XIII, avec ses aspects pittoresques, ses curieuses coutumes, et les souvenirs qu'y a laissés l'enfance du Souverain Pontife. Enfin, à propos de la visite impériale que la France attend, M. Georges Goyau fait entendre quelques réflexions originales et sensées qui pourraient être la moralité de cet épisode d'histoire contemporaine.

---

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de Quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Officine de Dorvault.*)

*Nota.* — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# POUR VOIR LE TSAR !...

Voir le Tsar et mourir !... Tel était l'idéal d'un brave rentier de Santranges (Cher) qui ne cessait de gémir en pensant que sa santé l'empêcherait de venir à Paris pour réaliser son projet, idée fixe de vieillard et de malade que rien ne pouvait contrarier. Or, il nous est permis aujourd'hui de l'affirmer : Plus heureux que le vieillard de la chanson de Nadaud qui mourut « sans avoir vu Carcassonne » le septuagénaire patriote de Santranges a pu voir le Tsar et s'associer aux manifestations en l'honneur de l'illustre ami de la France. Voici par suite de quelles circonstances : Comme la plupart des malades il avait coutume d'entretenir tout le monde de ses maux et à force d'en parler il trouva un avis salutaire. C'est l'institutrice de l'école de Santranges, Mlle Bourdaloue, qui le lui donna : « Comme vous, lui dit-elle, j'avais depuis plus d'un an des crampes atroces et des points de côté. Le manque de digestion, de sommeil, me rendait impossible tout travail, me mettant en proie à de perpétuels maux de tête. J'étais hantée d'idées noires : l'organisme entier était atteint profondément.



Tout effort m'était interdit, bien souvent je me trouvais empêchée de faire ma classe. Je ne saurais décrire le bien que m'ont fait les pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. J'en pris une boîte, je ne souffrais plus. Je ne saurais exprimer toute ma reconnaissance à l'illustre chercheur, à l'homme dévoué à l'humanité qui a su découvrir un remède aussi efficace et à ceux qui propagent cette merveilleuse découverte. Je vous répète donc ce que j'ai dit à tant d'autres qui m'en sont reconnaissants : Essayez les Pilules Pink !... »

Le vieillard suivit les conseils utiles de Mlle Bourdaloue. Sans être complètement guéri, il a obtenu de grands soulagements ; les crampes sont moins vives, peu fréquentes ; l'insomnie a disparu. Il associe dans un même sentiment de reconnaissance l'institutrice et l'heureux inventeur du remède.

Les Pilules Pink sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs : elles guérissent : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, maux de tête, névroses, scrofule, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens ; mais on peut se les procurer au dépôt principal. MM. Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes : franco, contre mandat-poste.




MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** rue Kéréon, 3
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues-Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils
*81, RUE LAFAYETTE, PARIS*
ORGUES HARMONIUMS POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.
**Orgues à mains doublées** (modèles nouveaux).
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — **Trois ans de crédit.**
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

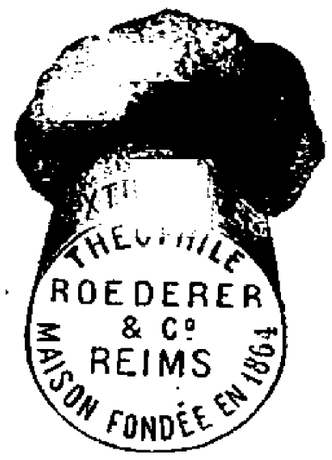


**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**UNION CATHOLIQUE DE VIGNERONS**

**VINS ROUGES,** à **80, 90** et **110** fr. la pièce.
— — à **45, 50** et **55** fr. la 1/2 pièce.
**VINS BLANCS pour Messe : 110, 120** et **140** fr. la pièce.
— — — **60, 68** et **75** fr. la 1/2 pièce.
*Franco en gare désignée par l'acheteur.*
S'adresser à M. l'abbé BARRE, prêtre, à St-Charles, par Jonquières (Gard).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
**La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.




**THÉOPHILE ROEDERER & Cº**
**VINS DE CHAMPAGNE**
**REIMS**
**MAISON FONDÉE EN 1864**

**COMPAGNIE LIEBIG**
VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
*SE MÉFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*
**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*
Cet extrait se conserve indéfiniment.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 16 Octobre 1896. N° 42.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE *I.* Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII sur le Rosaire (fin).

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Morlaix ; Pour les naufragés ; Mahalon ; Ploudalmézeau ; Quimperlé ; Saint-Evarzec ; A un correspondant inconnu.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Les prêtres hors la sacristie ; Reims ; Laval ; Echo des fêtes franco-russes ; Dernière heure.

*IV. Annonces et avis.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 18 Octobre.* — 21e Dimanche après la Pentecôte. S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de Saint Luc, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 19.* — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

*Mardi, 20.* — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 21.* — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

*Jeudi, 22.* — Ste Edwige, Veuve *(du 17 Octobre)*. Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 23.* — Fête du S. Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 24.* — S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Névez..... du 16 au 19 Octobre.
Bricc..... du 20 au 25 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LETTRE ENCYCLIQUE

## DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

## SUR LE ROSAIRE

(Fin.)

Le Rosaire a encore un autre fruit remarquable, tout à fait en rapport avec les nécessités des temps. Ce fruit, Nous l'avons rappelé ailleurs, il consiste en ce que, lorsque la vertu de la foi divine se trouve exposée à tant d'attaques et à tant de périls, le Rosaire fournit au chrétien de quoi la nourrir et de quoi la fortifier efficacement. Les divines Ecritures appellent le Christ « auteur et consommateur de la foi » (*Hébr.* XII, 2) : auteur de la foi, parce qu'il a lui-même enseigné aux hommes un grand nombre des vérités qu'ils devaient croire, surtout celles qui le concernent, lui en qui « habite toute la plénitude de la Divinité » (*Col.* II, 9.), et parce que, par sa grâce et en quelque sorte par l'onction de l'Esprit Saint, il leur donne affectueusement les moyens de croire ; — consommateur de cette même foi, parce que c'est lui qui rend claires dans le ciel les choses que l'homme ne perçoit dans sa vie mortelle qu'à travers un voile, et y changera la foi présente en illumination glorieuse. Très certainement, dans l'institution du Rosaire, l'action du Christ se fait puissamment sentir. C'est sa vie que nous considérons, en méditant sa vie privée dans les mystères joyeux, sa vie publique jusqu'à la mort au milieu des plus grands travaux et des plus grandes douleurs, enfin sa vie glorieuse qui, après sa résurrection triomphante, se trouve transportée dans l'éternité, où il siège à la droite du Père.

Et puisque la foi, pour être pleine et digne, doit nécessairement se manifester, « car on croit dans son cœur pour la justice, mais on confesse la foi par la bouche pour son salut » (*Rom.* X, 10), nous trouvons précisément dans le Rosaire un excellent moyen de la confesser. En effet, par les prières vocales qui en forment la trame, nous pouvons exprimer et confesser notre foi en Dieu, notre Père plein de providence, en la vie de l'éternité future, en la rémission des péchés, et aussi notre foi en les mystères de la sainte Trinité, du Verbe fait homme, de la maternité divine, et en d'autres mystères. Or, personne n'ignore quel est le prix et le mérite de la foi. La foi n'est autre que le germe choisi d'où naissent actuellement les fleurs de toute vertu, par lesquelles nous nous rendons agréables à Dieu, et d'où naîtront plus tard les fruits qui doivent durer toujours. « Te connaître toi-même est, en effet, la consommation de la justice, et connaître ta justice et ta vertu est la racine de l'immortalité. » (*Sap.*, XV, 3.)

Il est bon, à ce propos, d'ajouter ici quelque chose, en disant



un mot des devoirs de vertu que la foi réclame nécessairem
Parmi ces vertus se trouve la pénitence, qui comprend elle-mê
*l'abstinence*, vertu nécessaire et salutaire sous plus d'un nom
l'Eglise, sur ce chapitre, agit de jour en jour d'une façon p
clémente avec ses enfants, que ceux-ci, en retour, comprenn
le devoir qu'ils ont de compenser par d'autres œuvres ce
maternelle indulgence. Il Nous plaît de joindre ce motif à ce
qui Nous ont déjà porté à recommander le Rosaire, qui pe
également produire de bons fruits de pénitence, surtout grâce
la méditation des souffrances du Christ et de sa Mère.

Donc, dans les efforts que nous faisons pour arriver au so
verain bien, avec quelle sage providence le Rosaire nous a é
indiqué comme secours, secours si apte à convenir à tous et
facile à utiliser, qu'il ne souffre la comparaison, sous ce rappo
avec aucun autre. Le premier venu, en effet, même médiocr
ment instruit de la religion, peut s'en servir aisément et ave
profit, et le Rosaire ne prend pas assez de temps pour nuire au
occupations de qui que ce soit. Les annales sacrées abondent e
exemples opportuns et célèbres ; et l'on sait assez que beaucou
de personnes, soit chargées de lourdes fonctions, soit absorbée
par des occupations laborieuses, n'ont jamais interrompu, u
seul jour, cette habitude de piété.

La dévotion au Rosaire s'accorde suavement avec cette affec
tion intime de religion que nous professons à l'égard de la cou
ronne sacrée, affection qui porte ceux qui l'éprouvent à l'aime
comme la compagne inséparable de leur vie et leur fidèle pro
tectrice, à l'embrasser dans leur suprême agonie, où elles la
considèrent comme le doux présage de l' « incorruptible cou
ronne de gloire ». Ce présage est grandement appuyé par le
bienfait des indulgences sacrées, pourvu qu'on soit disposé à les
recevoir. De ces indulgences, la dévotion au Rosaire a été enri
chie, d'une façon croissante, par Nos prédécesseurs et par Nous-
même. Ces indulgences, octroyées en quelque sorte par les mains
mêmes de la Vierge miséricordieuse, doivent profiter grande-
ment aux mourants et aux défunts, de façon à les faire jouir
plus tôt des consolations de la paix tant désirée et de la lumière
éternelle.

Ces raisons, Vénérables Frères, Nous engagent à ne pas ces-
ser de louer et de recommander aux nations catholiques une
forme si excellente de la piété, une dévotion si utile pour con-
duire l'homme au port du salut. Mais Nous y sommes encore
engagé par un autre motif très grave au sujet duquel, plusieurs
fois déjà, dans Nos lettres et dans Nos allocutions, Nous avons
ouvert Notre âme.

Nos actions, en effet, s'inspirent plus ardemment chaque jour
du désir — conçu dans le divin cœur de Jésus — de favoriser le
mouvement de réconciliation qui se dessine parmi les dissidents.
Or, Nous comprenons que cette admirable unité ne peut être
préparée et réalisée par aucun meilleur moyen que par la vertu

Archives diocésaines de Quimper et Léon



des saintes prières. Nous avons présent à l'esprit l'exemple du Christ, qui, dans une prière adressée à son Père, lui demanda que ses disciples fussent « un » dans la foi et dans la charité. Que sa très Sainte Mère ait fait avec ferveur la même prière, nous en avons une illustre preuve dans l'histoire apostolique. Cette histoire nous représente la première assemblée des apôtres, implorant et attendant avec une grande espérance, l'effusion promise de l'Esprit-Saint, et en même temps Marie, présente au milieu d'eux et priant spécialement. « Tous persévéraient ensemble dans la prière avec Marie, mère de Jésus. » (*Act.* I, 14.) C'est pourquoi, de même que l'Eglise à son berceau s'est justement unie à Marie dans la prière, comme à la promotrice et à la gardienne excellente de l'unité ; de même, dans notre temps, il est très opportun d'agir ainsi dans tout l'univers catholique, surtout durant le mois d'Octobre, que depuis longtemps, en raison des temps affligés que traverse l'Eglise, Nous avons voulu dédier et consacrer à la divine Marie, invoquée par le rite solennel du Rosaire.

Par conséquent, que la dévotion à cette prière redouble partout d'ardeur, surtout en vue d'obtenir la sainte unité. Rien ne peut être plus doux et plus agréable à Marie, qui, unie au plus haut point avec le Christ, désire et souhaite grandement que tous les hommes gratifiés du même et unique baptême du Christ, soient aussi unis à Lui et entre eux par la même foi et une parfaite charité.

Que les mystères augustes de cette foi, par le culte du Rosaire, pénètrent plus profondément dans les âmes, en vue de cette très heureuse conséquence « que nous imitions ce qu'ils contiennent et que nous obtenions ce qu'ils promettent ».

En attendant, comme gage des bienfaits divins et comme témoignage de Notre affection, Nous vous accordons de bon cœur, à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingtième jour de Septembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, de Notre Pontificat la dix-neuvième.

**LÉON XIII, PAPE.**

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Eglise de Saint-Mathieu. — Vendredi 16 Octobre, à 8 heures, messe pour l'Eglise et pour la France.

**Missions recommandées :** SAINT-THONAN, du 4 au 18 Octobre.
LOCTUDY, id. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre de Saint-Corentin.



Morlaix. — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire du vénérable M. de Kermenguy sera chanté, en la chapelle de la communauté de Saint-François, à Morlaix, le lundi 19 Octobre, à 10 heures.

**Nécrologie.** (1) — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Les Filles du Saint-Esprit recommandent à vos charitables prières l'âme de leur chère Sœur Marie-Cyprien Tanguy, décédée le 1er Octobre à la maison de St-Goazec, dont elle était Supérieure. Elle était âgée de 66 ans, et en a passé 44 dans la Congrégation.

**Pour les naufragés.** — Nous sommes heureux de savoir que l'appel, fait, dans nos colonnes, en faveur des veuves et des orphelins, a été entendu. Le Secrétariat de l'Évêché a reçu plusieurs souscriptions ; d'autres ont adressé leurs aumônes directement à MM. les Recteurs de Treffiagat et du Guilvinec. Ceux-ci nous prient de faire parvenir l'expression de leur reconnaissance à tous ceux qui ont la charité de venir en aide à la détresse de leurs paroissiens, si cruellement éprouvés.

Saint-Goazec. — Nous avons déjà parlé, à deux reprises, de la nouvelle église de Saint-Goazec. Bénite et livrée au culte, depuis le 28 Mai dernier, elle attendait encore la consécration solennelle des mains de l'Evêque. La cérémonie a eu lieu, lundi dernier, au milieu d'une grande affluence de fidèles, pieusement recueillis : bon nombre d'entre eux sortaient d'une semaine de Mission et les autres venaient de commencer, depuis la veille, les mêmes saints exercices. Cette circonstance rendra doublement mémorable pour la paroisse la date du 12 Octobre 1896.

Mgr l'Evêque, arrivé le dimanche soir, accompagné de M. Marchive et de M. Quéinnec, Secrétaire général, reçut une hospitalité aussi cordiale que distinguée, au château de Kerwazec, dont les propriétaires, de longtemps insignes bienfaiteurs de la paroisse, ont été, ainsi que l'a dit une voix autorisée, comme les fondateurs de la nouvelle église. Que Dieu, en récompense de leurs pieuses largesses, répande sur eux et sur leur famille ses plus précieuses bénédictions !

Le lendemain, malgré le temps très menaçant, la Consécration, commencée un peu avant 8 heures, s'est terminée sans pluie ; un moment même, elle a été égayée d'un rayon de soleil. La cérémonie s'est faite rapidement, sous l'habile direction de M. l'abbé Bulot, et, à 10 heures 1/2, commençait la messe solennelle de la Dédicace. Après l'Evangile, M. Quiniou, Curé de Carhaix, dans une instruction — comme il les faut en pareille circonstance — courte et substantielle, résuma le sens des différentes cérémonies qui venaient de se succéder : rien ne peut mieux faire compren-

(1) V. *dernière heure*, p. 690.

Archives diocésaines de Quim r et Léon



dre la sainteté de la « maison de Dieu » et le respect qui lui est dû.

A midi, un banquet réunissait, au presbytère, 60 convives environ, dont 39 prêtres. Au dessert, M. Martin, recteur, visiblement ému et heureux, prit la parole. Nous aurions voulu reproduire le discours, si plein de cœur, où il a raconté l'histoire de la construction de la nouvelle église, n'oubliant personne, sinon celui qui — tout le monde le savait — a eu la plus grande part des tracas inséparables d'une telle entreprise, et à qui revient le principal mérite du succès de l'œuvre. C'est ce que fit ressortir, avec sa délicatesse ordinaire, Mgr l'Evêque, en répondant à M. le Recteur et en le félicitant. « Désormais, lui dit Sa Grandeur, vous pourrez vous reposer... ou plutôt, non... Quand on est prêtre, comme vous l'êtes, on ne se repose pas, puisqu'il y a toujours tant à faire pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. »

Et, en effet, après le temple matériel, qu'il vient de voir heureusement terminé, le bon Recteur n'aspire qu'à élever autant de temples, agréables à Notre-Seigneur, dans l'âme de chacun de ses paroissiens ; sa plus douce récompense est de voir ceux-ci se montrer dociles à sa voix. Car c'était une joie de les voir, encore émus des fêtes de la Consécration et fortifiés par la bénédiction de leur évêque, retourner aux exercices de la Mission, un moment interrompus, avec un empressement qui promet les fruits les plus abondants et, nous l'espérons, les plus durables.

---

Mahalon. — La modeste et charmante paroisse de Mahalon a eu son *Jubilé*, du dimanche 27 Septembre au samedi 3 Octobre. Tous les paroissiens ont suivi, avec la plus grande exactitude, les exercices spirituels de cette semaine bénie. Malgré la pluie, malgré le soleil, ils arrivaient au bourg, de bon matin, et y demeuraient jusqu'au soir ; nous disons « malgré le soleil » ; car ses chauds rayons, à certains jours, les invitaient à rester chez eux, pour le battage du blé noir, si compromis par le mauvais temps. Bons habitants de Mahalon, vous avez montré à tous que vous savez mettre les intérêts éternels de l'âme bien au-dessus des soucis matériels de ce monde qui passe ! Avec quel bonheur, avec quelle attention, vous écoutiez les paroles de vos prédicateurs ! Avec quel entrain vous chantiez nos vieux cantiques bretons ! Ah ! conservez toujours le souvenir de ces jours heureux, et n'oubliez jamais que vous avez promis de garder fièrement et fidèlement la foi de votre baptême.

Béni soit Dieu ! oui, ça été une bonne semaine pour Mahalon, et le cœur de son recteur, si zélé, a dû grandement se réjouir. Dès longtemps, il avait préparé ses ouailles à la grâce du Jubilé national, et il a eu la douce consolation de constater qu'aucun — nous disons aucun — n'a résisté à son appel.....

---

Ploudalmézeau. — On nous écrit :

« Comme la plupart des Missions données dans notre beau diocèse de Quimper, celle de Ploudalmézeau, clôturée le dimanche,



4 Octobre, a produit des résultats très consolants : 1,180 commu
nions, la première semaine, 1,340, la seconde.

« Pendant quinze jours, les RR. PP. L'Hévéder et Bourdou
lous, de la Compagnie de Jésus, ont su attirer autour de la chair
de vérité un nombreux auditoire, qu'ils ont instruit et charmé
avec un rare talent. Longtemps sous le chaume, autour de la tabl
de famille ou du foyer domestique, sur les barques de pêcheurs e
de goëmoniers, on aimera à se rappeler et à se redire les douces
et à la fois fortes impressions de la Mission de 1896. Commen
oublier les intéressantes conférences du P. Bourdoulous sur les
Commandements de Dieu et de l'Eglise, dites par un organe d'une
sonorité si harmonieuse, faites dans une langue si pure et si facile,
que c'était un vrai régal de l'entendre pour des Bretons de race,
comme nos armoricains ?.....

« Quant au R. P. L'Hévéder, c'était, paraît-il, la première fois
qu'il présidait une grande Mission. On ne s'en serait vraiment pas
douté ; et son brillant début évoque comme tout naturellement
dans la pensée cette réminiscence du vieux tragique :

Ses pareils à deux fois ne se font point connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

C'est le type parfait du supérieur de Mission ; il n'a rien à envier à ses devanciers, pourtant si appréciés, le R. P. Le Forestier, dont le souvenir est resté si vivant dans nos campagnes et particulièrement à Ploudalmézeau, et le R. P. Rot, chez qui la flamme apostolique survit encore, en dépit des ans et des fatigues d'une longue et rude carrière. Le R. P. L'Hévéder, avec sa parole chaude, son cœur d'apôtre, se rend facilement maître de son auditoire ; et, soit qu'il prêche dans toute leur force les grandes vérités de la Religion, soit qu'il expose les grâces si touchantes du sacrement de Pénitence, il trouve toujours le chemin des cœurs, et les remue profondément, jusqu'aux larmes.

« C'est surtout dans le mot du soir qu'il excelle et révèle les trésors de son cœur de religieux et de prêtre, trésors de bonté et d'aménité, qui lui gagnent les sympathies de tous ceux qui l'approchent, prêtres et fidèles Avec l'art consommé d'un vieux missionnaire, il sait parler, à ce moment, un langage si touchant, si pénétrant, que ses auditeurs, malgré les fatigues d'une journée bien chargée, quittent l'église à regret et regagnent la maison, impatients de voir poindre l'aurore du jour suivant et recommencer les exercices de la Mission.

L'explication des tableaux a été suivie avec d'autant plus de plaisir, qu'elle était donnée pour la première fois, dans l'église de Ploudalmézeau. D'ailleurs, M. Couloigner, recteur de Plouénan, qui en était chargé, la première semaine, et M. L'Helgoualc'h, recteur du Juch, la seconde, sont des orateurs qu'on a toujours plaisir à entendre. L'un parle avec une onction qui pénètre les cœurs les plus endurcis ; l'autre charme son auditoire par sa connaissance profonde et ses peintures si vraies du cœur humain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Tous deux ont été, à Ploudalmézeau, à la hauteur de leur juste réputation.

« MM. Kerbrat, vicaire à Ploumoguer, et Kernéis, vicaire à Plounévez-Lochrist, directeurs du chant, ont obtenu des résultats inespérés. Les rudes gosiers armoricains, habitués à lutter contre le bruit des vagues et peu disposés à la mélodie, se sont assouplis, sous l'habile direction de ces deux maîtres de chant émérites, et nos meilleurs cantiques bretons ont été rendus, grâce à eux, avec autant d'ensemble que d'entrain.

« Parmi les habitants de Ploudalmézeau, paroisse presque exclusivement bretonne, il y en a cependant quelques uns qui n'entendent que peu ou pas du tout notre belle langue celtique. Le R. P. de Kerozec était chargé, pendant la deuxième semaine, de les évangéliser, chaque soir ; et il a rempli sa tâche avec l'enthousiasme d'une âme toujours jeune et la distinction particulière de langage qui caractérise l'éloquence des saints.

« Ce rapide compte-rendu ne serait pas complet, si l'on ne mentionnait pas le souci tout singulier que les Pères missionnaires ont pris des marins-pêcheurs, relativement nombreux dans la paroisse. Il ne leur suffisait pas de les voir suivre assidûment et attentivement, comme tout le monde, les exercices de la Mission, à l'église paroissiale ; ils ont voulu s'adresser à eux séparément et les ont invités à une réunion spéciale, dans leur gracieuse chapelle de Notre-Dame du Scapulaire. A 8 heures du soir, le mercredi de la seconde semaine, un nombreux auditoire, composé uniquement de marins, de leurs épouses, de leurs mères, de leurs enfants, se pressait dans la nef, devenue trop étroite, de leur chapelle.

« Dans une charmante allocution, toute simple, toute familière, le bon Père L'Hévéder leur a dit l'amour du Sauveur Jésus pour les marins, et leur a rappelé le devoir qu'ils ont, eux, hommes de cœur, de répondre à cet amour, en observant sa loi, surtout celle du repos dominical.

« Après lui, M. Kerbaol, vicaire à Douarnenez, l'apôtre des marins, qu'il aime autant qu'un père peut aimer ses enfants, a pris la parole pour leur indiquer le moyen de mettre en pratique les leçons du R. P. L'Hévéder ; avec des accents rudes et mâles, où percent une ardente conviction et une immense tendresse, il leur parle de l'amour de la Très Sainte Vierge, « que Jésus mourant confia à qui ?... à un matelot, à saint Jean... », et développe devant eux les avantages spirituels et matériels de la Confrérie de Notre-Dame de la Mer.

« Ses paroles ont frappé juste ; car, le dimanche suivant, 23 patrons et bon nombre de matelots venaient s'inscrire dans la Confrérie. D'autres les suivront, et la Confrérie de Notre-Dame de la Mer sera leur sauvegarde et le port de salut, où leur nacelle sera à l'abri de la tempête.

« Daigne le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur maternel de Marie garder longtemps, garder toujours, dans la paroisse si chrétienne de Ploudalmézeau, les fruits de grâce obtenus par le courageux



labeur de tous les prêtres zélés, qui ont travaillé à cette Mission. Daigne le Sacré-Cœur de Jésus et le doux Cœur de Marie bén les œuvres diverses dont les RR. Pères missionnaires ont passé revue générale, pendant cette quinzaine, et qu'ils ont tenu encourager séparément dans des réunions particulières : écol chrétiennes, Apostolat de la prière, Œuvres eucharistiques, Co frérie du Rosaire, Association d'enfants de Marie, Congrégation Patronage de jeunes gens... Ces œuvres et les autres similair sont les colonnes, sur lesquelles repose, de nos jours, toute la v paroissiale, à la campagne comme à la ville. Puissent-elles se mu tiplier, plus brillantes et plus prospère encore, dans toutes l paroisses sur le sol de notre vieille Bretagne, et consolider tou jours davantage la robuste foi de nos pères ! »

---

Quimperlé. — **Retraite des Soldats**, *5-9 Octobre.* — 16 paroisses ; 98 retraitants. — Querrien, 24 ; Nizon, 12 ; Mellac 10 ; Rédéné, 9 ; Quimperlé, 8 ; Trévoux, 6 ; Névez, 5 ; Arzano, 4 Guilligomarc'h, 4 ; Tréméven, 4 ; Riec, 3 ; Kernével, 3 ; Saint Thurien, 2 ; Locunolé, 2 ; Guiscriff (Morbihan), 1 ; Landrévarzec, 1

---

Saint-Évarzec. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier, comme on nous le demande, « pour l'édification de nos lecteurs et la plus grande gloire de Notre-Dame de Lourdes. »

« Saint-Évarzec, le 7 Octobre 1896.

« Monsieur le Chanoine,

« Permettez-moi d'appeler votre attention sur un nouveau et signalé bienfait de Notre-Dame de Lourdes.

« Saint-Evarzec est vraiment privilégié. Après la guérison, si connue, de François Hémon, en voici une autre non moins frappante et, tranchons le mot, non moins miraculeuse.

« Marie-Jeanne Daoudal, âgée de 19 ans, était entrée, il y a deux ans, au Noviciat des Filles de Jésus, à Kermaria. Atteinte d'une maladie de cœur, depuis le mois d'Octobre 1895, elle dut, au mois d'Avril dernier, retourner à Saint-Evarzec, où elle fut accueillie chez les Sœurs de l'école chrétienne. Une certaine amélioration de son état de santé fut obtenue, à force de soins et de remèdes, mais n'eut pas de longue durée. Elle éprouvait des palpitations de cœur presque continuelles, ne mangeait, ni ne dormait pour ainsi dire plus, et se plaignait de souffrir, surtout la nuit. En la voyant passer, plus pâle de jour en jour, chacun se disait qu'elle ne reverrait plus Kermaria.

« Les choses en étaient là, quand vint la nouvelle du pèlerinage de Quimper à N.-D. de Lourdes. Malgré son manque de ressources, Marie-Jeanne Daoudal disait à qui voulait l'entendre : « J'irai, il faut que j'aille à Lourdes ! » Une personne charitable, qu'aucune misère ne trouva jamais indifférente, lui procura un billet, et elle fit avec nous le voyage, pleine de foi, de confiance

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et de courage. Mais, moins heureuse que François Hémon, elle n'obtint pas sa guérison et dut même s'aliter, le lendemain de son retour, prise de vomissements et de crampes d'estomac.

« Le 30 Septembre dernier, elle revenait des champs, en compagnie de l'une de nos religieuses. Très fatiguée de la route, pourtant bien courte, — moins d'un kilomètre, — et souffrant plus que jamais de ses palpitations, elle se laissa choir plutôt qu'elle ne s'assit, en arrivant, sur une chaise, et dit : « Mon Dieu, « mon Dieu, vous ne me guérirez donc pas ! Vous en avez cepen- « dant guéri tant d'autres ! » Puis, se ravisant, elle ajouta : « Que « votre volonté soit faite après tout ! » Soudain, une chaleur extraordinaire s'empare de tous ses membres, et..... « Je suis guérie !... je suis guérie ! » Ce cri, sorti du fond de son cœur, ne souffre plus de réplique,... « Je suis guérie ! »

« Et guérie, elle l'était, en effet, ô Vierge puissante, ô salut des infirmes ! Ce fut une fête, quand, au moment de la récréation, les enfants, moins sceptiques que les grandes personnes, se la montrèrent à l'envi en disant : « Marie-Jeanne Daoudal est guérie ! « La Sainte Vierge l'a guérie ! »... Vous ne vous doutiez pas, chères enfants, que cette guérison était dûe, très probablement, à vos prières si simples et si bonnes.

« Les plus incrédules ont dû se rendre, depuis, à l'évidence des faits. Dès le lendemain de sa guérison, pour la mettre à l'épreuve, la Supérieure de la communauté lui avait dit : « Puisque « vous êtes guérie, vous allez tirer des pommes de terre, toute « cette matinée » ; ce qu'elle fit sans la moindre peine. Et depuis, Marie-Jeanne Daoudal mange aussi bien que personne au monde, dort de même, n'éprouve ni palpitations, ni malaise d'aucune sorte, et ne soupire qu'après l'heureux moment de repartir pour Kermaria. Nous avons dû modérer pour encore son impatience, tant pour attendre un plus complet affermissement de ses forces que pour permettre au temps de mettre sur cette guérison son sceau définitif.

« J'ai cru, Monsieur le Chanoine, qu'il était de mon devoir de ne pas différer plus longtemps à vous mettre au courant de ce fait miraculeux, dont je garantis la rigoureuse exactitude, vous laissant d'ailleurs toute liberté de publier, si vous le voulez, cette lettre, pour l'édification de nos lecteurs et pour la grande gloire de N.-D. de Lourdes.

« Agréez, etc.

J.-L. SEZNEC,
« *Recteur de Saint-Evarzec.* »

---

**A un correspondant inconnu.** — Nous avons reçu, timbrée de Landerneau, une lettre qui ne portait aucune signature et à laquelle, par conséquent, nous ne pouvons répondre que par la voie du journal. « Une famille chrétienne, nous écrit-on, « s'étonne de voir afficher dans la *Semaine religieuse* le *Pernot*, « surtout après la séance du Congrès sur l'alcoolisme. »

Comme la plupart de nos confrères, en vertu d'un traité avec



une Agence de publicité, nous insérons les annonces que celle-ci nous envoie, à moins qu'elles ne renferment quelque chose de choquant. Telle ne nous avait pas paru l'annonce signalée, et ainsi conçue : *Suprême Pernot, le meilleur des desserts fins.* Cependant il était de notre devoir de nous renseigner, et nous sommes heureux, en dégageant notre responsabilité, de rassurer les lecteurs qui auraient fait la même confusion : le « *Pernot* affiché dans la *Semaine Religieuse* » est un inoffensif petit gateau, dans le genre des « Palmer's », et n'a rien de commun avec le *Pernod*, le funeste apéritif, si justement mis à l'index par notre honorable correspondant.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dès que le temps est redevenu beau, le Saint-Père est retourné au Casino du jardin, et probablement il ne le quittera que lorsque la pluie ou les premiers froids de l'automne l'en chasseront. Maintenant il sort à la promenade deux fois par jours: à 10 heures du matin, et à 4 heures du soir.

— Le Cardinal Ruggiero, Secrétaire des Brefs, est mort, le 9 Octobre, après de vives souffrances supportées avec une patience et une résignation admirables. Le Sacré-Collège perd en lui un de ses membres les plus actifs, et le Pape un de ses serviteurs dévoué.

Il était âgé de 80 ans.

C'est le septième cardinal mort dans le courant de cette année.

Aujourd'hui, le Sacré Collège compte 56 membres dont 28 italiens et 28 d'autres nationalités.

Ces derniers appartiennent 6 à l'Autriche, 5 à la France, 5 à l'Allemagne, 5 à l'Espagne, 2 à l'Angleterre, 1 au Portugal, 1 à la Belgique, 1 aux Etats-Unis, 1 à l'Australie, 1 au Canada.

— **Les prêtres hors la sacristie.** — Sous ce titre : *L'Osservatore Romano* dont on connaît les attaches avec le Vatican, a publié un article important, où il remarque avec éloges que « particulièrement en France et en Belgique, les prêtres se cons- « tituent en corps organisés, soit par des Congrès ecclésiastiques, « soit par des Ligues sacerdotales. »

---

Reims. — Dimanche, 11 Octobre, s'est terminée la « Neuvaine à saint Remi », qui était la clôture solennelle des fêtes du 14e centenaire du baptême de Clovis.

Nous aurions voulu, pour tenir notre promesse, parler plus longuement de ces manifestations de foi si imposantes ; nous voulons, du moins, donner une idée de la fête du dimanche, 4 Octobre, à laquelle prenait part notre Evêque, en résumant le compte-rendu du *Bulletin religieux* du diocèse de Reims.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Pendant tous les jours qui ont précédé, l'animation de la ville a été grande. Mais à dater du samedi soir, elle était extraordinaire. De toutes parts, les étrangers arrivaient pour prendre part aux fêtes. Le dimanche matin, l'animation est à son comble ; les trains amènent de toutes les directions des foules de voyageurs ; aussi, dès neuf heures du matin, avant la fin de la messe de paroisse, la Cathédrale commence à s'emplir.

Quand vient l'heure de l'office, elle est comble. Sept à huit mille personnes y sont entassées. L'arrière-chœur, le chœur, l'abside, le transept, tout regorge. La nef est remplie jusqu'à la grille du chœur.

Le cortège des évêques a peine à pénétrer dans la Cathédrale, à travers cette foule qui se presse, particulièrement du côté de la sacristie, par où l'on sait que les prélats feront leur entrée.

A l'heure fixée, vingt-trois évêques, en crosse et en mitre, vont se ranger sur l'estrade, du côté de l'épître. Les trois cardinaux, LL. EE. Langénieux, Richard et Perraud, prennent place au trône du côté de l'évangile.

A la suite du cortège des Evêques marchait un groupe de sept Camériers de S. S. Léon XIII, avec leurs insignes. Mgr Ciocci, cérémoniaire pontifical, dirigeait la cérémonie.

On sait que l'illustre Gounod avait, à la prière de S. Em. le Cardinal Langénieux, composé une messe pour le Centenaire du baptême de Clovis. Cette œuvre, que les connaisseurs déclarent magnifique, a été exécutée, dimanche, d'une façon magistrale.

La messe terminée, la foule se rendit dans la cour de l'Archevêché. C'était un spectacle magnifique, disent les fidèles qui en furent témoins, que ces trois Cardinaux entourés de tant d'Evêques et des dignitaires de leurs églises.

La foule aussi était belle à voir, ainsi entassée dans la grande cour, encore trop étroite ; joyeuse de voir ses pères dans la foi, et faisant, par des cris et des vivats, éclater sa joie.

Aux Vêpres, un quatrième Cardinal, Monseigneur Lecot, archevêque de Bordeaux, s'est joint aux trois princes de l'Eglise, déjà présents à la messe.

Nous pouvons le dire, tous les Cardinaux français sont présents, car si le cardinal Boyer, archevêque de Bourges, est retenu par la maladie, il a envoyé, pour le représenter, son auxiliaire, Mgr Bardel, évêque de Parium.

L'illustre conférencier de Notre-Dame, le P. Monsabré, prend la parole au milieu de l'attention universelle. On peut lire son discours, et on le relit avec plaisir, même après l'avoir entendu. Il montre que si c'est au baptistère de Reims que la France a puisé la vie chrétienne, c'est au baptistère de Reims qu'elle doit venir la renouveler et renouveler sa vie glorieuse d'autrefois.

C'est à ce moment, à la fin de ce beau discours, plein de l'idée du renouvellement, que Son Eminence monte en chaire, en chape, en crosse et en mitre, pour accomplir, au nom de la France, une fonction solennelle, la rénovation des promesses du baptême.



D'une voix ferme et sans défaillance, le Cardinal lit une longue formule de rénovation

Immédiatement après, les Évêques ayant repris leurs ornements, la procession se met en marche, au chant des litanies de la Sainte Vierge, pour la procession des reliques.

. . . . . .

« Il est à regretter, ajoute le *Bulletin*, qu'il n'ait pas été possible de faire à l'extérieur aucune des cérémonies de nos fêtes..... La municipalité n'a pas cru devoir le permettre.

« Nous ne voulons pas récriminer ; on peut plaindre ceux qui ont ainsi peur de Dieu et de l'Eglise, et, en priant pour eux, nous les plaignons de toute notre âme. Mais les citoyens d'un pays libre, en face de cette méconnaissance de leur liberté en des circonstances aussi solennelles, ont le droit de se plaindre et se plaignent en effet. »

***

Les jours suivants, on a entendu d'éloquents orateurs, tels que : l'éminent cardinal Lecot, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, le R. P. Caruel, Jésuite, Mgr Bégin, évêque canadien, « qui a parlé de la France avec le même amour et la même fierté que nous mettons, nous-mêmes, à en parler », et le R. P. Léon, Capucin.

Dimanche, jour de la clôture, Mgr Pagis, évêque de Verdun, remplaçant Mgr d'Hulst, empêché par son état de santé, a prononcé un beau et patriotique discours sur « nos raisons d'espérer. » Le cardinal Langénieux a donné ensuite la bénédiction du T. S. Sacrement et présidé la procession solennelle de la châsse de saint Remi ; puis le *Te Deum* a été chanté, dans la Basilique, brillamment illuminée.

***

Et maintenant le couronnement naturel de ces magnifiques fêtes, c'est le Congrès national catholique, béni par le Souverain Pontife et encouragé par un grand nombre d'évêques. Quand, l'année dernière, S. G. Mgr l'évêque de Nancy fit à l'assemblée des catholiques du Nord son éloquent appel aux catholiques, les invitant à s'unir et à agir pour le salut de la patrie française, rendez-vous fut immédiatement pris à Reims, berceau de la France catholique.

Depuis, des hommes expérimentés se sont dévoués aux préparatifs de ces grandes assises de la France chrétienne ; aujourd'hui, tout est prêt, et l'assemblée qui se tiendra à Reims, du 20 au 25 Octobre, doit marquer la résurrection de l'esprit national, et donner aux efforts des catholiques français l'élan et la cohésion qui les rendront invincibles.

Tous les catholiques auront à cœur de contribuer à ce résultat, sinon en prenant part aux travaux des chrétiens dévoués qui ont préparé l'assemblée de Reims, du moins en ayant une pensée de reconnaissance pour eux et une prière pour le succès de leur œuvre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Laval. — Nous avons déjà parlé du superbe carillon de 24 cloches, destiné à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain. La bénédiction solennelle en a été faite, dimanche dernier, par Mgr Geay, le nouvel évêque de Laval, au milieu d'une grande affluence de pèlerins, venus surtout de la Bretagne, de la Normandie, de la Mayenne et de l'Anjou.

---

Écho des fêtes franco-russes. — *La prière à bord du yacht impérial.* — Plusieurs journaux de différente nuance ont raconté, avec quelques variantes, le fait suivant :

« Le lundi soir, à Cherbourg, en attendant le dîner offert par le Président de la République dans l'arsenal, qui devait avoir lieu à 6 heures 1/2, les Souverains russes se reposaient sur leur yacht et le Président dans son train spécial, qui attendait à côté du train impérial, l'heure du départ.

« A 6 heures, eut lieu la prière dite par le Czar à bord de l'*Etoile-Polaire*.

« La nuit tombait ; on venait de hisser les fanaux aux mâts du yacht impérial. Un coup de sifflet et tous les marins de l'*Etoile-Polaire* viennent s'aligner sur le pont, tête nue. La musique joue lentement un cantique. Les tambours roulent, les clairons sonnent et sur la passerelle centrale du navire apparaît, à peine visible dans l'obscurité qui s'étend sur le port, le Czar Nicolas II. Il enlève son bicorne, fait un large signe de croix que tous les matelots répètent ; à voix haute, il prononce une courte prière ; il fait un nouveau signe de croix et il quitte la passerelle, salué par un second roulement de tambours et par une seconde sonnerie de clairons. »

Si entre autres heureux résultats le voyage de l'Empereur de Russie pouvait faire rougir la France de son impiété officielle et corriger plusieurs Français du respect humain !...

---

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Berthou, recteur de Plougasnou.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs. L'inhumation a lieu, aujourd'hui vendredi, à Landivisiau.

---

Contre la gastralgie, la dyspepsie, les médecins conseillent la *poudre* ou les *pastilles de charbon du Dr Belloc*, approuvées par l'Académie de médecine de Paris.

Le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Toutes pharmacies. Poudre, le flacon 2 francs. Pastilles, la boîte 1 fr. 50.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

---

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.

Couverts Français argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

---

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbénéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Réguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

---

**DOMAINE DU CLUB, PORTETS** (Gironde)

A. PEYCHÈS

| VINS ROUGES | | la barrique. | VINS BLANCS | | la barrique. |
|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Georges, | 1893. | 150 f. | Graves, | 1892. | 150 f. |
| St-Laurent (Médoc), | 1892. | 225 | Cérons (vin de Messe). | | 200 |
| Clos du Club, | 1892. | 300 | Barsac, | 1891. | 300 |
| Listrac, | 1891. | 400 | Sauternes, | 1891. | 500 |
| Margaux, | 1891. | 500 | Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre. | | |

*Prix-Courant Général envoyé* franco *sur demande.*

J.-B. TANGUY, Représentant à Lambézellec (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon






**BON-PRIME** *Semaine Religieuse de Quimper,*

*à détacher et à envoyer à M. L. DUGARDIN, Artiste Peintre, Directeur de la Société de Reproductions artistiques,* **9, Boulevard Rochechouart, 9, à Paris.**

Par suite d'un traité passé avec la **Société parisienne de Reproductions artistiques, 9, Boulevard Rochechouart**, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir **gratuitement**, à tous nos lecteurs, un **bon-prime** qui donne droit **gratuitement** à un **Portrait peint à l'huile** sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon détaché à **M. DUGARDIN**, avec une photographie bonne épreuve. La photographie étant détériorée n'est pas rendue. Joindre 1'50 pour les frais de port et d'emballage.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **GRENOBLE**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

**La Chute des Cheveux**

est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

**DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

**FONDERIE DE CLOCHES**

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

**Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.**

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à **GUINGAMP** (Côtes-du-Nord).

**CLOCHES D'ÉGLISE**

**Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)**

S'adresser, pour le département, à **M. F. ROUXEL**, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 23 Octobre 1896. N° 43.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Le Catéchisme.

*II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Nécrologie ; Nomination ; Ligue de défense sacerdotale. Pont-l'Abbé ; Lambézellec ; Retraites des soldats ; Pressant appel aux écrivains bretons.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Le concile américain ; la messe rouge ; Persécution fiscale : La résistance, le résultat final ; Trente : le congrès antimaçonnique ; Ennemis de qui ?

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 25 Octobre.* — 22e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de s. Gouesnou, Evêque et de s. Chrysante et sve Darie, Martyrs. Vêpres du suivant *(au Propre diocésain)*, avec mémoires 1° du Dimanche, 2° de s. Gouesnou, 3e de s. Alain, 4e de s. Evariste, Pape, Martyr.

*Lundi, 26.* — S. Alor, Évêque. Double. Blanc.

*Mardi, 27.* — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 28.* — S. Simon et s. Jude Apôtres. Double de 2me classe. Rouge.

*Jeudi, 29.* — Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge *(du 3me dimanche d'Octobre*, au supplém.). Double-majeur. Blanc.

*Vendredi, 30.* — Office de la férie — ou Office votif de la Passion ; Semi-double. Rouge.

*Samedi, 31.* — *Jeûne.* — Vigile de la Toussaint. Office du jour — ou Office votif de l'Immaculée-Conception ; Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Briec..... du 20 au 25 Octobre.
Ploudaniel..... du 26 au 31 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Le Catéchisme.

Avec Octobre vont commencer les catéchismes. Or, le catéchisme n'est pas seulement une œuvre d'instruction, c'est une œuvre d'éducation.

Le catéchiste ne saurait être un pédagogue exigeant et tracassier, il ne saurait se contenter de faire réciter une leçon, ou même d'en donner une brève explication. Son but est plus noble, plus sublime : il doit former le chrétien, *donec formetur Christus in vobis,* selon l'expression de l'apôtre saint Paul ; il doit parler au cœur de ses jeunes auditeurs le langage de la piété communicative et douce ; il doit les initier à ses pratiques, leur expliquer la pompe des fêtes catholiques et les cérémonies de l'Eglise, afin de les y attirer davantage ; il doit joindre à l'instruction qui s'adresse à l'esprit, ce mot cordial, cet avis de piété, cette courte et touchante homélie de cinq à six minutes, qui, élevant d'un seul trait l'âme de l'enfant des aridités d'une leçon aux généreux élans, aux résolutions courageuses, fasse vibrer dans cet instrument, si neuf et si docile, avant toutes les autres, les cordes sensibles du saint amour de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, de l'Eglise, des cantiques sacrés, de l'autel et de la croix.

Oh ! comme alors le catéchisme devient aimable, même si, par suite des réglements scolaires, il doit se faire, hélas ! en dehors des heures de classe, et sur le temps même de la récréation ou de la promenade ! L'enfant aime son catéchisme : il ne voudrait pas manquer une de ses séances ; il y va, non plus comme à une leçon ennuyeuse et obligatoire, mais comme à une fête. Peu à peu, il sent que le prêtre, dont un jour on lui a dit du mal, qu'on a voulu noircir à ses yeux en le calomniant, ce prêtre qu'on ne voit plus dans l'école, parce qu'une loi lui en interdit l'entrée, ce prêtre qui est là, dans son blanc surplis, qui parle à son cœur, qui l'encourage, qui le bénit, qui le récompense, est le meilleur de ses amis. L'enfant aime toujours ceux qui l'aiment. Il sait faire la différence entre le maître et le père : *Non pædagogos, sed patres.*

C'est ainsi que le catéchisme, à l'heure présente, rapproche ceux qu'on aurait voulu désunir : le prêtre et le petit enfant ; c'est ainsi qu'il peut déjouer les plus perfides desseins de la libre-pensée anti-chrétienne, et préparer encore, dans notre chère France et dans notre Bretagne, une génération capable de connaître et d'aimer « Celui qui fait ses délices d'habiter au milieu des enfants des hommes. »

(*Semaine du fidèle,* du Mans.)



# CHRONIQUE DU DIOCESE

**Mission recommandée** : LOC-MARIA-QUIMPER, du 25 Octobre au 1er Novembre. — Prédicateur : Le R. P. Félix Le Louët, Bénédictin.

**Nécrologie.** — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de M. Berthou, recteur de Plougasnou, dont la nouvelle nous arrivait, au moment de mettre sous presse. Nous tromperions l'attente de nos lecteurs, si nous ne consacrions quelques lignes à ce prêtre sympathique, dont la carrière a été si remplie.

Né à Landivisiau, le 15 Mai 1828, ordonné en 1852, M. Isidore Berthou fut successivement professeur à Lesneven, vicaire à Saint-Pabu, à Plounéour-Ménez, à Guissény, puis à Concarneau. Nommé, en 1866, recteur de Saint-Sauveur, il fut transféré, en 1872, à Plougasnou. Prédicateur de mérite, en français comme en breton, M. Berthou a travaillé avec succès à de nombreuses retraites et missions, où on l'appelait volontiers, à cause de son talent si apprécié, et aussi à cause de l'entrain qu'il savait mettre dans ces réunions.

Bon, gai, affable, très hospitalier, il laisse d'unanimes regrets chez ses confrères, qui auront à cœur de prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

**Nomination.** — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Livinec, économe du Grand-Séminaire, a été nommé recteur de Plougasnou.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Lundi dernier, devaient venir, devant la Chambre correctionnelle de la Seine, les poursuites intentées par les prêtres bretons au *Journal de Seine-et-Oise,* pour diffamation.

On se rappelle que le tribunal de Versailles s'était déclaré incompétent ; mais la Cour d'appel de Paris réforma ce jugement, disant que les prêtres, ayant été attaqués dans leur vie privée, avaient le droit de poursuivre en correctionnelle. En conséquence, elle retint l'affaire, qui devait être plaidée le 19 Octobre.

Le *Journal de Seine-et-Oise* s'étant pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour de Paris, l'affaire a été remise au 16 Novembre.

PONT-L'ABBÉ. — **Persécution fiscale.** — Les contraintes et les saisies contre les Congrégations religieuses ont repris, depuis quelques jours, plus nombreuses que jamais. Nous parlons plus loin, dans notre chronique générale, de quelques communautés qui ont reçu des menaces de saisie prochaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Notre département du Finistère, en pareil cas, n'est généralement pas épargné. Nous nous contentons, pour aujourd'hui, de reproduire cette nouvelle, adressée de Pont-l'Abbé au *Bulletin des Congrégations* :

« Le Tribunal de Quimper avait, à la fin de Juillet, annulé une saisie-arrêt pratiquée entre les mains des locataires des religieuses hospitalières de Pont-l'Abbé, parce que cette saisie n'avait pas été autorisée par l'autorité administrative (1). Immédiatement, le directeur s'adressa au préfet. Par lettre du *28 Août*, il le priait d'autoriser la saisie, et dès le 31 Août, *3 jours après*, l'autorisation était accordée ! Ne parlons plus maintenant des lenteurs de l'administration ! Les fêtes franco-russes étaient à peine terminées, que le fisc pratiquait une nouvelle saisie-arrêt, s'appuyant sur l'arrêté préfectoral. Heureusement, les loyers étaient échus depuis plus de deux mois et avaient été payés presque entièrement. Le fisc n'aura pas encore grand'chose à voler !

« C'est le 13 Octobre, que l'arrêt a été notifié aux religieuses. »

G.

Sans manquer à la discrétion, nous croyons que c'est pour nous un devoir de révéler le dévouement qui se cache sous cette initiale. Les religieuses hospitalières de Pont-l'Abbé ont pour conseil et défenseur M. Glotin, avocat du barreau de Nantes, qui met son talent et son savoir, si appréciés, au service de toutes les saintes causes. Les lecteurs de l'*Univers* se rappellent les articles, si compétents, qu'il a publiés sur la question des Fabriques. A Pont-l'Abbé, il intervient à titre personnel ; cette communauté, en effet, est l'œuvre de sa famille, qui en reste l'insigne bienfaitrice. Avec les intérêts de l'Eglise, ce sont aussi les siens qu'il prend la mission de défendre.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion, pour remercier M. Glotin de ce qu'il fait, non seulement pour Pont-l'Abbé, mais, nous le savons, pour de nombreuses communautés encore.

---

Lambézellec. — Lundi dernier, 19 Octobre, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la première pierre de la chapelle que font construire les Filles de la Croix, dans leur communauté du Pilier-Rouge, en Lambézellec, a été bénite par M. le chanoine Guillard, leur Supérieur. Vingt-deux prêtres, parmi lesquels on remarquait MM. les curés de Lambézellec, de Saint-Martin et de Saint-Sauveur, de Brest, assistaient à cette cérémonie.

---

**Retraites des Soldats.** — *1re Retraite, 13-17 Octobre.* — Lesneven : 317 retraitants ; 46 paroisses. — Plouguerneau, 22 ; Plabennec, 19 ; Landéda, 18 ; Ploudaniel, 18 ; Plouider, 17 ; Plouvien, 16 ; Lesneven, 12 ; Kerlouan, 12 ; Kernilis, 12 ; Bourg-Blanc, 11 ; Le Drennec, 9 ; Guissény, 9 ; Plouescat, 9 ; Plourin, 8 ;

(1) La *Semaine religieuse* a parlé de ce jugement dans les numéros du 24 Juillet et du 7 Août 1896. N. R.



Lambézellec, 8 ; Saint-Méen, 7 ; Plounéour-Trez, 7 ; Le Folgoët, 7 ; Gouesnou, 6 ; Le Conquet, 6 ; Ploumoguer, 6 ; Coat-Méal, 5 ; Guilers, 5 ; Plouguin, 5 ; Loc-Brévalaire, 5 ; Plougonvelin, 5 ; Plouarzel, 5 ; Porspoder, 4 ; Milizac, 4 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Kernouès, 4 ; Trégarantec, 3 ; Brélès, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Lampaul, 3 ; Guipronvel, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Lanildut, 3 ; Landunvez, 2 ; Tréglonou, 2 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Trébabu, 1 ; Goulven, 1 ; Morlaix, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Lanarvily, 1.

— Quimper : 95 Retraitants ; 22 Paroisses. — Elliant, 15 ; Saint-Evarzec, 11 ; Melgven, 8 ; Pleuven, 7 ; Quéménéven, 7 ; Landrévarzec, 5 ; Langolen, 5 ; Pleyben, 4 ; Coray, 4 ; Saint-Yvi, 4 ; Tourc'h, 4 ; Bénodet, 3 ; Gouesnac'h, 3 ; Saint-Ségal, 3 ; Fouesnant, 2 ; Lanriec, 2 ; Cast, 1 ; Dinéault, 1 ; Goulien, 1 ; Kerlaz, 1 ; Ploéven, 1 ; Trégourez, 1.

Cette semaine, 110 conscrits ou soldats, animés des meilleures dispositions, comme ceux qui les ont précédés, suivent les exercices de la 2me retraite, à Quimper. C'est une consolation pour les prêtres zélés qui se dévouent à cet apostolat, et un précieux encouragement pour tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre éminemment utile. Nous en reparlerons.

---

**Pressant appel aux écrivains bretons.** — Je vois dans un article extrêmement intéressant de la *Semaine religieuse*, que les protestants répandent à profusion parmi les émigrés bretons de Jersey des bibles et des tracts en breton.

Cette propagande protestante par le breton se fait non seulement à Jersey, mais aussi, mais surtout en Bretagne même... Cela avec d'autant plus de facilité et de succès que les catholiques, en négligeant complètement la langue et la littérature populaire bretonne, laissent aux protestants le champ libre et même souvent leur donnent, pour ainsi dire, la main.

Ainsi je me trouvais, l'année dernière, dans une paroisse où le clergé a commis la faute d'abandonner la prédication en breton. Pendant toute la semaine sainte, le peuple trouva, à la porte même de l'église, un agent protestant qui lui parlait en breton et lui distribuait des chansons bretonnes.

Nous avons le tort de ne pas faire d'almanachs, en langue populaire, pour les campagnes. Ce desideratum est rempli par les protestants. Ils distribuent, tous les ans, sous forme d'almanach, une brochure de propagande qui pénètre partout et est très goûtée et très lue.

Enfin les catholiques avaient, dans le « gwerz » breton, un moyen unique pour réveiller le sentiment religieux et entretenir la dévotion aux saints et aux lieux de pèlerinages. Ils dédaignent d'en tirer parti. Les protestants savent s'en servir : ils chantent, dans le Finistère, une sorte de contrefaçon de gwerz en l'honneur de saint Pol qui leur sert *à placer leurs poésies satiriques*. Celles-ci

Archives diocésaines de Quimper et Léon



forment le fonds de leur propagande bretonne ; elles exploitent toutes les occasions possibles et, en ce moment même, notre diocèse est littéralement inondé d'une poésie de ce genre, à propos d'un scandale récent.

Je crois que pour résister à cette propagande protestante, par le breton, le moyen préconisé par la *Semaine religieuse* et qui consisterait à mettre les bretons en garde contre eux-mêmes, ne suffit pas.

*Il est urgent de créer une presse de propagande bretonne.*

La *Croix des Côtes-du-Nord* vient de publier, dans ce but, les cinq premiers volumes d'une petite bibliothèque populaire à un sou.

Elle n'a pas, pour les répandre, l'organisation d'agents et de chanteurs ambulants dont disposent les protestants. Aussi, elle compte sur l'aide du clergé et des écoles libres.

Pendant les longues soirées d'hiver, il est d'usage, dans nos familles bretonnes, de lire des chansons et des écrits bretons achetés, un peu au hasard, pendant le courant de l'année, les jours de foires, et entassés sur l'appui de la fenêtre.

Les lectures sont écoutées et comprises de tous, elles ont plus de portée et plus d'effet que celle des journaux français.

Or, les protestants font, en ce moment, de tels efforts, qu'un nombre considérable de leurs brochures et de leurs chansons pénétrera, cet hiver, dans toutes les familles de la campagne.

Et si l'on ne réagit, ces opuscules seront certainement le principal aliment intellectuel de ces familles, l'hiver prochain.

Nous supplions en conséquence les intéressés de se rendre compte de la situation, et de nous aider dans notre œuvre de presse bretonne, soit en nous envoyant des écrits, des conseils ou des subsides, soit en nous aidant à répandre nos petits livres.

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.) F. V.

Nous nous associons pleinement aux vœux de notre distingué confrère, et nous faisons appel à tant de prêtres qui écrivent si bien le breton. Ils ne sauraient mieux employer leur talent qu'en travaillant à cette œuvre de préservation et de salut pour nos campagnes.

Nous serons toujours heureux de mettre à leur disposition la publicité de la *Semaine religieuse*, pour faire connaître et répandre leurs livres ou tracts... Puissions-nous annoncer, bientôt, le premier de la série !

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Le concile américain.** — On mande de Rome que, parmi les instructions du nouveau délégué apostolique aux États-Unis, Mgr Martinelli, figure la convocation d'un concile des évêques de l'Amérique du Nord, dans le but d'étudier les diverses questions soulevées en ces derniers temps, et notamment la question scolaire.



Cette prochaine réunion des évêques américains aurait lieu à Baltimore, où les autres ont déjà eu lieu ; celui-ci sera le quatrième concile américain.

Quarante-six archevêques ou évêques doivent y prendre part.

**La messe rouge.** — La rentrée des cours et tribunaux vient d'avoir lieu. Jadis, elle était partout précédée de la messe du Saint-Esprit, dite « messe rouge ». Cette coutume chrétienne, délaissée dans quelques villes, s'est conservée dans plusieurs : la « messe rouge » a été célébrée avec éclat, notamment à Paris, à Lyon.

A Paris, Son Em. le cardinal Richard assistait à la cérémonie, à laquelle s'étaient rendus : la Cour d'appel, la Cour de cassation, le Tribunal civil, le Tribunal de commerce, les Juges de paix, le Conseil des avocats, la Chambre des avoués, des huissiers. A la fin de la messe, l'archevêque a donné la bénédiction pontificale.

A Lyon, c'est Mgr Coullié qui a officié dans l'église primatiale de Saint-Jean.

Tous les membres de la Cour d'appel, du Tribunal-civil, le barreau, les juges de paix, les avoués y assistaient.

Seul, le procureur général avait cru bon de s'abstenir et de faire abstenir son Parquet.

**Persécution fiscale.** — LONS-LE-SAUNIER. — Après la mesure prise par le fisc contre les Sœurs Franciscaines, nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui que les Petites-Sœurs des Pauvres de notre ville viennent aussi de recevoir le papier timbré de M. Malprade, pour avoir à payer dans la huitaine, sans autre délai, en vertu de la loi d'accroissement, la somme de 552 fr. 56.

Comme les Franciscaines, les Petites-Sœurs des Pauvres qui n'ont rien, en dehors de ce que leur donne la charité publique, attendront la saisie dont elles sont menacées.

Les 110 vieillards pauvres qu'elles ont recueillis seront surtout les victimes des exigences du fisc.

A quand la vente, à la requête de l'administration, des deux vaches et de la vieille haridelle de nos bonnes Petites-Sœurs ?.....

— Le *Nouvelliste de Lyon* annonce que les religieuses du Saint-Esprit et les Sœurs Clarisses viennent de recevoir une contrainte pour le payement du droit d'accroissement.

Les religieuses du Saint-Esprit élèvent des orphelins ; plusieurs d'entre elles se sacrifient au service des malades et des vieillards ; d'autres élèvent, dans des écoles libres, les enfants du peuple, en se contentant d'un modeste traitement de 3 à 400 francs par an.

Quant aux Sœurs Clarisses, elles ne possèdent absolument rien et vivent dans le dénuement le plus complet.

Aussi les religieuses du Saint-Esprit et les Sœurs Clarisses sont-elles décidées à ne tenir aucun compte du papier timbré que leur envoie l'administration, et à attendre la saisie dont elles sont menacées.

(*A suivre.*)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**La résistance ; le résultat final.** — Si les applications de la loi d'accroissement continuent, la fermeté des Congrégations continue aussi. Toutes défendent admirablement le bien des pauvres et des œuvres, sans afficher aucune rébellion, aucune forfanterie, mais aussi sans faiblesse, presque sans frayeur de l'avenir, tant est inébranlable leur confiance en la Providence divine. Qui défend le bien de Dieu, ne saurait douter de l'avenir !

Quant aux sommes perçues par le trésor, de ce chef, voici quelques chiffres, fournis au *Matin* par le Ministère des Finances :

« La perception du droit d'accroissement dû par Congrégations continue à ne pas s'effectuer, par suite de la résistance de ces associations. Le Trésor n'a perçu, de ce chef, que 4,500 francs en Septembre, et, depuis le 1er Janvier, il n'a touché que 234,000 fr. sur les 1,500,000 fr. dus par les Congrégations. »

Que deviennent donc les affirmations des journaux officieux, certifiant la soumission de la grande masse des Congrégations ?

En revanche, la maçonnerie, qui pousse à cette odieuse campagne, commence à récolter les fruits de la défaveur universelle qui s'attache désormais à une loi, si bien nommée la loi de spoliation.

---

Trente. — **Le Congrès antimaçonnique.** — Répondant à un vœu depuis longtemps caressé du Saint-Père, de nombreuses notabilités catholiques des principaux pays de l'Europe, tant laïques qu'ecclésiastiques, ont organisé, nous l'avons dit, un congrès international antimaçonnique à Trente, la capitale du Tyrol méridional, célèbre par un des plus importants conciles.

Quinze cents personnes s'étaient fait inscrire pour prendre part au congrès. De nombreux évêques, pour la plupart de nationalité italienne, y assistèrent ; les évêques allemands et autrichiens envoyèrent des délégués, parmi lesquels Mgr Graizfeld, délégué du cardinal-archevêque de Cologne, et Mgr Schneider, évêque auxiliaire et délégué du cardinal prince-archevêque de Vienne.

En tout, plus de soixante évêques sont venus en personne, ou se sont fait représenter à Trente. Le Pape avait désigné pour les fonctions de président du congrès le cardinal-archevêque de Salzbourg, Mgr Haller, et comme vice-président le prince de Lowentein. Le cardinal Haller s'étant vu empêché, au dernier moment, d'occuper le fauteuil présidentiel, le congrès a désigné pour la présidence le prince de Lowentein, et pour la vice-présidence le comte Paganizzi (Rome).

Voici, dit M. l'abbé Pillet, dans une correspondance à l'*Univers*, le résultat que l'on attend du congrès de Trente. Il a cherché à établir une discipline sérieuse et forte dans les rangs de l'armée, qui a pour mission d'abattre la puissance maçonnique. Ce ne sont pas les soldats qui manquent à cette croisade nouvelle. Mais ce qui a fait défaut jusqu'à présent, c'est la discipline. C'est donc l'état-major qu'il faut constituer.

Un comité central sera établi, à Rome, sous les yeux du Souverain Pontife, afin de donner une direction sûre aux comités établis dans les autres pays.



Pour combattre la franc-maçonnerie, il faut d'abord la connaître et la faire connaître.

On recommande vivement aux écrivains chrétiens de ne dire que ce qu'ils savent avec certitude, de s'appuyer sur des documents sûrs et authentiques. L'élan est donné, conclut le correspondant de la *Vérité*. L'on démasquera, dans tous les pays catholiques et chrétiens, la franc-maçonnerie, on mettra au grand jour tout ce que cache ce réceptacle. La tâche sera longue et ardue, et on n'aura pas besoin de s'arrêter à des bagatelles ridicules, peut-être même intéressées ; on montrera aux peuples et nations ce que la franc-maçonnerie cache sous son masque humanitaire. L'ennemi une fois démasqué perdra toute force et tout crédit. Voilà l'œuvre du congrès de Trente, et voilà ses premiers fruits.

Une question a été vivement agitée au sein du congrès : l'existence ou la non existence de Miss Diana Vaughan, et du crédit que l'on doit accorder aux révélations et aux livres publiés sous son nom.

En général, les journaux français tiennent pour l'existence de la célèbre « palladiste » ; des preuves en auraient été fournies au congrès. Cependant, la question a été réservée, pour être examinée par une commission spéciale, qui siège à Rome.

Nous en reparlerons, lorsque le jour sera définitivement fait.

---

## Ennemis de qui ?

On accuse, parfois, les prêtres d'être « des ennemis ».

L'accusation est grave et mérite qu'on l'examine un instant.

Les ennemis de qui ?

De la France, peut-être ? Oserait-on le dire sérieusement ? La France ! ne l'avons-nous pas toujours servie avec un amour d'enfants pour une mère bien aimée ? Ne sommes-nous pas associés à ses joies, à ses triomphes, comme à ses deuils et à ses larmes ? Si nos missionnaires quittent tout, pour conquérir des âmes à Jésus-Christ, n'est-ce pas aussi pour les conquérir à l'amour de la France ? Si notre influence est grande encore dans le monde, malgré les jalousies de nos rivaux, n'en faut-il pas donner une large part à nos Religieux ?

Ennemis des institutions de notre pays ? Quel homme sage et sensé oserait le dire, puisque l'Eglise, au-dessus et en dehors des partis, n'est inféodée à aucun système politique ?

Ennemis du riche ? Mais nous défendons ses biens contre les convoitises de toute sorte, au risque même de passer pour sacrifier les intérêts du pauvre.

Ennemis des pauvres, des humbles, des ouvriers ? Ah ! l'accusation serait odieuse, si elle n'était ridicule. Le christianisme tout

Archives diocésaines de Quimper et Léon



entier est une protestation contre un pareil mensonge. Que n'a pas fait pour le pauvre la Religion fondée par l'Homme-Dieu, le Pauvre, l'Humble, l'Ouvrier par excellence, depuis les ordres mendiants, institués pour glorifier la pauvreté du Christ et montrer qu'aux yeux de Dieu l'indigence en haillons vaut mieux parfois que la richesse en ses palais somptueux, jusqu'aux ordres innombrables, institués pour le service exclusif des pauvres, des malades, des déshérités de toute sorte ?

Ennemis de la science ? Ce sont les prêtres qui l'ont conservée ou enseignée, et, si le clergé est momentanément devancé dans l'étude des applications scientifiques, c'est que sa vocation spéciale dirige plus naturellement son activité vers le Ciel que vers la terre, c'est aussi qu'une époque troublée a jeté dans nos rangs une désorganisation qui n'est pas encore réparée.

Ennemis de l'instruction ? Les écoles catholiques font, je pense, assez bonne figure, depuis les écoles primaires jusqu'aux écoles préparatoires et supérieures de nos Instituts.

Ennemis de la liberté ? Qui a défendu contre les tyrans de toutes les époques les droits de la science et de la justice, sinon les chrétiens ? Si nous sommes à peu près affranchis de l'esclavage moral, on le doit à l'Eglise, à ses pontifes qui ont su mourir en exil, pour avoir affirmé que la force ne prime pas le droit et protesté contre l'oppression des consciences.

A la vérité, nous sommes les ennemis du péché, c'est-à-dire, de la violation de la loi morale, les ennemis du blasphème du mensonge, du vol, du faux témoignage, de l'adultère, de l'homicide. Ce n'est pas cela sans doute, qu'on nous reproche. Nous en voudrait-on de contrarier les mauvais instincts ?

S'il en était ainsi, loin de nous en plaindre, il faudrait nous en glorifier.

Mgr MIGNOT, *évêque de Fréjus.*

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

Voici une autre pièce que nous reproduisons également, malgré son étendue, car elle nous donne un vrai panégyrique d'un des prêtres les plus vénérables de cette époque, M. Jacques de la Rue, curé de Saint-Sauveur de Brest depuis 1797. Ayant refusé le serment, nous le voyons figurer sur toutes les listes d'écrou des prisons réservées dans ce temps aux prêtres fidèles : il est aux Carmes de Brest, en 1791; au château de Brest, puis à Audierne, en 1792; à Kerlot, en 1793; aux Capu-



cins de Landerneau, en 1794; libéré avec ses compagnons de captivité, en Mars 1794, on veut encore, à la fin de 1795, l'obliger, malgré son grand âge, à se rendre en arrestation à Quimper. C'est alors que sa nièce, chez laquelle il s'était retiré, adressa la supplique suivante au District de Brest :

« 1er Frimaire an IV (22 Novembre 1795) (1).

« *La citoyenne Françoise Mahoudeau, demeurant à Brest, à District de Brest.*

« Le citoyen Jacques La Rue, mon oncle, ci-devant curé de Recouvrance, se trouve compris dans les mesures ordonnées par le décret de la Convention du 4 Brumaire.

« Il vivait paisiblement dans l'asile que ma faible médiocrité pouvait encore offrir à son état.

« Le 20 Brumaire, comme toutes les autres fois, on l'a trouvé tranquille chez lui. Sa résolution première a été de ne jamais se soustraire par la fuite.

« L'homme qui s'est toujours conduit avec cette candeur, ne vous paraîtra sûrement pas un être dangereux...

« Mais, de plus, sa santé, affaiblie par l'âge, ayant soixante-quatorze ans, de cruelles infirmités contractées dans les rigueurs d'une dure captivité, je recommande son sort à votre justice.

« Si on mettait à exécution pour lui l'arrêté pour la translation des prêtres à Quimper, ce serait aggraver ses malheurs, et peut-être attenter à ses jours.

« Je demande que cette translation soit différée, et qu'il lui soit permis de rester chez moi sous caution. »

Le District de Brest émit un avis favorable, et M. de la Rue put, croyons-nous, demeurer à Brest, où il mourut, l'année suivante, le 4 Novembre 1796.

C'est à cette occasion que fut écrite, sous forme de lettre, cette sorte d'oraison funèbre dont nous parlons; l'auteur ne nous est connu que par les initiales de sa signature, J:M:C:C:. Plusieurs indices nous font croire que ce n'est pas un prêtre, mais un laïque lettré, ennemi ardent des constitutionnels, et qui nous exprime, dans le style un peu prétentieux de l'époque, toute l'affection qui déborde de son cœur pour son vénérable pasteur.

« Brest, le 16 Novembre 1796 (2).

« *Infandum... Jubes renovare dolorem. Virg.*

« Vous voulez donc, Monsieur, que je renouvelle toute la douleur d'une plaie qui saigne encore, hélas ! qui saignera peut-être à jamais ? Quel triste souvenir vous voulez que je vous rappelle ! Ah ! c'est bien pour moi le fatal moment de m'écrier avec le prophète affligé : *Quis dabit capiti meo fon-*

(1) L. 305.
(2) L. 305.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*tem lacrymarum ?* Qui me donnera une source abondante de larmes pour pleurer la perte insigne que vient de subir un malheureux troupeau !... Oui, Monsieur, le ciel nous l'a ravi le pasteur fidèle qu'il nous avait donné dans sa miséricorde. *Dominus dedit, Dominus abstulit.* Ce pasteur que chérissaient, je dirai presque qu'adoraient tout ce qu'il y a ici d'âmes que n'a point infectées le fatal poison du mensonge et de l'impiété. Le nombre, hélas ! à la vérité, est bien petit ; tant il est vrai que la contagion a fait de rapides progrès, surtout dans cette malheureuse ville, qui est vraiment un théâtre affreux de toute sorte de scandales, comme d'abominations.

« Toutefois, je bénis le Dieu d'Abraham, en voyant avec joie que l'infâme Sodome a encore au milieu d'elle plus d'un Loth. Oui, grâce au Ciel, il est ici des ouailles qui, en dépit de la rage des nouveaux Nérons, ont eu assez de constance, assez de fermeté, pour marcher sur les traces d'un pasteur bien aimé, qui vient de confirmer, par sa mort précieuse, cet oracle prononcé par la Vérité même : *Bonus pastor posuit animam suam pro ovibus suis.* Elle est devant Dieu, l'âme sublime de ce vénérable vieillard qui gouverna pendant plus de vingt-trois ans, avec une sagesse et une prudence admirables, la paroisse immense de Saint-Sauveur de Brest.

« Il n'est personne, Monsieur, si l'on excepte les impies et un très petit nombre de fanatiques, qui ne rende à cet illustre mort la justice qu'on doit à ses vertus, et qui ne déplore amèrement la perte que vient de faire notre malheureuse ville.

« Les schismatiques eux-mêmes ont laissé couler des larmes, le croirez-vous ? Nos prêtres infidèles ont rendu eux-mêmes un hommage authentique (si ce n'est pas une insulte) aux vertus de ce glorieux confesseur du nom de Jésus-Christ. L'hypocrite Pizivin ou l'orgueilleux Launai, je ne sais qui des deux, a prié dans la synagogue pour le repos de l'âme de M. Jacques La Rue, ancien curé de cette paroisse. Voilà le rapport fidèle qui m'a été fait de cette *sainte* recommandation. Je vous laisse à penser si de telles prières ont pénétré les cieux. Malheureux et insensés ! que ne prient-ils pour eux-mêmes ? Etrange aveuglement, affreuse hypocrisie ! j'ai presque dit absurde impiété ! Ne vous semble-t-il pas voir dans la monstrueuse conduite de ces infâmes apostats celle d'un fils dénaturé qui, d'une main tenant un poignard dont il perce le sein de son père, a l'audace à la fois d'adresser des vœux au Ciel, qui le maudit, pour le salut de la victime qu'il vient d'immoler à sa parricide fureur. Ah ! Seigneur, tandis que les séducteurs d'Israël vous demandent le salut d'un de ses pasteurs les plus fidèles, votre voix formidable ne se fait-elle pas entendre au fond de leurs âmes ? ne redemanderez-vous pas au barbare Caïn le sang injustement répandu d'Abel, si agréable à vos yeux ?



« Oui, sans doute, vous avez parlé, mais le cœur de ces indociles Pharaons est criminellement endurci : *induratum est cor Pharaonis.* Voilà donc, ô mon Dieu, le juste et terrible jugement que vous exercez sur ceux qui s'éloignent de vous ! ils s'endurcissent au point qu'on semble voir en eux moins des hommes que des monstres qui courent à leur perte : *qui elongant se a te peribunt.* Mais laissons ces guides aveugles et perfides, et revenons à l'illustre sujet de nos regrets et de nos larmes.

« Ce sont moins les années que les humiliations et les souffrances, bien glorieuses, sans doute, de ce vertueux ministre de Jésus-Christ, qui l'ont conduit au tombeau. Quoique âgé de soixante-quinze ans, il pouvait se promettre une vieillesse plus avancée, si elle n'eût été abrégée par une chaîne continuelle de chagrins divers et de privations de toute espèce. Il a partagé avec les confesseurs de la foi catholique tout ce qu'ils ont eu à souffrir pour elle dans diverses prisons, depuis la fin de l'année 1791 jusqu'au 4 Novembre 1796, jour funeste et à jamais déplorable, qui a vu s'éteindre une belle lumière, l'homme le plus patient, le plus résigné, le vieillard le plus respectable, le pasteur, enfin, le plus doux comme le plus aimable que le diocèse ait à regretter. Il a conservé jusqu'au dernier soupir cette magnanimité, cette constance, cette piété qui semblaient être nées avec lui. Il a souffert pendant plus de quatre mois, sans presque exhaler le moindre murmure, toutes les incommodités d'un mal qui, chaque jour, lui causait de nouvelles douleurs par la rapidité de ses funestes progrès, une fièvre ardente et presque continuelle ne lui laissait presqu'aucun repos ; toutes fois, il a eu assez de courage pour célébrer jusqu'à la quinzaine qui a précédé le terme de ses douleurs et le couronnement d'une vie infiniment merveilleuse, l'adorable et le terrible mystère de nos autels.

« Est-il étonnant qu'une vie aussi pure se soit saintement terminée ? Trois jours avant sa mort, sentant le dépérissement de son être, par les oppressions excessives d'une enflure qui l'a suffoqué, il a demandé ses derniers sacrements, qui lui ont été administrés et qu'il a reçus avec une piété vraiment édifiante.

*(A suivre.)*

## BIBLIOGRAPHIE

### ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Octobre 1896.*

I. Ce qui se passe en Hongrie, par le P. A. DURAND. — II. Une grande chrétienne au XVII^e^ siècle. Anne de Caumont (deuxième article), par le P. H. CHÉROT. — III. Langues et Littératures anciennes dans l'éducation, par le P. P. PEETERS. — IV. Manning et Newman, par le P. H. BREMOND. — V. Mérimée incrédule, par

Archives diocésaines de Quimper et Léon



le P. J. V. Bainvel. — VI. Lettre apostolique de Léon XIII sur les Ordinations anglicanes. — VII. Une Contradiction dans les Evangiles, par le P. L. Méchineau. — Un exemple d'assistance par le travail, par le P. L. Roure. — IX. Une excursion en Mésopotamie, par le P. L. Cheikho. — X. Tableau chronolohique des principaux événements du mois, par le P. Et. Cornut.

---

Chemin de Fer d'Orléans.

**FÊTE DE LA TOUSSAINT, 1er Novembre 1896.**

*Extension de la durée de la validité des Billets*
D'ALLER ET RETOUR

A l'occasion de la *Fête de la Toussaint*, les Billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du Vendredi 30 Octobre inclus au Lundi 2 Novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Mardi 3 Novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 3 Novembre.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

---

**Correspondance.** — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé :

« La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme. Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. »
*(France Médicale.)*

---

**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues-Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

---

**BON-PRIME** *Semaine Religieuse de Quimper.*

**PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN**

La Société Générale des Artistes Parisiens, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN**, et jusqu'à concurrence d'une somme de *cinq cent mille francs*, un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet *immense sacrifice* portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50 ; il est signé de ses meilleurs artistes — *A partir de cette date du journal, et dans un délai de 10 jours, tous ceux qui enverront une photographie recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle.* L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre un Bon **4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — ***Détacher ce Bon*** et l'envoyer au Professeur **d'ALBY**, administrateur de la *Société Générale des Artistes Parisiens*, **141, Boulevard Magenta, Paris,** pour recevoir cette ***Belle Prime*** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse : .....
(Gare la plus rapprochée.)



**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

---

# UN PAPA CONSOLÉ

J'ai pour ami, depuis le collège, le meilleur garçon de France et de Navarre et le plus gai compagnon qui soit.

Et pourtant, depuis quelques mois son bel entrain a totalement disparu et je connais trop bien la raison de son chagrin pour m'en étonner.

Sa fille, charmante gamine, est atteinte d'anémie et les ravages causés déjà en elle par ce terrible mal, maintenant si commun, ne justifient que trop les craintes du pauvre père. Aussi jugez de mon étonnement lorsque je le vis entrer ce matin en coup de vent chez moi, l'air joyeux comme aux plus beaux jours de notre jeunesse.



— Ah ! mon ami, j'ai enfin trouvé le moyen de la guérir.

— Comment cela ?

— Lis !

Et docilement je lus, dans un journal qu'il me tendit, cette lettre signée de M. B. Fournié, à la Redorte (Aude).

« Ma petite fille, âgée de 7 ans, était depuis quelque temps très pâle, elle n'avait plus d'appétit et son sommeil était très agité.

« L'idée m'est venue de lui faire prendre des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams et, huit jours après en avoir commencé l'usage, j'ai constaté dans son état un mieux sensible, aujourd'hui elle est complètement guérie. »

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies ; anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 les six boîtes, franco contre mandat poste.

---

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

**LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF**

*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*

Le Flacon : 3 Fr. ; *Franco*, Colis postal : 4 Fr.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

# CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils

*51, RUE LAFAYETTE, PARIS*

**ORGUES HARMONIUMS** POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.
**Orgues à mains doublées** (modèles nouveaux).
**ORGUES** depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — **Trois ans de crédit.**
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

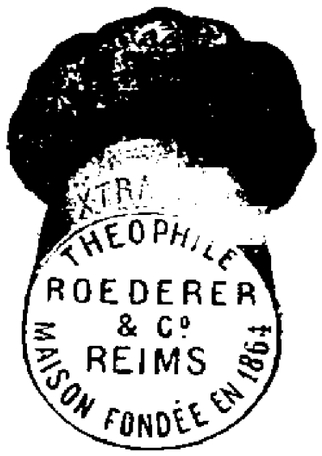
# COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**




# THÉOPHILE ROEDERER & Cº

# VINS DE CHAMPAGNE

# REIMS

# MAISON FONDÉE EN 1864


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 30 Octobre 1896. N° 44.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON


LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. *I.* Apostolat de la Prière.
*II.* Liturgie.
*III. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Ligue de défense sacerdotale ; Plogastel-Saint-Germain ; Loctudy ; Retraite des soldats ; La messe du départ ; Morlaix ; Molène ; La santé de Mgr d'Hulst.
*IV. Nouvelles du monde catholique :* Reims ; Périgueux ; Les chevaliers de l'Ordre des Bras-Croisés.
*V. La Société de Saint-Théleau* (à suivre).
*VI. Bibliographie.*
*VII. Annonces et avis divers.*


## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 1er Novembre.* — 23me Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe et aux Vêpres.

*Lundi, 2.* — Commémoraison de tous les fidèles trépassés : *Fête des Morts.* Double. Noir.

*Mardi, 3.* — S. Guinal, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 4.* — S. Charles Borromée, Évêque. Double. Blanc.

*Jeudi, 5.* — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

*Vendredi, 6.* — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

*Samedi, 7.* — De l'Octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Pleyber-Christ ..... du 1er au 6 Novembre.
Lambézellec ..... du 7 au 14 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Les âmes du Purgatoire sont saintes. Elles sont très chères au Cœur de JÉSUS, d'abord parce qu'elles ont un grand amour pour DIEU, ensuite parce qu'elles souffrent.

C'est à ce double titre que nous devons, nous aussi, leur témoigner notre charité.

Elles aiment DIEU, et avec une ardeur que nous pouvons à peine concevoir. Elles l'aiment tellement, que cet amour, ne pouvant encore atteindre son objet, est la cause de leur plus cruelle torture. Dégagées du fardeau de leur corps mortel, rien ne les empêche de penser continuellement à DIEU, de tendre vers lui et de déplorer leurs péchés, qui les éloignent de lui. Plus heureuses, en un sens, que les chrétiens de l'Eglise militante, elles savent que l'excès de leur souffrance ne leur arrachera jamais un cri, une plainte qui pourrait blesser le Cœur de leur Juge ; elles comprennent même si bien la justice de DIEU, qu'elles aiment jusqu'aux tourments qu'ont mérités leurs fautes. Le Cœur de JÉSUS a donc le droit de se complaire dans ces âmes qui le glorifient par un amour de plus en plus épuré. Mais la gloire qu'elles lui rendront dans le ciel, quand elles seront lavées de toutes leurs souillures, sera bien plus grande, et c'est pour procurer à DIEU cette gloire, que nous devons hâter par nos prières la complète purification de ces âmes bénies.

Les âmes du Purgatoire souffrent, et leurs tourments sont effrayants. C'est un motif pour les Cœurs infiniment compatissants de JÉSUS et de MARIE d'avoir pitié d'elles. En les soulageant par l'application de nos mérites, nous réalisons aussi un des plus ardents désirs de notre DIEU, à qui la justice ne permet plus de pardonner, mais qui nous donne le moyen d'apaiser sa justice en satisfaisant sa miséricorde. Abréger les souffrances de ces âmes par amour pour elles, c'est un acte de charité chrétienne ; mais n'est-ce pas mieux encore de le faire par amour pour les divins Cœurs de JÉSUS et de MARIE ?

Prions donc ardemment, durant ce mois de Novembre, pour les saintes âmes du Purgatoire ; récitons pour elles, chaque jour, le saint *Rosaire* ; accomplissons fréquemment en leur faveur le salutaire exercice du *Chemin de la Croix*, mais surtout offrons à DIEU le *Sacrifice de la Messe* et de ferventes *Communions réparatrices* en expiation de leurs péchés et pour leur prompte délivrance.

De quelle reconnaissance ne paieront-elles pas notre compatissante charité, les saintes âmes que nous aurons ainsi délivrées !



**Liturgie.** — DÉCRETS DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES. — I. Pour faire disparaître tout doute relativement à la récitation des oraisons et de la prose pour les messes de *Requiem*, la Sacrée Congrégation des Rites a publié (1) le décret suivant, daté du 30 Juin 1896 :

### DECRETUM GENERALE

ORATIONUM ET SEQUENTIÆ IN MISSIS DEFUNCTORUM

Ut omne tollatur Dubium super Orationibus et Sequentia dicendis in Missis Defunctorum, Sacra Rituum Congregatio declarat :

I. Unam tantum esse dicendam Orationem in Missis omnibus, quæ celebrantur in Commemoratione Omnium Defunctorum, die et pro die obitûs seu depositionis, atque etiam in Missis cantatis, vel lectis, permittente ritu diebus III, VII, XXX, et die anniversariâ, nec non quandocumque pro defunctis Missa *solemniter* celebratur, nempe sub ritu qui duplici respondeat, uti in Officio quod recitatur post acceptum nuntium de alicujus obitu, et in Anniversariis late sumptis.

II. In Missis quotidianis quibuscumque, sive lectis sive cum cantu, plures esse dicendas Orationes, quarum prima sit pro defuncto vel defunctis certo designatis, pro quibus Sacrificium offertur, ex iis quæ inscribuntur in Missali, secunda ad libitum, ultima pro omnibus defunctis.

III. Si vero pro defunctis in genere Missa celebretur, Orationes esse dicendas, quæ pro Missis quotidianis in Missali prostant ; eodemque ordine quo sunt inscriptæ.

IV. Quod si in iisdem quotidianis Missis plures addere Orationes celebranti placuerit, uti Rubricæ potestatem faciunt, id fieri posse tantum in Missis lectis, impari cum aliis præscriptis servato numero, et Orationi pro omnibus defunctis postremo loco assignato.

V. Quod denique ad Sequentiam attinet, semper illam esse dicendam in quibusvis cantatis Missis, uti etiam in lectis quæ diebus ut supra privilegiatis fiunt : in reliquis, vel recitari posse vel omitti ad libitum Celebrantis, juxta Rubricas.

Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 30 Junii 1896.

CAJETANUS, Card. ALOISI-MAZELLA, S. R. C. Præf.

L. † S.

A. TRIPEPI, S. C. R. Secretarius.

Le *Bulletin de Montauban* indique, comme il suit, les modifications introduites par ce décret dans les règles précédemment établies :

(1) *Acta sancta Sedis*, pro mense Augusti, p. 51.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*I. Modification relative au nombre des oraisons.* — La réponse de la Congrégation, du 12 Août 1854, *Unicam orationem dicendam in missâ de Requie cum cantu*, perd son application générale, et ne convient plus désormais aux messes chantées *in quotidianis*. Ces messes, en effet, devront avoir, à l'avenir, trois oraisons, sans qu'il soit permis au célébrant de diminuer ou d'augmenter ce nombre. Le n° I de la déclaration indique, d'ailleurs, les messes à une seule oraison. Ce sont celles qu'on célèbre pour la Commémoraison des morts, pour le décès ou les obsèques, pour le troisième, le septième, le trentième jour de l'anniversaire avec permission de transférer au premier jour libre, si le jour de l'incidence est liturgiquement empêché ; enfin, les messes qui sont dites solennellement après la nouvelle de la mort de quelqu'un, ou pour les anniversaires *late sumptis*, c'est-à-dire pour ceux qui se célèbrent d'année en année, après le premier anniversaire. Cette nomenclature est *taxative* ; par conséquent, toutes les messes chantées qu'elle ne désigne pas doivent être considérées comme messes *in quotidianis*, et avoir trois oraisons.

*II. Modification relative à l'ordre des oraisons.* — Désormais, la première oraison sera celle qui convient à celui ou à ceux pour lesquels la messe est célébrée ; la seconde est laissée au choix du prêtre ; la dernière reste l'oraison générale *Fidelium*.

*III. Modification relative à la Prose.* — Cette modification est la plus grave, puisqu'elle touche à une rubrique du *Missel*. Cette rubrique, titre V, n° 4, établit que la Prose est *obligatoire* pour toutes les messes de morts qui n'ont qu'une oraison, et *libre* pour les autres. Désormais il n'en sera plus ainsi. La Prose reste obligatoire pour les messes à une seule oraison, et le devient, en outre, pour toutes les messes *chantées*, même *in quotidianis* et avec plusieurs oraisons ; et elle ne demeure libre que pour les messes *basses* qui ont plus d'une oraison. Le n° V est formel sur ce point.

II. Célébration de la Messe dans une église étrangère. — Un décret de la même S. Congrégation, en date du 9 Décembre 1895, a très utilement simplifié les règles suivant les quelles un prêtre étranger à une église ou à un oratoire public doit y célébrer la messe.

1° Lorsque le prêtre célèbre dans une église étrangère (église ou oratoire public, même chapelle de religieux ou de religieuses), *où l'on fait un office du rite double et au-dessus*, il est tenu de se conformer absolument à l'*Ordo* de cette église, quand même la messe qu'il devra dire serait d'un Bienheureux non encore canonisé, ou quand même ce serait une Messe propre à un Ordre religieux. (1)

(1) Il devra cependant s'abstenir de suivre les cérémonies propres à tel rite (ambrosien, lyonnais, régulier, etc.), et célébrer conformément à son propre rite.



2° Lorsque le prêtre célèbre dans une église étrangère (église ou oratoire public), où l'on fait un *Office semi-double ou au-dessous*, il a la liberté de dire à son choix la Messe en conformité avec l'église où il célèbre, ou en conformité avec son office, ou de dire une Messe votive, ou de *Requiem* ou de la férie.

Des réguliers, ayant le privilège de dire, dans toute église étrangère, la messe conforme à leur propre *Ordo*, si toutefois la couleur est la même que dans l'*Ordo* diocésain, ont demandé à la Sacrée Congrégation si le nouveau décret — du 9 décembre 1895 — *a dérogé à cette concession* pontificale dont il ne fait pas mention. La Sacrée Congrégation a répondu : *Affirmativement*.

Donc, fait observer la *Semaine religieuse* de Rennes, il est bien entendu désormais qu'aux jours de fête de rite double *toutes* les messes, sans exception dans la même église, doivent être dites avec l'ornement et suivant les autres indications de l'*Ordo* diocésain.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Saint-Corentin. — *Dimanche*, fête de Tous les Saints, messe pontificale à 10 heures.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*. Clôture du mois du Rosaire ; Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton. Vêpres des Morts ; quête.

*Lundi*, Fête des morts. — Il n'y a pas de messe de 9 h. — L'office paroissial commence à 8 heures. A 10 h., grand'messe, suivie de la Procession. Mgr l'Evêque officiera pontificalement, Dimanche et Lundi.

— Eglise Saint Mathieu. — *Fête de la Toussaint*. — La grand'messe, à 10 heures. Les Vêpres, à 2 h. 1/2, suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, du sermon et des Vêpres des Morts. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton et chant du *Libera*.

*Lundi*, l'office des Morts, à 8 h. 1/2 ; après l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'octave des Morts, service et messe pour les âmes du Purgatoire, à 7 h. 1/4.

Durant le mois de Novembre, tous les vendredis, à 7 h. 1/2 du soir, exercice, en commun, du Chemin de la croix, à l'intention des fidèles trépassés.

Chapelle des Ursulines. — *Mardi 3 Novembre*, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

**Congrégation des Dames.** — En raison de la fête de la Toussaint, la réunion de la Congrégation des Dames n'aura pas lieu le premier dimanche de Novembre, mais sera remise au deuxième dimanche, 8 Novembre.

Nécrologie. — M. FROMENTIN. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Fromentin, chanoine honoraire, recteur de Pouldergat, décédé, le 25 Octobre, à l'âge de 78 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le 28 Juin dernier, M. Fromentin célébrait « ses noces d'or », sa messe de cinquantaine de prêtrise. En rendant compte de la belle fête qui eut, alors, lieu à Pouldergat, la *Semaine religieuse* a retracé cette modeste carrière sacerdotale, si bien remplie, que Mgr l'Evêque, aux applaudissements unanimes du diocèse, voulut bien couronner, en nommant le jubilaire chanoine honoraire de sa Cathédrale.

En le voyant si alerte, malgré son âge, tous espéraient que le bon recteur continuerait, longtemps encore, à faire le bien dans cette paroisse, où il avait déjà passé 36 ans. Dieu a jugé, sans doute, que le fidèle serviteur avait mérité sa récompense. Il y a 18 jours, M. Fromentin fut frappé d'une première attaque, dont il sembla se relever cependant : la veille de sa mort, il voulut écrire lui-même à Monseigneur, pour lui donner de bonnes nouvelles de sa santé..... Hélas ! peu après la lettre arrivait une dépêche, annonçant que M. Fromentin avait succombé à une deuxième attaque...

Son enterrement a eu lieu, à Pouldergat, mardi, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et une grande affluence de paroissiens, qui garderont un pieux et reconnaissant souvenir de leur vénéré recteur.

R. I. P.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Jacq, recteur de Tréboul, curé de Crozon ;

M. Béchu, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, curé d'Arzano.

(Ces deux nominations ont été agréées par décret présidentiel du 20 Octobre.)

M. Le Bras, recteur de Plogonnec a été, sur sa demande, nommé aumônier de l'hospice de Quimperlé ;

M. Perhirin, vicaire d'Arzano, recteur de Guilligomarc'h ;

M. Le Gall, vicaire amxiliaire à Arzano, vicaire de la même paroisse ;

M. Picard, recteur de Lanvéoc, recteur de Tréboul ;

M. Balcon, vicaire à Plouescat, recteur de Lanvéoc ;

M. Cléac'h, vicaire à Saint-Evarzec, vicaire à Plouescat ;

M. Caill, jeune prêtre, vicaire à Saint-Evarzec ;

M. Grall, vicaire à Plougastel-Daoulas, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;

M. Déniel, recteur de Plogoff, recteur de Plogonnec ;

M. Hunault, recteur de Guipronvel, recteur de Plogoff ;

M. Burel, chapelain à Plougastel-Daoulas, recteur de Guipronvel ;

M. Boulis, prêtre habitué, chapelain à Plougastel-Daoulas ;

M. Pengam, aumônier des religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, recteur de Pouldergat ;

M. Bornecque, aumônier du cimetière de Brest, aumônier des religieuses Augustines de Pont-l'Abbé ;



M. Forcès, recteur de Baye, sur sa demande, aumônier du cimetière de Brest ;

M. Berthou, vicaire à Plougasnou, recteur de Baye ;

M. Celton, jeune prêtre, vicaire à Plougasnou ;

M. Havas, aumônier de l'hôpice de Quimperlé, aumônier des Frères, dans la même ville.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — La plupart des journaux, à la suite de *La Croix*, ont annoncé que le « Procès des prêtres Bretons » avait été appelé devant la Cour d'Appel de Paris, à l'audience du 19 de ce mois, et que les débats avaient été remis à quatre semaines.

Cette information, exacte du reste, demande une explication qui réponde aux questions inquiètes qui nous parviennent, de tous les côtés.

La Cour d'Appel de Paris, nous ayant donné gain de cause sur la question de forme, à la fin du mois de Juillet dernier, avait retenu l'affaire et fixé au 19 Octobre les plaidoiries pour le fond.

Dans les trois jours qui suivirent, nos adversaires en appelèrent en Cassation ; puis, vinrent les deux mois de vacances des tribunaux.

Au jour fixé, c'est-à-dire, au 19 Octobre, la Cour d'Appel évoqua l'affaire devant elle ; mais, sur l'avis de notre avoué que le procès était porté en Cassation, la Cour remit les débats à un mois, soit au 16 Novembre, dans la pensée que, d'ici là, la Cour de Cassation aurait statué.

Il est presque certain que, pour cette date du 16 Novembre, la Cour de Cassation n'aura pas évoqué notre affaire ; aussi les délais vont-ils s'échelonner ainsi de mois en mois, jusqu'au moment où la Cour suprême en sera saisie. Nous ne pouvons pas, même approximativement, en fixer l'époque : nous espérons, cependant, que ce sera avant le 1er Janvier. Ces lenteurs sont dues à l'encombrement des affaires, qui prennent leur rang devant cette Cour unique.

La *Semaine religieuse* en sera avertie la première, et nous demandons qu'on s'en tienne à ses seules indications.

M. de Ramel, député, avocat à la Cour de Cassation, plaidera pour les prêtres bretons des quatre diocèses de la province ecclésiastique et pour le clergé de Plonévez-du-Faou. Nous avons pleine confiance dans son beau talent et la bonté de notre cause.

L. R.

---

Plogastel-Saint-Germain. — Dimanche dernier, Mgr l'Evêque accompagné de M. Fléiter, vicaire général, s'est rendu à Plogastel-Saint-Germain, où il a fait la bénédiction de deux cloches.

Désormais l'église de cette paroisse est achevée et, au dîner, Monseigneur a pu féliciter tous ceux qui ont travaillé à cette belle œuvre, et qui étaient présents à la fête : M. le chanoine Arhan, qui a bâti l'église, M. le chanoine Abgrall, qui en a été l'habile archi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tecte, et le Curé actuel, M. Desban, qui après avoir fait terminer la flèche, vient de compléter la sonnerie par deux nouvelles cloches, ajoutées à celle qui existait déjà.

---

Loctudy. — On nous écrit :

« La paroisse de Loctudy vient d'avoir une Mission de quinze jours, présidée, la première semaine, par M. Kerébel, Curé de Riec, la seconde par M. Coat, Curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper. Les résultats de cette double série d'exercices pieux ont été bien consolants : 700 communions pour un groupe, 900 pour l'autre. Les communions ont été renouvelées, le lendemain de la clôture, pour gagner l'indulgence du Jubilé.

« Nous ne savons quelles ont été les impressions des missionnaires en quittant Loctudy ; mais ce que nous savons bien, c'est la grande satisfaction des paroissiens. A quelques rares exceptions près, ceux-ci ont fidèlement répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et, aujourd'hui, ils s'en félicitent hautement. Quant aux abstentions, elles sont très justement appréciées par tous. Les héros de ce qu'on regarde avec raison comme une sorte d'apostasie publique, n'y gagneront ni en prestige, ni en considération ; ils doivent le reconnaître eux-mêmes. Puissent-ils ouvrir bientôt les yeux et revenir à de meilleurs sentiments !

« Comme compensation à ces défections, bien rares, du reste, l'entrain et la bonne volonté des autres sont à louer. Plusieurs, non contents d'avoir rempli une première fois leurs devoirs, ont voulu retrouver, la seconde semaine, les salutaires émotions des jours précédents. Ils ont bien fait. Une Mission apporte toujours aux âmes de bonne volonté des grâces toutes spéciales. Je ne comprends pas qu'on puisse sérieusement douter des heureux effets produits par une Mission paroissiale. Sous prétexte que, égarés par la voix des passions si habilement et surtout si perfidement exploitées, des chrétiens semblent se déjuger, du jour au lendemain, certains esprits chagrins ou sceptiques ne sont pas éloignés de croire à l'inutilité de la secousse ainsi imprimée au peuple. S'ils assistaient de plus près à ces scènes si touchantes d'hommes peu à peu transformés intérieurement et extérieurement, s'ils pouvaient mesurer le chemin parcouru par certaines âmes pour en arriver là, il est permis de croire qu'ils reviendraient de leurs préjugés.

« Un missionnaire, déjà expérimenté, faisait, ici, cette remarque, que l'attitude des fidèles, à la fin d'une Mission, est toute différente de ce qu'elle est au début. En effet, il faudrait être aveugle pour ne pas le constater. Si les fruits ne sont pas toujours aussi durables qu'on le désirerait, il faut l'attribuer à l'infirmité humaine, et aussi aux écueils, particulièrement dangereux, de l'époque où nous vivons. Aux grands maux les grands remèdes. Les Missions, les jubilés, les retraites ne sont pas les seuls préservatifs assurément ; ils sont néanmoins d'un puissant secours.



« Peut-on douter du bien produit, lorsqu'on voit, comme cela s'est vu, ces jours derniers, à Loctudy, des hommes, longtemps éloignés de Dieu, non seulement rompre eux-mêmes avec leurs vieilles habitudes de négligence, mais se faire apôtres, à leur tour, pour ramener d'autres égarés comme eux?

« Puissent-ils conserver toujours au fond de leurs cœurs, les heureuses dispositions dont ils sont actuellement animés !...

« Une belle croix de Mission, œuvre de M. Larc'hantec, s'élève à l'entrée du cimetière : elle a été payée par une souscription des paroissiens de Loctudy. Elle rappellera à ceux-ci les enseignements de la Mission, et apportera aux générations futures le témoignage de la foi et de la piété de leurs ancêtres. »

---

**Retraite des soldats.** — *2me Retraite, 20-24 Octobre.* — Lesneven. — 39 paroisses ; 250 retraitants : Saint-Pol-de-Léon, 28 ; Guipavas, 20 ; Bodilis, 17 ; Plouédern, 15 ; Ploudiry, 14 ; Ploudalmézeau, 13 ; La Roche, 11 ; Plouzévédé, 10 ; Plougar, 10 ; Plouvorn, 8 ; Roscoff, 7 ; Saint-Servais, 7 ; Landivisiau, 6 ; Guiclan, 6 ; Sibiril 6 ; Saint-Derrien, 6 ; Lanhouarneau, 5 ; Saint-Divy, 5 ; La Forest, 5 ; Plouénan, 5 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Commana, 4 ; Locmélard, 4 ; Landerneau, 3 ; Lesneven, 3 ; Loc-Eguiner, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Bohars, 3 ; La Martyre, 3 ; Plougoulm, 3 ; Saint-Sauveur, 2 ; Mespaul, 2 ; Dirinon, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Trézilidé, 1 ; Santec, 1 ; Loperhet, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Guimilian, 1.

— Quimper. — 24 paroisses ; 111 retraitants : Kerfeunteun, 15 ; Plomelin, 11 ; Beuzec-Cap-Sizun, 10 ; Poullan, 9 ; Ergué-Armel, 7 ; Ergué-Gabéric, 7 ; Meilars, 7 ; Penmarc'h, 7 ; Plonéour-Lanvern, 6 ; Plonéis, 5 ; Pluguffan, 4 ; Esquibien, 3 ; Plogonnec, 4 ; Pouldergat, 3 ; Plomeur, 3 ; Le Cloître-Pleyben, 2 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Crozon, 1 ; Goulien, 1 ; Plozévet, 1 ; Ploaré, 1 ; Pleyben, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Trégunc, 1.

En réunissant les listes qui précèdent à celles que nous avons déjà publiées, on arrive au total de 880. Le chiffre des conscrits et soldats libérés qui ont suivi les retraites, à Quimper, Lesneven et Quimperlé, est donc un peu inférieur à celui des années précédentes. On ne peut en être surpris, quand on pense que dans la plupart de nos paroisses, se donnent, à cette époque, des Missions et des retraites, à l'occasion du Jubilé national. Cependant, même de ces paroisses, plusieurs sont venus, comprenant que les instructions, faites spécialement pour les jeunes soldats les éclairent mieux et les arment plus efficacement contre les dangers de leur nouvelle carrière.

**La messe du départ.** — Il est bien entendu que ces retraites ne dispensent pas, au contraire, de la *messe du départ*, où les retraitants viendront pour fortifier leurs bonnes résolutions et tous se mettre sous la protection divine, dans l'église de leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon



paroisse ou dans un sanctuaire vénéré du pays, si, comme cela se fait avec succès en plusieurs endroits, on juge à propos d'avoir une réunion régionale.

Quel que soit le mode adopté, on devra inviter, même personnellement, tous les conscrits et leurs familles ; pour donner plus de solennité à la cérémonie, on exécute des chants, on fait une allocution de circonstance, on prie pour les partants et aussi pour les enfants du pays morts à l'armée. Le prêtre montre ainsi qu'il s'intéresse aux actes de la vie nationale comme aux événements de la vie de ses paroissiens ; les démarches qu'il fait, les marques d'intérêt qu'il donne, en cette circonstance, pénible pour les familles, rendent plus cordiales, plus intimes les relations des fidèles avec leur pasteur.

A l'issue de la messe, c'est le moment de remettre aux conscrits des lettres de recommandations pour les aumôniers ou les prêtres, chargés de l'œuvre des militaires, dans les diverses villes où ils sont appelés. C'est une chose essentielle, si l'on veut assurer la persévérance des jeunes soldats.

---

Morlaix. — Noces d'or d'une religieuse. — Vendredi dernier, la chapelle Notre-Dame du Mur, à Morlaix, voyait s'accomplir une cérémonie particulièrement touchante. La vénérée Sœur Anastasie, des Filles du Saint-Esprit, l'humble et vaillante religieuse qui a formé, parmi nous, tant de générations de jeunes filles chrétiennes, soit à l'école du Poan-Ben, soit à l'école libre de Notre-Dame du Mur, célébrait ses noces d'or, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

On avait voulu conserver à la cérémonie son caractère tout intime, et néanmoins la chapelle était plus que pleine de personnes qui, malgré le secret conservé, avaient tenu à témoigner leur respectueuse et profonde sympathie à la digne religieuse. Elle, se présentait à l'autel, pour y renouveler ses promesses, accompagnée de Madame la Supérieure générale et aussi de ses élèves les plus aimées, Sœur Anastasie-Marie, supérieure, à Morlaix, également, de l'école N.-D. de Lourdes. La première Assistante et l'Econome générale de la Congrégation étaient là aussi, avec 30 ou 40 Sœurs, venues de tout le canton.

M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, célébrait la messe ; la maîtrise de Saint-Matthieu, sous la direction de M. Penndu, chantait, avec sa maëstria ordinaire, des cantiques de circonstance.

M. l'abbé Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc et Supérieur des Filles du Saint-Esprit, a donné le sermon. Avec ce charme délicat qui caractérise son éloquente parole, l'orateur a montré Dieu intervenant, par le ministère de ses prêtres les plus éminents, dans toutes les circonstances principales de la vie de Sœur Anastasie. A son baptême et à sa première communion, qui fut le jour où elle entendit le premier appel à la vocation religieuse, au jour de sa profession religieuse, et au jour des épreuves et de l'injuste expulsion qui la chassa du Poan-Ben avec ses Sœurs, elle a



trouvé près d'elle des prêtres comme M. Espivent, qui devint évêque d'Aire, M. Le Breton, qui fut évêque du Puy, M. de la Richardais, et, à Morlaix, Mgr Dulong de Rosnay et M. le Curé-archiprêtre Cosquer, qui surent, avec l'aide de familles généreuses dont les noms sont sur toutes les lèvres, créer un asile aux religieuses et aux enfants, chassées de l'école publique.

Et aujourd'hui, que, après une vie consacrée presque tout entière à Morlaix, la Sœur Anastasie a la consolation de voir sa nouvelle école devenir insuffisante pour les élèves qui s'y pressent, le prêtre, encore, est là, dans la personne du dévoué Curé-archiprêtre de Saint-Matthieu et de ses zélés coopérateurs, pour aider la chère Supérieure dans la mission délicate qu'il plaise à Dieu de lui continuer longtemps encore parmi nous !

La bénédiction du T. S. Sacrement et le chant de l'action de grâces, le *Te Deum*, ont clos cette belle cérémonie.

*(La Résistance.)*

---

Molène. — Les journaux annonçaient récemment la mort de M. le vice-amiral baron Roussin, ancien Ministre de la Marine. Cette nouvelle a jeté le deuil dans notre population de Molène, dont le regretté défunt était un insigne bienfaiteur.

C'est à M. l'amiral Roussin que notre île doit son superbe canot de sauvetage, bénit en 1894. A cette occasion, le généreux donateur fit distribuer 500 francs entre les marins qui devaient le monter. Il a pensé à eux encore avant de mourir. En effet, suivant les dernières volontés de son illustre père, sa fille, Madame la comtesse de Peyronnel, a fait remettre à M. le Recteur de l'île la somme de 1,000 francs, pour être partagée entre les canotiers de sauvetage de Molène.

Nos marins ont témoigné leur reconnaissance envers leur bienfaiteur, comme de vrais chrétiens qu'ils sont. Ils ont fait célébrer une octave de services pour le repos de l'âme de M. le baron Roussin et, chaque jour de cette semaine, ils assistaient au service ou se faisaient remplacer par leurs femmes et leurs enfants. Les petits enfants surtout y venaient nombreux.

Dimanche dernier, 25 Octobre, avait lieu le grand service de huitaine, qui fut chanté avant la messe. Ensuite M. le Recteur se rendit au bord de la mer, où se trouvait le canot de sauvetage, son pavillon en berne. C'est dans le bateau, entouré des 24 canotiers qui composent l'équipage, de leurs familles et de toute la population de l'île, que fut chanté le *Libera*... C'était un spectacle qui, dans sa simplicité, ne manquait pas de grandeur.

X...

---

La santé de Mgr d'Hulst. — Nous lisons dans l'*Univers* :

« Plusieurs journaux annoncent que Mgr d'Hulst serait dans un état alarmant.

« Nous avons fait demander des nouvelles de l'éminent Recteur de l'Institut catholique de Paris et nous sommes heureux de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



démentir les informations pessimistes de nos confrères : Mgr d'Hulst, ayant éprouvé une très grande fatigue à la suite du récent Congrès pédagogique de Versailles, est allé simplement prendre, à Biarritz, quelques semaines de repos. »

A CÉDER, à d'excellentes conditions, un très bon **Orgue-Harmonium** presque neuf, marque Alexandre.
S'adresser au bureau de la *Semaine*.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Reims. — **Le Congrès national.** — « A quoi servent les Congrès ? » demande-t-on parfois. La réponse est facile : à instruire, à grouper et à unir, à animer et encourager les catholiques. Tel sera certainement le résultat du Congrès national qui s'est terminé, à Reims, dimanche 25 Octobre.

Il s'était ouvert, le mardi précédent, à la Cathédrale, par le *Veni, Creator*, et un discours de Mgr Pêchenard sur la « France chrétienne. » L'éloquent prélat a exposé les motifs que nous avons d'espérer en des temps meilleurs.

Pour réaliser ces espérances, l'orateur a dit aux catholiques qu'il leur fallait trois choses : l'union, l'organisation et l'action. Pour l'union, il a particulièrement insisté sur cette pensée qu'il fallait rejeter tout mélange de ce libéralisme qui a réussi à faire, dans la vie des chrétiens, comme deux compartiments, l'un plein de surnaturel dans la vie privée, l'autre absolument vide de surnaturel dans la vie publique.

On a étudié, les jours suivants, d'abord les œuvres de foi et de prières et, en général, tous les moyens surnaturels pour le relèvement de la France ; on a traité les grandes questions à l'ordre du jour : les rapports de l'Eglise et de la société civile, dont l'union a été déclarée nécessaire ; la question des Fabriques, pour laquelle on a conclu « qu'il fallait demander la réforme de cette loi mal faite et son remplacement par une loi concertée entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile ; en attendant, il faut résister sur les points où le décret est illégal, etc... »

Sur la proposition du R. P. Le Doré, le Congrès a félicité les Congrégations religieuses résistantes de leur attitude passive devant les lois d'exception : en cela, les religieux servent l'Eglise, en défendant une des formes de sa liberté et de sa force pour le bien.

Une large part a été faite, dans le Congrès, aux questions économiques, agricoles, à la presse, à l'organisation catholique.

Avant de clore les séances, les congressistes ont voté par acclamation, une adresse au Souverain Pontife, affirmant la soumission des catholiques français à tous les enseignements et directions de Léon XIII.



Nous regrettons d'être obligés de nous restreindre à cette sèche — et très incomplète — énumération.

Disons seulement, avec le *Bulletin religieux* de Reims, que « ce qui nous paraît caractériser cette assemblée, c'est le nombre considérable d'hommes distingués, vraiment compétents, et tous admirablement dévoués à l'Eglise, qui ont pris part à ses travaux. Il en sortira quelque chose. »

Périgueux. — Mgr Dabert, évêque de Périgueux, doyen de l'épiscopat français, a célébré, mardi dernier, ses « noces de diamant sacerdotales », c'est-à-dire le soixantième anniversaire de son ordination.

La cérémonie était présidée par Son Em. le Cardinal-archevêque de Bordeaux. Mgr l'Evêque de Viviers, ancien vicaire général de Périgueux, a prononcé le discours de circonstance.

**Les Chevaliers de l'Ordre des Bras-Croisés.** — *La Croix de la Sambre* publie la spirituelle boutade suivante :

« Mon cher ami,

« Si j'étais membre de la Société protectrice des animaux, voir tirer les oreilles d'un âne, ou écraser une puce, me donnerait pour sûr une attaque de nerfs et me ferait me précipiter avec un bâton sur le malheureux, coupable d'un tel forfait : vous devez donc comprendre pourquoi, chevalier de l'Ordre des Bras-Croisés, je vous écris aujourd'hui pour vous dire combien vous m'agacez.

« Mais enfin, pourquoi tant vous remuer, quand tout le monde reste tranquille ? pourquoi ne pas travailler à vous faire recevoir, comme moi, chevalier de l'Ordre des Bras-Croisés ?

« Si vous saviez comme c'est avantageux, quand on remplit bien les obligations de cet Ordre... je ne pourrais pas dire illustre, mais enfin de cet Ordre.....

« On vit en bon bourgeois, on ne s'occupe pas de son voisin, on est estimé de ses supérieurs, on est considéré de tous, on peut même arriver aux honneurs, et ce n'est pas le gouvernement qui s'opposera à votre nomination ; enfin, pourvu qu'ou ne pense pas au Jugement dernier, on vit heureux sur la terre.

« On dit bien, il est vrai, que cet Ordre a dû être inventé par le diable, pour fermer la bouche à ceux qui devaient crier contre lui..... »

Ajoutons à cette description fort juste que les *chevaliers des bras croisés* sont de ceux, dont nous parlions il y a quelque temps qui répètent « qu'il n'y a rien à faire » et qui critiquent volontiers ceux qui s'efforcent « de faire quelque chose. »

**Ce n'est pas à moi qu'on en veut.** — Montesquieu, ce grand esprit et ce grand écrivain du siècle dernier, disait : *L'injustice dont est frappé un citoyen est une menace pour tous les autres.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Ce qui veut dire : on commence par vous, on finira par moi, aujourd'hui mon tour, demain le tien.

Très applicable aux capitalistes qui applaudissent à toutes les spoliations infligées à l'Eglise : aujourd'hui le couvent, demain le château, après-demain la maison.

## LA SOCIÉTÉ DE SAINT-THÉLEAU.

Au mois de Janvier de cette année, j'achevais, dans notre *Semaine religieuse*, la publication de la vie de saint Théleau, traduite du *livre de Landaf*. Il m'avait semblé convenable de faire revivre la grande mémoire d'un Saint autrefois très populaire chez nous, mais sur le point d'y être bientôt oublié. Je ne m'étais point proposé d'autre but, en travaillant à cette traduction et en y joignant quelques renseignements sur le culte du Saint, en Armorique ; mais, à mon insu, je préparais la publication du document dont les premières pages vont suivre, dès aujourd'hui. C'est un appel aux sentiments fraternels qui vivent toujours chez nous pour les Bretons du pays de Galles.

Dans ces pages, les érudits ne trouveront peut-être pas à glaner, mais nos lecteurs ne sont généralement pas des érudits, et ils ignorent à peu près tout sur les conditions religieuses, politiques, sociales ou matérielles où vivent les Gallois. Après un exposé, nécessairement un peu long, vous verrez le but que s'est proposé l'auteur de cette notice ; mais indiquons-le dès aujourd'hui, au moins sommairement : si votre charité est sollicitée, ce n'est pas en vue d'une aumône matérielle ; c'est en vue d'obtenir vos prières pour le retour à l'unité catholique, de vos frères par l'origine et par la langue, et nul parmi les habitants du ciel ne pouvait être aussi bien choisi que saint Théleau, pour embellir de son patronage ce concert de supplications : Gallois par sa naissance, patriote au point d'accompagner son peuple dans l'émigration, de le suivre encore, lors du retour au pays ; ami de l'Armorique, où il séjourna longtemps et où il conquit la vénération et l'affection universelles ; également honoré de la Grande et de la Petite Bretagne, qu'il soit donc notre intercesseur, pour que Gallois et Armoricains redeviennent frères par la foi.

## La Mission du Pays de Galles

### Appel aux Bretons de l'Armorique (*).

Au moment où la sollicitude paternelle du Souverain Pontife Léon XIII rappelle au bercail du divin Pasteur les brebis de toutes les églises dissidentes, et où nous constatons, avec une joie pleine

(*) Ce qui suit est traduit de l'anglais.



d'espérance, l'impression salutaire produite, jusqu'aux extrémités du monde, sur tant d'âmes qui ne connaissaient point sa voix, nous avons pensé que l'heure était propice à un appel spécial en faveur de nos infortunés compatriotes, les Gallois d'Angleterre, et nous croyons devoir l'adresser particulièrement à leurs frères les Bretons d'Armorique.

Nous ne pouvons mieux faire que d'indiquer, tout d'abord, notre situation actuelle au point de vue religieux, puis les bienfaits dont le Saint-Siège a récemment favorisé notre pays.

A l'Ouest de la Grande-Bretagne, entre le 51e et le 53e degré de latitude Nord, un massif montagneux s'étend le long du canal Saint-George, sur une largeur qui varie de 70 à 110 kilomètres : c'est la Principauté de Galles ou le Pays de Galles. Cette région accidentée, vaste de 13,000 kilomètres carrés, est l'asile où sont venus se réfugier les Gallois fuyant la domination des Césars romains, puis la cruauté exterminatrice des Anglo-Saxons. Là, 1,500,000 descendants des aborigènes de la Grande-Bretagne, ont conservé vivace leur nationalité, et parlent encore leur langue vieille de vingt siècles et plus.

C'est un fait bien connu et bien avéré, que les Gallois d'Angleterre sont les frères de race et de langue des Bretons de l'Armorique. — Mais les Bretons de l'Armorique : 1° savent-ils assez avec quelle fidèle ténacité, nous, Gallois, nous conservons aussi notre langue, — leur langue ? — 2° Savent-ils assez quelle est la condition lamentable de la foi religieuse parmi nous, et avec quelle sollicitude Notre Saint-Père le Pape s'efforce de l'améliorer ? — 3° Savent-ils assez quel besoin les Gallois, leurs frères, ont de leur secours, et avec quelle efficacité ils pourraient les aider à recouvrer la vraie foi ?

1° Les *Cambriens* de la *Cornouaille* ont laissé disparaître leur idiome celtique et ils ne comprennent plus que l'anglais. Le *gaélique* des montagnes de l'Ecosse perd du terrain ; la vieille langue irlandaise ne sera bientôt plus qu'un souvenir, et c'est en bon anglais que les patriotes irlandais maudissent leurs oppresseurs. Le *Gallois*, au contraire, est plus parlé, plus vivant qu'au XVIIIe siècle et au XVIIe. La population du pays de Galles a beaucoup augmenté depuis cent ans ; et, quoique les *Gallois*, groupés dans plusieurs grandes villes et leurs environs, ne comprennent plus guère que l'anglais, le nombre des Gallois restés fidèles à l'idiome national (soit la population des petites villes et des campagnes), est plus grand qu'il n'a été depuis plusieurs siècles, et dépasse un million. Et puis, plusieurs sociétés florissantes font revivre la littérature nationale avec ses œuvres de tout genre, si anciennes et si nombreuses. Une université, des écoles secondaires, les écoles primaires de chaque paroisse où tout l'enseignement est donné en *gallois*, des congrès fréquents où se réunissent les promoteurs de la nationalité et de la littérature galloises, des journaux et des revues périodiques, la présence au parlement anglais d'un groupe compact de 30 députés gallois, tout dévoués à

Archives diocésaines de Quimper et Léon



leur patrie, à sa langue, à sa nationalité, tout assure, à la langue galloise une vitalité qu'on soupçonne à peine en dehors de l'Angleterre. *(A suivre.)*

## Bonne pensée.

— La parole est comme la flèche, une chose qui ne revient pas. Avant donc d'en lancer ou d'en provoquer une, examinons si elle n'est pas empoisonnée.

## BIBLIOGRAPHIIE

*Vient de paraître :*

**La vie après la mort ou la vie future** selon le christianisme et la Science, par M. l'abbé Pioger, du clergé de Paris.

*Dixième édition.* — Un beau volume in-12, 2 francs ; ..... 2 fr. 40

M. l'abbé Pioger s'est donné la mission de répondre aux fantaisies peu scientifiques de la science libre-penseuse. Un livre intitulé : *le Lendemain de la Mort* a paru, où les vérités chrétiennes étaient combattues et dénaturées; à cette œuvre menteuse, M. l'abbé Pioger a opposé *la Vie après la Mort ;* là, il expose avec une remarquable clarté ce qu'est la vie future d'après le christianisme et d'après la science ; mettant à profit les découvertes de l'astronomie moderne, il établit qu'il n'y a aucune contradiction. Un juge compétent, M. l'abbé Moigno, félicitant l'auteur, a pu lui écrire qu'il « avait demandé à la science, et à la science la plus avancée, la confirmation des grands dogmes de l'immortalité de l'âme, de la résurrection des corps, bases essentielles de la morale et sauvegarde indispensable des sociétés, des familles et des individus. » M. l'abbé Moigno terminait en appelant de ses vœux les plus ardents le succès du livre. Ses vœux ont été exaucés, car *la Vie apres la Mort* est à sa dixième édition.

*(René Haton, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris. — Libraire J. Salaun, Quimper.)*

Dans son numéro du 15 Octobre, **La Quinzaine** a l'extrême bonne fortune de publier d'admirables pages inédites de Bossuet, tirées du *Second Traité sur les états d'oraison*, que vient de découvrir M. Eugène Lévesque, et dont *la Quinzaine* s'est réservé la primeur. M. Lévesque fait l'historique de cette précieuse découverte: Sous le nom de Jean Rolly, un écrivain de race se révèle au public avec le début d'une touchante nouvelle : *Oiseaux de passage*. Mlle Clarisse Bader donne de curieux documents, demeurés jusqu'ici inédits, sur *Louis XVI et Marie-Antoinette*. M. Edmond Biré continue la publication du *Journal d'un Bourgeois de Paris*. Avec cette livraison se termine *l'Enlisement*, le piquant roman de M. Camille Vergniol. M. Gabriel Aubray écrit à sa cousine une de ces lettres vives et spirituelles dont il a le secret, et M. Georges Goyau, en nous faisant connaître un beau livre, *le Livre de l'Apôtre*, rappelle éloquemment au public chrétien le devoir toujours pressant de l'apostolat. *Nouvelles scientifiques et littéraires. Bibliographie. Revue des revues.*

**Pour les annonces, voir le Supplément.**

*L'Administrateur-Gérant :* Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

11e Année. **Vendredi 6 Novembre 1896.** N° 45.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché à Quimper, rue des Boucheries.

VENTE AU NUMÉRO: Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Pour les âmes du Purgatoire ; Congrégations romaines.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Quimper; Fouesnant; Œuvres militaires ; Lanmeur ; Maison du marin.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome; Reims; Le souvenir du Centenaire à Reims; Limoges; Regrets éternels.

*IV. La Société de Saint-Théleau* (suite).

*V. Documents historiques* (suite).

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche 8 Novembre.* — 24e Dimanche après la Pentecôte. — *5e après l'Épiphanie.* — Octave de la Toussaint. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et des saints Martyrs Couronnés.

Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent, du Dimanche et de s. Théodore, Martyr.

*Lundi, 9.* — Dédic. ce de la Basilique du St-Sauveur. Double-majeur. Blanc.

*Mardi, 10.* — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 11.* — S. Martin de Tours, Evêque. Double. Blanc.

*Jeudi, 12.* — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Vendredi, 13.* — S. Stanislas de Kostka, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 14.* — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Lambézellec ..... du 7 au 14 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Pour les âmes du Purgatoire.

L'Église souffrante est manifestement notre prochain. Toutes les âmes du Purgatoire sont nos sœurs. Il faut aimer cette Eglise et soulager ces âmes ; car ici, vous le comprenez, l'affection doit être active, et l'amour n'y a la paix que s'il se transforme en assistance.

Si, en parlant du dernier des pécheurs, Jésus dit : « Ce que vous lui ferez, c'est à moi que vous l'aurez fait », comment le dit-il de ses saints, et parlant de ses chères âmes souffrantes ? Elles sont à lui : il n'y a plus moyen qu'elles s'en aillent et, par suite, qu'il les perde. L'épreuve est faite, le temps passé, Satan vaincu. Jésus les a conquises ; il les tient, il les gardera. On travaille donc ici à coup sûr : on ne risque pas de se méprendre ; on ne perd pas sa peine auprès d'êtres indignes. C'est un encouragement puissant.

Ah ! saint, nécessaire et béni à jamais, est l'amour qui travaille à tirer les âmes du péché. Jésus veut ce travail, qui n'est que la continuation du sien ; il l'inspire, l'assiste, le féconde : il le payera magnifiquement. Cependant où va souvent, ici-bas, tout ce zèle qu'on dépense ? On gagne une âme aujourd'hui, où sera-t-elle demain ? On poursuivra cette fugitive : j'admets qu'on la ramène ; combien de temps restera-t-elle au bercail ? Reviendra-t-elle seulement y mourir ? Hélas ! hélas ! que de fois ce noble et divin labeur n'aboutit qu'à faire des ingrats, c'est-à-dire à la fin des damnés, plus coupables et par là même plus malheureux. Ici, rien ne se perd ; la terre où l'on sème est invariablement fidèle : pour chaque grain qu'on y jette, le ciel récolte un fruit. C'est ce qui fait dire à plusieurs que, si excellente que soit l'œuvre de la conversion des pécheurs, celle de la délivrance des âmes du purgatoire la surpasse encore en bonté.

Le fait est qu'à beaucoup d'égards, cette miséricorde semble n'avoir pas sa pareille. L'aumône qu'on y fait au prochain, c'est Dieu même, Dieu vu face à face et possédé à jamais. En outre, c'est au ciel tout entier qu'on fait une charité insigne. On verse une joie immense en cet abîme de joie ; on fait poindre un nouveau soleil en ce monde de lumière ; on ajoute une mélodie vivante à ce concert de vie. Qui tire une âme du purgatoire réjouit les neuf chœurs des anges, paye Marie de ses larmes, fait fleurir la croix et rayonner le calvaire ; il glorifie le précieux sang et met un degré de plus au trône de l'Agneau céleste ; il donne à l'humanité sainte un surcroît de voix pour louer le Père ; enfin, et c'est tout dire, il complète à Dieu son Jésus. Il n'y a pas de plus grand bienfait.

Comme on comprend donc bien que des chrétiens, divinement éclairés, dévouent et passent leur vie à soulager ces créatures ! Comme il est aisé de concevoir que des confréries se soient partout



formées depuis des siècles, et que, même à présent, des congrégations se fondent avec le but spécial de leur venir en aide ! Comme on s'explique la prodigalité de la sainte mère Eglise à dépenser en leur faveur le trésor de ses indulgences ! Comme on trouve naturelle cette sainte sollicitude qui lui inspire d'imposer leur souvenir à chaque prêtre qui monte à l'autel, et de l'en occuper, au cœur même du saint sacrifice ! Elle ne veut pas, vous le savez, que, dans la psalmodie publique ou la récitation privée de l'office, on termine une seule heure, sans que les millions de voix qui s'y sont employées implorent la paix pour ces amis de Jésus. Ce cri de sa charité est comme le refrain de ses prières et la fleur de son oraison.

Mgr Ch. GAY.

## Congrégations romaines. — DÉCISIONS.

I. Decretum Circa celebrationem Missarum de Requie. — Aucto, postremis hisce temporibus, maxime in calendariis particularibus, Officiorum Duplicium numero, quum pauci supersint per annum dies, qui Missas privatas de Requie fieri permittant, et ipsa Officia semiduplicia interdum ab aliis potioris ritus impediantur, nonnulli ecclesiastici viri pietate, doctrina, ac dignitate præstantes, Sanctissimum Dominum Nostrum Leonem Papam XIII humillimis enixisque precibus rogarunt, ut, ad juvamen fidelium defunctorum et ad spirituale solatium vivorum, in Ecclesiis et Oratoriis sive publicis, sive privatis, præsertim iis, quæ in sepulcretis (1) rite erecta sunt vel erigentur, Missæ lectæ de Requie diebus etiam duplicibus aliquoties per annum de Apostolica Benignitate celebrari valeant. Placuit autem eidem Ssmo Domino Nostro hujus negotii examen Sacræ Rituum Congregationi committere : quæ, exquisito voto Commissionis Liturgicæ, omnibus mature perpensis, attentisque hac de re etiam peculiaribus locorum circumstantiis, in Ordinario Cœtu subsignata die ad Vaticanum coadunato, ad propositam per infrascriptum Cardinalem Sacræ eidem Congregationi Præfectum quæstionem, respondendum censuit :

Si Sanctissimo placuerit : I. In quolibet Sacello sepulcreti rite erecto vel erigendo, Missas, quæ inibi celebrari permittuntur, posse esse de Requie, diebus non impeditis a Festo duplici 1 vel 2ae classis, a Dominicis aliisque festis de præcepto servandis necnon a Feriis, Vigiliis, Octavisque privilegiatis : item :

II. Quibuslibet Ecclesiis et Oratoriis quum publicis tum privatis et in Sacellis ad Seminaria, Collegia et religiosas vel pias utriusque sexus Communitates spectantibus, Missas privatas de Requie, præsente, insepulto, vel etiam sepulto non ultra biduum, cadavere, fieri posse die vel pro die obitus aut depositionis : verum sub clausulis et conditionibus, quibus, juxta Rubricas et Decreta, Missa solemnis de Requie iisdem in casibus decantatur, exceptis duplicibus 1ae classis et festis de præcepto. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 19 Maii 1896.

(1) Ce mot désigne les chapelles sépulcrales, construites à côté des sépulcres, ou dans les cimetières publics.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Facta postmodum de his Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII per meipsum infrascriptum Cardinalem, relatione, Sanctitas sua sententiam Sacræ ipsius Congregationis in omnibus ratam habere et confirmare dignata est, die 8 Junii, eodem anno.

CAJETANUS, card. ALOISI-MASELLA, S. R. C. Præf.

L. ✝ S.

A. TRIPEPI, S. R. C. Secretarius.

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 8 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — **Mission de Loc-Maria.** — A l'occasion du jubilé, une Mission vient d'avoir lieu à Loc-Maria-Quimper. Depuis 1858, la paroisse n'avait pas eu pareille faveur.

Des paroissiens dévoués n'avaient ménagé ni leur temps, ni leur argent, afin de donner, pour la circonstance, à l'antique église une gracieuse parure, du meilleur goût.

Les exercices ont commencé, le dimanche 24 Octobre, pour se terminer le 1er Novembre. Le R. P. Félix Le Louët, prédicateur de la Mission, parlait deux fois par jour : le matin, en breton, à 5 heures 1/2 ; le soir, en français, à 8 heures. Ces heures avaient été choisies afin de permettre aux ouvriers de suivre la station, sans perdre leurs journées. Une invitation personnelle avait été adressée à tous les hommes. Il est facile de compter ceux qui n'ont pas répondu à l'appel de leur pasteur. Presque toute la population était au sermon d'ouverture ; chaque soir, l'assistance augmentait. Le matin, l'auditoire, nécessairement un peu moindre, était encore considérable.

Le prédicateur, par ses discours aussi pieux que substantiels, a su instruire, intéresser, persuader. Le divin Maître, qu'on avait prié avec ferveur par Notre-Dame de Loc-Maria, a béni la parole apostolique du saint religieux. Les paroissiens, dociles à la grâce, après avoir fidèlement suivi les exercices de la Mission, se sont renouvelés par la réception du sacrement de Pénitence. La soirée du samedi avait été réservée aux confessions des hommes ; elles ont occupé trois prêtres, pendant plus de trois heures. Que de conversions à enregistrer ! Que de retours inespérés ! Gloire à Dieu ! et vive Notre-Dame de Loc-Maria !

Le lendemain, la messe de communion offrait un spectacle si touchant, que plusieurs ne pouvaient retenir leurs larmes.

En souvenir de la Mission, une statue de saint Antoine de Padoue, patron des potiers, — les ouvriers potiers forment, à Loc-Maria, la grande majorité — sera placée, sous peu, dans l'église.



En vue de maintenir les heureux résultats de la Mission et de raviver dans la paroisse la vie chrétienne, on a arrêté, le jour de la clôture, la création de deux œuvres : l'œuvre de la sanctification du dimanche et l'Apostolat de la prière.

Daignent Notre-Seigneur et sa sainte Mère confirmer ce qu'Ils ont fait à Loc-Maria, conserver et développer les fruits si consolants de cette Mission !

X.....

FOUESNANT. — On nous écrit :

« Dans cette paroisse, depuis le dimanche 18 Octobre, jusqu'au samedi suivant, les exercices du Jubilé ont été suivis avec une parfaite régularité et un entrain inaccoutumé. Dès le premier jour jusqu'au dernier, l'église n'a pas désempli : c'était à qui se presserait le plus pour se rendre aux instructions.

« Les exercices étaient présidés par M. Iliou, chanoine honoraire, curé de Plougastel-Daoulas, aidé de quelques collaborateurs, tels que : MM. Le Bras, recteur de Plogonnec, Le Dilasser, recteur de La Forêt-Fouesnant, Corbel, recteur de Saint-Yvi, Baron, vicaire, à Douarnenez, Mével, vicaire, à Saint-Mathieu de Quimper, Le Séac'h, vicaire, à Bénodet, Cléac'h, vicaire, à Saint-Evarzec.

« Leur parole, avidement écoutée et sérieusement méditée, a profondément remué les cœurs, éclairé les esprits et produit les plus abondants fruits de salut. A part quelques unités insignifiantes, la paroisse entière a montré une parfaite bonne volonté. Jamais Jubilé n'avait encore laissé si profonde trace. Plusieurs retours très consolants ont réjoui les âmes chrétiennes. Entre les deux séries il y a eu 1,900 communions, chiffre bien éloquent.

« Que Sainte-Anne de Fouesnant conserve dans la ferveur le peuple qui lui est si dévot ! »

**Œuvres militaires.** — Nous donnons, ci-après, la liste des prêtres auxquels on peut adresser les soldats, dans les différentes villes où sont appelés les conscrits de notre département du Finistère.

*Angers :* M. Chaplain, 12, rue Kellermann.
*Brest :* M. Le Bihan, aumônier, rue de l'Harteloire.
*Cholet :* M. l'abbé Boisdron, vicaire à Saint-Pierre.
*Dinan :* M. Dupré, vicaire à Saint-Sauveur ; M. Le Roy, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres.
*Laval :* M. Denormandière, directeur du Cercle de Beauregard.
*Mayenne :* M. Patry, Archiprêtre de Notre-Dame.
*Le Mans :* M. Grandin, 3, rue Maupertuis ; M. Germain, vicaire à Saint-Pavin, 51, rue du Pavé ;
*Morlaix :* M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine.
*Nantes :* Mgr de Conëtus, 13, rue Royale ; M. Menguy, 7, rue Félix ; MM. Robin et Potiron, vicaires à Saint-Clément ;
*Oran :* M. Poupart, aumônier de l'hôpital militaire ; R. P. Supérieur des Salésiens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*Paris :* M. Asseray, 9, Passage Landrieu ; M. Binz, 8, rue Portalis ; M. Lucas-Championnière, 126, boulevard Montparnasse.
*Pontivy :* M. Jouanno, aumônier de l'Hôpital.
*Quimper :* M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu.
*Rennes :* M. Lecoiffier, 3, rue de Dinan.
*Saint-Servan :* M. Verdier, vicaire.
*Tours :* M. Bruley de Varennes, et M. Chapier, 3, rue du Boucassin.
*Vannes :* M. Guiomar, 6, rue de l'Hôpital.
*Versailles :* MM. Gueusset et Drouhin, 4, impasse des Gendarmes.
*Vincennes :* MM. Thibaut et Poulet, 11, rue du Moulin.

---

Lanmeur. — **A la retraite du départ.** — Le canton de Lanmeur est un peu éloigné des centres où se donnent, dans le Finistère, les retraites de départ pour les conscrits ; il ne faudrait pas croire, pour cela, qu'il se désintéresse absolument de ces précieux exercices. Nous apprenons, au contraire, avec plaisir, que cette année quatre jeunes soldats de Lanmeur et un de Guimaëc sont allés suivre la retraite de Lannion. C'est un bon exemple dont il faut les louer et qui portera ses fruits. *(La Résistance.)*

---

**Maison du Marin.** — Dans notre numéro du 14 Août dernier, en rendant compte de la Mission d'Ouessant, nous avons parlé de l'apostolat exercé parmi les marins par le R. P. Fabre, jésuite, et nous ajoutions : « Dieu veuille qu'il réunisse bientôt les ressources nécessaires pour établir, à Bordeaux, sa « Maison du Marin » et continuer ainsi le bien qu'il a commencé à Ouessant ! »

Ce vœu est aujourd'hui réalisé ; la « Maison du Marin » est fondée, à Bordeaux, *36, rue Carpenteyre,* dans un local spacieux, situé sur les quais. Pour 2 fr. par jour, les marins y ont le logement et la nourriture, bibliothèque, salles de lecture et de jeux, consultations médicales et juridiques gratuites, et toute facilité de trouver des embarquements avantageux.

La maison est placée sous le patronage d'armateurs et de courtiers maritimes, de Bordeaux ; elle est gérée par un capitaine au long cours, M. Turck, auquel on peut s'adresser en toute confiance. Le R. P. Fabre, auquel revient tout l'honneur de la fondation et qui continue à en être l'âme, a une chambre dans l'établissement, où il se rend tous les jours.

Nous nous empressons de communiquer ces indications à nos confrères des paroisses maritimes, qui auront, sans doute, à cœur de faire profiter leurs paroissiens, appelés à Bordeaux, des avantages matériels et moraux que leur offre l'œuvre de « la Maison du Marin ».

---

**A CÉDER**, à d'excellentes conditions, un très bon **Orgue-Harmonium** presque neuf, marque Alexandre.
S'adresser au bureau de la *Semaine.*



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La santé du Saint-Père se maintient d'une façon, on peut dire, merveilleuse. Il continue ses audiences, vaque à ses fonctions, s'occupant de toutes choses, jusqu'aux moindres détails.

C'est ainsi qu'il a réglé lui-même le service funèbre du cardinal de Hohenlohe, mort le 30 Octobre.

Le cardinal de Hohenlohe, frère du Chancelier de l'empire Allemand, était membre du Sacré-Collège, depuis 30 ans. Il avait été fait cardinal, en 1866, par Pie IX, qu'il avait suivi, en 1849, à Gaëte, et dont il fut, un moment, l'aumônier secret.

— Un consistoire doit être tenu, dans le courant de Novembre ; mais, contrairement à ce que l'on a dit, il n'y serait pas créé de cardinaux français.

***

Sous ce rapport, il faut se défier des nouvelles lancées par les journaux. C'est ainsi que la démission de Mgr Cotton, évêque de Valence, est démentie, comme la nomination de Mgr Keane au siège métropolitain de Buffalo (Etats-Unis).

On sait que Mgr Keane, recteur de l'Université catholique de Washington, a été récemment « invité » par le Souverain Pontife, à se démettre de sa fonction. Cette mesure, motivée par les idées, devenues dangereuses, de l'école « libérale » à laquelle appartient le prélat — ainsi que Mgr Ireland —, n'a pas soulevé de protestations, même en Amérique : preuve bien palpable de la force de l'Eglise et de la puissance du Pape.

Ajoutons que Mgr Keane se trouvait, il y a quelques mois, en Bretagne, à Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan), et, que, à la suite de ce séjour, il publia des articles fort désobligeants pour notre pays, sous ce titre : *Décadence de la France.*

---

Reims. — Le Congrès national a été l'objet de l'attention universelle. La presse ennemie de l'Eglise, les hommes voués au service de la franc-maçonnerie, l'ont violemment attaqué.

Pour nous, qui en avons été le témoin, nous n'hésitons pas à dire que les catholiques ont fait, dans ce Congrès, usage de leur liberté, mais avec une grande modération et une grande sagesse. Modération et sagesse qui n'excluent certes pas l'énergie, le courage, la persévérance et l'esprit de suite dans les revendications nécessaires, mais qui les accompagnent toujours.

En réponse aux menaces, aux accusations dont on a poursuivi le Congrès, nous ne répondrons rien, nous bornant à dire aux catholiques : Continuez, puisque vous faites peur aux ennemis de votre foi. *(Bulletin religieux du diocèse de Reims.)*

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Le souvenir du Centenaire à Reims.** — La ville de Reims va garder mieux qu'un souvenir fugitif des grandes fêtes, qui ont attiré dans ses murs les foules catholiques de la France entière. On va construire, en effet, dans le vaste faubourg, éloigné de tout centre religieux, qui s'étend entre les deux paroisses de Saint-Remi et de Sainte-Geneviève, une nouvelle église qui sera dédiée à sainte Clotilde, réunissant ainsi trois noms, inséparables dans notre histoire nationale.

Les Enfants de Marie de Reims, pour glorifier en sainte Clotilde la mission apostolique de la femme chrétienne, font un appel à toutes les jeunes filles de France, spécialement aux Associations d'Enfants de Marie, pour les convier à apporter une première pierre à ce monument. Le cardinal Langénieux a béni cette pieuse et patriotique initiative, et décidé qu'elle serait rappelée par une inscription, placée dans la chapelle principale de la nouvelle église.

---

Limoges. — **Communication de l'Évêché.** — L'administration diocésaine croit devoir prévenir les prêtres et les fidèles qu'elle est absolument étrangère au projet de construction d'une Basilique internationale en l'honneur du Cœur immaculé de Marie, dans la ville de Limoges, projet annoncé par une publication mensuelle qui s'intitule : *Annales des Croisés de Marie,* et qui n'a jamais reçu l'approbation épiscopale.

Limoges, le 28 Octobre 1896.

---

**Regrets éternels !!!** — La scène est moins imaginaire qu'on pourrait le penser, et elle peut être instructive pour quelques personnes qui comptent trop sur les héritiers pour l'accomplissement de leurs dernières volontés, particulièrement en ce qui concerne les legs pieux.

C'est une bonne vieille tante, une simple et sérieuse chrétienne, qui vient de rendre le dernier soupir. Dans la chambre mortuaire, se trouvent plusieurs neveux et nièces, qui étaient déjà impatients, en voyant l'agonie se prolonger.

Dans tous les yeux, ce sont des lueurs de convoitise qui brillent. Neveux et nièces ne songent plus qu'à une chose, c'est qu'ils héritent et que le pauvre mobilier est à eux.

— Mâtin ! dit l'un d'eux, en examinant les cadres suspendus au mur, — il y en a des bons Dieux, ici ! c'est pire que dans une église !

— Dame ! fait une nièce, une bigote !

— C'est pas tout ça ! déclare l'aîné, pendant que nous sommes tous ensemble, faudrait voir si la vieille a passé un papier... Où sont les clefs ?

— Je vais vous les remettre, répond la plus jeune des femmes, en se dirigeant vers le lit de la morte.

— Les clefs doivent être sous l'oreiller, poursuit-elle en pas-



sant la main sous la tête, encore chaude, de celle qui n'est plus. Où donc sont-elles ?... Ah ! les voici...

— Donne !

Quelques instants après, les meubles, précipitamment ouverts, livrent leurs modiques richesses. Les nippes, retournées et scrutées soigneusement, s'entassent au milieu de la chambre ; quelques bijoux de famille excitent l'ardeur sacrilège ; un sac qui tombe rend un son métallique, il est éventré et laisse voir quelques pièces d'or et d'argent ; puis ce sont les titres de rente, humbles économies acquises par cinquante ans de labeur et de privations ; un des neveux s'en empare et, après avoir compté, déclare :

— Il y en a bien pour huit mille francs !

— Avec tout ça, dit un autre, nous n'avons pas le principal...

— Quoi donc ?

— Le testament, pardi !

— Le voilà ! dit un troisième, en apportant une feuille, qu'il vient de parcourir d'un coup d'œil.

— Voyons ! voyons !

Et tous, groupés autour du papier timbré, lisent avidement les quelques lignes suivantes :

« Moi, Estelle Dusseau, institue pour mes héritiers tous mes neveux et nièces que j'aime pareillement, à la charge pour eux de faire dire cent messes pour moi après ma mort. »

— Cent messes ! s'écrie Charlot, c'est pas possible !... il n'y a pas cent messes !

— Mais si !

— Et combien ça coutera ?

— Au moins cent cinquante francs...

Mais, c'est de la folie !... Cent cinquante francs de messes... pour une personne qui est morte !

— Le fait est, répondit une des nièces, que la pauvre fille n'en a guère besoin, elle qui était si pieuse !

— Bien sûr qu'elle ne faisait point de péchés...

— Elle qui était toujours fourrée à l'église...

— Tandis que cet argent-là nous ferait tant de bien !

— Est-ce que nous avons le moyen de faire des cadeaux comme ça aux curés ?

— Heureusement que cette vieille bigote-là n'a pas fait cette sottise-là de son vivant !

— Ecoutez, dit le plus âgé des neveux, pour tout arranger, nous lui prendrons le suisse à son enterrement, et nous lui payerons une belle couronne...

— C'est ça !

Le jour du service, quand le suisse eut donné avec sa canne le signal du départ, on suspendit au corbillard qui emportait la vieille fille une couronne immense, sur laquelle se détachait, en lettres immenses, cette inscription :

*A notre chère tante*

REGRETS ÉTERNELS !!!

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# LA SOCIÈTÉ DE SAINT-TÉLEAU.

## LA MISSION DU PAYS DE GALLES

### Appel aux Bretons de l'Armorique (suite).

2° Fortement attachés au catholicisme, les Gallois résistèrent énergiquement et longtemps avec succès aux efforts de Henri VIII et de ses successeurs pour amener l'apostasie de toute l'Angleterre. C'est seulement à la fin du XVII[e] siècle, que la disparition totale du clergé catholique eut pour résultat fatal la perversion de cette nation infortunée. Toutefois, ce n'est pas à l'Eglise anglicane, ce n'est pas à l'Eglise officielle établie et enrichie par Elisabeth, que les Gallois accordèrent leur adhésion et leur fidélité. Les évêques et les ministres anglicans, installés partout de force et parlant anglais, ont pu prélever sur les Gallois et leurs propriétés les dîmes que la loi leur assigne, mais les Gallois ont donné leur foi et leur confiance à différentes sectes, connues sous le nom général de *non-conformistes* ou protestants séparés de l'Eglise établie *(dissenters)*. Aujourd'hui, les Gallois sont les Méthodistes et les Puritains les plus prononcés et les plus endurcis que renferment les pays soumis à la reine Victoria.

Les Gallois, fiers de l'ancienneté de leur race, fiers de leur histoire et de leur langue, qu'ils cultivent avec soin, n'entendent pas volontiers un prédicateur qui leur annonce la vérité avec un accent étranger et une parole défectueuse. Et pourtant, il n'y a pas, jusqu'à présent, un seul prêtre catholique de nationalité et de langue galloises. Il n'y a actuellement qu'un seul prêtre catholique parlant assez bien le gallois pour prêcher en cet idiome. Aussi, sur douze comtés qui se partagent le Pays de Galles, il y en a plusieurs où ne s'élève pas une seule chapelle catholique pour les Gallois proprement dits. Dans les régions purement galloises, il n'y a qu'une demi-douzaine de missions ou paroisses, et encore les curés catholiques n'ont pu attirer et grouper autour d'eux qu'un petit nombre de Gallois. Il est vrai que d'autres paroisses, dont plusieurs assez florissantes, existent dans la Principauté, mais elles se trouvent dans les villes maritimes et ne servent qu'à une population immigrée, parfois à une population flottante, et alors ces églises sont fermées pendant une partie de l'année. On peut se figurer, dès lors, quel peut être l'état de la religion catholique dans ce pays, et il n'est pas besoin de dire qu'à moins de renouveler le miracle de la Pentecôte, les apôtres eux-mêmes ne sauraient répandre la vraie foi parmi un peuple hostile, sans posséder sa langue. Et, en réalité, les Gallois, jusqu'à ces dernières années, sont restés réfractaires à l'action du clergé catholique.

Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que les évêques catholiques n'aient fait nul effort pour ramener les Gallois dans le sein de la véritable Eglise. Déjà, en 1887-89, le Père Henri Hugues avait



travaillé pendant deux ans parmi ses compatriotes pour les détacher de l'hérésie, lorsque Dieu l'enleva par une mort prématurée. Quelques mois après cette perte si regrettable, se fondait, à Cardiff, une société de laïques zélés qui s'occupent de la conversion du Pays de Galles, et se sont placés sous le patronage de saint Téleau, ce grand évêque de Landaf qui a aimé la Bretagne armoricaine presque autant que sa propre patrie. Composée d'abord de six membres seulement, approuvée et bénie par l'évêque de *Newport* et *Menevia*, moine bénédictin et évêque anglais catholique dans le Pays de Galles, l'association compte, aujourd'hui, un grand nombre de chrétiens zélés pour la conversion des Gallois.

Elle y travaille d'abord par la prière. Elle a formé, dans le Pays de Galles, des groupes de chrétiens fervents qui prient pour la conversion des Gallois. Ces groupes se sont affiliés à la Confrérie de *Notre-Dame de la Merci*, qui est répandue dans toute l'Angleterre et prie pour la conversion de toute l'Angleterre, et ainsi s'est trouvée constituée une branche galloise de la grande Confrérie de Notre-Dame de la Merci, dirigée dans toute la Grande-Bretagne par le Révérend *Philippe Fletcher*.

La Société de Saint-Téleau emploie l'apostolat de la presse. Elle a formé une section galloise de la grande association anglaise pour la diffusion de la vérité catholique (*catholic truth society*). — Elle compose et répand des ouvrages écrits en langue galloise et appropriés aux besoins actuels de cette contrée. Parmi ces écrits, les uns parlent au peuple dans un style populaire; d'autres s'adressent plutôt à la classe instruite et prennent la forme d'essais historiques ou littéraires : tous sont produits par la plume de Gallois, distingués dans leur littérature nationale. Des séries de conférences publiques sur des sujets théologiques et historiques, prononcées par des orateurs de mérite, attirent des auditoires protestants très nombreux.

En même temps, la Société de Saint-Téleau n'oubliait pas que le moyen le plus puissant et le plus pressant, c'est de former un clergé parlant bien le gallois et prêchant aux Gallois dans leur propre langue. Elle pensait aux moyens d'établir dans la Principauté une communauté de Bénédictins bas-bretons. Ces religieux, issus de la même race celtique, parlant déjà une langue très semblable au gallois, pourraient, moyennant quelques études préliminaires faites sur les lieux mêmes, apprendre sans trop de difficultés la langue galloise, et seraient écoutés plus volontiers que des missionnaires irlandais ou anglais. En 1894, la Société de Saint-Téleau avait fait agréer ce dessein par Mgr Hedley, évêque de Newport, qui l'avait vivement encouragé, et elle recherchait par quels moyens elle pourrait réunir les ressources pécuniaires indispensables à la fondation projetée.

Alors se répandit le bruit que Léon XIII préparait pour le Pays de Galles une nouvelle organisation ecclésiastique. Voyant les Gallois demeurés, depuis si longtemps, absolument rebelles à l'action convertissante de leurs évêques anglais catholiques, les voyant à

Archives diocésaines d Quimper et Léon



peu près inaccessibles au prosélytisme catholique, non pas seulement par haine contre le papisme, mais tout autant par leur esprit de nationalité et par leur langue si différente de l'anglais, le Souverain Pontife vient de détacher des deux diocèses anglais, entre lesquels il était partagé, le Pays de Galles avec ses douze comtés ; et il en a formé un vicariat apostolique séparé. Après la consécration et l'installation du vicaire apostolique, Mgr *Francis Mostyn*, la Société de Saint-Téleau se remit à négocier la fondation d'un couvent de Bénédictins bas-bretons, et avec le vénérable évêque nommé et avec différentes autorités de la Congrégation du Mont-Cassin de la primitive observance. Partout ce projet a rencontré les plus vives sympathies. Monseigneur le Vicaire apostolique appelle de tous ses vœux l'établissement des moines bénédictins dans son diocèse. Le dernier chapitre provincial, tenu en France par les religieux de la susdite Congrégation, a également émis un avis favorable à ce projet, et a confié à deux supérieurs de la province le soin de rechercher les moyens qui pourraient le plus efficacement en préparer l'exécution.

Puissent ces efforts produire bientôt d'heureux résultats pour l'évangélisation du Pays de Galles et de ses infortunés habitants ! Puissent ces pages intéresser les catholiques de la Bretagne armoricaine, en faveur de la mission galloise ! et en décider plusieurs à coopérer à cette bonne œuvre ! !...

1° D'abord, on peut entrer dans la Confrérie de Notre-Dame de la Merci (*our Lady of Ransom*), offrir à Dieu et aux anciens saints de l'Armorique et du Pays de Galles, des supplications ferventes et répétées pour le retour de ce peuple maintenant endurci. Nous espérons que prochainement la Confrérie sera établie au monastère de Kerbénéat, près de Landivisiau (Finistère), qui deviendra le centre de l'œuvre pour toute la Bretagne.

2° On peut s'affilier à la Société de Saint-Téleau, dont le secrétaire est : M. W. Lewis, 17, Stacey Road, Cardiff (Angleterre), qui s'empressera de fournir tous les renseignements désirables.

3° On peut favoriser la vocation de jeunes Bas-Bretons, disposés à se dévouer pour la mission galloise.

4° Les prêtres bretons qui recevraient de Dieu le désir d'aller travailler dans cette partie si délaissée de la vigne du Seigneur, et qui y seraient autorisés par l'Evêque de leur diocèse, seront reçus volontiers par Monseigneur le Vicaire apostolique.

Enfin, quiconque voudra aider à cette bonne œuvre et connaître les moyens les plus efficaces, est invité à s'adresser au Révérend Père Prieur des Bénédictins de Kerbénéat, près de Landivisiau (Finistère), ou à M. William Lewis, 17, Stacey Road, Cardiff (Angleterre).

*(A suivre.)* J. H. M., *membre de la Société de Saint-Téleau.*



# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

« Le jour avant sa mort s'est passé dans un assoupissement qui ne lui permettait pas d'écouter les vives exhortations que lui faisaient plusieurs de ses confrères, qu'une charité toute divine tenait au pied de son lit de douleurs.

« Le lendemain, vendredi 4 de ce mois, soit que la douleur se fit sentir moins vivement, soit qu'il fut plus fort que la mort même, non content de prêter à la pieuse voix des assistants une oreille attentive, il répétait leurs sons édifiants. « *In te Domine speravi,* » lui disait le pieux sacristain de la cathédrale; « *Non confundar in æternum,* » répond, d'une voix presqu'éteinte, le moribond, plein de confiance en ce Dieu, le juste rémunérateur de ceux qui souffrent pour lui. « *Dominus « pars hereditatis meæ et calicis mei* », s'écrie encore, dans les transports d'une ardente charité, le même témoin des douleurs étonnantes du pasteur expirant, qui ajoute, d'une voix languissante, mais avec cette douce sécurité que donne, dans ces derniers moments, le témoignage d'une conscience sans reproche : « *Tu es qui restitues hereditatem meam mihi,* C'est « de vous, ô mon Dieu, et de vous seul que j'attends la glo- « rieuse portion de cet héritage éternel. »

« *Cor meum et caro mea defecerunt in Deum vivum,* » lui dit son digne commensal, le Recteur de la paroisse de Laz, en Cornouaille, mais avec un air si sensible, qui eût attendri les cœurs les plus féroces.

« Pour moi, Monsieur, triste auditeur de ces touchantes paroles, je me sens tellement édifié, que je ne puis retenir mes larmes; j'ai devant moi le triste mais vénérable objet dont le cœur et la chair ont tombé dans une extrême défaillance, pour la cause du Dieu vivant; je la fixe avec des yeux où se peignent les divers mouvements de mon âme, la compassion et la tendresse; toute ma sensibilité se réveille, mon cœur tombe dans l'abattement; toutes les souffrances et passées et présentes de ce grand homme viennent frapper vivement mon imagination, les pleurs baignent mon visage, mes soupirs s'exhalent, des cris de douleur... Je quitte ces tristes lieux et je vais, d'un pas languissant, décharger l'amertume de mon cœur affligé aux pieds de Celui qui est la consolation comme la vie du monde.

« Je ne vis pas mon pasteur le reste du jour; vous pouvez

Archives diocésaines de Quimper et Léon



bien croire que je le passai, toutefois, dans de mortelles inquiétudes. Aussi, le lendemain, m'empressé-je d'aller savoir de ses nouvelles. Hélas ! je n'étais pas rendu à sa chambre, que j'appris qu'il n'était plus de ce monde. Je me traîne cependant jusqu'à lui. Jugez, Monsieur, de la tristesse de cette brebis infortunée, en voyant les tristes dépouilles d'un pasteur chéri autant qu'aimable. J'éprouvais cependant une joie secrète, quand, détachant mes regards de la terre, je pensais que son âme, affranchie de ce corps de mort, comme parle l'apôtre, avait déjà recueilli le poids immense de gloire qui ne s'acquiert que par les tribulations et les souffrances.

« J'ai su, depuis, qu'il a conservé sa pleine connaissance jusqu'à 7 heures et demie de l'après-dîner, moment où il rendit le dernier soupir, qu'il continua d'édifier, jusqu'aux larmes, et les prêtres et les différentes personnes qui l'environnaient, qu'il avait continuellement à la bouche, qui parle toujours de l'abondance du cœur, cette sainte invocation à la Mère du divin Rédempteur de nos âmes : « *Sancta Virgo vir-* « *ginum, ora pro nobis,* » et qu'il les répétait avec une sainte ardeur, toutes les fois qu'il voyait près de lui quelques-unes de ces vierges qui, par un ardent transport de charité, se sont généreusement dévouées au service des malades, auxquelles je ne puis manquer ici de rendre le juste tribut de ma reconnaissance pour les soins imaginables *(sic)* qu'elles n'ont cessé d'avoir pour mon pasteur pendant sa longue et triste maladie.

« J'ai su de sa respectable nièce, Mme Maoudaut, qui a eu la douleur de voir expirer sous ses yeux cet oncle chéri, qu'il est mort dans les sentiments d'une âme pleinement détachée de ce monde et ne soupirant absolument qu'après les richesses éternelles de la maison du Seigneur ; que ses dernières paroles, fidèles interprètes de ses tendres et pieux sentiments, ont marqué clairement l'abandon total et l'entier sacrifice de son cœur et de son âme à son divin Maître : « *Ecce cor meum,* « *ecce anima mea.* »

« Ainsi s'est terminée, Monsieur, une vie qui a fait l'admiration des hommes et des anges, sans doute. *Ecce quomodo moritur justus ;* telle a été la fin de cet homme qui a tout souffert pour la justice. *(A suivre.)*

**Le charbon médicinal du Dr Belloc**, soit en **Poudre**, soit en **Pastilles**, fait disparaître en peu de jours les renvois, les aigreurs, les pituites et les migraines qui accompagnent si souvent les mauvaises digestions.

Poudre, le flacon 2 francs. — Pastilles, la boîte 1 fr. 50 ; toutes pharmacies.
Fab. Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 49, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*



**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (Bétin frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**FROMAGE** du Prieuré de Kerbénéat, genre Trappe, pâte fine et onctueuse, agréable au goût, de bonne conserve.

DÉPÔTS :

*Kerbinéat*, en Plounéventer.
*Quimper*, Mme Le Louët, 26, rue des Reguaires ; — Mme Lesquendieu, 24, rue du Parc.
*Morlaix*, M. Le Breton, 27, r. de Paris.
*Brest-Recouvrance*, Mme Vigouroux, 20, rue de la Porte.
*Landerneau*, Mme Vicaire.
*Landivisiau*, Mme Guillou.
*Gouesnou*, M. Malardeau.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

*MAISON DE CONFIANCE*
*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*
**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION** RÉGÉNÉRATRICE **D' ROFF**
— DU —
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
Le Flacon : 3 Fr. ; *Franco*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
Depot Général : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY-LABASTIRE

*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

BREST

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE**
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES**
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**REPARATIONS de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**BON-PRIME** *Semaine Religieuse de Quimper.*

**PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN**

La **Société Générale des Artistes Parisiens**, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un **but de réclame**, de faire **POUR RIEN**, et jusqu'à concurrence d'une somme de ***cinq cent mille francs***, un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet ***immense sacrifice*** portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50); il est signé de ses meilleurs artistes. — *A partir de cette date du journal, et dans un délai de 10 jours, tous ceux qui enverront une photographie recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle.* L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au Bon **4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — ***Détacher ce bon*** et l'envoyer au Professeur d'**ALBY**, administrateur de la *Société Générale des Artistes Parisiens*, **141, Boulevard Magenta, Paris**, pour recevoir cette ***Belle Prime*** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

**Nom** et adresse : .....
(Gare la plus rapprochée.)

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 13 Novembre 1896. N° 46.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Jubilé national; Nécrologie ; Mgr d'Hulst ; Nominations dans le clergé; Saint-Pol-de-Léon ; Propagation de la Foi ; Les chrétiens d'Arménie ; Une question à l'ordre du jour.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Saint-Brieuc ; Séez ; Paris : Le budget des cultes ; Défendons-nous ; Une tactique malhonnête.

*III. La Société de Saint-Téleau* (suite).

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche 15 Novembre.* — 25e Dimanche après la Pentecôte. — *6e après l'Épiphanie.* — DÉDICACE DE TOUTES LES ÉGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

*Lundi, 16.* — S. Melaine, Évêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

*Mardi, 17.* — S. Grégoire le Thaumaturge, Évêque. Semi-double. Blanc.

*Mercredi, 18.* — Dédicace de la Basilique des saints Apôtres, Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

*Jeudi, 19.* — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

*Vendredi, 20.* — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

*Samedi, 21.* — Présentation de la Tr. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Poullaouen ..... ..... du 15 au 20 Novembre.
Cloître-Pleyben ..... .... du 22 au 29 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Jubilé national.** — Son Éminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a adressé à chacun des Evêques de France la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ
DE REIMS

Reims, le 15 Octobre 1896.

Monseigneur,

Par ses Lettres apostoliques du 8 Janvier dernier nous accordant un Jubilé national pour l'année 1896, Notre Saint Père le Pape attache une indulgence plénière à la Rénovation des promesses baptismales de la France chrétienne, qui doit être faite publiquement, le jour de Noël, dans toutes les églises de France : « *Præterea indulgentiam plenariam impertimur omnibus et singulis qui promissionum Baptismi renovationi, in cunctis Galliæ ecclesiis, sacerrimo die Natalis Domini publice peragendæ, religiosè interfuerint, consuetis tantummodo conditionibus ritè servatis.* »

Depuis longtemps, NN. SS. les Evêques m'ont demandé la formule de cette Rénovation.

Il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à leur désir ; car c'est à Reims, en présence des Evêques assemblés aux premiers jours d'Octobre, que cette cérémonie solennelle devait avoir lieu tout d'abord.

D'autre part, j'ai cru nécessaire, à cause de l'Indulgence concédée, de soumettre à Sa Sainteté, un acte de cette nature.

A la date du 28 Septembre dernier, j'ai reçu de Rome la réponse ci-jointe, et je m'empresse de communiquer à Votre Grandeur le texte approuvé par le Souverain Pontife dont nous nous sommes servis, à Reims, le 4 Octobre, pour la clôture de notre Triduum du Centenaire.

Veuillez agréer, Monseigneur, les sentiments respectueux avec lesquels je suis

de Votre Grandeur le tout dévoué en N.-S.

† B. M. Card. LANGÉNIEUX.

Éminence Rme,

J'ai soumis sans retard au Saint Père la formule proposée par Votre Eminence pour l'acte de Rénovation des promesses baptismales de la France. Sa Sainteté n'y ayant trouvé absolument rien à reprendre, vous pouvez parfaitement l'adopter et il m'est doux d'espérer que les nobles sentiments qu'elle exprime attireront sur la Fille aînée de l'Eglise de nouvelles et abondantes bénédictions.

Les solennités si sagement organisées par Votre Eminence, pendant les jours qui précèdent et qui suivent la fête annuelle de saint Remi, sont de nature aussi à favoriser, de la façon la plus heureuse, un réveil religieux si bien commencé. Le Saint Père à qui j'ai communiqué le programme des cérémonies s'en est montré vivement satisfait et il nourrit l'espoir que la piété des fidèles saura répondre au zèle de Votre Eminence.



Je baise très humblement les mains de Votre Eminence et je suis avec une profonde vénération son dévoué serviteur.

Rome, 28 Septembre 1896.

M. Card. RAMPOLLA.

Mgr l'Evêque de Quimper a répondu au vénérable Cardinal de Reims par la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier intégralement :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

« Quimper, le 26 Octobre 1896.

« Eminence Révérendissime,

« J'ai reçu la formule de Rénovation des promesses du baptême que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

« Dès l'époque de l'ouverture du Jubilé, notre chrétienne Bretagne s'est levée tout entière pour répondre à cette précieuse faveur. Les prédications, les exercices religieux se sont succédé, sans interruption, et il n'y aura que bien peu de mes diocésains qui ne profiteront pas de cette grâce. Je m'empresserai de leur transmettre la formule, afin que tous s'unissent à l'Eglise de Reims, en ce grand jour de Noël. Je n'oublierai pas de leur parler des belles fêtes qui ont eu lieu, en Octobre dernier. Comme on y sentait que la France est encore profondément chrétienne, et comme le cœur de Votre Eminence devait être heureux du mouvement religieux qu'il avait excité ! Car nous ne pouvons oublier que vous avez été le promoteur de cette grande pensée du Centenaire du Baptême de Clovis. Aussi nous ajouterons nos prières pour vous à celles que nous ferons, au jour de Noël, pour la conservation de la foi dans notre pays.

« Pour mon compte particulier, Eminence, je m'empresse de saisir cette occasion pour vous remercier de l'accueil, si rempli de paternelle bienveillance, que vous m'avez fait, pendant mon trop court séjour à Reims.

« Daignez agréer l'assurance des respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble serviteur,

« † HENRI,
« *Évêque de Quimper et de Léon.* »

La lettre pastorale de Mgr l'Evêque, communiquant au diocèse la formule de la Rénovation des promesses baptismales de la France chrétienne, sera adressée, en temps utile, à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Floc'h, Henri, ancien vicaire de Landeleau, décédé à Pont-Croix, le 7 Novembre, à l'âge de 36 ans.

---

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Mgr d'Hulst.** — Samedi soir, le télégraphe apportait à Quimper la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr d'Hulst. Il était rentré, la veille, à Paris, après un repos de quelques semaines à Biarritz ; le mal s'étant aggravé, le prélat reçut les derniers sacrements des mains de Son Em. le Cardinal Richard et expira, vers 11 heures du soir, après une courte agonie.

Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst était né à Paris, en 1841. Ordonné prêtre en 1865, il devint vicaire à Saint-Ambroise, où il fonda des œuvres ouvrières ; aumônier militaire, en 1870, il se signala par son intrépidité sur le champ de bataille, comme plus tard pendant la Commune. Nommé promoteur, puis vicaire général du diocèse, par Mgr Guibert, il fit preuve de rares qualités, qui le firent désigner, en 1880, comme Recteur de l'Université catholique de Paris. On sait combien il a contribué à l'organisation et au développement de cette œuvre, à laquelle il avait, disait-il, spécialement voué sa vie.

Cependant il ne recula pas devant d'autres tâches, également lourdes : en 1891, il accepta de remplacer le R. P. Monsabré dans la chaire de Notre-Dame ; l'année suivante, il recueillit la succession législative de Mgr Freppel, dans la 3me circonscription de Brest. Doué d'une vaste intelligence nourrie de fortes études, travailleur infatigable, il menait de front toutes ces œuvres, dont chacune aurait rempli une vie ordinaire. Epuisé par ses labeurs incessants, il est mort, on peut dire, sur la brèche, en pleine maturité, alors qu'il semblait devoir rendre tant de services encore à la cause de l'Enseignement supérieur et à la défense des intérêts religieux au Parlement.

Sa fortune, qui était considérable, a été dépensée à faire le bien : il ne lui restait que son château de Louville (Eure-et-Loir), où son corps a été transporté, après le service religieux célébré à Notre-Dame de Paris, mardi dernier.

D'autres ont fait l'éloge du prêtre austère, de l'apôtre des petits, du brillant orateur que fut Mgr d'Hulst. Nous rappellerons surtout les liens qu'il avait contractés avec le diocèse de Quimper, où nous l'avons vu s'associant à nos fêtes, au Couronnement de Notre-Dame des Portes, et à nos deuils, aux funérailles de Mgr Lamarche, dont il prononça ensuite l'oraison funèbre.

C'est à ces titres que nous le recommandons spécialement aux prières du diocèse.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Bernard, jeune prêtre, vicaire à Locunolé, en remplacement de M. Com, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Carval, recteur de Saint-Thonan, recteur de Plogonnec, en remplacement de M. Déniel, maintenu, sur sa demande, à Plogoff ;



(Par suite, MM. Hunault, Burel et Boulis, gardent leur ancienne situation).

M. Pichon, vicaire à St-Jean-Trolimon, recteur à St-Thonan ;

M. Marchand, prêtre habitué à Cléden-Cap-Sizun, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;

M. Madec, recteur de Tréogat, recteur de Landudal, en remplacement de M. Fily, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Le Her, vicaire à La Roche, recteur de Tréogat.

---

**Saint-Pol-de-Léon. — Persécution fiscale.** — Chaque semaine, le fisc lance quelques nouvelles contraintes ou ordonne des saisies contre les communautés religieuses — toujours, du reste, avec le même résultat. Pour ne citer que ce qui concerne notre diocèse, nous parlions dernièrement des Augustines de Pont-l'Abbé ; le 2 Novembre, jour des Morts, les mêmes significations ont été faites aux Ursulines de Saint-Pol-de-Léon par Me Le Jean, huissier à Landivisiau.

Pour pénétrer dans la communauté et signifier la contrainte à la Supérieure, « parlant à sa personne », cet officier ministériel s'est servi d'un moyen, qu'un homme délicat, quelles que soient par ailleurs ses opinions, justifiera difficilement. Il se fit accompagner de sa fille qui, en sa qualité d'ancienne élève des Ursulines de Morlaix, fut admise aussitôt et accueillie avec bonté par la Mère Supérieure. Sans embarras aucun, paraît-il, la demoiselle présenta son père, lequel alors, déclinant ses titres et qualités, exhiba son papier timbré.....

Le procédé est digne de la mission que remplissait Me Le Jean, sur le refus des huissiers de Saint-Pol. Nous doutons que l'histoire qui, avec celle du bœuf de Chemillé, fait le tour de la presse, augmente le prestige d'une administration réduite à employer, ou du moins, à approuver de tels moyens.

— Nous apprenons que les Ursulines de Morlaix ont également reçu, ces jours derniers, une nouvelle contrainte.

---

**Propagation de la Foi. — AVIS.** — Les *Annales de la Propagation de la Foi* de Novembre vont être expédiées, sous peu de jours, dans les paroisses. MM. les Directeurs paroissiaux qui ne recevraient le nombre d'exemplaires auquel ils ont droit, ou qui auraient quelque autre réclamation à faire à cet égard, sont priés de s'adresser à M. le chanoine Rospars, Directeur diocésain de l'Œuvre. On s'efforcera de tenir compte de leur demande, dès l'envoi suivant.

---

**Les chrétiens d'Arménie.** — Nous avons reçu de Mgr Potron, évêque de Jéricho, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« En Nous priant d'être son interprète pour transmettre ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon



remerciments aux généreux bienfaiteurs des populations arméniennes, si cruellement éprouvées, le Révérend Père Supérieur de ces Missions Nous trace un tableau touchant des misères qu'il a eues sous les yeux, au cours de la récente visite qu'il vient d'en faire pour les secourir.

« Partout, Nous écrit-il, la désolation et les larmes. Plus de toit pour s'abriter ; plus de vêtements pour se couvrir ; plus de nourriture pour se soutenir ; être odieux et suspects aux Turcs, et toujours plongés dans la crainte de voir se renouveler de terribles massacres ; voilà l'existence misérable des pauvres chrétiens qui ont survécu, au milieu des ruines fumantes de leurs villages incendiés. Les uns, orphelins, ont vu massacrer leur père et leur mère, les autres restent avec un grand nombre d'enfants et sans ressources pour les nourrir.

« Mais la divine Providence est grande et surpasse toutes les misères humaines, si grandes qu'elles puissent être. Elle nous viendra en aide, nous en avons la ferme confiance ! »

« Ne reste-t-il pas encore quelques épis à glaner dans le champ si fertile de la générosité française et de la charité catholique ? — Ah ! donnez encore, Chrétiens de France, pour que vos frères d'Arménie, après avoir échappé au glaive des persécutions, ne périssent pas maintenant, victimes des privations et de l'affreux dénûment dans lequel ils sont plongés.

« † Frère Étienne-Marie Potron,
« Procureur des Missions franciscaines, Évêque de Jéricho. »

*Nota.* — Prière d'adresser les offrandes à Mgr Potron, 83, rue des Fourneaux, Paris-Vaugirard, ou aux bureaux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 20, rue Cassette, en spécifiant exactement leur destination, pour éviter des erreurs.

Les aumônes, destinées aux chrétiens d'Arménie, qui sont parvenues jusqu'à ce moment au Secrétariat de l'Evêché, ont été adressées à Mgr Potron et au R. P. Charmetant, directeur des Ecoles d'Orient, sauf une petite part qui a été réservée aux Missions arméniennes des Pères de l'Assomption.

---

**Une question à l'ordre du jour.** — Il se fait actuellement grand bruit, dans les journaux, au sujet de diverses publications, relatives à la Franc-Maçonnerie et dont le principal auteur, le soi-disant Docteur Bataille, vient de se démasquer, en poursuivant de ses sarcasmes et en couvrant d'injures les catholiques qu'il a mystifiés. Il a été le digne collaborateur — et compère — d'un autre prétendu converti (1), Léo Taxil, que cette immense duperie achèvera, nous l'espérons, de faire connaître également à sa juste valeur... Tout cela, on le comprend, fait baisser de plus

(1) « Nous avons vu, dit Mgr Isoard, des hommes chargés des fautes les plus graves, qui avaient accumulé, par le moyen de la presse, c'est-à-dire avec une publicité comme indéfinie, les blasphèmes les plus exécrables, les calomnies les plus audacieuses, et voici que, par une très grande grâce de Dieu, ils sont convertis, ils sont absous par l'autorité du Saint-Siège. Dieu soit béni ! La pensée commune est qu'ils vont faire pénitence ; qu'ils vont se taire, pendant quelque temps du moins. On saura qu'ils se jugent indignes de parler et d'écrire encore. Pas le moins du monde. On retrouve, dès le lendemain, leur nom sur cent affiches. »
Le vrai converti n'a point ces allures, il est contrit et humilié.



en plus le crédit de la célèbre Diana Vaughan et de ses révélations, que l'on a tout lieu de croire sorties de la même officine.

Pour notre part, nous avons toujours refusé de recommander, d'annoncer même, dans la *Semaine religieuse,* les livres dont il s'agit, comme ceux de M. Margiotta, aujourd'hui relaps, dit-on ; en dehors de l'invraisemblance de certains faits, plusieurs des questions traitées nous semblaient de nature à troubler beaucoup d'esprit faibles. En revanche, nous trouvons aujourd'hui que quelques uns, pour ne pas paraître crédules, tombent dans l'excès contraire. Car il est incontestable que le démon exerce dans le monde un empire, qui grandit à mesure que la foi diminue.

Les auteurs dont nous parlions ont-ils voulu, en entourant des faits trop réels de détails romanesques et invraisemblables, amener leurs lecteurs à croire que tout est faux dans ce qui se dit sur les profanations des arrière-loges ? C'est encore possible... Tenons-nous donc sur nos gardes et, sans nous laisser duper par des exploiteurs, n'oublions pas que Satan est le père du mensonge, et que la Franc-Maçonnerie, son instrument dans l'œuvre d'universelle perversion qui se poursuit actuellement dans le monde, est maîtresse en fourberies.

---

**Souvenirs et Impressions de voyage du Pèlerinage Breton à Lourdes, du 13 au 19 Septembre 1896.** — Une brochure de 24 pages. Se vend *au profit des pauvres,* chez MM, J. Salaün et Le Gall, libraires à Quimper.

Prix : 0 fr. 25.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Saint-Brieuc. — Le tribunal canonique constitué par Mgr l'évêque de Saint-Brieuc pour examiner la cause du vénérable Charles de Blois, duc de Bretagne, dont son diocèse possède les reliques, s'est réuni, le 4 Novembre, pour la dernière fois. Les procès-verbaux des séances constituent un gros volume in-4° de 460 pages ; l'original a été réservé pour les archives épiscopales de Saint-Brieuc, et la copie authentique enveloppée d'un pli scellé du cachet de la chancellerie, pour être remis à la Congrégation des Rites.

Mgr Fallières a exprimé son espoir de voir bientôt couronner tous ces travaux par la reconnaissance du culte du Bienheureux. En attendant, Sa Grandeur a voulu donner à M. le chanoine Por-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



cher, de Blois, postulateur de la cause, un témoignage de sa gratitude, en le nommant chanoine honoraire de Saint-Brieuc.

La séance s'est terminée par le chant solennel du *Te Deum*.

---

*La Croix des Côtes-du-Nord* annonce la bénédiction, qui aura lieu dans quelques jours, du monument élevé, au bord de la ligne de Saint-Brieuc à Pontivy, à l'endroit où se produisit, le 26 Juillet 1895, la catastrophe de Saint-Brandan, qui coûta la vie à douze personnes, dont huit pèlerins revenant de Sainte-Anne d'Auray.

Le monument se compose d'une statue de sainte Anne, supportée par un monolithe de granit, dont la face antérieure est ornée d'une grande croix en relief ; il se détache très nettement au-dessus de la voie ferrée, et sa vue évoquera à la mémoire des voyageurs le douloureux souvenir, et vaudra aux victimes de ferventes prières.

---

Séez. — Par une lettre en date du 8 Novembre, MM. les Vicaires généraux de Séez demandent des prières pour Mgr Trégaro, dont la santé, ébranlée depuis quelque temps, inspire en ce moment de sérieuses inquiétudes.

Sa Grandeur a reçu les derniers sacrements. Cependant les dernières nouvelles étaient meilleures. Nous demandons à nos lecteurs de prier pour le prompt et complet rétablissement de l'intrépide prélat.

---

Paris. — **La procession en bateau.** — M. le Juge de paix de Saint-Denis vient de rendre sa sentence dans le procès intenté à M. l'abbé Passenaud, curé de l'île Saint-Denis, poursuivi pour avoir fait une *procession* en bateau, sur la demande des mariniers dont les péniches sont amarrées au quai. Monsieur le Curé opposait qu'il ne s'agissait pas là d'une procession et que le Maire n'avait pas la police du fleuve.

Les moyens n'ont pas été accueillis par le Juge de paix. Celui-ci, tout en rendant hommage au but respectable poursuivi par le Curé, et après avoir constaté qu'il n'agissait qu'à la demande des mariniers, a estimé : 1° que la cérémonie constituait une procession « suivant la définition que le dictionnaire de l'Académie en donne : *Procession, cérémonie religieuse conduite par des ecclésiastiques qui marchent en ordre, récitant des prières, en chantant les louanges de Dieu ;*

« Qu'à la vérité les ecclésiastiques ne marchaient pas, mais qu'ils se trouvaient dans une péniche, laquelle était traînée par des mariniers et par conséquent *marchait*..... »

M. le curé Passenaud a été condamné à 1 franc d'amende et aux dépens ; mais, sur l'avis de son avocat, il s'est pourvu en cassation. Il sera curieux de voir ce que pensera la Cour suprême des considérants, un peu étranges, de M. le Juge de paix de Saint-Denis.

---



**Le budget des Cultes.** — On vient de distribuer le rapport de M. Emile Constant à la Chambre, sur le budget des Cultes, pour 1897.

Il s'élève à 44,327,753 fr., soit une réduction de 805,100 fr. sur le budget de 1896.

« Pour arriver à ce résultat, dit le rapporteur, on a dû porter la main jusque sur les fonds de secours, et réduire aux nécessités les plus urgentes l'entretien des édifices diocésains, des églises et des presbytères.

« Devant des nécessités budgétaires impérieuses ou pour répondre au sentiment de l'opinion publique, le Parlement pourra ultérieurement avoir à décider dans quelle mesure il entend ramener le service des Cultes aux charges prévues par le Concordat. »

On sait ce que cela veut dire.

Les réductions portent sur : le matériel des bureaux des Cultes au ministère, 1,000 fr. ; les allocations aux chanoines, 30,000 fr. ; les allocations aux desservants et vicaires et le binage, 605,100 fr. ; les pensions et secours aux prêtres âgés ou infirmes, 18,500 fr.

« Nous sommes obligé, dit le rapporteur, de reconnaître que cette dernière réduction est *purement arbitraire* et constitue une pénible concession, faite aux nécessités budgétaires. » Bon apôtre !

Il y a encore diminution de 10,000 fr. sur les crédits spéciaux pour diverses cathédrales : de 54,000 fr. sur les secours pour églises et presbytères ; de 55,200 fr. sur les grosses réparations des édifices diocésains, etc.

Comme toujours, le projet alloue 26,500 fr. aux séminaristes protestants de Paris et de Montauban, et 22,000 fr. au séminaire israélite, alors qu'aucun crédit n'est inscrit pour les Séminaires catholiques ; c'est là l'équité anticléricale. (*La Croix.*)

---

**Défendons-nous !** — Le tribunal correctionnel de Vitré était saisi d'un procès en diffamation, intenté par M. le Recteur de la paroisse de Saint-Didier (arrondissement de Vitré), au journal le *Patriote de Bretagne* qui, bien qu'imprimé à Laval, est répandu dans une partie du département d'Ille-et-Vilaine.

La loi interdit de rendre compte des débats. Il nous suffira de dire que l'honorable plaignant avait été odieusement diffamé.

Dans son audience de mardi dernier, le tribunal a condamné le journal le *Patriote de Bretagne* à 50 francs de dommages-intérêts, à 16 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans trois journaux de la localité. Le condamné a bénéficié de la loi Bérenger, en ce qui concerne l'amende.

---

**Une tactique malhonnête.** — La constitution des *Ligues de défense sacerdotale* a quelque peu modéré le débit des calomnies dans les feuilles impies ; on y regarde à deux fois avant d'attaquer M. un tel, qui osera se défendre, car on est brave..... jusqu'à la bourse seulement. Mais comme il faut, tout de même, calomnier un

Archives diocésaines de Quimper et Léon



brin, — rien que pour aiguiser ses dents, — on attaque M. tel autre qui ne se défendra pas... et pour cause. Qu'on en juge par le fait suivant que nous signale la *Semaine d'Erreux :*

« On a pu lire récemment, dans certains journaux, une histoire fort peu édifiante :

« Un abbé Chiffon, dit Mazoyer, curé de Gélannes (Var), coupable d'actes immoraux, venait d'être condamné à six mois de prison.

« Or, ils ont menti volontairement et effrontément.

« Et cela pour la raison bien simple que la paroisse de Gélannes n'existe pas dans le Var !

« L'abbé Chiffon, dit Mazoyer, n'existe pas d'avantage.

« Ce n'est pas tout : j'ai feuilleté jusqu'à la dernière page, un annuaire du clergé français ; vous pouvez chercher dans la France entière, vous ne trouverez pas la paroisse de Gélannes, elle n'existe dans aucun diocèse, pas plus que dans le Var.

« L'histoire de l'abbé Chiffon n'est donc qu'un tissu de mensonges, une infecte calomnie, dont on se sert sans scrupule pour salir le clergé.

« C'est un jeu sans danger, puisque, personne n'étant diffamé, personne ne peut se plaindre ; mais c'est un jeu auquel ne peuvent se livrer que des gens malhonnêtes. »

Malhonnêtes, à coup sûr ; mais ils sont légion. Quand donc les « honnêtes gens » comprendront-ils qu'ils ont tous intérêt à s'entendre pour démasquer les calomniateurs ?...

---

## LA SOCIÉTÉ DE SAINT-TÉLEAU.

### LANGUE ET LITTÉRATURE GALLOISES

(Extrait de l'Encyclopédie nationale d'Angleterre.)

I. — Langue galloise. — La langue galloise, qui est maintenant parlée dans le Pays de Galles, et dont les premiers monuments remontent jusqu'au VI^e^ siècle de l'ère chrétienne, appartient à la famille des langues celtiques. Ces langues sont au nombre de six : — l'*Irlandais*, — le *Gaëlic*, parlé dans les *Highlands* de l'Ecosse, — le *Manx*, parlé dans l'île de Man, le *Gallois*, — le *Cornish*, parlé autrefois dans le Comté de Cornwall, — et le *Breton*, parlé en Armorique. Les trois premières forment la branche gaélique ; les trois dernières constituent le groupe kymrique.

Le Gallois est une langue fort ancienne, et il y a des poèmes dont on fait remonter l'origine au VI^e^ siècle de notre ère. Ce qu'il y a de remarquable dans ces poèmes, c'est que le langage parlé à cette époque reculée, est, à quelques exceptions près, le même que le Gallois moderne. Tout en accordant une très haute antiquité au Gallois, nous ne pouvons cependant souscrire au jugement de plus d'un *Cymri*, trop enthousiaste des gloires de sa patrie, et



assurer que le Gallois était la langue parlée par Adam et Eve dans le paradis terrestre. Le Gallois unit à la simplicité, à la concision, une grande force d'expression. La langue est très riche en racines. L'alphabet se compose de 31 lettres dont 13 consonnes simples, 11 consonnes doubles et 7 voyelles ; ce sont : *a, b, c, ch, d, dd, e, f, ff, g, ng, ngh, h, i, l, ll, m, mh, n, nh, o, p, ph, r, rh, s, t, u, w, y*. — Le *c* est toujours dur ; ex. : *ci* (prononcer *ki*), chien. — Le *ch* est aspiré ; ex. : *c'hwaer*, sœur ; *c'hwerthin* (prononcer *c'houerzin*), rire. — Le *dd* se prononce à peu près comme le *z*, — l'*f* comme le *v*, l'*ff* comme l'*f* ; — ex. : *bardd (barz)*, barde ; — *dafad (davad)*, mouton ; — *defaid (devaid)*, moutons. — *Ffrwyth* (prononcez *frouez*), fruit.

Le *ng* se prononce un peu comme *gn*, et le *ngh* idem, avec une forte aspiration. — L'*h* est toujours aspirée. L'*ll* a un son mouillé comme *ill* en breton ou *gl* en italien. — Le *mh* se prononce avec une forte aspiration ; le *nh*, idem. — *Ph*, comme *ff*. — Le *rh* correspond au *ρ* grec. — Le *th* comme en anglais. — *U* a ordinairement le son de l'*i*. — *W* se prononce *ou*. — L'*y* a deux sons : — *eu* et *i*.

La grammaire est très compliquée, vu le grand nombre de changements de formes : ainsi, par exemple, pour le mot père « *tad* », on dira : « *Ei dâd* », son père, — « *Fi nhâd* », mon père, — *Ei thâd* », son père (à elle). — Pour tête, « *pen* » on dira : « *dy ben* » ta tête, — « *fy mhen* », ma tête, — « *ei phen* » sa tête (à elle) : — pour pain « *bara* » on dira : « *dy varra* » ton pain, — « *fy mara* » mon pain, etc., etc..... Comme on le voit, c'est là aussi un caractère particulier au *breton*. — Il n'y a qu'un seul article, qui ne se décline point, mais qui varie suivant la lettre initiale du mot suivant. Le verbe n'a point de temps présent ; on le remplace par le futur. Enfin, il est à remarquer que le Gallois, à l'encontre des autres langues gaéliques, est encore beaucoup parlé de nos jours. Aujourd'hui, en effet, le nombre de ceux qui parlent le Gallois est plus considérable qu'il ne l'était, il y a un siècle.

II. Littérature galloise. — La littérature galloise remonte jusqu'au VI^e^ siècle de notre ère. Mais jusqu'au commencement de ce siècle, la plupart des anciens monuments étaient inconnus. Ce ne fut qu'en 1801, que M. Owen Jones publia, sous le titre de « *The Myvyrian Archæologyof Wales* », les principales productions de la littérature galloise de 500 à 1400. L'histoire de la littérature galloise peut se diviser en quatre périodes :

1° Des temps les plus reculés jusqu'à la conquête normande. L'auteur le plus ancien est Anewin (510-560). Son poëme intitulé « *Gododin* » raconte les aventures des Ottadini (une tribu des Cymrys) avant leur immigration dans le pays de Galles.

Le monument le plus ancien en prose, dont l'authenticité soit incontestée, est le « *code de lois* » du roi Hywel Dda, qui mourut en 748.

2° Pendant la seconde période (1066-1536), la littérature gal-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



loise compte un grand nombre de bardes, dont les plus célèbres sont Llywarch ab Llywellyn et Davydd ap Gwilym.

3° La troisième période est surtout remarquable par la traduction de la Bible en langue galloise, en 1588.

4° La quatrième période (de 1760 jusqu'à nos jours), a vu naître un grand mouvement en faveur de cette langue. La multiplication des imprimeries, l'établissement des feuilles périodiques, la fondation de sociétés patriotiques y ont grandement contribué.

*(A suivre.)*

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉE 1796

(SUITE)

« Je vous ai déjà dit que ce digne pasteur a été ici presqu'universellement regretté. Les catholiques surtout lui ont prouvé, même après sa mort, et leur amour et leur respect. D'après le consentement de ses parents, on n'a rien négligé pour posséder, dans un cimetière béni par lui-même, en 1782, les précieux restes de ce généreux confesseur. On se fait une vraie gloire ici de la réussite de cette entreprise, et la douce pensée qu'on a auprès de soi ce précieux trésor, semble modérer en quelque sorte la cuisante douleur qu'a causée cette grande perte. Qui sait, d'ailleurs, si, parmi le grand nombre de brebis infidèles qui viennent près de sa tombe, mêler et leurs soupirs et leurs prières aux nôtres, il ne s'en trouvera pas quelques-unes qui rentrent dans le bercail? Qui sait si, du sein de cette pourriture inanimée qui couvre ce corps, dans lequel habita en quelque sorte la vertu de Jésus-Christ, une voix salutaire ne parlera pas à leurs cœurs, et ne leur fera pas entendre ces paroles toutes-puissantes : « O toi, qui, trop longtemps, courus à ta perte, en suivant des « guides aveugles et perfides, ouvre enfin les yeux à la « lumière, et reconnais au moins, dans cette tombe, le pas- « teur légitime que te donna l'Eglise animée, non par l'esprit « de l'homme, mais par l'esprit de Dieu. Compare, si tu veux, « ton pasteur qui n'est plus, avec ces séducteurs qui t'éga- « rent avec eux ; la vertu humiliée jusque dans le tombeau, « avec le crime triomphant sur le trône ; interroge les cen- « dres de cet auguste vieillard, qui te guida si longtemps « dans les voies du salut, et fidèle aux leçons qu'il te donne « encore du fond de son sépulcre, arrache le bandeau fatal « qui te dérobe le flambeau de la foi, et pleure, non pas sur « lui, mais sur toi-même : *Nolite flere super me, sed super vos « et filios vestros.* »



« Je ne vous dirai pas, Monsieur, si la mort du pasteur a ici opéré quelqu'heureux changement. Ce que je puis assurer, c'est que la vue de son cercueil a arraché des larmes à plusieurs personnes d'une vertu assez modique.

« Presque deux cents âmes restées fidèles l'ont suivi jusqu'au cimetière ; une demi-douzaine de vierges hospitalières ont honoré le convoi de leur présence édifiante, depuis leur maison jusqu'au passage de Brest à Recouvrance. Leur pieuse intention était même de l'accompagner jusqu'au bord de sa tombe, si un misérable apostat, un vrai ministre de Baal, ne s'était uni à nous, je ne sais à quel dessein, apparemment pour accréditer sa religion nouvelle, et pour égarer de plus en plus un peuple, hélas! qui n'est déjà que trop cruellement et trop étrangement séduit et corrompu. Je vous assure que sa mystérieuse conduite, en cette funeste occasion, nous a moins édifiés qu'indignés. Encore, redoutions-nous qu'à cette première insulte il n'en ajoutât une seconde bien plus cruelle encore, que, rendu au lieu où nous devions laisser ce précieux dépôt, il n'entonnât quelques prières ; fort heureusement, qu'il s'est contenté de verser quelques larmes, assez stériles sans doute, puisqu'il marche encore aujourd'hui, aussi hardiment que jamais, dans les voies ténébreuses du mensonge et de l'infidélité.

« Les catholiques de Recouvrance, Monsieur, ont ajouté à l'amour et au respect, la générosité. Il n'est aucun d'entre eux qui n'ait contribué à fournir aux frais des funérailles du pasteur regretté, qui ont été faites, non pas, sans doute, avec cette pompe et cette magnificence lugubre qu'eussent permis des temps et plus heureux et plus favorables, mais au moins avec la plus grande décence et une admirable régularité.

« Mardi dernier, on termina une octave dont la piété des fidèles a aussi fait les frais.

« J'ai oublié de vous dire que nous avons eu soin qu'il eût, comme pasteur, une place distinguée et remarquable dans le cimetière. Nous l'avons fait mettre aux pieds de la croix. Il eût été, sans doute, à désirer qu'on eût couvert ce précieux sépulcre d'une pierre tombale ; elle n'eut point été inutile, surtout dans ces jours infortunés. Nous verrons, s'il plaît au Seigneur, finir le règne affreux de l'irréligion et de l'injustice, et alors nous nous rappellerons tous nos devoirs, et nous nous ferons un religieux plaisir d'en remplir toute l'étendue.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

« Votre très humble et dévoué serviteur,

« J: M: C: C: »

Dix-huit mois plus tard, cette lettre était trouvée à Guipavas, à l'occasion de perquisitions faites chez Anne Pastezeur, veuve Saliou, et chez les parents de M. Henry, grand-vicaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de Léon, qui, de fait, avait séjourné dans la paroisse, pendant plusieurs mois de l'année 1797. On voulait s'emparer de sa personne, ainsi que de MM. Sibiril et Mouden, prêtres fidèles, qui donnaient aux habitants les secours de leur ministère.

Voici le procès-verbal dressé lors de cette perquisition :

« 6 Prairal an VI (25 Mai 1798) (1).

« L'an VI de la République française une et indivisible, le 6 Prairial, 3 heures du matin, nous soussignés, maréchal des logis, brigadier et gendarmes nationaux, tant à la résidence de Brest qu'à celle de Landerneau, nous sommes, en exécution de la loi, exprès transportés jusques et en la commune et chef-lieu du canton de Guipavas, à l'effet de faire la perquisition et recherche de tous prêtres réfractaires, et nommément de Michel Henry, Sibiril et Mouden, à laquelle fin nous avons, premièrement, entouré et gardé la demeure du nommé François Henry, qui nous a été désignée, et dans laquelle nous sommes entrés ; et, après visite et toutes perquisitions nécessaires, n'y avons rien trouvé de contraire à la loi. De là, nous nous sommes transportés proche la demeure de la nommée Anne Pastezeur, veuve Saliou, où, ayant frappé, la porte nous a été ouverte, et, y étant entrés, nous avons également fait les perquisitions de droit, dans laquelle nous n'avons trouvé que les pièces indicatives suivantes :

« 1° Un registre (2) contenant douze rolles ou feuillets, intitulé : *Cahier destiné pour continuer, après le dernier cahier fini le 27 Avril 1797, à constater la célébration des cérémonies religieuses concernant les baptêmes et mariages des fidèles catholiques, qui se célèbrent solennellement dans la paroisse de Guipavas*, lequel cahier a été chiffré par feuillet, haut et bas, par le citoyen juge de paix du canton de Guipavas, lequel était présent aux dites perquisitions, sur nos réquisitions.

« 2° Un autre cahier, qui nous a paru être l'oraison funèbre d'un individu tenant à l'état ecclésiastique, signé J. M. C. C., lesquelles pièces sont demeurées entre les mains du citoyen Le Beck, brigadier, à valoir et servir ce que de raison.

« De cette dernière demeure, nous nous sommes transportés en celle du nommé Jean Le Guen, fermier de la métairie du Visac, où nous avons répété les mêmes perquisitions, sans succès, et l'objet de notre mission étant rempli, nous nous sommes retirés et avons rapporté le présent procès-verbal.

« Le Beck, brigadier ; (autres gendarmes) ; Le Borgne, juge de paix. »

*(A suivre.)*

(1) L. 305.

(2) Ce registre, commencé le 28 Avril 1797, terminé le 18 Février 1798, est constamment signé par Le Sibiril, prêtre, excepté pour le baptême Lamendour, le 23 Juin 1797, qui est signé par M. Henry ; le 28 Juin, il signe *Henry, théologal*, à un baptême.



# BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 1er Novembre, **La Quinzaine** commence brillamment sa troisième année d'existence. Signalons d'abord deux actualités : une visite aux cimetières italiens, sous le titre piquant, *les Gaîtés de la mort*, par M. le comte Alphonse de Calonne ; un article de haute portée sociale, *les Dispensés à la caserne*, qui forme le pendant de l'article célèbre sur *le Rôle social de l'officier*. Un homme très au courant des questions danubiennes, obligé par situation de signer Testis, indique quel pourrait être *le Rôle militaire du Monténégro* dans le cas d'une guerre européenne, et ce rôle est fort imprévu. M. Baugas donne de curieux détails sur la situation religieuse *aux Pays-Bas*. Ce numéro contient en outre quelques observations en réponse à l'article récent sur *le Protectorat de la France en Orient* ; la suite de l'intéressante étude de Mlle Bader sur *Louis XVI et Marie-Antoinette*, *Oiseaux de passage*, roman ; le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Terreur* ; *les Idées et les Faits*, par M. Georges Goyau.

**Renseignements particuliers.** — On nous demande encore : Dans quel cas particulièrement faut-il employer le **QUINIUM LABARRAQUE ?**

**LE VIN DE QUINIUM DE A. LABARRAQUE**, membre de l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies, aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

*Nota.* — Etant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires.

Dans toutes les pharmacies.

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

**Catéchismes de première Communion,** à l'usage de tous les diocèses de France, par M. l'abbé Marillier, vicaire général de Nevers ; 4 volumes brochés, 6 fr. ; reliés, franco 8 fr.

**Questionnaire du Catechisme,** quatre parties, chaque partie reliée, franco 0 fr. 40.

**Avis aux enfants du Catéchisme,** quatre parties, chaque partie reliée, franco 0 fr. 40.

**Explication des prières,** quatre parties, chaque partie reliée, franco 0 fr. 40.

**Récits de l'Histoire Sainte,** quatre parties, chaque partie reliée, franco 0 fr. 40.

Ces ouvrages ont été approuvés par plusieurs évêques et conviennent merveilleusement aux maisons d'éducation.

*Paris,* Victor Lecoffre, *libraire, 20, rue Bonaparte. — Nevers,* Thomas Ferrandier, *libraire, rue du Commerce, 24.*

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils

*81, RUE LAFAYETTE, PARIS*

**ORGUES HARMONIUMS** pour Églises, Écoles, Salons.

**Orgues à mains doublées** (modèles nouveaux).

**ORGUES** depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — **Trois ans de crédit.**

Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfevrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**DOMAINE DU CLUB, PORTETS** (Gironde)
A. PEYCHÈS

| VINS ROUGES | | la barrique. | VINS BLANCS | | la barrique. |
|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Georges, | 1893. | 150 f. | Graves, | 1892. | 150 f. |
| St-Laurent (Médoc), | 1892. | 225 | Cérons (vin de Messe). | | 200 |
| Clos du Club, | 1892. | 300 | Barsac, | 1891. | 300 |
| Listrac, | 1891. | 400 | Sauternes, | 1891. | 500 |
| Margaux, | 1891. | 500 | Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre. | | |

*Prix-Courant Général envoyé* franco *sur demande.*

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE
Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*
Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes
pour la réparation des Vases sacrés.

**ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT**
*Goût exquis.* — CHASSE. VOYAGES. CAMPAGNE — *Tous Epiciers.*

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 20 Novembre 1896. N° 47.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Pensée de Novembre.

*II. Chronique du diocèse :* Avis de l'Evêché ; Prêtres-Adorateurs ; Œuvre des Tabernacles ; Les messes de départ ; Une rectification : La langue bretonne ; Encore un exemple à imiter ; Saint Antoine, patron des potiers.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Après les fêtes de Reims ; Prestige du Pape à l'étranger ; Paris : Mgr d'Hulst ; Séez ; L'assistance par le travail ; Morale neutre ; Un document maçonnique ; Indulgences aux Tertiaires franciscains.

*IV. Variétés.*

*V. La Société de Saint-Téleau* (fin).

*VI. Annonces et avis.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 22 Novembre.* — 26e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la Messe, mémoires de Ste Cécile, Vierge, et du Dimanche. Vêpres, à partir de Capitule du suivant, avec mémoires : 1° du précédent, 2° de Ste Cécile, 3° du Dimanche, 4° de Ste Félicité, martyre.

*Lundi, 23.* — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

*Mardi, 24.* — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

*Mercredi, 25.* — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

*Jeudi, 26.* — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

*Vendredi, 27.* — S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre)*. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 28.* — Patronage de la T. Sainte Vierge *(au supplément, 4e Dimanche de Novembre)*. Double-majeur. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Cloître-Pleyben ..... du 21 au 23 Novembre.
Langolen ..... du 24 au 26 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Pensée de Novembre.

**Du respect dû à la Croix et aux défunts.** — Décidément, aux inhumations et convois funèbres, on cause beaucoup. On cause, de la maison mortuaire à l'église. On cause moins et moins fort pourtant, pendant la messe. Mais, de l'église au cimetière, les conversations reprennent, les voix s'élèvent, le chuchotement se transforme en bruyants entretiens, qui accompagnent scandaleusement le pas cadencé des porteurs.

On cause de tout... du mort, de sa famille et de sa situation financière. On cause des parents présents à la cérémonie ; on cause des absents. Puis, le voyage se prolongeant, on varie le sujet de la conversation et l'on arrive à parler d'affaires, de politique, de nouvelles ou de cancans. A ces interlocuteurs il manque un siège, une table et un bock ; leurs propos sont en tout semblables, comme sérieux, à ceux qu'ils tenaient hier et qu'ils tiendront tout à l'heure, au café ou dans leur salon.

Et ces causeurs bruyants sont tous gens courtois, polis et d'excellente éducation. Dans le nombre, se rencontrent des croyants, des chrétiens pratiquants qui, inconscients ou timides, ou hommes de peu de foi, suivent l'exemple des incroyants. Ils oublient l'ami qui motive leur rencontre et dont ils accompagnent la dépouille ; ils oublient surtout le sort définitif de l'âme entrée dans l'autre vie, pour se perdre en banalités et en frivolités.

Ce spectacle est scandaleux.

Il semble qu'aux enterrements on n'ait plus qu'à se distraire ou à dormir. La prière ne tombe pas des lèvres des assistants : ceux-ci attendent la fin de la cérémonie, on dirait qu'elle est pour eux une corvée, et, s'ils devisent entre eux, c'est qu'ils désirent employer le temps et occuper le trajet. Avec ces habitudes, le respect de la mort s'en va et, dans ces bavardages, on sent une absolue insouciance du défunt.

— Mais tout le monde, dans le clergé, gémit sur cet état de choses. Ce qu'on demande, c'est le remède.

— Il n'y a pas, je ne connais pas, du moins, de remède universel et spontané. Mais, les remèdes partiels ne manquent pas. Il suffit qu'on ose les employer. La tâche en revient au clergé.

Lorsque, dans une paroisse, le prêtre insistera, au catéchisme, au confessionnal quelquefois, souvent au prône, sur la conduite à tenir dans les funérailles ; lorsque, allant plus loin, il sollicitera une bonne et fervente prière pour l'âme qui, probablement, souffre dans le Purgatoire, de tous il obtiendra, à la longue, un silence absolu, et les meilleurs, les réfléchis, en viendront à cette prière qui constitue la charité des vivants envers les morts. Dans son dernier Congrès tenu à Reims, le Tiers-Ordre franciscain à émis le vœu « que les tertiaires assistent pieusement aux enterrements, en récitant, autant que possible, le chapelet en commun, évitant toutes conversations. » *(Semaine de Chartres.)*



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Avis de l'Évêché.** — Nous prions MM. les Ecclésiastiques qui auraient relevé dans l'*Ordo* de 1896 des erreurs ou des omissions, de nous envoyer sans retard leurs observations, le temps étant venu de préparer l'*Ordo* de 1897.

**Prêtres-Adorateurs.** — Le R. P. Prévost, Directeur général de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, a désigné M. l'abbé Bars, professeur au Grand-Séminaire, comme directeur diocésain, en remplacement de M. Livinec.

Ce choix a été agréé par Monseigneur l'Evêque de Quimper.

Morlaix. — **Œuvre des Tabernacles.** — Cette année, l'exposition des ornements de l'Œuvre des Tabernacles, à Morlaix, a été aussi brillante, aussi remarquable, que par le passé. On ne saurait trop admirer ce que la piété et le dévouement peuvent, avec de chétifs moyens, produire de précieux résultats. Les services que ces dames rendent aux églises pauvres du diocèse méritent toute notre reconnaissance et les plus riches bénédictions du Ciel.

L'Œuvre a distribué, en 1896 : 20 ornements complets, 8 chapes, 2 écharpes de bénédiction, 1 bannière de Ste Anne, 2 conopés, 5 étoles pastorales, 7 étoles doubles pour administrer les sacrements, 6 étoles pour confessionnal, des bourses, et une grande quantité de linge.

Nous engageons ceux de nos confrères dont les sacristies et les Fabriques sont privées de ressources, à recourir simplement à cette œuvre si éminemment utile. Moyennant une faible rétribution, ils trouveront là, en fait de linge et d'ornements, tout ce qu'une pauvre église peut souhaiter.

Mais on est instamment prié d'adresser les demandes, *dès maintenant*, soit à Mlle Le Bozec, présidente de l'Œuvre, Grande Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay.

**Les messes de départ.** — Les jeunes soldats appelés pour un an ont quitté, hier, leurs familles. Nous avons la satisfaction de constater que, partout, à Saint-Melaine, comme à Saint-Martin de Morlaix, comme à Saint-Pol-de-Léon et dans les autres localités dont nous avons pu avoir des nouvelles, ils se sont montrés nombreux à assister, avec leurs parents et amis, à la messe dite à leur intention. La plupart ont rempli leurs devoirs religieux avant de partir, et tous ont accueilli avec une satisfaction visible les recommandations pieuses qui leur ont été faites, soit du haut de la chaire, soit en des entretiens plus intimes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



La messe du départ est désormais entrée dans nos mœurs.

A Lanmeur, par exemple, la messe a été dite, samedi dernier, à 8 heures. Tous les jeunes gens déclarés, cette année, bons pour le service, au nombre de onze, y ont assisté. Tous s'étaient confessés, tous ont communié de la manière la plus édifiante. N'est-ce pas magnifique ?...

Nous avons déjà dit qu'un groupe de ces braves jeunes gens avaient suivi la retraite de Lannion ; nous avons dit *cinq*, s'est *six* qu'il fallait dire, plus un jeune homme de Guimaëc, qui faisait le septième.

Vraiment, ces résultats sont bien consolants pour les âmes chrétiennes. *(La Résistance.)*

---

**Une rectification.** — LA LANGUE BRETONNE. — Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Dans un intéressant article de la *Semaine religieuse* de Quimper (1) sur la « Société de saint Téleau », un de vos correspondants écrit que « la vieille langue irlandaise ne sera bientôt plus qu'un souvenir ». Permettez-moi de répondre en quelques lignes à cette assertion, heureusement inexacte.

« Loin d'être sur le point de disparaître, la langue irlandaise, la « vernacular tongue » comme on l'appelle, est entrée, depuis quelque temps, dans une ère de relèvement et de renaissance. Il y a peu d'années, en effet, — et c'est ce qui a occasionné, sans doute, l'erreur que je relève — l'Irlandais était considéré comme un signe de vulgarité et d'ignorance. Ceux qui le savaient rougissaient de l'avouer, et surtout de le parler. Aussi les parents n'apprenaient plus à leurs enfants la langue de leurs ancêtres ; les écoles d'Irlande étaient exactement ce que sont aujourd'hui nos écoles de Bretagne : la disparition du Gaélique n'était plus qu'une question de temps.

« Mais, plus heureux que les Bretons, les Irlandais ont trouvé des hommes de dévouement, pour entreprendre « la tâche glorieuse et sainte de préserver la langue nationale ». De nombreuses sociétés se sont formées dans ce but, et ont pris une rapide extension ; leurs efforts ont réussi à triompher de cette fausse honte qui empêchait les gens du peuple de parler ostensiblement le gaélique et de l'apprendre à leurs enfants. Un grand mouvement dans ce sens se produit aussi dans la classe dirigeante : tous se rendent compte, aujourd'hui, que leur langue est celle de leurs ancêtres, de leurs héros, de leurs saints, et ils la parlent de préférence à l'Anglais.

« Ce mouvement est dû, pour une large part, aux Frères des Ecoles chrétiennes. Ils ont vu qu'en restaurant la langue, ils relevaient du même coup l'esprit. De fait, ils ont obtenu, sous ce rapport, des résultats considérables : une société irlandaise publiait, tout récemment, une série de documents sur les progrès réalisés, de cette façon, dans l'enseignement religieux. De plus, la restauration de la langue a eu aussi pour conséquence de resserrer les liens entre les individus, et surtout de grouper très fortement les émigrés d'Amérique et d'Australie. Elle a enfin provoqué un mouvement puissant de sympathie de membres des hautes classes vers le peuple.

« Ne trouvez-vous pas, comme moi, que nous pourrions — que nous devrions — mettre à profit l'exemple des Irlandais ? N'est-il pas déplorable que les études celtiques, aujourd'hui si sérieuses en Allemagne et dans les Iles Britanniques, soient si tristement nulles en Basse Bretagne ?... Il faudrait, tout au moins, commencer par ne plus proscrire le Breton des écoles chrétiennes et par l'enseigner dans les petits et grands séminaires.

« Veuillez agréer, etc... »

F. V.

(1) N° du 30 Octobre, p. 723.



Nous remercions vivement notre distingué correspondant de ses communications si intéressantes, que nous avons dû, à regret, abréger. La question est, en effet, de première importance ; elle a été traitée au Congrès de Landerneau, où la cause du Breton a également trouvé des défenseurs aussi éloquents que convaincus. Mais il serait fâcheux de s'en tenir aux théories, et l'expérience apprend que les meilleures volontés, isolées, ne produisent guère de résultats. Donc, que les Bretons, à l'exemple des Irlandais, *se liguent* pour la défense de leur langue nationale.

Le même correspondant nous signale, de nouveau, la propagande protestante qui se fait chaque jour plus active, en Breton. Il n'est donc pas hors de propos de renouveler le pressant appel que nous avons reproduit (n° du 23 Octobre), pour la création d'une presse de propagande bretonne, œuvre urgente de préservation et de salut pour nos campagnes.

Un rapport sur la presse bretonne, lu au Congrès de la *Croix des Côtes-du-Nord*, le 13 Octobre dernier, peut fournir, à cet égard, de précieuses indications. (CHRONIQUE DES COMITÉS, n° 1. Imprimerie Saint-Guillaume, 27, Boulevard Charner, Saint-Brieuc.)

---

**Encore un exemple à imiter.** — Dans plusieurs villes, il s'est formé des « Ligues de femmes catholiques », s'engageant « à ne plus faire d'emplettes chez les francs-maçons ou leurs amis, à ne plus lire leurs journaux, etc. »

Cette initiative fait jeter des cris d'orfraie aux journaux maçonniques ; preuve qu'elle est excellente et que les femmes françaises doivent y persévérer jusqu'au bout.

---

**Saint Antoine, Patron des potiers.** — A propos du compte-rendu de la Mission de Loc-Maria-Quimper, publié récemment par la *Semaine religieuse*, on nous a adressé cette question,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



que nous nous étions déjà faite à nous-même : « Pourquoi saint Antoine de Padoue est-il le patron des potiers ? »

L'extrait suivant d'un article relatif au culte du bienheureux donne, semble-t-il, une réponse satisfaisante : « Lorsque les pieux pèlerins visitent, à Lisbonne, la belle Cathédrale (la Sé), où Antoine de Padoue reçut le saint baptême, on leur montre, dans l'enfoncement voûté qui abrite les fonts baptismaux, tout tapissé de faïences bleues, celle qui représente le miracle du Thaumaturge petit enfant. En jouant avec ses camarades, il a cassé par mégarde la cruche d'une pauvre femme venant puiser à la fontaine voisine. Tandis que ses amis continuent, un peu plus loin, leurs jeux bruyants, Antoine a réuni les morceaux du vase cassé, il a invoqué ardemment les secours de Jésus et de Marie, tracé, sans doute, le signe de la croix sur les débris, et le tableau le représente joyeux, portant la cruche intacte à la pauvresse consolée.

*(Saint Antoine et le signe de la Croix. — Echo des Grottes de Brive, 2e série, p. 229.)*

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Après les Fêtes de Reims : **Lettre du Souverain Pontife.** — Les Cardinaux, Archevêques et Evêques, au nombre de 48, qui ont pris part aux fêtes du Centenaire, à Reims, avaient signé une adresse au Souverain Pontife, pour « déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de leur respect, de leur filiale soumission et de leur profonde gratitude. »

Le Saint-Père a daigné répondre par la lettre suivante, qui montre, une fois de plus, l'amour que le Pape porte à notre pays. Puisse la France reconnaître, comme elle doit, cette nouvelle marque d'intérêt, et répondre docilement aux intentions de Léon XIII.

*Chers Fils, Vénérables Freres, salut et bénédiction apostolique.*

Il Nous a été certes bien doux d'apprendre que les espérances que Nous vous avions données dans l'effusion de notre cœur, au commencement de cette année, s'étaient réalisées naguère à Reims. C'est, en effet, en présence d'une superbe assemblée d'évêques et par des manifestations solennelles de piété et d'actions de grâces, maintes fois répétées, qu'a été célébré le 1400e anniversaire de ce jour où, après avoir déjà porté bien haut par ses exploits l'antique gloire des Francs, Clovis, une fois baptisé, poursuivant des desseins d'ordre plus élevé, sut amener, par l'ascendant de son exemple, plusieurs milliers de ses sujets à la pratique de la Religion chrétienne.

Cette commémoration Nous a été d'autant plus agréable, qu'elle offrait au peuple français une occasion plus excellente de puiser des énergies nouvelles pour ranimer, accroître même les gloires de la foi des ancêtres, et de renouveler, à une heure si propice, dans ces pieux pèlerinages venus de tous les points de la France, pour vénérer les reliques de saint Remi, dont la translation a été faite avec tant de magnificence, les engagements pris jadis au jour du baptême.



Mais Nous regardons comme une inspiration de la divine Providence, que vous ayez cherché une sorte de couronnement à tout ce qui s'est fait si opportunément à Reims, dans la dévotion et dans les grâces du Rosaire de Marie, auquel Nous avons, par des actes multiples, spécialement consacré ce mois d'Octobre tout entier ; car on ne saurait guère trouver de moyen plus pratique pour asseoir solidement dans les esprits les enseignements de la foi, et procurer ainsi le progrès dans la vertu.

Aussi, Nous décernons des éloges exceptionnels et mérités au zèle si généreusement dépensé dans une œuvre d'une telle importance, et Nous nous faisons un devoir de vous remercier très vivement des Lettres par lesquelles, en Nous donnant le récit de ces solennités, vous Nous témoignez votre affection et votre dévouement. Nous y avons lu avec satisfaction les vœux que vous formez d'un même cœur pour Notre santé, et l'expression de votre reconnaissance pour les faveurs que Nous vous avons accordées, dans le but d'exciter les fidèles à s'unir pour célébrer avec plus d'éclat l'anniversaire de cet événement, le plus heureux de vos annales religieuses.

Mais ce qui Nous a surtout réjoui et consolé, c'est la très noble ardeur que vous déployez pour amener vos concitoyens à répondre, comme le firent leurs aïeux, à Notre toute particulière affection pour la Fille aînée de l'Eglise.

Vous n'ignorez pas, en effet, avec quelle insistance et pour quel motif, Nous souhaitons que parmi les citoyens français, pour la sauvegarde des intérêts religieux et pour l'accroissement de la prospérité du pays, l'accord de la foi et des volontés devienne, par l'action des évêques et sous leur direction, de jour en jour plus parfait.

C'est pourquoi, espérant qu'il en sera selon que Nous l'avons désiré et conseillé, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre toute spéciale bienveillance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 26 Octobre 1896, l'an 19 de Notre Pontificat.

LEO PP. XIII.

---

**Prestige du Pape à l'étranger.** — Nous avons parlé, dans un précédent numéro, de l'intervention du Souverain Pontife en faveur des prisonniers italiens en Abyssinie.

Mgr Macaire, qui a porté au Négus la lettre pontificale, est de retour à Rome et a remis au Pape la réponse de Ménélik, datée du 1er Octobre. Ce prince déclare que « le premier mouvement de son cœur fut de donner à Sa Sainteté la satisfaction qu'elle demandait si noblement » ; mais il a dû modifier sa première décision devant l'acte de piraterie (la capture du *Dœlwick*) des Italiens, qui rétablissaient l'état de guerre.

« Mon devoir de roi et de père de mon peuple m'interdit, en ces circonstances, de sacrifier une seule garantie de la paix qui se trouve entre mes mains à la satisfaction d'être agréable à Votre Sainteté et à moi-même.

« J'espère que la grande voix de Votre Sainteté, que tous les chrétiens entendent avec respect, s'élèvera en faveur de la justice de ma cause, qui est celle de l'indépendance du peuple dont Dieu m'a confié le gouvernement, et qu'Elle rendra ainsi très prochaine la réalisation de notre commun désir de rendre à leurs familles ceux qui en sont séparés. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Le Négus termine sa lettre en rassurant le Pape sur le sort des prisonniers et ajoute :

« En considération de Votre Sainteté, j'accorderai encore, s'il est possible, des adoucissements aux prisonniers. »

« Jamais, observe *La Croix*, la figure religieuse et politique du Pape ne s'est dégagée plus grande qu'en ces documents, où il plaide pour l'Italie, révoltée contre lui, parce qu'elle est malheureuse et où le souverain vainqueur répond que si l'Italie acceptait l'arbitrage, il ferait droit à l'instant à la demande.

« Le Pape est le père des peuples ; sa mission s'étend à toutes les nations chrétiennes, et la plupart des maux politiques et sociaux se résoudraient, si chacun savait s'incliner devant son autorité paternelle. »

On sait que la paix vient d'être conclue entre le Négus et le roi d'Italie.

---

Paris. — **Mgr d'Hulst.** — Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, vient d'adresser au Clergé du diocèse une lettre au sujet de la mort de Mgr d'Hulst.

Son Eminence, après avoir rappelé les liens de paternelle amitié qui l'unissaient au prélat défunt, parle en ces termes des principales œuvres de son regretté collaborateur :

La création de l'Institut catholique demeurera l'œuvre capitale de Mgr d'Hulst. Il a été l'ouvrier donné par la Providence aux évêques qui se sont unis pour fonder cette institution, réclamée par les besoins de l'Eglise. Nous l'espérons de la bonté de Dieu : les quinze années de sa vie qu'il a dépensées sans mesure dans l'œuvre de l'enseignement supérieur auront été des années vraiment fécondes. Il laisse un établissement largement doté du matériel scientifique et, ce qui est plus appréciable encore, un groupe d'hommes de science, courageux ouvriers de la vérité, dont le nom est respecté et honoré dans le monde savant.

A côté de l'Institut, un hôpital catholique se développe par des efforts persévérants, depuis vingt années, et offre les perfectionnements que la science médicale met au service de la charité.

Les congrès internationaux des savants catholiques, dus à l'initiative de Mgr d'Hulst, ont été le couronnement de cette œuvre de l'enseignement supérieur.

Les conférences de Notre-Dame en furent pour lui le corollaire.... Si Mgr d'Hulst n'avait pas reçu en partage les qualités qui font l'orateur populaire, il posséda la lucidité des expositions métaphysiques, l'appréciation délicate des questions morales et la distinction tout aristocratique d'une langue littéraire, qui lui assignent une place digne de ses devanciers. Ses cinq volumes de conférences sur la morale chrétienne resteront un monument de l'apologétique catholique, malheureusement inachevé.

C'est par dévouement qu'il accepta le mandat de député de la Bretagne. Les paroles prononcées par le président de la Chambre montrent qu'au Palais-Bourbon on avait bien apprécié sa valeur intellectuelle et morale.

Je me suis laissé entraîner, en parlant de la vie extérieure de Mgr d'Hulst, si je puis m'exprimer ainsi. Mais nous ne pouvons pas oublier sa vie intime ; il était prêtre en tout et partout.



Il aimait les âmes : avec quel dévouement il a exercé le ministère de la confession, il a consolé et dirigé les âmes qui souffraient et cherchaient une direction, il a gouverné les communautés religieuses qui lui étaient confiées, il a encouragé les jeunes hommes à être vaillants dans la lutte de la vertu ! Puis, il aimait la prière. Les élèves du séminaire des Carmes l'entendaient le soir, lorsque la nuit était déjà avancée, se diriger vers la tribune de l'église, où il achevait au pied du Saint-Sacrement ses laborieuses journées.....

Le vénérable cardinal termine en annonçant qu'un service solennel sera célébré pour le repos de l'âme de Mgr d'Hulst, en l'église de Saint-Sulpice, à 9 h., le 24 Novembre. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, prononcera l'oraison funèbre du défunt.

Le lendemain, aura lieu la réunion des évêques protecteurs de l'Institut catholique, qui éliront le nouveau Recteur.

---

Séez. — *La Semaine religieuse de Séez* annonce qu'une amélioration s'est produite dans l'état de Mgr Trégaro et se maintient ; tout permet d'espérer qu'aucune complication ne survenant, le vénérable malade sera conservé à son diocèse et à l'Eglise.

C'est la seconde fois que Sa Grandeur a reçu l'Extrême-Onction et se rétablit ensuite.

---

**L'assistance par le travail.** — Dans une réunion qu'il présidait, il y a quelque temps, M. l'abbé Lemire signalait le fait suivant :

« Une dame dans une ville importante des Ardennes, frappée des inconvénients et des imperfections de l'assistance par les bureaux de bienfaisance et les Sociétés de Saint-Vincent de Paul, imagina, pour secourir un certain nombre de familles pauvres, de louer, aux portes de la ville, pour 300 francs de terres arables. La terre ainsi louée fut divisée en un certain nombre de lots, et chaque lot fut attribué gratuitement à une famille pauvre. Ces familles ne possédant absolument aucune ressource, la bienfaitrice fit quelques avances d'engrais et de semences.

« Or, à la fin de l'année, grâce à la culture de ces terres, il se trouva, tous comptes faits, que cette dame, avec ses 300 francs, avait procuré à ses pauvres pour 1,200 francs de légumes, au prix où les familles indigentes auraient dû les acheter sur le marché.

« Grâce à l'assistance par le travail de la terre, cette dame avait donc quadruplé son aumône. D'autre part, les indigents évitaient l'humiliation de tendre la main ; ils avaient des légumes pour toute l'année ; ils étaient mieux portants, parce que, au sortir des usines, ils avaient trouvé une occupation très hygiénique ; ils avaient beaucoup moins fréquenté les cabarets, économisaient leur bourse et leur santé ; ils avaient utilisé les jours et les heures de chômage ; ils étaient restés en famille ; la femme et les enfants encore jeunes avaient trouvé là quelque occupation. En un mot, il y avait profit matériel, utilité morale, augmentation de bien-être et de bonheur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Si ce mode d'assistance était imité dans beaucoup d'endroits, on serait bientôt débarrassé du paupérisme et de tous les fléaux qu'il entraîne. »

---

**Morale neutre.** — Nous avons souvent fait remarquer l'empressement de certains journaux à exploiter les scandales cléricaux, souvent imaginaires et inventés de toutes pièces, comme ceux que nous citions dans notre dernier numéro. Il serait facile d'user de représailles. Un exemple, pour signaler le « silence prudent » que gardent, à l'occasion, ces vengeurs de la morale.

Le *Nouvelliste de l'Ouest*, du 20 Octobre, annonce l'arrestation du nommé Lebeau, 38 ans, instituteur public à Ancenis depuis un an, inculpé de faits odieux sur deux enfants.

Lebeau avait remplacé, à Ancenis, un institeur qui y avait laissé les plus vifs regrets, mais auquel certains personnages reprochaient de ne point faire de politique militante.

Ancenis ne se trouve pas à l'autre extrémité de la France : cette ville fait partie de notre province de Bretagne.

Gageons cependant que nos journaux anti-cléricaux, toujours si bien informés pour les scandales du Nord, de l'Est et du Midi, ne le seront point pour celui-ci.

Quant à nous, nous ne déduirons pas du cas du sieur Lebeau que tous les instituteurs laïcs sont des gens malpropres. Dans des cas analogues, la presse anti-cléricale ne manque jamais de faire retomber l'odieux sur toute une catégorie de personnes.

Mais nous maintenons ce que nous avons dit cent fois : si la morale chrétienne ne préserve pas toujours de la chûte ceux qui en oublient les prescriptions, la morale neutre est absolument insuffisante, puisqu'elle n'a d'autre sanction que la crainte des gendarmes.

---

**Un document maçonnique.** — La *Libre Parole*, qui n'a pas reçu de démenti, publiait récemment un curieux « document parvenu par hasard à sa connaissance » et destiné aux loges maçonniques de la région du Nord.

Voici ce document qui montre bien quelle est l'attitude de la Maçonnerie à l'égard du clergé :

« Nombreux sont les devoirs *imposés* aux membres de la société. (La Franc-Maçonnerie).

« .....*Il faut* dépouiller la Religion de toute allégorie, montrer les abus du fanatisme religieux, dévoiler les fautes commises par les prêtres.

« Tous les frères et sœurs, à quelques professions qu'ils appartiennent, *ont le devoir* de citer les fautes et bévues du clergé, afin de leur enlever l'autorité qu'ils ont accaparée.

« *Il est obligatoire de combattre les moines*, de montrer le droit qui incombe à tout bon citoyen de solliciter le renvoi des religieux, la fermeture des couvents d'hommes et de femmes...

« Les associés sont priés instamment de faire entendre, par quelqu'un de sûr, les sermons faits dans les églises.



« Ils doivent noter textuellement tout ce qui est dit, qui leur paraît mériter attention, *et faire parvenir aux chefs*, en langage chiffré, les passages qui leur paraissent attaquables.

« Il leur est recommandé d'user de l'influence qu'ils exercent pour diminuer de toute manière l'estime que l'on porte aux religieux.

« *Dans les campagnes*, où il est facile d'avoir des rapports avec les prêtres, *il faut employer tous les moyens* pour les amener à commettre quelques imprudences, légéretés, paroles inconsidérées, indélicatesses. Divulguer ensuite les fautes et envoyer les détails à la Société, qui les fera connaître par les journaux qui lui sont dévoués.

« *Il est utile aussi*, avec prudence et en donnant des marques de sympathie, d'engager les prêtres à attaquer devant témoins le gouvernement ou ses représentants, les institutions, les lois, etc... Il sera aisé ensuite de tirer parti de tout cela. »

Jamais, peut-être, la Franc-Maçonnerie n'avait dévoilé de façon plus cynique quel est son but et quels sont les moyens qu'elle emploie pour y parvenir.

Inutile de faire remarquer que ce plan est suivi ailleurs que dans « la région du Nord. »

---

INDULGENCES AUX TERTIAIRES FRANCISCAINS. — Par un Bref, en date du 7 Juillet 1896, Sa Sainteté Léon XIII a concédé, *pour cinq ans*, à tous les Tertiaires franciscains de l'un et de l'autre sexe, la participation à toutes les Indulgences et bonnes œuvres du premier et du deuxième ordre de Saint-François d'Assise. Et cela, tant pendant leur vie qu'après leur mort, pourvu qu'ils remplissent les conditions prescrites.

Il suit de là que les Tertiaires franciscains ont :

1° *A perpétuité* les Indulgences concédées par la Constitution *Misericors Dei Filius* (30 Mai 1883).

2° *A perpétuité* le privilège de gagner, *en visitant leur église paroissiale*, quand il n'y a pas, dans le lieu qu'ils habitent, une église franciscaine, toutes les Indulgences que tous les fidèles peuvent gagner en visitant les églises franciscaines — y compris l'Indulgence de la Portioncule (31 Janvier 1893).

3° *Pour cinq ans*, la participation à toutes les Indulgences et bonnes œuvres du premier et du deuxième ordre. Ainsi, par exemple, les Indulgences accordées à la visite au Saint-Sacrement, à la récitation de la Couronne franciscaine, etc. (Bref du 7 Juillet 1896).

---

## VARIÉTÉS

**Histoire d'un Député.** — Un député de..., — il y a quelques mois, — entrevit, encadrée dans la porte du Palais-Bourbon, ouverte sur les vacances, la maison paternelle. Il part. Sa pensée, en avant-courrière, le devance dans une embrasure de fenêtre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



d'où sa mère regarde la rue par où il arrivera, et tricote des bas pour les pauvres. Sa mère était vieille ; elle était veuve.

Le député, lui, était un homme loyal, mais faible. Il votait, par entraînement et sans discernement, les lois les plus ennemies de ses traditions de famille et des inspirations de sa conscience. Mais à chaque vote, — singulière et pieuse obsession, — il revoyait, par un jeu subit de sa mémoire, le crucifix sous lequel son père était mort. C'était un Christ d'ivoire sur fond de velours, dans un cadre doré. Plusieurs générations étaient passées, l'or avait rougi, les velours blanchi, l'ivoire jauni.

Le député volait donc avec ravissement à la maison paternelle et aux lèvres de sa vieille mère.

La chère maison, noire et cassée, est comme une aïeule. On en aime même les décrépitudes et les sévérités. Le député influent se sentit, en face d'elle, redevenir l'humble fils. Il se hâte vers le fauteuil dans l'embrasure de la fenêtre. Le fauteuil est inoccupé, depuis huit jours...

— Malade, chère mère ? Et vous ne m'en avez rien fait écrire !

— Je t'attendais, mon enfant. Je t'attendais surtout pour mourir. Il y a des ombres sur le cœur et des pressentiments sous le front, qui ne nous trompent point.

— Mais non, ma mère ; non. Me voici, et vous allez être si heureuse, que vous allez vite guérir.

Machinalement, le fils leva les yeux sur la muraille de cette alcôve, où son père avait trépassé. La muraille était nue. Seul, un clou y restait, retenant un nœud de ruban fané et un brin de buis desséché. Le député ne dit rien. Il avait remarqué que tous les crucifix de la maison avaient disparu. Sans eux, la maison lui semblait déserte.

— Ma mère, que sont devenues les croix pendues dans toutes les chambres ?

— Je les ai envoyées aux écoles auxquelles le maire a enlevé les leurs. Et à quoi bon les conserver ? n'as-tu pas décroché le Christ de toutes les lois que tu as votées ? Mon cœur s'est brisé, et j'en meurs peut-être.

Le fils, atterré, baissa la tête et garda le silence.

— Cependant, continua la pauvre malade, je désirerais beaucoup mourir comme tous les nôtres sont morts. Veux-tu me donner une dernière consolation ? J'ai besoin d'être consolée, vois-tu ! de notre séparation et de tes abandons.

— Ma mère, au nom du ciel, parlez !

— Au nom du ciel, hélas ! répondit-elle en souriant avec tristesse. Eh bien ! va me chercher un crucifix, devant lequel je puisse arrêter mon dernier regard. Ton père a fait ainsi. Je voudrais prier Celui qui pardonne miséricordieusement les mères et les fils.

Le fils, bouleversé, sortit. Il était pâle, tremblant ; les larmes aveuglaient ses yeux et des sanglots suffoquaient sa gorge. Il courut instinctivement au presbytère et, comme un mendiant honteux, il demanda l'aumône du Christ. Il l'apporta lui-même à sa mère. La mère les embrassa tous deux.



— Mon enfant, puisque tu le ramènes à la maison paternelle d'où tu l'avais chassé, ne le renvoie plus en souvenir de moi. Tant de gens à qui tu l'as arraché mourront désespérés !

Elle mourut bientôt en effet, les yeux fixés sur le Christ de cuivre, accroché à la même place que le Christ d'ivoire. Quelques jours après, le fils réinstallait un crucifix dans chaque chambre. Les vieux clous attendaient.

Sa conscience et la maison paternelle lui semblaient réhabilitées.

***

## LA SOCIÉTÉ DE SAINT-TÉLEAU.

(FIN)

Nous ne nous étions pas trompé en disant que le document publié dans nos trois derniers numéros intéresserait bon nombre de nos lecteurs, en les renseignant sur la situation religieuse du Pays de Galles, et sur l'attachement que gardent nos frères d'outre-mer pour la vieille famille celtique. Nous avons su par différentes voies qu'un courant de sympathie allant de l'Armorique à la Cambrie est par là même établi ; dès lors, soyons conséquents, et soit en notre particulier, soit en nous inscrivant dans la Société de Saint-Téleau, contribuons par nos prières au retour des Gallois à l'unité catholique. Qu'il me soit permis de le dire : ce n'est pas seulement pour nous un devoir de sympathie, mais un devoir de reconnaissance ; presque tous nos Saints du v[e] au viii[e] siècle (et ils sont en grand nombre), nous sont venus du Pays de Galles, et ceux qui ont vu le jour sur notre sol, comme saint Corentin et saint Goulven, étaient nés de parents gallois. Ce serait une grande gloire pour nous de leur rendre aujourd'hui des apôtres comme les Pol-Aurélien, les Joévin, les Gildas et les Cadoc ; mais si cela ne dépend pas de nous, il nous est du moins facile de crier à Dieu, du fond de notre cœur :

« *Salvum fac populum tuum Domine, et benedic hæreditati tuæ.*

« *Et rege eos et extolle illos usque in æternum.* »

« Sauvez Seigneur ce peuple qui fut à vous, et bénissez-le encore comme étant votre héritage.

« Soyez de nouveau son Roi, et relevez-le, pour que jamais il ne retombe dans l'erreur. »

## BIBLIOGRAPHIE

### MÉDITATIONS

pour tous les jours de l'année sur la Vie de N.-S. Jésus-Christ, *d'après Avancin, du Pont et Zollner*, traduites par l'abbé L. CROLET, Curé des Cordeliers, à Lons-le-Saunier.

PREMIÈRE PARTIE *(de l'Avent à la Septuagésime)*. — **L'Avent, Noël, l'Epiphanie**, grand in-32 Jésus *(avec Messe et Vêpres)*. . . . . **1** fr. **25**

DEUXIÈME PARTIE *(de la Septuagésime à la Trinité)*. — **La Passion et la Résurrection**, grand in-32 Jésus *(avec Messe et Vêpres)*. **1** fr. **25**

Archives diocésaines de Quimper et Léon



TROISIÈME PARTIE *(de la Trinité à l'Avent)*. — **La Vie publique du Sauveur,** grand in-32 Jésus (paraîtra en 1897). . . . . **1 fr. 50**

Les Méditations du P. Avancin (publiées pour la première fois en 1674), ont nourri, depuis deux siècles, la piété des communautés religieuses et d'un grand nombre de fidèles. L'auteur s'était proposé d'écrire un commentaire de l'Evangile, en résumant l'ouvrage du P. du Pont. Rédigé en latin, pour des religieux, et dans un style beaucoup trop concis, ce livre avait besoin d'être remis sur le métier pour être lu facilement de tout le monde.

Ce travail a été fait avec succès par un pieux aumônier de religieuses, l'abbé Zollner, et nous en offrons la traduction au public. Nous avons cru pouvoir nous permettre, à notre tour, quelques modifications, pour rendre l'ouvrage plus pratique, et plus accessible à toutes les personnes pieuses.

L'ouvrage a été approuvé par Mgr l'Evêque de Saint-Claude.

*S'adresser :* Librairie J. SALAUN, *Quimper*.

---

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 14 Novembre 1896.*

I. Les Idées d'un « évêque ». L'Éducation de l'avenir, par le P. J. BURNICHON. — II. Le Congrès antimaçonnique de Trente et la fin d'une mystification, par le P. E. PORTALIÉ. — III. Une grande chrétienne au XVII^e^ siècle. Anne de Caumont, (troisième article), par le P. H. CHÉROT. — IV. De la rime française. Sa nature (quatrième article), par le P. V. DELAPORTE. — V. Mérimée incrédule (fin), par le P. J.-V. BAINVEL. — VI. Langues et Littératures anciennes dans l'éducation (suite), par le P. P. PEETERS. — VII. France et Russie, par le P. H. PRÉLOT. — VIII. Saint Pierre Claver, le nouveau patron des missions chez les négres, par le P. S. B. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. F. T.

N. B. — A partir du 1^er^ Janvier 1897, les *Etudes* paraîtront deux fois par mois, le 5 et le 20.

La Partie bibliographique sera fondue avec la Partie principale. Le prix de l'abonnement sera de 25 fr. au lieu de 20.

---

Le CHARBON DE BELLOC a été recommandé par l'Académie de médecine contre les maux d'estomac et la constipation ; toutes pharmacies, 2 francs le flacon de poudre ; 1 fr. 50 la boîte de pastilles.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*

**J. LE BIHAN,** de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfévrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**BON-PRIME** *Semaine Religieuse de Quimper.*

**PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN**

La Société Générale des Artistes Parisiens, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN,** et jusqu'à concurrence d'une somme de ***cinq cent mille francs,*** un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet ***immense sacrifice*** portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar,** est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50) ; il est signé de ses meilleurs artistes. — ***A partir de cette date du journal, et dans un délai de 10 jours, tous ceux qui enverront une photographie recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle.*** L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au Bon **4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — ***Détacher ce bon*** et l'envoyer au Professeur d'**ALBY**, administrateur de la *Société Générale des Artistes Parisiens*, **141, Boulevard Magenta, Paris,** pour recevoir cette ***Belle Prime*** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse :
(Gare la plus rapprochée.)

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M^me^ V^ve^ LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils
*51, RUE LAFAYETTE, PARIS*
**ORGUES HARMONIUMS** POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.
**Orgues à mains doublées** (modèles nouveaux).
**ORGUES** depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr. — **Trois ans de crédit.**
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
**La Chute des Cheveux**
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



**Offre Spéciale**
**à nos Lecteurs**

Pendant 20 jours seulement, à partir de la date de ce journal, l'**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Direct., *5, Rue St-Petersbourg, Paris*, consent à fournir à nos Lecteurs un **GRAND PORTRAIT ARTISTIQUE**, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, buste 40×50 cent. d'une valeur réelle de 50 fr., pour le prix minime de **4 f. 95** (expédié franco de port et d'emballage).

Prière de détacher le coupon ci-dessous et l'envoyer avec une photographie, soit de vous ou de n'importe quel membre de votre famille, et un mandat-poste de 4 fr. 95 payable à M. P. Schneider, Directeur.

*Votre photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.*

**COUPON A DÉTACHER** S. R.

Le détenteur de ce coupon a droit à un portrait artistique, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, 45×50 cent., d'une parfaite ressemblance et expédié franco de port et d'emballage, pourvu que ce coupon soit retourné avec une photographie à reproduire et un mandat de 4 fr. 95 à M. P. SCHNEIDER, 5, Rue St-Pétersbourg, Paris, d'ici 20 jours de la date de ce journal. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse au dos de votre photographie, elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait aussitôt terminé.

**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Directeur,
***5, Rue Saint-Pétersbourg, Paris.***

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. **Vendredi 27 Novembre 1896.** N° 48.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO **10 CENTIMES** — PRIX DE L'ABONNEMENT **6 fr. par an** — LA LIGNE D'ANNONCE **40 CENTIMES**

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 1P.

**VENTE AU NUMÉRO :** QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** *I.* Apostolat de la Prière.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Au Grand-Séminaire de Quimper ; Brest ; Plounéour-Trez.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Poitiers ; La persécution fiscale ; Amérique ; Le nouveau Président du Grand-Orient.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Bibliographie.*

*VI. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 29 Novembre.* — 1er Dimanche de l'AVENT. Semi-double. Violet. Mémoires de s. Hoardon, Évêque *(au Propre diocésain)*, et de s. Saturnin, Martyr.

Vêpres du suivant, avec Mémoires du Dimanche et de s. Hoardon.

*Lundi, 30.* — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

*Mardi, 1er Décembre.* — S. Tugdual, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double majeur. Blanc.

*Mercredi, 2.* — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 3.* — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.

*Vendredi, 4.* — S. Pierre Chrysologue, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

*Samedi, 5.* — Fête des Saintes Reliques *(au Propre diocésain ; du Dimanche dans l'Octave de la Toussaint.)* Double-majeur. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Petit-Séminaire de Pont-Croix..... du 27 au 30 Novembre.
Retraite de Quimperlé..... du 1er au 6 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

**Intention générale pour Décembre 1896, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES.**

L'âme de l'enfant chrétien, purifiée par le baptême, est une page blanche sur laquelle on doit se hâter d'écrire le nom divin de JÉSUS-CHRIST et de sa Mère.

Les parents, qui prennent tant de soin du corps de leurs enfants, doivent s'occuper encore plus de leur âme. C'est à eux qu'il appartient d'être les premiers éducateurs de cette intelligence qui s'ouvre à la vie, ignorante encore, mais curieuse de savoir. Qu'ils ne tardent pas à lui faire connaître DIEU, sa justice, sa grandeur et surtout sa bonté. Les premières leçons du catéchisme, reçues par l'enfant sur les genoux de sa mère, auront souvent une influence décisive sur toute sa vie.

Après les parents, ce sont les maîtres qui doivent enseigner la science sacrée aux enfants déjà grandis et plus capables de comprendre. Que ces maîtres s'inspirent surtout, en cette matière, de la douceur de l'éducation maternelle ; qu'ils se gardent d'entourer la leçon du catéchisme de l'appareil un peu terrifiant des punitions ; qu'ils s'efforcent de faire aimer la parole de DIEU, en la fixant dans les mémoires rebelles.

Enfin, celui qui doit achever cette initiation de l'enfant aux mystères du christianisme, c'est le prêtre, et cet enseignement tombant de sa bouche vénérée, se revêt d'une majesté surnaturelle. Pour les bons prêtres, l'explication du catéchisme est l'œuvre par excellence et le grand moyen d'apostolat.

Autrefois, il aurait suffi de recommander à nos Associés de prier pour les parents, les professeurs et les prêtres chargés de cette humble, mais importante mission. De nos jours, il faut leur demander quelque chose de plus. Beaucoup de parents négligent ce devoir sacré ; des milliers d'écoles ont été privées de maîtres chrétiens, et le prêtre constate avec douleur qu'un grand nombre d'enfants ont appris à le fuir comme leur ennemi.

C'est pour remédier à ce mal que s'est formée l'Œuvre des catéchistes volontaires, qui vont chercher les enfants élevés loin de DIEU, et tâchent de suppléer par leur dévouement à ce qui a manqué à leur éducation chrétienne.

Ce sont ces zélés auxiliaires du prêtre que nous recommandons à nos Associés, pour qu'ils les aident de leurs prières, de leur influence et même, à l'occasion, de leur concours charitable. Beaucoup de dames, de jeunes gens et même d'écoliers chrétiens se sont enrôlés dans cette sainte Ligue ; puisse leur nombre se multiplier, surtout dans les contrées où les sectes sont plus acharnées à pervertir les âmes des pauvres petits enfants.



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — JUBILÉ NATIONAL. — Conformément à la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque, en date du 17 Février 1896, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin et M. le Recteur de Saint-Mathieu, de Quimper, ont fixé le Jubilé pour leurs paroisses aux trois dernières semaines de l'Avent, *du Samedi, 5 Décembre, au jour de Noël inclusivement.*

A Saint-Corentin, *du 6 au 12 inclus*, il y aura, chaque soir, à 7 h. 1/2, sermon breton, par M. Nicolas, recteur de Plomodiern ; les *Vendredi et Samedi, 11 et 12*, instruction bretonne également, à 5 h. 1/2 du matin.

Le *Dimanche 13*, à l'issue des Vêpres, ouverture de la station française, qui sera prêchée par le R. P. Samson, Oblat, de la Résidence de Limoges.

Nous publierons, en temps utile, l'ordre et l'horaire des exercices, pour Saint-Corentin et pour Saint-Mathieu. Dans cette dernière paroisse, les prédications du Jubilé seront données par le R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la Résidence de Quimper, et commenceront le *Lundi, 14 Décembre*.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général, est parti, lundi, de Quimper pour se rendre à Paris, où il a assisté, mardi, à 9 heures, au service célébré, en l'église de Saint-Sulpice, pour le repos de l'âme de Mgr d'Hulst.

Sa Grandeur a pris part, le lendemain, à la réunion des Evêques fondateurs et protecteurs de l'Université catholique, et rentre, aujourd'hui, dans sa ville épiscopale.

QUIMPER. — *Grand-Séminaire.* — **Les vitraux de la chapelle ; la fête du 21 Novembre.** — Parmi nos lecteurs ecclésiastiques, il en est désormais bien peu, croyons-nous, qui n'aient pas déjà vu, et par là même admiré cette construction si élégante, d'une architecture très noble et très correcte. On sent qu'à ce bel édifice il faut une ornementation bien appropriée, et voici que la partie déjà exécutée répond à cette attente : les autels, en pierre du pays (pierre de Laber, granit de Quimper, kersanton), la menuiserie bien faite, les grilles en fer forgé, d'un dessin très artistique, constituent déjà un mobilier remarquable ; mais, avec la beauté de son architecture, ce que la chapelle offrira de plus parfait, ce sera la beauté peu commune de ses vitraux.

L'exécution en a été confiée à M. Georges Lavergne, fils aîné du célèbre peintre verrier, Claudius Lavergne. Depuis bien des mois, les quinze petites rosaces qui versent la lumière sous la voûte de la nef, ont reçu les quinze tableaux, dans lesquels il a représenté les mystères du Rosaire. Le mystère de la Pentecôte occupe la rose du centre et sert de frontispice à la niche monumentale, où sera bientôt placée la statue de la T. S. Vierge. Il est impossible de ne pas remarquer combien cette scène est appropriée au but même pour lequel existe tout Séminaire ; mais si je parle

Archives diocésaines de Quimper et Léon



de ces compositions, d'un haut mysticisme et d'un merveilleux coloris, ce n'est que pour mémoire ; je voudrais surtout décrire les deux nouvelles verrières qui viennent d'être placées, à la veille de la fête traditionnelle du 21 Novembre. Elles occupent les deux longues fenêtres du transept, fenêtres qui n'ont chacune qu'un meneau, et, par conséquent, deux baies. Du côté de l'Evangile, la verrière, déjà placée, commence la série des Saints de Bretagne. Cette place d'honneur ne pouvait, dès lors, convenir qu'aux deux principaux patrons de notre diocèse. C'est d'abord saint Corentin, portant une magnifique chasuble verte, et tenant en main la truite argentée, qui est sa caractéristique. Devant lui, est agenouillé le Père Maunoir, revêtu du surplis. Dans l'autre baie, saint Pol-Aurélien est vêtu d'une chasuble, d'un rouge très doux et très riche en même temps. Il tient par son étole le dragon de l'île de Batz, et il lui commande d'un geste superbe, mais qui n'a rien de forcé. Aux pieds du Saint, est agenouillé Dom Michel Le Nobletz, le grand apôtre que nous a donné le pays de Léon. Il est ici représenté tel que nous le montre la belle statue de son tombeau, et la peinture sur verre rend en perfection cette noble tête, si expressive.

Les physionomies de saint Corentin et de saint Pol sont remarquables ; dans la première, domine la bonté ; dans la seconde, l'austérité, et il en devait être ainsi, puisque Wormonoc nous le montre tellement émacié, que quand il levait les mains, on en voyait la transparence.

Ce vitrail porte au tympan les armes du Souverain Pontife, Léon XIII.

La verrière du côté de l'Epitre présente les deux derniers Saints de Bretagne, dans l'ordre chronologique. C'est d'abord saint Vincent-Ferrier. Bien que Dieu l'ait donné tout d'abord à l'Espagne, où il naquit dans la ville de Valence, il nous appartient par ses derniers travaux et par le lieu de sa mort. La ville de Vannes garde son tombeau et lui rend un culte fervent ; mais saint Vincent-Ferrier a même édifié et profondément remué notre diocèse : Carhaix, Quimperlé, Concarneau, Pont-l'Abbé, Quimper, Lesneven, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, entendirent sa prédication ; Quimperlé et Morlaix le retinrent, un peu plus longtemps, parce qu'il avait la consolation d'y trouver des couvents de son ordre ; son séjour à Quimper dut lui être aussi particulièrement agréable, puisqu'il y fut reçu par le saint évêque Bertrand de Rosmadec.

Saint Vincent-Ferrier était d'une piété pleine de douceur, mais il n'en eut pas moins pour principale mission de prêcher les vérités terribles, et ses contemporains virent en lui le premier des anges signalés dans l'Apocalypse, comme chargés d'annoncer au monde les approches du jugement ; aussi le représente-t-on quelquefois avec des ailes. Ici, le peintre verrier n'a point suivi cette tradition iconographique, mais la flamme qu'il lui a mise au front, et la trompette du jugement qu'il lui a placée dans la main, indiquent l'une et l'autre la vocation toute spéciale du grand dominicain. La physionomie qu'il lui a donnée rappelle le buste d'argent



placé sur le tombeau de la cathédrale de Vannes, et elle présente une grande intensité de vie.

A côté de cette figure énergique, apparaît une figure très douce et très noble : celle de la bienheureuse Françoise d'Amboise. La sainte princesse ne porte pour coiffure que la couronne ducale ; sa main tient un parchemin, sur lequel on lit la parole que, toute jeune, elle disait aux dames de la cour, et que, plus tard, elle répétait aux religieuses carmélites de Vannes ou des Couëts : « Sur toute chose, faites que Dieu soit le mieux aimé ! » La robe de la bienheureuse est blanche, semée d'hermines de sable, c'est-à-dire aux armes du duc Pierre II, son mari ; si le vêtement avait paru en totalité, il aurait dû porter les armes d'Amboise en alliance ; mais cela ne pouvait être, car aux pieds de saint Vincent-Ferrier et de la Bienheureuse Françoise d'Amboise apparaissent aussi deux personnages agenouillés comme dans la verrière de vis-à-vis.

Au-dessous de la fenêtre, sera placé l'autel du Sacré-Cœur. Ici donc, est représenté le pieux évêque François Toussaint Conen de Saint-Luc, qui excita les fureurs et les moqueries des jansénistes, par sa dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie. Il porte dans la main un livre, sur lequel on lit : *Missa et officium in Festo S. S. Cordis D. N. J. C.* C'est dire que le diocèse lui doit l'érection de la fête du Sacré-Cœur.

Devant la Bienheureuse Françoise, est représentée Mme Victoire de Saint-Luc, nièce de l'évêque et religieuse de la Retraite de Quimper ; elle tient une de ces images du Sacré-Cœur qu'elle aimait à peindre et à répandre, et dont la diffusion amena sa condamnation à mort. A ses pieds, est le couperet de l'instrument de son martyre. Au tympan, se voient les armes de Mgr Valleau.

Les quatre figures, qui ont été faites d'après des portraits, paraissent travaillées avec un soin extrême, sont très vivantes et d'une grande ressemblance avec les originaux.

Enfin, malgré de réelles difficultés : les nuances blanche et noire de l'habit dominicain, le blanc des surplis, etc., le coloris dans son ensemble est d'une grande richesse et d'une étonnante harmonie ; les encadrements en style architectural sont de grand effet et d'une savante composition.

Je l'ai déjà dit, les deux verrières, qui viennent d'être posées, sont le commencement de toute une série, et elles nous font espérer un ensemble qui ne sera nullement inférieur aux belles œuvres que M. Georges Claudius-Lavergne a déjà créées dans le diocèse, à Plonévez-Porzay, à Plougastel-Daoulas et à la Cathédrale de Quimper.

***

Dans la nouvelle chapelle, embellie par ses verrières, la fête patronale du Séminaire a été célébrée avec une grande solennité. A la grand'messe, célébrée par M. Bourlé, chanoine titulaire, Monseigneur, assisté de ses vicaires généraux, a tenu chapelle ; suivant l'usage, le Chapitre assistait en corps ; plusieurs chanoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



nes honoraires et beaucoup de prêtres de la ville ou des paroisses voisines avaient aussi pris place au chœur. Le plain-chant a été exécuté avec la perfection ordinaire qu'y mettent les séminaristes, si habilement stylés. Après l'*offertoire* liturgique, ils ont chanté un morceau heureusement choisi, et dont les paroles sont empruntées à l'office de la Vierge : le *Venite, filii,* de Baini.

Après la messe, Monseigneur, revêtu des ornements pontificaux, a adressé à la jeune tribu lévitique une paternelle allocution.

S'autorisant d'un précédent posé par l'un de ses plus éminents prédécesseurs, il a appliqué aux élèves du sanctuaire la parole que l'Eglise emprunte à l'Ecriture pour l'adresser à Marie : *Pulchra es, suavis et decora, terribilis ut acies.* « Ceux à qui Mgr Graveran adressait autrefois ces paroles sont, aujourd'hui, les vétérans du sacerdoce; leurs cheveux ont blanchi et leur front s'est ridé, et néanmoins ils peuvent se les appliquer encore; car la beauté préconisée chez le lévite et chez le prêtre n'est pas celle de la jeunesse et de la vigueur; c'est la beauté de la Fille du Grand Roi, beauté tout intérieure, et cependant il est vrai de dire que même votre extérieur à vous, futurs prêtres, peut et doit être le reflet de vos rapports constants avec Dieu ; comme la vue de saint François dans les rues d'Assise, votre beauté spirituelle sera, au besoin, une prédication.....

« Vous y joindrez l'attrait de votre douceur, à l'exemple du Christ, que les prophètes ont annoncé comme l'Agneau, et que saint Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain, a désigné de même : « Voici l'Agneau qui efface les péchés du monde. » Aussi, voyez ce qu'il est pour tous, même pour les pécheurs tombés bien bas, même pour le traître Judas, qu'il appelle du nom d'ami. Et c'est pourquoi, voulant le caractériser par un mot, nous l'appelons « le Bon Dieu ». Au prêtre aussi d'être bon pour tous, même pour ses ennemis personnels, même pour les adversaires de cette Eglise dont il est le ministre.

« *Pulchra, suavis, decora ;* ce qui fera la gloire du prêtre, ce qui achèvera de le désigner au respect des fidèles, ce sera la science. Toujours utile, toujours préconisée par l'Eglise, elle est plus nécessaire que jamais à notre époque, parce que tout est aujourd'hui discuté, même les vérités fondamentales. Soyez donc la lumière qui brille sur le chandelier.....

« Enfin, malgré la douceur habituelle, sachez, à l'occasion, terrifier le pécheur, tout en l'aimant ; car il vous appartient d'attaquer le désordre, le péché ; faites comme saint Michel dont l'Eglise continue l'œuvre, luttez énergiquement contre le mal, et ne vous effrayez pas de cette nécessité de la lutte, si souvent renouvelée. Le marin expérimenté sait que la mer la plus calme n'est pas telle pour longtemps, et que ses eaux, si bleues, se soulèveront bientôt en vagues furieuses et terribles. Et cependant ne craignez pas ; vous savez à quoi vous vous êtes engagés, en formulant les promesses que vous allez renouveler, sous les regards de la Reine du Clergé. »



La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

---

Brest. — M. le chanoine Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, que sa santé avait contraint de s'éloigner momentanément de sa paroisse, est rentré à Brest, dimanche soir. Ses vicaires et ses amis qui étaient venus, nombreux, au devant de lui à la gare, ont été heureux de constater une notable amélioration dans son état. Nous espérons que les prières des fidèles obtiendront de Dieu le complet rétablissement de cette santé précieuse, moyennant que le digne curé consente à ménager ses forces et à user des précautions, que l'ardeur de son zèle lui a trop souvent fait négliger.

---

Plounéour-Trez. — **Obsèques de M. le Dr Roux.** — On nous écrit :

« Le mardi 17 Novembre, avaient lieu, à Plounéour-Trez, les obsèques du docteur Benjamin Roux, Inspecteur du service de santé de la Marine, en retraite, membre correspondant de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique.

« Né à Toulon, en 1814, d'une ancienne et riche famille du Midi, le docteur Roux avait eu une carrière des plus brillantes ; plusieurs fois il fut médaillé pour des travaux, où sa science était toujours mise au service de l'humanité. A Rochefort, il connut intimement celui qui est maintenant notre Evêque vénéré, Mgr Valleau ; il fut heureux de le revoir et de trouver en lui plus qu'un ami, un père, dans ce diocèse, devenu sa patrie d'adoption. Depuis de longues années, M. Roux avait sa maison de campagne à Plounéour-Trez. Il y venait régulièrement, tous les ans, et se dévouait absolument au bien du pays. Malade depuis plusieurs mois, le docteur venait de retourner à Paris ; il y est décédé, le 11 Novembre, à l'âge de 82 ans, et des funérailles magnifiques lui furent faites, à l'église de la Trinité, sa paroisse, où, depuis dix ans, son fils, M. l'abbé Albert Roux, exerce le saint ministère, avec un dévouement qui ne recule devant rien et ne va pas sans les plus pénibles sacrifices, particulièrement celui d'une santé extrêmement délicate.

« Fidèle au pays qu'il avait choisi, M. le docteur Roux avait tenu à reposer dans le cimetière de Plounéour-Trez, près de la compagne de sa vie, dans le caveau de sa famille.

« Le cercueil arrivait à Plounéour, le lundi 16 Novembre, à 4 heures du soir, et était transporté dans l'ancien ossuaire, aujourd'hui chapelle de Notre-Dame de Lourdes, transformée, pour la circonstance, en chapelle ardente. Après les vêpres des Morts, solennellement chantées par le clergé paroissial, le corps fut laissé à la garde de la population qui, reconnaissante des bienfaits de l'excellent docteur, répandit, le soir et durant la nuit entière, ses larmes avec ses prières près de la dépouille mortelle de celui qui aimait vraiment notre pays, sa mer sauvage, ses rochers abrupts

Archives diocésaines de Quimper et Léon



et ses habitants, à la rude écorce mais au cœur dévoué, quand une fois, comme lui, on a su en trouver le chemin.

« Le lendemain, à 11 heures, se rendaient les derniers devoirs. Ce fut un triomphe bien propre à consoler le cœur du fils aimant, de la fille dévouée, qui, tristes mais courageux, suivaient depuis 8 jours la dépouille paternelle.

L'église paroissiale, qui doit beaucoup à M. le docteur Roux, avait revêtu sa grande parure de deuil. Grâce à la bienveillance de M. le Curé de Lesneven, à l'activité de ses ouvriers et à l'initiative locale, rien ne laissait à désirer. Tentures du chœur, grandes flammes descendant le long des colonnes, draperies faisant le tour de l'église à la hauteur des chapiteaux, au-dessus des lampes voilées d'un crêpe funèbre, catafalque aux nombreux cierges étincelants, tout portait aux graves pensées de l'autre vie, et, dans cette décoration mortuaire conforme aux règles liturgiques, se lisait la pensée de l'Ecriture : *Bonum est, ô mors, judicium tuum.* Oui, la pensée de la mort était là, chrétienne, réconfortante, et après les douleurs de la séparation rappelant les jours de la vie future, où il n'y aura plus ni larmes ni séparation, mais le repos de l'éternel bonheur.

« Trente prêtres étaient accourus des divers points du diocèse, pour dire leurs regrets et témoigner de leur sympathie. Parmi eux, les deux anciens recteurs de la paroisse, trois anciens vicaires et trois prêtres originaires de Plounéour, qui par leur présence rendaient le plus précieux témoignage à l'aménité et à la cordialité de celui qui fut toujours pour le clergé de Plounéour l'hôte le plus aimable et le plus délicat. M. M. les Curés de Saint-Martin de Brest, de Landerneau et de Lesneven disaient ce qu'il fut pour les amis du dehors, et M. le Curé de Saint-Joseph, de Paris, M. l'abbé Laurençon, chanoine-prélat de Lorette et missionnaire apostolique, rappelait ce qu'une intimité de 20 années lui avait révélé de cœur et de sentiments exquis chez le docteur Benjamin Roux.

« Surtout la présence de Mgr l'Evêque de Quimper disait hautement ce que fut le regretté docteur. Malgré ses graves et nombreuses occupations, Monseigneur avait cru devoir donner un dernier témoignage d'honneur à l'ami des anciens jours et une consolation particulière à sa famille éprouvée.

« Monseigneur arrivait à Plounéour, par le train de 10 h. 1/2, et prenait place au chœur, où un trône lui avait été préparé. La levée de corps faite par M. le chanoine Fleury, Curé de Landerneau, la messe fut chantée par M. Cozic, Curé de Lesneven, en présence de Monseigneur, assisté de M. le chanoine Arhan, Curé de Saint-Martin et de M. Laurençon, Curé de Saint-Joseph, de Paris.

« Monseigneur donna lui-même l'absoûte et tint à accompagner le corps à sa dernière demeure. Une nombreuse assistance remplissait le belle église de Plounéour et suivit le convoi jusqu'au cimetière. Un premier maître de la marine, en uniforme, portait les décorations du défunt et des marins du pays portaient les croix et les couronnes. Le cercueil couvert du drap mortuaire, était revêtu, comme cela se fait à Paris pour les officiers généraux, du drapeau national et sur les trois couleurs, symbole de la patrie, reposait l'uniforme brodé de grande tenue, l'épée et le claque du docteur.



« M. le Curé de Saint-Joseph prit la parole et, dans un langage ému, avec des accents pleins de cœur, il rappela les titres de M. le docteur Roux à la reconnaissance et au bon souvenir de ses amis et des habitants de Plounéour. Il le montra homme de cœur, chrétien convaincu et patriote ardent.

« Homme de cœur, on le vit se dévouer, au péril de sa vie, dès « ses jeunes années et, à peine âgé de 20 ans, dans une épidémie « de choléra, proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

« Homme de cœur, il travailla sans cesse pour le bien du pro- « chain ; par là s'expliquent et ses travaux sur le sel et ses recher- « ches sur les puits artésiens. Il voulait venir en aide aux hum- « bles et aux petits... Combien aujourd'hui soulagés bénissent son « nom !

« Homme de cœur, il le fut toujours et, dans sa carrière, il « défendit le droit avec une énergie indomptable ; comme plus tard « à Plonéour, on le trouve toujours bien disposé en faveur de la « veuve et de l'orphelin.

« Chrétiens convaincu, il était pratiquant et, en activité, ne « craignait pas d'assister à la messe, en grand uniforme ; plus tard, « en retraite, on le voyait se confesser et communier avec les plus « humbles paysans, dans l'église de sa paroisse.

« Ardent patriote, il ne séparait pas son amour de l'Eglise de « son amour pour la France : persuadé de la vocation de la « France à tout ce qui est noble et généreux, on l'entendait « s'écrier volontiers : « Aimons la patrie, et vive la France ! »

« Nature éminemment sympathique et bonne, a conclu M. le « Curé de Saint-Joseph, M. le docteur Roux est de ceux à qui l'on « peut dire avec confiance l'adieu qui console et laisse les plus « douces espérances. Vous le savez, vous qui l'avez connu, clergé, « amis, marins, habitants de Plounéour ; vous le savez, Monsei- « gneur, et votre présence à Plounéour et jusqu'au cimetière l'at- « teste mieux que toutes mes paroles. O fils si dévoué, ô fille si « pieuse et si vertueuse, ne pleurez pas ; c'est lui qui vous appelle « et vous sourit, en vous disant à Dieu.. »

« A ces paroles, Monseigneur, visiblement ému, a répondu en remerciant M. le Curé de Saint-Joseph d'avoir si bien rappelé celui qui fut pour lui un ami dévoué. « Il était, a dit Monseigneur, par- « ticulièrement bon. Il aimait l'humanité, il était humain, dans « toute la force du terme et, par suite, faisait tout pour soulager « son prochain. Pour cela, il aimait son art et s'y dévouait avec « passion. Beaucoup de travail ne lui coûtait pas, s'il pouvait faire « un peu de bien et, comme Notre-Seigneur a dit : *Beati miseri-* « *cordes*, il y a lieu d'espérer que la Miséricorde divine s'est exer- « cée en faveur de celui qui fut bon... Que s'il y a des faiblesses à « expier, il faut compter sur les prières du clergé et du peuple,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« pour que bientôt miséricorde soit faite à celui qui fut miséricordieux. C'est la grande et la suprême consolation que l'Evêque « peut assurer à ses enfants... »

« Après la triste et belle cérémonie, une distribution d'aumônes faite aux pauvres, accourus nombreux, a appelé la bénédiction divine sur celui qui n'est plus et sur ses enfants, qui continueront sa tradition, et le peuple s'est écoulé, disant (ce qui à sa manière est la louange de l'homme de cœur, du chrétien et du français) : « Il faudrait que tous les riches fussent comme celui-là ! »

•••

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie au Vatican, le 17 Novembre, en séance plénière, sous la présidence du Souverain Pontife, pour le vote définitif sur l'authenticité des deux miracles de premier ordre (guérisons instantanées et parfaites de maladies reconnues incurables), attribuées à l'intercession du Bienheureux Pierre Fourier et proposés pour sa canonisation.

On sait que, pour la canonisation, l'Eglise requiert simplement qu'après la béatification Dieu manifeste de nouveau la grande sainteté de son serviteur. On ne revient plus sur la vie, la doctrine et les vertus du Bienheureux ; car tout cela a été profondément scruté pendant le procès de béatification. L'approbation solennelle des deux miracles dont nous parlons clot la procédure ; il ne reste plus qu'à constater que, toutes les règles ayant été suivies, on peut procéder en toute sureté à la canonisation, *tuto procedi posse.* On espère que, sous peu de mois, la France comptera un saint canonisé de plus.

Le bienheureux Pierre Fourier, apôtre de la Lorraine, curé de Mattaincourt, pendant 39 ans, né en 1565, mort le 9 Décembre 1640, est le fondateur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, chargées de l'instruction des jeunes filles. Il fut béatifié le 29 Janvier 1730.

---

Poitiers. — **Une église sous les scellés.** — Notre-Dame-de-Beauchêne est un pèlerinage très fréquenté du pays vendéen, desservi par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, autrement dit, chanoines de Latran. La chapelle, fermée lors des décrets de 1880, avait été rouverte, il y a quelques années, et depuis, aucun incident ne s'est produit qui puisse motiver la mesure, aussi brutale qu'inattendue, dont M. le sous-préfet de Bressuire a été l'exécuteur. Le 16 Novembre, les scellés ont été apposés de nouveau, en vertu d'instructions envoyées au Préfet des Deux-Sèvres par le ministre, et *datées du 12 Novembre.* Ce même jour, M. Méline, président du Conseil, affirmait à la Chambre — ce qui lui valut l'appui des conservateurs — qu'il « ne voulait pas déclarer la guerre à l'idée religieuse ! »



.....Est-ce que, une fois encore, les actes viendraient démentir les paroles et tromper la confiance — un peu prompte, du reste, selon nous — des catholiques ?..... Outre la fermeture de la chapelle de Notre-Dame-de-Beauchêne, d'autres faits, poursuites et saisies contre des communautés, laïcisations, etc., dont la liste serait trop longue, semblent le faire craindre.

Quand donc la politique d'apaisement sera-t-elle autre chose qu'un vain mot ?...

---

**La persécution fiscale.** — Le *Matin* a publié les renseignements qui suivent, d'origine évidemment officieuse :

Au cours de la discussion du budget, la Chambre va être amenée à s'occuper du droit d'accroissement dû par les Congrégations. On doit demander au gouvernement quelle part d'impôt a été payée et quelles sommes sont encore dues.

Dès maintenant, nous pouvons donner à cet égard des chiffres précis.

La loi du 16 Avril 1895 a converti, on le sait, le droit d'accroissement établi par les lois de 1880 et de 1884 en une taxe annuelle et obligatoire. Elle a donné aux Congrégations un délai de six mois pour se libérer, sans pénalité, de l'arriéré dont elles se trouvaient débitrices au moment de la promulgation de la loi, en optant entre l'ancien système et le nouveau.

A la date d'aujourd'hui, l'arriéré dû par les Congrégations pour la période décennale, de 1884 à 1894 inclusivement, s'élève à la somme de 5,699,812 fr., dont 1,106,475 à l'ancien tarif et 4,593,337 fr. au nouveau tarif.

Le recouvrement des droits arriérés, à l'ancien tarif, paraît assuré. Ces droits, en effet, sont presque exclusivement dus par des Congrégations qui ont opté pour l'application des anciennes règles de perception et auxquelles des décisions ministérielles ont accordé, sur leur demande, des prorogations de délai pour le payement.

Les quatre autres cinquièmes de l'arriéré sont dus par des Congrégations qui n'ont pas usé du délai d'option accordé par la loi, et qui, décidées à résister à l'application de cette loi, se sont laissé imposer d'office le nouveau tarif. Il y a là une créance de 4,593,337 francs, pour le recouvrement de laquelle l'administration a engagé, sur divers points du territoire, une série de procès, la plupart encore en cours.

Quant à la partie des droits dus par application de la nouvelle loi, pour la période écoulée du 16 au 31 Décembre 1895, elle ne semble pas devoir rentrer plus facilement. Les Congrégations avaient un délai de trois mois, jusqu'au 1er Avril 1896, pour s'acquitter de ces droits, qui ne constituent plus un arriéré, mais l'impôt dû pour la dernière année écoulée.

A la date d'aujourd'hui, sur 992,000 francs que représente le total des droits afférents à l'année 1895, il n'a été payé que 254,000 francs, ; il reste donc dû 738,000 francs.

Pour cette catégorie de créances, également des procédures sont engagées pour sauvegarder les droits du Trésor ; mais elles paraissent devoir durer très longtemps, les Congrégations ayant adopté à l'encontre des poursuites, une attitude purement passive, qui oblige l'administration à épuiser, vis-à-vis d'elles, toutes les formes de la procédure.

Ce document montre une certaine inquiétude de la part de l'Administration et surtout la noble fermeté des Congrégations

Archives diocésaines de Quimper et Léon



religieuses qui, presque toutes, ont refusé de céder à une loi arbitraire, croyant, avec raison, qu'aucun intérêt n'est supérieur pour elles à celui de la défense des droits de l'Eglise.

---

Amérique. — **Un Président qui parle de Dieu.** — Le Président Cleveland a publié, à Washington, une proclamation qui pourrait servir de modèle aux chefs d'Etat chrétiens. Il y invite le peuple des Etats-Unis à ne jamais oublier la reconnaissance due au Dieu des nations, pour le soin qu'il a pris de le préserver des désastres et lui montrer la voie de la paix et du bonheur. Il désigne le jeudi, 26 Novembre, comme jour d'action de grâces et de prières, dans toute l'étendue des Etats-Unis.

---

**Le nouveau président du Grand-Orient.** — Le *Journal du Centre* nous apprend que M. Dequaire-Grobel, le nouveau président du Grand-Orient de France, est professeur de philosophie au lycée de Châteauroux.

Ce journal fait sur ce sujet quelques justes réflexions :

... « N'est-il pas permis, dit-il, de se demander si le fait de confier la direction d'une classe de philosophie à l'un des maîtres de la Maçonnerie, à l'un des grands chefs commandés pour mener le combat contre le christianisme, est, de la part de l'Université, un manque absolu de sens moral ou un défi jeté à l'idée religieuse ?

Ou bien encore, n'est-ce qu'un essai ? et voudrait-on arriver à ce que toutes les chaires importantes de l'Université ne fussent confiées qu'à des francs-maçons éprouvés et publiquement reconnus ?

Peut-être nous répondra-t-on que nous devrions savoir qu'il en est ainsi depuis longtemps. Mais nous objecterons, à notre tour, que jusqu'à présent les catholiques n'avaient pu procéder que par suppositions, tandis qu'aujourd'hui le fait est patent, officiel... »

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉES 1796, 1797, 1798

La persécution, qui s'était ralentie en 1795, s'accentua, à la fin de cette année, sous le *Directoire* (26 Octobre 1795).

Le Directoire du département du Finistère prenait l'arrêté suivant pour assurer l'exécution des nouveaux décrets contre les prêtres fidèles :

« Le 23 Germinal an IV (12 Avril 1796),

« Vu la lettre du Ministre de la police générale, du 22 Ventose (1er Mars) dernier,



« L'Administration, considérant qu'il est de son devoir d'assurer la prompte exécution des lois,

« Considérant que l'inexécution de celle du 3 Brumaire (24 Octobre 1795), relative aux prêtres sujets à la déportation, peut être généralement attribuée au défaut d'ensemble et d'unité dans les mesures d'exécution,

« Arrête :

« 1° Toute la gendarmerie du département est mise en permanence ;

« 2° Les brigades se rendront successivement près les Municipalités de canton de leurs arrondissements respectifs, à l'effet de s'assurer des lieux de retraite et des personnes des prêtres réfractaires ;

« 3° Dans les 24 heures de la réception du présent, il est ordonné aux Municipalités de se réunir ;

« 4° Les Administrations réunies déclareront par écrit : *a)* s'il existe, dans le canton, des prêtres ayant été ou ayant dû être déportés, et rentrés en France ; *b)* s'il existe des prêtres qui, ayant mis des restrictions au serment prescrit par la loi du 26 Décembre 1790, ou qui se soient rétractés ; *c)* s'il y a des ecclésiastiques n'ayant pas prêté le serment du 15 Août 1792, ou l'ayant rétracté ;

« 4° S'il y a des prêtres exerçant les fonctions d'un culte quelconque, sans avoir fait la déclaration du 7 Vendémiaire dernier ;

« 5° Elles feront mettre en arrestation et conduire au chef-lieu les prêtres qui se trouveraient avoir contrevenu à la loi ;

« 6° Que, dans le cas de refus de répondre, ou de fausse déclaration de la part des Municipalités, s'il se trouvait un prêtre réfractaire dans leur canton, les membres de l'Administration seraient poursuivis devant les tribunaux, suivant la loi du 3 Brumaire. »

Ces mesures de rigueur obligèrent de nouveau les prêtres fidèles à se cacher et à remplir pendant la nuit les fonctions du saint ministère. De là, de nouvelles dénonciations, parmi lesquelles nous citerons les suivantes :

Le 18 Germinal an IV (7 Avril 1796), l'instituteur de Plabennec écrit à Vatrin, agent national du District de Brest, cette lettre digne d'un sectaire (1) :

« En passant à Plabennec, tu me dis que le District distribuait un Catéchisme républicain pour l'instruction des enfants; cet ouvrage me serait d'une grande utilité, car tous les enfants qui viennent écouter mes leçons n'ont entre les mains que des livres appelés ci-devant *livres de piété*, et, par conséquent, peu propres à former l'esprit et le cœur de jeunes citoyens, qui doivent un jour faire fleurir le républicanisme.

---

(1) L. 94.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Je te serais obligé de m'en envoyer 150 ou 200 exemplaires.

« Je travaille à découvrir le gîte des calotins, qui confessent et donnent leur bon Dieu dans les crèches et écuries de cette commune ; je pense que je ne perdrai pas ma peine. »

A la même époque, le Commissaire du Directoire exécutif près le Département écrivait aux Administrateurs du Département (1) pour leur dénoncer la Municipalité de Guissény, trop favorable aux prêtres réfractaires.

« Le citoyen Jacq, ministre du culte, soumis aux lois de la République, se plaint que le citoyen Galliou, agent de Guissény, s'est emparé de vive force des clefs de la sacristie de l'église où il desservait son culte, et lui a pris et retenu un calice, un ciboire et deux burettes d'argent. Sur sa plainte, j'ai informé, et il résulte de mon enquête que, par arrêté du 3 Germinal (23 Mars), l'Administration centrale a accordé l'usage de cette église à des citoyens de Guissény, qui la font réparer, pour y placer un prêtre non constitutionnel ; que le prêtre constitutionnel n'est pas solvable pour répondre des réparations. Cependant, celui-ci réclame les objets saisis, et la Municipalité aurait dû les faire restituer, si elle n'avait pas approuvé, et provoqué peut-être, les actes arbitraires de Galliou. » *(A suivre.)*

(1) L. 79.

# BIBLIOGRAPHIE

**Publications de R. HATON, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.**

*En vente à la Librairie J. SALAUN :*

Ouvrages de M. l'abbé Henry Bolo, ancien vicaire général de la Réunion, vicaire général de Laval : **la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ,** un volume in-12, 2 fr. 50.

L'histoire, le dogme, la morale et la poésie de la Résurrection sont comme condensés dans ce nouveau volume de l'abbé Henry Bolo.

**Les dernières étapes de la vie chrétienne,** quinzième mille. — Un beau volume in-12, 2 fr. 50.

Bien que les *Etudes religieuses*, à propos des *Dernières Etapes*, aient comparé notre auteur à saint Bernard, l'ouvrage se ressentait cependant de l'inexpérience et de la jeunesse de l'écrivain. L'abbé Bolo a pensé qu'une nouvelle édition, soigneusement remaniée, et augmentée de plus d'un tiers, s'imposait.

Pour lire avant d'être fiancés : **Du Mariage au Divorce,** seizième mille. — Un volume in-12, 2 fr. 50.

VIENT DE PARAITRE :

A toutes les familles, chrétiennes et autres, **Graines de Paradis,** *vérités utiles pour tous les jours de la vie et pour au delà,* par le SEMEUR VENDÉEN. Un beau volume in-12, 3 fr.

Voici un livre qui a sa place marquée dans tous les foyers et qui intéressera le clergé, les directeurs et directrices de Collèges et de Pensionnats, ainsi que les bibliothèques paroissiales. Depuis deux ans, le nom du *Semeur vendéen* a fait le tour de toutes les Revues religieuses. Ce sont ses meilleurs



*Conseils* que l'auteur, pour satisfaire à de nombreux désirs a réunis dans un charmant volume.

**La Messe, les Vêpres et le Salut** expliqués à l'âme fidèle, par M. l'abbé DECROUILLE. Un volume in-18 carré, 216 pages, 50 cent. ; en cartonnage, papier noir, dos toile, 65 cent.

**Vie de saint Antoine de Padoue,** divisée en récits pour une neuvaine ou pour la dévotion des treize mardis (avec prières et réflexions), par Antoine de VALDESPOIR. Un joli volume in-18, 1 fr.


## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1896-1897

**BILLETS D'ALLER & RETOUR DE FAMILLE,** pour les Stations thermales, hivernales et balnéaires des **Pyrénées** et du **Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn,** etc. Tarif spécial **G. V. N° 106** (Orléans).

Des Billets de famille de 1re, 2e et 3me classe, comportant une réduction de **20 à 40** 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : *Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary* (halte), *Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,* etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS, NON COMPRIS LES JOURS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.


**Demandes et réponses.** — Indiquer un tonique réellement efficace ? La reponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien :

« Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de quinium de A. Labarraque,* des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorés reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. » *(Annuaire de médecine et de chirurgie.)*


*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

## DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)

A. PEYCHÈS

| VINS ROUGES | | la barrique. | VINS BLANCS | | la barrique. |
|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Georges, | 1893. | 150 f. | Graves, | 1892. | 150 f. |
| St-Laurent (Médoc), | 1892. | 225 | Cérons (vin de Messe). | | 200 |
| Clos du Club, | 1892. | 300 | Barsac, | 1891. | 300 |
| Listrac, | 1891. | 400 | Sauternes, | 1891. | 500 |
| Margaux, | 1891. | 500 | Fine Champagne, de 4 à 10 f. le litre. | | |

*Prix-Courant Général envoyé* franco *sur demande.*

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

**PÊCHE, FRÈRES**

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

COMPAGNIE LIEBIG

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

*SE MEFIER DES IMITATIONS EXIGER LA SIGNATURE LIEBIG*

**L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG** est indispensable pour préparer économiquement et à tout instant de *bons potages, sauces, légumes et toutes sortes de mets.*

**Cet extrait se conserve indéfiniment.**

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 4 Décembre 1896. N° 49.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

**SOMMAIRE.** *I.* Le Temps de l'Avent.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Missions et Retraites du Jubilé ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Langolen : Jubilé et Adoration ; Œuvres militaires ; Fouesnant ; Cause du Vénérable Père Julien Maunoir.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris : Mgr d'Hulst ; Prudence, force et justice ; Contradictions.

*IV. Documents historiques* (suite).

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 6 Décembre.* — 2me Dimanche de l'Avent. Office du jour ; Semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de s. Nicolas, Evêque. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Nicolas.

*Lundi, 7.* — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

*Mardi, 8.* — IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE. — Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

*Mercredi, 9.* — Office de l'Octave de l'Immaculée-Conception ; Semi-double. Blanc.

*Jeudi, 10.* — Office de l'Octave ; Semi-double. Blanc.

*Vendredi, 11.* — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

*Samedi, 12.* — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, Premier Patron du diocèse. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Retraite de Quimperlé ..... du 1er au 6 Décembre.
Locronan ..... du 7 au 9 Décembre.
Collège de Lesneven ..... du 10 au 12 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## Le Temps de l'Avent.

Pendant quatre mille ans, le monde a vécu dans l'attente du Dieu rédempteur. L'œuvre de la création, si pure et si belle quand elle sortit des mains de son auteur, n'avait pas tardé à être souillée et dégradée par le péché. Pour qu'elle redevint digne de sa fin, une restauration était nécessaire ; ce fut l'œuvre du Rédempteur promis par Dieu au premier homme, après sa désobéissance, il fut, jusqu'à sa venue, l'objet de l'attente universelle. Toute la vie, toute l'histoire de l'ancien monde se résume dans cette attente.

Aujourd'hui, celui qui en était l'objet est venu. Le Messie est descendu sur la terre ; nous avons vu sa gloire, nous participons au bienfait de sa rédemption. Et pourtant l'Eglise veut que, durant l'Avent qui commence, nous vivions dans l'attente de ce divin Messie, et que nous l'appelions par de ferventes prières.

C'est que l'œuvre du Rédempteur, comme celle du Créateur, se continue et se complète de jour en jour ; Jésus s'est donné au monde, il l'a sanctifié et racheté, il lui a communiqué sa vie, il y a fondé la société des saints. Mais il faut que, par une correspondance fidèle à la grâce qu'il nous a méritée, nous participions tous au bienfait de son avènement. Hélas ! toutes les misères que le Messie est venu guérir ne se retrouvent-elles pas encore en nous, à un degré ou à un autre ? N'y a-t-il pas dans notre intelligence de profondes ténèbres, dans notre volonté d'incroyables faiblesses ? Et puis combien d'hommes qui n'ont point encore profité de ce bienfait, que la lumière de l'Évangile n'a pas éclairés, et qui, après tant de siècles écoulés depuis l'incarnation du Verbe, demeurent plongés dans l'infidélité ! Combien d'autres connaissent, il est vrai, Jésus-Christ, mais, aveuglés par les préjugés et les passions, lui refusent l'hommage de leur foi, de leur amour et de leur obéissance !

Donc, de nos jours encore, il y a lieu de demander à Dieu l'avènement du Messie, d'appeler de tous nos vœux le divin Rédempteur, de le conjurer de nous visiter dans sa miséricorde et de compléter son œuvre, en ramenant à lui les pauvres égarés qui s'en éloignent, en fortifiant par la puissance de sa grâce les volontés faibles et chancelantes, en purifiant par sa sainteté les cœurs malades : *Cujus veritas instrueret inscios, sanctitas justificaret impios, virtus adjuvaret infirmos*. C'est la prière que nous devons, en tout temps, adresser au Verbe incarné, source et principe de toute vie surnaturelle ; mais, dans le saint temps de l'Avent, elle doit s'élever de notre cœur plus fréquemment et avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire ; l'Eglise nous y exhorte et nous en donne l'exemple. Quoi de plus touchant, en effet, que les supplications qu'elle nous met sur les lèvres, dans l'Office de l'Avent, pour supplier, conjurer le divin Messie de venir sur la terre et d'établir son règne parmi nous !

L'abbé Branchereau.



***

Le *parate vias Domini* de Jean Baptiste est de tous les temps et pour tous les hommes. Dieu qui nous applique chaque jour les mérites de la rédemption et du salut, renouvelle aussi chaque jour l'avènement du Sauveur dans les âmes, et particulièrement pendant le saint temps de l'Avent. Les vrais chrétiens nourris des antiques promesses, animés de saints désirs, attendent avec joie le retour de cette mystérieuse naissance. Mais combien d'indifférents laisseront passer, sans en profiter, nos belles fêtes de Noël ! Pourtant l'expérience des faiblesses et des misères humaines ne leur a pas manqué : déceptions amères, deuils inconsolables, souffrances intimes, catastrophes épouvantables, qui réduisent tout à néant et font tomber, l'une après l'autre, les illusions de la vie. Dieu a tout préparé autour d'eux, il ne reste plus qu'à répondre à son appel par un acte personnel d'humilité et de pénitence. Justes et pécheurs, *préparez donc les voies du Seigneur*, afin que le monde entier connaisse le Rédempteur envoyé de Dieu : *et videbit omnis caro salutare Dei.*

(R. P. Monsabré.)

# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, Sainte Messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

**Missions et retraites du Jubilé.** — QUIMPER. — Ainsi que nous l'avons rappelé, le Jubilé national, en ce qui concerne les paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, de Quimper, commencera le Samedi, 5 Décembre, pour se terminer le jour de Noël.

La veille, l'ouverture du Jubilé sera annoncée par la sonnerie de toutes les cloches, à l'*Angelus* du soir.

Voici l'ordre et l'horaire des exercices, que nous compléterons, la semaine prochaine :

Saint-Corentin. — *A partir du Dimanche, 6, jusqu'au 12 inclus*, chaque soir, à 7 h 1/2, sermon breton par M. Nicolas, recteur de Plomodiern. Le Vendredi, 11, et le Samedi, 12, il y aura également instruction bretonne, à 5 h. 1/2 du matin.....

Saint-Mathieu. — Les exercices du Jubilé auront lieu dans la nouvelle église.

Jubilé des enfants, *du 14 au 17 Décembre*. Instruction, le soir, à 4 h. 1/4, le lundi, le mardi et le mercredi. — Le Jeudi, 17, à 8 h. 1/2, messe de communion et dernière allocution aux enfants.

***

Brest. — Paroisse de Saint-Louis. — Bien que le temps fixé pour gagner l'indulgence du Jubilé ne commence qu'à partir du 4 Décembre, les prédications bretonnes ont lieu depuis le 29 Novembre. Elles sont données, à 5 heures du matin et à 7 h. 3/4 du soir, par M. Nicolas, recteur de Plomodiern, et M. Le Sann vicaire à Plouider.

*3 et 4 Décembre*, Jubilé des enfants de 7 ans à 10 ans. — *7, 8, 9 et 10 Décembre*, Jubilé des enfants des Catéchismes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



— *Du 10 au 25 Décembre*, Prédications françaises, données par 4 Pères Eudistes, dans l'ordre suivant :

*Le 10 Décembre*, à 7 h. 3/4 du soir, Ouverture des exercices : Sermon, Bénédiction du T.-S. Sacrement.

Les jours suivants, à 5 heures du matin, Messe, Instruction, Bénédiction du T.-S. Sacrement.

A 9 heures, Messe, Instruction.

A 2 heures, Instruction.

A 7 h. 3/4 du soir, Prières, sermon, Bénédiction du T.-S. Sacrement.

*Le 25*, à 2 heures, Clôture du Jubilé ; Vêpres, Sermon, Rénovation des vœux du Baptême, Bénédiction du T.-S. Sacrement. *Te Deum*.

Le T. S.-Sacrement sera exposé toute la journée, du 11 au 25 Décembre.

* * *

CAMARET-SUR-MER. — Une retraite, à l'occasion du Jubilé, sera prêchée *du 6 au 10 Décembre inclus*, par le R. P. Galerne, Jésuite, de la Maison de Saint-Joseph, de Quimper.

Nous recommandons instamment aux prières de nos confrères, des communautés religieuses et de toutes les personnes pieuses, ces prédications et retraites que nous venons d'énumérer, et toutes celles, très nombreuses, qui se donnent actuellement ou seront données, dans le diocèse, d'ici la clôture du Jubilé national, afin qu'elles produisent dans les âmes le fruit désiré : le règne de Dieu, *Adveniat regnum tuum !*

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Riouallon, Yves-Marie, vicaire à Collorec, décédé à l'âge de 31 ans.

---

**Nomination dans le clergé.** — Par décision de Monseigneur, M. Gallic, vicaire à Moëlan, est nommé aumônier des Bretons, au Hâvre.

---

LANGOLEN. — **Jubilé et Adoration.** — Chacune de nos paroisses chrétiennes, sans s'isoler, plus qu'il ne faut, de ses voisines, a cependant un esprit propre, une vie indépendante, comme toute famille qui mérite ce nom, et elle attache souvent à une faveur spirituelle autant d'importance que si elle était seule à en jouir. C'est ce que nous avons eu le plaisir de constater, au milieu de cette bonne et charmante population de Langolen.

Il est vrai que pour un jeune recteur, aussi zélé que M. Le Gall, un premier Jubilé, une première Adoration dans sa paroisse prend les proportions d'un événement, et le succès ou l'insuccès de cet appel général à la population sera comme le *criterium*, pour ne pas dire le thermomètre de la sympathie, de la confiance qui entoure le nouveau pasteur.

Maintenant la conclusion sera facile, quand j'aurai dit qu'à l'exception d'un étranger, tout le monde s'est empressé de profiter de la grâce du Jubilé et de suivre les exercices, depuis le premier jour jusqu'au dernier. A voir l'attitude recueillie de ces braves gens, on se serait cru transporté au sein d'une communauté, d'une intensité de vie spirituelle bien rare dans les campagnes.



Pour rendre justice au mérite des ouvriers, je ne puis taire les noms de MM. les Recteurs d'Argol, de Coray, de Guengat : là, aux pieds du Saint-Sacrement, tous ont annoncé la douceur, la paix, les parfums d'amour qui s'échapent du cœur de Jésus.

X.....

---

**Œuvres militaires.** — Nous avons reçu communication d'une lettre, écrite à un prêtre haut placé de notre diocèse, par M. le Directeur de l'œuvre militaire de Laval. Nous en donnons cet extrait, qui sera pour nos confrères un précieux encouragement :

« ...Je serai heureux de rendre au jeune homme auquel vous vous intéressez tous les services qui pourront dépendre de moi. Il trouvera, au cercle militaire, un accueil bien cordial et bien dévoué.

« Cette circonstance me permet de vous dire combien je suis profondément édifié de la sollicitude avec laquelle le clergé du diocèse de Quimper s'occupe des soldats. Presque tous les jeunes gens qui viennent à Laval, sont porteurs de lettres de MM. les recteurs et de MM. les vicaires. Beaucoup de ces Messieurs entretiennent des correspondances avec leurs paroissiens et leur font, par ce moyen, un bien considérable.

« Notre retraite pascale a été prêchée, en breton, par un religieux de la Trappe du Port-de-Salut. Il a fait une bonne besogne, et j'ai eu la joie de compter 240 communions.

« J'ai pensé, Monsieur, que ces détails vous seraient agréables. Ils vous intéresseront davantage encore à notre petite et bien modeste Œuvre militaire, en lui assurant le secours de vos prières et de votre appui. »

---

FOUESNANT. — On nous écrit :

« Le 24 Novembre, a été célébré, à Fouesnant, devant une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de M. le Docteur Cocheril, médecin à Landivisiau, avec M^lle^ Robin. Le jeune époux, élève distingué de l'Université catholique de Lille, est le neveu de Mgr Cocheril, Protonotaire apostolique, Curé-doyen de Lamballe, dont le frère, ancien Curé de la Cathédrale de Saint-Brieuc, est mort, il y a quelques années, laissant une mémoire en bénédiction. La jeune mariée est la nièce du commandant Le Maigre, dont la famille est si honorablement connue par son dévouement à la cause catholique.

« M. le Curé de Landivisiau, chanoine honoraire, et M. Eveno, chanoine de Saint-Brieuc, Supérieur du Séminaire haïtien, établi à Guiclan, avaient tenu à rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie. Une touchante allocution a été prononcée par M. l'abbé Landouar, recteur de Brélévenez-Lannion, oncle maternel du nouveau marié, pendant que son frère, recteur de Servel, organiste distingué, tenait l'harmonium, avec le talent qu'on lui connaît.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« M. le Curé de Fouesnant a donné la bénédiction nuptiale, à laquelle Léon XIII avait bien voulu ajouter la bénédiction papale, sollicitée par les jeunes époux. Puisse cette bénédiction assurer au nouveau couple, avec les joies de la vie présente, celles de la vie future ! »

***

**Cause du Vénérable Père Julien Maunoir.** — La Sacrée Congrégation des Rites fait instruire, en ce moment, le Procès Apostolique sur les Vertus et les Miracles *in specie* du Vénérable Serviteur de Dieu Julien Maunoir, prêtre profès de la Compagnie de Jésus.

L'enquête canonique se poursuivra simultanément dans le diocèse de Rennes, où naquit le Vénérable, et dans celui de Quimper, où il mourut, après quarante-deux ans de Missions.

Le 19 Novembre dernier, dans la chapelle du palais archiépiscopal, sur les instances du R. P. Ory, S. J., Vice-Postulateur de la Cause, Monseigneur l'Archevêque a constitué le Tribunal Apostolique qui doit examiner les Témoins de son diocèse. Sa Grandeur a désigné pour Juges : M. Renaud, vicaire général, et MM. Richard, Hamard, Roger et Ceillier, chanoines de la Métropole ; pour Sous-Promoteurs de la Foi M. Durusselle, vicaire général, Promoteur de l'Officialité diocésaine, et le R. P. Gille, chanoine honoraire ; pour Notaire Actuaire M. Jouzel, aumônier de la Visitation, et pour *Cursores sive Nuntii* M. Noury, vicaire à Notre-Dame, et M. Agaësse, séminariste de Rennes.

Après avoir prêté le serment dont les Lettres Rémissoriales donnent la formule, Monseigneur l'a déféré à chacun des membres du Tribunal et au Vice-Postulateur lui-même.

Les Juges Apostoliques, après avoir entendu les demandes du Vice-Postulateur et les protestations des Sous-Promoteurs de la Foi, ont déterminé le lieu, les jours et les heures de leurs sessions et ordonné, pour le mardi suivant, la citation du R. P. Gille et des Témoins présents à Rennes.

Au jour fixé, ces Témoins ont prêté serment de dire la vérité et de garder le secret sur les Interrogatoires envoyés par le Promoteur Romain et sur leurs propres réponses. Puis, le premier Témoin de la Cause, M. Brassier, recteur de Saint-Georges-de-Reintembault, a commencé immédiatement, à huis clos, ses dépositions.

Nous recommandons aux prières des fidèles le succès d'une enquête si importante pour la Bretagne, dont le P. Maunoir fut l'apôtre infatigable, au XVII^e^ siècle, et pour le diocèse de Rennes auquel le Vénérable appartient par sa naissance, et dont il est une des plus belles gloires. *(Semaine religieuse de Rennes.)*



# NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

**Rome.** — Malgré les bruits alarmants qu'on a fait courir, Sa Sainteté Léon XIII continue à jouir d'une bonne santé. Ce qui le prouve, mieux que tout le reste, ce sont les nombreuses et longues audiences qu'il a données, ces jours derniers.

Le jeudi 26 Novembre, il a reçu et entretenu, pendant trois quarts d'heure, le jeune roi de Serbie venu, à ce que l'on affirme, pour conclure avec le Saint-Siége un Concordat dans le genre de celui qui a été établi, en 1886, avec le Montenegro. La Serbie est le seul pays des Balkans où n'existe aucune hiérarchie catholique ; il n'y a que trois chapelles, dont la principale est celle de la légation autrichienne, à Belgrade, et trois prêtres seuls y exercent le ministère en faveur des 10,000 catholiques établis en Serbie.

Le Souverain Pontife a également reçu en audience particulière plusieurs évêques français, entre autres Mgr l'Archevêque d'Avignon, NN. SS. les Evêques de Clermont, de Fréjus, de Poitiers, du Puy et de la Rochelle.

— Le 30 Novembre, le Saint-Père a tenu un Consistoire secret, dans lequel il a créé Cardinaux le R. P. Pierotti, Dominicain, et Mgr Prisco, prélat napolitain ; il a ensuite nommé plusieurs évêques, tous Italiens.

**Paris.** — **Mgr d'Hulst.** — On sait que, le mardi 24 Novembre, un service solennel a été célébré, à Saint-Sulpice, pour le regretté Mgr d'Hulst.

L'affluence était énorme. La vaste église était complétement remplie. Des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux de Paris, les élèves de l'Institut catholique, étaient venus prier pour le repos de cette âme si chère.

S. Em. le cardinal Richard et S. Em. le cardinal Langénieux se tenaient à droite et à gauche de l'autel. Près des deux princes de l'Eglise, avaient pris place vingt-deux évêques, parmi lesquels Mgr Valleau, évêque de Quimper. Dans les stalles du chœur, étaient les chanoines de Paris et les vicaires généraux.

L'oraison funèbre a été prononcée par S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui a montré, dans Mgr d'Hulst : le prêtre, l'apôtre, le soldat, le savant, surtout le prêtre.

Nous ne résistons pas au plaisir de donner la péroraison de ce beau discours.

Pour se justifier lui-même devant lui-même, Mgr d'Hulst disait : « Je vais sur cinquante ans, je mourrai ; c'est l'âge auquel meurent les d'Hulst. »

Non, Monseigneur, non. Ce n'est point par la fatalité qui limite les années des d'Hulst que vous avez été frappé. Vous êtes mort, parce que vous étiez vraiment un prêtre, et, qu'étant vraiment un prêtre, vous avez voulu être apôtre et soldat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Apôtre, vous vous êtes réduit, pendant six ans, à une existence de privations, à laquelle rien ne vous préparait ; vous avez plus prêché, plus catéchisé que n'importe lequel d'entre nous ; vous avez déployé une activité puissante, mais tuante, dans la fondation de l'Institut ; vous avez écrit, prononcé, publié vos conférences !

Soldat, vous avez couru les champs de bataille et subi la vie du camp, comme autrefois vous aviez partagé la vie de l'atelier avec l'apprenti ; vous vous êtes épuisé dans l'ascétisme personnel ; vous avez consumé vos jours, vos nuits parfois au saint Tribunal et à la direction ; vous avez accepté de répandre votre activité généreuse partout où votre archevêque y a fait appel ; vous avez connu les joies et plus encore les amertumes de l'obéissance à une volonté que vous respectiez, mais qui vous était dure.

Voilà, Monseigneur, pourquoi vous mourez.

Eh bien ! à moi Evêque, au nom du sacerdoce, au nom des âmes que vous avez sauvées, de ces jeunes gens qui vous regrettent, de ces Religieuses qui vous pleurent, de ces ouvrières qui laissaient tomber timidement, les chères âmes ! — parce qu'elles se sentaient coupables de violer une consigne — le bouquet de violette du pauvre sur vos pieds à jamais immobiles ; au nom des amis qui vous admiraient ; au nom de la science dont vous étiez largement épris ; des œuvres que vous avez créées, des collègues que vous y avez appelés, des personnes charitables qui vous y ont aidé ; au nom de ces Prélats, dont la couronne auguste fait une pompe royale à votre mémoire, que tous auraient célébrée avec plus d'autorité que moi ; au nom de ces deux saints cardinaux sous lesquels vous avez bataillé ; au nom de la France que vous avez représentée dans ses plus hauts conseils ; au nom de Jésus-Christ que vous avez servi, de Dieu que vous avez aimé, du Ciel que vous posséderez, qu'il me soit permis, humblement, fraternellement, de vous féliciter. Vous avez été prédestiné en prêtre, vous ayez vécu en prêtre, vous avez hâté votre mort en prêtre. C'est comme cela qu'il fallait faire.

Belle fut votre vie et grande fut votre fin. *Erat enim sacerdos ;* vous fûtes un vrai prêtre.

Devant vous, Monseigneur, nous nous inclinons !

Le lendemain, à la réunion de l'Institut catholique, d'éloquents hommages ont encore été rendus à la mémoire du prélat défunt. Voici en quels termes M. le comte de Mun a terminé l'éloge de son illustre et éloquent collègue à la Chambre :

J'ai dit ce que j'ai vu de son rôle et de son action parlementaires. Ajouterai-je que la grave dignité de son maintien et la tournure finement enjouée de son esprit lui conciliaient les respects de tous, avec la sympathie de ceux qui le fréquentaient, et que, là, comme partout, la généreuse bonté de son cœur lui gagnait, pour toujours, l'affection profonde de ceux qui l'avaient une fois éprouvée. Personne ici ne s'en étonnera.

Mais il est un dernier témoignage qui ne peut être tu : c'est la constante et muette prédication de toute sa personne. On voyait arriver à son banc, exact à cette besogne nouvelle ajoutée à tant d'autres, ce prêtre un peu courbé déjà par la fatigue croissante ; quand on songeait qu'il descendait, la veille, pour venir affronter les orages politiques, de la première chaire du monde, et qu'il sortait à peine de cette vieille et modeste maison des Carmes où l'avait assailli un formidable travail ; quand on savait quelle était la vie de ce grand prédicateur, de ce savant recteur, de ce directeur de tant d'âmes, dans quelle austérité il cachait l'éclat de



sa carrière, et quels exemples de pauvreté volontaire ce riche, ce gentilhomme, cet homme du monde donnait à notre siècle possédé de la passion du bien-être et de l'argent : quand on assistait à ces grandes leçons de choses, qui pouvait n'être pas saisi de respect, et n'en pas reporter quelque chose sur la religion capable d'inspirer de tels détachements ?

J'ai cité quelques uns des discours de Mgr d'Hulst : il n'y en eut pas, dans sa vie publique, de plus beau, de plus éloquent que sa vie elle-même.

Les évêques réunis ont élu le successeur de Mgr d'Hulst comme Recteur de l'Université catholique. Le nom de celui qui a été choisi ne sera proclamé officiellement qu'après l'approbation du Souverain Pontife. On sait cependant que toutes les voix se sont portées sur Mgr Péchenard, Protonotaire apostolique, vicaire général de Reims.

Quant à la chaire de Notre-Dame, c'est le R. P. Ollivier, Dominicain, qui est appelé à y monter, en remplacement de Mgr d'Hulst.

Le P. Ollivier, prédicateur très en vue, est âgé de 64 ans. Il est Breton d'origine, né à Saint-Malo, croyons-nous.

---

**Prudence, force et justice.** — A propos de la nomination d'un curé du diocèse de Nevers, retardée pendant huit mois par le mauvais vouloir administratif, la *Semaine religieuse* de ce diocèse fait les très justes observations que voici :

La direction des Cultes a mis huit mois de réflexion pour agréer la nomination du curé de Pougues, ci-dessus mentionnée.

Nous protestons énergiquement contre un pareil retard, et nous répétons ce que nous avons dit et prouvé, dans les numéros du 17 et du 24 Octobre de la *Semaine religieuse*, à savoir que *ces délais invraisemblables apportés, sans motif plausible, aux nominations ecclésiastiques, sont une violation flagrante du Concordat* (1).

Et en parlant ainsi, nous ne faisons qu'obéir aux ordres de Léon XIII, qui nous recommande l'acceptation de la forme de gouvernement, mais la guerre sans merci aux injustices et aux abus.

Que les pusillanimes ne viennent pas nous prêcher le silence, au nom de la prudence. Nous estimons qu'une armée, si bonne soit-elle, attendrait longtemps la victoire, si elle n'avait pour devise sur son drapeau que le *seul* mot : Prudence !

La prudence ! sans doute, elle est une vertu. Aussi, entendons-nous

---

(1) Le Concordat ! ils n'ont que ce mot à la bouche. Leur grand souci est d'exiger du clergé un respect extrême envers ce traité et une obéissance absolue, même à des clauses qui n'en font point partie, et qui ont été ajoutées après coup.

Mais quant à eux, en pratique, tous les jours ils violent le contrat ; ils foulent aux pieds, avec un sans-gêne étrange, l'article premier et *fondamental* de ce pacte de paix, qui garantit la liberté à la Religion catholique en France.

Ils entravent, en effet, de mille façons l'administration épiscopale ; mais ils font obstacle à son action, surtout en laissant vacants, pendant de longs mois, des postes importants. Car tout mouvement de mutations dans le personnel diocésain se trouve par le fait même suspendu.

Et ils appellent cette manière d'agir : « exécuter loyalement le Concordat ». Comment feraient-ils donc, s'ils l'exécutaient déloyalement ?

(*Semaine de Nevers*, loc. cit.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon



la pratiquer : en n'attaquant jamais les personnes sans une absolue nécessité ; — en ne demandant aux hommes qui sont au pouvoir que ce qu'il leur est moralement possible d'accorder, eu égard aux circonstances difficiles du temps où nous vivons ; — en ne suscitant jamais volontairement à l'autorité civile des difficultés dans son administration.

Mais si la *prudence* est une vertu, la *force* et la *justice* sont des vertus aussi, et non moins nécessaires, comme l'enseigne la saine morale.

Pratiquons la *force* par nos légitimes revendications, et rappelons à la *justice* tout pouvoir qui s'en écarte.

Or, la direction des Cultes s'éloigne de la justice, quand elle laisse une paroisse en souffrance, pendant de longs mois.

Interpréter ainsi le Concordat, c'est le nier, c'est le détruire, c'est changer en machine de guerre un instrument de paix.

Nous ne nous lasserons pas de parler ainsi, tant que les faits justifieront nos paroles. Et nous plaignons ceux qui pourraient s'étonner de ces loyales déclarations.

Il est bon de noter qu'à l'heure qu'il est encore, Mgr l'Evêque de Nevers est privé d'un de ses vicaires généraux, par suite du même mauvais vouloir administratif.

---

**Contradictions.** — La commune de Dombrot-le-Sec, canton de Vittel (Voges), possède une maison qui lui a été donnée, en 1874, par une personne charitable, à la condition d'y établir une Sœur chargée de soigner les malades et de garder les enfants au-dessous de six ans, ce dont elle s'acquittait à la satisfaction générale.

Néanmoins, la majorité du Conseil municipal (8 conseillers sur 12) s'est avisée de chasser cette Sœur de sa maison, afin de compléter la laïcisation de la commune. Le Maire, escorté par ses conseillers fidèles et par la gendarmerie, a fait forcer par un maréchal une porte d'entrée et a sommé la Sœur de sortir. Celle-ci a fièrement résisté et, par sa noble attitude, a mis tout ce monde en déroute.

Cependant, le Conseiller général du canton, M. Boulouмié, afin de connaître le sentiment vrai de la population, eut l'idée de faire un *referendum*, qui a été organisé de la manière suivante :

Les conseillers présentaient à la signature des habitants une feuille divisée en deux colonnes : *oui* et *non* et portant en tête en gros caractères la question suivante :

**Les habitants de Dombrot-le-Sec veulent-ils conserver la Sœur de l'Asile ?**

Voici quel a été le résultat :

Oui, 136 ; non, 0 ; abstentions, 20 environ.

Un procès a été intenté à la commune par la donatrice. Mais il reste acquis que les mêmes habitants qui ont voté pour un Conseil sectaire, ont, lorsqu'ils ont été consultés directement, dans une circonstance déterminée, désavoué à la presque unanimité, ces mêmes conseillers.

***

Ces contradictions ne sont pas rares, non plus que celle de



demander et de pratiquer la laïcisation à outrance, tout en faisant élever ses enfants dans des maisons congréganistes. Elle a été relevée, ces jours derniers, à la Chambre, où justice en a été faite par un socialiste, dont nous préférons la brutale franchise à l'hypocrisie de plusieurs autres :

**M. Lavy.** — Vous me dites : « Ce sont vos amis qui les y mettent. » S'il se trouve parmi les membres républicains de cette assemblée, des hommes qui placent leurs enfants dans les écoles congréganistes...

**M. Plichon.** — Il y en a !

**M. Lavy.**..... et qui à leurs électeurs promettent de voter ici la laïcisation, sans conformer, dans la vie privée, leur conduite aux doctrines qu'ils affichent devant le corps électoral, ceux-là ont double visage, double attitude, et ne méritent, de la part de personne, aucune considération. *(Applaudissements à l'extrême-gauche.)*

En entendant ces paroles, et en lisant le compte-rendu de l'incident dans l'*Officiel*, plusieurs ont pu se convaincre qu'ils étaient bien maltraités par leurs amis politiques... eux, du moins, conséquents.

---

# DOCUMENTS

POUR SERVIR A

## L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

## ANNÉES 1796, 1797, 1798

(SUITE)

Le 25 Pluviôse an V (19 Février 1797), l'Administration centrale, sous la présidence de Cambry, prend un arrêté fort original, à propos de prétendues apparitions de sainte Marie-Madeleine, à Saint-Evarzec (1) :

« Sur la communication faite par le Juge de paix de Quimper, relativement aux attroupements et concours de personnes simples ou fanatiques, à une fontaine prétendue miraculeuse, située au lieu de Poullogoden, en Saint-Evarzec, et à l'établissement d'un tronc pour recevoir les offrandes destinées à la construction d'une chapelle demandée par la soi-disante Madeleine, apparue au nommé Chiquet, cultivateur de la même commune,

« Considérant que la sévérité des peines qui découleraient d'une instruction criminelle ne serait peut-être propre qu'à donner de nouvelles forces au fanatisme ;

« Considérant qu'en consacrant à des danses civiques l'argent provenant des offrandes, on est assuré que les fanatiques ou malveillants cesseront de faire de pareilles offrandes ;

(1) L. 307.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



« Considérant qu'il faut combattre le fanatisme par le ridicule ;

« Arrête : que l'argent trouvé dans le tronc susdit sera employé en fêtes civiques, et invite le citoyen..... à composer une chanson bretonne, qui sera répandue pour éclairer l'ignorance des personnes simples, et déconcerter les projets des malveillants. »

Le 19 Floréal an V (9 Mai 1797), la dénonciation suivante était adressée au District de Brest (1) :

« Goachet, prêtre réfractaire de Plouzané, exerce journellement, depuis qu'il lui a été permis de rentrer ; il réside chez Tarsec, cultivateur, président de la Commune cantonale de Plouzané, demeurant à deux portées de fusil de Saint-Renan.

« Là, le jour de Pâques, les dimanches et fêtes, environ les 2 et 3 heures du matin, des rassemblements considérables de trois à quatre cents hommes et femmes y ont lieu pour assister à la messe de Goachet, qui s'est adjoint Prévot, de Guiler, et Trébaol, de Lambert ; on y a confessé une quantité prodigieuse de monde, dans une maison à four et dans une grange.

« Goachet fait faire des menaces aux patriotes qui n'iront pas à la messe, qu'ils ne vendront aucune espèce de marchandises, etc.

« Ils refont les baptêmes et mariages faits par les assermentés, fiers de l'appui du président du canton, et, encore plus, de la liaison qu'ils affectent d'avoir avec Amalric, commissaire du pouvoir exécutif de Saint-Renan..... »

Jusqu'en 1798, nous voyons encore les tribunaux sévir contre les fidèles qui se réunissaient pour entendre la messe des prêtres non assermentés, et nous sommes heureux de trouver, dans la pièce suivante, les noms des braves gens des communes de Plonéour-Lanvern et des environs, qui ne craignaient pas de braver l'amende et la prison, pour obéir à la voix de leur conscience. C'est une pancarte imprimée et donnant les conclusions de l'audience du 24 Pluviôse an VI (13 Février 1798) du tribunal correctionnel de Quimper. Le Commissaire du pouvoir exécutif concluait :

« ..... A ce que Jacques Le Gall, se disant sous-diacre orthodoxe, soit déclaré convaincu d'avoir été, dans la nuit du 15 au 16 du présent mois (du 3 au 4 Février), chez Hervé Riou, au village de Tréluan, commune de Plonéour, avec Kerdréach, prêtre insoumis, pour y exercer le culte catholique, et condamné à 500 fr. d'amende et à un an de prison.

« Que Hervé Riou, convaincu d'avoir formé chez lui un rassemblement de plus de dix personnes étrangères, pour le

(1) L. 307.



service du culte catholique ; et Henri Carrot, de Guirlac, en Beuzec-Cap-Caval, qui a prêté les ornements et s'est rendu au dit rassemblement, dans l'intention d'assister aux cérémonies religieuses et à la messe, soient condamnés chacun à 200 fr. et un mois de prison. »

Une condamnation de 100 fr. et d'un mois de prison était demandée contre les individus dont les noms suivent, convaincus d'avoir fait partie du rasssemblement :

Jean Le Brun, aide-cultivateur chez Louis Guittot, père, à Kervillic, en Tréguennec ;
Jean Kervévan, cultivateur à Gorré-Beuzec, en Saint-Jean-Trolimon ;
Guillaume Queffellec, journalier à Tymeil, en Tréguennec ;
Jean Le Donge, cultivateur à Kersulgol, id. ;
Marc Le Pappe, cultivateur à Kermabec, id. ;
Joseph Goudédranche, menuisier à Kerity, en Penmarc'h ;
Jacques Le Gallou, tailleur à Kerbascol, en St-Jean-Trolimon ;
Vincent Poullaouen, cultivateur à Keruel, id. ;
Jean Coriou, cultivateur, à Kersivy, en Plomeur ;
Jean Guichaoua, cultivateur à Ru-Caoudal, en St-Jean-Trol. ;
Augustin Derrien, tailleur à Kerveltré, en Plomeur ;
Michel Stéphan, cultivateur à Kerinval, en St-Jean-Trolimon ;
Jacques Goulléquer, cultivateur à Keraléver, en Pouldreuzic ;
Laurent Drézen, cultivateur à Guirlac, en Beuzec-Cap-Caval ;
Pierre Guennec, père et fils, de Kerouzien, en Plonéour ;
Jean Carval, cultivateur à Cleuz-Bras, en Tréguennec ;
Yves Gentric, cultivateur à Kerguelven, en Peumeurit ;
François Voquer, cultivateur à Penquélennec, en Peumeurit ;
Jean Balouin, maçon à Kervignon, en Plonéour ;
Jean Hénaff, cultivateur à Kerdouz, en Landudec ;
Jean Le Mao, tisserand à Kervaillan, en Tréguennec ;
Jean Larnicol, cultivateur à Lestialla, en Plomeur ;
Pierre Balouin, cultivateur à Trégalet, en Plonéour ;
Louis Guittot, père et fils, cultivateurs à Kervillic, en Tréguennec.

Alain Le Mao, tailleur, qui avait travaillé dans la maison, dans la journée du 15, et qui avait l'habitude d'y rester coucher, n'est pas convaincu de s'y être rendu pour entendre la messe, et est relaxé de ce chef, mais « il sera retenu, jusqu'à voir, étant de l'âge de la réquisition. » *(A suivre.)*

## Bonnes pensées.

— Nous croirions être quelque chose, si Dieu, de temps en temps, ne nous fournissait lui-même les moyens de nous faire rentrer dans notre misère, par les humiliations.

— On peut être tué par des millions, aussi sûrement que par un révolver.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Méthode d'Harmonium,** facile et raisonnée, pour accompagner tout Cantique à première vue, par Monseigneur CHABOT, Curé de Pithiviers (Loiret). — Se trouve chez l'Auteur. — **Prix** *net et franco* **: 3 fr.**

Cet ouvrage, publié il y a quelques années, a été très bien accueilli par le Clergé et les Communautés Religieuses. Il donne la manière d'accompagner les Cantiques selon les règles les plus élémentaires de l'harmonie.

**Contre les maux d'estomac** et la constipation, les médecins conseillent l'usage de la *poudre* ou des *pastilles de charbon du Dr Belloc*, approuvées par l'Académie de médecine de Paris. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.
Poudre, le flacon 2 fr. Pastilles, la boîte 1 fr. 50.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*

**J. LE BIHAN,** de Plondalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*
Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

## AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

# ÉLY-LABASTIRE
*53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38*

**BREST**

**FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES**
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

**ORNEMENTS D'ÉGLISE. CHASUBLERIE, LINGERIE**
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

**BRONZES DIVERS. CROIX. CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION**
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

**STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX**

**DAIS, BANNIÈRES, ORIFLAMMES**
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

**REPARATIONS de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE**

**DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS**

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.



*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**
Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

# FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

# CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

## ORGUES d'ALEXANDRE, Père & Fils
*51, RUE LAFAYETTE, PARIS*
ORGUES HARMONIUMS POUR ÉGLISES, ÉCOLES, SALONS.
**Orgues à mains doublées** (modèles nouveaux).
**ORGUES** depuis 100 fr. jusqu'à 8.000 fr. — **Trois ans de crédit.**
Envoi franco, sur demande, du Catalogue illustré.

## HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
# LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# BON-PRIME

*Semaine Religieuse de Quimper.*

## PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN

La Société Générale des Artistes Parisiens, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN,** et jusqu'à concurrence d'une somme de ***cinq cent mille francs,*** un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet *immense sacrifice* portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50); il est signé de ses meilleurs artistes.— ***A partir de cette date du journal, et dans un délai de 10 jours, tous ceux qui enverront une photographie recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle.*** L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au Bon **4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — ***Détacher ce Bon*** et l'envoyer au Professeur **d'ALBY**, administrateur de la *Société Générale des Artistes Parisiens*, **141, Boulevard Magenta, Paris,** pour recevoir cette ***Belle Prime*** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse :

(Gare la plus rapprochée.)



# Offre Spéciale

## à nos Lecteurs

Pendant 20 jours seulement, à partir de la date de ce journal, l'**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Direct., *5, Rue St-Pétersbourg, Paris,* consent à fournir à nos Lecteurs un **GRAND PORTRAIT ARTISTIQUE**, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, buste 40×50 cent. d'une valeur réelle de 50 fr., pour le prix minime de **4 f. 95** (expédié franco de port et d'emballage).

Prière de détacher le coupon ci-dessous et l'envoyer avec une photographie, soit de vous ou de n'importe quel membre de votre famille, et un mandat-poste de 4 fr. 95 payable à M. P. Schneider, Directeur.

*Votre photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.*

## COUPON A DÉTACHER S. R.

Le détenteur de ce coupon a droit à un portrait artistique, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, 45×50 cent., d'une parfaite ressemblance et expédié franco de port et d'emballage, pourvu que ce coupon soit retourné avec une photographie à reproduire et un mandat de 4 fr. 95 à M. P. SCHNEIDER, 5, Rue St-Pétersbourg, Paris, d'ici 20 jours de la date de ce journal. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse au dos de votre photographie, elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait aussitôt terminé.

**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Directeur,
***5, Rue Saint-Pétersbourg, Paris.***


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 11 Décembre 1896. N° 50.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Missions et Retraites du Jubilé ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, rappelant l'indulgence plénière accordée pour le jour de Noël, en mémoire du XIVe centenaire du baptême de Clovis ; Actes de rénovation des promesses baptismales ; Nominations dans le clergé ; Brest ; Guilvinec ; La Forêt-Fouesnant.

*II. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Crochetage et persécution fiscale ; Processions ; Tulle.

*III. Bibliographie.*

*IV. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 13 Décembre.* — 3e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet. Mémoires de ste Lucie, Vierge, Martyre, de l'Immaculée-Conception et de s. Corentin.

Aux Vêpres, mémoires de l'Immaculée-Conception, de ste Lucie et de s. Corentin.

*Au chœur*, SOLENNITÉ DE SAINT CORENTIN, avec mémoire du Dimanche seulement.

*Lundi, 14.* — Office de l'Octave de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

*Mardi, 15.* — Octave de l'Immaculée-Conception. Double. Blanc.

*Mercredi, 16.— Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

*Jeudi, 17.* — S. Judicaël, Roi de Bretagne *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

*Vendredi, 19.— Quatre-Temps. Jeûne.* Fête de l'Attente de l'Enfantement de la T. Ste Vierge. Double-majeur. Blanc.

*Samedi, 20.— Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de la Férie ; simple. Violet.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Hôpital de Landerneau | du 13 au 15 Décembre. |
| Providence, de Brest | du 16 au 17 Décembre. |
| Maison de l'Adoration perpétuelle, de Quimper. | du 18 au 25 Décembre. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

**Quimper.** — Chapelle des Ursulines. — *Vendredi, 11 Décembre*, réunion des associés de Notre-Dame de Salut, à l'occasion de l'Immaculée-Conception, qui est la principale fête de l'Œuvre. A 8 heures, Messe ; instruction par M. le chanoine Rossi, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.
Indulgence plénière.

*Lundi, 14 Décembre*, réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du T. S. Sacrement.

Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi, 12 Décembre*, à 8 heures, Messe pour les paroissiens et les malades de la ville. Des chants seront exécutés pendant cette Messe, à l'issue de laquelle on présentera à la vénération des fidèles la relique du Bras de saint Corentin.

*Dimanche, 13*, jour de la solennité, à 5 h. 1/4, sermon par M. Nicolas, recteur de Plomodiern, prédicateur du Jubilé breton. — L'église reste fermée pendant le sermon et s'ouvre immédiatement après, pour la *Messe de 6 heures*, qui sera suivie d'une messe d'actions de grâces.

A 10 heures, Messe pontificale.

A 3 heures, Vêpres, après lesquelles a lieu le sermon d'ouverture du Jubilé français, par le R. P. Samson, Oblat de Marie. — Après le sermon, procession dans l'intérieur de la cathédrale de la relique du Bras de saint Corentin ; Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Pendant l'Octave de saint Corentin, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, et une indulgence de 300 jours, à chaque visite du Bras de saint Corentin.

---

**Missions et retraites du Jubilé.** — QUIMPER. — Saint-Corentin. — *Dimanche 13*, Ouverture du Jubilé français, comme il est dit d'autre part. Tous les jours de la semaine, à 7 h. 1/2 du soir, sermon.

*Du mardi 16 au jeudi 17*, Jubilé des enfants qui suivent les catéchismes (les enfants plus jeunes ayant eu leurs réunions, le jeudi de la précédente semaine). *Mardi et mercredi*, instruction à 11 h. et à 4 h. *Jeudi*, messe de communion, à 7 h. 1/2.

— Saint-Mathieu. — Les exercices du Jubilé se feront dans la nouvelle église, dont la bénédiction et l'inauguration auront lieu, Dimanche. — Du *14 au 17*, Jubilé des enfants. *Lundi, Mardi et Mercredi*, à 4 h. 1/4, instruction. Le *Jeudi*, à 8 h. 1/2, Messe de communion, et dernière allocution aux enfants.

*Du 20 au 25*. Jubilé pour les grandes personnes. Instruction bretonne, le matin, à 5 h. 1/2. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon français. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, l'ordre et l'horaire plus détaillés.

LANDERNEAU. — Grande Mission, *du 6 au 25 Décembre*, prêchée par les RR. PP. Jésuites Morey, de la résidence de Laval, Lhévéder et Mahé, de la résidence de Quimper.

La 3e semaine (du 20 au 25) « est réservée aux ouvriers, qui ont besoin de travailler pour gagner la vie, et aux enfants des écoles ainsi qu'à leurs maîtres et maîtresses, qui tiendront à honneur et se feront un devoir de suivre les enfants qui leur sont confiés et de faire la Mission en même temps qu'eux. »

Comme nous le disions — et nous nous faisons un devoir de le rappeler — des retraites et prédications, sous différentes formes, ont lieu, pendant cette quinzaine, dans plusieurs autres paroisses du diocèse et spécialement dans les villes : Brest, Morlaix, Pont-l'Abbé, etc. Nous les recommandons encore aux prières de nos lecteurs, des communautés religieuses, de toutes les âmes désireuses de contribuer à l'extension du règne de Dieu, afin que, partout, la bonne volonté des fidèles réponde au zèle des pasteurs et au dévouement des missionnaires, et que l'année du Jubilé national soit vraiment pour notre pays une année de rénovation spirituelle.



# LETTRE PASTORALE

de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

RAPPELANT

## L'INDULGENCE PLÉNIÈRE ACCORDÉE POUR LE JOUR DE NOËL

A tous les Fidèles qui s'associeront à la rénovation des promesses baptismales

EN MÉMOIRE DU XIVe CENTENAIRE DU BAPTÊME DE CLOVIS

*HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos Très Chers Frères,

Dans une Lettre pastorale, adressée le 17 Février de l'année courante, Nous vous annoncions la célébration de l'anniversaire, quatorze fois séculaire, du baptême de Clovis et des principaux chefs du peuple des Francs. Ce fait devait valoir à la France une longue suite de siècles chrétiens; aussi, le Souverain-Pontife a invité notre pays à le fêter, par un Jubilé national, dont la clôture se ferait, au jour de Noël, par la rénovation des promesses du baptême. A ce sujet, Nous vous disions : « Il y a quatorze siècles, la grandeur de la France commençait à poindre ; mais ce n'était encore qu'une aurore. Ses princes étaient païens ; mais déjà Clovis, le plus puissant d'entre eux, avait appelé à partager son trône une princesse chrétienne, que l'Eglise honore aujourd'hui, sous le nom de sainte Clotilde. Cette pieuse reine sut montrer à son époux que tout secours vient de Dieu. Aidée des enseignements de saint Remi, Evêque de Reims, elle sut ouvrir son esprit aux vérités de la foi. Bientôt le roi et les seigneurs qui l'entouraient demandèrent le baptême. Ce fut saint Remi lui-même, qui, après l'avoir instruit avec le secours de saint Waast, Evêque d'Arras, le lui administra, dans son église de Reims.

« C'est le souvenir de ce grand événement, qui eut lieu vers l'année 496 de notre ère, que, sous l'inspiration du Souverain Pontife, le vénérable Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, veut célébrer, cette année, par des fêtes commémoratives... »

Ces fêtes, N. T. C. F., ont eu lieu, dans la première quinzaine du mois d'Octobre ; et Nous avons pu, le dimanche 4 Octobre, solennité de saint Remi, avec quatre Cardinaux et vingt-sept de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Nos collègues dans l'Episcopat, jouir de leur éclat, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, de Reims.

Accompagné de M. le Vicaire général Fléiter, Nous arrivions à Reims, dans la journée du samedi, 3 Octobre. L'accueil sympathique qui Nous fut fait Nous donna vite la mesure de la popularité de ces fêtes et de la vénération profonde qui entourait le Cardinal-Archevêque. Rien ne peut dire Notre admiration, lorsqu'il Nous fut donné de contempler cette merveilleuse Cathédrale, où le ciseau d'hommes de génie a, pendant trois siècles, accumulé toutes les richesses de l'architecture. L'histoire de la Religion et de la France s'y trouve racontée tout entière. La longue suite des majestueux arceaux gothiques, qui se succèdent dans l'intérieur de ce vaste édifice, produisent un effet saissant.

Mais Notre premier soin, N. T. C. F., fut de Nous rendre à la vieille basilique de saint Remi, dont l'architecture, quoique dans de moindres proportions et dans un style différent, est digne de la Cathédrale. Là, dans un magnifique reliquaire, repose la plus grande partie du corps du saint Evêque. Nous pûmes y prier pour vous, afin que Dieu conserve toujours vivante la foi qui fait l'honneur de la Bretagne. Notre édification fut complète, en voyant la foule nombreuse et recueillie qui se pressait, avec vénération, auprès du glorieux tombeau.

Mais que vous dire, N. T. C. F., des fêtes incomparables auxquelles Nous avons assisté, le dimanche, 4 Octobre ? L'Eglise y déploya toute la richesse et la majesté de son culte. L'art musical y fit entendre ses plus beaux accents, et le plus éloquent de nos prédicateurs y prononça un de ces discours que la majesté et la sainteté du lieu empêchent seules d'applaudir.

« La France, dit-il, a pu défaillir, car elle n'est pas confirmée « en grâce ; mais elle a encore la vie qu'elle a puisée à son bap« tême. Le Christ n'a jamais été plus près d'elle que lorsqu'elle « a souffert... O France, dit-il encore, tu dois comprendre le « prix de l'alliance que le Christ, ton vieil ami, t'invite à renou« veler. Va ! crois-le bien ! les peuples auront beau, par un triple « ou quadruple contrat, se liguer contre toi, ils ne pourront rien ; « car le Christ, ton allié, te couvre du bouclier de sa protection. »

La procession, qui suivit, put à peine circuler dans la vaste nef, tant était pressée la foule qu'elle contenait. A la suite des Cardinaux et des Evêques, on vit défiler, au milieu du respect général, les Reliques de saint Remi qui baptisa Clovis ; de saint Waast, Evêque d'Arras, qui lui enseigna le catéchisme ; de saint Principe, frère de saint Remi, de sainte Clinie, sa mère ; de sainte Clotilde, de sainte Geneviève, et d'un grand nombre d'autres saints.

A l'issue de ces magnifiques cérémonies, le Cardinal-Archevêque de Reims monta en chaire et lut, avec une onction qui alla au cœur de tous, une éloquente rénovation des promesses du baptême.

Nous eussions voulu prolonger Notre séjour dans cette heu-



reuse cité et assister à l'octave tout entière de ces brillantes fêtes ; mais des obligations nombreuses Nous rappelant auprès de vous, Nous dûmes laisser cette terre bénie, où Nous avions éprouvé tant d'émotions bienfaisantes.

C'est pour vous transmettre la formule de rénovation des vœux du Baptême que Nous vous écrivons aujourd'hui.

Dans Notre lettre du 7 Février dernier, Nous annoncions la clôture du Jubilé du Centenaire du baptême de Clovis, pour le jour de Noël, et Nous Nous exprimions ainsi, dans les articles 7 et 8 du dispositif : « Le jour de Noël, à la messe ou au salut, devant le Saint-Sacrement exposé, l'acte de rénovation des promesses baptismales sera lu solennellement, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse.

« Notre Saint-Père le Pape accorde une indulgence plénière à toutes les personnes qui, assistant à cette cérémonie, s'y uniront de cœur et renouvelleront les promessses de leur baptême.

« Ce même jour de Noël, le *Te Deum* sera chanté, pour clore la solennité du Centenaire. »

Nous invitons donc, N. T. C. F., MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers à lire, du haut de la chaire, au jour cité, la formule qui suit Notre Lettre pastorale, ou celle qui a été lue à l'assemblée de Reims, le 4 Octobre 1896, par Son Eminence le Cardinal Langénieux. Vous vous unirez de tout votre cœur aux pensées qu'elle exprime, afin que vous puissiez gagner l'indulgence plénière, concédée à la France tout entière par le Souverain Pontife.

Et sera, Notre présente Lettre pastorale, lue, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception, en réservant la lecture de la formule des promesses du Baptême, pour le jour de Noël.

Donné à Quimper, le 30 Novembre, fête de saint André, Apôtre

Par Mandement de Monseigneur :
QUÉINNEC, CH. HON.,
Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,
*Évêque de Quimper et de Léon.*

## Acte de rénovation des promesses baptismales.

AU NOM DU PÈRE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT.

Nous voici, ô mon Dieu, prosternés à vos pieds pour vous remercier de nous avoir appelés par le Saint Baptême au bienfait de la Foi, et de nous avoir fait naître dans un pays chrétien.

L'année qui vient de s'écouler rappelle à notre pays les bienfaits sans nombre dont vous l'avez comblé, depuis que Clovis, en recevant le baptême, l'a voué à votre culte.

A partir de ce jour, vous avez fait de la France, par le ministère de saint Remi, la *Fille aînée* de votre Eglise. Vous l'avez consacrée, au milieu des peuples, pour qu'elle accomplisse, dans le monde, les desseins de votre Miséricorde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Elle a parfois oublié la grandeur de sa mission ; nous vous en demandons pardon, ô mon Dieu ! et nous nous tournons, aujourd'hui, vers vous, pour renouveler les promesses de notre baptême et refaire le pacte passé entre vous et Clovis, au baptistère de Reims, il y a quatorze cents ans.

O Christ Jésus, qui seul avez les paroles de la vie éternelle, écoutez nos serments et aidez-nous à y rester fidèles. Nous sommes résolus, désormais, à affirmer, sans faiblesse, par des paroles et par des actes, notre foi de Catholiques et de Français.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Ainsi-soit-il.

---

# ACTE DE RÉNOVATION

## DES PROMESSES BAPTISMALES DE LA FRANCE CHRÉTIENNE (1)

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

L'année que nous venons de célébrer dans un sentiment de religieux patriotisme rappelle, ô mon Dieu, à notre pays, avec le souvenir chrétien de ses origines, les bienfaits sans nombre dont vous l'avez comblé ; car le Baptistère de Reims est devenu véritablement, par la conversion de Clovis, le Berceau de la Nation française et la source de toutes ses grandeurs.

Vous avez fait de la France, ô mon Dieu, par le ministère de saint Remi, la Fille première-née de votre Eglise ; vous l'avez consacrée au milieu des peuples, pour qu'elle serve vos desseins apostoliques et pour qu'elle accomplisse dans le monde les œuvres de votre miséricorde.

Pendant de longs siècles, nous avons eu conscience de cette vocation ; nous en avons vécu ; nous l'avons portée dans nos destinées comme un privilège manifeste, et elle a été la base fondamentale de notre constitution sociale, la loi de notre Histoire, à tel point qu'on a pu donner à nos annales cette fière et chrétienne devise : *Gesta Dei per Francos !*

Nous le confessons, ô mon Dieu, le peuple que vous aviez ainsi choisi et dont vous aviez fait le glaive et le bouclier de votre Eglise, a cédé plus d'une fois à de déplorables entraînements et oublié sa mission. Le siècle précédent a légué à celui-ci, avec la honte de crimes sans nom, des principes insensés de révolte et d'impiété, dont la génération présente constate trop tard les funestes effets ; il y a eu des fautes, des fautes nationales qui ont été pour nous un désastre et pour la chrétienté un scan-

(1) Cette Rénovation des promesses baptismales de la France chrétienne a été faite solennellement, à Reims, le dimanche 4 Octobre 1896, par S. Em. le Cardinal Langénieux, en présence des EEmes Cardinaux et de NN. SS. les Archevêques et Evêques assemblés pour la clôture du Triduum.



dale, *irritum fecerunt pactum meum quod pepigi cum patribus eorum* (1).

Mais, ô mon Dieu, quand il dit ne plus vouloir que vous régniez sur lui, le peuple, qui en est la victime, n'a pas conscience de son péché ; il ignore ce qu'il blasphème ; il est moins coupable que ceux qui l'ont détourné de vous, pour le livrer aux sectes que l'Enfer inspire ; et si, dans ses actes officiels, la France ne paraît plus se souvenir de sa vocation, si elle est sortie violemment de ses voies traditionnelles, où elle avait rencontré une gloire si pure et si féconde, ses égarements pourtant ne sont point allés jusqu'à renier dans son cœur la foi de son Baptême, et sa charité n'a fait que grandir au milieu des contradictions et des épreuves.

Attentive aux desseins de votre providence, ô mon Dieu, et docile à la voix du Pontife suprême, elle s'est recueillie durant cette année jubilaire, XIVe Centenaire de son Baptême, pour méditer dans la prière toutes les leçons du passé.

Elle a relu, au pied du Tombeau de saint Remi, le pacte sacré qui la lie à Jésus-Christ, et elle a constaté, dans la vérité et la splendeur de son histoire, que les intérêts de sa propre politique se sont toujours confondus dans le monde avec ceux de la Religion, et, qu'à l'exemple du Peuple élu des temps bibliques, autant il lui fut salutaire de répondre fidèlement à sa mission, autant il lui en a coûté d'y faillir ; car l'irréligion n'a laissé que des ruines, sans tenir aucune de ses promesses.

Aussi, à mesure que, sous le coup des déceptions inévitables, la lumière se fait à ses yeux, elle tourne ses regards et ses aspirations vers l'antique Baptistère de Reims, où la Pucelle victorieuse l'avait ramenée déjà, en des jours mauvais, pour qu'elle pût renaître là même où elle avait commencé de vivre.

Au nom des saints Evêques et des saints Moines qui ont pétri, dans la justice et dans la vérité, dans l'amour du beau et du bien, l'âme de notre patrie ; au nom de ces Anges visibles de la France qui s'appelèrent Clotilde, Geneviève, Jeanne d'Arc : souvenez-vous de vos miséricordes, ô mon Dieu, et refaites avec notre pays, régénéré en ses formes sociales modernes, l'alliance que votre serviteur Remi a signée jadis avec nos pères, les Francs du Vme siècle, *innova dies nostros sicut a principio !* (2) Souvenez-vous des temps anciens, de notre fidélité séculaire aux serments des premiers jours, *memento dierum antiquorum !* (3) Car la France qui vous implore aujourd'hui, c'est la France de Clovis, qui fit triompher la foi de Nicée de l'hérésie arienne ; — la France de Charles Martel, qui ferma à l'Islam les portes de l'Occident ; — la France de Pépin et de Charlemagne, qui défendit contre les Barbares le patrimoine de saint Pierre et assura

(1) Jér., XI. 10.
(2) *Lam.*, V.
(3) *Deut.*, XXXII, 7,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



pour mille ans, par son épée, l'indépendance du Siège apostolique ; — la France d'Urbain II, qui provoqua et soutint avec ses chevaliers l'héroïque mouvement des Croisades ; — la France de saint Louis, qui réalisa au milieu des nations le type idéal du gouvernement chrétien ; — la France religieuse et dévote, à qui sa piété envers la Vierge Mère de Dieu a valu le titre glorieux de Royaume de Marie ; — la France des missions catholiques, dont le sang n'a cessé de couler sur les plages lointaines pour rendre témoignage au Christ Jésus ; — la France ardente et généreuse, qui a multiplié, comme aucun autre peuple ne l'a fait, les sacrifices à toutes les saintes causes, et dont le nom est resté synonyme d'apostolat, de dévouement et de charité.

Pourquoi donc, ô mon Dieu, le Pontife suprême la convierait-il à Reims en ces jours solennels, sinon pour que « le baptême de Clovis et de son peuple se renouvelle en esprit et reproduise, à quatorze siècles de distance, les fruits merveilleux d'autrefois » (1)? Pourquoi ces avances paternelles de Léon XIII, ces conseils de sagesse, cette sollicitude, ces faveurs extraordinaires du Jubilé, sinon pour que la Fille aînée de l'Eglise, brûlant enfin ce qu'elle adore, revienne à ses traditions chrétiennes, s'incline, dans un acte de foi vraiment national, devant le Christ qu'acclamaient nos pères, et poursuive, avec les ressources nouvelles que les événements lui ont apportées, sa mission providentielle ?

Nous le voulons, ô mon Dieu ! Et, tout en acceptant loyalement ce qu'il y a de généreux et de fécond dans les aspirations de ce siècle, sans rien abandonner des conquêtes politiques qui peuvent servir les vrais intérêts du peuple, nous voulons que la France rejette ces doctrines de mensonge et qu'elle réprouve l'œuvre d'athéisme qui la divise et qui l'épuise ! Nous voulons qu'elle se retrempe dans la grâce première de son baptême et qu'elle fasse revivre dans ses institutions et dans ses lois la foi pleine, active et militante des âges passés ! Nous voulons que, rendue à elle-même et fidèle à son génie, elle mette sa gloire à seconder l'action apostolique et civilisatrice de notre Mère la sainte Eglise, fière toujours de faire par le monde les gestes de votre Justice et de votre Amour.

O Christ Rédempteur, qui êtes la lumière du monde, la Voie, la Vérité et la Vie, à qui tout pouvoir appartient sur la terre comme dans les cieux, nous reconnaissons votre souverain domaine sur nous, sur nos familles, sur la nation tout entière :

Que votre nom soit glorifié par le peuple français !

Que votre règne social s'établisse parmi nous !

Que votre divine volonté inspire et dirige tous ceux qui nous gouvernent !

O Christ Jésus, qui seul avez les paroles de la vie éternelle,

(1) Lettre de Sa Sainteté, du 8 Janvier 1896.



nous aussi, fils de la France chrétienne, héritiers de ses promesses et solidaires de ses fautes, nous revenons à vous pour renouveler, dans une protestation de fidélité et d'amour, les saints engagements de notre baptême. Nous avons transgressé vos lois, et nos péchés se sont multipliés : pardon, Seigneur, pour nos offenses personnelles ! Oubliez nos iniquités et entendez notre prière ! Car nous sommes résolus désormais à affirmer sans faiblesse, par des paroles et par des actes, notre foi de Catholiques et de Français.

Nous croyons fermement tout ce que l'Eglise, interprète infaillible de la Vérité, nous enseigne ! Nous répudions les doctrines qu'elle réprouve ! Nous tenons pour suspectes et mauvaises les œuvres et les sociétés qu'elle condamne. Votre Evangile sera la règle de notre conduite, et nous consacrons à votre divin Cœur, ô Jésus, nos personnes et nos biens, nos foyers, notre patrie, la France qui se repent, qui souffre et qui espère.

AU NOM DU PÈRE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT.
AINSI SOIT-IL.

---

**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Stéphan, recteur de Sainte-Sève, recteur de Plouguer, en remplacement de M. Troadec, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Rozec, vicaire à Plougoulm, recteur de Sainte-Sève ;

M. Quillévéré, vicaire à Plonévez-du-Faou, recteur de Saint-Coulitz, en remplacement de M. Picard, démissionnaire pour cause de santé, qui se retire à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

---

BREST. — *Paroisse de Saint-Louis.* — On nous écrit :

« Comme l'a annoncé le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, les exercices du Jubilé ont été prêchés, en breton, à Saint-Louis, du 29 Novembre au 6 Décembre, par MM. Nicolas, recteur de Plomodiern, et Le Sann, vicaire à Plouider. M. Nicolas s'était réservé la tâche d'expliquer le Décalogue.

« Ce n'est pas, a-t-il dit dans sa première conférence, que ceux « qui m'écoutent ignorent les Commandements ; ils les connaissent « bien, les récitent peut-être, chaque jour ; mais il est nécessaire « d'en raviver souvent dans l'esprit les notions pratiques ; car « l'homme est ainsi fait, qu'à moins d'un retour fréquent sur la « loi qui doit régler sa vie, il s'en écarte inévitablement, sous l'in- « fluence de l'amour-propre, de l'intérêt et surtout des passions... « Voilà pourquoi, a-t-il ajouté, je suis venu au milieu de vous, « pour vous rappeler les préceptes que vous avez à observer, le « chemin que vous avez à suivre pour aller au ciel... »

« M. Nicolas a tenu parole. Aux fidèles, qui remplissaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon



l'immense nef, il a distribué abondamment le pain de la doctrine et, pendant près d'une heure chaque soir, il a captivé l'attention de son auditoire, en émaillant l'exposition un peu aride des Commandements, de traits bien choisis et propres à graver plus profondément dans l'esprit les enseignements qu'il donnait.

« M. Le Sann a prêché, chaque matin, à l'issue de la première messe et, sous forme de méditation, a exposé la doctrine catholique sur les fins dernières. Malgré l'heure matinale, on est venu très nombreux l'entendre, méditer avec lui sur les surprises de la mort, les rigueurs du jugement, et se mettre, une fois de plus, bien en face de l'unique but de la vie : sauver son âme.

« En un mot, c'est une excellente semaine, qui s'est terminée par près de 1,200 communions.

» Le jeudi et le vendredi, a eu lieu le Jubilé des enfants de 7 à 10 ans. M. Nicolas, en trois courtes instructions, leur a expliqué le but du Jubilé et les a préparés à cette grande grâce. La fête s'est terminée pour ces petits, vendredi soir, par une procession à laquelle 7 ou 800 d'entre eux ont pris part.

« En ce moment, se donne le Jubilé des enfants des écoles, qui ont déjà fait au moins leur première communion ; il est prêché par les Pères Eudistes qui doivent donner la Mission française : ce sont les RR. PP. Courtelmont, Létendard, Langromne et Orjubin.

« Le Jubilé des enfants se terminera, jeudi, par la communion générale.

« Jeudi soir, commencera la Mission française. Monseigneur l'Evêque a bien voulu accepter de venir présider la cérémonie d'ouverture. »

***

---

Guilvinec. — On nous écrit de cette paroisse :

« A l'occasion du Jubilé, une retraite a été donnée, au Guilvinec, du Dimanche soir, 29 Novembre, au Samedi, 5 Décembre. Les exercices ont été suivis très fidèlement par la population, depuis le premier moment : à toutes les instructions l'église était comble. On était vraiment heureux et touché de cet empressement et de cette régularité.

M. Péron, Curé de Châteauneuf, qui présidait avec la compétence d'un vieux missionnaire, a donné des conférences sur le Décalogue, qui ont vivement intéressé et surtout instruit l'auditoire. Il en a été de même des autres ouvriers, au nombre de 9. Tous ont été occupés au confessionnal, dans l'intervalle des instructions. Vous n'en serez pas étonné, quand je vous aurai dit qu'il y a eu en tout 2,200 communions, 1,000 pour la première série et 1,200 pour la seconde. Il n'y a pas eu 12 abstentions parmi les marins ; deux équipages, retenus à Douarnenez par la tempête, viendront faire leur Jubilé, cette semaine.

Le chiffre des communions est éloquent et montre que la foi est encore vive parmi nos marins. Ils n'oublient pas non plus, croyez-le bien, la reconnaissance qu'ils doivent à leurs bienfaiteurs ; les veuves surtout et les orphelins prient pour ceux qui les ont secourus dans leur détresse.



Hélas ! nous avons encore été bien éprouvés par les récentes tempêtes ; 30 bateaux sont à la côte, avec des avaries plus ou moins graves ; 4 sont brisés et complètement hors de service... Nos voisins ont été encore plus malheureux ; à Penmarc'h, c'est un désastre ; désastre matériel heureusement, sans mort d'hommes... Mais que de familles ruinées et réduites à compter sur la charité, inépuisable grâce à Dieu ! »

***

---

La Forêt-Fouesnant. — Retraite du Jubilé. — Il y a, dans notre Basse-Bretagne, beaucoup de sites justement admirés ; il ne doit pas y en avoir de plus charmant que celui de La Forêt. Et je ne l'ai vu qu'en hiver !

De la petite mansarde du presbytère que j'avais pour chambre, le coup d'œil est ravissant : vue de là, la baie de La Forêt est tout simplement merveilleuse. Elle semble s'ouvrir à vos pieds, puis on la voit s'élargir peu à peu, pendant deux ou trois kilomètres ; alors elle rencontre une étroite bande de terre, qui semble vouloir la barrer complètement. Mais elle ne tarde pas à se dégager de l'étreinte du Cap-Coz et, à partir de ce point, elle s'élargit dans de vastes proportions, étendant ses bras, d'un côté jusqu'à Bec-Meil et, de l'autre, jusqu'à la pointe de Trévignon : la mignonne anse de La Forêt est devenue la vaste baie de Concarneau, fermée, à son tour, par la longue ligne de rochers des Glénans. Plus loin, c'est l'Océan qui n'a plus de limites.

Voilà pour la terre et la mer : le ciel, vu, la nuit surtout, du fond de la baie de La Forêt, complète admirablement le tableau. Je ne sais si c'est le cadre qui le rend plus beau, ou s'il était réellement plus magnifique que d'habitude, le soir ou je l'ai contemplé ; toujours est-il que jamais le ciel étoilé n'a produit sur moi l'impression que j'ai éprouvée, ce soir-là.

Mais nous n'étions pas à La Forêt seulement pour admirer le paysage ; appelés par le sympathique recteur de la paroisse, nous sommes allés, six ouvriers, travailler à la retraite du Jubilé, du 29 Novembre au 5 Décembre. Les magistrales conférences de M. le Curé de Briec, qui présidait, et le sermon sur l'Enfer de l'un des autres prédicateurs, surtout, ont donné à réfléchir aux plus indifférents. Nous n'avons pas demandé leurs impressions aux auditeurs, nous n'en avions pas besoin : l'expression des physionomies trahissait assez les sentiments.

Le résultat (pour ne pas blesser la modestie des ouvriers, j'en attribuerai la plus grosse part à la grâce du Jubilé, à la protection de la Sainte-Vierge, patronne de La Forêt, et aussi à l'exemple déjà donné par les paroisses avoisinantes), le résultat est loin d'avoir été vulgaire. C'est en toute vérité que nous pouvons dire : il a été des plus consolants. Les vrais paroissiens — j'entends ceux qui sont fidèles habituellement à leurs devoirs religieux — ont montré beaucoup de bonne volonté et même de l'empressement ; mais, ce qui est mieux, les tièdes et les négligents sont venus. Je

Archives diocésaines de Quimper et Léon



pourrais même dire, sans exagérer beaucoup, qu'ils sont tous venus ; car le nombre des abstentionistes a été insignifiant.

Voilà donc une paroisse remise, grâce au Jubilé, sur le chemin du bien pour longtemps, j'espère, et — c'est mon vœu de chrétien et de prêtre, — puisse-t-elle y rester toujours ! X.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jeudi 3 Décembre, a eu lieu le Consistoire public, dans lequel le Souverain Pontife a proclamé les cardinaux créés au Consistoire secret du 30 Novembre. Les nombreux assistants, parmi lesquels le roi de Serbie et plusieurs prélats français, entre autres Mgr Bautin, archevêque de Chambéry et Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle, ont remarqué l'air de santé de Léon XIII, et sa voix forte, lorsqu'il a prononcé la formule de la bénédiction.

Cela confirme les détails suivants, donnés par la *Semaine religieuse* de Fréjus, sur le séjour de Mgr Mignot à Rome et son audience au Vatican :

« Le Saint-Père a écouté avec attention tout ce que Monseigneur avait à lui dire, et, sans qu'il soit possible de faire connaître les divers sujets qui ont été abordés, je crois pouvoir assurer qu'il a montré, dans toute sa plénitude, l'admirable faculté qu'il possède de traiter les questions les plus diverses, sans que sa conversation trahisse la moindre fatigue et sa parole la moindre hésitation. Il a avoué lui-même que Dieu soutenait visiblement ses forces, puisque, pendant quatre heures chaque matin (sans compter les autres travaux), il avait à donner, à propos des affaires les plus importantes et les plus délicates, des réponses réfléchies... »

***

Le 20 Février prochain sera le vingtième anniversaire de l'élection de Léon XIII, et le 3 Mars, le vingtième anniversaire de son couronnement.

La jeunesse catholique italienne organise un grand pèlerinage national à Rome pour fêter avec solennité ce double événement.

---

**Crochetage et persécution fiscale.** — Malgré l'assurance donnée récemment du haut de la tribune par M. le Président du Conseil « qu'il se refuse à faire la guerre à l'idée religieuse » ; malgré les prédictions optimistes de plusieurs journaux, vraiment trop prompts à se déclarer satisfaits, « l'ère des persécutions » n'est pas close.

C'est ainsi que, à Boulogne-sur-Mer, le 2 Décembre, à 8 h. 1/2 du matin, M. le Commissaire central accompagné d'un commissaire d'arrondissement, d'un secrétaire et d'un agent de police, s'est présenté à la chapelle des Pères Rédemptoristes, récemment restaurée.



La messe était terminée et il ne restait dans l'église que cinq ou six dames âgées.

Le Commissaire se rendit de là à la Communauté et demanda le Père Superieur, à qui il déclara qu'il avait reçu un ordre ministériel de fermer la chapelle et d'apposer les scellés ; puis il descendit, de nouveau, à la chapelle, accompagné du Supérieur, et invita les Pères à faire sortir les personnes qui se trouvaient dans la chapelle. Ils s'y refusèrent naturellement, et un agent se chargea de cette triste besogne.

La police procéda alors à l'apposition des scellés, tant sur les portes intérieures qu'extérieures de la chapelle. Le Père Georges a été constitué gardien provisoire.

Le R. P. Georges, Rédemptoriste, est bien connu dans notre diocèse, où il a prêché, il y a quelques années, une retraite ecclésiastique.

Un journal ayant insinué que la chapelle des PP. Rédemptoristes avait été fermée sur la demande du clergé paroissial de Boulogne, les curés de la ville ont protesté énergiquement contre cette imputation calomnieuse, et obligé le journal à insérer leur protestation.

***

A Avignon, sur le refus des Religieuses Ursulines de payer le droit d'accroissement, leur couvent a été vendu, le 3 Décembre. Il a été acquis, sur la mise à prix de 5000 fr., par M. l'abbé Bonet ; mais on assure qu'une surenchère a été mise.

Avant l'ouverture des enchères, l'avoué des religieuses avait formulé un « dire » excipant pour les Ursulines du droit d'habitation stipulé pour elles par les contrats dotaux, lors de leur entrée en religion.

***

Tout près de nous, dans le diocèse de Vannes, le fisc vient de saisir un immeuble appartenant aux Ursulines du Faouët, pour garantir, par ce moyen, le payement de la taxte d'abonnement.

Quelques jours après, l'huissier se présentait à Kermaria, près Locminé, où se trouve la maison-mère des « Filles de Jésus ». Ces excellentes religieuses, si connues et appréciées dans notre diocèse, où elles ont plusieurs maisons, sont poursuivies par le fisc, en payement de 8,000 francs pour le prétendu droit d'accroissement. Ces 8,000 francs sont une boule de neige, produite par les 2,000 francs qu'on leur demandait au début. En présence de leur refus définitif de payer pareille somme, l'huissier vient de pratiquer une saisie immobilière sur les terres, les champs et les prairies de la communauté.

A propos de cette nouvelle iniquité, l'*Arvor*, de Vannes, rappelle un détail qui mérite d'être connu.

J'ai sur le cœur un fait qui s'est passé l'année dernière et qui n'était que le honteux prélude de ce qui se passe aujourd'hui. Il faut que je le

Archives diocésaines de Quimper et Léon



raconte, pour stigmatiser, une fois de plus, ces prétendus libéraux qui font litière de la fraternité et foulent aux pieds la justice.

Il s'agit encore des Filles de Jésus.

C'était à Locquéltas, près de Grand-Champ, une humble paroisse rurale, où elles ont une petite maison. Une âme généreuse leur donna une ferme, dont le revenu était de *cinq cents* francs, mais à la condition expresse d'élever, pour cette somme modique, *sept* enfants pauvres du pays. Un financier eût refusé net, car une pareille rente ne permettait évidemment pas d'équilibrer le budget. Les bonnes religieuses acceptèrent sans hésitation, et les sept petites filles vécurent près d'elles.

Ce revenu dérisoire était une bonne aubaine pour la rapacité du fisc. Croyez-vous que les bonnes Sœurs aient jeté sur la rue ou dans les bras de l'Assistance publique les enfants qu'elles aimaient ? Non ! Elles placèrent dans des familles chrétiennes les trois plus grandes et gardèrent — sans demander un sou — les quatre autres, qu'elles gardent toujours, partageant avec elles la *richesse* de leur pauvreté.

Sous différents aspects, leur désintéressement généreux est partout le même.

---

**Processions.** — LYON. — On sait avec quelle piété et quel éclat la ville de Lyon célèbre la fête de l'Immaculée-Conception. Dimanche dernier, avait lieu le pèlerinage annuel à Notre Dame de Fourvières ; des hommes, très nombreux, montaient au célèbre sanctuaire, mais sans bannières, sans cortège, par petits groupes réunis spontanément. La police a voulu empêcher cette « manifestation » qui, à coup sûr, n'avait rien d'agressif. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés ; mais les fidèles ont continué leur route. Du perron de la basilique, Mgr Coullié leur a adressé la parole, en les engageant « à conserver leurs traditions chrétiennes, sans se départir du calme qui convient. »

Mardi, les pèlerins étaient plus nombreux que jamais.

***

TULLE. — **Un évêque en justice.** — Comme dans beaucoup d'autres villes — et avec autant de raison — un arrêté municipal a interdit les processions, à Tulle. Cependant les catholiques, tout en renonçant à organiser la procession traditionnelle du 2 Novembre, n'ont pas voulu se priver d'honorer publiquement leurs morts : le soir de la Toussaint, ils se sont rendus, par groupes, de la Cathédrale au cimetière. Mgr l'Evêque et le clergé de la ville, sans insignes religieux ni habits de chœur (l'Evêque seulement en rochet), s'étaient joints à la foule.

C'est pour ce fait que Mgr Dénéchau, M. le Supérieur du Grand-Séminaire et M. l'Archiprêtre de Tulle ont été cités, mardi dernier, devant le tribunal de simple police.

Monseigneur seul a comparu ; il s'est avancé à la barre, revêtu du rochet, et a lu une déclaration très ferme, démontrant l'illégalité de l'arrêté municipal, et prouvant par surcroît qu'il n'y a pas eu de procession.

Le jugement a été remis à quinzaine. La foule a fait une ovation au vaillant évêque... Et voilà ce qu'auront gagné ces farouches



anticléricaux — prétendus partisans de la liberté, — par leurs mesquines tracasseries !

---

## BIBLIOGRAPHIE

**La Quinzaine.** — *Sommaire du n° 50, 15 Novembre. — A propos du Journalisme*, Eugène TAVERNIER ; *Oiseaux de passage, III*, Jean ROLLY ; *Le Cerveau et la Psychologie*, Dr A. FERRAND, de l'Académie de Médecine ; *La France et le Saint-Siège*, un DIPLOMATE ; *Enquête sur la renaissance en Italie* (traduit de l'italien par D. Battesti), Ugo OJETTI ; *Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur.* — Étude sur la Révolution française, Edmond BIRÉ ; *Un Essai de délimitation des territoires du Niger*, J. DELAPORTE ; *Mgr d'Hulst : L'homme et l'œuvre*, Georges FONSEGRIVE ; *Lettres à ma cousine.* — Le coupable, Gabriel AUBRAY ; *Les Idées et les Faits.* — L'orientation sociale des catholiques d'Italie, Georges GOYAU ; *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

*Sommaire du n° du 1er Décembre.* — *Le Cardinal Manning*, Jacques DE COUSSANGES ; *La Vie des Saints au théâtre*, Arthur DESJARDINS, de l'Institut ; *Oiseaux de passage, IV*, Jean ROLLY ; *Fidéistes et Réalistes*, R. P. A. DE LA BARRE, de la Compagnie de Jésus ; *Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur* : Étude sur la Révolution française, Edmond BIRÉ ; *A propos du Journalisme (Fin)*, Eugène TAVERNIER ; POÉSIES : I. *Paysages*, Joseph MÉLOT ; II. *Communion*, Jean LIONNET ; *Chronique musicale* : Mozart et Don Juan, Arthur COQUARD ; *Les Idées et les Faits* : L'Aristocratie sociale, Georges GOYAU ; *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Bibliographie ; Revue des Revues.*

---

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Fête de Noël 1896 et du Premier de l'An 1897.** — A l'occasion des *fêtes de Noël* et du *Premier de l'An 1897*, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui sont délivrés aux conditions de son tarif spécial *G. V.* n° 2, du Jeudi 24 Décembre inclus au Lundi 4 Janvier inclus, seront variables pour le retour jusqu'aux trains du Mardi 5 Janvier.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif, lorsqu'elle expirera apres le 5 Janvier.

---

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les resultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces C'est un excellent remede. »

*(Formulaire de thérapeutique.)*

*Nota.* — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

---

Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de CIERGES et BOUGIES

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**DE CIRE**, ils n'ont qu'à s'adresser à **M. Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper,** qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

*Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.*

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

**DOMAINE DU CLUB, PORTETS (Gironde)**
A. PEYCHÈS

| VINS ROUGES | | la barrique. | VINS BLANCS | | la barrique. |
|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Georges, | 1893. | 150 f. | Graves, | 1892. | 150 f. |
| St-Laurent (Médoc), | 1892. | 225 | Cérons (vin de Messe). | | 200 |
| Clos du Club, | 1892. | 300 | Barsac, | 1891. | 300 |
| Listrac, | 1891. | 400 | Sauternes, | 1891. | 500 |
| Margaux, | 1891. | 500 | Fine Champagne, de 4 à 10 f. | | le litre. |

*Prix-Courant Général envoyé* franco *sur demande.*

J.-B. TANGUY, Représentant à LAMBÉZELLEC (Finistère).

**AVIS**

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer *un véritable chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, *horloger-bijoutier*, 6, *Quai du Parc*, à **Quimper**, et demander

**la Montre OMÉGA.**

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, *se fait en nickel, en acier, en argent et en or*, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, *la Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à *Quimper* des **Couverts Christofle.** *La gravure* ou *un écrin* est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. Vendredi 19 Décembre 1896. N° 51.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE
## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* La parole de Dieu.

*II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Quimper ; Propagation de la Foi : Avis ; Ligue de défense sacerdotale ; Nécrologie ; Nomination ; Ordination ; Le Jubilé à Saint-Corentin ; Le Pardon de S. Corentin ; Saint-Mathieu ; Brest, paroisse de Saint-Louis ; Landerneau ; Nos Missionnaires.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Paris ; Vannes, Ecole Saint-François-Xavier ; Avis utiles ; La conservation des idiomes nationaux.

*IV. Annonces et avis.*

### OFFICES DE LA SEMAINE

*Dimanche, 20 Décembre.* — 4e Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche (Ant. *O clavis*).

*Lundi, 21.* — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

*Mardi, 22.* — Office de la Férie. Violet.

*Mercredi, 23.* — Office de la Férie. Violet.

*Jeudi, 24.* — *Jeûne.* — Vigile de Noël. Office du jour. Violet.

*Vendredi, 25.* — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et de tous les saints Martyrs *(au Propre diocésain)*.

N. B. — *Le jour de Noël, il n'y a pas d'abstinence.*

*Samedi, 26.* — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

Maison de l'Adoration perpétuelle, de Quimper. du 18 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine, Brest..... du 26 au 28 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



## La parole de Dieu.

On prêche beaucoup aujourd'hui. On prêche même plus souvent qu'aux siècles qui nous ont précédés. Comment se fait-il que, malgré cela, la foi diminue et que les mœurs baissent? Cela tient aux dispositions avec lesquelles on assiste aux sermons.

On les écoute trop *humainement*. Dans le prédicateur, on considère l'homme, à l'exclusion de l'homme de Dieu. On lui demande une phrase harmonieuse, un langage qui charme les oreilles, une musique enchanteresse, *carmen musicum*, comme dit le prophète Ezéchiel, des tableaux qui frappent l'imagination, un geste et un débit, enfin, qui chatouillent agréablement la sensibilité. Quand il ne rencontre pas ces qualités, l'auditeur s'ennuie et dédaigne.

S'il était animé de l'esprit de foi, il verrait dans le prédicateur, quel qu'il soit, l'instrument dont Dieu se sert pour distribuer sa parole. Elle lui paraîtrait toujours belle et digne de son attention, sur les lèvres du plus humble curé de campagne, aussi bien que dans la bouche d'un Bossuet ou d'un Lacordaire.

Il y a toujours quelque chose de bon à prendre dans un sermon, et celui qui vous le donne, si médiocre que le juge votre suffisance, vous en apprendra certainement plus que vous n'en savez, surtout plus que vous n'en ferez.

Pour produire des fruits, la parole de Dieu doit agir tout à la fois sur l'esprit, sur la mémoire et sur la volonté. Si vous l'écoutez d'une façon tout humaine, votre esprit n'en sera pas éclairé, car Dieu ne donne ses lumières qu'à ceux qui le cherchent dans la simplicité de leur cœur : votre mémoire ne gardera aucun souvenir des choses entendues, et à la porte de l'église vous aurez tout oublié ; moins encore votre volonté mettra-t-elle en pratique les leçons reçues; car cette puissance a besoin d'être mue par des motifs déterminants, et ces motifs, ou vous ne les avez pas compris, ou vous ne vous en souvenez plus. Dès lors, qu'arrivera-t-il ?

Vous demeurerez dans vos ignorances et vos misères. Vous ne connaîtrez ni la grandeur du péché, ni la beauté de votre âme, ni le prix de la vertu. Saint Augustin, traitant ce sujet, disait à ses auditeurs : « Je vous le demande, lequel des deux vous semble préférable, ou du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ou de sa parole? Si vous répondez en toute franchise, vous avouerez que la parole de Dieu ne vaut pas moins que le corps du Christ. Quand vous allez communier, vous prenez garde de ne pas laisser tomber par terre la moindre parcelle de la sainte hostie. Ayez donc la même sollicitude pour empêcher que la parole de Dieu ne sorte de votre cœur. »

Quelle heureuse transformation s'opérerait dans les âmes, si les auditeurs se rendaient au sermon avec la même foi, le même recueillement, apportés par les bons chrétiens à la réception de la sainte Eucharistie ! Alors, la semence de la parole de Dieu tomberait dans une terre bien préparée et, selon la promesse de Jésus-Christ que nous lisons dans l'Evangile, elle produirait cent pour un.

***



# CHRONIQUE DU DIOCÈSE

## Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Suite des exercices du Jubilé français. *Samedi 19*, il n'y a pas d'instruction.

*Dimanche, 20.* — A la Messe de 9 h., courte instruction par le R. P. Samson. Après Vêpres, sermon. Le soir, à 7 h., réunion bretonne.

*Lundi 21, Mardi 22 et Mercredi 23*, instructions françaises, à 5 h. 1/2 du matin, à 4 h. de l'après-midi et, le soir, à 7 h. 1/2.

*Jeudi*, veille de Noël, confessions. — Le soir, l'office commence à 10 h. A minuit, grand'Messe, suivie de deux Messes basses.

*Vendredi* jour de NOEL, les Messes sont aux heures ordinaires, excepté que la dernière Messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 10 h., Messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale.

Le soir, après Vêpres, sermon de clôture du Jubilé. Rénovation des promesses baptismales ; Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. *Te Deum.*

***

Saint-Mathieu. — *Dimanche, 20*, au prône, avis pour le Jubilé. — Le soir, à 7 h. 1/2, sermon d'ouverture et Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

*Le Lundi, le Mardi, le Mercredi et le Jeudi,* à 5 h. 1/2 du matin, instruction bretonne, suivie de la sainte Messe.

Les mêmes jours, *sauf le Jeudi*, sermon français, à 7 h. 1/2 du soir.

*Le Vendredi*, jour de NOEL, grand'Messe à 10 h. ; sermon.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon, rénovation des vœux du baptême, chant du *Te Deum* et clôture du Jubilé.

Les prédications sont faites par le R. P. Bourdoulous, Jésuite.

N.-B. — Désormais la 3e Messe, en l'église de Saint-Mathieu, sera dite, les Dimanches et jours de fêtes, à 9 h., au lieu de 8 h. 1/2.

---

Quimper. — Dimanche, 20 Décembre, à Saint-Corentin, à la Messe de 9 heures et aux Vêpres, quête pour les pauvres secourus par les Dames de charité de Saint-Vincent-de-Paul.

---

**Propagation de la Foi.** — AVIS. — Comme nous l'avons déjà annoncé, Mgr l'Evêque a nommé Directeur diocésain de la Propagation de la Foi, en remplacement du regretté M. Le Moign, M. Rospars, chanoine honoraire. Celui-ci est chargé de la traduction et du service des *Annales*, de la correspondance, en un mot de tout ce qui concerne l'Œuvre, sauf la perception et la centralisation des aumônes. Tous les fonds doivent, comme par le passé, être adressés à M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, trésorier.

---

**Ligue de défense sacerdotale.** — La plupart de MM. les Curés et Recteurs ont dû recevoir, du Bureau des Amendes, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Paris, un avertissement pour acquitter une somme de....., représentant « *des frais de justice*, auxquels ils ont été condamnés solidairement... »

Il s'agit d'avances réclamées aux prêtres bretons, en tant que demandeurs et parties civiles dans le procès pendant, sauf recours ensuite contre les auteurs des articles poursuivis.

Nos confrères n'ont pas à s'inquiéter ni à répondre en aucune façon. Toutes les démarches utiles seront faites par leurs mandataires légaux.

---

**Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Guillerm, ancien vicaire de Saint-Sauveur, décédé dans sa famille, à Saint-Ségal, à l'âge de 38 ans.

---

**Nomination.** — M. Normant, vicaire à Châteaulin, est nommé économe du Grand-Séminaire.

---

**Ordination.** — Demain, 19 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Monseigneur fera une ordination qui comprend : 5 prêtres, 26 diacres, 18 sous-diacres, 3 minorés et 4 tonsurés, pour le diocèse de Quimper ; 6 diacres, 3 sous-diacres et 6 minorés, présentés par le Séminaire haïtien, de Saint-Jacques.

Nos lecteurs voudront bien avoir un souvenir devant Dieu pour les ordinands, qui suivent, en ce moment, la retraite préparatoire, prêchée par le R. P. Cartier, de la Compagnie de Jésus.

L'ordination aura lieu, *dans la nouvelle chapelle du Grand-Séminaire*, et commencera à 8 heures.

---

**Le Jubilé à Saint-Corentin.** — Les exercices du Jubilé breton, commencés le 6 Décembre, se sont terminés, à la Cathédrale, dimanche matin, jour de la solennité de saint Corentin. Chaque soir, pendant la semaine et, les trois derniers jours, le matin, à la première heure, malgré l'inclémence du temps, l'église était remplie d'auditeurs recueillis, avides d'entendre la parole du prédicateur. M. Nicolas, recteur de Plomodiern, est désormais un des ouvriers les plus appréciés et les plus recherchés pour nos Missions ; cela suffit à faire son éloge. Son genre est celui de conférencier, sans nulle prétention, sans grands mouvements oratoires, mais une doctrine abondante, sûre, exprimée avec une clarté parfaite, en un breton d'une irréprochable pureté et d'une richesse d'images vraiment merveilleuse.

Le dernier jour, une quête a été faite pour l'œuvre entreprise par M. Nicolas, dans sa paroisse : l'érection d'une chapelle plus vaste et plus digne, au lieu où saint Corentin fit, on le sait, son ermitage.

Le dimanche, à l'issue des Vêpres, devant un nombreux et brillant auditoire, en présence de Mgr l'Evêque, de MM. les Chanoines et de nombreux prêtres, venus pour la fête de saint Corentin, le R. P. Samson a ouvert les exercices du Jubilé français. D'une voix forte, claire et nettement accentuée, qui se fait facilement entendre dans toutes les parties de la vaste église, l'orateur développa ce texte : *Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*. Après quelques mots sur le Jubilé juif, il fait l'historique du Jubilé chrétien, pour arriver au Jubilé spécial accordé à notre pays, en ce 14e centenaire du baptême de Clovis, « grand souvenir pour la France et pour la Bretagne en particulier ; car notre province, chrétienne, elle, depuis quinze siècles, occupe avec raison un rang d'honneur dans la nation française catholique... » Il termina en exhortant les fidèles à profiter de cette grâce qui leur est offerte, afin que la rénovation personnelle de chacun prépare et obtienne la rénovation nationale, si désirable.



Le R. P. Samson parle avec une conviction où l'on sent un ardent amour de Dieu, de l'Eglise et de la France. Son appel a été entendu ; l'empressement des fidèles répond au zèle du missionnaire : à l'instruction que, dès le premier jour, il a voulu faire à 5 h. 1/2 du matin, et le soir surtout, l'auditoire est de plus en plus compact. Nous aurons à en reparler et à enregistrer, nous l'espérons, des fruits abondants de ces saints exercices, surtout de nombreuses et ferventes communions, au jour de Noël.

---

**Le Pardon de saint Corentin.** — Un an s'est écoulé depuis que nous célébrions, avec une solennité exceptionnelle, le centenaire de la restitution du Bras de saint Corentin à la Cathédrale de Quimper. Nous ne saurions comparer le pardon de cette année à cette fête inoubliable, mais il nous faut bien dire cependant que, une fois de plus, Quimper a montré son amour si touchant pour son saint protecteur.

Les jours qui ont précédé la solennité ne pouvaient être, comme d'ordinaire, consacrés à un triduum préparatoire ; car chaque matin et chaque soir, les prédications bretonnes pour le Jubilé attiraient un auditoire spécial, aux heures mêmes des exercices accoutumés en l'honneur de saint Corentin ; mais samedi, à 8 h., commençait vraiment le *Pardon*. Monsieur le Curé célébrait la messe devant une assistance très nombreuse et très recueillie. A la suite de la messe, l'*ossiculum* a été présenté à la vénération des fidèles, et pendant que le long défilé traversait le chœur, je remarquais que les personnes, là présentes, appartenaient à toutes les classes de la société.

Le dimanche, la réunion de 5 heures du matin a été ce qu'elle est toujours ; la Cathédrale était remplie par la foule, venue de tous les cantons voisins ; celui qui devait leur *déclarer* saint Corentin est le prêtre zélé qui a entrepris la tâche laborieuse de faire revivre, là même où le Saint a vécu, le grand souvenir du solitaire de Plomodiern, et d'y remplacer, par un édifice élégant, la chapelle trop modeste du glorieux saint Corentin.

Nul donc ne pouvait mieux que M. Nicolas satisfaire la dévo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



tion de nos Bretons-bretonnants, parmi lesquels beaucoup venaient d'être préparés par lui à la grâce du Jubilé. La messe de 6 heures étant l'exercice de clôture, on comprendra que les communions aient été bien plus nombreuses qu'à l'ordinaire.

A 10 heures, messe pontificale. La Cathédrale est merveilleusement décorée ; le sanctuaire n'offre d'espaces vides que pour l'ordre des cérémonies et pour les sièges des nombreux chanoines qui assistent l'Évêque. Partout ailleurs sont des massifs de plantes vertes et de fleurs, dont les plus belles ont été réservées pour l'autel et pour le trône où brille le reliquaire du Bras de saint Corentin. Toute cette décoration, d'un goût irréprochable, est l'œuvre du dévoué serviteur qui, depuis bien des années déjà, a prouvé ce qu'il sait faire pour la beauté de l'église confiée à ses soins.

Mais ce qui attire plus particulièrement les regards, aujourd'hui, c'est le tapis qui recouvre le sanctuaire : dans les premiers mois de cette année, de pieuses dames invitèrent un grand nombre de paroissiennes de Saint-Corentin à contribuer à la confection de l'œuvre que nous avons maintenant sous les yeux ; c'est dire que la proposition avait été favorablement accueillie ; ces dames eurent la pensée (ou bien on la leur suggéra, je l'ignore) de terminer leur travail, de telle manière que le tapis fût inauguré, le jour de la fête de saint Corentin, et c'est ce qui a eu lieu. Le fond est rouge et, sur ce fond, des croix de Saint André se terminant en fleurs de lys sont dessinées en jaune de différentes nuances ; elles alternent avec de grands médaillons blancs, sur lesquels se détachent des dessins de couleurs très douces et très bien harmonisées.

Avec l'ornementation, déjà décrite, de l'autel et du sanctuaire, cette magnifique parure donnait un grand air de fête au sanctuaire et relevait la beauté des cérémonies. La messe pontificale a donc été splendide. Pendant que Monseigneur se revêtait des ornements, les séminaristes chantaient le *Pange solemnes*, si bien harmonisé et déjà entendu, les années précédentes. Après l'élévation, ils chantèrent le *O salutaris* de Baïni.

A 3 heures, Vêpres pontificales, suivies du chant du beau cantique à saint Corentin et du sermon d'ouverture du Jubilé. Pendant que le prédicateur se fait entendre, la nuit est venue, le chœur s'illumine, et une longue et belle procession se déroule sous ses voûtes inondées de clarté, puis, le long de la nef et de ses bas côtés à demi obscurs. Tous les dignitaires du clergé sont revêtus des plus riches ornements. Le Bras de saint Corentin passe à travers les rangs pressés des fidèles, puis vient reprendre la belle place qu'il a occupée tout ce jour.

Au salut du Saint-Sacrement, les séminaristes chantent l'*Ave verum* d'Aloys Kunc, puis le plain-chant reprend ses droits ; enfin, Notre-Seigneur bénit l'immense assemblée.

---

Saint-Mathieu. — Dimanche, pendant qu'on célébrait, à la Cathédrale, la solennité de saint Corentin, les paroissiens de Saint-



Mathieu étaient également en fête, heureux d'inaugurer la nouvelle église, bâtie grâce au généreux concours de tous. On ne pouvait oublier, en pareille circonstance, les bienfaiteurs décédés, et spécialement la vénérable nonagénaire qui, par sa munificence, a le plus contribué à l'œuvre : la première prière, après que Notre-Seigneur eut pris possession de son nouveau temple, et les messes célébrées le lendemain, ont été dites pour le repos de leurs âmes.

A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Roy, recteur de la paroisse, M. le premier vicaire a prononcé une allocution, fort goûtée des auditeurs. En ce style fleuri et poétique, dont il a le secret, M. Le Du, après avoir salué la nouvelle église, rayonnante de beauté, a félicité les paroissiens de cette œuvre, qui est la leur, mais dont tous, comme il convient, renvoient le principal mérite à celui qui en a été l'âme, leur digne et zélé pasteur. L'orateur adressa ensuite des compliments bien sentis d'abord à l'habile architecte, déjà si apprécié, M. Bigot, puis aux entrepreneurs et patrons qui ont dirigé ou exécuté les travaux.

Ces éloges sont bien mérités et tous les visiteurs y souscriront. L'église est dans le style le plus pur du xv^e^ siècle ; sobre d'ornements, remarquable surtout par la perfection des lignes ; on admire l'élégance et la légèreté des meneaux des fenêtres, du transept spécialement.

Le mobilier, encore incomplet, sera digne de l'édifice. On remarque tout d'abord les verrières de l'abside, représentant les principaux faits de l'Evangile, puis le superbe maître-autel, en marbre blanc orné de bronzes dorés, avec un bas-relief en marbre de Carare, représentant la Cène, qui ressort sur un fond de mosaïque or ; l'autel, comme les deux statues de saint Mathieu et de saint François de Sales, placées de chaque côté, est l'œuvre de M. Vallet, de Nantes.

La tribune est d'un beau travail, ainsi que la chaire à prêcher, encore inachevée, œuvre d'un artiste de la paroisse...

Nous nous contentons, pour aujourd'hui, de ce rapide coup-d'œil. Plus tard, quand le monument sera complet dans toutes parties, une plume plus compétente voudra bien, nous l'espérons, en donner la description fidèle. Et ce sera sans tarder ; car les paroissiens de Saint-Mathieu auront certainement à cœur de terminer au plus tôt ce qu'ils ont si bien commencé.

---

Brest. — *Paroisse de Saint-Louis.* — On nous écrit :

« Le Jubilé français commencé, jeudi 10, promet les plus heureux résultats. L'assistance est nombreuse aux exercices, et surtout aux instructions du soir, où l'immense église est à peine suffisante. Monseigneur, en acceptant d'en présider l'ouverture, a attiré sur notre Mission les bénédictions divines, en même temps qu'il a donné son précieux encouragement aux missionnaires, et aux fidèles de Saint-Louis un nouveau témoignage de paternelle bonté, dont ils lui sont profondément reconnaissants. Monsieur le Curé-Archiprêtre, dont l'état de santé a encore besoin de ménage-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



ments, a été particulièrement touché de cette visite ; tous nous espérons que les prières de Sa Grandeur et celles de ses paroissiens obtiendront au zélé pasteur les forces nécessaires pour reprendre, au plus lôt, son ministère si fructueux.

« Parmi les missionnaires, nous avons eu le bonheur de retrouver une ancienne connaissance, le R. P. Lélendard, qu'on peut appeler, à juste titre, l'apôtre de Jeanne d'Arc. Il n'a pu céder au désir de parler de la libératrice de la France : dimanche soir, il a donné une fort belle conférence sur la « Pucelle » et l'œuvre nationale de Domrémy, à laquelle il a si puissamment contribué.

« C'est à Brest, il y a six ans, pendant la station de Carême à Saint-Louis, qu'il reçut de son Supérieur général l'avis qu'il était chargé de l'œuvre de Jeanne d'Arc. Le bon religieux connaissait, sans doute, l'histoire de la Pucelle, et les projets de Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, et de Mgr Sonnois, son successeur, aujourd'hui archevêque de Cambrai ; mais il n'avait jamais vu Domrémy et ne se rendait nullement compte des difficultés qu'il allait rencontrer. L'obéissance et aussi, on peut le dire, une pieuse sympathie pour l'héroïne, lui firent accepter sans hésiter la mission qu'on lui confiait. Tout en continuant ses prédications, il s'occupa de Jeanne d'Arc, donna sa première conférence à Brest, puis, le Carême fini, il partit plein de confiance pour Domrémy.

« Hélas ! c'est là que les épreuves l'attendaient. Il eut à subir toutes sortes de déboires, de privations, qui eussent découragé tout autre que lui : il était seul, presque sans ressources, sans maison pour le recevoir, sans un cœur ami pour le réconforter ; en revanche, les francs-maçons de la contrée ne négligeaient rien pour entraver ses projets et empêcher le succès de ses efforts. Mais le P. Létendard eut confiance en Dieu et dans la protection de Jeanne d'Arc ; il n'oublia pas que les œuvres divines ne germent et ne grandissent qu'après avoir passé par le creuset de l'épreuve ; il resta à son poste, résolu à se sacrifier jusqu'à la mort, s'il le fallait, pour mener à bonne fin l'œuvre qu'on lui avait confiée, c'est-à-dire l'érection d'une basilique, à Domrémy, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

« Oh ! sans doute, tous les cœurs vraiment français n'ont pu qu'applaudir aux manifestations grandioses qui ont été spontanément organisées, ces années dernières, en l'honneur de Jeanne d'Arc ; tous ont vu avec bonheur s'élever, à la gloire de notre héroïne, des monuments de marbre et de bronze, dans les lieux illustrés par ses glorieux exploits ou ses douloureuses épreuves. Mais là ne doit pas s'arrêter notre reconnaissance. Pour prix des services rendus à la France, Jeanne d'Arc n'a demandé qu'une seule chose, dont elle avait fait la confidence à son confesseur : « Dites, de ma part, au roi, notre maître, qu'il lui plaise de faire « bâtir des chapelles où l'on prie pour le salut des âmes de ceux « qui sont morts en défendant la Patrie. » (1) Pouvons-nous rester

(1) Déposition du Fr. Pasquerel, confesseur de Jeanne. (Procès de réhabilitation.)



sourds au vœu de celle qui nous a délivrés du joug de l'étranger, celle qui a rendu la France à elle-même ? Non, cette demande est une sorte de testament qui oblige tous les Français, et le P. Létendard a reçu mission de l'exécuter, en faisant construire une basilique sur le coteau du « Bois chesnu », d'où est partie la libératrice de la France.

« Dès le 8 Mai 1891, le zélé religieux célébrait la première messe dans la crypte de la basilique et y établissait officiellement, au nom de Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, l'œuvre des « prières pour l'armée ». Le monument national de Domrémy sera désormais le centre de cette œuvre éminemment patriotique, dont le but est « de faire monter, chaque jour, vers le ciel, au nom de la « France, les plus ardentes supplications en faveur de notre « vaillante armée, pour obtenir : aux chefs, la sagesse, aux soldats, « l'intrépidité ; à ceux qui vivent, l'esprit chrétien, à ceux qui « meurent, l'abondance des divines miséricorde. » Mais comme il s'agit, en quelque sorte, d'une dette d'honneur, contractée par la France chrétienne, il est juste que tous les chrétiens de France y participent, et c'est pour cela que le P. Létendard s'est fait l'apôtre infatigable de cette idée. Déjà il a parcouru plus de 50 diocèses, ne reculant devant aucune fatigue, se croyant d'ailleurs largement récompensé par les précieux encouragements de NN. SS. les Evêques et la générosité de tous les bons Français.....

« Un immense auditoire l'attendait, dimanche soir, à Saint-Louis. Aux premiers rangs, se trouvait l'élite des chrétiens de Brest, heureux de rendre, une fois de plus, hommage à celle qui fut, au xv^e^ siècle, le salut de notre France et en demeurera toujours la gloire la plus pure. Dès 7 h. 1/2, l'église était comble, et cependant, pour ceux qui ont assisté à la fête qui eut lieu, ici même, au mois de Mai 1894, il manquait encore quelque chose. Les officiers de toutes armes sont encore là ; mais, aujourd'hui, ils sont confondus dans la foule, tandis que, en 1894, ils étaient réunis près du drapeau de Jeanne d'Arc, avec ces brillants uniformes qui leur vont si bien. Pourquoi ce changement ? Grâce à Dieu, ce n'est pas que la foi et le patriotisme se soient affaiblis ; mais, après avoir vainement tenté d'accaparer Jeanne d'Arc au profit de la libre-pensée, on a voulu interdire aux catholiques de la revendiquer : ne pouvant empêcher toute manifestation, on a voulu, du moins, en diminuer l'éclat ; et, sur la mise en demeure d'un obscur député, le Gouvernement interdit aux officiers d'assister en tenue à ces fêtes patriotiques, parce qu'elles étaient religieuses.....

« Ces mesures n'empêcheront pas tous les vrais Français de se grouper, chaque fois qu'il s'agira de l'honneur de Jeanne d'Arc. Chez nous, dès le premier mot, l'orateur a conquis son auditoire ; il débute par ces mots du célèbre Gerson au sujet de la Pucelle : « Ceci est vraiment l'œuvre de Dieu, » et il démontre la mission divine de Jeanne d'Arc, en développant ces deux affirmations, aussi simples que concluantes : l'état désespéré de la France d'alors et la faiblesse apparente de l'instrument que Dieu a choisi. Puis,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



après nous avoir fait voir la Pucelle, triomphant de difficultés, insurmontables à tout autre qu'à une envoyée de Dieu, le Père Létendard nous montre Jeanne convertissant les soldats, les conduisant au tribunal de la Pénitence et à la sainte Table, avant de les mener au combat. « Le patriotisme, s'écrie l'orateur, n'a de « base solide que la Religion, » et il dénonce avec indignation ceux qui veulent fermer aux saintes croyances le cœur des jeunes générations... « En vertu de quel droit demanderez-vous à ces jeunes « gens de 21 ans d'aller sacrifier leur vie sur le champ de bataille, « si vous leur ôtez toute espérance d'une vie future, d'une récom- « pense éternelle ?... »

« Il était 9 h. 1/2, quand la bénédiction du Très Saint-Sacrement a été donnée à la foule, qui s'est retirée, visiblement impressionnée par l'éloquent discours qu'elle venait d'entendre. »

***

LANDERNEAU. — Mgr l'Évêque, heureux de voir les Missions et retraites si nombreuses qui se donnent dans son diocèse, et désirant témoigner de l'intérêt qu'il porte à ces œuvres éminemment utiles, s'est rendu à Landerneau, pour bénir les Missionnaires et les retraitants.

Sa Grandeur a présidé les réunions de mardi soir et de mercredi matin.

**Nos missionnaires.** — Vinh, (Tonkin) 23 Octobre 1896.

Mon cher frère,

Dans une de mes dernières lettres, je me réjouissais du beau mouvement de conversions que j'avais dans ce pays et des 645 baptêmes que j'avais administrés, dans l'année. Maintenant, c'est la contrepartie. Les mauvaises dispositions, très connues, des autorités, les tracasseries des mandarins, portent le découragement dans les rangs des nouveaux chrétiens; vingt familles abandonnent, dans une localité, et cinq, dans une autre. C'est la première fois que j'ai des défections de ce genre. J'ai été triste, horriblement triste, pendant quelques jours. Maintenant je me remonte.

Ces gens-là ne m'avaient jamais donné de satisfaction, et je les aurais mis de côté, depuis longtemps, sans leurs enfants, les enfants encore innocents, ces chers enfants qui sont notre plus grand espoir.

C'étaient, ce sont des richards : ici comme ailleurs, ceux-là n'entrent pas facilement dans le royaume des cieux.

En revanche, j'ai huit nouvelles familles, et puis je commence à espérer que je pourrai conserver un petit noyau, dans cette nouvelle chrétienté, qu'une mauvaise affaire menaçait de ruiner à jamais.

Prie bien pour nous ; nous passons par de mauvais jours, mais les beaux jours reviendront.

J.-F. ABGRALL,
*Missionnaire apostolique.*



**A céder**, à des conditions très avantageuses :

1° Un **Vieil Orgue** et une **Jolie Tribune** de style gothique, en chêne ;

2° Un **Maître-Autel**, de grandes dimensions, avec boiserie en vieux chêne, très ouvragée.

S'adresser à M. le Recteur de Saint-Mathieu, Quimper.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — **Le nouveau Recteur de l'Institut catholique.** — Nous avons dit que, d'une voix unanime, NN. SS. les Evêques avaient désigné comme Recteur de l'Institut catholique Mgr Péchenard, Vicaire général de Reims, et que ce choix avait été soumis à l'approbation du Saint-Père.

Son Em. le Cardinal Richard a reçu, le mercredi 9 Décembre, la réponse du Souverain Pontife, ratifiant l'élection, et l'a fait porter aussitôt à l'élu par M. Paguelle de Follenay, Vice-Recteur de l'Institut.

Mgr Péchenard quitte avec regret le diocèse de Reims, où il est si apprécié ; mais, dans l'intérêt de l'enseignement supérieur libre, il n'a pas cru pouvoir se dérober à la haute mission que l'Episcopat lui impose.

Le nouveau Recteur est né, en 1842, à Gespunsart (Ardennes). Après de rapides et brillantes études, il fut ordonné prêtre, en 1868, à sa sortie du Grand-Séminaire de Reims. Il vint alors à Paris, et fut reçut licencié ès lettres, après une année à l'Ecole des Carmes. D'abord curé d'une petite paroisse, puis professeur, malgré le peu de loisirs que lui laissaient ses fonctions, il préparait ses thèses de doctorat, qu'il passa brillamment en 1876.

Il revint docteur ès lettres dans le diocèse de Reims, où lui furent confiées, en 1877, les fonctions de supérieur du Petit-Séminaire de la ville épiscopale. En 1880, Mgr Langénieux l'attacha à sa personne comme vicaire général, et lorsque le prélat fut honoré, en 1886, de la pourpre cardinalice, l'abbé Péchenard reçut, à cette occasion, le titre de Protonotaire apostolique, c'est-à-dire la plus haute des prélatures de second ordre.

Mgr Péchenard, orateur de talent, a écrit plusieurs ouvrages : les études historiques ont pour lui un attrait tout particulier. Comme membre de l'administration diocésaine, il a conquis l'estime profonde et unanime du clergé de Reims et du Cardinal Langénieux, qui perd en lui un auxiliaire habile et dévoué. En revanche, l'Institut catholique y gagne un maître réputé par sa vertu autant que par sa science, et digne d'occuper la charge que la mort de Mgr d'Hulst a laissée vacante.

Lundi 14, a eu lieu, dans l'église des Carmes, l'installation de Mgr Péchenard, comme Recteur de l'Institut catholique. La céré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon



monie était présidée par S. Em. le cardinal Richard, qui a nommé en même temps le nouveau dignitaire Vicaire général du diocèse de Paris.

---

VANNES. — **Ecole Saint-François-Xavier.** — On lira avec intérêt, croyons-nous, l'extrait suivant du rapport, présenté à la dernière réunion du Conseil d'administration de ce collège :

« Vous nous saurez gré, je n'en doute pas, Messieurs, d'attirer votre attention sur une sorte de légende, passant de bouche en bouche, sans qu'on puisse s'en expliquer ni l'origine, ni les motifs, et qui frise la calomnie.

Il n'est pas rare d'entendre dire aux indifférents et même à certains amis du collège : « A Saint-François-Xavier, l'éducation est parfaite, l'installation matérielle est irréprochable, mais les études sont faibles et beaucoup d'élèves s'y préparent à ne rien faire. »

Voici l'accusation ; les faits suivants se chargent d'y répondre.

Aux sessions d'examen des années précédentes, je l'ai dit dans mon dernier rapport, la proportion de nos candidats reçus aux différents baccalauréats, calculée sur le nombre total des élèves des classes où la préparation se fait, s'est élevée à *soixante-neuf* et même à *soixante-treize* pour *cent*. Cette année, sur les huit maisons qui préparent au baccalauréat dans le Morbihan, Saint-François-Xavier a obtenu plus du tiers de la liste d'admissibilité, les *trois quarts* de nos rhétoriciens présentés en Juillet ont été admissibles et les *deux tiers* reçus, plusieurs avec mention et quelques-uns avec félicitation publique pour les mathématiques.

Parmi les refusés, chose bonne à noter, il se trouvait cinq élèves qui, après avoir fait toutes leurs études dans d'autres établissements, ne nous étaient venus que pour la rhétorique. En défalquant ces cinq candidats dont l'insuccès ne saurait, en bonne justice, nous être reproché, ce n'est plus les *deux tiers* mais les *trois quarts* de nos élèves présentés qui ont été reçus.

Notre livret scolaire a été proclamé sérieux par la faculté de Rennes, et, au dire des examinateurs officiels, les notes données par nos professeurs auraient pu être relevées toutes *d'un point*.

Que reste-t-il, en présence de tels faits, de l'accusation de faiblesse des études ?

Voyons maintenant ce qu'il y a de fondé dans le reproche, qu'on nous adresse, de préparer nos jennes gens à ne rien faire :

En 1895, je l'ai dit dans mon dernier rapport, *un* de nos anciens élèves a été admis à l'école polytechnique avec le n° 19 ; *neuf* ont été admis à Saint-Cyr, et l'un d'eux avec le n° 4. Nous avons eu, en outre des admis à l'école navale, à l'école centrale, à l'école des hautes études commerciales, et plusieurs étudiants en droit et en médecine se sont fait remarquer par des mentions au concours.

En 1896, nous comptions, sur la liste d'admission à l'école polytechnique *deux* de nos anciens élèves, sur celle d'admission à Saint-Cyr, *douze*, à l'école navale *un*. Nos étudiants en droit et en médecine continuent à se signaler, et l'un d'eux a obtenu, en Juillet, le second prix au concours.

Un autre, après avoir conquis son brevet de licencié ès sciences mathématiques, est entré au séminaire français de Rome.

Enfin, parmi nos élèves ayant quitté le collège aux vacances dernières, leurs études terminées, deux se préparent à l'école polytechnique,



cinq à Saint-Cyr, six à l'école navale, deux à l'école centrale, un à la licence ès lettres, un à l'institut agronomique. Plusieurs travaillent en vue des consulats, de la médecine ou du commerce. Si nous joignons à cette liste des différentes carrières poursuivies par nos anciens élèves, ceux d'entre eux qui sont entrés au séminaire ou au noviciat, nous constatons que la totalité de nos élèves, sortis cette année, se préparent à faire quelque chose.

Il est donc bien établi, par des faits et par des chiffres indéniables, que les études sont fortes à Saint-François-Xavier et que les élèves s'y préparent à embrasser une carrière. Nous n'avons qu'à nous louer de la bonne direction donnée aux études et à l'éducation ; sous ce double rapport le collège ne saurait être plus prospère.

---

**Avis utiles.** — Nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre diverses publications, qui leur sont journellement adressées. Nous ne parlons pas des *Annales de Loigny*, qu'on ne peut lire ni garder, sans encourir les censures ; mais on signale des tracts et opuscules, recommandant des œuvres, certaines formules de prières ou dévotions nouvelles. Ils doivent se rappeler que l'*Imprimatur* d'une autorité ecclésiastique compétente est requise, en pareille matière ; ce permis d'imprimer ne saurait être remplacé par des lettres de recommandation, signées parfois de simples initiales, ou même du nom d'un prêtre, qui peut-être n'existe pas.

En même temps, nous nous associons volontiers au vœu suivant, exprimé par M. le vicomte de Marolles dans la *Corporation*. « Il serait nécessaire, dit-il, que des écrivains sérieux et dégagés de toute attache avec cette pléiade de mystificateurs, (Dr Hacks, Léo Taxil, Diana Vaughan, Margiotta), nous apportassent un ensemble de *documents sûrs*, faisant connaître l'organisation des arrière-loges, de cette franc-maçonnerie secrète, qui existe certainement, qui a ses cadres, ses rites, ses chefs, qui profitera, sans doute, du désarroi jeté par les incidents de ces derniers temps parmi les catholiques, pour mieux dissimuler ses manœuvres souterraines. Cette œuvre est urgente et nécessaire ; nous ne doutons pas qu'elle soit entreprise. »

En condamnant une crédulité sans critique, gardons-nous du scepticisme. Rappelons-nous cette parole d'un évêque : « La grande habileté de Satan a été de se faire nier. »

---

**La conservation des idiomes nationaux.** — Ce n'est pas seulement en Bretagne que cette question est considérée comme importante. L'extrait suivant de la *Semaine religieuse* de Cambrai en fait foi :

« Nous n'avons jamais manqué l'occasion de signaler ce qui se fait en Bretagne, pour la conservation de la langue bretonne et de le donner en exemple à nos paroisses flamandes.

« Cette question a été traitée par M. l'abbé Lemire, devant le comité flamand de France, réuni à Hazebrouck, le 22 Octobre. Il a

Archives diocésaines de Quimper et Léon



entretenu l'assemblée des tentatives faites en Provence et en Bretagne, pour remettre en honneur le breton et le provençal. Cette dernière langue s'enseigne actuellement dans bon nombre d'écoles libres du Midi ; au théâtre d'Orange, depuis quelque temps déjà, des représentations en provençal succèdent à celles de pièces françaises. Un mouvement tendant à la reconnaissance des divers idiomes provinciaux se dessine en France ; la Flandre ne doit-elle pas en profiter, pour sauver ce qui reste encore de sa vieille langue ? M. Lemire se demande si l'on ne pourrait donner en prix, dans les cours d'instruction religieuse, des livres d'église ayant le texte français et le texte flamand en regard. Ils contribueraient à faire mieux comprendre le français aux petits Flamands, et à leur enseigner la lecture de leur vieille langue maternelle. Même au point de vue pratique, la connaissance de deux idiomes n'est point à dédaigner. Un philosophe n'a-t-il point dit : un homme qui sait une langue vaut un homme, celui qui en connaît deux en vaut deux. »

---

Chamfort, voyant s'avancer la Révolution, écrivait :

« En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin. »

Les temps n'ont pas changé.

*Remarque :* Arrive-t-il quelque humiliation au prochain ? l'envieux ne peut s'empêcher d'en tressaillir d'aise.

---

Le charbon du docteur Belloc, recommandé par l'Académie de médecine de Paris pour la guérison des maux d'estomac anciens et rebelles, se vend en poudre 2 francs, en pastilles 1 fr. 50, dans toutes les pharmacies.

*Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.*

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

GRAND CHOIX
DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils,**
**Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



**J. LE BIHAN**, de Ploudalmézeau, a l'honneur de prévenir le Clergé du Finistère qu'il est le représentant de la *Maison Rouxel-Ledain, de Rennes* (BÉTIN frères, successeurs, fournisseurs de l'Archevêché), *pour les Ornements d'Eglises, les Bronzes, l'Orfèvrerie, la Chasublerie, Dais, Bannières, Statues, Chemins de Croix, etc., etc.*

Ateliers spéciaux pour les Broderies, la Dorure et l'Argenture.

**JUMELLE MISSIONNAIRE** force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

**FONDERIE DE CLOCHES**
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

**POUDRE BLEUE**
Préparée d'après la méthode de PASTEUR
ANTISEPTIQUE NOUVEAU très sûr et sans danger, même entre les mains des enfants.

Soulagement immédiat et guérison certaine des maladies microbiennes :
Du **NEZ** : coryza, ozène *(punaisie)*, croûtes.
Des **YEUX** : ophtalmies *(enfants et adultes)*, maladies des paupières, chûte des cils, larmoiement, picotements.
De la **FACE** : boutons, éruptions infantiles, teigne de lait.
De la **BOUCHE** et des **MUQUEUSES** : aphtes, muguet.
Dépôt général : F. PUCE, phien à ANGERS (M.-et-L.), et toutes bonnes pharmacies.
PRIX : 3 FR. — Envoi franco contre mandat sur demande directe.
Des conditions spéciales sont faites aux communautés religieuses, grands et petits séminaires, maisons d'éducation, etc.

**CLOCHES D'ÉGLISE**
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et
les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon




# BON-PRIME

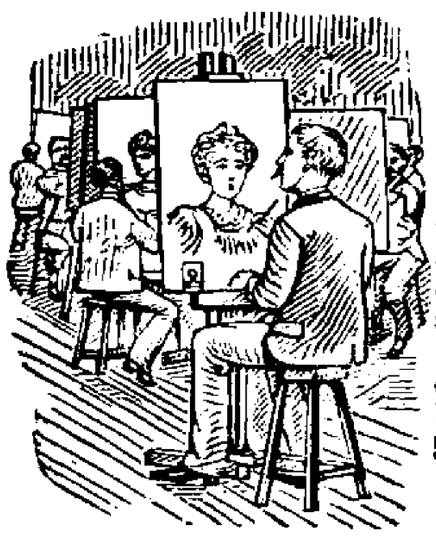
*Semaine Religieuse de Quimper.*

## PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN

**La Société Générale des Artistes Parisiens**, disposant de capitaux énormes, a résolu, dans un but de réclame, de faire **POUR RIEN**, et jusqu'à concurrence d'une somme de ***cinq cent mille francs***, un certain nombre de **Portraits artistiques** vendus par elle jusqu'à ce jour 75 fr. Elle espère que cet ***immense sacrifice*** portera son fruit. Le portrait qu'elle offre, comme celui qu'elle vient d'adresser au **Tsar**, est au crayon-fusain, grandeur naturelle (40 cent. sur 50); il est signé de ses meilleurs artistes. — *A partir de cette date du journal, et dans un délai de 10 jours, tous ceux qui enverront une photographie recevront la reproduction au crayon-fusain en grandeur naturelle.* L'emballage devant être particulièrement soigné, joindre au Bon **4 fr. 95** (emballage et port). — La photographie modèle est rendue intacte. — Exécution et ressemblance garanties. — ***Détacher ce Bon*** et l'envoyer au Professeur **d'ALBY**, administrateur de la *Société Générale des Artistes Parisiens*, **141, Boulevard Magenta, Paris,** pour recevoir cette ***Belle Prime*** franco de port et d'emballage jusqu'à domicile.

Nom et adresse : .....

(Gare la plus rapprochée.)



# Offre Spéciale

## à nos Lecteurs

Pendant 20 jours seulement, à partir de la date de ce journal, l'**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Direct., ***5, Rue St-Pétersbourg, Paris***, consent à fournir à nos Lecteurs un **GRAND PORTRAIT ARTISTIQUE**, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, buste 40×50 cent. d'une valeur réelle de 50 fr., pour le prix minime de **4 f. 95** (expédié franco de port et d'emballage).

Prière de détacher le coupon ci-dessous et l'envoyer avec une photographie, soit de vous ou de n'importe quel membre de votre famille, et un mandat-poste de 4 fr. 95 payable à M. P. Schneider, Directeur.

*Votre photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.*

## COUPON A DÉTACHER S. R.

**Le détenteur de ce coupon a droit à un portrait artistique, fini au crayon fusain, grandeur naturelle, 45×50 cent., d'une parfaite ressemblance et expédié franco de port et d'emballage, pourvu que ce coupon soit retourné avec une photographie à reproduire et un mandat de 4 fr. 95 à M. P. SCHNEIDER, 5, Rue St-Pétersbourg, Paris, d'ici 20 jours de la date de ce journal. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse au dos de votre photographie, elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait aussitôt terminé.**

**Association des Artistes Parisiens**, P. SCHNEIDER, Directeur,
***5, Rue Saint-Pétersbourg, Paris.***


*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

11e ANNÉE. **Vendredi 25 Décembre 1896.** N° 52.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

## DU DIOCÈSE

## DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO **10 CENTIMES** | PRIX DE L'ABONNEMENT **6 fr. par an** | LA LIGNE D'ANNONCE **40 CENTIMES**

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

**Rédaction :** Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

**Administration :** Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. *I.* Avis aux Abonnés. — Noël.

*II. Chronique du diocèse :* Propagation de la Foi; Ordination du Samedi des Quatre-Temps; Ligue de défense sacerdotale; Nominations dans le Clergé; Pluguffan; La propagande protestante.

*III. Nouvelles du monde catholique :* Bourges : Mort du cardinal Boyer; A Madagascar; Fruits de laïcisations; Culte de Jeanne d'Arc; Nos maîtres; Livres d'étrennes.

*IV. Bibliographie.*

*V. Annonces et avis divers.*

## OFFICES DE LA SEMAINE

***Dimanche, 27 Décembre.*** — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc. Mémoires de la Nativité et de s. Etienne.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de la Nativité et de s. Etienne.

***Lundi, 28.*** — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe, avec Octave. Violet.

***Mardi, 29.*** — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Double *(décr. de la Cong. des Rites, 24 Févr. 1896)*. Rouge.

***Mercredi, 30.*** — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité; semi-double. Blanc.

***Jeudi, 31.*** — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

***Vendredi, 1er Janvier 1897.*** — Circoncision de N.-S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.

***Samedi, 2.*** — Octave de s. Etienne, premier Martyr. Double. Rouge.

**Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine**

| | |
|---|---|
| Hôpital de la Marine, Brest | du 26 au 28 Décembre. |
| Locunolé | du 29 au 31 Décembre. |
| Saint-Pol-de-Léon | du 1er au 8 Janvier. |

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**AVIS aux Abonnés.** — *Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 Décembre 1896 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à l'Administration les* 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec addition de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront, à partir du 15 Janvier 1897.*

*Dans l'intérêt de nos abonnés, nous les prions, une fois encore, de vouloir bien se rappeler que les mandats pour abonnements, annonces, envois de numéros, et toutes réclamations, doivent être adressés à M. de Kerangal, administrateur, et non à M. Rospars, chargé seulement de la rédaction.*

## NOËL

Pendant ces jours, le monde chrétien sera prosterné devant une crèche. Les fidèles, riches et pauvres, unis dans un même sentiment, s'agenouilleront pour adresser à l'Enfant-Dieu ces adorations qui se renouvellent depuis 19 siècles.

Pour notre pays le Jubilé national, qui se termine, a ravivé dans les esprits le souvenir de la date bénie de Noël 496 ; les vrais chrétiens de France ont renouvelé, de tout cœur, le pacte séculaire conclu entre le Christ et Clovis, nouveau baptisé..... Pourquoi faut-il que tant d'autres oublient que l'Enfant de Béthléem « le Roi et le Désiré des Nations », est et demeure « la pierre angulaire » de l'édifice social ? A cet égard, les fêtes de Noël sont pleines d'enseignements, et il n'est pas hors de propos de faire ressortir quelques unes des leçons qui en découlent et qui seraient à méditer, devant l'état actuel du monde.

D'où viennent les plus grands dangers qui menacent nos sociétés ? De l'amour des jouissances, poussé jusqu'à ses dernières limites, de l'envie des petits et des pauvres contre les riches et les grands, de l'aspiration insensée à une égalité de bien-être et de fortune, qu'il est impossible de réaliser.

La naissance de Jésus dans une étable, la vie de souffrances et d'humiliations de ce Dieu, qui assume la nature humaine pour sauver l'humanité, vient dire aux hommes où se trouve la vraie égalité ; non celle qui arme les hommes les uns contre les autres, mais celle qui leur inspire des sentiments de frères ; elle vient dire aussi où se trouve le vrai but de la vie, non dans l'accroissement des jouissances, du bien-être, de la fortune, des honneurs, de la puissance, mais dans l'élévation morale, dans la connaissance et la pratique de la vérité.



La doctrine évangélique fait tous les hommes égaux devant Dieu ; mais elle ne détruit pas les rangs, parce que la subordination sociale n'avilit pas celui qui dans l'autorité d'un supérieur ne voit que l'autorité de Dieu ; cette doctrine éclaire les intelligences et fortifie les caractères. Avec la doctrine du bien-être comme but de la vie, on arrive à l'esclavage ; avec la doctrine de l'Evangile, on aboutit à la liberté.

Et quel est donc cet aveuglement des riches et des puissants, des savants vrais ou soi-disant tels, d'enlever à la masse de l'humanité, qui sera toujours la masse pauvre et souffrante, la croyance à des vérités qui préviennent les catastrophes sociales sans avilir les caractères, qui créent la fidélité sans produire la crainte servile ? Arracher ces vérités du cœur des populations, c'est vouloir le règne de l'anarchie et le triomphe de la force brutale. Hélas ! nous ne le voyons que trop ! . . . . . .

C'est à ceux qui gouvernent les peuples de méditer cette autre leçon que rappellent les fêtes de Noël.

Jésus-Christ est le Roi du monde, il est la Vérité, il est la Justice et se donne à lui-même le titre de Prince de la paix. La paix ne peut, en effet, se trouver que dans la justice et dans la vérité, dont l'union constitue l'Ordre. S'ils veulent la paix, s'ils désirent véritablement prévenir l'épouvantable conflagration qui menace l'Europe, ils savent ce qu'ils ont à faire. La réparation des injustices, la reconnaissance de tous les droits légitimes pourra seule établir une paix solide et réelle.

Le Souverain Pontife, infaillible interprète de la loi de Jésus-Christ, n'a cessé de proclamer les principes qui sauveraient, à la fois, l'autorité et la liberté, c'est-à-dire qui sauveraient les peuples.

Jésus-Christ nous a enseigné à demander à Dieu la réalisation de trois choses sur la terre comme dans le ciel : La sanctification du nom de Dieu, l'avènement de son règne, l'accomplissement de sa volonté ; voilà ce dont les peuples et les rois ont le plus besoin eux-mêmes, et c'est à ces conditions qu'est attaché le retour de la paix. Quoi qu'ils fassent, les hommes n'empêcheront pas le nom de Dieu d'être béni dans le ciel, sa volonté d'y être obéie et son règne d'y être établi ; mais il dépend d'eux que Dieu règne sur la terre, c'est-à-dire parmi les hommes, comme dans le ciel, et c'est à cette condition seule qu'ils peuvent espérer la paix : *Gloire à Dieu dans le ciel, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté* : voilà ce que les anges chantaient à l'avènement du Sauveur ; l'histoire est là tout entière pour attester la vérité de ces prophétiques paroles.

## CHRONIQUE DU DIOCÈSE

**Propagation de la Foi.** — AVIS. — Comme nous l'avons déjà annoncé, Mgr l'Evêque a nommé Directeur diocésain de la Propagation de la Foi, en remplacement

Archives diocésaines de Quimper et Léon



du regretté M. Le Moign, M. Rospars, chanoine honoraire. Celui-ci est chargé de la traduction et du service des *Annales*, de la correspondance, en un mot de tout ce qui concerne l'Œuvre, sauf la perception et la centralisation des aumônes. Tous les fonds doivent, comme par le passé, être adressés à M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, trésorier.

## ORDINATION du Samedi des Quatre-Temps, 19 Décembre 1896.

*Noms des Ordinands promus aux Ordres majeurs.*

PRÊTRISE

MM. Baron, François-Marie, de Guimiliau.
Cardinal, Jean-Marie, de Guiclan.
Didou, Henri, de Plougoulm.
Joncour, François-Louis-Marie, de Pleyber-Christ.
Tanguy, Joseph-François-Marie, de Cléden-Poher.

DIACRES

MM. Calvez, Hervé-Marie, de Saint-Thégonnec.
Calvez, François-Marie, de Coat-Méal.
Drogou, Nicolas-Marie, du Bourg-Blanc.
Le Roux, François-Marie, de Lesneven.
Pilven, Jean-Marie, de Saint-Mathieu, de Quimper.
Andro, Charles-Jean-Guillaume-Marie, de Ploaré.
Bleunven, Jean-Marie, de Lanarvily.
Boulc'h, Amable-Marie, de Saint-Sauveur, de Brest.
Cabon, Gabriel-Jean-Marie, de Pouldergat.
Conq, Auguste, de Plouguin.
Cornou, François-L[n]-Marie, de Plouhinec.
Guirriec, Henri-Marie, de Plouguerneau.
Hénaff, Cyprien-François-Marie, de Pleyber-Christ.
Laurent, Francois-Joseph, de Fouesnant.
Laviec, Nicolas-Marie, de Saint-Melaine, de Morlaix.
Le Ménec, Gabriel, de Lambézellec.
Le Moign, François-Marie, de Plouzané.
L'Helgoualc'h, René, de Plomeur.
Lozac'h, Frédéric, de Pleyber-Christ.
Peillet, Joseph, de Crozon.
Perret, Joseph-Marie, de Saint-Mathieu, de Quimper.
Perrot, Jean-Marie, de Lanmeur.
Perrot, Pierre-Marie, de Taulé.
Pouliquen, Alain-Marie, de Plouvorn.
Salaün, François-Marie, de Saint-Martin, de Brest.
Yvinec, Corentin, de Collorec.
Mauguer, Morin, Bécel, Le Ruzic, Rimbert et Texier, présentés par le Séminaire haïtien, de Saint-Jacques (Guiclan).



SOUS-DIACRES

MM. Cozanet, Jean-Pierre, de Saint-Martin, de Morlaix.
Euzen, Cyprien, de l'Ile-de-Batz.
Le Bihan, Joseph, de Plouarzel.
Piédoye, Jean-Baptiste, de Saint-Corentin, de Quimper.
Piriou, Alexis, de Lambézellec.
Sellin, François-Guillaume, de Riec.
Barazer, Lucien-Marie, de Landerneau.
Cardaliaguet, René-C[de]-Marie, de Saint-Corentin, de Quimper.
Caugant, Joseph-Marie, de Pont-Croix.
Grall, Jean-François, de Loc-Eguiner.
Guével, Ursin-Marie, de Plabennec.
L'Haridon, Jean-Louis, de Plonévez-du-Faou.
Mazé, Guillaume-Marie, de Lambézellec.
Moreau, Jean-François-Marie, de Poullan.
Nicolas, Christophe, de Ploudaniel.
Salaün, François, de Brasparts.
Tréguer, Yves-Marie, de Plouvorn.
Vigouroux, Claude, de Plougastel-Daoulas.
Briand, Pelloté, Allain, présentés par le Séminaire de Saint-Jacques.

**Ligue de défense sacerdotale.** — Dans le dernier numéro de la *Semaine*, nous nous sommes servi d'un terme qui a pu faire croire à quelques uns que le procès des prêtres bretons avait été perdu.

Il n'en est rien.

Le Receveur du Bureau des amendes, de Paris, a réclamé la somme de 223 francs, avec la rubrique imprimée « que nous étions *condamnés* à payer cette somme. »

Ce mot *condamnés* appelle une explication pour ceux qui, Dieu merci, ne sont pas familiers avec les termes et les usages de la procédure. Toutes les fois qu'un procès en matière civile ou correctionnelle est engagé, le poursuivant est responsable des frais vis-à-vis de l'Etat. Il doit les solder préalablement, et quand la sentence est intervenue en sa faveur, il a son recours contre les perdants.

Nous avons donc dû, à cause de la fin de l'année, pour l'apurement des comptes, — notre procès étant toujours pendant à la Cour de Cassation sur la *question de forme*, — payer cette somme de 223 francs, qui sera réclamée à la partie adverse, aussitôt que nous aurons gagné notre procès.

Ce n'est qu'une simple avance, faite selon la légalité en cours.

On se souvient de ce que nous avons inséré, il y a quelque temps, dans la *Semaine :* la Cour d'appel nous avait donné gain de cause sur la question de forme ; nos adversaires en ont appelé à la Cour de cassation. Cette dernière n'a pas encore fixé le jour de l'audience. Aussitôt qu'elle l'aura fait, nous en serons avertis par notre avocat, M[e] de Ramel, et la *Semaine* l'annoncera sans retard.

L. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



**Nominations dans le Clergé.** — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Jacob, vicaire à Landudal, vicaire à Plougastel-Daoulas ;

M. Tanguy, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, sur sa demande, vicaire à Collorec ;

M. Pronost, vicaire à Plourin-Morlaix, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

M. Didou, jeune prêtre, vicaire à Landudal ;

M. Caroff, vicaire à Camaret, vicaire à Châteaulin ;

M. Saillour, vicaire à Edern, vicaire à Camaret ;

M. Joncour, jeune prêtre, vicaire à Plourin-Morlaix ;

M. Le Roux, vicaire à Esquibien, vicaire à Moëlan ;

M. Gourvil, ancien aumônier de la marine, vicaire à Esquibien ;

M. Boulc'h, vicaire à Mellac, vicaire à Plonévez-du-Faou ;

M. Guirriec, vicaire à Plounéour-Trez, vicaire à Mellac ;

M. Tanguy, jeune prêtre, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;

M. Cardinal, jeune prêtre, vicaire à La Roche-Maurice ;

M. Baron, jeune prêtre, vicaire à Edern.

---

Pluguffan. — Le *Finistère*, dans son numéro de mardi dernier, annonce que le traitement de M. Guéguen, vicaire à Pluguffan, vient d'être « supprimé par décision de M. le Ministre de la Justice et des Cultes, du 9 Décembre courant. » Comme on peut le voir d'après le journal quimpérois, il est encore question du ministère sacerdotal dans l'administration des sacrements.

Nous connaissions déjà la mesure prise contre M. l'abbé Guéguen ; mais nous avions cru ne pas devoir en parler encore. Nous nous abstenons, pour le moment, de tout commentaire, attendant, dans la réserve qui convient, le résultat des observations présentées au Gouvernement par l'autorité compétente.

---

**La propagande protestante.** — Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a publié l'article suivant que nous n'hésitons pas à reproduire intégralement malgré son étendue.

Tout ce qu'il dit du diocèse de Saint-Brieuc s'applique également au nôtre. Nous faisons des vœux pour que les brochures bretonnes annoncées par notre confrère paraissent au plus tôt ; en renouvelant le « pressant appel » que nous leur adressions, il y a quelques semaines, nous espérons que les celtisants du diocèse de Quimper ne resteront pas en arrière et tiendront également à mettre leur plume au service de la vérité, *evit Doue hag ar vro !*

Des voix qui ne sont pas suspectes de cléricalisme, comme celles de MM. de Mahy et de Saint-Germain, ont jeté le cri d'alarme à propos de la propagande anglaise en Algérie et à Madagascar. A Paris, un journaliste qui n'est pas des nôtres, M. Georges Thiébaud, qui pourrait être le *Drumont* de la guerre au protestantisme, signale la prédominance des protestants dans les hautes fonctions publiques et particulièrement dans l'Université.



Notre diocèse de Saint-Brieuc (qui le croirait !) subit de son côté l'action des sociétés bibliques anglaises. C'est la partie bretonne qui est attaquée. A l'aide du breton, cette langue dont la classe dirigeante ne se sert pas assez pour communiquer au peuple la vérité, les émissaires de l'étranger sèment l'erreur.

A cela quelques-uns de ces hommes qui n'aiment pas à être troublés dans leur paix répondent : « Il n'y a guère de conversions au protestantisme. » C'est vrai ; mais l'autorité de l'Eglise, le respect du prêtre, la fidélité aux pratiques chrétiennes et souvent la foi sont fort ébranlés.

Nous recevons à ce sujet une lettre qui est un avertissement ; elle mérite l'attention de nos lecteurs, car elle est une preuve du progrès de l'erreur.

« Monsieur le Chanoine,

« Nous avons reçu, la semaine dernière, de nos correspondants, un certain nombre de communications relatives à la propagande protestante. Je résume ci-après ces renseignements, en vous priant d'en faire l'emploi que vous jugerez le plus utile.

« En ce moment, des agents protestants parcourent le pays, notamment les paroisses de Pédernec, Bégard et les environs de Guingamp ; ils suivent la grand'route d'où ils se rendent dans les maisons, à droite et à gauche : ils ne pénètrent cependant jamais bien avant dans les terres, ce qui fait dire plaisamment à nos cultivateurs : *Ar re-ze ho deuz aoun da fonka ho boto !* La boue de nos chemins leur fait peur !

« Ils répandent de petites feuilles de propagande en français sans grande portée, et surtout des almanachs bretons.

« Leur almanach pour 97 est une brochure petit in-octavo de 32 pages, d'apparence très honnête et même très catholique. La couverture porte, comme les années précédentes, le titre *Almanak mad ar Vretonned* et une vue du calvaire de Plougastel.

« Cet almanach contient les travaux des champs pour chaque mois, les jours des marchés, les foires du Finistère et celles des Côtes-du-Nord, des recettes pour les diverses maladies qui peuvent atteindre les animaux de ferme ainsi que leurs propriétaires, les heures des marées, des fables et chansons bretonnes. Tout cela, joint à l'attrait d'une biographie et d'un portrait de M. Félix Faure qui a un grand succès, vaut à l'almanach un assez grand nombre de clients.

« Inutile de dire que le lecteur naïf trouve, encadrés aux bons endroits, des morceaux de prose ou de vers remplis d'attaques injurieuses contre l'Eglise et le clergé catholique. Voici les titres de ces morceaux : *Galloud ar skrituriou, Mari Ricou*, avec un portrait, et surtout *Guerzidigez ann traou santel*, le trafic des choses saintes. Cette poésie, due à la plume du protestant Sommerville, est d'autant plus dangereuse que l'auteur n'est pas absolument dénué de talent.

« Pour ajouter à l'effet produit par cette chanson, le colporteur ne manque pas de l'accompagner de commentaires oraux et, malheureusement, il finit par en rester quelque chose. Voici les propos que l'on est tout surpris d'entendre dans nos familles chrétiennes, après le passage des protestants : *Biken oferen ne lakaïn ken ; rag ar veleien...* Jamais je ne ferai plus dire de messes ; car vraiment les prêtres... suivent les développements que le marchand d'almanachs a donnés à son *Werzidigez ann traou santel* et qui ont fini par frapper l'esprit de ces pauvres gens.

« Un zélé chevalier de *la Croix*, bien que simple ouvrier et vivant de son travail, trouve cependant le moyen de distraire quelques jours de

Archives diocésaines de Quimper et Léon



sa semaine et, chargé d'un ballot de l'excellent almanach *Ann den honest* du *Courrier du Finistère*, de petites brochures et de chansons bretonnes, il suit pas à pas les protestants, et s'efforce d'effacer par de bons livres et de bonnes paroles les funestes effets de leur propagande. Dans une seule journée, il a pu placer ainsi près de *50 Almanak an den honest*, dans des familles visitées par les protestants.

« Un certain nombre de brochures protestantes, retirées de la circulation par notre chevalier, ont été déposées au bureau de *La Croix des Côtes-du-Nord*, où je les tiendrai à votre disposition, au cas où vous voudriez en parler à vos lecteurs.

« Ne croyez-vous pas qu'il serait bon aussi de recommander nos petites brochures bretonnes à un sou? En ce moment, nous nous rendons compte de leur grande utilité. Nous voudrions bien en augmenter le nombre : mais nous sommes arrêtés par le manque de ressources. Ne pourriez-vous nous recommander à vos lecteurs?

« Veuillez agréer, Monsieur le Chanoine, les hommages respectueux de votre serviteur. « F. V. »

Nous n'avons pas eu le temps de nous rendre aux bureaux de *La Croix des Côtes-du-Nord* et de nous faire expliquer, en détail, le contenu de cet almanach. Il doit être analogue à ces chansons bretonnes que les protestants vendent ou donnent par milliers, aux foires et marchés de Morlaix, de Guingamp et de Lannion.

En face de cette propagande, il parait opportun de répandre de saines brochures : celles que M. F. V. a publiées, à l'imprimerie Saint-Guillaume, et qui ne coûtent qu'un sou, 0 fr. 05, sont excellentes, au dire de quelques celtisants chrétiens qui les ont lues.

Cette petite bibliothèque populaire est à développer. Nous engageons très vivement M. F. V. à multiplier ces brochures. Le meilleur moyen pour nos lecteurs et amis de faciliter ce développement d'une œuvre nécessaire, est de les acheter pour les distribuer, ou les donner en récompense aux enfants des catéchismes et des écoles.

En se plaçant au point de vue provincial et linguistique, *l'Association Bretonne* favorise cette œuvre de diffusion de brochures agricoles, historiques et scientifiques, dans les villes et les campagnes de Basse-Bretagne. Depuis qu'elle a lancé cette idée, tous les celtisants et les vrais patriotes lui ont fait écho : nous en avons eu une preuve au *Congrès de Landerneau*, où les conclusions déjà votées par le *Congrès Provincial de Saint-Brieuc* ont été acclamées avec enthousiasme.

Cette *Société* prépare plusieurs publications bretonnes, réclamées à cors et à cris. Grâce au dévouement des celtisants, elles paraîtront sans tarder. Nous en parlerons alors.

Qui sait si, ce premier devoir accompli, nous ne verrons pas sortir de ce groupement des forces provinciales, autour de l'*Association Bretonne*, une revue complètement celtique qui servira à la vulgarisation de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la science, pour mettre la langue de nos aïeux au service du progrès et de la civilisation matérielle, comme nos prêtres la mettent dans les chaires sacrées au service du progrès moral et religieux?

Le génie de notre race est las d'être foulé aux pieds, sous le prétexte d'une inutile centralisation. Que le réveil ne soit pas sonné par les protestants, mais par les vrais Bretons. Au temps de la Réforme, l'erreur propagée et rigoureusement soutenue par les Rohan, fut vaincue par la ténacité et la foi des vrais croyants. Les efforts sournois de l'Angleterre pour semer la défiance et la division dans nos campagnes susciteront une réaction.



A cette œuvre de résurrection travailleront, avec l'*Association Bretonne*, tous les patriotes qui ont le culte de la petite patrie.

En attendant, ils encourageront les généreuses initiatives de M. F. V. qui a commencé cette campagne.

---

**Avis.** — L'expédition des brefs et registres de paroisses pour l'année **1897**, ayant été faite de façon à ce qu'ils arrivent à destination en temps voulu, MM. les Recteurs sont priés de les réclamer à leur doyenné respectif.

---

A céder, à des conditions très avantageuses :

1° Un **Vieil Orgue** et une **Jolie Tribune** de style gothique, en chêne ;

2° Un **Maître-Autel**, de grandes dimensions, avec boiserie en vieux chêne, très ouvragée.

S'adresser à M. le Recteur de Saint-Mathieu, Quimper.

---

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

BOURGES. — **Mort du cardinal Boyer.** — Son Éminence le cardinal Boyer, archevêque de Bourges, a rendu son âme à Dieu, le mercredi 16 Décembre, à 3 heures. Les nouvelles de sa santé ne laissaient, depuis huit jours, aucun espoir. Au cours de cette terrible maladie, le vénérable prélat a supporté ses souffrances avec une foi héroïque. Sa mort, qui est un deuil pour l'Eglise, sera vivement regrettée par Léon XIII.

Mgr Boyer était né à Paray-le-Monial, le 27 Juillet 1829. Doyen de la faculté de théologie d'Aix, il fut nommé, en 1879, coadjuteur de Mgr Ferron et, l'année suivante, son successeur sur le siège de Clermont. Ce fut le 19 Janvier 1893, que, sur le désir formellement exprimé de Léon XIII, il accepta l'archevêché de Bourges. Il fut créé cardinal, en 1895.

A Bourges, comme à Clermont, Mgr Boyer s'est dépensé sans mesure. Son activité était prodigieuse et son zèle ne connaissait pas de limites. Aussi s'était-il acquis dans le diocèse de Bourges, en quelques années, l'affectueuse admiration et la vénération que lui gardent aussi ses anciens diocésains de Clermont.

La mort du cardinal Boyer, suivant de près celle des cardinaux Meignan et Bourret, réduit à quatre le nombre des cardinaux français, les archevêques de Reims, Paris et Bordeaux, et l'évêque d'Autun.

---

A Madagascar. (*Extraits d'une lettre de Missionnaire.*) — Le jeudi 5 Novembre, une imposante cérémonie avait lieu à la Cathédrale de Tananarive. Le jour de la Toussaint, à la messe pontificale, en présence de M. le général Galliéni, Mgr Cazet avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon



annoncé, pour le jeudi suivant, un service solennel pour les soldats français morts à Madagascar. *L'Œuvre des Tombes,* dont la charité poursuit les âmes des braves qui ont donné leur vie au service du pays, en avait manifesté le désir. Le patriotisme du Vicaire apostolique devait faire à ce désir le meilleur accueil, et nos troupes d'occupation ont bien montré qu'il répondait parfaitement à leurs sentiments religieux.

Dès le mercredi, le sanctuaire et les murs de la Cathédrale avaient revêtu leurs belles décorations funèbres, quand des soldats se présentèrent, chargés de drapeaux français. Eux aussi voulaient travailler pour leurs camarades défunts. Quelques heures après, l'aspect de la Cathédrale était changé : les couleurs nationales flottaient aux voûtes et aux colonnes ; le drapeau couvrait de ses plis le catafalque garni, sur les côtés, de trophées d'armes disposées avec goût ; deux pièces d'artillerie complétaient cette imposante décoration.

Rien ne manqua non plus à l'édification, quand l'heure de la cérémonie arriva. Monseigneur voulut assister pontificalement à la messe chantée par le P. Valette, aumônier militaire, et donner l'absoute. Les chants furent excellents, grâce au précieux concours de quelques officiers et soldats. La fanfare des élèves des Frères eut pour l'entrée et la sortie des morceaux bien exécutés et bien appropriés à la circonstance. Mais ce qui impressionnait plus encore que la beauté des chants et des décors, c'était le spectacle de cette nombreuse assistance, composée de presque tous les officiers de la garnison, M. le général Galliéni en tête. A ces Messieurs étaient venus se joindre tout ce qu'il y a, à Tananarive, de fonctionnaires civils et de colons. Les dames françaises occupaient, aux premiers rangs, de nombreuses places.

A la sortie, tous les abords de la Cathédrale étaient couverts d'une foule immense de malgaches qui n'avaient pu pénétrer dans l'église, et dont l'attitude témoignait à la fois d'un grand étonnement et d'une vive sympathie. Ils ont pu constater, une fois de plus, dans cette circonstance que *Catholiques* et *Français* signifient bien toujours une seule et même chose.

Comme marque de sa satisfaction pour cette manifestation patriotique, le général Galliéni a fait publier, après ce service, les lignes suivantes : « Le Général commandant le Corps d'occupation et Résident général de France à Madagascar adresse ses remerciements à MM. les fonctionnaires et officiers, ainsi qu'aux membres de la colonie française de Tananarive, qui ont bien voulu se joindre à lui, jeudi, pour assister au service célébré à la Cathédrale, en l'honneur des Français morts à Madagascar. »

---

**Fruits de laïcisations.** — M. l'avocat-général Bonnet, qui requérait, ces jours derniers, dans l'affaire du meurtre de la baronne de Valley, a dit ces paroles : « On va invoquer la jeunesse des accusés. Mais, *depuis vingt ans,* les grands criminels sont de tout jeunes gens ! »...



Elle est tristement éloquente, cette constatation de M. l'Avocat général. Sans y penser, peut-être, il explique le phénomène inconnu précédemment dans les annales judiciaires... *Vingt ans,* n'est-ce pas exactement l'ère des laïcisations ?... Au surplus, il y a, là-dessus, des aveux irrécusables. Voici ce que rappelle, dans son dernier numéro, la Correspondance hebdomadaire du Comité catholique :

Les statistiques du parquet de la Seine affirment que « sur 100 enfants qui ont comparu devant le tribunal correctionnel, 11 sortent des écoles catholiques, et 89 des écoles laïques ».

M. G. Bonjean, juge au tribunal de la Seine, déclare que « la France s'en va aux abîmes..... L'éducation irréligieuse est évidemment le principal facteur de cette dégénérescence ».

M. A. Guillot, juge d'instruction à Paris, atteste que « l'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a concordé avec le changement apporté dans l'organisation de l'enseignement. Ce doit être, pour ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle, un lourd souci que de voir la jeune génération se distinguer par sa perversité brutale. »

Le même magistrat ajoute que « les sans-patrie sont de même souche que les sans-Dieu ;.... et que si le mal n'est pas plus grand, c'est grâce aux écoles libres catholiques, qui ont conservé à la France un noyau d'hommes craignant et servant Dieu ».

C'est ainsi les fonctionnaires de la République, les magistrats de la République, qui enregistrent la banqueroute de l'œuvre républicaine par excellence.

Ces aveux sont significatifs.

---

**Culte de Jeanne d'Arc.** — On rencontre toujours des gens trop pressés.

Des litanies et une prière ont été éditées à Pau en l'honneur de la vénérable Jeanne d'Arc. Mgr l'Evêque de Bayonne déclare formellement que cette publication a été faite sans son aveu. On ne devrait pas oublier qu'aucune prière ne peut être publiée sans l'autorisation de l'Ordinaire, ni qu'aucun Evêque ne peut approuver des prières en l'honneur de Jeanne d'Arc avant sa béatification. Que chacun prie la vénérable d'une façon privée ; qu'on obtienne ainsi des miracles par son intercession. C'est le meilleur moyen de hâter la conclusion du procès. Tout ce qui ressemble au culte public l'entraverait, au contraire.

---

**Nos Maîtres.** — Louis Veuillot, pendant le siège de Paris, écrivait les lignes suivantes qui sont encore, aujourd'hui, pleines d'une douloureuses actualité :

« ... Moi, chrétien catholique de France, vieux en France comme les chênes et enraciné comme eux, moi, fils de la sueur qui arrose la vigne et le blé, fils de la race qui n'a cessé de donner des laboureurs, des soldats et des prêtres, sans rien demander que le travail, l'Eucharistie et le sommeil à l'ombre de la croix ; moi

Archives diocésaines de Quimper et Léon



enfin, fidèle à toute la tradition et à tout le cœur de ma vieille patrie, pleine de bonne fierté et de bonne gloire, voici mon intolérable affront, qui me fait rougir, non plus à la joue, mais dans l'âme : je suis constitué, déconstitué, reconstitué, gouverné, régi, taillé par des vagabonds d'esprit et de mœurs qui ne sont ni chrétiens ni catholiques, c'est-à-dire, par le fait, qui ne sont pas Français. Ces gens-là sont venus des pays d'hérésie, des juiveries errantes, de lieux pires encore, des cavernes et des terres maudites, où le nom de Jésus-Christ n'est pas connu. Les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front.

Renégats ou étrangers, ils n'ont ni ma foi, ni ma prière, ni mes souvenirs, ni mes attentes. Mon âme n'espère pas avec eux ; leurs cœurs ne battent pas avec mon cœur : en quoi donc sont-ils mes concitoyens? Ou ils ne sont pas Français, ou je ne le suis pas. Or, ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la main sur ma vie, ils me font sentir l'insolence de leur domination jusque dans cette église, le sanctuaire de la patrie, où ils n'entrent jamais. Sur le seuil, ils insultent mon prêtre ; ils viendront l'insulter jusqu'à l'autel, ils viendront l'arracher de l'autel, quand il leur plaira.

... Quand je dis que je suis trompé, je m'abuse. Je ne suis pas trompé, je suis conquis. Je suis sujet de l'hérétique, du juif, de l'athée et d'un composé de toutes ces espèces.

Est-ce que cela durera toujours ?... »

---

Livres d'étrennes. — D'un article de la *Vérité* sur les cadeaux d'étrennes, nous détachons ces lignes, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

« Et les livres ! Une fois de plus, supplions les parents catholiques de faire attention à ce qu'ils achètent, d'examiner ce qui va tomber entre les mains de leurs enfants.

« Là surtout, nous sommes en plein paganisme. De ces nouveaux livres brillants, quelques uns charmants à l'œil, ne nous le dissimulons pas, il n'y en a pas un sur cent écrit par des catholiques. Nous ne sommes pas un sur mille dans le pays ! Même en tenant compte de la proportion plus forte de lettrés et d'érudits parmi nous, il est certain que nous ne sommes même plus la minorité, nous sommes l'exception.

« L'impiété pullule dans le livre sérieux comme dans le livre pour rire ; elle dogmatise dans la science, abstraite ou pratique ; elle se fait naïve dans les albums pour les petits enfants. C'est page par page, ligne par ligne, qu'il faut scruter les volumes les plus inoffensifs en apparence, s'ils ne portent pas l'estampille d'une maison chrétienne bien connue.

« Les meilleurs de ceux-là sont encore des produits laïques, c'est-à-dire destinés à l'école où l'on n'entend plus le nom de Dieu. Et ils ont mille manières perfides de dire, sans en avoir l'air, un petit mot qui laisse une impression anticléricale. Parfois, il n'y en



a qu'un dans tout le volume. « Qu'est-ce que cela ? » diront les gens pressés, alléchés d'ailleurs par de jolies gravures et par le bon marché. Cela ? c'est une piqûre de morphine, dont l'effet ne se fera sentir que plus tard ; c'est la bague italienne du Moyen-Age, réservoir du poison caché, où une petite rugosité imperceptible, ménagée à l'intérieur avec un art infernal, finissait par produire au doigt qui l'avait portée longtemps, une excoriation par où la mort entrait, un jour, jusqu'au cœur.

« On ne saurait trop condamner la faiblesse de ceux qui achètent, sciemment ou étourdiment, ces œuvres dangereuses ; n'y eût-il que l'inconvénient d'ajouter sans mesure à leur succès matériel et moral, récompensant ainsi les « malfaiteurs littéraires » qui les écrivent ou les éditent, et de décourager, par contre, les écrivains chrétiens, qui trop souvent voient leurs meilleurs ouvrages dédaignés, laissés de côtés par la clientèle catholique ! »

---

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 2, *Rue du Parc, Quimper*, achète le billon étranger aux conditions suivantes :

| | |
|---|---|
| Anglais, perte. . . . . | 10 0/0 |
| Italien, — . . . . . | 20 0/0 |
| Espagnol, — . . . . . | 60 0/0 |

---

## BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

*Sommaire de la livraison du 15 Décembre 1896.*

I. Descartes, à propos du troisième centenaire de sa naissance, par le P. L. ROURE. — II. France et Russie, (deuxième article), par le P. H. PRÉLOT. — III. Les Mines d'or du Transvaal, par le P. J. DE JOANNIS. — IV. Le Miracle et les groupements hiérarchiques de forces, par le P. A. DE LA BARRE. — V. Une Grande Chrétienne au XVII^e^ siècle. Anne de Caumont, (dernier article), par le P. H. CHÉROT. — VI. Ordres anglicans et ministères des églises réformées, par le P. F. TOURNEBIZE. — VII. Monseigneur d'Hulst, par le P. J. BRUCKER. — VIII. Une excursion en Mésopotamie (fin), par le P. L. CHEIKHO. — IX. Eclaircissement et satisfactions, par le P. J. BURNICHON. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. H. M. — XI. Table du tome 69.

A partir de Janvier 1897, les *Etudes* paraîtront deux fois par mois, le 5 et le 20.

L'abonnement, qui part du 5 Janvier et du 5 Juillet, est de 25 fr. — Un numéro : 1 fr. 50.

---

**La Quinzaine** du 15 Décembre débute por un article qui est une véritable découverte littéraire. M. Edmond NEUKOMM nous fait connaître en effet *un Frère des deux Corneille* qui ne fut pas indigne, par le talent, du nom illustre qu'il porta. Puis M. BRUNNES continue ses intéressantes recherches sur *le Mécanisme Cartésien et la Physique actuelle*. Dans son *Unité évolu-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



*tive de l'Education en Angleterre*, Mme la vicomtesse d'Adhémar marque nettement quelle est la profonde influence des doctrines chrétiennes, même incomplètes, sur les destinées d'un grand peuple. Une série des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur*, de M. Biré, se termine dans ce numéro, où se continue la publication du roman de Jean Rolet, *Oiseaux de passage*. M. Aubray transmet à sa cousine les réflexions que lui inspirent les volumes récemment parus des *Correspondances de Mérimée et de Victor Hugo*. Enfin M. Georges Goyau donne la conclusion générale aux études si remarquables qu'il a régulièrement publiées dans **La Quinzaine** sur les principaux faits sociaux de ce temps.

Abonnement : France, un an, **24** fr. ; six mois, **14** fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques, **20** fr. Les abonnements, qui partent du 1er et du 15 de chaque mois, sont reçus par l'Administrateur de **La Quinzaine**, *62, rue de Miromesnil. Paris.* On s'abonne également sans frais, dans les Bureaux de Poste. Prix de la Livraison : **1 fr. 50.**

---

Depuis le 1er Septembre paraît une intéressante revue mensuelle illustrée : **Les Annales de Notre-Dame des Arts**, organe de l'œuvre de Notre-Dame des Arts bénie par le Souverain Pontife, approuvée par 36 Cardinaux, Archevêques et Evêques, parmi lesquels NN. SS. de Quimper et de Vannes, association universelle de prières pour le relèvement de l'art chrétien dans toutes ses manifestations.

Ces annales s'adressent aux artistes et aux amis des arts. Elles contiennent des illustrations dans le texte, et hors texte fort belles et seront bientôt dans toutes les familles catholiques aisées. L'abonnement est de **12** francs par an. Adresser les abonnements et demandes de renseignements à Monsieur le Secrétaire de l'*Œuvre de Notre-Dame des Arts, 32, rue du Mont-Tabor, Paris.*

Le siège spirituel de l'Œuvre est au sanctuaire de Notre-Dame des Arts, à Pont-de-l'Arche (Eure).

---

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le *Quinium Labarraque*, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. »

(Dr Cabaret)

*Nota.* — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

---

*Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.*

---

*MAISON DE CONFIANCE*

*3, rue Kéréon* **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

GRAND CHOIX

DE BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

*Prix très modérés.*

**Montres de précision, Pendules, Réveils, Bijouterie, Joaillerie.**

Couverts Frenais argentés à 100 grammes. — Orfèvrerie Christofle au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



Nous tenons à rappeler à MM. les Ecclésiastiques, ainsi qu'aux Communautés religieuses, que pour leurs fournitures de CIERGES et BOUGIES DE CIRE, ils n'ont qu'à s'adresser à M. **Samuel PIRIOU, rue du Chapeau-Rouge, Quimper**, qui, ayant donné une grande extension à sa fabrication, est à même de leur fournir ses meilleurs produits à des prix très avantageux.

Envoi gratis et franco d'échantillons et prix-courants.

*Dépositaire de tous les articles de la Maison Guillon.*

---

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

# PÊCHE, FRÈRES

*45, rue Kéréon* — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, seul représentant pour la région

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

*Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.*

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

---

# AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer *un véritable chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance GUIBOURG, *horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc*, à **Quimper**, et demander

**la Montre OMÉGA.**

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, *se fait en nickel, en acier, en argent et en or*, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, *la Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

Seul Représentant à *Quimper* des **Couverts Christofle**. *La gravure* ou *un écrin* est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

---

# CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

S'adresser, pour le département, à M. F. ROUXEL, négociant en ornements d'église à Lannion (Côtes-du-Nord).

---

# FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

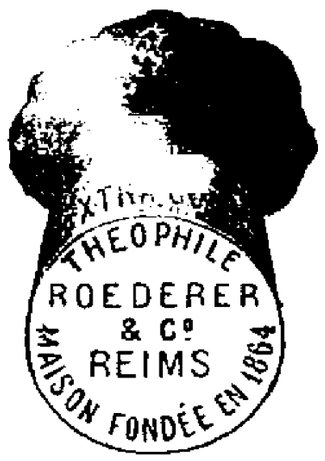
Archives diocésaines de Quimper et Léon



**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**HYGIÈNE DE LA TÊTE**
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
**LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF**
*Emploi très agréable. — Parfum exquis.*
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.




**THÉOPHILE ROEDERER & Cº**
**VINS DE CHAMPAGNE**
**REIMS**
**MAISON FONDÉE EN 1864**



**BON-PRIME** *Semaine Religieuse de Quimper,*

*A détacher et à envoyer à M. L. DUGARDIN, Artiste Peintre, Directeur de la Société de Reproductions artistiques,* **9, Boulevard Rochechouart, 9, à Paris.**

Par suite d'un traité passé avec la **Société parisienne de Reproductions artistiques, 9 Boulevard Rochechouart**, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, **nous** pouvons offrir **gratuitement**, à tous nos lecteurs, un **bon-prime** qui donne droit **gratuitement** à un **Portrait peint à l'huile** sur panneau en bois. **Il suffit de renvoyer ce Bon** détaché à **M. DUGARDIN**, avec une photographie bonne épreuve. La photographie étant déteriorée n'est pas rendue. Joindre 1f50 pour les frais de port et d'emballage.

*L'Administrateur-Gérant :* AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.